
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00585721 4

LA GUERRE

A

MADAGASCAR


Reymond, sc

LA GUERRE

A

MADAGASCAR

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DES

EXPÉDITIONS FRANÇAISES

de 1885 à 1895

PAR H. GALLI

La colonne légère — Les combats des 27, 28, 29, 30 septembre
Capitulation de Tananarive
L'organisation de la conquête — Révoltes et massacres
Les héros d'Antsirabe
Historique des régiments du corps expéditionnaire — L'annexion

---

120 GRAVURES EN COULEURS, PAR **L. BOMBLED**

CARTES ET PLANS

**

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6


LIBRARY
APR 1974



La colonne légère dans les monts Ambohimena, marche sur Tananarive.

CHAPITRE PREMIER

Marches et combats

La période héroïque de l'expédition. — Dispositions de marche de la colonne légère. — Combat du 15 septembre. — Ambohinorina. — La journée du 19. — Maharidaza et ses environs. — L'Ankara. — Prisonniers malgaches. — Les reconnaissances. — Combat très vif l 26. — Récits de témoins oculaires. — Les héros de la journée. — Réunion des deux brigades et de leur réserve. — En vue de Tananarive. — Description du pays. — Les chemins.

Les monts Ambohimena sont franchis. La colonne légère, formée des débris du corps expéditionnaire, laissant derrière elle les blessés, les malades et les faibles garnisons réduites à quelques hommes à

peine valides qui protègent la ligne d'étape, est parvenue jusqu'aux portes de Tananarive.

La période héroïque de l'expédition commence, la période des combats livrés chaque jour par une poignée d'hommes ayant résisté à toutes les fatigues et à la fièvre, et maintenant aux prises avec les meilleures troupes de l'armée hova, avec les corps ennemis les mieux armés, avec la garde de la reine, opérant dans un pays accidenté et d'une défense facile.

Avant d'entrer dans le récit détaillé des événements, il ne nous semble pas inutile d'exposer la situation des deux armées en présence. Disons de suite que l'armée française ne compte pas alors trois mille hommes. Elle a dû laisser définitivement en arrière le 40e bataillon de chasseurs.

Depuis la journée de Beriza, où, par une chaleur terrible, il a combattu toute une journée après une marche forcée des plus pénibles, ce bataillon a perdu chaque jour beaucoup de ses soldats. A peine en septembre pourrait-il mettre en ligne une centaine d'hommes. Le général Duchesne, quelque fut son regret de ne pas conduire les chasseurs jusqu'à Tananarive, avait décidé qu'ils feraient partie des troupes d'étape.

La colonne est éclairée par quelques chasseurs d'Afrique et gendarmes sous les ordres d'officiers distingués, attachés à l'état-major général et connaissant Tananarive. Elle forme encore deux brigades.

Le général Metzinger commande les trois bataillons du régiment d'Algérie et le 3e bataillon du 200e.

Le général Voyron est à la tête de deux bataillons du 13e d'infanterie de marine et de deux bataillons du régiment colonial, comprenant les tirailleurs haoussas et les tirailleurs sakalaves.

Le général Duchesne marche tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre de ces deux brigades. Il a réuni le plus de renseignements possible sur le terrain, sur la banlieue de Tananarive, sur les villages de la route, sur les obstacles et positions stratégiques de la contrée, sur les habitants, et sur leurs dispositions, enfin sur la capitale elle-même et sur ses moyens de défense.

Déjà, il est résolu à attaquer Tananarive par le Nord et à tourner la position; mais avec les forces restreintes dont il dispose, il ne peut guère espérer cerner la capitale, ni entreprendre un siège régulier.

Le prestige de nos troupes était du reste chaque jour plus puissant, chaque pas en avant de la colonne, chaque combat livré apprenaient aux Hovas à nous craindre davantage. La journée du 15 septembre à Tsaininondry avait produit particulièrement son effet. Nous avons déjà dit dans le précédent volume quel en fut le résultat, il ne nous semble pas inutile d'ajouter à la dépêche et au rapport officiels sur l'affaire quelques détails épisodiques intéressants.

La route suivie par la colonne légère s'avance à travers la montagne, tantôt directement, tantôt en lacets, d'Ampotaka à Tsinainondry, entre deux lignes de rochers, dont ceux de droite portent le nom d'Ambohibe. Elle traverse ensuite une région moins tourmentée jusqu'au point dit ancien Ambohinore, cotoie la Behararezina et est coupée de torrents encombrés de rochers assez nombreux et serrés pour barrer le passage aux *impedimenta*, mais non aux piétons et aux mulets. Elle parvient au fortin de Tsiafinaramaso, se heurte aux rochers d'Ankotrakotrava et atteint Kiangara, puis Kinadjy.

Elle descend de là, en faisant une courbe vers l'ouest à Tsifaha, gravit des montagnes, dont le point culminant s'élève à 1,462 mètres, et descend à Maharidza, à 1,190 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La route devient alors moins pénible, mais les cours d'eau la coupent fréquemment; les principaux sont l'Antoby et l'Andranobe. Les villages rencontrés se nomment Tandrokamby, Ambatohazano, Ankazobe, Antsampandrano, Antoby. Le sentier franchit. vers l'ouest, les monts Ankarakaha ou Ankarahaha et remonte vers Babay, plateau à 1,395 mètres, par Fiahnanama. Le voyageur doit passer à gué l'Anjomoka, large d'environ 10 mètres.

De Babay, le sentier franchit la Marianana, près de son confluent, et se dirige vers Soavinimerina, Andriantany, Andoatapenok et Tananarive.

La région centrale forme avec les régions qui la précèdent un contraste frappant.

« Ce n'est point, dit un savant botaniste, M. Bureau, un plateau, mais un vrai chaos de montagnes, qu'on a comparé à une mer dont les vagues se seraient solidifiées. Les points les plus bas sont à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer; le sommet le plus élevé, celui du mont Ankaratra, est à 2.590 mètres. Le sol de toute cette partie de l'île est formé de puissantes masses d'argile rougeâtre, au milieu desquelles paraissent des affleurements de gneiss, de micaschiste. de granite et de basalte. De nombreux cours d'eau et des marécages n'empêchent pas ces terrains d'être dénudés et tristes. Si l'on rencontre dans certaines vallées quelques lambeaux de forêts, ils sont si petits et si rares qu'ils ne changent pas l'aspect général du pays. La région est parsemée, pour la plus grande partie, de graminées grossières, raides, croissant surtout en touffes. Les plus communes sont le *Pennisetum triticoide* Roem. et Sch., les *Aristida Adscentionis* Lin. et *multicaulis,* les *Andropogon schœnanthus* Lin., *hirtus* Lin. et *cymbarius* Lin. Ces deux derniers, et surtout le *cymbarius*, forment des touffes si épaisses et si larges, dans beaucoup de portions inhabitées de l'ouest de la région, qu'elles y rendent les voyages impossibles.

En somme le milieu de l'île est peu fertile. La température y est moins élevée que dans les autres régions : dans les mois les plus chauds, elle monte à 29°; de juin à août elle descend à 6°. De novembre à avril, il tombe de 1 mètre à 1m75 d'eau; mais il n'y a de pluie que pendant une centaine de jours, et souvent le temps est clair. C'est de la mi-décembre à la fin de février que la pluie est la plus abondante. D'ordinaire, elle commence à tomber à trois heures de l'après-midi et l'averse dure trois heures, quelquefois plus. De mai à octobre, la sécheresse est absolue.

« Au point de vue botanique, cette région a été beaucoup plus explorée que les deux autres. Les herbes et les autres petites plantes sous-frutescentes y prédominent. Les arbres et les arbustes y sont relativement peu nombreux; ils ne forment que le quart de la flore, tandis que dans la région orientale ils en constituaient plus de la moitié, et que cette proportion est probablement la même dans la région occidentale.

« Cette flore centrale a un caractère beaucoup plus tempéré que les deux autres. Beaucoup de familles tropicales en sont exclues. »

« On rencontre dans les parties les plus élevées de l'île beaucoup de plantes fougères et autres, que nous sommes habitués à cueillir aux environs de Paris dans les forêts de Marly et de Montmorency » (1).

Le 14 septembre, à 5 heures 30 du matin, la colonne s'avance dans la vallée du Mamokomita (traduction : qui attire les moustiques). La vallée est pittoresque, la rivière est jolie avec ses énormes cascades, ses îles innombrables, ses méandres incessants, mais le pays, en revanche, est dificile, plein de ressauts, de tranchées, de fondrières, et cela ne fait l'affaire ni du troupier qui marche sac au dos, ni du mulet pliant sous le bât. Quoi qu'il en soit, tout s'est bien passé. Tout le monde, jusqu'aux mulets qui renâclaient jadis dans les brancards de la fâcheuse voiture Lefebvre, tout le monde était content, parce qu'on sentait que la campagne entrait dans une nouvelle phase, que désormais on allait marcher vite et que la fin des misères était proche.

« Une fois sur les rampes du plateau de Tafolo, le sentier devient plus commode, l'air plus vif, l'horizon plus ouvert. Pas de traînards. Il y avait comme un ragaillardissement général. On avait trouvé son chemin de Damas qui devait être celui de Tananarive.

« Nous voici, écrit le correpondant du *Temps*, à la pointe sud du plateau; on campe au col, en vue d'Ampotaka; devant nous s'allonge la vallée du Firingalava avec les retranchements hovas la barrant

1. Le *Pteris aquilina* Lin., la plus abondante de nos Fougères, est très commune autour des petites forêts de la partie centrale. Le *Lycopodium clavatum* Lin., de la forêt de Marly, pénètre dans leur intérieur. L'*Osmunda regalis* Lin., que nous cueillons à Montmorency, est très abondant. Le *Sanicula europæa*, Lin., le *Limosella aquatica* Lin., le *Juncus effusus* Lin., le *Nephrodium Filix-mas* Stremp., l'*Aspidium aculeatum* Sw., l'*Asplenium Trichomanes* Lin., font partie à la fois de la flore parisienne et de la flore des parties élevées de Madagascar.

dans toute sa largeur. J'aperçois à la lorgnette, comme dans la reconnaissance que j'accompagnais il y a huit jours, les mêmes grouillements de nombreux lambas blancs. C'est une position militaire de premier ordre. Encaissée entre deux hautes montagnes de 1.200 mètres d'altitude, la vallée est occupée dans son milieu par une colline aux molles ondulations qui s'élèvent graduellement jusqu'à Tsinainondry (boyau de mouton) pour commander le cours inférieur de la rivière. En somme, c'est un défilé aux flancs presque inaccessibles qui, par ses dispositions particulières, se prête merveilleusement à une défense facile. Un adversaire moins avisé que le Hova l'aurait compris et il n'est pas surprenant que notre ennemi ait cherché à accumuler en cet endroit tous ses moyens de résistance Nous verrons bien demain ce qu'en vaut l'aune. »

Le 15 septembre, vers cinq heures, la colonne marche en avant. Il fait à peine jour; aussitôt, sur notre droite, un incendie éclate: c'est un signal de l'ennemi. Bientôt une fumée blanche entoure Ampotaka, qui est rapidement dévoré par les flammes. Décidément, l'ennemi s'en veut à lui-même ; il obéit à un mot d'ordre parti de Tananarive : tout détruire derrière lui pour ne nous rien laisser. Mais que nous laisserait-il ? Quelques pauvres cases que nous dédaignons d'habiter parce qu'elles sont sales, puantes et remplies de vermine. Les Hovas font là œuvre d'assainissement, dont ils nous épargnent la peine. C'est un vrai service qu'ils nous rendent.

« Au petit jour, les ouvrages ennemis laissent voir leurs parapets rouges, leurs tracés réguliers, leurs crénaux bien ouverts.

« Certes, les positions naturelles étaient très fortes; mais on peut dire que les défenses étaient habillement organisées. Sur les rampes et sur le sommet des montagnes de l'Est s'étayaient deux fortins défendus, chacun par deux canons. Tout en haut de la chaîne de l'ouest, une batterie garnie de deux canons pouvait croiser ses feux avec ceux de l'est.

« Puis, sur la colline centrale et sur son ressaut le plus élevé, qui enfile toute la vallée, se dressait une grande redoute armée de trois autres pièces.

« Ajoutez à cela des retranchements partout, des camps dans tous les coins, des abatis dans la vallée pour la mettre à découvert et gêner notre marche, et vous aurez une idée encore imparfaite de l'énorme travail de terrassement auquel s'étaient livrés les Hovas dans l'espérance de nous arrêter. Ces gens-là excellent à manier l'angady (pelle malgache). Avec cet outil, ils extrayent du sol de vrais blocs d'argile, les superposent, les encastrent les uns dans les autres et élèvent ainsi des parapets qu'on croirait bâtis avec des briques démesurées. De plus, leurs fortifications se flanquent, ont toujours un grand commandement et sont à l'abri des attaques directes de l'infanterie.

Bien commandés, les Hovas feraient certainement de bons auxiliaires et, s'ils maniaient le fusil aussi bien que la pelle, ils seraient très redoutables. D'ailleurs, pour se livrer à de si durs travaux de terrassement, sans se lasser jamais, sans souvent chercher à les défendre, il faut qu'ils possèdent au suprême degré la qualité maîtresse du soldat la discipline. Mais, pour le quart d'heure, cette débauche de retranchements prouve surtout qu'ils n'ont guère confiance en eux-mêmes.

« Nos dispositions d'attaque, au dire des connaisseurs, ont été un peu compliquées : deux mouvements tournant aidant une attaque centrale.

« Deux compagnies de tirailleurs algériens sont envoyées contre les défenses de l'Est et doivent gravir les pentes ardues qui y conduisent.

« L'attaque de l'ouvrage de l'ouest est confiée au bataillon de tirailleurs malgaches (d'aucuns persistent à les appeler Sakalaves, bien qu'il n'y en ait pas un seul parmi eux ; ils sont tous de Nossibé, Mayotte, Sainte-Marie ou des Comores).

« Quant à la position centrale, c'est le gros de la colonne légère qui va marcher contre elle.

« Disons-le tout de suite, l'honneur de la journée revient au bataillon malgache placé sous les ordres du commandant Ganeval.

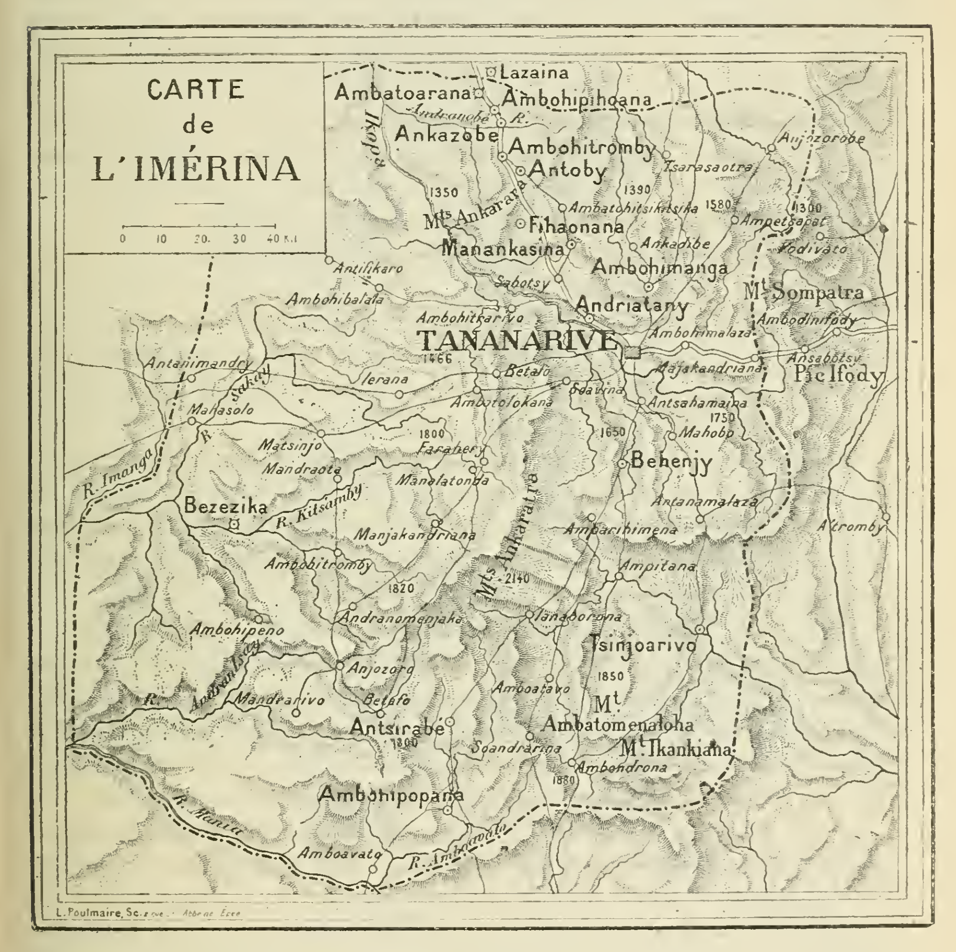
« Grâce à l'entrain, à l'énergie, à la décision de son chef, grâce à l'à-propos du capitaine Staup[1], qui a pu empêcher un mouvement tournant de l'ennemi, le bataillon a mis en pleine déroute les 800 à 1.000 Betsileos qui occupaient la hauteur. Deux canons servis habilement par nos adversaires n'ont pas arrêté son élan. Il a criblé de ses feux de salve et abordé l'ennemi qui ne rompait pas d'une ligne et qui s'est laissé approcher à 30 mètres. Nos tirailleurs chargent alors à la baïonnette et enlèvent les retranchements des Hovas qui laissent sur le terrain 80 morts. Puis, ils s'acharnent à leur poursuite, les accompagnant de leurs feux de salve et ne les lâchant qne lorsqu'ils ont disparu derrière Tsinainondry.

« Cela prouve une fois de plus ce que l'on peut oser avec des noirs bien dirigés. Les Malgaches du bataillon Ganeval ne sont ni plus ni moins terribles que les autres Malgaches, mais ils sont fortement encadrés, bien payés, bien nourris, habillés, pourvus de tout. Dans ces conditions, ils iraient au bout du monde. Ils aiment leurs chefs, ont confiance en eux, opèrent dans leur pays, marchent sous leur soleil, ont été soumis à des travaux de route auxquels ils ont merveilleusement résisté, sont prêts à toutes les besognes, les accomplissent

1. Capitaine Staup, chevalier de la Légion d'honneur, né en 1862, sorti de Saint-Cyr en 1884, lieutenant en 1885, capitaine en 1892.

sans rechigner, ne s'étonnent de rien et jouissent d'avance du plaisir de parader à Tananarive. En somme, ils sont chez eux, ou presque chez eux, et cela explique tout, plus éloquemment que des considérations oiseuses. »

Pendant que les tirailleurs malgaches accomplissent cette rude et bonne besogne, les soldats du régiment d'Algérie, les quels avaient à



gravir des pentes ardues, n'arrivaient que pour hâter de leurs feux de salve la retraite de l'ennemi, qui abandonnait déjà la position centrale.

Quant au gros, il s'était engagé sur cette position et recevait des obus de tous les côtés, obus qui fort heureusement n'éclataient pas. Le quartier général, qui avait suivi ce mouvement eut sa bonne part de projectiles (pendant un moment, ils pleuvaient autour de l'état-major) et jamais quartier général ne fut plus satisfait. Assister à un combat est bien, mais s'exposer à un danger est mieux et bien digne de nos

officiers. Eux aussi méritent une mention pour cette chaude journée (29 degrés à l'ombre)[1].

« Jusqu'ici, nous n'avions pas riposté aux canons de l'ennemi. Où était notre artillerie ? Laissée en arrière, elle ne put arriver que tardivement sur le champ de l'action, à son grand regret. Engagée plus tôt, elle eut décidé en un instant du sort de la journée. »

Le malgache ne connaît rien de plus terrifiant que le fafondre (canon).

Dès que celui-ci commença à tonner, la retraite déjà commencée du reste, se transforma en déroute.

Toutefois, l'infanterie, même sans artillerie, avait obtenu des résultats inespérés. A 1.800 mètres, le bataillon de la légion étrangère, 1er du régiment d'Algérie exécuta des feux de salve si bien dirigés qu'ils firent abandonner par les Hovas une de leurs batteries.

A midi, le combat était terminé. L'ennemi avait évacué toutes ses positions et nous les occupions vers deux heures, sans vouloir cependant nous installer dans le camp hova où grouillait la vermine. Un soldat de la légion tué d'une balle dans la tête fut inhumé avant le soir.

Le 16 septembre, le quartier-général couche à Ambohinorina ; la marche en avant est précipitée. Plus la colonne s'éloigne plus elle est isolée. Les bagages sont réduits à chaque étape. Les mercantis n'ont pu suivre. Cependant un courrier est mis en route pour Andriba.

« J'ai pu, pour vous écrire, dit dans une lettre un officier du quartier général, obtenir de mon chef un crayon et du papier ; depuis Suberbieville il m'avait été impossible de m'en procurer et ceux de nos camarades qui s'étaient approvisionnés ne voulaient pas s'en dessaisir ; en campagne, la fraternité n'est qu'un mot, et il ne faut attendre l'aide de personne : chacun garde ce qu'il possède. Il est si difficile et si onéreux de renouveler ses provisions ! En voulez-vous un exemple ?

« Les mercantis nous vendaient dix francs un paquet de tabac et le papier à cigarettes coûtait jusqu'à 4 francs le cahier. J'ai payé 4 francs une petite boîte contenant dix biscuits.

« Jusqu'à Andriba, nous avions bénéficié des envois des Femmes de France, mais, après la formation de la colonne, plus rien, et nous étions rationnés. »

Le 17 septembre, à cinq heures trente, le camp est levé ; le corps expéditionnaire s'engage dans l'étroite vallée du Firingalava, petite rivière sinueuse, qu'il faut sans cesse traverser et retraverser pour éviter de longs détours. La vallée est en outre coupée de nombreux ruisseaux. Les bains de pieds succédaient aux bains de pieds.

La brigade Voyron marche en tête. Elle doit s'emparer de Kinajy

1. Lettre de M. Delorbe, correspondant du *Temps*.



Charge des tirailleurs sakalaves le 19 septembre.

et des monts Ambohimena fortement occupés par les Hovas. Les reconnaissances lancées en avant signalent que les ouvrages ennemis, sont formidables, étagés aux flancs de la montagne et très bien armés. Du haut des sommets qu'ils occupent, les Hovas ont pu apercevoir se déroulant dans la vallée les colonnes françaises.

Le 19 septembre, tout est prêt pour l'attaque, écrit le jour même un témoin oculaire.

« Est-ce un combat ou même un simili combat ? Nous aurions cru, nous, à une bataille. Décidément, nous sommes volés. Et, cependant notre plan d'attaque était bien conçu et méritait d'être mieux accueilli par notre insaisissable adversaire.

« Du plus haut sommet de l'Ambohimena, qui n'a pas moins de

1,462 mètres, se détachent de longues croupes qui sont comme les rayons immenses d'un cercle démesuré. Trois de ces croupes, celles accédant directement à la plaine, étaient précisément hérissées d'ouvrages étagés. Ou il fallait les attaquer de front, ou il fallait les tourner ; on les tourna, mais on les tourna par des sentiers inconnus et c'est la brigade Voyron — et en particulier le bataillon malgache — qui fut chargée de cette ingrate besogne.

« La brigade Metzinger s'était concentrée au débouché du sentier principal, l'arme au pied, les canons chargés... sur les mulets. C'était une feinte.

« Pendant ce temps un bataillon du régiment d'Algérie et la brigade Voyron exécutaient par la droite leur mouvement tourné combiné. »

Le bataillon avait pour mission d'attaquer et d'annihiler les défenses les plus rapprochées ; la brigade de prendre à revers, ou tout au moins par le flanc, les ouvrages ennemis les plus élevés. Nos troupes se mirent en marche à cinq heures du matin.

« De la hauteur où j'allai me poster, j'embrassais du regard le vaste panorama de l'action.

« Le silence précurseur des tempêtes planait sur les choses endormies. Une lumière grise estompait les contours et les arêtes des montagnes. Le soleil n'était pas encore levé, les Hovas non plus ne semblaient pas réveillés ; rien ne bougeait dans leurs positions. La fraîcheur était intense. On grelottait presque et on escomptait la chaleur du combat.

« Avec le soleil les lambas blancs parurent et commencèrent à s'agiter comme une fourmilière. »

A sept heures dix, un coup de canon partit d'une des batteries les plus élevées. Enfin ! Un second coup lui succéda, puis un troisième, puis bien d'autres. Sur qui tiraient nos ennemis ? Mystère. Personne ne bougeait chez nous et nous étions hors de portée.

« Pendant ce temps, le bataillon de tirailleurs algériens qui avait cheminé à l'abri de la vue et des coups de l'ennemi, dans un ravin, débouchait sur le flanc des premiers retranchements hovas. Ils étaient déjà évacués. De loin, de très loin, de trop loin, on lui envoya quelques feux désordonnés. Il se contenta de prendre, sans halte, son dispositif de combat et d'attendre.

« Mais l'intérêt était ailleurs ; nous cherchons la brigade Voyron. Anxieux, nous braquions nos jumelles sur le point où elle devait arriver ; tout à coup, nous l'apercevons ; elle suit une longue arête, les tirailleurs malgaches en tête. En dépit de la montée, leur allure est rapide ; ils ont le diable au corps et, débarrassés de leur sac, ils volent. L'ennemi ne les a pas encore aperçus ; l'entreprise va réussir. Eh bien, pas du tout. Les Hovas, inquiets de notre immobilité, à laquelle on ne

les a pas habitués, ont flairé quelque piège. Ils envoient des éclaireurs à droite, des éclaireurs à gauche. Leur agitation est extrême. Voici qu'ils aperçoivent nos Malgaches. Ils se sentent tournés. Ils tirent, ils tirent affolés, sans épauler, puis ils se sauvent. Leur mouvement de retraite se communique de proche en proche. Tous les retranchements se vident et bientôt l'Ambohimena n'est plus qu'un champ de course où les Hovas, déployant la vigueur de leurs jarrets, luttent de vitesse avec nos tirailleurs qui les poursuivent.

« Un point, c'est tout.

« On a fait quelques prisonniers; on a pris trois canons et de nombreuses caisses de munitions. Quelques cavaliers ont essayé en vain de donner la chasse aux fuyards. Des feux de salve, exécutés par le bataillon Ganeval, qui avait dégringolé le versant méridional de l'Ambohimena à la suite des Hovas, ont encore précipité leur fuite.

« A neuf heures, tout était terminé—la farce était jouée. Mauvaise farce, s'il en fut, où personne n'en eut pour son argent.

« Quelques heures après, les troupes campaient à Maharidaza; demain, elles se reposeront.

« Dans cette journée encore, le bataillon malgache a tout fait, grâce à la vigueur de ses tendons d'Achille. C'est la deuxième fois en en quatre jours qu'il se signale. Hourra! pour les tirailleurs malgaches[1] ».

—A midi, écrit un officier du régiment algérien, devant Kinadjy, le 19 septembre, mon bataillon (le 2e) parvenait à la cote 1462, sommet des monts Ambohimena, les portes de l'Emyrne, réputées infranchissables, défendues par 14 forts ou retranchements en terre construits par l'ennemi. Ainsi 3,000 hommes à peine, ayant franchi des roches glissantes, des crêtes étroites, des ravins profonds, sous le feu de 20 pièces de canon, sans avoir eux-mêmes brûlé plus de 500 cartouches, avaient mis en déroute 8,000 Hovas occupant des positions formidables. Un tel résultat est bien fait pour nous donner confiance. Il est dû beaucoup aux habiles manœuvres du général en chef et surtout à l'endurance extraordinaire de nos bons et braves soldats. Tout le monde a fait son devoir.

Les chasseurs d'Afrique du capitaine Aubé ont descendu à cheval les versants sud des monts Ambohimena. Ils ont poursuivi l'ennemi le plus loin possible: un temps de trot, puis halte, pied à terre et feux de salve bien exécutés. Les Hovas, ainsi pourchassés, abandonnèrent dans leur retraite, bagages, fusils et une pièce de canon, que les tirailleurs du bataillon ont trouvée près de Fiantouna où nous sommes campés depuis deux jours, l'infanterie de marine nous remplaçant à l'avant garde.

1. Correspondance de E. Delorbe, attaché au quartier général.

Les quelques prisonniers, faits par les chasseurs d'Afrique, ont avoué qu'ils avaient reçu l'ordre de tout brûler jusqu'à Tananarive. Cette menace nous effraie peu.

Les silos sont en effet remplis de paddy ou riz non décortiqué. Les Hovas le croient bien caché; mais nos turcos pour lesquels les silos n'ont pas de secrets savent les découvrir et s'empressent de les vider. Quelle fête pour les chevaux et les mulets — affamés les pauvres animaux — très friands de ce paddy!

Quant aux misérables cases, nous ne regrettons pas l'abri qu'elles nous auraient offert. Nos tentes et les gourbis en feuillage les valent bien.

Dans leur fuite précipitée, les Hovas ont abandonné quelques volailles et des cochons. A Ankasabe, nous avons trouvé deux de ces derniers tout cuits; tirailleurs et légionnaires n'ont eu que la peine de les manger.

Le régime que nous suivons est celui du chameau, auquel nous rendrions des points pour la sobriété: un peu de viande maigre, pas de graisse, du pain de guerre et de l'eau à discrétion.

Jamais pays ne fut mieux arrosé que celui-ci: ruisseaux, rivières, torrents, cascades, nous environnent. Pas une étape sans bain forcé, au moins bain de pieds.

Comment l'artillerie arrive-t elle à destination? Par quels prodiges? c'est merveille, mais elle arrive toujours à propos pour terrifier les Hovas qui ne tiennent plus au quatrième obus.

Ils ont cependant de leur côté des pièces de différents calibres, des canons dernier modèle, des mitrailleuses; mais ils s'en servent mal. Quant à leurs munitions, elles ne doivent pas être de premier choix. Ces malheureux ont été volés par les fournisseurs européens. Ainsi, au défilé de Tsaininandry, deux obus sont tombés à dix ou quinze mètres du bataillon et se sont enfoncés en terre, sans causer d'autres dégats. Un troisième a éclaté à quelques pas du lieutenant-colonel Lentonnet. Celui-ci, ses officiers et les hommes qui l'entouraient furent couverts de poussière, mais personne ne fut atteint.

Notre artillerie a fait d'autre besogne, attestée par les blessés que les Hovas ont abandonnés.

Les tirailleurs continuent à résister vigoureusement au climat du pays. Ils comptent encore des compagnies de 150 hommes. Ceux qui succombent sont presque tous des imprudents ne tenant pas compte des recommandations de leurs officiers, buvant de l'eau à l'excès, ou mangeant en gloutons certains fruits du pays.

La plupart des conducteurs kabyles sont encore moins sages, parceque moins surveillés, ils se gorgent de nourriture malsaine et des premiers fruits qui leur tombent sous la main, et ils paient cher cette maraude. La dysenterie les tue par centaines.

Le défilé de Kinajy avait donc été occupé presque sans coup férir, grâce à l'attaque de flanc du général Voyron, qui campait le soir même du 19 septembre avec ses troupes sur les hauteurs bordant la rivière Antobyavaratra.

De Kinajy à Tananarive, la route ou, si l'on veut, le sentier le plus fréquenté, se dirige sur Maharadiza.

Elle traverse la chaîne rocheuse de l'Angave, assez élevée, au delà de laquelle le voyageur pénètre dans une région peuplée et bien cultivée.

De Maharidaza à Ankazobe, la route est relativement bonne, les villages se pressent nombreux et d'une population industrieuse.

De Ankazobe à Ambohitsara : chemin large, beaucoup de villages ; près de cette dernière localité, se tient un important marché de bœufs et de sels, tous les mardis.

D'Ambohitsara à Ambohiboangy, le chemin est désert et mauvais; au delà jusqu'à Ambohidratimo, devient meilleur. Les villages offrent au voyageur de sérieuses ressources. On suit enfin jusqu'à Tananarive le cours de l'Ikopa, sans rencontrer de difficultés sérieuses.

Le général Duchesne, au lieu de s'engager sur la route ordinaire, fit marcher ses troupes dans la direction d'Ambohimanga la ville sainte au Nord-Ouest de Tananarive, où, disait-on, les Hovas rassemblaient des forces considérables.

Le village fortifié de Maharidaza fut occupé sans coup férir. Le 21, la colonne expéditionnaire bivouaquait près d'Ankazobe ; elle avait alors, en face d'elle, défendant Tananarive toutes les troupes régulières ou irrégulières réunies depuis longtemps déjà dans la capitale et sur les positions qui la couvrent, et sur son flanc gauche les défenseurs d'Ambohimanga, nous harcelant sans cesse.

La brigade Voyron tient toujours la tête, elle marche en avant garde.

« Ce matin, écrit un correspondant, nous sommes repartis et nous sommes, à l'heure où je vous écris, campés sur les bords de l'Andranobe, près d'Antoby. Soixante kilomètres à peine nous séparent de Tananarive et quatre étapes, entrecoupées de deux jours de repos pour permettre à la brigade Metzinger de rejoindre, nous y conduiront. De Hovas, plus trace. Ils ne brûlent même plus, dans leur fuite, les villages que nous devons traverser. Espérons qu'il en sera de même pour Tananarive. Tananarive! Quelle énigme! Qu'allons-nous y trouver? Ma prochaine lettre vous le dira. Pour moi, je n'aspire qu'à y trouver un peu de repos et de confortable. Nous ne l'avons pas volé, après ces cinq mois de dure campagne. »

Nous n'entreprendrons pas ici une description géographique minutieuse de la contrée. Le lecteur suivrait difficilement la marche de la colonne à travers les misérables villages qui jalonnent la route

parcourue. Nous croyons qu'il suffira d'indiquer la direction générale.

Les journées du 21 et du 22 sont calmes. L'ennemi ne se montre qu'à de longues distances.

Le 23, l'avant-garde gravit les pentes rocheuses de l'Ankara; elle est accueillie par un feu très vif; mais l'ennemi se tient à plus de 2,000 mètres. Il semble donc inutile de riposter. Les Hovas tirent pour le plaisir de tirer, sans atteindre personne. Il nous suffit pour déblayer la route, écrit un témoin oculaire, de mettre quelques canons en batterie et de lancer sur la gauche de l'ennemi une compagnie de tirailleurs malgaches.

Ce mouvement tournant, à peine indiqué, produisit immédiatement son effet. Les Hovas abandonnèrent leurs positions.

Dès que nos soldats les occupèrent, ils aperçurent au loin des milliers de lambas blancs battant en retraite en désordre.

« On dirait vraiment, note un des attachés au quartier général, que ces gens-là ne veulent plus se battre. Comptent-ils par leurs simagrées guerrières retarder notre marche?

« Cela paraît vraisemblable, mais l'ennemi s'y prend mal. Cependant, cette comédie ne saurait durer, il faudra bien arriver au dénouement. Sans perdre le contact avec le Hova, nous allâmes établir nos bivouacs dans une grande plaine nue, désolée, déserte, à quelques kilomètres de Lahavohitra, grosse montagne à trois têtes, aux flancs encombrés de rochers, à l'aspect lugubre, à la silhouette torturée et grimaçante. Et qui aperçûmes-nous sur les pentes et sur les crêtes de ce mont difforme et pelé? une fourmilière de Hovas. Ils y installèrent leur camp en carré, suivant leur habitude, comme s'ils comptaient rester là indéfiniment, et, le soir, ils allumèrent de nombreux feux de bivouac, à coup sûr pour nous narguer. »

Etait-ce enfin la bataille décisive? Les Hovas tiendraient-ils bon? Au lever du jour, aux premiers mouvements des reconnaissances françaises, ils s'empressèrent de lever le camp et de se dérober.

La brigade Voyron n'avança cependant pas. Elle attendait, en effet, la brigade Metzinger. Le général Duchesne veut réunir toutes ses forces pour le suprême effort. Seules les reconnaissances poussent le plus loin possible; elles reviennent dans la journée, sans s'être heurtées à l'ennemi; mais leurs excursions ont été fructueuses. Elles rapportent des vivres, en quantité considérable, des bœufs, des cochons, des moutons, des volailles. Toutes ces provisions sont vite bien réparties entre les escouades. Le moindre soldat fera un aussi bon repas que le général en chef.

Les reconnaissances ont aussi amené un certain nombre d'habitants, qui ont été surpris, réfugiés dans une caverne et profondément effrayés. Le général Duchesne, ayant près de lui son interprète, les

questionne et les rassure. Afin de prouver que les Français ne sont ni des bandits comme les Fahavolos, ni des barbares, il fait distribuer aux enfants des piastres neuves. Le général déclare aux pauvres diables de parents qu'ils n'ont rien à craindre de nos troupes, que celles-ci respecteront leurs personnes et leurs biens, et, faisant remettre les prisonniers en liberté, il les engage à retourner dans leurs villages et à proclamer partout que nous venons non pas pour les ruiner, mais pour les protéger contre les exploiteurs Hovas, auxquels seuls la France fait la guerre. — Allez, ajoute le général, en quelques mots qui sont immédiatement traduits par l'interprète, allez dire à vos parents, à tous vos compatriotes que nous ne leur ferons pas subir de mauvais traitements, reprenez vos travaux interrompus, vaquez à vos occupations comme avant notre arrivée. Nous ne détruirons ni vos villages ni vos plantations.

Les prisonniers se hâtèrent de quitter le camp et de disparaître. Il ne fallait, du reste, que très modérément compter sur leur reconnaissance. Ils emportèrent cependant quelques proclamations françaises et promirent de les répandre.

Le 25 septembre, en marche sur Babay où, dit-on, les Hovas sont concentrés et prêts à résister. Depuis longtemps déjà, en effet, on assure qu'ils ont fortifié ce point et qu'ils y soutiendront la lutte avec leurs meilleures troupes.

Le général Duchesne adressa, avant de quitter son bivouac, la dépêche suivante au ministre de la guerre à Paris, dépêche qui ne parvint à Andriba que le 27 septembre :

« J'ai franchi hier 23, avec le groupe Voyron, les monts Ankara où l'ennemi n'a opposé qu'un semblant de résistance; les Hovas se sont alors repliés sur le Lohavohitra, d'où mes reconnaissances les ont facilement délogés ce matin ; le groupe Metzinger me rejoint aujourd'hui sur la Belanitra.

« Je marcherai demain avec mes deux groupes contre Babay, signalé comme point de résistance possible.

« La santé générale et l'entrain se maintiennent excellents. »

Les Hovas venaient donc d'abandonner, presque sans combat, de superbes positions défensives; à peine avaient-ils gêné la marche des troupes du général Duchesne; ils se repliaient sur le Lohavohitra, petite chaîne de montagnes qui sépare la vallée du Kelibalina de celle de l'Anjomoka.

Le deuxième échelon, sous les ordres du général Metzinger, avait rejoint le premier. Nous empruntons aux notes inédites d'un officier du régiment de l'Algérie le récit des opérations de la brigade.

Du 14 septembre au 25 septembre inclus, ce régiment ne devait plus connaître de repos : rudes marches et cinq combats en seize jours.

« Après la bataille du 15 (celle des monts Ambohimena), écrit l'officier, dont la correspondance nous a été communiquée, nous avons poursuivi notre chemin au milieu d'un pays incendié, dévasté, abandonné à la hâte et couvert de débris de toute sorte : poteries, paniers, meubles, animaux crevés, fusils et canons même, abandonnés sans affûts. De loin en loin, un cadavre Hova.

« Au delà d'Ankasobe, la région est un peu moins désolée ; mais aussi l'ennemi rôde dans le voisinage. Toute la journée, des coups de feu sont tirés sur la tête de colonne et sur les flancs. Nous n'en continuons pas moins à marcher en avant. Il faut arriver à Tananarive, coûte que coûte, et ne pas nous attarder à poursuivre ces tirailleurs embusqués le long du chemin, qui, du reste, ne nous inquiètent pas sérieusement et dont toutes les balles se perdent.

« Le 25, nous parvenons à Babay. A peine sommes-nous installés que les reconnaissances signalent l'ennemi, comme à Tsarasaotra ; et en effet, nous apercevons des milliers de Hovas s'agitant à trois kilomètres environ et nous enveloppant.

« En présence d'autres adversaires, une telle situation ne serait rien moins que rassurante ; mais nos tirailleurs ne craignent pas les Hovas. Ils savent que demain, nous franchirons sans peine le cercle de fer.

« Cependant, le quartier général nous avertit que la résistance sera plus sérieuse.

« Et du reste, la supériorité numérique des Hovas est énorme. Toutes les précautions sont prises pour assurer la garde du camp ; mais la nuit s'écoule sans alerte.

« Depuis la leçon de Tsarasaotra, les Hovas sont devenus encore plus prudents, surtout dans l'obscurité. L'offensive ne leur convient guère. Ils ne tiennent que derrière des retranchements.

« Le 26, au matin, le 1er bataillon du régiment (bataillon de la légion étrangère) tenait l'avant-garde. Nous marchions à un kilomètre en arrière, tout à coup, une vive fusillade éclate sur le flanc droit du bataillon qui nous précède.

« Celui-ci n'est d'ailleurs pas un instant arrêté ; il pousse vigoureusement en avant. Notre chef, le lieutenant-colonel Lentonnet, qui, bien que promu au grade supérieur, commande toujours le 2me bataillon du régiment d'Algérie, fait accélérer l'allure.

« La fusillade est de plus en plus violente, le canon tonne : mais les combattants Hovas reculent. Ils tiraillent jusqu'à onze heures. Lorsque nous entrons en ligne, l'action semble terminée.

« Les troupes, très fatiguées, prennent un peu de repos. Vers onze heures du matin, ordre nous parvient d'occuper une crête assez éloignée. Au moment où nos tirailleurs parviennent au sommet, ils sont accueillis par des coups de feu. Nous ripostons avec sang-froid. L'en-



Combat de Sabotzy.

nemi lâche pied. Nous le poursuivons et nous voyons tomber plusieurs des siens atteints par nos balles.

« A onze heures et demie, la marche en avant continue. Aucun Hova n'apparaît à l'horizon. Les fuyards se sont abrités derrière les collines; on n'avance cependant qu'avec prudence.

« Au loin, sur une hauteur apparaît un village nommé Ambohipiary. Nos lorgnettes sont braquées vers ce point que l'on dit occupé. Les Hovas s'empressent, du reste, de nous renseigner. Deux flocons de fumée blanche s'élèvent de buissons, en avant du village. Une détonation retentit et deux obus viennent éclater en avant du bataillon, à quelques pas du lieutenant-colonel Lentonnet et de son capitaine adjudant-major, près des clairons. A peine ces derniers ont-ils

le temps de saluer que plus de vingt autres obus s'abattent en quelques minutes, à peu près au même point. Un caporal indigène, atteint par un éclat, est tué net; le capitaine Pradal est renversé. Plusieurs fusils sont brisés, des hommes contusionnés et couverts de terre.

« L'ascension des troupes vers Ambohipiana n'en continue pas moins, après avoir traversé des rizières et par des chemins d'un accès pénible.

« L'ennemi a quitté sa position, nous parvenons au village vers deux heures et demie. Ce fut là, nous apprend un interpréte, que naquit la reine Ranavalo, là qu'elle passa ses premières années, dans un milieu évidemment dépourvu de distraction ; mais nos turcos se préoccupent fort peu de ce détail historique, ils organisent une chasse aux cochons, chèvres, moutons, poules, oies, dindons. C'est un vrai massacre d'innocentes victimes, destinées à se transformer en succulents ratas aux haricots rouges.

« Dans la soirée, nous sommes placés en grand'garde près de Sabotsy,ou nous restâmes deux jours. Quelques malgaches s'enhardirent jusqu'à rentrer au pays et à venir nous vendre des provisions. Les Hovas ont le génie du commerce. »

La journée du 26 avait été chaude, non seulement pour la brigade Metzinger, mais aussi pour la brigade Voyron.

L'engagement fut des plus vifs.

Citons le journal de marche :

25 septembre. — Nous sommes le long de la Lohavohitra.

Les villages deviennent nombreux ; tous sont fortifiés, soit par des fossés bordés de cactus, soit par des murailles d'argile. Les habitants nous regardent défiler à distance.

Nous dépassons le fameux Babay, village établi sur une hauteur dominant au loin la plaine.

On n'est plus qu'à 30 kilomètres de Tananarive. Les Hovas se retirent toujours devant nous, mais en restant presque toujours en vue. Ce soir-là, nous campons à 4 kilomètres d'eux. Les Hovas sont à Sabotsy, retranchés derrière des murs et des rochers, avec nombre de canons.

26 septembre. — A peine l'avant-garde avait-elle débouché, suivie du quartier-général, du village d'Ampatokana qu'elle reçut, de plusieurs côtés, des balles et des obus. La fusillade et la canonnade éclataient en avant et sur les flancs.

Les Hovas, écrit le correspondant du *Temps*, embusqués derrière les roches, nous avaient attendus à trois cents mètres. Trop confiants et cependant avertis, nous n'avons pas voulu croire à un voisinage aussi rapproché. Mal faillit nous en prendre. Les premières décharges ennemies blessèrent six des nôtres : l'avant-garde était littéralemént couverte de fer et de plomb; elle tombait là comme dans un traquenard.

Nos troupes étaient trop aguerries pour s'émouvoir; elles ripostèrent de trois côtés par des feux de salve bien et rapidement exécutés.

« L'artillerie hâta sa mise en batterie. En un tour de main, la physionomie du combat se transforma Bien que dominés de partout, nous répondîmes victorieusement à toutes les attaques et bientôt les sniders et les remingtons se turent devant les lebels et les hotchkiss, devant nos 80 de montagne.

« Mais ce fut un crépitement de poêle à frire, un roulement de tonnerre dans la montagne, un ronflement d'obus et des éclatements formidables. La bagarre un instant fut extrême ; le quartier général que je suivais, engagé avec l'avant-garde, se trouva pendant un quart d'heure au centre de la mêlée; les balles sifflaient à toutes les oreilles; une d'elles traversa la sacoche et les fontes du général de Torcy, ainsi que sa selle; c'est miracle que personne n'ait été touché.

« Heureusement, les Hovas lâchèrent pied; d'ailleurs ils ne savent pas tenir au canon; dès qu'ils l'entendent, ils songent à fuir. Volontiers, ils résisteraient à la fusillade, surtout quand ils sont abrités, mais le solo formidable de l'obus les trouve apeurés. Aucune considération, aucune force humaine ne réussirait à les maintenir en position; la peur les affole, la panique les emporte.

« De tous côtés nous les vîmes courir sur les sentiers, escalader les escarpements, franchir les roches accumulées sur les montagnes, se défiler dans les anfractuosités. »

La colonne poursuit sa marche en avant pour atteindre Alakamisy; les Hovas ne se tiennent pas encore pour battus.

En arrivant au pied de l'Amparara, longue colline au sommet de laquelle l'ennemi se montra, la colonne prit ses dispositions de combat, mais les Hovas disparurent, et nos troupes, les poursuivant sur la crête, aperçurent au nord, dans les rizières, dans la plaine, dans les villages, partout une masse confuse, agglomérée de lambas blancs.

Les balles et les obus français eurent bientôt fait de tuer et de disperser l'ennemi. Mais l'avant-garde chassant devant elle les fuyards, continua sa route, sous la conduite du général Metzinger.

« Toujours en tête, il descendit la longue pente de Fandrozana, quand les obus vinrent tomber non loin de lui et de son petit état-major. Des obus partaient d'un village bien connu en Emyrne, Amrohipiary, situé sur une des petites collines qui couvrent Tananarive à l'ouest, et où est née la reine aujourd'hui sur le trône. Ses sujets auraient-ils voulu, par respect pour leur souveraine, la défendre contre l'approche des Vasahas ou, tout au moins, l'illustrer par leur résistance? Leur tir était admirablement réglé et les obus tombaient au milieu d'un bataillon algérien, heureusement dispersé en tirailleurs; ils ne nous tuèrent qu'un homme. Mais, comme le matin, dès que notre ar-

tillerie fut en batterie et leur eut envoyé quelques projectiles, ils commencèrent à battre en retraite.

« D'ailleurs, la légion étrangère qui, depuis Sabotsy, suivait les crêtes sur notre droite, venait d'être aperçue par eux et ce fut une raison de plus pour détaler.

« A midi, nous bivouaquions sur les positions ennemies, non loin d'Alakamisy. Nous avions rempli de point en point les termes de notre programme. Rasanjy, secrétaire du premier ministre, et Razanakombana, ministre des lois, venus l'avant-veille de Tananarive, commandaient les troupes hovas dans cette journée du 26. »

S'étaient distingués pendant le combat le capitaine Delbousquet des tirailleurs algériens, les capitaines, Bordeaux, Brundsaux, Perrot, Courtois, également du régiment d'Algérie, le capitaine Aubier des chasseurs d'Afrique, lequel, à la tête des survivants de son escadron et des gendarmes, avait dirigé le service des reconnaissances avancées, exécutées par quelques pelotons de cavalerie, le commandant Ganeval déjà plusieurs fois cité à l'ordre du jour, admirable soldat entraîneur d'hommes, d'une bravoure et d'une intelligence remarquables.

Un sous-officier, le sergent Leroux du régiment colonial (bataillon haoussa) fut porté lui aussi à l'ordre du jour, pour sa belle conduite au feu.

Le cadre français des tirailleurs algériens, très éprouvé par la campagne, donnait aux hommes l'exemple du courage et de la résistance à la fatigue.

Un caporal du 2[e] bataillon, Gémaux de la 3[e] compagnie fut tué par un obus, non loin de son camarade, le caporal Leclerc, engagé volontaire, excellent soldat qui menait son escouade au feu avec un entrain bien français.

— Nos soldats d'aujourd'hui, nous écrivait un officier, n'ont pas dégénéré, en dépit des attaques dont l'armée actuelle est l'objet, ils sont dignes de ceux que je commandais à Metz en 1870; les actes de dévouement et de courage ne se comptent plus.

27 septembre. — Cette journée est consacrée au repos. Nous attendons, pour marcher sur Tananarive, la réserve, c'est-à-dire le 3[e] bataillon du 200[e], deux compagnies du 3[e] bataillon d'infanterie de marine et deux compagnies de tirailleurs haoussas, soit 800 hommes, sous les ordres des colonels de Lorme et Bizot.

Ces troupes formaient donc la réserve de la colonne. Parmi elles, le 3[e] bataillon du 200[e] et son chef attendaient toujours le moment d'être engagés sérieusement. A peine avaient-ils eu jusqu'alors à répondre à quelques tirailleurs hovas inquiétant l'arrière. Ce bataillon sacré, composé des débris du 200[e], escortant le drapeau, pressait le pas, en marchant au canon.

Il rejoignit dans la journée du 27 le gros du corps expéditionnaire, prenant quelques heures de repos, avant les dernières étapes.

Les Hovas, battus complètement la veille, s'étaient retirés derrière les hauteurs d'Ambohipiary. Une reconnaissance d'officier fut envoyée jusqu'à ce dernier village perché sur un sommet, hérissé de blocs de granit et coupé de ravins creusés par les pluies.

Du sommet, on découvrait la plaine arrosée par l'Ikopa, enfin Tananarive,Tananarive! la terre promise! Mais nos officiers n'avaient pas le temps d'admirer le site; ils devaient en effet relever avant l'attaque les positions occupées par l'ennemi.

A la tête du service d'avant-garde se distinguait le capitaine Aubé de l'infanterie de marine, attaché au service des renseignements et qui avait déjà parcouru cette région voisine de la capitale malgache.

Une grande joie s'était emparée de la colonne en approchant de Tananarive, c'est-à-dire du but. Les troupes se reposèrent confiantes, persuadées que dans trois jours au plus tard, elles auraient enlevé les derniers obstacles et pris la ville.

Les infirmiers ramassèrent sur le champ de bataille du 26 un grand nombre de blessés ennemis, réfugiés dans les ravins et qui furent portés à l'ambulance française. Les Hovas en déroute avaient abandonné leurs morts sur le terrain; les hommes de corvée de la colonne expéditionnaire donnèrent la sépulture à ces victimes de la guerre. La dépêche suivante apprit à Paris le résultat de la sanglante journée du 26.

« Le matin du 26 septembre, à six heures précises, les Hovas occupaient fortement les positions en avant de Sabotsy; en même temps, nos troupes débouchaient du village voisin, Ampanotokana; elles furent reçues par un feu violent à cinq cents mètres et ripostèrent vivement. L'ennemi battit en retraite, subissant des pertes sérieuses.

« Nous eûmes, de notre côté, dix blessés, dont trois grièvement.

« L'artillerie bombarda le village de Sabotsy, que les Hovas évacuèrent à huit heures et demie.

« Le bataillon de tirailleurs arrivant sur les hauteurs de Fandrozana aperçut les troupes malgaches et les couvrit de feux de salve, tuant 27 Hovas

« L'artillerie mise en batterie sur ce point, activa la retraite.

« Pendant ce temps, l'artillerie ennemie, placée sur les hauteurs d'Ambohidava, à 7 kilomètres à l'ouest d'Ambohimanga, ouvrit le feu sur nous, mais nos pièces, très bien pointées, ne tardèrent pas à l'éteindre.

« Nous n'avons eu qu'un tirailleur tué.

« L'ennemi fuit vers Tananarive.

« Le 27 septembre, repos, et le 28, nous marchons vers la capitale par la route d'Ambohimanga. »

Un écriteau trouvé sur le chemin provoqua une certaine hilarité parmi nos soldats. Il portait ces mots en français :

GÉNÉRAL DUCHESNE

Rends-toi, car les troupes hovas sont là.

Et, en effet, elles étaient là; mais dès que la colonne légère parut, elles détalèrent tellement vite qu'elles avaient oublié de détruire ou d'emporter cet avertissement tracé par un fumiste ou par un fanfaron.

Nos troupes campaient au cœur de ce pays d'Imerne, dont on leur avait souvent parlé comme de l'Eden malgache. Elles trouvaient, heureusement, dans le pays même, des vivres de toute nature, et chacun sait que rien n'est plus appréciable ni plus apprécié en campagne qu'une ration extraordinaire. Or, les rations extraordinaires, à l'exception de celles de vin, ne manquèrent pas dans la région relativement riche et bien cultivée, couvertes de villages que traversait la colonne expéditionnaire du général Duchesne.

Les collines du pays, formées d'une argile rouge, dure et compacte au milieu de laquelle sont enfermés des blocs de granit ne sont pas fertiles; mais le plus petit vallon, lorsque sa situation le permet, est transformé en rizières. A l'ouest de la capitale, c'est-à-dire, sur le chemin suivi par nos soldats s'étend la grande plaine connue sous le nom de Betsimitatatra, ancien lac ou marais qui forme aujourd'hui un immense champ de riz d'un aspect fort riant à la saison pluvieuse, d'où émergent çà et là, comme autant d'îlots, de nombreux hameaux ou des maisons bâties sur de petits coteaux.

« Ce gigantesque damier aux cases vertes que circonscrivent de petits murs de terre noire et ces nombreux gradins suspendus aux flancs des collines, qu'irriguent des ruisseaux amenés habilement sur les lieux de culture, montrent avec quelle intelligence et quelle ardeur les Hovas travaillent la terre. Le riz que produit l'Imerne nourrit une population considérable; aussi l'étranger qui vient de traverser des pays à peu près déserts est-il surpris, en arrivant à Tananarive, de l'agglomération vraiment extraordinaire de villages, de hameaux, de maisons qui s'étalent devant lui. Les autres végétaux que cultivent les Hovas, tels que le manioc, les pommes de terre, les patates, la canne à sucre, le maïs, les bananes, les ananas, les ambrevades, le tabac, le coton, et qu'ils plantent auprès de leurs villages, sur le flanc des collines, ne couvrent pas de grandes étendues et ont d'ordinaire peu de vigueur. Auprès des villes principales, surtout aux environs de Tananarive, on a planté quelques arbres fruitiers, tels que goyaviers, néfliers du Japon, orangers, manguiers, pêchers et même des vignes, etc., qui prospèrent dans une certaine mesure.

« Dans le sud s'élève un grand massif nu et rocheux, l'Ankaratra,

dont les points culminants sont Ambohimirandrana (2,350 mètres), Ankavitra (2,350 mètres), Tsiafakafo (2,540 mètres) et Tsiafajavona (2,590 mètres). De ce dernier sommet, qui est le plus élevé de l'île de Madagascar, la vue s'étend sur la province tout entière qui apparaît comme une mer de montagnes, sans arbres, sans arbrisseaux, où des roches nombreuses émergent au milieu d'une herbe grossière qui n'est même pas très bonne pour le bétail et qui ne sert guère que de combustible aux habitants de ce pays désolé[1]. »

On sait, en effet, que le bois manque dans l'Imerne, seuls les gens riches envoient chercher des fagots dans les forêts de l'Est. L'herbe sèche est donc à peu près le seul combustible employé.

« La grande plaine de Betsimitatatra est traversée par l'Ikopa, qui a sa source dans l'Est-Sud-Est de la capitale et qui y décrit une vaste courbe, recevant sur sa route des milliers de ruisseaux et de petites rivières, le Sisaony, l'Audromba et son tributaire le Ketsaoka, l'Ombifotsy et l'Onivé qui viennent du versant Nord du massif d'Ankaratra. Des versants Est et Sud sort l'Onivé qui va au Mangourou et se jette par conséquent dans l'océan Indien; le versant Ouest envoie ses eaux au lac Tasy et au canal Mozambique. Plus au Sud et à sa limite extrême, on trouve les sources du Mania, grand fleuve qui coule vers l'Ouest.

« Dans l'Imerne, il y a quelques petits lacs; mais un seul a une certaine étendue, l'Itasianaka ou Tasy qu'entourent, surtout le côté occidental, des montagnes volcaniques, et que domine, du côté du Nord, l'Ambohimiangara, l'une des hautes montagnes de l'île (1,760 mètres).

« Les sources d'eau thermale ne sont pas rares dans l'Imerne, il y en a de sulfureuses, de ferrugineuses et de calcaires.

L'Imerne, rappelons-le, se divise en dix districts. Au Nord, Anativolo et Vonizango. A l'Est Avaradrano et Vakinisisaony. Au Sud Vakinankaratra. A l'Ouest, Mandridano et Valalafotsy. Au centre, Imarovatana, Ambodirano et Imamo.

« Le district de Vonizongo se subdivise en neuf cantons. Les villes principales sont : Soavina, Fihaonana, Fihambazana, Fiarenana, Ankazobé, etc.

« Le district d'Avaradrano se subdivise en quatre cantons : 1° celui des Tsimahafotsy, 2° celui des Mandiavato, 3° celui des Tsimambolahy, et 4° celui des Voromahery. Les villes principales sont : Antananarive qui est la capitale du royaume hova, Ambohimanga, Ambohitrabiby, Namehana, Ilafy, Ilazaina, Imerimandroso, Ambohitrandiana, Ambohipeno, Ambatomanga, Amboatany, Ikiamby, Miarinarivo, Ambohiniaza, Ambohitrondrana.

« Le district de Vakinisisaony se subdivise en treize cantons. Les villes principales sont : Alasora, Tanjombato, Ambohijanakâ, Ankadi-

1. Description de l'Imerne par le savant M. Grandidier.

voribé, Ampahitrosy, Tsiafahy, Andromasinâ, Behenjy, Ampandrano, Merimanjaka, Hiaranandriana, Ambatomanga, etc.

« Le district de Vakinankaratrâ se subdivise en dix-huit cantons. Les villes principales sont : Antsirabé, Antoby, Betafo, Iarivo, Imanandrianâ, Ambositra, etc.

« Le district de Imarovatanâ se subdivise en huit cantons. Les villes principales sont : Ambohitratrimo, Isoavinimerina, Ambohibeloma, Ambohitsimeloka, Ampasika, Mandrarahody, Ambohimirimo, Ampananina, etc.

« Le district d'Ambodirano se subdivise en sept cantons. Les villes principales sont : Fenoarivo, Ambohijafy, Kingory, Ambohibohimanga, Ambohimandry, Miansoarivo, Androibe, Antsahadinta, Vatonilaivy, Ambohibelana, etc.

« Les villes principales du district d'Imamo sont : Arivonimamo, Manazary, Miaranarivo, Ambohitrany, Ambohipolo, etc.

Les villages hovas que nos troupes occupaient sont presque tous placés au sommet de collines ou de montagnes et fortifiées. Un fossé les entoure. Bien que les cases des indigènes semblent fort misérables, la terre a une sérieuse valeur dans cette région.

L'are atteint quelquefois une valeur de 1.000 francs et plus dans la riche plaine de Betsimitatatra.

Les chemins, quoique moins pénibles, n'étaient guère mieux entretenus en Imerne que dans le pays Sakalave, mauvais sentiers que tracent les pieds des passants. Quant aux ponts, ils sont également des plus rares, même en région relativement civilisée, bien que les cours d'eau soient très nombreux et quelques uns assez larges et profonds. Encore, baptise-t-on du nom de ponts les poutres jetées d'une rive à l'autre. Les Hovas s'étaient du reste empressés de les enlever derrière eux, en battant en retraite. La colonne expéditionnaire dût franchir tous les cours d'eau à gué.

A mesure qu'elle s'avançait, des bandes ennemies tentaient d'intercepter nos communications avec Andriba, et même attaquaient les convois de l'arrière.

Ces convois portant les vivres, munitions et bagages indispensables des ambulances étaient aussi réduits que possible. Avant le départ de la colonne légère, le général avait lui-même veillé à leur formation et choisi des officiers énergiques et vigoureux pour les commander, le capitaine Iraçabal, du train des équipages, et le capitaine Gendron.

Le premier s'était déjà fait remarquer par son zèle, au cours des étapes franchies depuis Majunga. Avec lui quelques sous-officiers, brigadiers et soldats de l'escadron du train encadraient les auxiliaires Somalis ou Algériens ayant résisté aux fatigues, aux privations et au climat.

Le capitaine Gendron était un de ces officiers de l'artillerie de



Écriteau hova près de Tananarive

terre, des batteries de campagne qui avaient réussi à grand'peine, au prix d'efforts inouïs à traîner leurs canons jusqu'au confluent du Betsiboka et de l'Ikopa, laissant en route la plupart des hommes de ces batteries, vaincus par la fièvre.

Le général Duchesne, quelque fût son désir de donner à tous l'occasion de combattre, avait dû renoncer à faire conduire plus loin, à travers un pays montagneux, des canons aussi embarrassants. Il se résigna donc, on le sait déjà, à licencier les batteries de campagne. Les officiers et les hommes desdites batteries furent attachés, les uns au service des étapes, les autres à celui des convois et transformés en tringlots auxiliaires.

On forma des compagnies de porteurs et de conducteurs de mulets,

composées d'Algériens, de Sénégalais, de Somalis et d'indigènes. Les officiers d'artillerie en prirent le commandement.

Les plus solides de ces compagnies, les mieux constituées furent attachés à la colonne légère. Les autres allaient et venaient entre Andriba et la côte ou se concentraient près de là pour ravitailler au plus tôt les troupes du général Duchesne.

Les escortes des convois, faute d'hommes valides, étaient insignifiantes, composées de quelques Français; mais on avait armé des Algériens et des Sénégalais, la plupart ayant déjà servi et très capables de faire le coup de feu. Ils étaient du reste avertis que l'ennemi serait impitoyable et qu'il massacrait tous les prisonniers.

N'empêche que la tâche des officiers du service des convois fut des plus rudes, dans ce pays inconnu, où s'élevaient à chaque pas des obstacles, avec un personnel varié, parlant diverses langues, comprenant mal les ordres et toujours sur le qui-vive, craignant de tomber dans quelque embuscade.

Chaque jour, les convois étaient salués au passage par les balles d'ennemis invisibles, embusqués derrière les rochers. La colonne expéditionnaire légère, poussant toujours en avant, le plus vite possible, ne s'inquiétait guère des traînards et des bandes hovas qu'elle laissait derrière elle.

Seule, en cas d'attaque sérieuse, la réserve aurait pu se porter au secours de ces convois qui du reste se défendirent très bien eux-mêmes et avec succès.

Les fuyards de l'armée ennemie, auxquels s'étaient joints des habitants espérant profiter du pillage, ne cessèrent de harceler les porteurs; mais ceux-ci, grâce à leurs officiers toujours en éveil, faisaient bonne garde. Les Hovas ne surprirent que quelques hommes isolés qui s'étaient éloignés pour chercher des vivres et égarés. Ces malheureux furent tués, parfois même torturés.

Le convoi du capitaine Gendron, attaqué par plusieurs centaines d'hommes bien armés, les repoussa. Ce brave officier avait transformé en excellents soldats ses conducteurs sénégalais. Il reçut les félicitations méritées du général Duchesne.

Le 27 septembre au soir, les troupes de la colonne légère étaient concentrées, séparées de l'ennemi par une colline, derrière laquelle étaient campés les défenseurs de Tananarive.

« Du haut d'Ambohipiary, écrivait un officier du quartier général, ce qu'il y avait de plus suggestif, c'était la vue simultanée des deux armées adverses séparées par la longue colline où j'étais perché. Que, par un sortilège, cette colline disparût, et les deux armées se trouvaient face à face, nez à nez, prêtes à se mitrailler. »

CHAPITRE II

Les combats des 27, 28 et 29 septembre.

Devant Tananarive. — Renseignements parvenus au quartier général. — Le moral des troupes. — Les convois. — Marche vers l'Est. — Devant Ambohimanga. — La ville sainte. — Le général Duchesne néglige de l'occuper. — Le bivouac du 28 septembre. — La discipline. — Ordres sévères. — Journée du 29 septembre. — L'avant-garde des tirailleurs à Sabotsy. — Les éclaireurs. — Escarmouches. — La brigade Voyron. — Instructions données aux chefs de corps. — Le dernier bivouac de la colonne légère. — Les effectifs à la veille de l'action décisive.

Tananarive est en vue. Tananarive dont parle toute la France depuis plusieurs mois, dans laquelle nos soldats, en s'embarquant à Marseille juraient d'entrer victorieusement à la population qui les acclamait. Personne, parmi eux, ne croyait alors que les étapes seraient si cruelles, les marches si lentes, les obstacles de toute nature si redoutables; tous, cavaliers, fantassins, artilleurs rêvaient de combats glorieux, de charges à l'arme blanche, de rencontres épiques, et jusqu'alors, ils n'avaient trouvé en face d'eux que des bandes mal organisées de soldats qui semblaient ne connaître d'autre manœuvre que celle de la retraite, commandés par des généraux grotesques, s'enfuyant à toutes jambes aux premières détonations du canon. En revanche, les rangs de la vaillante petite armée du général Duchesne n'en étaient pas moins décimés et notre ligne d'étape était lugubrement marquée par des cimetières. Pourtant, malgré des souffrances inouïes, malgré la maladie, le moral des braves soldats de la colonne légère résistait à toutes ces impressions lugubres. Aucun doute parmi eux sur le succès final ; mais désir ardent, après cette chevauchée de la fièvre et de la mort, d'arriver au but, et le but, c'était Tananarive.

Le général Duchesne pouvait tout demander aux hommes qu'il avait réussi à conduire jusqu'au cœur même de l'Imerne. Aussi, malgré certains renseignements pessimistes, comptait-il sur une victoire prompte, complète et décisive.

Depuis plus de quatre mois, les Hovas reculaient devant lui. Une partie des troupes ennemies s'étaient débandées. Beaucoup d'hommes, au lendemain des combats, n'ayant du reste aucun sentiment de patriotisme, profondément effrayés et démoralisés, se gardaient bien de rejoindre leurs corps. Les uns regagnaient au plus tôt le village auquel on les avait arrachés. Les autres, assez nombrenx, erraient dans la campagne, prêts à grossir les bandes des Fahavolos.

Bien qu'elle eût ainsi perdu beaucoup des siens, l'armée hova n'était pas moins encore très forte numériquement. Chaque jour, elle

recevait de Tananarive des recrues des nouvelles levées; elle ne manquait ni d'armes, ni de munitions. Le général Duchesne avait en face de lui ces forces, les plus considérables réunies en avant de la capitale, les autres au Nord-Est, protégeant la ville d'Ambohimanga.

Une note du quartier général résumait ainsi l'ensemble des renseignements:

« Ennemi se retire, ses chefs sont peu soucieux d'arriver à Tana rive avant nous, ont laissé brûler villages depuis Ankazobe.

« Les populations amenées de force par Hovas les quittent pour revenir dans leurs villages; elles reprendront confiance. Affichons proclamations sur notre passage.

« Nouvelles de Tananarive disent état normal, cependant population féminine se retire en partie aux environs.

« Etat sanitaire colonne parfait. »

Le Dr Wolf, qui accompagnait le quartier général et que nous avons déjà cité, exprimait ainsi ses impressions et ses observations au sujet de notre armée;

« J'ai pu journellement, disait-il, observer la disposition d'esprit des troupiers. Une fois en route, ils n'avaient qu'une seule crainte, c'est de ne pouvoir suivre, et leur seul désir était de marcher et de rencontrer les Hovas.

« Pendant cette marche, je n'ai guère suivi les prescriptions qui m'ordonnaient de marcher avec les convois; quand on est, comme moi, habitué depuis si longtemps à vivre dans la brousse, le son du canon ou le bruit de la fusillade ne vous permettent pas de rester derrière la queue d'un mulet.

« J'ai donc marché avec les différents éléments de la colonne, depuis les batteries d'artillerie jusqu'aux Haoussas, aux tirailleurs algériens et à la légion sans oublier la cavalerie. Ce pauvre escadron de chasseurs d'Afrique, dont il ne restait que vingt hommes, a chargé, après le passage des monts Ambohimena, le capitaine Aubier en tête, *trois mille* Hovas, et les a mis en fuite. Chaque homme a chargé pour son propre compte une centaine d'ennemis, et je vous assure qu'ils s'en sont payé, ce jour-la, de la *furia francese*.

« Pendant cette marche, je n'ai plus entendu de plaintes à propos de tabac ou de vin, boisson dont on ne se rappelle plus que fort vague. mont le goût; je n'ai entendu que cette phrase: « Tout nous est égal, « à condition de marcher et de rencontrer les Hovas en arrivant à Ta- « nanarive. » En somme, si je puis me permettre, comme non militaire, une simple constatation, je dirai que cette marche a montré, de la part de vos soldats, une abnégation, un dévouement et une discipline remarquables. »

Les porteurs malgaches, en découvrant au loin la capitale et ses palais, s'écriaient:

— Antanarivo ! Antanarivo ! Antanarivo ! la belle !

Il semblait que l'on dût arriver au but le soir même; mais vingt-cinq kilomètres de chemin séparaient encore les Français de la ville. La route est sinueuse, accidentée, bordée de villages et de terres bien cultivées; manioc, patates, plantes légumineuses y croissent plantureusement.

Tandis que les officiers, lunettes braquées sur l'horizon, contemplent Tananarive et reconnaissent, au sommet de l'immense amphithéâtre couvert de maisons, le palais de la Reine, au triple rang de hautes arcades, et le palais du premier ministre avec son dôme central et ses tours carrées, le général Duchesne a dicté ses ordres.

Le sentier direct de Majunga à Tananarive gravit en lacets des hauteurs assez pénibles et atteint (1.560 mètres de hauteur) Ambohidratino, d'où il descend, à travers des rizières et des marécages, vers l'Ikopa, à Andriantany. La plaine qui s'étend de ce point jusqu'à Tananarive, est traversée par le fleuve et par de nombreux cours d'eau; elle est facilement inondée.

A Andriantany, une branche du sentier conduit à la capitale par Ambohimanare, l'autre branche par Tadoapenok.

La marche est très pénible au milieu de ces marécages.

En se dirigeant vers l'Est, le général Duchesne portait ses troupes dans un pays mamelonné, plus sec et couvert de villages jusqu'à la « route » d'Ambohimanga. Cette route descend vers Tananarive et traverse trois cours d'eau, affluents de l'Ikopa. L'un de ces cours d'eau est la Mamba. La route aboutit au nord de la ville. Un sentier conduit vers l'Est à l'Observatoire, situé hors de Tananarive à 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Sans doute, les troupes pourraient s'avancer droit vers la ville et y parvenir en quelques heures ; mais à la condition de traverser un terrain découvert balayé facilement par les projectiles de l'ennemi qui occupe toutes les hauteurs. Le commandant en chef ne dispose que d'un petit nombre d'hommes, et il les exposera le moins possible ; il évitera les batteries et les retranchements hovas construits de façon à lui barrer la route.

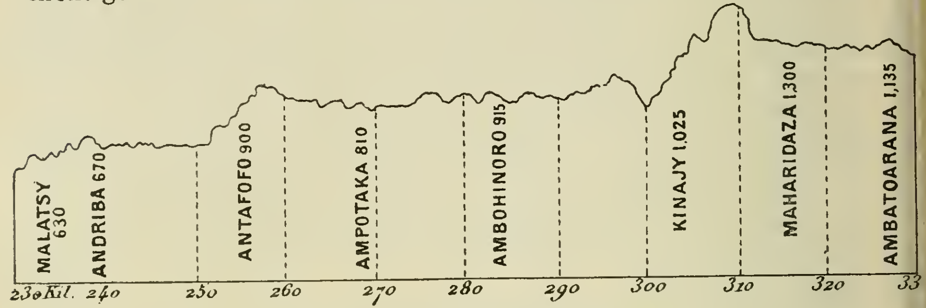
Ordre est donné en conséquence de faire par le flanc et de marcher vers l'Est. Les officiers du quartier général, connaissant le pays, quelques années auparavant, ont conféré avec le général Duchesne, l'ayant exploré qui, après étude de la carte et des positions hovas, a jugé nécessaire cette manœuvre, ce mouvement tournant.

L'armée décrira donc une grande circonférence autour de la capitale. Le mouvement s'exécute en très bon ordre malgré les obstacles rencontrés sur le chemin.

Les Hovas, à bonne distance, postés sur les hauteurs, observent la marche de la colonne. Sans doute sont-ils persuadés que nous allons

prendre possession d'Ambohimanga, la ville sainte. Leurs canons restent muets. A peine, de rares coups de fusil éclatent-ils sur le flanc droit de la colonne qui s'étend, toujours prête à faire front.

Cependant, les convois n'ont suivi qu'assez péniblement, bien que les officiers qui les dirigent activent leurs hommes porteurs et conducteurs. L'ennemi, qui s'est rapproché peu à peu des positions que nous abandonnons, s'aperçoit évidemment que le convoi est insuffisamment gardé.



Profil de la route de Malatsy à Tananarive.

Il lance quelques obus dans la direction des groupes de convoyeurs. Quelques-uns de ces derniers poussent des cris et prennent la fuite. On peut craindre un instant de panique. Heureusement, les officiers du train et de l'artillerie sont là près de leurs hommes et les rassurent. Les gendarmes d'escorte ne font pas moins vigoureuse contenance.

Les Sénégalais armés ripostent par une vive fusillade et arrêtent l'infanterie ennemie, qui s'avance précipitamment, comme pour s'emparer d'une proie facile.

Le général Duchesne, au bruit de l'engagement, fait prendre position sur la droite au bataillon de la légion étrangère, 1er du régiment d'Algérie et à l'artillerie du général Metzinger. Les Hovas sont brillamment contenus, bien que très supérieurs en nombre.

Les obus et les feux de salve causent dans leurs rangs de véritables ravages et le convoi peut continuer son chemin, sans être davantage inquiété; mais cinq légionnaires ont été blessés de notre côté. Nous sommes en face des meilleures troupes de l'ennemi, plus solides et tirant mieux que toutes celles engagées jusqu'alors.

La colonne poussa jusque près d'Ambohimanga, la ville sainte, située sur une haute colline et dissimulée au milieu des arbres qui lui font une riche ceinture de feuillage. Ambohimanga renferme les tombeaux sacrés des souverains malgaches. Suivant une ancienne et pieuse tradition, la reine chaque année y fait un pèlerinage ; tous les principaux « honneurs », les femmes du Palais, une imposante escorte militaire accompagnent sa Majesté royale et vont y célébrer avec elle

le culte des ancêtres, le seul, ainsi que nous l'avons déjà dit, qui soit profondément national, à Madagascar.

On nous permettra à ce sujet une rapide digression.

Chaque année, dit le Dr Catat, la reine, observant fidèlement les traditions que lui ont léguées ses prédécesseurs quitte sa capitale pour aller en villégiature dans une des résidences royales de l'Imerne, à Ambohimanga et à Tsinjoarivo. « A ces déplacements annuels [1] s'ajoutent quelquefois, mais à intervalles beaucoup plus éloignés, des voyages lointains dans le Betsileo, sur la côte orientale ou dans toute autre région des provinces soumises, quand les besoins de la politique exigent que le souverain vienne par sa présence raffermir dans leur fidélité des peuplades quelque peu hésitantes. Tandis que Tsinjoarivo a été choisi probablement à cause de la situation pittoresque de ses ombrages et de sa verdure, Ambohimanga est un lieu sacré que les souverains amtimerina sont obligés d'aller visiter chaque année avant le Fandroana, le jour de l'an malgache. Ce village, à 15 kilomètres au nord de Tananarive, est situé sur une colline remarquable par les nombreux arbres qui couvrent ses flancs et au milieu desquels apparaissent, sur le versant septentrional, les maisons et les bâtiments royaux. La petite forêt qui fait tache dans les campagnes environnantes est justement célèbre; ses arbres — fait rare dans l'Imerina — n'ont été ni plantés ni semés, comme le proclament bien haut les chansons populaires. Avec Ambohimanambola, Amparafaravato, autres villages des environs de la capitale, Ambohimanga est la troisième des villes saintes dont l'accès est interdit aux Européens; on y conserve des idoles respectées, dieux tutélaires des rois et du peuple antimerina. Andrianampoinimerina, père de Radama Ier qui a réuni sous un même sceptre les petits États de l'Imerina et fondé le royaume actuel des Antimerina, est enterré à Ambohimanga à côté de Ranavalona I, sa petite-fille, dont l'ombre persiste à éprouver pour les étrangers l'aversion violente qui a caractérisé son long règne. C'est donc sur les tombeaux de ses illustres ancêtres que la reine vient offrir des sacrifices et bénir leur mémoire, avant le commencement de la nouvelle année.

« Les souverains sont accompagnés, dans leurs déplacements à Madagascar, d'une suite nombreuse, qui en certaines circonstances dépasse 20 à 30.000 personnes. Le premier ministre, les grands officiers, les juges et les fonctionnaires du Palais marchent avec la reine, qu'ils ne peuvent jamais abandonner; puis c'est la foule des aides de camp, des officiers subalternes, des chefs de moindre importance; c'est encore une armée nombreuse où toutes les meilleures troupes sont réunies. En même temps, une immense quantité de porteurs sont

1. *Voyage à Madagascar*, par le Dr Louis Catat.

réquisitionnés pour le matériel du cortège royal et de l'armée. Toutes les populations sont appelées pour cette corvée; les hommes portent les tentes, les poteaux, l'ameublement du palais royal ambulant, puis les provisions de bouche de toute nature, les munitions, même les canons et leurs affûts qui ne pourraient suivre autrement. Le cortège est encore grossi par les nombreux marchands qui tâchent d'écouler leurs marchandises à la foule; beaucoup de grands officiers leur font concurrence et leurs nombreux esclaves vont en avant établir sur le chemin des marchés provisoires où ils vendent le riz du maître aux soldats affamés. La marche du cortège royal est réglée suivant un cérémonial déterminé à l'avance. Généralement la multitude de porteurs et les soldats marchent en tête, le souverain vient ensuite avec son escorte et les grands officiers. On a préalablement choisi un emplacement pour établir le *rova* ambulant où doit s'arrêter la reine. Un carré est entouré d'une palissade plantée à la hâte, à l'intérieur se trouvent les tentes royales; cette première enceinte est comprise dans un vaste espace quadrangulaire dessiné par les tentes des soldats et des officiers; enfin tout à fait à l'extérieur les abris des porteurs et des esclaves; quatre allées sont tracées au cordeau dans le camp aux quatre points cardinaux. Des gardes nombreux veillent toute la nuit. Cet aménagement des campements royaux est presque invariable, il doit être terminé pour l'arrivée de la reine. Pendant les étapes qui sont très courtes, les chefs des villages et les habitants des contrées traversées doivent venir saluer le souverain, lui présenter le *hasina* (offrande donnée à la reine pour reconnaître sa souveraineté) et marquer, par des chants et des danses, le bonheur qu'ils éprouvent. Lorsqu'il faut traverser une profonde rivière, on y construit des piles de pierres sèches sur lesquelles on jette de longs madriers recouverts de terre; la reine passe la première sur le pont, puis de l'autre côté de la rivière, assise sur son trône, elle regarde son cortège qui défile pendant de longues heures. On conçoit sans peine le grand concours de peuple que nécessitent ces voyages, aussi sont-ils très appréhendés des habitants des campagnes qu'ils ruinent pour longtemps, soit par les obligations qu'ils leur imposent, soit par les réquisitions multiples qu'ils occasionnent. »

Le général Duchesne pouvait faire occuper Ambohimanga. Quelques officiers de son entourage lui conseillaient de ne pas hésiter et de frapper l'imagination des Hovas par cette occupation.

— La population superstitieuse de Tananarive, disait-on, sera complètement démoralisée, à la nouvelle que les « vasaha » (étrangers) sont entrés dans l'enceinte vénérée et que les ancêtres ne se sont pas levés pour les repousser. Elle sera convaincue que les Français, doués d'une puissance infernale, ne redoutent ni fétiches, ni sorciers. On rappelait à ce sujet la prise de Kairouan en Tunisie, à la



Le capitaine Aubier en reconnaissance.

suite de laquelle tout le pays fut pacifié, et certains ordres donnés, en 1881, par le général Négrier dans le Sud-Oranais, relatifs à la destruction de tombeaux sacrés. Ne pas occuper Ambohimanga, ce serait aux yeux des Malgaches faire preuve de faiblesse et réveiller peut-être en eux quelque courage.

Mais le général Duchesne ne céda pas à ces conseils. La situation de la colonne légère, en effet, n'était comparable ni à celle qui opéra en 1881, en Tunisie, ni à celle du Sud algérien, vers la même époque. Il fut alors nécessaire d'entrer à Kairouan, centre de résistance, et de châtier, dans la province d'Oran des rebelles obéissant aux congrégations musulmanes, afin de faire un exemple; à Madagascar, il s'agissait, avant tout, d'entrer à Tananarive et de s'emparer des principaux personnages du gouvernement.

L'attaque d'Ambohimanga était superflue. Elle pouvait, en outre, avoir pour effet de froisser un peuple que la France ne voulait pas réduire en esclavage et avec lequel traiteraient nos diplomates, après la victoire. Le 28, un officier écrit près d'Ambohimanga :

« Le général en chef consigna l'entrée de la ville à ses troupes et se remit en marche le lendemain.

« La défense faite aux soldats de pénétrer dans la ville sainte fut une mesure aussi sage que politique qui ne contribua pas peu à gagner à notre cause les esprits hésitants dans l'entourage de la reine. »

D'autre part, le général Duchesne ne disposait pas de forces suffisantes pour se permettre le moindre écart. Il n'était que très imparfaitement renseigné sur la position d'Ambohimanga, sur les travaux de défense exécutés par les Hovas aux abords de la ville sainte, sur la garnison qui l'occupait.

Convenait-il de faire un écart, de perdre du temps, d'employer à une attaque inutile des hommes fatigués et des munitions que la prudence ordonnait de ne pas prodiguer? Les hommes portaient les paquets de cartouches réglementaires; les sections de munitions étaient réduites à leur plus simple expression. Les batteries n'avaient à tirer qu'un nombre de coups limité. Le général Duchesne évita donc Ambohimanga.

Les troupes s'installèrent le soir du 28 septembre, au bivouac, à environ trois mille mètres de la ville. Le convoi rejoignit avant la nuit et fut parqué, de façon à n'avoir à redouter aucune surprise. Le camp était bien gardé.

Dans cette nuit du 28 septembre, la position du petit corps français, perdu en Imerne au milieu de masses ennemies et complètement isolé, sans espoir de renfort, fut, du reste, il faut bien l'avouer, assez critique. Nos troupes étaient placées, en quelque sorte, entre deux feux : entre les Hovas de Tananarive et ceux d'Ambohimanga.

Il fallut au général Duchesne une confiance extrême en ses soldats et, en revanche, le plus profond mépris de l'ennemi à combattre pour s'installer ainsi et passer la nuit sous le feu des canons hovas. Si les officiers de Ranavalo, qui savaient exactement où campait l'armée française, avaient eu sous leur ordres quelques bataillons aguerris, l'occasion leur était offerte de détruire peut-être, dans une attaque de nuit, la colonne du général Duchesne.

Beaucoup d'officiers français ne furent pas sans se rendre compte, dans la nuit du 28 au 29 septembre, du péril de la situation. Une des personnes attachées au quartier général écrivait à cette date :

« Nous devions aller bivouaquer vers Imerimandroso; on poussa plus loin pour avoir moins de chemin à faire le lendemain et on arriva

en vue d'Ambohimanga, la ville sainte. S'emparer d'Ambohimanga, comme de Kairouan en Tunisie, comme de Kana au Dahomey, cela paraissait s'imposer et était, du moins, dans l'ordre des choses. En frappant un peuple, il faut le frapper dans ses superstitions et lui montrer que rien ne saurait prévaloir contre le vainqueur. Ne pas prendre Ambohimanga pouvait être considéré par les Malgaches comme une preuve de faiblesse de notre part.

« Et non seulement nous ne prîmes pas Ambohimanga, mais encore nous commîmes l'imprudence d'aller bivouaquer en quelque sorte dévotement à 2.800 mètres, c'est-à-dire à portée de canon de la haute colline où, parmi les arbres, se trouve dissimulée la ville sacrée.

« Qu'Ambohimanga eût des canons et des défenseurs, il n'en faut pas douter. Mais qu'un de ces canons lançât, pendant la nuit, un obus, un seul obus sur notre camp où notre convoi formait un rassemblement des plus compacts, et c'était le désordre le plus incroyable, peut-être une panique dont on ne pouvait mesurer les conséquences.

« Les Hovas se sont tenus cois. Tant mieux. Ils ont espéré ainsi sauver Ambohimanga et ils ne se sont pas trompés. »

Peut-être, en effet, les Hovas avaient-ils fait ce calcul et voulaient-ils, à tout prix, éviter à la ville sainte les horreurs de la bataille et d'un assaut.

M. Ranchot, représentant le ministre des affaires étrangères, accompagnait, on le sait, le général Duchesne, et connaissait bien le pays et les mœurs hovas; il se montrait hostile aux mesures de violence. Le général en chef était d'ailleurs absolument d'accord avec lui sur ce point, et, plus on approchait de Tananarive, plus la lutte devenait vive, plus sévèrement il ordonnait de ménager les habitants et même de respecter, autant que possible, les propriétés.

Nous devons reconnaître que cette sévérité parut excessive à quelques officiers ayant fait campagne en Algérie et au Tonkin, étant donné que nos troupes avaient à subir de cruelles privations. On traversait un pays relativement riche. Pourquoi ne pas laisser le soldat oublier un peu sa misère et pourquoi ne pas tolérer la maraude? Mais le général Duchesne fut, sur ce point, absolument intraitable jusqu'au dernier jour. Il voulut maintenir, surtout dans la colonne légère, une discipline rigoureuse.

Défense absolue était faite de molester les Hovas restés dans les villages que nous traversions. M. Ranchot et le général s'adressaient volontiers aux habitants groupés sur leur passage et faisaient déclarer par l'interprète que les gens paisibles n'avaient rien à craindre des Français. Les Hovas semblaient écouter avec indifférence ces bonnes paroles.

Le général fit proclamer dans les camps que tout soldat, coupable de pillage ou même de simple maraude, serait traduit en cour martiale. Or, nos troupiers comprenaient d'autant moins ces ménagements à l'égard des indigènes qu'ils avaient appris les atrocités commises par ceux-ci ou par des traînards de l'armée hova sur des Français tombés de fatigue, incapables de suivre la colonne et laissés en arrière.

Ces malheureux avaient été massacrés et mutilés, décapités, le ventre ouvert et les entrailles dispersées Pourquoi ne se livrait-on pas à de trop légitimes représailles ?

Mais le général Duchesne, bien qu'il ait beaucoup guerroyé en Afrique, n'est pas de l'école du laissez-faire. Il estime qne le soldat doit toujours rester, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans la main de ses chefs, qu'une armée qui ruine le pays conquis par un pillage déréglé, est vite indisciplinée; il refusa donc de se départir un seul instant de la sévérité, parfois un peu dure, dont il avait fait preuve jusqu'alors.

On ne manqua pas de l'accuser de ne rien comprendre au caractère du soldat français et d'ignorer le moyen de se faire aimer de lui. Le général, nous le répétons, n'est pas de ceux qui recherchent la popularité, pas plus dans l'armée qu'au dehors. Il avait reçu des ordres, il les exécutait; mais, à la veille même de l'effort suprême, alors qu'il n'eût peut-être pas été inutile de parcourir le bivouac, de se montrer aux troupes et de leur parler un langage capable d'exciter l'enthousiasme, le commandant en chef ne renonça pas à l'attitude observée depuis le début de la campagne. Il adressa aux hommes sous ses ordres des instructions précises, sans y ajouter aucune phrase à effet, aucune de ces paroles magiques qui font battre les cœurs et allument les courages. Le général connaissait les officiers et les soldats de la colonne légère, et il les estimait assez pour croire que tous, ainsi que lui, feraient résolument et froidement leur devoir.

D'autre part, le commandant en chef se félicitait de n'avoir cédé à aucun entraînement. La campagne, quelle qu'en dût être l'issue, avait toujours été menée conformément à la volonté du gouvernement, sans coups de tête. L'entreprise même qui allait la terminer par une marche et des combats de la plus extraordinaire audace, avait été non seulement approuvée, mais ordonnée à Paris. De même, le plan de campagne tout entier avait été dressé, avant l'embarquement, par l'état-major général. De point en point, ce plan fut exécuté, bien que souvent les inconvénients de cette conception parfaite, théoriquement et sur le papier, apparussent dans la pratique et sur le terrain.

Grâce à la discipline toujours exactement maintenue dans les rangs de la colonne légère, la guerre en Imerne, malgré les excitations des autorités hovas, obéissant aux ordres du premier ministre Rainilaiarivony, ne prenait pas un caractère national. Sans doute,

des bandes interceptaient nos communications avec l'arrière; mais la majorité de la population, qui, du reste, n'est rien moins que belliqueuse, ne semblait nullement disposée à se soulever.

Cependant, on répandait le bruit que les Français pilleraient et détruiraient Tananarive, que la reine et les principaux Hovas seraient réduits en esclavage, que la population serait livrée à la soldatesque, prête à tous les excès, après six mois de privations et de misères. Ces bruits pouvaient produire, à la dernière heure, en face du péril imminent, le grand mouvement que ni les Kabary solennels, ni les appels enflammés n'avaient encore entraîné à Tananarive. Le général Duchesne ne pouvait considérer comme une quantité négligeable, à la veille de l'action décisive, la population d'une capitale menacée d'un bombardement et d'un assaut, mal armée et encore plus mal exercée, mais sans doute capable d'un effort toujours redoutable pour défendre ses foyers.

Des émissaires envoyés à Tananarive y réchauffèrent à propos le zèle du parti hostile au premier ministre et opposé à la résistance à outrance. Ils rassurèrent les plus effrayés, en déclarant, ce qui du reste était exact, que l'armée française ne détruisait pas les villes ni les villages sur son passage, qu'elle ne molestait jamais les indigènes, qu'elle respecterait Tananarive, enfin qu'elle payait toutes les provisions nécessaires à son entretien. Cette dernière assurance devait produire un excellent effet chez un peuple de marchands, dont quelques-uns se promettaient déjà de faire de bonnes affaires avec les futurs maîtres de la capitale.

— Ne craignez rien, disait-on aux habitants, restez chez vous. Lorsque les Français paraîtront, il ne vous sera fait aucun mal, si vous ne prenez aucune part à la lutte; si, au contraire, vous vous mêlez aux combattants, sachez bien que des châtiments terribles vous menacent. Les Français disposent de moyens de destruction effroyables. Si vous résistez, ils brûleront Tananarive et combien d'entre vous périront sous les ruines de leurs demeures !

La légende des obus à la mélinite était, du reste, parvenue jusqu'à Tananarive et même jusqu'au palais de la reine.

Le 29 septembre au matin, les ordres de marche aux différents corps de troupes de la colonne légère envoyés par le général de Torcy, chef d'état-major, prescrivent à la brigade Metzinger de marcher en tête vers l'Est afin d'occuper les hauteurs au sud d'Ilafy. Le 2ᵉ bataillon du régiment d'Algérie formera l'avant-garde, dont les flancs seront éclairés par la cavalerie. On conserve ce nom un peu prétentieux de « la cavalerie » aux quelques hommes encore valides des chasseurs d'Afrique et aux gendarmes du quartier général, qui ne sont pas employés à la garde des convois.

Le corps expéditionnaire doit prononcer le mouvement tournant

qui inquiète sérieusement, — les rapports parvenus au commandant en chef en font foi, — les officiers hovas. On sait que ces derniers, suivant l'hypothèse la plus simple, avaient concentré toutes leurs forces à l'ouest de Tananarive, de façon à défendre l'accès de la capitale par la route qui vient de Majunga. Ils ne s'imaginaient pas que notre petite armée manœuvrerait autour de la ville et choisirait un autre point d'attaque.

Dans nos camps, la nuit a été calme, aucune alerte. Les troupes ont pu se reposer et prendre le café. Au lever du jour, chacun est sur pied, en d'excellentes dispositions. Encore vingt-quatre heures de patience ou plutôt d'impatience et nous toucherons au but.

Le capitaine Aubier, des chasseurs d'Afrique, prend la direction des reconnaissances de cavalerie, après une sérieuse étude du terrain. Le capitaine est du reste un de nos officiers de cavalerie les plus instruits et les plus distingués et il dirige avec une science, une habileté consommées le service dont il a été chargé. Quant aux hommes de son escadron et aux gendarmes qui les secondent, ce sont tous des soldats dévoués, bons cavaliers, courageux et débrouillards. Ils ont déjà fait leurs preuves depuis la journée de Tsarasaotra. On leur avait dit, au départ, que leur rôle serait nul à Madagascar et que les chevaux ne pourraient pas suivre. Les braves chasseurs s'efforcent d'infliger un démenti à ces fâcheux pronostics. Et d'abord, les chevaux résistent beaucoup mieux que les hommes aux privations, à la fatigue et au climat. Les chasseurs ont réussi à leur faire franchir les passes les plus difficiles par des chemins de mulets, d'étroits défilés au milieu des rochers. Ils s'aventurent hardiment et font leur service d'éclaireurs comme à la manœuvre, dans ce pays inconnu, propice au guet-apens et l'un des plus accidentés qui soient au monde.

Ces courageux et intelligents éclaireurs ne tardent pas à signaler de grands mouvements de troupes hovas. Tandis qu'autour d'Ambohimanga et en avant de nous, dans la direction de l'est, l'ennemi n'apparaît nulle part, des masses considérables évoluent dans la plaine à droite et marchent précipitamment vers Tananarive.

C'est la principale armée hova du camp d'Antriantany, situé au nord-ouest de Tananarive et dont la gauche s'appuie à l'Ikopa, qui, avertie des opérations de la colonne française, abandonne en toute hâte les positions que nous avons tournées sur la route de Majunga et vient occuper celles plus rapprochées de la capitale au nord et à l'est.

Pendant ce temps, notre avant-garde de tirailleurs algériens a commencé son mouvement. La compagnie de tête est sous les ordres du capitaine Vigarozy, l'extrême pointe est commandée par un jeune sous-lieutenant, M. Zaigue.

Les prescriptions du service en campagne sont rigoureusement

observées, mais rien ne fait prévoir la rencontre imminente de l'ennemi. Les villages traversés sont calmes. La plupart des habitants ne les ont même pas abandonnés. Nous laissons maintenant la parole à l'un des officiers d'avant-garde auquel nous devons le récit suivant, inédit :

« Le 28, le mouvement offensif est repris. Toute la journée, escarmouches en tête, sur les flancs de la colonne et en queue. L'ennemi nous environne et nous harcèle. Il a tenté de surprendre le convoi gardé par la légion étrangère et il a été repoussé vigoureusement; mais cinq des nôtres et un convoyeur kabyle sont blessés.

« Le soir, nous campions devant la ville sainte d'Ambohimanga, le Saint-Denis malgache, où sont inhumés tous les rois et reines du pays.

« Le lendemain 29, le 2e bataillon du régiment d'Algérie est d'avant-garde. La compagnie du capitaine Vigarozy est en tête; le sous-lieutenant Zaigue, un tout jeune officier, commande l'extrême pointe. Vers sept heures du matin, une grêle de balles siffle tout à coup dans les rangs de ce détachement. Le capitaine Pradal, puis le lieutenant-colonel Lemonnet, la compagnie Castel, accourent et engagent le feu.

« Les Malgaches étaient bien embusqués derrière les rives de la Mamba, pour en défendre le passage. Ils avaient eu l'art de s'abriter de façon à ne pas être aperçus et à surprendre par une brusque fusillade la colonne française, lorsqu'elle déboucherait, en terrain découvert, du village de Sabotsy.

« Le combat, sur ce point, fut des plus sérieux, mais ne dura guère plus d'un quart d'heure. Les balles pleuvaient, les obus éclataient dans nos rangs; ils firent plusieurs victimes : 3 tirailleurs et le sous-lieutenant Zaigue. Cet officier, très vaillant au feu, tomba la joue et l'oreille traversées.

« Les Hovas s'enfuirent et le cours d'eau fut franchi. Le bataillon campa vers 2 h. 1/2 à Ambohidiaraha, sous les manguiers verts, au milieu des champs de patates entourés d'ananas.

« Nous apercevions au loin, Tananarive et ses monuments, le terme du voyage !

« Nuit calme. Chacun sait que le lendemain, la colonne légère aura un dernier et rude coup de collier à donner, car il faut en finir à tout prix.

« Nous serons les maîtres de la capitale malgache, ou nous serons tous égorgés, massacrés par les Hovas.

« Nous étions décidés à vendre chèrement notre vie. »

Cette journée du 29 fut marquée par de nombreux incidents et escarmouches, tels que ceux qui avaient inquiété, assez peu sérieusement, du reste, la marche de l'avant-garde.

Les Hovas tirèrent le canon sur nos colonnes du haut de la colline

d'Analamahitsy, où ils avaient installé une batterie; mais ces attaques sans importance et molles ne retardèrent pas le mouvement des troupes du général Duchesne.

Celles-ci, au contraire, ne manifestent que plus d'ardeur.

Bientôt, les canons ennemis se taisent et, avec méthode, sans précipitation inutile, les colonnes atteignent, dans l'après-midi, les points qu'elles devaient occuper pour y passer la nuit, en attendant la bataille du lendemain.

Le 29, de part et d'autre, les combattants prennent leurs dispositions, personne ne veut s'engager à fond.

Les Hovas se groupent et manœuvrent de façon à faire front, le 30 au matin, à l'attaque générale des Français.

Cependant, jusqu'au soir, la fusillade continue. La brigade du général Voyron est assaillie, pendant la marche, par des détachements ennemis qui tiraillent et nous blessent quelques hommes. On leur riposte à peine. Ces groupes devenant plus pressants, 2 compagnies malgaches et 2 compagnies du 13e d'infanterie de marine sont déployées et arrêtent l'ennemi. Quelques obus achèvent de le décider à la retraite.

Grâce à ces mouvements, le terrain fut déblayé avant la nuit dans un rayon de 4 à 5 kilomètres autour des lignes françaises.

Cependant, une nouvelle assez grave parvenait au quartier général dans la soirée. On apprenait, d'après renseignements sûrs, que des corps hovas importants par leur nombre et comprenant sans doute les troupes qui devaient opérer sur notre droite, en cas d'attaque directe de Tananarive par la route de Majunga, s'étaient portés vers Ambohimanga, qu'ils avaient occupé les hauteurs de la ville sacrée et renforcé sa garnison, et qu'ils s'étaient ainsi établis sur les derrières de notre armée, prêts à contrarier, le lendemain, notre action et à nous couper la retraite en cas d'échec.

Le général Duchesne ne se laisse cependant pas émouvoir par cette nouvelle; il fait reconnaître, avant la soirée, toutes les positions que nous aurons à occuper ou à prendre d'assaut et donne ses instructions en vue de la journée du lendemain.

Les grand'gardes sont placées. Le convoi a rejoint. Les troupes reçoivent des vivres et des munitions, et, l'heure du repos venue, après le repas du soir, officiers et soldats s'étendent et dorment sous la tente.

L'armée est entièrement réunie au sud d'Ilafy. Le général Metzinger et le général Voyron vont enfin conférer au quartier général où sont étalées toutes les cartes des environs de Tananarive et où le commandant en chef a sous les yeux tous les renseignements et notes de la dernière heure.

A 6 h. 1/2 du soir, les chefs de corps reçoivent des ordres sur les dispositions à prendre le lendemain, dès la première heure.



L'arrière-garde de la colonne légère. — 200ᵉ de ligne.

Recommandation particulière est faite à l'artillerie de ne pas gaspiller ses munitions et de ne riposter que sobrement à celle des Hovas abondamment pourvue. De notre côté, le nombre des coups à tirer par pièce est compté.

Qu'adviendrait-il en cas de résistance obstinée des Hovas? mieux vaut ne pas songer à cette hypothèse invraisemblable. Elle s'impose, cependant, à quelques esprits doués de moins d'enthousiasme que de sens critique.

« Je repassai en moi-même, écrit un de ceux qui bivouaquaient la nuit du 29 au 30 septembre sous les murs de Tananarive, les divers événements de cette rude campagne à laquelle j'avais assisté en spectateur et je ne pouvais me défendre, lorsque je rapprochais ces événe-

ments de leurs causes et de leurs résultats, de penser que nous avions eu décidément bien du bonheur et que la fortune, parfois si cruelle pour nous, nous a cette fois traités en enfants gâtés.

« Débarquer à 600 kilomètres de l'objectif pour donner à la fièvre et à la malaria le temps de nous décimer, faire des routes, jeter des ponts, traverser, au prix des plus gigantesques efforts, un pays désert et empesté, au milieu de populations hostiles, s'exposer à chaque heure à voir la ligne de retraite coupée à la suite de quelque audacieuse entreprise de l'ennemi sur nos derrières, et arriver enfin devant l'objectif avec une poignée d'hommes à bout d'haleine.

« Voilà ce qu'on a osé faire !

« N'était-ce pas braver la fortune, et n'ai-je pas raison d'affirmer qu'elle nous a traités en enfants gâtés, alors qu'on pouvait, en débarquant à Tamatave, lancer sur la capitale une colonne de 10,000 hommes qui, en moins de quinze jours, serait arrivée à peu près intacte sous ses murs?

« On frémit à la pensée des conséquences qu'aurait eues un échec devant Andriba, et surtout devant Tananarive.

« Voyez-vous cette colonne légère de 1,500 hommes, obligée, après un échec, de se replier sur Majunga, avec un peuple entier à ses trousses, sans vivres ni convois, dans un pays dépourvu de toutes ressources? Voyez-vous les postes échelonnés sur cet immense ruban de 500 kilomètres tomber au pouvoir de l'ennemi, les convois pillés ou brûlés, les blessés achevés, les malades massacrés, et, finalement, le corps expéditionnaire tout entier jeté à la mer?

« Et qu'on n'aille pas me dire que je noircis le tableau à plaisir. Interrogez tous ceux qui ont suivi les événements depuis la première heure, ils vous diront tous que, si nous avions eu affaire avec un peuple moins lâche et mieux organisé que le peuple hova, il y avait 80 chances sur 100 pour que cette marche à jamais mémorable de Majunga à Tananarive aboutit à cette catastrophe. »

Le soldat heureusement n'était pas inquiété par d'aussi graves pensées. Il avait trop appris, en vingt combats, à mépriser les Hovas pour douter du résultat final.

Dans les escouades, on se préoccupait surtout des logements que l'on occuperait le lendemain soir au milieu de cette grande ville, aux milliers de maisons s'élevant à flanc de montagne, entourée de ravins et au sommet de laquelle s'élevaient des temples et des palais.

— C'est la dernière nuit sous la tente, disait-on, demain verra la fin de nos misères.

Aux grand'gardes, les sentinelles et petits postes se tiennent sur le qui-vive, les yeux fixés vers la ville, l'oreille tendue, écoutant les bruits lointains qui viennent des camps hovas. On entend les coups de pioche des travailleurs creusant des tranchées, construisant des batteries et

parfois même dans la soirée les cris de la foule. Que se passe-t-il là-bas? La capitale est-elle donc en révolution? Va-t-on imposer la paix au Gouvernement, ou bien, de tous côtés, élève-t-on des barricades pour résister à l'assaut?

De temps à autre, quelques détonations éclatent, mais sans causer de sérieuse alarme, nos troupiers sont aguerris. Dans les différents régiments, les chefs de corps ont fait dresser l'état des effectifs d'hommes valides qui pourront entrer en ligne. La colonne expéditionnaire, déjà si faible par le nombre, au départ d'Andriba est encore réduite.

Dans la brigade Metzinger, deux bataillons, ceux des tirailleurs algériens, ont seuls un effectif imposant. Les compagnies sont de plus de cent hommes. La plupart des officiers ont pu suivre jusqu'au bout. Un certain nombre de tirailleurs, malades dans les premières semaines qui suivirent le débarquement à Majunga, ont pu rejoindre. Depuis Andriba, les deux bataillons n'ont laissé en route que peu d'hommes, recueillis par les ambulances ou par le convoi.

Le bataillon de la légion étrangère est plus éprouvé. La fièvre a fait dans ses rangs beaucoup de victimes; il ne compte guère que trois cents combattants, mais soldats vaillants et expérimentés, vieux routiers d'Algérie, du Tonkin et du Dahomey. On peut compter sur eux pour le dernier effort; mais ils ne supportent pas le climat aussi vigoureusement que les Algériens.

Le malheureux 200e est représenté, on le sait, par son 3me bataillon. Le colonel Bizot et le commandant Pasquier de Franclieu ont choisi les hommes les plus valides pour les entraîner à la suite de la colonne légère. Ils sollicitent du général en chef l'honneur de combattre au premier rang et de porter au feu le drapeau solennellement reçu à Sathonay. Ce bataillon n'est plus représenté que par 250 hommes environ, parmi lesquels des malades résistant avec la dernière énergie. Le corps d'officiers veille avec un beau dévouement à maintenir le moral de ces débris d'un régiment si brillant au départ.

On sait que le 200me n'a pas encore été sérieusement engagé. Le 26 septembre, il est resté en réserve toute la journée et n'a rejoint sur le champ de bataille qu'après la mise en déroute de l'ennemi. Il n'a eu qu'à tirailler, les jours suivants, pendant la marche vers l'Est. Le 29, réuni autour du drapeau, le bataillon a reçu de ses chefs l'assurance qu'il marcherait en première ligne, le lendemain, à l'assaut de Tananarive.

L'artillerie de montagne du 38e régiment est réduite à quelques hommes, mais chacun de ces hommes a conscience qu'il vaut dix artilleurs hovas.

Dans la brigade Voyron, le 13me régiment d'infanterie de marine, réduit à deux bataillons, a perdu lui aussi un certain nombre des

siens, depuis le départ d'Andriba. Ils sont tombés sur la route, épuisés, la volonté brisée, incapables d'aller au delà. Quelques-uns se sont étendus derrière un rocher ou dans la brousse, et refusant même de se laisser secourir, ont attendu la mort. Les Hovas les ont égorgés.

Le 13e d'infanterie de marine alignera encore, à l'heure de l'assaut, environ 600 hommes d'élite.

Le régiment colonial, 2me de la brigade Metzinger, avec ses deux bataillons de Haoussas et de tirailleurs malgaches, est l'un des plus résistants. Les noirs qui le composent n'ont que peu souffert de la fièvre et de la fatigue. Ils font les étapes, pieds nus, très disciplinés, après quelques semaines de campagne et de sérieux exemples. Ils suivent leurs officiers partout où il plaît à ceux-ci de les conduire.

L'artillerie de marine, de même que l'artillerie de terre a beaucoup souffert; elle aura cependant elle aussi, bien que réduite à un personnel à peine suffisant pour le service, à jouer un rôle considérable, on pourrait même dire décisif, dans la journée du 30.

Le génie se compose de 80 hommes à peine. Les 1200 envoyés à Madagascar sont presque tous dans les ambulances, dans les petits postes des étapes ou morts. Leur mission sera de préparer, s'il y a lieu, la voie aux colonnes d'assaut, à travers les quartiers de Tananarive, à coups de dynamite.

La cavalerie éclairera l'armée sur les flancs et en arrière du côté d'Ambohimanga. Elle escortera le quartier général.

Quant aux services auxiliaires de la colonne légère, ils n'ont pas moins bien mérité de la patrie qne les combattants dans cette marche héroïque.

Ils comprennent les hommes de la section d'administration et l'intendance, les médecins et infirmiers, enfin le train des équipages et les convoyeurs. Tous sont armés, ils ont eu plusieurs fois à faire le coup de feu, car les Hovas ne connaissent pas la convention de Genève. Ils ont massacré nos blessés et nos malades, tandis que nous soignons les leurs ; mais médecins et infirmiers ainsi qu'officiers d'administration doivent toujours être prêts à se défendre les armes à la main comme leurs camarades combattants.

Les ambulances ont reçu beaucoup de malades et quelques blessés, depuis la formation de la colonne volante. Elles ont réussi à en évacuer plusieurs sur l'arrière ; mais, à la date du 30, il ne faut plus songer à former de nouveaux convois d'évacuation. Toutes les routes nous sont fermées. Les malheureux qui s'éloigneraient de la colonne expéditionnaire n'auraient aucune chance d'arriver vivants à Andriba. Les bandits hovas ne font pas de quartier. On ne pouvait donc pas davantage laisser dans les villages les éclopés, tous ceux qui étaient incapables de suivre. L'ambulance devait leur donner abri, et cependant ses ressources s'épuisaient. Elle n'avait d'autre espérance que

de se ravitailler le lendemain soir à Tananarive, dans les hôpitaux et chez les pharmaciens ou apothicaires très nombreux de la capitale malgache.

Les convoyeurs, parmi lesquels, on le sait déjà, beaucoup d'anciens soldats, tirailleurs algériens ou sénégalais, sont armés, ils combattront eux aussi bravement, s'il le faut. Le général en chef peut leur laisser, en toute sécurité, la garde des bagages, provisions et munitions de réserve.

Les vivres ont été distribués aux troupes le soir du 29, très maigres et avec parcimonie. Quelques ordinaires s'enrichissent bien de volailles, de moutons ou de porcs réquisitionnés dans les villages ; mais le rata des escouades n'a rien de plantureux. Cependant, les feux se sont allumés ; personne ne combattra, le ventre creux ; les hommes se muniront, le lendemain de grand matin, avant de se mettre en marche, de pain de guerre et des débris du repas de la veille, car il ne faut pas compter faire la soupe dans la journée.

Les officiers de chaque bataillon se sont réunis dans la soirée. On a beaucoup discuté sur le résultat probable de la journée du 30. Dans chaque groupe, les cartes ont été étalées ; mais la plupart de ces cartes, même les meilleures, sont incomplètes. Un grand nombre de villages, de petits cours d'eau, d'accidents de terrain importants n'y figurent pas.

Les guides imprimés ne sont guère plus riches en renseignements précis. Qu'importe, du reste? Chaque officier a appris, depuis plusieurs jours déjà, à connaître le terrain proche de Tananarive.

Dans la soirée, les principaux chefs de corps reçurent un plan de la ville, avec un supplément d'explications en prévision d'une résistance désespérée et d'un assaut. Le chemin conduisant au centre de la capitale et au palais de la reine, est indiqué ; de même ont été soulignés les principaux points sur lesquels se concentrera vraisemblablement la défense.

A peu de distance des campements, s'élevaient des maisons hovas ; de petits postes français les reconnurent. Aucune de ces cases n'était habitée. Leurs hôtes avaient eu soin de déguerpir et de rentrer à Tananarive Quant aux soldats de Ranavalo, ils ne s'éloignaient pas de leurs lignes.

Le principal sujet de conversation était cet assaut du lendemain, cet assaut d'une ville de cent mille âmes. On rappelait quelques-unes des attaques les plus célèbres de nos guerres modernes, Constantine, Zaatcha, Sfax, le débloquement de Tuyen-Quan, enfin la guerre des rues à Paris même en 1871. Le corps expéditionnaire comptait un certain nombre d'officiers ayant pris part à ces combats.

Pour mener les troupes en avant, les chefs de corps ne disposaient plus que de quelques tambours et clairons, capables de battre ou de

sonner la charge, le vieux refrain célèbre des campagnes d'Afrique et de Crimée:

> Il y a la goutte à boire là haut !
> Il y a la goutte à boire !

Là haut, c'était le palais de Ranavalo. Aucune musique ni fanfare n'accompagnerait les sonneries enragées. Instruments et musiciens, en effet, ne dépassèrent pas Andriba.

Le 200e avait laissé à Suberbieville, la musique organisée par le colonel Gillon, pour distraire le soldat au bivouac et jouer la marche du régiment à l'entrée dans Tananarive.

Les turcos seuls avaient conservé leur nouba arabe, qui bientôt ferait concurrence dans la capitale malgache, aux musiciens ordinaires de Sa Majesté Ranavalo.

Vers minuit, le silence le plus absolu régnait au camp français, le calme de la veillée des armes.

CHAPITRE III

Tananarive avant l'attaque.

Impressions à Tananarive. — Les paroles et les actes. — Soldats hovas accusés de lâcheté. — Ramasombazaha. — La reine. — Ses craintes. — Désaccord avec le premier ministre. — Conversation avec un Français. — Le prestige royal à Tananarive. — Surveillance autour du palais. — Projets de fuite de Ranavalo. — Pourquoi ces projets n'aboutissent pas. — Un conseil privé. — Kabary du 23 septembre. — Discours de Ranavalo. — La population de Tananarive. — Emeute. — Les étrangers menacés. — Amis de la France dans l'entourage royal. — Le retour du major Graves. — Les 26, 27, 28, et 29 septembre. — Notes d'un Dr norvégien. — La veillée des armes.

Lorsque les troupes françaises parurent, en vue de Tananarive, l'arrogance de ceux qui ne cessaient de répéter, depuis le début de la guerre, que l'ennemi ne parviendrait jamais jusqu'à la capitale tomba subitement. On s'était d'abord imaginé que les menaces du gouvernement de la République seraient vaines comme les précédentes, formulées avec apparat de 1886 à 1893 et jamais suivies d'effet. L'ultimatum de notre Gouvernement, le vote des Chambres, enfin la formation d'un corps expéditionnaire de 15.000 hommes causèrent une première et vive surprise.

Cependant, on espérait encore qu'il s'agissait d'une simple démonstration et que tout s'arrangerait.

Aussi les manifestations, les provocations même se succédaient.

elles à Tananarive. Les Français reculeront, faisait annoncer le premier ministre, devant une telle entreprise. Ils ne s'aventureront pas dans un pays sans routes et qu'ils ne connaissent guère; ils ont bien d'autres préoccupations en Europe.

Dans les Kabary de plus en plus nombreux, les orateurs officiels annonçaient que la population de Tananarive pouvait dormir tranquille et que la brave armée hova saurait la protéger contre l'invasion.

Mais on apprit que le corps expéditionnaire se réunissait et qu'il s'embarquerait de façon à prendre terre à Madagascar aux premiers jours de la meilleure saison. Puis, brusquement Tamatave fut bombardé et occupé; la garnison de Diego-Suarez menaça Ambohimarina; enfin des troupes françaises débarquèrent à Majunga. Les hostilités commençaient.

Les ministres et autres « honneurs » affectaient pourtant de croire encore et persuadaient à la reine Ranavalo que notre Gouvernement s'en tiendrait là comme en 1885 et qu'il se contenterait de prendre possession de quelques points de la côte, en attendant le rétablissement de la paix.

Mais, nouvelle déception, le courrier d'Angleterre annonça à Tananarive l'embarquement du corps expéditionnaire. Cette fois, plus de doute. La guerre sérieuse allait commencer. La France engageait des troupes en nombre suffisant pour une action décisive. Le premier ministre, plus résolu que jamais à tromper le peuple et à imposer silence aux timorés, aux partisans de la paix, aux amis des Français, laissa entendre que la situation était des plus graves en Europe et que de terribles conflits se préparaient contre notre pays.

La colonie anglaise, on le sait, se prêta, non sans complaisance, à ces manœuvres. Quelques-uns de ses membres les plus influents affirmaient volontiers que l'Angleterre ne laisserait pas écraser ses amis de Madagascar et qu'elle interviendrait en leur faveur. Et, du reste, comment les Malgaches crédules auraient-ils pu mettre en doute de telles assurances? Ils ne connaissent pas ou du moins ils connaissent mal la politique anglaise et ses duplicités. Ils prenaient donc au sérieux les promesses, les encouragements, les excitations venant de Londres, les articles hostiles à la France du *Times* et d'autres journaux, reproduits par le *Madagascar News*, organe officieux.

Les missionnaires anglicans, d'autre part, s'empressaient de calmer les inquiétudes de leurs ouailles et de leur persuader que l'Angleterre, la plus grande puissance du monde, ne permettrait pas un attentat contre sa sœur et alliée, la grande île malgache.

Des instructeurs anglais avaient reçu mission de tranformer les Hovas en vrais soldats, en attendant les secours que S. M. la reine Victoria ne manquerait pas d'envoyer à S. M. Ranavalo.

Un jour même, se répandit, comme une traînée de poudre, la nou-

velle que la guerre venait d'éclater en Europe et que la rupture était définitive entre la France et l'Angleterre. Il n'en fallut pas davantage pour exciter des transports d'enthousiasme à Tananarive. Mais la déception fut aussi cruelle que prompte. Il fallut bien alors se rendre à l'évidence. Non seulement en effet, l'Angleterre ne bougeait pas et se gardait bien d'intervenir, mais les journaux de Londres commençaient à traiter sans la moindre considération leurs amis malgaches; ils les montraient avilis, dégénérés, sans énergie, sans armée, incapables de résistance sérieuse.

La réaction fut immédiate. Dès lors, le Gouvernement et la population se défièrent de tous les Européens sans distinction et apprirent à connaître l'Angleterre. Les officiers ou aventuriers anglais qui avaient pris du service dans l'armée hova, n'inspirèrent plus aucune confiance, devinrent impopulaires et durent quitter Tananarive et même bientôt Madagascar.

Les événements se précipitaient. Le général Duchesne et ses troupes venaient de débarquer dans l'île. Une ville flottante de navires de guerre, de transports, de canonnières était embossée devant Majunga. Les hommes, les chevaux, les canons, les équipages se pressaient autour de la ville, annonçant l'invasion du pays.

Les Hovas ne rencontreraient pas en face d'eux de misérables Fahavolos, des bandits prêts à prendre la fuite. Ils auraient à combattre une des meilleures, une des mieux organisées, une des plus réputées, une des plus puissantes armées du monde.

Le premier ministre refusa cependant de céder; il proclama alors que les Français se repentiraient cruellement de leur audace et qu'ils ne dépasseraient jamais la zone des régions marécageuses et empestées, où la fièvre les décimerait et les exterminerait.

On écouta encore au palais de la Reine et dans la capitale ces paroles de confiance obstinée et on attendit.

Les premiers mouvements de notre corps expéditionnaire furent lents, et bientôt ses souffrances furent telles, les pertes qu'il éprouva si considérables qu'il sembla que la prédiction du ministre Rainilaiarivony fût sur le point de se réaliser.

Mais, les Français, tout en laissant derrière eux une longue traînée de cadavres, avançaient toujours lentement et sûrement. Ils dépassèrent Marovoay, puis Mévatane et Suberbieville. Déjà, ils atteignaient les hauts plateaux; quelques étapes à peine les séparaient de Tananarive; l'effort, disait et faisait dire alors le gouvernement malgache, a épuisé les envahisseurs. Ils ne franchiront jamais la ceinture de montagnes qui protègent l'Imerne. Là, gardant d'infranchissables défilés, les attendent nos meilleurs soldats, ceux de la garde de la la Reine.

On attendait donc à Tananarive la grande nouvelle d'une défaite



Au bivouac devant Tananarive.

des Français. Cette nouvelle se répandit un jour. L'armée du général Duchesne avait été surprise et mise en déroute à Tsarasaotra. Dans quelques jours seraient amenés captifs, attachés par de fortes cordes — l'armée hova en avait, on le sait, dans ses bagages une provision à ce destinée — ces terribles Français vaincus et qui viendraient se traîner suppliants aux pieds de la reine Ranavalo.

Mais ces nouvelles de victoire furent démenties comme les précédentes, et l'armée française avançait toujours. Elle atteignit Andriba. Bientôt les habitants de Tananarive, comprenant que leurs gouvernants avaient toujours menti, virent affluer dans la capitale et dans sa banlieue les soldats vaincus et démoralisés qui devaient mettre les Français à la raison.

Les travaux de défense furent poussés toujours plus activement aux environs de Tananarive et autour même de la ville. La population reçut des armes. La ville était en danger.

Mais, objectaient encore les optimistes officiels, restés maîtres du palais et du gouvernement, les Français qui parviendront jusqu'à Tananarive ne seront plus qu'une poignée d'éclopés, et nous les écraserons.

Les chefs s'efforçaient donc de surexciter la population et de la décider à résister à outrance, à défendre ses foyers, les tombeaux des ancêtres et le palais de la Reine. On répandait le bruit que les Français avaient formé une armée de mercenaires, de barbares et de sauvages africains qui se livreraient à tous les excès et qu'il n'y avait pas d'entente possible avec eux.

Quelle était alors la situation de l'armée hova, battant sans cesse en retraite depuis plusieurs mois? Elle avait perdu un grand nombre d'hommes, mais aussi elle avait reçu en échange un plus grand nombre de recrues. Ni les armes ni les munitions ne faisaient défaut; mais la guerre n'avait donné à ces bandes plus ou moins organisées ni l'esprit militaire, ni la discipline, ni même le courage.

Rappelons à ce sujet quelques observations intéressantes d'un Français qui connaît bien le peuple hova, le père Piolet :

« Non, écrit-il, le Hova n'est pas brave, il est, au contraire, le plus lâche de tous les peuples de l'île, plus lâche en particulier que le Sakalave, le Bara ou le Betsileo. Cela, j'en suis convaincu et c'est le témoignage de ceux qui les ont étudiés de près et ont vécu avec eux, surtout sur les frontières, dans le voisinage des Sakalaves et des « Fahavalos » ; c'est en particulier le témoignage de M. Besson, vice-résident de Fianarantsoa, qui les a vus à l'œuvre et les a accompagnés, sinon conduits, dans leurs expéditions contre les brigands.

« En 1891, nous étions quelques Français, sous la varangue du palais de la Reine, au grand jour de la fête du Bain, à regarder défiler les bataillons hovas. Ils étaient moins déguenillés que de coutume, et marchaient en assez bon ordre, mais les pieds nus.

« Vous devriez bien leur donner des souliers », dit mon voisin au commandant de l'escorte française, le capitaine, aujourd'hui commandant Drude.

« Oh ! des souliers, on le pourrait, répondit ce dernier; mais ce « qu'on ne pourra jamais leur donner, c'est du courage ! »

« Voilà la vérité.

« Le 26 août 1885, le colonel Pennequin avec 120 hommes, dont 70 Sakalaves se précipite vers Tongoa à la poursuite d'un corps hova de 1.000 hommes conduit par l'Anglais Shervington, et muni d'une pièce d'artillerie. Les dispositions de l'ennemi étaient bien prises : « Il « s'était jeté sur le flanc de la route et il avait pris position sur des

« hauteurs qui la dominaient... Les Hovas s'étaient déployés, face à « la route, formant des lignes de feux étagés. » Par un mouvement fort habile, Pennequin, faisant occuper un mamelon voisin par 20 de ses hommes, les attira à sa poursuite en simulant une retraite. Puis « il fait coucher tout son monde et observer le plus grand silence... Les « tambours battaient furieusement; on entendait nettement les paroles; « ils cherchaient; une bande vint se heurter sur la face du carré à « cheval sur la crête; une décharge à bout portant l'arrêta net; à « gau he, face au ravin, une seconde bande arriva à quelques mètres du « carré et reçut notre feu à bout portant. Ils se rallièrent dans le fond; « de nouveaux assaillants essayèrent encore quelques assauts. Cha« cune de leurs attaques fut repoussée. Je faisais faire une ou deux « décharges, puis observer le silence. Il fallait ménager les munitions. « On entendit une dernière fois leurs cris, et la masse des assaillants « s'enfuit comme un troupeau de bœufs. »

« Quelques irréguliers lancés à leur poursuite rapportèrent le lendemain 58 têtes et un assez gros butin.

« Je pourrais rapporter bien d'autres faits, s'il en était besoin. Tous les hommes, par exemple, d'un village du nord de l'Imerina s'enfuyant par deux fois devant un Sakalave blessé, et un an après, n'osant pas encore aller à la forêt où le malheureux était mort de misère.

« Une autre fois, la garnison tout entière d'une ville frontière, traînant après elle un canon qu'on vient de lui envoyer de la capitale, sort au-devant des Fahavalos; mais au premier coup de fusil qu'osent tirer les brigands, sans riposter, elle s'enfuit épouvantée, toute fière d'avoir caché son canon dans un silo de riz.

« Les Hovas donc ne sont pas réellement à craindre; et, je n'hésite pas à le dire pour conclure, et je voudrais être cru de tous ceux qui auront à conduire nos soldats. Supposez deux régiments de nos marsouins ou de nos tirailleurs, arrivés en face de Tananarive, avec trois ou quatre batteries de campagne, toutes les forces hovas réunies ne leur résisteront pas. »

L'évènement allait prouver que le P. Piolet, qui écrivait ces lignes en 1894, ne se trompait pas; le corps français, parvenu devant Tananarive, ne pouvait même mettre en ligne qu'un effectif à peine égal à celui d'un régiment sur le pied de guerre devant Tananarive et il avait affaire à des milliers d'hommes, dont une partie assez bien exercés.

Les chefs hovas avaient, du reste, signifié à leurs soldats les ordres les plus sévères, avec menace de terribles peines.

— Quand l'ennemi est proche, disaient-ils, on établit des sentinelles jour et nuit, et lorsque le moment est arrivé de l'action, l'armée se partage en deux moitiés, l'une pour combattre et l'autre pour garder le camp. Les officiers se tiennent à l'arrière et lancent leurs

hommes à l'avant, prêts à tuer quiconque reculerait. Ceux qui déserteraient en ce moment doivent être brûlés vifs, d'où le proverbe : « Mieux vaut avancer pour mourir, que de reculer pour être brûlé ». En fait, on recule beaucoup et l'on est rarement brûlé : on en cite, dit le P. Piolet deux ou trois exemples seulement, sous Radama Ier et Ranavalona Ire. On m'a même raconté qu'une fois pendant la dernière guerre, les chefs, non contents de se mettre derrière leurs soldats, voulurent placer tout à l'avant leurs esclaves et leurs porteurs. Mais ceux-ci se mutinèrent et l'on n'insista pas.

Aucune des menaces de supplice n'avait été mise à exécution. Les chefs vaincus étaient donc rentrés à Tananarive, à l'exception de quelques-uns, ayant pris la fuite vers le Nord.

Ramasombazaha lui-même, le peu brillant général, le franc fileur de Marovoay, n'avait pas été sérieusement inquiété. Un journaliste qui l'interwiewa à la fin de la campagne raconte ainsi son entrevue avec ce foudre de guerre :

« L'ancien chef hova est un homme de cinquante-cinq ans, de taille un peu au-dessus de la moyenne, mince, le teint bistré, mais pas noir. Il porte la moustache et les favoris grisonnants. L'œil est très petit, intelligent.

« Mon visiteur est correctement vêtu d'un complet de fine toile blanche, sur lequel est jeté le lamba blanc national. Il est chaussé de souliers de toile et coiffé d'un chapeau de paille. Ramasombazaha parle bas, avec assez de facilité, et, la glace rompue, répond nettement à mes questions.

« — Pourriez-vous me dire, ai-je demandé, comment vous avez si peu résisté à Mavetanana, où vous occupiez une position formidable? Cela a beaucoup surpris les Français.

« — Je n'avais, à Mavetanana, que cent cinquante hommes et je ne pouvais pas tenir contre votre artillerie. Mes autres troupes, qui avaient été employées à défendre le gué d'Anynrahibé et Marololo, ont été coupées d'avec moi par votre mouvement tournant très rapide autour de la place. De plus, nous n'avions pas songé que vos pièces pourraient battre les nôtres, en prenant position sur les crêtes de l'Est.

« — Qu'êtes-vous devenu, après Mavetanana (Mevatane) ?

« Ramasombazaha répond franchement qu'il a perdu la tête. Il avait déjà dû laisser prendre Marovoay. Des courriers lui avaient apporté l'ordre, plus facile à donner qu'à exécuter, de tenir quand même à Mavetanana ; il battit en retraite vers Tsarasaotra et Beritsoka, où il trouva les troupes de Rainianzala, sous les ordres de qui il se trouva dès lors placé. Ce général, fraîchement arrivé de Tananarive, lui fit de durs reproches et affecta un dédain profond pour les Français. Aussi, lorsqu'au combat de Beritsoka, Ramasombazaha lui montra nos troupes, avançant avec calme sous le feu des

Hovas, et lui dit : « Mais tenez, voyez donc ces gens-là, rien ne les arrête ! » Rainianzala répliqua avec mépris : « Eh bien ! laissons-les approcher ! » Mais, conclut mon visiteur, deux heures après, nous étions battus et notre camp était pris.

« — Ignorez-vous, demandai-je, qu'en Europe le bruit a couru que vous aviez été brûlé vif ?

« — J'ai su cela ; il a été, en effet, souvent question de me faire arrêter. C'est la reine qui s'y est opposée. « Ramasombazaha, a-t elle dit, a été battu, mais est-ce que les autres sont plus heureux que lui ? Les Français sont les plus forts [1]. »

La reine commençait donc à perdre confiance.

Nous avons déjà dit en quelle ignorance elle était systématiquement tenue des principaux évènements politiques par son époux, le premier ministre, jaloux de conserver sans partage, la haute direction des affaires malgaches.

Plusieurs fois, des Français avaient tenté de l'approcher et de l'éclairer sur la situation ; mais son entourage avait toujours mis obstacle à ses démarches.

On ne craignait rien tant, en effet, à la cour malgache qu'une tentative d'émancipation de Ranavalo, soupçonnée d'avoir, en plusieurs circonstances, manifesté de la sympathie pour la France et pour les Français.

La reine ne redoutait peut-être pas, autant que les fonctionnaires amis de son époux le prétendaient, une victoire des Français. Leur triomphe, en effet, ne l'affranchirait-il pas d'une véritable servitude ?

Ranavalo n'a jamais eu d'affection pour son époux.

Sa haute situation ne lui permet même pas, en vertu de traditions barbares, d'avoir une famille, ni des enfants à son foyer. On racontait cependant à Tananarive qu'elle avait été plusieurs fois grosse ; mais que les héritiers de Sa Majesté étaient, par ordre de Rainilaiarivony supprimés, dès leur naissance.

Un Français, M. Marius Cazeneuve, un des rares Européens qui furent admis à la cour, dans l'intimité royale, a raconté qu'il reçut plusieurs fois les confidences de Ranavalo [2]

Un jour qu'il se trouvait seul avec la reine, elle lui dit :

— J'ai besoin de m'entretenir quelquefois en particulier avec toi ; car j'aime la France plus que je ne peux le manifester, et c'est pour parler d'elle que je te ferai venir de temps en temps à l'insu du premier ministre, auquel, par malheur, je ne peux faire partager les sentiments que j'éprouve ; quand je voudrai en causer, je te le ferai savoir par une femme à mon service, qui m'est complètement dévouée, car

1. Interview publiée par *Le Matin*. Correspondance de Tananarive du 16 novembre 1895.
2. *A la cour de Madagascar*, par Marius Cazeneuve.

j'ai sauvé la vie à son mari qui était condamné à mort. Elle ne sait pas le français et je ne la chargerai d'aucun message, ni verbal, ni écrit; mais quand tu la verras passer devant ta fenêtre, ou si tu entends le soir un petit caillou frapper ton volet, cela voudra dire que je t'attends. Suis-la. Inutile de te recommander la discrétion la plus absolue.

« J'avais déjà eu plusieurs entrevues secrètes, dit M. Cazeneuve, avec la reine quand un soir, vers onze heures, un léger coup retentit à ma fenêtre. Je me hâtai de l'ouvrir : la femme était là. Elle me fit un signe. Quittant aussitôt la maison, après m'être muni de mon revolver et d'un bon gourdin, je me hâtai de la suivre, à pied, comme on pense bien.

« Elle me fit prendre une multitude de tours et de détours, et, m'amenant près d'une brèche par laquelle on pouvait gagner la terrasse où s'élève l'habitation de la reine, elle me conduisit dans une partie des bâtiments que je ne connaissais pas.

« Sa Majesté m'attendait dans une petite pièce, assez faiblement éclairée; elle était seule. La femme qui m'avait amené demeura avec nous, mais ses indiscrétions n'étaient pas à craindre; car, ainsi que je l'ai dit, elle ne savait pas un mot de français. La reine avait l'air très agité. Après quelques paroles confuses, peignant l'état de son esprit, elle me montra un papier que le premier ministre avait soumis à son examen et qu'elle devait approuver et signer. C'étaient les clauses d'un traité passé avec la maison Kingdon, de Londres, au sujet du fameux emprunt de dix millions dont il a été si souvent question à cette époque et qui fit tant de bruit. Ce projet avait fait, à plusieurs reprises, le thème de mes conversations avec la reine, qui connaissait mes sentiments à ce sujet.

« En apprenant que le traité venait d'être conclu, j'éprouvai une cruelle déception et je ne fus pas maître de ma colère. Je reprochai vivement à la reine la dissimulation dont elle avait usé à mon égard, en prenant une résolution semblable sans m'en avoir parlé, au mépris de la promesse qu'elle m'avait faite de me consulter dans les occasions importantes.

« — Ainsi, m'écriai-je, tu fais cause commune avec nos ennemis! Tu signes un traité qui nous est préjudiciable et tu le signes en secret encore! Est-ce là ce que je devais attendre, après les engagements que tu avais pris avec moi? Ainsi tes protestations d'amitié, de sympathie pour la France, étaient des paroles trompeuses! Je n'attendais pas de ta part une pareille duplicité!

« La reine essaya quelques explications en manière d'excuses; elle me pria, me supplia de la croire étrangère à tout cela... Elle avait, me dit-elle, été contrainte par son mari de signer ce traité; on lui avait fait croire qu'il était avantageux pour son pays.

Elle ne savait pas que je dusse en être si courroucé; si elle avait pensé...

« — Comment! tu ne savais pas que ce traité était une offense à la France et que, offenser mon pays, c'est m'offenser moi-même!

« Et comme elle s'avançait vers moi, les mains tendues, pour essayer de me calmer, je la repoussai en lui disant :

« — Je n'aime pas les traîtres!

« Ces mots parurent produire un grand effet sur elle.

« — Oui, continua M. Cazeneuve, tu m'avais fait croire que tu nourrissais de bons sentiments pour la France; je vois que je me suis trompé; que toutes tes sympathies sont pour les Anglais; je n'ai plus rien à faire ici.

« Mais Ranavalo insista :

« — Ne pars pas, dit-elle, je t'en prie, ne pars pas!

« — Si, je partirai; je ne demeurerai pas plus longtemps dans une Cour où je suis bafoué, où mon pays est méprisé, où l'on me fait entrevoir des espérances qu'on n'est pas disposé à réaliser. Et, d'ailleurs, cet emprunt fait à l'Angleterre pour payer les frais de la dernière guerre et pour l'évacuation des Français de Tamatave, on te l'a représenté comme avantageux pour toi. Eh bien, il ne l'est pas! L'Angleterre va te verser ces millions en roupies anglaises. Ces roupies, n'ayant pas cours en France, seront refusées par le gouvernement français, qui, sans doute, ne voudra accepter, pour cette indemnité de guerre, que de l'or ou de l'argent français. Tu seras donc dans l'obligation de recourir à une grande maison de banque pour changer les roupies que tu auras reçues. Or, la roupie anglaise étant tarifée au pair à 2 fr. 50, mais ne valant de fait que 1 fr. 45, c'est déjà près de cinquante pour cent que tu perdras au change. Tu seras en outre dans l'obligation de payer un escompte de 3 0/0 au moins à la maison de banque qui traitera cette affaire. En résumé, tes dix millions se fondront de main en main, sans que l'indemnité de guerre ait été payée et sans qu'il t'en reste rien. Voilà ce que l'amitié que je te porte me force à te dire; ce sera le dernier service que je t'aurai rendu. Adieu! »

« Pendant que je parlais ainsi, élevant la voix au-dessus du diapason ordinaire et appuyant bien sur chaque mot afin de les mieux graver dans l'esprit de la reine, je voyais se refléter sur sa figure l'expression des divers sentiments que ce que je lui disais faisait passer dans son esprit; ses yeux brillaient de colère, son front se plissait, sa bouche laissait échapper de sourdes exclamations, tandis que ses mains s'agitaient avec impatience.

« Tout à coup, se précipitant sur le papier étalé sur la table, elle le prit, et, sans articuler une parole, le déchira avec rage en plusieurs

morceaux qu'elle laissa retomber sur le tapis; puis, tendant ses deux mains vers moi, pendant que ses traits reprenaient leur expression habituelle, elle me les serra en disant :

« — Merci, merci! Tu vois, ajouta-t-elle, je fais selon ton désir. »

M. Cazeneuve expliqua ensuite à la reine qu'elle pouvait jouer un rôle important.

« — Il faut, lui dit-il, prendre une part plus active aux grandes questions qui concernent l'avenir de l'Etat; si tu aimes réellement ton peuple, il faut le prouver en montrant plus de souci de ses intérêts que tu ne l'as fait jusqu'ici. Si tu déploies de l'énergie, le premier ministre n'osera rien contre toi. Pour commencer, puisque tu es forcée de contracter un emprunt, c'est à la France que tu dois t'adresser. Le Comptoir d'Escompte de Paris a envoyé ici deux hommes de confiance en vue de le négocier. Ils ont été présentés en cette qualité à notre résident général; je te conseille de t'entendre au plus vite avec eux. Tu éviteras ainsi les frais onéreux qu'aurait amenés l'emprunt à la maison Kingdon. Ce n'est qu'en agissant ainsi, loyalement et promptement, que tu pourras régulariser ta situation vis-à-vis de la France, et éviter les complications politiques et financières pour l'avenir. »

Mais l'influence de M. Cazeneuve fut de courte durée : le Français gênant fut écarté.

Depuis la déclaration de guerre, la Reine était encore plus étroitement surveillée par ordre de son époux, redoutant toujours qu'elle ne reçût de l'ennemi quelque communication. L'important était de prouver aux Hovas que Sa Majesté n'avait pas cessé d'être d'accord avec le premier ministre. Aussi dut-elle consentir à se montrer fréquemment au peuple, à assister à tous les Kabary tenus à Tananarive et à y prononcer des discours belliqueux.

Bien que son influence réelle sur le gouvernement fût à peu près nulle, la reine conservait un prestige considérable. Aujourd'hui encore, le souverain à Madagascar est pour la masse du peuple une sorte de demi-dieu. Ranavalo Ire avait pris le titre de Reine du ciel et de la terre. Ranavalo, la reine actuelle, a renoncé au royaume du ciel, mais elle est encore appelée souveraine de toute la terre.

Reine, elle a toutes les qualités de beauté, de grâce, d'intelligence. On la vénère. Elle est l'objet d'un culte idolâtrique.

Les myriandra royaux, battant des mains en cadence, sur son passage, lorsqu'elle traverse Tananarive abritée sous le grand parasol rouge à boule d'or, chantent religieusement ses litanies :

Notre reine eh! eh! eh! est une belle reine.
Notre reine eh! eh! eh! est notre soleil.
Notre reine eh! eh! eh! est notre Dieu.



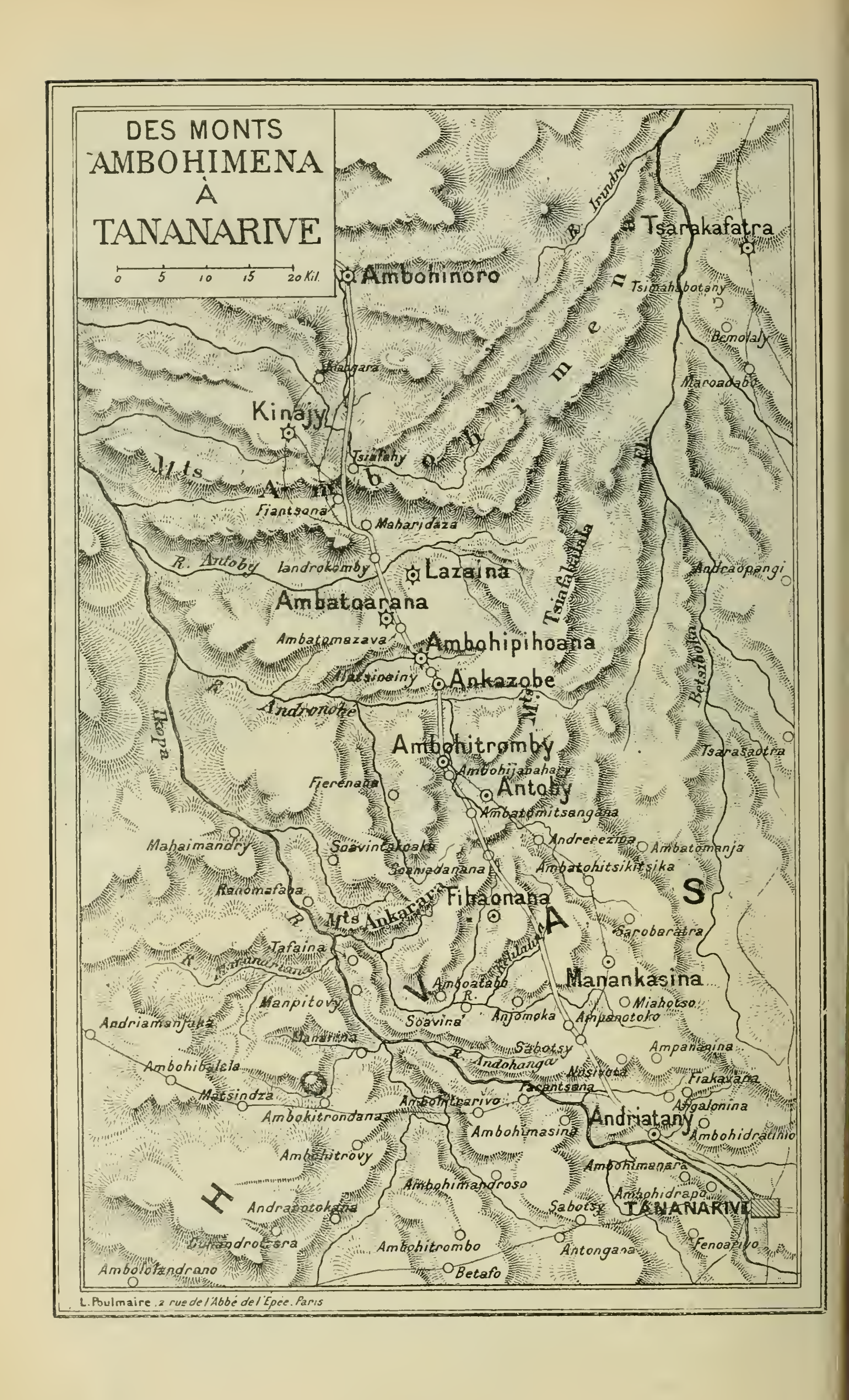
Construction de barricades à Tananarive.

Notre reine eh ! eh ! eh ! ne l'a pas qui la désire.
Celui qui la possède eh ! eh ! eh ! est réellement heureux.
Celui qui ne la possède pas, etc... [1].

La foule applaudit et acclame la souveraine. Dans toutes les occasions, dit le P. Piolet, l'hymne royal est joué au commencement et à la fin de chaque fête ou cérémonie, même en l'absence de Sa Majesté, et tous, y compris les Européens, se tiennent debout et découverts.

En sa présence, on ne passe jamais devant elle sans lui demander a permission, on ne s'approche jamais d'elle sans lui baiser la main, si elle l'offre, ou le pied. Tout ce qui lui appartient — même l'objet le plus vulgaire — est sacré. Ainsi tout le monde doit se ranger et se

1. Madagascar et les Hovas, par le P. Piolet.



DES MONTS
AMBOHIMENA
À
TANANARIVE
0 5 10 15 20 Kil.
Ambohinoro
Tsarakafatra
Irindra
Tsimahabotany
Bemolaly
Maroadabo
Kinajy
Tsiafahy
Mts Ambohimena
Fiantsona
Maharidaza
R. Antoby
Iandrokomby
Lazaina
Ambatoarana
Ambatomazava
Ambohipihoana
Ankazobe
Tsinjoarivo
Andraopangi
R. Andronohe
Ikopa
Betsiboka
Ambohitromby
Antoby
Ambatomitsangana
Tsarasaotra
Fierenana
Mahaimandry
Soavintakoaka
Andreezina
Ambatomanja
Ambatohitsikitsika
Ranomafana
Fihaonana
Mts Ankaratra
S
A
Sarobaratra
Tafaina
Manankasina
Ambohitromby
Miahotso
Manpitovy
Soavina
Anjomoka
Ampanotoko
Andriamanjaka
Sabotsy
R. Andohanga
Ampanangina
Ambohibelela
Nosivola
Frakavana
Matsindza
Tacantsona
Angalonina
Ambohitrondana
Ambohitsarivo
Ambohimasina
Andriatany
Ambohidratihio
Ambohitrovy
Ambohimanara
Ambohimandroso
Ambohidrapa
H
Andrasotokana
Sabotsy
TANANARIVE
Ambohitrombo
Antongana
Fenoarivo
Ambolotandrano
Betafo
L. Poulmaire, 2 rue de l'Abbé de l'Épée, Paris

découvrir devant les mets qui lui sont servis, devant l'eau qu'on lui apporte d'une fontaine à elle spécialement réservée.

En 1891, un voyageur vit avec étonnement, sur la route de Tananarive à Tamatave, ses porteurs s'arrêter respectueusement derrière une dizaine de pauvres diables qui succombaient sous le poids d'un énorme fardeau et ne les dépasser qu'après avoir demandé et obtenu l'autorisation de le faire... Comme ce voyageur était surpris de l'incident, on lui expliqua que le fardeau comprenait un lot de dalles ou carreaux de céramique destinés au palais royal et à ce titre méritant le respect.

Rainilaiarivony était beaucoup trop intelligent pour heurter, en quoi que ce fût, un tel culte. Sans la présence de la Reine, au milieu de ses défenseurs, il ne pouvait rien... Si Sa Majesté quittait Tananarive, toute résistance devenait impossible.

Les craintes du premier ministre à ce sujet et la surveillance incessante exercée sur le palais servirent, du reste, les intérêts de la France. Jusqu'au dernier jour, le général Duchesne et M. Ranchot redoutèrent qu'à l'approche de nos troupes la reine ne prît la fuite et qu'elle ne se retirât dans le Sud avec son armée, la cour, le premier ministre, les principaux honneurs pour y continuer la guerre. La campagne se serait alors sans doute éternisée, dans les plus mauvaises conditions.

Nos troupes occupant Tananarive, ayant à surveiller une population mal soumise et à se défendre contre les agressions venant du dehors, sans communications avec la côte, auraient pu se trouver dans une situation des plus critiques. Il eût été difficile de les ravitailler en vivres et en munitions pendant la mauvaise saison et de leur porter secours.

D'autre part, la prolongation d'une guerre déjà si pénible et si coûteuse aurait produit à Paris l'effet le plus déplorable. Aussi, n'avait-on pas de plus vif désir au quartier général français que celui de rencontrer encore à Tananarive la reine Ranavalo et de lui faire signer sans délai un traité de paix, enfin de la garder en quelque sorte comme otage, de lui laisser la souveraineté apparente et d'en imposer ainsi à tous les pays soumis à la domination hova.

Dans ce but même, le général Duchesne et M. Ranchot se gardaient bien d'éveiller chez les peuplades de l'île les moindres velléités d'indépendance. On savait à quoi s'en tenir sur l'alliance des Sakalaves, et la France n'avait aucun intérêt, sous prétexte de créer des embarras à un gouvernement dont elle voulait s'emparer, de favoriser l'anarchie à Madagascar.

Aussi le commandant en chef et l'amiral Bienaimé eurent-ils soin de ne pas encourager les révoltes contre la domination hova, dans les provinces du Sud et particulièrement aux environ de Fort-Dauphin.

La reine devait, comme par le passé, conserver en quelque sorte

son prestige religieux, au lendemain de la conquête, tandis que l'autorité réelle, celle jusqu'alors concentrée entre les mains du premier ministre serait dévolue désormais au représentant de la France.

On avait plusieurs fois tenté d'avertir Ranavalo que ni sa personne ni sa couronne n'étaient menacées. Cependant, la reine, fort inquiète, tremblait à la pensée que Tananarive serait peut-être assiégée, que le sang coulerait dans les rues de la ville et que son palais, transformé en citadelle, serait exposé à un bombardement ou à un assaut. Elle avait donc projeté de fuir et elle résolut de mettre ce projet à exécution, après la prise d'Andriba.

« J'ai su, de source absolument certaine, que la reine était disposée, depuis assez longtemps, et en particulier dès qu'elle reçut la nouvelle de l'occupation d'Andriba, à faire des propositions de paix; mais le premier ministre s'y opposa formellement.

« Il y eut au palais, à ce sujet, des discussions fort graves entre la reine et le premier ministre, au point que ce dernier voulut déposer la reine pour la remplacer par une jeune fille de sa famille. On en a voulu même à la vie de la reine; et des témoins oculaires affirment que, pendant les dernières semaines, elle ne fit que pleurer.

« Lorsqu'elle vit que ses jours étaient en danger, elle entra en correspondance secrète avec un Anglais, non missionnaire et qui s'est trouvé à Tananarive durant les hostilités; du reste, à quoi bon cacher son nom : c'est M. Knight, correspondant spécial du *Times*, qui devait sauver la reine en l'amenant, la nuit, habillée en esclave malgache, aux avant-postes français.

« La nuit de son évasion était fixée; c'était deux jours avant l'arrivée de la colonne aux monts Ambohimanga.

« On avait choisi une petite maison abandonnée, dans les environs de l'hôpital anglais, et on l'avait meublée d'un simple lit, d'une table et d'une chaise.

« La reine accompagnée de sa suivante, devait venir à une heure du matin; mais le premier ministre, toujours fort méfiant, fit doubler les gardes du palais et la reine ne put s'évader. M. Knight ne reçut qu'une lettre l'avertissant que toute évasion était impossible. »

En effet, non seulement Rainilaiarivony faisait bonne garde, mais la population elle-même, très impressionnée, se serait certainement opposée au départ de la souveraine.

Enfin, on savait à Tananarive que les environs de la capitale n'étaient rien moins que sûrs et que les Bara, toujours insoumis, menaçaient d'envahir le pays Betsileo.

La Reine dut renoncer à abandonner son palais. Sa vie, assure-t-on, mais à cet égard les renseignements précis font défaut, fut en danger.

« Rainilaiarivony voulait se débarrasser à tout prix de la Reine

pour mettre à sa place une parente très soumise que jusqu'au dernier moment on tint prête dans la famille du premier ministre.

« Pendant les deux derniers mois avant l'arrivée des Français, par conséquent en août et en septembre, la Reine fut menacée de mort. On essaya de l'empoisonner et ce n'est que grâce au dévouement de quelques-unes de ses servantes que Ranavalo doit de ne pas avoir été supprimée.

« Rainilaiarivony aurait ensuite, après l'entrée des Français, tenté de leur faire croire qu'il avait été constamment l'ami de la France et que c'était la Reine qui avait été le mauvais génie. »

Le premier ministre comprenait sans doute, mais un peu tard, l'inutilité d'une plus longue résistance.

Après le passage des monts Ambohimena et l'entrée de nos troupes en Imerne, Rainilaiarivony assembla le conseil privé et proposa de négocier avec les Français. Peut-être l'heure sonnerait-elle plus tard de les chasser et de prendre une revanche; mais, à son avis, il était préférable de se soumettre et de traiter à temps, avant la prise de la capitale. Cet avis ne prévalut pas.

« — Lorsque, l'année passée, dit la Reine, M. Le Myre de Vilers déposa son ultimatum, j'ai voulu, moi, céder pour avoir la paix. C'est vous qui avez résisté et poussé les choses jusqu'à la rupture complète. Ce que vous vouliez a été fait. Nous avons la guerre. Et maintenant que les Français envahissent notre pays et que le sang des Malgaches a coulé à flots, vous voulez faire la paix! Non, non! nous irons jusqu'au bout et il arrivera ce qu'il pourra. »

Le premier ministre ordonna donc de continuer sans relâche les préparatifs de résistance.

Le 23 septembre, alors que les Français n'étaient plus qu'à peu de distance de Tananarive, la Reine assista à un dernier kabary et prononça un discours affirmant son intention de ne pas quitter le palais.

« Les Français sont près de vous, dit-elle, vous avez dit que vous combattriez pour moi, mais vous n'avez pas combattu. Je ne fuirai pas; je mourrai dans mon palais »

Ces paroles ne produisaient que peu d'effet parmi les « honneurs » et les marchands de Tananarive, renseignés sur la situation et tout disposés à en finir, à capituler et à traiter avec les Français. Ils étaient prêts à accepter la paix, à tout prix, même la plus honteuse. En revanche, les classes les moins éclairées, fanatisées par les fréquents kabary, étaient capables de toutes les violences.

Un certain nombre d'Européens n'avaient pas abandonné la capitale malgache; ils comptaient sur la protection que le Gouvernement de la Reine leur avait maintes fois et solennellement promise.

Cette protection n'était rien moins qu'assurée. Des orateurs populaires, en effet, ameutaient la population contre les étrangers, et celle-ci

ne faisait aucune distinction entre Français, Anglais, Allemands ou Américains. Depuis le 15 septembre, des bandes parcouraient la ville. Elles envahirent, le 23, le cimetière anglais, renversèrent les tombes et menacèrent de piller et d'incendier les établissements européens. Les autorités malgaches intervinrent et réussirent à apaiser l'émeute; les fonctionnaires de Ranavalo et le premier ministre lui-même savaient en effet quelle responsabilité ils encourraient et à quelles représailles ils s'exposeraient, en ne s'opposant pas avec la dernière énergie à ces attentats. Cependant, on le sait, l'observatoire français, devenu position stratégique de premier ordre, fut détruit. Le palais, ou plus modestement l'hôtel de la Résidence, quitté par M. Le Myre de Vilers en novembre 1894, n'eut pas à subir de sérieuses avaries.

Le 25 septembre, un télégramme adressé à la *Pall Mall Gazette* expose ainsi la situation à Tananarive :

« Un sacrilège a été commis ici et y a causé une indignation générale. Des émeutiers se sont assemblés dans le cimetière anglais, ont violé les sépultures, ouvert les cercueils et mutilé les cadavres qui s'y trouvaient.

« L'armée malgache est maintenant à Ambohimanga, où elle est serrée de près par les troupes françaises. Les deux armées sont donc en vue de la capitale, d'où l'on entend clairement la canonnade.

« L'observatoire français a été détruit par les indigènes; la résidence et les autres édifices publics sont en danger d'être attaqués par les émeutiers.

« La situation actuelle est fort critique. une grande surexcitation règne. Les soldats affluent dans la ville; on envoie des renforts à l'avant-garde.

« D'autre part, on affirme qu'une mission diplomatique doit être partie pour traiter avec les Français. »

Cette dernière nouvelle était inexacte. Le gouvernement hova n'avait envoyé aucune mission au quartier général français ; mais les énergies faiblissaient. Le parti de la paix ne craignait plus de manifester son désir d'en finir, partagé par une grande partie de la population paisible de Tananarive. Il comptait des adhérents dans l'administration, dans l'armée et au palais. Le gouvernement français avait du reste conservé des agents dans la capitale malgache, lesquels lui firent parvenir, par voie anglaise, des renseignements sur les dispositions de la ville et de ses maîtres. Ces renseignements avaient été réexpédiés au général Duchesne, qui savait pouvoir compter à la cour même sur un certain nombre d'amis de la France, lesquels sauraient, le moment arrivé, intervenir et donner des conseils précieux de conciliation et de paix.

De proches parents de la reine et quelques grands officiers de son

entourage avaient été avisés qu'ils ne perdraient ni leurs honneurs ni leurs appointements, en cas de victoire de la France et que les nouveaux maîtres du pays respecteraient les situations acquises des fonctionnaires qui ne pousseraient pas à la guerre à outrance. Au contraire, tous ces budgétivores d'un maigre trésor ne pouvaient que tirer profit d'un changement de régime et de l'entrée en scène de caissiers beaucoup plus sérieux que les caissiers malgaches.

Voici en quels termes un correspondant bien informé exposait la manière de voir des Hovas favorables à la cause française, dans les derniers jours de septembre :

« Disons, d'abord, que notre gouvernement n'a cessé de recevoir, lui aussi, par la voie de Tamatave et de l'Ile Maurice, des indications sur ce qui se passait dans la capitale hova. Ces renseignements ont été réexpédiés au fur et à mesure par Majunga au chef de notre corps expéditionnaire.

« Ajoutons, pour préciser, que ces communications, rédigées en langage convenu, étaient adressées à Paris à un intermédiaire, à un Français qui, durant son long séjour dans l'Imerina, s'était toujours employé à nous créer des intelligences et à gagner des amitiés à notre cause.

« On a déjà dit qu'il existait à Tananarive un parti français lequel s'était beaucoup démené depuis le début de l'expédition ; l'approche de la solution avait augmenté, d'après les dernière nouvelles, l'importance et l'influence de ce parti qui a des ramifications, on peut le dire maintenant, jusque parmi les généraux hovas et parmi les princes et princesses descendant de Rhadama II, ce roi, ami des Français, qui signa un traité avec nous en 1862, par l'intermédiaire de notre dévoué compatriote M. Lambert, mais qui, suspect au parti anglais et au premier ministre, leur affilié, fut étranglé le 12 mai 1863 à leur instigation.

« Ces descendants sont des cousins et cousines de la reine actuelle. Les généraux hovas qui ont offert leurs bons offices — il y en a trois notamment — sont mus par l'espoir d'obtenir une situation dans le nouvel état de choses.

« Ce nouvel état de choses à créer est déjà, depuis quelques jours, l'objet des délibérations du gouvernement français. Et nous croyons savoir qu'il incline à maintenir à Madagascar le régime monarchique. Le premier ministre, dès sa reddition ou aussitôt après sa capture, sera déporté comme l'a été Behanzin. Mais le gouvernement s'est convaincu que l'autorité royale est la seule dont la tradition existe profondément dans les populations de l'Imerina. On redoute le premier ministre, on lui reproche sa tyrannie, on respecte la reine. La charge de premier ministre, avec ses attributions actuelles, disparaîtra donc.

« La reine sera reléguée à Ambohimanga, ville sainte; on choisira parmi les princes celui d'entre tous offrant le plus de garanties pour

le proclamer roi. Un résident général français concentrera dans ses mains les rênes des différents services.

« Il s'adjoindra, mais à titre purement consultatif un conseil d'une quinzaine de notables choisis parmi les chefs des diverses castes indigènes. Une garnison de 1,500 hommes sera établie à Tananarive et divers postes seront créés sur les côtes et dans deux ou trois points de l'intérieur, notamment à Suberbieville et à Andriba. En somme, ce serait le régime du protectorat encore plus large que celui que nous exerçons à Tunis. »

En réalité, le gouvernement français, tout en encourageant les menées de ces amis, du reste peu désintéressés, se gardait bien de prendre aucun engagement [1].

Le 25 septembre, le major Graves, un des derniers Anglais restés au service des Hovas, rentrait à Tananarive. On sait qu'il avait dirigé la résistance à Andriba, où il essaya vainement de communiquer un peu de courage aux nombreux hommes placés sous son commandement. Il ne dissimula pas à ceux de ses compatriotes qui vinrent se renseigner près de lui qu'il ne gardait aucune illusion sur l'armée hova.

Il avait assisté à la déroute des milliers de soldats opposés au corps français et occupant alors des positions formidables, telles, qu'occupées par des troupes européennes, elles eussent semblé infranchissables. Graves était désespéré. A peine pouvait-on compter sur quelques anciens soldats.

Dans les derniers jours, les Kabary, les processions, les prières publiques invoquant la protection divine, se multiplièrent.

1. Le Docteur Wolf, correspondant du *Tageblatt* de Berlin, exposait ainsi, de son côté l'état d'esprit de la reine, aux derniers jours de la guerre :

« La reine avait été depuis longtemps signalée comme suspecte aux Français par le parti du premier ministre.

« On l'accusait, elle et sa famille, d'entretenir la haine contre la France et d'exciter le peuple. En réalité, c'était tout le contraire. C'était le premier ministre et sa famille qui entretenaient cette haine parmi le peuple et faisaient mettre en suspicion la reine et sa famille.

« Rainilaiarivony voulait se débarrasser à tout prix de la reine pour mettre à sa place une parente très soumise que jusqu'au dernier moment on tint prête dans la famille du premier ministre.

« Pendant les deux derniers mois avant l'arrivée des Français, par conséquent en août et en septembre, la vie de la reine fut constamment en danger. On essaya de l'empoisonner et ce n'est que grâce au dévouement de quelques-unes de ses servantes qui ne purent être éloignées par le premier ministre que la reine doit de ne pas avoir été supprimée.

« Rainilaiarivony aurait ensuite, après l'entrée des Français, tenté de leur faire croire qu'il avait été constamment l'ami de la France et que c'était la reine qui avait été le mauvais génie.

« La reine voulut à plusieurs reprises s'enfuir, mais le palais était si bien gardé par les troupes et les espions du premier ministre qu'elle aurait été reconnue.

« Dans les derniers jours, n'étant plus sûre de sa vie, elle voulut se rendre dans le camp des Français et se mettre à leur merci, afin d'éviter d'être empoisonnée. Elle s'était mise en relation avec un Européen qui devait l'attendre à une heure de la nuit près de l'hôpital anglais et s'enfuir immédiatement aux avant-postes français. Ce n'est que devant le général Duchesne qu'elle voulait se faire reconnaître. Elle se proposait de quitter le palais sous le déguisement d'une de ses esclaves et aller toute seule au rendez-vous.

« L'Européen en question, de la bouche duquel je tiens toute cette histoire, l'attendit toute la nuit avec une impatience bien compréhensible, mais la reine ne vint pas. On devait avoir eu vent de ses projets, ou bien son émotion l'avait trahie ; bref la tentative de fuite avait échoué et le lendemain l'investissement de Tananarive était trop avancé.

« Probablement le quartier général français a ignoré jusqu'à présent l'intention qu'avait eue la reine d'aller trouver le commandant en chef. Si je livre aujourd'hui cette information à la publicité, c'est d'abord parce que j'ai la preuve de son absolue exactitude et ensuite parce que le projet de fuite de la reine peut servir à l'histoire du premier ministre. »



Violation des tombes du cimetière anglais.

Dans la ville arrivaient des courriers venant du quartier général. Les nouvelles les plus invraisemblables et les plus contradictoires se répandaient : l'armée française, disait-on, est en complète déroute. Elle a été surprise, anéantie dans les montagnes. Aussitôt les manifestations de joie d'éclater ; mais la joie était de courte durée. On apprenait que l'ennemi au contraire s'approchait, que rien ne lui résistait et que des troupes en déroute se pressaient aux abords de la ville.

Le 26, des forces considérables occupent les positions les plus redoutables en avant de Tananarive, sur la route de Majunga. Des détachements de soldats mettent en batterie des canons dans la ville même, à la grande terreur des résidents européens. Le palais royal

devient une forteresse, dont les terrasses sont occupées par l'infanterie et par l'artillerie.

Un grand nombre de familles hovas quittent la ville, dans la direction du sud.

Le 29 septembre, on entend distinctement le canon des Français. La bataille décisive est proche. Un Norvégien, M. le Dr Borchgreverick, à la fois directeur et médecin de la mission de son pays à Tananarive, a noté les impressions de ces journées critiques[1], impressions d'un très grand intérêt documentaire :

Tananarive, mardi, 24 septembre.

On raconte avec joie que les Français, à la suite d'une grande bataille livrée à Fihaonana, dans le Vonizongo, le dimanche 22 septembre, ont été repoussés. On ajoute que Rainizonâry et Andriantâvy les ont poursuivis presque jusqu'à Ampôtaka.

Mardi, après-midi.

Nous savons maintenant que la nouvelle est fausse. Ce sont au contraire les Gassiens (Hovas) qui ont été encore battus et forcés de se retirer jusqu'à Sabôtsy, au nord d'Ambohimanga. Le rédacteur en chef du *Madagascar news*, M. Horney, qui était au service du gouvernement, a demandé un congé et est parti hier.

Mercredi, 25 septembre.

Aujourd'hui, le général Graves est rentré à Tananarive. Il est désespéré de voir la lâcheté de ses soldats, qui refusent de combattre. Aussitôt qu'ils voient les Français, ils crient : « Tanny izy ! ils sont là » et s'enfuient à toutes jambes. Rainizonâry et ses soldats sont les seuls qui luttent avec courage. Ce matin, de bonne heure, le baldaquin de la reine a été dressé à Andohalo (place publique au centre de la ville) et des coups de canon ont annoncé un grand « kabar ». Il s'agissait de faire connaître au peuple la ferme résolution du gouvernement de s'ensevelir sous les décombres de la ville plutôt que de se rendre, et de lancer un appel énergique, afin de pousser tout le monde à prendre les armes. Mais, vers la fin du jour, les nouvelles sont devenues si mauvaises que le baldaquin a été enlevé et que le kabar, qui devait se tenir sur la place publique, a été tenu à l'intérieur du palais, où de grandes quantités de munitions ont été transportées.

Jeudi, 26 septembre.

Le kabar a duré jusqu'à dix heures du soir : de dix heures à minuit, des bandes ont parcouru la ville en chantant des firarazana

1. Ces impressions ont été publiées dans le *Journal des Débats*, par M. P. Me[illegible]n.

(prières dites en chœur pour implorer la protection divine). Bien que nous eussions fermé les volets de notre demeure, il nous a été impossible de dormir jusqu'à bien avant dans la nuit, tant était grand le vacarme.

Ce matin, le colonel Graves est parti pour la côte. Tous les Anglais l'ont suivi ; les uns pour se rendre à Soavionndriana (hôpital anglais), les autres pour se réfugier auprès de leur vice-consul.

La peur et la terreur règnent ici, le bruit de la canonnade se rapprochant de plus en plus. Pris de panique, beaucoup d'habitants se sont déjà enfuis.

A une heure de l'après-midi, changement de vue ; les firarazana et les cris d'angoisse cessent, et nous n'entendons que des chants de triomphe et d'allégresse. Les « zambones » flottent au palais en signe de joie. On dit qu'un messager vient d'arriver annonçant que les Français, surpris dans un épais brouillard le matin même, ont été entourés et détruits, que les Gassiens les ont attaqués de tous côtés et leur ont infligé des pertes énormes. Dans leur détresse, les vaincus ont bien arboré le drapeau blanc, mais leurs vainqueurs ont été sans pitié. Dans la soirée d'autres messagers arrivent encore qui confirment la nouvelle. — Hier, tous les criminels ont été mis en liberté. On leur a donné des armes et on a fait également partir 5,000 réguliers pour aller rejoindre l'armée de Rasânzi et de Razanakombona. Toute la journée, on ne voit que des guerriers armés de lances parcourant la ville dans tous les sens.

Tous ces gens-là sont aimables à notre égard. Nous sommes même très surpris de toutes les marques de respect dont ils nous accablent, bien que nous ayons refusé de recevoir en garde chez nous les dépôts qu'ils voulaient nous confier. Le gouvernement se montre aussi plein de prévenances à notre égard ; il a mis des sentinelles à la porte de toutes nos maisons.

Vendredi, 27 septembre.

Ce matin, nous avons appris que tous ces bruits de victoires étaient controuvés; le gouvernement les avait laissés se répandre ou fait répandre, afin de surexciter le patriotisme de la population. Bien qu'on sût à quoi s'en tenir au palais, on avait cru le moyen bon pour entretenir les sentiments belliqueux, sans se douter que la détente, quand elle se produirait, énerverait d'autant plus les volontés.

Beaucoup de gens ont passé plusieurs jours sans dormir, pour célébrer la victoire de leur armée; aujourd'hui qu'ils savent que tous ces bulletins victorieux sont faux, ils sont très abattus. Les Français ont perdu quelques hommes, mais continuent d'avancer, les Gassiens ne cessent pas de se retirer.

Aujourd'hui, vers la fin de la journée, nous avons vu une partie de

l'armée gassienne, à une heure et demie de marche d'ici, dans la direction Nord-Ouest, près d'une ville appelée Ambohipiary, un peu à l'est d'Ambohidratirmo. Ce matin un messager du gouvernement est venu nous avertir qu'on allait installer un canon dans notre cimetière. Nous avons fait aussitôt des démarches, Setener, le missionnaire norvégien, et moi, auprès du commandant en chef, Ratalifetra, le petit-fils du premier ministre, et nous avons obtenu que le canon fût déplacé. La journée s'est passée assez tranquillement. La ville devient de plus en plus déserte. Les femmes et les enfants s'en vont tous. Tout autour du palais, on masse des troupes en quantité considérable. On dirait des bestiaux dans un parc. Nous frissonnons d'horreur en pensant aux trouées profondes que vont faire les obus dans cette cohue.

Samedi, 28 septembre.

Nous sommes de plus en plus convaincus que le bombardement s'imposera à l'armée française, si elle veut entrer dans la ville. Le gouvernement n'a pas l'air de comprendre que son devoir aujourd'hui serait de mettre bas les armes. Au contraire, il fait sans cesse de nouveaux préparatifs de guerre, attendant sans doute pour mettre fin à la lutte que Tananarive et le Palais ne soient plus qu'un monceau de ruines.

Samedi, après-midi.

Pas de changement. Le canon est enfin déplacé; il a été transporté sur la grande route, près d'Ambatonakingo. Notre église ne court plus le risque d'être incendiée! On dit qu'on peut voir du palais, avec des longues-vues, les mouvements des Français, et qu'une attaque paraît imminente pour le lendemain. On croit qu'ils marcheront premièrement contre Ambohimanga (la vieille capitale, à 12 kilomètres au Nord d'Antananarive). Les Gassiens espèrent encore remporter la victoire. Cette nuit, on a fait partir 1,000 hommes pour rejoindre l'armée.

Dimanche, 29 septembre.

Aujourd'hui, dès la première heure, nous avons entendu les Français au sud-ouest d'Ambohimanga. Il est hors de doute qu'ils font un mouvement du côté sud. L'armée gassienne s'est retirée dans la villa du premier ministre et sur la pente de Faravohitra, où elle s'est fortifiée de son mieux. Les Français campent au sud-est de la ville de Ilafy, à 6 kilomètres nord d'ici. Notre mission échappera donc à tout danger; nous ne sommes plus dans le rayon du combat.

« Il n'y a pas eu de service religieux à l'église aujourd'hui, écrit le pasteur, la population de nos deux asiles s'est réunie pour le culte chez nous, à Antsatromomitra. Nous avons lu dans les saints Évan-

giles la résurrection de Lazare, qui nous fait comprendre la toute-puissance de celui qui peut tout dans le ciel et sur la terre[1]. »

L'armée française était en vue. Les feux de ses bivouacs éclairaient l'horizon. Encore quelques heures et le corps expéditionnaire du général Duchesne attaquerait la ville.

La nuit fut calme. Les troupes se concentraient sur les positions défensives qui leur avaient été assignées. Au palais, la Reine, anxieuse, attendait le lever du jour, qui peut-être serait le dernier de son règne. Tout projet de fuite était définitivement écarté. Les principaux chefs hovas, Rainijoanary et Radafi dirigeaient les préparatifs de défense et autour du palais se pressaient, comme un troupeau, des centaines d'hommes armés, formant la dernière réserve de l'armée malgache, en cas d'assaut.

Les Européens, ni les indigènes ne dormirent guère. Le moindre bruit les mettait en alerte. On s'attendait à entendre ronfler, dès la première heure, les obus de nos batteries, qui, sans aucun doute, bombarderaient Tananarive, puisque les chefs hovas ne se décidaient pas à capituler sans résistance.

CHAPITRE IV

Combat de Tananarive le 30 septembre.

Ordre de bataille. — La position de Tananarive. — Les fortifications hovas. — Le plan du général Duchesne. — Attaque par la brigade Metzinger. — Le 3e bataillon du régiment d'Algérie dégagé par le 2e. — Combat très vif près de l'observatoire. — Le capitaine Delbousquet. — Les tirailleurs sakalaves. — Prise de l'observatoire. — L'artillerie en position. — La brigade Voyron. — Ses mouvements et manœuvres. — Attaque de l'arrière par les troupes d'Ambohimanga. — Le bataillon haoussa à Sabotsy. — Charge à la baïonnette. — Les Hovas partout repoussés. — Le bombardement. — Formation des colonnes d'assaut. — Un obus tombe sur le palais royal. — Effroi à Tananarive. — Le drapeau blanc

L'ordre général pour la journée du 30 septembre commence ainsi : « *Ensemble du mouvement.* Enlèvement des positions situées à l'Est de Tananarive, capitulation de la ville ou assaut et entrée de vive force......... »

Et en effet, il n'y a pas d'autre alternative. Nul ne l'ignore. Généraux, officiers ou soldats savent que la retraite ne pourrait être qu'un désastre. Donc, il faut vaincre, vaincre à tout prix.

1. Voici quelques détails complémentaires sur la mission norvégienne à Madagascar, dont nous avons déjà parlé. Elle a commencé son œuvre en 1867 et est dirigée par l'Église luthérienne de Norvège. Le personnel se composait, en 1895, de 31 missionnaires et médecins, 12 institutrices et 3 auxiliaires dirigeant 23 stations. 1,200 instituteurs indigènes donnant l'instruction dans 515 écoles à 37,000 élèves, se rattachent à la mission. Il importe d'ajouter que la mission entretient deux hôpitaux, une léproserie avec 300 malades, une école industrielle, quatre écoles normales pour instituteurs, une école de théologie, et une école de médecine pour former des praticiens indigènes.

La mission norvégienne étend son action dans l'Imerina et surtout dans le Betsileo du Nord et l'on peut évaluer le nombre de ses adhérents à environ 80,000 indigènes.

De très grand matin, avant même les premières lueurs du jour, les camps sont réveillés, les tentes abattues. Les soldats prennent en hâte quelque nourriture; tout le monde est sur pied, prêt à se porter en avant. Le général Duchesne et son état-major sont debout. Les officiers d'ordonnance du commandant en chef vont porter ses derniers ordres et s'assurer que les instructions de la veille au soir ont été bien comprises. Le plan d'attaque est définitivement arrêté ; mais, avant de l'exposer, il nous semble nécessaire de décrire rapidement les abords et positions de Tananarive.

Lorsqu'il aperçoit la ville à l'horizon, le voyageur, qui vient de parcourir les contrées désolées et à peu près désertes des confins du pays sakalave, est émerveillé à la vue, qui le surprend brusquement, d'une grande cité surgissant,comme l'a dit un explorateur, au milieu des rizières qui lui font une ceinture d'émeraude. Quelle surprise de découvrir une vraie capitale, d'aspect imposant, avec ses monuments, ses palais, ses églises, dans ce pays sauvage et sans routes !

Dominant les cases, petites, construites en rouge pisé, aux toits de chaume, surmontés de paratonnerres, s'élèvent le Palais de la Reine, celui du premier ministre Rainilaiarivony, celui de Ratalifetra, son petit-fils, les temples, les nombreuses maisons construites à l'européenne habitées par les diplomates étrangers et par les colons. « Ces édifices, avec leur couverture de tuile jettent une note claire au milieu de ce fouillis de cases qui dévalent en un pittoresque désordre, le long des talus abrupts de la montagne. »

Tananarive, dit M. le lieutenant de vaisseau Colson [1], est bâtie sur un mamelon en dos d'âne de peu de largeur et s'étendant du Nord au Sud. A l'Est et à l'Ouest, ce mamelon s'abaisse en pentes raides vers les rizières, et du côté Ouest se termine par une sorte de falaise rocheuse d'une quarantaine de mètres d'élévation, formant à la ville une sorte de rempart naturel, au bas duquel s'étend le Champ de Mars.

Comme ceux de toutes les grandes villes, les faubourgs de Tananarive s'étendent fort loin et se relient aux villages de la banlieue, très nombreux et très peuplés.

« De loin, quand on vient de l'Ouest, écrit le père Piolet, le long de l'Ikopa, Tananarive se présente devant vous comme un immense amphithéâtre pittoresquement étagé sur les flancs de trois collines, que couronnent, visibles de tous les points de l'horizon, le palais de la Reine avec ses grandes terrasses et ses hautes arcades, et à 200 mètres de là, à gauche, le palais du premier ministre, que distinguent ses quatre tours carrées et son dôme central. A droite, s'étend le riche quartier malgache, bordé par d'abrupts escarpements. A gauche, au

1. Guide de Madagascar par le lieutenant Colson.

contraire, se développent, moins accidentées et plus basses, les deux autres collines, l'une dans la direction Ouest-Nord-Ouest, c'est là que se trouve le Palais de la Résidence française; l'autre continue d'abord vers le Nord pour s'infléchir ensuite vers le Nord-Ouest, c'est le quartier neuf couvert de belles maisons qui appartiennent aux Anglais.

« A mi-côte et au centre de ce grand amphithéâtre, entre vous et les deux palais se trouvent les bâtiments de la Mission catholique, d'où émergent les deux tours de la cathédrale.........

« Enfin, au Sud et à l'Est de Tananarive, mais un peu en dehors, comme pour l'encadrer, vous voyez d'un côté le palais de Radama Ier, tout en bois et très original avec ses trois pavillons et ses varangues, au centre d'un plateau nivelé;...... et, de l'autre, sur un sommet très élevé (1,403 mètres), les coupoles de l'observatoire d'Ambohidempono, œuvre originale et bien française. »

On sait que les Hovas, depuis plusieurs semaines déjà, avaient envahi ces bâtiments et s'étaient installés sur la position de l'observatoire, d'une défense facile et contre laquelle notre première attaque allait être dirigée.

Avant la guerre, Tananarive n'était entourée que de palissades et de fossés sans aucune importance. Les fortifications de la capitale, disait un voyageur, suffiraient à peine à la préserver d'un coup de main tenté par des hommes qui ne seraient armés que de sagaies.

A l'approche de nos soldats, le premier ministre avait fait construire, sous la direction d'officiers européens, on le sait, des retranchements plus sérieux.

Deux chaînes parallèles d'égale hauteur, orientées nord-sud, couvrent Tananarive à l'Est; l'une part d'Ilafy et va s'épanouir sur les bords de l'Ikopa; l'autre, plus rapprochée de la ville, s'amorce à Nanisana; son point culminant est à Ambohidempona, où se trouve l'observatoire construit par les Jésuites, pour s'incliner également vers le fleuve.

Les environs de Tananarive, la banlieue de la capitale formen une agglomération de villages, de hameaux, de maisons isolées dans la plaine aux nombreuses rizières, coupée par de nombreux cours d'eau, dont les principaux sont l'Ikopa descendant du Nord-Est au Sud et la Mamba allant de l'Est à l'Ouest.

L'armée française, en se dirigeant vers l'Est avait abandonné, on le sait, le sentier de Majunga à Tananarive. Elle avait franchi les collines qui s'étendent d'Imerimandrosa à Ambohidratrimo, elle passa au Nord du vaste espace qui reste submergé de décembre à avril, traversa les ruisseaux, rivières et canaux qui coulent entre la route de Majunga et celle d'Ambohimanga à Tananarive, cette dernière, la meilleure de Madagascar, ayant même la réputation, du reste injustifiée, d'être carrossable.

En attaquant Tananarive du côté de l'Ouest, le général Duchesne aurait eu à franchir une plaine couverte de marais et de rizières, les nombreux villages fortifiés compris entre la Mamba, l'Ikopa et un canal qui remonte vers le Nord jusqu'au delà d'Antsampandra.

De ce côté, il ne pouvait occuper aucune position dominante aux abords de la ville.

En la tournant au Nord, au contraire, et en se dirigeant vers l'Est par Ambohimanga et Ilafy, le commandant en chef prendrait position avec son artillerie sur les collines qui s'étendent de ce dernier point jusque près des lacs d'Ambohipo et de Mandroseca. Il aborderait ensuite la ville et ferait donner l'assaut par le chemin le moins abrupt.

Dans cette région, les Hovas avaient fortifié la position d'Ambosudempana (1,370 mètres au-dessus du niveau de la mer), plus connue sous le nom de montagne de l'Observatoire. Cette position, en avant de laquelle passe la route de l'Est, est entourée de nombreux villages. Elle s'élève à environ deux kilomètres de Tananarive; mais elle est dominée par plusieurs monts plus élevés, dont celui d'Ankatra au Nord-Est.

En descendant vers le Sud, nous rencontrons les deux lacs de Ambohipo et de Mandroseca, puis l'Ikopa. Entre le fleuve et Tananarive, les villages sont encore plus pressés et plus peuplés qu'au Nord.

A l'Ouest, la plaine est moins habitée et plus inculte. La ville est couverte par l'Ikopa.

Au delà du fleuve, une vaste région, dont les principaux centres sont Ambohi-Riarayaka et Ambohi-Drapeto au Nord et Fenoarivo au Sud.

La brigade Voyron devait venir occuper les collines qui s'élèvent au Nord-Est de Tananarive avec une batterie d'artillerie et en groupant derrière elle le convoi. Tout en donnant le change à l'ennemi sur nos intentions, elle allait servir de pivot à la conversion démesurée que la brigade Metzinger avait pour tâche d'accomplir par la chaîne de collines partant d'Ilafy.

Une fois à hauteur d'Ankatso, la brigade Metzinger, qui devait marcher sur le versant oriental des collines d'Ilafy pour se dissimuler à la vue de l'ennemi, se rabattrait sur Tananarive, s'emparerait d'Ankatso, ferait tomber les défenses d'Andrianarivo et d'Ambohidempona pour venir bombarder Tananarive et préparer l'assaut.

Au moment où la brigade Metzinger serait en position, la brigade Voyron accentuerait son mouvement en avant et viendrait prendre part à l'action, au bombardement et, enfin, à l'assaut [1].

La tâche était des plus rudes. Quinze cents hommes se trouvaient

1. Instructions données par le général Duchesne; d'après M. Delhorbe, correspondant du *Temps*



Occupation de la villa du premier ministre.

en présence de plus de dix mille soldats malgaches à peu près exercés, occupant de fortes positions, garnies de batteries abondamment approvisionnées de projectiles, et de vingt mille hommes au moins armés de fusils ou de sagaies.

Les Hovas, depuis plusieurs mois, avaient reçu de nombreux canons en excellent état et des munitions en quantité considérable. Leurs artilleurs savaient manœuvrer les pièces et pointer. A Tananarive étaient réunis les meilleurs soldats, ceux sur lesquels le premier ministre comptait le plus. Il n'ignorait rien de la situation de notre armée si faible par le nombre, si forte par l'énergie et le courage; il pouvait espérer que ce courage et cette énergie se briseraient contre les murailles naturelles et contre les retranchements de Tananarive,

et que notre colonne expéditionnaire, submergée par les masses malgaches, serait anéantie.

Quel effet alors en Europe, à la nouvelle de ce désastre!

Certes le général Duchesne se rendait compte mieux que personne des périls d'une telle situation; mais il comptait sur l'ardeur de ses troupes, sur leur grande supériorité morale, enfin sur l'effet que ne manquerait pas de produire, au moment décisif, notre artillerie.

Celle-ci cependant était bien modeste: à peine quelques canons de montagne. Aucune de ces grosses pièces imposantes et qui semblent devoir tout foudroyer sous leurs projectiles. On sait que les batteries de campagne étaient restées en route.

Quant aux munitions, bien qu'elles n'eussent pas été prodiguées, depuis la formation de la colonne légère, elles s'épuisaient vite. Chaque pièce ne disposait plus que d'un nombre relativement peu élevé de coups. Il ne fallait donc pas songer à terrifier Tananarive par un bombardement écrasant faisant pleuvoir sur la ville les obus par centaines. Le général Duchesne recommanda encore, au contraire, aux officiers des batteries de la brigade Metzinger et à ceux de la brigade Voyron de ne tirer qu'avec parcimonie.

— Ménageons les munitions pour le dernier effort, tel était le mot d'ordre.

La première brigade mise en mouvement est la brigade Metzinger, au grand complet. Elle se dirige vers l'Est. A peine s'éloigne-t-elle des positions du bivouac que les batteries hovas commencent à tonner et envoient des obus jusqu'au quartier général.

Presque en même temps, on entend la canonnade en arrière, vers d'Ambohimanga. De ce côté, ont pris position, avec deux pièces d'artillerie occupant Sabotsy, une compagnie du 13ᵉ d'infanterie de marine et le bataillon haoussa. Le colonel de Lorme, du régiment colonial, commande ce détachement d'arrière-garde, chargé de contenir l'ennemi qui voudrait nous prendre entre deux feux.

La brigade Metzinger poursuit son mouvement avec quelque lenteur. Elle rencontre, en effet, des obstacles naturels difficiles, des roches, des ravins, et se tient sur les hauteurs. Peut-être eût-elle, avec moins de peine, franchi l'espace qui la séparait des positions à occuper, en descendant au fond même de la vallée: mais son chef se conforme strictement aux ordres reçus. Et d'ailleurs, le combat s'engage sur toute la ligne. L'ennemi crible de balles et d'obus nos colonnes.

Le 2ᵉ bataillon du régiment d'Algérie a pour mission spéciale de marcher vers l'Est, en suivant des hauteurs, et d'attaquer un village défendu par trois lignes de feux d'infanterie et quatre canons.

On aperçoit les Hovas en lambas blancs, groupés autour de ce village.

Le canon de Tananarive tonne sur le 3e bataillon, celui du commandant Debrou, dirigé vers l'observatoire. L'artillerie hova est déchaînée et fait un tapage effroyable. L'ennemi semble résolu à résister et à livrer bataille.

Un officier indigène, M. Medjadi est renversé et se relève heureusement sans aucune blessure. Une partie du 3e bataillon s'est avancée trop témérairement. La compagnie du capitaine Gatel perd plusieurs hommes. L'observatoire redouble ses feux. L'instant est critique. Le lieutenant-colonel Lentonnet reçoit l'ordre de modifier ses dispositions d'attaque et d'enlever ce poste. Les deux bataillons de tirailleurs sont engagés à fond. Les compagnies compromises du 3e bataillon sont dégagées par des feux de salve à 1,700 mètres et par l'artillerie française, dont les obus accablent l'observatoire et le village, mais non sans avoir éprouvé des pertes sérieuses. En quelques minutes, deux officiers et 23 hommes sont tués ou blessés. Un sous-officier et plusieurs tirailleurs atteints par les balles, restent entre les mains de l'ennemi, qui les massacre.

Le mouvement de la compagnie avait été trop accéléré. Le sergent-major, tué et deux tirailleurs blessés, tombés dans le village d'Audivanariva furent affreusement mutilés par les Hovas.

Le 1er octobre au matin, le chef du 2me bataillon du régiment d'Algérie était occuper à rediger son rapport sur le combat de la veille, lorsqu'un tirailleur de garde s'approcha et lui remit un paquet. Ce paquet contenait la jambe d'une des malheureuses victimes d'Audivanariva, parfaitement sectionnée et qui venait d'être retrouvée. Par ordre du colonel, la jambe fut mise dans un cercueil et enterrée.

Le brave capitaine Delbousquet a l'avant-bras fracassé, mais il n'abandonne pas de suite le champ de bataille; le lieutenant indigène El-Arbi-ben-Amar est frappé par un éclat d'obus[1].

Le bataillon de tirailleurs sakalaves s'est porté à gauche du régiment d'Algérie et prend part à l'assaut des positions ennemies. Les Hovas, sans attendre le corps à corps, s'enfuient à la hâte et abandonnent à l'observatoire un de leurs canons. La pièce est tournée

1. Ces premiers incidents de la journée sont ainsi relatés par M. Faber, qui accompagnait le quartier-général :

« Le coup d'œil est superbe. La ville éclairée par un beau soleil, déroule ses pentes couvertes de maisons et entrecoupées de verdure. Voici quel est le plan de bataille :

« Tandis que la brigade de marine, général Voyron, se présentera de face, au nord de la ville, la brigade Metzinger formera aile marchante et décrira un mouvement tournant du côté de l'Est.

« C'est, en définitive, la manœuvre qui a déjà réussi deux fois à Mevatanana et à Andriba.

« La brigade Metzinger part d'Ilafy; le 2e bataillon du régiment algérien a pour objectif l'observatoire, l'une des hauteurs attenantes à la capitale; le 3e, le village d'Andrenarivo. Le 1er bataillon (légion) et le bataillon du 200e sont en réserve.

« Le mouvement de la brigade Metzinger fut long, entravé par des obstacles de toute nature.

« Nous n'avions pas encore quitté nos tentes que déjà les obus tombaient sur les bivouacs, en même temps, notre arrière-garde était attaquée par les Hovas, dont on avait signalé la presence la veille au soir, du côté d'Ambohimanga, et qui avaient installé deux pièces sur la place de Sabotsy. Une compagnie d'infanterie de marine et les Haoussas les arrêtèrent et leur tinrent tête énergiquement pendant plus de six heures.

« Alors, ils prirent l'offensive, et, par une double attaque de front et de flanc, ils se jetèrent sur

contre la ville par des officiers du bataillon sakalave et tire sur le palais.

Cet incident du combat est ainsi décrit par un témoin oculaire[1] suivant le quartier général :

« Nous l'apercevons, un instant, sortant du village d'Andraisora; elle est reçue par un feu de mousqueterie des plus vifs — deux compagnies de tirailleurs algériens, engagées imprudemment sous ce feu d'enfer, sont obligées de reculer, laissant, en quelques minutes, vingt-trois blessés sur le terrain; mais cet échec est vite réparé et la brigade continue sa marche. Nous attendons avec anxiété. Enfin, le bataillon malgache qui servait d'avant-garde au général Metzinger parut, gravissant les hauteurs d'Ankatso qu'il enlève et occupe fortement. Puis l'artillerie prend position en face de l'observatoire; le bataillon malgache y arrive presque en même temps que notre dernier obus. Les Hovas ont beau revenir à la charge, ils sont débordés et abandonnent deux canons. Alors, se passe un fait d'une ironie cruelle. Nos officiers, s'improvisant artilleurs, tournèrent les pièces hovas contre Tananarive, en réglèrent empiriquement le tir, l'ennemi ayant enlevé les hausses, et le premier obus qui tomba sur le palais de la reine fut un obus hova, tiré d'un canon hova servi par des officiers français (capitaine Aubé, de l'état-major, et lieutenant Baudelaire, de la compagnie Staup). »

Pendant que s'accomplissait ce fait d'armes, la brigade Voyron occupait les collines Nord-Est. Dès les premiers pas, elle fut assaillie par des milliers de tirailleurs ennemis, tandis que trois batteries, en position sur les hauteurs d'Ampanatononda, lui envoyaient leurs projectiles. Fort heureusement, le tir des Hovas était, tout d'abord, mal réglé; il le fut beaucoup mieux un peu plus tard; mais la plupart des obus malgaches n'éclatèrent pas.

Notre artillerie, celle de la brigade Metzinger, s'était, du reste, établie de façon à riposter avantageusement aux canons ennemis. Elle en renversa plusieurs et infligea, en quelques coups, des pertes sérieuses aux servants hovas. Trois fois, on vit ces derniers s'éloigner et être ramenés par leurs officiers.

Les troupes du général Voyron se montraient impatientes de les

les Hovas à la baïonnette, les culbutèrent et prirent leurs deux canons. Cette affaire nous coûta 3 tués et 14 blessés.

« Pendant ce temps, la brigade Voyron prenait position sur les collines nord-est, et la brigade Metzinger exécutait son mouvement. Elle eut d'abord à éloigner de nombreux tirailleurs ennemis puis son artillerie engagea le combat contre trois batteries établies sur les hauteurs d'Ampanatonandoa ; trois fois les Hovas évacuérent leurs positions, mais trois fois ils y revinrent, tirant toujours; leurs obus nous arrivaient. Enfin, leur feu s'éteint et le général Voyron prend une position d'attente, guettant l'arrivée de la brigade Metzinger.

« Elle entre en ligne, accueillie d'abord par une fusillade des plus vives.

« Le 3e bataillon algérien fait des pertes sensibles, emporté qu'il a été par sa fougue : il a couru en avant, et, en quelques minutes, il a deux officiers et vingt-trois hommes blesses. Le capitaine Delbousquet a l'avant-bras fracasse, le lieutenant indigène El-Arbi-ben-Amar a reçu aussi un éclat d obus.

« Il n'est que temps de dégager le 3e bataillon; c'est ce que fait le 200e. »

1. M. Delborbe.

attaquer et de les chasser définitivement de ces positions; mais le commandant de la 2e brigade avait reçu l'ordre de ne pas se porter en avant, tant que la 1re n'aurait pas accompli son mouvement. Il suivait, de loin, les incidents du combat dans la direction de l'observatoire. Enfin, cette position est occupée. Le général Voyron donne alors le signal de l'offensive.

Ses troupes, c'est-à-dire les deux bataillons du 3e d'infanterie de marine, car le régiment colonial est engagé autre part, s'avancent dans un ordre admirable contre l'armée et les canons hovas.

L'ennemi, immédiatement impressionné par cette belle et calme manœuvre, bat en retraite.

La colonne du général Voyron est bientôt maîtresse des hauteurs immédiatement voisines de Tananarive, au Nord-Est; tandis que les tirailleurs algériens et les tirailleurs malgaches ont enlevé les villages à l'Est et l'observatoire.

Le bataillon de la légion étrangère et celui du 200e ont suivi et appuyé le mouvement, en exécutant quelques feux de salve.

En arrière, à Sabotsy, le combat a été acharné. Des Hovas, en nombre considérable, avec de l'artillerie, s'efforcent de culbuter notre arrière-garde. Leurs officiers se rendent évidemment compte de l'importance de l'opération qu'ils dirigent; ils savent quel peut être l'effet de leur diversion sur notre ligne de retraite.

Vainqueurs sur ce point, ils pourraient jeter la panique en arrière de nos lignes et s'emparer de nos convois. Ceux-ci sont heureusement bien gardés. Porteurs et muletiers font bonne contenance. La canonnade ne les effraie pas. Ils attendent, armes en main, prêts à intervenir, en cas de péril, si la situation devient critique, mais le colonel de Lorme et le bataillon haoussa qu'il commande ne faiblissent pas. Ils tiennent bon, sous le feu, malgré des pertes sérieuses.

Les Hovas ont avancé du canon jusqu'à Sabotsy et mitraillent la vaillante troupe; ils tentent même plusieurs fois l'attaque, mais toujours sans succès. Ils sont repoussés en désordre par les tirailleurs haoussas. Le combat dure depuis plus de six heures, lorsque le colonel de Lorme, jugeant l'ennemi ébranlé et découragé par ces échecs réitérés, estime que le moment est venu d'en finir. Il prépare une contre-attaque de front et de flanc.

Les tirailleurs haoussas mettent baïonnette au canon et s'élancent sur l'ennemi, officiers en tête, avec une intrépidité, un dédain superbe du danger. Les Hovas n'ont même pas le temps de fuir, ils sont bousculés, repoussés à l'arme blanche et mis en déroute. Les deux canons en batterie à Sabotsy tombent entre nos mains. L'ennemi abandonne morts et blessés. De notre côté, trois tirailleurs sont tués, 14 blessés.

A deux heures, la petite armée du général Duchesne était donc

maîtresse du champ de bataille sur tous les points. Elle avait repoussé les diverses attaques qui la menaçaient, elle ne redoutait plus rien des masses hovas rassemblées du côté d'Ambohimanga, et elle s'était emparée des positions dominant Tananarive.

Un officier de l'état-major du général Duchesne résume ainsi ses impressions de la journée à cette heure décisive :

« Dès six heures une fusillade et une canonnade très nourries se font entendre derrière nous. Les troupes combattues hier se sont rapprochées pendant la nuit, le mouvement était prévu : le bataillon de tirailleurs dahoméens, fort de 700 hommes, leur est opposé. Ce bataillon sans artillerie livre à lui seul un véritable combat qui dure plus de deux heures, il enlève les canons à la baïonnette et fait un massacre de Hovas.

« Pendant ce temps, l'action s'est engagée sur toute la ligne. Je n'entre pas dans les détails. L'artillerie hova est nombreuse et tire bien : les faibles résultats qu'elle obtient sont dus à notre marche rapide, à l'utilisation du terrain, à nos formations minces répandues sur de grands espaces et aux rizières où les obus n'éclatent pas. C'est ainsi qu'un obus est tombé à sept ou huit pas de moi et n'a pas éclaté.

« Pourtant les Hovas qui regorgent de munitions, tirent avec rage, il y a des mitrailleuses Gardner qui tirent pendant des heures sans désemparer. D'autre part, des hauteurs très éloignées, de partout, sans espoir cependant de nous nuire, des habitants mal armés tirent sur nous. Tout cela fait un bruit assourdissant, infernal.

« La première ligne est enlevée sans trop de peine. Il faut maintenant y amener l'artillerie pour battre la seconde. L'attaque de la deuxième ligne commence vers deux heures. Peu après, le bataillon sakalave surprend le mamelon de l'Observatoire, y trouve un canon Hotchkiss et des munitions abandonnées et tire avec rage sur la ville.

« Les bataillons d'Algérie se prolongent sur sa droite et ce mouvement, joint au feu de notre artillerie, fait tomber la position centrale.

« A 2 heures 50, toute la ligne est occupée par nous. Tananarive est devant nous, à quelques pas, de l'autre côté d'un étroit vallon; la ville se déploie sur une hauteur parallèle à la nôtre. »

Le moment est solennel.

Le général commandant en chef donne alors les instructions nécessaires en vue du bombardement de la place. Il ne dispose que de quatre batteries de montagne, la 16e du 38e d'artillerie, capitaine Chamblay et les 8e et 9e de marine. Ces batteries ne comptent que quatre pièces. Elles sont placées sous les ordres du commandant Henry de l'artillerie de marine. Le nombre des servants est, comme on le sait, de quelques hommes valides à peine. Une section de munitions les

accompagne. Elle a pour chef le lieutenant de Roux du 38e d'artillerie et se compose de 30 sénégalais et d'un convoi de mulets.

Depuis le matin, toute cette artillerie est engagée; elle a accompli des prodiges. On lui doit la retraite des Hovas. L'infanterie, en effet, à l'exception du régiment d'Algérie et des tirailleurs malgaches, n'a guère fait que manœuvrer sans aborder l'ennemi. Celui-ci a évacué toutes ses positions.

Maintenant, les soldats de Ranavalo occupent les barricades de l'entrée de la ville. La batterie qu'ils ont établie sur la terrasse en avant du Palais de la Reine, très forte position, est armée de grosses pièces et servie par les meilleurs artilleurs de l'armée hova. Elle ouvre le feu sur l'observatoire, dont nos troupes se sont emparé et où les tirailleurs sakalaves prennent position. Nous avons déjà dit que leurs officiers s'étaient empressés de tourner les canons hovas contre Tananarive.

Sur tous les points, nos troupes s'arrêtent. Le 200e de ligne a rejoint le régiment d'Algérie. Les sapeurs du génie, 60 hommes à peine sont répartis entre les différents bataillons pour leur ouvrir la voie et frayer un chemin à la dynamite.

A 3 heures, le bombardement commence. Les premiers obus mettent en déroute les Hovas, parmi lesquels certainement beaucoup de curieux qui dégringolent les pentes en bondissant et qui s'éparpillent affolés derrière tous les abris.

Deux points de mire s'offrent à nos artilleurs : le Palais de la Reine et celui du premier ministre, tous deux occupés par des troupes et par l'artillerie ennemies. Les pièces hovas ripostent, mais sans nous causer aucun mal. Les pointeurs Hovas manœuvrent bien leurs pièces, mais la plupart des projectiles lancés par elles tombent à terre sans éclater.

Tous les nôtres, au contraire, portent de terrible façon.

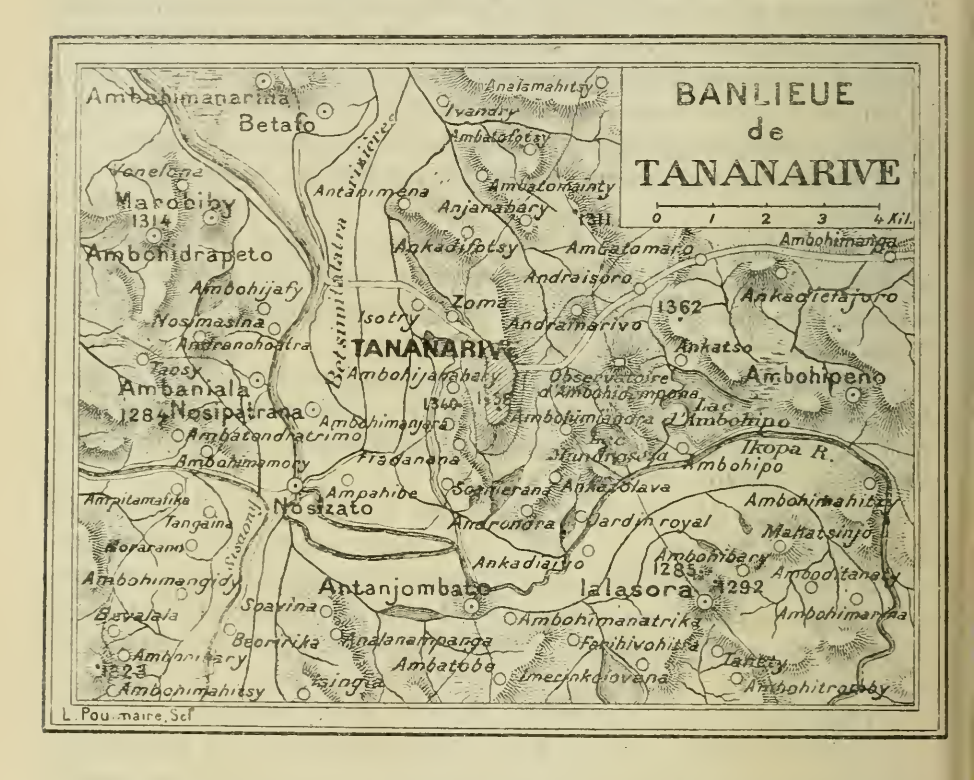
« L'effet produit par les obus à la mélinite, écrit un officier, est vraiment effrayant. On aperçoit d'abord une fumée épaisse — cette fumée est âcre à la gorge — puis la terre se soulève et est projetée avec une violence inouïe avec le fer et le plomb. Les projectiles sont à dents de scie. J'ai vu à l'ambulance des Hovas blessés ou sur le terrain des cadavres en lambeaux, dont les membres étaient hideusement déchiquetés, comme si un carabin maladroit se servant d'une mauvaise scie, avait pratiqué d'épouvantables opérations. »

On juge de l'effet produit par ces obus à la mélinite, éclatant sur la ville, où ils faisaient de nombreuses victimes dans une population n'ayant déjà pas les moindres dispositions héroïques. Bien pointés, nos canons font pleuvoir le fer autour du Palaís de la Reine. Là, se sont réfugiés, des « honneurs », des soldats, des femmes. Tout ce monde est affolé, croyant que la dernière heure de Tananarive a sonné

et que bientôt le palais s'écroulera, sous les coups, ensevelissant à jamais tous ses hôtes.

Les femmes poussent des cris de terreur ; elles supplient la reine d'intervenir.

Cependant, quelques artilleurs tiennent encore autour des pièces qui ne sont pas démontées et continuent à tirer sur les batteries françaises. Un des officiers qui commandent ces soldats, est un ancien élève de l'école d'artillerie de Versailles, où il était bien noté. Son gou-



vernement l'avait envoyé en France, après le traité de 1885, pour qu'il y reçût l'instruction militaire. Grâce à quelques-uns de ces chefs formés par des officiers européens, les canons hovas restèrent quelques temps en position sous le feu. L'ennemi avait mesuré les distances entre les positions qu'il occupait et celles où ne manqueraient pas de s'installer les Français. Il réglait donc son tir en conséquence et aurait pu nous causer des pertes sérieuses.

Les pièces hovas étaient en excellent état ; elles valaient les nôtres, chacune d'elles avait en réserve des munitions considérables ; mais les projectiles étaient heureusement de mauvaise qualité, et ne produisaient que l'effet, peu redoutable à longue portée, du boulet plein.



Hovas embusqués sur les rives de la Mamba.

De notre côté, les batteries de la brigade Metzinger criblent de leurs feux le palais de Ranavalo ; celles de la brigade Voyron, le palais de Rainalaiarivony. Tous les coups portent.

Les officiers de la colonne légère, groupés sur les hauteurs assistent à ce duel d'artillerie, jumelles de campagne braquées sur les points bombardés. Des brèches sont ouvertes déjà dans la ville sur le chemin qui conduit au palais royal ; les barricades s'écroulent. Enfin, un obus à la mélinite éclate sur la terrasse même du palais, au milieu d'une cohue de Hovas et fait parmi eux trente-cinq victimes.

Cependant, l'artillerie française ne se presse pas. Elle n'a pas de poudre à perdre, car les munitions lui sont comptées.

Le général Duchesne et son état-major suivent les progrès du

bombardement et les mouvements de l'ennemi, et préparent les ordres d'assaut.

Malgré l'effet moral produit par les obus, le dernier combat pourrait être rude, en cas de résistance acharnée des Hovas, qui ne semblent pas encore vouloir se rendre. Le général Duchesne, se conformant aux ordres qu'il a reçus, ne veut pas détruire la capitale malgache et, d'autre part, il n'est pas sans se préoccuper des difficultés d'une attaque à l'arme blanche et d'une guerre des rues, comme à Constantine et à Zaatcha.

Il étudie le plan de la ville et marque la direction que devront suivre les colonnes d'assaut.

Ces colonnes se forment dans le plus grand ordre, au nombre de six, sous le feu de l'ennemi. Elles comprennent le bataillon sakalave, commandant Ganneval, toujours en avant depuis les premiers jours de la campagne, ayant combattu vaillamment à Marovoay, à Andriba et dans les combats des derniers jours ; le 2e bataillon du régiment d'Algérie, lieutenant-colonel Lentonnet, le bataillon de Tsarasaotra ; le bataillon de la légion étrangère, admirable d'entrain ; le 3e bataillon du régiment d'Algérie, commandant Debrou, en campagne à Madagascar, depuis le mois de février, enfin, le 200e, en tout un millier d'hommes.

Le bataillon du 200e ne compte pas trois cents combattants. Dans les dernières journées de marche, il a perdu encore un certain nombre d'hommes succombant à la fièvre et à la fatigue. Pour la première fois, depuis le début de la campagne, il a été sérieusement mêlé à l'action. Officiers et soldats brûlaient du désir de combattre, de marcher au premier rang.

Le colonel Bizot, qui commandait le régiment avait obtenu du général en chef que le 200e fournirait une des colonnes d'assaut lancées contre Tananarive.

Depuis le matin, le régiment manœuvrait, plusieurs de ses sol, dats avaient été blessés, l'un d'eux était tombé, frappé à mort ; mais l'épreuve décisive, le grand baptême du feu semblait imminent.

Tambours et clairons survivants se tenaient prêts à battre la charge, et soldats et officiers, tout en suivant des yeux les obus qui accablaient Tananarive, interrogeaient du regard le chemin de l'assaut.

Chacune des six colonnes étant formée, le général Metzinger, qui devait mener l'opération fit remettre à leurs différents chefs des instructions brèves, indiquant exactement le point de direction et le terrain à occuper. Les monuments de Tananarive, dominant la ville devinrent pour la circonstance autant de points de repère. Voici en quels termes était formulé un de ces ordres, adressé au 2e bataillon du régiment d'Algérie.

Ordre du général Metzinger au lieutenant-colonel Lentonnet :

« Vous êtes chargé avec votre bataillon d'enlever d'assaut la partie de la ville entre l'église à clocher pointu à l'est et le palais de la reine. Des sapeurs du génie, porteurs de cartouches de dynamite, vous seront adjoints afin de faire sauter les maisons qui vous empêcheraient de tourner les barricades.

« Général METZINGER. »

Les autres commandants de colonne reçurent des ordres du même genre et nécessairement assez vagues, puisque la topographie de Tananarive n'était qu'imparfaitement connue.

La ville ne comprend pas moins de trente-six quartiers.

I. Ambohizanahary.
II. Ankadilanana.
III. Andoharano.
IV. Ambohipotsy.
V. Ambohimitsimbina
VI. Ankerakely.
VII. Volosarika.
VIII. Rova.
IX. Ambavahadimitafo
X. Fidirina.
XI. Ambohitantely.
XII. Ankorahitra.
XIII. Ambohitsiroa.
XIV. Ambohimanoro.
XV. Ambohijatovo.
XVI. Faravohitra.
XVII. Analakely.
XVIII. Andravohangy.
XIX. Antanimena.
XX. Tsaralalana.
XXI. Isotry.
XXII. Isoraka.
XXIII. Ambatonilata.
XXIV. Antsahamanitra.
XXV. Ambohitsorohitra.
XXVI. Ambohidahy.
XXVII. Ambatonakanga
XXVIII. Amparibe.
XXIX. Mahamasima.
XXX. Atsinanan'Imahamasina.
XXI. Ampamarinana.
XXXII. Ambohitsoa.
XXXIII. Andohalo.
XXXIV. Ambodinandohalo.
XXXV. Marivolanitra
XXXVI. Ambatomiangara.

Les principaux édifices, ceux que le voyageur découvre de loin, sont :

1. Palais de la reine.
2. Palais du premier ministre.
3. Eglise du palais.
4. Résidence générale.
5. Caserne de l'escorte.
6. Cathédrale catholique.
7, 8, 9. Eglises catholiques
10. Cathédrale anglicane.
11. Eglise et école norvégiennes.
12, 13, 14, 15, 16, 17. Temples.
18. Ecole des frères.
19. Ecole des indépendants.
20. Tombeau du premier ministre.

Les quartiers les plus excentriques, ceux d'Ambohizanahary situé au Sud de Mahamasina, et Isotra, sur le contre-fort du Nord-Ouest, conservent encore le caractère des anciens villages hovas. De profondes tranchées circulaires, couronnées intérieurement d'un mur en pisé et défendues par d'épaisses haies de cactus, protègent l'habitation du propriétaire et les cases de ses esclaves. On pénètre dans ces

réduits par une étroite ouverture qui peut être facilement obstruée[1].

La physionomie des quartiers intérieurs varie suivant leur position par rapport au palais. Ambohimitsimbina et Ambavahadimitafo sont habités par les dignitaires de la cour et les familles de grande caste; Ampahamarinana et Ambohitsoa par la famille de Rainilaiarivony et les membres du gouvernement. Faravohitra et Analakely sur le contre-fort du nord, sont habités par la colonie anglaise qui s'y est fait construire de confortables cottages qu'entourent de ravissants jardins : à Ambohitsirohitra se trouve la Résidence générale de France dont les fonctionnaires subalternes habitent les maisons du voisinage; quant à la colonie française, maisons de commerce et banques sont situées le long de la voie, qui conduit de la place d'Andohalo au marché ou Zoma.

Tous ces édifices, entourés de varangues, élevés d'un ou deux étages, sont construits en briques crues et mortier d'argile. La plupart sont couverts en tuiles.

Les rues ne sont pas dessinées, les maisons semblent avoir été jetées pêle-mêle; le voyageur a donc grand'peine à se reconnaître au milieu de ce dédale. Une fois entrées dans Tananarive, les colonnes devraient donc se diriger au petit bonheur. Peut-être cependant trouverait-on des habitants pour les guider.

Tananarive n'est en rien comparable aux villes européennes.

« Vous ne voyez pas une rue, dit le P. Piolet, dans ses belles études sur Madagascar. C'est qu'en effet si l'on excepte une première voie, invisible pour vous, qui part du palais de la reine pour traverser la place irrégulière et ravinée d'Andohalo, la place des proclamations, et aboutir au marché, tout près de la résidence de France, voie large, mais tortueuse, mal pavée pendant 200 ou 300 mètres et couverte ensuite de rochers, coupée de ravines et escarpée comme un sentier de montagnes, et une autre sur le revers oriental, plus récente, tracée et construite fort habilement par des ingénieurs français, inachevée et non entretenue, il n'y a pas de rues à Tananarive, mais seulement des sentiers tracés au hasard des besoins, courant sur des rochers, bordant des précipices, avec des gradins et des rampes fantastiques, larges parfois d'un mètre, et même moins. Et partout, dans toutes les directions, affectant toutes les formes et toutes les grandeurs, sans autre uniformité que leur orientation constante vers l'ouest, un amas indescriptible de cases, au milieu desquelles émergent ici et là une grande et belle maison, une église catholique ou un temple protestant, de vastes surfaces couvertes de rochers ou de ruines de toutes sortes, d'arbres, de cactus, de plantes grimpantes. Telle est Tananarive. »

De son côté, le P. Colin, qui a été longtemps directeur de l'obser-

1. Voir le *Temps* du 11 octobre 1895.

vatoire de la capitale malgache, nous donne de celle-ci une description intéressante et précieuse à consulter, pour bien se rendre compte de la situation de nos troupes prêtes à s'élancer à l'assaut .

« Lorsque le voyageur monte de Tamatave à Tananarive, dit le Père Colin, et qu'au septième jour de marche il est arrivé sur le sommet de la montagne voisine de Maharidaza, à 1,554 mètres d'altitude, un immense paysage se déroule brusquement devant lui; au loin, à sept lieues environ, apparaît comme un gigantesque ponton échoué dans la plaine, un rocher noirâtre parsemé de maisons rouges et couronné de monuments : c'est la capitale de l'Imerina.

« Au premier voyage, on éprouve à cette vue un double sentiment de surprise et de satisfaction. Cette immense agglomération contraste tant avec les petits villages, les misérables cases rencontrées le long du chemin! et on est si pressé de descendre enfin de *filanzana*

« Tananarive est située par 45° 11'30'' de longitude Est de Paris. et 18° 55'2'' de latitude dans l'hémisphère Sud. L'altitude géodésique et barométrique de son Observatoire pris comme point de repère, égale 1,402 ou 1,403 mètres au-dessus du niveau de la mer, à Andevoranto. A vol d'oiseau, ces deux derniers points sont distants de 163 k. 940 m.

« Ces trois résultats des positions géographiques de la capitale hova m'ont demandé, à eux seuls, trois années consécutives de travaux astronomiques, géodésiques et météorologiques.

« Quoique situé dans la zone tropicale, Tananarive jouit d'un climat très tempéré, à cause de son altitude et des vents alizés qui, en traversant deux forêts, rafraîchissent sensiblement l'atmosphère. Depuis dix-sept années, la température moyenne s'élève à 18°, le maximum de chaleur ne dépasse pas 30°, le minimum 3°. Assurément, ils sont rares les pays d'Europe qui possèdent un climat si doux, si peu exempt de grandes oscillations thermiques

« La colline granitique sur laquelle est bâtie Tananarive a 3 kilomètres de longueur sur 1 kilomètre de base; l'altitude du plus haut point est de 1,420 mètres au-dessus du niveau de la mer. La direction du massif suit celle de l'île, et va du N.-N.-E. au S.-S.-O. Au tiers environ de sa longueur vers le Nord, il se divise en deux branches plus courtes qui s'infléchissent vers le N.-O., en descendant graduellement vers la plaine. La première branche comprend le quartier compris depuis Ambohijohy jusqu'à Faravohitra; l'autre, le quartier compris depuis Marivolanitra jusqu'à Isotry.

« La croupe de la colline a au maximum 50 à 80 mètres de large et elle s'élève à 200 mètres au-dessus de la plaine. Les flancs très escarpés à l'Ouest ont une pente plus douce au Sud et à l'Est. Le granit qui en forme l'ossature émerge çà et là de la terre argileuse, et se montre à nu sur le versant final du Sud ainsi que sur les parois de l'Ouest. En ce dernier point, des figuiers de Barbarie *(opuntia vulgaris)*, des

cactus, des belles-de-nuit, des plantes grimpantes poussent sur de légères couches d'humus; leurs racines s'accrochent dans les fissures de la roche, et les feuilles se développent en fourrés épais. Ce fouillis est aussi le repaire d'énormes rats.

« Au S.-O. de la ville, la pierre de granit, décomposée sous l'influence des éléments, est utilisée dans quelques constructions ; elle a pourtant l'inconvénient de se recouvrir de lichens noirâtres, au bout de plusieurs années. La carrière d'où on l'extrait est unie par un col à un contrefort de 120 mètres de hauteur appelé Ambohijanahary, ou la *Montagne du Seigneur*. Au delà s'étend l'immense et marécageuse pleine de Betsimitatatra, que traverse le fleuve Ikopa, endigué dès le dix-septième siècle par le roi Andriantsitakatrandriana. A l'Est s'étale une succession de monticules dénudés parallèles au massif de la ville et composée de terres argileuses coupées en granit et de gneiss.

« Des sources abondantes jaillissent de la base de la montagne; quatre lacs sacrés remplis d'une eau saumâtre et couverts souvent de végétation palustre, n'ont actuellement d'autre office que de servir de bassin de natation aux oies et aux canards de la contrée.

« Au point de vue stratégique, cette position était jadis inexpugnable. Aussi l'on comprend qu'elle ait excité la convoitise des conquérants Hovas, en quête d'agrandir leurs territoires. Un petit hameau du nom d'Alamanga couronnait ce sommet.

« ... Depuis le dix-septième siècle, la ville aux mille hommes s'est bien agrandie; aujourd'hui son enceinte s'étend au delà des fossés et s'avance jusqu'au pied de la montagne. Cette transformation s'est effectuée sous l'administration du premier ministre actuel, Rainilaiarivony. Cependant, il n'est guère possible de déterminer le chiffre exact de la population de la capitale, les registres de l'état civil et les recensements faisant absolument défaut. D'après des calculs approximatifs, basés sur le nombre de maisons, et celui d'une moyenne de six membres par famille, esclaves comptés, on évalue la population de la capitale à 100,000 ou 120,000 habitants.

« Supposons maintenant que nous montions en palanquin afin de visiter plus commodément les monuments de la capitale.

« Commençons par le Sud de la ville.

« Nous voici à Ambohipotsy *(la montagne blanche)*, ainsi appelée parce que, d'après l'ordre de la farouche reine Ranavalona I, les ossements des protestants condamnés à mort devaient y blanchir en plein air, privés de toute sépulture. Les missionnaires méthodistes ont élevé à l'endroit même du supplice, un beau temple en pierre de taille, avec maison pour le ministre à proximité. Une avenue d'arbres conduit à la rue qui monte au quartier d'Ambohimitsimbina; autour de nous des maisons malgaches dont l'architecture et l'aménagement uniforme méritent une description spéciale.

« Larges de 6 à 7 mètres sur 4 à 5 de longueur, ces maisons sont construites soit en briques crues, soit avec de la boue d'argile qui se durcit au soleil. Les missionnaires catholiques ont introduit l'usage fort répandu du pisé; l'absence de gelées et le grand soleil rendent ces constructiens solides, compactes et durables. L'arête des pignons est bâtie généralement en briques crues, le toit recouvert de fortes couches de *herana (cyperus latifolius)*, sorte de roseau; aujourd'hui, à cause des dangers d'incendie, on lui substitue la tuile plate. Un paratonnerre parfois rudimentaire surmonte l'édifice. Les anciennes cases, qui deviennent de plus en plus rares, sont très curieuses avec leur toit incliné et les chevrons des pignons qui se prolongent en l'air sous la forme d'un V majuscule terminé en pointe, parfois ornés d'oiseaux de bois. L'orientation de la maison est rigoureusement observée, suivant les anciens usages: l'arête du toit doit se trouver dans la direction du méridien. En dehors de la signification astrologique, cette disposition a le double avantage d'abriter les habitants contre les vents constants de S.-E. et de connaître l'heure dans la soirée d'après l'avancement de l'ombre dans l'intérieur de leur appartement. »

Les principaux points à occuper étaient la place d'Adohalo et le Rova ou enceinte royale, dans laquelle une partie de l'armée ennemie était retranchée et qui contient de nombreuses constructions, parmi lesquelles les tombes des sept premiers rois de l'Imerne. Au nord du Rova se trouve le palais de Rainilaiarivony construit par l'architecte anglais Pool.

On n'arrive à la place Andohalo et au Rova que par un terrain en pente raide, de l'accès le plus difficile. Au sommet du Rova flotte le drapeau blanc et rouge de S. M. Ranavalo, près du Voromahera (oiseau royal).

Nos officiers, en attendant le signal d'attaque, celui que doit donner le commandant en chef, ont tous les yeux fixés sur cette ville étrange, sur cet inextricable amas de cases et de monuments qui se pressent sans symétrie, sans alignement, dans un incroyable désordre. A Tananarive, de même qu'en rase campagne et, sur certains points même, plus encore qu'en rase campagne, ils auront à suivre d'affreux sentiers escarpés, sentiers de chèvres coupés de fondrières, de ruisseaux profonds, de roches et d'obstacles formant barricades.

Notons quelques-unes des impressions éprouvées par nos officiers, en ces instants solennels :

« Il est deux heures et demie, écrit un lieutenant de tirailleurs, nous déjeunons à la hâte sur la position conquise : un morceau de viande froide, du pain de guerre et de l'eau vaseuse, tel est notre menu. Le soir nous souperons à Tananarive.

« Toutes nos pièces — et elles ne sont pas nombreuses — occupent enfin les hauteurs qui dominent la capitale au Nord et à l'Est. Elles

commencent le bombardement, un bombardement à la mélinite, qui ne tardera pas à produire son effet.

« Du quartier-général parviennent des ordres, en vue de la formation des colonnes d'assaut final. Tandis que pleuvent les obus de nos batteries, auxquels l'ennemi riposte à peine, nous nous préparons à nous élancer sur la place. Un détachement de sapeurs du génie se joint à nous. L'officier qui le commande est à la disposition du colonel Lentonnet, pour faire sauter les barricades et maisons qui gêneraient notre marche ou plutôt notre course.

« Nous sommes prêts!

« On n'attend plus que le signal. Quelle rude mêlée se prépare dans ce dédale que forme Tananarive. On va combattre à l'arme blanche. Les Hovas défendront-ils leurs foyers ? »

« Sur les terrasses voisines du Palais de la Reine, les Hovas, écrit un autre combattant, ont accumulé leurs canons sur d'étroits espaces. Ils tirent encore. Mais bientôt nos trois batteries éteignent leurs feux; quelques obus à la mélinite éclatent au milieu de masses d'hommes, causant d'affreux dégâts. La population disparaît, on ne voit plus personne. Il est 3 heures et quart environ.

« Le général en chef avise la ville, par un prisonnier, que si aucun parlementaire ne se présente, à 3 heures 45 l'assaut sera donné. Les bataillons destinés à être lancés les premiers sont désignés, les chefs reçoivent les instructions, tous les officiers ont le plan de la ville. L'artillerie tirera d'abord 4 à 500 coups de canon. Les bataillons désignés sont: bataillon sakalave, 2e bataillon de tirailleurs algériens, bataillon du 200e, légion étrangère, 3e bataillon de tirailleurs algériens. Voilà tout ce qui va marcher sur une ville de 80.000 habitants.

« Le moment est vraiment solennel. On exécute des sonneries de clairon que répètent les échos de la ville... Chacun a les yeux fixés sur la porte de la ville qui est en face de nous. »

Sous l'ardente lumière d'un soleil implacable qui baigne Tananarive, on voit les gerbes de poussière, les débris de bois et de pierre soulevés par un obus et qui montent perpendiculairement, dit un témoin oculaire, comme les geysers (sources d'eau chaudes jaillissantes) d'Irlande. Le spectacle est imposant.

Officiers et soldats du corps expéditionnaire peuvent être fiers de jouer un rôle — vraiment glorieux — dans ce dernier acte d'un drame, ayant débuté par un brillant prologue sur la terre de France, lors du départ des troupes, fêtées, acclamées avec enthousiasme, drame aux sombres tableaux marquant les étapes de Majunga à Andriba, drame se terminant enfin par la victoire du 30 septembre.

Dans Tananarive, la panique est extrême. Jamais la population, même à l'époque du Fandroana et des fêtes les plus bruyantes avec



L'avant-garde aperçoit Tananarive.

accompagnement de salves d'artillerie et de feux d'artifice, n'avait entendu pareil vacarme.

Et d'abord, dès le matin, le bruit de la fusillade épouvante les bons commerçants de Tananarive et les familles des pasteurs anglais ou norvégiens qui n'ont pas quitté la ville. La bataille est si proche que les balles sifflent dans les rues, sur les places, dans les jardins, pénètrent dans les cases et y font des victimes.

La veille au soir, le gouverneur de la capitale a daigné reconnaître que, cette fois, Tananarive est sérieusement menacée. Les habitants sont avertis de la marche enveloppante des Français vers l'est; ils savent de quel côté se portera l'attaque.

Toute la matinée, le combat continue sans trêve. Les troupes

hovas, qui défendent les positions couvrant la capitale, ne sont pas encore rentrées dans la ville ; mais on sait qu'elles reculent. Les projectiles atteignent la cité, de plus en plus nombreux. Les obus jettent l'épouvante dans tous les quartiers.

Enfin, on apprend que l'observatoire et ses retranchements déclarés inexpugnables ont été emportés d'assaut. Désormais, plus d'espoir!

Des hauteurs de l'observatoire, les Français pourront en effet bombarder la ville. En quelques heures, sous les coups de l'artillerie ennemie, Tananarive, ses maisons, ses églises, ses palais ne seront plus que ruines et combien d'habitants seront écrasés et enfouis sous les décombres!

La capitulation s'impose; mais la population terrifiée est incapable d'intervenir et de la réclamer; beaucoup d'habitants prennent la fuite, par les sentiers des pentes ouest de la ville, pour se mettre à l'abri des balles et des obus. La panique est inouïe, indescriptible, surtout aux abords du Palais royal.

Cependant, la foule des fuyards n'ignore pas que la Reine n'a pas quitté sa capitale.

De tous côtés pénètrent dans Tananarive des soldats en déroute, les vêtements déchirés, sans armes, courant affolés loin du champ de bataille : parmi eux, des officiers. Beaucoup se pressent dans les églises. Et la canonnade devient de plus en plus violente et se rapproche de la place.

Quelques habitants, particulièrement des Européens, qui de leurs terrasses ont suivi, dès la première heure, les péripéties de la lutte doivent rentrer précipitamment. En effet, le bombardement régulier commence et produit de sérieux ravages.

On s'étonne que la Reine prolonge ainsi une résistance inutile. On écoute anxieusement les clameurs lointaines, les sonneries de clairon.

Est-ce l'assaut?

Et l'effroi est d'autant plus grand que les journaux anglais, dont le *Madagascar News* reproduisait les articles, ont raconté maintes fois que le corps expéditionnaire est en partie composé de troupes nègres habituées à tous les excès et à tous les désordres. Quelles atrocités ces barbares, mercenaires à la solde de la France, ne commettront-ils pas dans l'horreur de la lutte, lorsqu'ils devront enlever quartier par quartier, maison par maison!

Les habitants, du reste, ne sont rien moins disposés qu'à se défendre. La plupart ont reçu des armes, des fusils ou des sagaies, ils se livraient volontiers même à des manifestations belliqueuses, tant que le danger était encore éloigné; maintenant que le canon tonne, que les obus éclatent et que les balles sifflent, cette garde civique apaisée ne semble pas animée de sentiments patriotiques très intenses. Elle vient d'assister à la défaite de l'armée. On ne doit guère compter sur

les citoyens de Tananarive comme sur une réserve ayant quelque valeur militaire.

Toutefois, les chefs du gouvernement et les chefs tenteraient peut-être quand même la résistance suprême, s'ils étaient très exactement renseignés sur le peu d'importance numérique des forces françaises. Une ville de cent mille âmes, résolue à se défendre contre l'invasion peut toujours tenir contre une poignée d'hommes, quinze cents à peine, isolés, loin de leur base d'opération et n'ayant à compter sur aucun soutien.

Fort heureusement, nos convois formés de trois échelons, chacun de plusieurs centaines de mulets, conduits par des Sénégalais, des Kabyles et des Somalis armés, s'étendent au loin, tiennent beaucoup de place et en imposent aux tacticiens de Tananarive. Ils sont persuadés que des renforts importants sont prêts à entrer en ligne et à appuyer la petite armée française déjà engagée.

Il est trois heures quarante, les batteries de Tananarive ne ripostent plus ; les colonnes d'assaut vont s'élancer au pas de charge vers la ville. Le général et ses officiers tiennent leurs jumelles braquées sur le Palais de la Reine. Un mouvement se manifeste sur la terrasse la plus élevée. Le drapeau royal est enlevé et on lui substitue un drapeau blanc, celui de la soumission et de la capitulation.

Le gouvernement malgache s'avoue vaincu. Aussitôt le feu cesse. On attend impatiemment les parlementaires ennemis qui ne peuvent tarder à se présenter ; mais le général Duchesne, redoutant quelque piége, car il sait à quoi s'en tenir sur la mauvaise foi des Hovas, ordonne à ses troupes de conserver leurs positions, l'artillerie demeurant toujours prête à précipiter, s'il y a lieu, le dénouement.

Le bataillon de tirailleurs malgaches, en extrême avant-garde, a déjà lancé en avant jusqu'à l'entrée de Tananarive des patrouilles qui rencontrent des notabilités de la ville se dirigeant vers le quartier-général. Un officier les fait conduire vers le général en chef ; c'est la fin. Des européens habitant dans les faubourgs de la ville se montrent déjà plus rassurés. Nous empruntons à l'un d'eux, pasteur norvégien dont nous avons déjà cité le « journal », les notes suivantes :

Lundi, 30 septembre.

« Aujourd'hui le feu a commencé un peu avant huit heures ; c'est une canonnade épouvantable. un bruit assourdissant de bombes qui éclatent, et de balles qui sifflent. La fusillade se faisant entendre toujours plus au sud-est, c'est donc à l'est de la ville, que le combat est engagé. Nous ne pouvons rien voir, mais le gouverneur nous a avertis que l'armée française suit la vallée qui serpente au sud-est d'Ilay, à l'est de Tananarive. Un peu avant une heure on commence à tirer du palais ; quelques instants après, les Français ripostent. Une

première bombe fait explosion, soulevant un nuage de poussière qui a enveloppé l'édifice. Les Français, c'est visible, attendent quelque temps pour voir l'effet moral produit par leur premier projectile et éviter des pertes inutiles ; puis ils tirent un second coup. Alors la foule, qui depuis plusieurs jours encombrait la cour du palais, commence à fuir ; c'est une débandade. Des masses de fugitifs descendent en courant par les sentiers étroits qui sont sur la pente ouest de la ville pour traverser précipitamment le plateau d'Imahamosina (Tananarive est située sur une croupe du Nord au Sud). Un peu après, les champs de riz qui parsèment le plateau d'Imahamosina à l'ouest se remplissent de soldats en déroute, tandis que d'autres cherchent un abri auprès de l'église du palais.

« La canonnade continue pourtant des deux côtés ; les coups se succèdent, toujours de plus en plus précipités. De notre vérandah, nous suivons très bien les péripéties de la lutte. Les bombes éclatent en l'air pour la plupart, laissant derrière elles un nuage de fumée ; une douzaine atteignent le camp ; une tombe sur le Petit Palais et fait de grands dégâts. Elle tue 28 hommes, la plupart esclaves, qui attendaient à la porte les ordres de leurs maîtres. Aussitôt après, le drapeau hova est amené et le silence se fait.

« Nous espérons que c'est la fin de la guerre ; et nous nous en réjouissons, car une plus longue durée n'amènerait qu'un carnage inutile et sans résultat.

Le calme régnait depuis un quart d'heure, quand on nous a apporté un blessé. Tout son corps était criblé de limaille de fer. Il nous a raconté que sa blessure n'était pas mortelle, que beaucoup d'hommes étaient tombés, et que la plupart d'entre eux appartenaient à la tribu de Vakinankaratin, la plus vaillante de toutes.

« Nous ne savons pas encore si Rainijonary et Radafi sont parmi les morts.

« On dit que c'est Radilfera et Rabebisoa qui sont allés en parlementaires au camp français. Ils ont rencontré les premières troupes à Andriainarivo, à mi-chemin entre le quartier-général et le Palais. Au crépuscule, une partie de la cavalerie française a passé devant notre maison. Evidemment, elle cherchait le chemin de la résidence, qu'elle n'arrive pas d'abord à trouver dans le labyrinthe de Saroca. Deux cavaliers séparés du groupe se sont engagés dans la direction du lac. Tous avaient l'air tellement fatigués, qu'ils nous faisaient une profonde pitié. Leurs montures paraissaient également n'en pouvoir plus. »

D'autre part, un correspondant anglais, celui de la *Pall Mall Gazette* a fait de la dernière journée de la guerre à Tananarive le tableau suivant :

« Les Malgaches, écrit le correspondant de la *Pall Mall Gazette*,

avaient choisi une très mauvaise position, puisque les collines où ils s'étaient postés se trouvaient dominées par d'autres que les Français avaient occupées la veille sans coup férir. Les soldats de la Reine Ranavalo n'ont pensé à fortifier leurs positions qu'au moment où il était trop tard.

« L'armée » malgache qui défendait la capitale n'était en réalité qu'un mélange de soldats, de porteurs, d'enfants des écoles, de spectateurs, sans chefs, sans ordres et sans organisation. Seuls, les cadets qui avaient reçu une instruction militaire à l'européenne ont fait véritablement mine de résister aux Français. La plupart des autres soldats s'enfuyaient précipitamment aux premières décharges.

« Au moment où les Français, trouvant la colline de l'Observatoire plus difficile à escalader qu'ils ne s'y étaient attendus, reculaient un peu, pour prendre cette position de flanc, les Malgaches ont cru la bataille gagnée et ont poussé des cris de triomphe. Les soldats qui s'étaient réfugiés dans la ville retournèrent alors au feu pour partager la victoire avec leurs camarades ; mais bientôt les salves tirées par les Français les détrompèrent ».

D'après ce même correspondant, l'effet décisif fut produit par la batterie d'artillerie de la colonne légère qui dirigea ses coups sur le palais. Lorsque les obus éclatèrent sur la terrasse et dans la cour de la demeure royale, lorsque la reine vit des soldats et des serviteurs de sa maison tomber affreusement mutilés, elle donna aussitôt l'ordre d'arborer le drapeau blanc et d'envoyer immédiatement des parlementaires au camp français.

CHAPITRE V

La capitulation.

Les parlementaires au quartier-général. — Conditions posées par le commandant en chef. — Curieux témoignages. — Entrée des Français à Tananarive le 30 au soir. — Sur la place Andohalo. — Description des quartiers parcourus. — Ascension pénible. — L'entrée du général Duchesne, le 1er octobre. — Nos pertes pendant les derniers combats. — Ordre du jour. — Hommage rendu à la discipline parfaite des troupes françaises. — Journal d'un pasteur norvégien. — Détails et anecdotes relatifs au bombardement de Tananarive. — Impression produite par la marche audacieuse de la colonne légère. — Les blessés à l'hôpital anglais. — Un Hova et le colonel Bizot. — Mesures prises par le général Duchesne. — Dépêches officielles. — Le général Metzinger commandant en chef.

Les canons se taisent. Des deux côtés, les tirailleurs ont cessé le feu. Les premiers parlementaires adressés au général Duchesne par-

viennent jusqu'à lui ; mais comme ils ne sont pas munis d'un mandat régulier, le commandant en chef refuse de les recevoir. Il ne consentira à s'aboucher qu'avec des représentants accrédités du gouvernement malgache. Cet incident est ainsi relaté par un officier témoin oculaire :

« A 3 heures 40, un parlementaire apparaît, précédé d'un drapeau blanc. Il arrive. Le général Metzinger, qui le reçoit, lui dit que nous allons immédiatement occuper la ville, que les populations n'ont rien à craindre. Il paraît être chargé de demander une suspension d'armes, afin de gagner du temps. Un deuxième parlementaire, plus important celui-là, un parent de la Reine, arrive ensuite. Il va marcher devant nous, et nous allons entrer dans Tananarive. »

Le nouveau parlementaire, celui avec lequel le général Duchesne entre immédiatement en pourparlers, est Radilifera, fils du premier ministre ; deux grands dignitaires de la cour, Andriamafidy et Marc Rabibisoa, ce dernier interprète, l'accompagnent.

Les négociations, en pareil cas, ne traînent pas en longueur, lorsque les canons sont braqués sur la ville vaincue. Les plus fins diplomates, quelles que soient les ressources de leur esprit avisé, n'ont pas à espérer une revanche à force de ruse. Ils se trouvent en face d'un général qui répond à leurs arguties par le fait brutal : ou bombardement ou capitulation sans conditions.

Ces conditions furent immédiatement posées par le général Duchesne :

1° Reddition de la ville ;

2° Désarmement de l'armée et de la population ;

3° Occupation immédiate de Tananarive par nos troupes ;

4° Envoi d'un courrier de la reine annonçant la paix aux corps hovas postés sur la route de Majunga et interceptant les communications de la colonne légère française avec Andriba.

Les parlementaires malgaches s'empressèrent d'accepter ces conditions et de rentrer dans la ville pour aller rendre compte au premier ministre et à la reine du résultat de leur démarche.

Au camp français, les colonnes d'assaut attendaient toujours. Elles comprenaient, on le sait, le 200e de ligne et le régiment d'Algérie. La brigade Voyron devait rester en réserve. Les drapeaux étaient déployés.

A cinq heures et demie, le bruit court que la paix est signée, que les Hovas renoncent à une plus longue résistance et que la reine nous livre sa capitale. Des aides de camp du général en chef portent des ordres aux diverses colonnes. Celles-ci entreront de suite à Tananarive et occuperont les points qui leur avaient été précédemment indiqués. Un cortège se forme.

En tête, une section de tirailleurs algériens forme l'avant-garde,

immédiatement suivie par le général Metzinger et son état-major. Le commandant en chef a voulu que cet officier, le premier débarqué à Majunga, entrât le premier à Tananarive. Viennent ensuite les troupes de sa brigade, 200e, tirailleurs et légion, artillerie et cavalerie. Un détachement du génie marche avec la colonne. Dès les premiers pas dans la ville, ce détachement est appelé en avant pour détruire une barricade en maçonnerie, derrière laquelle sont encore en batterie deux canons-revolvers.

Le silence le plus absolu règne dans nos rangs et dans la ville même. Les soldats hovas ont abandonné cette barricade ; mais de nombreux indigènes, dont beaucoup encore armés, sont près de là. Essaieront-ils de résister ?

Pas un d'eux n'a bougé. La barricade est promptement renversée et la colonne française ayant un guide à sa tête pénètre jusqu'au cœur de la ville par le quartier, dont le général a sous les yeux la topographie.

La foule se presse sur le passage de la petite armée française, mais pas une protestation ne s'élève.

Un officier décrit ainsi cette entrée dans la capitale, à six heures du soir :

« Nous interrogeons l'horizon dans la direction du centre de la ville. Tout à coup, un grand drapeau est hissé sur le Palais de la Reine.

« Tananarive capitule à 5 heures et demie ; en avant ! Les batteries, les retranchements sont silencieux. Une section, celle du lieutenant Bordeaux, nous précède. Le général Metzinger et ses officiers sont avec nous.

« Le bataillon franchit des terrains vagues et pénètre dans la ville jusqu'à la place principale, celle d'Andohalo, où il campe.

« Les officiers s'installent dans la maison Suberbie, abandonnée depuis le commencement de la guerre ; mais elle est dans un tel état de malpropreté et si remplie de puces que les vainqueurs de Tananarive reculent devant ces légions d'insectes et préfèrent s'étendre à terre près de leurs soldats pour y passer la nuit. Dîner frugal de viande de conserve et d'œufs durs.

« Vers une heure du matin, les mulets, portant nos bagages, rejoignent la colonne. »

« Nous montons, écrit un autre officier. Ce ne sont pas des rues, la viabilité n existe pas ; ce sont d'affreux passages rocailleux. Les maisons et les terrasses sont pleines de monde ; le silence le plus absolu règne de notre côté comme du côté des Hovas. Il y a bien des armes dans cette foule encore irritée. Il a fallu s'arrêter un instant devant une barricade en maçonnerie, derrière laquelle étaient deux canons-revolvers. Des soldats du génie ont été appelés pour y pratiquer une

brèche. Qui peut dire ce que produirait un coup de fusil tiré en ce moment ?

« Combien des nôtres seraient morts, si l'assaut avait été donné ! Nous arrivons sur la place du marché. Le général gouverneur fait parvenir des ordres à la population, à qui la circulation est interdite pendant la nuit. Les bataillons occupent les points les plus importants de la ville et les hauteurs. Pas de vivres, on mange un biscuit. On veille, nuit de fatigue après une journée de fatigue. Mais on a la joie d'être entré dans une capitale conquise ».

Nos officiers et nos soldats, la tête haute, l'allure fière, pénètrent dans la ville conquise, le drapeau flottant sur les bataillons en marche. La troupe s'avance en bon ordre et prend position au point désigné, avec une discipline parfaite. Pas un habitant n'est molesté sur le passage. Les ordres du général Duchesne sont du reste formels. Les officiers doivent veiller à ce que leurs hommes ne s'écartent pas et ne commettent aucun acte de maraude. Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, donc, quelques centaines de Français sont les maîtres de Tananarive et font la loi à une population de cent mille habitants. Une révolte inspirée par le fanatisme est toujours à craindre. Nos troupes bivouaquent au milieu de la capitale, les hommes couchés à quelques pas des faisceaux, les canons prêts à faire feu.

Des soldats hovas en déroute évacuent la ville ou se dispersent dans les quartiers que les nôtres n'occupent pas. Un grand nombre demeurent au palais où se tient toujours la reine Ranavalo, qui recevra le lendemain le général Duchesne et M. Ranchot ; ce dernier, en effet, représentant le ministre des affaires étrangères, n'a pas quitté le commandant en chef.

Dans la soirée, le correspondant du *Temps*, M. Delhorbe, qui fut longtemps l'agent du Comptoir d'Escompte à Tananarive, pénètre dans la ville et se dirige vers ses anciens bureaux. La maison est debout, mais elle a été pillée. M. Delhorbe dresse philosophiquement sa tente dans le jardin [1] et y campe.

Nos officiers purent, le soir même, se rendre compte de l'état des esprits. La grande surexcitation de la ville était tombée. La population n'avait d'ailleurs pas commis de très graves excès. La Résidence française, la plupart des habitations de nos nationaux n'étaient pas détruites. Toutes ces demeures, à l'exception de celle d'un négociant, M. Bouts, avaient été plus ou moins dévalisées.

Le soir, au bivouac et dans la maison de la place Andohalo où ils

1. M. Delhorbe écrivait le 30 septembre dans la nuit :

« La presque totalité des troupes entra dans la ville vers six heures du soir ; le général et son état-major n'entreront que demain matin. Bien qu'éreinté, je veux aller coucher à Tananarive, espérant y trouver intact mon ancien gite. Vain espoir ! je trouve ma maison pillée et le vaste lit dans lequel je me flattais de m'étendre mollement, vierge de sommier et de matelas. Tout a été pillé. J'en suis réduit à dresser ma tente dans mon jardin et à me contenter de mon petit lit de campagne. — Pas content le correspondant du *Temps*, ce soir-là ».



Le sous-lieutenant Zaigue blessé à l'avant garde.

sont établis, certains de nos officiers devisent des incidents de la journée et échangent leurs premières impressions sur Tananarive.

« Ville curieuse, étrange, unique, fouillis presque inextricable de constructions imposantes et de cases infectes, collées les unes aux autres, sans symétrie, sans alignement; pas de rues, des sentiers escarpés à faire hésiter des chèvres et souvent trop étroits pour que deux hommes puissent y passer de front, ou des lits de torrents pavés de rochers énormes; une population de cent mille âmes, insouciante, indolente et paresseuse, hommes, femmes, enfants, tous drapés dans leur lamba blanc — triomphe de l'industrie cotonnière américaine — solennels comme des sénateurs romains, grouillant dans une promiscuité presque bestiale et procréant avec une fécondité de cobayes,

mélange de toutes les races asiatiques ou africaines à dérouter l'ethnographe le plus perspicace, des cheveux lisses sur des faces noires et des cheveux crépus sur des têtes de Malais, des nez aquilins et des yeux bridés, des hommes jaunes, des femmes noires et des enfants presque blancs, résultat de croisements mystérieux, d'accouplements tellement fortuits, que l'on ne se préoccupe jamais de savoir quel est le père d'un enfant.

« Je demandais un jour de qui étaient nés le fils et la fille de la princesse Rasendranora, sœur de la Reine, mariée trois fois.

— On ne sait pas, monsieur, me répondit mon interlocuteur [1].

« Tout en haut, le *Rova*, l'enceinte royale, avec ses quatre ou cinq palais, dont la terrasse, garnie de canons, domine les immenses rizières qui s'étendent au loin à perte de vue au pied de la ville, le long des méandres argentés de l'Ikopa, piquées de-ci de-là de villages avec leur temple toujours pareil, et autour les demeures des grands, parents de la reine et du premier ministre, toutes ornées de tourelles, signe de puissance emprunté à la féodalité européenne, simulacre plutôt, car construites en briques crues ou mal cuites, cimentées d'argile, la pluie suffit à les démolir sans le secours d'aucun bélier.

« Voici, à droite, le palais du premier ministre ; une immense caserne entourée d'échafaudages. L'édifice, commencé il y a quinze ou vingt ans, n'est pas terminé et ne le sera jamais. Il n'est, du reste, pas destiné à être habité ; Rainilaiarivony, mari de la Reine, est logé au Rova. Sa maison n'est qu'une enseigne et sert de bureaux à ses intendants. Il y a sa caisse particulière et des *bolateras* (volontaires) y montent la garde jour et nuit.

« A côté le Palais de Justice, un hangar découvert par la dernière tempête et qui ne sera jamais réparé ; en face la maison de Radilifera, fils de Son Excellence le premier ministre. J'interroge. C'est une superstition. Les Malgaches croient qu'ils mourraient dans l'année si leurs demeures étaient achevées.

« Radilifera est catholique et a terminé son éducation en France. Son voisin et frère aîné, Rajoelina, est protestant et anglomane. Sa maison est vide. Rajoelina a conspiré contre son père, et la Reine, sa belle-mère, a eu des bontés pour lui. Ce gêneur a été envoyé en exil, à Ambositra, au Sud.

« Nous sommes à Andohalo, la grande place ; au milieu, la pierre sacrée des *Kabarys* royaux ; autour, de grandes maisons : celles des oncles de la Reine, Ratsimamanga et Rasafimanantsoa, et de sa tante Ramasindrazana ; un temple anglican et l'église catholique, à laquelle on accède en contournant un bourbier que les pères Jésuites n'ont jamais pu combler — c'est un *lac* sacré. »

1. *Tananarive*, par Charles Giraudeau.

Les tirailleurs algériens campaient sur cette place Andohalo. Le général Duchesne devait faire son entrée le lendemain dans Tananarive. Il passa la nuit avec son état-major hors de la ville.

Le 1er octobre, dès le matin, les troupes françaises prenaient les armes et occupaient un certain nombre de points sur le passage du cortège.

A huit heures, parut le général à cheval, précédé d'un peloton de cavalerie et escorté de nombreux officiers, suivi du porte-fanion le maréchal des logis, Solard. Un peloton de chasseurs d'Afrique fermait la marche.

Tambours et clairons battaient et sonnaient aux champs.

« *Odei*! *Odei*!

Des côteaux de la route d'Ambohimanga, que l'on découvre des falaises de Faravohitra, du versant de la colline d'Ambohipena que serpente la route de Tamatave et que domine le *Rova*, de la longue digue d'Ambohidratrima, amorce de la route de Majunga, à laquelle le rempart d'Ambodinandohalo sert de tribune, du Nord et de l'Est par tous les sentiers, par toutes les vallées, les Français, dont les dernières victoires sont connues depuis plusieurs jours déjà, marchent sur Tananarive, tambours battants, étendards déployés.

« La foule court, se presse, se précipite, effarée, lançant toujours la même exclamation qui exprime aussi bien la joie que la consternation, l'admiration que la terreur, *odei*! *odei*!.

« Mais la curiosité l'emporte; le peuple se masse sur les toits, sur les murs, sur les arbres, sur les places, le long des chemins, comme jadis au passage du cortège royal, et assiste émerveillée au défilé du général Duchesne et de son état-major qui montent là-haut, au palais où le drapeau tricolore flotte maintenant au sommet du Manjakamiasdana, au-dessus du Voromahera[1]. »

Le cortège traverse les rues principales encore hérissées de barricades, passe Andohalo, où les troupes massées présentent les armes. Quand les clairons sonnent aux champs, tous les Hovas se découvrent. Ils connaissent du reste ces sonneries qu'ils ont déjà entendues sur le passage du résident général et aux cérémonies du 14 Juillet; mais ils sont fort surpris que nos troupes n'aient aucun corps de musique pour célébrer leur victoire.

Avant de se rendre au palais, le général Duchesne vint s'installer à la Résidence française, où fut hissé le drapeau tricolore; il devait attendre là que les plénipotentiaires nommés par la Reine vinssent négocier avec lui.

Mais le commandant en chef eut tout d'abord à s'occuper de l'installation de ses troupes et de leur sécurité, des approvisionnements, des convois, enfin des soins à donner aux blessés et aux malades.

1. Ch. Giraudeau, *Tananarive*.

Par ordre du général, une partie des troupes quitte la ville à 1 heure pour camper sur une hauteur à l'Ouest avec une batterie dont les canons sont braqués sur le palais de la Reine. Les deux autres batteries vont prendre une position semblable à l'Est. Il s'agit d'appuyer l'action diplomatique.

Des instructions sont données, afin de venger, de façon exemplaire, a mort affreuse des tirailleurs blessés et torturés dans un village près de l'observatoire. Plusieurs habitants de ce village seront passés par les armes.

Les troupes exécutent les mouvements prescrits et prennent possession de Tananarive, de façon à arrêter immédiatement toute velléité de rébellion et à en imposer à S. M. Ranavalo et à ses conseillers.

Les journées des 28, 29 et 30 septembre nous ont coûté huit morts et soixante-trois blessés, dont quatre officiers. Les malades portés à dos de mulet et recueillis depuis les derniers jours par l'ambulance, sont nombreux. Le général les fait transporter à Tananarive, où ils seront abrités. Soixante lits sont mis à la disposition du corps français à l'hôpital anglais de Soavinadriana. Une ambulance improvisée à l'école des sœurs à Andoahalo recueille, d'autre part, un nombre à peu près égal de malades.

Le général prend enfin toutes les dispositions nécessaires, en vue d'opérer promptement et sans résistance possible le désarmement de la population et celui des troupes qui occupent encore le palais, et il adresse à ses soldats, à la vaillante colonne légère, des félicitations bien méritées.

Plus tard, l'ordre du jour suivant fut lu aux troupes, citant les officiers ou sous-officiers, remarqués pour leur belle conduite à la prise de Tananarive :

ORDRE DU JOUR

Le général commandant en chef le corps expéditionnaire de Madagascar cite à l'ordre du corps expéditionnaire les officiers, hommes de troupe des armées de terre et de mer dont les noms suivent :

ARMÉE DE TERRE :

M. le capitaine Delbousquet, du régiment d'Algérie : a fait preuve de vigueur et de sang-froid en se portant sous un feu très vif au soutien d'une compagnie obligée de se replier devant un ennemi fortement retranché et supérieur en nombre ; a été blessé dans cet engagement.

M. le capitaine Brundsaux, du régiment d'Algérie : a fait preuve d'un rare sang-froid et d'une bravoure exceptionnelle aux combats des 15 et 26 septembre ; magnifique attitude au feu.

M. le capitaine Perrot, du régiment d'Algérie, étant d'arrière-garde, a protégé efficacement, dans des conditions difficiles et malgré les blessés qui alourdissaient sa marche, un convoi attaqué par un ennemi bien posté et supérieur en nombre.

M. le capitaine Courtois, du régiment d'Algérie, a montré beaucoup d'initiative et d'énergie en plusieurs rencontres, notamment aux combats des 15, 26 et 28 septembre.

Le lieutenant Larbi-ben-Amar, du régiment d'Algérie, assez grièvement blessé au combat du 30 septembre, est resté à son poste jusqu'à ce que le médecin ait exigé son transport au poste de secours.

L'adjudant Philibert, du régiment d'Algérie, pour le sang-froid et la bravoure brillante avec lesquels il a conduit sa section au combat le 30 septembre.

Le capitaine d'artillerie Gendron a rendu les meilleurs services à la tête d'une compagnie indigène du train et, le convoi qu'il conduisait ayant été attaqué, l'a défendu très énergiquement avec ses conducteurs sénégalais.

Le capitaine Aubier, commandant le 10e escadron du 1er chasseurs d'Afrique, a toujours su, avec un faible peloton de cavaliers, éclairer efficacement la colonne légère et a énergiquement conduit d'utiles poursuites.

Le capitaine Iraçabal, commandant la 5e compagnie du train, pour le zèle, l'activité incessante et l'énergie dont il a fait preuve durant toute la marche depuis Majunga jusqu'à Tananarive, et pour avoir toujours obtenu des convois qu'il commandait le rendement maximum.

ARMÉE DE MER :

Le colonel de Lorme, du régiment colonial : a parfaitement commandé, le 30 septembre, les troupes d'arrière-garde attaquées par un ennemi très supérieur et a dirigé avec succès une contre-attaque qui a brisé l'élan des Hovas et fait tomber leurs canons entre nos mains.

Le commandant Ganeval, du régiment colonial, a conduit à trois reprises pendant la campagne, avec beaucoup d'intelligence et d'audace, des attaques débordantes qui ont aidé au succès et l'ont confirmé.

Le capitaine Staup, du régiment colonial, a dirigé sa compagnie qu'il a amenée la première sur la batterie de l'observatoire, le 30 septembre, y a pris trois pièces de canon et a contribué à retourner le feu de l'une d'elles sur la ville.

Le capitaine Fitz-James, du régiment colonial, a fait preuve, dans toutes les actions de la campagne où il a assisté, d'un entrain et d'une activité remarquables; attitude superbe au feu.

Le capitaine Aubé, du service des renseignements, pour l'entrain

et l'intelligence des choses de la guerre avec lesquels il a su remplir les nombreuses missions d'avant-garde qui lui ont été confiées pendant toute la campagne.

Le lieutenant Dominé, du bataillon malgache, blessé assez sérieusement au bras à l'attaque du piton d'Ankatso, pour le bel exemple de courage et d'énergie qu'il a donné en continuant, malgré sa blessure, à commander son peloton pendant l'attaque d'une batterie ennemie.

Le sergent Leroux, du régiment colonial : commandant un groupe de tirailleurs haoussas, au milieu desquels éclata un obus qui tua deux hommes, a su par sa belle attitude soutenir le moral de ses hommes et a continué à commander des feux de salve avec un rare sang-froid.

Fait au quartier général, à Tananarive, le 15 octobre 1895.

DUCHESNE.

L'ordre le plus parfait n'avait cesser de régner dans la ville. Les marchés s'ouvrirent le 2 octobre comme chaque matin ; la population vaqua à ses affaires ; les étrangers rassurés furent les premiers à se féliciter de l'heureuse issue de la campagne et à reconnaître que le général Duchesne s'était conduit, non seulement en brave et loyal soldat, mais en chef animé de sentiments de justice et d'humanité.

Le témoignage des correspondants anglais, témoins oculaires, est, à cet égard, des plus précieux.

« La conduite des troupes dans la capitale, déclare le *Times*, a été admirable : pas un seul Hova n'a été maltraité. Les Algériens et les Dahoméens eux-mêmes, quoique sauvages, ont montré ce que peut la force de la discipline militaire. Dès le lendemain de leur entrée dans Tananarive, les soldats français étaient déjà au mieux avec les indigènes payant six fois la valeur de tout ce qu'ils achetaient, et portant le comble, par leur entrain et leurs bons procédés, à l'admiration des Madégasques. qui, habitués après une victoire à s'emparer de tous les biens des vaincus, à les mettre à mort ou à les faire esclaves, ne pouvaient pas croire que les Français en agiraient autrement. Jamais troupes occupant une ville ennemie ne se sont mieux comportées.

« Cette campagne a été menée par les Français de la manière la plus humanitaire vis-à-vis de leurs ennemis. Le général Duchesne a maintenu la plus stricte discipline, et les rares soldats, coupables de pillage, ont été punis avec la plus grande sévérité. Cette sévérité aurait dû s'appliquer aussi aux odieux exploiteurs des soldats français, et surtout aux créoles de l'île Maurice, qui se contentent à peine d'un gain de 600 0/0 dans la vente des produits de première nécessité qu'ils ont accaparés. Les soldats français ont dans leurs poches six mois de

paye ; il suffira de quelques jours pour que les requins de Tananarive les aient complètement dépouillés. »

La *Pall Mall Gazette* disait de son côté :

« Si les excès de la guerre étaient jamais pardonnables, ils auraient pu l'être en cette occasion. Cependant les Français semblent avoir occupé la capitale ennemie comme s'ils rentraient dans leur caserne après une marche militaire.

« La France a raison d'en être fière. »

Le *Standard* n'était pas moins flatteur pour nos troupiers français ou soldats des corps auxiliaires, tirailleurs algériens et haoussas ; il ne dissimulait pas que leur tenue, leur discipline avaient produit le meilleur effet sur la colonie étrangère.

Nous citerons enfin les notes curieuses et vécues prises à Tananarive même par un missionnaire norvégien, dont nous avons déja invoqué plus haut le témoignage.

Ces notes, rédigées avec impartialité, font le plus grand honneur à celui qui les a écrites et à nos soldats, dont elles redisent les actes pendant les premiers jours de l'occupation :

Mardi 1er octobre.

La journée s'est passée très tranquillement. Très peu d'indigènes dans les rues ; par contre beaucoup de soldats français, la plupart sont des Africains ; ils ne sont pas méchants.

Ce matin, un d'entre eux, ayant franchi la clôture de notre jardin, par escalade, allait et venait au milieu de nos légumes. Certainement il avait faim ; car, quand il trouvait quelques mûres à terre, il les dévorait. Ma femme lui ayant crié en français : « Mais, monsieur, il y a une porte pour entrer dans le jardin, on n'a pas besoin d'escalader », il s'en est allé un peu penaud et l'oreille basse. Cette nuit deux autres soldats sont entrés dans notre cour et ont frappé à la vitre, mais sans faire aucun mal.

Tous les soldats indigènes se sont dispersés comme des feuilles chassées par le vent d'automne. On dit que le traité sera signé aujourd'hui même. Ce ne sera pas difficile, car le gouvernement ne peut rien faire, sauf consentir à tout. On dit que la reine a été très inquiète un moment, hier, quand les Français, à la nuit, ont pénétré dans la Rova ; elle s'était réfugiée dans l'église, comme dans une arche. Ce n'est que sur les instances de Marc Rahibisoa, Franck Rassamanana et Rasoa Rainiharosoa, qui ont tous les trois visité l'Europe et qui connaissent la façon européenne de faire la guerre, qu'elle a consenti à rentrer dans sa demeure. On lui a assigné, à elle et aux Gassiens, la partie Sud de la Rova ; les Français sont installés dans la partie Nord. Peut-être est-ce un indice qu'elle continuera à régner, de nom bien entendu.

Mercredi, 2 octobre.

Nous avons appris de source sûre que la paix a été signée hier après-midi. Les plénipotentiaires gassiens étaient Razanzé, Rasanakombona et Rahibisoa. Madagascar est placé sous le protectorat français. Rien n'est changé dans l'ancien ordre des choses; la reine conserve sa couronne et le premier ministre ses fonctions. Aucune indemnité de guerre ne sera imposée. Les Gassiens livreront leurs armes.

Vendredi, 3 octobre.

J'ai fait, hier, une visite au général Duchesne. Il m'a reçu très aimablement. Il m'a assuré qu'il avait donné les ordres les plus sévères, afin que personne ne fût molesté. Quand il a appris que j'étais depuis longtemps dans le pays, il m'a prié de faire mon possible pour calmer les esprits et inviter les nombreux émigrés à rentrer à Tananarive. Il m'a demandé de prier nos missionnaires, dans les autres parties de l'île, de s'employer également de leur mieux. Comme, jusqu'ici, nous avions retenu nos enfants à la maison, je lui ai demandé si nous pouvions dorénavant les laisser sortir dans la rue; il m'a répliqué qu'il répondait de leur sûreté et qu'il punirait sévèrement tout homme qui enfreindrait les ordres précis qu'il avait donnés; que nous n'avions donc qu'à le prévenir, si nous avions la moindre plainte à formuler.

Mercredi, le premier ministre tint un kabar devant sa maison. Il est descendu du palais porté par ses hommes et revêtu d'un lamba. Entouré d'officiers et de soldats français, il a annoncé que les esclaves ne sauraient plus être empêchés dorénavant par leurs maîtres de travailler où bon leur semblerait. C'est donc la fin de l'esclavage.

C'est drôle maintenant de voir le mouvement dans les rues. La plupart de ceux qui circulent sont des étrangers; ils conduisent généralement des chevaux et des mules d'une maigreur effrayante. On voit peu d'indigènes. En ayant rencontré un de ma connaissance et lui ayant demandé ce qu'il pensait de ce qui se faisait, il m'a répondu que lui et ses compatriotes étaient tout étonnés de la manière si douce dont les Français procédaient. « Mais c'est pour nous apprivoiser, a-t-il ajouté tout aussitôt; c'est un piège pour s'emparer du cœur du peuple Quand ils seront les maîtres, ils nous couperont la tête, ou nous mettront en prison. » Comme je lui assurais que rien de tout cela n'était vrai, il ne voulut pas me croire.

L'explorateur allemand, M. E. Wolf, qui a accompagné l'expédition depuis Mozanga et qui était avec le général en chef pendant le bombardement, m'a expliqué hier qu'il n'avait tenu qu'à un fil que toute la ville ne sautât. Un moment avant que le drapeau ne fût amené, le général en chef, ignorant que le palais était bondé de poudres et de



Une compagnie du régiment d'Algérie perd 23 hommes (30 septembre).

munitions, avait donné l'ordre de tirer dessus avec une bombe chargée de mélinite ; si son ordre avait été exécuté, non seulement le palais, mais la majeure partie de la ville serait, aujourd'hui, en ruines ; notre maison située à 2,500 mètres ne serait peut-être pas effondrée, mais nous aurions ressenti une rude secousse, et nos carreaux de vitres, dans quel état auraient-ils été mis !

C'est à M. Wolf que nous devons la vie, c'est lui qui, se trouvant à côté du général, l'avertit, paraît-il, que le drapeau avait été amené. Il s'en est fallu de peu que 20,000 hommes n'aient péri.

Voilà mes notes terminées. Depuis la capitulation, il n'y a plus beaucoup d'indigènes dans la ville ; les femmes et les enfants surtout se montrent peu : ils croient que chaque soldat noir va prendre une

femme malgache et l'emmener chez lui Ils redoutent aussi quelques châtiments et n'ajoutent pas créance aux paroles si loyales du général. Les gens riches sont également inquiets. Le kabar, qui a donné pour ainsi dire la liberté aux esclaves, n'est pas fait pour leur plaire. Les esclaves au contraire sont ravis. Ils se regardent comme libres, et chaque fois qu'il m'est arrivé, et cela m'est arrivé souvent depuis quelques jours, de leur demander au passage le nom de leurs maîtres, ils m'ont répondu avec un sourire où perçait de la rancune et une pointe de fierté : « *Any my vazaha izahay*, nous appartenons maintenant aux Européens ».

Les nouvelles que nous recevons du Betsileo nous portent à croire que la conquête de Tananarive a causé là-bas une grande consternation parmi tous les indigènes. Heureusement, il n'en est résulté aucun danger pour la vie des missionnaires.

Raynizonory et Rodofy, les deux officiers qui ont le plus bravement combattu, craignant d'être passés par les armes, ont fui et cherchent à passer à Maurice pour y prendre du service chez les Anglais. Et pourtant dans l'audience que j'ai eue, le général m'a annoncé avec une grande netteté une amnistie complète et absolue pour tous les faits de guerre. Depuis, il l'a fait afficher dans toutes les rues de la ville.

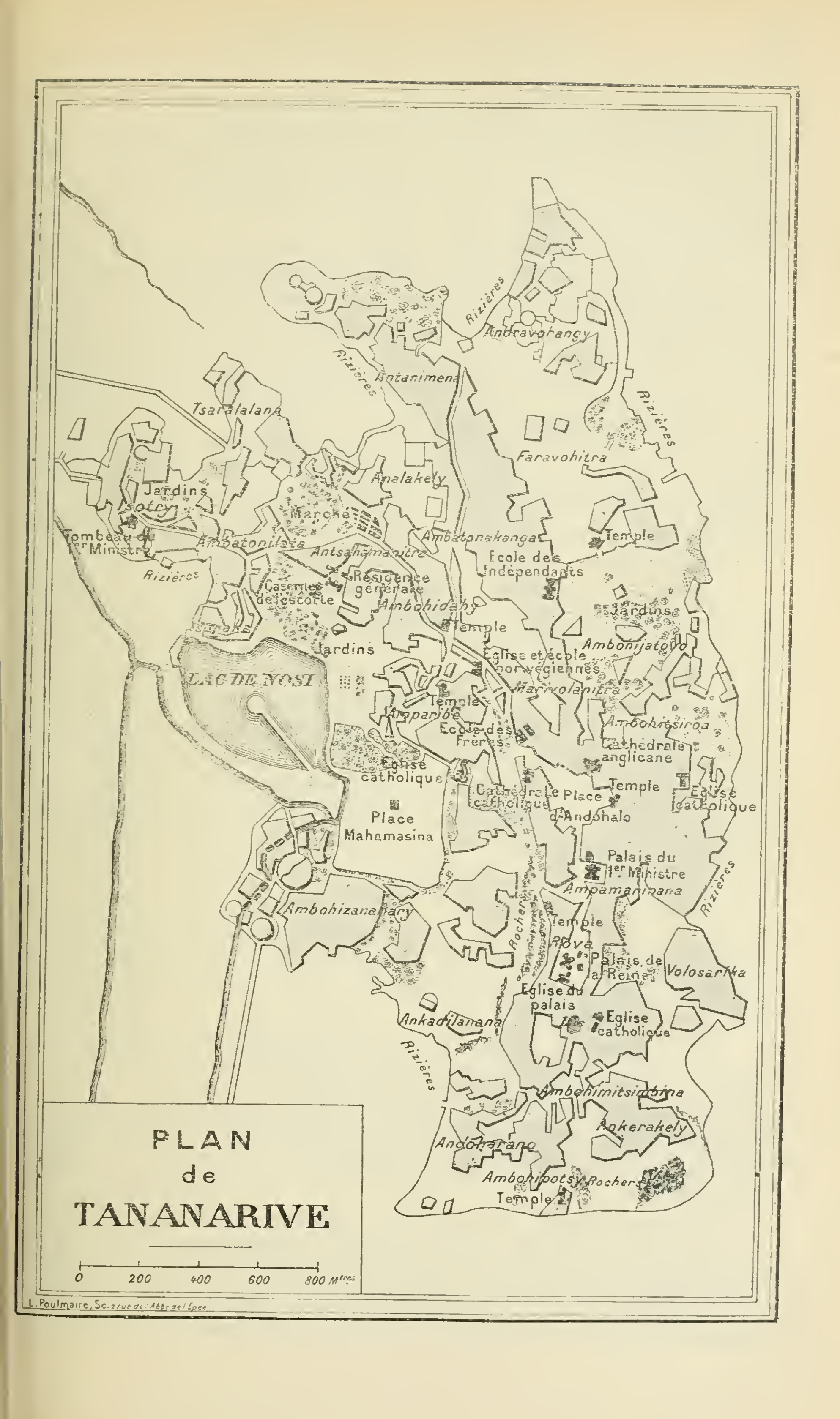
Dans une localité où un gouverneur indigène avait traité ses administrés avec une telle cruauté qu'il n'osait pas se montrer, la victoire des Français a été accueillie avec des cris d'allégresse.

13 octobre.

La tranquillité n'est pas encore revenue. Particulièrement dans les quartiers éloignés du centre, on ne peut se faire à l'idée de livrer ses armes ; on redoute les bandes de voleurs, et, bien que les Français promettent de faire le nécessaire pour garantir la sécurité, on n'est pas très rassuré. De là une certaine irritation.

En terminant, je dois dire que la conduite des officiers et des soldats a été non seulement exemplaire, mais que tous ont fait preuve d'une urbanité et de qualités de cœur qui nous ont beaucoup frappés. C'est mon devoir d'attester ici, que le général Duchesne a maintenu une discipline à laquelle il faut que tout le monde rende justice. Il n'y a pas eu un seul meurtre, un seul acte de brigandage ou de violence. La France a fait une guerre qui lui a paru nécessaire ; mais elle l'a faite d'une façon qui lui fait honneur et peut être citée en exemple. C'est l'avis ici de tout le monde, sans exception, indigènes et Européens, Tous ceux à qui j'ai causé sont unanimes à dire que les Français jusqu'ici n'ont donné lieu à aucune plainte et se sont comportés de la façon la plus humaine [1].

1. Notes publiées par le *Journal des Débats*.


Rizières
Andravohangy
Antanimena
Rizières
Tsaralalana
Faravohitra
Rizières
Analakely
Jardins
Isotry
Marché
Tombeau du 1er Ministre
Ambatonilita
Antsahamanitra
Ambatonakanga
Temple
Ecole des Indépendants
Rizières
Résidence générale
Casernes de l'escorte
Ambohidahy
Jardins
Temple
Jardins
Ambonijatovo
Eglise et école norvégiennes
LAC DE NOST
Marivolanitra
Temple
Amparibe
Ecole des Frères
Ambohitsiroa
Cathédrale anglicane
Eglise catholique
Cathédrale catholique
Place d'Andohalo
Temple
Eglise catholique
Place Mahamasina
Palais du 1er Ministre
Ampamarinana
Rizières
Ambohizanahary
Temple
Rova
Palais de la Reine
Volosarika
Eglise du palais
Eglise catholique
Ankadilanana
Rizières
Ambohimitsimbina
Ankerakely
Andoharano
Ambohipotsy
Rocher
Temple
PLAN
de
TANANARIVE
0
200
400
600
800 Mtres
L. Poulmaire, Sc.

L'Allemand Wolf, dans le récit des derniers jours de l'expédition qu'il adressa au *Berliner Tagblatt*, disait de son côté :

« La journée du 30 septembre a été le clou de l'expédition; au moins, en ce jour-là, nous avons suffisamment entendu le canon et vu les obus tomber à côté de nous.

« C'est un miracle que tout le quartier général ne soit pas resté sur place; les Hovas, en distinguant le fanion du général en chef, ont dirigé sur l'état-major un feu des plus nourris. De huit heures à midi, chacun de nous a dû se jeter à terre une cinquantaine de fois. A côté du ronflement des obus, le sifflement des balles Sniders ne nous incommodait plus; nous les prenions pour des bourdonnements de moustiques.

« Le matin, lorsque le brouillard se fut dissipé, nous nous trouvions à trois kilomètres environ de Tananarive, la situation me parut fort grave. Je ne crois pas exagérer de cinq mille, en plus ou en moins, en fixant à cent mille le nombre des Hovas (chiffre exagéré) qui nous entouraient, et, sur ce nombre, trente mille étaient armés d'excellents fusils.

« Il eût suffi aux Hovas de lancer sur nous des murailles d'hommes, sauf à en perdre une vingtaine de mille, pour que pas un de nous ne survécut à cette journée.

« En somme, j'attribue leur panique ou leur manque de courage au mouvement tournant exécuté par la colonne.

« Le corps expéditionnaire a eu, d'ailleurs, une grande chance; à trois heures, l'on a commencé à bombarder le palais de la reine avec des obus à la mélinite; or, il y avait, dans le palais, la reine et sa famille, le premier ministre et sa famille et, enfin, les notables de l'Émyrne, en tout six mille personnes qui se trouvaient dans les appartements ou dans la cour du palais.

« Dans le but d'une résistance acharnée, le premier ministre avait donné l'ordre de transporter dans le palais toutes les munitions de guerre disponibles. Il y avait donc un million de kilogrammes de poudre, plusieurs milliers d'obus chargés et plusieurs millions de cartouches Sniders.

« Si la reine n'avait pas amené son pavillon à trois heures vingt minutes, l'obus suivant pouvait faire l'explosion du volcan.

« Toutes les personnes étaient réduites en bouillie et la ville, entièrement bâtie en pisé, ne résistait pas à la commotion. La population fuyait dans la campagne et nous pouvions tous mourir de faim à Tananarive.

« Au lieu de cela, le soir de l'occupation, la brigade Metzinger put acheter dans les magasins et, le surlendemain, le marché était abondamment pourvu Ce qui est plus extraordinaire, c'est que les Malgaches refusent la monnaie coupée, en usage à Madagascar, et préfèrent la monnaie française, et surtout les pièces d'or. »

Certains missionnaires, de ceux mêmes qui avaient le plus contribué à surexciter la population contre la France et qui refusèrent de quitter Tananarive, même après la prise d'Andriba, ne durent leur salut qu'aux soldats français.

« Dans les derniers jours des hostilités[1], l'effervescence populaire était fort grande, surtout après la profanation du cimetière anglais, dont les tombes furent violées et les cendres jetées au vent; le consul anglais, qui, suivant l'usage, est un négociant, barricada sa demeure avec des sacs de sucre et de farine et fit dire aux missionnaires de venir s'y réfugier; les anglicans obéirent, mais les autres répondirent que leur religion leur défendait d'entrer dans une maison où se trouvaient des armes de guerre.

« Heureusement pour eux, l'armée française précipita son mouvement et ils furent sauvés d'une mort certaine. »

Les correspondances particulières adressées par des colons étrangers, habitant Tananarive, à leurs amis et compatriotes en Europe, étaient donc unanimes à rendre hommage à la valeur, à l'endurance et à la discipline de nos troupiers.

Ils étaient enfin parvenus au but, alors que les ennemis de la France les croyait perdus, destinés à finir anéantis dans quelque horrible catastrophe. Jamais généraux et soldats n'avaient poussé plus loin l'héroïsme. On sait quelles souffrances ils venaient de supporter, quelles pertes ils avaient subies, de quelle incurie lamentable ils avaient été les témoins, et, cependant, sans perdre courage, sans céder à la démoralisation, ils s'avancèrent sans hésiter, 2,000 combattants à peine contre plus de 30,000 dans un pays couvert de retranchements et certains d'être tous massacrés jusqu'au dernier en cas d'échec[2].

Le général de Torcy, chef d'état-major du général Duchesne, résumait ainsi, d'autre part, les opérations si audacieusement menées de la colonne légère :

« Les Hovas avaient d'excellentes positions naturelles qu'ils fortifiaient encore. Des attaques de front et sans reconnaissance préalable et complète du terrain auraient amené des pertes comme il y en a eu d'ailleurs à Andrainarive, mais ils ne quittaient pas leurs tranchées et leurs abris, ce qui permettait toutes manœuvres et aussi de ne laisser que peu de monde à la garde du convoi. La marche se faisait en deux fractions comme en Algérie, le convoi et sa garde, l'échelon de manœuvre ou troupe de combat. A six, huit ou dix kilomètres de la position ennemie le convoi s'arrêtait, se massait, encadré par sa garde

1. Voir *Berliner Tagblatt* et *Matin*, interview de M. Wolf.

2. « La colonne volante, disait le correspondant du *Berliner Tagblatt*, partit d'Ilafy à six heures et demie du matin et vint occuper les hauteurs qui forment un vaste cirque au milieu duquel s'élève Tananarive. Tout autour de nous, sur les collines et dans les rizières, on voit des troupes hovas. Leur nombre peut être évalué à 30,000 combattants et 200,000 indigènes venus de toutes les parties de l'Imrina et des pays betsileos sont assemblés dans l'intérieur de la ville et aux environs qui attendent l'issue du combat pour prendre la fuite, massacrer les Européens. »

qui occupait les hauteurs voisines. L'avant-garde (à très faible distance à cause de la marche par un) se déployait, refoulait les avant-postes de l'ennemi et l'occupait sur son front, mais sans avancer. Sous sa protection, l'artillerie gagnait une position sur un flanc et servait de pivot à l'attaque. Le gros de la colonne forçait la marche et quand elle avait suffisamment dépassé l'artillerie, la tête se rabattait sur la ligne de retraite de l'ennemi.

« C'était élémentaire, mais cela réussissait toujours et souvent sans perte.

« A une trentaine de kilomètres de Tananarive, les Hovas, se sentant bien chez eux, changèrent de tactique. Au lieu de se tenir les coudes, ils s'éparpillèrent, et, ne craignant plus d'être tournés ou abandonnés, ils commencèrent la guerre de partisans. Du 26 au 30, nous les avons eus autour de nous par petits groupes insaisissables qui, à la faveur des accidents du sol, arrivaient tirailler tout près de la colonne et disparaissaient dès qu'on faisait mine de marcher contre eux. Les traînards, surtout, eurent beaucoup à en souffrir et la marche en fut ralentie. »

Le corps expéditionnaire et son chef auraient pu prendre pour devise : « *Audaces fortuna juvat* ».

« Le général, écrivait un officier, devait avoir une bien vigoureuse confiance en son étoile et compter énormément sur sa troupe, pour entreprendre, dans de pareilles conditions, une campagne aussi téméraire. Le succès a couronné ses efforts, Dieu en soit loué, mais combien un échec, très possible, eût été désastreux et combien de victimes cette victoire a coûté à la France! »

Certes, nos braves soldats — et on ne saurait trop le crier assez haut ont montré, une fois de plus, qu'ils ne marchandent jamais ni leur abnégation ni leur dévoûment, mais si les Hovas, qui comptaient cependant des Anglais dans leurs rangs, — le fait est aujourd'hui démontré, — avaient eu un seul instant, et particulièrement le dernier jour, le sentiment de leur force, c'en était fait, non seulement de la colonne légère, mais encore de tous les postes de l'arrière.

Car, ne l'oublions pas, à 2 ou 3 kilomètres à droite et à gauche de notre ligne d'opération nous avions des populations hostiles et même des troupes armées, qui, à la nouvelle du moindre échec, se seraient immédiatement rabattues sur nos derrières ; et il est fort à croire que peu auraient pu effectuer leur retraite sur Suberbieville.

Il faut, d'ailleurs, avoir vu dans quel état se trouvaient les malheureuses troupes de l'arrière, pour se rendre un compte exact de ce qui se serait produit.

D'autre part, n'oublions pas que le général laissait derrière lui une route d'environ 180 kilomètres non gardée, qu'il n'y avait pas de ligne de retraite et que, partant, tout ravitaillement devenait impossible.

La colonne légère n'avait emmené avec elle que vingt-deux jours de vivres, et si l'on tient compte de deux ou trois convois qui l'ont suivie à peu d'intervalle, elle n'était certaine du lendemain que jusqu'au 5 octobre.

Que seraient devenus, en cas de défaite et de tentative de retraite, les soldats du général Duchesne? Les actes de cruauté atroces commis sur des blessés ou sur des traînards nous l'apprennent.

Ces blessés furent affreusement mutilés, leurs corps percés de trous où les Hovas plantèrent des torches, leurs membres coupés, et, le soir, en pénétrant sur la place du palais, on retrouva une jambe de turco qui y avait été apportée dans la matinée par des soldats de Ranavalo.

Le combat terminé, les habitants avaient repris, nous l'avons déjà dit, leurs occupations accoutumées, dès le premier jour de l'occupation française, qui s'annonçait paternelle et juste. Et cependant les représailles auraient été bien naturelles de la part de nos soldats à la nouvelle des cruautés monstrueuses commises par les Hovas[1].

Le 1er octobre, vers cinq heures du soir, toutes nos troupes étaient installées. Le convoi seul était tenu hors de la ville. Les tirailleurs sakalaves occupaient toujours la position de l'observatoire avec de l'artillerie.

Les blessés et malades avaient été portés dans les deux hôpitaux mis à notre disposition. Plusieurs de ces malheureux ne devaient plus vivre que quelques heures; l'un deux même expira avant d'avoir passé le seuil de l'hôpital anglais. Ils étaient accompagnés par les médecins et les aumôniers. Dans la soirée, il fallut installer de nouveaux lits. Quelques-uns des braves combattants que le désir d'entrer à Tananarive et une volonté forte avaient soutenus jusqu'alors, cédèrent tout à coup non au découragement, mais à la fatigue; on dut les transporter aux ambulances.

Deux docteurs anglais MM. Moss et Wilson, la directrice Mme Ryan, et plusieurs autres dames de la mission protestante, prodiguèrent leurs soins à ces malheureux que la fièvre minait, demandant sans cesse à boire, quelques-uns même, la raison égarée, poussant des cris incohérents. On les calma.

Jamais, disait un missionnaire, je n'ai vu des gens aussi reconnaissants des attentions qu'on leur témoignait.

Au Palais de la Reine, le 30 septembre et le 1er octobre, le désarroi était extrême. Des femmes, des enfants affolés, des esclaves, des soldats, les principaux officiers de la couronne, les ministres se pressaient croyant bientôt venue la dernière heure de leur existence.

1. Il n'y a eu ni vol ni pillage, ni incendie écrit un Allemand; les femmes et les enfants ne furent ni insultés ni même incommodés d'aucune façon : c'est un grand exemple de discipline. Il n'aurait pas été surprenant qu'à la nouvelle des cruautés monstrueuses commises par les Hovas des soldats eussent agi différemment; il faut donc adresser les plus grands éloges au général Duchesne et au corps expéditionnaire.

Les projectiles français tombaient autour du palais; au bruit des détonations les malheureux se couchaient à terre, persuadés que le monument ne tarderait pas à s'effondrer. La Reine, réfugiée dans un de ses appartements, était déjà résolue à capituler; mais le premier ministre et ses plus dévoués séides s'y opposaient.

Tout à coup, un fracas épouvantable ébranle le palais; un obus vient de frapper une des tourelles qui s'écroule et dont les pierres sont projetées au loin. Quelques instants plus tard, s'abîme le clocher de la chapelle royale. Les cris, les lamentations désespérées, les gémissements des blessés, tout un lugubre concert exprimant des douleurs et des terreurs humaines émeuvent enfin la Reine à ce point qu'elle refuse d'attendre davantage et qu'elle fait arborer le drapeau parlementaire.

Le 1er octobre, elle attend, anxieuse, la visite du général Duchesne, qui vient de prendre possession de la ville, mais cette anxiété est mêlée de quelque curiosité. Elle va se trouver en présence d'officiers renommés et elle a raison de compter sur leur courtoisie.

« D'ailleurs, à Madagascar, dit un voyageur, aucune femme, quelle que soit sa couleur, depuis la Malgache bronzée jusqu'à la blanche européenne, n'est insensible aux avances des hommes; pourquoi Ranavalo aurait-elle été insensible aux avances des Français reconnus maîtres dans l'art de la galanterie? »

Une partie de la population de Tananarive avait pris la fuite. Les habitants restés dans la ville, commerçants ou fonctionnaires, ne nous manifestaient cependant aucune hostilité et ne dissimulaient pas leur satisfaction que la guerre fût terminé.

Pendant la journée du 30 septembre, ils avaient vu défiler du haut des collines les convois de l'armée française et ils s'imaginaient encore que celle-ci était imposante par son nombre; or, à leur grande stupéfaction, ils n'avaient vu entrer dans la ville, après la bataille et la capitulation, que quelques centaines d'hommes; ils étaient donc convaincus que le gros de nos forces se tenait encore en dehors de Tananarive. Le colonel Bizot, commandant du 200e de ligne eut, à ce sujet, une conversation curieuse. En sa qualité de commandant de place, il venait de recevoir la visite d'un « honneur » chargé, avant la conclusion du traité, de la direction de la police à Tananarive.

« Quand arrive l'armée? lui demanda le Hova? » — « L'armée, répondit le colonel Bizot, mais elle est là tout entière ». — « Ce n'est que votre avant-garde, riposta le Hova, qui parlait très bien le français. » — « Mais non, affirme le colonel, c'est bien là tout ce qui nous reste. » Et devant cette affirmation le Hova tristement ne put s'empêcher de dire : « Comment vous devez nous mal juger, nous mépriser, en pensant que c'est avec une poignée d'hommes que vous êtes venus à bout de notre nation ! »



Prise de l'Observatoire.

Les patriotes hovas se sentaient donc humiliés. Ne pouvait-on pas craindre que, maintenant, mieux renseignés sur notre force, ils n'eussent la tentation de prendre le plus tôt possible leur revanche, avant l'arrivée de renforts aux troupes françaises?

Certaines mesures de précaution s'imposaient donc à l'égard de quelques personnages particulièrement influents, toujours capables d'intrigues et nécessairement hostiles à un nouvel ordre de choses. Un de ces personnages était le premier ministre et époux de la Reine, Rainilaiarivony.

— Sera-t-il mis en prison, demandaient avec inquiétude les « honneurs » hovas à nos officiers?

— Vraisemblablement il ne doit inspirer aucune confiance au

général en chef, répondait-on. Votre premier ministre est responsable de la guerre actuelle, et cette guerre nous a coûté si cher que nous ne pouvons pas être animés d'une grande tendresse à l'égard de cet homme, qui fut toujours notre ennemi acharné.

Un officier malgache auquel un officier français opposa cette réponse riposta :

— Mais quel crime a-t-il commis? il a défendu la liberté de notre pays, c'était son devoir. Vous dites que vous avez perdu beaucoup de soldats. Nous en avons perdu aussi. C'est la guerre!

Et le Hova ajouta :

— Dans les combats contre Andriba et Tananarive, plus de 200 des nôtres ont été frappés par vos projectiles. A Tananarive, hier, vos obus nous causèrent des pertes sérieuses; au Palais, 21 hommes ont été frappés par un seul obus qui s'émietta en éclats portant la mort de tous côtés.

Le patriote Hova n'avait peut-être pas tort; mais on aurait pu lui objecter sa propre réponse :

— C'est la guerre!

Le général Duchesne était responsable de la sécurité des braves qu'il avait amenés jusqu'à Tananarive et son premier devoir était de prendre les précautions nécessaires, afin de l'assurer par tous les moyens, alors surtout qu'il ne pouvait inspirer de respect à l'ennemi qu'à force d'énergie et, au besoin, de sévérité.

Il avait évité soigneusement de prendre une attitude provocante et d'exciter les ressentiments de la population; il maintiendrait l'ordre à Tananarive; mais il ne serait pas dupe d'un gouvernement sans bonne foi ni à plus forte raison d'un premier ministre, qui ne pouvait inspirer aucune confiance au gouvernement français.

En revanche, le général prit soin de rassurer les colons étrangers, dès le premier jour, nous l'avons déjà dit, sans faire aucune distinction entre nos amis et ceux qui nous avaient toujours combattus.

Les quelques officiers anglais, restés au camp hova jusqu'au dernier jour, s'étaient enfuis; ils avaient heureusement débarrassé de leur présence la ville conquise.

Un des correspondants de journaux resté à Tananarive pendant la guerre, M. Knight, du *Times*, était encore dans la place, lorsque les troupes françaises y entrèrent. Il expliqua à ses confrères que les Hovas n'avaient rien fait, surtout depuis quelque temps — au contraire! — pour favoriser sa mission.

Le premier ministre s'était toujours opposé à ce qu'il allât aux avant-postes et sur le champ de bataille.

A toutes les adjurations du reporter, Rainilaiarivony répondait :

— Quand les soldats hovas combattent, ils deviennent tellement terribles dans le feu de l'action qu'ils oublient toute pudeur et qu'ils

jettent au loin jusqu'aux derniers morceaux de leurs lambas pour combattre tout nus. La présence d'un Européen ne saurait que les gêner.

Rainilaiarivony était, d'après cette réponse, le digne élève des Révérends professeurs de pudibonderie et de mystification bien britanniques.

Dans la soirée et après sa visite au Palais de la Reine, dont nous raconterons plus loin les détails, le général Duchesne rédigea deux dépêches à l'adresse du ministre de la guerre à Paris, lui annonçant les combats heureux des derniers jours et la prise de Tananarive.

La première de ces dépêches fut envoyée par courrier au colonel Bailloud, commandant des étapes à Majunga.

Elle était ainsi conçue :

« Après une action brillante, Tananarive a été occupée le 30 septembre.

« Les négociations pour la paix ont été commencées le 1er octobre et ont abouti dans la soirée du même jour sous réserve de la ratification du gouvernement de la République.

« Le général Metzinger a été nommé gouverneur militaire de Tananarive. »

La seconde dépêche fut expédiée par Tamatave. Elle était plus détaillée. Le général y rendait compte des opérations de guerre et des pertes subies.

Guerre, Paris, de général Duchesne.

Tananarive, 1er octobre.

« Après vifs engagements d'avant-garde et d'arrière-garde livrés les 28 et 29 et qui m'ont amené à Ilafy, j'ai attaqué hier, 30 septembre, les crêtes immédiatement à l'est de Tananarive fortement défendues.

« Ai formé deux colonnes commandées, celle de gauche débordante, par le général Metzinger, celle de droite, formant pivot, par le général Voyron.

« L'attaque a été chaude et compliquée à droite par une attaque sur nos derrières.

« A deux heures seulement observatoire et crêtes d'Andrainarivo ont été pris par première brigade pendant que général Voyron occupait crêtes nord.

« Batteries établies palais et nord ville ayant alors ouvert feu, ai prescrit commencer bombardement et allais lancer six colonnes d'assaut quand parlementaires sont venus demander suspendre hostilités.

« Ai imposé occupation ville où quatre bataillons et une batterie sont entrés immédiatement avec général Metzinger.

« Général Voyron occupe crêtes Est, avec reste troupes et artillerie.

« Ce matin ai fait entrée officielle à Tananarive et suis installé résidence générale presque intacte.

« Négociations paix ont commencé et traité était signé, dès ce soir. Je procède au désarmement.

« 4 officiers blessés ; 3 tirailleurs algériens, 2 haoussas, 1 soldat du 200e, 1 légionnaire tués. Environ 50 blessés.

« Troupes guerre et marine ont montré énergie et vigueur au-dessus de tout éloge.

« Quatre canons pris à la baïonnette.

« La reine vient de ratifier, ce soir même, traité signé par ses plénipotentiaires. »

Sa Majesté Ranavalo, en effet, s'était résignée à traiter sans délai. Elle savait du reste à quoi s'en tenir sur les sentiments belliqueux de son peuple et sur la solidité de la résistance qu'il était capable d'opposer à l'ennemi.

Le général Metzinger, dont la brigade entière était concentrée à Tananarive, avait été nommé gouverneur de la ville, avec mission de réprimer impitoyablement toute tentative de trouble.

Quant à M. Ranchot, il venait, on le sait, de reprendre possession de la résidence française. Jusqu'alors, son rôle s'était borné, ou à peu près, à renseigner le quartier général. On avait espéré jusqu'à Andriba recevoir des négociateurs hovas ; mais, ces derniers ne se présentant pas, le fonctionnaire civil, représentant du ministre des affaires étrangères, était resté au second plan, volontiers questionné par le général Duchesne, mais n'ayant pas à intervenir dans la direction des opérations. Les rapports ne cessèrent pas, d'ailleurs, d'être excellents, pendant toute la durée de la campagne entre le délégué du gouvernement et le commandant en chef de l'armée.

CHAPITRE VI

Des négociations.

Instructions données au général Duchesne et à M. Ranchot avant leur départ de France. — La reine. — Le premier ministre. — Le futur gouvernement. — Questions réservées. — Le projet de traité. — La dépêche du 18 septembre. — Elle arrive trop tard. — Le voyage du lieutenant Waddington. — Traité signé. — Le désarmement. — Rainilaiarivony prisonnier et destitué. — La situation, notes de M. Ranchot. — Choix d'un nouveau premier ministre. — Épousera-t-il la reine? — Nos soldats à Tananarive. — Les premiers jours de l'occupation. — Un *Te deum* à la cathédrale de Tananarive. — Témoignages de missionnaires protestants. — Logement des troupes. — Les vivres. — La police de la ville. — Un kabary. — Proclamation de la reine.

Le général Duchesne était entré, on le sait à Tananarive à huit heures du matin avec le général Torcy, les officiers de son état-major

et suivi de son porte-fanion le maréchal des logis Solard, ce dernier ayant remplacé le maréchal des logis Bernard, lequel, terrassé par la fièvre, n'avait pu, à son grand regret, accompagner la colonne légère à Tananarive. Le général en chef avait repris possession du Palais de la Résidence en compagnie de M. Ranchot. Dans l'après-midi s'abouchèrent avec le général de l'armée française les plénipotentiaires du gouvernement hova. Il s'agissait de conclure immédiatement la paix et de signer un traité. Les pourparlers ne devaient pas être longs. L'armée malgache, dispersée, fuyait et mettait bas les armes. La reine Ranavalo, son premier ministre et les principaux fonctionnaires de l'État se trouvaient nos prisonniers. L'occupation de la capitale les mettait à notre discrétion absolue.

Ils en étaient réduits à accepter ou plutôt à subir les conditions du vainqueur.

D'autre part, nos négociateurs n'avaient pas à hésiter sur le caractère et les termes de ces conditions. On avait prévu, en effet, à Paris, avant l'embarquement du général Duchesne et de M. Ranchot, que les deux représentants du gouvernement français, en parvenant à Tananarive et en s'y installant, resteraient peut-être plusieurs semaines sans pouvoir communiquer avec la France. Ils avaient donc reçu les instructions les plus précises sur la conduite à tenir et un traité tout rédigé à soumettre et à imposer à la reine Ranavalo.

Ces instructions, préparées à Paris et acceptées en conseil des ministres, étaient relativement très conciliantes en prévision d'une campagne rapide, et non d'une résistance aussi prolongée que celle que nous avaient opposée les Hovas et des énormes pertes subies par le corps expéditionnaire.

« Il est indispensable, disait M. Hanotaux au général Duchesne, tout d'abord de bien vous rendre compte du but que nous voulons atteindre. Nous n'avons d'autre intention que d'assurer d'une manière incontestée à Madagascar la situation d'État protecteur qui appartient à la France. Il nous a paru que ce résultat ne pouvait être obtenu que par une action militaire directe au siège de la puissance du gouvernement malgache. C'est cette action militaire que vous avez pour mission d'accomplir, en installant une garnison à Tananarive et un détachement à Fianarantsoa.

« En même temps que vous procéderez à cette opération d'ordre purement militaire et pour laquelle il ne m'appartient pas de vous donner des instructions, vous aurez à obtenir du gouvernement malgache la signature de la convention et du protocole annexe dont vous trouverez le texte ci-inclus. L'objet de cette convention est de confirmer les avantages que nous ont conférés les précédents traités, de définir ou préciser les points qui ont donné lieu à des divergences d'appréciation et de nous assurer des garanties effectives contre le

retour des difficultés qui se sont produites et ont motivé l'expédition. Cet instrument sera établi en français seulement. »

Se souvenant de la faute commise lors du traité de 1885, M. Hanotaux ajoutait prudemment : « Vous vous garderez de donner par écrit, sur le contenu, des explications qui ne manqueraient pas d'être ensuite invoquées comme partie intégrante de la convention. »

La Reine resterait-elle à Tananarive à notre approche, ou bien fuirait-elle loin dans le Sud? Grave éventualité, que M. Hanotaux discutait ainsi :

« Ou bien le gouvernement malgache, venant immédiatement à résipiscence, s'efforcera de traiter au cours de votre marche sur Tananarive, ou bien il attendra, pour se soumettre, que nos troupes se soient emparées de cette ville, ou bien encore, poussant la résistance jusqu'à ses dernières limites, il abandonnera la capitale pour se retirer dans le Sud.

« Dans le premier cas, sans d'ailleurs suspendre votre marche, vous ne vous refuserez pas à signer le traité à la condition toutefois que les plénipotentiaires envoyés vers vous soient des indigènes autorisés par leur situation et munis de pouvoirs réguliers.

« Il est bien entendu que votre marche sur Tananarive ne doit être à aucun moment interrompue. L'occupation du siège du gouvernement étant l'objet même de l'expédition, quelles que soient les dispositions dans lesquelles vous trouverez le gouvernement hova, la prise de possession de Tananarive doit être la première condition de la paix.

« Si le gouvernement malgache attendait à Tananarive l'arrivée de notre corps expéditionnaire et si vous vous trouviez en présence d'un pouvoir régulièrement constitué, vous feriez signer la convention par cette autorité et vous installeriez immédiatement une garnison dans la ville.

« Si la cour abandonnait Tananarive, vous auriez à vous mettre immédiatement en mesure de la poursuivre et de l'atteindre. Affaiblie par l'effet moral qu'aurait produit sur la population l'entrée de nos troupes dans la capitale, manquant probablement de vivres, peu apte à prendre des décisions et à s'organiser au milieu d'événements aussi graves, elle prolongerait d'autant moins sa résistance qu'on ne lui laisserait pas le temps de se reconnaître. Aussi, et en prévision de l'éventualité que je viens d'examiner, est-il à désirer que la marche du corps expéditionnaire sur Tananarive s'effectue le plus rapidement possible, de façon que vous puissiez, le cas échéant, disposer, durant la saison sèche, de délais suffisants pour faire aboutir votre poursuite dans les conditions les moins pénibles pour nos soldats. »

Ne touchez pas à la royauté! ajoutait M. Hanotaux, à moins de nécessité absolue.

« C'est seulement dans le cas où, après la fuite de la Reine et du premier ministre, il vous paraîtrait impossible d'obtenir leur adhésion au projet de traité, qu'il y aurait lieu, à l'expiration du délai qui leur aurait été signifié, de proclamer la déchéance de Ranavalo et de pourvoir à son remplacement.

« La nouvelle reine devrait être choisie dans la famille d'Andrianampoinimerina, qui a été appelée de tout temps à fournir les personnages élevés à la dignité royale. Il conviendrait de placer auprès d'elle, comme premier ministre, un homme qui, en même temps qu'il posséderait une autorité personnelle suffisante, paraîtrait disposé à accepter loyalement notre direction et à nous prêter son concours pour l'exécution du traité qui aurait été signé au nom de la Reine ».

Le gouvernement enjoignait au général Duchesne d'éviter autant que possible de porter atteinte à l'état de choses existant à Madagascar, de conserver le gouvernement hova et les divers organes de son administration, si rudimentaire qu'elle fût.

Le commandant en chef et plénipotentiaire devait cependant assurer sans délai le contrôle effectif des finances et revenus du royaume de Ranavalo, il devait saisir autant que possible tous ces revenus.

Recommandation était faite, d'autre part, de traiter les indigènes avec un grand esprit de justice et de leur témoigner toute la bienveillance conciliable avec le souci de la sécurité des troupes et les exigences des opérations militaires.

Enfin, les instructions données au général lui indiquaient avec quel soin il aurait à éviter les conflits entre nos soldats et les nombreux missionnaires étrangers établis à Madagascar.

« Vous devrez, en conséquence, disait M. Hanotaux, veiller à ce que, conformément aux traités passés par le gouvernement malgache avec les puissances étrangères, aucune entrave ne soit apportée au fonctionnement des diverses missions établies dans la grande île. Mais en même temps que nous leur assurons une égale protection, nous sommes en droit d'exiger que ces missions, et, en particulier, celles appartenant à des nationalités étrangères, se renferment exclusivement dans leur rôle religieux et ne profitent pas de la situation qui leur est acquise pour nous créer des difficultés politiques. Si des faits de cette nature venaient à se produire, vous vous empresseriez de les signaler au Gouvernement, qui aviserait aux mesures à prendre pour en empêcher le renouvellement.

« J'attire également votre attention sur l'intérêt sérieux qui s'attache à ce que les étrangers paisibles vivant sur les différents points de l'île ne soient l'objet d'aucune vexation de la part des agents du gouvernement français. Mais il est bien entendu, par contre, que tout étranger dont la conduite serait de nature à provoquer ou à encourager la résistance des Hovas pourra être, de votre part, l'objet des

mesures de surveillance ou d'expulsion qui vous appartiennent en raison de l'état de siège, conformément aux règles du droit international, et que vous aurez notamment à appliquer la rigueur des lois militaires à ceux d'entre eux qui auraient été pris, les armes à la main, combattant dans les rangs des ennemis.

« L'occupation militaire de Tananarive étant, comme je l'ai dit plus haut, la première garantie de l'exécution des engagements pris vis-à-vis de nous par la cour d'Emyrne, il y aura lieu d'installer dans cette ville une garnison suffisante, d'une part pour assurer la sécurité de nos troupes, de l'autre pour donner au représentant de la France l'autorité incontestée dont il doit jouir à Madagascar. Des précautions devront être prises pour que l'opération dont il s'agit s'effectue sans que les indigènes en souffrent dans leurs personnes ou dans leurs biens. Vous enverrez, en outre, un détachement pour occuper Fianarantsoa, capitale de la province de Betsileo, qui est, avec l'Imerina, la base de la puissance du gouvernement de Tananarive. Les communications avec la côte Est par Tamatave devront être rétablies le plus rapidement possible.

« Seules, des nécessités militaires urgentes, des manifestations d'hostilité véritablement dangereuses contre nous, devraient vous décider à placer des troupes sur d'autres points que ceux indiqués ci-dessus. S'il existe, principalement dans le Sud et dans l'Ouest, des tribus qui parfois se livrent à des incursions ou provoquent des troubles locaux, le corps expéditionnaire n'a pas pour mission de pacifier les régions dont il s'agit. L'objet de la campagne a été nettement défini ci-dessus et ne doit pas s'étendre au delà des limites qui vous sont ainsi assignées.

« Je n'ai pas besoin, d'ailleurs, d'insister sur la nécessité, aussitôt après l'occupation de Tananarive, de procéder au désarmement des troupes malgaches et de la population indigène. Il importe, pour la sécurité de notre établissement à Madagascar, que cette opération soit effectuée avec le plus grand soin, en tenant compte, bien entendu, des besoins de l'ordre et de la police générale. »

D'autre part, M. Ranchot, portant encore le titre d'adjoint au résident général de la République française à Tananarive, avait reçu pour mission spéciale non seulement de renseigner le général en chef sur le pays et ses habitants, mais de le seconder dans les négociations à entreprendre avec les Hovas et de lui faire connaître la situation et l'importance réelle des personnes qui pourraient se présenter au quartier-général, en vue de traiter ou de s'entremettre officieusement.

« Il est à prévoir, disait M. Hanotaux, que les pourparlers qui s'engageront ainsi pendant la marche du commandant du corps expéditionnaire sur Tananarive n'auront d'autre objet que de retarder cette



Bombardement de Tananarive.

marche, et que le Gouvernement malgache ne se décidera à traiter que lorsque nos troupes seront sous les murs de la capitale. . . . .

. . . .

« La partie la plus importante de la tâche du commandant du corps expéditionnaire sera terminée lorsqu'il aura conclu, soit avec le gouvernement actuel, soit avec celui qui sera institué à sa place, le traité dont le texte, arrêté par le gouvernement de la République, sera remis au général Duchesne. Il restera toutefois à ramener le calme et la sécurité et à prendre les premières mesures destinées à faciliter le fonctionnement du nouvel état de choses prévu par le traité.

« A ce point de vue, les instructions adressées au général Duchesne

lui recommandent de s'attacher à rassurer les populations indigènes sur nos intentions et d'éviter autant que possible tout ce qui pourrait porter atteinte à leurs coutumes et à leurs traditions. Les modifications qu'il y aura lieu d'introduire dans l'organisation administrative ou sociale du pays devront, par la suite, faire l'objet d'une étude attentive, et c'est au nouveau représentant de la République à Madagascar qu'il appartiendra de saisir le gouvernement de propositions motivées, en ce qui concerne notamment les questions de la propriété, de la corvée, de l'esclavage, etc. J'attire à ce point de vue toute votre attention sur la portée du projet de convention annexe que j'ai remis au général Duchesne et qui donnera lieu de ma part à des instructions spéciales.

« Le commandant du corps expéditionnaire pourra avoir à prendre, immédiatement après la signature du traité, certaines mesures administratives provisoires. Vous devrez seconder le général Duchesne dans cette tâche et vous lui prêterez avec empressement le concours qu'il jugera à propos de vous demander.

« Les services que vous avez déjà rendus dans les différents postes que vous avez occupés à Madagascar me donnent l'assurance que vous vous acquitterez, à l'entière satisfaction de mon département, de la mission qui vous a été confiée et qui vous permettra d'acquérir de nouveaux titres à la bienveillance du gouvernement. »

Dans une seconde note adressée à M. Ranchot, en date du 9 avril, M. Hanotaux s'expliquait sur les questions si graves à Madagascar de la corvée et de l'esclavage, institutions séculaires et encore nécessaires — à son avis — au bon fonctionnement de l'administration et à la vie commerciale et agricole du pays. La corvée, sorte d'impôt personnel, a donné lieu à de graves abus. Détournée de son but d'origine, la corvée n'a pas été employée uniquement, comme elle devait l'être, à satisfaire un intérêt général; elle a été mise au service d'exigences purement privées.

Par sa répartition inégale et arbitraire, elle est devenue, en maintes circonstances, un fardeau insupportable pour les habitants. Ainsi pratiquée, elle a fini par mettre obstacle à tout travail régulier et rémunérateur et par empêcher un emploi normalement assuré de la main-d'œuvre libre.

« Nous ne saurions, toutefois, nous dissimuler les inconvénients qu'il y aurait à tenter de supprimer ou de modifier radicalement dès le début de notre Protectorat une institution qui, malgré ses défectuosités, est si profondément entrée dans les mœurs et les habitudes du pays. Il suffira, pour le moment, d'en empêcher les abus, d'en ramener l'emploi au but d'utilité générale qui a été son principe et d'en répartir équitablement la charge entre les contribuables. Sous certains aspects, elle est une sorte d'impôt dont nous ne pouvons recommander l'abo-

lition avant que le Gouvernement hova soit en mesure d'y suppléer d'une autre manière.

La question de l'esclavage, qui est avec la corvée une des bases de l'organisation sociale de Madagascar, s'impose encore plus impérieusement aux préoccupations du Gouvernement.

« Des nombreuses observations qui ont été recueillies, il résulte que l'esclavage revêt à Madagascar un caractère particulier qui le différencie sensiblement de l'esclavage africain : il a cessé, en fait et en droit, de s'alimenter par la traite, et, en règle générale, il ne se perpétue que par les naissances d'enfants issus de femmes esclaves. Dans la pratique, il paraît être devenu une sorte de servage domestique; on s'accorde aussi à reconnaître que les Hovas sont doux et humains envers leurs esclaves et que la condition de ces derniers n'est point matériellement malheureuse.

« Ces considérations de fait ne sauraient, malgré tout, nous faire oublier l'immoralité de cette institution et les inconvénients qu'elle pourrait avoir pour le développement ultérieur de la colonisation française dans la grande île. Les principes de notre civilisation et nos traditions nationales exigent que l'esclavage disparaisse d'une terre soumise à l'influence française. La France ne va pas seulement à Madagascar pour y faire respecter ses droits, mais aussi pour y faire acte de puissance civilisatrice. Nous ne saurions non plus admettre que, sur le domaine du Protectorat, le travail servile restât normalement organisé pour faire une concurrence indéfinie au travail libre des colons européens.

« Il est évident cependant qu'à l'heure présente, en raison même des obscurités de la situation actuelle, nous ne pouvons que poser en principe l'abolition de l'esclavage, en nous réservant le choix du moment et des voies et moyens. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que nous mettions dès maintenant à l'étude l'adoption de certaines mesures propres à amener la suppression graduelle de l'esclavage, telles que l'interdiction de la vente des esclaves, la faculté pour les esclaves de se racheter, la proclamation de la liberté en faveur des enfants qui naîtront à l'avenir des femmes esclaves, etc. »

La question du droit de propriété foncière a donné lieu entre le Gouvernement français et le Gouvernement hova à des malentendus qui ont été entretenus en partie par la conception particulière que les Hovas se sont faite du droit de propriété du sol.

Au point de vue malgache, la Reine seule est propriétaire du sol; ses sujets ne peuvent acquérir d'autre droit que celui d'une sorte d'usufruit, d'une durée illimitée, transmissible indéfiniment, soit par vente, donation, testament, droit d'héritage ou autrement : mais ce droit est révocable au gré de la Reine.

Il semble donc que les Hovas, par une fiction commune d'ailleurs

à d'autres nations, ont été amenés à établir une certaine confusion entre le droit de propriété du sol et l'idée de la souveraineté représentée par la Reine.

Pour tourner la difficulté, on a eu recours à la conclusion de baux à long terme, dont la durée ne pouvait dépasser quatre-vingt-dix-neuf ans. En fait, un bail pour une période aussi longue équivalait à un véritable droit de propriété. Toutefois cette conception de droit est tellement contraire aux principes généralement admis, qu'il y a un intérêt évident à constituer pour la propriété du sol par les particuliers un régime plus conforme aux règles en usage dans tous les pays civilisés.

« C'est en vue de cette réforme nécessaire, qui fera également l'objet d'une étude spéciale et approfondie, que le Gouvernement a introduit dans le Protocole annexe une disposition ainsi conçue : « L'article 4 du Traité du 8 août 1868 et l'article 6 du Traité du « 17 décembre 1885 feront l'objet d'une revision ultérieure, destinée à « assurer aux nationaux français le droit d'acquérir des propriétés « dans l'île de Madagascar. »

« La reconnaissance de notre Protectorat par les Hovas et son application doivent avoir pour corollaire indispensable l'extension de la juridiction des tribunaux français aux étrangers établis dans la grande île. Aussi le Protocole annexe dispose, dans son article 2, que « les nationaux des puissances étrangères dont les tribunaux consu- « laires seront supprimés deviendront justiciables des tribunaux « français dans les mêmes cas et les mêmes conditions que les Fran- « çais eux-mêmes. »

« Nous ne pouvons nous borner à assurer aux Français et aux étrangers les bienfaits d'une administration de la justice entourée de toutes les garanties que la science juridique, la dignité et la haute intégrité de la magistrature française peuvent offrir à ses justiciables; nous avons également des devoirs de même ordre à remplir vis-à-vis des indigènes.

« Il existe à Madagascar, mais à l'état rudimentaire, une organisation judiciaire indigène.

« Des plaintes sans nombre ont malheureusement démontré que les magistrats hovas ne possédaient ni l'indépendance ni l'intégrité qui devraient être inhérentes à leurs fonctions.

« Soumis à Tananarive à l'influence du premier ministre, de son entourage et des « grands », subordonnés dans les provinces à la toute-puissance des gouverneurs, ils ne rendent d'autres sentences que celles qu'ils savent être agréables aux autorités supérieures.

« Le besoin d'une magistrature intègre et éclairée est un de ceux qui sont le plus vivement ressentis et manifestés par le peuple mal-

gache. Aussi sommes-nous en droit d'espérer que c'est en donnant satisfaction à ces légitimes aspirations que nous parviendrons à faire accepter et apprécier plus rapidement par le peuple les bienfaits de notre Protectorat. »

Le projet de traité, remis au général Duchesne, était conçu ainsi qu'il suit. Nous le publions en lui juxtaposant le texte du traité de 1885, conclu par l'amiral Miot, de façon à ce que le lecteur puisse se rendre compte des différences de l'un et de l'autre :

TRAITÉ DE 1895.

Article 1er. — Le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar reconnaît et accepte le protectorat de la France avec toutes ses conséquences.

Art. 2. — Le gouvernement de la République française sera représenté auprès de S. M. la reine de Madagascar par un résident général.

Art. 3. — Le gouvernement de la République française représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures. Le résident général sera chargé des rapports avec les agents des puissances étrangères; les questions intéressant les étrangers à Madagascar seront traitées par son entremise. Les agents diplomatiques et consulaires de la France en pays étranger seront chargés de la protection des sujets et des intérêts malgaches.

Art. 4. — Le gouvernement de la République française se réserve de maintenir à Madagascar les forces militaires nécessaires à l'exercice de son protectorat. Il prend l'engagement de prêter un constant appui à S. M. la reine de Madagascar contre tout danger qui la menacerait ou qui compro-

TRAITÉ DE 1885.

Article premier. — Le gouvernement de la République représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures. Les Malgaches à l'étranger seront placés sous la protection de la France.

Art. 2. — Un résident représentant le gouvernement de la République présidera aux relations extérieures de Madagascar, sans s'immiscer dans l'administration intérieure des Etats de S. M. la reine.

Art. 3. — Il résidera à Tananarive avec une escorte militaire. Le résident aura droit d'audience privée et personnelle auprès de S. M. la reine.

Art. 4. — *Les autorités dépendant de la reine n'interviendront pas dans les contestations entre Français ou entre Français et étrangers. Les litiges entre Français et Malgaches seront jugés par le résident, assisté d'un juge malgache.*

Art. 5. — Les Français seront régis par la loi française pour la répression de tous les crimes et délits commis par eux à Madagascar.

Art. 6. — Les citoyens français pourront résider, circuler et faire le commerce librement dans toute l'étendue des Etats de la Reine.

Ils auront la faculté de louer pour une durée indéterminée, par bail emphythéotique renouvelable au seul gré des parties, les terres, maisons, magasins et toute propriété immobilière. Ils pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache libre de tout engagement antérieur. Les baux et contrats d'engagement de travail leur seront passés par acte authentique devant le résident français et les magistrats du pays, et leur stricte exécution garantie par le gouvernement.

Dans le cas où un Français devenu *locataire* d'une propriété immobilière, viendrait à mourir, ses héritiers entreraient en jouissance du bail conclu

mettrait la tranquillité de ses Etats.

Art. 5. — Le résident général contrôlera l'administration intérieure de l'île. S. M. la reine de Madagascar s'engage à procéder aux réformes que le gouvernement français jugera utiles à l'exercice de son protectorat, ainsi qu'au développement économique de l'île et au progrès de la civilisation.

Art. 6. — L'ensemble des dépenses des services publics à Madagascar et le service de la dette seront assurés par les revenus de l'île. Le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar s'interdit de contracter aucun emprunt sans l'autorisation du gouvernement de la République française. Le gouvernement de la République française n'assume aucune responsabilité à raison des engagements, dettes ou concessions que le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar a pu souscrire avant la signature du présent traité. Le gouvernement de la République française prêtera son concours au gouvernement de S. M. la reine de Madagascar pour lui faciliter la conversion de l'emprunt du 4 décembre 1886.

Art. 7. — Il sera procédé dans le plus bref délai possible à la délimitation des territoires de Diego-Suarez. La ligne de démarcation suivra, autant que le permettra la configuration du terrain, le 12° 45' de latitude sud.

par lui pour le temps qui resterait à courir, avec facilité de renouvellement. Les Français ne seront soumis qu'aux taxes foncières acquittées par les Malgaches.

Nul ne pourra pénétrer dans les propriétés, établissements et maisons occupés par les Français ou par les personnes au service des Français que sur leur consentement et avec l'agrément du résident.

Art. 7. — S. M. la reine de Madagascar confirme expressément les garanties stipulées par le traité du 7 août 1868, en faveur de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse.

Art. 11. — Le gouvernement de la République s'engage à prêter assistance à la reine de Madagascar pour la défense de ses Etats.

Art. 12. — S. M. la reine de Madagascar continuera, comme par le passé, de présider à l'administration intérieure de toute l'île.

Art. 14. — Le gouvernement de la République, afin de seconder la marche du gouvernement et du peuple malgaches dans la voie de la civilisation et du progrès, s'engage à mettre à la disposition de la Reine les instructeurs militaires, ingénieurs, professeurs et chefs d'atelier qui lui seront demandés.

Art. 16. — Le gouvernement de la Reine s'engage expressément à traiter avec bienveillance les Sakalaves et les Antakares, et à tenir compte des indications qui lui seront fournies à cet égard par le gouvernement de la République.

Toutefois, le gouvernement de la République se réserve le droit d'occuper la baie de Diégo-Suarez et d'y faire des installations à sa convenance.

Art. 17. — Les traités et conventions existant actuellement entre le gouvernement de la République et celui de S. M. la reine de Madagascar sont expressément confirmés dans celles de leurs dispositions qui ne sont point contraires aux présentes stipulations.

Art. 18. — *Le présent traité ayant été rédigé en français et en malgache et les deux versions ayant exactement le même sens, le texte français sera officiel et fera foi sous tous les rapports, aussi bien que le texte malgache.*

Il semble bien du reste que M. Hanotaux ait compris lui-même quelle déception causerait le traité, dont les résultats paraîtraient minces, en comparaison avec les énormes et cruels sacrifices imposés au pays par une longue et pénible campagne.

Le 18 septembre 1895, alors que le général Duchesne approchait de Tananarive, et qu'en France l'opinion s'impatientait et s'indignait en apprenant les pertes subies par nos troupes, M. Hanotaux adressa au commandant en chef un télégramme lui enjoignant de modifier le traité, de façon à donner à la conquête au moins l'apparence d'un grand succès et d'atténuer l'effet que ne manqueraient pas de produire la reconnaissance, la consécration même par la France de la souveraineté de la reine Ranavalo.

Ce télégramme était ainsi conçu :

« En présence de l'étendue des sacrifices que nous a imposés la résistance prolongée des Hovas, le gouvernement de la République a pensé qu'il n'y avait pas lieu d'user à l'égard de la Reine ou du gouvernement hova, quel qu'il soit, des ménagements que nous avions cru pouvoir garder en rédigeant le projet de traité qui vous a été remis lors de votre départ.

« En conséquence, si, comme les dispositions annoncées par vous le font présumer, vous entrez à Tananarive d'ici à quelques semaines, ou même si vous obtenez, avant d'atteindre cette ville, la soumission complète du gouvernement hova, l'acte qui mettra fin aux hostilités devra être signé par la reine ou par le chef, quel qu'il soit, du gouvernement hova et non plus par vous. Il n'aura donc plus un caractère bilatéral et comportera simplement la soumission des Hovas à notre protectorat. Le projet de traité qui vous a été remis devra donc être modifié ainsi qu'il suit : supprimer le préambule ; article 1, article 2, article 3, sans modification; dans l'article 4, supprimer le second alinéa; article 5 sans modification; supprimer l'article 6, sauf le paragraphe deuxième ; supprimer l'article 7.

« Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception du présent télégramme, aussitôt qu'il vous sera parvenu. »

Cette dépêche n'était pas encore parvenue au général Duchesne, lorsqu'il entra en pourparlers avec les représentants de la reine Ranavalo. Il se borna donc à leur soumettre le traité dont il était porteur. La reine et son entourage ne comptaient pas, à beaucoup près, sur des conditions aussi douces. Eh quoi! après dix années de conflits incessants, pendant lesquelles la diplomatie hova s'était jouée de la nôtre, après la mission extraordinaire de M. Le Myre de Vilers qui s'était terminée par un échec; après les sommations et l'ultimatum du gouvernement français, après les sacrifices énormes qu'il avait faits, après une guerre longue et coûteuse, ce gouvernement se contentait d'un traité aussi modeste; il formulait d'aussi minces exigences. Il était entré en campagne pour aboutir à un si piètre résultat, que ses diplomates auraient obtenu avec un peu d'habileté et quelques subsides adroitement distribués, la reine ne pouvait que s'en féliciter; elle n'avait donc pas à hésiter; elle signerait avec empressement le

traité qui lui était présenté par un vainqueur si conciliant et si généreux.

Ranavalo était maintenue sur le trône, la suprématie hova n'était pas contestée. Les Français renonçaient à toutes représailles; ils n'imposaient que leur protectorat. Vis-à-vis de ses sujets ayant beaucoup à gagner et rien à perdre à leur présence, elle demeurerait, comme par le passé, la souveraine aimée et respectée.

Cependant, le nouveau traité différait de celui de 1885, en quelques points essentiels. Il accordait au résident français le droit exclusif de diriger les affaires extérieures du gouvernement malgache, sans équivoque possible.

Le traité de 1885 disait que la reine présiderait seule à l'administration intérieure et que le résident ne pourrait pas s'immiscer dans cette administration.

Par le traité nouveau, au contraire, le résident est investi du contrôle de l'administration intérieure et la reine s'engage à procéder à toutes les réformes nécessaires au développement économique et au progrès de la civilisation.

De même, le traité nouveau prévoit le contrôle financier de la France que ne prévoyait pas le traité de 1885. Notamment, il soumet tout emprunt à l'assentiment préalable de la France.

Enfin, le traité de 1885 ne prévoyait que la présence d'une escorte pour le résident, tandis que le traité nouveau donne à la France le droit de maintenir dans l'île toutes les forces militaires nécessaires à l'exercice de notre protectorat.

Un protocole, enfin, était ajouté à ce traité porté à Tananarive par le général Duchesne :

ARTICLE PREMIER.

« L'article 4 du traité du 8 août 1868 et l'article 6 du traité du 17 décembre 1885 feront l'objet d'une revision ultérieure destinée à assurer aux nationaux français le droit d'acquérir des propriétés dans l'île de Madagascar.

ART. 2.

« Les nationaux des puissances étrangères dont les tribunaux consulaires seront supprimés, deviendront justiciables des tribunaux français dans les mêmes conditions que les Français eux-mêmes. »

Traité et protocole furent ratifiés sans difficulté le 1er octobre même.

Deux questions toutefois très importantes restaient à résoudre en



Un obus français tombe sur le Palais de la Reine.

fait, autrement que sur le papier : 1° la question du désarmement des troupes et de la population; 2° la question des mesures à prendre à l'égard du premier ministre, jusqu'alors le véritable maître de l'Etat et le mari de Sa Majesté.

En ce qui concerne le désarmement, le général Duchesne avait donné des ordres sévères pour qu'il s'effectuât sans retard. Les habitants furent avertis d'avoir à déposer immédiatement les fusils, sagaies, sabres qui leur avaient été distribués précédemment.

On s'empara sans peine de toutes les armes en magasin, de celles qui étaient encore en position sur certains points et des canons en batterie devant le palais et ailleurs. Bientôt furent entre nos mains 48 pièces de 78mm à tir rapide système Krupp, 7 canons-revolvers

marque Hotchkiss, 20 mitrailleuses Gardner en parfait état avec près de mille coups par pièce, 2 canons Armstrong de fort calibre et 11,000 fusils de différents systèmes (Martini, Henry, Remington, Mauser, Berdan et Winchester), des sagaies, des sabres et des lances par monceaux avec plus de 6 millions de cartouches.

Ce matériel de guerre considérable peut être encore fort bien utilisé. Il représente une valeur de plusieurs millions de francs. Armes et munitions proviennent d'Angleterre, sauf les Hotchkiss, qui ont été achetés en France.

C'est par les soins du colonel Saint-Léger Shervington que ces approvisionnements, qui pour la plupart portent encore son adresse, avaient été réunis. Le piquant, c'est que les fournisseurs anglais n'ont pas été soldés.

Le matériel important et presque neuf des deux cartoucheries installées à Tananarive nous a été remis avec un gros stock de poudre et de matières premières. Les Hovas avaient entassé dans le palais d'argent dix mille barils de poudre et une immense quantité de munitions.

Les magasins hovas étaient donc bien approvisionnés d'armes et de munitions de toute nature. Les poudrières étaient remplies. Les fusils, abandonnés dans la ville et dans la campagne, traînaient un peu partout. Nos soldats se servaient du bois des armes jetées et brisées pour allumer leurs feux.

Mais comment rechercher les armes des particuliers, celles des soldats ayant pris la fuite et dispersés dans les quartiers de la ville ou dans les villages de la banlieue?

La garnison française ne détenait en réalité que des armes et munitions des arsenaux qu'il était impossible de dissimuler; mais elle restait jusqu'à nouvel ordre isolée au milieu d'une population ayant conservé un grand nombre de fusils et au milieu d'une ville entourée de peuplades hostiles, surexcitées et toujours armées.

Le général Duchesne répartit donc ses troupes, de façon à pouvoir écraser promptement toute tentative de rébellion, l'artillerie bien gardée occupant les hauteurs et toujours prête à foudroyer la ville. Cette artillerie peu nombreuse, mais admirablement servie et commandée, avait heureusement renouvelé ses munitions, en utilisant les abondantes provisions de poudre et de projectiles réunies par les Hovas à Tananarive.

Ces provisions étaient telles que la petite île située au milieu du lac Anosy où on les concentra, afin de pouvoir mieux les surveiller et de les mettre à l'abri d'un coup de main ou d'une entreprise criminelle, en fut littéralement bondée. Les Hovas tenaient en réserve un millier de charges de projectiles par pièce de canon.

La question du désarmement étant résolue dans la mesure du

possible, il fallut bien, dès le 2 octobre, se préoccuper du sort du premier ministre, Rainilaiarivony.

Celui-ci, en effet, n'avait pas quitté la ville.

Le traité, signé la veille, ne pouvait que lui inspirer confiance, puisqu'il ne contenait aucune clause le concernant. Il conservait donc ses honneurs et ses fonctions; mais une telle situation ne pouvait se prolonger. Rainilaiarivony personnifiait à Madagascar la résistance à la cause et à l'influence françaises. Le général Duchesne et le représentant du ministre des affaires étrangères, M. Ranchot, auraient fait preuve d'une insigne et dangereuse faiblesse en laissant cet ennemi de la France continuer ses intrigues et préparer sa revanche.

Pouvait-on croire que cet homme jusqu'alors tout-puissant se résignerait à devenir l'agent sincère du conquérant? Nous avons déjà fait connaître le rôle et l'importance du premier ministre. Le P. Piolet, qui connaît merveilleusement les hommes et les choses de Madagascar, a dit de Rainilaiarivony :

« C'est lui qui fait tout, qui est tout, qui juge, détermine, règle et administre tout; d'un mot, c'est lui qui règne et c'est sa volonté qui est la loi... »

D'ailleurs, malheur à qui aurait osé résister à ses volontés. « *Le tout-puissant Rainilaiarivony pourrait dissimuler, remercier même, peut-être céder en apparence. Mais il n'oublie jamais.* »

On ne l'aime pas, mais on le craint, et tout le monde tremble devant lui.

« Il sait tout, écrit le P. Piolet, il découvre tout, il prévoit tous les complots.

« Par deux fois, depuis la guerre, son ministre des affaires étrangères d'abord, puis l'année dernière son propre fils, Rajoelina, ont tenté de le renverser. Ils avaient bien combiné leur plan et paraissaient sûrs du succès. Mais voilà qu'au dernier moment tout est découvert. Ils sont, en une seule journée, saisis, jugés, condamnés à mort, graciés et exilés à Ambositra.

« C'est vraiment un homme extraordinaire que ce premier ministre. Le voilà au pouvoir depuis trente ans, sous trois Reines différentes, et depuis, rien ne s'est fait sans lui. Affable, avenant, simple en apparence et paraissant vouloir être juste envers tout le monde; d'une capacité de travail extraordinaire, avec une mémoire prodigieuse, un jugement droit et une volonté de fer; ne se trahissant jamais, ne s'abandonnant ou ne s'emportant en aucune circonstance; soigneux de ses propres intérêts et de ceux de sa famille, mais sans oublier ceux de l'Etat; ne se livrant ni à la France, ni à l'Angleterre, mais s'efforçant de les user l'une par l'autre; il a traversé des moments très difficiles et a toujours su s'en tirer à son honneur.

« Ce n'est pas qu'il soit très intelligent; beaucoup de ses subor-

donnés le sont plus que lui; mais il a du caractère et c'est là le secret de sa force. Il a aussi certains sentiments de droiture et de justice qu'il a conservés de son commerce avec M. Laborde et qui le distinguent de tout son entourage. Il garde la parole donnée, il tient ses promesses, il ne volerait pas, il ne se vendrait pas; il veut que justice soit faite à tout le monde. Ce sont de réelles qualités, souvent réduites à l'impuissance par ses collaborateurs ou par des traditions invétérées de corruption et de vénalité, mais qui l'honorent d'autant plus qu'elles sont plus rares autour de lui. On dit qu'aujourd'hui, sous l'empire des circonstances, il s'est perverti. Peut-être, mais ce n'est pas un « mauvais homme » comme me disait quelqu'un qui le connaît très bien. M. Laborde, qui tenait une espèce d'état civil de la cour et des grands de Tananarive, avait écrit à côté du nom de Rainilaiarivony cette remarque : « Bonne nature, pas intelligent, n'arrivera à rien ». Tout est vrai, sauf le dernier point.

« Cependant son prestige a considérablement diminué; et lui-même, cruellement éprouvé par la perte de ses enfants, par la résistance sourde et continue qu'il éprouve au palais — car la Reine ne l'aime pas, — par les conspirations nombreuses qu'il a su toujours étouffer, mais qui recommencent toujours, surtout par la crainte de l'influence française, est moralement très atteint. Déjà sa succession est ouverte et les compétitions sont nombreuses.

« Une première femme qu'il avait épousée avant d'arriver au pouvoir, et qu'il répudia ensuite, l'abandonnant à la plus profonde misère[1], pour se marier avec la reine Rasoherina, lui avait donné seize enfants. Dix sont déjà morts, et, parmi eux, ceux qu'il préférait et qu'il destinait à le remplacer : Rainizanamanga, qui expira en 1890, empoisonné, assure-t-on, par son frère Rajoelina, et Rainiharivony que ses propres excès emportèrent l'année suivante.

« Les deux filles et les quatre fils qui lui restent, et qui sont âgés de trente-cinq à quarante-cinq ans, ne se conduisent pas de manière à lui donner beaucoup d'appui ni de consolation. L'aîné, Radilifera, ferait exception. Bien marié et chef d'une belle et nombreuse famille, sa conduite est à l'abri de tout reproche; mais il n'a aucune ambition, et sa capacité intellectuelle ne lui permet peut-être pas de jouer un grand rôle. »

Il a été élevé en France, au pensionnat des frères de Passy. Son père le traitait en suspect[1].

Rainilaiarivony n'était pas heureux en ménage, bien qu'il se con-

1. Les autres fils du premier ministre sont de véritables chenapans. L'un, Panoely, est un brigand et un chef de bandes que rien n'a pu corriger; et, tout dernièrement, il s'est déclaré avec Rajoelina contre son propre père. R banome ne songe qu'à faire de l'argent et à vendre l'influence qu'il prétend avoir aux étrangers qui demandent des concessions. Rajoelina, enfin, est tout dévoué aux Anglais dont il est l'élève et la créature. Intelligent, intrigant, dévoré d'ambition et prêt à tout pour la satisfaire, il affecta d'abord des allures de prétendant. Il se fit bâtir une maison princière qui devint

sidérât non comme un simple époux d'apparat, mais bien comme un mari réel; la Reine, en effet, beaucoup plus jeune que lui, n'a jamais eu de goût pour ce vieillard.

On ne devait donc craindre, de la part de Ranavalo, aucune opposition sérieuse à l'éloignement du premier ministre.

Le 2 octobre, après en avoir conféré avec M. Ranchot, le général Duchesne enjoignit à Rainilaiarivony de quitter le palais royal et de se constituer prisonnier jusqu'à nouvel ordre dans son propre palais.

Le ministre des lois, Raanakambana, le neveu du premier ministre, Ravaninahinitriniany et son fils Panoely, tous trois suspects, furent également arrêtés.

Quant aux nombreux princes et seigneurs de la cour malgache, politiciens de nulle importance, l'autorité française se contenta de les avertir qu'elle n'hésiterait pas à leur infliger le même traitement, à la première velléité d'opposition.

Ces mesures de simple précaution étaient d'autant plus urgentes, d'autant plus nécessaires que notre faible corps d'armée ne serait respecté et en sécurité qu'au prix d'une énergie et d'une sévérité inflexibles. M. Ranchot, dans une note diplomatique du 5 octobre, caractérise ainsi qu'il suit les décisions prises, d'accord avec lui, par le général Duchesne :

« Le traité du 1er octobre a été une surprise pour la reine et pour le premier ministre. Ils s'attendaient à un traitement plus rigoureux... Pour eux, aucune modification essentielle n'était apportée à l'ancien état de choses, qui, après le premier moment de trouble causé par notre occupation, reprendrait son cours... L'attitude de Rainilaiarivony et de son entourage devenait plus que suspecte. Des aides de camp du premier ministre et des grands officiers répandaient le bruit que la situation ne tarderait pas à changer : les Français retireraient une partie de leurs troupes; ou pourrait alors les attaquer et les expulser du pays. Un certain nombre d'indigènes qui étaient allés se remettre à notre service étaient menacés. La population n'osait pas rentrer à Tananarive. Il était indispensable de prendre des garanties. La meilleure était incontestablement d'avoir constamment à notre disposition le premier ministre et ses principaux conseillers en les mettant sous une garde militaire. C'est ce qui a été fait.

« En dehors des mesures urgentes ayant trait à la sécurité, à l'alimentation du corps expéditionnaire et à la tranquillité de la ville et

comme le quartier général des mécontents, et, secondé par Panoely et ses deux beaux-frères, dont l'un, Rajoany, est le fils du gouverneur de Tamatave et un docteur de l'Université d'Édimbourg, il forma, avec les grands amis des Anglais, quelques aventuriers étrangers, des missionnaires et surtout le Quaker Abraham Kingnon, un puissant parti politique. Bientôt même il ne cacha plus son dessein de remplacer, sinon de supplanter le premier ministre.

L'ancienne femme de Rainilaiarivony vit toujours à Tananarive, complètement délaissée.

des environs, nous avons à en faire adopter par le gouvernement malgache de nouvelles et qui doivent avoir pour objectif d'amorcer le fonctionnement de notre protectorat. Ce n'est pas dans un délai de quatre jours, alors qu'il a été à peine possible de prendre connaissance d'une situation profondément troublée par notre expédition, que ce côté de la question a pu être abordé. D'ailleurs il me paraît plus impossible que jamais de conserver le premier ministre aux affaires. Ce serait dangereux. Rainilaiarivony s'est montré irréductible; il a encore sur la population et les officiers une action très grande. Son prestige n'a été qu'en partie atteint par notre entrée à Tananarive et beaucoup de gens croient que la situation actuelle n'est que transitoire. Pendant trente et un ans, il a exercé le pouvoir en autocrate et se plierait difficilement à notre contrôle qui, au sommet de l'échelle gouvernementale, devra, pour être efficace, s'exercer d'une façon incessante. J'estime qu'il faut l'exiler, non pas seulement de Tananarive, mais de l'île. En effet, l'endroit où nous le reléguerions dans l'intérieur deviendrait aussitôt un centre d'intrigues et d'agitation. D'autre part, le séjour dans un des ports de la côte exercerait, j'en suis persuadé, une plus fâcheuse influence sur la santé du premier ministre que l'exil dans le midi de la France ou dans une de nos possessions à climat chaud et salubre. Nous profiterions de son départ pour lui adjoindre quelques officiers exécrés par la population, qui nous saura gré de cette mesure, et un ou deux autres personnages qui se sont toujours signalés par une hostilité acharnée contre nous.

« L'arrestation du premier ministre n'a pas produit une grande émotion parmi la population qui, si elle n'est pas absolument animée de sentiments hostiles à l'égard de Rainilaiarivony, déteste, en revanche, beaucoup de membres de sa famille et les gens de son entourage, à cause de leurs désordres et de leurs exactions.

« On pouvait craindre, toutefois, que la disparition brusque, dans des circonstances aussi graves que celles du moment, de l'homme qui supportait tout le poids des affaires, ne jetât le désarroi dans l'esprit de la Reine et ne la poussât à prendre la fuite. Il n'en a rien été heureusement et, jusqu'ici du moins, elle paraît avoir accepté avec assez de philosophie l'arrestation de son premier ministre et époux. Les assurances que lui a adressées par écrit le général en chef et qu'il lui a renouvelées dans son audience du 3 octobre l'ont rassurée sur nos projets en ce qui la concerne personnellement. »

Enfin le 15 octobre, voici, toujours d'après M. Ranchot où nous en étions :

1° *Désarmement.* — En ce qui concerne Tananarive, le désarmement est à peu près terminé. Nous sommes en possession de la plus grande partie de l'artillerie des Hovas et des quantités considérables de munitions renfermées dans les palais, magasins, poudriè-

res et immeubles situés dans la ville ou aux environs immédiats. Les officiers malgaches ont déposé leurs armes à la place. Peut-être existe-t-il encore quelques fusils chez les habitants.

Le désarmement des troupes appelées pour faire campagne contre nous et dispersées, après la prise de Tananarive dans l'Imerne, dans le Vanizongo, le Vakinankaratra et le Betsileo présente plus de difficultés. Pour ces trois dernières provinces, les gouverneurs sont avertis de faire ramasser tous les fusils, canons ou munitions. Des délais variant entre douze et trente jours ont été fixés pour l'accomplissement de cette opération.

Pour l'Imerne, l'ordre envoyé aux soldats de rapporter dans les cinq camps où ils avaient coutume de se rassembler leurs armes et munitions, n'a donné au début pour ainsi dire aucun résultat. Des officiers malgaches rendus personnellement responsables ont alors été désignés pour activer le désarmement. Ils rencontrent beaucoup d'obstacles et sont obligés de perquisitionner dans chaque maison pour vérifier si des armes n'y ont point été déposées par des soldats absents ou en fuite.

Des instructions ont été adressées aux gouverneurs afin que l'opération soit partout menée promptement.

2° *Retour de la population à Tananarive.* — Bien que la population ne soit pas encore entièrement revenue, chaque jour ramène des habitants à Tananarive, la frayeur qu'inspiraient nos troupes noires se calme devant le bon ordre et la discipline de ces dernières, et peu à peu la ville reprend son aspect d'autrefois. Le marché de vendredi [1] est animé et suffisamment approvisionné.

Dans les temples, le dimanche, aucun discours déplacé. Au temple de la Reine, le pasteur a même, dans son prêche, fait allusion à la bonté divine, qui, si elle a voulu que les Malgaches fussent vaincus, leur a donné des vainqueurs magnanimes.

A la réunion des gouverneurs des environs de Tananarive, mercredi et jeudi derniers, la Reine a envoyé des délégués pour prescrire à ces fonctionnaires de rassurer les populations et de les inviter à reprendre leurs travaux habituels ; M. Berthier, interprète, a assisté à cette réunion.

Des corvées ont été commandées pour réparer les digues qui avaient été coupées dans un but de défense. Ce travail est aujourd'hui terminé. Des kabary ont été faits afin d'exciter les populations à ensemencer les rizières Cette opération, qui ne fait que commencer pour le riz de la seconde récolte, ne se fait pas habituellement avant l'époque actuelle.

3° *Route de Tamatave.* — Depuis huit à dix jours, les porteurs de

1. Voir plus loin des détails sur ce marché du vendredi, le plus important de Tananarive.

filanjana et de marchandises ne font aucune difficulté pour se mettre en route à destination de Tamatave. Deux Européens sont même partis pour cette ville. L'intendance a pu envoyer plusieurs centaines de bourjanes à la côte. Cependant, le bruit ayant couru que Rainandriamampandry interdisait le passage, la Reine a envoyé, le 13 au soir, deux délégués qui ont reçu pour instructions de parcourir la route et d'envoyer fréquemment un rapport sur la situation.

4° *Provinces.* — Dans le sud et dans l'ouest, l'émotion produite par notre marche et notre occupation de Tananarive ne s'est pas encore calmée. Des gens malintentionnés répandent de faux bruits sur nos intentions. Des soldats qui se sont transformés en brigands jettent le désordre par l'annonce d'événements imaginaires et profitent du désarroi qu'ils ont fait naître pour piller les villages. Le gouvernement malgache a envoyé dans ces directions les chefs de la noblesse et du peuple afin de rassurer les habitants et j'ai insisté pour que des exemples sévères fussent faits sur place, Mais la masse de la population est si crédule, si facilement impressionnable, qu'il faut s'attendre à ce que le calme ne soit pas rétabli avant quelque temps.

5° *Chefs sakalaves.* — Le gouvernement malgache, sur la demande de M. Ranchot, a fait venir à Tananarive les trois princes sakalaves Ramboatofo, Ratovelo et Andrianaomby, qui avaient suivi les Hovas dans leur retraite depuis la côte ouest. Le général en chef a vu ces princes, qui ont reçu l'ordre de rentrer dans leur pays. Les reliques qu'ils transportaient avec eux seront rapportées à Majunga et l'objet d'une surveillance spéciale de notre part.

6° *Gouverneurs.* — D'après nos indications, le gouvernement malgache a prescrit aux gouverneurs des régions que nos colonnes ont traversées et qui, pour la plupart, avaient abandonné leur poste, de le rejoindre. Cet ordre a déjà eu un commencement d'effet, cinq des gouverneurs des différents districts entre Marovoay et Maevatanana se sont présentés au général en chef et lui ont demandé de leur donner, avant leur départ, une lettre de recommandation pour nos commandants militaires.

M. Ranchot remet d'autre part au général Duchesne la note suivante :

« Note pour le général en chef. — *Situation politique.*

« Depuis notre arrivée à Tananarive, la situation s'est certainement améliorée. La vie populaire, si elle n'est pas aussi animée que par le passé, a repris son cours normal. Nos troupes trouvent à s'approvisionner dans les différents marchés de la ville et chez les commerçants, elles n'ont pas de conflit avec les habitants, il ne s'est produit aucune collision; le recrutement des porteurs, soit pour notre



Formation des colonnes d'assaut.

service à Tananarive, soit pour les transports à la côte, s'effectue sans difficultés; nous nous procurons des domestiques et des ouvriers quand nous en désirons. Dans ce pays où les indigènes sont d'un naturel défiant et craintif vis-à-vis du pouvoir, ce sont là des indices certains que la confiance renaît.

« Le calme n'est pas encore rétabli parmi les populations des provinces. Des rumeurs inquiétantes ont circulé récemment au sujet des projets de résistance de quelques chefs hovas. Ces bruits sont, à mon avis, le produit de l'imagination fertile de quelques indigènes; la crédulité publique les accueille sans d'ailleurs y croire fermement. Nous avons entendu des bruits analogues durant toute la campagne. Pour mettre à exécution de semblables projets, il faut de la suite dans les

idées, une grande discipline, de la vigueur dans la résolution et dans l'action et des sentiments de patriotisme solides, toutes choses qui font défaut aux Hovas. Je ne veux certes pas dire que des alertes ne puissent encore se produire, qu'il faille négliger toutes précautions, mais j'ai la conviction qu'aucune force indigène à Madagascar n'est maintenant en état de nous menacer sérieusement.

« Tananarive, le 14 octobre 1895.

« A. Ranchot. »

Peu à peu donc, l'ordre se rétablit dans toutes les régions soumises à la domination des Hovas, dans celles qui, depuis longtemps, la subissent. Les agents de l'ancien gouvernement se prêtent d'autant mieux à l'accomplissement des projets de M. Ranchot que ces chefs n'ont qu'un but : conserver leur pouvoir de jadis, et qu'ils affectent de rester comme par le passé les maîtres du pays. Les Français n'ont-ils pas traité avec eux? Ne reconnaissent-ils pas formellement la souveraineté de la reine Ranavalo. Ne conservent-ils pas à la tête des affaires malgaches un premier ministre et ne font-ils pas appel aux fonctionnaires hovas pour continuer à gérer, après comme avant la guerre l'administration de Madagascar.

Donc, que les provinces ne s'imaginent pas être débarrassées de leurs gouvernants et oppresseurs. Ces derniers demeurent plus que jamais les dirigeants.

C'est toujours à eux qu'il faut rendre hommage, avec eux qu'il faut compter.

Telle est l'impression première produite par le traité, qui, à la grande stupéfaction des vaincus, laisse subsister leur puissance et ne porte aucune atteinte à la prépondérance Hova dans l'île de Madagascar. Nous en étions là quand parvint à Tananarive le 7 octobre seulement, par un courrier extraordinaire, la dépêche adressée de France, le 18 septembre, par M. Hanotaux au général Duchesne et à M. Ranchot, en vue de modifier les clauses du projet de traité à conclure avec Ranavalo et tendant à mettre à notre merci le gouvernement hova.

Cette dépêche avait été portée de Majunga à Tananarive par un des trop rares officiers de réserve autorisés à suivre l'expédition, M. le lieutenant Waddington, qui, en ces circonstances, se montra digne de la mission de confiance dont on le chargea.

Parti de Rouen au mois d'août, le lieutenant de réserve Waddington, neveu de l'ancien ministre et ambassadeur à Londres — arrivait à Majunga — au commencement de septembre. Le colonel Bailloud, recevant le 18 septembre la grande dépêche chiffrée du ministre des affaires étrangères, avait l'ordre de la confier à un officier et à une escorte. Le lieutenant Waddington s'embarqua aussitôt sur une canonnière de rivière et fut transporté à Suberbieville où il trouva tout juste

pour l'accompagner un fonctionnaire militaire, un gendarme et six tirailleurs malgaches.

C'est avec ce faible détachement que le jeune officier accomplit le long trajet que la colonne légère venait de parcourir. Les Hovas, débandés devant les forces du général Duchesne, ne se firent pas faute de harceler le petit détachement. Les trois Français marchant nuit et jour, durent soutenir plusieurs attaques[1].

Le 7 octobre, le lieutenant Waddington parvint devant Tananarive et remit enfin sa dépêche au général en chef.

Mais déjà le traité rédigé en France était signé par nos plénipotentiaires et par ceux de l'ennemi. Il était trop tard, à moins que les représentants de la France ne remissent en question le fait accompli. Les Chambres auraient à se prononcer à Paris sur la convention conclue et qui, du reste, ne devait pas tarder à être sérieusement modifiée.

En attendant, il était urgent à Tananarive, puisque provisoirement l'organisation hova ne devait pas disparaître, de désigner un successeur à Rainilaiarivony, de choisir un nouveau premier ministre.

A ce sujet, une première difficulté était à résoudre. En vertu des traditions malgaches, la reine doit épouser le premier ministre. Ranavalo n'avait jamais accepté que de mauvaise grâce son premier époux. On ne craignait donc pas qu'elle fit opposition bien vive à la dissolution de son premier mariage. Le divorce est inscrit dans les lois malgaches et a toujours été dans les mœurs d'un pays où l'union conjugale semble un lien des plus fragiles. La reine consentirait donc à être à jamais séparée d'un vieux mari qu'elle n'avait jamais aimé : en revanche, se résignerait-elle aussi facilement à accepter un nouvel époux qui ne fût pas de son choix et à contracter un nouveau mariage de raison?

Personne n'ignorait, à la cour de Madagascar, que Sa Majesté Ranavalo. au cœur tendre, avait eu des faiblesses et que plusieurs des seigneurs les mieux tournés de son entourage furent par elle honorés d'exceptionnelles faveurs; or, parmi ces heureux mortels distingués par leur souveraine, M. Ranchot ne découvrait aucun candidat présentable au ministère. On résolut donc de passer outre; mais afin de ne pas imposer à la Reine un trop pénible sacrifice, il fut décidé que, désormais, le premier ministre ne serait pas nécessairement le mari de la Reine et que celle-ci, par conséquent après divorce prononcé — et ces choses-là ne traînent pas à Madagascar — pourrait convoler en toute liberté s'il lui en prenait fantaisie.

Ranavalo se rallia avec empressement à une combinaison aussi agréable. Elle paraissait, d'ailleurs, résolue à ne faire aucune opposition à l'autorité française. Elle se garda bien de protester contre les

1. « Au début de l'expédition de Madagascar, dit le rédacteur militaire de l'*Echo de Paris*, on avait refusé aux officiers de réserve l'honneur de participer à la campagne. Ce n'est qu'après de nombreuses sollicitations que certains d'entre eux ont pu participer aux dernières opérations. »

mesures de précaution prises par le général Duchesne et frappant l'infortuné Rainilaiarivony[1].

La question du choix d'un premier ministre avait été discutée à Paris avant l'expédition et le gouverneur de Tamatave, Rainiandriamanpandry semblait tout désigné pour occuper ce poste, au lendemain de la victoire. Rainiandriamanpandry, en effet, a toujours été bien vu des Européens, avec lesquels il vivait en excellents termes. Il est intelligent, bien doué, respecté et habitué aux affaires; mais Rainilaiarivony le tenait éloigné de la capitale et on ne pouvait attendre le retour de ce candidat jugé le meilleur.

A défaut de l'ex-gouverneur de Tamatave, Rainitzimbazafy, haut dignitaire malgache, fils de l'ancien Sikidy ou devin de la reine Ranavalo Ire fut désigné.

Ce Rainitsimbazafy, 15e honneur, officier du palais, occupait, depuis 1881, la fonction de *Lehibe ay panao raharaha ami uy aty-tany* ou de ministre de l'intérieur.

On a fait de lui le portrait suivant, fort ressemblant, au dire de ceux qui ont fréquenté la cour malgache :

« Petit, très gros, cheveux blancs, moustaches blanches, coiffé d'un immense chapeau de paille, vêtu à l'européenne, mais fidèle au lamba national, très noir, l'air intelligent, mais peu aimable; le nouveau premier ministre de Madagascar n'avait jamais été considéré comme un des successeurs possibles de Rainilaiarivony, et c'est pour cela peut-être qu'il a été choisi par le général Duchesne, sur les indications de M. Ranchot, son adjoint diplomatique.

Vivant très à l'écart de toutes les coteries qui s'agitaient autour de Rainilaiarivony, n'ayant presque pas de clients, mais exerçant néanmoins, comme ministre de l'intérieur, une très grande et très légitime influence, rompu par une longue pratique à tout le mécanisme de l'administration indigène, suffisamment accessible aux idées de progrès et de civilisation qu'il serait chargé de mettre en pratique, Rainitsimbazafy peut devenir un excellent instrument entre les mains de notre futur résident général. »

L'ancien gouverneur de Tamatave fut nommé, peu après, lieutenant du premier ministre, dont le choix causa une surprise générale dans la colonie européenne.

En revanche, écrivait-on au *Times*, la nomination du lieutenant a été accueillie avec une extrême satisfaction; elle est une garantie contre

1. « Rainilaiarivony, disait à ce sujet la *Pall Mall Gazette*, est un vieux renard, et ce serait tenter la Providence que de le laisser libre parmi ses compatriotes en ce moment et même dans l'avenir. La douce Ranavalo pourra devenir, avec le temps, un organe tres convenable de la politique française. mais, quant à son mari, il n'est pas probable qu'il oublie jamais ses trente années de pouvoir absolu; Il ne cesserait sans doute pas, s'il était libre, d'intriguer contre la France, comme il l'a fait jusqu'ici contre tous les étrangers, sans partialité aucune, et si nous étions le gouvernement français, nous saisirions la première occasion pour le déporter dans l'île de la Réunion. »

le retour du système d'oppression et de corruption qui avait prévalu jusqu'à ce jour.

M. Ranchot enfin était décidé à faire appel au concours d'autres Malgaches de marque, jusqu'alors considérés comme hostiles au parti de l'ex-premier ministre et aussi de la France, parmi eux, Ramaniraka, qui fit partie de l'ambassade venue en Europe en 1887, et depuis exilé de Tananarive, et Rabehevitra, l'un des officiers du gouverneur de Tamatave.

Quant à Ranavalo, bien rassurée par la promesse du général Duchesne que le nouveau premier ministre qui n'est pas jeune et qui n'est rien moins que séduisant, ne deviendrait pas son époux, elle se déclara parfaitement satisfaite[1].

Comment ne l'aurait-elle pas été? Nul ne troublait son repos. Elle vivait libre dans son palais et les vainqueurs eux-mêmes lui rendaient les honneurs. Que devenaient-ils ces vainqueurs, après de si rudes fatigues? Tananarive, chacun le comprit vite, ne serait jamais pour notre armée le séjour de Capoue. Les 2.400 hommes du général Duchesne étaient disséminés un peu partout, dans les différents quartiers de la ville, de façon à parer, au premier signal, à une éventualité quelconque. Le pain manquait... On distribua donc, en guise de pain, du riz. Le soldat, qui espérait trouver bien approvisionnés les caves ou selliers de Tananarive fut déçu. Pas de vin. En revanche, beaucoup de viande, de légumes et de fruits. Eau à discrétion.

1. Le nouveau premier ministre, écrivait-on au *Temps*, est âgé d'environ soixante ans ; il est de haute taille et de forte corpulence, les traits de son visage et ses cheveux lisses rappellent son origine malaise pure de tout mélange avec la race indigène.

L'homme que le gouvernement de la République a choisi pour remplacer auprès de la reine Ranavalo III et du peuple malgache le premier ministre déchu est Hova : il appartient à la tribu des Avaradrano, une des plus importantes de l'Imerina, qui se divise elle-même en quatre clans : les Voromahery, fixés à Tananarive et dans les villages voisins; les Tsimahafotsy, dont la ville sacrée d'Ambohimanga est la capitale; les Tsimiambolahy, qui habitent la ville d'Ilafy et ses environs, et enfin les Mandiavato, qui se sont groupés autour du village d'Ambohimanambola.

Rainitsimbazafy appartient au clan des Tsimahafotsy.

Il est le fils de Rainijovary, qui ne remplissait pas auprès de la reine Ranavalo I[er] la fonction de premier ministre, comme le dit la dépêche de l'amiral Bienaimé.

Rainijoary était le chef des Sikidy (augures) et son pouvoir était considérable auprès de la vieille reine. qui n'entreprenait rien sans le consulter. Sous les autres rois de l'Imérina et jusqu'à Radama I[er], le premier ministre était pris dans la caste des Andriana.

Descendants, pour la plupart, des anciens chefs du pays et détenteurs de grands fiefs sur lesquels ils exerçaient un pouvoir sans limites, les hommes de caste pensèrent, à l'avènement de Ranavalo I[re] sa veuve que leur puissance allait s'étendre jusqu'à l'exercice de la royauté.

Mais la vieille reine devina leurs projets ; elle en fit décapiter quelques-uns, exila les autres, et, en 1837, appela auprès d'elle deux *Hovas* (bourgeois) appartenant à des clans rivaux, Rainijoary, des Tsimahafotsy, et Rainiharo, des Tsimiambolahy.

Elle fit du premier le chef du pouvoir spirituel représenté alors par les sorciers (sikidy) et confia au second le pouvoir temporel en l'investissant de la dignité de commandant en chef de l'armée.

Rainiharo mourut en 1839, et son fils aîné Ravoninahitriniony lui succéda : Rainijoary le gênait : il l'accusa de conspiration contre Rasoaherina, veuve de Radama II, et le fit condamner à l'exil. Rainijoary fut envoyé à Tsiatosika, près de Mananjary, où il mourut en 1880.

Ravononinahitriniony, resté seul, donna le commandement de l'armée à son frère Rainilaiarivony, qui ne tarda pas à le supplanter à son tour, et celui ci, instruit par l'expérience, ne consentit plus à partager le pouvoir il prit le titre de *premier ministre. commandant en chef*, etc., etc., afin de bien montrer au peuple malgache qu'il n'avait pas d'autre maître que lui.

En 1881, Rainilaiarivony forma un conseil de ministres : bien que Rainitsimbazafy fût *andrianbaventy* (chef) de la caste des Tsimahafotsy, rivale de la sienne, il lui confia les affaires intérieures. Il passait à Tananarive, pour le chef du vieux parti hova; au fond, c'est un brave homme, et ses compatriotes disent qu'il est d'une parfaite loyauté.

Dans son journal de marche, un officier relate ainsi les six premiers jours de l'occupation :

« 2 *Octobre*. — Nous recevons un ordre du jour du général en chef, félicitant les troupes, les remerciant et annonçant que le traité de paix a été signé hier, à 6 heures du soir.

« 3, 4, 5 *Octobre*. — Beaucoup de services de place, beaucoup de fatigue. Cela se comprend. Le temps du repos viendra. Après de telles fatigues, une réaction se produit. Il y a quelques malades. Tous les magasins sont ouverts. On trouve à peu près tout ce qu'on veut, sauf du pain et du vin; on trouve des bœufs, moutons, etc., des légumes de France (choux, carottes, etc.).

6 *Octobre*. — L'aumônier de l'ambulance a rouvert la cathédrale catholique, qui est fort belle. Un *Te Deum* solennel y est chanté en présence du général en chef et de tous les généraux et officiers disponibles. »

Ce *Te Deum* avait été chanté par décision du général en chef, dans la cathédrale de Tananarive afin de célébrer les victoires de l'armée française à Madagascar. Un piquet d'honneur prit les armes pour escorter les généraux. Dans l'église étaient entrés en foule les indigènes des deux sexes, enveloppés de lambas blancs.

Le général Duchesne, les généraux de Torcy, chef d'état-major, Metzinger et Voyron et un grand nombre d'officiers se tenaient debout dans le chœur en face de l'autel, où l'un des aumôniers du corps expéditionnaire célébrait la messe.

Le fils du nouveau premier ministre assistait à la cérémonie. Quant aux Hovas présents, ils accompagnaient de leurs chants, sans trop de fausses notes, les prières des prêtres, en catéchumènes parfaitement exercés.

Beaucoup de curieux indigènes, des enfants, en bon ordre, sous la direction d'institutrices protestantes s'étaient rangés aux abords de la cathédrale pour assister au défilé des uniformes.

La ville avait un air de fête. Les filanzana circulaient portés par de vigoureux bourjanes, comme aux plus beaux jours des grandes réjouissances ou solennités malgaches.

Les missionnaires étrangers, rassurés sur le compte de nos soldats, se montraient eux-mêmes empressés à les accueillir. Nous invoquerons encore le témoignage écrit de ceux qui avaient précédemment manifesté tant d'animosité contre la France :

« Vous serez heureux d'apprendre que nous avons traversé cette crise sans le moindre mal pour nous et sans le moindre danger pour nos affaires. Les Français nous traitent avec beaucoup de politesse et déclarent qu'ils n'ont pas l'intention de s'ingérer dans notre mission. »

La lettre, un peu plus loin, ajoute :

« Les Français ont montré une grande considération pour nous.

Nos établissements et nous-mêmes, nous leur devons une grande reconnaissance à ce sujet. Ils ne sont entrés dans aucune de nos maisons, ni dans aucune église, excepté à Ambohiposty, où des soldats ont été installés dans l'église et dans la maison de la mission. Ils s'en sont toutefois excusés en expliquant qu'ils n'avaient pas trouvé d'autres maisons. »

Un autre missionnaire écrit :

« L'attitude des soldats français a été des plus exemplaires. Ils étaient évidemment placés sous une discipline très stricte. Un fort détachement de Français occupait la grand'place. Les Malgaches se sont immédiatement mêlés à eux, leur vendant divers produits du pays.

« Une députation de missionnaires est allée le 5 octobre présenter ses respects au général Duchesne. Le général l'a reçue de la manière la plus aimable, et lui a dit de continuer son œuvre sans craindre aucune ingérence de sa part.

« Dans une autre occasion, le général Duchesne a déclaré que tous auraient pleine liberté de conscience et de culte. »

La *Pall Mall Gazette* pouvait enfin publier ce bel éloge du corps expéditionnaire : « Les Français ont occupé la capitale ennemie comme s'ils rentraient dans leur caserne, après une marche militaire ».

Et en effet, la population n'avait à supporter ni logements ni réquisitions. Les soldats et sous-officiers s'installaient dans les bâtiments publics, les officiers dans les maisons abandonnées. Quelques jours plus tard, ils durent, par ordre, louer des chambres ou appartements. « Aujourd'hui, (7 octobre), écrit un officier supérieur, j'ai fait élection de domicile dans la maison d'un Ra quelconque (tous les noms vraiment hovas commencent par ce Ra) maison abandonnée. J'y resterai jusqu'à ce que le général en chef nous ait désigné les quartiers que nous devrons occuper.

« Il y a ici deux chaises, un fauteuil et même un lit. Je me transforme donc en sybarite.

« Les fenêtres n'ont pas de vitres ni de rideaux, aussi l'air pur et le soleil pénètrent-t-il dans mon appartement.

« Autour de la maison un jardin, planté d'amandiers et de néfliers du Japon, chargés de fruit.

« C'est un Eden, après nos étapes de purgatoire et même d'enfer.

« Les officiers se réunissent ici. La maison est transformée, à certaines heures, en cercle où chacun devise sur les misères passées, sur les projets d'avenir et sur le prochain rapatriement. Plusieurs de ceux qui ont bien résisté jusqu'alors à toutes les fatigues et à toutes les privations commencent à faiblir, depuis que nous sommes en repos. Ils n'ont plus qu'un désir impatient : rentrer en France ou en Algérie. Je

ne crois pas que le corps expéditionnaire fournisse jamais beaucoup de colons à Madagascar. »

Dans les premiers jours d'octobre, les victuailles, ou du moins certaines victuailles abondent : volaille à tous les repas, à des prix très modérés ; dinde de 6 à 8 kilos pour 2 francs ; belle poule de 0.25 à 0,50 centimes ; pigeons, 0,25 centimes ; œufs, 1 franc la douzaine ; un mouton, 2 fr. 50 ; une oie, 1 franc ; un canard, 0,70 centimes.

Mais le pain fait toujours absolument défaut, même le pain de guerre ou biscuit. Les cuisiniers ingénieux fabriquent alors des gâteaux de riz, dont il faut bien se contenter.

Le troupier français est du reste un des soldats les plus industrieux, les plus débrouillards du monde, et la colonne légère comptait un grand nombre de vieux routiers, ayant appris la guerre et la façon de vivre en campagne, en Algérie, en Tunisie, au Tonkin, au Dahomey, au Sénégal, au Soudan.

Les soldats de la légion, les tirailleurs algériens, ceux de l'infanterie de marine étaient passés maîtres en l'art d'améliorer l'ordinaire et d'introduire un peu de confortable dans les cantonnements. Ils faisaient l'étonnement des colons européens.

Les corvées, postes, patrouilles allaient et venaient déjà dans Tananarive comme dans une ville de garnison de France et quelques premiers travaux de voirie étaient entrepris dans les rues de Tananarive. Le commandant Gaudelette de la gendarmerie, ayant séjourné, avant la guerre, fort longtemps à Madagascar et dont nous reparlerons, était en quelque sorte, le maire et le préfet de police de la capitale.

En son palais, pendant les premières semaines de l'occupation, la eine Ranavalo, n'ayant plus à redouter les brutalités de la soldatesque, fixée sur le sort qui l'attendait, s'inquiétait bien encore un peu.

Le gouvernement français ratifierait-il le traité ? serait-elle maintenue sur le trône ? les Français ne se livreraient-ils pas par représailles, en cas de troubles, aux pires violences ? ne lui avait-t-on pas répété bien souvent que leurs officiers étaient d'une insigne mauvaise foi ?

Cependant, aucune de ses appréhensions ne se réalise.

Au contraire ! Le calme le plus absolu règne dans la ville. Les soldats, admirablement disciplinés, non seulement n'ont pas tiré vengeance de certains traitements atroces infligés aux blessés et aux prisonniers par les Malgaches, mais ils ne font subir aux habitants aucune vexation ; ils sont casernés ; ils respectent scrupuleusement les personnes et les propriétés. Ils payent toutes les marchandises dont ils ont besoin. Les commerçants hovas se félicitent de leurs relations avec nos troupiers ; ils vendent leurs denrées le plus cher possible et ils louent leurs maisons à de bons prix.



Le drapeau blanc arboré.

Au palais même, la reine n'a pas cessé d'être traitée avec beaucoup d'égards. Les Français la protègent; des postes gardent sévèrement les abords du château royal et présentent les armes, à l'occasion, à la souveraine.

Le général Duchesne et les officiers de son état-major se montrent, en toute circonstance, d'une correction parfaite, d'une courtoisie extrême.

Peu à peu donc, Ranavalo se rassure tout à fait et, peut-être, se réjouit-elle de l'éloignement de son vieil époux Rainilaiarivony ; elle est douée d'un caractère heureux, un peu volage même; elle paraît prendre décidément son parti des événements et accepter la situation nouvelle qui lui est faite.

Elle regrettait toutefois sans doute quelques-unes de ses libertés d'allure d'antan. Elle se sentait surveillée.

« La gravité un peu austère, écrivait-on, avec laquelle nos généraux lui demandent des audiences et l'entretiennent des affaires malgaches, l'importune en secret. Elle est, toutefois, fort docile aux recommandations qu'on lui fait et semble agir vis-à-vis de nous avec une sincérité parfaite. »

Une occasion allait d'ailleurs s'offrir à Ranavalo de prouver qu'elle ne gardait aucun sentiment d'hostilité contre nous et d'affirmer, en présence du peuple assemblé, qu'elle s'inclinait de bonne grâce et sans arrière-pensée devant le fait accompli.

On sait combien sont fréquents et dans les traditions malgaches les grandes réunions populaires ou kabary, devant lesquelles viennent s'expliquer les princes et les puissants personnages de l'Etat.

Pendant la guerre, la reine, le premier ministre et ses généraux avaient tenu de nombreux kabary pour exciter le peuple contre les Français et pour décider les Hovas à se battre. Discours, appels enflammés, chansons avec accompagnement de musique, rien n'était négligé pour éveiller des sentiments patriotiques et belliqueux dans l'âme des Malgaches.

La Reine, vaincue ayant capitulé, ayant accepté la paix, ne pouvait pas ne pas parler encore à son peuple et lui exprimer de nouveaux conseils.

Un kabary s'imposait. L'autorité française, représentée par le général Duchesne et par M. Ranchot, le jugeait, du reste, nécessaire, suivant la tradition du pays.

La date du 15 octobre fut donc choisie pour assembler le peuple de Tananarive sur la place Andohalo et pour lui bien faire comprendre que la Reine elle-même, qui avait signé le traité de paix, ne songeait nullement à en enfreindre les clauses.

Par précaution, dès le matin de ce jour, le général Duchesne fit consigner toutes les troupes du corps d'occupation, prêtes à intervenir, en cas de troubles. Le 2e bataillon du régiment d'Algérie, cantonné sur la place Andohalo même, était, comme on dit, aux premières loges, pour assister à ce kabary, le premier tenu depuis l'occupation de la ville par les Français et qui excita vivement la curiosité de nos officiers. La plupart d'entre eux, en effet, n'avaient encore vu ni Ranavalo ni sa cour.

Un peu avant dix heures, la Reine sortait du palais en filanzana portée par quatre bourjanes et descendait sur la place. Le poste des tirailleurs rangé en bataille présenta les armes. Les officiers saluèrent.

La Reine prit place sur une estrade et s'assit sur le trône qui y était installé. A sa droite se tenait une de ses sœurs et les dames

d'honneur. A sa gauche, le nouveau premier ministre et les autres grands dignitaires, les dames en robes de gala très ornées et arborant des chapeaux à larges plumes. Contrairement aux coutumes du pays, elles étaient coquettement chaussées. Nos jeunes officiers les regardaient curieusement et même échangeaient avec elles des sourires, un peu à la façon des collégiens, après de longs jours de réclusion, rencontrant en promenade une pension de jeunes filles.

Des hommes avaient revêtu, pour la circonstance, de superbes redingotes noires de drap fin. Ils étaient coiffés de gibus, et la plupart exhibaient une véritable ferblanterie de décorations diverses étalées sur leur poitrine.

Des zagayeurs, en culotte blanche collante, pieds nus, la tête couverte de petits bonnets blancs, formaient l'escorte et la garde particulière de Ranavalo.

Près de l'estrade avait pris place un corps de musiciens assez nombreux qui, pendant toute la cérémonie, joua d'abord l'hymne de la reine, puis des airs variés, tels que le salut au premier ministre et même la *Marseillaise*. Cette musique de foire obtint un vif succès dans la foule, qui admirait la Reine et les costumes de la cour.

Ranavalo avait du reste fort bonne mine; elle était habillée coquettement, portant avec grâce une robe de satin blanc sortant de chez la bonne faiseuse, lui seyant à ravir, et un manteau de velours cramoisi doublé d'hermine jeté sur les épaules.

A la différence de ses dames d'honneur, elle était chaussée non de souliers, mais de bottines.

— Sa Majesté, disaient nos officiers auxquels souriait Ranavalo, n'est vraiment dépourvue ni d'élégance, ni de charmes.

Elle ne manqua pas de se lever, lorsque la musique joua la *Marseillaise*; enfin après les formalités et salutations d'usage, elle lut la proclamation suivante :

« Moi, Ranavalomanjaka III, reine de Madagascar par la grâce de Dieu et la volonté du peuple, gardienne des lois du royaume, etc.

« Écoutez mes paroles, ô mon peuple. Vous connaissez tous le zèle avec lequel le premier ministre Rainilaiarivony a servi les intérêts de l'État, cherché le bien du peuple. Mais vous n'êtes plus sans savoir que son corps affaibli par l'âge et la maladie a besoin de repos. C'est pour ce motif, que j'ai résolu de le remplacer dans ses fonctions de premier ministre et de général en chef, par Rainitsimbazafy, 15e honneur, officier du palais, et je porte ce fait à ta connaissance, ô mon peuple. Je veux encore remercier ici Rainilaiarivony, pour les services que, pendant de nombreuses années, il a rendus à moi, votre reine, à mon gouvernement et à toi, ô mon peuple.

« Et je te dis encore ceci, ô mon peuple :

« Tous mes efforts seront toujours tendus vers la conservation de la paix et le bonheur de mon peuple. Que chacun de vous accepte avec conscience le nouvel ordre de choses, qu'aucun de vous ne fasse de l'opposition, car tous ceux qui ne suivront pas minutieusement les ordres de Rainitsimbazafy, maintenant premier ministre et général en chef, devront être traités en criminels d'État et punis comme tels. Ainsi dit,

« Ranavalomanjaka III.
« Reine de Madagascar, etc., etc., etc.

« Écrit dans mon palais de Tsarahafatra, le 15 octobre. »

Cette proclamation avait été écoutée très attentivement par les princes, par la cour et même par la foule qui poussa par trois fois l'acclamation Vey ! Vey ! Vey !

Un des plus hauts dignitaires s'avança alors et harangua la reine, lui adressant des protestations de respect et de dévouement, lui affirmant que ses volontés seraient faites et ses ordres scrupuleusement suivis.

L'orateur malgache, après avoir beaucoup gesticulé, remit, en signe de soumission absolue, une pièce de 5 francs ou piastre au grand juge, lequel, perché sur un des gradins supérieurs de l'estrade, eut beaucoup de peine à la saisir.

Enfin, le premier ministre prit la parole à son tour ; il gesticulait de la main droite, tandis que de la main gauche, il se grattait furieusement comme un chimpansé ; personne du reste ne fut offusqué de cet oubli des convenances contraires à la politesse des cours, dans un pays où d'innombrables insectes tourmentent sans répit grands et petits.

La reine répondit brièvement ; les zagayeurs se livrèrent à des manœuvres et contorsions comiques et la cérémonie prit fin à onze heures et demie.

CHAPITRE VII

La ligne d'étapes.

Le colonel Bailloud commande l'arrière. — Forces dont il dispose. — Les postes sous ses ordres. — Majunga. — Les convois par terre et par eau. — Les camps. — Hôpitaux et cimetières. — Evacuations. — Un journal de marche. — Nouvelle de la prise de Tananarive. — La population Sakalave. — Retour des indigènes et rentrée de chefs hovas. — La vie à Majunga. — Bandes de Fahavolos. — Pillages de parcs et de convois. — Suberbieville. — Les rapatriements. — A bord de la *Ville du Havre*. — Convoyeurs algériens. — Le docteur Fluteau.

Lorsque le général Duchesne eut formé la colonne légère, lorsque le dernier échelon de ses troupes et de leur convoi eut quitté Andriba,

le corps expéditionnaire qui s'était allongé de Majunga aux confins de l'Imerne laissant derrière lui quelques postes et surtout des hôpitaux et des cimetières, se trouva complètement isolé, sans communication possible, au moins pendant deux semaines, avec sa base d'opération, si rapide que fût la marche sur Tananarive. Un officier qui fit la campagne comparait la ligne française à un ténia à tête assez forte et dont le ruban coupé sur un certain nombre de points s'agitait encore presque moribond.

Le commandant en chef emmenait avec lui tous les généraux placés sous ses ordres, les commandants de brigades actives, MM. Metzinger et Voyron et son chef d'état-major le général de Torcy. Chacun de ces officiers avait instamment réclamé l'honneur d'être au triomphe à Tananarive. Le général Duchesne, bien que les forces restant disponibles fussent à peine égales à l'effectif d'un régiment sur pied de guerre, ne crut pas devoir refuser cet honneur à ses subordonnés immédiats. Il devait cependant se préoccuper non sans inquiétude de sa ligne d'étapes et en laisser le commandement à un officier sûr, ayant fait ses preuves au cours de la campagne et d'un caractère bien trempé.

Il ne pouvait mieux choisir qu'en désignant le colonel Bailloud. Depuis le commencement de l'expédition, cet officier accomplissait des miracles. Avec des ressources insuffisantes, il veillait à tout, organisait les services de transport, de correspondances, de routes, de garnisons et de places. Il négociait avec les chefs indigènes, assurait le ravitaillement en vivres et en munitions, visitait et multipliait les ambulances, devenues insuffisantes, enfin gouvernait tout le pays.

Pour le maintenir, il ne disposait que de bataillons décimés et même quelque peu démoralisés, de malades ou de convalescents impatients d'être rapatriés ; il avait la responsabilité des services les plus divers, il lui était enjoint de renseigner le Gouvernement, sans courriers, sans télégraphes, de protéger la route, de faire évacuer les fiévreux vers la côte et, en sens inverse, de diriger les renforts sur l'avant. Il suffit à sa tâche.

Nous avons déjà indiqué, dans un précédent chapitre, quelle était l'organisation du service des étapes, divisé en un certain nombre de commandements et de secteurs. On sait également que pour garder la ligne allant d'Andriba à Majunga, le colonel Bailloud n'avait sous ses ordres que les troupes suivantes, réduites à l'effectif le plus lamentable :

1er et 2e bataillons du 200e ;
40e bataillon de chasseurs ;
1er bataillon du 13e d'infanterie de marine ;
Bataillon des volontaires de la Réunion ;
Compagnies de débarquement de l'escadre ;

Débris des compagnies du génie.

Les postes occupés et à garder étaient nombreux :

Marohago, dans les marécages, 1re étape sur la route de Majunga à Tananarive.

Ambodinatatekel, sur l'emplacement d'un ancien camp retranché hova, à peu de distance du Betsiboka.

Miadana, en plaine, campement misérable.

Marovoay que nous avons déjà décrit, et devenu centre assez important.

Androtra, près du plateau d'Angadroha.

Mangabe ou Amboudimanga, séparé du fleuve par des marécages.

Ankaboka et son hôpital.

Ambato, près du confluent du Kamoro et du Betsiboka.

Ankatsaka, en pays rocailleux, près du fleuve.

Le camp des hauteurs, non loin d'Amparinampoum.

Le pont de 300 mètres sur le Betsiboka.

Marololo sur l'Ikopa, point très animé et port très fréquenté. Un vaste hôpital de campagne y avait été construit.

Mevatane et Suberbieville, centres d'approvisionnements et dont les garnisons se tenaient prêtes à rayonner et à protéger la route.

Behanana, sur les rives du ruisseau du même nom.

Tsarasatra, célèbre depuis le combat livré par le bataillon Lentonnet.

Campement des sources, au delà du massif du Berizoka.

Andjiéjié, dans une région déserte.

Antsiafabosaotra au sud du mont Ampasiry.

Camp de la cascade dans les montagnes.

Malatsy, dans une sorte de presqu'île formée par plusieurs cours d'eau guéables.

Enfin Amboutana et Andriba.

Ces différents postes formaient autant de relais, à l'usage des convois.

Le colonel Bailloud résidait à Majunga. Il était secondé par les colonels Laval et Palle à Marololo et à Andriba.

Majunga prend chaque jour un peu plus l'aspect d'une ville européenne. En octobre, le *Journal de Madagascar* fait de ce port la description suivante :

« Entre l'état de Majunga, à l'arrivée des premiers colons français, c'est-à-dire au commencement de l'année courante, et l'aspect actuel du nouveau port de Madagascar, il y a un changement considérable. Déjà sont tracés des boulevards et des rues bordés de maisons et d'entrepôts bâtis en bois. Ces habitations et factoreries tempo-

raires se convertiront bientôt, sous l'action intense de la poussée commerciale, en maisons plus confortables.

« Par suite du défaut absolu de moyens de transports dans l'île, le bois de construction est exporté de France et de Norvège et arrive augmenté de lourds frais. Aussi, la construction est-elle généralement coûteuse, les locations atteignent des prix invraisemblables : 300 ou 400 fr. par mois pour de petites maisons.

« Le gouvernement militaire accorde, pour la durée des opérations, à chaque colon arrivant et qui la sollicite, une concession de 200 à 300 mètres carrés aux conditions de 1 fr. le mètre carré et d'un droit fixe de 50 fr. Ces concessions données pour la durée de la campagne, pourront être reconnues comme propriété définitive par le gouvernement qui succédera.

« Il n'y a pas encore d'hôtel à Majunga, mais l'hospitalité y est pratiquée par tous les Français de telle façon qu'on n'est plus exposé à passer la nuit sur des caisses, ou plus simplement sur les sables, comme aux premiers jours. Quelques restaurants se sont installés, et les pensions mensuelles se payent au taux moyen de 150 francs.

« L'eau. malheureusement, fait défaut. Quant à l'alimentation, elle n'est guère variée. Toujours de la viande de bœuf assaisonnée à divers sauces, mais toujours du bœuf. Les légumes sont rares et atteignent des prix élevés. Les choux, navets, carottes et toutes denrées font prime : 1 franc le kilo. La salade ne fait que de rares apparitions dans les menus. Tout cela surprendra moins quand nous aurons dit que ces légumes viennent de France ou de la Réunion.

« Majunga, en résumé, présente un aspect des plus curieux. Toutes les races humaines y sont représentées, depuis l'Arabe jusqu'à l'Indien. Cependant. à ce rendez-vous, manque la race jaune. C'est que le Chinois ne va pas où il y a bataille. Ce Chinois envahisseur, qui domine à Mahé, à Diégo, à Nossi-Bé, à Tamatave, à la Réunion et à Maurice, qui s'empare de tout le petit commerce, n'attend que le moment qui lui paraîtra propice, où il n'y aura plus rien à craindre, pour s'abattre sur Majunga. »

D'autre part, des milliers de mineurs du Sud Africain se disposent à envahir le pays, en prévision de l'exploitation des terrains aurifères, réputés très riches. Le commerce de Majunga est, cependant dans le marasme le plus complet et menacé de la ruine. Toute la contrée est désolée par la plus épouvantable sècheresse et les indigènes sont restés indifférents hostiles ou craintifs. Les affaires sont nulles et les négociants complètement découragés ; plusieurs maisons importantes à la veille de la faillite.

L'état sanitaire est toujours déplorable. Les hôpitaux sont plus que jamais encombrés

Dans la ville, le calme est parfait. La police, organisée par le

colonel Bailloud, y maintient l'ordre avec beaucoup de vigilance. Chacun du reste, officiers, soldats, marins et colons, se plaît à rendre hommage au dévouement, à l'esprit d'initiative et à l'intelligence du colonel Bailloud.

« Le colonel Bailloud, qui appartient à l'artillerie de terre, écrivait-on de Majunga au *Figaro*, et est directeur des étapes, jouit ici d'une réputation d'activité sans égale et de zèle infatigable, Il m'a semblé, autant que j'ai pu en juger, qu'elle était pleinement justifiée : il assiste à l'arrivée des nombreux convois de malades venant du haut et au départ de ceux — trop peu nombreux, hélas! — qui sont rapatriés. Il les voit tous, fait donner des effets à ceux qui n'en ont plus et de l'argent à ceux qui en manquent. Il y a quelques jours, il passait une dernière visite du *Canton* prêt à partir pour la France avec une quantité de malades, lorsqu'est arrivée une dépêche de Paris interdisant le rapatriement. Le colonel Bailloud n'a pas tenu compte de cette dépêche criminelle et a fait partir le navire quand même. Sur 600 hommes qui se trouvaient à bord, il en a ainsi sauvé plus de 300 qui seraient certainement morts ici s'ils y étaient restés. »

Aux environs de Majunga, des bandes de Sakalaves, profitant de l'éloignement du corps expéditionnaire et n'ayant aucun châtiment sérieux à redouter, se livrent à des déprédations. A ces bandes se joignent un grand nombre de fuyards et de déserteurs armés des troupes hovas battues à Marovoay et à Mevatane.

Les pillards rançonnent et brûlent les villages et menacent d'enlever les convois de bœufs de l'intendance.

Le colonel Bailloud ne peut malheureusement pas réunir assez d'hommes pour former une colonne volante et pour la lancer à la chasse de tous ces bandits. Il juge cependant nécessaire en octobre de faire une démonstration et il donne mission au capitaine Herqué de se rendre à Marambitsy et à Soalala, dans la baie de Baly, pour en imposer au besoin par quelques menaces à la reine Barreira.

Celle-ci reçut le capitaine, entourée d'un grand nombre de chefs Sakalaves, et elle s'opposa très fermement au départ d'environ 200 de ses sujets que M. Herqué avait recrutés et enrôlés comme porteurs ou coolies.

Elle signifia son refus absolu de concours, et déclara qu'elle ne reconnaissait pas la domination française.

Le capitaine Herqué dut rentrer à Majunga et y rendre compte au colonel Bailloud de l'insuccès de sa mission.

« Il faudra nécessairement, disaient les colons, qu'une expédition aille mettre ces roitelets sakalaves à la raison, et nous espérons que le général Metzinger, qui est parti le 19 octobre de Tananarive avec 600 hommes, ne rentrera pas en France sans avoir terminé cette besogne de salubrité. Il faut en finir avec ces bandits qui nous don-



Parlementaires conduits au quartier-général.

neraient beaucoup de mal dans l'avenir si leur audace restait impunie. »

Mais le colonel Bailloud ni le général Duchesne lui-même n'avaient les moyens d'en finir.

De Majunga à Marololo circulaient les canonnières et les embarcations diverses, mais trop peu nombreuses et mal aménagées. L'administration de la marine s'était montrée souvent bien insuffisante. On en jugera d'après cet incident[1].

« L'*Ambohimanga* est un petit steamer d'environ cent tonneaux qui constituait à lui seul toute la flotte des Hovas ; il servait de yacht à Sa Majesté Ranavalo avant la guerre.

1. Nous en empruntons le récit à M. Boudouresque, qui le publia dans *le Petit Marseillais*.

« Dès le début des hostilités, au mois de janvier 1895, croyons-nous, il fut saisi par l'amiral Bienaimé, alors capitaine de vaisseau, en rade de Diego-Suarez ; un équipage français lui fut donné immédiatement, car ce petit navire, qui remontait le cours des rivières plus facilement et plus loin qu'aucun de nos stationnaires, pouvait être appelé à rendre de grands services à l'expédition.

« En vérifiant l'état dans lequel il se trouvait, on constata que les tubes des chaudières étaient hors de service. Une lettre fut aussitôt expédiée en France à l'administration compétente, la priant de faire fabriquer sans délai des tubes de rechange et de les adresser à Majunga, où l'*Ambohimanga* allait être remorqué.

« Cette lettre partit de Madagascar dans la première quinzaine de février ; elle spécifiait bien que l'*Ambohimanga*, quoique capturé à Diego-Suarez, serait remorqué à Majunga, où aurait lieu la réparation et où, par conséquent, devaient être expédiés les tubes de rechange.

« C'est avec intention que nous insistons sur la date du départ de la lettre et sur la distinction entre Diego-Suarez et Majunga, deux points au moins aussi éloignés l'un de l'autre que Marseille et Tunis, par exemple. On verra plus loin la cause de notre insistance.

« La lettre partie de l'*Ambohimanga* mouillé en rade de Majunga, on attendit le retour des tubes ; vingt-cinq jours pour l'arrivée de la lettre en France, un mois pour la fabrication des tubes, vingt-cinq jours pour le voyage de ces derniers, cela mettait leur arrivée à Majunga au 3 avril, extrême limite et date d'un courrier.

« Le 3 avril passa, le courrier aussi... Pas de tubes ; second courrier le 21 avril, troisième le 3 mai ; de tubes, pas davantage, malgré de pressantes dépêches envoyées pour les réclamer.

« Et — cela ne pouvait manquer — à cette époque, justement, l'*Ambohimanga*, muni de ses tubes, eût rendu de signalés services entre Majunga et Ankaboka ; il aurait, en effet, concouru au ravitaillement de la colonne avec autant d'avantages et... moins de frais que les *Kilowa*, *Barawa* et autres navires affrétés par nous, dont les propriétaires, pour s'être déclarés neutres dans notre différend avec les Hovas, n'en tiraient pas de moins beaux coups de fusil sur notre caisse.

« L'*Ambohimanga*, toujours sans tubes, était utilisé comme chaland et mis à la remorque des bateaux susnommés.

« Vint le courrier du 3 mai qui était le *Djemnah* : ici l'incident, déjà comique, devient bouffon.

« Le *Djemnah*, qui n'avait pas plus débarqué de tubes que ses prédécesseurs à Majunga, prit dans ce port le lieutenant-colonel Parde, de l'infanterie de marine, qu'il devait débarquer à Diego-Suarez.

« Ce colonel, arrivé peu de temps avant que l'ancre ne fût levée,

surveillait en personne l'embarquement de son cheval, lorsque son attention fut attirée par un amas de tiges de fer arrimées sur le pont du *Djemnah*, tiges contre lesquelles le cheval avait butté.

« Le colonel s'approche, examine les tiges et s'écrie soudain :

« — Mais ce sont des tubes de chaudière !

« — Parfaitement, lui répondit-on.

« — Eh ! parbleu, ce sont les tubes de l'*Ambohimanga* et c'est ici, à Majunga, que vous devez les débarquer.

« — Pardon, répartit l'officier du bord responsable, la feuille du fret indique Diego-Suarez comme le lieu du débarquement de ces tubes ; je ne puis donc les débarquer qu'à Diego-Suarez.

« Le *Dejmnah* levait l'ancre à ce moment ; le colonel Parde, dans les attributions duquel il n'entrait pas d'ailleurs de s'immiscer davantage en cette question, n'insista pas.

« Toutefois, à son arrivée à Diego-Suarez, il appela l'attention du gouverneur sur l'incident, on vérifia les papiers et on acquit la preuve de la phénoménale inconséquence suivante :

« *Malgré des avis réitérés, malgré des demandes pressantes, malgré, enfin, la connaissance qu'elle devait avoir de la distance séparant Diego de Majunga, l'administration compétente avait expédié les tubes réclamés avec près de deux mois de retard inexplicable, et elle les avait expédiés à Diego-Suarez !*

« Mais, ce n'est pas tout : les délais d'escale fixés au *Djemnah*, courrier postal, ne lui permirent pas de débarquer son matériel en entier ; une partie seulement des tubes resta donc à Diego, tandis que l'autre alla se promener à La Réunion d'où elle ne devait revenir que le 27 mai.

« Et, comble des combles, avant cette date il ne devait passer à Diego aucun courrier permettant d'envoyer à Majunga la partie des tubes débarquée.

« Par bonheur — et par hasard — la *Romanche* se trouvait en rade de Diego ; le commandant, M. le capitaine de frégate Salaün-Penquer, informé de tout cet imbroglio, s'empressa de mettre son navire à la disposition du gouverneur ; il embarqua les tubes laissés à Diego, les transporta à Majunga, et l'on put enfin, vers le milieu de mai, commencer la réparation des chaudières de l'*Ambohimanga*. »

Ce récit, hélas ! en dit long sur l'inintelligence des bureaux et sur leur esprit de routine indéracinable. Ils avaient contribué à imposer les voitures Lefebvre au corps expéditionnaire. Les voitures, abandonnées enfin par la colonne, sur l'ordre du général Duchesne, après l'occupation d'Andriba, encombraient les abords de nos postes. Beaucoup avaient été précipitées dans les ravins, et leurs carcasses marquaient le passage de nos colonnes sur une route bordée de tombes.

« Quelle tristesse partout, écrivait-on de Majunga.

« Les soldats font peine à voir : les trois quarts sont éreintés par les fièvres. *Il y a plus de vingt décès par jour.* En une seule journée j'ai vu passer plus de quinze convois de morts devant ma fenêtre; quant aux fameuses voitures Lefebvre, elles ne servent plus qu'aux transports des mourants qu'on dirige sur les hôpitaux.

« De Majunga à Marololo, sur la route de Tananarive, *ce n'est qu'un charnier humain :* on ne peut même plus enterrer les morts. »

Cette lettre n'était pas empreinte d'exagération. Un autre correspondant disait :

« Les camps sont infectés par la dysenterie. Chaque fois qu'un homme meurt, on l'enterre au bord de la route et la colonne reprend sa marche.

« De Tananarive à Marololo, le chemin est parsemé de tombes, il y en a une, en moyenne, tous les cent mètres.

« A partir de Marololo, on voyage en canonnière. Quand un homme meurt, la canonnière s'arrête on va l'enterrer sur le bord du fleuve. Dans les camps, il y a un cimetière plus ou moins grand. On peut juger du chiffre des décès à Madagascar par les moyennes suivantes :

« Il y a Majunga de vingt à vingt-cinq enterrements par jour; à Ankaboka, dix à douze; à Ambato, deux à cinq. »

A chaque étape, le spectacle n'est pas moins lamentable de la côte jusqu'à Andriba.

Dans cette dernière place, la garnison forte sur le papier d'environ 1200 hommes ne pourrait pas en mettre en ligne 200 (1).

Sur la route allaient et venaient les convois entre Marololo et Andriba.

Le service des transports se fait par eau de Majunga à l'embouchure du Betsiboka et de l'Ikopa. Les canonnières et embarcations remontent la baie de Bombetoke, s'engagent dans la bouche de Manana et dans le fleuve aux rives marécageuses jusqu'à Bevomanga. Le

« J'ai revu Suberbieville, écrit le correspondant du *Figaro*, j'ai pu y acheter du savon et des allumettes, dont j'étais privé depuis quinze jours ; Marololo où je me suis embarqué sur une canonnière, Ambato où j'ai changé de canonnière, puis Ankaboka, Là j'ai pris le *Gertie*, vapeur anglais loué à Natal, et je suis arrivé enfin, en compagnie de 300 malades, à dix heures du soir, à Majunga. C'est là le but de mon voyage et c'est là que je suis encore actuellement, attendant un bateau pour Nossi-Comba. J'y suis aussi bien qu'on peut l'être, étant donnée l'affluence des malades. J'y bois du vin de kola provenant de dons de nos bonnes et compatissantes lectrices du *Figaro*, que je remercie du fond du cœur. Ce qu'elles envoient arrive donc à destination, grâce à la surveillance exercée. On vient de condamner dernièrement à deux ans de prison un quartier-maître de je ne sais plus quel bateau qui avait ôté sa veste, certain soir, pour voler en sécurité une caisse de champagne; ç'a été d'un salutaire exemple.

Les vilaines cases en paillottes qui, au mois de mai, servaient d'annexe à l'hôpital existent toujours; il a fallu les conserver à cause du grand nombre de malades. Ceux-ci sont plus de 2,000 à Majunga, tant à l'hôpital n° 1 que dans les dépôts d'isolés, de convalescents, de Kabyles et à bord du *Vinh-Long*. Il en résulte que les deux cimetières de l'endroit renferment déjà plus de 1,000 tombes, cela, je l'ai vu. Je ne vous donnerai pas de chiffres sur les principaux cimetières de la vallée du Betsiboka : Ankaboka, Mevatane, Marovoay, Ambato, Marololo et Suberbieville, quoiqu'on m'ait indiqué à peu près ce qu'ils contenaient; je vous dirai seulement qu'ici, à Majunga, on estime à plus de 3,000 le nombre de sépultures faites pour le corps expéditionnaire. Nulle part on ne fournit plus de piquet d'enterrement depuis longtemps, il n'y a pas assez d'hommes valides pour cela; et, à Majunga, l'industrie la plus prospère est celle des fabricants de cercueils, qui ont eu à en faire jusqu'à 32 dans la même journée. »

cours d'eau est ensuite bordé à droite par des collines escarpées et boisées, à gauche par des collines dénudées, plus loin encore par des marais couverts de roseaux ou des plaines basses et sablonneuses.

Non loin de Mangabe, la rive gauche est cultivée, les berges sont ombragées par des bananiers. Au delà, les villages deviennent plus nombreux. La rive droite est boisée, enfin, le fleuve traverse de larges plaines qu'il envahit pendant la saison des pluies, des plages couvertes de sable et de roseaux. Il est plus loin dominé par des collines et des rochers. Sur une de ces collines les plus élevées de la rive droite non loin d'Ankatratra, était établi un poste de télégraphie optique. Jusqu'à Marololo, les bords du Betsiboka, sont ensuite assez accidentés.

Au nord de Marololo, le Betsiboka et l'Ikopa se rejoignent. L'un vient du Sud-Est, l'autre du Sud-Ouest.

Entre ces deux fleuves s'élèvent la chaîne de montagnes rocheuses qui se relie aux plateaux de l'Imerne.

Pendant la saison sèche, ni l'Ikopa, ni le Betsiboka ne sont navigables au delà de Marololo.

Grâce à la route, les transports s'effectuaient sans trop de difficultés et le colonel Bailloud communiquait régulièrement avec Andriba, par un service de courriers. Au delà, nulle organisation possible, tant que la capitale malgache ne serait pas occupée.

Un officier, cependant, M. le lieutenant de réserve Waddington se risqua, nous l'avons dit, dans cette région dangereuse quinze jours environ après le passage de la colonne légère et réussit à gagner Tananarive avec une escorte de 25 hommes montés à dos de mulet.

Tous les postes de l'arrière étaient impatients de recevoir des nouvelles du général Duchesne. On n'était pas sans inquiétude sur la marche audacieuse qu'il avait entreprise. Que deviendraient, en cas d'échec, les petites garnisons, les magasins, les hôpitaux de la ligne d'étape ? Les réflexions des braves gens que leur mauvaise chance ou la maladie avaient retenus en arrière étaient d'autant plus moroses que l'existence se déroulait pour eux, lugubre et monotone, avec, sous les yeux, chaque jour, un spectacle de misère et d'agonie dans les ambulances ou sur la route même, au passage des convois de fiévreux.

« Les évacuations en voiture Lefebvre, écrit de Mevatane un officier, sont un supplice que les Chinois s'empresseraient certainement d'appliquer à leurs condamnés s'ils connaissaient la susdite voiture Lefebvre.

« Notez qu'après une étape de 8 ou 10 heures, les pauvres moribonds ne trouvent à l'arrivée ni nourriture, ni abri. Quant à ceux qui peuvent supporter le voyage, ils passent de vie à trépas avec un ensemble déplorable.

« L'ambulance a dû demander une corvée de quinze Somalis pour creuser une fosse commune où l'on enterre les douze ou quinze décédés de chaque jour. Que de deuils cette expédition n'aura-t-elle pas semés en France! »

Enfin, dans les derniers jours de septembre, le colonel Palle télégraphie au colonel Bailloud que, des environs d'Andriba, de nos postes les plus avancés, on entend le canon et que la colonne légère approche de Tananarive. Cette dépêche ne parvient à Majunga que le 4 octobre. L'anxiété est de plus en plus vive. Nos troupes, se demande-t-on, éprouveraient-elles une sérieuse résistance aux abords de Tananarive? Comment pourraient-elles triompher, en si petit nombre, de masses armées considérables?

Un des correspondants de journaux qui regagnaient alors Majunga, n'ayant pas obtenu de suivre la colonne au delà d'Andriba, M. Fernand Pagès a noté, ainsi qu'il suit, les émotions de ces journées d'attente dans les différents postes de la ligne d'étape:

5 *octobre*. — *Ankaboka*. — On attend avec impatience des nouvelles de l'avant, les arrivants pensent avoir des nouvelles à Ankaboka et les officiers s'attendent à avoir des nouvelles des arrivants. Démoralisation de tous!

6 *octobre*. — Arrivés à Ambato. Dans ce poste, mêmes demandes de nouvelles de l'avant aux arrivants de Majunga, mêmes réponses et même déception. On commente vivement cette absence de nouvelles.

L'ordre est venu de Marololo de faire descendre sur Majunga les chalands de pain de guerre en daubage et vin.

On annonce que les débris du 200e de ligne ont reçu l'ordre de se concentrer à Ankaboka.

7 *octobre*. — *Ambato*. — Arrivée du capitaine du génie Godfin qui amène avec lui 20 sapeurs, 20 coolies, et du matériel de baraquement à Marololo.

Ces constructions serviront d'abri aux troupes évacuées et seront immédiatement après démolies et envoyées de nouveau à Majunga. Des casernements qui étaient destinés à Suberbieville, déjà rendus à Ambato, sont renvoyés sur Majunga (un chassé-croisé d'ordres venus de tous côtés, et le plus souvent contradictoires, jette un désordre indicible dans le port d'Ambato, où personne ne sait plus ce qu'il a à faire).

Les officiers de toutes armes et de tous rangs sont dans un état d'énervement extraordinaire, que le manque de nouvelles de l'avant ne fait qu'augmenter.

9 *octobre*. — A bord de la *Rusée*. — Rencontré deux canonnières remorquant, l'une un chaland de cent vingt Kabyles malades, l'autre un chaland de munitions.

Le poste optique de Pomfinla n'a pas reçu de dépêches de l'avant.

10 *octobre.* — Rencontre de l'*Impétueuse* par le travers d'Amparimanpogo; le commandant fait télégraphier à la *Rusée* que Tananarive est pris et occupé depuis le 30 septembre, que l'assaut a été brillant et a donné lieu à de beaux faits d'armes.

Pour fêter la prise de Tananarive, la terre tire vingt et un coups de canon et la *Rusée* répond par vingt et un coups. Résultat de ces salves : les Sakalaves des environs croient que les Hovas sont revenus nous attaquer.

On devait, le soir, faire des réjouissances publiques, mais un événement imprévu et pénible est venu les empêcher : le père Danjoy, malade, évacué d'Andriba, arrive à Marololo, le soir, à cinq heures, en filanzana. Descendu à l'hôpital, il expirait quelques instants après, n'ayant pu prononcer que quelques paroles. Ses obsèques, auxquelles assistaient tous les officiers de la garnison, ont eu lieu le lendemain matin, à sept heures.

11 *octobre.* — Départ pour Suberbieville. Rencontré en route un convoi de malades de 50 Européens environ, se rendant à Marololo, et la batterie attelée, de 80 de campagne, qui doit être renvoyée à Majunga. La route jalonnée par 50 voitures Lefebvre environ, brisées et en pièces dans les ravins, et plusieurs tonnes d'orge et de pain de guerre.

12 *octobre.* — Deux Tsimandos (courriers de la reine), revêtus de leurs insignes (baudrier de toile de lin avec bordure rouge, sur lequel sont inscrits ces mots, surmontés de la couronne royale : « Tsimandos'y Mpanjaka Madagaskara ») arrivent à Suberbieville, porteurs d'un courrier du colonel Palle. Ce courrier ne porte que des ordres de service insignifiants. On se demande surtout ce que signifie cette promenade des envoyés malgaches.

Ces Tsimandos, que j'interroge en particulier, me disent que toute l'armée hova s'est enfuie de Tananarive vers le Sud, Rasangy en tête, et qu'il ne restait pour défendre la ville que des jeunes gens et des vieillards. Les troupes de Ramosambazaha, de Ramianjanoro et Rainranjalatry, qui ont combattu à Marowoay, Mevatanana, Biritsoka et Andriba, ne sont pas rentrées dans la capitale et ont été conduites vers Fianarantsoa par leurs chefs.

Les canons français, disent ces Tsimandos, ont néanmoins tué beaucoup de monde à Tananarive.

13 *octobre.* — Le commandant d'armes de Béchanana annonce au colonel Laval que des Fahavalos ont enlevé, dans la nuit, le troupeau de bœufs du poste. On n'a pu les poursuivre, vu l'obscurité, quoique l'alerte ait été donnée à temps. Le jour même, un Sakalave-courrier, parti de Suberbieville le matin, a été poursuivi par les Fahavalos à

l'Andranobirara (7 kilomètres de Bihanana), et il a dû abandonner son sac de dépêches pour se sauver.

14 *octobre*. — Enquête à Bihanana sans résultat. Sur la route de Suberbieville à Bihanana, on compte une centaine de voitures chargées qui ont été culbutées dans les ravins. Beaucoup de mulets crevés empoisonnent la route.

A Behanana, 150 voitures environ, chargées de provisions pour l'avant; et le stock ne diminue pas; les arrivages balancent les envois. On ne sait pourquoi ces envois se continuent: c'est par habitude sans doute, car il n'y a pas d'ordre, et personne ne prend l'initiative d'arrêter les transports, quoique le bruit coure qu'aucune des troupes de Tananarive ne descendra par Suberbieville. Cependant, à Andriba, on fait crever la faim aux troupes de la garnison : ni vin, ni tafia, ni pain, quoique ces denrées existent dans l'approvisionnement, et sous le prétexte que ces denrées seront distribuées aux troupes fatiguées qui viendront de Tananarive. Et l'on enterre à Andriba de douze à seize Européens par jour, à raison de quatre à cinq par fosse, puisqu'il n'y a pas assez de bras pour en creuser d'individuelles.

15 *octobre*. — En route pour l'Andranobivava. Toujours des mulets et des chevaux crevés sur la route. On ne voit pas les cadavres de Kabyles dans les ruisseaux, mais ils se trahissent par une odeur insupportable. Aussi, se garde-t-on, malgré la soif, d'aller puiser dans les ruisseaux empoisonnés. Au passage de l'Andranobivava, un gros mulet crevé au beau milieu de la rivière. Nos montures refusent de passer sur le cadavre de leur congénère, et il faut aller chercher un autre gué. Dès que l'on a passé, on tombe sur un immense parc de voitures (200 environ), la plupart amputées de leurs brancards, d'autres veuves de leurs roues, quelques-unes les caisses enfoncées. Elles attendent vainement la section mobile des ouvriers d'artillerie de Behanana, pour les réparer. Malheureusement, cette section, composée d'un sous-officier bien malade, qui sera évacué demain, et de quelques ouvriers créoles, se replie sur Suberbieville, ne pouvant tenir tête à l'ouvrage. Sur tout le parcours de cette route on rencontre des malades de toutes armes, auxquels on a donné, comme monture, tous les mulets indisponibles, blessés ou fourbus, de l'avant. Tantôt c'est un homme qui traîne la bête, tantôt c'est la bête qui porte péniblement l'homme. Rien n'est plus triste que la constatation de cette solidarité entre malades, quelle que soit la disproportion de la distance qui les sépare, car une commune misère les réunit. Triste, bien triste! Ils se sépareront à Marololo; les pauvres troupiers auront peut-être la chance de revoir la France, et les mulets resteront, eux, dans ce coin aride déjà blanchi des os de leurs congénères.

16 *octobre*. — Les chefs Sakalaves du Menavava viennent faire leur soumission au gouvernement français. On leur demande seule-



Entrée des Français à Tananarive.

ment de rester tranquilles dans leurs rizières, en attendant qu'on sache ce qu'on va faire d'eux. On ne sait quelle politique suivre, n'ayant aucun ordre à ce sujet.

17 *octobre*. — Le directeur du service de santé quitte Suberbieville pour rentrer en France.

Un sergent du 200ᵉ, évacué de Mangasoavina, raconte que les derrières de la colonne mobile ont été attaqués à plusieurs reprises par des bandes de Hovas. Un lieutenant a été blessé; plusieurs soldats malades qui n'ont pu suivre la colonne ont été décapités et horriblement mutilés.

Les armes et les bagages de ces malheureux sont passés à l'ennemi.

On évalue à trente environ le nombre de soldats malades disparus si misérablement et que la colonne n'avait aucun moyen de porter.

Depuis Mangasoavina jusqu'à Suberbieville, tous les camps sont empoisonnés; la mortalité est considérable. Sur toutes les rivières de nombreux cadavres de Kabyles.

— Que fais-tu là? demandait un officier commandant d'un détachement à un Kabyle, étendu sur le bord d'un ruisseau, le ventre au soleil.

— J'attends la mort, répondit péniblement le malheureux.

Il n'a pas attendu longtemps!

18 *octobre*. — Une dépêche du général en chef ordonne le commencement de l'évacuation d'Andriba et des postes de la route, le 4 novembre; toutes les troupes à évacuer devront être concentrées le 4 décembre à Ankaboka et à Majunga.

19 *octobre*. — Je reçois confirmation, de la bouche même d'un officier venant de l'avant, de la mutilation des traînards de la colonne mobile.

20 *octobre*. — Arrivée de cent bourjanes, envoyés de Tananarive par le général en chef pour prendre des vêtements pour la garnison de Tananarive.

On ordonne de redescendre tous les vivres et le matériel dispersé sur la route d'Andriba à Suberbieville, et de suspendre tout convoi montant. Le bataillon de volontaires de la Réunion serait désigné pour tenir garnison à Suberbieville; mais ces braves volontaires, qui prétendent ne s'être engagés que pour la durée de la guerre, demandent leur licenciement.

L'hôpital de Suberbieville accuse 4.500 morts reconnus à ce jour dans les hôpitaux. A ajouter à ce chiffre : les Kabyles morts sur les routes, les Français perdus, les morts de Nossi-Cumba et les décédés au cours du voyage. On attend avec impatience le jour de l'évacuation. La saison des pluies est prochaine et s'annonce déjà par une augmentation considérable de la température. Le thermomètre accuse 28/38° à l'ombre. De dix heures du matin à quatre heures du soir, il est pénible d'aller en plein soleil, malgré l'ombrelle dont on se munit.

Les accès pernicieux deviennent plus nombreux, et le moral des mieux trempés commence à faiblir. Il est temps que tout cela finisse. »

Ces notes si curieuses nous renseignent mieux que les dépêches et documents officiels sur l'état des garnisons de l'arrière et sur le découragement qui commençait à gagner tous les esprits. Les soldats formant les troupes de la ligne d'étape n'étaient pas vivifiés, entraînés comme leurs camarades de la colonne légère par les saines émotions et les ardeurs du combat et de l'action. Ils se voyaient condamnés à souffrir et peut-être à mourir sans gloire dans le pays maudit,

où l'ennemi invisible, la fièvre, avait raison des plus robustes et des plus braves, condamnés à croupir longtemps encore, sans espoir de bataille, au milieu des hôpitaux et des charniers. La dépêche annonçant l'entrée de nos troupes à Tananarive fut donc célébrée avec la joie la plus vive dans tous ces postes de l'arrière.

A Majunga, le colonel Bailloud réunit les officiers de la place et leur confirma la bonne nouvelle. Des toast furent portés au commandant en chef, à la colonne légère, à la France. Les membres de la colonie française s'associèrent à cette fête à laquelle, du reste, le colonel les convia. Il était avec eux en relations excellentes, et il s'efforçait de leur faciliter à tous, même aux plus modestes, l'installation première.

La popularité — de bon aloi — du colonel Bailloud à Majunga est très réelle et très méritée [1].

Le colonel s'empressa de faire connaître aux populations indigènes la victoire des troupes françaises et de leur annoncer que la reine Ranavalo avait accepté sans discussion les clauses d'un traité de paix présenté par le général Duchesne.

Incrédules d'abord, les Sakalaves des environs de Majunga, auxquels on communiqua des proclamations de la Reine, finirent par se rendre à l'évidence. Les Hovas étaient, cette fois, bien vaincus. Les Français étaient maîtres de leur capitale, maîtres de leur gouvernement; mais les populations indigènes refusaient encore de croire que notre occupation se prolongerait. Elles étaient convaincues que nous abandonnerions l'île tôt ou tard, de même qu'en 1886, que les Hovas reprendraient possession de leurs fonctions et de leur commandement, et qu'il était de l'intérêt bien entendu des Sakalaves de les redouter et de ne pas exciter la colère des anciens maîtres par un excès de complaisance à l'égard des nouveaux.

L'attitude des populations ne se modifiait donc pas encore sensiblement. Cependant, beaucoup d'habitants qui avaient pris la fuite, dès les premiers temps de notre occupation, abandonnant villages et plantations, reparurent peu à peu. On les vit se réinstaller et se livrer aux

1. « A l'occasion de la prise de Tananarive, écrivait-on, en octobre, de Majunga au *Figaro*, il a réuni ce soir les officiers présents à Majunga et leur a offert des rafraichissements. Tout le monde y était, car on comptait bien qu'il lancerait encore quelques traits d'esprit. Cet espoir n'a pas été déçu et nous nous sommes retirés tous enchantés, y compris quelques-uns de nos compatriotes venus ici pour faire du commerce et qu'il avait invités, après les avoir aidés, chaque fois qu'il l'avait pu, en faisant transporter leurs marchandises dans le haut de la rivière par les bateaux de l'Etat.

« Il regarde même d'un œil indulgent certains prospecteurs ou entrepreneurs, qui sont un mal nécessaire dans les colonies de nouvelle formation et qui ne recourent à l'honnêteté qu'en cas d'extrême urgence.

« Si vous voulez envoyer des fonds par ici, n'hésitez pas à le faire cela vous rapportera beaucoup moins qu'au Tonkin, mais beaucoup plus qu'en France; mais choisissez les gens auxquels vous vous adresserez, et si vous voulez faire du commerce, cherchez plutôt du côté de Tamatave que la guerre n'a nullement gêné. A ce propos, il est regrettable que pendant cette guerre malgache tout le commerce de la côte Est soit passé aux mains des Anglais et des Allemands, il semble qu'on aurait pu empêcher en envoyant un navire à Vatomandry au moins. »

travaux de culture des rizières sur les bords des affluents de l'Ikopa et du Betsiboka.

Cette reprise de possession est surtout appréciable dans les environs de Mévatanana. Izamanisanga et Yadamboto, chefs des Sakalaves du Ménavava sont venus, accompagnés d'un grand nombre d'hommes de leur district, faire leur soumission au colonel Laval, et le 26 octobre, 50 Macoas, qui avaient suivi l'armée hova sont descendus de Tananarive sous la conduite de Lainamanga, 10e honneur, pour s'installer à Marovoay. « J'ai vainement essayé de les faire parler, écrit au *Temps* un correspondant, il m'a été impossible de tirer d'eux le moindre renseignement sur la prise de Tananarive à laquelle ils ont cependant assisté. Tout ce que j'ai pu apprendre, c'est le retour prochain de la reine sakalave Ramboatofo et du prince Ratovolo, que le général Metzinger a fait partir avec leur premier ministre Andrianomby; il leur a donné l'ordre de se rendre à Majunga, en passant par Mévatanana, pour aller y déposer les restes des rois sakalaves qu'ils avaient emportés, ainsi que je vous l'ai dit, dans leur fuite vers Tananarive; mais il paraît que la vieille Ramboatofo n'a pas voulu suivre la route qui lui avait été imposée; peu de jours après son départ de Tananarive elle s'est rejetée vers le nord-est; le bruit a couru ici qu'elle avait été aperçue dans les environs d'Ambodiamontana, au nord de Marovoay; les vieux colons craignent qu'elle ne soit allée cacher les fétiches royaux dans quelque endroit inaccessible pour n'apporter à Majunga que des ossements recueillis n'importe où ».

Certains fonctionnaires Hovas sont réintégrés dans leur commandement ou gouvernement. Ils inspirent assez peu de confiance et restent placés sous la surveillance de postes francais.

Rainianja, gendre de Ramamsobazaha, vint réoccuper Marovoay, en compagnie de deux officiers Hovas. Son retour ne fut pas sans causer quelque surprise parmi les Européens. Rainianja passait en effet pour un ennemi acharné de notre influence. Il avait même tenté en octobre 1894 de contrarier la retraite de la petite colonne francaise, qui, après avoir évacué Tananarive se dirigeait vers la côte sous les ordres du capitaine Lamole, escortant le résident M. Ranchot.

Rainianja était de ceux qui se retirèrent sans cesse devant nos troupes de Marovoay à la capitale. Il raconta avoir pris part aux derniers combats et avoir assisté au bombardement de Tananarive

Il donna les premiers renseignements sur l'occupation de la ville (1).

Peu après, c'est un autre revenant qui reparaît dans la région de

1. J'ai pu m'entretenir avec lui, écrit-on au *Temps*, des événements; il m'assure que les pertes des Hovas pendant le bombardemen de Tananarive n'ont pas été considérables : 47 tues dont 15 par un seul obus à la mélinite qui a éclaté dans la cour du palais de la reine. Le premier ministre ne croyait pas que nous arriverions à Tananarive cette année et il a été surpris par la marche rapide du général Duchesne. Rainianja m'a dit que les familles de caste et celles des hauts fonctionnaires hovas avaient

son gouvernement, Ramena, commandant de Miadana au début de la guerre et qui combattit contre nos troupes à Marovoay.

Ramena se réinstalle dans sa maison, avec une suite nombreuse, à la grande stupéfaction des indigènes, qui n'en croient pas leurs yeux. La longanimité du vainqueur est considérée par eux comme une preuve de faiblesse.

Il ne manque plus que Ramasombazaha, dit-on, et le personnel de fonctionnaires hovas dans l'Ouest sera à peu près de même qu'avant la guerre.

Certains Sakalaves jugent donc qu'il n'y a rien de changé et que les Français, après avoir traité avec les anciens maîtres de l'île, vont leur prêter main-forte et non les éliminer.

Le colonel Bailloud attendait impatiemment des détails précis sur les derniers incidents de la campagne. Il en eut par le lieutenant de vaisseau, promu capitaine de frégate, Simon, officier d'ordonnance du général Duchesne et envoyé en France par celui-ci pour y remettre au gouvernement ses rapports et ceux de M. Ranchot. Le capitaine Simon s'était embarqué sur la côte est, en compagnie du colonel de Nonancourt et du capitaine Martinie. Le paquebot à bord duquel se trouvaient ces trois officiers fit escale à Majunga.

La ville qu'ils avaient quittée plusieurs mois auparavant, était sinon transformée complètement, du moins de plus en plus habitable. Un Français y résidant, expose ainsi les progrès accomplis :

« Les Messageries Maritimes ont fait construire de vastes doks pour un entrepôt de marchandises.

« Une ligne de chemin de fer à voie étroite pour le transport des colis est déjà créée.

« Certaines rues, sablonneuses autrefois, sont aujourd'hui converties en un sol macadamisé où le piéton circule sans fatigue

« Une église a été construite, consacrée au culte catholique.

« La ville est maintenant éclairée, le soir, au pétrole, en attendant l'électricité qui ne saurait tarder.

« Tous ces travaux menés rapidement à bonne fin, ont complètement transformé Majunga en une ville européenne.

« L'illusion se complète par les maisons que l'on élève de toutes parts, les magasins que les commerçants font construire, dans l'espérance que les affaires vont prendre une tournure prospère.

« Mais ce qui surprend le plus, ce sont les progrès réalisés dans les travaux de voirie.

L'autorité militaire ne dispose en effet d'aucun crédit pour les en-

fui avec les Anglais quand on apprit que la colonne avait dépassé Babay, mais qu'au moment de son départ de Tananarive tout le monde était rentré heureux du rétablissement de la paix, que la ville avait repris sa physionomie habituelle et que les vivres, rares dans les premiers jours, affluaient sur les marchés.

J'ai su de lui également que nos soldats avaient beaucoup souffert pendant leur marche et que la plupart n'avaient plus ni chaussures ni vêtements.

treprises de travaux publics; elle a même une police à payer sans avoir aucun chapitre à son budget la concernant.

« Et cependant la police ne laisse rien à désirer. Majunga est par excellence la ville tranquille.

« Bientôt, la voirie sera complétée par un service d'hygiène, Ma junga aura sa compagnie Richer.

« D'ores et déjà l'on songe à capter des eaux pures et dont le défaut, complet jusqu'ici, n'a pas peu contribué au mauvais état de santé des habitants, qui étaient condamnés à la consommation d'une eau saumâtre et de détestable saveur.

« L'établissement de la conduite d'eau ne sera pas chose aisée, « c'est un travail important — écrit le correspondant déjà cité, — dont « nous ne devons point toutefois désespérer, après ce qui a été déjà « fait. »

« L'administration militaire a montré une fois de plus les résultats que l'on obtient avec le travail et des ordres sagement donnés.

« Tout l'honneur de ces progrès revient à M. le capitaine Herqué, qui a supporté longtemps tout le poids de l'administration de Majunga.

« Organiser la police, rendre la justice, juger 1,500 causes sans qu'un seul plaidant se soit pourvu en appel, tracer les rues, accorder les concessions, élever des bâtiments, créer des services d'éclairage, de voirie, d'hygiène, recevoir tous les colons qui viennent exposer leurs requêtes ou formuler des demandes, n'est point une sinécure.

« C'est que l'administration militaire ne s'embarrasse pas des bagatelles, et si nous autres, civils, nous nous plaignons parfois de la brusquerie des ordres, de l'humeur autoritaire des chefs, nous devons reconnaître que, quand une administration prend un pays nu, une bande de terrains sablonneux si vous voulez, et restitue une ville, c'est un prodige qu'il faut saluer au passage.

« Et le salut s'accorde d'autant plus volontiers qu'il s'adresse à un officier dont la mission était délicate s'il en fut. Régler les rapports entre civils et militaires, appliquer les lois de l'état de siège, tout en rendant cet état aussi acceptable, aussi doux que possible, n'est pas chose aisée; ce sont des services qu'il faut reconnaître.

« Depuis deux mois la population de Majunga s'est accrue dans de fortes proportions, et ce mouvement suit une marche progressive.

« Voici quelles étaient les ressources du capitaine Herqué. Il disposait de 5,000 francs au commencement de sa gestion; aujourd'hui, tous travaux payés, il dispose de 25,000 francs, son capital s'est accru.

« Ah! c'est que l'administration militaire n'était pas envahie par les rongeurs, qui s'abattent trop souvent sur la proie coloniale. »

De nouveaux quartiers s'élèvent à Majunga à la fin de 1895; ils sont habités par des indigènes sakalaves et macquois. Des créoles de la Réunion, exerçant le métier de charpentiers construisent des mai-

sons, le travail ne leur manque pas. Vers la même époque, la rade est animée par les affrétés destinés au rapatriement des troupes[1].

Déjà, un grand nombre de malades ont été embarqués pour la France. Prochainement, une partie de la colonne légère, revenant de Tananarive parcourra toute la ligne d'étape d'Andriba à Majunga. Elle contribuera, en passant, au rétablissement de l'ordre sur ce long parcours. Il ne faut guère compter en effet, pour cette besogne sur les garnisons de l'arrière, incapables de mobiliser un détachement.

Douze cents hommes environ, éclopés de différents corps, ont été laissés à Andriba, sous le commandement du lieutenant-colonel Pognard du régiment d'Algérie, par le général Duchesne, après la formation de la colonne légère. Leur chef eut grand'peine à en tirer une escorte suffisante pour se rendre à Tananarive, à la fin du mois d'octobre, c'est-à-dire un mois après l'occupation de la capitale. Encore cette faible escorte eut-elle à repousser les attaques des bandes de Fahavolos et de déserteurs.

Près de Suberbieville, à un kilomètre à peine de nos établissements, la propriété d'un chef Sakalave, Ranigita, un des premiers ralliés à la domination française fut razziée, en octobre, par des pillards qui tuèrent un homme et enlevèrent un troupeau de bœufs.

Enfin le parc militaire de Sakoala proche de Majunga, où l'intendance avait réuni un certain nombre d'animaux reçut également la visite des bandits, au milieu de la nuit du 3 au 4 novembre.

Les communications étaient donc toujours des plus irrégulières et des plus incertaines entre les différents postes de la route et la sécurité peu assurée même dans le voisinage de ces postes.

Le colonel Bailloud comptait pour rétablir l'ordre et faire respecter notre autorité sur les troupes noires, Sénégalais et Haoussas dont l'arrivée lui était annoncée; mais il ne pouvait imposer de nouvelles fatigues aux détachements surmenés, restés dans les parties basses sur les rives de la baie de Bombetoke, détachements les plus éprouvés de tous par la fièvre et par l'anémie.

En résumé, Majunga qui attend son lot de fonctionnaires petits et grands, ressemble déjà à toutes les villes coloniales en formation avec ses baraquements, ses hôpitaux, ses vastes cimetières qui rappellent combien la prise de possession fut pénible. Ses avenues naissantes,

1. « Majunga, écrit-on au *Figaro* en octobre, est cependant plus agréable à voir maintenant qu'il y a cinq ou six mois : on a distribué quelques concessions, on a construit un certain nombre de cases en planches, on a amélioré un peu le sol des rues où les indigènes sakalaves et macquois se montrent davantage. On rencontre aussi des créoles de la Réunion, qui sont surtout charpentiers et ne sont pas fâchés d'être venus à Madagascar. On devrait les encourager dans cette voie, on répandrait ainsi dans l'île malgache un sang français un peu anémié et un peu teinté, je le veux bien, mais qui y représenterait quand même la patrie qui ne se multiplie pas assez pour s'épandre abondamment dans ses colonies. Et puis l'envoi des créoles à Madagascar dénouerait peut-être la crise sucrière à la Réunion.

« Vous aurez froid en France quand vous recevrez ma lettre ; je vous envie cette sensation dont j'ai presque perdu la notion actuellement. »

dont la principale a reçu le nom du malheureux colonel Gilon, et son église rudimentaire, construite par le génie, toute en caisses d'approvisionnements.

Le rapatriment des troupes redescendues de Suberbieville, d'Andriba et de Tananarive, coïncidant avec l'arrivée de détachements de relève rend plus tard, un moment, à Majunga un peu de son animation du début. Mais l'impression de tristesse qui demeure la caractéristique de l'expédition, en dépit du succès final, s'est accentuée encore; on a trop souffert et on meurt trop. Les scènes douloureuses sont trop fréquentes en effet : c'est l'enterrement d'un officier mort en rade, à bord du Vinh-Long, au moment du départ. C'est l'embarquement des malades sur un chaland qui attend au large le navire qui les rapatriera : l'opération s'effectue sur la grève, tout près du vharf inutile, qui semble là pour rappeler que la période des erreurs précéda celle des deuils. C'est sur le pont de la *Ville du Havre*, l'entassement des malades, rongés de plaies malgaches, épouvantable pourriture.

« La plaie malgache, écrivait le correspondant de l'*Illustration*, fut un des fléaux de la campagne. Elle s'attaquait, sans cause bien déterminée, aux jambes et surtout aux pieds des hommes. Large et pénétrante à la fois, elle creusait des trous dans les tissus, comme à l'emporte-pièce et mettait à nu les tendons qu'on aurait pu pincer comme des cordes à violon. On vit en déroulant les pansements tomber les orteils de quelques-uns de ces malheureux atteints de ce mal hideux, dont les Kabyles plus encore que les Européens furent victimes. Il n'est pas hors de propos de rendre hommage à ce sujet au dévouement admirable des médecins du corps expéditionnaire et particulièrement à celui dont firent preuve jusqu'au bout le Dr Fluteau, médecin en chef de l'hôpital n° 1 et le Dr Castelli à qui incomba la tâche difficile entre toutes de soigner les auxiliaires indigènes. Trois cents Kabyles étaient atteints de plaies Malgaches sur les quatre cent cinquante que rapatria en Algérie *la Ville du Havre*, un des meilleurs transports affrétés dans ce but. Peu de traversées furent plus heureuses. De tout son chargement de malades, *la Ville du Havre* ne perdit que 16 Kabyles. Quatre Somalis succombèrent également sur 120. Les autres furent débarqués à Djibouti, où le navire fit escale...

« A bord, le contraste était frappant entre les Kabyles graves et muets, toujours enveloppés d'amples couvertures, et, à partir de Djibouti, de capotes réformées dont on avait eu soin, en prévision du changement de climat et des rigueurs de la saison, d'établir là un dépôt et les Somalis, rieurs, sans cesse agités, bruyants et nus ».

Le même navire rapatriait le coffre d'une voiture Lefebvre; celle-ci du moins servit à quelque chose. On y fit la lessive.



Passage de l'Ivolina.

CHAPITRE VIII

La reddition de Farafate.

Il faut en finir. — Arrivée des renforts. — Préparatifs d'attaque. — Le plan de l'amiral Bienaimé. — Colonne d'avant-garde. — Passage de l'Ivolina. — Prise de Vohidrotra. — L'amiral reste à Tamatave. — Les Hovas attaquent nos avant-postes. — Bombardement du 8 octobre. — Le lieutenant-colonel Belin. — Arrivée de *La Rance*. — Nouvelles de Tananarive. — Le drapeau blanc arboré. — Les parlementaires. — La capitulation. — La colonne de Vohidrotra rentre à Tamatave. — Le désarmement. — Occupation par nos troupes des lignes de Farafate. — Une lettre de Ranavalo. — Communications entre Tananarive et Tamatave. — Les colons, leur mécontentement. — Le Dr Besson. — Le commerce de Tamatave après la guerre.

La capitale malgache était occupée déjà depuis plusieurs jours et le fort de Farafate tenait encore. On sait en quel triste état se trouvait,

à la fin du mois d'août 1895 la garnison de Tamatave. Son chef, le colonel Colona de Giovellina, aux avant-postes depuis près d'un an, reçut l'ordre de rentrer en France.

L'amiral Bienaimé était le nouveau commandant en chef des troupes de terre et de mer sur la côte Est.

La prise de Farafate s'imposait d'autant plus qu'il importait, afin de ravitailler promptement Tananarive, d'être maître de la route de Tamatave à la capitale et que la résistance prolongée du plus important fort malgache de la côte Est contribuait à persuader aux populations de la région que nous ne serions jamais les maîtres de Madagascar. En 1884 et 1885, toutes nos attaques contre Farafate avaient échoué.

Après l'occupation de Tamatave en décembre 1894, les troupes françaises n'avaient jamais tenté sérieusement de réparer ces échecs, dont l'effet moral n'était pas effacé. Elles restaient bloquées et comme assiégées dans la ville, entourée d'une ceinture de retranchements de batteries et de postes. On tiraillait, de part et d'autre, depuis onze mois, lorsque l'amiral Bienaimé reçut enfin mission d'agir.

Le lieutenant-colonel Belin remplaça à la tête des troupes d'infanterie de marine M. Colonna de Giovellina.

L'amiral Bienaimé, muni des instructions du général en chef, ne séjourna que peu de temps à Tamatave, en septembre. Il devait, en effet, s'occuper de rendre aussi effectif que possible le blocus des côtes. En quittant la ville, en l'abandonnant pour quelques semaines, l'amiral releva le courage des colons et leur assura qu'avant le 15 octobre, la campagne serait terminée et Farafate occupé.

Du 11 au 29 septembre, Tamatave resta enserré dans son réseau de fils de fer, interrompu, çà et là, par un blockhaus armé d'un canon-revolver. « Nous contemplions toujours dans l'ouest, écrivait alors un colon, l'insolent bouquet de manguiers de Farafate, qui semblait nous narguer, pendant que les pintades, les bécassines, les merles, les perdrix voletaient joyeusement dans la zone déserte. »

La population vivait dans l'ignorance complète des événements de la côte occidentale. Les paquebots devenaient rares. Le *Djemnah* des Messageries maritimes, touchant à Tamatave et venant de Majunga, n'apprit même pas aux colons la formation de la colonne légère, destinée à pousser, par une marche audacieuse, jusqu'à Tananarive.

Le 21 septembre, cependant, le bruit se répandit que les troupes françaises étaient parvenues à Babay. La nouvelle était de source anglaise. Les officiers du stationnaire britannique le *Marathon* disaient l'avoir reçue de Vatomandry et avec beaucoup de courtoisie ils s'empressèrent de la communiquer à leurs camarades de l'escadre française.

Mais personne n'osait se réjouir trop tôt, car, vers la même époque, étaient parvenus à Tamatave des journaux français indiquant les difficultés rencontrées par le corps expéditionnaire, exprimant ses souffrances et dénonçant les fautes commises. Ces informations, qui n'étaient rien moins que rassurantes, produisirent un découragement extrême.

Enfin, le 29 septembre, un navire de guerre portant les couleurs françaises et le pavillon de l'amiral Bienaimé fut signalé : c'était le *Primauguet*. Il prit position dans la rade. On se mit en quête de nouvelles.

L'amiral confirma l'information relative à la marche en avant de la colonne volante; mais il ignorait les incidents de cette marche, il ne croyait pas que le général Duchesne fût parvenu si promptement à Babay. Il ne doutait pas d'ailleurs du succès final. Quant à lui, l amiral Bienaimé ne reparaissait à Tamatave que pour porter le dernier coup à Farafate.

Le *Primauguet* avait à bord une compagnie de tirailleurs Sakalaves, sous les ordres du capitaine Michel Angeli. Cette compagnie débarqua le jour même. D'autres renforts étaient attendus. Le 1er octobre, arriva la *Romanche* avec 233 hommes d'infanterie de marine, sous les ordres du chef de bataillon de Limoges, enfin *La Rance* mit à terre 181 fantassins et 30 artilleurs.

On allait donc marcher en avant et se battre. La bonne nouvelle provoqua dans les rangs de la troupe et parmi les marins de l'escadre un véritable enthousiasme. Matelots et marsouins n'avaient qu'une crainte : le général Duchesne n'était-il pas entré déjà à Tananarive et les Hovas ne capituleraient-ils pas avant l'assaut?

Quant à la ville de Tamatave, à la veille de si graves événements, elle était littéralement sens dessus dessous. Elle fit le meilleur accueil à l'amiral Bienaimé. Celui-ci était accompagné du lieutenant-colone Gonard, de l'infanterie de marine, breveté, ancien chef d'état-major du général Dodds au Dahomey. Le colonel Gonard est un des plus jeunes officiers de son grade. Entré au service en 1873, il était sous-lieutenant en 1875, lieutenant en 1878, capitaine en 1881, chef de bataillon en 1889, enfin lieutenant-colonel en 1892, il a pris part à de nombreuses campagnes coloniales et la guerre dans la brousse ou dans les marécages n'a pas de secrets pour lui.

Cet officier ne pouvait qu'inspirer aux troupes une absolue confiance.

Le 29 septembre était un dimanche. On fêta joyeusement dans la ville et dans les campements l'arrivée des officiers et des renforts, présageant l'action imminente et décisive.

Les préparatifs furent menés avec entrain en quelques jours. Tout d'abord. l'autorité militaire réquisitionna en ville même plus de

500 indigènes comme porteurs, guides ou interprètes. Des domestiques, des colons européens furent compris dans cette réquisition, réunis et gardés à vue par des postes de soldats français.

Dans la nuit du 4 au 5 octobre, les troupes de débarquement des cinq navires de guerre furent mises à terre pour compléter la colonne; le *Dumont-d'Urville* s'embossa devant Vohidrotra, le *Dupetit-Thouars* en face du Pangalana et le *Primauguet*, la *Romanche* et la *Rance* occupaient la largeur de la rade.

Les hommes reçurent les vivres de réserve. On répartit les indigènes réquisitionnés entre les différents services, selon leurs aptitudes; les troupes furent consignées dans les cantonnements, avec ordre de se tenir prêtes à prendre les armes au premier appel de clairon.

Les mulets étaient bâtés, les pièces de 80 de montagne démontées. Un détachement du génie et un équipage de pont, sous les ordres du capitaine du génie Tatin devaient suivre le mouvement.

On ne doit pas oublier en effet, qu'en 1885, l'attaque dirigée contre Farafate par l'amiral Miot avait échoué faute de moyens, appareils et équipages suffisants pour franchir les marécages qui protègent les abords des positions hovas.

Le 5 octobre, avant le lever du jour, les troupes destinées à l'attaque, prendront les armes. Les navires de l'escadre commenceront le bombardement des positions de l'ennemi et prépareront l'assaut.

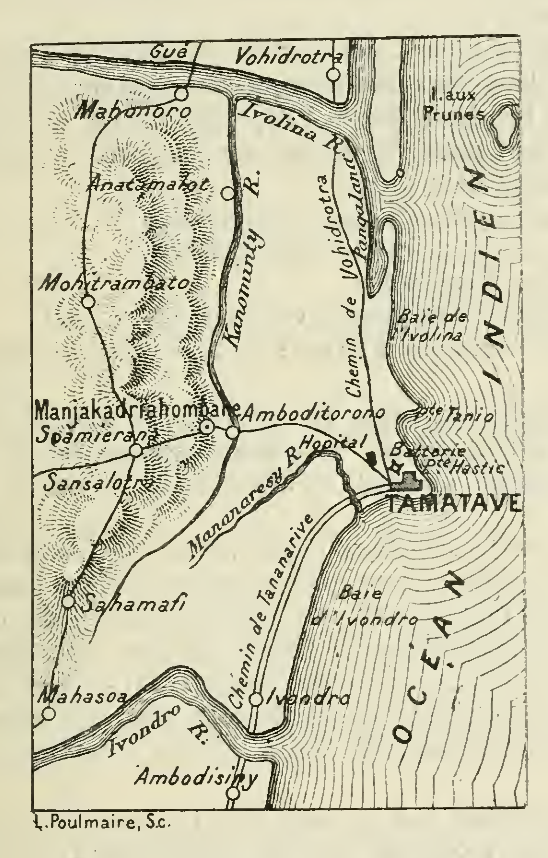
A cette date, on ignore encore à Tamatave que, depuis cinq jours déjà, Tananarive a succombé et que la paix est signée. Les préparatifs d'action, sous l'impulsion de l'amiral Bienaimé sont donc poussés avec une ardeur et un zèle impatients, presque comme si l'on craignait au quartier général français de recevoir trop tôt la soumission du fort de Farafate.

Du côté de l'ennemi, rien, du reste, n'indique que celui-ci soit prêt à désarmer et à se rendre, au contraire! Les fortifications à aborder et que les Hovas ont eu tout le temps de développer semblent plus redoutables que jamais. La position de Farafate Manjankadrinamba est belle à défendre. Elle domine Tamatave et la plage à l'ouest. On ne peut l'aborder de front qu'en traversant des marais et la rivière Ranomaity.

Les Hovas construisaient, depuis bientôt un an de nouveaux retranchements, formant un vaste quadrilatère n'ayant que deux issues, l'une vers Tamatave au nord-est, l'autre vers Soaniérana au sud-ouest. A l'intérieur, des baraquements pour loger la troupe, exercée et maintenue hors de tout contact avec la population des villages voisins. La place était bien approvisionnée et armée de plusieurs canons, dont un de dix, enlevé, au début de la guerre, au vaisseau *l'Ambohimanga*, de mitrailleuses Gardners, marines, etc.

Le commandant Rabehevitra se montrait un des chefs les plus résolus de l'armée de la reine.

Nos troupes, on le sait déjà, occupaient une sorte de camp retranché autour de Tamatave, au delà duquel Farafate ne pouvait être abordé qu'en terrain découvert. Une attaque de front était des plus difficiles. La colonne française, arrêtée à chaque pas par des obstacles de toute nature, aurait subi des pertes graves. L'amiral Bienaimé,



Plan des opérations d'attaque par Vohidrota.

d'accord avec les colonels Gonard et Belin, après étude des positions et des moyens d'action, arrêtèrent le 4 octobre un plan de campagne bien combiné, imposant aux troupes des fatigues, mais ayant surtout pour objet de ménager le sang de nos soldats.

Ce plan consistait à suivre la plage au nord jusqu'à l'embouchure de l'Ivolina, à franchir le fleuve et à s'emparer du village de Vohidrora, formant en quelque sorte l'extrême gauche de la ligne ennemie dite de Farafate ou Farafatra.

Ce village occupé, la colonne française se porterait, par les routes d'Analamatra, de Mahanoro et d'Ambodivato en arrière de Manjakan-

drianomba, de façon à éviter les marais et attaquerait Soanierana, puis l'ouvrage principal.

Tout est prêt pour l'attaque. Le mouvement des troupes françaises dans Tamatave et autour de la ville avait été observé par les Hovas, de leurs positions dominantes; nous ne pouvions donc espérer les surprendre. Les chefs au contraire se tenaient sur leurs gardes et ils avaient fait choix d'un certain nombre d'hommes bien exercés pour servir l'artillerie.

Au jour levant, deux compagnies de débarquement de l'escadre; s'avancèrent hors des cantonnements français et prirent position.

L'amiral Bienaimé dirigeait l'opération, avec le colonel Gonard mais il ne devait quitter Tamatave que plus tard. La colonne d'attaque ou d'avant-garde comprend :

Deux compagnies d'infanterie de marine;

Une compagnie de tirailleurs Sakalaves;

Une section d'artillerie;

Un détachement du génie avec équipage de pont.

En tout 480 hommes. Elle est sous les ordres du lieutenant-colonel Belin.

A sept heures du matin, les batteries de Tamatave et celles des navires ouvrent le feu sur les retranchements hovas des lignes de Farafate. Presque aussitôt, celles-ci ripostent avec une vigueur inattendue.

Jusqu'alors, les canons ennemis ne nous avaient pas causé grand mal, leurs projectiles n'atteignaient que rarement le camp français et jamais la ville. Le 5 octobre, à la grande surprise de tous, plusieurs obus tombent dans Tamatave même; ils sont bien dirigés; les paillottes du vieux marché, près du consulat d'Angleterre sont atteintes. Un de ces obus, passant au-dessus de la ville, vint même choir dans la rade, à peu de distance du grand récif et d'un vaisseau de guerre anglais.

Cette canonnade mit en émoi tout Tamatave habitué cependant, depuis quelques mois, aux batailles d'artillerie. Les habitants s'empressèrent de se porter aux bons endroits pour assister au combat; mais leur curiosité se calma, lorsque les obus hovas ronflèrent de trop près. Les spectateurs se dispersèrent et se mirent à l'abri. Ce fut un sauve-qui-peut général. Les Hovas se réfugièrent à l'extrémité de la pointe de Hastie. Cette lutte bruyante d'artillerie se prolongea jusqu'à deux heures de l'après-midi. Le feu cessa de part et d'autre, comme si une trève avait été conclue; mais il n'était pas question de trève.

L'amiral attendait la nuit pour faire sortir les troupes françaises de leurs retranchements. Vers quatre heures, ces troupes avec leurs bagages furent réunies au camp des manguiers. Les canons de mon-

tagne et les caisses de munitions étaient chargés sur les mulets. Les coolies prêts à porter des pirogues, des madriers, des chaînes pour la construction du pont, des cordes et des brancards d'ambulance.

Le lieutenant-colonel Belin prit soin de s'assurer que la colonne disposait de tout le matériel nécessaire. Quant aux hommes, il savait pouvoir compter sur eux. Ils marcheraient sans défaillance.

A huit heures du soir seulement, cette petite colonne de moins de cinq cents hommes se porta en avant, ainsi qu'il était convenu, par la plage, dans la direction de l'Ivolina, vers le village de Vohidrotra.

A dix heures du soir, elle parvenait sans incident et dans le plus grand ordre au Pangalana; à minuit, elle s'arrêtait sur la rive droite de l'Ivolina. Le fleuve est large à son embouchure. Le capitaine du génie Tatin avait pour mission d'établir avant le jour un passage. Il franchit lui-même le cours d'eau en pirogue avec quelques hommes et reconnut rapidement le terrain. Aucun poste, aucune vedette ennemie ne se montraient et ne menaçaient de troubler la marche de la colonne et le travail des pontonniers. Le capitaine fit établir un bac à traille. Le courant du fleuve est très impétueux. Une ancre fut fixée en amont du point d'embarquement; à l'ancre est attaché un fort cordage retenant le bateau, le courant lui-même, le gouvernail aidant, porte ce bateau sur l'autre rive. Pour la facilité des manœuvres, il faut que le cable d'une traille soit au moins égal à la largeur du fleuve; il est soutenu de distance en distance par de petits pontons. Le cable n'éprouve d'autre tension que celle résultant de la réaction du courant sur le bac.

En moins d'une demi-heure, le bac avait été installé. Deux heures plus tard, artillerie, infanterie, porteurs et matériel étaient transportés sur la rive gauche sans encombre et sans avoir perdu un homme.

Le lieutenant-colonel Belin fit reconnaître par une patrouille le village de Vohidrotra à peu de distance de là. D'après des renseignements précédemment recueillis, ce point n'était occupé que par un faible détachement.

A quatre heures du matin, le commandant de la colonne lance en avant, à l'attaque, la compagnie de tirailleurs Sakalaves, sous les ordres du capitaine Michel Angeli.

Celui-ci a commandé : à la baïonnette.

Pas un coup de fusil n'est tiré par la compagnie, qui entre au pas de charge dans le village par diverses issues et met en déroute, presque sans combat, le poste ennemi.

Le reste de la colonne suivit ce brillant mouvement et vint prendre position à Vohidrotra, où le lieutenant-colonel Belin fit aussitôt arborer le drapeau tricolore, au sommet d'un mât, en face de la maison du gouverneur.

La première étape franchie, le chef de la colonne d'avant-garde

avait reçu pour instructions de rester en position et d'attendre de nouveaux ordres. L'amiral Bienaimé et le colonel Gonard rejoindraient ensuite à Vohidrotra avec le gros du corps expéditionnaire.

Le lieutenant-colonel Belin fit camper ses hommes et plaça lui-même les postes autour du village. L'ennemi n'était pas éloigné. Dans la matinée du 6 octobre, des tirailleurs hovas postés dans les hautes herbes de la rive droite de l'Ivolina inquiétèrent un convoi de porteurs malgaches dirigé sur Vohidrotra. Quelques feux de salve de l'escorte suffirent pour mettre en fuite ces tirailleurs peu audacieux.

De Manjakandrianomba, cependant, les chefs ennemis avaient suivi l'opération. La longueur du convoi français observé à distance leur fit illusion. Ils s'imaginèrent que toutes les troupes françaises de la garnison de Tamatave s'étaient éloignées de la place. Notre mouvement tournant se dessinait. Le lendemain, la nuit même peut-être, les lignes de Farafate seraient attaquées par derrière, les tacticiens hovas résolurent de nous prévenir et de donner assaut aux tranchées françaises en avant de Tamatave.

Ce beau plan devait être déjoué, d'autant mieux que l'amiral Bienaimé, le colonel Gonard et leurs troupes ne s'étaient pas éloignés de la place. Officiers, soldats, colons ne dissimulaient même pas l'étonnement que leur causait cette inaction prolongée.

L'attaque ne serait-elle donc encore qu'une fausse attaque sans importance ni résultat? La ville de Tamatave, bloquée depuis bientôt un an, ne serait-elle pas encore cette fois définitivement dégagée, et les Hovas continueraient-ils à nous narguer et à nous bombarder du haut de ce fort de Manjakandrianomba qu'ils déclaraient imprenable?

Or l'inaction de l'amiral et de ses troupes avait pour unique motif la presque certitude que l'action serait inutile et que la capitulation de Farafate s'était décidée à Tananarive même. L'amiral savait que le général Duchesne comptait entrer dans la capitale malgache, à la fin de septembre. Il attendait donc la dépêche lui annonçant la victoire et le traité de paix. Mais comment cette dépêche lui serait elle transmise? Parviendrait-elle tout d'abord aux chefs hovas de Manjakandrianomba? L'amiral envoya *La Rance* à Vatomandry, avec mission d'y recueillir des renseignements. Le 7 au soir, *La Rance* n'était pas encore revenue et rien n'indiquait dans le camp hova que l'ennemi fût prêt à désarmer. Au contraire, nos postes avaient remarqué un mouvement inusité dans les lignes ennemies. On pouvait supposer que des troupes prenaient position, afin de repousser notre attaque probable du côté Nord; mais les postes faisaient bonne garde.

A onze heures du soir, tout reposait à Tamatave, lorsque, brusquement éclata une fusillade furieuse. Nos grand'gardes étaient attaquées. Les Hovas, descendant des hauteurs fortifiées de Manjakadrianomba s'étaient glissés dans l'obscurité, sans être découverts jusqu'à



Attaque du village d'Andratra.

moins de 200 mètres de nos tranchées, près de nos premières senti-nelles.

Celles-ci, heureusement, donnèrent l'alarme et se replièrent.

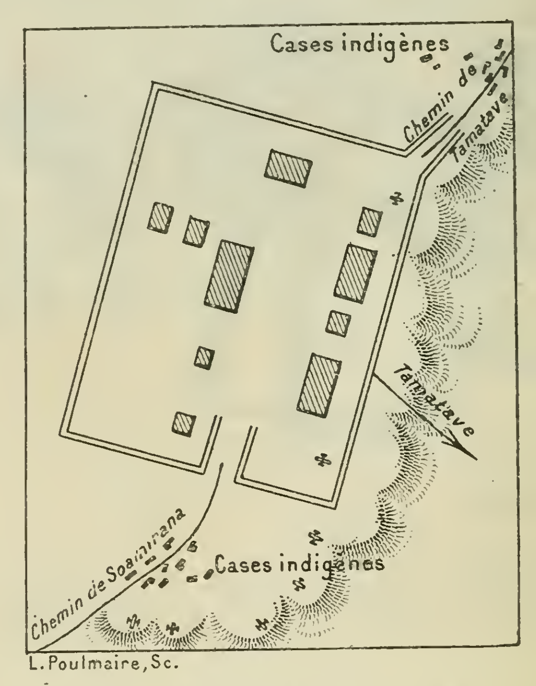
Au premier coup de feu parti de notre côté, les tirailleurs ennemis ipostèrent par des décharges précipitées et s'avancèrent contre le lockaus de l'hôpital sur le front nord-ouest de notre ligne de défense.

Ce blockaus, solidement construit en forme de quadrilatère était ccupé par l'infanterie de marine et par des marins. Les assaillants urent arrêtés par une grêle de balles. Les mitrailleuses, moulins à afé, comme disaient nos soldats, achevèrent de mettre en déroute ennemi, qui s'enfuit vers le fort; mais, avant de tourner le dos, les oldats de Ranavalo, brûlant leurs dernières cartouches, avaient

envoyé des balles jusque dans les quartiers de Tananarive. Des projectiles sifflèrent dans la promenade des manguiers.

Pour couvrir la retraite des Hovas, la pièce de dix de leur ouvrage principal lança des obus sur la ville que ce désagréable réveil mettait en révolution. Un de ces projectiles tomba près du télégraphe, un autre dans la rue des Indiens. Etait-ce le signal d'un bombardement? On pouvait le craindre.

De notre côté, tous les officiers sont sur pied, les artilleurs à leurs



Plan du fort hova de Manjaka-Drianomba.

pièces. Les batteries françaises ripostèrent; mais le concert finit avant le jour. Les canons hovas se turent les premiers.

L'amiral Bienaimé aurait pu ordonner de poursuivre les fuyards; il enjoignit au contraire à nos troupes de ne pas sortir des lignes fortifiées, sans doute pour éviter un combat de nuit dans une région difficile et parce qu'il croyait inutiles de nouveaux sacrifices, lap aix étant imminente.

Le détachement du colonel Belin avait poussé, dans la journée du 7, quelques reconnaissances dans la direction d'Analamatra sa ns rencontrer aucune résistance sérieuse; mais le 8 au soir, il fut, lui aussi, attaqué par l'ennemi que notre inaction enhardissait. Un canon hotchkiss était en batterie au sommet de Mahanoro, il envoya ses obus sur le village de Vohidrotra occupé par la colonne française. Enfin, sous la protection de leur artillerie, les Hovas franchirent le

gué d'Analamatra et tiraillèrent contre nos avant-postes pendant la nuit.

Le colonel Belin dut se conformer aux instructions rigoureuses qui lui enjoignaient de maintenir, quoi qu'il arrivât, ses troupes à Vohidrotra et qui lui interdisaient de prendre l'offensive. Il se borna donc à commander des feux de salve. L'effet en était prévu. Les Hovas battirent en retraite et repassèrent sur l'autre rive.

Le chef de la colonne d'avant-garde espérait encore cependant que l'occasion de combattre, à la tête de ses braves troupes lui serait offerte. Il avait entendu, toute la journée du 8 octobre, la canonnade dans la direction de Tamatave. Nos batteries sans doute, préparaient l'assaut; mais aucun courrier de l'amiral Bienaimé ne se montrait. C'était la fin très probable de la guerre.

Toujours dans l'attente de nouvelles précises, l'amiral s'était borné, en cette journée du 8 octobre, à faire bombarder lentement les lignes de Farafate par les batteries de l'escadre et par celles de Tamatave.

La canonnade continuée, à intervalles réguliers, à la façon des salves de deuil, mit le comble à l'impatience des troupes et à celle de la population.

« Personne, écrit un témoin oculaire, ne dissimule son dépit; il est des gens qui montrent le poing, d'autres trépignent... [1] » Les renseignements, les potins les plus invraisemblables circulent jusqu'au soir.

Les canons hovas, restent muets. Le soir, la ville redevient calme et silencieuse. Enfin, le lendemain 9 au matin la *Rance* est signalée et rentre dans le port, venant de Vatomandry. Un des officiers de ce navire se rend aussitôt près de l'amiral Bienaimé, et lui annonce officiellement l'entrée du général Duchesne à Tananarive.

Aussitôt, des ordres sont donnés à nos avant-postes et aux batteries pour défendre rigoureusement tout acte d'hostilité. Bientôt, tout Tamatave, tout le corps expéditionnaire savent que la guerre est terminée et que la capitale malgache est occupée par nos troupes.

A neuf heures et demie, le drapeau blanc fut arboré sous le pavillon français et un officier fut envoyé au lieutenant-colonel Belin pour lui mander de rentrer le plus tôt possible avec ses troupes à Tamatave.

Le drapeau de la paix flottait, d'autre part, au sommet des positions hovas. Il ne s'agissait donc plus que d'entrer en pourparlers et d'obtenir, dans le plus bref délai, la reddition du fort de Farafate.

L'amiral Bienaimé désigna pour se diriger en parlementaire vers l'ennemi le capitaine Lavoisot avec un guide, un interprète, un trompette d'artillerie portant un fanion blanc et deux gendarmes.

1. Correspondance du *Temps*.

Cet officier sortit des lignes françaises et prit le chemin du quartier général malgache. De toutes les hauteurs proches de Tamatave, la population suivait, à l'aide de lorgnettes, le départ de nos parlementaires. On en aperçut d'autres, bientôt, ceux des Hovas venant vers la ville, précédés, eux aussi, d'un drapeau blanc. Le capitaine Lavoisot s'aboucha avec l'officier malgache représentant le commandant des lignes de Farafate et convint avec lui que, la guerre étant terminée, les négociations relatives à la capitulation de Manjakandrianomba seraient continuées dans le camp français, en présence de l'amiral Bienaimé. Un délai de quarante-huit heures était laissé à l'ennemi pour livrer le fort.

On sut alors que le gouverneur hova était averti, depuis plusieurs jours déjà, de la prise de Tananarive et qu'il avait abandonné son poste, laissant le commandement à Rabehevitra.

Dans la journée, les négociateurs hovas furent reçus par l'amiral dans l'intérieur du blockaus de l'hôpital. La population de Tamatave, énervée par de longs mois de souffrances et par de fréquentes déceptions, espérait que les conditions imposées seraient des plus sévères. L'amiral se contenta d'exiger :

1° L'évacuation des lignes de Farafate;

2° La livraison de tout le matériel de guerre.

Les négociateurs hovas ne soulevèrent aucune difficulté.

Ils étaient d'autant mieux disposés à accepter ces conditions qu'ils ne les espéraient pas aussi douces; mais l'amiral Bienaimé à Tamatave, de même que le général Duchesne à Tananarive, ne faisait que se conformer aux instructions du gouvernement, en évitant de pousser à bout les Hovas. Ceux-ci comprirent que nous avions le désir d'en finir à tout prix et ils abusèrent, comme on dit, de la situation. Avec l'arrière-pensée sans doute de prendre un jour leur revanche, les ennemis étaient résolus à dissimuler et à déménager le plus grand nombre d'armes possible, avant que les lignes de Farafate et le grand arsenal hova ne fussent occupés.

En vertu de la convention conclue, les soldats de Ranavalo étaient libres de se retirer dans leurs provinces, sans crainte d'être inquiétés. On comptait parmi eux surtout des Hovas, des Antaimoros, des Antankay. Rabehevitra s'empressa de les licencier lui-même.

Lorsque les clauses de la capitulation, ou plus exactement du traité d'évacuation des lignes et fort de Farafate furent connues à Tamatave, elles y soulevèrent parmi les colons français d'assez vives protestations.

— Nous sommes dupés, disaient nos nationaux. A quoi bon avoir souffert si longtemps, avoir entrepris une si pénible campagne pour aboutir à un si piètre résultat! Les chefs hovas, qui ont dirigé les expéditions contre les propriétés européennes de la région, qui ont massacré M. de Sornay, devraient être arrêtés et jugés par une cour

martiale. Les populations malgaches ne s'inclinent que devant la force. Des représailles étaient donc nécessaires. Or, non seulement, on n'en exerce pas; mais l'amiral se contente de la parole des Hovas en ce qui concerne le désarmement; il peut être assuré que des centaines de fusils seront emportés par les soldats et que ces armes serviront encore à l'occasion contre les Français.

L'irritation était si vive que des placards furent affichés dans Tamatave exprimant les sentiments d'une partie de la population. Ces protestations furent déchirées par ordre de l'amiral.

La capitulation avait été signée le 10. Le 11, à neuf heures du matin, le *Primauguet* tira pour fêter notre victoire et la fin de la guerre une salve de 21 coups de canon. Cette journée du 21 ne fut cependant pas une journée de triomphe et de joie à Tamatave.

On attendait dans la ville le retour de la colonne du lieutenant-colonel Belin, qui avait reçu l'ordre de rallier la place.

« La colonne, écrivait-on de Tamatave, quelques jours plus tard, rappelée par l'amiral, rebroussa tristement chemin, le 11, à midi, sous le commandement du capitaine Lacarrière ; elle franchit la lagune de Vohidrotra et l'Ivolina et à six heures du soir, elle arrivait aux Manguiers où elle fut disloquée. Le lieutenant-colonel Belin, navré, était rentré à Tamatave la veille.

« Ai-je besoin de vous dépeindre le désappointement, le désespoir même de ces braves soldats qui, depuis le 12 décembre, attendaient avec une patriotique angoisse l'heure où il leur serait permis de se mesurer avec d'insolents adversaires? Pendant dix mois, cet espoir leur a fait supporter le climat homicide de Tamatave, les privations et les fatigues de ce long siège avec un dévouement qu'on ne saurait trop admirer, et au moment où ils croyaient toucher enfin au but si longtemps convoité, leur rêve s'était évanoui! J'ai vu des visages convulsés des yeux pleins de larmes et je ne sais pas, je vous l'assure, de spectacle plus déchirant que celui d'un tel retour. »

A deux heures de l'après-midi, l'amiral Bienaimé, les lieutenants-colonels Belin et Gonard escortés par la 4me compagnie d'infanterie de marine se dirigèrent vers les positions hovas, pour y prendre possession du fort, au nom de la France et y veiller à l'exécution de la convention conclue la veille.

Rabehevitra les attendait, il les reçut et fit livraison à l'autorité militaire française de quelques canons et d'un nombre dérisoire de fusils, parmi lesquels beaucoup étaient démodés et hors d'usage. Il n'était que trop évident que les Hovas se moquaient de nous et qu'ils voulaient sauver une partie de leur matériel de guerre.

L'amiral protesta. Le capitaine Lavoisot menaça les officiers de Ranavalo d'un traitement rigoureux dans le cas où ils ne tiendraient pas parole. Rabehevitra se décida alors à nous faire livrer un grand

nombre d'armes dispersées dans les lignes de Farafate et des fusils Mauser cachés dans les bois, dans les hautes herbes et dans les paillottes ; mais on apprit que la plupart des soldats de l'Imerne s'étaient mis en route pour leur pays avec armes et bagages, contrairement à la convention. L'amiral Bienaimé ne pouvait sérieusement songer à les faire poursuivre ; mais il adressa à Tananarive une protestation contre la violation du traité.

Des proclamations, des journaux, des documents furent saisis dans les bâtiments hovas. Un de nos soldats découvrit dans la demeure abandonnée d'une femme malgache, demeure située au milieu d'un village bombardé et presque complètement détruit, la curieuse lettre suivante, adressée à une femme qui, en bonne patriote, avait donné des vivres aux défenseurs de Manjakandrianomba :

« Tananarive.

« *A Razay, femme de Rainisapanga,*

« Manjakandrianombana.

« Moi, Ranavalo Manjaka, Reine de Madagascar, etc., etc.,

« J'ai appris par Rainandriamanpandry 15e honneur, officier du Palais, qui l'a rapporté à Rainilaiarivony, premier ministre commandant en chef, que lorsque les Français ont bombardé *Manjakandrianombana*, le 6 février 1895, vous avez fait donner aux soldats de *Manjakandrianombana* une marmite de manioc, ce dont je vous remercie. Vous avez bien agi ; je vous félicite encore.

« Vivez et soyez heureuse !...

« *Signé :* RANAVALO MANJAKA,
« Reine de Madagascar, etc. »

Cette lettre a un intérêt tout particulier, puisqu'elle indique l'état d'esprit et les sentiments de Sa Majesté, sachant à propos exprimer à l'une de ses humbles sujettes la reconnaissance royale.

La marine avait tiré les premiers et les derniers coups de canon de la campagne[1]. Le jour même où Farafate capitulait, le paquebot

1. Récit officieux de la capitulation d'après le *Progrès Militaire :*

A la fin de septembre, le contre-amiral Bienaimé reçut l'ordre de dégager Tamatave.

Le 29 septembre, l'amiral mouillait sur rade avec le *Primauguet* venant directement de Majunga. Il amenait une compagnie de tirailleurs malgaches ; le 1er octobre, l'aviso-transport la *Romanche* arrivait avec 233 hommes de l'infanterie de marine ; le 2, la *Rance* entrait à son tour en rade avec 181 fantassins et 30 artilleurs. Ces troupes étaient destinées à opérer contre Farafate, conjointement avec des renforts annoncés et la garnison de Tamatave, laquelle allait être remplacée par 300 fusiliers marins débarqués de la division navale. Le lieutenant-colonel Belin devait prendre le commandement des troupes.

Voici quel était le plan qu'il voulait appliquer :

Suivre la plage jusqu'à l'embouchure de l'Isolina, continuer par le littoral jusqu'à la lagune de Ronomafanana, la contourner par les bois afin de prendre Vohidrotray à revers. On devait prendre ce point comme seconde base d'opérations pour attaquer Saunierana et assaillir par derrière les fortifications des Hovas.

Les cinq navires de guerre présents sur rade prennent position le 5 au matin pour bombarder les

l'*Yang-Tse* des Messageries maritimes mouillait en rade de Tamatave avec 500 hommes de renfort attendus depuis longtemps et qui furent navrés d'arriver trop tard. Une partie de ces soldats d'infanterie de marine furent plus tard dirigés sur Tananarive.

L'amiral Bienaimé adressa au ministre de la marine la dépêche suivante :

Port-Louis, 13 octobre.

Amiral à marine, Paris.

Tamatave, 11 octobre.

Les lignes de Farafate ont été traversées dans la nuit du 5 au 6 octobre vers l'extrémité nord, dans une attaque de nuit admirablement conduite par le lieutenant-colonel Belin, aucun blessé malgré le tir nourri et des difficultés réelles.

De là, une reconnaissance a été faite vers le point dominant les ouvrages pour être prêt à une attaque générale dès l'arrivée des renforts promis par le paquebot du 8 octobre, arrivé seulement le 11

Le 9, j'ai appris la prise de Tananarive et la soumission du gouvernement hova par la *Rance* envoyée à Vatomandry pour y obtenir de gré ou de force des nouvelles du général en chef. J'ai prévenu immédiatement le général hova et l'ai sommé de se rendre sans conditions. Après quarante-huit heures de pourparlers il l'a fait, livrant les forts ainsi que les armes et les munitions.

Nous avons subi un bombardement et deux attaques de nuit sans aucune perte.

Au moment d'expédier ce télégramme, j'ai reçu une communication du général en chef m'annonçant la signature définitive du traité. Les environs de Tamatave s'organisent rapidement et je pourrai ravitailler Tananarive.

A cette date, l'état sanitaire n'est pas trop mauvais à Tamatave. L'hôpital maritime, très bien organisé par M. le docteur Durbec, médecin de la marine et par ses collaborateurs, rend de très grands services. Les soldats y sont soignés presque aussi confortablement

lignes ennemies et ouvrent un feu assez vif, soutenu par le fort de Tamatave. Farafate répond avec énergie; son tir est assez bon, mais ses projectiles n'éclatent pas. On se canonne depuis 7 h. 30 jusqu'à 2 heures sans résultats appréciables. Le soir, à 8 heures, le colonel Belin se met en route à la tête de 500 hommes, 4 pièces d'artillerie et un petit équipage de pont dirigé par un enseigne de vaisseau.

Aucun incident jusqu'à l'Isolina; là, le capitaine du génie Tatin installe en quelques minutes un bac capable de porter 28 hommes à la fois, et le passage s'effectue sans encombre. A 1 heure du matin, l'opération est terminée. La compagnie malgache prend alors la tête de la colonne, franchit les 11 kilomètres qui séparent l'Isolina de Vohidrotra et surprend la petite garnison de ce village.

Il était 4 heures du matin. Un signal optique avertit le *Dumont-d'Urville* de la réussite du mouvement. A 6 heures, le colonel Belin arrive avec le gros à Vohidrotra, où toute la colonne va passer la journée. Dans la soirée, les Hovas font mine de nous inquiéter, mais trois feux de salve suffisent pour leur imposer silence. Toutefois, ils ne renoncent pas à la lutte.

Au jour, nos reconnaissances avaient trouvé des gués praticables; l'ennemi se mit à élever des retranchements en face des passages; on le laissa faire tout d'abord, mais, à 10 heures, l'artillerie de la colonne les détruisait, aidée par les canons du *Dumont-d'Urville*, qui croisait sur la côte.

qu'en Europe. Avec un franc par jour d'allocation, avec de sages économies très bien entendues, avec les dons des sociétés françaises de secours aux blessés et malades de l'armée, le docteur Durbec réalise des merveilles.

En une année, malgré de nombreux et graves cas de fièvre, le chiffre des décès n'a pas dépassé le chiffre de 70, dans la garnison.

Le 12 octobre, le blocus de Tamatave prit fin. Liberté fut laissée aux habitants d'aller hors de la ville et jusqu'aux villages voisins visiter les propriétés abandonnées, incultes et ravagées.

« J'ai voulu, écrit l'un d'eux[1], visiter Farafate et le fort de Manjakandrianomba ; en deux heures de filanjana et vingt minutes de pirogue pour traverser la rivière Ranomaity, j'y suis parvenu ; mes porteurs ont dû franchir vingt et un marigots avant d'aborder le pied de la chaîne qui serait inexpugnable aux mains de troupes européennes. Nos projectiles avaient détruit une grande partie des baraquements, mais la pièce de 10 provenant de l'*Ambohimanga* était intacte. L'intérieur du fort est encombré de vieux fusils, de vieux canons, de caisses de cartouches et de poudre, de sagaies, de tambours, une mitrailleuse, des gardners, des maxims, etc., etc., et les arrivages continuent, grâce aux perquisitions du capitaine Ruben, qui ne s'en laisse pas conter. Rabehevitra s'exécute d'ailleurs sans trop de mauvaise grâce. »

Le dit Rabehevitra reçut du reste de Tananarive l'ordre de ne pas chercher à dissimuler les armes de la garnison. Ces armes appartenaient désormais aux Français. Il fallut cependant plusieurs semaines pour obtenir complète satisfaction.

Le nouveau premier ministre, Rainitsiurbazafy dut envoyer son

Au moment où on allait se remettre en route, un courrier arriva de Tamatave, apportant l'ordre de surseoir aux opérations, le paquebot qui devait amener les renforts attendus n'étant pas encore arrivé.

Les Hovas passent la rivière au gué d'Analamolatra, et viennent tirailler contre nos troupes, en se tenant à couvert dans les hautes herbes qui bordent la rivière. Les tirailleurs malgaches leur répondent et bientôt l'ennemi disparaît.

L'amiral avait envoyé à Vatomandry la *Rance* avec ordre de lui apporter des nouvelles de la situation. Des bruits persistants affirmaient que nous étions maitres de Tananarive. Partie le 8 pour Vatomandry, la *Rance* était de retour le lendemain à Tamatave ; le gouverneur de cette ville avait capitulé dès la première minute et avait annoncé au commandant de l'aviso que nos troupes étaient entrées dans la capitale le 30 septembre et que la paix avait été signée le lendemain.

Immédiatement le drapeau blanc fut arboré, le capitaine Lavoisot. de l'infanterie de marine, avec un clairon et deux gendarmes se rendit à Farafate. Les Hovas ayant répondu à notre signal, les parlementaires se rejoignirent à mi-route entre Tamatave et les lignes hovas. Le capitaine Lavoiso transmit un ordre au commandant de Farafate de se rendre.

Les Hovas cherchent à gagner du temps, on leur donne deux jours pour s'exécuter ; ils n'attendirent pas que ce délai fût écoulé ; Rainandriamompandry, leur commandant en chef, avait reçu le 30 un télégramme qui lui annonçait la prise de la capitale ; le 4, il recevait l'ordre du premier ministre de cesser les hostilités et de se rendre sans conditions.

A l'heure fixée pour l'occupation de Farafate, nos troupes y sont entrées sans résistance, la garnison. partie la nuit, avait laisse plusieurs milliers de mauvais fusils et des approvisionnements de vivres.

La colonne du colonel Belin est rappelée à Tamatave. En quelques jours nos communications télégraphiques furent rétablies avec la capitale par les soins de l'administration française.

Le 11 octobre, pour fêter la conclusion de la paix et l'occupation de Farafate, le fort hova tirait une salve de 21 coups de canon et les navires arboraient le petit pavois.

1. Lettre publiée par le *Temps*, le 23 novembre 1895.



Parlementaires devant Farafate.

fils, en compagnie du docteur Randriamparany pour veiller lui-même à l'exécution de la convention et mettre fin au mauvais vouloir de quelques chefs. On fouilla tous les environs pour y saisir les armes non encore livrées.

Dans les derniers jours du mois d'octobre passèrent à Tamatave, venant de Tananarive, le prince Rahamatra et Razafimandimby, ce dernier parlant bien le français et ancien élève de notre école de sous-officiers de Saint-Maixent. Tous deux s'embarquèrent pour Diego-Suarez, afin d'y procéder à la délimitation du territoire contesté, en compagnie du lieutenant-colonel de Beylié et du capitaine Martinie, et d'y faire respecter le traité de paix conclu avec la France.

A Tamatave, le calme se rétablissait, l'activité commerciale re-

naissait. Les marchands, réfugiés à la Réunion, revenaient ; les Betsimarakas s'étaient remis au travail et cultivaient leurs jardins. Peu à peu les traces de la guerre allaient s'effacer.

« Le voyage de Ramahatra, écrit un colon le 26 octobre, ramène à Tamatave quelques figures de connaissance qui nous ont donné des nouvelles de nos bons amis de la capitale. Je voulais surtout savoir ce qu'il était advenu des frères Harvey, éditeurs du *Madagascar News*, de Graves (le major), de Henning, de Weldon, de Moltke ; ils ont tous disparu, paraît-il, quelques jours avant l'arrivée de nos soldats. Une liste de souscription qu'ils ont fait circuler parmi leurs compatriotes leur a fourni les moyens de gagner la côte. »

Dès le 12 octobre, les soldats du génie et des corvées d'infanterie vaient commencé à démolir les tranchées batteries de la ligne de défense intérieure de Tamatave. Le 14, les blockaus furent désarmés, les pièces de marine qui les garnissaient furent transportées à bord des navires ; la pioche et la pelle de nos troupiers nivelèrent le terrain bouleversé et firent bientôt disparaître les dernières traces de la ligne ortifiée construite sous le commandement du colonel Colona de Giovellina.

Enfin, on annonça que les communications étaient régulièrement rétablies entre Tamatave et Tananarive. Un agent du Comptoir d'Escompte et deux explorateurs, MM. Vallot et Rieux, se mirent en chemin les premiers. Le lieutenant-colonel Gonard et le capitaine du génie Tatin les suivirent.

Cependant, la route ou plutôt le sentier, n'était rien moins que sûr. Des soldats déserteurs, des pillards, des bandits attaquèrent plusieurs fois les voyageurs et ces méfaits restèrent impunis.

Vatomandry et Mananjara, que nous avions négligé d'occuper servaient de refuge et de quartier général à ces brigands armés des fusils que nous ne leur avions pas impitoyablement enlevés. En décembre, l'audace des révoltés prit de telles proportions qu'il fut nécessaire d'agir sévèrement et de faire des exemples.

— L'autorité française à Tamatave, disaient les colons, s'est montrée beaucoup trop longtemps conciliante à l'égard des indigènes. Il semble du reste que nous soyions honteux de notre victoire, puisque nous ne nous conduisons pas en maîtres du pays.

Jusqu'à la fin de novembre, rien n'a encore été sérieusement entrepris afin de bien persuader à tous, Malgaches et étrangers, que nous sommes chez nous à Tamatave. Notre domination ne s'est encore affirmée que par des baptêmes de rues :

Place Bienaimé, place Duchesne, place du 12-Décembre, rue de l'Amiral-Pierre, rue Dupleix, rue de la Réunion, rue de l'Ile-de-France, rue du Lieutenant-Hubert, rue Jean-Laborde, rue Blévu, rue Dupetit-Thouars, rue Romain-Desfossés, rue Labourdonnais, rue du Capitaine

Scholl, rue Le-Timbre, rue du Lieutenant-Berthold, rue Flacourt, rue de l'Infanterie-de-Marine, rue de l'Hôpital-Militaire, rue de l'Amiral-Dupré.

Un journal français est fondé par l'ancien maire de Tamatave, M. Le Garrec, un métropolitain fixé depuis longtemps aux colonies où il a servi dans les cadres des directions de l'intérieur. Très versé dans les choses coloniales, il n'est pas de ceux qui établissent une distinction fâcheuse entre les Français du continent et ceux des colonies. Le fait mérite d'être signalé. C'est la politique de tous les Français qui habitent les colonies depuis plusieurs années. Ce n'est pas, en général, celle des administrateurs de passage.

Le journal de M. Le Garrec porte le titre de l'*Avenir de Madagascar*, organe politique et économique. Il formule ainsi son programme :

« En général, on ne vient pas à l'étranger pour faire de la politique; on y vient pour faire des affaires. Nous nous occuperons donc surtout de questions économiques, de grandes questions intéressant l'outillage agricole, commercial et industriel du Madagascar de l'avenir; mais, d'autre part, le progrès économique d'un pays dépend essentiellement de la manière dont y est dirigée, par les gouvernants, la politique générale ou locale. « Faites-nous de bonne politique, et nous vous ferons de bonnes affaires, » disait autrefois un financier fameux. Cette parole du baron Louis sera aussi vraie à Madagascar qu'elle l'est encore en France.

« Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, toujours et en toute matière, qu'il s'agisse de politique générale ou d'administration locale, nous nous ferons un devoir strict de nous montrer respectueux envers toutes les autorités. Nous nous garderons de toutes les tentations qui poussent quelquefois la presse à prendre une attitude agressive pour faire parade d'indépendance. Il n'y a rien à y gagner, ni pour le journaliste ni pour les idées qu'il exprime[1]. »

Le nombre des journaux qui paraissent à Tamatave, est donc de trois, y compris les deux anciens, le *Madagascar* qui a pour rédacteur en chef M. Maigne de la Solarye et le *Courrier de Madagascar*, dirigé par M. Julien Simel.

Le docteur Besson venant de Fianarantroa près de la frontière du pays des Bara, où il s'était fait particulièrement estimer, fut nommé provisoirement résident. A l'époque où il s'installa, le mécontentements des colons français était très vif.

« Bien des fautes, écrit l'un d'eux en novembre 1896, se commettent : les Hovas sont toujours tout-puissants; leur soumission n'est qu'apparente.

« Le secrétaire du gouverneur de Farafate disait dernièrement, en

1. L'*Avenir de Madagascar* parait le mercredi de chaque semaine; l'abonnement pour Madagascar et l'Union postale est de 45 francs pour un an; 27 francs pour six mois; 15 francs pour trois mois.

présence de plusieurs Français qui se plaignaient du peu d'empressement des Hovas à retourner à Tamatave, que la population ne reviendrait à Tamatave qu'à une condition : s'il est permis à l'ancien commandant hova de reprendre sa place à la batterie comme autrefois. Dans le cas contraire, a-t-il ajouté, Tamatave resterait toujours déserte. En effet, il n'y a maintenant dans la ville, comme à l'époque des hostilités, aucune animation. On n'y rencontre, en fait d'indigènes, que les bourjanes laissés par le corps expéditionnaire pour transporter les provisions à la capitale.

« Les Hovas n'ont pas rendu toutes leurs armes.

« Les Hovas emploient mille subterfuges pour ne pas les livrer. Il faut reconnaître que nous faisons tout pour les encourager dans cette voie. Il semble que le mot d'ordre soit de fermer les yeux et de laisser faire.

« Ils ont remis :

« 2,800 fusils modèle Snyder intacts; 5,000 Mausers à magasin et à tir rapide; 36 canons divers dont trois modernes, 1 pièce de 10 « Canet » avec affût circulaire, de la marine, 12 canons de campagne de 0,08, tout neufs; un hotchkiss de 78; un mitrailleur Garner à deux tubes; le reste se compose de vieux canons dont 2 en cuivre.

« Nous avons reçu aussi : 150,000 cartouches pour Snyder, 5,000 pour fusils perfectionnés — on n'a pas trace des fusils, ce qui est assez singulier — 20,000 obus pour hotchkiss, 42 pour le canon « Canet ». N'oublions pas dans la nomenclature un certain nombre de vieux fusils à pierre.

« Des navires de la station ont été envoyés dans les ports de l'Est et de l'Ouest non encore occupés par les Français, pour obliger les Hovas à rendre leur armement; ils n'ont rien rendu du tout.

« Mais la batterie française de Tamatave a été désarmée.

« Le *Primauguet* a pris ses canons-revolver, ainsi que les deux pièces de 14. En les hissant à bord, l'une de ces dernières est tombée à la mer.

« Après plusieurs tentatives infructueuses, les scaphandriers ont déclaré qu'il leur était impossible de retirer la pièce, profondément envasée sous cette masse d'eau. C'est à peine s'ils parvenaient à rester dix minutes au fond de la mer [1]. »

Le principal grief de nos colons est donc que l'administration française manque d'énergie et de clairvoyance, ils l'accusent de favoriser les étrangers. On a donné un bal officiel d'où l'on a exclu les Français les plus honorables de notre colonie. Mais pas un Anglais ni un Allemand n'a été oublié.

« Maintenant on est en train de transformer Tamatave en un autre

1. Correspondance adressée à l'*Eclair*.

Hong-Kong. Il s'agissait de nommer une commission administrative. Dieu merci, il y a assez de bons Français ici, honnêtes gens, ayant fait leurs preuves de toutes les façons, pour faire partie d'un conseil municipal. Mais non. On s'est adressé surtout aux étrangers, aux Anglais particulièrement, comme si on voulait transformer Tamatave en ville anglaise. Pressenti par un haut personnage, qui montrait les avantages d'un pareil système, l'un de nous s'est borné à répondre : « J'attendrai, pour entrer dans la commission d'administration, de m'y « trouver en compagnie de Français comme moi. »

Cependant la nomination du docteur Besson est bien accueillie. Ce bon Français, établi depuis de longues années à Madagascar, l'un de ceux qui connaissent le mieux le pays et ses habitants, y est estimé à l'égal de M. Grandidier. Tous les explorateurs le connaissent et savent quels immenses services il a rendus aux Européens et à la cause de la civilisation.

Le 29 novembre, le docteur Besson présida à Tamatave à la cérémonie d'inhumation des restes du malheureux M. de Sornay, colon mauricien, très dévoué à la France, l'une des premières victimes de la guerre. Le consul anglais, malade, s'excusa de n'y pouvoir assister. On sait du reste que les Anglais n'avaient que peu de sympathies pour ce Mauricien resté Français de cœur et massacré par les Hovas comme suspect d'être demeuré fidèle à son ancienne patrie. Le docteur Bessonr appela le dévouement de M. de Sornay et ne craignit pas de proclamer que nul n'était plus Français que cet enfant de l'île Maurice.

« Français, dit-il, Sornay l'était non seulement par les vaillants et nobles aïeux dont il fut le digne rejeton, mais aussi par les sentiments de toute sa vie. Il est, en effet, certains traits de caractère, certains signes de race frappés d'une si forte et si puissante empreinte, qu'aucun traité, aucune convention diplomatique ne sauraient les détruire, et qu'il n'est au pouvoir d'aucun pavillon étranger, fût-il illustre, de violer ou d'altérer en aucune façon. »

Puis il retraça les tragiques circonstances qui environnent la mort de M. de Sornay, les sommations des Hovas, sa fière et énergique réponse, bien digne d'un brave.

« Alors les brigands reviennent pour la quatrième fois grimaçants et hurlant la mort. 1,000 contre 1 ! Ce fut véritablement un assassinat, la victime fut mutilée. »

Après avoir parlé du crime des Hovas, M. Besson ajoute :

« Puisse le génie de la France, de cette noble et grande nation, chevaleresque entre toutes, modifier à jamais des mœurs encore empreintes d'une telle barbarie ! Espérons que les malgaches comprendront que pour eux tout l'avenir est à ce prix : renoncer à leurs mœurs perfides et sauvages et entrer délibérément dans la voie de la civilisation sous le génie de la France. »

Ce discours fut acclamé par tous les Européens qui assistaient à la cérémonie.

Grâce à ses relations d'ancienne date avec les personnages indigènes importants de la région, le docteur Besson réussit peu à peu à rendre animation et activité aux transactions du marché de Tamatave.

Il fut nommé bientôt après, en récompense des services rendus, résident général de 1re classe.

Le docteur Besson, disait un rapport officiel « jouit parmi les populations de Tamatave, de Fianarantsoa et dans tout le sud de l'île d'un immense prestige ; il parle couramment la langue malgache et sa mission récente auprès de la côte orientale a eu, pour le rétablissement de l'ordre, une influence décisive ».

En décembre, le trafic fut considérable[1] : allumettes, bière, biscuits, bouteilles, bougies, cotonnades anglaises et américaines, cotons de France, conserves alimentaires, flanelles, farine d'Australie et de Bombay, huile d'olive, huile de pétrole, indiennes françaises et anglaises, lait condensé, liqueurs, parfumerie, papeterie, papier à cigarettes, quincaillerie, tabac, sucre, etc.

Rhum. — 1.473 barriques de Maurice, dont 1.050 par *Lioness*, contre 3 barriques et 3 caisses de la Réunion.

La suppression du droit de consommation qui, à Tamatave, a pesé sur ce liquide jusqu'au 1er décembre 1895, en a encouragé l'importation.

Le rhum de Maurice alimente surtout la consommation indigène.

Les prix de détail varient à Tamatave, entre 0 fr. 30 et 0 fr. 60, tandis que, pendant l'état de siège, ils oscillaient entre 1 franc et 1 fr. 50. La barrique se tient au cours de 75 francs pour la Réunion et 70 francs pour Maurice.

Riz. — Environ 710 balles de riz Saïgon et 31 de Ballam par *Ava* et *Lioness*, plus 150 balles de Bengale par *Crocodile*, le tout venant de Maurice.

Le « Saïgon » atteint jusqu'à 20 francs et 21 fr. 25 la balle de 75 kilos; le « Bengale » et le « Ballam » se maintiennent respectivement dans les prix de 18 fr. 75 et 17 fr. 50 la qualité moyenne.

Le riz malgache est rare; la récolte est en partie submergée dans les marais et les approvisionnements ont été en partie pillés ou brûlés par les pillards du Sud.

Vin. — 231 barriques par *Pr. Garfield*, *Djemnah* et *Ville de Paris*, dont les 2/3 vin de Provence, 12 bordelaises également de Provence et 10 caisses vins fins.

50 barils de vin du Cap par *Doune Castle*.

1. Voir à ce sujet les renseignements publiés par le *Bulletin de Madagascar*, numéro de février 1896.

46 barriques plus 52 caisses et 80 dames-jeannes de Bordeaux, 34 fûts et 10 barriques de Provence, 4 caisses de blanc par *Pérou*.

Le Provence se détaille entre 110 et 130 francs la barrique, et le Bordeaux entre 140 et 160 francs suivant qualité.

De Tamatave, principal entrepôt commercial de la côte Est, sont réexportées une partie de ces marchandises vers le Sud et à Andevourante particulièrement, localité auquel le transit militaire donnait une animation très active.

Sont d'autre part exportées de Tamatave dans les îles voisines, en Europe et en Amérique, à la même époque, le bois d'ébène, la cire, le crin végétal, le copal, les cuirs, les cornes de bœufs.

Le café. — La consommation locale absorbe presque toute la production, la qualité étant peu appréciée en Europe. Le café se détaille par livre à 1 fr. 30 et 1 fr. 50; par 50 kilos, entre 70 et 80 francs.

Le caoutchouc. — Celui du Sud se vend de 150 à 200 francs les 50 kilos, celui du Nord de 125 à 250 francs. Les transactions sont peu importantes.

Cuirs. — 4.286 pendant le mois, plus 127 sacs rognures de peaux pour fabrication de la colle. — La moyenne des prix est de 33 fr. 75 les 50 kilos.

Cornes de bœufs. — 3.298 par *Iraouaddy*. Les cornes se vendent 12 francs les 100 pièces.

Rafia. — 2.420 balles pesant en moyenne 100 kilos par balle.

Cet article est en baisse, par suite de l'abondance en Europe du stock existant. Les cours tombent dans le mois de 2 fr. 50 à 22 fr. 50 les 50 kilos; toutefois les détenteurs comptant sur une hausse prochaine par suite de l'arrêt de la production dans la région d'Andevourante et de Vatomandry, tiennent ferme et expédient directement.

La rabanne fine devient de plus en plus rare à Tamatave; les troupes qui occupent Tananarive l'achètent sur place fort cher. On en trouve difficilement quelques lots à 125 francs les 100 pièces. Les ordinaires traînent entre 60 et 65 francs. Cet article est un peu délaissé depuis qu'on a inauguré l'emploi des nattes pour l'emballage du rafia.

Vanille. — 34 kilos par *Djemnah*. Peu d'affaires à Tamatave. Les lots existant dans le Sud ont été expédiés directement par les producteurs. Là, les cours sont élevés; certains lots ont été tenus à Mahanara à 20 francs la livre.

Voici enfin quel est le mouvement de la rade du 20 décembre au 7 janvier :

Entrées : 17 navires, dont 12 côtiers, 2 goélettes et 3 vapeurs. 13 portaient pavillon anglais et 4 pavillon français. Le tonnage a été de 10.309 tonneaux 78, dont 8.185 sous pavillon français, et 2 124 tonneaux 78 seulement sous pavillon anglais.

Les côtiers, dont le tonnage oscille entre 6 et 45 tonnes, ont des-

servi les ports de Foulpointe, Manahara, Mahanoro, Mahambe, Fénérive, Marancette, Sainte-Marie.

Sorties : 14 navires, dont 4 vapeurs[1].

Le climat de Tamatave, nous l'avons déjà dit, est chaud et humide. Le thermomètre monte à 16° en juillet et à 33° en décembre. Les vents, qui ont passé sur le Pacifique apportent une humidité extrême. Dans la saison des pluies, surtout de janvier à octobre, les averses torrentielles ne sont guère séparées que par un intervalle d'un quart d'heure. Dans les forêts, la pluie est presque continuelle.

« Les plantes qui dominent sont les fougères, ce qui est tout naturel, puisque les végétaux de cette classe recherchent l'humidité et l'ombre.

. . . .

« La plante qui s'avance le plus près de l'eau est un arbre, le *Casurina equisetifolia*, Forst., qui se trouve aussi à la Réunion et à Maurice, où on le désigne sous le nom de « Filao ». Son aspect est étrange : les rameaux, qui pendent comme ceux du saule pleureur, paraissent dépourvus de feuilles. Ils en ont cependant ; mais ces feuilles, très petites, sont collées au rameau par leur face supérieure ; leur extrémité seule est libre. Les fleurs sont groupées en épis : les uns ne portent que des fleurs mâles, les autres que des fleurs femelles. Le fruit ressemble à une petite pomme de pin.

« Non loin du « Filao » croissent le *Calophyllum inophyllum*, Lin., dont les feuilles sont superbes, et qui fournit une huile, et le *Sarcolæna grandiflora* Dup,-Th., dont le fruit a goût de nèfle. Cet arbre appartient à la famille des Chlænacées, famille qu'on ne trouve pas en dehors de

1. Les droits perçus à l'entrée du port de Tamatave sont de deux sortes : les droits de douanes et les droits perçus au profit de l'administration municipale.

1° Droits de douane. — Taxe de 10 0/0 *ad valorem* (à moins que le service juge convenable de percevoir le 10 0/0 en nature).

« En ce qui concerne les objets soumis à une taxe *ad valorem*, le prix d'achat de la marchandise sera augmenté de 20 0/0 pour tenir lieu des frais de commission, d'assurance, de fret, etc. » (Art. 21 de l'arrêté portant règlement sur le service des douanes à Madagascar.)

« Les marchandises passibles ou exemptes de droits de douane, provenant de débarquement ou attendant l'embarquement, payeront un droit de stationnement de 0 fr. 25 par colis et par jour, si elles ne sont pas enlevées dans les huit jours de leur mise à terre. Les marchandises passibles ou exemptes de droits, déposées dans les magasins de la douane, qui ne seraient pas enlevées dans les cinq jours, payeront un droit de stationnement de 0 fr. 10 par colis et par jour, sans que la douane soit responsable des vols, pertes ou avaries survenus pendant la durée de ce dépôt. » (Art. 25 du même règlement.)

2° Droits perçus au profit de l'Administration municipale.

(*a*) Taxe supplémentaire de 1 0/0 sur tous les articles importés à Tamatave.

Cette taxe est calculée d'après le prix d'achat, sans majoration de la facture. Elle est invariablement perçue en espèces à moins qu'il n'y ait pas de facture présentée. (Arrêté municipal du 26 novembre 1895.)

(*b*) Droits sanitaires payables avant le départ de chaque navire mouillant en rade de Tamatave et fixés comme suit :

Navire de	1 à 5	tonneaux	1 fr. 50		Navire de	40 à 50	tonneaux	15 fr. »
—	5 à 10	—	3 »		—	50 à 100	—	20 »
—	10 à 25	—	6 »		—	100 à 200	—	25 »
—	25 à 30	—	9 »		—	200 à 300	—	30 »
—	30 à 40	—	12 »		—	300 à 500	—	40 »

(Décision du commandant en chef de Tamatave du 2 août 1895).



Les Hovas de Farafate livrent leurs armes.

Madagascar, où l'on en connaît déjà une trentaine d'espèces. Ce sont de très beaux arbres ou arbustes, assez voisins du *Camellia*, qu'ils rappellent par leur feuillage et par leurs fleurs éclatantes.

. . . .

« Mais le végétal le plus remarquable de cette zone est le fameux Tanghin, dont nous avons déjà parlé. *Tanghina venenifera* Poir., de la famille des Apocynées, dont le fruit servait aux épreuves judiciaires. C'est un arbre élégant, à rameaux dressés, portant vers leur sommet un bouquet de feuilles rapprochées rappelant les feuilles du laurier-rose. Les fleurs sont en cimes terminales et supportées par des pédoncules épaissis. La corolle gamopétale, longue d'environ 3 centimètres, a le tube verdâtre et les lobes roses, plus foncés à leur base

Le fruit est elliptique, de la grosseur d'un œuf, charnu extérieurement, dur à l'intérieur. Ce noyau contient une amende qui est la partie la plus vénéneuse, celle qui était employée. Flacourt, d'après son ouvrage publié en 1658, avait évidemment entendu parler de ces épreuves judiciaires ; mais comme il se trouvait au fort Dauphin, c'est-à-dire très loin des localités où croît le *Tanghina venenifera*, qu'on trouve surtout du côté de Foulepointe et de la baie d'Antongil, il ne connut pas la plante.

« La description la plus complète est due à Bojer, et c'est Hooker qui, en 1833, publia les premiers détails précis sur l'usage du poison.

« On avait recours au Tanghin, on le sait, dans les cas de sorcellerie, de crimes politiques : conspirations, complots contre l'Etat, etc., d'empoisonnement, de vol domestique, et même dans les procès civils, mais alors il arrivait souvent que chaque partie se faisait représenter par son chien. C'est aux animaux qu'on administrait le poison d'épreuve, et le plaideur dont le chien succombait perdait son procès.

« Personne ne pouvait se soustraire à cette étrange et barbare coutume. Ni le sexe, ni l'âge, ni la classe n'en exemptaient. Parfois on vit des personnes de la cour comprises dans une même épreuve avec des hommes du peuple; mais on remarquait dans ce cas que les grands personnages restaient indemnes, tandis que les autres périssaient, et il paraît qu'il était facile d'obtenir ce résultat : il y a, en effet, un fruit non vénéneux ressemblant beaucoup au Tanghin, qu'on ne manquait pas d'y substituer.

« Nous trouvons dans l'article de Hooker, et dans une thèse passée à Lyon en 1891 par un Hova, M. Rasaminanana, de curieux détails sur la manière dont on administrait le Tanghin. Le prétendu coupable commençait par prendre un potage au riz, puis on lui faisait avaler trois petits morceaux de peau de poulet, pris sur le dos et ayant chacun la largeur d'une pièce de cinq francs, dans lesquels on roulait de l'amande pilée de Tanghin. Les parents gorgeaient alors le patient d'eau de riz jusqu'à provoquer des vomissements. Si les trois petits morceaux de peau se retrouvaient intacts, il était proclamé innocent; mais s'il en manquait un, ou s'ils étaient déchirés, le malheureux était immédiatement reconnu coupable et mis à mort. Ordinairement, les assistants le tuaient à coups de sagaies.

« Le résultat pouvait beaucoup varier suivant le degré de maturité du fruit : les fruits les plus rouges passaient pour les plus actifs. Aussi les parents de l'accusé avaient-ils le droit de refuser le premier fruit qu'on leur présentait; cette récusation ne servait pas à grand'chose, car le second fruit pouvait très bien être plus vénéneux que le premier.

« A très faible dose, de 5 à 10 centigrammes, l'amande de Tanghin est purgative, et elle est parfois employée dans la médecine indigène.

« La substance active a été extraite par M. Arnaud, professeur au Muséum : 11 kilogrammes de noyaux lui ont donné 2 kil. 550 d'amandes. Il a éliminé la partie huileuse par la pression, puis par le sulfure de carbone. Il a traité ensuite les amandes épuisées par l'alcool bouillant, et l'évaporation lui a donné une substance cristallisée, qu'il a nommée la tanghinine.

« La tanghinine cristallise en lamelles rhomboïdales; elle est très peu soluble dans l'eau, et soluble dans l'alcool concentré. Sa formule est $C^{27}H^{40}O^{8}$. Comme la digitaline, dont elle se rapproche, elle ne contient pas d'azote. Elle n'est ni un alcaloïde, ni un glucoside.

« La tanghinine, ainsi que la digitaline, est un poison cardiaque. MM. J. Chatin, Quinquaud, Rasaminanana ont fait, soit à l'aide de l'extrait alcoolique des amandes, soit avec la substance cristallisée, de nombreuses expériences sur les animaux, d'où il résulte qu'il y a d'abord une période d'excitation, dans laquelle se montrent une accélération de la respiration et des mouvements du cœur, des nausées et des vomissements. A cette première période en succède une autre, dans laquelle on remarque l'arrêt respiratoire, des convulsions générales et enfin l'arrêt du cœur [1]. »

Les botanistes du corps expéditionnaire, c'est-à-dire presque tous les médecins et les pharmaciens devaient contribuer à enrichir les collections de notre muséum, qui, déjà, doivent à des marins une partie des plantes et des dessins relatifs à la flore de Madagascar [2].

Mais l'amiral Bienaimé n'était pas venu à Tamatave pour herboriser.

La présence du chef qui avait eu l'honneur d'arborer le premier le drapeau français sur la côte malgache en 1894, ne s'imposait plus à Tamatave. Il ne tarda pas, après une longue et pénible campagne, à être rappelé en France, après avoir assuré un service de surveillance navale sur la côte, après avoir veillé à l'établissement d'un service régulier de correspondances entre Tamatave et Tananarive, enfin après avoir contribué à la répression des brigandages et des troubles fomentés dans l'est, troubles graves dont nous reparlerons.

1. La *Flore de Madagascar*, par Ed. Bureau. *Revue scientifique* du 22 février 1896.

2. Bien des botanistes ont parcouru l'île, et y ont réuni d'importantes collections. On en comptait 34 en 1896 : 5 anglais, 3 allemands, 1 autrichien et 25 français. Madagascar est donc doublement une terre française; car la France, après y avoir planté son drapeau, il y a près de 250 ans, en a fait avec persévérance la conquête scientifique. Les principaux explorateurs botanistes français sont : Boivin, Bernier, Richard, Commerson, Dupetit-Thouars, Bouton, Chapelier, Pervillé, Perrottet, Goudot, M. Humblot, notre résident général M. Le Myre de Vilers, M. Grandidier, aux efforts persévérants duquel nous devons la plus grande partie de nos connaissances sur cette île, etc. Nous devons y joindre deux martyrs de la science : Douliot, un des préparateurs du Muséum, mort de maladie, et Grevé, un de ses plus actifs correspondants, fusillé par les Hovas.

L'Autrichien est Bojer, qui fut longtemps directeur du Jardin botanique de l'île Maurice.

Parmi les Allemands nous devons citer Hildebrand, Hilsenberg, et parmi les Anglais, M. Scott Elliott et les RR. William Ellis et Baron. On doit à ce dernier un important mémoire sur la géographie botanique de Madagascar.

CHAPITRE IX

Les nouvelles de victoire.

L'inquiétude aux derniers jours de septembre. — Dépêches d'origine anglaise. — Premier télégramme officiel annonçant la prise de Tananarive. — Réponse du général Zurlinden. — Le général Duchesne grand-officier de la Légion d'honneur. Les impressions à Paris et en province. — Hommages au corps expéditionnaire. — Allocutions des présidents de la Chambre, du Sénat et du conseil municipal de Paris. — Adresses, fêtes. — La promotion de Tananarive. — En Europe. — La preuve anglaise. — Encore Shervington et le pasteur Shaw. — Changement de ministère. — M. Cavaignac. — La médaille de Madagascar. — Le succès de nos armes éveille des jalousies. — L'armée.

L'inquiétude était grande en France, depuis que l'on avait appris le départ de la colonne légère. Les nouvelles de Madagascar devenaient rares. A peine quelques dépêches sans importance datées de Majunga et adressées par le colonel Bailloud, indiquant du reste que cet officier, investi du commandement de la ligne d'étape et de tous les services de l'arrière, avait cessé d'être en communication avec le général Duchesne.

Les journaux ne recevaient donc aucun télégramme ni correspondance de l'armée. La plupart des journalistes qui suivaient la campagne s'étaient séparés de la colonne par ordre du quartier général, après Andriba. On assurait même que le gouvernement, redoutant la lumière, mettait tout en œuvre pour empêcher que la vérité sur la situation de nos troupes fût connue, que le cabinet noir fonctionnait comme aux pires périodes de réaction, et que sans doute, le péril était grand. Les derniers renseignements parvenus en effet causaient dans tout le pays une sorte de patriotique angoisse. N'avait-on pas appris que certains bataillons n'existaient plus que sur le papier, que les hôpitaux regorgeaient et que les soldats mouraient par centaines. On pouvait presque mathématiquement calculer à quelle date le corps expéditionnaire ravagé par la fièvre aurait cessé d'exister. De lamentables listes de décès étaient transmises au ministère de la guerre. Les parents des soldats faisant partie du corps expéditionnaire attendaient l'arrivée des courriers; mais les lettres ne parvenaient que très irrégulièrement; celles qui arrivaient à destination et qui circulaient de main en main exprimaient trop souvent un certain découragement et faisaient de tristes tableaux des étapes de l'expédition. Les plaintes, les réclamations de l'opinion se manifestaient donc de plus en plus vives. Le spectacle des rapatriements ne devait pas y mettre fin; au contraire! Rien de plus navrant, en effet, que le retour des malheureux que les transports venant de Majunga ramenaient en France. Les rapatriés disaient toutes les souffrances endurées, les difficultés rencontrées et l'état auquel les maladies avaient réduit le corps expéditionnaire.

Une poignée d'hommes restait seule debout pour franchir les dernières étapes, toucher au but et s'emparer de Tananarive.

La presse reprochait au gouvernement d'avoir mal organisé l'expédition et l'accusait d'avoir donné l'ordre au général Duchesne de marcher en avant avec des ressources peut-être insuffisantes, afin que la nouvelle d'une victoire fût transmise à Paris avant la réouverture des Chambres. On rappelait à ce sujet les façons d'agir de M. Jules Ferry au Tonkin, dissimulant toujours la vérité et prétendant, lui aussi, diriger de son cabinet du quai d'Orsay une expédition française.

A la fin de septembre, plusieurs dépêches annoncèrent enfin les premiers combats victorieux livrés par la colonne légère et le passage des monts Ambohimena, ainsi que l'occupation de Kinadjy. Le général Duchesne était donc parvenu à quelques kilomètres de Tananarive; mais sans doute, le gros de l'armée hova l'attendrait retranché derrière les fortes positions voisines de la capitale.

Que pourraient 1500 ou 2000 hommes épuisés contre des milliers d'ennemis bien armés et défendant leur territoire? D'après les calculs des voyageurs ayant exploré Madagascar et connaissant bien le pays, les troupes du général Duchesne paraîtraient devant Tananarive vers le 29 septembre.

Dès le 1er octobre, les impatients ne se rendant aucun compte de la difficulté des moyens de communication à Madagascar, s'étonnaient que le gouvernement n'eût encore porté aucune nouvelle à la connaissance du public.

— Mauvais signe, disaient ces pessimistes. Pas de nouvelles, mauvaises nouvelles. Evidemment, le gouvernement en a reçu mais il les cache.

On fit même courir le bruit que nos troupes avaient subi un échec devant Tananarive. Il était temps que cette anxiété de la population prît fin.

Le 7 octobre, certains journaux anglais annonçaient l'entrée de l'armée française à Tananarive. Cette bonne nouvelle, immédiatement transmise à Paris, y fut accueillie avec une joie encore mêlée de quelque défiance. Le public parisien n'accepte plus avec la même aveugle confiance qu'autrefois les nouvelles de victoire. Il attendait donc la confirmation officielle, or le gouvernement déclarait n'avoir rien reçu [1].

1. On était très étonné à Paris que l'Angleterre fût toujours renseignée avant la France sur les affaires de Madagascar. Le *Figaro* publia à ce sujet la fantaisie suivante :

Général Zurlinden, ministre de la guerre français, à Foreign Office, à Londres.

Le Président de la Republique demande détails sur la prise de Tananarive. Où se trouvent, s'il vous plait, le général Duchesne et la colonne volante?

Foreign Office à général Zurlinden, Paris.

Votre drapeau flotte à Tananarive sur le palais de la Reine. Le général Duchesne attend fin décembre l'amiral Bienaimé.

Général Zurlinden à Foreign Office, à Londres

Merci. Quel est l'état de santé de nos troupes?

Foreign Office à général Zurlinden.

Je ne puis vous répondre qu'une seule chose, c'est que nous sommes très satisfaits de leur état sanitaire.

Enfin, le 9 octobre, la dépêche suivante, adressée par le colonel Bailloud parvenait au ministre de la guerre qui s'empressa de la communiquer au Président de la République et au président du conseil :

ÉTAPE A GUERRE.

Majunga, 10 octobre 1895, 7 h. 15 matin.

Je reçois à l'instant l'avis officiel suivant daté d'Andriba 9 octobre :

Après une action brillante, Tananarive a été occupée le 30 septembre.

Les négociations pour la paix ont été commencées le 1er octobre et ont abouti dans la soirée du même jour, sous réserve de la ratification par le gouvernement de la République.

Général Metzinger est nommé gouverneur de Tananarive.

Dépêche laconique, ne donnant que de bien brèves explications sur la marche de la colonne et sur les combats livrés, mais annonçant enfin le résultat si impatiemment attendu et si chèrement acheté ; c'était la victoire dans les conditions les plus brillantes, c'était la fin de la guerre ! Quel immense soupir de soulagement !

Le Gouvernement, bien qu'il affectât beaucoup d'assurance et une confiance absolue dans le succès final, avait éprouvé lui aussi de véritables angoisses. Quelles auraient été pour les ministres et pour la République elle-même les conséquences d'un désastre !

Au moins la victoire était-elle complète ? Avec qui le général Duchesne avait-il traité? La capitulation de Tananarive entraînait-elle la soumission définitive des Hovas? Serait-il nécessaire de former un nouveau corps expéditionnaire pour dégager la colonne légère entrée à Tananarive et mal reliée à la côte par de petits postes assez mal gardés ?

Une dépêche du général Duchesne, dépêche que nous avons déjà citée, mit heureusement fin à ces dernières incertitudes. L'armée hova était en déroute et désarmée. On n'avait plus à craindre d'elle aucun retour offensif. La reine, demeurée à Tananarive, s'était empressée de signer le traité de paix remis par le ministre des affaires étrangères au général Duchesne et dont le texte avait été arrêté en conseil des ministres.

Les nouvelles publiées par certains journaux anglais relatives à la fuite — annoncée en effet à Vatomandry — de la reine Ranavalo se trouvaient démenties. D'autre part, comme aucune dépêche ne faisait la moindre allusion à Rainilaiarivony, on en concluait que celui-ci devait être prisonnier.

Le conseil se réunit aussitôt et décida que le ministre de la guerre,

au nom du gouvernement, adresserait au général Duchesne la dépêche suivante, destinée à remercier le commandant en chef et ses soldats de leur dévouement et de leur ténacité, et aussi à frapper les imaginations en France et à l'étranger :

« Au nom de la France entière, le gouvernement de la République vous adresse ses félicitations ainsi qu'aux officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer.

« Vos admirables troupes, celles de la vaillante colonne de Tananarive comme celles qui gardent vos communications après les avoir ouvertes au prix d'efforts inouïs, toutes ont bien mérité de la patrie. La France vous remercie, général, du service que vous venez de rendre et du grand exemple que vous avez donné. Vous avez prouvé une fois de plus qu'il n'est pas d'obstacle ni de péril dont on ne vienne à bout avec de la méthode, du courage et du sang-froid.

« Vous êtes nommé grand-officier de la Légion d'honneur.

« Envoyez sans tarder vos propositions de récompenses.

« Le Gouvernement proposera au Parlement la création d'une médaille de Madagascar, qui sera donnée à toutes vos troupes. »

La nouvelle de la prise de Tananarive produisit à Paris une impression énorme ; mais cette impression ne se manifesta pas par des démonstrations bruyantes exubérantes, telles que celles qui avaient salué le départ d'une compagnie du 200e pour Madagascar.

L'expédition avait causé trop de deuils.

Le *Journal des Débats* exprimait ainsi très justement l'impression exacte éprouvée à Paris :

« Les nouvelles de source anglaise n'avaient pas suffi, malgré toutes les vraisemblances, à nous donner une certitude complète : le pays avait la crainte de laisser voir sa joie patriotique avant d'être sûr qu'elle ne serait pas prématurée. Une déception eût été particulièrement cruelle et, après les mécomptes qui ont signalé la préparation et les débuts de la campagne, une certaine défiance ne paraissait peut-être pas hors de saison.

« Le retentissement de la bonne nouvelle, désormais sûre et certaine, n'en sera que plus considérable d'un bout à l'autre de notre pays. Le corps expéditionnaire a été soumis à de rudes épreuves ; il a laissé sur les routes, — sur la route, pour mieux dire, un trop grand nombre de ceux que nous avons vus partir, il y a six mois, pleins d'entrain et de confiance. Ils s'étaient engagés pour lutter contre l'ennemi, et ils ont succombé aux atteintes du climat et aux privations de toute nature. Mais, s'ils n'ont pas trouvé la mort en combattant, ils sont morts au service de la patrie, et, au moment de la moisson, nous ne voulons pas oublier ceux qui ont défriché le terrain et qui ont péri à la peine.

« Leur sacrifice, du moins, n'a pas été inutile. Tananarive a été

occupé le 30 septembre, — et non le 27, comme le portaient les dépêches anglaises, exactement au jour dit, à la date fixée par le commandant en chef dès le début de l'expédition. Le succès paraît même le plus complet qu'on pût espérer. Le gouvernement hova, dont on annonçait la fuite, est resté sans doute dans sa capitale, puisque les négociations commencées dès le lendemain et terminées le soir même ont abouti à un traité. C'est là un avantage inestimable. La prise de Tananarive, qui aurait pu n'être que le couronnement d'une campagne, marque ainsi, autant qu'il est permis d'en juger d'après le peu que nous savons, la fin de la guerre. C'est une nouvelle qui sera particulièrement bien accueillie de tous ceux qui se préoccupaient, non seulement d'aujourd'hui, mais de demain. Un gros nuage a disparu de l'horizon. »

La France pouvait une fois de plus être fière de ses soldats, auxquels, du reste, la presse rendait unanimement hommage.

— Dès maintenant, disait-on, témoignons tous à nos braves troupiers et à leurs chefs l'admiration et la reconnaissance de la patrie. Jamais, dans aucune campagne, ils n'ont servi le pays, ils n'ont porté le drapeau national avec plus de dévouement, de patience, de résolution tenace et de courage.

Les occasions de combattre ont été rares; mais les souffrances étaient de chaque jour. Pas un instant, les vaillants envoyés si loin de la patrie, dans une région presque impénétrable et l'une des plus malsaines du globe, n'ont faibli. Ce sont de bons et solides soldats. Nous leur souhaitons prompt retour en France, où les attendent des ovations unanimes.

On rendait enfin hommage au général Duchesne, qui, depuis quelques semaines, était en butte à de vives attaques même de la part des journaux ministériels, qui semblaient vouloir l'accabler de toutes les responsabilités en cas d'échec.

M. Jules Simon pouvait dire du vainqueur de Tananarive:

« Il est juste de reconnaître que jamais notre armée n'avait montré cette endurance au même degré que dans cette campagne de Madagascar. Quand le maréchal de Saint-Arnaud a lutté contre le choléra en Crimée, il avait derrière lui toute la flotte de la Méditerranée. Le rapatriement de Sébastopol à Toulon était un jeu, comparé au rapatriement de Tamatave. L'armée était en présence d'un ennemi redoutable; les faits d'armes étaient fréquents et brillants; on combattait sous les yeux de l'Europe. Il n'y a pas de comparaison possible entre ces expéditions, celles qui eurent lieu plus tard en Indo-Chine, et la dure, la pénible guerre de Madagascar.

« Il ne faut pas se laisser tromper par les colères des malveillants et des inconscients qui nous disent: On a mis un an à disperser une armée sans consistance; trois mois suffisaient; c'est la faute du chef.



Les blessés français à l'hôpital anglais.

Ce n'est pas la faute du chef, c'est son malheur, et en même temps, c'est sa gloire. Les difficultés ne sont pas venues de lui ; il les a supportées avec sang-froid, sans récriminer, uniquement occupé à réparer les fautes d'autrui, et il y est parvenu. Il a été la force morale de sa petite armée. Il l'a tenue dans sa main, malgré la dureté de la situation. Il a calmé ses inquiétudes, il a soufflé la résignation et le courage. Nous n'avons pas d'homme de guerre qui ait montré plus de résolution, et rendu un plus grand service. Ses dépêches ont été sobres et claires. Il n'a pas semé le découragement ; il n'a pas fait de promesses inconsidérées. Il a prévu avec exactitude tout ce qui se passerait. Il a dit qu'il serait le 30 à Tananarive : il y a été le 30. »

Nous n'ajouterons rien à ce bel éloge prononcé par un homme éminent, et justifié par l'opinion.

Les Chambres s'associèrent, dès la rentrée, à ces hommages.

— Notre première pensée à tous, déclara M. Brisson au Palais Bourbon à l'ouverture de la séance, en reprenant nos travaux, sera pour ces fils héroïques de la France qui viennent de porter sur une terre lointaine le drapeau de la patrie.

Jamais mieux que durant cette campagne nous n'avons senti combien les lois de la République ont fait indivisible l'armée et la nation. Notre race y a déployé de robustes vertus. Par leur endurance obstinée en face de maux inattendus, par leur volonté de marcher et de vaincre, nos troupes ont prouvé une fois de plus qu'à la guerre la flamme intérieure de l'homme et la discipline réfléchie peuvent triompher de tout.

Représentants de la nation, nous nous inclinons avec un pieux respect devant la tombe de ses enfants qui sont morts pour la patrie. Nous saluons avec reconnaissance ceux qui font définitivement flotter les trois couleurs sur la grande île. Ils se sont montrés à la hauteur de tous les sacrifices, de toutes les difficultés, de toutes les espérances

Au Sénat, le vice-président, M. Chalamet, remplaçant M. Challemel-Lacour, malade, prononça lui aussi une patriotique allocution:

— Messieurs, notre première pensée, en nous trouvant réunis après trois mois de séparation, doit être pour ces vaillants soldats qui ont défendu si courageusement, au milieu de tant d'obstacles, l'honneur et les intérêts de la patrie.

En les voyant partir, il y a quelques mois, nous étions sans inquiétude sur le succès final de l'expédition, mais non pas sans angoisse, en songeant aux dangers de toute sorte qu'ils allaient affronter et dont le moindre était le feu de l'ennemi.

Ils ont répondu à la confiance que nous avons mise en eux; c'est trop peu dire: ils ont ajouté une page glorieuse à nos annales militaires, en même temps, ils ont accru les possessions françaises d'une magnifique conquête. Cette conquête, nous l'avons achetée par de douloureux sacrifices, car elle est faite non seulement au profit de la France, mais au profit de l'humanité et de la civilisation.

Aussi je crois devoir, au nom du Sénat, unanime en cette question, envoyer à notre corps expéditionnaire, chefs et soldats, l'expression de notre sympathie passionnée et de notre reconnaissance.

Enfin au conseil municipal de Paris, dont la majorité très avancée n'est cependant rien moins que favorable à la politique des guerres coloniales, mais qui se montre toujours ardemment patriote, le président M. Rousselle n'oublia pas de saluer les braves du corps expéditionnaire:

— Lorsque nos soldats ont quitté la caserne de la Pépinière pour se rendre à la gare de Lyon, nous les avons, de la terrasse même de l'Hôtel de Ville, acclamés au passage. Ils ont planté à Tananarive le drapeau de la France. Quand ils reviendront, le Conseil municipal de Paris sera le premier à leur faire fête. Aujourd'hui néanmoins, après ce salut au drapeau triomphant, nous avons un devoir à remplir envers ceux qui n'ont pas pu aller jusqu'au bout et dont la cruelle fièvre a exigé le rapatriement. Votre bureau vous propose d'ouvrir la séance en votant pour eux dix mille francs.

Cette proposition fut acceptée par acclamation, sans aucune opposition même de la part de ceux qui se proclament et se croient quelquefois internationalistes.

La dépêche du colonel Bailloud et celle du général Duchesne furent publiées au *Journal officiel* et affichées dans toutes les communes de France.

Pendant une semaine, les ordres du jour, des municipalités et des associations patriotiques félicitant le corps expéditionnaire de Madagascar affluèrent au ministère de la guerre.

De même, dans les réunions populaires, des déclarations exprimant l'affection du peuple pour l'armée furent votées avec enthousiasme.

Cet enthousiasme se manifesta particulièrement dans les grandes villes, à Lyon, à Marseille, à Nantes, au Havre. Les municipalités firent pavoiser les édifices publics.

La France était à bon droit fière de ses soldats et de leur audace, de l'audace qui leur avait donné la victoire.

« Quand on songe, pouvait dire sans exagération le Bulletin officiel de la Réunion des officiers des armées de terre et de mer, à l'énorme supériorité numérique que devaient avoir les Hovas, dans cette lutte suprême en avant et jusqu'au cœur même de Tananarive; quand on compare, à la situation de cette armée appuyée sur une ville de cent mille habitants, celle d'une colonne légère de quelques milliers d'hommes lancée hardiment à près de 100 kilomètres de sa base d'opérations sans avoir pu même conserver avec celle-ci de communication télégraphique régulière, — on comprend que le général Duchesne, ses lieutenants et ses soldats ont joué véritablement, en cette circonstance, une redoutable partie. Et l'on ne peut s'empêcher de trouver, qu'en l'engageant aussi délibérément ils ont fait preuve d'une audace peu commune.

« De même qu'ils avaient donné la mesure de leur ténacité et de leur endurance en s'ouvrant, à travers des difficultés de tout genre, l'accès de ce pays inconnu, de ces régions tourmentées, qu'ils ne se

sont pas contentés de traverser tant bien que mal, mais où ils ont laissé derrière eux une trace si profonde de leur passage: une route, qu'on peut certes regretter d'avoir été contraint de leur faire construire, mais dont la construction, dans des circonstances aussi formidablement difficiles, prouve ce qu'on peut attendre du soldat français bien conduit et énergiquement commandé.

« Car ce n'est pas seulement les soldats indigènes ou étrangers qui se sont frayé cette voie à travers la grande île. Des Français pur sang aussi, sont allés jusqu'au bout: de simples jeunes gens, fournis par le contingent annuel, des hommes de ce 200e régiment en un mot, qu'il est certes navrant d'avoir ainsi vu décimer par les maladies, mais dont, malgré tout, l'on ne voit, sans quelque orgueil, mentionner le nom parmi les corps qui ont pris part à la bataille finale, à la « brillante action », comme la qualifiait si justement dès sa première dépêche le général Duchesne.

« Une « action » qui, en définitive, n'a pas compris moins de trois journées de luttes consécutives; au cours desquelles la petite colonne, si elle n'a pas éprouvé de pertes matérielles bien considérables, n'en a pas moins eu besoin d'un moral des plus solidement trempés, pour se soutenir jusqu'au bout dans une situation où elle eut plus d'une fois à lutter simultanément sur son front, ses flancs et ses derrières, sachant bien que toute retraite lui était impossible, et qu'elle ne pouvait compter sur aucun renfort.

« Vaincre ou mourir, telle a été, dans la plus rigoureuse acception du terme, au moins pendant les trois dernières journées, la situation des troupes du général Duchesne. Et certes elle était assez grave et périlleuse pour qu'on doive les féliciter hautement d'avoir su la supporter sans faiblir [1]. »

Les élèves de l'école militaire de Saint-Maixent décidèrent que la promotion 1895-1896 porterait le nom, à jamais glorieux dans les fastes de l'armée française, de Tananarive.

Les commandants de corps firent connaître aux troupes sous

1. Résumé des dépêches et informations sur l'impression en France d'après le *Temps* du 11 octobre;

A la Bourse, la nouvelle officielle ne fut connue que vers une heure, mais comme le monde des affaires ne doutait pas du succès de nos troupes, elle ne causa aucune surprise.

En province, l'enthousiasme patriotique, provoqué par l'heureuse issue de l'expédition et la signature du traité qui met fin aux hostilités, a été général.

A Marseille, les édifices publics, le maire et un grand nombre de maisons particulières ont pavoisé: el soir, les cercles et les établissements de la Canebière illuminaient leurs façades.

A Lyon, l'impression a été profonde et saluée de patriotiques acclamations; les passants s'arrachaient les éditions spéciales du *Salut public* et du *Lyon républicain* publiées dans l'après-midi. De nombreux établissements et des maisons particulières ont été spontanément pavoisés.

L'enthousiasme n'a pas été moindre au Havre. L'Hôtel de ville, la Bourse, les administrations, les édifices municipaux et un grand nombre de maisons particulières ont arboré le drapeau national.

A Toulon, la nouvelle de l'occupation de Tananarive a été accueillie par des acclamations. Les éditions spéciales des journaux ont été rapidement enlevées. Tous les établissements publics ont pavoisé et illuminé. On parle d'organiser de grandes fêtes au profit des rapatriés.

Une dépêche de Saint-Lô dit que la nouvelle de l'entrée de nos troupes à Tananarive a été connue à midi et accueillie avec la plus vive satisfaction. Un grand nombre de maisons sont pavoisées de drapeaux et le bourdon de Notre-Dame sonne en signe de joie.

leurs ordres l'événement si impatiemment attendu et s'associèrent aux fêtes organisées par les municipalités [1].

Enfin les évêques, pasteurs, rabbins, exprimèrent dans des sermons et mandements, la part qu'ils prenaient à la joie du pays. Un *Te Deum* solennel fut chanté à Notre-Dame de Paris [2].

Tous les partis étaient d'accord pour célébrer la victoire de la France. Dans un article très commenté et très remarqué, Henri Rochefort, qui s'intéresse d'autant plus aux choses de Madagascar que son père a été le gouverneur par intérim des possessions françaises de l'île, sous la Restauration, exprima le vœu que des terres fussent attribuées dans le pays conquis aux soldats du corps expéditionnaire.

Un député, M. Bozérian (de Loir-et-Cher), porta à la tribune de la Chambre une proposition de loi — dont nous reparlerons — en vertu de laquelle, « *sans porter atteinte aux droits conférés par la loi aux sous-officiers rengagés*, et pendant un délai de deux ans, par exemple, les ministres devront exclusivement nommer aux emplois civils les *sous officiers non rengagés ou soldats titulaires de la médaille commémorative de la campagne de Madagascar*, justifiant, d'ailleurs, les conditions d'aptitude déterminées par un règlement d'administration publique. »

Mais ces vœux et propositions devaient rester platoniques. L'Académie française elle-même témoigna de ses sentiments patriotiques, à l'occasion de la conquête de Madagascar, lorsqu'un de ses membres,

1. Le commandant en chef du 12e corps, général Poilloüe de Saint-Mars adressa aux troupes de son commandement l'ordre du jour suivant :

Dans tous les corps de la garnison, les travaux habituels du samedi auront lieu aujourd'hui vendredi.

Les commandants des compagnies, des escadrons ou des services expliqueront aux soldats, dans une conférence, la campagne de Madagascar et les succès glorieux qui la terminent après les efforts admirables de leurs camarades.

Afin de bien jouir de cette joie, il y aura demain samedi, 12 octobre, repos complet, jour férié à l'occasion de la prise de Tananarive. On prendra la tenue du dimanche; le repas du soir sera égayé d'un quart de vin; les drapeaux des bâtiments militaires seront hissés, et, en les regardant, les militaires pourront penser que les trois couleurs de la patrie flottent maintenant au dessus de la capitale des Hovas, comme elles ont déjà flotté sur tant d'autres capitales du monde.

On donnera des permissions dans de larges limites pour les journées du samedi et du dimanche jusqu'à lundi matin, notamment au régiment de réserve.

De Saint-Mars.

2. Citons le mandement du cardinal Richard, archevêque de Paris :

Nos très chers frères.

Nous vous avons invités à la prière au moment où le corps expéditionnaire de Madagascar partait pour la grande île africaine. Aujourd'hui, nous vous convoquons pour l'action de grâces.

Le 10 octobre, une dépêche télégraphique apportait à la France l'heureuse nouvelle du succès de nos armes. Tananarive était occupé par nos troupes le 30 septembre. Les négociations pour la paix, ouvertes dès le lendemain 1er octobre, avaient abouti le même jour, sous la réserve de la ratification du Gouvernement de la République. La France entière a applaudi aux félicitations que le Gouvernement envoyait au brave général Duchesne et à la vaillante armée placée sous ses ordres.

A cette nouvelle qui a fait tressaillir les âmes françaises, nous nous sommes senti pressé, nos très chers frères, de vous réunir au pied des autels, afin d'offrir à Dieu l'hommage de notre reconnaissance.

Nous sommes convaincu que la France, en défendant son honneur et les intérêts de sa politique nationale, a servi aussi les intérêts supérieurs de l'humanité et du christianisme. Les sympathies constantes dont elle a entouré nos soldats, qui avaient plus encore à lutter contre les influences délétères du climat qu'à repousser les attaques de l'ennemi, nous ont de plus en plus affermi dans cette persuasion que nous accomplissions une œuvre providentielle dans l'expédition de Madagascar.

M. Hervé, aux applaudissements de tous, en séance solennelle, dans un discours prononcé à propos de la distribution des prix de vertu, déclara éloquemment :

« On ne proclamera pas la banqueroute du patriotisme : vous venez de voir nos braves petits conscrits, à Madagascar, mourir aussi simplement et aussi héroïquement que, dans un autre temps, les vieux soldats du grand empereur. C'est une fière réponse aux accusations de décadence adressées à notre race. On peut nier bien des genres de supériorité ; mais la grandeur morale poussée jusqu'au sacrifice de soi-même impose aux plus frivoles le respect, aux plus sceptiques l'admiration. »

Des fêtes brillantes furent organisées à Paris en l'honneur des soldats de Madagascar, fêtes auxquelles assistèrent le Président de République, le général Dragomirov représentant du Czar et les hôtes princiers de la France, alors présents dans la capitale, le roi de Portugal, le duc de Connaught, le duc Georges de Leuchtemberg, le prince d'Oldembourg et les ambassadeurs des puissances étrangères [1].

L'Europe, en effet, semblait aussi joyeuse que nous de l'issue de de la campagne. L'Angleterre elle-même ne boudait pas.

Les journaux de Londres félicitèrent le général Duchesne et ses soldats et rendirent hommage, on le sait, à leurs sentiments d'humanité.

Cet hommage avait d'autant plus de prix que, six mois auparavant en avril, les mêmes journaux publiaient et commentaient la dépêche suivante indiquant l'émotion des colons anglais de Madagascar :

« Une frayeur indescriptible s'empare d'eux quand ils songent à l'irruption de ces milliers de barbares africains en armes. Les soldats civilisés sont cruels dans l'excitation du combat ; que seront donc ces troupes qui ne se distinguent des sauvages que par l'uniforme dont on les a revêtues ? »

En novembre, le langage tenu à Londres était tout autre :

1. Bien des chansons et des couplets de circonstance furent encore composés à l'occasion de la victoire de Tananarive. Ils ont été chantés un peu partout dans les théâtres, dans les concerts. Nous ne citerons que deux des couplets et le refrain, sur l'air fameux des *Petits Pioupious d'Auvergne :*

Bravant la mitraille
Nos clairons vibrants
Ont vers ces murailles
Guidé nos enfants !
Sous Tananarive
Malgré les Hovas
L'allégresse est vive
Parmi nos soldats.

Que la France entière
Tresse des lauriers,
Ceux dont elle est fière,
Nos vaillants guerriers,
De leurs vertes branches
Glorieux lambeaux
Feront des revanches
A nos vieux drapeaux !

De tous côtés, de l'une à l'autre rive,
Depuis Majunga
On entend c'cri-là :
Nos p'tits pioupious ont pris Tananarive ;
Partout le succès
Couvre les p'tits pioupious français !

« Sans faire montre d'un enthousiasme exagéré, disait le *Times*, on peut dire que, si les soldats français n'ont pas eu à déployer un impétueux courage contre des ennemis qui ont toujours battu en retraite, ils ont eu à montrer des qualités beaucoup plus rares que le courage, qualités dont on ne les supposait pas aussi bien pourvus : la patience, l'endurance, et la résistance silencieuse à ces ennemis implacables qui s'appellent la chaleur accablante, la fièvre et une soif qui ne peut s'étancher. Contre ces épreuves, ils ont eu à garder intactes leur bonne tenue et leur résolution. La France peut être félicitée, non seulement pour la conquête de Madagascar, mais pour avoir acquis la conviction que son armée peut sans découragement affronter les difficultés et les désappointements qui nécessitent une stoïque détermination. Cette armée, en accomplissant son devoir si magnifiquement, impose aux autorités civiles le devoir de rester à la même hauteur qu'elle. »

Le même journal publiait quelques jours plus tard, la lettre suivante de M. Pasfied-Olivier, capitaine en retraite de l'armée anglaise :

« Maintenant que le général Duchesne a heureusement terminé sa difficile campagne de Madagascar, permettez-moi de rappeler, dans ces colonnes, aux officiers de notre armée, qu'après l'heureuse issue de la campagne du Tchitral l'attaché militaire de l'ambassade de France, M. le comte Dupontavice de Heussey, a présenté à lord Roberts et au capitaine Younghusband, en leur qualité de représentants de l'armée des Indes, les « félicitations » de l'armée française pour la manière dont ils avaient conduit la campagne du Tchitral.

« Ces félicitations, comme on peut se le rappeler, ont été présentées à un meeting, qui a eu lieu, il y a environ trois mois, au théâtre de la « Royal United service institution ».

« En ma qualité d'officier, qui suis depuis longtemps en rapport avec cette institution, j'ose suggérer l'idée qu'on ne perde pas de temps pour provoquer un meeting, dans le but d'élaborer un message de félicitations cordiales, lesquelles seront adressées au général victorieux et à la vaillante armée française, qui ont si justement gagné leurs lauriers.

« Les officiers anglais sont à même d'apprécier la ténacité, l'adresse, le courage, et par-dessus tout l'endurance dont les soldats et les marins français ont fait preuve, devant toute l'Europe, tant par leurs marches que par la manière dont ils se sont battus. Ils ont affronté et vaincu, avec une grande persistance, les nombreuses difficultés et les multiples dangers qui se sont présentés à eux dans leur laborieuse escalade de la capitale des Hovas.

« Il faut espérer que l'on trouvera une occasion pour présenter ces félicitations à l'armée française et au général Duchesne promptement et de la manière qu'il convient. »

Le meeting n'eut pas lieu, mais nous devons reconnaître que l'entrée du général Duchesne à Tananarive ne réveilla aucun sentiment de jalousie ni d'hostilité en Angleterre

Notre installation définitive à Madagascar fut acceptée sans arrière-pensée.

Le trop fameux Shervington crut, lui-même, devoir donner sa note :

« Je suis d'autant plus surpris, dit-il, de la prise de Tananarive qu'elle paraît avoir eu lieu sans combat et sans résistance. Je ne change rien de ce que j'ai dit sur les capacités des Hovas, et je ne puis attribuer leur chute qu'aux divergences et à l'incapacité de leurs Conseils. J'ai toujours dit que les Malgaches désiraient combattre, et je le sais ; car je les ai commandés. Je les ai vus, étant aux prises avec les Français sur la côte Nord-Ouest de l'île, ne pas se borner à se défendre, mais aussi attaquer et remporter des succès. A Vohemar, le gouverneur, ses fils et la garnison se battirent jusqu'à la mort.

« La place de Farafate a fait une longue résistance, et les soldats qui combattaient alors sont les mêmes qui maintenant viennent de fuir ignominieusement.

« Je suis fâché de voir la reine et son ministre dans une pareille position, quoiqu'elle soit entièrement due à leur incapacité et à leur apathie.

« Je ne puis m'empêcher d'admirer la vaillante marche des Français et de leur général. Celui-ci a surmonté de terribles difficultés, et il sera le premier à reconnaître que, si les Hovas avaient suivi le plan que je leur avais tracé, les difficultés auraient été insurmontables.

« Je ne pense pas que les étrangers résidant dans la capitale aient couru de sérieux dangers ; les Français devront en tous cas établir de forts postes le long des routes. »

Shervington était nécessairement bien convaincu que si le gouvernement hova avait écouté jusqu'au bout ses conseils et lui avait laissé le commandement de l'armée, la résistance aux Français eût été plus sérieuse et même sans doute victorieuse.

On remarquera qu'il ne fut d'ailleurs question, en aucune façon à Londres des derniers Anglais, tels que le major Graves, et ses compagnons restés au service de la reine Ranavalo. Ces derniers avaient pris la fuite après la déroute d'Andriba. Aucun officier étranger ayant pris part à la campagne contre notre corps expéditionnaire n'était resté à Tananarive.

Le pasteur Shaw, celui-même, qui, en 1883, avait été arrêté et incarcéré à bord d'un vaisseau français, par ordre de l'amiral Pierre et convaincu d'avoir empoisonné un certain nombre de bouteilles de vin laissées à la disposition de nos soldats, puis remis en liberté sur la réclamation de l'Angleterre et même indemnisé par notre gouvernement, déclara, non sans quelque ironie, qu'*il* ne gard*ait* aucune in-



Eglise des Jésuites à Tananarive.

quiétude sur les dispositions de l'autorité française à l'égard des missions anglaises. Celles-ci, dit-il, continueront à prospérer sous la protection des vainqueurs. Les Français n'ont entrepris la conquête de Madagascar que pour s'emparer des mines d'or très riches de l'île.

Peu après, enfin, une première délégation de la « London Missionary Society », dont nous avons déjà souvent parlé au cours de cet ouvrage, se rendit en France, tout exprès, afin de remercier notre gouvernement de la bienveillance témoignée par le général Duchesne et les fonctionnaires français aux représentants de cette grande et puissante association en résidence à Madagascar. Ils assurèrent le ministre de leur ferme intention de coopérer à l'œuvre de civilisation pacifique entreprise par notre pays et de développer le plus possible

ment du français dans leurs écoles supérieures comptant, on le sait, un très grand nombre d'élèves.

Lorsque les Anglais ne sont pas les plus forts, ils se hâtent prudemment d'accepter le fait accompli, afin de conserver au moins les positions déjà occupées, avec la presque certitude, grâce à leur habileté à leur expérience de la colonisation, d'étendre toujours leur influence, même à l'abri d'un drapeau qui n'est pas celui de l'Angleterre.

La question du traité conclu et d'autres questions non moins importantes, relatives à notre établissement à Madagascar, au régime à y imposer, à la direction des affaires et des finances du pays conquis allaient se poser devant le Parlement, et il y avait tout avantage à ce que ces graves questions fussent promptement résolues, à ce qu'un régime provisoire laissant aux Hovas l'apparence du pouvoir et leur conservant par conséquent toujours trop de prestige vis-à-vis des populations malgaches ne se prolongeât pas indéfiniment, lorsqu'une crise ministérielle éclata brusquement à Paris

M. Ribot, président du Conseil, donna sa démission, à la suite d'un vote hostile de la Chambre et fut suivi dans sa retraite par les ministres les plus engagés dans les affaires de Madagascar, le général Zurlinden, l'amiral Besnard et M. Hanotaux. Les préparateurs de l'expédition membres du précédent ministère, celui de M. Dupuy, avaient démissionné, dans les mêmes conditions quelques mois plus tôt. En présence de ces changements de personnes, et grâce aussi à l'effet produit par la victoire, il parut dès lors très probable que, cette fois encore, les responsabilités des fautes commises et de l'incurie administrative, contre lesquelles on avait si ardemment protesté, ne seraient jamais sérieusement établies. Les polémiques relatives à ces responsabilités continuèrent encore quelque temps, puis s'apaisèrent jusqu'au jour où la Chambre fut saisie d'une interpellation dont nous parlerons plus tard.

Cependant, on continuait à être d'accord sur un point : la nécessité d'une armée coloniale, et le nouveau ministère devait prendre l'engagement de présenter à bref délai un projet d'organisation de cette armée aux Chambres. La France, dont le domaine s'était si considérablement étendu, devrait avoir toujours prête à être transportée au loin une force d'une vingtaine de mille hommes en dehors de ceux compris dans la mobilisation générale toujours sur le pied de guerre.

Un journal imaginait ce dialogue au grand état-major général de l'armée :

« — Sommes nous prêts ?

« — Sans doute, nous pouvons mobiliser 1,2000,000 hommes.

« — Il nous suffirait tout de suite de 20,000 hommes; pouvez-vous nous les donner ?

« — Diable, c'est une autre affaire !... »

Et, en effet, avec quelle peine n'avait-on pas réuni les 15,000 hommes du corps expéditionnaire de Madagascar [1] ! L'état-major devait désormais se préoccuper non plus exclusivement de plans de campagne en Europe, mais de plans de campagne aux colonies.

Le nouveau ministre de la guerre aurait donc à tenir compte de toutes ces critiques.

M. Bourgeois remplaça M. Ribot à la présidence du conseil; M. Cavaignac, le général Zurlinden, au ministère de la guerre; M. Lockroy, l'amiral Besnard, au ministère de la marine; M. Guyeisse, M. Chautemps au ministère des colonies; M. Berthelot prit le portefeuille des affaires étrangères.

Tenant compte du très vif mouvement d'opinion qui se manifestait au Parlement contre le traité signé à Tananarive, le gouvernement déclara qu'il ne tenait pas ce traité pour définitif et que de nouvelles négociations seraient prochainement engagées.

C'était un commencement de satisfaction donné aux adversaires

1. « Actuellement, disait la *Dépêche* de Toulouse, on se plaint de la raréfaction du recrutement des sous-officiers. Comment en serait-il autrement, si vous songez que, parmi les 4,000 morts de Madagascar, il se trouvait beaucoup de soldats déjà formés, de caporaux, de futurs sergents? Ces 4,000 morts manquent à leurs familles; mais ils manquent aussi à nos régiments.

« Pour accoucher de ce chef-d'œuvre, pour embarquer 15,000 soldats « va comme je te pousse », pêle-mêle, avec les voitures Lefebvre, sans les accessoires les plus précieux, — notamment des médecins et des remèdes, — combien de temps a-t-on pris? Quatre mois, de décembre 1894 à avril 1895.

« On a plaidé les circonstances atténuantes. « Nous sommes organisés, a-t-on dit, pour la guerre « continentale, mais non pour la guerre coloniale. » Admirable excuse. Voici quinze ans bientôt que les coloniaux, ces maîtres tout-puissants de la politique française, ont condamné la France aux travaux forcés des expéditions lointaines. Il ne se passe pas une saison que des coups de fusils, voire des coups de canon, ne soient tirés, tantôt au Tonkin, tantôt au Soudan, tantôt à Madagascar. Notre armée a des contingents importants de troupes en Tunisie, en Indo-Chine, à Tananarive, etc. Et tout cela se fait et se passe sans que les bureaux de l'état-major s'en soient jamais préoccupés. Ils continuent à piocher leurs « topos », sans qu'un seul instant l'idée leur soit venue que ce serait aussi leur métier de tirer des plans pour la meilleure organisation possible des troupes bataillant au delà des mers. Oh! les beautés du particularisme! Tel jadis Archimède, absorbé par son problème, se laissait occire, sans seulement y prendre garde, par un barbare, peu touché de ce sublime dévouement scientifique et philosophique.

« Si l'expédition de Madagascar nous a coûté cher — non seulement au point de vue de l'argent, mais aussi et surtout en raison du trop grand nombre d'hommes dont elle a entraîné la mort, — il faut au moins qu'elle nous rapporte le plus possible en échange, c'est-à-dire une vaste et belle colonie d'abord, d'utiles enseignements militaires ensuite.

« Ces enseignements, qui peut mieux être en état de nous les transmettre que ceux-là mêmes qui les ont recueillis sur place — et à leurs dépens?

« Les organisateurs de l'expédition se sont trompés sur bien des points. Leur responsabilité dans les erreurs qu'ils ont commises n'a d'autre atténuation que leur ignorance d'une foule de détails locaux dont l'importance était capitale. Du fond des bureaux du boulevard Saint-Germain, ils ont appliqué certains principes, excellents peut-être pour la guerre d'Europe, mais dont l'adaptation à un cas particulier devait présenter d'inévitables aléas.

« Une grande partie des défauts constatés dans l'organisation militaire et administrative du corps expéditionnaire, dans la composition de son personnel et du matériel dont il a été muni, dans l'installation et le fonctionnement de ses services accessoires — une grande partie de ces défauts proviennent de ce que ceux qui ont présidé à cette organisation n'avaient qu'une idée insuffisante des exigences inéluctables des campagnes coloniales, des conditions et de la nature du pays où ce corps allait être appelé à opérer.

« Mais on n'avait pas l'air de se douter qu'il y eût là un inconvénient des plus graves. En France nous avons eu de tout temps une tendance à séparer la conception et la préparation des plans de campagne, de leur exécution. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes pour soutenir cette thèse : que l'État-major général doit seul être chargé, pendant la paix, de préparer la mobilisation des armées ainsi que tous les détails de leur composition, de leur concentration, de leurs plans de campagne ; puis, qu'au moment voulu, il suffira de remettre ces plans de campagne au général ou aux généraux chargés de diriger les opérations en leur prescrivant simplement de les exécuter.

« C'est cette théorie, éminemment dangereuse qui vient d'être appliquée à la campagne de Madagsacar. »

du protectorat, tel que l'avait compris M. Hanotaux et aux partisans de l'annexion.

Le nouveau ministre de la guerre s'empressa d'entrer en relations avec le général Duchesne et, quelques jours après sa prise de possession du cabinet de Saint-Dominique, il voulut se rendre un compte exact et détaillé de la situation.

Les manifestations continuaient en France en l'honneur du commandant en chef du corps expéditionnaire de Madagascar. La municipalité de Sens, ville natale du général Duchesne, décida qu'une fête serait offerte, à son retour, au vainqueur de Tananarive [1].

Le décret élevant le général à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur, avait paru au *Journal officiel*. Il portait cette mention :

Titres exceptionnels, pour la façon dont il a commandé l'expédition de Madagascar, avec 40 ans de services, 17 campagnes, 1 blessure, 1 citation.

Chevalier le 18 septembre 1859 (campagne d'Italie, blessé à Solférino); officier le 5 juillet 1882 (campagne du Sud-Oranais); commandeur le 19 mars 1885 (combats de Kelung, à Formose).

Le général fut appelé peu après, au commandement du 5e corps d'armée à Orléans, mais il ne rejoindrait son poste que plus tard.

Pendant toute la durée de la campagne, le chef du corps expéditionnaire avait eu en M. Ranchot, représentant le ministre des affaires étrangères et ancien résident à Tananarive, un collaborateur précieux, de conseil excellent et connaissant bien les hommes et les choses du pays.

M. Ranchot, qui, du reste, ne devait pas tarder à être remplacé à Madagascar, ne reçut que plusieurs mois après le général Duchesne une récompense méritée. Il fut nommé en 1896 seulement officier de la Légion d'honneur.

Avant d'aller à Madagascar, rappelait à cette occasion le *Temps*, M. Ranchot, alors au début de sa carrière, car il a à peine quarante ans, s'était déjà signalé en Indo-Chine. Il se trouvait en Annam avec

1. Le maire de la ville de Sens avait adressé à la générale le télégramme suivant au nom du conseil municipal de Sens :

« Madame la générale Duchesne, à Dunkerque.

« La municipalité de la ville natale du général Duchesne vous prie de lui transmettre ses compliments au sujet de la prise de Tananarive et ses sincères félicitations pour ce brillant fait d'armes. »

Mme Duchesne a répondu par ce télégramme :

« Monsieur le maire de la ville de Sens :

« Je remercie, au nom du général, le corps municipal de Sens et m'empresse de transmettre ses félicitations.

« L. Duchesne. »

La ville est pavoisée le 10 octobre et tous les journaux sénonais contiennent de longs articles sur l'enfance du général Duchesne à Sens, ses études au lycée. Le proviseur de cet établissement a réuni les élèves et leur a donné, en exemple, dans un discours empreint du plus grand souffle patriotique, leur devancier sur les bancs du lycée.

le général de Courcy au moment où eut lieu le guet-apens de Hué pendant lequel il organisa la défense de la légation de France. C'est à lui que fut confiée la garde du premier régent après sa défaite.

Travailleur acharné, esprit perspicace et prudent, doué en outre de toutes les qualités de l'homme d'action, M. Ranchot jouit d'une grande notoriété dans le milieu spécial où l'on suit le développement de l'expansion coloniale de notre pays.

Enfin, le Gouvernement avait décidé la création d'une médaille commémorative de l'expédition de Madagascar.

Déjà en 1886, une médaille avait été distribuée aux officiers et soldats ayant fait campagne sur les côtes de l'Ile pendant les années 1883, 1884-1885. Cette médaille en argent porte d'un côté l'effigie de la République, de l'autre l'indication de l'expédition. Elle est portée suspendue à un ruban bleu rayé horizontalement de blanc.

La campagne de 1895 devait donner droit à un nouvel insigne [1].

Rappelons à ce sujet quelles sont actuellement les médailles commémoratives de l'armée française : pour mémoire d'abord, celle de Sainte-Hélène, dont les titulaires étaient encore au nombre de 4 anciens soldats du 1er empire, à la fin de 1895; la médaille de l'expédition de Rome en 1849; la médaille de Crimée et la médaille de la Baltique, campagnes de 1854 à 1856; la médaille d'Italie de 1859; la médaille de Chine de 1860; la médaille du Mexique, 1862 à 1867; la médaille de Mentana, 1867; la médaille du Tonkin, enfin la médaille coloniale, cette dernière créée en 1894.

En attendant le retour des troupes et la distribution officielle de la nouvelle médaille de Madagascar, le ministre de la guerre, de même que son prédécesseur, avait surtout à se préoccuper de faire préparer des salles d'hôpitaux et des lits pour recevoir les malades évacués sur la France.

1. Conditions d'obtention de la médaille, loi du 15 janvier 1896 :

Les droits à l'obtention de cette médaille sont acquis à tous les militaires et convoyeurs kabyles qui ont servi à Madagascar, à partir du 8 décembre 1894 jusqu'au 31 décembre 1895.

Pour assurer la mise à exécution la plus prompte possible de cette loi, le ministre de la guerre a demandé, le 4 février, aux généraux en chef de faire établir, dans les corps ou services placés sous leurs ordres qui ont fourni des officiers ou fonctionnaires sans troupe ou des troupes au corps expéditionnaire de Madagascar et sur des imprimés qui leur seront adressés prochainement, des listes nominatives, en triple expédition (dont une sera conservée à leur état major), comprenant tous les militaires qui auront été présents dans ce pays, du 8 décembre 1894 au 31 décembre 1895.

Les ayants droit seront classés sur ces listes par grade et par ordre alphabétique dans chaque grade. Dans la colonne « Observations » on devra signaler les militaires décédés (date et lieu) et les militaires libérés (localité où ils ont déclarer se retirer, etc.).

On signalera, sur des listes séparées, les militaires qui, par suite de condamnation ou par leur inconduite habituelle, seraient indignes de recevoir cette distinction.

Le motif de la non-délivrance devra être indiqué explicitement.

Ainsi que cela a eu lieu pour les précédentes médailles commémoratives, il sera délivré à chacun des intéressés un titre nominatif qui sera enregistré au ministère de la guerre et à la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Les bordereaux seront retournés au ministre le plus tôt possible après y avoir fait indiquer numériquement par les corps ou services intéressés le nombre de feuilles de listes et de titres nominatifs qui leur sont nécessaires.

L'obtention de la médaille de Madagascar (1895), fera l'objet d'une mention sur les registres matricules, les états de services, livrets, etc ..., délivrés aux militaires; on se conformera, pour cette inscription, aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 30 mars 1887.

Les établissements sanitaires du littoral n'étaient plus assez vastes pour leur donner asile à tous. Il fallut créer de nouveaux services hospitaliers à Lyon et en Algérie.

« Des mesures, disait une note officieuse, vont être prises pour assurer tout le confort possible dans le transport des hommes malades ou anémiés par leur séjour dans les parages malsains. On proscrira l'encombrement à bord des affrétés; en outre, on prendra des dispositions pour fournir autant que possible aux rapatriés des vivres frais, une nourriture très saine, pour que leur état de santé ne soit pas aggravé par la traversée. Les mesures décidées à cet égard entraîneront des dépenses plus grandes, mais elles sont imposées par les circonstances et personne ne les critiquera, car elles n'ont d'autre but que de ramener les malades dans les meilleures conditions possibles au point de vue de l'hygiène.

« Les sanatoria de l'Algérie sont en état de recevoir les malades et convalescents qu'on leur enverra. M. Dujardin-Beaumetz, actuellement sur notre littoral occidental de la Méditerranée, fait connaître que les dispositions prises pour l'hospitalisation et le transport des malades sont excellentes. »

Enfin les comités et associations déjà formés en vue de la future colonisation de Madagascar fonctionnaient plus activement que jamais : les uns élaborant un plan général d'organisation, les autres poursuivant un but spécial d'exploitation. Le mouvement des capitaux commençait.

Le nouveau conseil du comité de Madagascar pour 1896, renouvelé au commencement de l'année, fut ainsi constitué :

Élus : MM. Allard (André), propriétaire à Vatomandry; — Arenberg (prince d'), député; — Boissy-d'Anglas, député; — Brindeau, député; — Cabaret, négociant; — Chailley-Bert, secrétaire général de l'Union coloniale; — Charles Roux, député; — Collin (R.-P.), directeur de l'observatoire de Tananarive; — Daléas, ingénieur; — Delacre négociant-commissionnaire; — Delaunay-Belleville, président de la Chambre de commerce de Paris; — Delhorbe (Clément), ancien chargé de mission à Madagascar; — Derache, négociant-commissionnaire; — Descubes, député; — D'Estourmelles, député; — Fleury-Ravarin, député; — Foucart, ingénieur des arts et manufactures; — Gauthiot, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale; — Grandidier, membre de l'Institut; — Gruet, député; — Humbert (Alphonse), député; — Jullien, député; — Krantz, député; — Laillet, ingénieur; — De Lanessan; — Lasserre, député; — Levasseur, membre de l'Institut; — Maistre, explorateur; — Mallat de Bassilan, publiciste; — Mante (Th.), de la maison Mante et Borelli; — Martineau, délégué de Nossi-Bé; — Milne-Edwards, directeur du muséum; — Merlou, député; — Pauliat, sénateur; — Pector, de la maison Pector et Ducout; — Piolet,

(R.P.), missionnaire à Madagascar; — Pra, vice-président de la Société de Géographie commerciale ; — Rigaud, ingénieur ; — Steinbach ; — Suberbie.

Le nouveau conseil s'est réuni le 28 janvier pour élire son bureau.

M. Grandidier, président sortant, ayant décliné toute nouvelle candidature, a été nommé président d'honneur à l'unanimité.

Ont ensuite été élus :

Président : M. Charles Roux, député des Bouches-du-Rhône;

Vice-présidents : MM. d'Estourmelles, député de la Sarthe ; — Clément Delhorbe, ancien chargé de mission à Madagascar ;

Secrétaire général : M. Martineau, ancien député;

Secrétaire-adjoint : M. Albert Cabaret, négociant;

Trésorier : M. Delacre, négociant-commissionnaire.

D'autre part, les sociétés de secours aux blessés, avec un dévouement inépuisable, venaient en aide aux rapatriés et recueillaient pour les malades et les convalescents de nombreuses offrandes, des dons de toute nature.

Dans le monde militaire on se félicitait tout particulièrement du succès de nos armes à Madagascar et principalement de l'heureuse audace avec laquelle le général Duchesne avait mené la colonne légère d'Andriba à Tananarive.

Les partisans de l'offensive à outrance, de l'offensive traditionnelle dans notre histoire militaire, triomphaient de ce succès. Quelques mois plus tard, la victoire du négus Menelick sur l'armée italienne en Abyssinie devait leur donner des arguments encore plus puissants.

Le meilleur moyen de vaincre l'ennemi, disent-ils, c'est de le joindre et de l'attaquer corps à corps.

« Que de fois n'avons-nous pas gémi, en 1870, lorsque nos grands chefs nous laissaient pendant trois, quatre ou cinq mortelles heures couchés, ensevelis dans les vignes ou dans les guérêts, en face, mais à 600 ou 1200 mètres d'ennemis qui, de face, pendant notre *aplatissement*, nous accablaient d'obus, et de flanc nous tournaient avec leur cavalerie et leur infanterie!

Marcher de l'avant ! telle est donc toujours la bonne tactique.

Seulement pour avoir au moment propice des soldats décidés, il faut, dès le temps de paix, leur inculquer le dévouement à la patrie et leur apprendre le mépris de la mort[1]. »

Jamais il ne se manifeste en France un réveil quelconque de l'esprit militaire qui a fait si longtemps notre force et notre gloire, sans que nos voisins envieux, les Anglais ou les Allemands, ne s'empressent d'en dénoncer les périls et n'essaient d'éveiller en France même des défiances à l'égard des généraux victorieux.

1. *Progrès militaire*, mars 1896.

Le *Times* se distingua de nouveau, à cette occasion, par ses insinuations perfides, dans l'espoir trop évident de faire mettre en suspicion le général Duchesne, comme s'il eût rêvé de tenter un coup d'Etat.

Or, nous le répétons, jamais officier ne fut plus l'ennemi du bruit et de la réclame que le général qui venait de traiter avec la reine Ranavalo. Il n'a pas recherché la popularité ; il agit, au contraire, en toute circonstance, de façon à l'éviter. Ses dépêches et ordres du jour de Madagascar furent rédigés sans éclat, ternes à dessein ; les relations du général avec la presse, qui fait et défait les réputations, ont toujours été des plus froides, l'ex-commandant en chef, enfin, n'a rien d'un entraîneur d'hommes, aimé du soldat et assez prestigieux pour le fanatiser à son profit. Il fuira donc toujours, nous le savons, les manifestations tapageuses et s'empressera de rentrer dans le rang.

Mais, ce cas particulier étant écarté, la République actuelle doit-elle tenir en suspicion les chefs militaires? Un fait quelconque s'est-il produit depuis vingt ans qui justifie les sentiments de défiance que M. de Blowitz du *Times*, s'efforce de faire naître ou d'exagérer s'ils existent ?

Nous avons vu un maréchal de France, président de la République, ralliant autour de lui les conservateurs des différents partis. Il était le maître de l'armée et comme chef de l'Etat et comme maréchal de France. On l'incita de différents côtés à agir, à en finir militairement avec le parti républicain. Il refusa toujours de risquer l'aventure, car il n'ignorait pas que l'armée actuelle ne se prêterait pas à un coup d'Etat ; il savait que plusieurs généraux, non seulement lui refuseraient leur concours, mais défendraient, contre lui, la Constitution ; or, qui donc aurait osé mettre en présence régiments contre régiments ?

Plus tard, n'a-t-on pas accusé, pour les besoins de la cause, le général Boulanger de vouloir, lui aussi, tenter un coup de force contre la représentation nationale? On lui proposa, en effet, de le faire. La popularité du général, alors ministre de la guerre, était immense, et cependant il n'hésita pas, il ne voulut même pas entendre cette proposition.

— Le coup d'Etat de 1851, nous disait-il un jour, en rappelant l'incident, a été déplorable en France pour le prestige de l'armée ; aujourd'hui, seul un ennemi de la patrie, je dirai plus, un fou, pourrait essayer de renouveler cette entreprise abominable, qui n'aurait du reste aucune chance de succès. Il serait impossible, en effet, d'obtenir l'adhésion des dix-neuf commandants de corps, n'ayant ni les mêmes opinions, ni les mêmes intérêts, et qui ne se feraient pas les complices d'un égal pour lui assurer la dictature. Or, qu'un seul régiment s'oppose à la tentative et celle-ci avorte fatalement ».

Ce raisonnement d'un général qui fut le chef de l'armée, et que les acclamations de la foule auraient pu griser, nous paraît typique.



Palais de Justice à Tananarive.

Mais, dira-t-on, qu'adviendrait-il en cas de guerre heureuse? Le vainqueur ne serait-il pas maître de confisquer la République et de se décerner les suprêmes honneurs?

Sans doute, le prestige du général qui rendrait à la France les provinces perdues en 1871 serait immense; des ovations enthousiastes l'accueilleraient au retour dans la patrie. Mais un gouvernement, quel qu'il soit, est-il jamais mis en péril au lendemain de la victoire, et quel commandant en chef, surtout après les terribles leçons de ce siècle, risquerait de compromettre sa gloire dans une aventure toujours incertaine et préférerait à la reconnaissance unanime et impérissable du pays la satisfaction — combien vaine! — de devenir un chef de parti bientôt discuté et incapable de rien fonder de durable?

N'en déplaise à tous les ennemis de la France, la République a confiance dans son armée, elle ne redoute aucun pronunciamiento.

CHAPITRE X

Les premières semaines de l'occupation

Le quartier-général au palais de la Résidence. — Cantonnement des troupes. — Ordre et discipline. — Départ du général Metzinger, du 200e de ligne et du bataillon de la légion. — Les malades. — Garnisons provisoires. — Kabary et proclamation de la Reine. — Commencement de la mauvaise saison. — La vie du soldat à Tananarive. — Le service. — Marches militaires. — Distractions. — Promotions. — Promenade dans la ville. — Une description de la capitale. — Le marché du vendredi ou Zoma. — La fête du Fandroana. — Les officiers français y assistent. — Récit d'un témoin. — Bruits de révolte. — Réorganisation de la police.

Aussitôt après son entrée à Tananarive, le général Duchesne avait dû se préoccuper du casernement des troupes, fort mal installées pendant les premiers jours et auxquelles un peu de repos et de bien-être était nécessaires. Dès le 3 octobre, le commandant en chef avait pu télégraphier à Paris des nouvelles rassurantes sur les dispositions de la population. Il ne croyait pas utile de maintenir longtemps à Tananarive les bataillons de la colonne légère. Ne pouvait-on pas craindre, d'autre part, qu'un séjour trop prolongé dans la capitale malgache n'eût pour conséquence, pendant la saison des pluies une recrudescence de cas de fièvre dans les rangs des soldats d'origine européenne?

Le départ prochain d'une partie des troupes qui avaient contribué à la prise de Tananarive fut donc décidé. Ne resteraient en garnison dans la ville que les tirailleurs algériens, les Haoussas, les Malgaches et le 13e d'infanterie de marine. Ce dernier régiment reçut des renforts viâ Tamatave.

Le général Duchesne conserverait son commandement à Tananarive jusqu'aux premières semaines de 1896. Il communiquait par courriers le plus fréquemment possible avec Tamatave et avec Majunga. On lui annonçait de Paris l'embarquement d'une partie des troupes d'Algérie et du Sénégal et des Haoussas, destinés à former les garnisons de l'île.

Le général Metzinger, débarqué à Madagascar un des premiers est appelé à rentrer en France un des premiers. Il commandera la première colonne d'évacuation. Le général Voyron prendra alors le commandement de la place; il appartient du reste aux troupes coloniales

Ces deux commandants de brigade sont reçus chaque jour par le

général Duchesne installé au palais de la Résidence française, en compagnie de M. Ranchot. Il les tient au courant des incidents qui se produisent, des relations avec la cour et l'autorité hova et des renseignements parvenus au quartier-général sur l'état des esprits.

Ces renseignements sont satisfaisants.

Le général a déjà eu plusieurs entrevues avec la reine Ranavalo. Il n'a pas vu Rainilaiarivony. Ce dernier, toujours prisonnier, est enfermé et gardé dans sa villa de Tsarasotra voisine de la capitale, très bien aménagée et entourée de magnifiques jardins.

Un certain nombre d' « honneurs », connus comme ennemis de la France, sont également mis aux arrêts, jusqu'à nouvel ordre.

L'hôtel de la Résidence, habitation du général Duchesne, est un grand bâtiment dont la première pierre fut posée en mai 1890, inauguré solennellement le 14 juillet 1893.

En 1886, M. Le Myre de Vilers avait fait construire en briques du pays et en mortier de terre, des constructions indispensables pour les services de la Résidence, de la Chancellerie et de l'escorte.

« Devenu Résident général, M. M. Bompard jugea nécessaire, dans l'intérêt du prestige de la France, la construction d'un véritable édifice.

« Il pensait de plus qu'un travail justement réglementé et payé produirait une impression favorable aux Français dans la classe laborieuse du pays, qui a toujours été soumise aux exigences des corvées arbitraires non rétribuées imposées par le gouvernement malgache.

« M. Antony Jully, élève des Beaux-Arts, plus tard architecte des Résidences de France à Madagascar, fut chargé de la construction de cet édifice.

« Au milieu des difficultés matérielles inhérentes à l'état primitif du pays, il organisa des chantiers et sut tirer parti de ses ressources et des aptitudes des indigènes.

« L'hôtel, de style Renaissance, a été construit en granit, très abondant dans le pays, de teinte légèrement bleutée, et en briques recouvertes d'un enduit d'argile rouge vif, fabriquées à la capitale.

« Elle comprend trois façades principales : celle du nord, celle de l'est, avec accès aux divers services et en particulier au cabinet du Résident Général, et enfin celle du sud, sous la véranda de laquelle s'ouvrent, par de larges baies, le grand salon et la salle à manger.

« Cette dernière façade domine toute la plaine de Tananarive et le cours de l'Ikopa, et la vue s'étend jusqu'aux *monts Ankaratra*, massif le plus élevé de l'île.

« Le grand salon, dont le plafond et le parquet sont faits en 105 espèces de bois choisis dans les essences variées du pays, sert aux réceptions officielles.

« L'impression de cette construction sur les Malgaches avait été, dès cette époque, la reconnaissance de notre établissement définitif dans le pays, sentiment qui s'est traduit du reste par l'appellation qu'ils lui ont donnée : *Nitranovato* ou la maison de pierre.

« Il est bon d'ajouter, pour expliquer la pensée des Malgaches, que la pierre est l'emblème de la solidité durable, car c'est sur des pierres devenues historiques que sont consignés leurs souvenirs »[1].

Le monument, de style Louis XIII, dominant le lac Anosy, dans un site admirablement situé, avec ses colonnes canelées, sa terrasse, est vraiment imposant.

L'intérieur répond à l'extérieur. Le grand salon de réception, surtout, est très remarquable. Il est orné de colonnes bronzées, dont les chapiteaux à têtes de zébus, — couleur locale s'il en fut, — font le plus bel effet. Cette grande et superbe pièce prend jour, par des fenêtres et des portes vitrées, qui s'ouvrent sur un panorama splendide ayant pour fond le massif d'Ankaratra.

A signaler aussi la superbe salle à manger, décorée d'une belle tapisserie des Gobelins, de boiseries vernies et de dressoirs sculptés. Le rez-de-chaussée, où se trouve la salle de billard, est non moins remarquable.

Ajoutons que les terrasses et les jardins, dans lesquels se trouve la coquette caserne de l'ancienne escorte, descendent jusqu'au bord du lac Anosy.

Ce grandiose édifice, sur le faîte duquel flottent fièrement les couleurs françaises, était le quartier général tout indiqué du chef du corps expéditionnaire.

M. Jully avait eu à surmonter bien des difficultés pour arriver à édifier une pareille œuvre, avec les seules ressources de Madagascar, dont il a su d'ailleurs admirablement tirer parti. Il a dû être tour à tour ingénieur, architecte, carrier et maître de chantier, et a su se servir habilement des ouvriers malgaches, qui sont du reste intelligents et s'assimilent parfaitement notre savoir. Ils travaillent surtout adroitement le bois, qu'ils sculptent fort bien.

En 1895, le très distingué architecte de la Résidence française avait suivi le corps expéditionnaire, depuis Majunga, sous l'uniforme d'officier de réserve. Il prit part à toute la campagne et, par sa connaissance de la langue et des mœurs du pays, fut pour l'état-major un précieux collaborateur. Deux jeunes Français, interprètes militaires de réserve, MM. Berthier et Reybaud, anciens élèves interprètes des résidences de Tananarive et de Majunga furent également très appréciés, pendant la campagne et pendant l'occupation.

1. *Un an à Madagascar*, par M. Albert Cabavet.

Du Palais de la résidence, le général Duchesne adresse à Majunga pour être transmise à Paris cette dépêche, le 13 octobre :

« J'ai l'intention d'utiliser entièrement pour l'occupation le bataillon haoussa avec les compléments qu'il va recevoir.

« Je compte, en outre, maintenir temporairement en Emyrne 1 peloton de cavalerie, 1 batterie d'artillerie, 2 compagnies du génie, 2 compagnies du train, et un bataillon d'infanterie du régiment d'Algérie.

« Toutes les autres troupes de la guerre seront dirigées, à partir du 20 octobre, sur Majunga pour y être embarquées.

« Un courrier régulier partira de Tananarive pour Andriba le mardi de chaque semaine.

« La durée moyenne du trajet est de trois jours.

« D'Andriba à Majunga, la communication par courrier demande huit jours; par télégraphe, deux jours. »

Tout est donc en assez bonne voie d'organisation.

Chaque jour, la garnison fournit une garde d'honneur à la reine Ranavalo. Une compagnie occupe la villa du premier ministre.

— Cette compagnie, écrit un officier, fournit un poste qui est obligé de rendre à cet homme, qui est notre mortel ennemi, les mêmes honneurs qu'à un ministre français. Et il paraît que cela plaît beaucoup au bonhomme, car il sort plus de vingt fois par jour (quel étrange prisonnier cela fait!) pour avoir la satisfaction de faire présenter les armes par les soldats français qu'il prend évidemment pour des pantins.

Les Haoussas occupent encore la position de l'observatoire. Les tirailleurs algériens, le 200ᵉ, la légion étrangère, l'infanterie de marine, la cavalerie, la gendarmerie, l'artillerie et les services administratifs sont établis dans la ville ou à ses portes.

La 5ᵉ compagnie du 2ᵉ bataillon du régiment d'Algérie est cantonnée à Marinavitra, vaste maison d'écoles appartenant aux Anglais, avec de grandes salles d'étude bien aérées.

Le chef du bataillon, M. le lieutenant-colonel Lentonnet, logeait dans un amphithéâtre à gradins, garni d'armoires remplies d'instruments de physique et de chimie.

Les lits de nos officiers étaient faits de sacs bien remplis de belle paille de riz.

Soixante tirailleurs du même régiment d'Algérie, de la 6ᵉ compagnie, gardent deux canons placés sur la colline d'Ambohijanary, braqués sur Tananarive.

La 8ᵉ compagnie, capitaine Vigarosy, occupe la place Mahamasina, près du lac Anosy. Là, en effet, sont déposées les armes de toute sorte enlevées aux Hovas, et leurs munitions.

Les officiers s'étaient provisoirement logés dans les bâtiments occupés par leurs soldats.

Vers le 15 octobre, un ordre du général en chef leur enjoint de quitter les casernements et de louer des chambres ou appartements à proximité. Les Malgaches, à l'esprit mercantile, abusèrent de la situation et augmentèrent, dans des proportions énormes, le prix de leurs loyers.

Certains allèrent jusqu'à demander 200 francs par mois d'une maisonnette de deux pièces, nullement confortable, avec modeste jardinet.

Le correspondant du *Times* paraît avoir été scandalisé de l'attitude des Hovas après l'occupation : les sentiments religieux dont ils faisaient étalage s'étaient évanouis; eux autrefois si fidèles observateurs du repos dominical, imitèrent l'impiété des envahisseurs, et, loin de consacrer ce jour à la prière, ils l'employèrent à trafiquer, à dépouiller les soldats français de leur petit pécule, et ils en sont venus à accuser la divinité de leur défaite. « Dieu, disent-ils, dont les desseins sont impénétrables, a certainement détourné nos boulets, affaibli le bras de nos guerriers, parce qu'il voulait que les « Vasahas » occupent Tananarive. »

La discipline de nos troupes est telle, que le docteur Bonghrevinck, directeur des missions norvégiennes, écrit au secrétaire général de ces missions, M Dahle :

« Tananarive.

« Nous qui avons assisté à l'entrée des troupes à Tananarive, nous ne saurions trop insister sur la bonne tenue et la modération que les soldats français ont montrées après tant de fatigues. Il faut le dire bien haut, car c'est à la louange de l'armée de la France, comme il faut aussi faire connaître au grand public européen la noblesse et la grandeur d'âme du général Duchesne, qui a su maintenir dans son armée une discipline admirable. Pendant toute la campagne, nous n'avons jamais entendu dire qu'il ait été commis le moindre acte de violence, vol ou meurtre. La France a fait une guerre qui lui a paru nécessaire, mais elle l'a faite d'une manière qui l'honore aux yeux de tous les pays civilisés. Ici, à Tananarive, les soldats hovas avec lesquels j'ai causé ont été unanimes à reconnaître que les Français s'étaient conduits de la façon la plus humaine[1]. »

Puis, dans un autre passage de sa lettre, M. le docteur Bonghrevinck se félicite également de l'accueil si aimable qui lui a été fait par le général en chef. Quant aux Malgaches, ajoute-t-il, ils sont plus que stupéfaits de la clémence de leurs vainqueurs. Ils s'attendaient tous à être passés au fil de l'épée, et, au lieu de cela, c'est une amnistie générale que l'on proclame. Ils ne peuvent en croire le témoignage de

1. Lettre communiquée au *Journal des Débats* par M. Melon.

leurs yeux et de leurs oreilles. Les plus sceptiques s'imaginent même que ce n'est que partie remise, et qu'ils ne sauraient échapper au châtiment qu'ils ont mérité.

Le 22 octobre est la date fixée pour le départ des premières troupes à rapatrier. On avait un instant projeté de les diriger sur Tamatave ; mais la route fut reconnue absolument impraticable. Ces détachements iraient donc d'étape en étape jusqu'à Marololo, d'où ils seraient transportés jusqu'à Majunga par les canonnières. Ils allaient suivre le chemin si péniblement parcouru à l'aller, encore marqué par des débris, des ruines et des cadavres.

Le général Metzinger, qui avait fait preuve d'une énergie peu commune pendant la marche sur Tananarive, prit le commandement du premier échelon, formé par le bataillon du 200e de ligne, sous les ordres du colonel Bizot, par une compagnie de la légion étrangère et par un convoi.

Le général Duchesne et un grand nombre d'officiers vinrent saluer au départ les frères d'armes qui allaient bientôt revoir la patrie et dont on enviait le sort.

Des soldats, même fiévreux, fatigués, se gardèrent bien de se faire porter malades, dans la crainte d'être retenus aux ambulances de Tananarive. Ils voulaient suivre leurs camarades et se rapprocher de la côte, c'est-à-dire du port d'embarquement. Beaucoup, hélas! n'iraient pas jusque-là.

Les jours suivants, furent mis en route les autres échelons : trois compagnies de la légion étrangère, des soldats d'armes diverses et les convois.

Le bataillon du 200e et celui de la légion, qui, en septembre, au départ d'Andriba pouvaient encore mettre en ligne chacun 450 hommes environ, étaient réduits de plus de moitié.

A la satisfaction générale, ils avaient emmené avec eux les personnages suivants condamnés à être internés à Nossi-Bé : Rapanoela, fils du premier ministre ; Ravoninahitriniony, neveu et petit-fils du premier ministre, Franck Rasoamanana, conseiller particulièrement écouté de la reine, et Ralaytafika, secrétaire du premier ministre. Ces quatre officiers, écrivait-on, avaient abusé de leur grande influence pour pressurer pendant notre absence les Malgaches qui nous avaient témoigné quelque sympathie. La nouvelle de leur exil a été bien accueillie par les Hovas qui trouvent néanmoins qu'il nous reste encore beaucoup à faire dans cette voie : « Vous nous débarrassez, disent-ils, « des petits caïmans, mais vous nous laissez les gros » [1].

1. Dépêche officielle adressée de Majunga à Paris le 19 octobre, annonçant ces premiers mouvements de troupes.

Certains malades gravement atteints, incapables de supporter une fatigue, n'étaient pas transportables, surtout par les affreux chemins de Tananarive à la côte, chemins qu'ils connaissaient cependant et devenus plus impraticables encore depuis le commencement de la saison des pluies ; mais aucun docteur ne parvenait à faire entendre raison à des malheureux qui voulaient à tout prix être rapatriés.

On expliqua à ceux qui n'auraient pas résisté à la première étape que la campagne était inondée ; que la route, si péniblement construite, s'écroulait sur tous les points, emportée par les eaux ; qu'il était très difficile de parvenir à Suberbieville, que là, un long séjour s'imposait dans la région la plus malsaine, faute de moyens de transports, et qu'il était préférable d'attendre l'évacuation beaucoup moins lente et moins pénible par Tamatave.

Le séjour à Suberbieville, station maudite, où tant de soldats avaient succombé, transformée en vaste cimetière, épouvantait tout particulièrement les fiévreux. Ils se résignèrent donc à demeurer plus patiemment dans les ambulances de Tananarive, avec l'espoir d'être bientôt embarqués sur la côte Est à Tamatave.

A la suite du départ du 200e et du bataillon de la légion étrangère, la brigade Metzinger se trouvait disloquée. Cette brigade laissait à Tananarive provisoirement l'état-major du régiment d'Algérie avec le drapeau et les deux bataillons de tirailleurs algériens.

Le commandant Lentonnet, bien que promu lieutenant colonel, restait donc à la tête du 2e bataillon.

Le général Duchesne prenait alors les dispositions suivantes relatives à la répartition des troupes, pendant la période d'évacuation :

D'Andriba à Tananarive : les deux bataillons de tirailleurs algériens, le 3e bataillon du 13e régiment d'infanterie de marine, le bataillon de tirailleurs malgaches, le bataillon de tirailleurs haoussas, la 16e batterie de montagne du 6e régiment d'artillerie, les 8e et 9e batteries de montagne de l'artillerie de marine, les 11e et 13e compagnies du 2e régiment du génie, la 2e et la 6e compagnies *bis* du 30e escadron du train, détachements d'infirmiers et d'ouvriers d'administration et de gendarmerie, un peloton du 1er chasseurs d'Afrique. [1]

Entre Tananarive et Tamatave, plusieurs détachements de Haoussas.

A Tamatave, infanterie de marine et tirailleurs sakalaves.

(1) Le colonel Bailloud télégraphiait de Majunga, le 19 octobre :

Le général Duchesne reste provisoirement en Emyrne avec une partie des troupes.
Le général Metzinger redescendra à Majunga, ramenant les troupes blanches qui seront rapatriées au commencement du mois de décembre.
Les animaux inutiles au corps d'occupation, chevaux ou mulets, seront vendus sur place avant le départ. On n'en embarquera aucun.
On communique maintenant avec sécurité de Tananarive à Majunga et à Tamatave.
Les villages se repeuplent sur la ligne des étapes.
Les populations affluent.



Entrée d'un village Malgache.

La prévôté comprend :

A Tamatave, 1 officier supérieur, 1 capitaine, 11 gendarmes à cheval, dont 2 gradés, et 6 gendarmes à pied, dont 3 gradés ; à Majunga, 5 gendarmes à pied, dont 1 gradé.

A l'intérieur de la capitale, la garnison est ainsi répartie :

1er et 3e bataillon du 13e régiment d'infanterie de marine, 11e et 13e compagnies du génie. Ces troupes sont groupées autour du palais de la reine, autour de la résidence et de la place d'Anakily, où a été installé le magasin administratif.

A l'ouest de Tananarive, sur le sommet de la colline d'Ambohijanohary, sont installés le 2e bataillon du régiment d'Algérie et la 16e

batterie d'artillerie; à Soan erana, au Sud, il y a deux compagnies du 1er bataillon du régiment d'Algérie.

Au Nord-Est de la capitale, le 3e bataillon d'Algérie est réparti entre Andrainarivo et Andraisaro ; les 8e et 9e batteries de marine sont à l'Observatoire, à l'Est ; le bataillon de Haoussas se trouve à Amlohipo (pied de l'observatoire) ; le reste du 1er bataillon d'Algérie garde Ambatomaro.

La région nord de Tananarive est occupée par deux compagnies du bataillon malgache (villages d'Ilafy et d'Anamolahissy) et par le peloton de cavalerie (village d'Ambolinoha).

En outre, une compagnie d'infanterie de marine est chargée de la garde de l'ancien premier ministre Rainilaiarivony, interné dans sa propriété de Tsarasotra, à 7 kilomètres nord de la ville.

Entre Tananarive et Maharidaza, deux compagnies du bataillon malgache sont échelonnées pour protéger la ligne de communications du côté de l'ouest. Ces deux compagnies seront ramenées dans la banlieue de la capitale, lorsque la période d'hivernage obligera à interrompre les communications.

Enfin, les hôpitaux provisoires ont été installés, l'un, au centre même de la ville, à l'école des sœurs ; l'autre, à deux kilomètres de Tananarive, dans une partie des bâtiments de l'hôpital anglais de Soavinandriana. Ils ont une contenance totale de trois cents lits.

Les dispositions prises par le commandant en chef permettraient facilement de réprimer toute tentative de révolte, tout en assurant à nos troupes le plus de bien-être possible.

Dans un kabary, tenu le 21 octobre, la reine avait présenté au peuple le nouveau premier ministre et adressé avec l'approbation du général en chef, la proclamation suivante à ses sujets :

« Moi, Ranavalomanjaka III, par la grâce de Dieu et la volonté du peuple, reine de Madagascar et protectrice des lois de mon pays, etc., etc., etc.

« Voici ce que je vous dis, ô peuple :

« Au moment que j'ai fixé pour vous réunir, vous ne manquez pas d'accourir à l'appel que je vous fais, moi, Ranavalomanjaka ; convoqués de jour, vous venez le jour, convoqués la nuit, vous venez la nuit ; vous êtes nombreux sans qu'il soit nécessaire de s'époumonner, vous êtes en grand nombre sans qu'il faille s'enrouer pour vous appeler, car vous obéissez à moi, Ranavalomanjaka : je vous adresse mes félicitations, mes remerciements, peuple ; en vous, j'ai vraiment un père, une mère.

« Vivez, prospérez, que Dieu vous protège !

« Voici ce que je vous dis, ô peuple :

« Je vous ai adressé un kabary vous annonçant la fin de la guerre

avec les Français et vous faisant savoir que la France et Madagascar sont en bonnes relations; mais, bien que je vous aie envoyé ce kabary, je vous ai convoqué pour vous le répéter moi-même. — Je suis heureuse, ô peuple, de vous annoncer que la guerre avec les Français est terminée heureusement; le traité qui a été fait amènera le bonheur de mon royaume et votre tranquillité, ô peuple. La France n'est pas venue ici pour s'emparer de vos biens, de la terre de vos ancêtres, ni pour vous chasser du tombeau familial, ni pour rendre malheureux, vous, vos femmes et vos enfants, ni pour changer votre genre de vie, mais elle est venue ici pour faire prospérer la sagesse, l'industrie, le commerce, et son appui assurera le bonheur et la tranquillité à mon royaume et à vous-même, ô peuple. Aussi, ayez confiance, car vous ne devez éprouver ni inquiétude, ni peur; le pays et le gouvernement sont tranquilles, les petits ont leur pécule, les grands ce qui leur appartient. En conséquence, que les ouvriers travaillent, que les agriculteurs cultivent, que les commerçants se livrent à leur commerce, et lorsque je vous dis: Ayez confiance! ayez vraiment confiance, car les paroles que je vous adresse ne renferment aucune tromperie.

« N'est-ce pas cela, ô peuple!

« Voici encore ce que je vous dis, ô peuple! Je vous ai annoncé que la France et Madagascar sont en bonnes relations et que le pays et le royaume sont tranquilles. En conséquence, si des gens, quels qu'ils soient, font courir de faux bruits pour épouvanter les populations et troubler le pays, pour jeter la discorde parmi les sages et exciter les inintelligents, amenez-les à Tananarive pour que je les punisse conformément aux lois de mon royaume.

« N'est-ce pas cela, ô peuple!

« Voici encore ce que je vous dis, ô peuple:

« Vous connaissez les lois de mon royaume: vous savez que la vente et l'usage du rhum, le vol simple ou le vol par bandes, les désordres, le chantage et les exactions à l'égard du peuple sont défendus; aussi ceux qui commettront ces actes seront condamnés conformément aux lois du royaume.

« En ce qui concerne l'agriculture, que chacun de vous, ô peuple, s'efforce de cultiver pour que la terre soit féconde; plantez le plus possible, non seulement pour vos besoins personnels mais encore pour vendre l'excédent, de manière à vous enrichir et à faire prospérer le royaume, car le commerce va prendre un nouvel essor. Comme conséquence de la tranquillité du pays et du gouvernement, les routes doivent être largement ouvertes pour aller et pour venir et permettre la libre circulation des habitants et des étrangers; sachez qu'il n'y a aucun empêchement.

« Renforcez et visitez les digues avec soin, de façon qu'elles ne soient pas en mauvais état; que chacun de vous assure dans la

mesure de ses moyens la prospérité des villages; réparez les chemins, cela vous rendra service, peuple. J'ai fait un kabary pour inviter les soldats qui ont combattu à rapporter leurs fusils; pressez la remise des armes dans les villages qui ont été indiqués.

« Je dois vous dire aussi, peuple, que j'ai donné des ordres sévères aux gouverneurs, aux Andriamasinavalona, aux chefs du peuple, pour l'exécution de mes ordres, et, s'ils ne sont pas exécutés, c'est à eux qu'en incombera la responsabilité.

« Voici encore ce que je vous dis, peuple :

« Vous savez et vous avez vu la façon dont Rainilaiarivony, premier ministre et commandant en chef, a conduit les affaires du royaume; il a fait tout son possible pour améliorer votre sort, peuple; mais vous avez constaté aussi que son corps est très affaibli et qu'il est souvent malade; aussi je l'ai remplacé. Je le remercie pour ce qu'il a fait pour moi, pour mon pays et pour mon royaume depuis nombre d'années. C'est Rainitsimbazafy, 15e honneur, O. D. P., ministre de l'intérieur, que j'ai nommé premier ministre et commandant en chef et je vous le fais savoir, peuple; que chacun l'accepte, exécute ses ordres et lui obéisse entièrement; je vous dis cela parce que je tiens à ce qu'aucun de vous ne se rende coupable; mais ceux qui n'exécuteront pas mes ordres, je les punirai sévèrement, conformément aux lois de mon royaume. Aussi, que chacun de vous, peuple, se tienne tranquille. »

A la date du 22 octobre, tout est calme dans la capitale. Le désarmement continue, sans incident grave.

Chaque jour rentrent de nouveaux fuyards n'ayant aucune arrière pensée de révolte.

L'état sanitaire du corps d'occupation laisse malheureusement à désirer. Les ambulances ont reçu un certain nombre de fiévreux. Il y a deux ou trois décès par jour.

Les tirailleurs algériens continuent à résister admirablement à la fatigue et au climat.

Dès la première quinzaine d'octobre la mauvaise saison s'annonce par de formidables orages et de véritables trombes ravageant la campagne et la ville, inondant la plaine, condamnant nos officiers et nos soldats à ne pas sortir de leurs logements. Bien peu de ces braves gens résistent alors à l'ennui, à la nostalgie, contre lesquels ils s'étaient défendus jusqu'alors.

Les distractions sont nulles. Peu ou point de livres à lire; le temps affreux ne permet pas aux officiers de se réunir et les retient, chacun dans les quartiers où ils habitent. On se préoccupe alors de fonder un cercle militaire et d'améliorer les routes et les rues afin de s'y rendre commodément et sans fatigue.

Le général Duchesne a pris lui-même l'initiative de cette entreprise, dans le but de rendre supportable à ceux qui doivent y passer l'hiver,

le séjour de Tananarive, en attendant que la reine Ranavalo organise des réceptions au palais.

Les rues reprennent leur animation.

L'élément féminin, si rare aux premiers jours de la conquête, ne craint plus de se montrer. On rencontre dans la ville, portées en filanzana, quelques belles patriciennes très avenantes qui renoncent à bouder le vainqueur. Quelques-unes sont fort jolies. Nos jeunes officiers les ont déjà remarquées et désirent se faire présenter.

Avertis qu'ils ne doivent pas espérer leur rapatriement avant le mois d'avril et qu'ils passeront l'hiver à Tananarive, ils se préoccupent d'organiser leur existence de façon à ne pas trouver trop longues les journées et les soirées d'exil en ce pays qui ne leur plaît guère.

La vie est du reste assez monotone; mais les observateurs du corps d'occupation, les collectionneurs, naturalistes et autres, voire même les psychologues ne manquent pas de sujets d'étude aux heures de loisir:

« Voici plus d'un mois que nous sommes ici, écrit un sous-officier dans les premiers jours de novembre, et le pain manque; nous devons nous contenter de riz, les gens de ce pays n'ont pas d'autre nourriture depuis leur enfance, et cette alimentation leur suffit; mais notre estomac n'y était pas préparé. Dans les premiers jours, comme nous mourions littéralement de faim, nous avons gloutonnement avalé tout ce que nous trouvions; il y a, en particulier, certaines galettes fabriquées avec du riz et de l'huile de coco qui ont rendu malades ceux qui en ont mangé: malgré cela, il fallait, pendant les premiers jours de l'occupation, faire un service très pénible, et on n'en était exempté que lorsqu'on ne pouvait plus tenir debout.

« Fort heureusment, la population est calme, et nous ne sommes plus astreints à des gardes interminables sur les mamelons qui entourent la ville. »

— Je ne vous décrirai pas, écrit un officier, Tananarive, qui doit être aujourd'hui connue des Parisiens par les journaux illustrés, ni ses habitants. Les maisons sont étagées autour du palais de la reine, jusqu'à la base d'un pic qui se dresse au milieu d'immenses rizières coupées de place en place par de petits monticules élevés, parsemés de maisons en terre rouge qui lui font comme une ceinture. En ville, un grand nombre de maisons construites à l'européenne ressemblent à de jolies villas et ne seraient pas déplacées sur nos plages normandes. Je parle de l'extérieur; quant à l'intérieur, elles sont pour la plupart dépourvues de meubles, et ceux qui les habitent ne sont séparés de leurs animaux domestiques, cochons et volailles, que par de petites cloisons en roseaux qui s'élèvent à hauteur d'homme. Les rues, s'il est possible de décorer de ce nom les interstices à travers lesquels on se fraye difficilement un passage, sont de véritables casse-cou inter-

ceptés de distance en distance par d'énormes roches dont le rôle est de retenir les terres pendant les averses dans la saison pluvieuse.

« Les Malgaches, qui vont toujours nu-pieds, marchent très bien dans ces précipices, mais nos gros souliers ferrés y font l'office de patins et c'est miracle quand on peut se tirer d'affaire sans quelque chute. On se raidit le plus qu'on peut afin de ne pas prêter à rire aux indigènes qui nous guettent derrière leurs murs et qui font des gorges chaudes de notre peu de stabilité.

« Nous commençons à distinguer les hommes de caste de la bourgeoisie et celle-ci des esclaves, bien qu'ils portent à peu près le même costume : un drap de lit jeté sur les épaules et rabattu comme un manteau à l'espagnole, un chapeau de paille fine qu'on appelle en France des panamas. Les nobles et les Hovas ont le teint cuivré et les traits souvent aussi réguliers que ceux des Européens; les esclaves ont les lèvres grosses, les cheveux crépus et le nez épaté des nègres. Ceux-ci travaillent pour leurs maîtres, mais ils peuvent, moyennant une petite redevance, travailler pour les Européens.

« Les produits du pays se vendent à un prix très accessible : le riz est presque pour rien; on peut avoir un petit poulet rôti pour six ou huit sous, les légumes frais y sont abondants et pas chers, mais tout ce qui vient d'Europe est hors de prix et nous nous défendons mal contre les exigences des mercantis qui nous exploitent scandaleusement.

« En ce moment, nous touchons déjà une demi-ration de pain tous les deux jours; ce n'est guère, mais on s'en trouve beaucoup mieux; les premiers morceaux de pain frais qui nous ont été distribués furent reçus avec des transports de joie.

« Le service a été réduit et nous ne sommes plus de garde qu'une fois par semaine; les corvées sont faites par les indigènes et chaque section (elles ne sont plus que de 12 hommes) a son domestique : un petit garçon de dix à douze ans qui aide le cuisinier et fait les courses. Nous le payons nous-mêmes. Il est vrai que ce luxe n'est pas bien coûteux : quatre sous par jour et une poignée de riz constituent dans ce pays une situation enviable. »

Le service de place n'est pas très pénible. Cependant quelques alertes mettent sur pied la garnison.

En réalité, toute défiance n'est pas et ne sera pas de sitôt dissipée.

« Partout où nous sommes établis, à Majunga, à Tananarive, à Tamatave, on n'observe pas encore dans les esprits, dit un colon dans une lettre adressée à l'*Éclair*, cette détente qui annonce la fin des hostilités. On sent que les Hovas nous surveillent et qu'ils doivent donner en secret le mot d'ordre aux populations de ne pas bouger, de laisser faire, laisser passer.

« Les populations diverses qu'ils continuent à maintenir sous leur

coupe, sont plus que jamais à leur dévotion et modèlent leurs mouvements sur ceux de leurs maîtres.

« Après nous être rendus maîtres de la capitale hova, avec beaucoup de difficultés, notre premier devoir eût été de châtier tous ceux qui avaient été cause de cette guerre, et d'enlever et de déporter tous les grands personnages qui s'étaient compromis dans cette guerre et dans le passé.

« Quoique gardé par un bataillon dans sa villa de Tsarasotra, Rainilaiarivony, qui jouit d'une bonne santé, trouve moyen de communiquer avec ses fidèles et de gouverner encore le pays.

« Aussi a-t-il eu tout le temps de préparer sa revanche. En effet, le désarmement a été incomplet; des bandes considérables sont encore armées de fusils à tir rapide et tiennent la campagne sur les frontières de l'Imerina et s'avancent même jusqu'à deux heures de la capitale. Tous ces gens-là que nous appelons Fahavalos (brigands) ne sont que les restes des armées hovas et communiquent avec leurs chefs en secret.

« Il semble qu'on veuille rendre l'élément militai e encore indispensable pendant très longtemps.

« La preuve nous en est donnée par l'intendance militaire de la guerre, qui se dispose à bâtir à chaux et à sable d'immenses magasins pour ses subsistances et son matériel!

« Les Malgaches disent que le premier acte d'une grande révolte a déjà eu lieu à Arivonimano et que bientôt tout l'Imerina de l'Est seront en feu, aussitôt après la récolte de riz. On tâchera de nous rendre la vie impossible, non en nous attaquant en bataille rangée, mais en assassinant tous les vasaha et les soldats isolés en petits groupes.

« Les Hovas pourront faire cela, car tous les gouverneurs des provinces sont des créatures de l'ancien premier ministre, comme les chefs secondaires, attendu que tous conservent encore *leur armement*; qu'en réalité on n'a désarmé que Farafatrana (incomplètement) et un peu Tananarive; que si on a envoyé deux officiers à Fianarantsoa pour recevoir les armes, ces deux officiers les recevront pour la forme, puisqu'ils ne pourront les emporter. »

Le 14 octobre, à sept heures et demie du soir, les officiers du 2e bataillon du régiment d'Algérie étaient à table, lorsqu'un planton du quartier général apporta au commandant l'ordre de faire prendre immédiatement les armes à une demi-compagnie et de l'envoyer en grand'garde sur l'Ikopa au village de Nossi-Zato, et de mettre en route une autre demi-compagnie, à destination de la colline d'Ambohijanary, pour y servir de soutien à une batterie d'artillerie.

Le reste du bataillon devait se tenir prêt à marcher; ces ordres causent un vif émoi.

Les détachements, commandés de service, se mirent en route, par une nuit noire et gagnèrent péniblement les postes indiqués.

Le commandant en chef avait été avisé par des espions qu'un chef hova, à la tête de 6,000 hommes et de 12 pièces de canon s'approchait de Tananarive. Bien que le renseignement lui parût empreint d'exagération, le général Duchesne prit toutes les précautions nécessaires. Elles furent heureusement inutiles. La nuit s'écoula paisiblement.

Comme en France ou en Algérie, les hommes font l'exercice, montent la garde et sont de corvée. Les officiers veillent particulièrement à la tenue de leurs soldats, ils achètent en ville le drap et la toile nécessaires pour faire réparer par les ouvriers de la section hors rang les vêtements en lambeaux après six mois de campagne.

Chaque semaine, malgré le mauvais temps, malgré les pluies presque quotidiennes, promenades militaires.

Ces promenades sont parfois poussées jusqu'à l'établissement des missionnaires jésuites à Ampananalisana et vers les rizières. Repos dans le domaine, très riche, très bien tenu. Les jardins sont superbes avec des parterres de roses, des arbres fruitiers, pruniers, poiriers, des treilles, des caféiers, des pêchers, des pommiers, des ananas, des cannes à sucre, des néfliers du Japon.

Un vaste étang, entouré de manguiers, est enclavé dans la propriété; beaucoup de poissons dans cet étang, mais de mauvaise qualité et sentant la vase. Le gibier d'eau abonde sur les rives et parmi les roseaux, canards sauvages et sarcelles; mais la chasse est rigoureusement interdite.

Officiers et soldats prennent le frais à l'ombre des manguiers sur le bord de l'eau; mais la halte n'est pas trop prolongée, l'orage menace en effet. Le chef du détachement fait sonner l'assemblée et reprend avec ses hommes la route de Tananarive, en pressant le pas, tandis que commence à gronder le tonnerre.

La chaleur est étouffante, l'air embrasé, irrespirable; l'étape semble pénible à ceux qui ont déjà supporté tant de fatigues et que n'aiguillonnent plus le désir, l'ardeur du combat. Enfin, on rentre au casernement. Il était temps. La tempête se déchaîne et la campagne, en quelques instants est inondée par des torrents d'eau.

Soldats et officiers se défendent de leur mieux contre ces nouveaux ennemis; mais les vitres manquent à la plupart des maisons. Le vent et la pluie pénètrent partout.

Dans l'après-midi, les nuages sont dispersés, le soleil brille et sèche bien vite le sol. Les officiers sortent et se réunissent pour causer des choses de France, des campagnes prochaines, du rapatriement et des propositions d'avancement. Ceux qui ont reçu des journaux les communiquent à leurs camarades et de si loin, nos petites querelles, nos divisions intérieures paraissent bien mesquines, bien misé-



Soldats Hovas déserteurs.

rables à ceux qui sont prêts à tout sacrifier à la prospérité et à la gloire de la patrie.

Presque chaque jour, il y a réception au magnifique hôtel de la résidence générale, où sont installés le général Duchesne et M. Ranchot, qui, en sa qualité de représentant du ministère des affaires étrangères, est provisoirement le seul fonctionnaire civil français à Tananarive.

Le général invite à déjeuner ou à dîner les officiers généraux et supérieurs. La table est bien servie. On y verse même aux convives un liquide extrêmement rare, du vin, mais très alcoolisé. Beaucoup d'estomacs débilités ne peuvent le supporter. En attendant que le service des transports soit bien organisé entre la capitale et la côte et qu'un

vin plus potable parvienne à Tananarive, la plupart des officiers ne boivent que de l'eau.

Le vin, même exécrable, est du reste très cher : 2 francs 50 le litre.

Le général Duchesne sait accueillir de façon toujours aimable ses convives, il rappelle à chacun d'eux les services rendus au cours de l'expédition. Personne n'est oublié, le commandant en chef connaît les braves qui l'ont accompagné jusqu'à Tananarive, il apprécie leurs mérites, leur dévouement, il espère obtenir les récompenses demandées.

A ceux qui s'impatientent — impatience du reste bien naturelle — il assure que la crise ministérielle survenue en novembre est seule cause de ces retards si regrettables dans la distribution des galons, croix et médailles.

Le général Zurlinden a en effet quitté le ministère de la guerre. Il est remplacé par M. Cavaignac, qui examine à son tour les listes déjà vues par son prédécesseur. Cependant, les premières promotions ne tardèrent pas à être connues. Etaient nommés colonel : le lieutenant-colonel Bizot du 200e de ligne, qui commandait le régiment depuis la mort du colonel Gillon et qui en avait conduit les débris jusqu'à Tananarive; lieutenant-colonel, le commandant Pasquier de Franclieu, chef du 3e bataillon du même régiment et qui avait pris part, à la tête de ce bataillon au combat du 30 septembre ; capitaine, le lieutenant-Blavier, le porte-drapeau du 200e ;

Colonel, le lieutenant-colonel de Nonancourt de l'état-major du corps expéditionnaire, un des anciens officiers du régiment de Bitche en 1870, capitaine en 1873, chef de bataillon en 1877, officier de la Légion d'honneur le 9 juillet 1895 [1] ;

Colonel, le lieutenant-colonel Marmier, qui commandait le génie à Madagascar et qui lui fit accomplir des prodiges;

Chefs de bataillon, le capitaine de Mac-Mahon du service des étapes, qui s'était distingué par son zèle et son énergie à Maravoay —

1. M. de Nonancourt est né le 5 novembre 1847, à Longwy (Moselle) ; il sort de l'Ecole spéciale militaire.

Sous-lieutenant au 86e de ligne (1er octobre 1868), il appartenait au 2e bataillon de ce régiment au moment de la déclaration de guerre de 1870.

Le [illegible] août, ce bataillon reçut du général de Failly l'ordre d'occuper la ville de Bitche. Le surlendemain, les Allemands bombardèrent cette place et sommèrent son gouverneur d'avoir à se rendre. Le 23 du même mois, ils adressèrent une nouvelle sommation accompagnée d'un deuxième bombardement. Cette fois, le commandant repondit qu'il ne recevrait plus de parlementaire ayant pour mission de demander la reddition de Bitche.

Le 24 août, le régiment de M. de Nonancourt fit une sortie à 2 heures du matin et rentra à 4 h. 1/2, après avoir détruit les batteries que l'ennemi avait établies sur la crête gauche de la route de Sarreguemines.

Le 4 septembre, une seconde sortie fut moins heureuse que la première ; enfin, sept jours après et sans sommation préalable, quarante pièces de gros calibre, dont quatre mortiers, couvrirent la ville et le fort d'une grêle de bombes et d'obus. Au bout de quarante-huit heures la ville était en partie consumée.

Par humanité, le commandant de place envoya un parlementaire au général Koblermann pour le prier de laisser sortir les femmes et les enfants; un refus cruel fut la seule réponse de ce Bavarois qui fit immédiatement continner le bombardement. Les baraquements du fort flambèrent avec la ville

M. de Mac-Mahon est le fils du maréchal duc de Magenta, — le capitaine Boë du régiment d'Algérie, le capitaine Mirepoix, de l'état-major;

Chef d'escadron, le capitaine Aubier des chasseurs d'Afrique, officier remarquablement noté, ayant utilisé de son mieux l'escadron de chasseurs d'Afrique à Madagascar;

Capitaine, le lieutenant Carrez de cet escadron.

Dans l'artillerie étaient promus chefs d'escadron : le capitaine Lacroix, qui commandait une batterie devant Tananarive, le capitaine Chambley, le capitaine Gendron qui avait dirigé un des échelons du convoi de la colonne légère; capitaine, le lieutenant Roux.

Train des équipages militaires. — Au grade de chef d'escadron, le capitaine Iraçabal; au grade de capitaine, le lieutenant Rognoni.

Corps de santé militaire. — Au grade de médecin principal de seconde classe, le médecin major de première classe Hocquard; au grade de médecin-major de première classe, les médecins-majors de deuxième classe Lafille et Debrie.

Service des subsistances militaires. — Au grade d'officier d'administration de deuxième classe, l'officier d'administration adjoint de première classe Morin.

Gendarmerie. — Au grade de capitaine, le lieutenant Courtot, commandant la force publique du corps expéditionnaire de Madagascar.

Ces promotions, si bien méritées, furent accueillies et fêtées dans les popotes d'officiers du corps expéditionnaire.

On apprit peu après les nominations au grade de commandeur de la Légion d'honneur du général Torcy, chef d'état-major du corps expéditionnaire. Le général avait secondé avec beaucoup d'intelligence le commandant en chef et avait su se faire aimer et estimer de tous ses subordonnés [1].

Etaient, par le même décret, nommés commandeurs : le colonel Bailloud, le directeur du service des étapes qui, presque sans ressour-

mais ni les habitants ni les soldats ne parlèrent de se rendre et le 22 septembre, la pluie de bombes et d'obus cessa.

L'ennemi ayant semblé se retirer, la compagnie de M. de Nonancourt (2e) sortit le 28 septembre sous le commandement du capitaine Palazzi; elle bouleversa les ouvrages des Allemands et constata que la place était toujours l'objet d'un étroit investissement.

Le 25 novembre, M. de Nonancourt devint lieutenant à la 1re compagnie du 1er bataillon du 54e de marche qui venait d'être créé en partie avec le 2e bataillon du 86e de ligne.

Enfin le 15 mars 1871, avant que le 54e quittât la place qu'il avait si bien défendue, les femmes et les jeunes filles de Bitche offrirent à ce régiment, comme témoignage de leur sympathie, un drapeau qu'elles venaient de broder à la hâte.

1. Rappelons les services du général de Torcy : Il est sorti de Saint-Cyr, est devenu sous-lieutenant en 18[illegible], et s'est battu courageusement pendant la guerre comme capitaine. Attaché militaire à Constantinople en 1877, à l'époque de la guerre russo-turque, il suivit les opérations militaires dans l'armée ottomane et acquit dans ces quelques mois de campagne de nouvelles et solides connaissances.

Nommé chef de bataillon quelque temps après, M. de Torcy, allait à Vienne, comme attaché et s'y distinguait par son tact de parfait diplomate. A son retour de Vienne où il laissait d'excellents souvenirs, le commandant de Torcy était promu lieutenant-colonel et entrait au ministère de la guerre où il a rempli longtemps de très délicates fonctions.

Au mois de novembre 1894, récemment nommé colonel il faisait partie de l'ambassade extraordinaire envoyée avec le general de Boisdeffre aux funérailles du tzar.

ces et sans garnison, avait maintenu sous l'autorité de la France la région entre Majunga et Tananarive et assuré la sécurité des convois; le colonel Palle, commandant l'artillerie du corps expéditionnaire au début de la campagne et plus tard commandant la place d'Andriba après le départ de la colonne légère; enfin le colonel Bouguié du 13e régiment d'infanterie de marine, un des glorieux chefs de cette colonne légère.

Le général Metzinger ne fut nommé que plus tard, en janvier 1896, grand-officier de la Légion d'honneur. A Tananarive, les galons, rubans et rosettes firent défaut aux nouveaux promus qui reçurent les félicitations de leurs camarades et celles du général Duchesne. Celui-ci ne restait pas inactif; sa principale préoccupation était d'organiser aussi régulièrement que possible le service des communications avec la côte.

Les bataillons de tirailleurs fournissent des compagnies d'escorte aux convois de vivres; mais aucun d'eux n'est employé jusqu'à nouvel ordre aux expéditions contre les rebelles. Et cependant, la domination française n'est pas bien étendue aux premiers jours de 1896. Il faudrait lancer des colonnes vers le sud, établir partout des garnisons, afin de la faire reconnaître.

Déjà, on commence à recevoir des engagements de courte durée d'anciens soldats hovas; on les admet comme convoyeurs. Ils se montrent obéissants. Les officiers qui les commandent sont persuadés qu'en peu de temps, ces recrues feraient d'excellents troupiers. Il suffirait pour cela de leur assurer une nourriture suffisante et saine, une solde régulièrement payée, de les exercer et de bien les encadrer. On pourrait alors les envoyer expéditionner dans les provinces et s'en servir pour soumettre les rois fomenteurs de troubles et les populations rebelles, incapables de se livrer paisiblement à la culture de la terre ou au commerce.

L'avis de beaucoup d'officiers est qu'il ne faut pas laisser le temps aux bandes de soldats de Ranavalo dispersées par nos troupes de se joindre aux mécontents, de nous faire la guerre de partisans, et de s'habituer à vivre du pillage; il serait donc avantageux de les attirer à nous et de les incorporer. Ils ont certaines qualités militaires précieuses et particulièrement ce sont des marcheurs infatigables.

Nous aurons plus loin, à ce sujet, l'occasion de citer l'opinion du général Duchesne.

Aux heures de loisir, lorsqu'ils ne sont pas de service, les officiers visitent Tananarive.

A défaut de voitures pour circuler par les sentiers, les places, les passages coupés de fondrières, hérissés de roches et d'obstacles de toute nature, ils pouvaient circuler en filanjana, portés par quatre bourjanes infatigables et rapides.

Prix du filanjana 6 fr. 50. Le salaire de l'équipe de bourjanes est de 2 fr. 50 pour la journée.

« On peut évaluer à 100.000 (chiffre, croyons-nous, un peu exagéré), dit le docteur Catat, le nombre des habitants de Tananarive. Il faut encore ajouter à cette population sédentaire une population flottante fort nombreuse. Beaucoup d'indigènes sont continuellement en voyage.

« Les habitants sont en grande majorité des Antimerina. Si l'on rencontre quelques représentants des autres tribus, ils appartiennent presque tous à la classe des esclaves ou des affranchis. C'est dans la capitale que résident les grands dignitaires du royaume, les nobles et les gens riches de la province, les officiers et les meilleures troupes, puis des Antimerina marchands ou industriels avec leurs esclaves ou leurs serviteurs. L'indigène libre qui cultive la terre habite de préférence les nombreux faubourgs et les villages des environs. Une partie notable de la population est formée par les esclaves des ministres, des princes et des grandes familles : c'est dans cette catégorie que se recrutent principalement les borizano, (ou pourjanes) porteurs de filanjana, porteurs de marchandises.

« Malgré cette grande agglomération d'habitants, la ville est relativement saine. En l'absence des précautions les plus élémentaires de l'hygiène, la position élevée de Tananarive, les vents violents qui dessèchent l'atmosphère pendant plusieurs mois de l'année, les grosses pluies de l'hivernage qui nettoient les hauts quartiers et entraînent dans les parties basses les immondices de toute nature, enfin l'abondance et le bon marché de la nourriture qui rendent la vie facile, contribuent à maintenir la ville dans d'assez bonnes conditions de salubrité.

« L'eau est fournie en assez grande quantité par des sources qui jaillissent au pied des collines et sur les flancs des coteaux, mais il faut la transporter dans les différents quartiers, ce qui nécessite des ascensions continuelles et un travail pénible. Aussi l'Antimerina ne se montre-t-il pas prodigue pour sa personne et sa maison de cet élément essentiel de propreté, il économise le précieux liquide et ne s'en sert que pour sa cuisine et sa boisson. Certaines sources donnent une eau de bonne qualité; les autres, ce sont les plus nombreuses, laissent à désirer sous ce rapport, elles se perdent dans des mares stagnantes. Ce sont des femmes esclaves qui vont chercher l'eau. Matin et soir elles assiègent en troupes nombreuses les abords des fontaines et y remplissent des cruches de terre aux formes arrondies, d'une contenance de dix litres environ. Elles les portent sur le sommet de la tête posées sur des petites couronnes de paille, et remontent ensuite en longues files les chemins escarpés de la ville. »

Le promeneur rencontre dans les rues de la capitale les costumes les plus variés.

« Les riches sont mis avec recherche, chapeau haut de forme, redingote et pantalon noirs, cravate voyante, bottines vernies; quelques-uns portent de préférence un complet de haute fantaisie. Chez les bourgeois moins fortunés, ces vêtements européens perdent graduellement leurs parties constituantes. La veste manque généralement la première, puis le gilet. L'indigène conserve le pantalon, les brodequins, et il se drape dans le lamba traditionnel; il appartient alors à la petite noblesse ou au monde commerçant. La jeunesse des écoles a une prédilection marquée pour le caleçon, les bas de laine et les souliers de toile; certains mondains cachent ces dessous avec une sorte de robe de chambre en flanelle à grands carreaux. Enfin, dans le peuple, les artisans et les petits propriétaires qui ne peuvent s'acheter des chaussures ont le pantalon de laine ou tout au moins la chemise de couleur. Les borizana eux-mêmes portent le chapeau de paille, transformation première du costume malgache, apporté depuis longtemps déjà à Tananarive et sur la côte betsimisaraka. Seuls, au milieu de toute cette population, les soldats amenés des parties reculées de l'Imerina et quelques esclaves attachés à la culture des rizières portent le vrai costume antimerina.

« Les femmes recherchent aussi les modes européennes; mais les prix élevés des confonctions importées ont restreint le nombre des élégantes de Tananarive. Cependant certaines dames de la haute noblesse ont des toilettes tapageuses, et dans la bourgeoisie, les robes de soie, les chapeaux voyants, les souliers de luxe, se remarquent fréquemment. L'usage du corset commence à se répandre dans la grande société.

« Mais c'est aux jours de fêtes et dans les cérémonies qu'on observe surtout ce goût du riche Antimerina pour les vêtements des *vazaha*. Je me rappelle ajoute le Dr Catat, avoir rencontré dans la rue d'Ambatovinaky une noce qui sortait du temple où le pasteur venait de donner la bénédiction nuptiale aux jeunes époux. En tête du cortège, le filanjana de la mariée, qui, parée d'une élégante robe de satin blanc et coiffée à l'européenne, portait une chaste couronne d'oranger! Son noble époux la suivait en frac, cravate blanche, un bouquet à la boutonnière, puis la famille et de nombreux invités; tous mis à la dernière mode et qui n'eussent pas été déplacés sur nos boulevards parisiens [1] ».

Si la ville de Tananarive est intéressante à contempler, une promenade dans les rues de cette cité est plutôt dénuée d'agréments. Ses voies tortueuses, coupées par des marches élevées, obstruées souvent par de gros blocs de granit, sont pavées par places de pierres anguleuses; parfois la roche massive sert de chaussée, mais le plus

1. *Voyage à Madagascar*, par le docteur Catat.

souvent on marche sur l'argile ravinée, maintenue sur les pentes trop raides par d'insuffisants barrages. Pour l'Européen, l'usage du filanjana est presque toujours indispensable, s'il veut sortir sain et sauf de ces périlleuses excursions.

« Deux rues principales partent du rova. L'une descend vers l'est et après avoir contourné le Palais de Justice, petite construction en pierre de style grec, possède une chaussée pavée avec soin. Ce travail de voirie qui ne s'étend malheureusement que sur une petite longueur, une centaine de mètres, représente le seul progrès réalisé récemment. Bientôt la rue reprend son aspect primitif et après avoir traversé le quartier d'Ambohitantely, où elle est rejointe par la route de Tamatave qui gravit par des pentes fort raides et des escaliers géants les flancs escarpés de la montagne. Le chemin se dirige ensuite vers le nord en suivant les hauteurs de Faravohitra, puis il descend dans les faubourgs d'Ankadifotsy pour aller à Antanimena traverser les rizières de la plaine et conduire dans les villages voisins.

« La deuxième rue principale que nous allons suivre est celle de l'ouest, c'est la plus fréquentée, le boulevard élégant de Tananarive. Tout d'abord, en quittant le palais, elle passe au milieu des habitations des grands dignitaires et le long des vieilles maisons de bois, rares échantillons des anciennes constructions. Il y a quelque cinquante ans, Tananarive était divisée en deux parties. L'une comprenait les faubourgs et les villages qui couvraient les flancs des collines et certaines parties de la plaine voisine, l'autre, la cité proprement dite, était construite sur les hauteurs de la grande colline, groupant ses cases autours des bâtiments royaux. Cette ville haute était environnée, surtout du côté de l'est, de fossés profonds; le versant occidental, presque à pic, rendait superflu ce système de défense; des portes massives donnaient accès dans les rues principales. On remarque encore maintenant quelques vestiges de ces fortifications, et des postes de soldats occupent aujourd'hui dans les voies fréquentées les emplacements des anciennes portes.

« Dans cette enceinte primitive on ne pouvait édifier que des maisons de bois; dans les constructions d'alors la pierre, les briques et la terre étaient exclues. Les quelques maisons qui subsistent encore sont d'un joli aspect avec leurs murailles sombres, leurs toits de chaume très aigus et les derniers chevrons des pignons qui dépassent le faîte de deux longues pointes acérées. »

Maintenant, que la tranquillité est à peu près rétablie, Tananarive se transforme peu à peu en ville de garnison. Prenons pour guide le savant Père Collin, directeur de l'Observatoire, pour visiter en détail la capitale malgache. Nul ne la connaît mieux et ne l'a décrite de façon plus précise :

« La croupe de la colline a au maximum 50 à 80 mètres de large

et elle s'élève à 200 mètres au-dessus de la plaine. Les flancs très escarpés à l'Ouest ont une pente plus douce au Sud et à l'Est. Le granit qui en forme l'ossature émerge çà et là de la terre argileuse, et se montre à nu sur le versant final du Sud ainsi que sur les parois de l'Ouest. En ce dernier point, des figuiers de Barbarie (*opuntia vulgaris*), des cactus, des belles-de-nuit, des plantes grimpantes poussent sur de légères couches d'humus; leurs racines s'accrochent dans les fissures de la roche, et les feuilles se développent en fourrés épais. Ce fouillis est aussi le repaire d'énormes rats.

« Au S.-O. de la ville, la pierre de granit décomposée sous l'influence des éléments est utilisée dans quelques constructions; elle a pourtant l'inconvénient de se couvrir de lichens noirâtres au bout de plusieurs années. La carrière d'où on l'extrait est unie par un col à un contrefort de 120 mètres de hauteur appelé Ambohijanahary, ou la *Montagne du Seigneur*. Au delà s'étend l'immense et marécageuse plaine de Betsimitatatra, que traverse le fleuve Ikopa, endigué dès le xvii[e] siècle par le roi Andriantsitakatrandriana. A l'Est, s'étale une succession de monticules dénudés parallèles au massif de la ville et composés de terres argileuses coupées de granit et de gneiss.

« Des sources abondantes jaillissent de la base de la montagne; quatre lacs sacrés, remplis d'une eau saumâtre et couverts souvent de végétation palustre, n'ont actuellement d'autre office que de servir de bassin de natation aux oies et aux canards de la contrée. »

Les historiens de Tananarive racontent que Tananarive fut conquise par ses maîtres hovas au xvii[e] siècle. Elle était formée alors d'un ensemble de villages, chacun d'eux ayant ses fortifications rudimentaires.

On entourait les groupes de maisons de plusieurs fossés larges et profonds de 5 à 6 mètres; des plantes épineuses, cactus, sappans, euphorbes, étaient cultivées sur le talus de manière à former un fourré impénétrable; le fossé était bordé d'une haute muraille de terre. Une ou deux issues communiquaient seules avec l'extérieur; la porte était constituée par quatre ou six grosses pierres granitiques, entre lesquelles on roulait une énorme meule. Quelques poutres servaient de pont-levis. La nuit, et à l'approche de l'ennemi, on les enlevait, on roulait la pierre circulaire, et le village pouvait être tranquille.

Le versant ouest de Tananarive était défendu naturellement par ses rochers abruptes qui surplombent à plus de 40 mètres de profondeur. Les deux branches du massif, ainsi que le versant Est, restaient des points vulnérables. Aussi, non loin du sommet, on avait creusé une enceinte de fossés aux endroits où la couche de terre était assez épaisse; partout ailleurs, il avait fallu tailler le rocher à vif.

Cinq portes donnaient accès à la ville : deux au commencement des ramifications de Marivolanitra et d'Ambohijohy, trois autres sur



Tombeau de la famille du premier ministre.

le versant Est, à Ambavahadimasina, à Ambavahadimitafo et à Ambohimitsimbina Quatre d'entre elles ont disparu, leur emplacement est marqué par deux anciens poteaux; seule, la porte d'Ambavahadimitafo se voit encore aujourd'hui. Les fossés ont été comblés en plusieurs endroits. En souvenir du temps passé, un corps de garde d'agents de police veille nuit et jour aux anciennes portes de la capitale.

Supposons maintenant, dit le Père Collin, que nous montions en palanquin ou filanjane pour visiter plus commodément les monuments de la capitale.

Commençons par le Sud de la ville :

« Nous voici à Ambohipotsy (*la montagne blanche*), ainsi appelée parce que, d'après l'ordre de la farouche reine Ranavalona Ire, les

ossements des protestants condamnés à mort devaient y blanchir en plein air, privés de toute sépulture. Les missionnaires méthodistes ont élevé à l'endroit même du supplice, un beau temple en pierre de taille, avec maison pour le ministre à proximité. Une avenue d'arbres conduit à la rue qui monte au quartier d'Ambohimitsimbina ; autour de nous, des maisons malgaches dont l'architecture et l'aménagement uniforme méritent une description spéciale.

« Larges de 6 à 7 mètres sur 4 à 5 de longueur, ces maisons sont construites soit en briques crues, soit avec de la boue d'argile qui se durcit au soleil. Les missionnaires catholiques ont introduit l'usage fort répandu du pisé ; l'absence de gelées et le grand soleil rendent ces constructions solides, compactes et durables. L'arête des pignons est bâtie généralement en briques crues, le toit recouvert de fortes couches de *herana* (*Cyperus latifolius*), sorte de roseau ; aujourd'hui, à cause des dangers d'incendie, on lui substitue la tuile plate. Un paratonnerre parfois rudimentaire surmonte l'édifice. Les anciennes cases, qui deviennent de plus en plus rares, sont très curieuses avec leur toit incliné et les chevrons des pignons qui se prolongent en l'air sous la forme d'un V majuscule terminé en pointe, parfois ornés d'oiseaux de bois. L'orientation de la maison est rigoureusement observée, suivant les anciens usages : l'arête du toit doit se trouver dans la direction du méridien. En dehors de sa signification astrologique, cette disposition a le double avantage d'abriter les habitants contre les vents constants du S.-E. et de connaître l'heure dans la soirée d'après l'avancement de l'ombre dans l'intérieur de l'appartement.

« Entrons dans la case d'un indigène ; les lois de l'hospitalité le permettent à Madagascar.

« Si la maison est ancienne, elle n'a qu'un rez-de-chaussée. Près de la porte, nous foulons aux pieds une pierre ronde située au même niveau que le sol ; elle recouvre le silo creusé à deux mètres de profondeur qui renferme la provision de riz en paille que l'on décortique au fur et à mesure des besoins. A l'angle S.-O., vous apercevez le mortier à riz, le pilon et le van. Dans l'angle S.-E. en face on a ménagé une place pour l'écurie, les animaux de basse-cour et les instruments aratoires ; il arrive souvent que les bêtes franchissent la clôture et s'installent sans plus de façon au delà du secteur assigné. Au milieu de la muraille de l'E. est la grande jarre (*siny*), réservoir d'eau, dans lequel on puise au moyen d'une écuelle de fer-blanc munie d'un long manche. Le coin N.-E. est le lieu consacré aux ancêtres ; là, on leur adresse des prières ; là aussi, quelques planches élevées au-dessus du sol, et recouvertes de nattes ou de tiges de papyrus (*zozoro*) en guise de matelas, constituent le lit de famille. Au nord, le propriétaire fait asseoir sur une natte propre l'étranger, l'ami qui lui rend visite. L'angle O. est occupé par la fenêtre ; enfin, entre la porte et la fenêtre, qui

est la cheminée naturelle par où se dégage la fumée, est placé le *toko-telo,* les 3 ou 5 pierres du foyer, qui supportent une ou deux marmites en terre cuite pour la préparation du repas.

« Le sol est couvert d'une ou plusieurs nattes, séjour de nombreux aptères. La famille assise par terre, prend ses repas autour du foyer, et chacun plonge, sans plus de façon, sa cuiller à corne dans le plat de riz et le plat de viande ou d'herbes bouillies, suivant le menu du jour. La fumée a noirci les murs ainsi que le plafond qui se compose de poutrelles couvertes de bambous, au-dessus desquels on a emprisonné entre deux nattes une couche compacte de terre. Pour monter au galetas, il faut grimper par une mauvaise échelle, une sorte d'escalier à poules. Pas d'ameublement, sauf chez les gens opulents.

« Les maisons récentes sont construites avec un étage. Le rez-de-chaussée est divisé en deux parties; celle du nord sert parfois d'écurie ou d'habitation; en face la porte, se développe l'étroit escalier en terre, à marches gigantesques. Au premier étage ou sous le toit loge la famille; la disposition y est invariablement la même que dans les maisons à une seule pièce. La lumière arrive alors par des fenêtres placées au nord et au sud.

« Les gens riches entourent leur habitation d'une véranda et ornent leur toit d'une cheminée postiche.

« Dès qu'une mort subite, un crime a eu lieu dans une maison, elle devient aussitôt *fady,* c'est-à-dire maudite. Dans la campagne, on l'abandonne et on en bâtit une autre dans le voisinage. Jamais un Malgache ne termine entièrement la construction de sa propre demeure; il manque d'ordinaire un détail, par exemple, un plancher à un côté de la varangue, et cela pour deux raisons majeures: d'abord, tout achèvement, pensent-ils, entraîne à brève échéance la mort du propriétaire; de plus, il s'exposerait à passer pour riche, conséquemment à être pressuré par les employés du gouvernement et à être, tôt ou tard, pillé par les voleurs.

« Les constructions en pisé ou en briques ne sont tolérées dans l'enceinte de la ville que depuis la reine Ranavalona II; auparavant elles devaient être en planches. A cause des incendies fréquents et de la cherté du bois, il a fallu déroger à la loi.

« Nous nous sommes peut-être attardés à la visite des maisons, poursuivons notre chemin le long de la crête de la montagne en nous dirigeant vers le Nord.

« La grande bâtisse que l'on aperçoit à droite est l'église catholique d'Ambohimitsimbina, construite en pisé dès 1862. Plus tard, on ajouta la tour quadrangulaire du clocher, bâtie en pierre de taille, Un missionnaire a la charge des deux écoles qui se trouvent tout à côté, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles; elles comptent 300 élèves ».

Le chemin qui se dirige vers l'endroit le plus élevé de la ville forme

un couloir étroit, où deux filanjanes ne peuvent passer de front. Le sentier est épouvantable, creusé de fondrières, barré de pierres énormes. Près de là est placé un canon destiné à donner le signal d'alarme, celui de réjouissances publiques et celui des grandes corvées. Il avertit le peuple, comme jadis le tocsin dans nos vieilles communes.

Nombreuses sont les légendes de chaque quartier dans une ville superstitieuse. Certaines maisons ont été marquées depuis longtemps comme hantées par les mauvais génies.

Ainsi, non loin de la pièce de canon, s'étend un terrain couvert de ronces et d'épines sur lequel s'élevait jadis un hôpital qui fut détruit par la foudre. Aujourd'hui, ce terrain est considéré comme maudit.

En face se dresse le palais de la reine qui date de 1840, construit en bois. « Le transport des immenses madriers a coûté la vie, dit-on, à 15.000 hommes. Ainsi, 3.000 hommes ont porté de la forêt, la poutre centrale de 40 mètres de hauteur qui monte du sol au toit et supporte le *voromahery* (faucon), emblème de la royauté. L'architecte anglais Cameron a entouré l'ancienne habitation d'arcades en pierres de taille, flanquées de tours. Cette œuvre a été accomplie par corvée, c'est-à-dire vite et mal. Aussi, le peu de stabilité d'un terrain de transport, le mauvais choix des matériaux de construction, l'éboulement du sol avoisinant, le manque de réparations urgentes, ont déterminé çà et là des crevasses. Quelques clefs de voûte sont déjà descendues à plus de 10 centimètres de leur position normale. Le bâtiment s'entr'ouvre. Par mesures de précaution, la reine n'habite pas son palais, mais loge dans des dépendances. C'est dans la grande salle du rez-de-chaussée qu'a lieu la cérémonie annuelle du Bain de la Reine, à laquelle assiste la colonie européenne .»

A gauche du grand bâtiment, on en aperçoit un autre plus petit et de même style : c'est le palais d'argent, ainsi nommé à cause de quelques ornements d'argent cloués jadis sur une des façades. Au rez-de-chaussée, le premier ministre hova Rainilaiarivony donnait ses audiences. Une des pièces est ornée de grandes images d'Épinal représentant les batailles du premier Empire avec Napoléon Ier.

Dans l'espace qui sépare le palais d'argent du péristyle, s'élève le tombeau du roi Radama Ier et de la reine Rasoherina. Leurs noms sont gravés en lettres d'or sur une plaque de marbre placée au-dessus de la porte d'entrée du monument funéraire.

Au sud du palais a été construit un temple où les offices ne se célèbrent plus aujourd'hui.

De l'habitation royale une rue conduit au palais de justice.

Les juges malgaches siègent sous une colonnade de style ionique. Tout près de là, à moins de cinquante mètres, est situé le palais du premier ministre, construction solide, en briques, flanquée de tours, entourée de vérandas et surmontée d'un dôme.

« En 1890, dit le P. Collin, un missionnaire, excellent peintre, fut chargé, par le premier ministre, de décorer la grande salle du rez-de-chaussée ; il avait, sous ses ordres, une légion de badigeonneurs choisis dans la caste des ferblantiers, des menuisiers et des forgerons. Au début, on le laissa faire à sa guise, mais dès les premiers décors, le premier ministre ne les trouvant pas à son goût, fit ajouter en l'absence du missionnaire, une profusion de sujets aux couleurs les plus disparates. On juge de l'ébahissement de l'artiste. Il fallut en passer par là. Quelque temps après, la tour S.-O. du palais s'effondrait subitement et par bonheur n'écrasait personne, le premier ministre habitant au palais de la reine. Les travaux de décoration furent suspendus, et quand plus tard on reconstruisit la tour, il ne fut plus question de décors.

« Attenant au palais du premier ministre s'élève la maison de son neveu Ravoninahitriniarivo, qu'un cyclone en 1893, a également démantelée.

« Au dessous du chemin, et sur le versant ouest, on remarque le temple d'Ampamarinana, bâti sur les bords d une paroi rocheuse. »

Nous parvenons à la place Andohalo que nous avons déjà décrite, place du marché permanent, sur laquelle s'élèvent deux temples, l'un très modeste datant de 1820, le premier qui fut construit à Madagascar, l'autre, monument de style gothique et connu sous le nom de cathédrale anglicane. A l'ouest de la place, se dressent les deux tours de la cathédrale catholique française, au bas de laquelle s'étendent les bâtiments et ateliers de la mission.

En descendant dans le quartier de Marivolanitra, nous passons devant l'imprimerie des Méthodistes, un temple norwégien et des magasins anglais.

Au détour de la rue qui mène à Mahamasina, nos officiers et soldats en promenade regardent avec étonnement un certain nombre de Malgaches assis devant un grand bâtiment, vêtus d'un simple pagne et toujours coiffés d'un chapeau.

Pourquoi ce rassemblement?

Est-ce un marché d'esclaves ?

Non, là sont assemblés et devisent des choses du jour des hommes libres, faisant partie de la haute société malgache, du faubourg Saint-Germain de Tananarive et attendant que leur linge porté par eux à l'établissement modèle soit apprêté et repassé par les artistes du genre.

« Quand le repasseur, dit le P. Collin, a terminé sa besogne, il interpelle son client qui accourt, dénoue d un coin du vêtement intime un petit bout d'argent, et, après avoir payé comptant, se revêt de ses habits. Quel changement de décors après qu'il a mis le pantalon au-dessus duquel flotte dans toute sa longueur une longue chemise

repassée et qu'il a jeté négligemment le lamba sur ses épaules! ou bien après qu'il est habillé à l'européenne, ou qu'il a endossé pour la circonstance le grand costume de gala!

« Nous arrivons à la place de Mahamasina, le Champ-de-Mars dans lequel paissent en toute liberté des troupeaux de bœufs et de chevaux appartenant à des grands. A côté de l'église catholique, on aperçoit une pierre, fragment de granit détaché jadis du rocher de la ville et qui a roulé jusque sur la place, s'élevant à quelques décimètres au-dessus du niveau du sol. On l'appelle la pierre des galériens Aussitôt après que le juge a prononcé la sentence d'un condamné, celui-ci reçoit en cadeau de sa famille ou d'une personne charitable une chaîne de fer, sinon il sera affreusement lié avec des cordes à une colonne de la prison, sans espoir de sortir comme ses camarades. La chaîne consiste en un grand collier auquel sont suspendus deux chaînons qui se bifurquent à deux autres tiges terminées par des anneaux. Pour exécuter l'opération du ferrage, on fait coucher le patient sur la pierre. Le grand anneau, préalablement ouvert, est passé autour du cou, tandis que deux aides soutiennent le reste de la chaîne, d'autres maintiennent le collier verticalement. Un forgeron frappe alors à coups redoublés avec un marteau pour fermer le cercle de fer. A chaque coup, on frémit en pensant qu'une maladresse suffirait pour réduire en bouillie la tête du patient. »

La grande place de Mahamasina est bornée au sud par la montagne d'Ambohijanahary, dont les flancs sont couverts d'habitations coquettes.

« Nous laissons le lac Anosy alimenté par un canal de 3 kilomètres de longueur, creusé en amont de la rivière l'Ikopa, et dont les eaux actionnaient, en 1869, une roue hydraulique. Ce travail fut exécuté par l'Anglais Cameron. La roue excita d'abord la curiosité; la reine Ranavalona II alla même la voir au milieu d'un grand apparat; puis, tous ces projets d'industrie ou plutôt de corvée tombèrent dans l'oubli. Ce lac sert aujourd'hui de lavoir et surtout de passe-temps aux nombreux pêcheurs à la ligne. Une chaussée en pierres sèches mène à un îlot où ont été construites quelque cases en bois, maisons de campagne des souverains. La reine Ranavalona Ire aimait, dit-on, à venir pêcher à la ligne dans ce lac d'Anosy ; dès qu'elle avait pris un poisson, le peuple tout entier réuni sur la berge acclamait pareille adresse.

« En face du lac, dans le quartier d'Antaninarenina, l'on admire la Résidence générale de France, œuvre d'un architecte de talent, M. Jully ; à côté, les bureaux ; en bas, la caserne de l'escorte. »

Nous arrivons enfin à l'extrémité de la ville, au quartier d'Isotry, où notre compatriote, M. Laborde avait élevé le tombeau de famille du premier ministre Rainiharo. Ce monument funéraire, de style égyptien, est surmonté d'une terrasse. « J'assistais, il y a cinq ans,

écrivait le P. Collin en 1895, aux funérailles de Rainiharovony, fils cadet du premier ministre actuel. Aussitôt que fut ouvert le caveau. on tira une salve de coups de canon ; quatre Hoodfood installés aux quatre angles de la terrasse restèrent pourtant silencieux. Au bas du tombeau, les esclaves pleureuses étaient assises par terre, les cheveux en broussaille et poussant de profonds soupirs. Pure comédie ! Les musiques de la reine et du premier ministre jouaient sans discontinuer en tournant autour du catafalque des airs de valse, de marche, des figures de quadrille. La scène tournait au grotesque ! »

Nos officiers et nos soldats commençaient à s'habituer à cette ville si étrangement bâtie, aux maisons construites sans ordre, au hasard et qui semblent avoir été jetées pêle-mêle sur le sol, où leur ensemble vu des hauteurs voisines forme comme un jeu de dominos brouillés.

Avec un peu d'attention, après quelques semaines, chacun s'orientait sans trop de peine au milieu de ce dédale d'aspect pittoresque, mais peu réjouissant.

Déjà, les relations entre officiers et certains Hovas ne sont pas rares. Le Hova est, du reste, éminemment sociable. Il aime à converser et à rire ; il fait volontiers des visites, et les prolonge pendant longtemps; il est heureux d'envoyer des présents, et surtout d'en recevoir. « En un mot, dit le P. Piolet, il est d'un commerce facile et agréable. Il est encore hospitalier à sa manière. En voyage, vous avez le droit d'entrer dans n'importe quelle case, à moins qu'il n'y en ait une de désignée pour les étrangers. Le maître vous l'abandonnera aussitôt, et vous pourrez y préparer votre repas, y dresser votre lit, y faire tout ce qu'il vous plaira. Vous êtes chez vous. En la quittant vous donnerez *un bout d'argent*, à peu près cinquante centimes ou un franc, et l'on sera content.

« D'un caractère doux et pacifique, le Hova évite ordinairement les querelles, ne s'emporte point et ne frappe pas d'habitude, même les animaux. Il est des occasions, néanmoins, où le barbare se réveille en lui.— Un « tontakely [1] » est-il surpris, la foule se précipite sur le coquin et en fait rapidement justice, surtout s'il est faible. Il n'y a pas longtemps c'était la coutume, sinon la loi. En 1891, à côté de la capitale où la police les conduisait, il fallut toute l'autorité et toute l'énergie du Père Murat, pour arracher aux coups de la multitude deux voleurs presque expirants. Un troisième venait d'être assommé.

« Le Hova a soin de ses enfants; il s'occupe de ses parents et pourvoit à leurs besoins; il soigne ses malades avec tendresse et dévouement, à moins qu'ils ne soient atteints de la lèpre ou de la petite vérole : car alors ces malheureux sont impitoyablement rejetés de la société,

1. Voleur avec effraction.

suivant la loi et la coutume de ses ancêtres, et relégués au sommet des montagnes. Il a de bons rapports avec ses voisins et ses amis, auxquels il est heureux de rendre service, surtout s'ils appartiennent à la même caste ou à la même tribu ».

Dans le commerce, il excelle.

Les transactions locales sont assez actives à Tananarive. Elles comprennent ce qui est nécessaire à la vie et à l'entretien des habitants.

Cependant, les principaux magasins sont tenus par des étrangers. Les Hovas font de préférence le trafic sur les marchés.

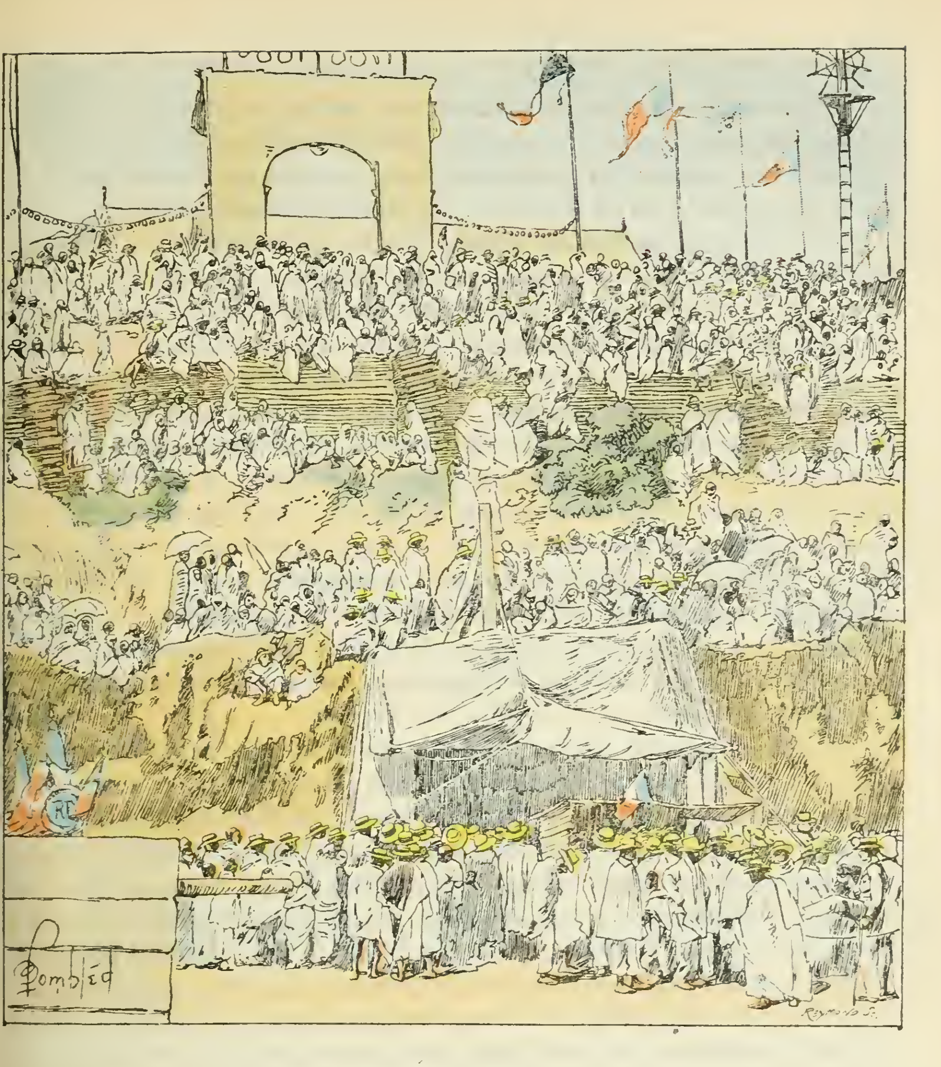
Le vendredi est à Tananarive le jour de grand marché. On voit des gens en foule sur toutes les digues, on aperçoit des pirogues chargées de monde, au pied des villages bâtis sur la rive gauche de l'Ikopa. Toute cette foule se dirige vers la capitale. Le coup d'œil est intéressant. Les passagers installés dans la pirogue ne bougent pas. Celle-ci accoste par le travers et tous descendent en même temps. Sans cette précaution, la pirogue chavirerait en un instant. Or, malgré le peu d'équilibre du bateau, les accidents sont des plus rares. L'adresse des Hovas est du reste extrême. Quand on les regarde traverser l'Ikopa sur leurs embarcations, il semble toujours qu'elles vont sombrer.

Le grand marché ou Zoma du vendredi ne pouvait manquer d'intéresser très vivement nos officiers et nos soldats. Rien de plus curieux que l'aspect de Tananarive le jour du *Zoma*: de tous côtés, dans les rues, on voit passer des femmes avec des ballots de toile sur la tête, des hommes portant des malles en zinc contenant de menues marchandises. De tous les villages environnants on vient à la capitale, et du haut de la montagne on voit arriver des milliers d'indigènes drapés dans leurs lambas blancs, ce qui donne, dit M. Cabaret, le tableau de pèlerins se rendant à une ville sainte.

« On entrait alors au *Zoma*, surtout par la route de la résidence de France, et on voyait des marchands de légumes, navets, poireaux, petits pois, etc. Il faut avoir habité Tananarive à cette époque, car, depuis, des Malabars, m'a-t-on dit, se sont livrés à la culture maraîchère, pour savoir ce que ce spectacle avait de réjouissant pour le voyageur des côtes.

« Voici le « carré » des chapeaux de paille de riz, ceux d'hommes en forme de « panama », ceux de femmes avec des ailes énormes rappelant les vieilles eaux-fortes anglaises, puis des chapeaux de jonc de formes bizarres et variées, ces derniers ne valant que quelques sous, tandis que les premiers, très bien faits, coûtaient suivant la finesse de la paille de 1 fr. 50 à 2 fr. 50!

« Suivant le petit ravin au fond duquel se trouvaient des os et des saletés de toutes sortes, on apercevait en plein soleil des morceaux de porc débités d'une façon primitive, entourés de chiens, que Constanti-



Fête du Fandroana.

nople pourrait envier, qui malgré des coups de couteau plus ou moins bien dirigés, semblaient rivés sur place ; plus loin du tabac en feuilles, des bois de teinture, du savon malgache qui vous donnait l'envie de rester sale pour le restant de vos jours! des chandelles indigènes, des arachides et du sel en gros grains de provenance de *Port-de-Bouc* ou de *Hambourg* servant au salage des peaux ou au dessert des Malgaches.

« Plus loin, sur une place spéciale, on trouvait le marché des bois, des moutons, des volailles, des chats, couvertures en feuilles pour paillottes; enfin, quand j'aurai dit que dans d'autres parties du *Zoma* on pouvait se procurer des toiles, des indiennes, de la canne à sucre, du manioc, des esclaves: hommes, femmes et enfants, du riz, des

médicaments, des nattes, des amulettes, des peaux, des herbes remplaçant le bois pour la cuisson des aliments, des robes, des jupons, des sauterelles pour les gourmets, je pense avoir nommé la majeure partie des articles qu'on voyait au « Zoma » de Tananarive[1] ».

Nous devons au docteur Catat, l'un des derniers explorateurs de Madagascar, toujours consciencieux et renseigné une autre description curieuse et pittoresque de ce grand marché, de cette foire hebdomadaire qui se tient à Tananarive et attire la population de l'Imerne.

Les jours de marché, dit le docteur Catat, dès le lever du soleil, toutes les routes qui conduisent à la capitale amènent une foule considérable. Les rues de la ville sont toute la journée remplies de personnes affairées; la population, calme et nonchalante habituellement, semble à cette occasion remuante et agitée. C'est que le Zoma ou marché est non seulement le centre d'approvisionnement de toute nature le plus important de la ville, mais qu'il est encore pour le Malgache un lieu de prédilection où il va apprendre des nouvelles, discuter les prix des marchandises, s'enquérir des besoins industriels ou commerciaux, chercher de l'ouvrage, enfin rencontrer les amis des villages voisins.

« L'institution de ces marchés si nombreux à Madagascar est un trait caractéristique de la vie sociale de l'Antimerina. Il a répandu cette coutume en même temps que son influence dans un grand nombre de provinces. Ces sortes de foires se tiennent dans les villes, dans les villages importants, souvent aussi en pleine campagne au milieu des hameaux disséminés. Les populations trouvent dans ces assemblées un moyen de communications incessantes et peuvent écouler leurs produits et y trouver en même temps les objets qui leur sont utiles. Il est nécessaire d'attendre, il est vrai, le jour du marché, de venir quelquefois de fort loin; mais, pour l'indigène, ces déplacement et la perte du temps qu'ils entraînent ne comptent pour rien. Les noms des jours de la semaine où sont ouverts ces marchés servent à les désigner.

« En approchant du Zoma par la grande rue qui descend d'Ambatovinaty, on a de la peine à se frayer un passage dans la foule pressée; des convois arrivent de toutes les directions et partent chargés de produits divers. Il faut se garer à chaque instant des marchandises transportées et pendant que l'on évite une longue pièce de bois menaçante, une botte d'herbes sèches vous frotte vigoureusement ou de grands paniers de volatiles effarés tombent sur vos épaules. Les maisons voisines du Zoma sont occupées par des revendeurs qui profitent de la circonstance pour étaler dans la rue leurs marchandises disparates, ou faire une vente aux enchères qui ne manque jamais d'attirer

1. *Un an à Madagascar*, par M. Albert Cabaret.

une cohue. Là se trouvent les objets les plus divers, vieux habits étoffes défraîchies, conserves avariées, vaisselle d'occasion et spiritueux frelatés. Puis ce sont les vendeurs de bambous de charge; les borijana, leurs clients viennent essayer la force et la légèreté de ces bois au grand détriment des passants inattentifs.

« Sur le marché, l'animation est très grande, chacun va et vient bruyamment, fait ses offres et sa demande, vante sa marchandise ou discute longuement la valeur des objets. Des appels, des cris, des vociférations se croisent dans un vacarme assourdissant. Cependant les disputes sont rares. Parfois, une poussée se produit dans la foule: c'est un voleur que l'on surprend en flagrant délit. Le malheureux a dérobé quelque chose à un étalage ou a coupé le coin du lamba d'un passant, délit plus grave encore, car c'est là que dans un nœud de l'étoffe celui-ci enserre ses morceaux d'argent. Le criminel est entraîné à l'écart et lapidé incontinent. Le Malgache ne pardonne pas le vol commis à son préjudice.

« La partie haute du Zoma est couverte de petits abris; un toit de chaume supporté par quatre pieux s'élève au-dessus d'un terre-plein carré qui dépasse légèrement le niveau du sol. Là se tient accroupi le vendeur, surveillant les marchandises amoncelées devant lui. On a de la difficulté à circuler dans les étroites rigoles qui séparent ces boutiques rudimentaires, et souvent, bravant les malédictions, il faut enjamber les étalages. Puis ce sont des amoncellements de poterie, cruches de toutes les formes, jarres à eau, plats en terre rouge et blanche, assiettes à pied vernissé, marmites à riz de toutes les dimensions. Il serait trop long d'énumérer tout ce que l'on trouve dans ce grand marché.

« Chaque partie de la place a son affectation spéciale; l'on parcourt successivement le quartier des marchands d'étoffes indigènes et européennes, des chapeliers, cordonniers, vanniers, marchands de meubles neufs et d'occasion, de literie, d'instruments de musique, etc.

« Le marché des produits alimentaires est toujours bien fourni. On y voit du riz en grande quantité, du manioc, des patates, des fèves, du maïs, des pommes de terre, des choux, presque tous nos légumes de France et différentes plantes indigènes comestibles.

« Lorsque l'on quitte le Zoma, une petite ruelle affreusement ravinée conduit vers le nord sur la place d'Analakely. Une annexe importante du grand marché y est établie pour la vente des animaux vivants. C'est également sur cette place que l'on trouve les madriers destinés aux charpentes et les planches pour la menuiserie. Ces pièces de bois viennent de loin et sont d'un transport difficile, aussi le Malgache a-t-il recours à certaines ruses pour diminuer ses maux. Les planches réunies par paquets d'une demi-douzaine ont une assez belle apparence, mais sans grand examen on reconnaît bien vite la super-

cherie. Ces planches taillées à la hache dans les arbres de la forêt voisine — un tronc fendu en longueur fournit deux planches — sont amincies patiemment par l'ouvrier qui respecte les bords et les extrémités des plateaux mais creuse la partie centrale dans de fortes proportions. Toutes les pièces de bois vendues sur les marchés sont travaillées de la même façon, elles sont ainsi moins lourdes à transporter, mais se réduisent à rien quand le rabot y a passé. En regagnant la ville par une rue latérale on passe devant des tas de gerbes de *herana*, jonc triangulaire employé pour les toitures et contre des paquets de claies de *zozoro*, plante analogue mais plus forte qui, dans les cases pauvres, sert de portes ou de cloisons; plus loin on longe des meules d'herbes sèches et des piles de petits fagots. Dans l'Imerina le bois manque complètement; pour cuire les aliments il faut acheter au marché du bois apporté des contrées forestières de l'est. Aussi pour remplacer ce rare combustible la grande majorité de la population se sert des herbes coupées sur les coteaux dénudés de l'Imerina.

« Selon l'abondance ou la rareté des produits mis en vente les cours du Zoma sont soumis à quelques fluctuations. »

Tous les voyageurs ont du reste parcouru et décrit le Zoma; ils ne manquent pas en effet d'assister au spectacle curieux et animé de ce vaste bazar où se vendent toutes marchandises, étoffes fabriquées et produits du pays.

Les lambas à bon marché et aussi les plus chers y sont étalés, en coton ou en soie aux couleurs éclatantes, aux dessins riches et variés, qui valent jusqu'à quatre cents francs. On les emploie non seulement pour vêtement de cérémonie, mais aussi pour ensevelir les morts. Les gens riches enveloppent même les leurs dans trois ou quatre de ces lambas, car on rend de grands honneurs à ceux qui ne sont plus.

« Les toiles de coton américaines sont très recherchées, à cause de leur bon marché; mais elles sont d'un très mauvais usage.

« La parfumerie allemande abonde sur le *zoma*; seulement, pour la faire passer, les fabricants ont soin de lui mettre une étiquette française, ce qui n'a rien de flatteur pour nous: car elle est de qualité détestable.

« Les Hovas tressent très joliment la paille et le jonc; ils en font des nattes dont les plus grossières servent de tapis ou couvrent les murailles, tandis que les plus fines, qui sont extrêmement souples, sont employées comme serviettes ou comme draps de lit. Ils fabriquent aussi des corbeilles, de petites boîtes, des chapeaux qui pourraient rivaliser avec les panamas.

« Ils travaillent encore très bien la corne qu'ils convertissent en menus ustensiles de ménage, verres, cuillers, petits vases de toutes sortes.

« On trouve, de plus, sur le *zoma*, des objets importés de Zanzi-

bar: de la verroterie, des chaussures en peau d'hippopotame. J'y ai acheté, dit M. Cazeneuve, une canne, faite d'un nerf provenant de l'un de ces animaux — qui, par parenthèse, devait être de grosseur phénoménale — et orné d'une pomme en argent qui n'est pas mal ciselée du tout.

« Le marché aux victuailles est bien fourni. Les volailles sont cotées à des prix qui ne donneraient pas grand profit aux cuisinières qui prélèvent le « sou pour livre »: un poulet, 0 fr. 40 ou 0 fr. 50; une dinde, 0 fr. 75; une oie, 1 franc.

« Un bœuf se vend dix francs en temps ordinaire; mais, à certaines époques et dans certaines circonstances, il atteint le prix de vingt francs. On a un porc ou un mouton pour moitié prix de ce que coûte un gigot chez nous, c'est-à-dire pour trois francs.

« Je ne parle que pour mémoire des sauterelles, des chenilles et des vers à soie qui passent pour des denrées très recherchées, mais que les Européens goûtent peu.

« Ce que je prisais le plus à ce marché, c'étaient les fruits : bananes, ananas, pastèques, melons, mangues, oranges, dattes et même fraises et framboises, s'y entassaient de la manière la plus séduisante et étaient exquis. On vendait là aussi du café, de la vanille, des cannes à sucre, de la cire, du miel, du tabac, qui est de qualité inférieure mais très bon marché; des essences, du sel, qui ne paye pas de mine, car il est de couleur noirâtre, et de plus des produits pharmaceutiques; entre autres certaine huile de ricin qu'une mère française aurait grand'peine à faire avaler à ses enfants. Les apothicaires hovas la tirent de superbes palma-christi qui croissent abondamment dans leur île; mais ils ne savent pas la préparer et il n'y a pas que les bébés qui la trouveraient répugnante[1]. »

Les caporaux d'ordinaire se rendaient au marché comme de bonnes ménagères et y achetaient une partie des vivres nécessaires à la compagnie. Les Hovas cherchèrent d'abord à les rançonner, puis se montrèrent moins rapaces et firent bon ménage avec nos soldats. Ils comptaient du reste dans la garnison française, parmi les cuisiniers des officiers, d'excellents clients.

C'est au Zoma que se pressent les principaux types de la population de Madagascar. Le Betsiléo, l'Antaymour, le Sakalave, l'Ancantar et le Batsimisarac. Enfin, au milieu de ce pêle-mêle, qui parle beaucoup mais ne crie pas, on remarque le Hova, qui est reconnaissable entre tous, à ses cheveux lissés, à son teint jaune et à ses yeux bridés, qui révèlent son origine malaise. Sa taille est plutôt petite, son apparence est malingre; mais il est nerveux, intelligent, adroit et

1. *A la cour de Madagascar*, par Marius Cazeneuve.

fourbe. C'est avec ces qualités et ces défauts qu'il a su devenir le maître craint et détesté.

Le costume national du Hova se compose d'un caleçon, d'une sorte de tunique de coton blanc et, par-dessus le tout, un lamba, grande pièce de toile ou de coton, généralement blanche, dans laquelle il se drape avec une certaine fierté.

La femme porte, presque toujours, une jupe blanche et s'enveloppe comme l'homme, dans un lamba blanc. Quelques-unes portent ce vêtement en pointe, comme les Européennes leur tartan.

Même dans la classe aisée, tout le monde ici va les pieds nus. La classe riche, la noblesse s'habille presque à l'européenne, mais recouvre toujours ses épaules du lamba national. Cette classe porte des chaussures.

Le Zoma avait d'autant plus d'importance, au début de l'occupation, que Tananarive ne possédait encore, ni hôtel, ni café, ni restaurant. Quelques magasins obscurs, créés par des Européens, ou des créoles de la Réunion et de Maurice, existent seuls. Mais, pas un boulanger, pas un épicier, pas un boucher, rien. Outre le grand Zoma, il y a marché tous les jours, moins le dimanche, et c'est là que l'on trouve à s'approvisionner, excepté, toutefois, de pain et de vin.

Le Zoma dure toute la journée.

« Vers neuf heures, une procession remonte Ambatovinaka, précédée d'un officier portant une sagaie d'argent. Tout le monde s'arrête, se découvre et se prosterne. Ce sont les provisions destinées à la table royale — elles sont dès lors sacrées et vénérées comme la personne même de la reine. Et le cortège monte grave et lent vers le *Rova*, où les grands dignitaires, 15es et 14es honneurs, princes et généraux, qui lézardent au soleil, rendront à l'oie ou au chou-fleur que S. M. Ranavalo III mangera peut-être les mêmes honneurs que le peuple et les esclaves.

« La ville n'a pas de rues, n'est pas éclairée, n'a pas de service de voirie. Elle n'a pas d'eau non plus. Pendant la saison des pluies, le ciel y pourvoit, mais pendant les huit ou neuf mois de sécheresse, il faut y pourvoir soi-même, et aller s'approvisionner à des sources plus ou moins impures.

« Matin et soir et soir, les femmes, bourgeoises et esclaves, descendent en chantant jusqu'à la rivière la plus proche, portant sur l'épaule des vases en poterie qu'elles remontent ensuite sur leur tête, gaies, ruisselantes, alertes, élégantes, de cette élégance nonchalante qui tient de la race, une main sur la hanche, de l'autre soutenant légèrement, aux passages difficiles, leur terrine d'eau, provocantes, acceptant sans jamais se fâcher les plaisanteries même les plus audacieuses des passants.

« La reine, privilégiée, personne sacrée, a sa source à laquelle

nul ne peut aller puiser. Une corvée, toujours conduite par un *tsimandoa* (esclave royal), porteur de la symbolique sagaie d'argent, s'y rend chaque jour et, au retour, l'eau royale est l'objet des mêmes égards, des mêmes salutations, des mêmes prosternations que les oies et les canards venant du marché.

« *Odeï! Odeï! Velouma! Velouma!* Des cris suivis d'une sorte de long murmure; la foule se précipite sur la place d'Andohalo, se range sur les côtés, laissant un large passage au milieu. C'est le premier lundi du mois. La reine va remplir ses devoirs religieux dans un des temples de la capitale. Tout Tananarive est là, il y a foule partout, sur les toits, aux fenêtres, sur les vérandas, sur les murs. On se presse, on se bouscule.

« La Reine paraît sur son *filanzana* doré, abritée par une immense ombrelle rouge, garnie de franges dorées, suivie du premier ministre, de sa famille et de la Cour. Ces dames et ces messieurs ont abandonné le lamba, pour se vêtir à la *mode* vasaha. La grosse Rasendranaro s'épanouit dans une robe jaune citron; la vieille Ramasindrasana, dans une toilette de velours bleu; Razemananora, dame d'honneur et fille de joie, inaugure une toilette virginale en mousseline blanche; l'oncle de la reine, Ratsimamanga, l'ancien boucher, paraît tout fier de son haute forme bossué et tordu. C'est une mascarade, une descente de la Courtille. Mais ils se trouvent beaux, elles s'admirent, et le peuple est ravi... *Odeï! Odeï! Velouma! Velouma!*

« *Zovi! Zovi!* Il est dix heures, le canon du Rova a retenti. C'est le couvre-feu. La Reine est couchée. Tout Tananarive doit dormir. et les *miramilas* (soldats) chargés d'assurer la sécurité des habitants et de protéger les voleurs, lancent dans la nuit calme leur sinistre qui-vive : *Zovi! Zovi!*

« *Zovi! Zovi!* Je remonte, dit M. Girandeau, en *filanzana*, toujours. seul avec mes quatre porteurs, le chemin d'Ambatovinaka. Personne dehors. Si, une ou deux formes blanches se glissent furtivement et disparaissent dans un sentier, ce sont des dames malgaches en quête d'aventures amoureuses : les maris ferment les yeux. les *miramilas* aussi.

« La lune nous éclaire comme en plein jour. Au loin, sur les collines, au delà de l'Ikopa, des feux ajoutent à sa lumière blanche de grandes taches rouges. Ce sont des prairies qui brûlent. L'herbe qui y repoussera à la saison des pluies sera meilleure et plus grasse.

« J'arrive à Andohola. Les tourelles du palais se détachent dans le ciel en noirs minarets et profilent de grandes ombres sur la place. Cela ne ressemble à rien, mais c'est très beau, très impressionnant, très empoignant.

« Je reste un instant à mon balcon, à regarder, à admirer et à

penser. Puis je rentre me coucher et m'endors en entendant toujours les cris des miramilas : *Zovi! Zovi!*[1]. »

La ville est calme. Les habitants ne sont pas noctambules et pour cause, les sentiers n'étant pas éclairés. Tout repose.

Les discussions, les querelles, les rixes sont des plus rares. L'autorité française est respectée à Tananarive. Chaque jour des armes sont encore remises à nos troupes par des habitants qui craignent d'être dénoncés et ne se soucient pas de les conserver. Ils savent, du reste, que la capitale est bien gardée et qu'elle n'a rien à craindre des bandes de pillards dont on annonce la formation dans la campagne, écrit le 20 novembre le représentant du comptoir d'escompte, M. Delhorbe. « Pour conduire ce pays, il faut de l'énergie, mais une énergie persévérante, sans bravade, sans brutalité. Il faut le maintenir dans le respect par la crainte du châtiment immédiat et lui inculquer ce principe que la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse. Mais il faut, avec le respect, lui inspirer la foi dans notre équité toujours en éveil et jamais soupçonnée, Abrutis par l'arbitraire et l'oppression, il s'éveille débarrassé d'entraves et songe aux répations tardives. Est-ce bien la France qui pourra jamais le tromper?

« Le consul Ranchot, qui a suivi le général Duchesne de Paris à Tananarive, non content d'avoir montré, au cours de l'expédition, une discrétion, une convenance qui lui font le plus grand honneur, s'occupe en outre, aujourd'hui, de recrépir l'édifice malgache vermoulu. Il y emploie son temps et sa peine avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, mais qui lui coûte un peu de sa santé Les nouveaux ministres malgaches se sont piqués au jeu sous cette impulsion vigoureuse, et c'est à qui fera de son mieux.

« Le général en chef ne manque pas d'entretenir cette ardeur par de fréquentes conférences avec le premier ministre et même avec la reine. Les Malgaches sont ravis des attentions du grand chef vazaha pour leur souveraine et, comme ils sont malicieux et vicieux, ils les attribuent à une galanterie peu platonique. *Proh pudor*! la plaisanterie est trop bizarre pour ne pas faire rire le général.

« Voici venir le *fandroana*, les pluies et une nuée de colons et de propectus de gisements miniers. » Le Fandroana, on le sait, est la grande fête malgache, la plus connue, la plus brillante, celle à laquelle prennent part tous les habitants de Tananarive, nobles et vilains, agriculteurs, commerçants, fonctionnaires. Aussi pique-t-elle tout particulièrement la curiosité des officiers du corps expéditionnaire.

Le dit Fandroana ou fête du bain de la reine, dont nous avons déjà parlé, dure un mois, en temps normal. L'invasion française vint troubler un peu les réjouissances hovas.

1. *Tananarive*, par Charles Giraudeau.



Le général Duchesne et ses o ficiers à la cérémonie du bain.

« Cette fête, dit le P. Piolet, remonte à Ralambo, le grand initiateur de la dynastie hova, qui l'établit, suivant la tradition, pour célébrer le renouvellement de l'année. »

L'année malgache est une année lunaire. Elle est donc à peu près de onze jours plus courte que la nôtre, et le jour du *fandroana* ne peut ainsi être un jour fixe. Cependant, pour le règne de la reine actuelle, la solennité en a été fixée au 21 novembre, jour de sa fête. Ce jour est annoncé par avance à tous les habitants de l'Imerina, par un décret royal qui défend en outre de tuer « tout animal marchant sur quatre pattes » pendant les cinq jours qui précèdent la fête, et exhorte les époux et autres parents brouillés, à se réconcilier entre eux, au moins pour les trois principales journées de ce temps de joie.

La fête prise dans son ensemble dure un mois.

Pendant les trois semaines qui précèdent le « jour de la Reine » ou « jour du bain », toutes les affaires sont suspendues. Les absents, esclaves, parents en voyage, rentrent au pays et rejoignent leur famille ; partout on lave, on rafraîchit ou l'on renouvelle les meubles les nattes, les habits ; la Reine et toute sa cour sont occupées à distribuer des largesses aux employés du royaume : toiles, indiennes, argent, bœuf gras ; des bœufs sont aussi envoyés aux consuls européens. En même temps se perçoit la faible cote personnelle imposée tous les ans à chaque sujet libre ; et les esclaves, régisseurs des propriétés éloignées, en apportent le tribut à leur maître.

Huit jours avant la grande journée, commencent les visites du nouvel an, pendant lesquelles il est de toute nécessité, surtout pour les petits, d'offrir un bout d'argent.

La veille, à la nuit tombante, tout le pays de l'Imerina s'illumine soudain de milliers de feux, qui courent et s'entrecroisent dans un enchevêtrement féerique : ce sont les enfants qui, une torche à la main, préludent ainsi aux réjouissances du lendemain, et rappellent à tous que le grand jour est proche.

Vient ensuite le « souvenir des morts ». On les pleure dans les maisons jusqu'à l'aurore. Puis, au lever du soleil, au moins avant la prohibition de l'idolâtrie, la cour se purifiait par le sacrifice d'un coq rouge, dont la Reine d'abord, et, après elle, tous ses officiers, prenaient le sang pour s'en marquer le front, les doigts, le creux de l'estomac et toutes les articulations.

En ce moment, tous les canons de la capitale, des divers points de la colline et en particulier de la terrasse du palais, tonnent pour proclamer le « jour de la Reine ». Vous êtes réveillé en sursaut, les maisons tremblent, les échos des montagnes répercutent au loin et vous renvoient ces bruits de tonnerre, comme pour donner la réplique à deux de la ville. L'effet est grandiose et saisissant

Les réjouissances préliminaires de la rue eurent lieu, en 1895, suivant le programme accoutumé.

Des crieurs publics, pourvus d'une puissance de poumons peu commune, appellent les habitants pendant plus d'une demi-heure. Ceux-ci, hommes, femmes, enfants, viennent se grouper autour de cinq ou six personnages vêtus à l'européenne : gibus, habit et redingote et souliers vernis, les épaules recouvertes de riches et multicolores lambeaux de soie.

Lorsque la foule est assez compacte, l'un de ces personnages déroule un papier qu'il tenait roulé dans la main droite, impose le silence, et d'une voix de fausset des plus désagréables, donne lecture du factum de la reine.

La fête du bain ou Fandroana a été, nous le répétons, souvent dé-

crite ; nous en avons raconté les principaux incidents dans le premier volume de *La guerre à Madagascar*; mais, en 1895, presque au lendemain de l'occupation, elle prenait un intérêt tout particulier, dû à la présence de M. le général Duchesne, commandant en chef, de son état-major et des principaux officiers du corps expéditionnaire.

Chacun de ces derniers avait reçu du Palais royal une invitation régulière et personnelle faite au nom de Sa Majesté la Reine Ranavalo Manjaka III pour le 22 novembre à 7 heures du soir.

De son côté, le général Duchesne avisa les officiers, qui seraient reçus au Palais, de se présenter en grande tenue, avec toutes leurs décorations et gants blancs.

Cette consigne ne fut pas sans causer quelque étonnement et même de l'émoi dans les cantonnements.

Grande tenue ! mais les uniformes, après plus de six mois de campagne — et quelle campagne ! — étaient lamentables, défraîchis depuis longtemps, usés, déchirés, couverts de taches. On les avait réparés tant bien que mal, depuis l'entrée à Tananarive, avec les débris de draps découverts dans la capitale. Les galons qui rehaussent l'uniforme, faisaient défaut. Tous les officiers de la colonne légère avaient, on le sait, abandonné leurs bagages restés à l'arrière, enfouis dans quelque magasin et peut-être à jamais perdus.

Or ces bagages ou cantines renfermaient le seul linge et les vêtements de rechange de leurs propriétaires.

Comment les remplacer ?

Le général ordonnait, et, dans l'armée, un ordre doit toujours être exécuté. Il appartenait aux officiers de donner le bon exemple et de faire honneur à leur pays, à la cour malgache. En une soirée, les tailleurs et bottiers de régiment accomplirent des prodiges.

Les chaussures devinrent présentables, à défaut d'escarpins vernis ; les pantalons et dolmans « furent nettoyés » et rapiécés avec beaucoup d'art. Mais les gants blancs? Où s'en procurer ? Les magasins de Tananarive ne tenaient pas cette marchandise ! A peine quelques officiers en avaient-ils conservé une paire. Les autres firent appel à d'ingénieux subordonnés, qui réussirent à confectionner ou plutôt à improviser des gants de toile.

Le général Duchesne serait donc satisfait. Une fois de plus, il pourrait constater que ses braves compagnons étaient capables de tous les prodiges et qu'ils avaient définitivement rayé de leurs papiers le mot « impossible ».

Dès la veille du grand jour de réception de la Reine, Tananarive, oubliant ses malheurs, était en fête, suivant la tradition hova.

Pour la fête du Fandroana ou fête du « bain », car Fandroana veut dire « bain », écrit un témoin oculaire, les habitants de la capitale et des provinces, même les plus reculées, envoient des dons à la

reine. Chaque gouverneur stimule, le mieux qu'il le peut, le zèle de ses administrés dans ce but. Ces dons, en dehors des sommes versées, qui constituent, paraît-il, un très beau pécule, consistent surtout en bœufs gras, qui commencent à arriver à Tananarive, dès le 19 et le 20 novembre.

« La reine, elle-même, en fait venir un certain nombre de ses troupeaux particuliers.

« Le 21, veille de la fête, la souveraine reçoit, dans son palais, les souhaits et les dons des autorités et les députations des provinces et des diverses castes, et distribue ensuite elle-même les bœufs à son peuple. Cette distribution se fait de la façon suivante :

« Les bœufs, tassés devant et aux alentours du palais, sont brutalement chassés, par des groupes de deux ou de trois, et ainsi lancés en liberté à travers les rues de la ville. La foule les poursuit en poussant des cris perçants.

« Des individus, experts dans ce genre d'exercice, munis de cordes, tâchent de garrotter les pauvres bêtes à la course, soit par les cornes, soit par les pieds. Cela ne manque pas d'être palpitant d'intérêt et paraît être l'amusement favori de la foule. Lorsque l'animal, affolé par les cris de cette foule en délire, se sent ainsi entravé, il poursuit sa course furibonde, traînant après lui des quinze, vingt individus cramponnés à la corde, jusqu'à ce qu'enfin, exténué ou manquant des pieds, il tombe.

« Alors la foule l'entoure, en poussant des cris de délire, et les heureux capteurs entraînent leur proie, qui est désormais leur propriété, mais qu'ils ne pourront abattre que le lendemain de la fête, le 23, car pendant trois jours, — les 20, 21 et 22, — il est expressément défendu d'abattre et de manger de la viande de boucherie.

« Il va sans dire que cette chasse aux bœufs, aux « omby », comme disent les Malgaches, dans les rues de la capitale, au milieu de la foule, n'est pas sans dangers, et que certains individus rentrent chez eux plus ou moins endommagés. Il y a même eu un mort, à notre connaissance. »

Ce fut donc par les sentiers escarpés, une chasse homérique, dont se divertirent fort nos soldats n'ayant jamais assisté à pareil spectacle.

Les Malgaches, déchaînés, faisaient assaut de bravoure et d'habileté dans cette poursuite. Le grand art est de sauter sur la bête, de lui envelopper la tête d'un linge et alors de s'en rendre maître.

Le soir, feu d'artifice sur la colline Ambohijanary, qui domine Tananarive à l'ouest. Ce feu d'artifice avait été préparé par l'artillerie française.

Les fusées, pétards, flammes de bengale excitèrent la joie des populations hovas ; mais leur enthousiasme éclata, non moins

bruyamment que les pièces du feu d'artifice, quand, tout à coup, en guise de bouquet, trois tonneaux de poudre firent explosion.

A cette formidable détonation le sol de Tananarive trembla. Quelques pièces compliquées ratèrent, une forte pluie tombée dans la journée les avait mises hors de service ; mais les Hovas n'en furent pas moins très satisfaits de nos artificiers [1].

Nous empruntons à un officier français, qui y assistait, la description suivante à nous communiquée et inédite de la fête du 22 novembre au palais de la reine Ranavalo :

Nous nous rendons au palais en filanzana à quatre porteurs. Nous gardons ces derniers de six heures et demie du soir à minuit; prix convenu : 5 francs et nos bourjanes sont enchantés.

Nous arrivons à l'heure convenue, après un assez long trajet par les rues (!) de Tananarive remplies de curieux, nous rejoignons à l'heure fixée le général en chef, au moment où il fait son entrée dans la demeure royale, entrée sensationnelle.

Une musique malgache nous accueille au son de *la Marseillaise* jouée comme la jouent les fanfares de foire. En tête de la musique se tient un chef sabre en main, ayant près de lui un enfant, qui ouvre des yeux démesurés au passage du cortège.

Nous traversons plusieurs pièces; enfin, nous parvenons dans la salle des fêtes. Nouvelle musique, nouvelle *Marseillaise* et hymne national malgache. La reine, enveloppée d'un lamba rouge, se tient sur son trône. Près d'elle, sur un guéridon, est placée la couronne.

Le général Duchesne s'avance vers Sa Majesté, la salue respectueusement sans rire, puis s'assoit sur un fauteuil doré à lui réservé. Quant à nous, toujours en bon ordre, nous prenons place sur des chaises non moins dorées, vis-à-vis de la reine Ranavalo.

Aussitôt, la représentation commence, d'abord des chants monotones et sans harmonie, puis des prières, avec accompagnement d'orchestre. Enfin, comme il n'est pas de bonne fête, en pays malgache, sans discours, un orateur hova prend la parole et prononce une allo-

1. Le 21 novembre, écrit le témoin oculaire déjà cité, il y a eu au palais de la Reine, grande réception, au début de laquelle ont figuré le général Duchesne et tous les officiers et fonctionnaires, ce qui a paru flatter énormément la souveraine.

Mais la fête, la vraie fête du « bain » a lieu le 22 novembre. Le soir de ce jour, la reine entourée de ses dames d'honneur et des dignitaires malgaches, se place sur un trône en costume d'apparat national. Malgré sa maigreur encore juvénile, elle fait assez bonne figure.

Les officiers français, leurs généraux en tête, ainsi que le sympathique M. Ranchot, le délégué du ministre des affaires etrangères, ont pris place dans le milieu de la salle, assis sur des fauteuils ou sur de superbes chaises en rotin dorées.

Des gardes du corps, superbes dans leurs costumes prétentieux, le chef couvert d'un casque blanc à pointe dorée, du modèle anglais, et le sabre au poing, ne bougent pas plus que des statues. Ils n'ont pas non plus mauvais air, et on devine, de suite, sous ces teintes plus ou moins bronzées, les cadets du royaume, que le colonel Servington a très bien dressés pour leur service de parade. C'est, en effet, avec une certaine crânerie qu'ils se tiennent au port du sabre, et qu'à certains commandements du premier ministre, ils se tournent, tout d'une pièce vers leur souveraine, qu'ils saluent de l'épée. Étant donné le milieu dans lequel nous nous trouvions, nous nous sommes, à plusieurs reprises, imaginé que nous étions dans une salle de spectacle et que ces gardes du corps étaient des figurants.

cution. C'est pour nous de l'hébreu. Cet homme éloquent, si nous en rcoyons un interprète, célèbre les vertus de la reine et le dévouement du peuple.

Le discours terminé, nous voyons entrer de nombreux esclaves, portant chacun quelque objet. Le premier présente une sorte de théière en argent à long manche d'ébène, d'autres sont chargés de jarres remplies d'eau, de paniers de riz, de bois ; certains sont armés d'ustensiles de cuisine, viennent enfin des esclaves avec des vivres sur des plats et du sel dans des cornes de bœuf.

Tout ce personnel défile comme dans une féerie, devant la reine et les comparses vont s'installer aux places qui leur sont assignées. La reine se lève, salue gravement et se retire dans une sorte d'alcôve, derrière des rideaux de soie rouge. C'est là qu'elle doit prendre son bain. Alors, commence, sous nos yeux, la cuisine de la fête. Les esclaves allument deux feux, font chauffer l'eau et la portent jusqu'à l'alcôve, devant laquelle veille jalousement le premier ministre (celui-ci n'est cependant pas le mari). Quelques instants plus tard, Sa Majesté est au bain, tandis que les esclaves restés dans la salle de gala continuent leur cuisine.

La chaleur bientôt devient insupportable. Les viandes grillent, le riz cuit dans les marmites spéciales, tandis que chanteurs et musiciens font plus de vacarme que jamais. La cérémonie semble un peu longue.

Enfin, après une heure au moins d'absence, la reine est sortie du bain, elle rentre solennellement parmi nous, portant une robe de soie rouge éclatante, les épaules couvertes de poudre de riz et des pierreries au cou, tout comme la belle Otero ; la couronne sur la tête. Sa Majesté s'avance, accompagnée d'un esclave portant la grande théière, remplie d'eau du bain royal. Presque à chaque pas, la théière verse dans la gracieuse main de Sa Majesté un peu de cette eau. Ranavalo asperge d'abord consciencieusement le général en chef, qui reçoit la douche sans sourciller, puis tous les officiers français. Nous gardons autant que possible notre sérieux, mais Sa Majesté moins correcte ne peut s'empêcher de sourire d'abord, puis de rire comme une petite folle. Nous ne bronchons pas. Ranavalo, d'âge indécis, nous semble assez banale : physionomie quelconque très commune à Tananarive. Je dois ajouter, pour être juste, que l'eau du bain était très parfumée au lubin.

La reine est sortie du palais et a béni la ville, puis est revenue vers nous.

Elle reprit place sur son trône, entourée des membres de sa famille, lesquels s'apprêtaient à lui servir un repas public. Les étranges cuisiniers, qui avaient opéré sous nos yeux, servirent les mets royaux, riz et viande grillée sur des assiettes en porcelaine. Deux de ces assiettes

furent présentées à la reine, ainsi qu'une cuillère en corne. Sa Majesté daigna faire honneur au festin.

Les invités, d'autre part, n'étaient pas oubliés. Les dames d'honneur s'occupaient de répartir les portions de riz et de viande et les firent circuler dans tous les rangs. Le général Duchesne fut l'un des premiers servis, on lui présenta même, comme à un personnage extraordinaire, digne de tous les honneurs et de tous les luxes, une serviette. Des esclaves le servaient en se traînant sur les genoux.

Chacun de nous reçut une assiette de riz et une de viande grillée. Le riz était poivré atrocement et sucré, cuit à la mode malgache, la viande coriace au point de résister aux plus robustes mâchoires. Comme plusieurs d'entre nous faisaient quelque peu la grimace, la reine qui nous regardait beaucoup et nous observait avec curiosité et malice, ne put contenir un éclat de rire.

Mais le devoir avant tout! Le général Duchesne nous donnait l'exemple et, à la grande joie de Sa Majesté qui se tordait littéralement, prise d'un accès de folle gaieté, nous nous sommes montrés convives héroïques, en dévorant ces mets que daignait nous offrir la souveraine de Madagascar; mais en jouissant de notre supplice, Ranavalo prenait un peu sa revanche de nos victoires. Le repas terminé, les gouverneurs des provinces ou leurs représentants se groupèrent alors dans la salle et défilèrent, suivant le rite, devant l'une des proches parentes de la reine, en lui remettant une offrande en signe d'hommage.

La quêteuse s'était étendue aux pieds du général Duchesne, comme en signe de soumission.

Enfin le premier ministre a joué son rôle particulier dans la représentation. N'ayant jamais vu Rainilaiarivony, je ne sais s'il eut jamais réellement l'aspect prestigieux que voulaient bien lui reconnaître les Hovas de Tananarive et même quelques Européens; sa physionomie, dit-on, était fine et intelligente; celle de son successeur est grotesque. Nous comprenons que le général commandant en chef n'ait pas poussé la cruauté jusqu'à infliger un tel mari à Ranavalo. Imaginez-vous un homme de taille moyenne, dont le type est à peu près celui du boule-dogue, âgé d'une soixantaine d'années, ventripotent, gras à lard, habillé de soie, du reste, et digne de l'être. Il portait, étalée sur la poitrine, une ferblanterie extraordinaire, collection de décorations invraisemblables, parmi lesquelles, assurent les mauvaises langues, on distinguait les palmes académiques. Son habit de soie grise était serré à la taille par un brillant ceinturon en or. Il avait tout l'air de quelque rastaquouère d'opérette ou d'un roi de féerie. Ce haut personnage prononça un discours que nous dûmes écouter sans rire et de pied ferme; puis il poussa des cris de commandement en se tournant vers quelques officiers hovas, formant une sorte de garde du corps.

Ces gardes tirèrent le sabre, l'inclinèrent devant la reine et donnèrent le signal du départ. Chacun de nous passa devant Ranavalo et la salua militairement. La reine accepta nos hommages, non sans grâce, et rentra dans ses appartements, où, en compagnie du premier ministre, elle compta sans doute le produit de la quête.

A notre sortie, la musique éclata en fanfares bruyantes et les canons établis près du palais, tonnèrent avec un ensemble assourdissant...

Pour un jour et sur la demande du premier ministre, quelques-uns des canons pris à Tananarive avaient été rendus aux artilleurs du palais, afin de tirer les salves réglementaires en l'honneur de la reine et de ses hôtes. Nos artificiers firent aux Malgaches l'aumône d'un certain nombre de charges de poudre; mais, dès le lendemain de la fête, le général Duchesne fit prudemment reprendre possession de ces canons par l'artillerie française. Le commandant en chef n'avait, en effet, et avec raison, qu'une confiance très limitée en la bonne foi malgache. Il était sage de ne pas laisser d'armes aux Hovas dans une ville de cent mille habitants, au milieu de laquelle, le petit corps d'occupation, ne comptant pas deux mille hommes valides, était campé, encore isolé et n'ayant pas à espérer de sitôt l'arrivée de renforts.

Les Malgaches ne firent, du reste, aucune difficulté pour restituer les canons qui leur avaient été prêtés.

Bien que l'attitude de la population fût des plus rassurantes, quelques-uns, parmi les troupes d'occupation, n'étaient pas sans s'inquiéter de la faiblesse de l'effectif.

De tous côtés, on ne parle que de troupes et d'officiers rapatriés; chacun fait ses malles ou ses paquets; on ne voit partout que gens en partance, et on en est à se demander ce qui restera après cet exode.

« Est-il sage et prudent, écrit-on, de réduire ainsi les effectifs au lendemain des chaudes alertes dont le souvenir angoissant est encore présent à tous les esprits? Bien des gens avaient cru le contraire. Certes, la nécessité du rapatriement s'imposait pour les malades, mais de là à réduire à rien ou à peu près les corps d'occupation, il y a de la marge. C'est ce que le ministère ne semble pas avoir compris si on en juge par la hâte fébrile avec laquelle on embarque tout le monde, sans nul souci de la situation critique dans laquelle ces départs précipités pourraient placer ceux qui restent. »

Un autre correspondant ne se montre pas moins pessimiste et dénonce les intrigues qui se nouent à Tananarive :

« La population, écrit-il, est satisfaite du nouveau premier ministre Rainitzimbazafy; seulement, la plupart des « mangeurs du peuple » sont encore au pouvoir. A citer plus particulièrement Rasanjy,



Sorciers prêchant la révolte.

15ᵉ honneur, et Radafine, qui sont les pires de tous. Le premier est un ancien élève des méthodistes anglais; il parle assez couramment leur langue et a su se mettre en grand crédit près de Rainilaiarivony, ex-premier ministre, dont il était le conseiller particulier et le secrétaire en chef.

« C'est lui qui a fait le plus de mal au peuple en abusant de son pouvoir personnel et de celui de l'ancien premier ministre. Rusé et fourbe, nommé 15ᵉ honneur deux jours avant la fin de la guerre, il occupe toujours sa place de secrétaire général du gouvernement malgache; aussi est-il à craindre que cela n'aille à l'encontre du désir de la France qui veut la prospérité de Madagascar et déraciner l'influence de l'Angleterre dont Rasanjy serait, paraît-il, l'espion secret.

« Le second, Radafine, est un médecin non diplômé du palais. Il est venu en France en 1886, avec Rainiharovony (Mariavolo), le fils chéri de l'ex-premier ministre. Etant en très bonnes relations avec Mariavolo, il s'est enrichi aux dépens du peuple, comme son ami Rasanjy.

« Après la mort du fils chéri de l'ex-premier ministre, Rasanjy, son ami, a recommandé cet homme à la cour, où il a été reçu avec faveur. Il a fait tout son possible pour nuire à l'influence française.

« C'est ainsi qu'en 1891, grâce à la recommandation de M. Le Myre de Vilers, le docteur Rasamimanana, qui a commencé ses études médicales à Montpellier, tandis qu'il était au 122e de ligne, et les a terminées à Lyon et au Val-de-Grâce, obtint, dès son retour à Tananarive, la promesse de l'ex-premier ministre d'un hôpital, avec le titre de médecin en chef du gouvernement.

« En conséquence, Rainilaiarivony lui donne une forte somme pour faire venir de France des médicaments et des instruments de chirurgie, qui devaient être expédiés à l'adresse du gouverneur de Tamatave.

« Ces objets arrivèrent à Tamatave vers la fin de 1892. Mais Rasanjy, de concert avec Radafine, fit tout ce qu'il put pour retarder leur envoi à Tananarive, bien qu'il eût reçu plus de dix fois de l'ex-premier ministre l'ordre d'écrire au gouverneur de Tamatave pour les faire monter à la capitale.

« Les médicaments finirent par y arriver, mais quant aux instruments de chirurgie, on ne les a pas encore vus. Il est très présumable que Rasanjy et Radafine les ont mis de côté pour empêcher le docteur Rasamimanana, qui a pris ses grades en France, de travailler.

« Chaque fois qu'il rappelait sa promesse à l'ex-premier ministre, Radafine répondait qu'ils n'étaient pas arrivés et Rainilaiarivony disait qu'il fallait attendre.

« Cette histoire de bistouris, de pinces et de sondes, jette une lumière édifiante sur les formes multiples que prenait l'opposition à l'influence française avant notre arrivée à Madagascar.

« Mais il y a mieux encore. En 1893, l'ex-premier ministre eut la grippe. Radafine et deux collègues du palais le soignaient. La maladie s'étant aggravée, on appelle le docteur Rasamimanana pour lui donner des soins. Le malade fut si content de lui que la jalousie des rebouteurs du palais monta à un diapason suraigu. De concert avec Rasanjy, Radafine, un de ces rebouteurs, fit courir alors le bruit que les médecins français étaient des ânes. Il engagea la reine et le malade à appeler aussi en consultation les médecins anglais et norvégien Fennen et Thesen. Mais Rainilaiarivony se trouvant mieux, refusa absolument les soins d'un médecin étranger quelconque.

« Enfin, au début de la guerre franco-malgache, la reine avait

l'intention de charger le docteur Rasamimanana de faire un cours de chirurgie de guerre. Rasanjy et Radafine insistèrent auprès du gouvernement malgache pour que ce cours fût fait par les médecins anglais et norvégien Fenn et Thesen, et non par un Français (traitant de Français le docteur Rasamimanana!) mais celui-ci avait au palais un ami influent, aussi l'ordre lui fut-il donné d'inaugurer cet enseignement qu'il fit pendant plus de quatre mois « pour le roi de Prusse et la reine de Madagascar ».

« Il est probable que les dispositions peu amènes de Rasanjy et de ses partisans auraient provoqué la décapitation non seulement du jeune docteur malgache, mais encore celle d'un grand nombre de personnes, si la guerre avait duré quelques jours de plus. »

La victoire française du 30 septembre les sauva. Le général Duchesne, très renseigné par M. Ranchot sur ces rivalités, veillait à maintenir partout le bon ordre et à bien faire comprendre à la population que l'occupation française n'était pas passagère, mais définitive.

Il reconstitua une police, en attendant la réorganisation des tribunaux. La direction de ce service fut confiée au commandant de gendarmerie Gaudelette, ayant longtemps habité Madagascar avant la campagne de 1895 et connaissant les mœurs, us et coutumes des populations de l'île.

Pendant les derniers jours de la guerre, le désordre était partout à Tananarive. La police locale se déclarait impuissante à réprimer les troubles. Le commandant Gaudelette incorpora dans son service un certain nombre d'agents de cette police, en recruta quelques autres, les disciplina et réussit à en former, en peu de semaines, un corps très sûr et très respecté.

Quelques postes, quelques patrouilles de la garnison française, prêtaient à l'occasion main forte à ces agents. Il n'en fallut pas davantage pour inspirer une frayeur salutaire aux voleurs et bandits de la capitale, ainsi qu'aux mécontents.

CHAPITRE XI

Troubles près de Tananarive.

L'état des esprits dans la banlieue de Tananarive. — Irritation contre les Européens. — Les Missionnaires. — Recrudescence de fétichisme. — Les Sikidis. — Talismans. — Superstitions. — Les trucs d'un prestidigitateur. — Les pierres levées. — Agitation. — Formation de bandes au Sud et à l'Ouest de Tananarive. — Complot. — Le révérend Johnson à Avorininamo. — L'insurrection éclate le 22 novembre. — Les manifestants, idole en tête, refusent d'écouter le gouverneur. — Massacres. — La nouvelle à Tananarive. — Formation d'une colonne volante. — Le commandant Ganeval. — Le massif de l'Ankaratra. — Un sergent et un soldat français surpris et tués. — Combats acharnés des 25 et 26. — Villages brûlés. — Pacification.

L'autorité française ne s'étendait malheureusement guère au delà des villages de la banlieue de Tananarive et des villes ou postes, relativement peu nombreux, que nos troupes occupaient.

Sur la route de l'Ouest, même pendant la période d'évacuation, alors que d'assez forts détachements s'échelonnent entre Tananarive et Majunga, les fahavalos se livrent à d'audacieuses déprédations.

La route de la capitale à Tamatave, d'autre part, n'est rien moins que sûre, depuis la prise de Farafate. La plupart des défenseurs de ce fort se sont retirés, emportant leurs armes et des munitions.

Dans le Nord, le calme est rétabli aux environs de Diégo-Suarez. Nos troupes occupent toujours Ambohimarina emporté par elles au début de la campagne.

Dans le Sud, en revanche, le désordre fait des progrès rapides. Les indigènes, ne craignant plus les Hovas, se livrent au pillage et aux attaques à main armée.

Près de Tananarive même, enfin, dans la province des Betzileos, éclatent de graves désordres.

Depuis longtemps, du reste, l'irritation des populations malgaches contre leurs oppresseurs est vive. Les malheureuses peuplades sont en effet odieusement exploitées et tyrannisées par les gouverneurs et fonctionnaires hovas. Elles les subissent, mais elles n'attendent qu'une occasion de secouer le joug.

Or, parmi ces peuples, se répand le bruit qu'une armée a chassé devant elle les soldats de la reine Ranavalo, qu'elle s'est avancée toujours victorieuse dans le pays et qu'elle est entrée à Tananarive.

Des levées d'hommes extraordinaires ont été faites, des impôts non moins extraordinaires prélevés. Nombreux sont les symptômes qui trahissent en quel désarroi se trouvent les Hovas.

Cependant, en pays betzileo, les missionnaires anglais encore

présents, s'adressent aux populations particulièrement douces et dociles du pays et les engagent à rester fidèles à leurs maîtres. Déjà cependant, on écoute moins ces prédicateurs, en lesquels on n'a que médiocrement confiance. L'un d'eux, pour apaiser ses ouailles, leur débite cette pieuse parabole :

« Pendant la maladie de Lazare, ses deux sœurs, Marthe et Marie, allèrent trouver Jésus et lui dirent : « Maître, celui que vous aimez est malade. » Jésus fit semblant de ne pas les écouter, sachant qu'il serait plus glorieux, pour lui, de ressusciter Lazare mort que de le guérir malade... L'Angleterre aussi..., etc.; mais patience! Le jour n'est pas loin où la Grande-Bretagne vous arrachera aux mains des Français... »

Certains révérends racontent aux indigènes l'histoire de la France et des Français, à la façon du père Loriquet, et font dans leurs récits, de nos soldats, des monstres toujours avides de sang et de pillage.

Les Malgaches ajoutaient foi aux paroles de ces missionnaires. Ils comptaient que les Anglais viendraient au secours de la reine. Aussi, leur colère fut-elle vive, lorsqu'ils apprirent de façon sûre que l'ennemi était le maître de la capitale.

Bien que plus ou moins convertis par ordre à la religion chrétienne, les indigènes de Madagascar n'ont jamais été des néophytes très convaincus ni très ardents. Ils ne comprennent ni les principes ni les symboles de la religion que leur enseignent les missionnaires protestants ou catholiques. A de rares exceptions près, ils sont demeurés fidèles aux vieilles pratiques superstitieuses de leurs aïeux. Chez eux, nous l'avons déjà dit, un seul culte est en réalité profondément enraciné : le culte des ancêtres.

Jamais, à aucune époque, les prêtres de ce culte et les devins n'ont cessé d'exercer une action nullement négligeable sur la masse crédule, prompte aux terreurs et aux violences, particulièrement chez certaines peuplades barbares. Les gouverneurs hovas, grâce à des mesures rigoureuses, avaient bien réussi sans doute à installer dans les villages des groupes de missionnaires chrétiens. Ceux-ci catéchisaient, évangélisaient, ouvraient des temples et des églises et y attiraient des femmes, des jeunes gens, mais leurs doctrines ne pénétraient profondément ni dans l'esprit, ni dans le cœur des convertis, toujours prêts à s'émouvoir au contraire, en présence des tombeaux sacrés, des fétiches respectés, des devins vénérés et des sorciers terrifiants.

A la nouvelle des défaites de l'armée hova, les anciens prêtres n'eurent donc pas de peine à exciter les populations contre ceux qui s'efforçaient de les déposséder et à persuader à des esprits simples que la débâcle n'avait d'autre cause que leur peu de foi dans le vieux culte national.

Tous les missionnaires protestants ou catholiques, anglais, norwégiens ou français à Madagascar étaient les premiers ennemis des indigènes; ils les trahissaient; ils avaient amené l'étranger dans le pays. Leur présence même semblait un outrage aux dieux anciens, à ceux qui jadis protégeaient si bien les populations contre l'envahisseur.

Il était temps de se lever contre tous ces dangereux sorciers venus d'Europe et de les anéantir.

Les gouverneurs hovas ne pouvaient rien contre un tel réveil des traditions si longtemps chères aux Malgaches; ils étaient impuissants contre ceux qui les prêchaient avec une passion, un fanatisme chaque jour plus ardents et bientôt terribles. Les soldats hovas n'occupaient plus leurs anciennes garnisons; ils avaient tous été appelés vers Tananarive pendant la guerre. Ceux qui rentraient, ayant beaucoup souffert, témoins des effets foudroyants des obus français à la mélinite, et persuadés déjà que les troupes françaises disposaient de moyens surnaturels, étaient donc tout disposés à écouter les prédications des devins et à se laisser endoctriner, à croire que, bientôt, grâce à de précieux sortilèges, ils deviendraient invulnérables et prendraient une revanche de tant de défaites subies.

Les fanatiques continuaient leur campagne de prédications sans être inquiétés. L'autorité française n'était même que très peu et très mal renseignée sur le mouvement qui se préparait dans les environs mêmes de Tananarive, dans la province de Betsileo et chez les Bara. Des bandes de fahavolos et de déserteurs avaient réussi à franchir la longue chaîne de montagnes appelée Bangoloava qui s'étend parallèlement à la mer depuis Suberbieville jusqu'aux confins du pays betsileo. Elles troublaient et inquiétaient la région. Elles avaient envahi le district des Mandindrano, pénétré dans les montagnes Ankaratra au Sud, dans les villages des rives du lac Itasy à l'Ouest et jusqu'au cœur même de l'Ankova.

Les agitateurs étaient d'autant mieux écoutés que les indigènes de ces pays ajoutaient foi aux abominables calomnies propagées par nos adversaires. « Ceux-ci n'avaient cessé de leur prédire les pires catastrophes; ils leur disaient que, si les Français devenaient les maîtres du pays, les hommes seraient arrachés à leurs foyers et conduits au loin; que les femmes et les enfants deviendraient les esclaves de nos soldats; mais d'autres causes encore devaient, à notre avis, amener cette surprenante complicité.

« Le désarmement des populations soumises à l'autorité de Ranavalo, ordonné par le général Duchesne, était une mesure de prudence qu'il était d'un impérieux devoir de prescrire comme sanction du traité qui mettait fin à l'état de guerre, mais elle avait l'inconvénient de les laisser hors d'état de se défendre contre les entreprises

audacieuses des brigands; d'autre part, la défaite de l'armée hova et la déchéance du redouté Rainilaiarivony ont fait croire aux races autochtones qu'après un siècle et plus d'exactions et de dégradante servitude l'heure était enfin venue d'en tirer vengeance[1]. »

Le fétichisme d'autrefois allait renaître et se développer au milieu des populations terrorisées et fanatisées, au milieu de l'anarchie générale, conséquence fatale de la guerre.

« S'ils ne sont pas idolâtres, dit le Père Piolet, au sens classique du mot, les Malgaches sont adonnés au plus grossier fétichisme, et ce fétichisme a tout envahi, tout perverti, absorbé toutes les anciennes croyances.

« Ces amulettes sont répandues chez toutes les tribus, et tout le monde en porte, par exemple chez les Sakalaves où tout homme, libre ou esclave, possède son talisman parfois acheté à des prix très élevés. C'est ordinairement pour eux une corne de bœuf, renfermant au milieu du sable arrosé de graisse, des clous, des morceaux de bois, des vis, des verroteries, etc., tous objets dans lesquels ils mettent une confiance entière.

« Chaque talisman a sa vertu particulière. Les uns rendent invulnérable, les autres donnent la santé, la richesse, le succès. Habituellement, on les porte suspendus au cou; j'en ai vu cependant un, enlevé à un vieux guerrier sakalave tué dans une incursion, suspendu à une vieille ceinture à côté de sa boîte à poudre et de son sac à balles. De temps en temps, on leur adresse des prières, on leur immole des victimes, on leur fait des libations en versant quelques gouttes de rhum sur le sable. Non pas toutefois que ces objets aient par eux-mêmes le pouvoir d'aider ceux qui les prient ou de punir ceux qui les mépriseraient; mais c'est Dieu qui leur a communiqué cette vertu dont ils peuvent librement se servir.

« Il est inutile de discuter avec les Malgaches sur la fatalité et l'absurdité de telles croyances. Ils ne vous croiront pas. Ou s'ils paraissent se rendre à vos paroles, ce sera uniquement en apparence; au fond ils resteront aussi convaincus qu'auparavant, et en secret ils continueront à rendre les mêmes honneurs à leurs ody.

« M. Besson, admis à Ikongo, et devenu l'ami du vieux roi des Tanala indépendants, en eut la preuve. Le seul résultat qu'obtint son éloquence fut d'être obligé de confectionner lui-même, à l'usage de son hôte, un talisman, évidemment plus fort que tous les autres, parce qu'il était l'œuvre d'un Vahaza. »

Les Malgaches adorent aussi les pierres sacrées. On en rencontre partout dans l'île, enduites de graisse et couvertes d'ex-voto. On leur adresse des prières, des demandes de grâce, on les consulte. Parfois,

1. Correspondance du *Temps*, janvier 1896.

on se dirige vers la pierre, les yeux fermés et un bâton à la main, pour la frapper : si on la touche, réponse favorable; mauvaise réponse, si on la manque; mais on obéit toujours au destin.

« Je sais, par expérience, raconte à ce propos le P. Abinal, que ce sont là des puérilités fort sérieuses. Le premier jour d'un voyage de Tananarive à Tamatave, en 1866, il y eut consultation générale de mes douze porteurs qui s'adressèrent à une pierre carrée, plantée tout près du chemin et fort graisseuse. La cérémonie se fit au bâton; elle était facile, cependant quatre y échouèrent. Je crus à un jeu et je les regardais en riant. Ils agissaient fort sérieusement et me le prouvèrent, car un quart d'heure après, les quatre maladroits ou infortunés m'avaient abandonné. »

Il y a la pierre « enceinte » près de Tananarive, ainsi nommée à cause de sa forme ovale, renflée vers le milieu, et parce qu'elle donne la fécondité. Il y a les « pierres marchantes » qui se meuvent d'elles-mêmes dans la plaine, parfois gravissent des montagnes; il y a les « pierres gloussantes et caquetantes » qui répondent en gloussant, d'un ton saccadé, sec et brusque pour refuser, d'un ton calme et tranquille pour accorder ce qu'on leur demande ; il y a aussi les « pierres bornes » qui donnent les riches moissons.

Les Malgaches font donc, nous le répétons, un grand usage d'amulettes ou talismans qu'ils nomment fanfandis, ou ahoulis, ou grisgris, auxquels ils prêtent les vertus les plus extraordinaires. Ces talismans sont portés au cou. Chacun a son ahouli, qui consiste presque toujours en un morceau de corne de bœuf renfermant des bouts de parchemin chargés de signes cabalistiques, quelques vieux clous, de petits morceaux de bois, des vis, etc., tous objets dans lesquels ils mettent une confiance entière. Dans leurs idées, c'est l'Être suprême, le Créateur, qui donne aux divers *grisgris* leurs propriétés. Chacun des talismans a plus ou moins de valeur : les uns rendent invulnérable leur bienheureux possesseur ; d'autres sont de précieux philtres d'amour; il en est qui donnent la santé, la richesse, etc. De temps en temps, ils leur adressent des prières, leur offrent même un bœuf en sacrifice et versent sur le sable quelques gouttes de rhum, espérant ainsi se rendre propice ces puissants talismans.

« Il n'est pas rare de voir les ombiaches mettre leurs ahoulis en rivalité ; chacun prie avec ferveur son grisgris de seconder ses vœux, et celui d'entre eux qui, dans le mois suivant, tombe malade ou éprouve un malheur, s'avoue vaincu.

« Les Malgaches ont une telle foi dans la faculté des talismans qu'ils leur attribuent même le pouvoir de tuer leurs ennemis. Quand ils parlent d'empoisonnement, ce n'est pas, en effet, ainsi que l'ont cru à tort beaucoup d'Européens, à la mort par les poisons végétaux ou minéraux qu'ils font allusion, mais bien à l'effet pernicieux des sorti-



Massacre du Révérend Johnson.

léges. Ils jettent sous le lit de leur ennemi un ahouli, auquel ils adressent la prière de le faire périr, et ils ont la persuasion que dans un temps plus ou moins long leur souhait sera accompli.

« Dans certaines maladies convulsives, on célèbre, sur la côte occidentale, comme sur la côte est, quoique avec des usages un peu différents, le *sandatse* ou *bily*, pour demander à Dieu la guérison du malade. Une petite cabane de roseaux est construite au milieu des champs ; on y installe le malade, et quelques parents, qui ont fait vœu de chasteté pour tout le temps que doit durer la retraite, lui donnent les soins nécessaires et préparent sa nourriture. Tous les soirs, des chants sont adressés à l'Être suprême. Des hommes s'amusent à courir, les armes à la main, autour de la hutte, soulevant des nuages

de poussière et répétant un refrain monotone qu'ils accompagnent de temps en temps de coups de fusil. Ils croient complaire à Dieu par ces bruyantes démonstrations. Si l'on ne connaissait les bonnes intentions qui les animent, on croirait qu'ils veulent hâter la mort de leur parent. Le dernier jour de la cérémonie, on offre un bœuf en sacrifice à Dieu et le malade est porté sur un échafaudage, haut de 3 à 4 mètres, où l'on procède publiquement à sa toilette et où on le force à manger un morceau de la victime. S'il en a la force, il doit ensuite danser aux acclamations de la foule et choisir dans ses troupeaux un *dabara* ou favori, jeune veau, dont la vie est respectée jusqu'à la mort de son maître.

« Les amulettes de guerre, nommées particulièrement *sampè*, sont des bouts de cornes de bœufs, quelquefois artistement travaillées et garnies en argent, suivant les moyens ou le rang des propriétaires. Ces bouts de cornes contiennent des drogues auxquelles ils croient la propriété de rendre invulnérables ceux qui s'en servent. Quand les Sakalaves ne portent pas leurs talismans sur eux, ils les placent soigneusement dans une petite boîte et les graissent de temps en temps avec une huile aromatique. Un homme absent est-il inquiet de ce qui se passe chez lui, il met un fanfoudi sous sa tête, pendant son repos, convaincu qu'il en apprendra ce qu'il désire savoir.

« Au nombre des pratiques superstitieuses des Sakalaves, il faut mettre l'habitude qu'ils ont de se barbouiller avec une pâte blanche faite d'une terre crayeuse très commune à Madagascar et à laquelle on attribue, dans toute l'île, une propriété médicale. Ils s'en servent, eux aussi, comme d'un tonique; mais l'usage qu'ils en font a souvent une autre cause. Craignant singulièrement l'esprit mauvais, ils cherchent, par tous les moyens qu'ils peuvent imaginer, à se mettre à couvert de sa malice, et, quand ils se persuadent qu'ils doivent le trouver sur leur passage, ils tracent sur leur visage trois lignes de cette pâte blanche, une au milieu du front et une autre, de chaque côté, entre la joue et l'oreille[1]. »

Il y a quelques années à peine, un décret de la reine Ranavalo intima aux Malgaches l'ordre de renoncer, sous peine de mort, aux fétiches et d'embrasser la religion chrétienne à l'exemple de leur souveraine et des principaux gouvernants du pays. La population se soumit à ce décret et n'osa se révolter contre la reine, mais nobles (andriana), bourgeois et esclaves n'oublièrent pas les superstitions séculaires.

Ces peuples crédules et épris de merveilleux font presque toujours bon accueil aux faiseurs de miracles. Nous avons déjà raconté quelle fût en 1886 l'influence d'un prestidigitateur français, qui stupéfia litté-

[1]. *Histoire et géographie de Madagascar*, par Henri d'Escamps.

ralement la reine, ses ministres et la cour. Ce prestidigitateur. M. Cazeneuve, se fit respecter et redouter par tous dans les villages entre Tamatave et Tananarive, en exhibant, à l'occasion, un petit serpent mécanique aux yeux des indigènes.

« Il était très joliment imité; son corps aux reflets chatoyants déroulait ses anneaux avec une souplesse extrême; sa tête se dressait, à l'occasion, d'un air courroucé en faisant entendre un sifflement de colère, pendant qu'il dardait une langue pointue et menaçante. Je le tenais toujours, raconte-t-il, dans ma poche et je m'amusais fort — à part moi — de la terreur qu'il inspirait à mes hommes et de l'importance que me donnait à leurs yeux le pouvoir qu'ils me supposaient de charmer ces bêtes malfaisantes. Je n'avais qu'à faire sortir le bout de sa tête pour obtenir d'eux tout ce que je voulais, et, plus d'un qui peut-être aurait bravé mon autorité, si je n'avais eu, pour la soutenir, que les armes ordinaires, n'aurait rien osé en pensant à la mystérieuse créature — bien inoffensive en réalité — qui reposait au fond de la poche de mon costume de voyage. »

Dans certain village situé près d'une rivière infestée de caïmans, M. Cazeneuve fit un autre miracle qui le mit au rang des êtres supérieurs et bienfaisants. L'incident est amusant. Nous en empruntons le récit à celui qui en fut le héros :

« Pendant que le chef du village qui avait convoqué un « kabary » en mon honneur, pour fêter dignement le médecin de la reine, me faisait un discours dont je ne comprenais pas un mot, mais dont je savais le sens, — ces discours étant toujours les mêmes — je suivais des yeux les ébats d'un joli petit chien qui paraissait effrayé du mouvement inusité auquel ma caravane donnait lieu. Il appartenait, paraît-il, au chef du village. Tout à coup le petit animal disparut et je remarquai qu'il allait se blottir dans un fourré voisin.

« Quand j'eus lancé, en réponse au discours du chef du village, un *Veloma Ranavalo Manjaka fahatelo* — Vive S. M. la reine Ranavalo III — très sincère — c'était ma réponse habituelle aux harangues, — et que le kabary eut pris fin, le chef cherche son chien; il l'appelle, la petite bête ne répond pas.

« Il y a des chiens de Nivelle dans tous les pays.

« — Le crocodile! s'écria aussitôt un des naturels; le crocodile l'a mangé!

« — Le crocodile l'a mangé! répondirent autant de voix qu'il y avait d'habitants dans le village.

« Et chacun de courir vers la rivière.

« Un crocodile se tenait là, à demi échoué sur le sable et de l'air béat de quelqu'un qui vient de faire un bon repas.

« Le chef qui aimait beaucoup son chien se lamentait.

— Consolez-vous, lui dis-je; demain, dès que le soleil sera levé,

je vous promets de vous faire rendre la petite bête par le crocodile qui l'a dévoré.

« — Est-il possible! s'écria-t-il.

« — Je vous le promets.

« Quelque temps après, grâce à des tranches de saucisson, je parvenais à saisir le chien qui n'avait pas quitté son refuge, et je l'emportais dans l'intérieur de la case...

« Je le gardai toute la nuit. Le lendemain, quand on fut au bord de la rivière, j'adjurai à distance le caïman d'avoir à restituer le chien du chef; alors, manœuvrant habilement, je donnai la liberté au chien que je tenais blotti sous ma jaquette de flanelle et le lâchai de telle façon qu'on put croire, en effet, qu'il sortait du ventre du crocodile, comme jadis Jonas de celui de la baleine.

« On devine de quelles acclamations fut saluée cette résurrection.

« ... Une autre fois, après avoir coupé tête et queue à une sorte de petit porc-épic, assez malfaisant qui pullule à Madagascar, j'ajustai cette tête et cette queue à un rat auquel j'avais fait subir la même opération. Aussitôt on vit les deux animaux se mettre à courir, comme si rien d'extraordinaire ne leur était arrivé, au grand ébahissemeut des spectateurs. On devine qu'il s'agissait de deux petites pièces mécaniques, prestement substituées aux deux infortunées créatures, sacrifiées à cette expérience d'escamotage. J'avais fait fabriquer ces deux pièces pour l'amusement de la reine qui s'en divertissait beaucoup.

« Mais, pour en revenir au chien escamoté, rien d'étonnant que ce chien, après mon départ, ait été élevé au rang de divinité par les fanatiques du village. Qui sait? peut-être, en ce moment, le chien a-t-il son temple, comme les fétiches des anciens Malgaches : Azor, si tu as été fait dieu, sois moins ingrat que les hommes politiques, et n'oublie pas que c'est un tour de prestidigitation qui t'a valu cette auréole. »

Nous avons cru devoir invoquer ces témoignages autorisés de différents voyageurs ou missionnaires ayant parcouru Madagascar dans tous les sens et qui se trouvent d'accord pour constater partout les mêmes pratiques, les mêmes croyances grossières.

Au centre de l'île, dans la région qui entoure Tananarive et particulièrement au Sud, la population professe une vénération profonde pour les « pierres levées » ou vatotsangana. Ces menhirs isolés ne représentent pas aux yeux des Malgaches une divinité que l'on doit adorer, à laquelle on doit un culte spécial; ils évoquent le souvenir d'événements importants, d'une conquête, d'un jugement, d'un vœu solennel; ils rappellent les actes des ancêtres et quelquefois aussi, dit le Dr Catat dans son *Voyage à Madagascar*, ils sont élevés en mémoire

des morts dont les restes perdus au loin n'ont pu revenir dans le tombeau de la famille.

« Cependant à ces évocations du passé, le peuple madécasse, si superstitieux, a bien vite ajouté un culte véritable; il honore la pierre pour les vertus qu'il lui suppose, pour les pouvoirs qu'il lui prête sur l'univers entier. Il la prie, lui fait des offrandes, qui consistent presque toujours en onctions graisseuses sur les parois ou en appositions sur le sommet de quelques cailloux de quartz; si le vatolahy ne répond pas à ses désirs, il lui exprime d'une façon tangible son mécontentement et son mépris. Par exemple, un indigène est en procès; avant de se rendre au kabary et d'entendre la sentence des juges, il va près de la pierre levée voisine de son habitation, la frotte d'un peu de graisse, tout en lui expliquant son affaire avec beaucoup de déférence, il lui promet dans la suite une onction plus étendue s'il sort vainqueur du litige en instance. A-t-il perdu son procès, en regagnant sa demeure il passe dédaigneux devant le menhir, l'injurie, crache et siffle avec accompagnement d'une mimique expressive qui, chez le Malgache, est l'indice du plus profond dégoût; quelquefois même il revient sur ses pas et frappe le monolithe. Une autre fois, c'est un voyageur qui rencontre une pierre levée sur sa route; il s'arrête, ramasse des cailloux, les jette sur le sommet; si quelques projectiles demeurent sur la pierre, c'est d'un bon présage pour le chemin futur, surtout si leur nombre s'accorde avec les chiffres heureux; mais, au contraire, si tous les cailloux, mal dirigés, retombent sur le sol, un sort funeste menace l'indigène, qui se hâtera de regagner sa demeure en attendant des jours plus favorables.

« Dans l'Imerina, les pierres levées sont généralement isolées. Quelques-unes atteignent des dimensions considérables — la plus grande que j'ai rencontrée mesurait 6m60 au-dessus du sol; — les autres, et c'est le plus grand nombre, ne dépassent guère la taille humaine; il en est même de plus petites, dressées au milieu des champs, elles deviennent les dieux Termes des cultivateurs. Ces monolithes sont bruts, quelquefois éclatés grossièrement par le feu ou arrondis suivant les arêtes vives par des coups de masse. Les pierres taillées d'origine toute récente et rares encore ne sont l'objet d'aucun culte. Le plus souvent elles rappellent un mort ou quelque fait important; parfois on y a tracé un dessin grossier ou gravé une inscription. »

Ces monuments mégalithiques si curieux à Madagascar n'éprouvent chez les autres tribus que de faibles changements dans la forme et la disposition générale. Partout ils sont vénérés de la même manière et représentent à peu près les mêmes idées. Néanmoins constatons quelques variantes : chez les Betsileo, les anciennes pierres polies entourées de bois sculptés; chez les Bara, les larges dalles; chez les Manambia, les menhirs enfermés dans une enceinte

de cailloux superposés; chez les Antanosy, les hauts monolithes érigés à côté les uns des autres à proximité d'un pieu aigu surmonté d'un oiseau.

Les Malgaches, et surtout les Antimerina, ne se contentent pas d'honorer les pierres qu'ils ont dressées eux-mêmes; ils entourent encore de leur vénération et de leurs respects certains rochers, doués sans doute de propriétés miraculeuses. Les uns, détachés de la montagne par une puissance divine, sont venus naturellement dans la plaine réclamer les hommages des humains; les autres, d'humeur moins vagabonde, se sont fait remarquer par leurs formes et leurs aspects, il faut aller les prier.

Les sikidis ou devins exploitent donc avec une rare habileté l'esprit superstitieux, toujours en quête de merveilleux des Malgaches :

« Le pouvoir de divination qu'on leur accorde, dit M. Macquarie, leur donne une autorité souveraine sur tous les esprits. Chaque année, le grand devin arrange quelque nouveau *fadi* pour le bonheur et la tranquillité du pays. Ainsi s'expliquent toutes ces coutumes superstitieuses des peuplades de Madagascar et leur confiance extraordinaire dans toutes sortes de talismans. Le voyageur qui a résidé sur un point quelconque de l'île n'a pas manqué de rencontrer tous les jours sur son passage quelque Malgache accroupi par terre devant une série de trous et suivant avec une curieuse anxiété le voyage dans l'air et la chute d'un certain nombre de graines ou de petits cailloux. Ce joueur interroge l'avenir à l'aide du fameux *siquily* qui remplace à Tanni-Bé les cartes de nos nécromanciens; les pierres en tombant dans les trous forment des combinaisons numériques qui dévoilent les secrets du Destin. »

Dès le mois de mai, sous l'empire de prédications fanatiques et sous l'impression de soi-disant miracles, l'agitation s'était manifestée. En septembre, elle gagne du terrain et devient de plus en plus violente. En octobre, la colère est à son comble contre les étrangers et même contre les gouverneurs hovas qui se font depuis trop longtemps leurs complices et favorisent leurs établissements.

Le peuple se persuade chaque jour davantage que les missionnaires chrétiens ont attiré sur Madagascar la colère des ancêtres vénérés dont les sanctuaires sont depuis longtemps désertés.

« Faut-il aussi rappeler les souffrances du peuple malgache qui a supporté tout le poids de la construction de ces églises, de ces écoles innombrables élevées en quelques années par la London missionary, grâce à la corvée royale (fanompoana), privilège que la reine de Madagascar avait accordé aux Indépendants sous le prétexte que ces édifices, construits sur le domaine de la couronne, étaient sa propriété[1]? »

1. Le *Temps*, janvier 1895.

Aux Fahavalos formant les premières bandes sont donc prêts à se joindre des centaines, bientôt même des milliers de fanatiques.

Cette agitation menaçante a pour foyer principal Avorinimamo à 50 kilomètres environ au sud-ouest de Tananarive. Là, depuis plusieurs années était établie l'une des trois stations de la London missionary society à Madagascar. Nous venons de dire quels étaient les agissements de cette association riche, puissante, se livrant avec un zèle parfois violent, toujours intolérant et tracassier, à la propagande. Société très bien vue à la cour de Ranavalo, protégée par le premier ministre et trop disposée à abuser quelquefois de cette protection, tantôt en obligeant les indigènes à assister au prêche, tantôt en contraignant leurs enfants à fréquenter l'école, tantôt enfin en faisant ordonner au profit de la mission de pénibles corvées exécutées par les Malgaches sous la surveillance de fonctionnaires hovas [1].

Ces derniers effrayés à la suite de menaces proférées contre eux ne répondaient plus de la sécurité des missionnaires restés dans le pays. Le premier ministre avait d'ailleurs pris soin, quelques semaines avant l'occupation de Tananarive par les Français, d'avertir les révérends qu'ils couraient de sérieux périls et qu'il serait prudent d'évacuer les postes isolés, auxquels on n'aurait ni le temps ni les moyens de porter secours, au milieu du désarroi général.

Quelques missionnaires s'obstinèrent à rester quand même. Certains adressèrent même aux journaux anglais des lettres exprimant leur confiance en la reconnaissance et en l'affection du peuple de l'Imerne. Ils devaient être cruellement détrompés.

Aussitôt après l'entrée à Tananarive et l'acceptation par la reine des conditions de paix qu'il lui dicta, le général Duchesne fit envoyer des courriers extraordinaires aux gouverneurs hovas pour annoncer partout la fin de la guerre, pour avertir les populations de reprendre leurs occupations et pour les rassurer.

Les courriers étaient porteurs d'une proclamation de la reine engageant ses sujets à déposer les armes, à respecter l'autorité et à se soumettre. On espérait que les ordres et conseils de la reine produiraient bon effet et mettraient fin à l'agitation. Il n'en fut rien.

Les devins continuaient leurs prédications, et dans toute la région

1. Il y a à Madagascar, écrivait-on au *Matin*, cinq missions établies, dont trois n'ont jamais fait de politique; de ce nombre : 1° la mission catholique; 2° les anglicans; 3° les luthériens norvégiens.

Les deux autres sociétés : les *Friends* (Quakers) et les missionnaires de la *London Missionary Society*, n'ont pas gardé la même réserve. Très influents à la cour d'Emyrne, ils se sont servis de cette influence pour faire des prosélytes, employant bien plus la force que la persuasion.

C'est ainsi que, sous le couvert du gouvernement de la reine, ils obligeaient les indigènes à ne pas manquer le prêche et contraignaient les enfants à fréquenter leurs écoles.

Un autre abus de pouvoir qui était bien plus sensible aux populations, c'était l'emploi par ces missionnaires de la « corvée de la reine » pour la construction de leurs écoles, de leurs temples et des maisons des pasteurs. Toutes ces exactions avaient eu pour conséquence d'accumuler de fortes rancunes autour des deux sociétés.

à l'ouest et au sud-ouest de Tananarive se préparait un vaste soulèvement prêt à éclater au premier prétexte. L'autorité militaire française était avertie de ces menaces.

« Un complot avait été ourdi, assurait-on, qui devait éclater le 29 novembre, un vendredi, jour de marché à Tananarive, une semaine après la fête de Fandroana. Les conspirateurs devaient tenter de s'emparer de la résidence de France, et une partie des affidés devaient en même temps se diriger sur le quartier de Faravohitra, où habitent les Anglais pour massacrer le vice-consul britannique et les missionnaires protestants. La révolte devait éclater en même temps et le même jour dans tous les villages de l'Imérina où se trouvent des postes de mission et s'étendre ensuite dans toute l'île. Les organisateurs du complot s'étaient assuré des sympathies chez les Betsileos et chez les Baras [1].

Mais, en présence de ces menaces d'insurrection, le général Duchesne disposait de trop peu de troupes pour lancer un peu à l'aventure dans une région montagneuse et couverte de villages des colonnes volantes. Il devait se contenter jusqu'à nouvel ordre de garder à Tananarive ses forces groupées afin d'assurer la sécurité de la ville.

Dans le village d'Avorininamo demeurait, sourd à tous les avertissements, un pasteur anglais, M. Johnson. Celui-ci, membre estimé de la « Friends foreign Missionary association » avait remplacé dans le village, quelques mois avant la guerre, le révérend J. Sims et miss Deane. Il habitait Madagascar depuis plus de vingt ans, il avait épousé la fille d'un missionnaire, M. Senel, retiré à Leicester après un long séjour dans l'île. Sa famille réunie avec lui à Avorininamo, se composait de Mme Johnson et d'un enfant en bas âge. Les trois autres enfants du missionnaire avaient été envoyés en Angleterre en 1894.

M. Johnson était de ceux qui refusaient de tenir compte des conseils du gouvernement et des fonctionnaires hovas et qui manifestaient une confiance absolue dans les dispositions de la population. Il avait appris l'occupation de Tananarive sans en ressentir beaucoup d'émotion ni d'inquiétude. Le 7 octobre, il écrivait au secrétaire de la Société à Londres une lettre exprimant son espoir dans l'avenir et exposant l'œuvre de propagande à laquelle il ne cessait de se livrer avec la même ardeur qu'aux jours calmes.

« Quand, après ces travaux, ajoutait-il, on revient dans sa maison où des esprits jeunes et attentifs vous entourent, le cœur est plein de joie et de reconnaissance. »

Cependant, le pasteur reconnaissait que l'anarchie était profonde, les gouverneurs hovas ayant perdu toute autorité sur leurs anciens

1. *Gil Blas*, du 21 février 1896.



Attaque de deux compagnies Haoussas par les rebelles.

administrés jusqu'alors soumis, les indigènes croyant qu'il n'y avait plus de légalité et, par conséquent, qu'ils pouvaient agir selon leur bon plaisir. Dans le peuple, on attribuait la victoire des Français et l'invasion au christianisme, et, pendant l'intervalle de temps qui a séparé la chute du gouvernement malgache de l'installation des autorités françaises, les indigènes ne dissimulaient pas leur irritation contre les Européens. La vente des spiritueux, autrefois interdite, se faisait librement et c'est à l'ivrognerie des soldats débandés après l'occupation de Tananarive, qu'il faut attribuer le massacre d'Aivorininamo.

Dans une lettre du 7 octobre qu'un M. Waston Grace a reçue de M. Johnson, ce missionnaire se félicitait de la fin de la guerre, mais il ajoutait : « Il s'en faut que les esprits aient repris leur calme et l'anar-

chie devient chaque jour plus grande. » D'autres correspondances, de même date, disent que la population profite du désarroi momentané pour se livrer à l'ivrognerie et au brigandage [1].

Le vice-consul d'Angleterre crut devoir intervenir personnellement pour décider M. Johnson et sa famille de se réfugier provisoirement à Tananarive. Il ne fut pas écouté. Un autre missionnaire anglais, M. Mac-Mahon, avait eu le bon esprit de ne pas s'obstiner et il s'était éloigné.

Le 22 novembre, des bandes de fanatiques se formaient autour du village et parcouraient le pays. Elles étaient armées de sagayes, de bâtons, de couteaux; quelques insurgés, mais en petit nombre, avaient des fusils.

Elles étaient si menaçantes, ces bandes, que le gouverneur hova se porta à leur rencontre et s'efforça de les apaiser. Les rebelles refusèrent de l'entendre. Ils criaient que le moment était venu d'en finir avec les étrangers et avec les traîtres, de les exterminer et de restaurer la religion des ancêtres. En quelques instants, le gouvernenr hova, qui ne disposait, pour l'appuyer, d'aucune force militaire, fut jeté bas et massacré. La foule hurlante se rua vers la maison habitée par M. Johnson.

Les manifestants portaient une idole, image d'une sorte de messie malgache, ayant toutes les vertus, les protégeant contre l'ennemi et leur donnant assez de force et de courage pour repousser les Européens les mieux armés.

En entendant les hurlements de ces forcenés. M. Johnson s'était barricadé dans sa demeure; mais il ne put leur opposer de résistance sérieuse. Il fut saisi. On entraîna avec lui sa femme. Ils furent attachés, puis, sous les yeux de nombreux témoins tandis, que la bande poussait des cris et gesticulait, un sikidi trancha les articulations des prisonniers. Tous deux périrent sous les coups de sagaye.

Leur supplice causa un enthousiasme général, une joie frénétique. C'était, en quelque sorte, le commencement de la revanche. Avant peu tomberaient ainsi frappés les étrangers; alors, les vrais Malgaches, fidèles à la religion d'autrefois relevée et restaurée, ne tarderaient pas à rentrer victorieux à Tananarive et à en chasser les Français.

1. *Temps*, decembre 1895.

2. La *Friend's Foreign Missionary association* n'est pas représentée à Madagascar par un nombreux personnel. Elle possède à Tananarive une imprimerie dirigée par M. J.-C. Kingzett et, dans les environs, l'hopital d'Isoavinandriano, où ont été transportés nos blessés, après le combat du 30 septembre. Les docteurs Fenn et Moss, assistés de M. Porter et de Mmes Byam et Ashwell, en ont la direction. Bien que les *Amis* ne reconnaissent aucune hiérarchie, MM. Clarke et Radley, qui habitent Tananarive, passent pour leurs représentants les plus qualifiés. Leurs écoles sont très fréquentées par les jeunes filles hovas, (celles des familles de grande caste vont de préférence dans les établissements de la *London Missionary*); elles sont dirigées par les dames Gilpin, Herbert et Hinchliffe. En dehors du district de Tananarive ils ne possèdent que deux stations: celle de Mandrinano avec MM. Vilson, Standing et un Malgache, Franck Rascamanana; celle d'Avorinimamo, avec M. et Mme Johnson et Mlle Clarke.

Les jésuites sont également installés à Avorinimamo; avant la guerre, la mission se composait des pères Braud et de Villèle.

Personne ne respectait plus l'autorité de la reine. Les devins étaient les maîtres de ces hordes et les poussaient à tous les excès.

La nouvelle de l'affreux attentat parvint au quartier général du commandant en chef à Tananarive, portée par des chrétiens indigènes épouvantés et accourus pour réclamer du secours.

Le général Duchesne, on le sait, était avisé, depuis quelque temps



déjà, de la surexcitation d'une partie de la population et du réveil du fétichisme. Il ne disposait que d'un millier d'hommes; il forma cependant aussitôt, pour étouffer l'insurrection et châtier les assassins, une colonne volante composée d'une section d'artillerie et de trois compagnies de tirailleurs malgaches, sous les ordres de leur chef de bataillon, le brave commandant Ganeval.

Le capitaine Staup, qui s'était déjà distingué plusieurs fois par son intelligence et son intrépidité, depuis le début de la campagne, faisait partie du détachement. Quelques jours plus tôt, il s'était porté en

reconnaissance dans le pays jusqu'à plus de 40 kilomètres au sud-ouest de Tananarive. Il connaissait donc la région et devait être pour la colonne un guide et un auxiliaire précieux.

Le général Duchesne, ayant appris à connaître et à estimer à sa juste valeur la force de résistance des Hovas, jugeait que ce faible détachement pouvait s'aventurer sans péril dans la banlieue de la capitale et qu'avec ses officiers résolus, de bonnes armes et de bonnes cartouches, il mettrait sans trop de peine à la raison les bandits et les fanatiques.

Personne ne supposait même qu'ils tiendraient contre une troupe régulière. On était convaincu qu'ils se disperseraient sinon aux premières sommations, du moins aux premiers feux de salve. On comptait sans l'influence extraordinaire, prodigieuse des Sikidis. Ces derniers prêchaient avec exaltation le culte des Sampys ou idoles, proclamaient la guerre sainte et bénissaient la foule rassemblée à leur appel. Ils distribuaient des gris-gris, des amulettes, en assurant que ces fétiches seraient assez puissants pour protéger les fidèles qui les portaient comme un bouclier invulnérable.

Les baïonnettes françaises se briseraient contre les poitrines couvertes d'objets sacrés et les balles les épargneraient. Désormais, les Hovas, si souvent trompés, n'avaient plus rien à craindre. Les Français, sans doute, avaient pu vaincre des renégats, des parjures, des chrétiens: mais ils s'enfuiraient devant les vaillants servant les anciens dieux et combattant pour en rétablir le culte.

Le commandant Ganeval, chef de l'expédition, est un officier d'une rare énergie, ayant guerroyé dans les colonies, habitué aux ruses et aux attaques à fond des populations barbares. Il n'était pas homme à se laisser émouvoir par des masses furieuses se ruant à l'assaut; il donna ses instructions aux officiers placés sous ses ordres et consulta le capitaine Staup sur le pays à occuper, à nettoyer et à pacifier.

La colonne quitta Tananarive le 23, avec quelques bagages et prit la direction d'Avorinimamo.

La région à parcourir est montagneuse et s'appuie aux massifs de l'Ankaratra, qui s'élèvent plus au sud.

« Le massif de l'Ankaratra est formé au centre de l'Imerina, par une incurvation vers l'ouest de la ligne de partage des eaux. Ces sommets élevés de 2.000 à 2,700 mètres sont échelonnés du nord au sud sur une longueur d'environ 50 kilomètres. Séparés par des vallées peu profondes, ils ont l'apparence de ballons; les pentes argileuses et peu rapides sont gazonnées, les émergences rocheuses sont rares, si ce n'est sur les plus hautes cimes. Aussi ces monts, les plus élevés de Madagascar, qui s'étagent peu à peu au-dessus des collines, déjà d'une altitude considérable (1,600 mètres, en moyenne), du pays des

Antimerina, n'ont pas l'aspect imposant des monts rocheux et des mornes déchiquetés qui surgissent dans les plaines du sud Betsileo. La structure géologique du massif de l'Ankaratra apparaît difficilement sous l'épaisse couche d'argile qui recouvre toute la contrée. Aux pieds des monts, le gneiss fondamental est traversé en maints endroits par des éruptions granitiques, sur les flancs ce sont des coulées de basaltes, de roches trachytiques formant principalement les crêtes et les cimes élevées[1]. »

La colonne française s'arrêta, à la nuit tombante et bivouaqua, en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter une surprise. Le commandant Ganeval, sûr de ses officiers et de ses hommes qu'il avait vus à l'épreuve du feu, ne craignait qu'une attaque de nuit.

Au milieu de l'obscurité, en pays à peu près inconnu, l'assaut donné à une troupe même solide et aguerrie par des bandes fanatisées, poussant des hurlements, se glissant à l'abri des rochers et des replis de terrain est toujours redoutable; mais l'ennemi ne donna pas signe de vie.

Le lendemain 24, le détachement reprit sa marche en avant. La présence des rebelles fut signalée au delà du village d'Antrahavola au pied de l'Ambohitrombobé.

Un sergent français et deux tirailleurs ayant fait toute la campagne et habitués à l'accueil peu hostile des habitants dans la marche de Majunga à Tananarive, apercevant les premiers un groupe d'indigènes qui ne paraissaient pas armés se portèrent vers eux sans défiance. On les laissa approcher ; puis, lorsqu'ils furent à quelques pas, un groupe brandissant des bâtons et des couteaux se précipita sur eux et les massacra, avant qu'ils n'eussent le temps de se défendre.

Aussitôt, le commandant Ganeval rallie ses hommes et les concentre : deux compagnies dans le village, et une compagnie au sommet de l'Ambotrohimbobé. La section d'artillerie avec une escorte était restée en arrière et n'avait pu rejoindre [2].

De tous côtés apparaissent les bandes ennemies fortes de plus de 2,000 hommes. Elles se précipitent sans ordre avec une fureur belliqueuse inouïe. Nos officiers ne reconnaissent plus les Hovas si prompts à tourner le dos et à s'enfuir dans les ravins. Parmi les assaillants cependant se trouvent des fuyards de Tsarasaotra, d'Andriba ou de Tananarive. Ils sont armés d'un couteau ou d'une sagaye en guise de fusil, et cependant ils sont dix fois plus terribles que lorsqu'ils manœuvraient sous les ordres de leurs chefs militaires hovas.

Le fanatisme les a transformés; ils ne voient plus le péril, ils se

1. Voyage à Madagascar, par le Dr Catat.

2. Parmi les officiers et sous-officiers qui se distinguèrent tout particulièrement, citons le capitaine Staup, le lieutenant Poissonet, le sergent Vanbatten. Nous publions plus loin, dans le chapitre relatif au Régiment colonial, un récit très détaillé du rôle du bataillon malgache dans cette affaire.

croient invincibles et ils se ruent à la mort. Le spectacle de cette masse assaillante n'est pas sans causer quelque émotion; mais le commandant Ganeval attend fermement l'ennemi. A bonne distance, il ordonne des feux de salve. La fusillade produit un effet terrible dans les rangs des Malgaches surpris de voir tomber beaucoup des leurs, malgré la protection des fétiches.

Ils ne reculent cependant pas encore. Des enragés parviennent même à quelques pas de nos soldats; mais de nouvelles salves les mettent en déroute.

Le chef du détachement français maintient ses hommes dans le village et sur l'Ambohitrambobé; il prévoit une nouvelle attaque. Tandis qu'une partie des troupes se repose et prend un repas léger et rapide, l'autre partie veille. La précaution était bonne. Le soir, aux premières ombres, les fanatiques reparaissent plus nombreux; ils se jettent sur le village comme des fous furieux. Certains viennent tomber presque aux pieds des tirailleurs. D'autres, ayant échappé aux balles, se précipitent sur les baïonnettes et veulent engager un corps à corps, ils sont tués à bout portant.

Ce second assaut n'eut, du reste, pas plus de succès que le premier. N'empêche que la situation parut un instant inquiétante. Le commandant Ganeval dut attendre son artillerie pour s'avancer au cœur du pays soulevé. Il passa donc, avec ses trois compagnies, une seconde nuit à Antrahavola, nuit d'alarme et de veille. Les sentinelles, menacées par des centaines d'ennemis invisibles, avaient été rapprochées du bivouac; plusieurs furent attaquées par des indigènes qui rampèrent jusqu'à elles. Jusqu'au jour, on entendit des coups de feu, des cris et les sons lugubres de la corne d'appel. Au loin, sur les montagnes, brûlaient de grands feux, signaux de révolte et de guerre.

Le 25, dès sept heures du matin, un millier de Hovas revenaient à la charge contre le village et contre la compagnie en position sur l'Ambohitrombobé. Repoussés, fusillés, ils tentent plusieurs fois l'assaut avec une furie que rien ne décourage.

Dans l'après-midi, nouvelles attaques. Des bandes sont arrivées des villages voisins; mais il semble que nos fusils commencent à produire leur effet et que les esprits sont moins surexcités. Les morts, les blessés, gisent nombreux dans la campagne. Les Hovas doutent, et pour cause, de l'invulnérabilité de leurs amulettes. Les insurgés se démoralisent; mais ceux qui les dirigent ne veulent pas abandonner la partie. Des hauteurs, ils ont pu se rendre compte du petit nombre de Français qui leur sont opposés; ils sont convaincus que cette poignée d'hommes isolés ne rentreront jamais à Tananarive. Aussi prêchent-ils plus ardemment encore la guerre et le massacre.

Les Hovas qui ont succombé n'étaient pas, disent-ils, assez

purifiés; ils payent les fautes et les crimes de leurs pères. Ceux qui ont au contraire échappé à la mort ne doivent plus la craindre.

Trois mille hommes, à la lueur des flammes de gigantesques bûchers, se rassemblent en kabary, non loin des positions françaises, au nord-ouest de celles-ci et écoutent les discours violents, les appels frénétiques d'orateurs d'une éloquence sauvage et entraînante. Ces appels sont accueillis avec enthousiasme. Le combat devait recommencer le lendemain. La nuit fut tranquille.

Le 26, le commandant Ganeval, dont les provisions s'épuisaient et qui ne pouvait guère compter recevoir, en plein pays soulevé, un convoi de vivres, dut quitter le village d'Antrahavola dont les ressources étaient épuisées et se remettre en marche vers le but de l'expédition, c'est-à-dire vers Avorinimamo.

Le mouvement en avant ne fut inquiété que quelques instants par une centaine de rebelles qui se dispersèrent aux premiers coups de feu

En dépit des prédications, le principal coup était porté. Les fanatiques n'avaient plus la même confiance aveugle dans les promesses et dans les appels de leurs devins, puisque les Français, non seulement ne reculaient pas, mais avançaient toujours.

« Jamais, écrivait-on, les Malgaches n'ont montré autant de courage que pendant ces deux journées des 24 et 25. Armés de couteaux et de quelques fusils seulement, ils montaient à l'assaut du village où nos tirailleurs étaient retranchés et abrités, avec une furie extraordinaire. Fanatisés par les sorciers, ils ne croyaient plus à la mort. Confiants dans l'immunité du baptême de l'eau de la citrouille, on les a vus tendre leurs lambas, persuadés que nos balles allaient y retomber inertes. Sur leurs cadavres, on a trouvé les gris-gris les plus bizarres et des amulettes étranges. »

« On a affaire, dans le Sud, disait un autre correspondant français, à un soulèvement de fanatiques. C'est une secte religieuse qui s'intitule, je crois, *les amis des ancêtres*, ou quelque chose de ce genre. Cette secte répudie toutes les confessions, y compris la religion protestante, qui est la religion officielle de l'État, et ne reconnaît que son ancien culte, celui des Idoles.

« C'est, en effet, en faisant porter leurs idoles au-devant d'eux qu'ils marchent au combat, et leur croyance, leur fanatisme sont tels qu'ils déploient un courage et une témérité que, étant donnée la campagne qui vient d'avoir lieu, on était loin de supposer chez les Malgaches. Cette croyance dans leurs idoles doit, cependant, être fortement ébranlée, depuis qu'ils ont affaire au commandant Ganeval, car elles ne les ont guère protégés.

« On raconte, en effet, que, marchant à la rencontre de notre colonne, l'Idole était portée par quatre hommes, dont le père et les

deux fils. Les balles de nos soldats ont en un instant tué les deux fils et blessé grièvement le père. Les fanatiques, stupéfaits, ont alors battu en retraite, laissant là leur divinité et un nombre important des leurs sur le carreau. Ils ont dû certainement trouver que leur statue en bois ne les rendait pas aussi invulnérables qu'ils l'avaient cru. »

Cette période de fanatisme héroïque était close dans la région. Le commandant Ganevai fut rejoint par son artillerie et par deux compagnies de renfort du bataillon haoussa et poursuivit sa marche vers l'ouest sans rencontrer de sérieuse résistance. Beaucoup d'indigènes désabusés, calmés, étaient rentrés dans leurs villages. Les rebelles, au nombrede 4 à 5,000, se retiraient, partie vers le sud, partie vers l'ouest. La colonne française occupa les villages, en brûla plusieurs qui se montraient hostiles et détruisit les temples d'idoles.

Le commandant Ganeval était accompagné d'interprètes hovas qui interrogèrent les habitants et recueillirent des renseignements sur le mouvement de révolte, sur les chefs qui le dirigeaient et sur les projets de ces rebelles. Le chef du détachement français put rédiger un rapport détaillé et précis sur les principales causes et sur les incidents du mouvement insurrectionnel. Il apprit que l'ennemi avait perdu, dans les combats des 24 et 25, 150 hommes tués et plusieurs centaines de blessés.

Le grand chef des bandes fanatisées se nommait Rainizafyvoavy, il avait échappé à la répression.

A la fin du mois de novembre, la région qui venait d'être si profondément troublée, semblait pacifiée. Le général Duchesne n'eut pas à se préoccuper d'envoyer de nouvelles troupes hors de Tananarive. Cependant, le détachement du commandant Ganeval fut maintenu pendant plusieurs semaines encore à Avorinimamo, afin de rassurer les gens paisibles, de rechercher les coupables et de procéder à quelques exécutions nécessaires.

Suivant les instructions du général Duchesne, le commandant Ganeval, tout en se montrant impitoyable pour les agitateurs, rassura les populations qui n'avaient pas pris part à l'insurrection. Il invita les habitants qui s'étaient enfuis dans les montagnes à réintégrer leur demeure et à reprendre leurs travaux. Il leur promit qu'ils seraient protégés contre un retour offensif possible des rebelles. Les proclamations de Ranavalo, engageant les Hovas à ne pas résister aux Français furent portées à la connaissance de tous. Avis était donné, d'autre part, que l'autorité sévirait avec la dernière rigueur contre les devins et prédicateurs hostiles à l'autorité royale et à l'occupation française.

Le général s'empressa de féliciter le commandant Ganeval



Incendie de villages révoltés.

de sa vaillance et de celle de ses troupes et de l'heureux résultat de sa mission.

Le bataillon malgache venait d'ajouter une belle page à son histoire déjà glorieuse. Il méritait des récompenses qui lui furent peut-être trop parcimonieusement accordées [1].

1. « Peu de temps après notre entrée à Tananarive, écrivait le correspondant du *Temps*, le 4 décembre 1895, relativement à ces événements, on signalait déjà des troubles dans le Nord et surtout dans l'Ouest ; on n'y prit pas garde ; on supposait qu'ils étaient la conséquence de la période agitée que vient de traverser le pays et que tout rentrerait dans l'ordre sur un signe de la reine. Mais la reine a eu beau multiplier les signes, les désordres ont continué, — que dis-je, — ils se sont aggravés. Dans l'Ouest, ils ont même pris un instant l'allure et l'importance d'un mouvement insurrectionnel. A Arivonimamo, le pasteur Johnston, sa femme et leur petite fille ont été massacrés avec des raffinements de cruauté ; le R. P. jésuite de Villèle, plus heureux, a pu se cacher et s'enfuir ; le bruit court également que la famille du missionnaire anglais, Mac-Mahon aurait été assassinée à Isaha, mais cette nouvelle mérite confirmation.

« Il fallait chercher à ces désordres d'autres causes que celles qu'on avait données tout d'abord.

On n'avait pas été sans inquiétude pendant quelques jours, au quartier général français sur ces mouvements insurrectionnels. On attendait impatiemment des nouvelles. Le 25 novembre, nos postes au sud de Tananarive, entendirent très distinctement la fusillade du combat.

Le général Duchesne savait que certaines des peuplades avec lesquelles nos soldats se trouvaient aux prises étaient considérées comme dangereuses et guerrières, habituées à des luttes fréquentes contre les brigands venant du Sud du pays des Bara.

Cependant, l'anxiété, un instant très vive, ne gagna pas encore sérieusement Tananarive, où la population, plus sceptique, redoutait plutôt la victoire des rebelles qu'elle ne la souhaitait. La présence des troupes françaises, disciplinées, consommant beaucoup et payant régulièrement ce qu'elles achetaient, était non seulement une garantie de sécurité, mais une cause de prospérité.

« Comme autrefois, écrit un Français pendant la période des troubles de banlieue, les marchands circulent, portant au marché des masses de légumes. Ce sont, du reste, ceux qui font le plus d'affaires en ce moment.

« Dans la grande rue, de nombreuses boutiques se sont ouvertes, vendant de tout : tabac, boutons, blancs de casque, savon, etc. Ils débitent également du thé, du café, du lait à 10 centimes la tasse. C'est ici le triomphe du petit marchand hova. Ils se sont immédiatement mis au courant des besoins du soldat. Il se vend même des saucisses, du boudin à 10 centimes le morceau, des poulets rôtis à 40 centimes, des dindes à 1 fr. 25. Marsouins et tirailleurs discutent dans un jargon impayable, avec les marchands pendant une heure, pour un objet de deux sous.

« Rien n'est plus tranquille que toute cette population qui a repris ses anciennes habitudes et qui est heureuse de gagner un peu d'ar-

Certainement, notre invasion, le désarmement, le changement de gouvernement y étaient bien pour quelque chose, mais pas pour le tout. Or, les Anglais et leurs élèves avaient répandu dans le pays le bruit qu'une fois à Tananarive nous allions emmener les hommes loin de leurs villages pour les soumettre à toutes sortes de travaux, que les femmes et les enfants seraient envoyés au delà des mers, que nos soldats se livreraient au pillage et aux exactions, etc., etc. Ils ne se doutaient pas qu'ils seraient les premières victimes de ces insinuations malveillantes et qu'ils récolteraient à si brève échéance la tempête qu'ils avaient semée.

« Les Malgaches naïfs et crédules ajoutèrent foi à ces absurdités et quand, il y a trois semaines, les gouverneurs reçurent l'ordre de procéder à un recensement sommaire de la population, les peuplades de l'Ouest crurent voir dans cette mesure le commencement de la réalisation des projets qu'on nous prêtait et se trouvèrent tout préparés à obéir aux excitations des *fahavalos* et aux suggestions des sorciers. Ceux ci en profitèrent pour rallier tous les mécontents au culte des *sampys* (idoles). Ils prêchèrent la guerre sainte, présentant au peuple la vieille idole Ravololo, le bénissant avec de l'eau recueillie dans une citrouille, distribuant les gris-gris et les amulettes qui doivent les préserver de nos balles, poussant des cris de révolte contre tous les vazahas, contre tous ceux qui prient.

« L'effet de ces pratiques et de ces menées ne se fit pas attendre. Mêlés aux fahavalos, entraînés par eux de force, les gens des campagnes de l'Ouest passèrent comme une trombe sur tout le pays à l'est d'Ytasy ; apprenant qu'à la suite du voyage effectué quelques jours auparavant dans la région par le capitaine Staup, on envoyait une petite troupe malgache pour s'emparer de leur chef, Rainizafyvoavy; ils se portent en masse au-devant d'elle, massacrent son chef, un autre officier et plusieurs soldats, prennent leurs armes et se ruent sur Arivonimamo où ils se livrent aux exploits mentionnés plus haut.

« Il était temps d'intervenir et urgent d'agir. »

gent après les privations et les exactions de la guerre. La guerre, c'est un cauchemar relégué bien loin aujourd'hui, la confiance vient de jour en jour et le peuple semble soulagé d'un poids qui lui était lourd. »

Les opérations contre les rebelles se sont effectuées sans qu'elles fussent connues du gros public à Tananarive, et les indigènes s'abstiennent de parler de ce soulèvement, dans la crainte de se compromettre aux yeux des leurs par des témoignages de sympathie pour l'étranger, et, aux yeux des Français, par des sentiments d'espérance en la réussite de l'insurrection et l'avenir de la nationalité hova.

Le Malgache est essentiellement prudent.

Quant aux étrangers, ils ne pouvaient que faire des vœux pour le succès de nos armes. Les bandits vainqueurs auraient, en effet, commencé par livrer Tananarive au pillage, sans épargner aucun Européen.

« Ce ne sont pas seulement les Français qu'ils combattent, écrivait-on à ce sujet au *Times*, mais tous les Européens. Il est difficile de prévoir, pour le moment, une prompte pacification, car les Hovas sont désarmés et les Français, d'ailleurs en trop petit nombre, ne peuvent se déplacer facilement à cause de l'abondance des pluies.

Le correspondant du *Times*, après avoir signalé d'autres points où l'agitation est inquiétante, conclut ainsi :

« Il est inutile de faire ressortir que les intérêts de tous les étrangers, — commerçants, explorateurs, missionnaires, — demandent la prompte extension du pouvoir de la France, et de son influence dans l'île tout entière. La sécurité individuelle d'un grand nombre de sujets anglais et norvégiens dans le Sud est maintenant en question. Si les rebelles réussissaient dans leurs desseins, les missions norvégiennes seraient détruites, la province de Betsileo et sa capitale seraient attaquées. »

Par mesure de précaution, et en pareil cas, un chef, responsable de la vie de centaines d'hommes et d'intérêts considérables, n'est jamais trop prudent. Le général demanda à la reine Ranavalo d'adresser une nouvelle proclamation à ses sujets, leur enjoignant de rester calmes et de livrer les agitateurs à l'autorité.

La souveraine acquiesça sans difficulté à cette requête, laquelle, du reste, ne l'engageait pas outre mesure, puisque Ranavalo était considérée par son peuple comme prisonnière et n'exprimant plus que la volonté des envahisseurs du pays. La garnison se tenait prête à marcher.

Les habitants de Tananarive avaient été désarmés. Cependant bien des fusils restaient cachés dans la banlieue de la capitale et dans la ville même. Pendant les fêtes du Fandroana, au nouvel an Malgache, les postes français entendirent de nombreux coups de fusil tirés en

signe de réjouissance dans différents quartiers. Nos soldats n'eurent pas à intervenir; les rapports présentés au général Duchesne assuraient en effet que la population, encore sous l'impression salutaire des ravages produits par les obus à la mélinite, le 30 septembre, ne songeait nullement à se révolter. Le commandant en chef avait du reste tout prévu en cas d'alerte, de façon à pouvoir mettre promptement à la raison les perturbateurs, s'ils tentaient de soulever les habitants de Tananarive. Les chefs de corps avaient reçu à ce sujet, quelques jours avant les cérémonies du Fandroana, des ordres précis et détaillés dans une conférence à laquelle prirent part les officiers cantonnés à Tananarive et aux environs.

Un grand nombre d'anciens soldats de l'armée malgache, après les défaites que leur avaient infligées les Français, dans les derniers jours de septembre, s'étaient réfugiés, nous l'avons dit, à peu de distance de Tananarive, avec leurs armes. Plusieurs fois, ils vinrent rôder jusqu'aux abords de la ville, formant des bandes en quête de quelque mauvais coup. A ces fuyards se joignaient des habitants de village situés au Nord de la capitale, auxquels on avait persuadé, comme à ceux du Sud, depuis quelques mois que les Français infligeaient d'atroces supplices aux vaincus et que les indigènes seraient dépossédés par les conquérants.

Nos troupes restant immobilisées à Tananarive, trop peu nombreuses pour s'étendre, pour rayonner dans la campagne à quelque distance, ces bandes s'enhardirent et vinrent piller des villages du côté d'Ambohimanga.

L'inquiétude se répandit dans cette région déjà très éprouvée par la guerre qui venait de finir. Allait-on recommencer à se battre? Les habitants paisibles, ayant horreur de la bataille et que la conduite généreuse des Français après leur victoire et l'occupation de la ville rassurait complètement, redoutaient beaucoup plus les excès possibles de leurs compatriotes que ceux de nos soldats, dont ils admiraient la conduite parfaite en pays conquis. Le général Duchesne leur inspirait toute confiance.

Les étrangers, particulièrement les Anglais, ne comptaient que sur les Français pour défendre leurs personnes et leurs biens contre les fanatiques déchaînés. On assurait que les peuplades les plus belliqueuses et les plus cruelles marchaient sur la capitale et qu'elles ravageaient tout sur leur passage.

Bien qu'il n'eût plus sous ses ordres que cinq bataillons à effectif terriblement réduit, le général Duchesne jugea nécessaire une expédition au dehors, dans le double but de rassurer la population et au besoin de lui en imposer et de se renseigner sur l'importance du mouvement insurrectionnel.

Une colonne se montra et parcourut les villages du Nord. Sa pré-

sence suffit pour rétablir le calme. Des députations d' « honneurs » furent envoyées en filanzana pour conseiller à tous la soumission et pour faire mettre bas les armes aux révoltés du nord et du sud.

Le 6 décembre, le général Duchesne, complètement rassuré, adressait au ministre de la guerre la dépêche suivante :

Les troubles qui ont eu lieu à Avorinimamo, dans les monts Ankaratra, au sud-ouest de Tananarive, et que je vous ai signalés par télégramme, ont été vigoureusement réprimés.

Le gouvernement malgache a donné à ces opérations un concours empressé et le mouvement peut être considéré comme apaisé.

DUCHESNE.

D'autre part, le gouvernement anglais, renseigné par ses compatriotes les missionnaires, faisait publier une note relative à Madagascar, note ainsi conçue :

« L'état de trouble dans lequel se trouve le pays est considéré comme inévitable dans les circonstances actuelles. Le gouvernement français fera, pense-t-on, tout son possible pour protéger la vie des missionnaires anglais dans l'île. »

Bien que la révolte justifiât des mesures de répression exceptionnelle, l'autorité française fit preuve de mansuétude, au grand étonnement des colons français et étrangers, qui jugeaient nécessaire un régime de rigueur :

— Ce qui manque le plus en ce moment, criaient-ils, c'est la fermeté raisonnée et la suite dans les idées. On vit au jour le jour, sans se soucier du lendemain. On semble ignorer que, dans ce pays, on ne peut réussir avec la douceur qui est prise pour de la faiblesse, avec les bons procédés qui sont considérés comme des défaillances. Le Hova ne croit qu'à la force. Il faut lui montrer tout d'abord que nous voulons être obéis, que la justice n'est pas un vain mot et que nous ne sommes dupes de rien, ni de personne. Le temps de la diplomatie et des fausses amabilités est passé, d'autant que, sur ce terrain, les Malgaches sont passés maîtres et nous donneraient aisément des leçons. Pour aboutir à quelque chose, le résident général devra être énergique, persistant dans ses desseins, indépendant et, surtout, administrateur habile. Ce sera l'oiseau rare, mais peut-être est-il déjà découvert. Nous l'attendons avec impatience[1].....

—La situation reste sérieuse, écrivait-on d'autre part. Il est évidemment impossible de laisser plus longtemps des populations presque sauvages affranchies de toute domination militaire. Si nous ne rétablissons pas les garnisons hovas, nous serons obligés de créer

1. *Temps.* Correspondance de Tananarive du 4 décembre 1895

des postes sur tous les points de l'île où se trouvent des colons ou des missionnaires. Le premier de ces deux systèmes serait certainement le plus avantageux et le plus économique, et il donnerait probablement des garanties suffisantes, les Hovas devant être maintenant plus convaincus que jamais qu'ils ne peuvent plus rien être à Madagascar qu'avec nous et par nous.

CHAPITRE XII

Les troubles de l'Est.

Causes de l'agitation dans l'est. — Les Betsileos. — Fianarantsoa. — Occupation de cette ville. — Crainte des turbulents Bara. — Haine contre les Hovas. — La population indigène veut profiter de notre victoire pour les anéantir. — Mauvais effet produit par le retour des gouverneurs hovas. — Tortures et supplices infligés par eux. — Atrocités. — Troubles de Mahanoro. — Mort aux Hovas! — Intervention du Dr Besson. — Juste châtiment. — Un gouverneur pendu. — La route de Tamatave interceptée. — Vatomandry. — La colonne du capitaine Lacarrière. — Incendie de Maromby. — Le colonel Gonard à Andevourante. — Il occupe Tsainimandry. — Brillant combat. — Arrestations, jugements, exécutions. — La situation à Tamatave.

Tandis que les populations du sud-ouest de Tananarive, obéissant à l'appel et aux excitations des Sikidis se soulevaient pour restaurer le culte des idoles et chasser les étrangers, les indigènes des autres provinces rapprochées de la capitale à l'est et au sud-est vers Fianarantsoa et Tamatave étaient profondément troublés. Ces populations avaient plus particulièrement souffert de la domination des Hovas, dont elles subissaient depuis longtemps le dur régime d'exploitation. Quel serait le résultat de la guerre? Mettrait-elle fin à cette domination? Les Français enlèveraient-ils aux Hovas vaincus l'autorité dont ils abusaient. Établiraient-ils un peu plus de justice dans l'île. D'autre part, les garnisons hovas disparaissant, allait-on laisser le champ libre aux fahavalos, aux brigands toujours si nombreux à Madagascar, aux peuplades guerrières et entreprenantes telles que celles du pays des Bara?

Chez les Betsileos, peuple doux et travailleur, aimant la paix, la victoire des Français fut bien accueillie. Dans cette région, un homme de beaucoup de cœur et d'intelligence, universellement respecté, depuis longtemps établi parmi les indigènes, les connaissant, intervenant à l'occasion pour défendre leurs droits et leurs intérêts, M. le Dr Besson, résident français à Fianarantsoa, avait su faire aimer la France.

Peu de peuples ont lutté avec plus d'ardeur pour leur indépendance que les Betsileos; mais, après de longues résistances, ils se

sont résignés. Leur pays se partage administrativement en deux parties : au nord du Matsiatra, il est assimilé à l'Imerina et relève du gouvernement de Tananarive; au sud, il est partagé entre sept gouverneurs qui dépendent du gouverneur de Fianarantsoa. Ce sont ceux :

1° D'Ambositra, à l'extrémité nord, à peu près à moitié chemin entre Fianarantsoa et Tananarive;

2° D'Ambohinamboarina, en descendant vers le sud, dans la direction de Fianarantsoa;

3° De Fanzakana, au N.-O.; et, plus loin encore, dans la même direction,

4° Celui d'Ikalamavony;

5° Celui d'Ambohimandroso au sud-ouest; et plus loin,

6° Celui d'Ambohimanana;

7° Enfin celui d'Ambalava.

Le peuple betsileo cependant garde une grande vénération, un respect quasi-idolâtre, pour les descendants de ses anciens rois, dont le nombre est considérable. A leur mort, en particulier, rien n'égale les honneurs qu'on leur rend.

Fianarantsoa, leur capitale, est située par le 21°,27' de latitude sud, et le 44°,47' de longitude est, et à une attitude de 1,200 mètres. « C'est, dit le P. Piolet, dont le témoignage est précieux, une ville d'une dizaine de mille d'habitants. Un sous-résident français y est établi, toujours le même, depuis le commencement de notre occupation, le Dr Besson, homme très énergique, très entreprenant, très intelligent, bien connu par son voyage chez les Tanala d'Ikongo et sa mission à Fort-Dauphin, chez les Antanosy.

« Il connaît parfaitement le pays et a su non seulement se faire accepter, mais réellement se faire aimer des indigènes et se créer une grande situation.

« Le pays des Betsileo est contigu à l'Imerina, dont il est comme la continuation au sud. Il est borné à l'ouest par le Menabe, au sud et au sud-ouest par le pays des Bara, et à l'est par le district et la forêt des Tanala qui le séparent de la côte orientale. Il occupe entre le 20e parallèle et environ le 22e,20' un grande partie du massif central de l'île. Il a 250 kilomètres de long, 150 dans sa plus grande largeur sous le 20e parallèle, et seulement 50 sous le 22e, à peu de distance de son extrémité méridionale. Il s'appuie sur le versant occidental de la grande arête faîtière, et s'étend au sud du grand massif de l'Ankaratra. De grandes collines parallèles, orientées du N.-N.-O au S.-S.-E. alternent avec des montagnes isolées et de riches vallées.

« Mouvementé, accidenté, admirablement arrosé, comme l'Imerina, il pourrait communiquer avec le canal de Mozambique par le Betsirry au Nord, et encore mieux, au centre et au sud, par le Mangoky, dont les divers affluents s'épanouissent à travers ses vallées.

« Fianarantsoa est reliée par deux chemins de porteurs avec Mangatsiaotra sur l'océan Indien, et à l'ouest, avec Ambakabe et Ambondro. »

Ce pays est sûrement de grand avenir, car Ambositra est le centre de très riches mines que M. Guinard avait commencé à exploiter pour le compte du gouvernement malgache ; de plus, le Betsileo, d'après le Dr Catat, appartient à la même famille ethnique que l'Antimerina. Il est très souvent assez difficile de les distinguer l'un de l'autre ; cependant, d'une manière générale, le Betsileo a le teint plus noir que l'Antimerina ; ses lèvres sont plus épaisses, son nez plus aplati, ses cheveux plus crépus. Tout semble donc indiquer que le Betsileo est le produit d'un mélange d'un élément asiatique avec un élément africain, mélange dans lequel le dernier élément entre pour une part bien plus considérable que chez l'Antimerina actuel, qui est le produit d'une fusion analogue. Le Betsileo a généralement la stature plus élevée et les membres plus forts que l'Antimerina. Les facultés intellectuelles du Betsileo ne semblent pas, d'une manière évidente, être inférieures à celles de son vainqueur. Le Betsileo est plus doux, plus calme que l'Antimerina ; malheureusement son apathie égale sa soumission, il ne se livre pas volontiers aux opérations commerciales.

« Le Betsileo est aussi très superstitieux, plus encore que ses voisins du Nord : les *fady* sont nombreux dans cette tribu dont chaque individu porte ostensiblement ou en cachette plusieurs *ody* ou talismans. Le *ody* que nous trouverons encore dans toutes les tribus du Sud, où il est très répandu, est le seul signe extérieur de religiosité de ces peuplades. Dans un chapitre précédent, j'exposais dans leurs grandes lignes les croyances religieuses du Malgache, elles sont les mêmes pour toutes les tribus ; mais dans le Sud principalement, le bon Principe est bien laissé de côté, et c'est avec des *ody*, des fétiches, des amulettes, des talismans et porte-bonheur qu'ils croient conjurer les attaques du mauvais Principe. Pour toutes les circonstances de la vie, quelles qu'elles soient, un homme du Sud bien outillé possède un *ody* et nous verrons plus tard, comme conséquences pratiques de ce fait, que dans les tribus guerrières du Sud, chez les Bara principalement, ils se montrent très osés et très entreprenants, ce qui est remarquable chez un Malgache, parce qu'ils sont fermement convaincus de la vertu de leur *ody*.

« ... On peut dire en général que le Betsileo a conservé plus religieusement que l'Antimerina les coutumes de ses pères ; on le voit tout d'abord par le respect religieux dont il aime à entourer ses nobles et ses chefs de caste, au grand désespoir des Antimerina qui n'ont pu jusqu'à ce jour déraciner le respect des vieilles familles chez les Betsileo et le remplacer par l'adoration de leur propre reine, eux qui, cependant, sur tous les autres points, sont les maîtres incontestés de



Indigène torturé par un Gouverneur Hova.

cette peuplade douce et docile. Ce respect des anciennes coutumes chez les Betsileo nous est encore indiqué par leur croyance aux *ody*. Cette ancienne croyance générale et incontestée à Madagascar n'est cachée superficiellement que chez les Antimerina sous le vernis de civilisation dont on les a recouverts à grand'peine. La coiffure chez les Betsileo est restée telle qu'elle était autrefois, tandis que chez les Antimerina les modes européennes ont prévalu, et cependant j'ai encore vu, en 1889, un Antimerina de type pur, parent du chef de Mahatsinjo, qui possédait une longue chevelure divisée en tresses. terminées par des boules enduites de graisse de bœuf[1]. »

1. Dr Catat: *Voyage à Madagascar*.

Enfin les maisons en bois betsileo sont tout à fait comparables, si ce n'est identiques, aux maisons antimerina d'Ilafy, au tombeau de Radama II, et à la vieille maison en bois de Ranavalona Ire dans le palais de la reine à Tananarive. Il est à remarquer cependant que dans ces maisons en bois betsileo, les ouvertures sont excessivement petites, et qu'il faut de savants efforts pour pénétrer à l'intérieur. Les Betsileo chantent et dansent comme les Antimerina, ils n'ont conservé qu'une vieille danse spéciale qu'on appelle la danse de la sagaye; nous y retrouvons toujours un ou deux acteurs principaux debout au milieu d'un cercle de gens accroupis, qui psalmodient en ton mineur et qui s'accompagnent à contre-temps de battements de mains.

Mais tandis que les Antimerina manquent complètement de poésie dans leurs chansons populaires et se contentent le plus souvent de psalmodier le récit d'un voyage, simple itinéraire où l'on mentionne sèchement les villages de la route, les Betsileo, comme les autres tribus du Sud, manifestent dans leurs chants et leurs récits populaires quelques velléités poétiques.

Le docteur Catat a recueilli, en pays betsileo, une légende curieuse que lui raconta un indigène :

— On raconte qu'autrefois, la poule et le papango (*Milvus ægyptius* G. m. gros oiseau de proie) étaient liés d'amitié et s'aimaient beaucoup; un jour la poule, ayant son *lamba* (aile) déchiré, s'adressa au *papango* en ces termes : « Prête-moi une aiguille pour coudre mon *lamba* » (et en même temps elle se pâmait de douleur et couvrait une de ses pattes avec son aile).

Le *papango* lui donna une aiguille, mais quand elle eut fini de s'en servir elle la perdit. La poule se mit alors à chercher l'aiguille et pour cela picota... picota... — Le *papango* survint et demanda : « Où est mon aiguille? » — Je la cherche, répondit la poule, car je l'ai perdue et ne la retrouve pas (et en disant cela elle continuait de picoter).

Le *papango*, en colère, s'envola, et tout en volant demandait : « Mon aiguille ! mon aiguille ! »

La poule, prise par la peur, lui dit alors : « Je la cherche, attends un peu ».

Le *papango* ne supporta pas cela plus longtemps et se mit en devoir de s'emparer chaque jour des petits de la poule, jusqu'à ce qu'on lui rendît son aiguille, mais jusqu'ici la poule n'a pas encore retrouvé l'aiguille.

Pour terminer, la poule dit : « Je fais un petit et ne puis le conserver ! J'en fais un autre et il subit le même sort ! Aussi moi qui les mets au monde je me fatigue en pure perte. »

Voilà pourquoi le *papango* mange les petits de la poule : c'est que celle-ci lui a perdu son aiguille.

Cependant, j'ignore si les vieillards sont édentés parce qu'ils mangent depuis longtemps et si les chèvres ont de la barbe au menton parce qu'il y a eu une petite erreur dans le jour de leur naissance : mais ce n'est pas moi qui mens, car je ne fais que justifier des choses également vraies.

« Et cela est si vrai, ajoutait le conteur, que depuis cette époque, le *papango* ne cesse de se venger et toutes les poules du monde picotent toujours pour chercher la malheureuse aiguille. »

Le climat du pays betsileo est relativement très sain.

Il suffira, disaient les différents voyageurs français ayant parcouru le pays, d'arracher ces peuples au joug qui les écrase et de leur garantir la tranquille possession des terres pour qu'aussitôt ils acceptent notre autorité et s'attachent bien sincèrement à nous.

L'entrée des Français à Tananarive fut donc plutôt bien accueillie dans cette région.

« Il est à remarquer à Madagascar que c'est seulement dans les tribus des Antimerina et des Betsileo que les missionnaires français, anglais et norvégiens, ont fondé des établissements. Dans tout le reste de l'île on parcourrait des milliers de kilomètres sans en voir ; il n'y en a, à ma connaissance, en dehors de l'Imerina et du Betsileo, que sur les côtes, à Fort-Dauphin, à Manambondro, à Andevoranto et à Tamatave. On dirait que ces apôtres du christianisme, sans distinction de religion, ne sont venus à Madagascar que pour les Antimerina, la tribu la plus forte et que l'on est convenu en Europe de trouver la plus civilisée. Ces missionnaires espéraient-ils que, après avoir converti les maîtres, ils tiendraient les esclaves? Cette observation si importante mériterait de longs développements dans lesquels je ne puis entrer ici, je n'en dirai que quelques mots lorsque j'exposerai les conclusions générales que j'ai été amené à formuler à la suite de mon voyage à Madagascar.

« Les environs immédiats de Fianarantsoa sont encore plus mouvementés que ceux de Tananarive, ce sont des collines élevées, de gros monticules aux pentes rapides, aux sommets rocheux. La végétation semble plus vigoureuse, les rizières sont plus jolies et mieux travaillées. C'est toujours la zone dénudée des hauts plateaux ; mais, malgré la densité de la population chez les Betsileo, le défrichement de la contrée est moins absolu que chez leurs voisins du Nord. Dans les environs immédiats de Fianarantsoa, on observe quelques bouquets de bois qui ont été respectés et qui couronnent plusieurs des monticules entourant la ville. A 4 kilomètres dans l'est, se tient une fois par semaine, le vendredi, un grand marché. C'est quelque chose d'analogue au *zoma* de Tananarive [1]. »

1. *Voyage à Madagascar*, par le Dr Catat.

Il était urgent de rassurer ces peuples paisibles et laborieux sur les conséquences de la conquête et surtout de les protéger contre leurs belliqueux voisins les Bara, contre les pillards espérant profiter de l'anarchie causée par la guerre pour entreprendre de fructueuses expéditions.

Il importait donc d'envoyer une garnison française à Fianarantsoa, capitale de la province.

« Sans aucun doute, Fianarantsoa n'occupe pas le deuxième rang parmi les villes de Madagascar au point de vue du nombre d'habitants. Sous ce rapport, Tamatave viendrait avant cette ville ; néanmoins on a l'habitude de désigner Fianarantsoa comme la deuxième cité de l'île tant au point de vue de l'importance politique — elle est en effet la capitale des Betsileo, la tribu la plus anciennement soumise aux Antimerina et celle qui a accepté, toléré, et souffert le mieux les mœurs, les usages, les lois des vainqueurs — qu'au point de vue géographique sa position en fait le centre de la domination des Antimerina dans le sud du plateau central. La population totale de Fianarantsoa, en laissant de côté bien entendu les quelques villages qui l'environnent — qui en sont en quelque sorte les faubourgs — et surtout les *vala*, habitations isolées que l'on rencontre en grand nombre dans tout le voisinage, ne dépasse pas 6.000 habitants.

« Comme c'est l'usage à Madagascar et principalement sur le plateau central, la ville de Fianarantsoa occupe le sommet d'une colline élevée. Le point culminant de ce mamelon est pris par l'emplacement du *roca* antimerina, c'est là qu'est construite en briques crues la maison assez spacieuse du gouverneur Rainiketabao, 14[e] honneur. Les flancs de cette colline de forme conique et à pente douce sont couverts partout de maisons pressées les unes contre les autres et qui ne laissent entre elles que des ruelles étroites dont les sinuosités et les escaliers de granit nous rappelaient très exactement d'ailleurs l'aspect de certains quartiers de Tananarive. Le chemin le plus praticable est celui qui, partant du pied de la colline du côté nord, monte en suivant une direction sensiblement droite jusqu'aux portes du palais du gouverneur. Cette rue n'est que la prolongation directe de la route de Tananarive.

« Lorsque venant du nord on approche de la capitale des Betsileo et que l'on peut distinguer bien nettement toutes les maisons qui se présentent aux regards, on est de suite frappé du nombre considérable d'édifices religieux, d'églises et de temples qui se trouvent bâtis sur ce côté nord de la ville. Lorsque l'on a dépassé et laissé sur la gauche les bâtiments de la vice-résidence de France qui sont à la limite des premières maisons de la ville, on arrive de suite à l'emplacement de la

(1) *Voyage à Madagascar*, par le D[r] Catat.

mission catholique que le chemin principal coupe en deux parties à peu près égales, à droite, dans l'ouest par conséquent, se trouve le bâtiment occupé par les pères jésuites, l'église lui est contiguë; dans le nord, un peu plus loin, sur un emplacement assez vaste on ramassait, lors de notre passage, dit le Dr Catat — en 1889 — des matériaux: les missionnaires catholiques faisaient construire en effet une grande église en pierre ; de l'autre côté de la rue, se trouvent la maison et l'école des frères de la Doctrine chrétienne, derrière ces bâtiments s'étendent de beaux jardins dont malheureusement la partie principale occupe le fond d'un ravin.

« En continuant de suivre vers le sud le grand chemin de Fianarantsoa qui s'élève bientôt sur les flancs de la colline, on rencontre à droite l'emplacement du grand marché, puis ce sont successivement les terrains et les bâtiments des missionnaires norvégiens dont l'église aux tons rougeâtres se dresse à notre gauche avec son clocheton aux quatre faces égales. Une église anglaise, de je ne sais quelle secte, lui fait face; il s'en trouve encore une demi-douzaine dans les quartiers hauts de la ville [1]. »

Un détachement prit possession sans encombre de Fianarantsoa. Le Dr Besson avait du reste préparé depuis longtemps les esprits à nous bien accueillir. Les indigènes influents savaient que de nous, ils n'avaient rien à craindre, au contraire, et que la protection de la France serait plus sérieuse et moins onéreuse que celle des Hovas.

— Depuis que les Français sont entrés à Fianarantsoa, écrivait-on de cette localité, peu après l'occupation. les Betsileos sont en liesse. Ils osent regarder en face les Hovas, qui n'ont cessé de les piller et qui, par leurs vexations, n'auraient pas manqué de les réduire à disparaître. Ces bons Betsileos se croient des *hommes* depuis que les Français sont leurs maîtres et leurs amis, et ils n'en veulent pas d'autres.

En récompense de ses services, M. Besson fut nommé résident de 2e classe. Le commandement de Fianarantsoa fut donné au capitaine Pichon de l'infanterie de marine. Le pays betsileo était désormais sinon à l'abri des incursions des Bara, du moins certain que prochainement il n'aurait plus à les redouter.

Les Bara font la terreur, nous l'avons dit, de ces populations paisibles.

Ils sont robustes et de taille élevée, leur teint est très variable et passe comme chez les Sakalaves du jaune clair au noir le plus foncé, le nez est aplati, les yeux très peu bridés, les cheveux très crépus. En somme, le type africain domine beaucoup dans toutes ces populations, qui se rapprochent sous tous les rapports du type sakalave.

Les hommes portent généralement au menton une petite barbiche et sur les joues un collier de barbe très étroit. Quelques-uns, surtout les chefs, sont véritablement de beaux types qui rappellent beaucoup

le genre arabe. Ce qui frappe le plus chez les Bara, c'est leur étrange coiffure. Leurs cheveux très longs sont roulés en boules de nombre et de grosseur variables. Ces boules, disposées et réunies très savamment, semblent autour de la tête deux ou trois couronnes concentriques; sur le sommet un énorme pompon forme un chignon. Les cheveux sont recouverts d'une couche épaisse de terre blanche mêlée avec de la graisse et de la bouse de vache, pommade qui donne à ces indigènes une odeur repoussante.

La coiffure est la même pour les deux sexes et ne diffère entre les individus que par le nombre et la grosseur des boules, et l'épaisseur de la couche de graisse; plus cet enduit est épais, plus l'individu est élégant. Les coiffures une fois faites durent environ un mois. Les femmes laissent quelquefois, en avant de la première couronne de cheveux, quelques mèches soigneusement lissées qu'elles ramènent sur le front; ce qui rappelle la coiffure à la chien. Au milieu des cheveux se trouve plantée une longue aiguille en bois, en os ou en cuivre, objet indispensable pour déloger ou tout au moins ennuyer les trop nombreuses petites bêtes qui peuplent toutes ces têtes bara.

« Comme vêtement, les hommes portent un *salaka* en étoffe, tantôt de provenance européenne, tantôt fabriquée dans le pays. Ces derniers ont beaucoup plus de prix; ils sont faits soit en coton, soit en chanvre, soit encore avec l'écorce de l'*hofotra*. Larges de 20 à 30 centimètres, les deux extrémités qui tombent par devant sont ornées de perles de verroterie formant des dessins et terminées par une frange. Beaucoup d'hommes ont un *lamba* presque toujours en coton ou en chanvre, seuls les chefs ont des *lambas* en *landy*. L'usage des *kapa* ou semelles en peau de bœuf est assez répandu. Les femmes portent comme vêtement une pièce d'étoffe ou pagne qu'elles fixent tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des seins et qui tombe jusqu'aux genoux. Beaucoup portent un petit carré de natte jeté sur les épaules et retenu au cou par un cordon de perles; ce petit vêtement, appelé *hela*, sert à abriter, contre les rayons du soleil et aussi contre le froid, l'enfant qu'elles portent sur le dos. »

Les Bara aiment beaucoup les ornements; hommes et femmes portent des colliers de perles, des bracelets en étain ou en cuivre aux mains et aux pieds, des boucles d'oreilles; chez les hommes, ce sont de simples morceaux de bois, chez les femmes ce sont tantôt de petites chaînes argentées longues de 10 à 15 centimètres (Manambia), tantôt des boucles d'oreilles en cuivre (Ivohibe), tantôt de grands anneaux en étain (Bara d'Ihosy), etc. Tous portent le *felana*, coquillage marin que l'on trouve à la côte ouest; les hommes le portent au milieu du front, les femmes sur la poitrine. Quelques hommes de cette tribu — l'on en rencontre même assez souvent — se font tatouer. Dans le jeune âge, on leur fait trois coupures longitudinales sur les pom-

mettes, ces trois coupures longitudinales longues d'environ 3 centimètres vont converger au menton. Nous retrouvons là un usage purement africain.

Il ne faut pas non plus oublier les *ody* ou fétiches. Chaque Bara qui se respecte en porte au moins deux ou trois; ce sont tantôt des bouts de cornes de bœuf remplis de miel, de résine, de boue, tantôt de simples morceaux de bois, tantôt de petites statuettes grossièrement sculptées.

La partie sud-est de Madagascar, de la baie de Saint-Augustin, à l'ouest, à Port-Dauphin, à l'est, n'est que très peu connue.

« Les Hovas n'ont pu établir que quelques postes sur les points de leur territoire les moins éloignés de leur capitale. Leurs commerçants ne s'aventurent pas en ces pays ennemis, que l'Européen lui-même a redouté d'explorer. Les missionnaires norvégiens sont ceux qui s'y sont le plus risqués. Ils ont établi des missions dans certaines parties des pays bare et sakalave, et l'un d'eux, le Rev. Nielsen-Lund, a même accompli heureusement la traversée de l'extrême-sud de Manatanana, à l'ouest, à Fort-Dauphin, à l'est.

« Une revue anglaise de Tananarive, *The Antatanarivo Annual*, a publié une intéressante relation de ce voyage aventureux, où nous trouvons des renseignements précis sur cette région jusqu'ici inconnue de la grande île africaine, et sur les mœurs de ses sauvages habitants.

« Le pays bare, sur la côte ouest, est infertile; les pluies y sont extrêmement rares, et les cours d'eau, peu nombreux, ont un volume d'eau si peu considérable qu'ils ne peuvent, pour la plupart, porter de canots. Le sol est sablonneux et pierreux. La population est très clairsemée, en raison des conditions climatériques; elle se condense principalement là où il se trouve de l'eau. Elle cultive un peu de riz et élève des bœufs que des *razzias* fréquentes font constamment changer de mains. La fin de la chaîne de montagnes qui divise Madagascar en deux parties, atteint, chez les Bares, une altitude de 4,000 pieds. Quand on descend le versant est, l'apparence du pays change. Les pluies y étant fréquentes, la végétation est exubérante, le sol très fertile, à l'exception de la région du littoral où rien ne vient.

« La traversée de ces régions n'a pas été sans péril pour le Rev. Nielsen-Lund : une semaine après son départ, il fut arrêté et fait prisonnier par des bandits bares, qui ne le laissèrent partir qu'après l'avoir rançonné. Les vivres ne lui furent pas toujours abondants : en une circonstance, sa troupe et lui durent faire leur repas de bananes.

« Le pays étant très peu peuplé, il dut passer la plupart de ses nuits, pendant six semaines, à la belle étoile. Et il faut que le pays ne soit pas des plus malsains pour que, à ce régime, il n'ait pas eu une seule fois la fièvre.

« Il n'a pas rencontré moins de quarante chefs bares, qui prenaient le titre de Roi, et dont le plus puissant commande à mille guerriers et possède vingt mille bœufs. Ces chefs se font constamment la guerre sous les prétextes les plus futiles. L'un d'eux, chez qui il s'arrêta, avait déclaré la guerre à son voisin et neveu, parce que ce dernier avait pris le nom de son grand-père, auquel il prétendait seul avoir droit.

« A la guerre, les Bares se montrent cruels, versent le sang comme à plaisir, et érigent le vol à la hauteur d'un principe.

« Les Bares sont idolâtres. Ils font d'un arbre, d'une pierre, de certains animaux et de certains objets des divinités qu'ils vénèrent superstitieusement.

« Les Bares, comme les autres peuplades malgaches, portent le lamba pour tout vêtement; mais, chez certaines tribus de l'intérieur, chez les Taisakes, le costume consiste en une sorte de jupon en paille tressée, qui est retenu aux épaules et qui couvre tout le corps des bras jusqu'aux genoux. Hommes et femmes portent les cheveux nattés. Ils enroulent ces nattes derrière la tête. Dans un but de coquetterie, ils appliquent des couches de terre blanche, de cendre et de suif à leurs cheveux, dont on ne peut, pour cette raison, reconnaître la nuance.

« L'élevage des bestiaux, qu'ils troquent sur la côte contre des armes, de la poudre et du rhum, est l'unique ressource des Bares.

« Le révérend voyageur estime que les missionnaires auront fort à faire, avant d'inculquer à ces sauvages les principes de la morale la plus élémentaire[1]. »

Un Bara ne se sépare jamais de ses armes : un fusil à pierre, deux sagayes, une poire à poudre, un couteau, le tout orné de clous de cuivre, chaînettes en cuivre ou acier. La monnaie est absolument inconnue chez les Bara.

Mais, si les Betsileos se réjouissaient de la défaite des Hovas et du protectorat de la France, d'autres populations plus belliqueuses de l'Est ne se contentaient pas de célébrer cette défaite, elles voulaient tirer vengeance de leurs anciens oppresseurs, coupables de toutes les exactions et d'atroce tyrannie. Dans certaines provinces, les gouverneurs, représentant l'autorité de Ranavalo et celle de son premier ministre, n'étaient pas seulement des prévaricateurs, mais des terroristes. Il était impossible que notre victoire n'eût pas pour effet une révolte générale de ces pays torturés, contre des fonctionnaires haïs ayant commis toutes les infamies, contre de véritables bourreaux, contre d'effroyables tortionnaires.

Les Hovas ont toujours été considérés comme des conquérants,

1. *Madagascar inconnu*, par Marius Cazeneuve.



Exécution d'un gouverneur Hova.

des oppresseurs par les peuplades de l'île de Madagascar qui subissaient leur joug.

— Nous sommes une race étrangère, disent-ils eux-mêmes : nos pères sont venus du sud-est sous la conduite d'un chef vaillant et sage, l'ancêtre de notre roi-dieu Radama. Le peuple qui possédait ces terres fut en partie subjugué, en partie mis en fuite; on ne sait ce que sont devenus ceux-ci.

Les Hovas, ajoute M. Macquarie, forment, en effet, avec leur teint jaune ou cuivré, leurs yeux allongés et bridés, leurs pommettes saillantes, leurs cheveux lisses et quelques autres caractères propres au tronc mongolique une race bien distincte, assez pure de tout mélange et dénonçant son origine étrangère. On ignore com-

ment les Malais qui entretenaient déjà avant l'ère chrétienne des relations commerciales avec l'île de Ceylan, sont arrivés à Madagascar. Les plus anciennes notions que l'on possède sur la Grande-Terre ne remontent pas au delà du VIIe siècle; c'est à cette époque, ainsi que nous l'apprennent leurs ouvrages géographiques, que les Arabes s'établirent aux îles Comores et sur côte nord-ouest de Tanni-Bé. Le géographe Edrisi, qui viv it dans le XIIIe siècle, rapporte que lorsque la Chine et l'Inde furent troublées par les excès de la tyrannie et plus tard de l'anarchie, les Chinois transportèrent leur commerce à *Zaledji* et dans les autres îles qui en dépendent. Marco-Polo qui recueillit en Chine de curieux détails à ce sujet rapporte dans son *livre de Voyage* ces relations des Arabes et des Chinois avec la grande île afr caine que le célèbre voyageur désigna à l'Europe sous le nom de Madagascar.

« Maintenant quelle fut l'époque précise de l'établissement des Malais sur cette terre et quelle fut la durée et la marche de la conquête? leurs descendants ne savent rien de certain à cet égard. On sait du moins qu'à leur arrivée dans l'île, ils ont habité la côte ouest avant de s'établir dans la province centrale. »

L'irritation des peuples vassaux contre les Hovas ne s'explique donc que trop. Le pays était littéralement mis en coupe réglée par les gouverneurs.

Il y avait d'abord les dons de joyeux avènement : moutons, bœufs, piastres, etc., etc., puis la corvée pour cultiver les rizières du gouverneur, faire ses moissons, bâtir ses maisons, enfin les cadeaux plus ou moins extraordinaires de toute sorte que le gouverneur reçoit ou qu'il se fait donner pour les procès, pour l'enregistrement, pour mille autres causes et à toute occasion. Ainsi, quelqu'un néglige-t-il de faire inscrire son mariage : c'est 250 francs d'amende qu'il évitera par un large *cadeau* fait au gouverneur; de même, s'il vit en concubinage, s'il se sépare de sa femme sans avertir qui de droit, s'il est accusé, même à faux, de n'importe quel crime, délit ou contravention. L'époque de la levée des troupes, en particulier, est pour les gouverneurs une source de revenus vraiment extraordinaire. « Dans une des circonscriptions de l'Imerina, raconte M. Martineau, tous les jeunes gens qui pouvaient offrir une rançon suffisante étaient dispensés du service militaire; en revanche, on enrôlait les infirmes et les vieillards. »

Que craindraient les fonctionnaires? Le pis qui puisse leur arriver, c'est d'être obligés de partager un peu plus largement avec le palais. Quelques milliers de piastres en plus leur feront tout pardonner.

« Ainsi le gouverneur de Mevatanana ou Mevatane, chargé de seconder M. Suberbie dans son exploitation, le faisait impudemment

voler, par ses ouvriers, par ses surveillants, à la douane, partout. Et personne ne saura jamais ce que M. Suberbie a perdu de ce chef. Sous la pression de la Résidence de France, ce gouverneur fut enfin mandé à Tananarive. On espérait sa révocation. Il est retourné à son poste, moins riche qu'auparavant, mais plus fier et plus arrogant, et plus voleur que jamais.

« Veut-on un autre fait très expressif et qui montre bien comment un gouverneur peut s'enrichir? On avait volé à un commerçant de Mahela pour un millier de francs de riz. Pressé par le premier ministre d'agir et de faire justice, le gouverneur, au lieu de rechercher les coupables — et pour cause peut-être — lève sur les habitants une contribution de 6.000 à 7.000 piastres, en donne 1.000 au négociant et... garde le reste.

« Évidemment, il y a des places de gouverneur beaucoup meilleures que les autres, par exemple celles de Tamatave, de Fianarantsoa, du Boina, etc. Celles-là sont plus recherchées, et une fois qu'on les a obtenues, on les garde longtemps, ordinairement toute la vie; parfois même on les passe à son fils. Ainsi Rainandriamampandra, gouverneur de Tamatave, était à son poste depuis de très nombreuses années. C'est lui qui négocia le traité de 1885 avec l'amiral Miot et M. Patrimonio, un de ses fils est le gendre du premier ministre, et il pouvait au moins prétendre à remplacer son père, quand il se laissa entraîner dans le complot de Rajoelina [1]. »

Les indigènes espéraient que l'administration française les débarrasserait promptement des gouverneurs et des Hovas en général. Ils apprirent donc avec quelque surprise que rien n'était changé en apparence à Tananarive, que la Reine occupait toujours son palais, que le premier ministre nouveau, de même que son prédécesseur, était un Hova, enfin qu'à Tamatave même, les fonctionnaires du gouvernement maudit rentraient et se posaient en maîtres comme par le passé.

Le gouverneur de Tamatave était Ramaniraka, 15e honneur. Il était arrivé le 4 décembre dans la ville avec une escorte française, à la stupéfaction générale des colons et des indigènes.

Cette escorte lui était donnée autant pour lui faire honneur que pour le protéger contre les rebelles. Il était resté douze jours à Moronmanga, effrayé, n'osant s'engager dans la forêt d'Analamazaotra!

Le surlendemain, on envoya une circulaire à tous les consuls étrangers, accréditant auprès d'eux *Son Excellence* Ramaniraka, 15e honneur, gouverneur général *de Tamatave*; *notre gouverneur!*

« Le 7 au matin, écrit un colon, on appela les indigènes Betsimisarakes, dans la plaine en dehors de la ville pour leur présenter le nouveau gouverneur, mais personne ne bougea. Alors on envoya des

1. *Madagascar et les Hovas*, par le P. Piolet.

gendarmes bousculer tout le monde, et le soir à quatre heures la plaine était couverte de populo. »

De telles cérémonies produisaient le plus déplorable effet. A Mahanaro, la cruauté d'un gouverneur hova mit le comble à la fureur des indigènes et provoqua un soulèvement.

« Le général Metzinger et l'amiral Bienaimé, écrivait-on au journal la *France coloniale*, dans leurs proclamations au début de la guerre, ont fait entrevoir le jour de la délivrance à ces peuplades; ils ont au nom de la France, promis bien des choses qu'à l'heure présente on se garde bien de tenir, parce que la politique est plus forte et domine les meilleures intentions.

« Tous ces indigènes attendaient avec anxiété l'issue de la guerre. Après 1885, ils étaient restés froids, parce que la capitale n'avait pas été prise. Mais il en est autrement aujourd'hui. Dans l'Imérina, les Hovas resteront toujours forts, ils pouvaient entrer en lutte contre nous, même avec succès, mais depuis leur défaite, c'en est fait de leur prestige auprès des peuplades côtières qui, il ne faut pas l'oublier, les dominaient dans le passé et leur interdisaient l'accès des côtes. »

Tel se manifestait l'état des esprits, lorsque le gouverneur hova de Mahanaro, Rainisolofo, poussa à bout ses administrés. Il avait formé une espèce de colonne mobile d'environ cent vingt officiers et de quatre-vingts Hovas accompagnés d'esclaves, et il parcourait la région pressurant ses administrés et infligeant des supplices à ceux qui faisaient mine de résister. Un des lieutenants de Rainisolofo nommé Ramanisorahona se distingua par des raffinements de cruauté. L'affreux barbare livra à la torture une population entière, dont vingt-cinq femmes subirent le *supplice de l'oie*, qui consiste à lier, derrière le dos, les mains aux pieds, de façon que le sternum se relève, comme une poitrine de volaille et se brise..., tandis qu'aux plaies produites par le frottement et la pression des cordes et des chaînes, la gangrène fait ses ravages.

Deux hommes qui refusaient de livrer leurs biens à l'insatiable gouverneur hova furent pendus, la tête en bas, affleurant au sol où le monstre avait fait déposer des nids de fourmis noires qui dévoraient le visage des martyrs. Avec un sabre rougi au feu, Ramanisorahona brûlait, aux parties les plus sensibles, les corps des malheureux suppliciés, qui résistèrent deux heures avant de succomber, poussant des hurlements horribles.

C'en était trop!

De telles atrocités soulevèrent enfin la population non seulement à Ambodinivato, mais dans tout le pays. L'insurrection gagna, aux premiers jours de décembre, les régions voisines, dirigée non contre les Français mais contre les Hovas. Un des chefs de la révolte déclarait :

« Nous sommes tous prêts à nous soumettre à ce qu'exigeront les Français, mais nous nous ferons tuer jusqu'au dernier, plutôt que de subir la domination hova! »

Et il ajouta avec amertume :

« Pourquoi les Français s'obstinent-ils à nous faire commander par nos ennemis qu'ils ont soumis? »

« Mort aux Hovas! » tel était le cri général.

Fait caractéristique : la vie, les plantations et les biens des Vazahas (ou étrangers) furent d'abord, dans cette région, partout respectés. Seuls les Hovas furent poursuivis, traqués, assaillis, massacrés par des milliers d'hommes exaspérés, furieux, prêts à tout.

Le docteur Besson, alors résident à Tamatave, se rendit à Mahanoro où il fit procéder à l'arrestation des officiers hovas les plus coupables et rassura la population par un grand kabary ou palabre de trois quarts d'heure qu'il tint en langue malgache.

Le docteur Besson, avec une clarté, une éloquence, une loyauté qui produisirent le meilleur effet, parla aux indigènes assemblés un langage qu'ils comprirent. Il leur donna l'assurance que la France était une grande nation forte et juste, qu'elle ne tolérerait pas une politique de cruauté, qu'elle mettrait fin aux abus des gouverneurs hovas, qu'elle établirait partout un régime de réparation et de protection contre les coquins et les assassins, que, désormais, les plaintes, les réclamations seraient écoutées, enfin qu'un châtiment sévère frapperait les coupables, y compris le gouverneur abhorré.

Le lendemain, notre représentant, muni d'un petit drapeau français s'engageait dans la brousse, seul avec ses porteurs, au devant des insurgés. A Miakara, à deux heures de marche environ à l'ouest de Mahanoro, le résident aperçut les bandes armées au delà d'un petit cours d'eau nommé l'Isasaka. Les porteurs reculèrent et le docteur Besson seul, franchit la rivière sur une pirogue. Il fut accueilli par les Vorimo, non pas à coup de sagaie, mais avec les marques du plus profond respect. Quand il leur eut annoncé que les Français étaient entrés en vainqueurs à Tananarive, que Rainilaiarivony était le prisonnier de nos soldats, des acclamations enthousiastes s'élevèrent et, pendant plus de cinq minutes, ce furent des hurrahs frénétiques, des vociférations de triomphe, un délire de joie accompagné de bamboulas échevelées... Naturellement les Hovas avaient caché le plus longtemps possible la vérité à leurs victimes.

Le jour suivant, le résident, rejoint par le capitaine Lacarrière, conduisant un détachement de cinquante hommes d'infanterie, et par le R. P. Fontanié, de la mission française, recevait solennellement la soumission de six à sept mille Vorimo.

L'infâme Ramanisorahona fut jugé publiquement par un tribunal que présida le docteur Besson. Les dépositions furent accablantes, le

misérable fit l'aveu de tous ses crimes et montra, en présence des Français vainqueurs, la lâcheté la plus honteuse, la bassesse la plus vile. Un vigoureux soldat de la légion étrangère prépara la corde au bout de laquelle le gouverneur d'Ambodiniato expia rapidement ses forfaits. « Aôh, very just! » fit un missionnaire anglais, entendu parmi les témoins et présent à l'exécution. Ce fut le mot de la fin [1].

Il importait d'autant plus de rétablir l'ordre promptement que l'agitation menaçait de prendre de graves proportions et que nécessairement, dans un pays où le brigandage est pour un grand nombre d'individus un moyen d'existence, les voleurs, bandits, brigands de grande route toujours prêts à entrer en campagne et à profiter des bonnes occasions, allaient se mêler aux révoltés afin de piller amis et ennemis.

Les garnisons dont nous disposions étaient malheureusement peu considérables. La route de Tamatave n'était gardée que par de faibles postes et rien moins que sûre. A Tamatave, deux compagnies d'infanterie suffisaient à peine au service d'ordre dans la ville et dans la banlieue.

Les rebelles détruisaient et brûlaient tout sur leur passage. Ils menaçaient Vatomandry. A eux se joignaient les terribles Bara dont nous avons déjà conté les exploits.

L'amiral Bienaimé dirigea donc, pour en imposer au pays soulevé et pour y être débarqués, les quelques hommes disponibles du *Dupetit-Thouars*.

La présence de ce vaisseau de guerre produisit son effet. Les esprits commençaient à se calmer, lorsque l'infatigable docteur Besson se présenta à Vatomandry pour y continuer l'œuvre de pacification. Là aussi, il sut parler le langage nécessaire, faire entendre raison aux plus surexcités. Il fit comprendre aux indigènes influents que Vatomandry, port très bien situé et commerçant, tirerait bientôt le plus grand profit de l'occupation française et que la population aurait grand tort de créer des embarras aux vainqueurs des Hovas.

L'orateur fut écouté.

Quelques chiffres donneront une idée de l'importance du port de Vatomandry.

Importation........................	300.000 francs.
Exportation........................	210.000 —

Ce village est important pour deux raisons :

1° Le port est visité par des voiliers de 400 tonneaux à 1,000 tonneaux qui viennent déposer leur chargement de sel destiné à Tananarive; le mouvement commercial et maritime implique une population flottante de travailleurs et de porteurs qui est à considérer;

1. Voir la *France coloniale*. Février 18:6.

2° C'est le grand centre des raphias : on en fait annuellement de 4 à 500 tonnes environ.

« Aussi cette localité, dit un explorateur, M. Albert Cabaret, prendrait-elle une grande extension si sa rade était meilleure ; l'état de la mer permet les débarquements environ quatre jours sur sept, et le passage de la barre, une des plus mauvaises de la côte est, est un perpétuel danger pour ceux qui la franchissent.

« Je parle en ce moment d'après expérience, car vers la fin de l'année 1890, je suis allé monté sur un chaland ponté, manié à la rame par une vingtaine d'hommes, à 3 ou 4 milles en mer à la rencontre d'un trois-mâts, la *Berthe,* qui vient de faire naufrage ce mois-ci dans les Antilles et arrivait de France. A la rentrée au port, « l'ankamour » (barreur) fit une fausse manœuvre, et le chaland, manquant la passe, fut projeté heureusement sur les sables, privant ainsi les requins, qui affluent dans ces parages, d'un excellent déjeuner !

« En dehors du raphia, Vatomandry pourrait exporter beaucoup d'autres produits, notamment la cire ; mais le gouverneur hova ne pouvait faire ses « petites affaires » sur les entrées et sorties de marchandises comme il le désirait, car il existait, avant la campagne, un contrôleur français des douanes, le sympathique M. E. Gilbert-Pierre. Les indigènes, ne voulant pas payer deux fois les droits : une fois officiellement à Vatomandry, et une seconde fois officieusement à une petite distance de la ville, octroi particulier de Monsieur le Gouverneur, portaient leurs produits dans une localité voisine.

« A peu de distance sud de Vatomandry, se trouve une petite bourgade, Maintinandry, qui, avant la guerre de 1885, avait une prépondérance marquée sur celui-ci ; j'ai remonté la Sakalina, qui arrose cette région, sur le cours de laquelle on compte, autant que je puis me souvenir, de 90 à 100 rapides, ce qui rend le voyage très pittoresque, et j'y ai visité la plantation d'un de nos colons français M. Bréé, qui cultive avec succès la vanille, le café, le cacao, la canne à sucre. »

On compte à Vatomandry plusieurs Européens ; l'un d'entre eux, un Norvégien M. Eugle fut victime de l'insurrection. Il s'était porté seul au devant des insurgés sur la rive du fleuve qui porte le même nom que le village. Attaqué par une bande de furieux, il se défendit énergiquement, blessa treize de ses agresseurs, mais finit par succomber. Son cadavre, criblé de coups de lances fut décapité.

Les troupes françaises, bien que peu nombreuses mirent en déroute les rebelles [1].

1. Dépêches officielles de décembre, datées de Tananarive :
D'après des renseignements qui sont parvenus ici de Madagascar, disent les journaux londoniens, le mouvement contre l'oppression des Hovas, commencé avant l'occupation française s'accentuerait en ce moment.

Des lettres datées de Tamatave, 23 décembre, annoncent qu'un détachement français avait été

Grâce au Dr Besson. grâce au bon esprit des habitants ayant toujours entretenu d'excellentes relations avec les français, l'ordre fut vite rétabli.

Le capitaine Lacarrière s'était rendu avec le Père Fontanier et dix hommes à Masomalato à environ 50 kilomètres de Mahanoro. Il obtint aussi la soumission des révoltés; mais il dut ramener avec lui le gouverneur Hova sous la protection du pavillon français [1].

Le résultat le plus fâcheux des troubles de l'Est et des environs de Tamatave était de rendre impossibles ou tout au moins bien incertaines les communications de Tananarive avec la côte.

L'anarchie menaçait de s'étendre et les fahavalos redoublaient d'audace. Ils faisaient chaque jour de nouvelles recrues dans une région particulièrement favorable à leurs opérations:

Le vol est très fréquent, surtout chez les Betsimisaracs et sur la route de Tamatave à Tananarive; les voyageurs européens sont unanimes sur ce point. Le vol semble y être en honneur plus que dans aucun endroit à Madagascar. La pauvre Mme Pfeiffer s'est plainte qu'on lui ait volé, à Befourne, ses habits chauds, si bien qu'elle en fut privée, lorsqu'elle tomba malade. Quant à M. Brossard de Corbigny, qui vint à Tananarive en qualité d'envoyé de France vers Radama II et qui était par conséquent l'hôte du roi, il fut dévalisé de la manière la plus ingénieuse. Les filous de Paris et de Londres auraient pu

envoyé à Vatomandry pour disperser des rebelles et qu'un Norvégien, M. Eugle, ainsi que plusieurs Hovas, avaient été tués par les rebelles.

Le mouvement révolutionnaire s'étend jusqu'au sud de Manajara et il pénètre à une distance considérable dans l'intérieur.

Le 24 novembre, plusieurs villages dans le district de Ambositea ont été brûlés. Un grand nombre de personnes et beaucoup de bestiaux ont été enlevés par les Sakalaves et par les Bares. Peu de jours après, le protectorat français était déclaré à Ambositra par deux officiers français.

Vers le milieu de décembre, le mouvement augmentait encore sur la côte de Vatomandry à Mananjara où des bandes de brigands massacraient les Hovas pillant et brûlant leurs propriétés.

Dans cette dernière ville, on dut organiser la défense, et le gouverneur hova demanda aide à l'amiral français à Tamatave. Une canonnière française était attendue.

Les habitants indigènes de Mahanoro, pris de panique, cachaient tout ce qu'ils possédaient chez les Européens.

1. Les *Tablettes des Deux-Charentes* recevaient au sujet de ces troubles la lettre suivante datée du 10 janvier:

« La nouvelle de la prise de Tananarive était à peine répandue dans Madagascar que les peuplades qui, depuis longtemps, subissent la tyrannie hova, commencèrent à se remuer, surtout sur la côte est habitée par les Betsimisarakas et les Antaimoros. La révolte s'étendit rapidement; les villages furent pillés, incendiés et des Hovas massacrés. Toute la côte, d'Andovoranto à Fort Dauphin, était en ébullition; pourtant, la vie des vazahas (blancs et créoles) était respectée,

« Des mesures énergiques furent prisent d'urgence: un détachement de 50 hommes, sous les ordres du capitaine Durand, de l'infanterie de marine, alla occuper, le 15 décembre, Vatomandry menacé; le lendemain un détachement analogue, commandé par le capitaine d'infanterie de marine Lacarrière, était conduit par le croiseur *Dumont-d'Urville* à Mahanoro, enveloppé par 10 ou 12,000 *vorimas* (révoltés). Le docteur Besson, résident de France à Tamatave, accompagnait ce dernier détachement.

« A Vatomandry, la crise fut résolue à coups de fusil. A Mahanoro, où les tribus s'étaient révoltées poussées à bout par les exactions du gouverneur hova Rainisoloÿo et de ses officiers, on a obtenu la pacification par la persuasion. Le capitaine Lacarrière et le docteur Besson, secondés par le père Fontanier, missionnaire, qui leur servit d'interprète, se rendirent au milieu des révoltés; ils leur promirent que justice serait rendue, que leurs biens, leurs femmes et enfants volés leur seraient restitués, et que les oppresseurs seraient punis; ils obtinrent de ces peuplades sauvages une soumission complète; c'est-à-dire qu'une bande de 6,000 rebelles, se trouvant à Miakara, à quelques kilomètres de Mahanoro, qu'ils allaient brûler, revint avec le résident et le capitaine Lacarrière à Mahanoro et mit bas les armes. Deux jours après, même épopée et même soumission à Betsizaraina, où une partie de la garnison hova, fut massacrée et l'autre partie ne fut sauvée que par l'arrivée des Français. 2,000 Vorimas firent leur soumission. »



Le colonel Gonard défend Tsainimandry.

prendre des leçons auprès de ces enfants de la nature. Voici le piquant récit qu'a fait l'envoyé de France de sa mésaventure : « Pendant que je sommeillais, dit-il, à la suite d'une journée de fatigue, je sentis mes couvertures qui me quittaient, sans le moindre froissement dont le contact pût me réveiller. Je les vis s'envoler et, pour ainsi dire, disparaître dans l'espace. Mais, dans mon demi-sommeil, je crus à une hallucination, et ce n'est que, lorsque le froid se fit sentir, que je m'aperçus qu'elles avaient été soustraites par un voleur. M. Clément Laborde, qui couchait auprès de moi, fut bien autrement dépouillé ; car, lorsqu'il voulut s'habiller pour le départ, il ne trouva plus ses vêtements de la veille, tous avaient disparus. Je fus d'autant plus surpris de l'audace de ce vol, que nous avions avec nous trois gros

chiens très vigilants. Ces hardis voleurs ne pénètrent pas dans l'intérieur des maisons : ils auraient trop peu de chances de s'en tirer, s'ils venaient à être découverts, car la loi du pays donne le droit de les tuer sur place. Après s'être rendu compte, dans la journée, de la disposition intérieur des lieux, ils font, la nuit, une incision aux cloisons de feuillage et y introduisent un long manche de sagaye armé d'un crochet, avec lequel ils saisissent les objets qu'ils convoitent. Ils vont, tout de suite, les cacher dans les broussailles, et ne les sortent, pour les vendre, que lorsque le voyageur qu'ils ont dépouillé a quitté le pays [1]. »

On voit, par ce récit, que les voleurs malgaches n'ont rien à envier aux truands de la cour des miracles, qui fouillaient un mannequin à grelots sans en faire tinter les sonnettes.

Les bandits continuaient donc leurs exploits presque jusqu'aux portes de Tamatave ; ils arrêtaient les porteurs, les courriers, et plus leurs entreprises étaient fructueuses, plus ils attiraient à eux les indigènes paresseux et ivrognes du pays. Les convois eux-mêmes étaient menacés.

« L'amiral Bienaimé, écrivait-on de Tananarive le 30 décembre, a dû envoyer de Tamatave un fort détachement de tirailleurs haoussas tandis que le commandant David est parti lui-même de Tananarive avec un autre fort détachement de même troupe. Il existait déjà quelques petits postes à Andevorante et dans la région. Il faut donc espérer que, sous peu, la tranquillité renaîtra sur cette voie de communication qui, ne l'oublions pas, est d'environ 300 kilomètres.

« Il est, d'ailleurs, recommandé aux chefs militaires de se montrer de la dernière rigueur dans la répression et de passer immédiatement par les armes, tout individu capturé, qui sera convaincu de banditisme. Plusieurs exécutions ont déjà eu lieu. Ce n'est que par la terreur que l'on parviendra à se débarrasser de ces fahavalos.

« Mais ce sera une rude besogne pour nos officiers et nos soldats.

« On pourrait, à la rigueur, former une milice indigène avec des cadres français, pour nous aider à faire la police dans l'île, mais outre que les Hovas ne sont pas braves — il s'en faut de beaucoup — ils font facilement défection et sont bien loin, au point de vue militaire de pouvoir être assimilés aux Annamites ou aux Tonkinois, qui sont, eux, d'excellents auxiliaires de nos troupes. D'ailleurs, le moment ne paraît pas encore venu d'organiser un corps indigène. Cette organisation, qui s'impose pourtant, demandera une certaine étude et exigera inévitablement quelques dépenses.

« Ce qui est urgent, pour le moment, c'est de frapper fort et vite,

1. *Histoire et géographie de Madagascar*, par M. Henry d'Escamps.

si nous ne voulons pas voir notre prestige s'affaiblir aux yeux des indigènes, et surgir des difficultés pour l'avenir. »

Le 19 décembre, Maramby, à quelques kilomètres d'Andevorante, sur la route de Tananarive, avait été attaqué et brûlé. Plusieurs Hovas furent massacrés.

Le lieutenant-colonel Gonard, du 13me régiment d'infanterie de marine, qui se trouvait à Andevorante, fait aussitôt prendre les armes aux quelques officiers et soldats de passage dans la localité. Il réunit à peine une escouade composée du capitaine Legrand, du sous-lieutenant Courtin, tous deux de l'infanterie de marine, de deux soldats de la même arme, d'un infirmier militaire, d'un soldat du train malade et d'un tirailleur malgache.

Cette petite troupe se rend à Tsainimandry, situé au sud, en face d'Andevorante, sur l'autre rive du fleuve Iaroka, village menacé par les révoltés et qu'il était nécessaire de défendre comme siège d'un poste télégraphique. Le colonel occupa le rova, habité précédemment par le gouverneur de la région et se retrancha derrière l'enceinte palissadée. Une vieille pièce hova était en batterie dans ce fortin.

Le 23 décembre, à trois heures de l'après-midi, les révoltés, ou fahavalos, paraissent et commencent l'attaque.

Des bandes venues du Sud, composées d'Antaimorona, de Vourines et de Bétanimines, accompagnés de nombreux Betsimisaroka qui se sont joints à eux en chemin, sont signalées entre Ampasimbé et Andevorante.

De cette dernière localité, on entend la fusillade et bientôt un coup de canon. La situation du colonel Gonard est évidemment critique. Un certain nombre d'officiers et de soldats viennent d'arriver par la route de Tamatave à Andevorante. Ils ne peuvent hésiter.

Ces braves, MM. Jeannot, lieutenant d'infanterie de marine, docteur Henri Lorin, médecin de 2e classe de la marine, Dr Pouy, aide major de l'armée de terre, Gonce et Greffier, officiers d'administration Pradal, adjoint du génie, Etienne Syanthaï, peintre hongrois, Navette-sapeur du génie, sautent dans deux pirogues, armés de fusils Lebel, et font force de rames vers Tsainimandry, où la fusillade ést vive et où les coups de canon se succèdent rapidement.

En vingt minutes, la lagune et l'embouchure de la rivière étaient franchies et la petite section attaquait vivement de flanc, en tirailleurs, à huit cents mètres des berges, un groupe d'environ 500 Fahavalos qui, repoussés un instant par le feu de la petite garnison du *rova*, se disposait à attaquer de nouveau.

« La vivacité de l'attaque des officiers fut telle que les Fahavalos, après avoir riposté à coups de fusil, prirent la fuite ; la petite section les poursuivit pendant huit cents mètres, puis rentra au *rova* où elle était anxieusement attendue.

« Le village de Tsainimandry était complètement détruit, la population affolée était massée dans le *rova* dont les cases étaient brûlées.

« Le lieutenant-colonel Gonard, un fusil Lebel à la main, donnait des ordres avec un remarquable sang-froid.

« Pas un Européen n'était blessé ; les Hovas avaient perdu le second et le troisième officier du *rova* et sept hommes ; plusieurs autres étaient blessés.

« Les Fahavalos qui, au début de l'affaire, étaient environ 800, laissaient sur le terrain 35 cadavres ; plusieurs de leurs blessés, très nombreux, étaient allés mourir plus loin dans la brousse où ils furent retrouvés les jours suivants.

« Le combat avait duré une heure et demie.

« Le soir, le colonel Gonard donnait l'ordre aux officiers venus d'Andevorante de rejoindre immédiatement ce poste qui avait à redouter une attaque de nuit ; quant à lui, il resta avec sa petite garnison à Tsainimandry.

« Le lendemain, un détachement de quarante hommes d'infanterie de marine arrivait à Andevorante que l'on put, dès lors, mettre en sérieux état de défense, ainsi que Tsainimandry [1]. »

La situation n'en était pas moins critique.

Aussi, le colonel Gonard se décida-t-il à charger M. Paul Daniel, négociant, ex-lieutenant de port à Tananarive, d'une mission auprès des chefs vourines, Ra Samely et Ra Laimarieka.

M. P. Daniel partit accompagné d'un autre négociant, M. Meuly, et voici les déclarations textuelles qu'il recueillit de la bouche de Ra Samely.

Toutes les tribus de Madagascar sont décidées à exterminer les Hovas ; toutes préfèrent mourir que de subir le joug hova.

— Je viens de recevoir une lettre du Sud ; je sais que toutes les tribus du nord au sud, de l'est à l'ouest, se lèvent en masse pour concourir à l'extermination de nos ennemis communs. Nous sommes tous prêts à nous soumettre à ce qu'exigeront les Français, mais nous nous ferons tuer jusqu'au dernier plutôt que de subir la domination hova...

Pourquoi les Français s'obstinent-ils à nous faire commander par nos ennemis qu'ils ont vaincus ? Nous ne voulons plus reconnaître l'autorité des Hovas ; s'ils sont mis à notre tête, je me fais fort avec mes guerriers de les exterminer tous.

Andevoranto ou Andevourante ne fut plus attaquée. Elle est bâtie sur la rive gauche de l'Iarouka et non loin de l'embouchure de cette rivière. C'est un des plus grands et des plus beaux villages de Madagascar ; « placé sur la route naturelle de la capitale et des pro-

1. *Libre Parole*, 4 février 1896.

vinces du centre, sa situation exceptionnelle lui crée une importance commerciale que son fleuve profond et navigable dans une grande étendue de son parcours, contribue encore à augmenter. Les voyageurs frappés de l'aspect général de ce gros bourg dont la population dépasse deux mille ; les cases nombreuses et bien bâties,



laissent deviner l'aisance et les habitudes de bien-être des habitants qui sont propres et même recherchés dans leurs costumes [1].

« Il règne un mouvement continuel dans le village où se rencontrent et s'entrecroisent des armées de porteurs chargés de sacs de riz et cages de volailles, de barils de rhum et de poudre, de caisses d'argent et de ballots de marchandises européennes ; des troupeaux de bœufs venant des hauts plateaux de l'Ankaye et de l'Ankove ne cessent d'y traverser l'Iarouka pour gagner le littoral.

1. **Macquarie** : *Voyage à Madagascar*.

« L'étranger peut observer à Andevourante les mœurs malgaches dans leurs moindres détails ; les naturels, sans souci de l'existence au milieu d'une nature prodigue de tous ses biens jusqu'à la profusion, passent leur vie dans les fêtes et les plaisirs ; tantôt ce sont des réjouissances à l'occasion de la naissance d'un enfant mâle, tantôt des danses et des libations pour fêter l'arrivée de l'hôte ; aux cérémonies du *fatidrah* et du *mampila* (horoscope) succèdent les célébrations de funérailles qui se terminent toujours par de véritables saturnales. Aussi, ce village est-il regardé par certains voyageurs comme la *Capoue* malgache ; les hommes vivent dans la mollesse oisive et donnent un libre cours à leurs passions ; la plupart passent leur temps à s'enivrer avec une liqueur dont les Madécasses raffolent, le *betsa-besse*[1]. Les femmes seules travaillent ; elles excellent d'ailleurs dans la fabrication des ouvrages en paille et des étoffes de coton, de soie et de *raphia*. Ces industrieuses ouvrières sont d'une adresse et d'une habileté merveilleuses ; elles tressent et façonnent la paille de riz avec de véritables doigts de fées et l'on reste confondu de surprise à la vue des riches et magnifiques lambas de soie qui sortent de leurs métiers à tisser.

« Ces métiers qu'on rencontre dans toutes les cases du village sont des plus primitifs ; ils consistent en quatre piquets plantés verticalement dans le sol pour former un châssis qui soutient des baguettes transversales ; deux autres petits piquets placés à une distance de six ou sept pieds portent une baguette à laquelle est attachée la trame. C'est avec ce simple appareil que les femmes malgaches parviennent à fabriquer des tissus d'une finesse, d'une solidité et d'une souplesse qui ne le cèdent en rien à nos plus fines batistes et à nos plus belles soieries. »

Les rabanes ou étoffes en raphia sont fabriquées avec les fibres d'un palmier vigoureux connu sous le nom de raphia, aussi précieux à Madagascar que le fameux *arbre du voyageur* ou Ravenala. Cet arbre mérite d'être nommé l'*Arbre du constructeur ;* il entre presque seul dans la construction de toutes les maisons du littoral. « Sa feuille dont l'éventail gigantesque sert à la toiture, a des nervures assez fortes pour qu'on en fasse les cloisons et même les murs extérieurs ; l'écorce battue du tronc constitue les parquets. Les indigènes emploient en outre la feuille verte de cet arbre en guise de nappe, de plats, d'assiettes, et a une foule d'autres usages domestiques.

« L'arbre des Voyageurs (*Urania speciosa* des botanistes) est particulier à l'île de Madagascar ; il a le tronc ridé et élancé d'un palmier et les feuilles du bananier ; mais celles-ci, plus épaisses et plus fortes,

1. Le betsa-besse est un mélange de jus de canne à sucre et de sucs de plantes indigènes ; il détermine immédiatement le trouble de l'esprit : cette brusque ivresse fait penser au docteur Vinson que le haschisch entre dans la composition de la dite liqueur alcoolique.

se redressent vigoureusement au lieu de retomber et se déploient en éventails réguliers au sommet du stipe.

« La *Capoue* malgache n'a pas échappé aux missionnaires anglicans ; ils ont élevé une église et établi une mission dans ce village qui renferme la dépouille du premier martyr chrétien de Madagascar; le 8 décembre 1832, le comte de Solages, préfet apostolique de Bourbon et de Madagascar, succombait dans ce bourg où M. de Lastelle, devenu le favori de la reine, lui a fait élever un mausolée. »

La population, rassurée, grâce à l'énergie du lieutenant-colonel Gonard et de ses vaillants compagnons, n'était cependant pas satisfaite. Elle ne s'expliquait pas la mansuétude des Français à l'égard des Hovas.

— Il n'y a rien de changé dans l'île, disaient les indigènes. Vous semblez n'être venus ici que pour prêter main-forte à nos oppresseurs.

Un ancien résident, M. Henri Mager, délégué de nos colons de Madagascar au conseil supérieur des colonies, exprimait ainsi la même manière de voir :

— L'île ne sera pas complètement pacifiée, tant que le Gouvernement et les Chambres accepteront la fiction de l'hégémonie hova. Jamais les populations du Nord, de l'Est, de l'Ouest et du Sud ne subiront le joug de leurs anciens maîtres.

Elles obéiraient à un résident français, parce que le blanc est pour elles un être supérieur, un dieu ; elles ne se plieront jamais à la domination d'une reine jaune, par antipathie de race. Depuis un siècle, les populations des deux tiers de l'île maintiennent victorieusement leur indépendance. Ni notre volonté, ni nos colonnes ne pourront triompher d'elles. Elles seront indépendantes ou à nous; elles ne seront jamais soumises aux Hovas.

Les Fahavalos prisonniers n'en furent pas moins jugés, de même qu'ils l'auraient été antérieurement à l'occupation, c'est-à-dire par un conseil de guerre hova que présidait le gouverneur hova lui-même, Ramaniraka.

Ces prisonniers, amenés en janvier à Tamatave par des tirailleurs haoussas, comparurent au nombre de 30, le 29 janvier 1896. Le chef de la bande fut jugé en deux heures, et condamné à mort, enfin exécuté une heure après, devant un grand nombre de curieux. Il mourut sans défaillance.

« Conduit au poteau d'exécution, écrivait un témoin, il passa sans trembler devant la foule assemblée. Aussitôt attaché, aussitôt fait : Feu ! Douze balles trouèrent la poitrine du fahavalo qui tomba sur le côté. Le coup de grâce du sergent lui défonça la tempe : c'était fait.

« D'autre part, le conseil de guerre hova a condamné à mort deux fahavalos pour meurtre, pillage et incendie. L'exécution a eu lieu à

cinq heures dans la plaine par des soldats français. Les prisonniers fahavalos, au nombre d'une quarantaine, enchaînés deux à deux, ont été ensuite conduits sur le lieu du supplice. On les a fait défiler devant les deux cadavres en leur disant que pareil sort leur était réservé si, une fois libres, ils continuaient leurs brigandages. Les prisonniers ont été reconduits en prison. »

Ces exécutions nécessaires furent d'un salutaire exemple. Elles devaient être suivies de plusieurs autres.

Le conseil de guerre condamna à mort, le 31 janvier, deux chefs de rebelles d'origine comorienne, Bacara et Abdala, arrêtés à Foulpointe.

Un des indigènes accusés d'avoir pris part, au début de la guerre, à l'assassinat d'un colon mauricien, M. Sornay, près de Tamatave, avait été amené dans cette ville. Le conseil se montra indulgent en ne les condamnant, faute de preuves certaines, qu'aux travaux forcés à perpétuité.

Enfin, il eût été scandaleux que certains chefs hovas trop compromis et célèbres par leurs exactions et leurs malversations restassent absolument impunis. On jugea Raimiolofo, gouverneur de Mahanoro et Rainizafimary, gouverneur de Tainimafidry. Ces deux coquins s'en tirèrent à bon compte : le premier frappé d'une amende de 3,000 piastres, le second de mille. On sait que justice avait été faite sur place, grâce au Dr Besson, du gouverneur d'Ambodiniato.

Il était regrettable que l'on ne sévît pas avec la même rigueur contre un certain nombre d'autres fonctionnaires hovas.

Cependant, l'ordre ne se rétablissait pas et la route de Tananarive n'était pas encore bien nettoyée des bandits qui l'infestaient.

Les corvées, marches forcées, expéditions, alertes, le service très pénible de la place, imposés à la garnison de Tamatave pendant la période des troubles, mirent encore les soldats déjà fatigués par dix mois de guerre à pénible épreuve.

La ville était toujours en état de siège ; mais l'autorité militaire ne se montrait pas sévère. On dut toutefois publier un avis pour prévenir les habitants qu'en vertu de l'article 172 du règlement sur le service des places de guerre il est interdit aux sous-officiers, caporaux et soldats de contracter aucune dette et que les créanciers sont sans recours sur la solde. En conséquence, les habitants qui favoriseraient les désordres et l'inconduite des militaires, en leur ouvrant des crédits, s'exposent à perdre leur créance et à voir leur établissement consigné à la troupe.

La mesure était sage et personne ne protesta. La population au contraire, y compris les étrangers, rendait justice à l'amiral Bienaimé, qui, le premier, avait occupé Tamatave en 1894 et qui se montrait excellent administrateur, toujours opposé aux vexations, aux tracasseries et aux rigueurs inutiles.



Fahavalos passant devant leurs chefs fusillés.

Le 31 décembre, l'amiral avait présidé personnellement à l'installation du gouverneur hova. Le Dr Besson, qui n'avait pas encore quitté Tamatave, prononça, à cette occasion, un discours en langue malgache, dans lequel il affirma que les Français étaient venus à Madagascar non pas en ennemis, mais, au contraire, afin de délivrer le pays de Rainilaiarivony et de ses complices. Les paroles de l'orateur furent chaleureusement acclamées.

Enfin, dans les premiers jours de janvier, l'amiral, sa mission étant terminée, remit les pouvoirs civils à M. Besson, les pouvoirs militaires au colonel Belin et s'embarqua à bord du *Primauguet* où il se réinstalla en attendant son prochain départ pour la France. L'estime, la sympathie, la reconnaissance de la colonie lui étaient acquises. Une

souscription publique fut ouverte à Tamatave pour offrir un souvenir au chef de l'escadre ; elle produisit la somme de 1409 fr. 50. Le capitaine de vaisseau Nicol reçut mandat de choisir en France le dit souvenir et de faire inscrire sur l'objet choisi : A l'amiral Bienaimé, la population de Tamatave reconnaissante 1894-1895.

Le nouveau résident français à Tamatave, M. Alby ne prit possession de son poste qu'en février.

Le bataillon stationné dans la ville était sous les ordres du commandant Delimoges.

Capitaine adjudant-major, Durand.

Lieutenant officier-payeur d'habillement et d'armement, Dardaine.

Capitaines : Tref, Ruben, Lacarrière et Fournier; lieutenants : Roy et Robin, Gagnepain et Cornu, Trousselle, Fines et Marois ; sous-lieutenants : Bézard, Argaud, Gautier et Collot.

La ville devenue le principal port d'embarquement et de débarquement, en communication avec Tananarive, avait supplanté Majunga et devenait chaque jour plus animée.

Un grand nombre d'étrangers parmi lesquels beaucoup d'asiatiques y affluaient.

« Le pays en sera avant peu, disait le journal *Madagascar*, complètement envahi, au grand détriment du négoce et aussi de la santé publique. Il est temps que ceux qui ont mission de sauvegarder les intérêts de l'île et d'assurer son avenir se mettent à l'œuvre pour enrayer ce flot montant qui compromettra et tuera la véritable colonisation.

« D'autre part, on écrit que des milliers de mineurs du Sud africain se disposent à arriver en masse, sans savoir si l'exploitation des terrains aurifères leur sera permise et dans quelles conditions. Il est temps qu'on prenne de sérieuses décisions à ce sujet. »

A partir du 1er février, la police hova est supprimée. La police française, devant seule exercer ses fonctions à Tamatave et aux environs met fin aux réclamations d'impôt arbitraires que les Hovas ne cessaient de faire clandestinement a leurs nationaux.

Bien que la ville ait encore l'aspect d'une place de guerre, l'activité commerciale se développe. Un correspondant la compare, dès le mois de janvier, à celle des meilleures escales visitées depuis le départ de Marseille :

« De tous les navires, grands ou petits, écrit-il, qui viennent jeter l'ancre devant la pointe Hastie, nous voyons descendre des Indiens, des Chinois, des créoles des îles voisines de la Réunion, de Maurice et des Seychelles, jusqu'à des Afrikanders qui n'ont pas hésité à quitter les régions les plus prospères de l'Afrique du Sud pour venir tenter la fortune dans notre nouvelle colonie.

« Ils viennent, naturellement, avec de faibles ressources, et il serait du plus haut intérêt, si nous voulons mettre en valeur les richesses encore inexploitées de Madagascar, d'encourager leurs débuts.

« Quand les pays à colonies, comme l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande et même les États-Unis, veulent développer leur commerce extérieur, ils provoquent la création de grandes sociétés disposant de capitaux considérables qui n'ont qu'exceptionnellement recours au crédit.

« Chez nous la situation est tout autre ; nos sociétés financières restent à peu près indifférentes à l'extension de notre domaine national, et ceux de nos compatriotes qui consentent à s'expatrier ne disposent pas, en général, de capitaux importants. Or, comme il faut de six mois à un an pour boucler une opération commerciale dans ces pays lointains, il faudra que le colon prélève sur les bénéfices d'une opération, forcément limitée, ses frais généraux, son entretien et l'intérêt de ses avances. »

Heureusement, la traite documentaire et le prêt sur nantissement lui permettent de renouveler incessamment une partie de son capital et de multiplier le nombre et l'importance de ses opérations. Citons un exemple :

« Un négociant de Tamatave fait venir pour 10.000 francs de cotonnades. A l'arrivée de la marchandise il la dépose au Comptoir d'Escompte qui lui avance 9.000 francs ; avec cette somme il achète du rafia, du caoutchouc, de la gomme, du cuir, etc., qu'il embarque sur les paquebots des Messageries maritimes ou de la Compagnie havraise. Il porte le connaissement à la banque, et celle-ci, après assurance, lui délivre une traite documentaire et lui remet une somme de 8.000 fr. avec laquelle il fait une opération de même nature, plaçant ses marchandises d'importation en entrepôt et tirant des traites documentaires pour ses marchandises d'exportation.

« Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que la banque est un instrument financier esssentiel et indispensable au succès du commerce français à l'étranger, et elle n'a pas moins d'importance au point de vue de notre commerce métropolitain ; on peut même dire que le marché européen dépend toujours et de la banque et des compagnies de transport.

« Les entretiens que j'ai eus avec quelques négociants établis depuis longtemps à Tamatave me permettent de vous en donner un exemple des plus curieux. »

Jusqu'en 1887, le marché des raphias, textile presque exclusivement consommé en France par la viticulture, était monopolisé par l'Angleterre. A cette époque, le Comptoir d'Escompte fonda une succursale à Tamatave, la Compagnie des Messageries maritimes créa

une deuxième ligne de bateaux par la côte orientale d'Afrique, et son agent, M. Alibert, affrétait le *Normandy*, destiné à faire un service régulier entre Tamatave et les ports du Sud-Est, afin de grouper les marchandises à l'escale des paquebots ; immédiatement, le marché des rafias se déplace pour s'établir dans notre grand port de la Méditerranée. Mais M. Alibert mourut; la petite société qu'il avait formée se mit en liquidation et la ligne des *Castle*, de Liverpool au cap de Bonne-Espérance, profita de l'occasion pour desservir, dans son voyage à l'île Maurice, toutes les escales du Sud-Est, et depuis lors, une partie importante des rafias de Madagascar est retournée en Angleterre.

Des capitaux importants, de sérieux sacrifices seront nécessaires pour tirer profit de la conquête et tout d'abord pour les travaux du port les plus urgents [1].

« Le port de Tamatave est en effet simplement une rade foraine, fermée partiellement par des bancs de coraux laissant entre eux deux passes.

« La sécurité des bateaux, à certaines époques de l'année, y est très relative, car il a été souvent visité par des cyclones ; les bateaux de guerre et marchands l'*Argo*, l'*Oise*, la *Clémence*, le *Dayot* y sont engloutis et leurs épaves se voient encore à marée basse.

« Il n'y a ni appontements ni jetées; dans la rade les voiliers de fort tonnage mouillent à 600 mètres, les vapeurs de la Compagnie des Messageries maritimes et de la Compagnie Havraise Péninsulaire à 1,000 mètres, et les bateaux de guerre à 2,000 mètres.

« Les débarquements dans le port de Tamatave se font par l'intermédiaire de deux compagnies de batelage, dans les chalands remorqués par des chaloupes à vapeur et cependant il serait bien facile de faire un appontement. Pour donner une idée de la difficulté des embarquements je ne peux mieux faire que de citer le fait suivant, dont j'ai été témoin souvent et qui, je dois dire, était, à chaque répétition, un des seuls amusements de Tamatave.

« Madagascar approvisionne de viande fraîche les deux îles voi-

1. Il me paraît de toute nécessité, dit le correspondant du *Temps* — 8 janvier 1895 —, si nous voulons attirer et conserver le commerce à Madagascar, de fournir à ceux de nos compatriotes qui voudront se fixer dans cet admirable pays le crédit qui leur est indispensable, en établissant, le plus tôt possible, une banque qui aurait des succursales dans les différents ports de la côte ainsi qu'à Tananarive et à Fianarantsoa.

Est-il permis d'espérer que les capitaux français se porteront sur cette entreprise ? Je ne le pense pas. Nos capitalistes sont, par essence, d'une extrême timidité ; ils laisseraient certainement aux Anglais, beaucoup plus entreprenants et qui se contentent d'un faible intérêt, l'avantage de créer des banques dans les principaux ports. Nos concurrents s'installeront dans ceux-là seulement et négligeront toutes ces petites escales qui ne donneront de bénéfices que le jour où le commerce s'y sera également développé et que les indigènes auront été assez encouragés pour augmenter leur production.

Dans ces conditions, je ne vois guère qu'une banque d'État offrant des garanties suffisantes pour trouver, par l'émission de billets, les capitaux à bon marché, qui puisse satisfaire aux besoins de notre commerce. C'est là, il me semble, une question de la plus haute importance. Je dois ajouter qu'au point de vue gouvernemental, une banque d'État pourrait être chargée de faire les payements administratifs, ce qui dispenserait le ministre des colonies de créer, sur tous les points où il y aura des fonctionnaires, des postes de comptables du Trésor, dont l'installation, le traitement et les frais de voyage grèveraient outre mesure le budget de la colonie. »

sines Bourbon et Maurice, on y exporte annuellement 15,000 bœufs environ.

« A Tamatave les bœufs sont amenés sur la plage dans des parcs où des indigènes dans un costume assez primitif leur jettent autour des cornes des cordes terminées par des nœuds coulants, il faut déjà une grande adresse pour arriver à ce premier résultat.

« Quand le bœuf est ainsi amarré, on ouvre la porte du parc et la bête se trouve tirée en dehors par la corde à laquelle se sont pendus une vingtaine de Malgaches.

« Le bœuf rendu furieux par les cris stridents et barbares des indigènes, se jette tantôt à droite, tantôt à gauche, fond sur eux; quelquefois un homme tombe et serait encorné immédiatement s'il n'avait l'adresse de se placer entre les cornes qui labourent le sable et le museau, de jeter vivement de la terre dans les yeux de l'animal qui, aveuglé, devient inoffensif.

« Après bien des efforts, le bœuf, amené enfin dans l'eau, est attaché par les cornes, dans la position d'un chien qui fait le beau, à une chaloupe qui le transporte au vapeur.

« Dans ce parcours de 6 à 800 mètres, les bœufs n'ont que la tête hors de l'eau et sur la quantité embarquée, de 400 à 1000 par vapeur, il s'en trouve de noyés ou souvent mangés par les requins qui pullulent dans ces parages.

« J'ai vu en août 1890 à la Réunion, au Barachois de Saint-Denis (il existe cependant dans l'île un port qui a coûté à la France 70 millions environ!) où les débarquements se font d'une façon aussi primitive qu'à Madagascar, trois bœufs mangés en partie par des requins en l'espace de cinq minutes; on s'en apercevait à la couleur de l'eau qui de noirâtre devenait rouge, les embarcations arrivaient, on tapait à coups de gaffes sur ces montres qui ne lâchaient prise que quand ils avaient un morceau de quelques kilos dépecé de la bête; un des bœufs eut le courage de nager avec les trois pattes qui lui restaient et de venir s'échouer sur les galets où, il est juste de le dire, il fut abattu immédiatement [1]. »

Le port de Tamatave devra être transformé.

Un mouvement important se dessinait du reste en France, ayant pour objet l'exploitation de l'île vers laquelle deux siècles plus tôt avaient été déjà attirés nos aïeux. La société, l'*Union Française d'encouragement au travail* prit l'inititiative d'organiser une exposition française à Tamatave en juin et juillet 1896, avec l'appui de la ligue coloniale et d'un certain nombre de chambres de commerce. Le gouvernement consentait à accorder l'entrée en franchise aux produits destinés à l'exposition.

1. *Un an à Madagascar*, par Albert Cabaret.

La même société, ayant pour présidents d'honneur MM. Flourens et Le Senne, députés, projetait de fonder plus tard un musée commercial à Tamatave.

Pendant les premiers mois d'occupation, après la guerre, les indigènes de Tamatave qui réalisèrent les plus gros bénéfices furent les entrepreneurs de transports. De cette ville en effet partaient les voyageurs, fonctionnaires ou officiers et les nombreux convois de vivres, de provisions de toute nature destinés à la garnison de Tananarive.

Les porteurs « borizano » ou bourjanes qui se contentaient autrefois d'un salaire relativement modique, élevèrent leurs tarifs, et on dut, faute d'un personnel suffisant, subir leurs exigences, car on ne pouvait se passer de leurs services.

Le « borizano » est un esclave qui, en échange d'une liberté très grande, doit une certaine redevance à son maître.

On peut classer les borizanos en trois classes :

« 1° *Le borizano de ville*, c'est-à-dire celui qui ne quitte pas les grandes villes telles que *Tananarive, Tamatave* ou *Fianarantsoa.*

« Ce borizano a, comme certains chevaux de courses, de la vitesse mais pas de fond, il est utile à Tamatave où le sable fatigue énormément, et indispensable à Tananarive où les chemins ne sont pas praticables.

« Une équipe de 4 porteurs coûtait à Tamatave, avant la campagne, 3 francs par jour; à Tananarive c'était meilleur marché, j'avais la même chose, dit M. Cabaret, pour 40 francs par mois; on voit que c'est infiniment meilleur marché qu'une voiture à Paris, sans compter qu'on va plus vite et qu'on est certain ne pas être « attrapé » par le cocher.

2° *Borizano de voyage* : Quand on est sur le point de faire de longs voyages dans l'intérieur, on engage des hommes spéciaux, les uns vous portent et les autres suivent avec les bagages ; autant que possible, si l'on tient à son confortable, il ne faut pas intervertir les rôles et prendre pour porteurs de sa chaise les porteurs de bagages !

« La chaise à porteurs, en malgache « filanzana », est composée d'un siège en toile auquel sont adaptés deux brancards, le tout porté par 4 hommes. »

Chacun trouve ce mode de locomotion très agréable et pratique pour le pays, surtout dans les parties montagneuses.

C'est un des usages pittoresques de Madagascar qui ne tardera sans doute pas à disparaître; les voyageurs auront les mules, les voitures et plus tard les chemins de fer.

« Quand on veut aller par exemple de Tamatave à Tananarive, on engage suivant le poids du sujet deux ou trois équipes de 4 hommes, plus le nombre de porteurs nécessaires aux bagages et aux provisions. Les équipes chargées de la chaise à porteur se relient tous les

1[illegible] à 200 mètres : qu'on coure ou qu'on marche, ces changements se font au vol, sans arrêt [1]. »

Le borizano de voyage est en général un homme de taille moyenne, bien musclé et qui est bien entraîné pour parcourir de longues distances. Il fait le trajet de Tamatave à Tananarive, soit 300 kilomètres en six jours.

« Le borizano en voyage est un homme sobre et les cadeaux qu'il demande consistent en racines de manioc cuites à l'eau et en rhum qu'il trouve dans les villages qu'on traverse.

« Il est remarquablement adroit, et on peut en juger sur la route précitée, une des plus mauvaises de l'île, qui est même dangereuse en certains endroits.

« Il y a des descentes de montagnes dans des terrains argileux souvent détrempés par la pluie et dans lesquels un Européen ne pourrait avancer sans faire de chutes ; il arrive du reste que des bœufs venant de la côte Ouest s'y cassent les jambes et qu'on est obligé de les abattre sur place. Je citerai aussi, dit M. Cabaret, des rivières à passer à gué avec des courants assez violents, rivières semées de roches, des rivières qu'on traverse sur des troncs d'arbre, sans compter les endroits larges de 1 m. 50 environ bordés de profonds ravins. »

Tous les porteurs de la région et des régions voisines de Tamatave furent bientôt mobilisés, et grassement rétribués, ils firent d'excellentes affaires.

CHAPITRE XIII.

Le général Duchesne, la Reine et le premier ministre.

Le commandant en chef au palais de la reine. — La première entrevue de nos généraux avec Ranavalo, racontée par le général Metzinger. — Paul Ratsimihaba. — Un favori. — Le mariage à Madagascar. — Mœurs et coutumes. — Comment s'habille la Reine. — Projet de voyage à Paris. — Le général Duchesne refuse de recevoir Rainilaiarivony. — Internement de celui-ci dans sa villa de Tsarasaotra. — Les ministères en 1895. — Rainilaiarivony abandonné. — Visite de la Reine aux hôpitaux.

Depuis l'entrée de nos troupes à Tananarive, le général Duchesne se trouvait en relations presque quotidiennes avec le Palais Royal, en attendant l'arrivée du nouveau résident français, appelé à succéder à M. Ranchot et à représenter notre gouvernement à Madagascar. Il était avisé que le traité signé après la victoire serait modifié, les

1. *Un an à Madagascar*, par M. Albert Cabaret. *Revue bleue*, 26 octobre 1895.

Chambres le trouvant insuffisant ; il observait donc la plus grande réserve ; mais ses rapports étaient excellents avec la cour. De ce côté, aucune difficulté, aucun mauvais vouloir apparent. Le général, pendant cette période d'incertitude, n'eut ni à menacer ni même à faire des observations quelconques.

La première entrevue avec la reine Ranavalo avait du reste été cordiale.

Le général Metzinger raconte ainsi cette audience de Sa Majesté :

— La reine, dit-il, parut plutôt heureuse de notre arrivée. Depuis plusieurs jours, elle avait des craintes sérieuses du côté du premier ministre en fonctions ; elle craignait un empoisonnement. La première condition qu'elle posa au général Duchesne pour la signature du traité fut la liberté qu'elle aurait de ne pas épouser le futur premier ministre. Ce fut même la seule. Sur promesse faite, elle signa immédiatement. L'audience solennelle eut lieu dans le salon du palais. La reine était assise sur un fauteuil, et fit l'accueil le plus aimable à nos généraux. La décoration de ce salon est bizarre. Les murs sont tendus de papier peint représentant un Anglais rouge regardant une Anglaise non moins rouge et répétant cette scène une cinquantaine de fois. Par ci par là quelques images donnant des épisodes de la guerre du Mexique ou de la guerre russo-turque. La reine est jeune. Le premier ministre, lui, devint très doux dès notre arrivée. Il avait peur évidemment d'être envoyé dans une autre île comme prisonnier ; il s'efforça de se concilier notre bienveillance par son attitude calme. Il se retira par ordre dans une maison de campagne à six kilomètres de la capitale, soigneusement gardé à vue. Quand on pénétra dans les nombreuses maisons qu'il possède à Tananarive, la stupéfaction fut grande. Nos soldats trouvèrent de véritables magasins où, au milieu de la poussière, étaient entassés depuis des années les objets les plus divers. Il y avait en quantité énorme des pianos, des instruments de musique, des balais, des chapeaux de toutes les formes, des bouteilles d'huile, des parfums, des lampes, des meubles, etc. Ses maisons étaient transformées en entrepôts. Rainilaiarivony avait la passion du collectionneur, mais du collectionneur en grand et en gros. La reine, elle, se contentait de s'habiller bien, de faire venir ses toilettes de Paris, des maisons Worth ou Doucet.

Ranavalo se mit, avec ses vainqueurs, en frais d'amabilité et ne parut pas regretter outre mesure le régime qui venait de disparaître, ni son vieux mari Rainilaiarivony séparé d'elle et prisonnier. Sa Majesté, évidemment, ne désirait en aucune façon partager le sort ni les infortunes de son époux.

« Ranavalo, écrivait un officier d'ordonnance du général Duchesne, est une petite femme très brune, nullement désagréable, plutôt avenante, aux yeux fort doux. Elle nous a admirablement accueillis. Le général en



Nouba des turcos à Tananarive.

chef, qui a longuement conversé avec elle, est persuadé qu'elle ne demande qu'à vivre en paix désormais avec le représentant de la France, quel qu'il soit. Elle serait la souveraine la plus heureuse du monde si la République, généreuse, la maintenait dans son palais et lui accordait une pension suffisante. Son rêve est d'avoir une liste civile assurée. »

Tel était aussi l'avis du général Duchesne.

La reine, ayant perdu son époux, celui qui lui avait été imposé et que jamais elle n'aima, convolerait-elle en secondes noces? Le commandant en chef et M. Ranchot, on le sait, avaient pris soin de la rassurer à l'égard du nouveau premier ministre. Celui-ci ne cumulerait pas, comme son prédécesseur, les fonctions de gouvernant et celles de

mari de la souveraine. Ranavalo, qui n'avait pas plus de goût pour le successeur de Rainilaiarivony que pour Rainilaiarivony lui-même, se montra reconnaissante de cette attention.

Plus tard, le bruit courut qu'elle s'était unie en justes noces avec un bel officier de sa cour qu'elle avait « distingué remarqué », comme la grande duchesse d'Offenbach.

Le bel officier dont on prononçait le nom, époux plus ou moins morganatique, est le jeune Paul Ratsimihaha, qui appartient à la caste noble de l'île. Ce favori a fait une partie de ses études en France.

Paul Ratsimihaha est un des jeunes Malgaches qui furent envoyés en France par Rainilaiarivony, pour y recevoir une instruction militaire. Admis à l'école de Saint-Maixent, en 1887, en même temps que son frère, il fit un stage d'officier dans un régiment d'infanterie en garnison à Toulouse et retourna dans son pays en 1890.

Paul Ratsimihaha appartient à la caste des *Lazamarolàhy* qui occupe, après les princes de la famille régnante, le premier rang dans la hiérarchie malgache. Il avait épousé, fort jeune, l'opulente princesse Ravero, fille adoptive de la veuve de Radama II, la reine Rasoaherina, qui lui légua toute sa fortune.

On assure que, chez nous, il s'était admirablement assimilé les principes de notre vieille galanterie, et qu'il remplit avec honneur son nouveau rôle à la satisfaction générale.

Personne, du reste, ne s'étonne de la conduite de Ranavalo. Elle agit conformément aux mœurs plutôt libres, nous pourrions même dire fort dissolues de son peuple.

La reine n'en est pas à son premier divorce. Avant Rainilaiarivony, elle eut un époux légitime, Ratrimo, de caste noble, éloigné de son épouse lorsque celle-ci fut appelée au trône, et dut alors accepter la main du premier ministre.

Le mariage, bien que religieusement célébré au pays des Hovas, ne leur apparait pas comme une institution fondamentale. Il a toujours été considéré chez eux comme essentiellement instable, comme une sorte d'union libre. C'est en vain que les missionnaires des sociétés protestantes ont essayé de réagir et de donner au mariage un caractère plus stable, en faisant édicter des lois sévères contre l'adultère, ils ne réussirent jamais dans leurs tentatives de moralisation.

Il est admis que le mari peut renvoyer sa femme lorsqu'elle a cessé de lui plaire, et que, réciproquement, la femme peut quitter son mari, lequel, dans les deux cas, est toutefois tenu de restituer la dot à son épouse et de lui abandonner le tiers des acquêts. Les ex-conjoints règlent à l'amiable la question des enfants[1].

1. La vie intime de la reine, disait la *Politique coloniale* (novembre 1896), ne laisse point que de présenter des particularités assez étranges. Les lois du pays l'obligent à faire, chaque nuit, les honneurs

Sauf à Tananarive, où la mode est de se marier au temple ou à l'église, dit M. le Myre de Vilers, l'union libre se contracte sans aucune solennité. Ainsi, par exemple, à Betafo, on ne constate, sur les livres d'inscription, que 10 mariages sur 4.000 baptêmes protestants.

« En résumé, doit-on conclure avec le P. Piolet, partout, extrême facilité de divorce et souvent polygamie de fait. Il n'y a pas, en réalité, de fidélité dans le mariage malgache, ni du côté du mari, ni du côté de la femme. Bien plus, ce sentiment humain de la jalousie, que l'on retrouve presque partout, dans le cœur des barbares comme dans celui des hommes les plus civilisés, existe à peine ou n'existe pas du tout à Madagascar [1].

« La loi ne nomme même pas l'adultère [2]; seul, le concubinage avec une femme mariée est puni de 500 francs d'amende (art. 58 de la loi de 1881). Mais même cette loi n'est pas observée. Quand j'étais à Tananarive, le chef de l'une des six castes de la noblesse fut accusé d'avoir pour concubine la femme d'un Hova qui se rendait ouvertement chez lui. Il nia, mais sa complice, plus osée que lui, en plein jour, devant tout le peuple avide de pareils spectacles, reconnut tout et ajouta en regardant bien ses juges en face : « Mais vous en faites tous autant. » L'affaire s'arrangea.

« Non seulement il est reçu qu'on vive ensemble avant de se marier, mais c'est un usage absolument universel. Ainsi, en 1892, le chef de la « Réunion catholique » de l'église cathédrale de Tananarive, ayant mis comme condition au mariage de sa fille avec le fils d'un des ministres que les enfants seraient élevés dans la religion de leur

de sa couche au premier ministre, ce qui n'empêche pas que la chambre conjugale, d'ailleurs assez grande, ne soit remplie de monde du soir au matin.

Toute la nuit, des masseuses, à droite et à gauche du lit royal, veillent les augustes dormeurs et remplissent auprès d'eux leur office, sans pour cela troubler leur sommeil, tout au contraire, car on assure qu'ils se réveillent dès qu'ils ne sentent plus cette friction caressante.

La salle à manger, très primitive, reste complètement étrangère à toutes les recherches du luxe et du confort. Les convives de la reine sont assis par terre, et c'est par terre, également, que le couvert est mis. Seuls, la souveraine et le premier ministre ont des coussins comme sièges et sont servis à une petite table.

Le riz est la base de ces repas avec quelques viandes préparées à la française. Tout ce monde boit de l'eau, à l'exception de la reine qui se permet de temps en temps un rouge-bord de Bordeaux.

Ranavalo ne sort guère de ses palais que cinq ou six fois par an.

1. M. Grandidier, Mémoire de 1886.

2. Le mariage, dit M. Henry d'Escamps, est pour les Sakalaves, comme pour tous leurs compatriotes, une libre convention entre les parties ; il se réduit à une simple cohabitation, sans entraîner la fusion des intérêts, jusqu'à la naissance d'un enfant. La femme est considérée comme l'égale de l'homme; ce qui lui appartient en propre est mis en dépôt chez le chef de sa famille et chaque cadeau du mari va grossir son petit trésor.

Les mœurs des Sakalaves sont aussi relâchées que celles des autres Malgaches, et une jeune fille est libre de ses actions jusqu'au jour où elle accepte un époux ; mais, dès lors, elle doit fidélité à son mari. Cependant, si la vie commune devient à charge à la femme, elle a le droit de se retirer chez ses parents, mais elle ne peut ni se remarier, ni même contracter de liaisons passagères, à moins que son mari ne lui rende la liberté devant témoins. Le divorce est du reste commun. Il convient d'observer que les mœurs et coutumes dont il est question ici sont celles des Sakalaves ; on a vu, plus haut, que le divorce est réglementé par le code anglo-hova.

L'adultère est puni d'une amende que les coupables doivent payer au mari ; ce méfait est commun à raison de l'immoralité dans laquelle sont élevés les enfants ; il ne faut pas, le plus souvent, en chercher la cause dans l'amour, mais dans l'intérêt. Si la femme vient à être renvoyée de ce chef, ce qui n'est pas fréquent, du reste, la jalousie étant peu développée chez ces peuples, elle doit à son époux restitution des cadeaux qu'elle en a reçus.

mère, et surtout que celle-ci serait respectée jusqu'après le mariage, les pourparlers furent rompus.

Les filles non mariées ont toute liberté, dit de son côté M. Grandidier[1] et elles en profitent au delà de toute expression. » Elles peuvent avoir trois ou quatre enfants et plus, que cela ne les empêchera nullement de trouver un mari; au contraire, car on est certain alors de leur fécondité. « Ainsi toute pudeur, tout sentiment d'honnêteté a disparu chez la femme absolument comme chez l'homme, et le mot par lequel M. le Myre de Vilers commence sa note sur la législation du mariage malgache est littéralement vrai : « Le Malgache n'a pas de mœurs... On peut dire qu'à Madagascar la vierge n'existe pas et la chasteté y est chose inconnue...[2] »

La stérilité est un cas de divorce.

Flacourt a fait une description peu flattée des mœurs des Malgaches de son temps. Cette description s'applique encore à ceux d'aujourd'hui.

« Le célibat, écrit le P. Piolet, est inconnu chez les Hovas et l'on se marie très jeune : les femmes à 12, 13 ou 14 ans et les hommes à 15 ou 16 ans ; 12 ans étant l'âge requis pour les premières, et 15 celui exigé pour les seconds. Car c'est l'ambition de tout Malgache de fonder au plus tôt une famille, et son désir le plus ardent d'avoir un grand nombre d'enfants.

« Ces mariages exigent, jusqu'à un certain point, le consentement des deux parties, et toute mésalliance est considérée comme criminelle et prohibée. Ce seraient là des garanties de moralité si elles n'étaient à peu près annihilées par de tristes habitudes. La plupart du temps les parents décident, sans les consulter, les mariages de leurs

1. *Madagascar et ses Habitants*, p. 12.

2. D'après M. Henry d'Escamps (*Histoire et géographie de Madagascar*), la polygamie est usitée dans toute l'île. Le moindre chef de village possède au moins trois femmes : la première par le rang et l'autorité qu'elle exerce, est nommée *vadi-bé*, c'est-à-dire littéralement « femme-chef ». Elle est chargée de la direction de la maison, et ne suit son mari ni en voyage ni dans les promenades. La *vali-masé* est une femme libre et ordinairement jolie ; c'est comme une maîtresse, et il est d'usage de la répudier aussitôt que sa beauté commence à se flétrir. Enfin, la troisième, dite *vadi-sindrangou*, est une esclave à laquelle on donne la liberté dès qu'elle est devenue mère.

« Les femmes malgaches sont très versées dans la pratique des accouchements. Elles s'acquittent de cette délicate opération avec un savoir et une dextérité dont on pourrait les croire incapables ; les cas de décès survenant par suite de couches sont fort rares, malgré le défaut de soins apportés à la femme qui vient d'accoucher. Pendant la première semaine, elle reste étendue le long du foyer de la case, où le feu est constamment allumé : elle sort chaque jour une fois, par tous les temps, et au bout de huit jours, elle reprend ses occupations habituelles. Le prix d'une sage-femme pour un accouchement est d'un *kiroubo* (1 fr. 25) en espèces, plus un poulet et environ 4 livres de riz.

« Le mariage est accompagné de prières; une jeune fille a droit de disposer d'elle-même à son gré, jusqu'au jour où, avec sa permission, l'un de ses amants, de même rang qu'elle, fait la demande officielle à sa famille. Si le mariage est convenable, il suffit du pur et simple consentement du père, devant témoins, pour qu'il soit valable. Le père annonce à Dieu, à la patrie et aux ancêtres, avec ou sans sacrifice, que sa fille épouse un tel. La femme peut être mise à l'amende par son mari pour cause d'inconduite et elle ne peut plus se remarier sans que ce premier ait divorcé, eût-elle quitté la maison conjugale depuis des années. Toutefois, ce n'est encore qu'un concubinage suivant nos idées et l'union ne devient plus indissoluble, plus resserrée, qu'à la naissance d'un enfant ; c'est seulement alors qu'on adresse des prières à Dieu et aux ancêtres et qu'on fait un sacrifice, c'est alors seulement que les biens de la femme se confondent avec ceux du mari; jusque-là, l'épouse remet entre les mains du chef de sa famille tout ce qu'elle peut posséder ou gagner.

enfants ; ils les fiancent très jeunes, parfois même avant leur naissance, pour des motifs de convenance, d'intérêt ou de parenté ; par exemple, pour fonder, dès le moment des fiançailles, une famille fictive, qui, dès lors, pourra acquérir, hériter et, par là, sauver les biens des parents que menace peut-être la confiscation.

« Les fiançailles précèdent donc de beaucoup le mariage. Mais ce n'est pas tout. Les fiancés cohabitent deux ou trois ans ensemble, avant de s'unir par un mariage en forme. Cet essai fini, ils pourront se séparer sans formalité aucune, s'ils ne se conviennent pas. S'ils se conviennent, au contraire, la jeune fille retourne dans sa famille ; on fait la demande officielle, on règle les conditions, qui d'ordinaire se réduisent aux deux suivantes : 1° La femme apportera le tiers de la dot commune, et le mari les deux autres tiers ; 2° le mari pourra renvoyer sa femme, et celle-ci pourra quitter son mari, s'ils cessent de se convenir. — Enfin le mariage est conclu et se célèbre au milieu des discours, des souhaits et des réjouissances de toute sorte.

« Le divorce existe donc, et sur une vaste échelle ; de même la polygamie.

« Autrefois, un homme prenait autant de femmes qu'il pouvait en nourrir, et en changeait librement quand il le désirait.

« Les nouvelles lois ont bien interdit d'avoir plus d'une femme et règlent le cas de divorce ; mais il y a tant de moyens de les éluder ! et le Malgache, toujours si respectueux des lois et des coutumes des ancêtres, ne tient presque aucun compte de ces nouvelles ordonnances, introduites par des étrangers. Une seule femme, par exemple, aura le titre d'épouse ; les autres seront des esclaves ou des amies de la femme légitime. Quant au divorce, il est d'une telle facilité, surtout chez les grands, qu'il n'y a aucune stabilité dans le mariage.

« Un homme désire-t-il avoir une femme, même mariee : il renvoie la sienne, amène l'autre à divorcer et l'épouse. »

De par ces vieilles traditions, Ranavalo n'avait, on en peut juger, d'après ces relations, pas de grands ménagements à garder et il ne lui était pas interdit, au contraire, de remplacer Rainilaiarivony, à la condition toutefois que le successeur de celui-ci n'eût pas la prétention d'exercer une influence quelconque sur le gouvernement du pays.

La reine est donc redevenue fort gaie dans son palais. Elle y passe comme autrefois ses journées avec les princesses et ses dames d'honneur à causer chiffons et à essayer des toilettes en mâchant du bétel. Elle aime aussi à jouer au loto et aux dames. Il y a quelques années, elle admit dans son intimité une Française avec laquelle elle prenait plaisir à s'entretenir de Paris au moyen d'un interprète. Elle lui empruntait fréquemment sa femme de chambre pour sa coiffure ou des arrangements de robes. On donne même ce détail que la reine n'a pu s'habituer au corset.

La reine a fait venir de Paris un grand nombre de robes dont elle aime à se parer pour assister le dimanche aux offices religieux dans la chapelle du palais, ou pour ses rares sorties dans un palanquin fermé de glaces, ou encore pour le *Fandroana* (fête du bain) qui a eu lieu comme tous les ans, le 22 novembre, au renouvellement de l'année malgache.

Rappelons que la reine de Madagascar porte le grand-cordon de la Légion d'honneur, qui lui fut remis, le 20 novembre 1888, au nom du gouvernement de la République, par M. Le Myre de Vilers, résident général de France, en même temps qu'une lettre du président de la République [1].

« La reine de Madagascar, écrit M. Louis Enault, est de stature moyenne, mince et fluette, onduleuse et souple comme une couleuvre ; mignonne et fragile comme une figurine de vieux Saxe. J'ai mesuré sa ceinture : elle ne dépasse point les cinquante centimètres des plus fines tailles.

« Le pied, qu'aucune chaussure n'a déformé, est d'une petitesse invraisemblable, et la paume étroite et les doigts fuselés de sa main fainéante sont à l'aise dans la pointure enfantine du cinq.

« Un peu plus brune que la généralité de ses sujettes, sa complexion nous offre la tonalité du chocolat très clair. Le premier ministre aimait le chocolat.

« Le haut du visage est beau et non sans noblesse ; le front bien modelé, couronné d'une chevelure superbe, longue, épaisse et lisse, les yeux bien fendus, avec un regard qui ne manque ni de finesse ni de charme, allongés en feuille de pêcher et relevés par les coins, ainsi qu'il arrive souvent chez la femme de l'extrême Orient. Ses pommettes saillantes rappellent le type bien défini de la race malaise dont elle descend. Le dessin de la bouche est joli, et le sourire lui va bien. Le menton est pointu, ce qui donne trop de longueur au visage. Les dents qui pourraient être plus petites, ont la blancheur saine de l'ivoire. Elle a, pour sa riche chevelure, des soins minutieux de Parisienne. Elle la partage en deux, par une raie très fine qui va du front jusqu'à la nuque, et elle la tresse en larges nattes qu'elle masse en carré sur le cou. En signe de deuil, quand elle a perdu quelqu'un, elle laisse prendre et flotter sur ses épaules cette crinière de jeune lionne.

« Cette souveraine, d'une race encore à demi sauvage, n'en a pas moins des coquetteries de jolie femme. Elle se fait habiller à Paris chez une de nos meilleures faiseuses. Mme Le Moine, experte en ces délicates matières, a compris tous les désirs de sa royale pratique, et elle parvient à la satisfaire. C'est qu'elle sait mettre d'accord les

1 *Illustration*, 1895.

exigences des prétentions exotiques avec l'impeccable correction d'une élégance qui veut rester française.

« Il faut, du reste, rendre cette justice à la reine, qu'elle est la plus aimable des clientes. La correspondance de la cour avec la couturière est un modèle de bonne grâce et de gentillesse.

« Dans les premiers temps, la reine ne voulait que des vêtements d'une seule pièce. Aujourd'hui, elle admet la séparation du corsage et de la jupe. Le corsage, qui fait valoir une taille charmante, est presque toujours montant. La soie du vêtement est relevée par une broderie d'or, distinguée et légère, sans surcharge de verroteries ni de clinquant.

« Après le rouge, qui est la couleur royale par excellence, les nuances préférées par Sa Majesté malgache sont le rose passé et le vert très pâle! Elle adore le gris et ne peut souffrir le bleu.

« En même temps que ses robes, on lui envoie toujours les dessous et les bas assortis, sans oublier de parfumer le tout à l'héliotrope blanc. La Reine est sensible à ce parfum capiteux et pénétrant, et n'en veut pas d'autres. On lui expédie quatre ou cinq toilettes par an, et, de temps en temps, une robe de chambre, qui est toujours en crépon rose, avec garniture de dentelle blanche. Chaque robe ordinaire est accompagnée d'un chapeau rond, sans plumes ni fanfreluches, et sortant d'une des bonnes maisons de la rue de la Paix.

« Chaque robe de cérémonie exige, au contraire, une couronne assortie — qui n'est autre chose qu'un diadème de carton, recouvert de la même étoffe que la robe, avec une simple broderie d'or. — Cette magnificence n'a rien de babylonien, et j'imagine que l'on faisait plus de frais pour Sémiramis.

. . . .

« Ranavalo, qui n'a pas la main maladroite, ne dédaigne pas la distraction féminine des petits ouvrages à l'aiguille, et, si elle préfère à toute chose les jeux aériens du cerf-volant, elle ne déteste ni les cartes, ni le domino, ni le modeste loto des familles. Mais les enjeux avec elle sont toujours très modérés, l'aimable princesse ne tenant pas à ruiner ses sujets. »

Les menus détails de l'existence royale n'étaient pas sans éveiller la curiosité de nos officiers de la garnison de Tananarive, auxquels, du reste, sauf en de trop rares occasions, le palais continuait, au début de l'occupation, à rester fermé [1].

1. « La reine de Madagascar, dit M. Louis Enault, celle qu'on appelle aujourd'hui Sa Majesté Ranavalo-Manjaka III, a été élevée dans la pauvreté — je dirais volontiers dans la misère — au fond d'un village ignoré, par un boucher de campagne, son oncle, n'ayant ni boutique ni étal, vendant aux paysans, le long des routes, de la viande de troisième catégorie.

« Et pourtant elle était la nièce de la reine régnante, Ranavalo II ! Mais la tante détestait sa future héritière. Elle ne fit donc rien pour elle. Le seul service qu'elle lui ait jamais rendu ce fut de mourir. Elle lui fit cette grâce en 1883.

« La constitution du pays ne permettant d'appeler au trône que les descendants directs d'Andria-

Pouvait-on compter sinon sur les sympathies sincères, du moins sur la soumission de la reine Ranavalo ? Le général Duchesne et M. Ranchot avaient confiance en les promesses et en la loyauté d'une souveraine qui, personnellement n'avait jamais été hostile assurait-on à la cause française.

La reine Ranavalo s'est, en effet, toujours intéressée aux choses de France. En 1886, un Français fort avant dans ses bonnes grâces, M. Marius Cazeneuve, dont nous avons déjà cité l'intéressant récit publié sous ce titre *A la cour de Madagascar*[1], reçut les confidences de Sa Majesté Malgache :

« Elle m'interrogeait souvent sur la vie que menaient les femmes en France ; si on les tenait cloîtrées comme elle ; si leur mari leur montrait de la confiance, s'il les aimait. Aimer, être aimée ; avoir un enfant à chérir : c'est un bonheur qu'elle ne devait jamais connaître !

« Elle revenait sans cesse sur ce sujet ; c'était un de ses grands chagrins en effet.

« — Oh ! si j'étais mère, me disait-elle quelquefois, je ne me sentirais pas si seule au monde ! tandis que je suis condamnée à ne connaître ni l'amour d'un mari, ni l'amour d'un fils ! Ne vois-tu aucun remède à ma peine ?

« Hélas ! non, je n'en voyais pas. J'avais déjà entendu dire d'ailleurs que Ranavalo ne devait pas avoir d'enfant, car, son mari n'étant pas de race noble, ses enfants ne pourraient régner ; par conséquent, si elle en avait, on les étoufferait dès leur naissance, de peur que leur existence n'amenât des complications politiques. J'ai entendu dire aussi, depuis, qu'elle en avait eu en effet, mais qu'on les avait fait disparaître. On comprend que cette perspective, si la reine en avait connaissance, n'était pas de nature à lui faire voir l'avenir sous des couleurs riantes.

« Aussi, heureuse d'avoir près d'elle quelqu'un qui comprenait ses inquiétudes et qui y compatissait, elle m'envoyait chercher sans cesse, me consultant sur les plus petites choses. »

M. Cazeneuve recevait presque chaque jour des lettres du palais lui demandant avis sur la toilette, sur la cuisine française, sur la parfumerie la plus agréable et la plus recherchée en France.

« Privée et Confidentielle.

« Mon cher Monsieur Cazeneuve,

« Son Excellence désirerait être renseignée sur la quantité de

nansoina, fondateur de la dynastie malgache, la jeune Ranavalo, son arrière-petite-fille, pouvait réclamer sa couronne. En prévision de ce brillant avenir, le premier ministre, homme avisé, l'avait fait venir à Tananarive, capitale du royaume, où on lui donna les premiers éléments d'une éducation qui lui manquait complètement.

« A la mort de sa souveraine, ce personnage — qui répond au nom harmonieux de Rainilaiarivony — usant de sa toute-puissance dans l'Etat, fit proclamer reine sa jeune protégée. »

1. Un volume, 1895, Delagrave, éditeur.



Alerte dans un campement de tirailleurs Haoussas.

roses et de vin à infuser, et quel vin? faut-il en faire infuser beaucoup à la fois, ou en faire seulement pour la journée tous les jours?

« Sincèrement à vous.

« Marc Rabibisoa. »

« Privée et Confidentielle.

« Mon cher Monsieur Cazeneuve,

« Son Excellence me charge de vous demander si Sa Majesté peut sentir de la parfumerie avec le mouchoir, parce qu'elle en avait l'habitude jusqu'à présent. J'estime que vous avez reçu l'échantillon de cresson que Son Excellence m'a ordonné de vous envoyer hier soir.

« Sincèrement à vous.

« Marc Rabibisoa. »

Les conseils de M. Cazeneuve étaient toujours fidèlement suivis. La reine aimait à les entendre et à recevoir en particulier, sans aucune contrainte, sans apparat, le Français, dont la conversation l'intéressait. Elle lui fit donner rendez-vous un jour hors de la capitale. Ranavalo possède, aux portes de Tananarive, au delà du faubourg d'Amparibé, une habitation d'été, dans une île qu'entoure une belle pièce d'eau en partie naturelle, en partie artificielle, réunie à la terre par une jetée; mais ce n'était pas là qu'elle voulut se rendre ; c'était dans une maison beaucoup plus éloignée et beaucoup plus modeste, qui avait autrefois appartenu à sa famille, La coutume voulait que tous les ans, à l'approche de la Fête du Bain, qui est la grande fête nationale des Malgaches, que la souveraine y allât faire comme une sorte de retraite.

Là devaient se rencontrer S. M. Ranavalo et notre compatriote.

Celui-ci se fit transporter au jour dit dans la demeure royale. La souveraine attendait son hôte. Elle le reçut fort aimablement dans le jardin qui entoure la maison. « Ce jardin, raconte M. Cazeneuve, devait beaucoup moins à l'art qu'à la nature: tout y poussait à l'abandon, un chou à côté d'une rose. Cette dernière fleur pourtant était l'objet de quelques soins, car la reine l'aime beaucoup.

« Mais ce qui faisait le principal ornement du lieu, c'étaient des lianes énormes qui s'élançaient à l'assaut des arbres les plus élevés, les entourant d'une draperie d'une richesse incomparable. Leurs tiges puissantes disparaissaient sous des feuilles larges comme mes deux mains, et de toutes les couleurs : pourpre, bleu, grenat, violet, jaune d'or, d'un tissu velouté dont la peluche la plus chatoyante ne peut donner qu'une faible idée. Ces feuilles étaient coupées de nervures de tons variés qui ajoutaient encore à leur effet. Il n'y a pas de fleurs à cette plante ou plutôt je n'en vis pas, mais aucune fleur n'aurait pu lui donner plus de magnificence. Je ne pouvais en détacher mes yeux. Un autre arbrisseau dont la vue m'enchanta, ce fut une fougère, à laquelle je donnai le nom « de fougère magique ». Son feuillage finement découpé et comme saupoudré de poussière d'or et de poussière de diamant, change de couleur selon la saison, l'heure de la journée, et traduit, par ses différents aspects, les variations de la température ; rien n'est plus curieux ni plus joli. »

Dans cette retraite, loin de la cour, la reine se montrait fort peu soucieuse de l'étiquette.

« Elle riait, la pauvre reine, comme cela ne lui était peut-être jamais arrivé, même dans sa petite enfance : elle se sentait heureuse; elle n'était plus qu'une simple femme : elle se laissait aller au plaisir de vivre, et elle oubliait pour un instant les préoccupations de la politique et surtout les chagrins de la maison conjugale, où jamais ne devait sonner un joyeux rire d'enfant, provoquant le sien. »

Sur une des tables de l'habitation était placé un gros livre, bien relié, l'*Astronomie populaire* de Camille Flammarion.

La reine déclara à son visiteur qu'elle désirait connaître un homme aussi savant, pour lequel le merveilleux n'avait plus de secrets. M. Cazeneuve proposa donc à Ranavalo de se rendre à Paris :

« — Puisque tu parles de voyage, dit-il, il faut que je te fasse une révélation. M. Le Myre de Vilers m'a confié qu'il avait demandé pour toi, au gouvernement français, le grand cordon de la Légion d'honneur : c'est la plus haute distinction que le gouvernement français puisse accorder, et tu seras la seule femme, avec la reine d'Angleterre, qui l'auras obtenue. Si tu es décorée, il faudra nécessairement que tu ailles remercier le Président de la République. Tu te rendras donc à Paris; tu y rencontreras tous les personnages illustres, savants et autres, commme tu le désires et tu verras l'Exposition [1]. »

La perspective d'aller à Paris, plus encore peut-être que celle de recevoir le grand cordon de la Légion d'honneur, séduisait la reine :

« — Je ne demanderais pas mieux que de faire ce que tu me conseilles, dit-elle après un moment de silence, mais comment obtenir la permission de mon mari ? C'est lui qui gouverne. Tu sais qu'il n'est pas favorable à ton pays. »

M. Cazeneuve reconnut que Rainilaiarivony s'opposerait vraisemblablement au projet; mais le voyage serait préparé sans que le premier ministre et mari en fût avisé.

« — Quand tu seras à Paris, tu traiteras directement avec le gouvernement de la République, car c'est toi qui es la reine, et seule tu as le droit de traiter. Si tu es sage, tu abandonneras le gouvernement de ton île à la France, et tu recevras chaque année un milion pour cela. La France saura rendre ton peuple plus heureux que tu ne peux le faire, quel que soit ton amour pour lui, parce que les Français ont pour eux les arts, la science et la force. Toi, tu conserveras ton titre et ton rang de reine, tu en auras tous les honneurs sans en avoir les charges, et lorsque tu reviendras ici, sous la protection de l'armée française, tu seras libre au lieu d'être esclave, comme tu l'as été jusqu'ici. Tu épouseras qui tu voudras, tu auras des enfants, ce que tu désires le plus au monde : tu seras heureuse enfin. »

La perspective du million sembla préoccuper tout particulièrement Sa Majesté.

Elle posa diverses questions.

— Combien cela fait-il de pièces de cinq francs un million ?

— Cela en fait deux cent mille.

« Je tirai quelques écus de ma poche, dit M. Cazeneuve, les plaçai l'un sur l'autre et je repris :

1. L'Exposition de 1889.

« — Imagine-toi que tu empiles vingt pièces comme celles-ci, tu auras cent francs.

« Un signe de la tête me dit qu'elle comprenait.

« — Fais dix piles semblables et place-les à côté les unes des autres; tu obtiendras un carré de cette dimension, fis-je en dessinant sur la table un rectangle allongé, et tu auras mille francs.

« Elle fit signe qu'elle comprenait encore.

« — Maintenant empile toujours, et fais dix carrés semblables à celui-ci, tu auras 10.000 francs, — et je dessinai sur la table un carré dix fois plus grand que le premier. Si tu continues à former des piles de pièces de cinq francs, repris-je, et que tu les ranges à côté les unes des autres en dix carrés comme celui-ci, tu auras cent mille francs, et ils ne pourront pas tenir sur cette table.

« Je continuai ma démonstration, suivie avec la même attention par la reine dont les yeux ne perdaient pas un des mouvements.

« — Enfin, si tu alignais ton million entier en piles de pièces de cinq francs, dis-je, il ne tiendrait pas dans cette chambre.

— « Vraiment ! fit la reine émerveillée, et dont les yeux s'ouvraient de plus en plus grands. Mais, reprit-elle au bout d'un instant, si ton gouvernement, au lieu de me payer en argent, allait me donner de ce papier « à saigner » dont m'ont parlé les Anglais !

« — « Papier à saigner ? » répétai-je ne comprenant pas.

« — Oui, ce papier qui, m'a-t-on dit, était imprimé avec le sang des chefs du gouvernement, pendant la République d'autrefois, ou bien peut-être avec le sang de leurs victimes; je ne sais pas au juste.

« Je poussai un éclat de rire.

« Je finissais par comprendre que la reine voulait parler des assignats. Nos bons amis les Anglais, qui affichent un si constant amour de la vérité, avaient imaginé cette fable, ce papier imprimé avec du sang, afin d'inspirer à la reine de l'horreur pour nous. Je m'empressai de la rassurer et de lui dire qu'elle serait payée comme elle le désirerait : en or, en argent ou en papier; mais que, si elle choisissait ce dernier, ce papier serait des billets de la Banque de France, lesquels sont acceptés avec empressement dans tous les pays du monde. »

L'anecdote est au moins curieuse. Elle prouve que la Reine avait quelque notion de la Révolution française, racontée à la façon du Père Loriquet, et aussi et surtout que la forte somme d'argent promise l'impressionnait.

Elle était donc prête, dès cette époque, à signer tous les traités, à prendre tous les engagements, à la condition que la France lui assurât en échange une liste civile, à la façon de celle que les Anglais servent encore aujourd'hui à certains princes anglais de l'Inde.

Mais Rinilaiarivony veillait sur la reine, et il aurait bien trouvé

moyen de s'opposer au voyage en France de son épouse, en laquelle il n'avait aucune confiance.

— Je ne crois pas, dit la reine, peu après, à M. Cazeneuve, que ce voyage s'effectue jamais. C'est un rêve qui ne se réalisera pas, et cependant j'aurais voulu connaître ton pays! ce doit être si beau la France [1] !

Le premier ministre Rainilaiarivony devait connaître la France avant que ne la connût son épouse. Celle-ci en effet était destinée à rester sur le trône même après la conquête, tandis que l'ex-maître absolu du pays attendait, captif dans sa villa de Tsarasotra qu'une décision fût prise au sujet de son exil.

Rainilaiarivony (le père de la fleur épanouie) avait essayé vainement plusieurs fois d'être reçu par le général Duchesne. Il sollicitait une audience du commandant en chef; mais celui-ci refusa constamment et de parti-pris d'accueillir sa requête. Il ne voulait pas, en effet, rendre même une simple apparence d'autorité à l'homme qui, si longtemps, avait représenté aux yeux des Malgaches la force et le pouvoir, un gouvernant si longtemps redouté. Le premier soin du général, au contraire, fut, après l'occupation de Tananarive, de proclamer la déchéance définitive de Rainilaiarivony. Il avait donc traité en dehors de lui. L'ex-premier ministre était considéré comme un ennemi avec lequel il n'y avait pas de réconciliation possible, comme un personnage condamné à l'éloignement sans espoir de retour. La villa de Tsarasotra, où il avait été relégué, est située au Nord-Ouest de Tananarive, à cinq kilomètres de la ville.

Rainilaiarivony avait fait construire cette demeure très confortable pour se reposer des fatigues du gouvernement. Un français qui visita Tsarasotra en novembre 1895 [2], fait de son voyage un récit curieux, de ce séjour une description intéressante :

« Guidé par un de nos compatriotes qui connaît à fond Tananarive

1. « Lorsque le premier ministre, dit M. Louis Enault, fit venir de son village dans la capitale celle qu'il destinait au trône de Madagascar, il la plaça, pour la dégrossir quelque peu, chez les Sœurs françaises et catholiques de Saint-Joseph-de-Cluny. Ce qui ne l'a pas empêchée d'embrasser le protestantisme, qui est d'ailleurs la religion d'Etat de son royaume. Elle en a la suprématie absolue, comme la reine d'Angleterre celle de la religion établie. Ranavalo n'est pas seulement la Reine : elle est encore la Papesse de ses Etats. On ne sait pas trop ce qu'elle a pu apprendre au couvent, car c'est à peine si elle sait quelques mots de français.

« La résidence royale se compose d'un ensemble de huit palais assez rapprochés les uns des autres et renfermés dans un enclos d'environ trois hectares.

« Celui qui est destiné à l'habitation de la Reine (il est aujourd'hui en réparation) s'appelle l'Œil-du-Jour (*Nasoundro*). En attendant qu'il soit prêt pour la recevoir, la Reine occupe une autre maison, également en bois, qui n'est ni grande ni belle.

« Le palais officiel est également en bois, mais entouré de vérandas en pierre qui lui donnent un certain cachet. Un tronc d'arbre d'environ quarante mètres de hauteur s'élève comme un pilier central gigantesque au milieu de la salle de réception. Le transport de sa forêt natale au palais a exigé la réquisition de *cinq mille hommes* de corvée. Il est vrai qu'à Madagascar la sueur du travail ne se compte ni ne se paye.

« Lorsque Sa Majesté, en de très rares occasions, daigne recevoir des étrangers, elle leur donne audience dans le Palais d'Argent (*Ranavola*), ainsi nommé parce qu'il est orné d'un cordon, descendant au-dessous du toit, de grelots d'argent de la grosseur du poing, assez rapprochés les uns des autres — décoration à coup sûr plus bizarre que jolie. »

2. M. Faber, correspondant de l'*Agence Havas*.

et les environs, j'ai pris hier matin (15 novembre) mon filanzane et suis allé à Tsarasotra, lieu d'internement du trop fameux politicien hova.

« En obliquant légèrement sur la droite, du côté d'Ilafy, on est au centre même de l'action du 30 septembre et du vieux tombeau où s'est tenu, toute la matinée, l'état-major général ; on revoit, dans son cadre immense, le théâtre de la prise de Tananarive. Tandis que mon compagnon prend les vues photographiques d'ensemble qui seront de précieux documents, je fais rechercher par mes bourjanes les obus ou les éclats qui doivent se trouver dans les champs voisins. Pas le plus petit morceau ! et pourtant les projectiles ont plu à cette place, dans la matinée du 30. Vraisemblablement, les paysans hovas du voisinage sont déjà venus débarrasser leurs terres de ces engins : leur esprit pratique se reconnaît là ....

«... Après avoir descendu une pente assez raide, vers le Nord-Ouest, on quitte l'ancien champ de bataille et l'on parvient à un village où est cantonnée une compagnie d'infanterie de marine. Les hommes manœuvrent tout comme en Europe, d'autres font la cuisine sous un bosquet de manguiers, tout le monde a l'air bien portant. C'est dans cette compagnie qu'est prélevé journellement le poste qui garde notre ennemi, l'ex-ministre. A 200 mètres de là commence le mur de la propriété de Tsarasotra, — ne pas confondre avec le Tsarasoatra du Boeni où eurent lieu les brillants combats du 29 et du 30 juin 1895.

« Ce mur est immense ; il dévale à perte de vue pour remonter une colline boisée, entourant un parc superbe. Comme tous les murs de l'Imerina, où l'argile rouge forme le sol, il est fait de blocs réguliers, pétris et cuits au soleil, construction très économique (elle revient, je crois, à 1 fr. 50 le mètre courant sur 3 mètres de hauteur) et très dure. Des massifs d'arbres sort une vaste construction inachevée. Ce devait être une des nombreuses maisons de campagne de cet étrange personnage qui avait la manie de la propriété, — sans la payer toutefois, — et qui payait ses bâtisses parce qu'il ne pouvait faire autrement. Plus à droite, un châlet se découvre à moitié, au milieu des frondaisons. C'est là qu'habite le prisonnier de guerre, et cette fenêtre qu'on aperçoit au premier étage est celle de son cabinet de travail. En avant, entre les arbres et une vaste nappe d'eau, deux pavillons font étinceler au soleil leurs toitures en zinc. Cela, je vous assure, n'a rien de sauvage, ni d'exotique, fait rêver d'une de ces propriétés qui ornent à tant d'exemplaires, les départements voisins de Paris. »

L'ancien chef tout-puissant du gouvernement malgache vivait là, sortant peu pour se promener, méditant, rêvassant, mais bien plus résigné et moins abattu que dans les premiers jours de son effon-

drement politique. Il reçoit alors de temps à autre quelques personnes venant pour des demandes de renseignements sur les affaires auxquelles il a été si longtemps mêlé, et bien entendu, personne n'a accès dans l'intérieur de Tsarasotra sans un laissez-passer de l'état-major général. L'ex-premier ministre mange de bon appétit, à l'européenne combinée avec la cuisine malgache, tout comme il le faisait naguère avec Ranavalo, friand, comme elle, des légumes indigènes, et, comme elle aussi, puisant indistinctement dans les diverses carafes de vin ou de rhum ou de tout autre liquide déposées sur la table. « Cet homme, écrivait le visiteur français, qui a, durant trente années, montré une activité infatigable a l'air de se plaire dans le repos qu'on lui impose. »

En réalité, Rainilaiarivony était fort inquiet et incertain du sort que lui réservait le général Duchesne et de l'isolement dans lequel on le laissait, lui l'ancien maître de Madagascar. Il comptait, assure-t-on, sur l'intervention en sa faveur de M. Le Myre de Vilers. Il conservait encore un peu d'espoir de rester à Madagascar [1].

Un Français, M. Fitz Maurice, qui habita Madagascar et fut plusieurs fois reçu par Rainilaiarivony, a noté à son sujet quelques souvenirs dignes d'être cités :

« Cet insulaire n'a même pas vu la mer. Il ne connaît que ce qu'il a vu et entendu, ou plutôt ce qu'on lui a laissé voir et entendre pendant plus de trente ans qu'il a été le maître absolu.

« Il n'attachait d'importance qu'à ce qui se passait sous ses yeux. Il abandonnait à ses secrétaires l'administration des provinces et le contrôle des gouverneurs, mais ne permettait à personne de s'interposer entre lui et les plus infimes des agents du pouvoir dans l'Imerina. Il croyait son prestige compromis s'il ne faisait personnellement le plus minuscule payement ou s'il ne donnait directement l'ordre le plus insignifiant. Il croyait gouverner Madagascar lorsqu'il comptait le linge du palais. Il avait les clefs du trésor et celles des armoires de la Reine.

« Il avait des ministres, mais ne les consultait qu'à la condition qu'ils fussent toujours de son avis. Toute opposition, quelque timide qu'elle fût, entraînait l'exil et même la mort.

« Respecté, vénéré et surtout redouté, Rainilaiarivony tenait tout le pays entre ses mains par lui-même et par ses créatures. Tout venait de lui et tout aboutissait à lui, grâce à une puissante organisation financière reposant uniquement sur la vénalité et la concussion qu'il tolérait, qu'il encourageait et dont il bénéficiait.

1. *Figaro*, 11 octobre 1895. Portrait de Rainilaiarivony emprunté à l'*Illustration* :

« Très noir, avec, pourtant, la paupière bridée du Malaisien, Rainilaiarivony n'a du nègre que la peau. Les traits sont assez réguliers, mais le nez droit s'épanouit vers les narines largement aplaties les lèvres sont épaisses; l'œil vif, brillant, curieux ; la main petite, maigre, presque simiesque ; le cheveu rare, lisse sur le crâne dont il masque artistement la calvitie, est frisé au petit fer sur les tempes ; la moustache est crânement relevée. La voix est douce.

« Il est intelligent, mais d'une intelligence de sauvage à peine frotté à la civilisation.

« Fils d'un premier ministre, il est arrivé au pouvoir suprême en supprimant son frère aîné qu'il a envoyé mourir en exil, et s'y est maintenu en faisant poignarder, étrangler ou empoisonner tous ses rivaux, la plupart ses parents ou ceux de la reine. Pour l'un d'eux, il a demandé le concours d'un chirurgien. On découvrit au malheureux une angine grave nécessitant l'opération immédiate de la trachéotomie. L'opération faite, le chirurgien, un indigène naturellement, s'aperçut qu'il avait oublié les instruments nécessaires pour faire les ligatures de l'artère. Il courut les chercher. Quand il revint — deux heures après — le patient était mort.

Tous ces crimes ne lui parurent pas suffisants pour assurer la solidité de son pouvoir. Comme le Fritz de la *Grande-Duchesse*, il voulut quelque chose d'inamovible — il épousa la reine. Ranavalo III est sa seconde épouse couronnée, et il est dorénavant admis à Madagascar que le premier ministre doit être le mari de la reine. C'est la loi, la coutume.

« Il ne faudrait pas croire pourtant, malgré ses crimes politiques, que Rainilaiarivony ait été un sauvage sanguinaire. Il était même plutôt doux et accessible à de bons mouvements ; il faisait le bien autour de lui, était très généreux envers ses esclaves, et son gouvernement a été marqué par plusieurs mesures qui témoignaient d'un sincère désir de développer la civilisation dans son pays. La dernière fois que je l'ai vu, la veille de mon départ de Tananarive, je lui reparlais d'un projet de route dont je l'avais entretenu et qu'il avait paru accueillir assez favorablement : il me déclara qu'il était convaincu de la nécessité de travaux de ce genre, mais que les circonstances ne lui permettaient pas d'en autoriser l'exécution immédiate.

« Nous verrons plus tard », ajouta-t-il. »

Plus tard, les Français devaient se charger eux-mêmes de la besogne.

Quel serait l'effet à Madagascar de l'arrestation, de l'incarcération et de l'exil d'un personnage aussi considérable que Rainilaiarivony, assez populaire, bien que son entourage fût peu sympathique ? Devant lui jusqu'alors s'étaient inclinés honneurs, princes et fonctionnaires. Indiquons à ce sujet sommairement non quel était le rôle du premier ministre — on le sait déjà — mais quels étaient ses intermédiaires dans l'administration et dans le gouvernement du royaume malgache.

De par la tradition hova, le premier ministre est au courant de tout ce qui se fait par les gouverneurs renseignés eux-mêmes par les chefs de village.

A l'époque de notre installation à Tananarive, les gouverneurs étaient ceux :

1° D'Ambatodrasaka, chez les Antsihanaka ;

2° De Moramanga, chez les Bezanozano ;



Arrestation du premier ministre

3° De Fianarantsoa, chez les Betsileo, à l'intérieur de l'île ; puis, sur la côte en partant de Tamatave et se dirigeant vers le sud, pour faire le tour de la grande île, ceux

4° De Tamatave, chez les Betsimisaraka ;

5° De Vangaindrano, chez les Antaimoro;

6° De Fort-Dauphin, chez les Antanosy ;

7° D'Ihosy, chez les Bara ;

8° De Tulear, dans le Fierenana ;

9° De Mahabo, dans le Menabe;

10° De Majunga, pour le Boeni ;

11° D'Ambohimarina, chez les Antankara.

Ainsi le pays des Sakalaves est divisé en trois gouvernements : ceux du Fierenana, du Menabe et du Boina ou Bœni.

« Au-dessous de ces gouverneurs, dit le P. Piolet, il y en a d'autres plus ou moins nombreux, suivant que la province est plus ou moins soumise, plus ou moins considérable. Ainsi il y en a sept chez les Betsileo, onze chez les Betsimisaraka, quatre chez les Antaimoro, onze dans le Menabe, vingt-deux dans le Boina et six chez les Antankara. Par contre, il n'y en a aucun dans le sud, chez les Antanosy, les Bara et les Fierenana; et ceux du Menabe et du Boina ne sont, à proprement parler, que des postes militaires. A plus forte raison, les Hovas n'ont ils aucun agent auprès des tribus entièrement indépendantes, les Mahafaly, les Antandroy, les Masicora au sud, et plusieurs autres, répandues un peu partout.

« Ces gouverneurs subalternes sont plus ou moins soumis au gouverneur général de la province, à peu près comme celui-ci est soumis au gouvernement central de Tananarive. »

A un même endroit, il y a d'ordinaire trois gouverneurs, au moins dans les postes importants. Le premier gouverneur est évidemment le personnage honorifique et responsable. C'est aussi celui qui touche la plus grosse part des revenus. Le second gouverneur est chargé de la besogne administrative. C'est en même temps un espion, placé auprès de son chef par le premier ministre, et dont la présence le tient continuellement en alerte. Le troisième gouverneur enfin est chargé des affaires locales, des écoles, etc.; et ils sont assistés, les uns et les autres, par des aides de camp, qui aident à faire le travail et à rançonner le pays.

Dès 1881, des ministères ont été créés à Tananarive. Il y en avait huit en 1895 et leurs attributions étaient nettement déterminées.

1° *De l'intérieur*, pour la police, l'état civil, les forêts, les routes, la perception des impôts, la vérification des poids et mesures, l'enregistrement.

2° *Des affaires étrangères*, pour les relations avec les étrangers et les affaires entre Malgaches et étrangers.

3° *De la guerre*, pour la levée des recrues, leur formation, l'organisation de l'armée, les promotions, les récompenses, les manœuvres, la convocation des troupes en cas de guerre.

4° *De la justice*, pour l'étude du droit et l'expédition rapide des procès.

5° *De la législation*, pour la confection et la promulgation des lois.

6° *Du commerce, de l'agriculture et de l'industrie*, pour le défrichement des terres, l'élève du bétail; pour récompenser les inventions et favoriser le commerce à l'intérieur et avec les étrangers.

7° *Du trésor*, pour recevoir, garder et verser l'argent destiné aux services publics.

8° *De l'instruction*, pour organiser, développer et inspecter les écoles et pour délivrer les diplômes.

9° *Des travaux publics* enfin, pour l'organisation et l'usage de la corvée.

Avant l'occupation française, voici quels étaient les titulaires de ces ministères et leurs principaux services[1] :

« Le département des affaires intérieures (*ni aty Tany*) dont le Hova Rainitsimbazafy, le nouveau premier ministre, était chargé, est le plus important. Quatre hauts fonctionnaires, Rainizanoa, Ralambotsirofo, Rakotovao et Rafaralahitsimandresy lui étaient adjoints. Ce service contrôle la gestion des gouverneurs des provinces, des chefs de villes, villages et quartiers ; il est chargé de la police générale du royaume, de l'hygiène et de l'état civil, de la surveillance des chemins, des rivières et des sources, de la conservation des forêts ; il doit veiller à la propreté des rues et des places publiques, notamment de celles où se trouvent les assemblées populaires (kabarys) et du champ de manœuvres pour l'armée ; il communique au peuple les lois et les décrets de la souveraine ; il dresse les statistiques, reçoit tous les rapports des fonctionnaires et assure le recouvrement des impôts ; il a la surveillance des prisons, des poids et mesures, des prêts et du commerce. Les aliénations et les locations ne peuvent être consenties, qu'avec son autorisation et il prend toutes mesures qu'il juge utiles pour empêcher la propagation des maladies contagieuses et des épidémies.

« Les affaires avec les étrangers (*Raharaha amy ny Vahiny*) étaient gérées par Randriamifidy, Hova, 13e honneur, avec deux agents subalternes, Ratsimamanga, interprète pour la langue anglaise, et Ratomeho, interprète pour la langue française. »

Ce service s'occupe de toutes les questions dans lesquelles des étrangers peuvent être intéressés ; il assure l'exécution des traités passés avec les puissances étrangères.

Le ministère de la guerre (*Raharaha aminy Miaramila*) était occupé, depuis la mort de Rainiharovony, fils du premier ministre, par le prince Ramahatra, 15e honneur, Zanakandriana (fils de rois), avec le Hova Ratsimanohatra pour auxiliaire.

« Il est chargé de la conscription et de l'appel des réserves ; il veille à l'instruction des officiers et des soldats et prend toutes les dispositions qu'il juge nécessaires dans l'intérêt de l'armée ; il entretient des garnisons dans les postes militaires en temps de paix et dirige les opérations en cas de guerre ; il délivre les congés et licencie les contingents volontaires.

« Les affaires judiciaires (*ny Fitsarana*) ont à leur tête un oncle de la reine Ranavalo, Razafimanantsoa, 15e honneur, Andrianbaventy, Zanakandriana comme le prince Ramahatra ; il a pour second Rainimamonjisoa, Hova.

1. Voir *Le Temps*, octobre 1895.

« Ce ministre est chargé de l'organisation des tribunaux ; « il fait appliquer les lois d'une manière impartiale et équitable, » dit la loi organique de Ranavalo II ; « il châtie les coupables, régularise ce qui n'est pas juste, réprime la violation des lois et s'assure que les procès sont rapidement jugés ».

« La législation (*ny Lalana*) est confiée à Razanakombana, 15e honneur de la caste des Andriamasinavalona. Ce fonctionnaire rédige les lois et les met en harmonie avec les usages de chaque province ; il est également chargé de la fixation du taux légal de l'argent.

« L'agriculture et les travaux publics (*Fanaovan Toazavatra*) sont dirigés par Ratsarahoelo, Hova, 10e honneur. » Il surveille les plantations et les récoltes ; il encourage les cultures et l'élevage des animaux domestiques, l'acclimatation des espèces de race étrangère. Il organise les comices agricoles, distribue des prix dans les concours d'animaux et des produits de l'agriculture ; il favorise les défrichements, les ventes et l'exportation des produits malgaches ; il est chargé des travaux publics, des édifices, des routes et des ponts ; il récompense les villages qui les entretiennent en bon état. »

« Le trésor royal (*ny Vola Mpanjakana*) est confié à Randrianary, Andrianbaventy, de la caste des Zazamarolahy ; il est chargé de recevoir et de garder l'argent de la reine, des payements, etc.

« L'instruction publique (*ny Secoly*) a deux titulaires : Rakoto Hova, protestant, et Radoara, de la caste des Zazamarolahy, catholique. « Ils sont chargés de la répartition des enfants dans les écoles d'après la religion de leurs parents; ils assurent l'uniformité de l'enseignement, quel que soit le professeur, suivant les coutumes malgaches ; ils encouragent et récompensent, au nom du gouvernement, les élèves les plus instruits. »

La reine de Madagascar est en outre dotée d'un Conseil d'Etat ; la loi qui a créé cette institution dit que tout Malgache doit ses conseils à la reine, et notamment les officiers ayant leurs entrées au palais (*ny Tandapa*).

Dans la pratique, il est composé des ministres et de huit conseillers qui sont : Rainisoa, premier aide de camp de Rainilaiarivony, le prince Ratsimamanga, oncle de la reine ; Ratilifera, fils de l'ancien premier ministre, Rasanjy, son premier secrétaire, Randriantsilava, son gendre, Rainibemanantsoa, son beau-frère, Rabibisoa et Rasoa Rainiharisoa, second et troisième secrétaires.

Ce conseil se réunissait à peu près chaque soir sous la présisidence de Rainilaiarivony.

Treize gouverneurs principaux sont à la tête de chacune des grandes divisions ethniques de Madagascar ; ils ont sous leurs ordres un certain nombre de gouverneurs particuliers, d'après l'étendue de leur juridiction ; il y en a trois dans la province des Antsianakas, deux

chez les Bezanozano, huit chez les Betsileos, dix-sept chez les Betsimisarakas, quatre chez les Antaimoros; dans les trois postes militaires que les Hovas entretiennent sur les frontières des provinces indépendantes, les Antanosy, les Fierenana et les Bares, le commandant des troupes porte le titre de gouverneur ; le Menabe est administré par douze fonctionnaires ; le Boéni, par vingt-quatre et les Antakaras par onze.

« La province de l'Imerina est administrée directement par la reine à l'exception du district des Vakin-Ankarata, où siège, en raison de la distance, une délégation permanente de trois officiers. Les cinq autres districts, Avaradrano, Sisaony, Marovatana, Ambodirano et Vonizongo ont à leur tête un homme de caste et un Hova qui sont chargés de leur administration. La tribu des Avaradrano, la plus importante, est divisée en quatre clans : les Tsimahafotsy, les Tsimiambolahy, les Mandiavato et les Voromahery, qui sont administrés séparément par un homme de caste et un Hova. »

Enfin les castes (*Havan'Andriana*, parents du souverain) communiquent avec la reine par l'intermédiaire de leurs chefs qui sont :

Le prince Ratsimamanga, pour la famille royale (*Zanak'Andriana*).

Rasehenolahy, pour les *Zazamarolahy* (descendants de beaucoup d'ancêtres);

Ravelonanosy, pour les *Andriamasinavalo* (descendants du roi d'Alasora, premier roi de l'Imérina);

Ranakavahy, pour les *Andriantompokbindrindra* (descendants des rois d'Ambohimanga);

Ramonta, pour les *Andriamboninolona* ;

Andriamamonjy, pour les *Andriandranando* ;

Rabedasy, pour les *Zanadralambo* et les *Andrianjaka*.

Qui ne serait émerveillé à cette énumération de ministères, d'emplois, de fonctions bien déterminées?

Le malheur est, dit le Père Piolet, que de tous ces ministères, un seul travaille, j'allais dire un seul existe : celui de l'instruction publique. Il a deux titulaires : un protestant ou Anglais, et un catholique ou Français. « Celui-ci, Radoara, est un ivrogne et c'est son collègue Rakoto qui fait tout. Il délivre les diplômes aux maîtres d'école, visite ou fait visiter ces écoles, préside aux diverses solennités où il aime à prêcher la fidélité à la Reine, tranche les différends qui peuvent s'élever, etc; surtout, jusqu'à ces derniers temps, il a gêné et paralysé les écoles françaises au profit des écoles rivales. Il faut toutefois reconnaître que, depuis deux ou trois ans, il s'efforce d'être moins partial. »

Le premier ministre aurait voulu donner également une apparence d'existence au ministère des affaires étrangères. C'eût été, en

effet, un habile moyen d'éluder l'article 2 du traité de 1885, qui voulait que les relations extérieures de Madagascar passent par le gouvernement français. Mais M. Le Myre de Vilers refusa d'entrer en relation avec lui; puis l'Angleterre, qui l'avait admis pendant quatre ans, a cessé aussi de le reconnaître après la convention de 1890.

Tous les autres ministres ne sont absolument rien, pas même des aides ou secrétaires, au sens le plus restreint du mot. Ils n'ont pas ce que nous appelons voix consultative, ni même cette influence que donnent le travail et la connaissance particulière d'une branche d'administration... Au fond, ce n'est là qu'un titre, qu'une situation honorable dont ils tirent tout le parti possible pour leur fortune et la prospérité de leur famille [1].

On voit d'après ce qui précède que le premier ministre était l'âme du gouvernement. Lui disparu, tous ses subordonnés se soumirent d'autant plus facilement que le général Duchesne traitait la reine avec beaucoup de respect, et qu'il affirmait son intention de ne pas porter atteinte aux droits acquis, aux biens ni aux fortunes des particuliers. A la demande du commandant en chef du corps expéditionnaire français, Sa Majesté Ranavalo avait même rétabli, comme antérieurement à l'occupation, le drapeau royal sur la tour du Palais, de façon à prouver qu'elle conservait la souveraineté.

Les Anglais se montrèrent sévères, injustes même, pour l'ex-premier ministre.

« Le premier ministre hova, écrivait un colon au *Times*, Rainilaiarivony, est maintenant prisonnier des Français qui ont très bien fait en s'assurant de la personne de ce vieillard astucieux et méchant : il est gardé à vue, sous la stricte vigilance de soldats français, dans sa maison de campagne de Tsarasotra, à quelques kilomètres de Tananarive. La grande majorité des indigènes le hait et en a peur. Cependant ce premier ministre n'était pas le grand homme d'Etat que l'on croyait : ce n'était qu'un tyran s'imposant à la couardise d'un peuple incapable de lui résister. »

Personne ne se leva donc pour défendre Rainilaiarivony abandonné de tous, moins d'un mois après la capitulation de Tananarive, et qui ne devait pas tarder à être transporté en France, puis en Algérie.

En décembre, les principaux objets lui appartenant furent vendus.

Rainilaiarivony, dit un correspondant (décembre 1895), avait pour habitude de faire porter dans son Palais tout ce qu'il achetait, tantôt pour lui, tantôt pour le gouvernement malgache.

« Les produits des douanes, des saisies, etc., tout s'engouffrait sous le grand dôme et moisissait là depuis des années. De

1. *Madagascar et les Hovas*, par le P. Piolet.

temps en temps, il allait lui-même chercher dans ce capharnaüm ce qu'il désirait ou ce qu'on lui demandait, et, chose extraordinaire, il le trouvait. La vente a donc réuni les objets les plus dissemblables et les plus hétérogènes, des étoffes de soie jusqu'aux conserves alimentaires, le tout parsemé d'une multitude de pendules à sujets mobiles, de caves à liqueur à musique, de plats en porcelaine, etc. Eparses dans ce chaos, les archives du gouvernement. Le vieux despote qui, pendant trente ans, avait voulu être le seul maître des rouages de l'administration, confondait les affaires gouvernementales et les siennes dans un même désordre. Aussi, pour réorganiser toute cette administration et la rétablir sur ses bases primitives en lui donnant l'ordre nécessaire au fonctionnement, que de peines et que de patience! »

Le général Duchesne et M. Ranchot dictaient aux nouveaux ministres les mesures à prendre.

Quant à la reine, elle n'avait qu'à les ratifier et d'ailleurs se gardait bien de faire aux représentants de la France la moindre opposition.

Nous avons dit que Sa Majesté, très respectée et vénérée par la population, ne se montrait au peuple que pour assister à certaines fêtes assez rares et dans des circonstances exceptionnelles.

Le lendemain de Noël, donc grand événement à Tananarive.

La reine Ranavalo, à laquelle ses courtisans avaient communiqué les récits des journaux parisiens relatant les visites de M. Félix Faure aux hôpitaux, s'avisa d'imiter notre Président de la République et se fit transporter à l'hôpital tenu par les sœurs à Soavandriana.

Le général en chef, averti du projet, accompagna Ranavalo, avec les généraux Voyron et de Torcy.

La reine était portée en filanzane de gala, abritée contre le soleil par un ample parapluie rouge que portait un esclave.

Une nombreuse escorte formait le cortège royal, comprenant de hauts dignitaires, des dames d'honneur et des soldats hovas armés les uns de fusils, les autres de lances.

L'ensemble, dit un témoin oculaire, formait une véritable mascarade [1].

Sa Majesté visita l'hôpital tenu par les sœurs, s'arrêta près de

1. Lettre adressée à ce sujet au *Petit Provençal :*

« Le 26 décembre. Sa Majesté Ranavalomanjaka III, qui, décidément parait vouloir se ranger aux idées des pays civilisés, est allée visiter les deux hôpitaux militaires français de Tananarivo. Elle s'y est rendue en pompe, précédée de ses dames d'honneur, du premier ministre et du ministre de l'intérieur. Elle était escortée par un piquet de soldats malgaches, armés, les uns de fusils rouillés, les autres de sagaies et de boucliers.

« Rien de plus grotesque que ces femmes de la Cour, toutes très laides, qui composent la suite de la reine. Attifées de costumes européens, aux couleurs criardes assemblées avec un goût malgache, — que nos charmantes Marseillaises n'ont pas à envier, — elles nous ont à tous fait l'effet de ces singes habillés que l'on produit dans les foires.

« L'illusion était complète. La reine, seule, quoique pas jolie, était habillée avec goût, et faisait

quelques malades moribonds, félicita les infirmières et les médecins et se montra de même dans les salles de l'hôpital anglais. Elle laissa dans chacune de ces deux hôpitaux une somme destinée à être distribuée aux blessés de la journée du 30 septembre et autres malades (500 francs). Les ministres, de leur côté, envoyèrent 100 francs.

Ranavalo fit, pendant la promenade, le meilleur accueil au général Duchesne et à ses officiers; mais elle affectait encore vis-à-vis d'eux et surtout vis-à-vis de son peuple, une attitude de souveraine. Pour les Hovas, nos généraux semblaient n'être en quelque sorte que les simples aides de camp de Sa Majesté la reine de Madagascar.

CHAPITRE XIV

Fin de la mission du général Duchesne.

L'état des esprits à la fin de 1895. — Déclarations de Ramasambazaha. — Lettre du général Duchesne au Président de la Chambre. — Soldats indigènes. — Les pluies et les orages. — La résurrection d'un Malgache. — Danses et jeux. — Distractions de garnison. — Noël à Tananarive. — Le riz de la reine. — Réceptions et promotions du 1er janvier. — Impatiences de tous dans l'attente du rapatriement. — Désignation des officiers de l'état-major et des services spéciaux de l'armée de terre destinés à rester. — La gendarmerie. — Constructions.

Le général Duchesne devait conserver le pouvoir suprême à Madagascar jusqu'à l'arrivée du résident général; mais il avait hâte d'être délivré de ce fardeau, de cette lourde responsabilité de gouvernement. Soldat, il avait fait son devoir, il ne demandait qu'à céder à un autre le poste à la fois diplomatique et administratif de représentant de la République française à Tananarive. Il s'abstint donc, autant que possible, pendant les dernières semaines de son commandement, de prendre aucune mesure ayant un caractère politique; il était, du reste, encore dans l'incertitude au sujet des projets du gouvernement de la République, celui-ci ayant avisé le chef du corps expéditionnaire qu'il n'acceptait pas le premier projet signé par la reine.

Le général veillait donc surtout au rétablissement et au maintien

assez bonne figure dans son « flanzane » en velours rouge, et sous son immense parapluie également rouge. Le parapluie rouge est un apanage royal.

« Sa Majesté a été reçue à la porte de l'hôpital par le général Duchesne, qui lui a souhaité la bienvenue et lui a offert un bouquet. Elle est ensuite passée dans les salles, s'intéressant aux malades; a visité les réfectoires et la cuisine, et a paru satisfaite de l'accueil qui lui a été fait. Elle s'est ensuite rendue au deuxième hôpital qu'elle a également visité.

« Sa Majesté a fait parvenir, le lendemain, au général Duchesne, une somme de 500 francs pour les malades. Les deux ministres qui l'accompagnaient dans ses visites, ont aussi donné à eux deux une somme de 100 francs. »



Une rue à Tananarive.

de l'ordre et à l'organisation des libres communications avec la côte. Ces communications ne sont pas encore sûres, il s'en faut!

Le courrier expédié de Tananarive le 19 décembre ne put dépasser le village de Moramanga; la route de Tamatave avait été coupée par une bande d'insurgés, la plupart Antaimoros et Mavozongos, qui, au nombre de 500 environ, occupaient les environs de Beforona et massacraient sans pitié les Hovas qui tombaient entre leurs mains.

Du côté de Majunga, les courriers passent encore plus difficilement.

Les rivières et les torrents, grossis par les pluies, ont coupé les sentiers tenant lieu de routes qui nous ont coûté tant d'hommes, et

brisé les fils télégraphiques ; si bien que, sur le haut plateau, on est resté isolé et sans nouvelles du 15 décembre au 15 janvier.

La route de Majunga, abandonnée par nos troupes depuis la descente du général Metzinger, n'offre plus aucune sécurité. Il va falloir la réoccuper et y constituer des centres d'approvisionnement ; avant de s'embarquer, le général Duchesne estime encore, en effet, que les relèves doivent se faire par cette voie et commencer au mois d'avril.

Le général n'a maintenu, de ce côté, qu'un poste, celui de Mevatane. Sur la route de Tamatave sont échelonnés des détachements d'Haoussas et d'infanterie de marine. Le capitaine Aubé est à Fianarantsoa; le colonel Gonard commande à Andevourante ou Andevoranto; le chef de bataillon David à Beforana.

La confiance, profondément altérée par les troubles de novembre, renaît peu à peu. Le général Duchesne annonce à Paris, par dépêche, que Tananarive est relié aux centres principaux de l'intérieur par des courriers et avec Tamatave par un service hebdomadaire.

Un colon étranger mande à l'agence Reuter à Londres .

« Bien que les Français ne soient en possession de Tananarive que depuis deux mois, les résultats bienfaisants de l'occupation sont déjà apparents.

« Le travail forcé a été aboli, l'exploitation illégale des mines d'or interdite, la vente du rhum aux indigènes prohibée.

« Dans ces dernières années les classes inférieures avaient été de plus en plus opprimées par les hautes. Cette oppression commence à disparaître.

« Les indigènes sont invités par tous les moyens possibles à rentrer dans leurs foyers et à reprendre leurs occupations.

« Beaucoup d'entre eux ont répondu à cet appel et dans la province centrale le nouvel état de choses s'établit tranquillement. »

La situation paraît donc s'améliorer considérablement. Des rapports s'établissent entre Français et Malgaches. Beaucoup d'anciens officiers hovas rentrent à Tananarive. Certains des nôtres les interrogent sur la campagne. Ils reconnaissent avoir été mal commandés; ils n'étaient pas, d'autre part, les maîtres de leurs troupes la plupart improvisées et indisciplinées. Un Français rend compte ainsi d'une conversation avec deux anciens officiers de la reine Ranavalo, de caste noble :

« Comme je les interrogeais sur les mutilations des traînards de la colonne et aussi, on s'en souvient, de quelques blessés du 30 septembre : — Que voulez-vous, me répondirent-ils attristés et confus, nous avons parmi nous des gens d'un caractère sauvage et brutal. Nous ne pouvions pas surveiller un pays que nous avions évacué devant vos troupes. » On saura sans doute plus tard la vérité sur ces mutilations dont les horribles traces doivent avoir actuellement à peu

près disparu partout, la recommandation d'inhumer les débris humains ayant été faite à tous les gouverneurs et sous-gouverneurs hovas aussitôt leur réinstallation. Il ne faudrait point, d'ailleurs, exagérer le chiffre des Français qui ont été massacrés dans ces conditions. Je l'évalue *de visu* à une vingtaine pour nos compatriotes et à une trentaine environ pour les conducteurs ou coolies. Encore y en a-t-il eu, dans ce nombre, qui ont pu simplement mourir de fatigue, j'entends sur le parcours seul de la colonne, entre Andriba et Tananarive, car je fais des réserves pour les nombreux cadavres qui ont sinistrement ponctué l'arrière de l'expédition.

« En définitive, les Andriana, avec qui je me trouve et qui représentent sans doute exactement les opinions des trois premières castes, paraissent très satisfaits de la chute du premier ministre. « Nous étions, me disent-ils, gouvernés par un voleur. » Je les crois très sincèrement disposés à se rallier à notre autorité, pourvu qu'elle s'exerce avec modération et justice. »

Le général Ramasombazaha, interwiewé, reconnaissait, lui aussi, que quelques-uns de ses soldats avaient commis des actes de cruauté.

— A Ambohidrona, où j'étais, dit-il, des soldats nous ont apporté des têtes. Nous, les chefs, nous avons unanimement blâmé cela et recommandé qu'on mît ces débris dans une tombe. Je sais également que des esclaves du premier ministre et de Ratilifero ont apporté à Tananarive des mains et des têtes.

— De toutes les troupes françaises, quelle est celle qui a paru la plus redoutable aux soldats hovas?

Ramazombazaha réplique vigoureusement et franchement :

— Elles nous ont semblé toutes aussi courageuses les unes que les autres, et ce qui nous étonnait le plus, c'était de voir que vos soldats marchaient sur nous malgré notre tir.

— Vous avez vu les Arabes à l'œuvre (le régiment d'Algérie)? Qu'est-ce que vous en dites ?

— Ces gens-là sont extrêmement braves, dit mon interlocuteur avec une sorte de plaisir.

— Et maintenant, que comptez-vous faire? Vivrez-vous dans la retraite ou vous mêlerez-vous à la politique?

— Mais, je fais encore partie des conseils de mon gouvernement. Que voulez-vous? J'ai défendu mon pays comme j'ai pu, c'était mon devoir

— Assurément, personne ne peut vous en vouloir. Mais pensez-vous que le peuple hova se rallie bien complètement à l'influence française?

Ramazombazaha fait l'intéressante déclaration que voici :

— Oui, en ce moment, le peuple est satisfait. Il sent qu'il est déjà gouverné avec plus de justice. A Tananarive, on est content. Mais,

dans les campagnes, je sais qu'il y a une difficulté. Déjà les esclaves sont devenus, en quelques endroits, arrogants et paresseux. Ils menacent d'aller rejoindre vos soldats noirs, et cela met une grande inquiétude dans les provinces. Si vraiment nos paysans devaient être privés de leurs serviteurs, car vous savez que chez nous l'esclave fait partie de la famille du maître, alors... alors cela changerait [1].

Le général Duchesne se garde bien, du reste, de trancher cette grave question de l'esclavage. Le rôle de M. Ranchot est à ce sujet de renseigner le gouvernement.

Le commandant en chef avait reçu des Chambres et du Sénat les ordres du jour de félicitation déjà cités au corps expéditionnaire. Il en donne notification aux troupes et il écrit :

« Tananarive, le 4 décembre 1895,

« Le général Duchesne, commandant en chef le corps expéditionnaire, à M. le Président de la Chambre des députés.

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai porté, par la voie de l'ordre, à la connaissance du corps expéditionnaire, les paroles que vous avez bien voulu prononcer à l'ouverture de la session de la Chambre et que le *Journal officiel* nous apporte.

« Soyez assuré qu'en vous faisant l'interprète de la reconnaissance des représentants de la nation, vous avez donné la plus belle et la plus désirée des récompenses à tous les vaillants enfants de la France « qui font définitivement flotter ses trois couleurs sur la « Grande Ile. »

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes remerciements personnels les plus sincères, l'assurance de ma très haute considération et de mes sentiments les plus dévoués.

« Signé: Ch. DUCHESNE. »

Même lettre de remerciement est adressée au Président du Sénat, à la même date, ainsi qu'à plusieurs municipalités. Les félicitations venues de France étaient toujours bien accueillies. Les chefs de corps portèrent ces adresses à la connaissance de leurs officiers et soldats [2].

1. Interwiew publiée par *le Matin*.

2. Citons encore deux lettres du général Duchesne: l'une adressée au Président du Sénat, l'autre au maire de la ville de Nantes :

« Tananarive, 4 décembre 1895.

« Monsieur le Président,

« Le *Journal officiel* nous apporte le compte-rendu de la séance du 22 octobre et nous transmet l'expression de la sympathie passionnée et de la reconnaissance que vous avez, au nom du Sénat, unanime en cette question, envoyée au corps expéditionnaire.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je me suis empressé de porter votre allocution à la connaissance des troupes, par la voie de l'ordre, et je suis heureux de vous donner l'assurance que

En attendant que les tribunaux soient réorganisés à Tananarive, le commandant de gendarmerie Gaudelette est à la fois maire, préfet de police et grand juge de Tananarive et sait faire respecter l'autorité de la France.

« La police, écrit un correspondant, composée exclusivement de Malgaches, fonctionne comme elle n'a jamais fonctionné ; elle-même en est étonnée. Plus de voleurs, plus d'ivrognes ; le gouvernement malgache obéit sans qu'il s'en doute ; l'ordre, la tranquillité partout. »

Les ressorts de la machine gouvernementale sont brisés. Il est urgent de les réparer, au moins provisoirement, et d'investir des fonctionnaires auxquels on promet une rétribution régulière.

On se préoccupe enfin d'organiser une force indigène. L'opinion du général Duchesne sur l'armée hova est que les soldats qui la composaient ne doivent pas être dédaignés. Ils ont de très sérieuses qualités militaires, dont les principales sont la sobriété et une extrême endurance.

Pendant les campagnes de 1883-85 et de 1895, ils se sont montrés d'infatigables marcheurs et d'incomparables ascensionnistes en pays de montagne où ils opèrent presque aussi facilement qu'en pays plat. Ils ne connaissent pas d'obstacles et franchissent sans se plaindre les plus longues étapes, deux fois et même souvent trois fois plus longues que les nôtres, étapes de jour ou de nuit et même de jour et de nuit.

Ils apprennent sans trop de peine le maniement d'armes et les éléments de la manœuvre ; ils deviennent même promptement de bons tireurs.

S'ils n'ont pas tenu sous le feu de nos troupes, c'est parce qu'ils étaient mal encadrés et mal commandés. Avec de bons chefs, ils nous auraient peut-être arrêtés longtemps à certains défilés. Leurs munitions étaient souvent en mauvais état. Ils voyaient tomber autour d'eux beaucoup de camarades frappés par nos balles ou par nos obus tandis que leurs projectiles n'arrivaient pas à destination ou n'écla-

les applaudissements dont le Sénat a bien voulu couvrir vos paroles ont été la plus précieuse des récompenses pour nos vaillants collaborateurs.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec tous nos remerciements personnels les plus sincères, l'assurance de ma très haute considération et de mes sentiments les plus dévoués.

« Signé : Général Duchesne. »

« Tananarive, le 4 décembre 1895.

« Le général Duchesne, commandant en chef le corps expéditionnaire, à M. le maire de la ville de Nantes.

« Monsieur le maire,

« M. le ministre de la guerre m'a transmis l'expression des félicitations qu'au nom de la population nantaise vous avez bien voulu adresser au corps expéditionnaire de Madagascar.

« J'ai l'honneur de vous demander d'être mon interprète auprès de vos compatriotes et de leur dire combien je leur suis reconnaissant du témoignage de sympathie envoyé à mes vaillantes troupes et, en particulier, à celles provenant de la garnison de Nantes.

« Je me ferai un devoir de le porter à leur connaissance.

« Recevez, monsieur le maire, avec mes sincères remerciements personnels, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Signé : Ch. Duchesne. »

taient pas. De là un découragement assez naturel, d'autant plus que les officiers se montraient incapables de maintenir les hommes et de leur inspirer confiance.

Enfin ces malheureux Hovas ne touchaient pas de solde et étaient fort mal nourris.

Mais qu'ils soient rassemblés et commandés par de bons officiers, par de bons sous-officiers, ils deviennent vite des soldats résistants.

Il est cependant assez difficile de les astreindre à la discipline et de leur inspirer des sentiments d'exactitude. Ils n'ont, à cet égard, aucune notion des devoirs du soldat.

Après la prise de Tananarive, le général Duchesne recruta un certain nombre d'indigènes qui furent attachés au service des transports en qualité de convoyeurs auxiliaires du train. Ils avaient contracté un engagement; en revanche, ils recevaient une solde et des vivres. On n'eut tout d'abord qu'à se louer d'eux. Ils se montraient dociles, vigoureux et habiles travailleurs ; mais cette satisfaction fut de courte durée. Aux premiers jours de pluie, les auxiliaires qui, suivant la coutume malgache, n'avaient pas été casernés, ne répondirent pas à l'appel ; ces braves restaient tranquillement chez eux, afin de ne pas être mouillés.

Il leur semblait invraisemblable qu'on pût exiger d'eux un service régulier soumis non pas à leur caprice, mais à la volonté absolue d'un chef ; ils n'étaient nullement habitués à une discipline aussi sévère. On s'aperçut alors qu'on ne pouvait sérieusement compter dans aucun cas, à jour et à heure fixes, sur de tels fantaisistes, même parmi ceux ayant appartenu à l'armée. Cependant nos officiers sont convaincus que les Malgaches finiront par accepter cette discipline contre laquelle ils ne se révoltent pas, mais qui les surprend, et qu'ils pourront bientôt former des corps de troupe indigènes suffisamment entraînés, capables d'obéissance et prêts à faire, le cas échéant, bonne contenance au feu.

Lorsque l'armée indigène sera formée, les gouverneurs des provinces auront les moyens de se faire respecter ; mais en attendant que les projets d'organisation militaire soient réalisés, l'anarchie règne dans les campagnes où nos troupes ne pénètrent pas. Celles-ci s'étendent d'autant moins que la mauvaise saison est venue et que les effectifs sont de plus en plus réduits.

« Savez-vous, écrit un officier, que le général en chef n'ose même pas passer une revue de peur de dévoiler aux vaincus la faiblesse numérique de nos effectifs ? »

« Les gouvernements hovas, dit un autre correspondant, soit par suite de la campagne et de la concentration que Rainilaiarivony avait fait à Tananarive des moyens de défense et des armes, soit par suite du désarmement que le général en chef a fait exécuter, se trouvent

sans ressources. Le gouverneur de Nossi-Bé, village du haut Mangoro par exemple, qui a été attaqué par une forte bande de pillards, n'avait à leur opposer que quelques soldats, un petit canon et 15 kilogs de poudre. Avec ces faibles moyens de défense, il a tenu, et forcé de céder au nombre, il a évacué ses hommes et son canon, tirant à mitraille sur les insurgés avec des fragments de marmite en fonte.

« Telle est la situation précaire de la totalité des gouverneurs en ce moment, et nous en connaissons dans le Bouéni dont toute la garde se réduit à quinze hommes et soixante cartouches. L'évacuation de la totalité de la ligne de Majunga-Tananarive par nos troupes a eu pour résultat l'abandon complet des anciens postes, et sur le haut plateau même, la saison et l'état de santé des hommes déjà fatigués ne nous permettent pas de prouver par notre présence que nous voulons faire respecter l'ordre. Inhérente à la campagne, cette situation qui en découle doit prendre fin rapidement.

« Pour que nous puissions nous servir de l'administration hova, encore faut-il que ses représentants dans les provinces reçoivent de nous, avec le pouvoir, les moyens de l'affirmer. »

Or, nous ne l'affirmons qu'à Tananarive, à Mevatane, à Majunga à Tamatave et dans quelques trop rares localités. Encore nos troupes suffisent-elles à peine au service de place.

La température est insupportable, écrit un officier, le 12 décembre. Elle est vraiment malsaine, humide et sans soleil. Nous sommes en nage du matin au soir et du soir au matin, même sans faire un mouvement.

Les pluies d'orages tombent presque chaque jour, depuis le milieu de novembre.

« Cette période s'annonce par une baisse lente du baromètre au-dessous de sa hauteur moyenne. Les quatre ondées diurnes se manifestent avec régularité et sont plus accentuées qu'à la saison sèche. Un signe précurseur à peu près infaillible consiste surtout dans les bandes de strato-cirrus ou de cirro-cumulus qui dès le matin flottent dans les hautes couches de l'atmosphère et se déplacent lentement dans la direction du Nord-Ouest à Sud-Est. L'alizé faiblit, souvent le calme est complet. Puis, vers 1 heure du soir, l'on voit le baromètre baisser rapidement, l'orage se forme. S'il doit traverser rapidement la région, l'allure de la courbe décrite est brusque, et la hausse succède vite à la baisse. Si l'orage ou plusieurs orages successifs vont éclater dans la région, la baisse est lente et la hausse n'arrive que fort tard vers les 5 ou 6 heures. Déjà le vent a tourné vers le Nord-Ouest et il souffle par légères bouffées. Sur les flancs du massif montagneux de l'Ankaratra ou vers les régions du Nord-Ouest, le temps est sombre, menaçant. Au bout d'une heure ou même moins, le vent souffle avec violence du Nord-Ouest ou du Sud-Ouest, la pluie tombe à torrents; la

tempête se déchaîne pendant une heure environ et se déplace lentement dans le sens direct, c'est-à-dire des aiguilles d'une montre.

Par suite des pluies et de l'évaporation, l'air est chargé d'humidité: 70 à 80 p. 100 environ.

Pendant les mois de novembre, janvier et février a lieu avec les chaleurs, le maximum d'évaporation enregistrée soit par l'atmismomètre placé à l'air libre, soit par celui qui est suspendu à l'ombre, sous l'abri météorologique.

— Hier, écrit un officier, le 21 novembre 1895, la foudre est tombée à 50 mètres de nous, tuant deux bœufs, en assommant en autre et renversant un mercanti abrité contre l'averse sous un vaste parapluie, ustensile, qui, en cette épouvantable saison, n'est vraiment pas un objet de luxe à Madagascar. Nous nous sommes précipités vers le pauvre diable; le médecin du bataillon Dr Béchard accourut un des premiers. Le Malgache atteint gesticulait et écumait comme un épileptique, puis il tomba dans une sorte de coma, enfin resta absolument immobile, on le crut mort. Mais les gens du pays, fort habitués aux accidents de ce genre ne considéraient pas le cas comme très grave. Un indigène, portant un tambour, se plaça tout près du foudroyé et battit une marche à réveiller un cadavre. Un autre alluma des chiffons et en fit respirer l'âcre fumée à celui que nous considérions comme désespéré, enfin un troisième, armé de deux pelles à rizière, les frappa frénétiquement l'une contre l'autre presque à l'oreille de celui-ci. Mais sa mère venait d'arriver, avertie du malheur qui la frappait. Elle regarda son fils, le tourna, le retourna, et fit signe qu'elle ne craignait rien. Deux Malgaches emportèrent le corps toujours inerte. Le soir même, le faux mort, parfaitement ressuscité, venait se réinstaller sur la place, à l'endroit même où il était tombé le matin.

Ces résurrections sont, paraît-il, très fréquentes, aussi les Malgaches redoutent-ils beaucoup moins le tonnerre et ses coups que ceux de nos obus qui ne pardonnent que rarement.

« Tous les ans à l'époque des orages, dit le P. Roblin, directeur de l'Observatoire de Tananarive, la foudre fait cependant dans le centre de nombreuses victimes. M. Laborde avait, en 1863, installé des paratonnerres sur le grand palais de Manjakamiadana et sur sa maison; les Malgaches, grands imitateurs, s'étaient empressés de garantir aussi leurs demeures, mais ils l'ont fait avec des paratonnerres rudimentaires établis dans des conditions déplorables. Tel n'a qu'une grosse tige en fer terminée en pointe et sans nul conducteur; un autre possède un fil de cuivre enroulé en forme de corde, malheureusement trop court; dans ce cas, il est attaché à la branche d'un arbre voisin, ou bien on le laisse courir le long de la muraille sans aucune communication avec le sol. L'on



Danse malgache.

comprend les résultats de pareils procédés; hélas! aucun malheur ne donnera aux Malgaches l'idée de réformer leur système.

. . . .

« Pendant six mois environ que dure la saison pluvieuse, l'on compte environ 80 jours d'orages presque toujours accompagnés de pluie; à mesure que la saison pluvieuse approche de son terme, les orages éclatent de plus en plus tard, entraînant une diminution sensible de la hauteur de la pluie, jusqu'à ce qu'enfin, vers le mois d'avril, ils paraissent quitter les régions terrestres et se confiner dans celles de l'air. Le soir, les étincelles électriques jaillissent d'une manière continue des nimbus situés dans les couches supérieures de l'atmosphère et produisent un feu d'artifice du plus curieux effet. C'est l'indice de la saison pluvieuse.

« Au début et à la fin de cette même saison, la grêle tombe parfois, mais le volume des grêlons n'est pas considérable et on n'a pas à déplorer de grands ravages. Parfois, après leur formation, les grêlons rencontrent une couche d'air chaud, ils se fondent rapidement et se résolvent sous forme de grosse pluie ; il est très curieux d'entendre alors au-dessus de sa tête et à une hauteur considérable le crépitement et le roulement continu propres aux nuages à grêle.

« Avec les orages et la grêle, signalons enfin le plus terrible des météores qui traversent de temps en temps Madagascar : les cyclones. D'ordinaire ils ont lieu en janvier et en février. En 1893, à un mois d'intervalle, deux cyclones pénétrèrent dans l'île : le premier passa au sud de la capitale, le deuxième au nord. »

L'immense quantité d'eau de pluie qui tombe, s'accumule dans les rizières, demeure stagnante et rend le pays insalubre. La fièvre paludéenne sévit à Tananarive moins rigoureusement que sur le littoral ; avec des soins, un régime sévère, avec l'emploi immédiat de médicaments dès les prodromes du mal, on peut se garantir contre les atteintes de ce fatal ennemi [1].

Les distractions, pendant cette terrible période des pluies, font défaut. Parfois, le spectacle de danses indigènes est offert aux officiers.

« La *sega* ou danse nationale des Hovas, dit M. Macquarie dans son *Voyage à Madagascar*, est légère et très voluptueuse, les danseuses, tout en réglant leurs mouvements sur la musique, suivent les caprices de leur imagination surexcitée; leurs corps ondulent gracieusement comme des épis agités par la brise ou bien immobiles sur place, ils vibrent des pieds à la tête sous le jeu lascif des muscles superficiels. »

Tous les Malgaches raffolent de la danse [2].

La danse de la *papangue* d'après M. Henri d'Escamps, est particulière aux Betsimsaracs : les femmes seules y prennent part. La papangue est, comme on sait, un oiseau de proie très redouté des

(1) Pendant la saison des pluies à Tananarive, dit le Dr Catat, c'est-à-dire pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars, la pluie tombe tous les jours. La matinée est relativement belle, le soleil se montre même quelquefois, puis de midi à 3 heures, de gros nuages s'amoncellent le ciel s'obscurcit, l'astre du jour disparait. Vers 4 heures, au sein de ces nimbus, un orage se forme, presque toujours dans l'est ou dans le nord, il s'avance peu à peu, les roulements de tonnerre d'abord lointains deviennent plus violents. Tantôt ce sont de lointaines décharges d'artillerie, d'autres fois on dirait que l'on arrache violemment une cotonnade neuve ; ce sont des crépitements, alors l'orage est dans toute sa force, il crève sur nos têtes, la pluie tombe en larges gouttes, bientôt même on ne distingue plus celles-ci, les cataractes du ciel semblent ouvertes. Vers 6 heures du soir, on observe généralement une rémission, l'averse reprend vers 11 heures; le reste de la nuit jusqu'au matin, c'est une petite pluie froide et persistante. Ces phénomènes aqueux et électriques se renouvellent généralement sans interruption pendant cinq mois et présentent le plus souvent la marche que je viens de décrire. Il me fallait donc pendant ces mois que je restais dans la capitale profiter du matin pour sortir, et revenir à la maison avant 4 heures pour éviter l'averse du soir. Pendant les pluies il fait très chaud à Tananarive. et alors que pendant les mois de juin et de juillet, c'est-à-dire en pleine saison sèche, les vêtements de drap sont de rigueur, et que souvent même il est nécessaire d'avoir recours à un pardessus de demi-saison. pendant la saison des pluies au contraire. et surtout quand elle est bien établie. en décembre et janvier, on ne peut plus porter que le pantalon et le veston blancs, vêtement colonial par excellence.

(2) La danse fait partie de certaines cérémonies religieuses, telles que celles de la circoncision. Un

basses-cours : c'est une espèce de milan, qui plane sur tous les villages malgaches, pour chercher à saisir les volailles, canards, oies, etc. La papangue a un vol majestueux, les ailes tantôt agitées, tantôt étendues horizontalement et immobiles. C'est le vol de cet oiseau que la danse s'essaye à reproduire. Les femmes Betsimsaracs excellent à l'imiter avec le mouvement de leurs bras et de leurs mains. « Cette espèce de pantomime, dit le docteur Lacaze, est très gracieuse et les regards se portent avec plaisir sur ce groupe d'une originalité franche, composé de huit belles Malgaches placées en face les unes des autres et ne visant pas à copier une civilisation encore éloignée. Cette danse est accompagnée par le chant des femmes assises autour, chant monotone, dont le rythme est appuyé et marqué par des battements de mains. »

Les Sakalaves du sud ont un jeu qu'ils appellent le *Zihé* et qui ne manque pas de grâce et d'animation : M. Grandidier en a donné la description.

« Après une journée d'un long et pénible travail, dit-il, nous établissons notre tente dans une île de sable située au sud du village d'Avoundrou. Je choisissais, autant que possible, une île pour lieu de campement, car il y est plus facile de se préserver des attaques nocturnes auxquelles je pouvais être exposé. Ce soir-là, une alerte troubla notre sommeil. Réveillés en sursaut par les sons rauques d'une antsive qui, tout d'un coup, retentissent auprès de nous, nous nous jetons sur nos armes et je me dispose en un instant à la défense. L'antsive est une grosse conque marine, dont les lois somptuaires de Madagascar réservent l'usage exclusif aux rois, sous peine de mort, et qui sert à appeler les soldats aux armes. J'avais rangé mes quatorze hommes d'escorte derrière les paquets qui entouraient ma tente, comme derrière un bastion, et là, accroupis, ils attendaient l'arme au bras que l'ennemi se montrât Les sons de l'antsive se rapprochaient; à la clarté de la lune, je ne tardai pas à me convaincre que nous avions eu bien tort de nous alarmer ainsi. C'étaient les jeunes gens du village

mât est planté en terre à cette occasion. « deux hommes et deux femmes, dit d'Escamps, se mettent à danser à l'entour pendant plus d'une demi-heure ; ensuite, le maitre du village prend une calebasse de toak, en boit une gorgée. puis en verse dans le creux de sa main, et le repand dans le trou, en prononçant à voix basse quelques paroles mystérieuses. Un ombiache vient ensuite jeter des racines dans le trou et répand aussi le sang d'un coq blanc qu'il sacrifie.

Aussitôt après, la foule s'empare du mât et le dresse.

La danse recommence bientôt. mais. cette fois, tout le monde y prend part, même les enfants que leurs mères portent sur leur dos. On allume ensuite des feux autour du mât et les jeunes gens, armes de sagayes et de boucliers, simulent des combats en dansant au son de plusieurs tambours malgaches. Cette espèce de tambour que l'on appelle *azonlahé* est simplement le tronc creusé d'un jeune arbre. On écrit, en malgache *hazo aky*. ce qui signifie *arbre mâle*. L'une des extrémites est recouverte d'une peau de bœuf avec son poil, l'autre d'une peau de cabri. Les indigènes se servent de cet instrument comme d'une grosse caisse; ils frappent d'un côté avec une baguette, de l'autre, avec la main. Le son de l'azonlahe est sourd et monotone.

Les champions. comme dans un tournoi, se portent de terribles coups de lance qu'ils parent avec beaucoup d'adresse. Ces combattants sont si agiles que, quelquefois, l'un d'eux s'elance entre les jambes de son adversaire et, se relevant précipitamment l'enlève sur ses épaules aux cris d'admiration des assistants. Les danses durent toute la nuit, mais personne ne s'enivre comme aux raloubas (orgies); car la coutume prescrit d'être sobre et chaste la veille de la circoncision. »

d'Avoundrou qui, suivant une coutume locale, venaient faire le *zih* ; sur les îles de sable de l'Anoulahine.

« Les jeunes hommes et les jeunes femmes forment deux groupes séparés, qui se livrent à des courses folles, se croisant et se poursuivant, tout en improvisant des chants de circonstance. C'est à ces jeux que se forment ces relations passagères que l'usage autorise à Madagascar, c'est dans ces chants qu'un amant délaissé se venge de sa maîtresse infidèle, que les rivales s'injurient, qu'on se moque, tout comme on le fait chez nous, des ridicules de ses voisins. Dès que la présence des jeunes filles m'eut enlevé toute crainte d'une attaque à main armée, j'ordonnai à mes gens de se recoucher et je rentrai sous ma tente. »

Mais ces distractions peu variées finissent par devenir monotones.

En décembre, le bruit court à Tananarive que les relations sont très tendues entre la Russie et l'Angleterre et qu'un conflit est à la veille d'éclater. On assure même que l'escadre de l'amiral Gervais, rejoignant l'escadre moscovite aux Dardanelles, a perdu trois navires jetés à la côte par la tempête [1].

Ces nouvelles causent une grosse émotion. Est-ce la guerre en Europe? Que deviendront les officiers du général Duchesne, si l'affaire prend une tournure sérieuse? Presque tous ont demandé à être attachés au corps expéditionnaire de Madagascar pour ajouter une campagne à leurs états de service, et tandis que les vainqueurs de Tananarive se morfondraient sous la pluie monotone et torrentielle, leurs camarades de France et d'Algérie feraient la grande guerre.

Pendant plusieurs jours, les discussions se prolongent sur ces événements douteux. On ne tarde pas, du reste, à apprendre qu'il s'agit encore d'une fausse alerte. L'heure du branle-bas général n'a pas sonné.

— Nous en verrons bien d'autres, dit un sceptique, avant de courir sus à l'Anglais ou de tirer le canon sur les Vosges.

Enfin, la nouvelle de la nomination du nouveau résident, M. Laroche, causa quelque distraction et devint un sujet de conversation. Beaucoup d'officiers, en effet, avaient connu M. Laroche, préfet à Alger.

Le 25 décembre, jour de Noël, la ville est en fête, les femmes ont revêtu leurs plus beaux atours, on les voit circuler dans Tananarive, en robe de soie de toutes les couleurs, surtout les plus criardes, beaucoup de jaunes et de vertes, des bleues aussi et quelques noires. Ces dames coquettement attifées vont nu-pieds par la ville. De même les hommes se promènent en superbe « guegingote » comme ils disent, gibus sur la tête, mais ils n'ont pas de souliers. C'est un spectacle des plus cocasses.

1. Trois navires de l'escadre de réserve s'étaient échoués, en effet, à la côte, en novembre, près de la presqu'île de Giens.

Les Hovas se rendent en foule les uns à la cathédrale catholique, les autres au Temple, presque tous chantent — horriblement faux — pendant les offices. C'est un vacarme assourdissant.

« A travers les ruelles étroites et tortueuses de la capitale, les officiers circulent volontiers en chaises à porteur ou *filanzana* qui est le moyen de locomotion à la mode. Presque tous en ont acheté ; elles coûtent huit ou dix francs. Pour avoir des porteurs on n'a qu'à sortir sur le pas de sa porte et à crier : *Bourjanes*! cela veut dire : Porteurs! Aussitôt on en voit arriver quatre, et l'on part. Le tarif n'est pas élevé : aux quatre porteurs on donne vingt-six ou trente sous, suivant que l'on est plus ou moins généreux ou plus ou moins satisfait, pour la demi-journée, et trois francs pour la journée entière. Et ils sont beaucoup plus complaisants et empressés que nos cochers de fiacre à la bonne grâce légendaire .» [1]

La fête de Noël, suivant la mode anglaise, est universellement célébrée à Tananarive. De grands festins réunissent les membres d'une même famille. A citer, à cette occasion, un repas extraordinaire de mets cuisinés à la française et auquel assistèrent plusieurs de nos compatriotes.

Les menus d'une orthographe fantaisiste portaient :

Des *benier serivel* (beignets de cervelle), des *petite voler jardinera* (poulets jardinière), des *borsetes* (brochettes), *laisoa farci* (choux farcis), une *lalalangue ocomesion* (langue aux cornichons), un *radogo moton* (ragoût de mouton), un *ratad pork* (rata de porc), un *ensicedengy* (civet d'anguilles), des *mourir aulete* (morue au lait), un *omar graulin* (homar au gratin), un *file picolar* (filet piqué au lard), et enfin des *tripoalamode deka*, ce qui signifie, nous assure-t-on, des tripes à la mode de Caen.

Nos soldats n'ont pas manqué de faire réveillon.

On trouve de tout à Tananarive, du moins comme viande, — et à bon marché. Veut-on savoir quelques prix? Le filet de bœuf coûte huit ou dix sous; pour six sous on a un poulet; pour 1 fr. 50 ou 2 francs on a une oie ou une dinde, ce qui est précieux un jour de Noël; pour 10 ou 12 francs, les officiers offrent à leurs hommes quatre moutons qui, en France, coûteraient 25 francs l'un; un œuf coûte un sou. Les légumes sont plus chers : on trouve cependant, régulièrement, des pommes de terre, des choux, des carottes, des petits oignons, des navets, des tomates, quelquefois des haricots, des petits pois et de la salade. Comme fruits, on a le choix entre des bananes, des ananas, des nèfles du Japon et des oranges. Ah! par exemple, le pain et le vin sont plus précieux et plus rares. L'administration fournit irrégulièrement du pain aux officiers et, de temps en temps (par tour de bataillon), elle en

1. *Figaro*, 26 décembre 1895 : Noël à Tananarive.

fournit aussi à la troupe, au lieu de biscuit. Quant au vin, il faut être très débrouillard pour s'en procurer, aussi le savoure-t-on avec délices: « Dernièrement, écrivait l'un des soldats en garnison à Tananarive, nous avons pu, dans la compagnie, nous procurer une dizaine de bouteilles de bons crus : champagne, sauterne blanc et saint-estèphe rouge. Vous imaginez si elles ont été bien accueillies !... » Le lait, qui est excellent pour remettre les malades de la dysenterie, est de prix variable : il oscille entre 30 centimes et 1 franc le litre.

Enfin, l'on trouve aussi à acheter des conserves diverses, beurre, haricots, macaroni, sardines, morue, et des confitures de fabrication anglaise qui, paraît-il, sont horribles [1].

Le jour de Noël, une distribution extraordinaire de vin est faite aux troupes : 30 centilitres par homme. C'est un cadeau de l'intendance. Grâce à une telle aubaine et à quelques rasades de tafia, un peu de joie renaît dans tous les cœurs. Repos pour les différents corps de la garnison de Tananarive. Les soldats se promènent par les rues en fête et assistent curieusement aux Kabary qui se tiennent un peu partout. Les Malgaches chantent et dansent pour célébrer Noël et nos turcos suivent avec d'autant plus d'intérêt le spectale qu'il leur rappelle le pays natal.

Les Antimerina, comme toutes les autres tribus de l'île, ainsi que nous venons de le dire, aiment la danse, et ce sont surtout des porteurs et des esclaves qui se livrent le plus volontiers en public à ce divertissement. « Pendant que les *borizana* dansent, raconte M. Catat, tous ceux qui se trouvent dans la case, et qui environnent les danseurs, les excitent de la voix et du geste. Ils chantent le plus souvent une romance qui n'est qu'un itinéraire entre deux grandes villes de Madagascar, pendant qu'ils s'accompagnent de battements de mains rythmés à contre-temps sur leurs chants. Avec les danses et les chants, les Antimerina affectionnent beaucoup les airs de musique joués sur les instruments. Parmi ces derniers de fabrication indigène, j'ai déjà mentionné le *valiha*, d'origine antimerina ; il faut y ajouter le *lokanga-voatavo*, d'origine plutôt betsimisaraka; le *lokanga* se compose d'une calebasse creuse de forme hémisphérique qui sert de boîte sonore et que l'on applique contre la poitrine; sur cette calebasse est fixée une tige rigide supportant une ou deux cordes; avec la main gauche, on saisit cette tige, et avec les doigts qui compriment alternativement la corde, sur des renflements dont la tige est munie, on donne à la cordelette une longueur vibratoire différente, avec la main droite on produit le son en grattant la corde au moyen d'un petit éclat de bois. Les autres amusements des Antimerina sont le *fanorona*, sorte de jeu de dame, que l'on joue avec trente-deux fèves sur une planche ou

1. *Noël à Tananarive*, déjà cité.

sur toute autre surface lisse, sur laquelle on a tracé des lignes convergentes et des rectangles concentriques. Le jeu du *katra* est très peu connu à Tananarive. Comme jeu physique, les Antimerina ont ce qu'ils appellent *mamely dia manga* (faire des bleus avec la plante du pied). Le plus souvent, ce jeu exige de nombreux partenaires qui se divisent en deux camps; chaque camp se compose de cinq ou six jeunes gens, qui se tenant par la main, cherchent à coups de pieds à porter le désordre dans le camp adverse[1]. »

Les soldats oublient, quelques heures durant, leurs misères; mais tout en fêtant Noël le verre en main, ils n'oublient pas la patrie, le pays natal, les parents, la fiancée. Là bas, sans doute, au village, le père, la mère, les camarades parlent d'eux, on relit la dernière lettre du soldat. Quand reviendra-t-il?

Combien de familles, hélas? ne se posent même plus la question, combien savent que l'enfant bien-aimé, brave soldat ayant donné sa vie à la patrie, victime du plus noble devoir, ne reviendra jamais plus, qu'il dort là-bas son dernier sommeil sur la terre malgache!

A la fin de décembre, « les troupes sont cantonnées soit dans Tananarive même, soit dans les faubourgs. Les officiers ont pu, presque tous, trouver des chambres, bien que les loyers soient chers et assez peu confortables. Quelques-uns se sont même mis dans leurs meubles : un lit, qui est pour eux un bonheur inappréciable et dont ils ont été si longtemps privés, coûte 40 fr.; les paillasses sont aussi à bon marché et l'on se fabrique des draps avec de la toile blanche des Hovas. Une chaise démontable coûte 7 fr. 50 et un fauteuil à bascule 4 fr. seulement.

« Les corvées abondent et le service des places est très chargé. La nuit, après le couvre-feu qui oblige tous les habitants à rentrer chez eux, des patrouilles fréquentes parcourent la ville : leur itinéraire demande généralement une heure et demie ou deux heures pour être parcouru. Deux fois par semaine, les troupes accomplissent des marches d'une durée de trois ou quatre heures, qui leur font connaître les environs de Tananarive.

« Le nombre des malades diminue heureusement. Après le surmenage des troupes les derniers jours de l'expédition, une détente s'était produite, et la fièvre et la dysenterie avaient sévi sur les hommes fatigués. Depuis lors un mieux sensible s'est manifesté, et il est à présumer que la situation sanitaire ira en s'améliorant. »

Une autre cérémonie que celle de Noël avait provoqué la curiosité de nos officiers, la cérémonie du repiquage du riz des domaines royaux. A l'occasion de cette fête, chaque sujet, chaque contribuable, apporte à la reine une botte de riz tout récemment levé. Ce riz est recueilli

1. *Madagascar*, par le docteur Catat

par les esclaves et par eux repiqué dans les rizières de la couronne.

L'opération s'accomplit sous la surveillance d'Andriana ou nobles, en présence d'un délégué du gouvernement.

Un nombre considérable de badauds ne manquent pas d'y assister.

La rizière de la reine est proche de la place Matramasina et arrosée par une source d'eau excellente.

« A un jour fixé, dit le P. Collin, quelques milliers de Malgaches pataugent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour planter le riz de la Reine.

« Les grands, les chefs de caste, assis sur le talus, excitent au travail. Des orateurs prennent même la parole, et le peuple répond par un monôme de cris stridents. Du haut de son palais, Ranavalo peut entendre à loisir ce vacarme d'enthousiasme officiel qui s'élève en son honneur. Le soir tout est terminé; mais jamais on n'a travaillé plus mal. Si les esclaves s'avisaient de semer ainsi les rizières de leur maître, il leur en coûterait cher. Et pourtant cette corvée passe pour être une manifestation spontanée des Malgaches pour leur souveraine! Avouons-le, ils ne sont pas difficiles. »

Le 1er janvier, après les visites officielles, les chefs de corps reçoivent leurs officiers plus intimement. On échange des compliments et des souhaits, on rappelle, quelques instants, les absents et les misères passées. On devise sur les événements du jour, sur les menus incidents de la vie à Tananarive, voire même sur les potins, car il y en a dans la capitale malgache comme ailleurs.

— Quelles sont les propositions d'avancement ?

— Quand les nominations annoncées ou prévues seront-elles connues ?

— Et la Légion d'honneur? le 1er janvier n'est-il pas le jour de la grande distribution des distinctions de tout ordre en France? Espérons que le corps expéditionnaire n'a pas été oublié !

Enfin, une question prime toutes les autres: celle du rapatriement. Les officiers qui ont pris part à la campagne, depuis le début des hostilités, attendent, avec une impatience chaque jour plus vive, l'ordre d'embarquement et de retour en France ou en Algérie. Très peu désirent rester à Madagascar, même en garnison dans la capitale, à Tananarive.

Tous se plaignent maintenant d'être affreusement logés, dans des maisons à peine closes, et de payer un loyer fort cher. Le général en chef, en effet, n'a voulu réquisitionner ni maisons, ni palais, et les Hovas profitent de la situation pour augmenter le prix de leurs immeubles, chambres et appartements.

Mais le chef de corps qui reçoit ses officiers, n'a pas manqué de



Le palais du premier ministre.

s'approvisionner de « ce qu'il faut pour luncher », vins, liqueurs et biscuits.

Fin décembre, le prix d'une bouteille de sherry est de 6 francs; celui d'une porto, de 7 fr. 50; d'une bouteille de vermouth, de 8 francs; d'un litre d'absinthe de 10 francs. Biscuits, 2 francs.

Le chef de bataillon ou le colonel lèvent leur verre et tous les officiers boivent au régiment, à son chef et à la France !

A déjeuner, voici le menu d'une table d'officier :

Œufs sur le plat à là Tananarive.
Mouton, patates Marengo.
Filet à là Mahàmasima.
Salade de cresson de l'Ikopa.

Bananes Ankafiàty.
Prunes, Ananas.
Vin Thoumazou, café administratif, rhum malgache.

Au cours du repas, sujet de conversation : avancement et rapatriement.

La question de l'avancement et celle des décorations accordées au corps expéditionnaire à l'occasion du 1er janvier, étaient donc encore l'objet de presque toutes les conversations. Les nominations se firent beaucoup attendre, — et, du reste, ne se font-elles pas toujours attendre? On ne les connut qu'en février.

Le général Metzinger était promu grand-officier de la Légion d'honneur, le chef de bataillon Rapine du Rozet de Sainte-Marie, le vétérinaire Lenteric, les médecins-majors Fabre et Dantin, le pharmacien-major de 1re classe Chambard, étaient promus officiers. 45 croix de chevalier de la Légion d'honneur, dont 3 à des aumôniers, étaient accordées au corps expéditionnaire, 68 médailles militaires.

Cette liste de promotions et de nominations sembla un peu courte dans les rangs de la garnison de Tananarive, parmi les officiers et les soldats.

— Le petit nombre, vraiment dérisoire, disait-on, de décorations accordées aux combattants de Madagascar a causé parmi ces braves gens les plus vives et les plus légitimes déceptions. Ils avaient droit d'espérer qu'après les héroïques efforts, grâce auxquels ont été réparées les fautes des ministres, auteurs et préparateurs de l'expédition, des récompenses si méritées seraient accordées, sans mesquine parcimonie, à tant d'officiers et de soldats qui ont cruellement souffert, et dont la santé est peut-être à jamais ruinée. Aussi, quel n'a pas été leur étonnement en lisant depuis quelques jours à l'*Officiel* de longues listes de décorés à l'occasion du 1er janvier, au milieu desquels ils forment à peine une pauvre petite escouade perdue, noyée au milieu de cette légion comme la poignée d'hommes, isolée au milieu des masses hovas à l'assaut de Tananarive.

Leur stupéfaction est grande en découvrant les innombrables services exceptionnels, de beaucoup préférables aux leurs, paraît-il, et que rendirent des magistrats, des préfets, des avocats, des policiers, etc. En trois ans, l'un de ces serviteurs exceptionnels est promu, d'officier, commandeur de la Légion d'honneur. Il y a, parmi les vainqueurs de Tananarive, de vieux routiers qui sont officiers de la Légion d'honneur depuis plus de dix ans et qui attendent encore la cravate !

Des blessés, des officiers, des soldats portés plusieurs fois à l'ordre du jour, n'ont obtenu ni croix ni médailles.

Nous ne faisons pas un crime à M. Cavaignac de cette lamentable parcimonie. Certains de ses collègues du cabinet ont montré de telles

exigences que l'honorable ministre de la guerre a dû se contenter de ce qu'on lui laissait.

Il était écrit que les malheureux et glorieux soldats de Madagascar seraient jusqu'à la fin des sacrifiés; mais n'est-on pas d'avis que ce rôle de victimes expiatoires n'a que trop duré et qu'il est temps de faire payer leurs fautes aux vrais coupables, aux organisateurs de l'expédition, c'est-à-dire aux ministres d'avant-hier, dont quelques-uns continuent à être les gens les plus décorés de France?

Ces doléances devaient être écoutées. Un certain nombre d'oublis, d'omissions regrettables et d'injustices furent plus tard réparés.

Mais l'impatience la plus vive et même un peu de découragement se manifestaient parmi les officiers et soldats des corps de troupe ayant pris part à la campagne depuis le premier jour et maintenus encore à Tananarive pour un temps indéterminé, alors que tant de leurs camarades plus heureux avaient été rapatriés.

La pluie, le climat, la monotonie de l'existence, la privation de pain et de vin, enfin la nostalgie contribuent à aigrir les caractères. L'irrégularité du service postal[1] est une cause de trouble et d'inquiétude pour tous ceux officiers ou soldats qui restent de longues semaines sans recevoir aucune nouvelle de leurs familles.

« Dans notre monotone existence, écrit l'un d'eux, les jours se suivent et se ressemblent. Chaque matin, nous nous disons : peut-être apprendrons-nous aujourd'hui la date de notre rapatriement, et toujours rien. Vous-même ne parlez plus de la colonne volante et du petit corps d'occupation; on semble avoir oublié les survivants de cette pénible expédition. Ce qui est surtout navrant, c'est d'ignorer l'époque où prendront fin nos fatigues et nos misères. Est-ce qu'on aurait la cruauté de nous laisser ici indéfiniment après toutes les épreuves et les dangers que nous avons courus? Parle-t-on de la relève en France? Se préoccupe-t-on de nous ramener enfin dans nos foyers? Va-t-on pour cela profiter de la belle saison prochaine? »

1. Lettre de Madagascar, en date du 17 janvier :

« Le principal résultat des troubles qui se sont passés dans la région et de l'île a été d'intercepter toutes les communications entre la capitale et les différents points de la côte.

« Cette interruption a coïncidé avec une période de mauvais temps pendant laquelle les torrents et les ruisseaux grossis ont coupé la route de la forêt et brisé le fil télégraphique, si bien que sur notre haut plateau nous sommes restés isolés et sans nouvelles du 15 décembre au 10 janvier environ, et qu'à cette date même le général en chef ignorait si le nouveau résident général était débarqué à Tamatave.

« La ligne télégraphique de Tananarive à Tamatave a besoin d'être reprise d'un bout à l'autre.

« D'autre part, la route de Majunga, abandonnée par nos troupes, n'offre plus ni sécurité ni ravitaillement aux porteurs. Il y a donc nécessité absolue à ce qu'une voie de communication soit assurée au plus tôt et relie de façon définitive la capitale à la côte.

« Le général en chef, avant de quitter Tananarive, a tenu à régler lui-même les conditions dans lesquelles se ferait prochainement la relève.

« L'opération sera faite par la route de Majunga et commencera sans doute dans les premiers jours d'avril.

« Il va falloir occuper à nouveau cette route et y constituer, dans les centres principaux, des approvisionnements destinés à la fois aux colonnes montantes et descendantes. Or, cette seule concentration de vivres va exiger près de trois mois, avec les moyens dont on dispose, c'est-à-dire avec les mulets. »

Citons d'autres lettres de simples sous-officiers ou soldats.

L'un écrit de Tananarive, 15 décembre :

« Je pousse des soupirs à fendre l'âme, ainsi que tous mes camarades. A quoi pensent-ils donc en France ? Après nous avoir fait souffrir inutilement et stupidement, on nous fait faire des manœuvres pour réparer nos forces et l'on nous laisse crever de faim.

« Voilà l'ordinaire : 250 grammes de pain par jour, ou pour mieux dire, deux livres et demie de pain pour 7 jours.

« A part cela, les Hovas renchérissent toutes leurs denrées d'une façon odieuse, et on laisse faire.

« Par exemple, un chou coûte 75 cent. à 1 fr ; deux carottes petites, 4 sous ; deux doubles de pommes de terre, 10 fr. Et quelle saleté ! Elles ont mauvais goût et ne cuisent pas.

« Le vin coûte 2 fr. 50 le litre en bonbonne de 25 litres et en détail 4 francs.

« Le chocolat coûte de 6 à 8 fr. la livre, les pâtes alimentaires de 5 à 6 fr. la livre. Le tabac que l'on paye à Alger 25 centimes les 100 grammes, coûte ici 1 fr. Le papier à cigarettes coûte 40 centimes le cahier. Ces dernières denrées sont vendues par des mercantis grecs principalement. Les autres sont Anglais, Allemands, Italiens et quelques-uns Français. Quant aux Hovas, si l'on a besoin de quelque chose, il faut casquer ferme.

« Si encore ce qu'ils vendent était propre ! Mais quand on voit dans le lait des poux et des puces, que pensez-vous de cela ?

« Je vous jure que je lâcherais avec plaisir les galons de brigadier pour revenir en France.

« Cela me crispe de voir tant d'inepties. N'est-il pas malheureux de coucher sur des paillasses remplies de vermine, d'être mal nourri, mal vêtu, quand on pourrait être mieux, si les autorités le voulaient.

« Les Français coupent toujours dans la pommade. D'ailleurs, les Hovas disent : bête comme un Français. Le compliment est flatteur pour des vainqueurs. Ils se fichent du peuple d'une façon à vous faire attraper des crises de nerfs. »

Deux autres soldats venus à Tananarive par Tamatave expriment ainsi leurs impressions :

— Notre grande route depuis Tamatave est terminée. Nous en avons beaucoup souffert. Nous ne faisions que monter et descendre en passant près de précipices comme je n'en ai jamais vu. Sur 500 kilomètres que nous avons fait, nous n'en avons pas eu 10 à plat. On passait dans des marais où l'on avait de l'eau jusqu'à la ceinture. La bourbe infecte exhalait des odeurs insupportables.

Nous ne touchons plus ni vin, ni tafia, et seulement 100 grammes de pain par jour. En fait d'autres denrées, nous en touchons assez, mais nous n'avons pas un gros ventre.

— Nous ne faisons que deux heures d'exercices ou manœuvres par jour, mais c'est assez, car on ne peut se reposer la nuit. On est dévoré par les poux et les puces. Il y en a partout, ainsi que des rats blancs. Pas de chats pour les détruire. On ferait bien d'en envoyer quelques wagons de France........

Nous nous sommes fait scrupule de respecter le style même de ces correspondances.

A Majunga, les dispositions des esprits sont les mêmes. « La prise de Tananarive, écrit un soldat de la garnison, n'a rien changé à notre situation si critique. Quelle tristesse partout ! Les soldats font peine à voir : les trois quarts sont éreintés par les fièvres. *Il y a plus de vingt décès par jour.* En une seule journée j'ai vu passer plus de quinze convois de morts devant ma fenêtre ; quant aux fameuses voitures Lefebvre, elles ne servent plus qu'aux transports des mourants qu'on dirige sur les hôpitaux.

« De Majunga à Marololo, sur la route de Tananarive, *ce n'est qu'un charnier humain*, on ne peut même plus enterrer les morts. »

Malgré ces plaintes, la discipline est parfaite. Les soldats en campagne ont appris à connaître les officiers qui ont partagé leurs souffrances et leurs misères, qui les ont menés au feu, qui ont donné des preuves de sang-froid et de courage, qui se sont occupés de leurs hommes et qui veillent encore sur leur santé et sur leur bien-être. En temps de guerre, la fraternité militaire n'est pas un vain mot.

Il ne faut, d'ailleurs, pas s'exagérer la mauvaise humeur, ou plutôt l'esprit frondeur et de dénigrement du troupier français ; ils ne l'empêchent pas d'être un soldat incomparable. Napoléon, qui se connaissait en hommes, ne prenait que fort peu garde aux murmures, aux continuelles réclamations de ses plus solides vétérans. Il les avait même baptisés des grognards.

Ils grognaient, mais ils marchaient toujours, dit la légende.

A Madagascar, le général Duchesne pouvait lui aussi compter sur ses soldats, sans en excepter ceux qui n'étaient jamais contents.

N'empêche que bien des plaintes — le général le savait mieux que personne — n'avaient rien d'excessif [1].

Un journal français qui s'en faisait l'écho disait fort justement :

« Nous appelons sur ces légitimes plaintes toute la bienveillance du gouvernement. Les troupes qui n'ont pas concouru à la formation de la colonne volante sont aujourd'hui rapatriées à l'exception du petit corps de la marine débarqué le 12 décembre à Tamatave et de cette poignée de vaillants soldats qui parcoururent en quelques jours,

1. « Nos soldats qui meurent à l'hôpital de Tananarive, écrit un correspondant en décembre, sont toujours enterrés sans cercueil.. Pendant la campagne, cela se comprenait, mais il y a à Tananarive, des menuisiers, et aussi du bois à foison. Comment ne prend-on pas une mesure que commande rigoureusement la décence publique? Quant aux soins donnés aux malades, ils sont aussi bons que possible. Les familles des soldats restés ici peuvent être rassurées sur ce point. »

on sait au prix de quelles fatigues et de quels dangers, les 200 kilomètres qui séparent Andriba de Tananarive.

« Le jour glorieux qui vit flotter le drapeau de la France sur le palais d'Argent ne marquait pas la fin de leurs épreuves. Il fallut aussitôt se lancer à la poursuite des bandes de voleurs qui dévastaient le pays, réprimer les troubles du sud de l'Imérina, purger la route de Tamatave des malandrins qui s'en étaient emparés, faire, en un mot, la police de cette vaste contrée.

« Il faut aujourd'hui que ces héros puissent se reposer au sein de leurs familles de ce rude labeur. C'est plus qu'une question de justice, c'est une question d'humanité. »

Cet appel ne devait malheureusement pas être entendu de sitôt et plus d'un brave de la colonne légère devait encore mourir sur la terre lointaine sans revoir la France.

Il y a du moins, dès le début de notre occupation, quelques personnes qui profitent de l'expédition.

Les bons missionnaires anglicans, qui ne ratent jamais une occasion de faire une fructueuse opération, ont imaginé pendant la marche de Majunga à Tananarive, de faire frapper des timbres pour la poste intérieure. Ils ont ainsi récolté pas mal d'argent, car les collectionneurs et les marchands de collections s'arrachent déjà ces timbres bien qu'ils ne soient pas reconnus par l'Union postale.

Le général Duchesne devait prochainement quitter Tananarive, aussitôt après l'arrivée du résident M. Laroche ; il remettrait à celui-ci les pouvoirs civils et au général Voyron les pouvoirs militaires,

La liste des officiers de l'armée de terre, appelée à servir à Madagascar après la dissolution du corps expéditionnaire et le départ du commandant en chef, était ainsi arrêtée :

1° *État-major du corps d'occupation.*

MM. Tatin, capitaine breveté du génie, et Gaubert, archiviste principal de 2e classe.

Service des étapes. — MM. Bailloud, colonel breveté d'artillerie ; Reibell, capitaine d'infanterie ; Venot et Degoutte, lieutenants d'infanterie.

2° *Artillerie.*

A Tananarive. — MM. Silvestre, commandant ; O'Neill, Huguet, Liron et Viguier, lieutenants ; Michon, Charlois et Penart, gardes.

A Majunga. — MM. Seguin, capitaine ; Pierson et Maingold, gardes.

A Tamatave. — Le garde artificier Oursin.

3° *Génie.*

Direction. — MM. Marmier, colonel; Goudard, capitaine ; de Pastorel, adjoint de 3e classe.

Chefferie de Tananarive. — MM. Legrand, commandant; Cré, Noguette, Girod et Dorand, capitaine; Conrad, Vanstèene, Durand, Pradal et Thoyer, adjoints de 2e classe.

Chefferie de Majunga. — MM. Godfrin, capitaine ; Refroigney, lieutenant; Lubin, Lamboley, Fonvieille, adjoints du génie.

Compagnie du génie. — MM. Cauboue, Ferrand et Digue, capitaines ; Serras, Thomas, Fatou, Andrieu, Jubelin et Fénéon, lieutenants.

4° *Services administratifs.*

Direction de Tananarive. — MM. Thoumazou, intendant militaire : Latapie, officier d'administration des bureaux.

Sous-intendance à Tananarive. — MM. Godin et Huguin, sous-intendants; Chausson, adjoint à l'intendant ; Colas, Larrey, Henry, Morin, Rupp, Daude, officiers d'administration des bureaux et des subs'stances.

Sous-intendance à Majunga. — MM. Adam, adjoint à l'intendant; Kormann, officier d'administration des bureaux; Raphel, Agert, Levavasseur et Dumont, officiers d'administration des subsistances.

M. Thenard, officier du service de l'habillement et du campement.

Sous-intendance à Tamatave. — MM. Bordes-Pagès, sous-intendant; Peron, officier d'administration des bureaux; Millot, Cornier, officier d'administration des subsistances.

5° *Service de santé.*

Direction de Tananarive. — M. Fluteau, médecin principal de 2e classe, directeur ; MM. Peigneux, médecin-major de 2e classe, adjoint au directeur; Gendronneau, officiers d'administration, adjoint de 1re classe.

Hôpital de Tananarive. — MM. Bourdon, Fabre, Kaufmann Prieur, Michel, Benoit, Chabrut, médecins; Pauleau et Nanta, pharmaciens; Provent, Tesselle, Labire, Savoie, officiers d'administration.

Hôpital de Majunga. — Gorse, Malmas, Bischoff, Lejeime, Ferrand, Vielle et Cros, médecins; Gegou et Courtot, pharmaciens; Guyon, Loyer, Chiappe et Durand, officiers d'administration.

Réserve de médicaments de Tamatave. — M. Destrel, officier d'administration adjoint de 1re classe, gestionnaire.

Corps de troupe. — MM. Béchard, Pichon, Delahousse, Pony, Marcel, Portail, Duguet, Feraud, Rigault, Casanova, Audiat, Millon et Michelet, médecins.

6° *Service vétérinaire.*

MM. Links Lenthéric et Choteau, à Tananarive ; Barroux, à Majunga; Charon à Tamatave.

7° *Prévôté.*

MM. Gaudelette, chef d'escadron, et Herqué, capitaine à Tananarive.

8° *Trésor et postes.*

A Tananarive.— MM. Prudot, Sacomant et Béchu, payeurs; Cromer, Ravillon, Grégis et Vallin, tous commis de trésorerie.

A Majunga. — MM. Lafont, payeur; Beurton et Enjalbert, commis.

A Tamatave. — MM. Testoud, payeur; de Fénieux, commis.

9° *Justice militaire.*

A Tananarive. — M. Vergne, officier d'administration greffier de 3e classe.

Le corps d'occupation était composé provisoirement comme il suit :

1° *En Imérina (Tananarive et environs)*

2 bataillons de tirailleurs algériens.

2 bataillons d'infanterie de marine (du 13e régiment).

1 bataillon malgache et 1 bataillon haoussa, du régiment colonial.

16e batterie de montagne de la guerre.

8e et 9e batteries de montagne de la marine.

11e et 13e compagnies du génie.

2e et 6e *bis* compagnies du train des équipages.

Et les services correspondants.

2° *A Majunga et Suberbieville.*

Un bataillon mixte de Haoussas et de Sénégalais.

7e batterie de montagne de la marine.

Une compagnie du train des équipages.

Par décision ministérielle, M. Combes, colonel, est désigné pour servir à Madagascar, où il commandera le régiment colonial en remplacement du colonel de Lorme, rapatrié.

Sont désignés pour servir à Madagascar dans des compagnies indigènes en formation.

1re compagnie (Majunga), capitaine Decque, lieutenant Boissarie, Henry.



Détachement des troupes de relève sur la route de Tananarive.

2e compagnie (Tamatave), capitaine Chieusse, lieutenant Casta-rède, sous-lieutenant Bruncher.

3e compagnie (Fianarantsoa), capitaine Pichon, lieutenant Giroud, sous-lieutenant Vaillant.

4e compagnie (Fianarantsoa), capitaine Merienne-Lucas, lieute-nant Baudraud, sous-lieutenant Vidalenc.

Un demi-bataillon d'infanterie de marine est en garnison à Tama-tave.

Enfin, le chef d'escadron Gaudelette, commandant la prévôté du corps de Madagascar, s'occupe de fixer le service de la gendar-merie.

Le détachement comporte encore :

1 chef d'escadron commandant résidant à Tananarive, 1 capitaine résidant à Tamatave, 1 lieutenant ou sous-lieutenant résidant à Diego-Suarez, 7 sous-officiers, 6 brigadiers et 72 gendarmes. On y rattache de plus les deux brigades à cheval de Diego-Suarez, qui faisaient partie de la compagnie de la Réunion et qui comptent 1 maréchal des logis, 1 brigadier et 10 gendarmes.

Les brigades sont composées de la façon suivante :

Tananarive. — 1 adjudant, 1 maréchal des logis, 1 brigadier et 8 gendarmes à cheval; 2 maréchaux des logis, 2 brigadiers et 24 gendarmes à pied.

Fiaranantsoa. — 1 maréchal des logis et 4 gendarmes à cheval; 1 maréchal des logis, 1 brigadier et 14 gendarmes à pied.

Tamatave. — 1 maréchal des logis et 4 gendarmes à cheval; 1 maréchal des logis et 8 gendarmes à pied.

Majunga. — 1 maréchal des logis et 4 gendarmes à cheval; 1 brigadier et 8 gendarmes à pied.

Diego-Suarez. — 1 maréchal des logis, 1 brigadier et 10 gendarmes à cheval.

Des Haoussas, des Sénégalais vont en janvier renforcer le corps d'occupation, lequel reçoit également deux compagnies de tirailleurs algériens volontaires formées à Blidah et comprenant 10 officiers et 400 hommes de troupes ayant tous fait campagne. Plus de 800 avaient sollicité l'honneur d'y être incorporés[1].

Un navire de la division de l'Indo-Chine, le *Pourvoyeur*, reçoit l'ordre de se rendre dans les eaux de Madagascar pour renforcer de la surveillance des côtes et principalement pour réprimer la contrebande des armes et munitions de guerre[2]. »

Le général Duchesne prépare enfin divers projets :

1° La construction de deux ouvrages ou plutôt de deux casernes en maçonnerie, l'une à l'est, sur la colline de l'observatoire d'Ambohidempona ; l'autre, au sud, sur le mamelon d'Ambohizanahary ; 2° la

1. Ces deux compagnies furent embarquées à Marseille sur l'*Iraouaddy*.

On télégraphie de Marseille, 11 janvier :

Une intéressante et patriotique manifestation s'est produite hier soir au départ de l'*Iraouaddy*, sur lequel ont pris passage les deux compagnies de tirailleurs volontaires formées à Blidah. Le général de Vaulgrenant s'était rendu sur le quai avec son état-major pour y recevoir les deux compagnies, qui ont quitté la caserne précédées par la musique du 61e d'infanterie.

Sur le quai d'embarquement, le général les a passées en revue, puis il est monté à bord pour visiter les installations que la Compagnie des Messageries maritimes a faites pour recevoir les troupes, et il s'est entretenu avec leurs officiers.

Au moment où l'*Iraouaddy* a largué ses amarres, des vivats patriotiques ont retenti, auxquels les soldats embarqués ont répondu en agitant leur chechias jusqu'après avoir franchi la passe.

Ce départ a rappelé, par ses diverses phases et le mouvement de la population de Marseille, ceux qui donnèrent tant de solennité à l'embarquement des premières troupes parties pour Madagascar.

2. Le capitaine Dutheil de la Rochère s'embarque sur « l'Iraouaddy » et va prendre le commandement de la « Rance », aviso-transport de la division navale de l'Océan-Indien

construction d'une caserne, d'un hôpital, d'un magasin et de locaux accessoires sur le plateau de Sonanierana, qui pourra, en outre, être avantageusement utilisé comme terrain de manœuvres. C'est sur ce large plateau où se trouve l'ancien palais de Radama, que les Hovas avaient construit une cartoucherie.

Le commandant Gaudelette répondait de l'ordre à Tananarive, grâce à la police dont il était l'organisateur. En janvier, à la veille du départ du général Duchesne et de l'arrivée du résident, il a environ embrigadé 380 agents, une trentaine d'inspecteurs et des officiers de police, qui relèvent tous directement de la prévôté. Les inspecteurs de police des divers quartiers, viennent tous les matins au rapport du grand prévôt.

Des patrouilles sont faites régulièrement chaque nuit par nos soldats, auxquels sont adjoints des agents de police.

La justice locale a été conservée, mais le grand prévôt militaire contrôle le juge malgache.

La nuit, la ville de Tananarive n'étant pas éclairée, il est enjoint à chaque habitant de ne circuler qu'avec une lanterne allumée.

Les décisions, arrêtés, etc., relatifs à l'ordre et à la police du pays, ont été soumis au général Duchesne et à M. Ranchot et approuvés par eux. Tous deux sont prêts, maintenant, à céder la place au nouveau représentant du gouvernement français.

CHAPITRE XV

Le résident général.

M. Laroche nommé résident général. — Déclaration de M. Berthelot, ministre des affaires étrangères. — Pouvoir et attributions du résident. — Ses subordonnés. — Organisation des tribunaux. — Nominations de conseillers et de juges. — La justice Malgache. — Ses abus, sa vénalité. — Un tribunal mixte. — Arrivée de M. Laroche à Tamatave, puis à Tananarive. — Tous les bourjanes de Tamatave réquisitionnés. — Allocution de M. Laroche aux officiers de la garnison de Tananarive. — Outrecuidance des Hovas. — Leçon nécessaire.

En même temps qu'il avait décidé de ne pas accepter comme définitif le traité signé par la reine Ranavalo et par le général Duchesne, le ministère, dont M. Bourgeois était le président et M. Berthelot, le ministre des affaires étrangères, choisit comme résident à Tananarive non M. Ranchot, délégué de M. Hanotaux au quartier-général du commandant en chef pendant la campagne, mais M. Laroche.

M. Laroche est un ancien officier de marine, ayant beaucoup navi-

gué et s'intéressant depuis longtemps à l'avenir de nos colonies et à toutes les questions de colonisation. Après avoir quitté le service, il était entré dans l'administration préfectorale en Algérie, puis en France. Avec lui, un premier lot nombreux de fonctionnaires était destiné à se rendre à Madagascar. L'heure semblait venue de discuter devant les Chambres la question si grave de l'organisation de la conquête et de notre système de colonisation qui tend de plus en plus à transformer nos colonies en refuge de fonctionnaires ; mais le gouvernement préférait attendre pour soumettre cette question au Parlement que M. Laroche eût imposé tout d'abord à la reine de Madagascar les nouvelles conditions de paix dictées par la France. Il conviendrait alors, mais alors seulement, d'engager la discussion en connaissance de cause sur le régime d'administration qui serait appliqué à Madagascar. M. Berthelot, pour calmer les impatiences parlementaires, porta à la tribune du Palais-Bourbon, la déclaration suivante :

« Messieurs, l'expédition de Madagascar est glorieusement achevée ; la rébellion des Hovas contre le protectorat de la France a été vaincue; la guerre qu'ils avaient suscitée s'est terminée par la prise de leur capitale et la soumission de la reine Ranavalo.

« Grâce à l'héroïsme de nos soldats, à leur discipline, à leur endurance ; grâce à la vigilance et à l'énergie de nos officiers, à l'inébranlable fermeté du commandant en chef, notre armée a surmonté les difficultés exceptionnelles opposées par le sol et par le climat.

« L'île de Madagascar est aujourd'hui une possession française.

« L'expédition a amené des sacrifices douloureux, supérieurs à toutes prévisions et qui nous ont donné le droit d'exiger des compensations étendues et des garanties définitives.

« Le Gouvernement doit faire connaître aux Chambres et au pays les décisions que cette situation a paru lui rendre nécessaires.

« Il ne peut en résulter aucune difficulté extérieure ; nous n'avons pas besoin de déclarer que nous respecterons les engagements que nous avons contractés vis-à-vis de certaines puissances étrangères : la France a toujours été fidèle à sa parole. Quant aux obligations que les Hovas eux-mêmes ont pu contracter au dehors, sans avoir à les garantir pour notre propre compte, nous saurons observer, avec une entière loyauté, les règles que le droit international détermine, au cas où la souveraineté d'un territoire est, par le fait des armes, remise en de nouvelles mains. Sous cette double réserve, nous sommes résolus à exercer, notamment au point de vue économique, tous les droits qui résultent pour nous de l'occupation définitive de Madagascar.

« En ce qui touche l'organisation du gouvernement intérieur de l'Ile, nous estimons que, sous notre autorité, elle doit être maintenue,

aussi complètement que la sécurité de nos intérêts le permettra. Aucune atteinte ne doit être portée aux dignités et honneurs de la Reine, ni aux liens qui lui rattachent les populations qui lui sont soumises. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire ou désirable de substituer une administration française à l'administration indigène : nous introduirons, d'ailleurs, dans cette dernière, les améliorations indispensables pour faire pénétrer dans l'île, les bienfaits de la civilisation.

« Le jour même de la prise de Tananarive, la soumission des Hovas à notre autorité a été constatée par un traité et par une convention additionnelle, auxquels la reine Ranavalo a donné pour sa part la ratification.

« Nous n'avons pas l'intention de répudier ces conventions; toutefois, avant de soumettre un texte définitif à la ratification des Chambres et du Président de la République, le gouvernement a pensé que les principes que nous venons d'exposer, principes implicitement contenus dans certaines clauses des conventions du 1er octobre, pourraient être formulés d'une façon plus nette; il a estimé qu'il était nécessaire d'apporter à ces textes certaines modifications destinées à éviter toute méprise sur leur signification véritable et à prévenir toute possibilité de nouveaux conflits.

« Nous avons décidé de prendre les mesures nécessaires pour qu'un instrument définitif, conforme aux déclarations précédentes soit prochainement soumis à la ratification des Chambres. »

Toutefois, sans attendre cette ratification, un nombreux état-major de fonctionnaires était d'ores et déjà adjoint au nouveau résident, M. Laroche. Le secrétaire général de la résidence est M. Paul Bourde, ancien rédacteur au *Temps*, écrivain distingué, ayant longtemps voyagé, l'un des rares journalistes français qui suivirent l'expédition du Tonkin. M. Paul Bourde était, depuis plusieurs années déjà, haut fonctionnaire du service colonial en Tunisie, où ses services furent toujours très appréciés, lorsque M. Laroche le choisit comme secrétaire général.

Par décret en date du 11 décembre 1895, sont réglées ainsi qu'il suit les attributions du résident :

Le Président de la République Française,

Sur la proposition du Ministre des colonies,

Décrète :

Article Premier. — Le Résident général est le dépositaire des pouvoirs de la République Française dans toute l'île de Madagascar et ses dépendances.

Il est nommé par décret du Président de la République et relève du Ministre des Colonies.

Il a seul le droit de correspondre avec le Gouvernement de la

République, sauf l'exception relative au commandement des troupes réglée par l'article 5.

Il communique avec les divers départements ministériels par l'intermédiaire du Ministre des Colonies.

Il correspond directement avec le Gouverneur général de l'Indo-Chine, avec les Gouverneurs des possessions françaises dans l'Océan Indien, avec les consuls de France dans l'Afrique australe, les Indes, les côtes de l'Océan Indien, les Indes Néerlandaises et l'Australie.

Il ne peut engager aucune négociation diplomatique sans l'autorisation du Gouvernement de la République.

Art. 2. — Le Résident général organise, dirige ou contrôle les différents services de Madagascar et de ses dépendances. Il nomme à toutes les fonctions civiles exercées par les Français en dehors du personnel de la magistrature et des trésoriers payeurs ou trésoriers particuliers visés par l'article 155 du décret du 20 novembre 1882 et à l'exception des emplois ci-après : secrétaire général de la Résidence générale, résidents, vice-résidents et chefs des principaux services administratifs. Les titulaires de ces derniers emplois sont nommés par décret sur sa présentation.

En cas d'urgence, le Résident général peut suspendre ces fonctionnaires et les renvoyer en France à la disposition du Ministre ; il doit en rendre compte immédiatement au Ministre des Colonies.

Art. 3. — Le Résident général a sous ses ordres directs toutes les autorités, sauf l'exception mentionnée à l'article 5, relative au commandant des troupes.

Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au secrétaire général de la résidence générale, qui est appelé à le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement.

Art. 4. — Le résident général est responsable de la défense intérieure et extérieure de Madagascar et de ses dépendances. Il dispose à cet effet des forces de terre et de mer qui y sont stationnées, dans les conditions déterminées par l'article 5.

Aucune opération militaire, sauf dans le cas d'urgence où il s'agirait de repousser une agression, ne peut être entreprise sans son autorisation.

Le résident général ne peut, en aucun cas, exercer le commandement direct des troupes.

L'état de siège ne peut être établi ou levé que par le résident général.

Art. 5. — Le commandant supérieur des troupes exerce le commandement des troupes.

Pour tous les objets qui concernent son commandement, discipline, personnel, matériel, administration, justice militaire, il correspond directement avec le ministre dont il dépend.

Chaque fois que le résident général est dans la nécessité de recourir à l'action militaire, il se concerte avec le commandant supérieur des troupes, et, dans le cas où le concert ne peut s'établir et où il est impossible d'en référer au ministre responsable de la garde et de la défense des colonies, il détermine par voie de réquisition le but à atteindre.

Art. 6. — Le résident général est chargé de l'organisation et de la réglementation des milices affectées à la police et à la protection des populations.

Art. 7. — Des territoires militaires peuvent être déterminés par le résident général après avis du résident compétent et de l'autorité militaire.

Dans ces territoires, l'autorité militaire exerce les pouvoirs de résident. Les officiers commandant ces territoires sont nommés, sur la présentation du commandant supérieur des troupes, par le résident général et correspondent avec lui pour les affaires administratives.

Les territoires militaires rentrent sous le même régime normal par arrêté du résident général.

Art. 8. — Un conseil de résidence est institué près du résident général qui le préside.

En cas d'absence ou d'empêchement du résident général, le conseil est présidé par le secrétaire général de la résidence générale.

La composition et les attributions de ce conseil seront déterminées par un décret spécial rendu sur la proposition du ministre des colonies, après avis du résident général.

Art. 9. — Le résident général dresse chaque année en conseil de résidence le budget de Madagascar et de ses dépendances.

Après approbation de ce budget par le ministre des colonies, il prend toutes les mesures nécessaires pour sa mise à exécution. Il soumet à la ratification du ministre des colonies tous projets de travaux, contrats, concessions et entreprises de toute nature qui engageraient les ressources budgétaires au delà de l'exercice courant.

Art. 10. — Le ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 11 décembre 1895.

Signé : Félix Faure.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Colonies,

Guieysse.

En réalité donc, bien que le droit de contrôle de la Chambre fût réservé, un plan général d'organisation était déjà arrêté. Le corps

expéditionnaire, bientôt rapatrié, ne tarderait pas à être remplacé par un corps imposant de fonctionnaires [1].

Un officier d'ordonnance, M. Collet-Meygret, lieutenant au 28e dragon était attaché au résident. Celui-ci choisissait en outre pour l'accompagner, un ingénieur des ponts et chaussées, M. Viart, un inspecteur des domaines, M. Claude Serre, enfin un commissaire spécial de police, M. Bastel, précédemment chef de la police de sûreté à Bordeaux.

Les attributions de ces divers fonctionnaires étaient ainsi fixées :

A M. Paul Bourde, secrétaire général, le contrôle de l'administration intérieure de Madagascar.

A M. Viart, la direction du service des ponts et chaussées, et cet emploi ne serait pas une sinécure à Madagascar. M. Viart emmenait avec lui six conducteurs.

1. Un journal publiait à ce sujet la fantaisie suivante :

La scène représente l'intérieur d'un bureau ; nous sommes chez un haut fonctionnaire à Madagascar. Le fonctionnaire, un bonnet grec sur la tête, est fortement occupé à se faire les ongles ; le garçon Jacques décoré de la médaille militaire, est fortement occupé à contempler cette absorbante opération.

Toc ! Toc ! (on frappe à la porte).

Le fonct. — Allons ! bon ! Encore un colon ! Sont-ils assommants, tout de même ! On ne peut travailler tranquille ! (à Jacques) : Faites entrer ?

(*Entre un jeune homme très grand, très vigoureux et mis avec une certaine élégance.*)

Le fonct. (*sans le regarder et continuant sa taille savante*). — Monsieur, je sais fort bien ce qui vous amène.

Le jeune homme (*charmé*). — Monsieur...

Le fonct. — Ne m'interrompez pas ; nos instants sont comptés. (*Jacques baille silencieusement*). J'ira droit au but : Les concessions de terrain que nous pouvons faire à nos colons sont assez limitées. Nou avons réservé ce qu'il y a de mieux pour les trappistes. Il nous reste cependant encore assez de terrains pour occuper l'activité diligente de nos colons. Dites-moi rapidement à quelle culture vous voulez vous livrer : celle du cacao ? du café ? du tabac ?

Le jeune homme. — Mon Dieu, monsieur, le cacao, ne m'en parlez pas ! Quant au café, tout ce que je connais de sa culture, c'est qu'on le paye 40 centimes sur nos boulevards, sans le petit verre ; pour le tabac, quoiqu'en dise Aristote et sa docte cabale...

Le fonct. — Merci ! Je sais le reste : on a fait ses classes. (*Se détournant à demi*). Ah çà ! mais vous ne cultivez donc rien ?

Le jeune homme. — Jamais, entre mes repas.

Le fonct. (*se détournant complètement*). — Mais, que me voulez-vous donc ?

Le jeune homme. — Ma foi, je n'abuserai pas de vos précieux instants : voici en deux mots de quoi il s'agit. Je ne cultive ni le cacao, ni le tabac, mais j'ai cultivé mon bachot, mes Codes et pas mal de bocks par dessus le marché ! (La brune, monsieur !) Bref, j'ai jusqu'ici récolté des titres, et désirerais trouver un terrain où il me fût permis... de ne pas m'en servir : j'ai l'honneur de solliciter (etc...) un poste de fonctionnaire à Madagascar.

Le fonct. (*laissant tomber son canif avec un geste éloquent*). — Hélas ! mon ami ! Voyez ces paperasses ! J'ai en ce moment 12.779 demandes... désolé... croyez bien...

(*Pendant ce murmure confus, le jeune homme se fouille.*)

Le jeune homme. — Voici d'ailleurs quelques douzaines de recommandations de députés et sénateurs coloniaux.

Le fonct. (*aimable*). — Asseyez-vous donc, monsieur.

Le jeune homme. — J'en ai oublié autant dans ma valise. Un moment ! Je vais les chercher. (*Il fait mine de sortir ! Le fonctionnaire l'arrête et pose son bonnet grec.*)

Le fonct. — Je ne permettrai pas... Asseyez-vous donc... (*il parcourt les lettres*)... Très bien !... Mais vous auriez dû commencer par là...

Le jeune homme. — Monsieur, vous êtes si occupé...

Le fonct. — Allons donc ! Entre collègues...

Le jeune homme (*aimable*. — Futurs !... (*à part*). Ça y est !)

Le fonct. (*soucieux*). — Oui, mais où diable vous caser ? Voyons : n'auriez-vous pas quelque petite préférence. Cherchez ! Les mines ? les chemins de fer ?

Le jeune homme (*confiant*). — Je m'en remets à vous. Je ne voudrais pas un poste où les occupations seraient si nombreuses que je ne pourrais peut-être pas les remplir avec le zèle et le dévouement...

Le fonct. (*complaisant*). — Evidemment... Ah ! j'ai trouvé... Je vous rattache à l'agriculture !

Le jeune homme. — Comment donc ? Rattachez, cher Monsieur, rattachez.

Le fonct. — Oui, vous serez inspecteur des engrais à Madagascar ! Ça vous va ? Allons, au revoir ! A bientôt ? Allez vous faire faire des cartes... Jacques, reconduisez Monsieur l'inspecteur.

Jacques (*obséquieux*). — Monsieur l'inspecteur... (*à part*). C'est égal, mon pauvre vieux, si c'est pour ça que nous avons pris Madagascar...



Vue générale de Marovoay.

A M. Claude Serre, le contrôle de l'administration financière.

A M. Bastel, l'organisation de la police.

Un certain nombre de résidents étaient nommés, avant même qu'aucun poste fût spécialement indiqué à chacun d'eux.

M. Lemaire, secrétaire général du gouvernement de la côte d'Ivoire fut mis à la disposition de M. Laroche. En outre, par décret, le lieutenant de vaisseau Mizon[1] est chargé des fonctions de résident à Majunga; M. François, administrateur principal des colonies, est chargé des

1. La nomination du lieutenant de vaisseau Mizon à la résidence de Majunga disait le *Figaro*, a provoqué d'assez vifs commentaires dans le monde colonial.

Signifie-t-elle que la France renonce aux droits que M. Mizon lui a donnés dans le Niger et la Haute-Bénoué?

Les personnes bien informées prétendaient hier que, malgré les déclarations faites à la Chambre

fonctions de résident à Tamatave; M. Decœne-Racouchot, chef du secrétariat du gouvernement, est chargé de l'agence de Fort-Dauphin.

La France, tout en conservant au moins provisoirement la plupart des fonctionnaires Hovas, surveillerait leur administration, en les plaçant sous le contrôle d'un certain nombre de résidents francais, placés à la tête des territoires civils et d'officiers commandant les territoires militaires[1].

Parmi les promus, trois étaient attachés d'ancienne date au service du protectorat à Madagascar : le Dr Besson, dont nous avons déjà parlé, résident à Fianarantsoa, M. Ferrand, ancien interprète militaire en Algérie, vice-résident à Mananjary sur la côte orientale et M. Estèbe.

Un conseil de résidence serait institué plus tard à Tananarive. Le résident général dresserait, chaque année, d'accord avec ce conseil, le budget de la colonie. Il soumettrait enfin au ministre les travaux, contrats, concessions et entreprises de toute nature engageant les ressources budgétaires au delà de l'exercice courant.

Les résidents et vice-résidents sont nommés par décret et les chanceliers par arrêté du résident général.

Les soldes du corps administratif sont déterminées ainsi qu'il suit :

Résident de 1re classe..................	18.000
Résident de 2e classe..................	15.000
Résident de 3e classe..................	12.000
Vice-résident de 1re classe..............	10.000
Vice-résident de 2e classe..............	8.000
Chancelier de 1re classe................	7.000
Chancelier de 2e classe.................	5.000

Les résidents, vice-résidents et chanceliers de résidence sont logés et meublés ; ils reçoivent, si les besoins du service l'exigent, des indemnités fixées par arrêtés du résident général.

le gouvernement, pour obtenir la libre possession de la rive gauche du Mékong, donnait satisfaction à l'Angleterre sur tous les points en litige dans le bassin du Niger.

Comme la rive gauche du Haut-Mékong est à nous, et que pour la posséder nous ne devons aucune compensation à l'Angleterre, cet abandon paraissait inadmissible.

On espérait que M. Mizon serait appelé à poursuivre son œuvre si patriotique à Yola... et c'est à la résidence de Majunga qu'il est envoyé!

1. Etaient nommés à l'emploi de résident de 2e classe:

MM. François, administrateur principal de 1re classe à Nossi-Bé ; Alby, administrateur principal de 1re classe des colonies, directeur des affaires politiques au Dahomey ;

A l'emploi de résident de 3e classe :

MM. Vergnes, vice-président du conseil de préfecture de la Haute-Savoie ; Julien Penel.

A l'emploi de vice-résident de 1re classe :

M. Ponty, administrateur colonial de 1re classe H. C. ; M. Comperat, capitaine d'infanterie de marine.

A l'emploi de vice-résident de 2e classe:

M. Estèbe chancelier de résidence à Nossi-Bé ; M. Decœne Racouchot, chef du secrétariat du gouvernement de la Guadeloupe.

M. Estebe est un ancien instituteur ; secrétaire de M. Campan, résident à Nosvé (baie de Saint-Augustin) en 1888, il géra le poste à partir de 1890, le titulaire ayant été appelé à Tananarive par M. Bompard et il y est resté jusqu'à la déclaration de guerre. Pendant l'expédition, M. Estèbe a été chargé des affaires civiles à la résidence de Majunga.

Tandis que l'on discutait encore en France sur les meilleurs procédés de colonisation, le fonctionnarisme prenait donc possession de Madagascar. En janvier 1896, 48 fonctionnaires étaient déjà en route vers la terre conquise, avant même que les Chambres n'eussent voté aucun crédit pour l'administration de l'île.

Une des préoccupations premières du gouvernement avait été de réorganiser, ou plus exactement d'organiser la justice à Madagascar.

Dès le mois d'avril 1895, M. Hanotaux disait dans les instructions remises à M. Ranchot avant son départ pour rejoindre le corps expéditionnaire :

« La reconnaissance de notre Protectorat par les Hovas et son application doivent avoir pour corollaire indispensable l'extension de la juridiction des tribunaux français aux étrangers établis dans la grande île. Aussi le Protocole annexe dispose, dans son article 2, que « les nationaux des puissances étrangères, dont les tribunaux consulaires seront supprimés deviendront justiciables des tribunaux français dans les mêmes cas et les mêmes conditions que les Français eux-mêmes. »

« Nous ne pouvons nous borner à assurer aux Français et aux étrangers les bienfaits d'une administration de la justice entourée de toutes les garanties que la science juridique, la dignité et la haute intégrité de la magistrature française peuvent offrir à ses justiciables; nous avons également des devoirs de même ordre à remplir vis-à-vis des indigènes.

« Il existe à Madagascar, mais à l'état rudimentaire, une organisation judiciaire indigène.

« Des plaintes sans nombre ont malheureusement démontré que les magistrats hovas ne possédaient ni l'indépendance ni l'intégrité qui devraient être inhérentes à leurs fonctions.

« Soumis à Tananarive à l'influence de son entourage et des « grands », subordonnés dans les provinces à la toute-puissance des gouverneurs, ils ne rendent d'autres sentences que celles qu'ils savent être agréables aux autorités supérieures.

« Le besoin d'une magistrature intègre et éclairée est un de ceux qui sont le plus vivement ressentis et manifestés par le peuple malgache. Aussi sommes-nous en droit d'espérer que c'est en donnant satisfaction à ces légitimes aspirations que nous parviendrons à faire accepter et apprécier plus rapidement par le peuple les bienfaits de notre protectorat.

« Nous aurons donc à rechercher, par un contrôle prudemment exercé, les moyens de moraliser l'administration de la justice indigène, à laquelle nous devons assurer l'indépendance et imposer l'intégrité.

« Il est évident cependant que, dans l'état encore incomplet de

nos connaissances des lois et coutumes du pays, nous ne saurions sans danger provoquer des réformes précipitées ou incomplètement étudiées, qui ne toucheraient que les relations entre indigènes.

« Il devra en être autrement dans les causes mixtes. Dans ces espèces, il nous appartiendra d'intervenir plus directement, d'autant plus que le principe de la constitution de tribunaux mixtes nous a déjà été garanti par l'article 4 du traité du 17 décembre 1885. »

M. Hanotaux dut abandonner le ministère des affaires étrangères, avant même d'avoir commencé l'œuvre de réorganisation judiciaire qu'il estimait nécessaire. Cette œuvre fut accomplie par M. Guiyesse, ministre des colonies du cabinet dont M. Bourgeois était le président.

Avant la conquête, l'administration de la justice différait dans les diverses parties de l'île. Nous examinerons rapidement son organisation.

1° Dans la capitale;

2° Dans l'Imerina;

3° Dans les autres provinces.

Et d'abord dans la capitale et sa banlieue.

Les magistrats se divisent en deux classes : les Andriaboventy et les Vadintony. Les premiers sont au nombre de 70, ils forment un corps au conseil. « Ils ne sont pas juges par le fait même de leur titre, mais c'est parmi eux exclusivement que le premier ministre choisira les juges effectifs qui, au nombre d'une vingtaine, connaîtront des affaires importantes, ou des appels, pendant une période déterminée. Ils siègent à Varatrova, ou Rova du Nord, c'est-à-dire au palais de Justice. C'est un bâtiment carré à colonnades, complètement ouvert de trois côtés, avec une estrade où siègent les juges, et un grand espace libre pour tout le peuple qui aime à assister aux débats. Il est situé entre le palais du premier ministre et celui de la Reine. Aujourd'hui que le toit de ce palais de Justice s'est écroulé, les juges siègent, à une faible distance à l'ouest du premier endroit, dans une des rares maisons de bois encore conservées de l'ancienne Tananarive.

« Au-dessous de cette cour supérieure, sont les *vadintany*, ou juges inférieurs. Ce sont ordinairement des aides de camp des Andriambaventy, choisis par ces derniers et acceptés par le premier ministre ; ils sont au nombre de 150 à 200.

« Il y a quatre de ces tribunaux inférieurs à Tananarive, consistant en une espèce de tertre, ou de hangar couvert, ressemblant assez à une tente permanente pour déballage de bazar. Le premier est au sud du palais, vers *Ambohimitsimbina*; le second au centre de la ville, sur la route qui va du Palais au marché, à *Ambatovinaka*; la troisième au nord, vers le quartier anglais, *Faravohitra*, et la quartième enfin au nord-ouest à *Isotry*, au delà de la Résidence française.

« C'est là que sont jugées définitivement les causes de peu d'im-

portance. Les autres y sont étudiées en premier ressort, puis portées au tribunal des Andriambaventy, et enfin, en définitive, soumises à la Reine, c'est-à-dire au premier ministre.

« Telle est à peu près l'organisation de la justice à Tananarive. Elle n'est ni bien compliquée, ni déraisonnable. Il n'y aurait à en retrancher que l'appel au souverain, et peut-être à y ajouter l'établissement d'une cour de revision ou de cassation pour avoir tout ce qui serait nécessaire dans un pays neuf.

« Mais ce qu'il faudrait profondément modifier, ce qui ne dépend nullement de l'organisation de la magistrature, mais uniquement des mœurs et des habitudes du pays, ce sont les abus monstrueux qui rendent toute cette organisation illusoire, et font qu'il n'existe réellement aucune justice à Madagascar.

« 1° On ne juge pas d'après les lois du Code, que le peuple malgache, nous l'avons déjà remarqué, n'a pas prises au sérieux, mais d'après les coutumes des ancêtres, nécessairement vagues. Que ces lois incertaines et sujettes à toutes les interprétations doivent être modifiées, c'est certain; qu'elles doivent également se rapprocher davantage des mœurs et des usages locaux, nous le croyons aussi. Mais, cela fait, il faut les appliquer et avoir ainsi une règle écrite, fixe et obligatoire, aussi bien pour les juges que pour les particuliers.

« 2° La justice est complètement vénale. Celui-là gagnera sûrement son procès, non pas qui aura évidemment raison, mais qui sera le mieux soutenu, et qui pourra donner le plus de *cadeaux*, dépenser le plus de piastres. C'est un changement radical qu'il faut introduire ici. Que les fonctions de juges soient rétribuées. Mais qu'ensuite tout magistrat prévaricateur soit impitoyablement frappé. »

« 3° Les juges ne sont pas indépendants, et c'est en somme le premier ministre qui dicte toutes leurs sentences. D'où il n'y a aucune garantie d'impartialité. La séparation des pouvoirs est donc nécessaire et elle doit être non pas seulement apparente, mais réelle et complète. Et pour cela l'inamovibilité de la magistrature est indispensable. »

Quel est le fonctionnement de la justice dans l'Imerina ?

Les Tampomenakely ou seigneurs locaux avaient autrefois le droit de juridiction. Ce droit fut plus tard conféré aux gouverneurs.

D'autre part, la famille, la caste pouvaient juger certaines fautes de leurs membres et prononcer des peines, mais la cause était passible d'appel devant le gouverneur en premier ressort, et en second ressort devant les tribunaux de Tananarive.

Enfin la justice dans les provinces.

Le gouverneur était en principe le juge suprême, sauf dans les cas particulièrement graves soumis aux tribunaux de la capitale.

Le gouverneur était libre de s'adjoindre pour juger plus équitablement et en meilleure connaissance de cause, des juges locaux, des

chefs ou des notables. Enfin, dans les provinces semi-indépendantes, la justice est rendue par les seigneurs du pays, les rois ou leurs officiers, mais toujours sous le contrôle du gouvernement hova.

Les peines sont :

1° L'amende;

2° La prison ;

3° L'exil ;

4° La mort.

L'amende est généralement élevée, étant donné que peu de Hovas sont capables de payer au-dessus de certaines sommes, il en résulte que les condamnés à cette peine se trouvent à la discrétion absolue des gouverneurs et peuvent être emprisonnés fort longtemps, parfois leur vie durant, en vertu de la contrainte par corps.

La prison est ou la maison d'arrêt préventive ou la maison de force. L'une, à Tananarive, s'élève près du palais de l'ancien ministre des affaires étrangères ; l'autre, dans le faubourg Andrainarivo.

La première et la seconde de ces prisons sont divisées en cases. Dans la seconde, chaque prisonnier occupe un espace de 2 mètres de long à peu près sur 1 mètre de large. Ces petits compartiments, séparés par des planches hautes de 0^m10 sont disposées en ligne les uns à la suite des autres, de chaque côté d'une étroite allée centrale. Et c'est dans cet espace si limité que le prisonnier doit vivre avec sa femme et ses enfants, car ils demeurent avec lui dans sa prison, faire cuire son riz, manger, dormir, etc. Rien n'égale, en vérité, l'horreur de ce spectacle si vous entrez dans ce bouge infect, rempli d'ordure et de vermine quand, par exemple, les malheureux préparent leur maigre repas et que deux feux sont allumés dans chaque compartiment, la fumée remplissant toute la salle, et des figures parfois très peu sympathiques, souvent hâves et défaites, se détachant dans cette demi-obscurité, au milieu du cliquetis des fers.

« Car le gouvernement hova ne nourrit pas ses prisonniers. Mais en revanche, une fois qu'ils ont été condamnés, il les met aux fers.

« Cette peine des fers, dont il est si souvent fait mention dans le Code malgache pour 5, pour 10 ans, pour la vie entière, est à la fois infamante et très pénible. Un collier de fer est rivé au cou du malheureux, deux autres au bas de la jambe, au dessus des chevilles. Une barre de fer part du premier, se divise en deux vers la ceinture, chaque partie s'articulant aux genoux et venant s'attacher aux anneaux des jambes. Ces fers sont très lourds, et le condamné les traînera jusqu'à expiration de sa peine. Evidemment, il a dû en payer le prix, et largement, afin que le forgeron soit moins brutal ; il devra payer aussi ses gardiens, afin de pouvoir envelopper les anneaux d'un chiffon, ou pour toute autre petite faveur.

« Ainsi ferré, il peut sortir en ville ou dans la campagne, chercher du travail, ou mendier de quoi ne pas mourir de faim ; et c'est très souvent que vous en rencontrez par les chemins de ces malheureux, avec leurs jambes écartées, leur démarche lourde et traînante, et surtout le bruit de leurs fers qu'ils tâchent parfois, mais vainement, de dissimuler sous leurs lamba. On ne leur demande qu'une chose, c'est de rentrer pour la nuit.

« Les membres de la famille royale et les seigneurs féodaux ne portent pas de fer. On les attache avec des cordes.

« Les détenus de la prison préventive n'ont pas de fers, mais ils ne peuvent sortir et, eux non plus, ne sont pas nourris par le gouvernement ; ils sont par conséquent laissés à la charge de leurs parents ou de leurs amis. Et ils restent ainsi longtemps, parfois des mois, ou même des années, sans que leur cause soit jugée. Or, ils ne sont pas rares ceux qui sont innocents[1]. »

Outre les deux prisons, le gouvernement malgache possède deux établissements industriels dont la main d'œuvre est fournie par les condamnés.

Le P. Piolet cite, parmi ces établissements pénitentiaires les fours à chaux d'Antrinale dans l'Ankaratra et les sucreries de Mahassa près de Tamatave, où le régime est sévère.

L'exil était autrefois fréquemment prononcé presque toujours arbitrairement, pour éloigner de la capitale et envoyer dans quelque région malsaine, un rival du premier ministre ou quelque fonctionnaire influent.

Les gardiens des prisons étaient, de par le Code, responsables de leurs prisonniers, condamnés à subir la peine de l'évadé jusqu'à ce celui-ci fût repris.

Dans les provinces soumises, le régime des prisons est à peu près le même que dans la capitale, mais encore plus imparfait.

M. Le Myre de Vilers donne le nombre des prisonniers gardés dans les maisons de répression avant son départ. Il était peu élevé. On en comptait :

A la Grande Prison	70
Aux Fours à chaux	30
A la Sucrerie	30
Total	130

« Aujourd'hui, ces chiffres seraient de beaucoup trop faibles. M. Jully estime qu'il y a une centaine de prisonniers à Mahasoa, et 300 à 400 à Andrainarivo. Lui-même en a employé parfois une centaine à la fois.

1. Madagascar et les Hovas, par J. B. Piolet.

« Ce qui explique cette différence, c'est que les prisonniers sont tous délivrés, au couronnement d'une Reine, et que les chiffres donnés par M. Le Myre de Vilers se rapportent aux premières années du règne de Ranavalo III.

« Les exécutions capitales sont peu nombreuses en réalité, quoique la loi édicte cette peine très souvent et pour des cas qui, avec de la bonne volonté de la part du pouvoir, peuvent se rencontrer fréquemment. « Le Dictateur préfère se débarrasser secrètement de ceux qui le gênent, comme s'exprime M. Le Myre de Vilers, et depuis que nous sommes à Tananarive, il n'y a eu aucune exécution. »

En cas de crime de droit commun, on emploie la décapitation au couteau d'abattage. A cet effet, la victime est couchée la face contre terre, les pieds attachés et les mains liées derrière le dos. Actuellement, les exécutions ont lieu au sud de la ville, à Ambohipotsy Autrefois, c'était à l'extrémité nord, dans le quartier anglais. Les bourreaux, au nombre de douze, sont choisis dans la caste noire.

Quant aux soldats, ils sont fusillés en présence des troupes, au lieu d'être comme autrefois, brûlés vifs.

Il est interdit de verser le sang des princes. En cas d'exécution, on les empoisonne, on les étrangle ou on les noie. »

Les principaux faits que la loi sakalave reconnait comme crimes et comme délits sont:

1° La sorcellerie ;

2° La profanation des tombeaux ;

3° Le meurtre;

4° Le vol ;

5° Les voies de fait envers un homme libre;

6° La calomnie;

7° L'adultère ;

8° L'insolvabilité.

Chez les Sakalaves, un kabary ou jury de notables, juge d'après les témoignages et serments recueillis. « Les débats étant clos, on compte le nombre de preuves pour et contre, représenté par celui des morceaux de bois contenus dans chaque vase, et le jugement est rendu à l'avantage de la partie en faveur de laquelle ce nombre est le plus grand.

« Si l'information faite par témoignage et par serment n'a pas suffi pour édifier complètement la conviction des juges et que l'accusé nie absolument le fait qu'on lui impute, on en vient alors aux épreuves judiciaires, assez analogues, quant au but, à celles employées au moyen âge en Europe, sous le nom de *jugements de Dieu*. Ces épreuves sont faites chez les Malgaches par l'eau, par le feu et par le poison. L'épreuve par le poison s'accomplit au moyen du tanguin.

« Quand l'accusé est soumis à l'épreuve du tanguin, l'accusateur,



Le Résident général fait connaitre à la Reine les décisions du Gouvernement.

s'il n'est d'une classe supérieure à la sienne, doit aussi subir cette épreuve et, dans ce cas, le jugement est rendu en faveur de celui des deux qui a le moins souffert du poison. Dans le cas contraire, l'opinion des juges se forme d'après la manière dont le patient supporte l'épreuve, appréciation qui est sans doute influencée par les préventions existant déjà pour ou contre lui dans leur esprit, à la suite de l'information préliminaire.

« Si l'innocence de l'accusé demeure prouvée par le témoignage et le serment seuls, l'accusateur doit lui payer une forte indemnité; mais, lorsque c'est par l'épreuve judiciaire et que l'accusateur est d'une classe inférieure à celle de l'accusé, il devient l'esclave de ce dernier. S'ils sont tous les deux de la même classe, l'accusateur est condamné

à la peine qui aurait atteint l'accusé, au cas où celui-ci aurait été reconnu coupable. Enfin, si la culpabilité de l'accusé est reconnue, le jury lui applique la peine assignée par la loi au crime ou au délit qu'il a commis.

« La sorcellerie et la profanation des tombeaux entraînent toujours la peine de mort. »

L'individu coupable de meurtre ou d'empoisonnement est ordinairement livré aux parents de la victime, qui peuvent ou le tuer ou le réduire en esclavage ou le forcer à payer une forte somme, soit en argent, soit en bœufs, selon qu'il est d'une classe inférieure, égale ou supérieure à la leur.

Le vol est puni par l'esclavage, s'il est de quelque importance, et par une amende du double de l'objet volé, si cet objet est de peu de prix.

Quiconque a manqué au respect dû aux ancêtres d'un autre, est condamné à lui payer une amende proportionnée à l'insulte.

Tout fait qui peut causer un dommage matériel ou moral à un individu de condition libre, emporte, pour celui qui en est l'auteur et au profit de celui qui l'a éprouvé, une amende fixée par le jury, proportionnellement au dommage.

Les épreuves judiciaires se faisaient autrefois par l'eau, par le feu, par le poison.

« L'épreuve par l'eau était usitée surtout aux environs du fort Dauphin, dans la partie méridionale de l'île. L'accusé était conduit au pied de la roche d'Itapère, et là c'est le plus ou moins de brise ou le dégré d'élévation de la marée qui décidait du sort des infortunés que l'on y exposait. Ils devaient se tenir debout, les mains appuyées sur le rocher fatal et les jambes dans la mer jusqu'aux genoux, pendant un intervalle de temps dont la durée était fixée. Si les vagues qui viennent toujours se briser avec fracas sur les récifs dont cette côte est hérissée ne leur couvraient qu'une partie des cuisses, ils étaient proclamés innocents. Mais, si par malheur une goutte d'eau détachée de la lame venait à mouiller la partie supérieure de leur corps, ils tombaient à l'instant percés de plusieurs coups de sagayes.

« L'épreuve par le feu se faisait au moyen d'un fer chaud que l'on passait sur la langue de l'accusé. S'il n'en résultait rien pour lui — le cas devait être rare — il était libre. Dans le cas contraire, une fin semblable à celle qui terminait l'épreuve par l'eau lui était réservée.

« Quant à l'épreuve par le poison, c'est, nous l'avons dit, le tanguin qui en était l'instrument [1]. »

De telles procédures devaient nécessairement disparaître.

La législation hova n'a jamais été qu'un amas de coutumes. Elles

1. *Histoire et Géographie de Madagascar*, par d'Escamps.

furent recueillies pour la première fois en 1863 par M. Charnay et classées en une sorte de code de 28 articles.

En 1868, fut édicté un code rédigé d'accord avec les Anglais, code d'une sévérité draconnienne. Il prononçait la mort dans les cas suivants :

1° Préparer des poisons avec intention de donner la mort à la reine ;

2° Faire partie des sujets ou rebelles avec intention de provoquer ou encourager la rébellion ;

3° Organisation de complots pour exciter à la révolte ;

4° Provoquer la rébellion ;

5° Exciter les esprits à la rébellion ;

6° Désigner un usurpateur aux rebelles ;

7° Calomnier le gouvernement de Sa Majesté, avec intention de provoquer la révolte ;

8° Intention d'homicide pour provoquer la révolte ;

9° Violation des palais du Gouvernement, avec intention de provoquer la révolte ;

10° Fabrication de poignards pour servir à la révolte ;

11° Se laisser corrompre par des présents, afin d'aider à la révolte ;

12° Assassinat.

Tels sont les douze crimes capitaux, et quiconque en commettait un, devait être puni de mort et ses biens confisqués, même s'ils avaient passé en d'autres mains [1].

En 1881, nouvelle codification. L'esclavage y est reconnu et réglementé. Des articles spéciaux sont relatifs à l'inscription des naissances, décès et actes de l'état civil en général, à la famille, aux usines, aux sources, etc., à la voirie, à la police, à la vente des poisons et remèdes. Il porte défense de cultiver le pavot et de fabriquer l'opium.

En réalité, de l'aveu de tous ceux qui l'ont étudiée, cette législation laisse une part énorme à l'arbitraire et à la cupidité des juges. Le Dr Catat dit à ce sujet :

« Le pouvoir législatif ainsi que le pouvoir judiciaire n'existent pas ; les Anglais ont bien fait des lois que j'ai vues à Tananarive imprimées et réunies dans une brochure par Parret, un de nos bons amis anglais de Madagascar, mais ce recueil de lois ne signifie rien, pas plus que le reste : le bon plaisir du premier ministre est la seule loi, d'ailleurs tous les juges, les Andriambaventy sont à vendre, on achète leurs arrêts en piastres ou en bœufs. Si l'affaire en vaut la peine, le premier ministre se réserve de juger en dernier ressort. Ce sont ses petits bénéfices [2]. »

1. Edit. Tacchi. Tananarive.

2. Les étrangers obtenaient très difficilement justice. Le *Bulletin de la Société des Sciences et des Arts* de l'île de la Réunion cite le cas de deux Français qui furent les favoris de Rhadama, l'un M. Robin, ancien sergent d'infanterie du 1er empire, l'autre Louis Gros, officier en retraite :

« La mort du roi fut un événement fatal à ces deux Français. Robin, alors gouverneur de Tamatave

Le gouvernement français, en même temps qu'il considérait comme un devoir de mettre fin à cet arbitraire et à ces abus, jugeait que son autorité ne serait jamais complètement reconnue à Madagascar, s'il ne menait lui-même la direction des services judiciaires. Sans attendre que les Chambres eussent examiné la question, il décréta le 28 décembre 1895 l'établissement de la juridiction française comprenant :

1° Des tribunaux de paix;
2° Des tribunaux de paix à compétence étendue;
3° Des tribunaux de 1re instance ;
4° Une cour d'appel;
5° Des cours d'assises.

Tous ces tribunaux ont à connaître, en matière civile, commerciale et en matière répressive, de toutes les affaires autres que celles dans lesquelles il n'y a que les indigènes en cause.

Le décret du 28 décembre règle les questions de compétence, de procédure et même de costume (toge en étamine noire et galons de la toque en argent) enfin d'appointements[1];

Procureur général à Tananarive	20.000
Président à la cour d'appel	20.000
Conseillers à la cour d'appel et substitut du procureur de la République	14.000

fut appelé par un ordre exprès de la cour; accusé d'avoir dilapidé les revenus de la douane de Tamatave, il fut interrogé par des juges du pays. L'enquête terminée, il fut déclaré coupable et banni à perpétuité de Madagascar, sous peine de mort s'il y revenait jamais. Mais les déprédations reprochées à Robin ne sont pas les seules causes de sa disgrâce. La population était irritée contre lui, parce que, à diverses reprises, lui, ancien soldat du premier empire, il avait proféré des injures grossières contre la famille royale de France. C'était un crime chez les Malgaches qui respectent leur souverain à l'égal de la divinité, et qui, dans leurs serments, invoquent indifféremment le nom de l'un ou de l'autre. Si un Malgache osait injurier un membre de la famille du roi, il était aussitôt sagayé, et son corps était jeté aux animaux.

« Sans la protection toute spéciale de Rhadama, les Hovas auraient souvent maltraité Robin. Et cependant, le roi lui-même avait peu d'estime pour lui, car il dit un jour, en présence de plusieurs personnes, qu'avec de l'argent, on ferait tout ce qu'on voudrait de cet homme. Mais Rhadama avait besoin de lui, et il voulait se l'attacher par des bienfaits.

« M. Louis Gros n'avait encouru aucun reproche; mais il avait commis le crime de réclamer à la reine Ranavalo ce qui lui était dû pour la construction du palais du roi! Quelques jours après la mort de Rhadama (les 31 août et 1er septembre), plus de soixante personnes, parmi lesquelles se trouvaient des ministres et des officiers de la reine, se rendirent chez M. Gros et lui firent d'horribles menaces. On lui remit une somme à peine suffisante pour payer ses ouvriers et on lui arracha l'acte revêtu de la signature de Rhadama, dans lequel ses droits étaient établis. M. Gros n'a jamais pu obtenir justice; cependant on ne prit contre lui aucune mesure de rigueur, parce qu'il était généralement aimé et estimé. »

1. A comparer avec les appointements de France ainsi fixés :

Procureur général	18.000
Premier président de la cour d'appel	18.000
Conseillers de France	7.000
Président et procureur d'un tribunal de 3e classe	5.000
Juge d'un tribunal de 2e classe	4.000
Président d'un tribunal de 3e classe	5.000
Juge d'un tribunal de 2e classe	4.000
Greffier d'un tribunal de 1re classe	2.400
Greffier d'un tribunal de 2e classe	1.500

Juges-présidents et procureurs de la République.	14.000
Lieutenant de juges	8.000
Juges de paix de 1re classe	10.000
Juges de paix de 2e classe	9.000
Juges de paix de 3e classe	8.000
Greffier en chef de la cour d'appel	7.000
Greffier des tribunaux de 1re instance	6.000
Greffier de justice de paix	4.000

Les premiers magistrats français nommés à Tananarive sont :

Procureur général près la cour d'appel de Tananarive, chef du service judiciaire de Madagascar et dépendances M. Dubreuil, président du tribunal de première instance de Tamatave.

Substitut du procureur général près la cour d'appel de Tananarive, M. Daurand-Forgues, procureur de la République près le tribunal de première instance de Saint-Pierre (Martinique).

Président de la cour d'appel de Tananarive, M. Sourd, président de la cour d'appel de Saint-Denis (Réunion).

Conseiller à la cour d'appel de Tananarive, M. Avril, juge au tribunal supérieur de Cayenne.

Conseiller à la cour d'appel de Tananarive, M. Carreau, ancien chef du service judiciaire à la Nouvelle-Calédonie.

Conseiller à la cour d'appel de Tananarive, M. Cahuzac, conseiller à la cour d'appel de la Basse-Terre (Guadeloupe).

Juge-président du tribunal de première instance de Tananarive, M. Lefebre d'Argencé, précédemment juge au tribunal supérieur de Cayenne.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Tananarive, M. Tillet, juge d'instruction au tribunal de première instance de Saïgon.

Lieutenant de juge au tribunal de première instance de Tananarive, M. Le Hétet, juge-président du tribunal de première instance de Karikal.

Greffier du tribunal de première instance de Tananarive, M. Portet, greffier du tribunal de Saint-Louis (Sénégal).

Juge-président du tribunal de première instance de Tamatave, M. Mansencal, président du tribunal de la Basse-Terre (Guadeloupe).

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Tamatave, M. Dubois de la Ramière, lieutenant de juge au tribunal de première instance de Mytho (Cochinchine).

Juge-président du tribunal de première instance de Majunga, M. de Latard de Pierrefeu, président du conseil d'appel de Saint-Pierre et Miquelon.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Majunga, M. Larrouy, précédemment procureur de la République près le tribunal de première instance de Saint-Pierre (Réunion).

Avant même l'arrivée de tous ces juges, M. Ranchot et le général Duchesne avaient dû pourvoir au fonctionnement de la justice les simili-tribunaux hovas n'existant plus. On créa donc un tribunal provisoire mixte, dont fit partie Radilifera, fils de l'ex-premier ministre, affectant depuis longtemps un certain dévouement à la France, et l'on mit dans les attributions de ce tribunal ce qui concerne la justice de paix et la police correctionnelle. Non seulement ledit tribunal juge les Malgaches, mais encore les conflits entre Français et indigènes et l'on peut croire que sa justice satisfit, au début, tout le monde, puisque tout le monde y eut recours et répudia la juridiction malgache. C'est qu'il n'y a pas au monde un juge plus entaché de suspicion que le juge malgache, dont la vénalité, nous le répétons, est proverbiale.

Les fonctionnaires et magistrats nommés reçurent l'ordre de s'embarquer dans le plus bref délai pour Madagascar, avant même que la pacification ne fut bien avancée.

M. Laroche était parti le premier. Il devait s'arrêter à Majunga, puis à Tamatave et de là se faire transporter à Tananarive où il arriverait dans la première quinzaine de janvier 1896.

A Majunga, une pétition fut remise au nouveau résident général. On réclamait de M. Laroche comme don de joyeux avènement : la levée de l'état de siège, la suppression de la police formée pendant la guerre, enfin le droit d'élire un conseil municipal sur les mêmes bases qu'en France. C'était aller un peu vite en besogne. La question de la municipalité n'inquiétait pas seulement Majunga, mais aussi Tamatave. Une question fut même portée au sujet de cette dernière ville, par M. de Mahy à la tribune de la Chambre des députés. Tamatave, disait le représentant de la Réunion, est administrée par une commission municipale composée en majorité d'Anglais et comprenant même un Allemand. La protestation de M. de Mahy n'était pas justifiée. La ville en effet, toujours soumise à l'état de siège continuait à être administrée par un officier.

On attendait M. Laroche pour lui faire connaître les doléances du pays. Il fut reçu par les colons français et étrangers, ces derniers les plus nombreux,

« Lorsque, à Tamatave, écrivait le 24 décembre un des premiers, M. Laroche a voulu recevoir les notables de la ville, les agents de la France ont systématiquement écarté leurs compatriotes, et nous étions juste sept commerçants français, alors que les Anglais et les Allemands étaient beaucoup plus nombreux. Des listes habilement préparées par les étrangers avaient été revêtues d'un nombre considérable

de signatures, et Anglais et Allemands ne manquèrent pas de faire valoir à M. Laroche que, dans l'intérêt même du commerce de l'île, il était indispensable qu'il favorisât *surtout* le commerce étranger, puisque la France n'avait que sept représentants commerciaux !

« L'établissement du protectorat de préférence à l'annexion pure et simple a eu le don d'encourager la morgue des Hovas, dont les chefs proclament à chaque instant que les Français n'ont pas du tout détruit leur influence et que Ranavalo est toujours la reine incontestée du pays.

« Ils pressurent et martyrisent les pauvres Malgaches, auquels ils font subir d'atroces supplices parce que ces malheureux leur préfèrent les Français.

« C'est ainsi que deux Malgaches, saisis par les Hovas, ont été mis à nu, traînés à terre et ont eu le visage mangé par les fourmis !

« J'ai remarqué un incident qui, en France, vous paraîtra insignifiant, mais auquel j'attache une importante signification :

« Lorsque le gouverneur hova est arrivé à Tamatave, il s'est fait saluer par quinze coups de canon à charge pleine, qui ont fait un bruit assourdissant. Puis, il a eu bien soin de ne servir à M. Laroche que treize coups seulement et à demi-charge. On aurait dit de vulgaires pétards du 14 juillet. Le résident général l'a si bien remarqué qu'il a exigé pour la suite un salut moins mesquin.

« Autre chose. A bord du *Primauguet*, toutes les personnalités officielles se sont portées au-devant de M. Laroche. Seul, le général hova est resté manifestement assis et ne s'est incliné — fort légèrement — que lorsque le gouverneur s'est trouvé près de lui.

« Il est grand temps que le gouvernement français prenne des mesures énergiques, de façon, d'une part, à favoriser le plus possible nos nationaux, qui sont perfidement écartés de toute exploitation importante, et, de l'autre, à imposer aux Hovas des égards envers nous et envers les Malgaches.

« Puiqu'on n'a pas voulu annexer l'île, que le Protectorat ne soit pas un vain mot. »

M. Laroche venait précisément à Tananarive pour substituer au protectorat un autre système ayant pour objet d'assurer à la France les principaux bénéfices de l'annexion[1], laquelle, du reste, ne tarderait pas à s'imposer.

1. « Le fonctionnarisme de Madagascar, disait M. de Lanessan dans le *Rappel* d'ailleurs, n'est point un personnage devant qui les portes peuvent rester simplement entrebaillées ; il les lui faut ouvertes à deux battants et il les aura telles à Madagascar, comme dans toutes nos autres colonies.

« On me racontait hier que le premier bateau parti de la Réunion après la prise de Tananarive avait débarqué à Tamatave six ou sept créoles. Soyez certains que ce ne sont pas des terres qu'ils vont demander à M. Laroche. Ils ne connaissent d'autre labour que celui des platebandes de l'administration. Je les ai vus à l'œuvre en Cochinchine où chaque bateau en apportait des familles entières. Jamais ils mirent en culture un seul pouce du sol cochinchinois où cependant abondent de bonnes et fertiles terres, non occupées et attendant des travailleurs ; mais, en revanche, ils accablaient de leurs sollicitations tous les chefs de service, les conseillers coloniaux, le lieutenant-gouverneur et le gouver-

Mais le nouveau résident ne devait pas demeurer longtemps à Tamatave. Il donna, dès son arrivée, les ordres nécessaires, en vue d'organiser la caravane qui le porterait lui, son escorte et ses bagages jusqu'à la capitale.

Dans son voyage de Tamatave à Tananarive, le résident M. Laroche fut escorté par plus de mille bourjanes. Tous ceux du pays avaient été réquisitionnés. L'intendance militaire française aux abois et qui recrutait déjà péniblement un nombre toujours insuffisant de ces porteurs pour approvisionner la garnison de Tananarive dut renoncer à organiser un convoi cependant attendu impatiemment dans la capitale malgache. Des caisses destinées à la garnison et envoyées de France, ne parvinrent de Tamatave à Tananarive qu'après un long retard. La farine et le vin, toujours rares et à peu près exclusivement réservés aux hôpitaux firent plus que jamais défaut.

« Les troupes n'en vivent pas moins dans l'abondance, écrivait le correspondant du *Temps*, et, d'ailleurs, les services administratifs continuent à faire en ce moment, comme ils l'ont toujours fait au cours de la campagne, tout ce qu'il est humainement possible de faire.

« C'est une légère crise à traverser; elle cessera dès que les porteurs affectés actuellement aux besoins de l'autorité civile pourront revenir au service des transports militaires, dès que la route sera redevenue meilleure et dès que l'administration militaire aura pu faire fonctionner le ravitaillement par Vatomandry. Je sais qu'elle s'en occupe en ce momment de la manière la plus active et permet de croire qu'elle va aboutir. Là encore il y a de grosses difficultés à vaincre, car les caboteurs de Tamatave ne se soucient guère de naviguer sur la côte Est dans cette saison de gros temps et de cyclones.

« Il est vraiment trop commode de critiquer l'exécution de tout un service lorsqu'on n'a que la peine d'aller à distribution. Tant qu'une route militaire n'existera pas entre Tamatave et Tananarive, tant qu'on sera à la merci de cette race capricieuse de porteurs, il faut s'attendre à des à-coups de ce genre qui, je le répète, n'ont qu'une répercussion insignifiante sur l'alimentation des troupes et qui sont bien loin, comme gravité, de ceux qu'on a éprouvés dans d'autres campagnes, au Soudan, au Dahomey, au Tonkin, etc. »

Le général Duchesne se porta à la rencontre du nouveau résident et conféra longuement avec lui sur la situation, en compagnie de M. Laroche. Ce dernier, on le sait, et le commandant en chef du

neur général jusqu'à ce que, par lassitude et pitié mélangées, on leur donnât une place ou des secours. Madagascar étant plus rapprochée de la Réunion que de la Cochinchine, il est naturel que le nombre des solliciteurs d'emplois y soit multiplié par dix ou cent.

« Il est vrai que Madagascar est pauvre; mais est-ce que la métropole n'est pas là pour payer? Est-ce que le ministre des colonies et le résident général ne dépendent pas dans une large mesure des députés et des sénateurs coloniaux et de leurs amis et des amis qu'ils ont dans la presse? Si peu que le ministre et le résident général ait profité de l'expérience de leurs prédécesseurs, ils savent qu'il est moins dangereux d'augmenter les dépenses coloniales en distribuant des places que de réaliser des économies en les refusant. »



Fonctionnaires français regagnant leur poste.

corps expéditionnaire n'avaient pas jugé qu'il fût utile et sage de modifier le traité signé par la reine le 1er octobre. Or, le résident général arrivait porteur d'une nouvelle convention très différente de la première conclue au lendemain de la capitulation.

M. Laroche reçut l'assurance que la soumission de la reine, celle de la cour et celle des principaux personnages hovas étaient complètes. M. Ranchot lui exposa quelles avaient été les premières mesures prises, les premiers projets de réforme en voie d'accomplissement.

On se préoccupe alors de rendre muletière la route entre Tananarive et Tamatave, et l'on y travaille déjà sur les points les plus difficiles. Mais la gent corvéable est tout à fait insuffisante. Si l'on veut

obtenir bientôt — et il y a urgence — un résultat satisfaisant, il va falloir appeler à la rescousse les deux milles coolies chinois qui nous firent faux bond pendant la guerre. On y songe.

Les rues de Tananarive sont, en général, aussi aisément praticables que des lits de torrent. Il y a même, dans les Alpes, des pentes de cascade moins abruptes et moins rocailleuses. On va donc entreprendre des travaux de nivellement sur les voies principales, notamment sur le chemin de la résidence générale au palais d'Argent.

« Il est question d'éclairer Tananarive à la lumière électrique. La reine applaudit à ce projet avec une joie d'enfant. Ranavalomanjaka ne veut plus vivre en recluse. Elle se propose de faire de longues promenades par la ville, elle en demande l' « autorisation » au résident général. Inutile de dire que le désir de Sa Majesté a été galamment accueilli.

On ne doute pas qu'elle n'accepte l'invitation le jour où M. Laroche la priera d'honorer de sa gracieuse présence l'hôtel de la résidence générale. »[1].

En recevant les officiers de la garnison de Tananarive, le nouveau résident, M. Laroche, prononça une courte allocution, qui produisit le meilleur effet. Il déclara qu'en toute circonstance, il saurait faire respecter notre armée et qu'à son avis, une politique énergique s'imposait vis-à-vis des Hovas.

Ces derniers, en effet, encouragés par l'attitude très conciliante du général Duchesne et par la douceur extrême de notre administration militaire, ne se gênaient pas pour relever la tête.

Dans les premiers jours de l'occupation française, ils se montraient obséquieux, rampants, très humbles, prodiguaient partout à nos officiers et à nos soldats les marques de respect, s'effaçaient devant eux et les saluaient jusqu'à terre ; mais, s'apercevant peu à peu qu'ils n'avaient rien à craindre, pas même ces petites vexations presque inévitables dans une ville conquise, voyant la plupart des anciens « honneurs » de la cour et des anciens gouverneurs conserver leurs fonctions, ils en vinrent à se demander si nous n'étions pas leurs serviteurs. Il n'était nullement question de restreindre, ni de contrarier la domination hova. Nos troupiers, en garnison à Tananarive, étaient casernés, et leur séjour n'imposait aucune charge à l'habitant ; au contraire, puisque la présence de nombreux officiers et d'hommes touchant une solde assez élevée faisait aller le commerce.

Ces soldats et ces officiers rendaient les honneurs à la reine Ranavalo; ils étaient, en quelque sorte, à son service, puisqu'on les employait à disperser les populations soulevées contre l'oppression des

1. Correspondance du *Temps* 13 mars 1896.

Hovas. Ils occupaient les postes jadis gardés par les soldats de la Reine et assuraient la sécurité du pays.

Aussi les habitants de Tananarive ne manquaient-ils pas de déclarer et de répandre cette opinion dans le pays que le pouvoir hova était plus fort que jamais, et que, pour mettre fin à une guerre qui aurait pu se prolonger et qu'ils redoutaient, les Français s'étaient engagés à maintenir dans leurs emplois, privilèges, etc., les anciens maîtres du pays. Les seïdes de Rainilaiarivony laissaient presque entendre que celui-ci n'était détenu que pour la forme et qu'avant peu, son ancienne autorité lui serait restituée.

D'autre part, à leur extrême étonnement, les Hovas qui avaient assisté aux grandes et séculaires querelles entre Français et Anglais, se disputant l'influence à Tananarive, étaient prodigieusement surpris de voir les premiers éviter soigneusement de froisser les seconds, de gêner en quoi que ce fût leur propagande à peine interrompue pendant quelques semaines

Or, ces Anglais, personne n'oubliait dans la capitale malgache leur rôle au début de la guerre. Ils avaient toujours incité au conflit. Ils se montraient, en toute circonstance, les ennemis acharnés des Français, poussant le peuple hova à la résistance, inventant chaque jour de nouvelles calomnies contre nos soldats.

Il semblait donc aux habitants de Tananarive que le premier soin des Français, après l'occupation de la ville, serait de chasser les Anglais et de se substituer à eux. Cependant, non seulement aucune mesure rigoureuse ne fut prise contre les Anglais ; mais les Hovas, très intelligents, comprirent vite que les chefs français paraissaient redouter tout particulièrement de soulever la moindre difficulté avec l'Angleterre. Ils n'oubliaient pas que, déjà en 1883, un simple révérend britannique, l'empoisonneur Shaw avait eu raison d'un amiral français. En 1896, les Français vainqueurs ne semblaient pas moins timorés. Les écoles anglaises conservaient leur clientèle et une protection toute particulière leur était assurée. Bien plus, une famille de sujets de la reine Victoria ayant été malmenée par des indigènes, un détachement de nos troupes avait sévèrement châtié cette agression.

Les Hovas ne s'expliquaient pas cette manière de faire des représentants de notre gouvernement à Madagascar. Pour eux, la conciliation est une reculade. Ils ne connaissent et ne redoutent que la force; ils interprétaient nos hésitations, nos réserves, notre prudence poussée à l'excès comme des preuves de faiblesse.

Les Anglais, toujours intrigants, ne manquaient pas, du reste, d'agir de façon à confirmer les Hovas dans cette opinion. Ils multipliaient, sous prétexte de propagande religieuse, les conférences. On vit bientôt s'organiser une sorte d'armée du salut ayant à sa tête une anglaise, laquelle fut autorisée à cathéchiser nos soldats eux-mêmes.

Il est certain que le nouveau résident M. Laroche, appartenant à la religion protestante, fut circonvenu, dès le début, par les pasteurs, dans un pays où les églises se disputent avec acharnement l'influence et par l'entourage de la reine, par les personnages importants du gouvernement hova qu'il ne crut pas devoir éliminer. Bientôt, les anglais firent reparaître un journal nettement hostile à la France, *Ny Gazety Madagasy*, très répandu parmi les notables indigènes.

M. Laroche espérait rallier à la cause française des ennemis presque tous irréductibles. Un Malgache exprimait ainsi son opinion sur le représentant de la France :

« Pendant les premiers temps de son arrivée, nous a-t-on dit, M. Laroche était *Miavomiaaona* (un peu fier); mais depuis, la glace s'est rompue et nous sommes tous très bien avec lui. Aujourd'hui, toutes les dames de la Cour, toutes les princesses, toutes les femmes des officiers Hovas peuvent aller le trouver à toute heure, il les reçoit toujours avec la même politesse et leur fait le meilleur accueil. C'est lui qui a dit à la Reine de mieux surveiller les attiffements des dames de la Cour, et a donné des conseils et y a même été de sa poche, afin que la cour de Ranavalona égale les splendeurs, le brillant et le chic des cours européennes ! ! ! »

Les colons et la plupart des officiers étaient d'avis que ces avances de M. Laroche produiraient un effet absolument contraire à celui qu'il en espérait et déjà une certaine agitation, des intrigues, des bruits de complots semblaient donner raison à ces mécontents.

Le parti anglais triomphe, écrivaient-ils à leurs amis et aux journaux de France, en termes souvent trop vifs.

Ce parti se sert du résident, vante son habileté et le remercie publiquement des services rendus à la religion protestante. Ces éloges, on peut les lire dans la revue mensuelle anglaise, *Teny Soa*. Et, M. Laroche, pour ne pas être en reste, accepte ces compliments et y répond. « Je sais, dit-il aux méthodistes, que vous êtes à la tête du peuple malgache par votre savoir et votre honnêteté. »

L'indulgence de M. Laroche s'est étendue jusqu'à l'Anglais Kingdon, un des pires ennemis de la France que le général Duchesne aurait fait fusiller, sans merci, s'il l'avait rencontré à Tananarive le jour de la prise de cette ville.

« Sur la recommandation de Rajoelina, M. Laroche a accordé une audience à Kingdon et lui a fait un accueil qui a scandalisé toute la colonie française.

« Rajoelina, écrit-on, fils de l'ancien premier ministre, est l'inséparable du résident général. Dernièrement, il maria sa fille; M. Laroche conduisit la fiancée au temple, suivit la noce et prononça un discours dont on rit encore.

« M. le résident général, après avoir vanté la vertu et l'honnêteté

des femmes malgaches, ajouta : « Votre exemple, madame, est digne d'être proposé aux dames de France!!! »

On reproche au résident général de choisir pour fonctionnaires des ennemis avérés de l'influence française. Les missionnaires anglais se croient bientôt tout permis. Dans une grande réunion à laquelle assistaient des délégués de toutes les paroisses de tous les groupes anglicans, le révérend Baron tient assure-t-on, ce langage de provocation et de révolte, en présence de nombreux hovas :

« Vous avez des fusils entre vos mains; pourquoi ne vous en servez-vous pas ? s'est écrié le prêtre anglais. Vous êtes donc des femmes? En ce moment, les nations de l'Europe sont comme des chiens à qui l'on aurait jeté un os; elles se regardent et n'osent y toucher. Quand elles se seront jetées les unes sur les autres, ce sera votre moment. Soyez prêts. En attendant, n'envoyez pas vos enfants aux écoles françaises, dont les missionnaires sont des hommes méchants et qui vous feront arriver du *noir* (vous porteront malheur).

Le pasteur nia avoir ainsi parlé, ses collègues et lui vinrent même rendre hommage à M. Laroche. N'empêche que les Hovas, mal renseigné, concluaient de ces égards et de ces manifestations que le gouvernement français n'osait pas entreprendre contre les Anglais une lutte d'influence.

De tels spectacles n'eurent pas pour effet de leur inspirer la crainte salutaire de la France. Ils se montraient de plus en plus convaincus que nous serions tôt ou tard dupes, comme nous l'avions été déjà en 1885.

Il était donc nécessaire, urgent même, de dissiper de telles illusions, d'affirmer hautement en toute circonstance et au besoin de prouver par des actes que nous ne tolérerions aucune menée contraire à notre influence et que Madagascar serait définitivement soumise à notre autorité. Les paroles de M. Laroche furent bien accueillies par nos nationaux qui commençaient à se décourager.

On les connut à Tananarive, et l'écho même en parvint aux gouverneurs de province, dans un pays où les nouvelles se transmettent promptement d'un village à l'autre et où un peuple curieux et grand amateur de kabary et de discours prête attention à tout ce que disent les dirigeants.

Les Hovas n'avaient plus qu'à se tenir pour avertis.

Le 17 janvier, le résident général se rendit, en compagnie du commandant en chef, au palais de Manjakamiadana, où l'attendait la reine Ranavalo. Il adressa à Sa Majesté malgache l'allocution suivante :

Madame,

Arrivé d'hier, je viens offrir mes hommages à la reine de Madagascar.

Je me félicite de vous être présenté par l'éminent général qui, non seulement a su mériter toute votre considération, mais a su conquérir votre sympathie.

Ce sera l'honneur de ma vie d'avoir été choisi par le gouvernement de la République française pour être le dépositaire de ses pouvoirs dans la grande île.

Fier de le représenter, je me sens plus heureux encore de la tâche qu'il me donne à accomplir : affermir la paix, resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à Votre Gracieuse Majesté, et dans l'accord le plus sincère et le plus affectueux avec elle, réaliser au sein des peuples malgaches le large accroissement des productions et des richesses, la création des moyens de communication faciles et rapides, l'amélioration des conditions de la vie, le progrès moral, tous les progrès sociaux auxquels aspirent légitimement les nations du monde civilisé.

J'ai la plus entière confiance dans le succès de ma mission, parce que j'ai la plus entière confiance dans le concours précieux que Votre Majesté m'accordera.

Ainsi, une ère de prospérité, de force et de grandeur jusqu'ici inconnue s'ouvrant pour Madagascar transfiguré datera de votre règne et ce règne, rendu illustre, perpétuera sa trace profonde dans la mémoire de vos peuples.

Ranavalo répondit :

— Monsieur le résident général. Mes officiers et moi vous recevons avec grande sympathie et grands égards à l'occasion de votre venue dans mon palais.

Je salue votre arrivée en bonne santé dans la capitale.

Mon entrevue avec vous, représentant de la France, me rappelle le Président de la République et son gouvernement.

Comment va-t-il? J'espère qu'il est en bonne santé.

Je remercie le Président et le gouvernement de la France de vous avoir désigné comme résident général à Madagascar pour veiller à la marche des affaires gouvernementales et contribuer par vos conseils au bonheur de mon royaume.

Vous pouvez compter avec confiance que tout sera fait pour mettre à profit vos sages conseils.

Je tiens, en outre, à vous faire savoir, monsieur le résident général, que mon peuple et moi avons la plus grande confiance dans l'avenir de progrès, de sagesse et de lumière que nous ouvre votre arrivée ici.

On remarquera que Ranavalo ne semblait guère parler en vaincue et qu'elle traitait d'égale à égale avec la République française.

« Elle ira loin cette petite reine ! écrivait un colon français, Ce :

« Comment va-t-il? «s'adressant à notre Président de la République, n'est-il pas une perle! »

M Laroche remit à Ranavalo la convention substituée au traité du 1er octobre, sur laquelle nous reviendrons, et qui, du reste ne devait pas être définitive. La reine ne se fit pas prier et donna le lendemain la signature qu'on lui demandait. Le 20 janvier le résident général lui fit hommage, en signe de paix et d'amitié, au nom du gouvernement français, d'un collier de diamants, destiné à enrichir la cassette de Sa Majesté et à briller sur ses épaules aux jours de fête, collier d'une valeur de 10,000 francs.

Le premier ministre reçut une bague et se montra plus résigné, plus soumis que la Reine. Quant à l'infortuné Rainilaiarivony, il attendait toujours dans sa villa de Tsarasotra que le gouvernement français eût statué sur son sort.

La résolution était prise déjà de l'exiler de l'île et de le transporter en Algérie. Elle ne devait pas tarder à lui être signifiée. Le 6 février, un des officiers les plus distingués du corps d'occupation, M. Lamolle qui avait commandé en 1894 l'escorte du résident à Tananarive et qui, à l'époque de la rupture entre la France et le gouvernement malgache dirigea la retraite particulièrement difficile de ce faible détachement d'infanterie de marine de la capitale à Majunga, se rendit à Tsarasotra, près de l'ancien ministre et lui annonça que l'ordre était venu d'embarquer pour la France l'homme qui avait si longtemps dirigé les affaires des Hovas.

Rainilaiarivony ne fit pas de vaines protestations. Il se contenta d'émettre le vœu que cet exil ne fût pas éternel. Rien, déclara-t-il, ne serait plus cruel pour moi que de mourir loin de mon pays et de ne pas reposer dans le tombeau de mes ancêtres.

Le capitaine Lamolle — promu chef de bataillon peu après — organisa rapidement le départ de l'ancien ministre qu'il avait reçu mission d'accompagner jusqu'à Marseille et de là en Algérie. Afin d'empêcher toute tentative d'enlèvement ou d'évasion entre Tananarive et Tamatave, un détachement de tirailleurs haoussas escorta le prisonnier jusqu'à la côte.

L'évasion était, d'ailleurs, peu probable. Rainilaiarivony, étroitement surveillé depuis le jour de son arrestation, n'avait pu se concerter avec personne. D'autre part, ni la Reine, ni les puissants seigneurs malgaches ne songeaient à l'arracher aux mains du vainqueur. Dans la région que l'ex-premier ministre avait à traverser jusqu'au port d'embarquement, il ne pouvait compter sur aucune sympathie profonde et capable de sacrifice. Ne représentait-il pas, en effet, pour les populations l'oppresseur hova? n'était-il pas le chef, l'âme d'un régime détesté? L'escorte de Haoussas servirait du moins à protéger Rainilaiarivony contre les manifestations hostiles de la population; mais

aucune démonstration ne se produisit. L'ancien ministre parvint à Tamatave sans encombre. Aucun incident ne se produisit dans la ville même où il était particulièrement impopulaire.

Le général Duchesne allait quitter Tananarive. Le général Voyron, commandant la 2e brigade du corps expéditionnaire pendant la campagne, fut appelé à lui succéder à la tête des troupes d'occupation.

Le général Voyron appartient à l'infanterie de marine; mais le ministère de la guerre conservait la direction de tous les services militaires dans le pays conquis. En vertu de la décision portant nomination du nouveau, commandant celui-ci « pour tout ce qui concerne son commandement : discipline, personnel, *matériel*, *administration*, justice militaire, correspond directement avec le ministre dont il dépend ».

Il ne relève donc pas du ministre des colonies [1].

Le corps d'occupation n'était pas encore définivement organisé.

Le général Voyron conservait provisoirement sous ses ordres les troupes ayant fait partie de la colonne légère et qui allaient être relevées de leur poste à la fin de la saison des pluies.

Le lieutenant-colonel Geil du régiment colonial fut nommé chef d'état-major du corps d'occupation, le lieutenant Cluzeau du même régiment, officier d'ordonnance du général.

Complétons les quelques indications biographiques déjà données au cours de ce récit de la *Guerre à Madagascar* [2] sur le général Voyron :

M. Emile-Jean-François-Régis Voyron est originaire du département de la Drôme. Il est né le 5 avril 1838 à Dieulefit et est entré à Saint-Cyr en 1858.

Nommé sous-lieutenant le 1er octobre 1860, il fut affecté au 1er régiment à Cherbourg. En 1862, il était promu lieutenant.

« Le jeune officier, resté aux Antilles en 1861-62, séjourna plus tard en Cochinchine, de 1864 à 1870, six années pendant lesquelles il prit part à de pénibles expéditions. Il se fit remarquer, dans plusieurs attaques contre les rebelles, par son intelligente intrépidité, notamment au Caouana qu'il explora et dont il fit dresser la première carte.

« Nommé capitaine pour sa belle conduite le 3 décembre 1866, il resta dans la colonie jusqu'en 1870 et ne rentra en France que quelques

1. Cette décision du ministre de la guerre du cabinet préside par M. Bourgeois souleva des protestations parmi les ultras du parti colonial. « Décider, disaient-ils, que le commandant supérieur correspond « directement », même pour le « matériel » et l' « administration » des troupes avec le ministre militaire, par dessus la tête du ministre des colonies, c'est déchirer le décret de 1889 qui a transféré au département des colonies les 55 millions de crédits affectés à l'entretien des troupes organisées dans nos possessions d'outre-mer et le decret complémentaire de 1890, qui a expressément chargé le ministre des colonies « de la garde et de la défense des colonies. »

Ils ajoutent que l'article 5 du decret du 11 décembre dernier — qui parait être le corollaire anticipé du projet d'armée coloniale qu'elabore M. Cavaignac — « détruit l'œuvre qu'on avait mis dix ans a accomplir » et déclarent « s'étonner que ce soit un cabinet radical qui réduise ainsi à néant les efforts de dix années que les radicaux ont le plus largement contribué à faire aboutir ».

2. Voir 1er volume, page 151.



Fahavalos pillant une case malgache.

mois avant le départ de l'infanterie de marine pour l'armée du Rhin.

« En congé de convalescence lors de la déclaration de guerre, il n'hésita pas à rejoindre quand même son régiment, le 4ᵉ, dans cette glorieuse division bleue de Bazeilles, qui a inscrit une si belle page dans notre histoire.

« A Bazeilles, il reçut une balle de fusil Mauser dans la poitrine et eut une côte brisée. Laissé pour mort sur le champ de bataille, il fut ramassé le soir tenant encore dans sa main crispée son revolver.

« Fait prisonnier de guerre et envoyé en Prusse, il préféra les douleurs de l'exil à l'adhésion, à l'humiliante convention dite du « revers » aussi ne rentra-t-il en France que le 9 mars 1871 ;

« Le capitaine Voyron fut fait chevalier de la Légion d'honneur la même année.

« Il passa de 1873 à 1876 en Calédonie.

« C'est pendant cette dernière année qu'il fut promu chef de bataillon.

« Sa belle conduite lors de la pacification du Cayor et ensuite dans le Haut-Fleuve, où il rendit les plus grands services sous les ordres du gouverneur du Soudan, le colonel Borgnis-Desbordes, lui valut des félicitations du gouvernement et le grade de lieutenant-colonel en 1882. L'année suivante, il fut fait officier de la Légion d'honneur.

« Colonel en 1885, il fut au Tonkin et en Cochinchine de 1887 à 1889. Pendant deux ans, cet officier commanda une brigade. La croix de commandeur lui fut donnée en 1890 pour sa brillante expédition. »[1]

Promu général de brigade en mai 1891, il fut de nouveau envoyé au Tonkin, où il se signala dans plusieurs circonstances; il détruisit au Yen-Thé les repaires de pirates, fortement retranchés et pacifia ainsi la Raonenée. Cette dernière expédition lui valut une proposition pour la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur.

Il ne fut promu, on le sait, que plus tard, à la fin de l'expédition de Madagascar. Le général, d'un caractère bienveillant, simple et modeste, est doué d'une volonté forte, d'une énergie qui fait de lui un chef dans la meilleure acception du mot.

Lorsque le général Duchesne quitta, le 10 janvier au matin, Tananarive, le résident général l'accompagna, ainsi qu'un grand nombre d'officiers jusqu'à Andraisoro, où était cantonné le 3e bataillon du régiment d'Algérie. Ce bataillon présenta les armes au commandant en chef et la nouba des turcos le salua d'une aubade.

Officiers et soldats ne virent pas partir sans émotion le général qui les avait conduits à la victoire et à la conquête de Madagascar.

On l'avait tout d'abord, aux premiers mois de l'expédition, pendant les marches pénibles de Majunga à Andriba, pendant les longs séjours dans les marécages du Bocai et à Suberbieville, jugé sévère, froid, peu communicatif. On l'accusait alors de manquer de bienveillance pour le soldat, de tenir les officiers à l'écart et de vivre isolé, sans tenir compte d'aucune plainte, sans même témoigner du moindre sentiment de pitié pour tant de braves qui succombaient en chemin; mais les combattants de la colonne légère apprécièrent mieux le général lorsqu'ils le virent à l'œuvre, dans les circonstances les plus critiques, conservant alors un parfait sang-froid et s'imposant à la confiance de l'armée. A Tananarive enfin, il s'était montré plus accueillant.

1. Biographie publiée par le *Petit Var*.

De même que le général Duchesne, le nouveau commandant du corps d'occupation, le général Voyron reçut assez fréquemment les officiers de la garnison de la capitale. Réunions cordiales, aux causeries gaies ; propos de table, un peu toujours les mêmes. On y parle de la campagne, de la situation, du nouveau résident, des fonctionnaires récemment arrivés, des projets du gouvernement au sujet de Madagascar, des petits incidents de la vie militaire, des aventures de quelques officiers dans la ville, des affaires de service, de l'avancement, enfin, et surtout du rapatriement. Les jours semblent de plus en plus longs aux combattants de la première heure. Les correspondances de France sont rares. Les colis annoncés ne parviennent pas ; ils s'accumulent à Tamatave. Les sentiers sont à peu près impraticables.

Quand viendront les troupes de relève ?

Quand sera lu au rapport l'ordre annonçant le départ ? Il faudra certainement attendre la fin de la mauvaise saison. Les pessimistes, — et ils deviennent majorité, — ne comptent plus être rapatriés avant le mois de juin. Ils ne se trompaient pas.

Cependant, de temps à autre, de petits détachements sont mis en route vers Tamatave. Le colonel du régiment d'Algérie dirige sur cette ville les sous-officiers encore présents à Tananarive désignés pour l'école de Saint-Maixent, « MM. Giron et Juving et quelques libérés ayant déjà fait, comme on dit au régiment, plusieurs semaines et même plusieurs mois de « rabiot ».

Le calme est à peu près complet. Cependant, une alerte met quelques heures en émoi le cantonnement du 2e bataillon du régiment d'Algérie dans la nuit du 7 au 8 février à Soanerana.

Des coups de feu sont tirés dans le village.

Aussitôt le poste de police prend les armes. L'adjudant est averti et il se hâte de réveiller le lieutenant-colonel et de le prévenir de ce qui se passe. En quelques instants tout le monde est debout.

Mais aucun bruit ne trouble plus le silence de la nuit. La tranquillité est parfaite aux abords des cantonnements. Cependant, comme les fahavolos sont toujours nombreux dans la région et tentent assez fréquemment des expéditions non contre nos troupes, mais contre leurs compatriotes, on fait bonne garde. Quelques pessimistes annoncent du reste périodiquement un soulèvement de la population ; ils rappellent les heures critiques passées, une nuit de juillet 1885, par la garnison française de la citadelle de Hué.

Pourquoi les Malgaches ne se révolteraient-ils pas comme les Annamites ?

Toutes les précautions sont prises Des patrouilles partent en reconnaissance dans le village et rentrent bientôt au casernement. Aucun mouvement suspect n'est signalé et, tandis que les postes continuent à veiller, chacun rentre chez soi.

Au matin, le capitaine Lamy, après enquête, vient rendre compte au chef du bataillon que des voleurs ont voulu pénétrer dans la maison d'un indigène. Celui-ci a fait feu et ils ont aussitôt pris la fuite en tirant trois coups de fusil, lesquels fort heureusement ne blessèrent personne. Les hardis fahavolos avaient pu s'échapper.

Le 8 février, le capitaine Grass du régiment d'Algérie, envoyé en expédition, ramène à Tananarive Rakotavao, le chef de la caste des Andriamasinavlana, accusé d'avoir incendié d'Anasiarivo et plusieurs villages.

Bien qu'apparenté à la famille royale, ce Hova de distinction fut, jugé, condamné à mort et exécuté.

En ce même mois de février 1896, un incident d'opérette qui n'eut donc aucune conséquence grave, mais digne de la méditation des nouveaux gouvernants de Madagascar, surgit à propos pour prouver qu'il serait imprudent de s'exagérer la confiance en la reine Ranavalo et son entourage. Sa Majesté, on le sait, témoignait de son mieux la satisfaction qu'elle éprouvait de la bienveillance du gouvernement français; elle affirmait la sincérité de ses sentiments de soumission, L'aventure que nous allons conter démontra que la bonne foi royale n'était pas sûre et que l'esprit d'intrigue ne s'éteindrait jamais en pays hova.

Le 11 février donc, un jeune homme d'excellente famille malgache, connu à la cour et à la résidence, élève de l'école militaire des cadets, Rafaralahisata se présentait à Ambohimanga, la ville sainte, située au nord de Tananarive. Il demandait à parler au gouverneur. Celui-ci Hova de vieille souche avait conservé son poste et reçu l'investiture de l'autorité française. Il fit venir à lui le messager extraordinaire et prit connaissance de la missive suivante :

A Rainikoto, 14e *Hr*, *gouverneur d'Ambohimanga.*

« Les volontés de Laidama et d'Andrianampomimerina ne sont pas abandonnées en ce qui nous concerne vous et moi, et surtout en ce qui concerne le peuple. Vous et moi, nous leur succédons et avons charge de faire respecter leurs volontés...

« Nous avons des parents à l'ouest, à l'est, au sud et au nord qui gardent des armes, des soldats et qui se préparent. Les Anglais nous vendent des armes en secret, en raison de leur dissentiment politique avec les Français. Le prix des armes, la solde des soldats, et tout ce qui est utile à notre but se monte à 40,000 piastres. Dès maintenant, nous en avons 27,000. Nous vous demandons de bien vouloir nous aider. Vous voudrez bien faire votre possible pour cela, en raison de votre amour pour notre patrie.

« Prenez bien garde, car ceci est une affaire de gouvernement

absolument secrète. Si quelqu'un de votre entourage la divulgue, vous en serez responsable. Le cabinet même et les personnages au-dessous ne sont pas au courant de cette affaire, qui a été décidée entre :

« Moi, Ranavalomanjaka III, reine de Madagascar :

« Rainitsimbazaty, premier ministre;

« Rainandriamampandry, 16e honneur, ministre de l'intérieur;

« Ramahatra, 15e honneur, chef de l'armée;

« Ratsimisita, ministre de la justice...

« ... Méfiez-vous, les espions des Français sont en grand nombre. *Ce qui est en vérité, ce qui n'existe pas n'est pas* (?) Les Français étaient peu nombreux, mais ils sont arrivés ici parce qu'ils ont su s'entendre. Nous, qui sommes en plus grand nombre, nous avons laissé monter les Français, parce que nous n'avons pas su nous unir. L'union fait la force, à laquelle nul ne peut résister.

« ... Désignez des officiers et des secrétaires de confiance qui me représenteront dans le Nord et qui feront part de cette affaire, sous le plus grand secret, aux gouverneurs et aux officiers sûrs de la circonscription.

« Veillez au salut du royaume, ô mes ancêtres!

« J'ai dit.

« RANAVALOMANJAKA ».

Cette lettre étrange, d'une gravité exceptionnelle, puisqu'elle portait un véritable ordre d'insurrection ne surprit qu'à moitié le gouverneur hova. Pas plus que ses autres compatriotes, en effet, il ne devait douter qu'à la première occasion la reine, en apparence soumise, ne se fît un devoir d'appeler aux armes ses sujets et de tenter de reconquérir le pouvoir perdu. Attaquer les Français, les massacrer par surprise, ce plan ne semblait que trop vraisemblable. Cependant le rusé malgache, après réflexion et craignant de se compromettre inutilement, examina de près la lettre qui lui était remise. Il ne reconnut pas la signature de la Reine. Examen fait, il fut bientôt convaincu que cette signature avait été grossièrement imitée. Il jugea, d'autre part, invraisemblable que la reine eût confié un message aussi dangereux à un adolescent, alors qu'elle conservait encore à son service de vieux routiers ayant rempli les missions les plus importantes et les plus délicates.

Le gouverneur d'Ambohimanga aurait pu en référer directement au résident français; mais, comme, en dépit de notre occupation, Ranavalo restait pour lui la vraie souveraine, la seule à laquelle il dût obéissance, il se rendit lui-même à Tananarive pour s'éclairer sur l'affaire et recevoir directement ses instructions.

Le résident français ne se doutait de rien. Le gouverneur fut reçu au Palais, eût une entrevue avec la reine et retourna à Ambohimanga.

Il avait pris soin de consigner dans sa maison l'envoyé extraordinaire. Réinstallé au chef-lieu de son gouvernement, le fonctionnaire malgache fit immédiatement arrêter ce malheureux messager.

Deux jours plus tard, la reine, avisée par le gouverneur de l'arrestation fit prier le résident général M. Laroche de vouloir bien passer au Palais s'entretenir avec elle d'affaires d'une extrême importance.

Le résident se rendit aussitôt chez Ranavalo.

La reine l'attendait, entourée de ses ministres, de ses femmes d'honneur et de ses familiers, au premier rang desquels se trouvait son favori notoire, le jeune Paul Ratsimihaba, officier du Palais, 13e honneur.

«Elle commença par protester de son dévouement à la République française, de sa volonté de toujours être notre fidèle amie. On a ourdi contre notre bonne amitié une machination épouvantable. Un misérable que je soupçonne, mais dont je n'ose moi-même prononcer le nom, complote de me brouiller avec vous et de me faire passer pour une ennemie de la République française. Monsieur le résident général, lisez ceci ! »

« Et elle remit à M. Laroche l'original de la lettre citée plus haut.

« — Qui accusez-vous, madame? A la vérité ceci vous regarde plus que moi. Mais si vous voulez me dire le nom de celui que vous soupçonnez, je suis prêt à l'entendre.

« Avec, soudain, un visible malaise, la reine persista à ne pas vouloir prononcer ce nom. Sa conviction, affirma-t-elle, était toute morale. Avant d'accuser formellement un innocent, elle désirait entendre les aveux de l'émissaire qui se trouvait dans le Palais, gardé à vue, et qui, jusqu'à présent, avait refusé de parler.

« — Mais devant vous, monsieur le résident général, j'espère bien qu'il parlera. Me permettez-vous de le faire introduire ?

« — Volontiers, dit M. Laroche.

« Peu après, chargé de fers, entre deux gardes, le cadet Rafaralahisata était introduit et s'agenouillait devant le trône. Sous les menaces les plus sévères, on le somma de s'expliquer.

« — Celui qui m'a chargé de ce message, mumura-t-il, c'est Rasanjy.

« — Je le savais bien ! s'écria la reine, approuvée par toute sa cour. Maintenant, monsieur le résident général, que pensez-vous de ce complot? »

Cette mise en scène, cette dénonciation extraordinaire ne furent pas sans causer quelque surprise et sans inspirer quelque défiance à M. Laroche. Il n'avait en effet aucun motif pour soupçonner de trahison Rasangy, au contraire !

(1) Correspondance adressée au *Matin* 2 Avril 1896.

Celui-ci, un des anciens secrétaires de Rainilaiarovany est un homme d'une quarantaine d'années. Il est remarquablement intelligent, riche, ambitieux, il tient à jouer un rôle dans les affaires de son pays.

« Il a fait une partie de son éducation en France, a séjourné six semaines à Paris, et aime à rappeler qu'il quitta cette ville le jour de l'incendie de l'Opéra-Comique. Guidé par son intérêt, se rendant for bien compte de la situation nouvelle de Madagascar, il est passé aux Français avec armes et bagages. C'est assurément un homme à surveiller, mais c'est un instrument précieux dont il importe de se servir. Dès le début de la nouvelle phase, aussitôt que M. le consul Ranchot eut organisé et groupé les divers services administratifs du royaume, il en confia, d'accord avec le général Duchesne, le secrétariat général à Rasanjy, et, depuis lors, Rasanjy n'a rien fait que d'utile à nos vues. »

Aucune raison de le traiter en suspect et surtout de considérer ce Hova, particulièrement fin et avisé, comme assez imprudent, assez fou pour écrire ou faire écrire une lettre de ce genre et pour la faire parvenir à un gouverneur dont il n'était pas sûr et qui s'empresserait vraisemblablement, afin de donner aux vainqueurs un gage de dévouement, de dénoncer le complot.

Une enquête fut donc ouverte et bientôt M. Laroche n'eut pas de peine à se convaincre que la reine et le « beau Paul « avaient joué une comédie dans le seul but de de se débarrasser de Rasanjy.

On découvrit que le favori de la reine n'était pas seulement ambitieux des faveurs de Sa Majesté, mais qu'il voulait jouer un rôle dans la politique malgache et mériter, par un service exceptionnel, des titres à la confiance du gouvernement français. Et puis, la reine craignait-elle peut-être que Rasanjy ne fît éloigner tôt ou tard l'élu de son cœur; elle avait donc participé très volontiers à un complot qui devait, croyait-elle, assurer à Paul Ratsimihaba une situation exceptionnelle et le faire considérer comme un ami très sûr de la France.

Ce jeune homme d'une trentaine d'années est fort joli garçon, à l'œil caressant, de belle allure et beau parleur. Il a fait, on le sait déjà, ses études en France et a suivi les cours de l'école militaire de Saint-Maixent.

Au début de la guerre contre les troupes du général Duchesne, il s'était improvisé à Tananarive professeur d'art militaire; mais cette situation ne lui convint pas longtemps, il voulut mettre en pratique ses théories, et fut envoyé comme troisième officier dans le corps du général Ralambotsifovo, actuellement préfet de police.

« Le rôle joué par ce corps donne une idée assez curieuse de la tactique malgache. Il avait pour mission de rejoindre notre armée à la hauteur de Suberbieville, puis, à partir de là, de nous suivre jusqu'à Tananarive en exécutant une marche de flanc et sans tirer un coup de feu Ainsi fut fait. Le jour de l'attaque de la capitale, le corps de Ra-

lambotsifovo se montra soudain et manœvra vers Ambohimanga. Dans cette occasion, Ratsimihaba se fit énormément valoir aux yeux de ses compatriotes par des discours enflammés et autres démonstrations platoniques, derrière lesquelles il dissimulait, assure-t-on, sa présence et un grand souci de sa peau.

« La reine daigna prendre garde au jeune officier.

« Cependant Ranavalo avait déjà remarqué, avec plus de bienveillance encore, le propre frère de Ratsimihaba.

« Ratsimihaba était gentil, mais Rasafimandimby était délicieux. Ratsimihaba passait pour un guerrier brillant, mais Rasafimandimby avait sauvé le Capitole. Et voici comme : Le bruit courait parmi les Malgaches que les Français en quittant Tananarive, en 1894, avaient accumulé force dynamite dans l'Observatoire pour faire sauter ce monument, et, du même coup toute la ville. Une commission militaire, présidée par Rasafimandimby, fut chargée d'aller vérifier la chose. N'écoutant que son courage, Rasafimandimby pénétra le premier dans l'édifice suspect, aperçut un fil électrique, le rompit, et jura qu'il venait ainsi d'empêcher l'explosion quelques secondes avant le moment où elle allait se produire. Pour plus de prudence, l'Observatoire fut rasé.

« De ce fait, Rasafimandimby fut nommé onzième honneur, acquit une importance énorme et prit une sérieuse avance sur son frère dans la course où ils semblaient tous deux se proposer le même but.

« Du jour où, par suite de l'internement du vieux Rainilaiarivony, le cœur de Ranavalo devint libre (on sait que le général Duchesne l'avait affranchie de l'obligation d'épouser le nouveau premier ministre, Rainitsimbasafy), les mauvaises langues attribuèrent à Rasafimandimby un succès couronnant tous les autres...

« C'est évidemment une calomnie. Quoi qu'il en soit, la fatalité, sous les traits du général Duchesne, envoya tout à coup le héros de l'Observatoire faire un voyage à Diego-Suarez. Il l'avait nommé membre de la commission chargée de délimiter le territoire de cette colonie.

« Alors Ratsimihaba entra en scène, prêt à prouver que les absents ont toujours tort. Il le prouva si péremptoirement que bientôt, il devint 13e honneur, officier du palais et instructeur des cadets de l'armée malgache.

« Nouvelle pâture pour les mauvaises langues, très affamées à Madagascar. La calomnie alla jusqu'à prétendre qu'un soir d'octobre, la reine congédiait les personnes qui passent ordinairement la nuit auprès d'elle, sous le toit vermoulu du palais en bois dit palais d'Argent, et que, tandis que tout le monde sortait par une porte, Ratsimihaba entrait par l'autre.

« Certainement, il n'en est rien. Sur le trône de Madagascar, Sa



Malgaches épiant des explorateurs français.

Majesté Ranavalo III, donne à son peuple (qui, par parenthèses, n'en profite guère), l'exemple des vertus privées. Tout ce qu'on peut affirmer — la chose étant manifeste — c'est que Ratsimihaba, depuis la fin du mois d'octobre, passe ses journées entières au palais, y prend ses repas et s'acquitte des fonctions diverses avec assez d'esprit de suite, avec assez d'autorité reconnue, pour pouvoir dire à qui veut l'entendre : « La reine et moi, c'est la même chose ».

« Sa femme, à tort jalouse, — car il est marié, père, et même grand-père malgré ses trente-trois ans! — se plaint avec amertume de cette désertion du foyer conjugal. Le service de la reine lui semble avoir trop d'exigences[1]. »

1. Voir correspondance adressée au *Matin*. Avril, 1896.

Ratsimihaba, à tort ou à raison, se croyait espionné par Rasanjy. Il accusait celui-ci de dévoiler au résident général français tous les petits mystères du palais et particulièrement les moyens employés par la reine pour détourner à son profit la meilleure partie du produit des impôts malgaches.

M. Laroche ayant pris connaissance des divers rapports qui lui furent adressés sur l'affaire, ne douta plus que le complot ne fût l'œuvre de Paul Ratsimihaba; il interrogea Rasanjy. Celui-ci n'eut pas de peine à se défendre et à démontrer qu'il n'avait jamais écrit ni dicté la lettre compromettante; mais il évita de charger celui qui voulait le perdre. Le Hova est prudent. Connaissant l'influence de son rival sur l'esprit de la reine, Rasanjy craignait quelque revirement possible à la résidence et redoutait plus encore la vengeance probable de Ranavalo que la justice de M. Laroche. Il ne fut du reste pas incarcéré.

En revanche, le résident ordonna l'arrestation du beau Paul, arrestation opérée sans aucune résistance, mais qui mit en émoi tout le palais et causa à la reine une peine cruelle. Cependant, Ranavalo recevait chaque jour le résident et s'efforçait de dissimuler de son mieux ses tourments; elle évita même de faire la moindre allusion nouvelle au complot et à ses conséquences.

Enfin, sur ces entrefaites, revint à Tananarive, après avoir rempli sa mission à Diego-Suarez, le frère de Ratsimahaba, le 12me honneur Rasafimandimby. Il prit avec éloquence, près du résident, la défense de l'accusé, il affirma que son frère était victime de calomnies et se porta garant de son dévouement à la cause française.

« En juge consciencieux et en galant homme, M. Laroche n'a pas voulu priver Ranavalo de son favori. Mais il a donné à celui-ci et à celle-là, une petite leçon qui ne sera pas perdue. La comédie a duré huit jours.

« Pendant la semaine d'avant, une certaine inquiétude, vraisemblablement propagée par la cour, avait régné dans la garnison et dans la population européenne de Tananarive. On parlait d'un massacre nocturne de tous les Français présents dans la capitale. La chose était décidée. Il fallait s'attendre à une réédition des Vêpres siciliennes.

« Toutefois, même dans cette petite intrigue de cour, qui fait éclater aux yeux la puissance de dissimulation de nos amis les Malgaches, il y a un symptôme dont on doit tenir compte.

« C'est ici un pays étrange. Etrange moralement. Il serait à sou-

1. Le P. Pirlef, dont nous avons souvent invoqué l'autorité, s'exprime ainsi sur le comte de Rasanjy.

Rasanjy, le premier secrétaire, a une quarantaine d'années. Comme Marc, il est correct, prudent, avisé et plus intelligent que lui. Il a été élevé par les Indépendants et toutes ses préférences sont pour les Anglais. Mais il ne se oompromet jamais, pas même en leur faveur, et tâche toujours de réserver l'aveuir. Peut-être même songe-t-il à remplacer un jour le premier ministre

haiter que tous ceux, qui, de Paris, règlent les destinées de la grande île, eussent pris contact, au moins pendant quelques jours, avec Madagascar [1]. »

L'incident devait servir de leçon aux fonctionnaires français et leur apprendre à n'avoir jamais qu'une médiocre confiance en ces Hovas menteurs, fourbes et animés d'un esprit d'intrigue toujours en éveil.

Cependant, l'état de siège avait été levé prématurément le 14 février dans toutes les villes malgaches par arrêté du résident général [2]. Le calme est à peu près complètement rétabli en apparence; mais la sécurité fait toujours défaut et le malaise ne diminue pas, au contraire.

Les pluies ont produit leur effet. L'état sanitaire redevient franchement mauvais. La nostalgie s'empare de plus en plus des soldats et des officiers du corps d'occupation. La relève, la relève! tel est le cri général.

Qu'on en juge par ce détail; sur les dix-sept officiers du train des équipages et des conducteurs auxiliaires sénégalais, deux seulement demandent à rester. Trois capitaines, dix lieutenants et deux vétérinaires devront être rapatriés d'urgence.

Quand s'effectuera-t-elle cette relève si impatiemment attendue? En mai ou en juin, à la saison sèche?

« Le choix de la route de Majunga pour cette opération paraît décidé. D'aucuns s'en émeuvent, écrit-on au *Temps*, vu l'état du chemin, redevenu, assure-t-on, après cinq mois de pluies, aussi impraticable qu'avant l'expédition. « De sorte, dit celui-ci, que la colonne montante « devra se frayer une voie. — C'est l'expédition qui recommence! dit « celui-là. Nous perdrons autant de monde que l'année dernière. »

Chacune des deux route a ses partisans. A la suite des premiers et sérieux travaux de reconnaissance de nos officiers du génie, ceux

1. *Matin*, 3 avril 1897.

2. Le correspondant du *Temps* (2 avril 1896) a fait du complot d'opérette d'Ambohimanga le récit suivant :

Le résident général a déjoué, ces jours derniers, un petit complot qui s'était ourdi à la cour d'Imerina. Il s'agissait de faire sauter Rasanjy, secrétaire général de l'administration malgache, notre allié très intelligent et jusqu'à cette heure très fidèle.

L'âme de cette conspiration — qui aurait pu aller assez loin si M. Laroche était tombé dans le piège qu'on lui a tendu — est un nommé Ratsimihaba, jeune Malgache fort élégant. lié d'intimité étroite avec la reine depuis la chute de Rainilaiarivony. Il avait imaginé de soudoyer un adolescent nommé Rafalarahisata, de lui faire écrire une lettre faussement signée de la reine, de la lui faire porter au gouverneur d'une ville voisine, puis de l'appréhender au corps pendant qu'il serait en chemin.

Ramené au palais d'Argent, devant le résident général qui avait été invité à s'y rendre en toute hâte, Rafaralahisata, obéissant jusqu'au bout à la consigne de Ratsimihaba et de la reine, déclara que la fausse lettre lui avait été remise par Rasanjy.

Dans la lettre, il etait question d'une vaste conspiration contre les Français, de subsides en voie de se compléter, d'armes fournies par l'Angleterre et de la volonté inéluctable des aïeux ordonnant à l'Imerina de reconquérir son indépendance.

L'indignation simulée de Ranavalo, ses protestations d'amitié pour la République française, l'assurance de Ratsimihaba n'ont pas convaincu M. Laroche. Après une instruction adroitement et secrétement conduite, le résident général a percé à jour cette intrigue. Il n'a pas eu la cruauté de priver la reine de son favori, mais il lui a conseillé paternellement de se livrer désormais à des jeux moins dangereux.

Pour l'exemple, Ratsimihaba (surnommé le beau Paul), a été tenu pendant quatre jours au secret. La chose a porté.

qui étaient d'avis de relier Tananarive à la côte Est sont moins nombreux que les contradicteurs. Jamais, disent ces derniers, on ne parviendra. qu'à la condition de faire d'énormes sacrifices, à établir une route praticable en voiture, à plus forte raison en chemin de fer, entre la capitale et Tamatave. En revanche, ce travail sera d'une exécution relativement facile et certainement moins coûteuse de Tananarive à Majunga.

On fait, en outre observer que les ports de la côte orientale, avec les barres, avec les cyclones n'offrent aucune sécurité à la navigation. Sur la côte ouest,au contraire,baignées par le canal de Mozambique, s'ouvrent des rades excellentes, notamment la rade de Majunga

Les partisans de la route de l'ouest avaient enfin pour auxiliaires précieux et influents les colons français ayant obtenu des concessions qu'ils espéraient bien faire ratifier et situées dans la région qui s'étend de Marovoay à Andriba.

Mais cette route, qu'elle se dirigeât vers Majunga ou vers Tamatave, il importait de la tracer et de la rendre praticable au plus tôt.

« Nous manquons de tout, écrit-on, à Tananarive. Le commerce est paralysé. La vie à l'européenne devient d'une cherté exorbitante. Pour avoir son couvert à une *popote*, avec une demi-bouteille de vin exécrable, des fourchettes d'étain, des chiffons de pansement, en guise de serviettes et beaucoup de malpropreté, il faut parler de 180 francs par mois. Les petits employés n'y peuvent tenir. Il y a là un moment de crise qu'on aurait pu et dû prévoir.

« Accaparés par les incessantes montées d'Européens, les *borizanes* (ou bourjanes) doublent et triplent le tarif de leurs transports. La métropole nous envoie 1 million en espèces : ce million coûtera 6,000 francs pour monter de Tamatave à Tananarive. »

Le 21 mars, une grande revue, passée par le général Voyron réunit sur la place Andohalo toute la garnison de Tananarive : infanterie de marine, sous les ordres du colonel Bouguié; les deux bataillons de tirailleurs algériens commandés par le colonel Oudri; les tirailleurs sénégalais, haoussas et malgaches du régiment colonial; l'artillerie et un peloton de cavalerie. Cette fête avait été annoncée dans toute la ville. Elle avait pour objet la distribution des récompenses, croix et médailles accordées au corps expéditionnaire.

De bonne heure, les détachements de troupes traversaient Tananarive, clairons et tambours en tête. Les turcos marchaient au son de leur nouba, tous relevant fièrement la tête. La colonie européenne et plus de 30,000 Malgaches en lambas blancs se pressèrent bientôt sur la place et aux abords, les uns hissés sur les balustrades et sur les pierres, les autres sur les toits et les terrasses.

Les bataillons prirent position, en face d'une estrade réservée à la reine et à sa cour, au résident général et aux fonctionnaires. Au

sujet de cette estrade se produisit un petit incident de médiocre importance et que nous devons noter cependant, car il indique à quel point il sera nécessaire encore, pendant longtemps, si nous voulons rester les maîtres incontestés de Madagascar, de mettre à la raison l'orgueil hova. Les constructeurs de l'estrade, ouvriers indigènes, n'avaient pas manqué de placer le trône, le fauteuil réservé à la reine au premier rang et légèrement surélevé. M. Laroche arriva en compagnie de ses officiers et de ses fonctionnaires, quelques instants avant la reine heureusement, et il s'empressa de faire mettre au même niveau le siège de Ranavalo et le sien.

L'opération était à peine terminée que le cortège royal fut signalé. Tous nos officiers et soldats ouvraient de grands yeux. Ils n'avaient pas encore assisté, en effet, à pareille mascarade.

« Pour les amateurs de pittoresque, écrit un témoin oculaire, le clou de la cérémonie fut la descente du cortège royal venant du palais et débouchant par les pentes rocheuses de l'est de la place. D'abord tous les officiers de la cour et les divers dignitaires du gouvernement malgache en costumes hétéroclites, hyperboliquement chamarrés, formés d'emprunts extravagants aux uniformes militaires les plus surannés. Dolmans de la grande armée, casques de pompiers antédiluviens, kolbacks, chapskas, mitres des grenadiers de Frédéric II, — enfin tout l'atelier de Detaille. Mais il y avait par là-dessus les vibrations du splendide soleil de Tananarive, et, grâce au maître enchanteur qui transforme les pires choses, le côté ridicule de cette parade s'évanouissait. Puis ce fut une suite de *filanjanas* portant les dames d'honneur, les princesses; enfin, en dernier lieu, la reine dans un superbe fauteuil en velours rouge et bois doré. Devant elle un immense étendard malgache. Le fauteuil du royal filanjana est surmonté d'une boule d'or. Douze bourjanes coiffés du bonnet de coton qui fut jadis la coiffure nationale, drapés de lambas blancs bordés de rouge, portent sur leurs épaules, avec d'infinies précautions, les brancards du véhicule, tandis qu'un esclave remarquablement dressé à cet exercice difficile, abrite la tête de la souveraine sous le parasol rouge, insigne de la toute-puissance. »

M. Laroche, à la surprise des officiers qui portaient la grande tenue, n'avait pas cru devoir revêtir l'uniforme galonné. Il s'était rendu à Andaolo en costume colonial, sans doute pour mieux se distinguer de la bande chamarrée accompagnant Ranavalo; mais il avait fait le chemin en cavalier consommé, monté sur un bel alezan pur sang. Cette entrée à cheval souleva les murmures approbateurs des Malgaches, peu habitués à voir caracoler leurs fonctionnaires.

Enfin, toutes les autorités ayant pris place, la revue commença.

Le général Voyron et son escorte passèrent rapidement devant le front des troupes superbement alignées et dont l'allure martiale ne

pouvait inspirer qu'une satisfaction profonde aux Français présents, de l'admiration à tous les spectateurs européens et un respect salutaire aux Malgaches.

La revue terminée, le général Voyron remit lui-même, selon les rites accoutumés, les décorations aux promus.

Le colonel Bouguié, nommé commandeur de la Légion d'honneur, fut appelé le premier.

S'adressant au colonel Bouguié : « Colonel, dit le général Voyron au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais commandeur de la Légion d'honneur. » Puis il lui donna l'accolade.

De son côté, le général Voyron venait d'être nommé grand-officier de la Légion d'honneur. La plaque, insigne de cette haute distinction, fut placée sur sa poitrine par le colonel Bougié, qui à son tour redonna l'acolade. Cérémonie vraiment grande, dans ce cadre, si loin de la mère patrie, en présence des plus vigoureux soldats de la vaillante colonne légère.

La fête ne pouvait manquer d'émotionner tous les assistants, même les plus sceptiques. Elle apprit aux Hovas quel est aujourd'hui encore le noble caractère de notre armée, restée fidèle à ses grandes traditions de dévouement, de sacrifice, de loyauté et d'honneur.

Les troupes furent saluées d'ardentes acclamations par la colonie française.

La reine, assise près de M. Laroche, magnifiquement vêtue d'une robe de soie pourpre, et du manteau royal brodé d'or, le diadème sur la tête, le grand-cordon de la Légion d'honneur en sautoir ; au col, dans un flot de broderies malgaches, la rivière de diamants qui lui fut offerte par le résident général au nom de la République française après la signature du traité revisé, suivait avec un intérêt très vif qu'elle ne cherchait pas à dissimuler les moindres détails de la cérémonie. Elle ne semblait nullement humiliée d'être ainsi associée au triomphe même de ceux qui avaient vaincu ses troupes.

Un an plus tôt, à la même place, elle réunissait la cohue de ses soldats partant en guerre et le peuple se pressant au Kabary ; elle leur adressait des paroles belliqueuses et leur annonçait l'extermination certaine de l'ennemi, alors que les bataillons du général Duchesne s'embarquaient à Marseille pour Majunga.

Dans les rangs des nôtres, on ne pouvait pas oublier le départ de France, puis les rudes étapes de la campagne marquées par tant de cadavres. Des milliers de sacrifiés n'avaient été qu'à la peine. Quant aux survivants, le gouvernement leur avait trop parcimonieusement mesuré les récompenses, surtout aux braves tirailleurs algériens et à l'infanterie de marine, restés au poste de com-

bat, alors que leurs camarades étaient rapatriés depuis plusieurs mois déjà.

La chronique de Tananarive raconte que pendant la distribution des croix, la reine ayant fait allusion à la création très prochaine de l'Ordre royal de Madagascar, dont elle ne veut pas se montrer avare envers nos jeunes officiers, M. Laroche lui aurait dit : « Vous voyez à quoi cela vous engage, Majesté ; la mode française veut que l'accolade accompagne la remise d'une croix. » Ranavalo s'est mise à rire de bon cœur, opposant à la mode française la coutume malgache, plus discrète, paraît-il ; mais Sa Majesté accepterait de bon cœur notre coutume plus cordiale.

Pendant la revue, le résident général français avait adressé plusieurs fois la parole à Ranavalo, en langue malgache.

Il faut dire que, dès le jour de son arrivée à Madagascar, M. Laroche — qui attache une grande importance, pour l'avenir de notre administration, à la connaissance de la langue indigène, et qui exige que tous ses subordonnés l'apprennent promptement — a trouvé le moyen d'ajouter à sa besogne l'étude quotidienne du malgache.

Le commandement du général Voyron comprend alors toutes les troupes stationnées dans l'île, y compris les garnisons de Majunga, de Tamatave et de Diégo-Suarez.

Le général et M. Laroche semblaient parfaitement d'accord sur les moyens à employer pour maintenir l'ordre et pour être prêts à étouffer toute tentative de révolte à la première alerte [1].

A tous deux, il semblait urgent d'organiser fortement les troupes d'occupation.

— Ne retombons pas ici, disait-on, dans le même optimisme qu'au lendemain du traité du Bardo : personne n'a oublié qu'après avoir fait rentrer un bataillon sur deux des régiments, il fallut à l'automne de 1881 renvoyer des troupes pour occuper sérieusement tous les foyers de résistance dans le sud de la Tunisie.

— Comment a-t-on pu oublier les leçons de cette histoire d'hier

1. Des bruits de complot contre les Français coururent en janvier à Tananarive.

« M. Laroche, écrivait-on au *Petit Colonial*, est arrivé le 16 janvier dans la capitale ; le généra en chef lui remet les pouvoirs. Le jour même, il apprend, avec stupéfaction, qu'on vient de découvrir une épouvantable conjuration. Voici les faits : Le général Duchesne avait commis l'imprudence de loger les officiers chez les Hovas, un par chaque grande maison, et de mettre trente hommes par quartier. C'était trop disperser les troupes. Il y avait aussi un camp près de la ville. — Les Hovas avaient combiné ce coup ; chaque habitant devait tuer son officier et ceux des quartiers se réunir contre les trente hommes. Puis, une armée de 4,000 Hovas bien armés avait pour mission de se précipiter en même temps contre le camp, le surprendre, ensuite entrer en ville et aider les habitants à terminer la sinistre et lâche besogne. Le coup devait être fait le jour de l'arrivée du Résident général qui aurait été assassiné si le complot avait réussi. Tous les officiers sont unanimes à dire que nous devons cela à la faiblesse et à la mauvaise politique du général Duchesne.

« Presque au dernier moment, on eut vent de la chose. On doubla les sentinelles, on se tint sur ses gardes.

« En effet, à un moment donné les sentinelles virent avancer dans la nuit des Hovas armés de fusils Mauser ; on les laissa approcher très près et on les mitrailla. Se voyant surpris et dévoilés, ils s'enfuirent ; on les pourchassa et quelques chefs restèrent entre nos mains. » Simple fable !

au point de laisser Madagascar avec des effectifs si réduits que les colonnes ne peuvent pas partir au moment voulu ?

— La force seule peut en imposer aux peuplades à demi-sauvages de l'île; est-on prêt à la leur montrer le cas échéant?

— Déjà, les étrangers qui ont un intérêt marqué à écouler leurs stocks de vieilles armes et de munitions débarquent leurs marchandises de guerre sur tous les points de la côte; après avoir diminué la station navale, un bâtiment a dû être expédié pour empêcher cette contrebande. Suffira-t-il à la tâche?

— L'autorité militaire ne pourra longtemps différer l'occupation des ports, des principaux centres habités. Espérer que les faibles compagnies du 13e régiment d'infanterie de marine peuvent assurer ce service, n'est-ce pas se tromper étrangement?

— Il faudra, sans retard, former à Madagascar trois nouveaux bataillons haoussas, renforcer les compagnies du génie et ne plus faire rentrer de batteries. On a eu tort de ne pas laisser des légionnaires à Madagascar : ce sont les troupes européennes qui ont le mieux résisté. Il serait bon, de plus, de se préocuper des recrues nécessaires à la colonisation. Les légionnaires libérés ont formé au Tonkin un noyau utilisable à tous les titres.

« Tananarive, Diégo-Suarez, Tamatave, Foulpointe, Majunga, fort Dauphin ne sont pas les seules garnisons à occuper.

« Sur la côte Est : Vohimarina, Antalaha, Soaneriana, Soavinarivo, Tanimandry, Vatomandry, Fanivelona, Tamandava, Ambahy, Bana nonemana. Sur la côte Ouest : Layorano, Tulear, Tony, Matseroka, Marofihotsa, Tsimandrafozana, Mafandrano, Ambondro, Besokoa, Antsoa, la baie de Mahajamba, la baie de Narinda, Maivarano, Ankaramy, fort de Sada, les baies d'Ampasindava, d'Ambaro, etc.

« Dans l'intérieur : les routes de la capitale aux principaux ports et établissements français, les localités populeuses, les nœuds de communications, en établissant un poste ou observatoire sur le point culminant, comme le choisissaient les Romains dans la Gaule au commencement de notre ère. La plupart de ces points sont déjà marqués sur les cartes que nous possédons; les Hovas y avaient des forts qui n'ont pas encore été tous remis entre nos mains. Les leur laisser est une imprudence, car ils peuvent devenir des centres de résistance et d'agitation. Mais comment les leur faire évacuer sans nous y installer à leur place? Pouvons-nous y substituer nos soldats si nous n'en avons pas?

« La question « dépense » nous sera peut-être opposée. Elle est sans valeur. En mettant rapidement en exploitation les immenses ressources en tout genre renfermées dans le sol, à la surface et dans le flanc des montagnes de l'île, les revenus du nouveau gouvernement pourront suffire à l'entretien du corps d'occupation.



Le général Duchesne quitte Tananarive.

« Les Hovas ont accepté le traité, mais en est-il de même des autres peuplades? Celles-ci ne se soustrairont pas volontairement à des habitudes de pillage et de vol. Une vie policée les gênera jusqu'à ce qu'elles se soient pliées au respect de la propriété, du droit et du respect des autres; et pour cela il faut une nouvelle génération. Il y aura, on peut s'y attendre, des rébellions, des résistances, des incendies et des meurtres. Pour en arrêter l'extension, pour les empêcher même, il faut reconnaître tous les points des côtes qui doivent être occupés militairement; puis y placer aussitôt une garnison proportionnée à l'importance militaire du lieu.

« Ensuite régler le service de correspondance journalière de chaque poste avec ses deux, trois ou quatre voisins, par la télégraphie, par

la poste et par des patrouilles, et enfin relier tous ces points entre eux par des routes de terre.

« Faire parcourir ces chemins par les troupes appelées à changer de garnison, par les corps de relève, par les détachements de libérables, périodiquement et inopinément; de façon à assurer la sécurité, à contrôler les rapports des autorités civiles indigènes et à permettre à l'autorité centrale de tenir ferme tous les fils de l'administration centrale insulaire; procéder à un nivellement et, au fur et à mesure, à la construction des principales routes. Etablir des caravansérails ou gîtes d'étapes sommaires; créer des marchés autour des postes militaires, tels sont les moyens bien simples à l'aide desquels la Métropole récupérera au centuple ses sacrifices.

« Nous possédons au Ministère de la guerre un service géographique dont les sections des levés de précision et de topographie nous offrent un nombreux personnel tout prêt à fonctionner à Madagascar. Pourquoi laisser toute la tâche au génie, qui a déjà bien assez à faire avec ses constructions de casernements, de magasins et d'ambulances, sans compter les projets de voie ferrée de ravitaillement entre la capitale et la côte ? La conquête, pour tous ceux qui y ont pris part, n'a rien été à côté des difficultés d'une occupation fructueuse pour la Métropole [1] .»

Au mois d'avril, un certain nombre d'officiers furent mis à la disposition du commandant supérieur pour servir en remplacement des officiers rapatriés du régiment colonial :

Les chefs de bataillon Noël et Mougeot ;

Les capitaines Lironcourt, Marcajour, Landeroin, Jeanmaire, Clavel, Deleval, Le Moan et Dulen ;

Les lieutenants Quintard, Frossard, Antoni, Boin, Gremillet, Garnier, Robin et Sophore, et les sous-lieutenants Chanovre, Umbrecht, Colonna d'Istria, Calmon, Saillens, Desaulty, Montoya et Level.

La garnison de Tananarive, bien qu'en partie renouvelée par ces mutations, ne devait pas être réoganisée avant le mois de juin.

En avril, la mauvaise saison touche à sa fin; les relations sont plus fréquentes entre certains hovas ou colons et nos officiers. La Reine envoie deux fois par semaine la musique de son palais jouer dans la cour de la résidence la Marseillaise et les plus brillants morceaux de son répertoire du reste peu varié.

1. Voir *Progrès militaire*, mars 1896.

CHAPITRE XVI

Premiers rapatriements. Retour en France du général Duchesne.

Premières troupes quittant Tananarive. — Colonne placée sous les ordres du général Metzinger. — Reliques royales Sakalaves rapportées au pays des ancêtres. — Honneurs funèbres. — Embarquements. — Mort en mer! — Les transports. — Le général Metzinger en France. — Départ du général Duchesne. — Ovations à Marseille, à Dunkerque, à Sens, à Orléans. — Rainilaiarivony transporté à Alger. — Malgaches en France. — Mort de l'ex-premier ministre. — Son testament. — Rapatriements et récompenses.

Nous avons laissé le 200e de ligne et le bataillon de la légion étrangère, avec un nombreux convoi quittant Tananarive à la fin d'octobre 1895, sous les ordres du général Metzinger. Ces troupes durent, au commencement de la saison des pluies, parcourir une seconde fois les étapes si péniblement franchies entre Tananarive et Majunga. Le général Metzinger, d'après les instructions du général en chef, avait à suivre au retour la même route qu'à l'aller et à faire évacuer au passage les trop nombreux postes qu'il serait impossible de garder. Un seul provisoirement serait maintenu : celui de Mevatane, à peu près à mi-chemin de la capitale et de la côte. L'ordre était en conséquence donné de replier vers le point de départ de l'expédition, les garnisons, l'artillerie, les approvisionnements et munitions, enfin les ambulances, bien qu'elles fussent encore encombrées de malades

Le général Metzinger avait donc à accomplir encore une lourde tâche; sans doute, il ne redoutait plus aucune attaque sérieuse de l'ennemi vaincu; mais quels prodiges d'activité et d'énergie communicative n'aurait-il pas à déployer pour diriger cet énorme déménagement, presque sans ressources, sans moyens de transport de Tananarive à Aukaboka !

Les troupes à rapatrier immédiatement comprenaient outre le 3e bataillon du 200e et celui de la légion étrangère, 1er du régiment d'Algérie :

Les deux premiers bataillons du 200e;
Le 40e bataillon de chasseurs à pied;
Trois pelotons de chasseurs d'Afrique;
La 15e batterie de montagne;
Les 17e et 18e batteries montées du 38e d'artillerie;
Le parc et les sections de munitions;
Les 12e, 14e et 17e compagnies du 2e régiment du génie;

Les 1re, 3e, 4e et 6e compagnies du 30e escadron du train;

Les éléments disponibles des sections de secrétaires d'état-major, d'ouvriers d'administration et d'infirmiers;

Enfin, la plupart des convoyeurs.

3.000 hommes s'embarqueraient à Majunga, du 25 novembre au 15 décembre.

Le général Metzinger parvint à Andriba avec ses deux bataillons et les convois sans trop de difficultés. La marche de la colonne s'effectua avec un rare bonheur et dans des conditions qui méritent d'être mentionnées. Nous en empruntons le récit à un de ceux qui suivirent le général jusqu'à Majunga: « Le commandant de la 1re brigade devait ne marcher que par courtes étapes en prenant avec lui tous les rapatriables disséminés à l'arrière. Mais, dès son arrivée à Andriba, les premières pluies, et quelles pluies! ont commencé à tomber sur le dos de tous les écloppés qui lui faisaient cortège. Il a fallu alors songer à doubler les étapes, et ceux-là seuls qui ont assisté à ce triste retour peuvent dire le lamentable spectacle qu'ils ont eu.

« Il n'a fallu rien moins que l'indomptable énergie du général et la confiance que les soldats avaient en lui, pour que la colonne grossie à chaque étape de nouveaux impotents, ait pu arriver sans encombre à Marololo, d'où elle a été conduite à Majunga par voie d'eau.

« Ce retour, au début de la saison des pluies, a été un véritable tour de force dont tout l'honneur revient au général Metzinger.

« Les difficultés qu'a éprouvées l'arrière-garde pour replier la ligne d'étapes d'Andriba à Majunga n'ont pas été moindres.

« En prévision des nécessités du ravitaillement, des approvisionnements considérables avaient été échelonnés de Suberbieville à Majunga.

« Lorsque le 11 novembre, l'ordre est arrivé de tout replier sur Mevatanana, de façon à dégager la ligne d'étapes avant les grosses pluies, l'embarras du colonel Palle, directeur des services de l'arrière, a été extrême; car les moyens de transports en hommes ou en animaux lui faisaient à peu près complètement défaut. Que faire en des circonstances aussi critiques? S'industrier de son mieux et fuir devant la pluie vaille que vaille, puisque aussi bien l'ordre si tardif de se replier équivalait au fameux : « Débrouillez-vous ! » Heureusement que le colonel Palle est un vieux colonial, habitué à cette formule et difficile à prendre sans vert. Il était, de plus, admirablement secondé par le sous-intendant de la 1re brigade, M. Pasquier, un ancien Tonkinois, et par le commandant Deyme, chef d'escadron du train.

« En faisant flèche de tout bois, ces messieurs ont pu, grâce aux mulets qu'ils trouvaient dans les postes, à chaque gite, ramener tout le matériel en arrière, sans perdre ni un sac de farine, ni une boîte de conserves.

« C'est un superbe résultat qui est dû à l'activité et à l'expérience du colonel et de ses intelligents auxiliaires.

« La marche rétrograde ne s'est pas faite sans de vives alertes occasionnées par les Fahavalos, qui n'ont cessé de rôder autour de nos convois depuis Andriba jusqu'à Suberbieville.

« Ces pillards féroces, véritables écumeurs des brousses, se jettent sur les camps abandonnés comme des fauves ; ils cherchent surtout à faire débander les troupeaux de bœufs pour s'approprier quelques têtes de bétail. Il semble que quelques-uns d'entre eux aient sur ces animaux une puissance magique. Il leur suffit d'un mot prononcé à mi-voix pour que tout un troupeau prête l'oreille; sur un sifflement dont ils ont le secret, un des bœufs conducteurs s'élance et est bientôt suivi par la bande, bousculant tout sur son passage.

« Des paniques se sont ainsi produites dans la plupart des troupeaux de la ligne d'étapes; dans plusieurs postes, on a vu des Fahavalos prendre la fuite à nos approches en s'efforçant d'entraîner quelques bêtes. Le général Metzinger a promis, pour faire un exemple, 100 francs de prime à tout soldat qui en arrêterait un ; malheureusement, ils ne sont pas faciles à prendre, car ils font leur coup la nuit, et se donnent, le jour, pour de paisibles habitants regagnant leur village ou leur case. »

Le général Metzinger avait été chargé non seulement de cette opération de rapatriement, mais d'une autre mission. Nos lecteurs n'ont pas oublié, qu'au début de la guerre, après nos premiers succès et lorsque les troupes françaises marchèrent en avant, les Sakalaves, à l'instigation des Hovas qui voulaient faire le vide devant le corps expéditionnaire, avaient déménagé les tombeaux de leurs monarques et transporté les reliques royales, pour qu'elles ne fussent pas profanées, jusqu'à Tananarive. Ils ne les firent pas voyager au delà, même après la prise de la ville. Le langage du général Duchesne et celui de M. Ranchot les rassura. Ils furent bientôt convaincus que les Français professaient le culte des morts et qu'ils respectaient les tombeaux.

Ce culte des morts est, on le sait déjà, profond dans tout le pays malgache.

Lorsqu'un Malgache meurt, ses proches parents lavent le cadavre avec une décoction d'aromates. Après l'avoir orné de colliers de racines et d'amulettes, qui devront en éloigner les génies malfaisants, on le transporte dans un lieu solitaire, où il n'est plus permis à d'autres qu'aux proches de venir; quelques vieux esclaves dévoués à la famille sont chargés, chez les gens riches, d'entretenir un grand feu dans le lieu où le corps est déposé. Puis, tous les amis du défunt se rendent au pied d'un arbre voisin et tout le monde se met à manger un bœuf que l'on fait rôtir.

« Le soir, les chants funèbres accompagnés par le bobre africain,

préludent à des danses qui ne finissent qu'au jour; des chœurs de jeunes filles répètent le refrain des chansons improvisées pour l'événement, en frappant en mesure sur des bambous.

« Lorsque le mort laisse beaucoup de bœufs, on en sacrifie le lendemain et les jours suivants. L'assemblée ne se sépare que lorsque ces bœufs sont presque tous consommés : c'est ainsi qu'on honore le défunt. Quelques parents enlèvent alors presque furtivement le corps et lui rendent les derniers devoirs, car il n'est pas permis à d'autres d'en approcher et de l'accompagner au lieu de la sépulture.

« Les Malgaches redoutent beaucoup la mort; malgré le profond respect qu'ils ont pour les tombeaux, la peur les en éloigne et ils ne s'en rapprochent qu'au moment d'un enterrement. Ils abandonnent toujours la maison et souvent même le village où est décédé leur parent; tous les objets à son usage sont rejetés et on ne prononce plus jamais son nom. C'est un fait curieux et qui a eu une influence bien marquée sur la langue malgache que cette coutume de ne plus prononcer le nom d'un défunt, ni même les mots qui s'en approchent par leur désinence. On remplace ce nom par un autre; le roi Ramitra, depuis son décès, s'appelle Mahatenatenarivou (le prince qui a vaincu mille ennemis), et le Malgache qui redirait l'ancien nom serait regardé comme le meurtrier du prince et par suite exposé au pillage de ses biens, peut-être même à la mort, il est facile de comprendre, d'après cela, comment la langue malgache, une à son origine, s'est corrompue, et comment il y a aujourd'hui des différences entre les divers dialectes. Dans le Ménabé, depuis la mort du roi Vinany, à *vilany* (marmite) a dû être substitué un autre mot, *fikètrèhane* (le vase où l'on cuit), tandis que, dans le reste de Madagascar, l'ancienne appellation a continué à subsister. Ces changements n'ont guère lieu, il est vrai, que pour les rois et les grands chefs. Il est surtout particulier à la côte ouest et sud. »

Chez les Sakalaves, les coutumes, relatives aux honneurs à rendre au mort sont particulièrement puissantes. Nous croyons devoir en rapporter quelques-unes, d'après les voyageurs les plus célèbres, de façon à ce que le lecteur se rende mieux compte de l'importance que prit la réintégration des ossements des rois Malgaches dans l'antique tombeau qui les abritait avant la guerre au cœur du pays.

Les Sakalaves ont greffé sur leur religion le culte des mânes des ancêtres. « Jamais, l'un de ces indigènes, dit M. Grandidier n'oserait violer un vœu fait à ces mânes. »

Le culte des ancêtres leur vient des Chinois par l'Indoustan et par la Malaisie. Les Hovas ont dû l'apporter avec eux.

« Dans tous les actes importants, ajoute M. Grandidier, c'est à Dieu lui-même que le Malgache s'adresse, sans oublier toutefois de nommer aussi ses *razanes* ou ancêtres, et il lui offre en sacrifice un

bœuf sur lequel il fait sa prière. Certains morceaux de la victime sont cuits pour être offerts aux ancêtres, leurs anges gardiens. Quand leurs prières, au contraire, n'ont trait qu'aux petits détails journaliers de la vie, ils invoquent directement leurs razanes et se contentent de déposer pour eux une offrande de riz cuit ou de rhum. »

A côté d'une croyance générale, aux esprits dit, d'autre part, le docteur Catat dans le récit documenté qu'il a publié sous le titre *Voyage à Madagascar*, le Malgache « place toujours la croyance aux morts qui se rattache toujours d'une façon très étroite à la première, car suivant les circonstances, les morts deviennent des bons ou des mauvais esprits, qui font du mal ou protègent plus spécialement leur famille, leur peuple, leurs vassaux. Mais ces morts qui deviennent ainsi des petits *Zanahary* ou des petits *Angatra* et qui peuvent communiquer avec les vivants sous le nom de *Lolo*, et les favoriser ou leur faire du mal, n'atteignent cet état de perfection qu'après la putréfaction complète des corps qu'ils ont occupés ; il faut aussi savoir que pendant que cette putréfaction s'opère, les *Lolo* ont certains besoins corporels qu'ils ne peuvent satisfaire qu'avec l'assistance des vivants.

« Partant donc de ces deux principes, un indigène vient-il à mourir, on le porte dans le bois sacré, dans son cercueil ; le corps est enveloppé de nattes fines, de riches rabanes, il est couché sur un lit de roseaux, un petit oreiller soulève sa tête, le cercueil est recouvert de son toit et posé à côté des autres à la place qu'il doit occuper. Tous les jours, la famille du mort vient placer à la tête du cercueil une assiette de riz cuit, de l'eau dans des callebasses, et même du rhum ; cela dure ainsi un mois ou deux pendant lesquels les provisions sont renouvelées chaque semaine. Au bout de ce temps, si le corps est suffisamment putréfié, on retire le cercueil de la clairière, et on va le porter en grande pompe dans le tombeau de famille préparé à cet effet. Dans cette circonstance, comme lors du décès, la famille du mort se réunit, et se livre pendant deux ou trois jours à des orgies ininterrompues. On tue des bœufs, on boit du rhum, du *betsabetsa*, on chante, on danse, et tout cela pour que le *Lolo* soit favorable à la famille, qu'il s'en constitue l'ange gardien et sauvegarde ses intérêts en toutes circonstances. Du reste, le souvenir du *Lolo* sera ineffaçable, on l'invoquera toujours, son nom sera sans cesse répété dans les *kabary* de cette famille, un coin de la case lui sera consacré, angle du nord-est où l'on placera en son intention, dans les grandes circonstances, le riz du souvenir, et où l'on fera brûler en même temps dans une petite cassolette les parfums les plus suaves que l'on pourra se procurer. »

Le P. Piolet enfin, dont on ne saurait trop invoquer le témoignage, lorsqu'il s'agit des usages et traditions malgaches, insiste avec beaucoup de détails sur les croyances du pays relatives aux morts. Les indigènes sont convaincus que les âmes des défunts reviennent sou-

vent les visiter, pour consoler, encourager, diriger ceux qui survivent.

Il n'est pas rare qu'une mère prépare un plat de riz et de miel, le dépose à l'angle nord-est de la case qu'elle habite et reste accroupie des nuits entières, attendant que son enfant mort vienne manger le festin préparé. D'après la législation du pays, un mari défunt peut encore cohabiter avec sa femme, et un enfant né dix ou douze ans après sa mort est reconnu comme sien; il a droit à une part d'héritage, il peut même être proclamé chef de la famille. L'épouse, assure-t-on, est souvent de bonne foi et croit avoir reçu la visite de son mari!!

« Quelquefois, au contraire, les morts reviennent pour tourmenter et persécuter. On les reconnaît à leur air morne, à leur silence obstiné, au désordre qu'ils répandent sur leur passage, à leur persistante obsession, et l'on ne parvient à s'en délivrer que par le sacrifice d'un coq, quelquefois d'un bœuf, ou d'autres pratiques que déterminera le devin.

« On peut penser de ces apparitions ce que l'on voudra, on peut faire très large la part de l'illusion, de l'hallucination, quelquefois même de la supercherie; mais il y a des faits bien difficiles à expliquer. Certains même semblent entrer dans le domaine de l'histoire. Ainsi Andrianampoinimerina continuait à tout régler dans son palais pendant l'année entière qui suivit sa mort; tout le monde l'entendait, le voyait, lui parlait, lui obéissait. »

Quoiqu'il en soit, et sans vouloir trancher une question très délicate, il faut tenir compte de ces faits et de ces croyances, quand on étudie les mœurs d'un peuple. Car ils éclairent bien des points obscurs et donnent la clef d'une foule de pratiques qui, sans cela, seraient inexplicables.

Le culte des morts, par exemple, se comprendra bien davantage si les morts restent ainsi attachés à ceux qu'ils ont laissés ici-bas. Si les ancêtres en particulier, et les fondateurs de la famille continuent à gouverner avec une infatigable vigilance et une inflexible justice tous leurs descendants; si c'est d'eux que viennent tous les biens; d'eux aussi, quand on abandonne leurs traditions et leurs enseignements, que viennent tous les maux; s'ils conservent, en un mot, avec les vivants un commerce si intime et parfois si familier, il est impossible que ceux-ci les oublient et ne leur rendent pas toutes sortes d'honneurs, jusqu'à en faire des dieux. C'est ce qui est arrivé.

« On leur demande tous les biens, on s'adresse à eux dans tous ses besoins, on leur rend toutes sortes d'hommages. Ils ont comme deux autels : l'angle nord-est de leur case, cette place où ils reposaient de leur vivant et qu'ils continuent d'habiter après leur mort; c'est là qu'on se tourne pour les prier, qu'on s'accroupit, qu'on pleure, qu'on supplie, qu'on chante, sur un ton monotone et mélancolique, leurs louanges,



Marins russes saluant un transport français.

et qu'on récite les formules consacrées : c'est le culte privé; puis le tombeau où l'on se rend en grande solennité, au son du fifre et du tambour, avec des morceaux d'argent que l'on jettera à l'intérieur, des morceaux de viande grillée dont on oindra la grande pierre et que l'on consommera ensuite sur place : c'est le culte public.

« Le culte des morts s'étend également aux anciens habitants de l'île, les Vazimba. Dans l'hypothèse que nous avons adoptée, c'est tout naturel. Eux aussi sont des ancêtres, et des ancêtres d'autant plus vénérés qu'ils furent autrefois les maîtres du pays et que, suivant une opinion courante, ils le redeviendront un jour. Leur culte donc, pour ce peuple vaincu, est un souvenir du passé, un symbole et un espoir pour l'avenir. Les conquérants eux-mêmes, les Andriana, ont aussi

accepté ce culte, par esprit d'imitation d'abord, et par esprit de crainte et de prudence. Les Vazimba, en effet, vaincus par eux, sont restés leurs ennemis, et ils s'efforcent de se venger en leur envoyant des fièvres, des maladies de toutes sortes, en leur jetant toute espèce de sorts. Il faut donc les fléchir par des sacrifices et d'autres hommages. C'est ce que l'on fait. Les Vazimba, en retour, rendent des oracles et prescrivent des remèdes. Ce sont là bien des titres à un culte d'autant plus actif qu'il est plus intéressé[1]. »

Les funérailles sont toujours célébrées avec pompe.

Tantôt le corps est porté à bras par plusieurs personnes, comme chez les Hovas, tantôt sur une espèce de civière ou *kibany*, comme chez les Sakalaves. Mais dans tous les cas, un convoi funèbre ne doit jamais passer auprès d'un roi, ni même aux environs de sa demeure, ou dans le voisinage d'une pierre sacrée. Ceux qui l'ont suivi, sont tenus de se purifier, de même toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont dû toucher un cadavre.

« J'ai vu plusieurs de ces convois en Imerina, dit le P. Piolet, j'en ai croisé sur mon chemin. Il y a beaucoup d'ordre, de silence, de recueillement. Les gens, très nombreux suivent le cadavre, par deux ou trois personnes de front, en une longue file très étendue qui se déroule sur le flanc des montagnes et produit un très pittoresque effet.

« C'est à ce moment surtout que l'on déploie le plus de pompes, et que l'on fait le plus de démonstrations. Il y a des discours, des pleurs et des lamentations; il y a des offrandes, il y a aussi des prières adressées à celui qui disparaît et que l'on perd ainsi pour toujours. On voit des veuves échevelées se rouler dans la poussière et demander d'être murées dans le caveau ; des enfants se trouver mal, et refuser en trépignant de se séparer de leurs parents; des esclaves, à genoux, appeler leur maître et le supplier de les emmener avec lui. Tout cela ne manque pas de faire impression! Malheureusement ce n'est que de commande, un simple rôle consacré par l'usage et que chacun doit accomplir suivant les divers usages de la tribu.

On met enfin le cercueil ou le cadavre dans sa tombe, toujours la tête tournée vers l'Est, tantôt couché sur le dos, souvent sur le côté, et, avec lui, divers objets qui lui ont appartenu ou dont il est censé pouvoir avoir besoin : bois, assiettes, tabatière, morceaux d'argent, etc. ; une provision de vivres, riz, rhum, miel, etc. »

Les Tanala en particulier déposent, au milieu du foyer de l'humble case, qu'ils élèvent en guise de tombeau à leur morts, une marmite neuve et du riz cuit : à côté, une mesure de riz et du bois pour le feu; dans la main du mort assis à la place d'honneur, est un briquet, une pipe ou une tabatière, selon qu'il fut jadis fumeur ou priseur! On ferme

(1) *Madagascar et les Hovas*, par le P. Piolet.

la porte de la case et on se retire. Cette partie de la forêt devient dès lors sacrée, et son accès absolument interdit.

Chez les Bara, les Sakalaves et leur tribus de l'Ouest, le tombeau est généralement formé d'un amoncellement de pierres encaissées dans une cage de pieux. Chez les Bara, cet amas de pierre n'a pas plus de 0m30 à 0m40 de hauteur. Il y a même quelques familles qui déposent le corps tout nu, soit dans les cavernes, soit au milieu des rochers, mais toujours entouré de crânes de bœufs tués à l'occasion des funérailles. Chez les Sakalaves, sur la plate-forme du tombeau, sont déposés des objets de toute sorte, figures humaines, figures d'oiseaux, bouteilles, etc., qui constituent des *ody* et, à la tête flotte un morceau de toile blanche attachée à un piquet. Toute l'ornementation, en un mot, rappelle celle des îles du Pacifique.

Les Hovas étaient assurés, pendant toute la durée de la guerre que les rois et les chefs Sakalaves ne prêteraient jamais leur concours aux Français, tant que les mânes sacrés demeureraient éloignés du pays. C'est pourquoi, après la paix, l'autorité française non seulement autorisa les princes Sakalaves à rapatrier les cendres des ancêtres, mais leur conseilla de le faire, en leur garantissant aide et protection. Le général Metzinger veilla à ce que les instructions du général en chef fussent à cet égard scrupuleusement exécutés. Une des nombreuses reines Sakalaves présida elle-même au pieux transport. L'opération terminée sans incident, cette reine fut reçue par le général à Majunga.

« Aujourd'hui, écrit un officier témoin oculaire, j'ai été réveillé au milieu de la sieste par des détonations formidables mêlées de cris et de chants.

« Je me suis mis à la fenêtre et j'ai vu défiler sous mes yeux un cortège des plus bizarres : En tête marchaient des hommes qui tiraient des coups de fusil avec de vieilles pétoires chargées jusqu'à la gueule.

« Derrière eux venaient des femmes au nombre de 80 environ, chargés de bijoux et couvertes de lambas de soie multicolores.

« Enfin, s'avançait majestueusement et à pas lents la reine, qu'un page abritait sous un vaste parapluie rouge. Les femmes battaient des mains et chantaient; d'autres dansaient.

« Elles étaient toutes pieds nus, y compris la reine.

« Le général Metzinger donna audience à Sa Majesté et aux gros personnages de sa suite à 4 heures et demie. Elle s'assit sur une chaise sous la vérandah du général et lui fit un très long discours, toutes les femmes étaient assises par terre et soulignaient de temps à autre les paroles de leur souveraine par un hochement de tête silencieux. Le général, après l'avoir écoutée patiemment, lui fit connaître par le lieutenant Bénévent, son interprète, qu'elle n'aurait qu'à se

louer de la présence des Français dans l'île si elle voulait se montrer aimable à notre égard.

« C'est la formule consacrée avec laquelle on accueille tous les principucules qui pullulent à Madagascar. »

Les ossements étaient rentrés dans leur tombeau. Les généraux français avaient prouvé qu'ils ne laisseraient par profaner des reliques chères à la population Sakalave.

Lorsque le général Metzinger s'installa pour quelques jours à Majunga, la ville était envahie par un grand nombre d'hommes la plupart malades ou convalescents, attendant leur rapatriement.

En octobre, le *Djemnah* a pris à bord un certain nombre d'officiers et de marins [1].

Le *Cachar* embarque à la même époque, régulièrement 750 hommes, mais en réalité beaucoup plus. Un certain nombre de convalescents ont réussi à se glisser à bord sans livrets ni feuilles de route et se sont cachés jusqu'au moment où le navire fut en pleine mer.

En arrivant à Port-Vendre, sur la côte de France, le commandant du *Cachar* répondit au lieutenant du port qui l'interrogeait sur le nombre de ses passagers presque tous soldats du 200ᵉ de ligne et du 40ᵉ bataillon de chasseurs :

« Je devais en ramener 700 ou 760, mais en mer, il en est sorti de partout. J'en ai bien un millier [2]. »

Le *Cachar*, après avoir débarqué les convalescents de la guerre, s'est rendu de Port-Vendres à Toulon avec 120 militaires de l'infanterie de marine, 30 artilleurs et 25 marins.

134 de ces passagers convalescents ont été débarqués au lazaret où ils achèveront de se rétablir et 41 autres malades alités ont été transportés à l'hôpital Saint-Mandrier.

1. Ont pris place à bord 343 passagers, dont MM. Colona de Giovellina, lieutenant-colonel d'infanterie de marine ; Paugoy, Lerr. capitaines ; Lichfousse, lieutenant ; Le Page, Courtot, Dançarère, médecins ; Theissein, officier d'administration ; Tinayre, dessinateur du *Monde Illustré* ; les PP. Bressan et Laurent, ainsi qne divers fonctionnaires.

Le *Djemnah* a rapatrié 20 marins et 269 militaires de diverses armes, dont 140 ont été évacués sur l'hôpital militaires et les autres casernés à Marseille, à Saint-Charles, en attendant leur renvoi dans leurs familles.

Sept militaires sont morts dans le courant du voyage ; les corps ont été immergés. Un autre soldat du 40ᵉ chasseurs a succombé en vue de Marseille.

Le *Djemnah* a laissé six malades à l'hopital de Zanzibar et cinq à l'hopital d'Obock.

La traversée n'a éte marquée par aucun incident, mais un ouragan assez violent sévissait dans la Méditerranée.

2. Les rapatriés dirigés sur Amélie-les-Bains paraissent gravement atteints ; ils appartiennent tous au 200ᵉ régiment ou au 40ᵉ bataillon de chasseurs.

Les manifestations sympathiques, dont ils ont été l'objet à leur départ de Port-Vendres, les ont profondément touchés ; elles se sont renouvelées à leur arrivée à Céret et à Amélie les-Bains où le maire et le conseil municipal sont venus les recevoir.

Les convalescents envoyés à Perpignan ont été tout aussi fêtés dans les gares du parcours.

Les habitants, échelonnés le long des barrières, poussaient des vivats auxquels les Malgaches répsgdaient de leur mieux. Dans les champs et les vignes, les travailleurs, en voyant passer le train des rapatriés, reconnaissable aux drapeaux qui pavoisaient la locomotive, s'arrêtaient un moment, se découvraient respectueusement.

A Perpignan, aux abords de la gare des marchandises, où s'est effectué le débarquement, sous la surveillance du général de division Prud'homme, une foule considérable se pressait ; les mêmes manifestations de sympathie se sont renouvelées avec plus de chaleur encore dans les rues de la ville de la gare à la citadelle où ont été logés les convalescents en attendant leur renvoi dans leurs familles.

Le froid commence à sévir dans la Méditerrannée. Beaucoup d'hommes déjà debilités par les fièvres souffrent de la température quelques-uns même succombent.

Un ordre télégraphique du ministère de la guerre prescrit à plusieurs régiments des armes à cheval d'expédier d'urgence sur Marseille un lot de manteaux destinés aux soldats du corps expéditionnaire qui rentrent en France. Ces hommes sont partis de la métropole avec un habillement spécial approprié au climat africain ; il est donc indispensable de leur délivrer, au moment de leur débarquement, des effets plus chauds.

Le magnifique transport de l'état le *Vinh-Long*, qui remplace le Shamrock dans le port de Majunga comme hôpital flottant, reçoit l'ordre de rentrer à Toulon. Il rapatrie des soldats du régiment d'Algérie, des convoyeurs, des convalescents du 200e, du bataillon de chasseurs et de la 30e section d'administration.

A bord de ce navire meurt un excellent officier apprécié de tous et de grand avenir le commandant d'Affry de la Monnoie, chef d'état-major de l'artillerie du corps expéditionnaire.

Cet officier était sorti de l'Ecole polytechnique en 1875 ; capitaine en 1882, officier d'ordonnance du général Mercier, il avait été nommé chef d'escadron en 1895.

On compte 31 décès de Majunga à Alger [1].

Les officiers rapatriés par le *Vinh-Long* sont MM. Gomiot et Morttier, capitaines ; Lavergne, lieutenant au 200e ; Georges, lieutenant du génie ; Dureine, adjoint du génie ; Lafontaine et Pieron, lientenants au 13e de marine ; Rousseau, médecin ; Anche, pharmacien de la marine ; Berthelot, vétérinaire ; Dejour, officier d'administration ; Kraf et Bonard, lieutenants du train des équipages.

Ce dernier avait organisé à Suberbieville les convois de ravitaillement de la colonne expéditionnaire. La mortalité des mulets a fréquemment dérangé les opérations. Elle était due à la difficulté d'amener les fourrages emmaganisés à Majunga.

Pendant le voyage, les passagers ont été — trop souvent hélas ! — douloureusement impressionnés par la cérémonie de l'immersion en mer.

La coupée de bâbord avant bâille, grande ouverte, sur la mer calme. Près de la coupée, deux chevalets supportent une planche, sur cette planche le cadavre gît, de forme oblongue, cousu dans son linceul-cercueil et recouvert en entier par un large pavillon tricolore.

« Encadrant la planche, écrit un passager, trois à droite, trois à gauche, six matelots nègres contemplent et écoutent avec curiosité l'aumônier du bord, qui, revêtu de l'étole, debout derrière le cadavre, murmure les litanies de la mort. Pendant que, respectueusement groupés derrière le prêtre, nous tous, venus dire un dernier adieu, au

soldat qui vient de mourir et que l'on va immerger, commandant, officiers et passagers, nous écoutons bourdonner en nous l'essaim des souvenirs évoqués.

. . . .

« Petit chasseur du 40e qui fait là antichambre de l'infini, une fois déjà tu franchis ces mêmes eaux qui, tout à l'heure, vont se refermer sur toi, une fois déjà, il y a six mois à peine, un navire qui te portait les battait de son hélice... il y a six mois!

« Il y a six mois, petit chasseur, gai, robuste, fier de l'honneur que t'avais fait le sort en te désignant pour aller à Madagascar, car tu avais embrassé, en courant, ta mère oppressée par l'angoisse et, pour ramener le sourire confiant sur son visage en larmes, tu lui avais sans doute montré, comme un défi jeté à la maladie redoutée par elle, tes membres solides et ta poitrine large. Et ta mère, orgueilleuse de toi, avait souri peut-être.

« Puis ce fut le départ : sac au dos, fusil à l'épaule, jeunesse au cœur, tu gravis l'échelle du paquebot, au milieu des acclamations enthousiastes de la foule saluant en tes camarades et toi les jeunes champions de notre vieille gloire qui allait, par vous, être rajeunie.

« En route! Et que de rêves pendant cette route! Rêves de batailles, de grands coups donnés, de pays merveilleux traversés, rêves aussi de retour acclamé, avec l'esprit plein de grandes choses à raconter et les lèvres de baisers, tous ces baisers, tous ces rêves-là tu les faisais sans doute à l'heure où, pour la première fois, tu franchissais ces eaux... il y a six mois, six mois à peine hélas!

« Aujourd'hui te voilà; partis les rêves : apparue, la réalité!

« Où tu cherchais un adversaire loyal, frappant fort, mais visible, tu as trouvé un hypocrite ennemi, frappant fort, mais invisible; où tu cherchais une cible vivante pour tes coups de fusils, tu as trouvée une terre mortelle pour tes coups de pioche; où tu voulais braver la balle, tu as trouvé la fièvre, et, si l'on brave souvent la balle impunément, la fièvre ne pardonne jamais à qui s'obstine à la braver, petit chasseur.

« Mais toi, resté vaillant parmi l'écroulement de tes rêves; tu dus et tu voulus narguer l'implacable ennemie; sac au dos d'abord, la pioche à la main ensuite, ton fusil désormais inutile enveloppé de linges comme un membre cassé, tu marchas lentement, mais sûrement à la mort.

« Tu marchais, tu marchais toujours, tu creusais quand même, et la fièvre un moment fut vaincue par ta jeunesse, tu marchais : un à un puis par groupes, tes camarades tombèrent à tes côtés... et tu marchais toujours, attendant sans peur l'instant où, à ton tour, tu tomberais comme eux.

« Ton tour arriva : il vint, le terrible accès dernier qui laissa ton corps anémié et tes bras impuissants à reprendre la pioche. Alors,

lorsque tu te reconnus inutile, tu t'avoua malade et tu consentis à revenir sur tes pas.

« Dure avait été la montée; combien dure fut la descente! D'ambulances en ambulances, d'hôpitaux en hôpitaux, tu foulas à nouveau ce sol que tu avais forcé, tu parcourus douloureusement cette route faite de tes efforts et qui te tuait une seconde fois! tu arrivas à Majunga.

« Allais-tu donc être sauvé ? tu as pu le croire un moment. hélas! car non seulement tu as souffert autant que les autres, ceux qui gisent ensevelis dans cette terre meurtrière défoncée par eux et pour eux, mais encore tu as eu, à ton dernier soupir, l'atroce désespoir de t'être vainement cru guéri, presque rapatrié.

« Petit chasseur, petit chasseur, tu es grand mort; aussi écoute : voici que le prêtre a terminé ses prières et que les matelots déjà inclinent vers la mer la planche où repose ton cadavre : tu vas partir.

. . . .

« Les prières sont terminées; le commandant fait un geste : sur la passerelle, un coup de barre est donné, et tandis que le paquebot, venant sur bâbord en grand, éloigne vers le tribord son hélice pour en garantir l'immergé, les matelots inclinent vers l'Océan la planche sur laquelle le cadavre glisse, glisse et tombe enfin : un trou dans le bleu, aussitôt refermé, une couronne d'écume blanche qui va s'élargissant, puis plus rien : plus rien sur la mer ne rappelle qu'un homme vient de tomber là.

« Français, gardons-nous d'imiter la mer indifférente ! [1]. »

De même que son prédécesseur, le général Zurlinden, le ministre de la guerre M. Cavaignac veut se rendre compte par lui-même, avec une patriotique sollicitude des soins donnés aux rapatriés convalescents à Perpignan, à Port-Vendres à Amélie-les-Bains.

Le 12 novembre, il visite le *Notre-Dame-du-Salut*, capitaine Bizard, et interroge les soldats. Un officier d'état-major qui accompagne le ministre, prend note des réponses. Chaque rapatrié reçoit cinq francs en sus de la solde. Les dames de France et les dames de charité de Port-Vendres distribuent des cigares, du tabac, des gâteaux, des bonbons. La municipalité portvendraise fait servir du lait. Les soldats paraissent très émus de ces attentions.

La population les acclame. Ils répondent en agitant leurs casques.

Le transport *la Nive* ramène en France 329 marins et fantassins ou artilleurs de marine et 95 hommes de l'armée de terre.

Ce transport construit en 1883, est un navire de 5,775 tonneaux de jauge et du même type que la *Gironde*, le *Bien-Hoa* et le *Vinh-Long* spécialement aménagés pour servir d'hôpitaux, lesquels peuvent rece-

1 Correspondance adressée à l'*Echo de l'Armée*

voir jusqu'à 600 malades; les ponts sont très vastes, aérés par de larges sabords et le personnel médical embarqué, nombreux et expérimenté.

« Malgré ces conditions exceptionnellement avantageuses, ce transport n'a pris à Majunga que 424 passagers, dont 96 alités, 50 hospitalisés et 236 convalescents. Grâce à la prudence des officiers et des médecins de la *Nive*, qui ont refusé, sans doute, de laisser encombrer le navire, la traversée a été des des plus heureuses : quatre alités seulement sont morts à la mer et la santé des autres s'est améliorée d'une manière sensible.

« Il y a dans la flotte, fait-on observer, huit grands transports qui pourraient rendre en pareil cas les plus grands services; la plupart sont ancrés dans les ports où ils ne sont d'aucune utilité. Pourquoi n'emploierait-on pas tous ceux qui sont disponibles au rapatriement du corps expéditionnaire? Il serait possible de réduire ainsi dans une grande proportion le nombre des malades et des convalescents qui prennent passage sur les affrétés; les traversées seraient moins pénibles et les malades mieux soignés [1]. »

Mais ces transports ne quittèrent pas leur port d'attache. Pour procéder au rapatriement des troupes rappelées en France, le ministère de la guerre et le ministère de la marine avaient pris de concert les mesures suivantes :

Étaient spécialement affrétés afin de recevoir les convalescents :

Le *Cachar*, 600 places, dont un tiers de lits;

Le *Notre-Dame-de-Salut*, deuxième voyage 700 places, dont un tiers de lits;

La *Ville-de-Belfort*, 400 places dont un tiers de lits;

Le *Vercingétorix*, 581 places, dont un tiers de lits;

Le *Cachemire*, 700 places, dont un tiers de lits.

Le nombre des hommes à embarquer sur chacun de ces bâtiments a été déterminé de manière à assurer dans la plus large mesure l'application des règles hygiéniques.

Avant son départ de France, chaque affrété est visité par une commission spéciale de la marine dans laquelle le service de santé est représenté. Une nouvelle visite est faite dans les mêmes conditions au moment du départ de Majunga, afin de s'assurer que le bâtiment est pourvu de tous les approvisionnements nécessaires en denrées et médicaments et de vérifier les installations de bord, notamment les moyens de couchage.

Le colonel Bailloud, directeur des étapes à Majunga, a reçu toutes les instructions nécessaires pour augmenter par tous les moyens possibles le bien-être des rapatriés et pour veiller à ce que le nombre des

1. *Temps*, du 13 novembre 1895.



Détachement de relève découvrant des restes de soldats français.

infirmiers embarqués sur chaque bâtiment soit largement suffisant.

Les soldats valides prendront place à bord des navires suivants :

Chandernagor...........	666	places
Carolina..................	1000	—
Canarias..........	650	—
Liban	650	—
Hindoustan...............	725	—
Amérique................ .	650	—
Colombia.....	575	—
Italie........................	850	—
Concordia.................	575	—
Massila.....................	677	—

A ces navires, nous devons ajouter la *Ville-du-Havre*, la *Ville-de-Metz*, l'Iraouaddy et les autres bâtiments dits courriers de la côte orientale d'Afrique et de Madagascar.

L'ordinaire du bord pour les malades est ainsi fixé :

Officiers subalternes. — Déjeuner : 2 hors-d'œuvre, 2 plats de cuisine, 1 fromage, 2 desserts et fruits à discrétion. Vin fin, café, thé et liqueurs.— Dîner : 2 hors-d'œuvre, 1 potage et 1 relevé, 1 entrée, 1 rôti avec salade, 1 légume, 1 fromage. Thé et café.

Sous-Officiers. — Déjeuner : 2 plats, 1 dessert. Café, petit verre d'eau-de-vie. — Dîner : 1 potage, 2 plats, 2 desserts (fromage et fruits).

En décembre, l'*Iraouaddy* ramène 145 soldats du corps expéditionnaire [1], le *Cachemire*, 420. La plupart des malades rapatriés à bord de ce bâtiment sont dirigés sur l'hôpital militaire de Lyon.

Le *Vercingétorix* débarque en Algérie un certain nombre d'hommes de la légion étrangère et des convoyeurs kabyles.

« Triste traversée, écrit un passager. Depuis Majunga, le *Vercingètorix* a marqué son passage par les mers en semant sur sa route de nombreux cadavres. *Trente-neuf malheureux* ont eu la mer bleue pour linceul. Que ces victimes du devoir dorment en paix !

« Sur les trente-neuf décès, on a eu à déplorer la mort d'un Français seulement. Les autres victimes sont toutes des indigènes convoyeurs.

« Ce Français mort est un soldat de la légion, décédé à hauteur des côtes de Tunisie.

« Son immersion a eu lieu près du cap de Fer dans les circonstances suivantes :

« Le chef de bataillon, grand et beau gaillard, au teint rose et joufflu qui contraste avec l'aspect des soldats, M. Patrice de Mac-Mahon, fit stopper le navire et réunit sur le pont tous les Français valides.

« Alors, dans le silence du large, troublé seulement par le clapotis des vagues, il adressa, d'une voix mâle et émue, un dernier adieu à ce Français qui venait de mourir pour sa patrie.

« Tous ses camarades pleuraient.

« Un coup de canon retentit à l'arrière, la planche sur laquelle est couché le cadavre bascule, le corps glisse lentement d'abord, sa chute s'accélère, un bruit sourd se fait entendre, l'écume jaillit et de grands cercles vont se perdre au loin...

« Tout a disparu.

« On entend la voix du capitaine du navire commandant : « En avant ! » La machine se met lentement en marche comme fatiguée et

1. Parmi les passagers se trouvent le correspondant du *Tageblatt*, M. Wolf, qui a suivi la colonne jusqu'à Tananarive; M. Balker, explorateur belge venant de Madagascar; M. Labosse, consul de France à Zanzibar, et le prince Murat, sous-officier de chasseurs d'Afrique dont on avait annoncé la mort.

recommence son bruit monotone et saccadé entendu depuis vingt-deux jours déjà. »

Partent de Majunga, le 5 décembre, le *Colombia* ayant à bord 450 conducteurs kabyles; le 9 décembre, l'*Italie* avec 63 officiers et 452 sous-officiers ou soldats ; le 11 décembre, la *Concordia* avec 293 Kabyles et 200 Somalis. Le service médical à bord de chacun de ces navires est assuré par trois médecins et quinze infirmiers.

A bord du *Chandernagor* prennent place les débris des batteries d'artillerie et de l'escadron de chasseurs d'Afrique :

38e d'artillerie, commandant Ruffey, capitaines de Barescut, Lavail, de Carmejane, Bovet, Dauvée, Chaton, et 23 hommes ; chasseurs d'Afrique, commandants Aubier, vétérinaire Cabreforce et 17 hommes. Le service sanitaire est assuré par les médecins convoyeurs Pouche major de 1re classe, Libert de la marine, Cultin, aide-major, 15 infirmiers aumônier, M. Regnat [1].

La *Carolina* rapatrie le 2e bataillon du 200e de ligne, le *Liban* les 1er et 2e bataillons du même régiment; l'*Amérique*, 212 hommes encore à peu près valides du 40e bataillon de chasseurs à pied; l'*Hindoustan*, le bataillon de la légion étrangère, 1er du régiment d'Algérie, fort de 400 hommes.

Le général Metzinger enfin, après avoir présidé lui-même jusqu'à la fin de l'année à tous ces embarquements s'embarqua dans les premiers jours de janvier. Le commandant de la première brigade, promu divisionnaire au cours de l'expédition, était resté près d'une année à Madagascar. Il avait admirablement supporté les fatigues de la campagne. Avant de rentrer en France, il s'arrêta une huitaine de jours en Égypte, en compagnie des officiers de son état-major, le commandant de Mirepoix et le capitaine Wirbel.

Au Caire, le général fut interwiewé par un journaliste français, auquel il voulut bien faire d'intéressantes déclarations que nous devons noter au passage [2].

Aux questions qui lui sont posées relativement à l'incurie de l'administration, le général répond avec optimisme : Les voitures Lefebvre n'ont pas été inutiles. Jusqu'à Andriba, elles ont rendu des services. Après, la mauvaise condition du sol n'a plus permis de les utiliser. La quinine n'a jamais fait défaut, les provisions emportées étant considérables. Un incendie qui éclata un jour dans la brousse et qui détruisit le matériel d'une compagnie avec les produits médicaux

1. Convalescents à bord du *Chandernagor*: les lieutenants Mathieu, de l'artillerie de marine; Desaligny, du 13e d'infanterie de marine; Djellal Kaldour, indigène; les sous-lieutenants Derostang, du régiment colonial; l'officier d'administration des hôpitaux Esquerre; l'adjudant du génie Bouchelot et l'abbé Desvaraisnes.

Et 403 hommes de troupe, savoir :

200e, 49; 40e bataillon de chasseurs à pied, 52; régiment d'Algérie, 73; artillerie, 20; génie, 17; ouvriers d'artillerie, 1; train 17; commis, 1; infirmiers, 2; 13e marine, 80; régiment colonial, 44; artillerie de marine, 22; équipages de la flotte, 10.

2. Interwiew publiée par le *Temps* le 29 janvier 1896.

qui lui étaient affectés put seul donner naissance à ce bruit que la quinine pouvait manquer. Il n'en fut rien. Les vivres ont toujours été fournis en quantité suffisante. Quand la formation de la colonne volante fut décidée, les rations durent être diminuées par suite du besoin d'amoindrir les charges. Les soldats pâtirent un peu, mais eurent une large compensation dès leur entrée à Tananarive. La fièvre, elle, fut la grande ennemie, surtout dans les commencements, quand les troupes eurent à passer par les terrains marécageux, de Majunga à Suberbieville.

« La marche de la colonne ne fut pas toujours aisée. Il fallait se frayer un chemin à travers la brousse, gravir parfois des pentes difficiles. Les compagnies s'échelonnaient et, armées de pioches, creusaient la route. Elles devaient souvent entamer des rochers d'une certaine hauteur et s'ouvrir une voie. Le passage des rivières fut dur. Les insectes harcelaient les hommes plus encore que les Hovas. Aux moustiques nombreux rencontrés dès Majunga s'étaient joints les « Mokafanis » petites mouches fort désagréables faisant sur la peau des piqûres rouges. La température était bonne. Les soirées pourtant étaient froides. Les soldats se construisaient, chaque soir, à la hâte, des gourbis de branchages et de hautes herbes. De vraies bourrasques parfois soufflaient, balayaient tout. Les nuits cependant étaient toujours belles avec des milliers d'étoiles scintillant au ciel. Les hommes s'assemblaient quand la soirée était calme et se délassaient des fatigues de la journée en se contant des histoires. Dans les derniers jours, le silence le plus grand régnait parmi les campements. Le sommeil fermait les yeux tout de suite. »

D'après le témoignage du général, les étapes furent toujours courtes; mais le travail de la route harassait les hommes. Cependant, la colonne avançait, constamment aux aguets.

— Les Hovas, dit l'ex-commandant de la 1re brigade, étaient mieux enrégimentés que nos ennemis de Tunisie, du Tonkin ou du Dahomey, mais incapables de nous combattre avantageusement. Habitués à donner la chasse aux Sakalaves ou aux Fahavalos et à les vaincre sans peine, ils s'imaginaient que la vue d'aussi terribles guerriers terrifierait nos soldats. A la première rencontre, leur surprise fut extrême. Le feu serré de nos tirailleurs les mit en déroute. A peine prirent-ils le temps de riposter par quelques coups de fusil. Voici quelle était la tactique des officiers de Ranavalo : ils installaient leurs troupes sur des crêtes et nous accueillaient, dès que paraissait notre avant-garde, par une violente fusillade. Délogés par les feux rapides ou par le canon, ils s'enfuyaient. Les corps-à-corps, les combats à l'arme blanche furent donc très rares. Les Hovas avaient de bons fusils, mais de mauvaises cartouches dont beaucoup vieilles de quinze et même vingt ans. Et cependant, on découvrit à Tananarive

cinq millions de cartouches neuves. Les rencontres les plus sérieuses furent celles des derniers jours de septembre. Nos soldats se conduisirent admirablement. La colonne, sans nouvelles de la mère patrie, salua Tananarive comme le but. La ville à distance produit du reste un grand effet avec ses maisons en amphithéâtre.

« L'ordre régna à Tananarive comme par enchantement. Les Hovas se tenaient très tranquilles. La population avait les meilleurs rapports avec nos troupes. Ses instincts de commerce étaient revenus; chacun n'avait qu'un souci, celui de vendre aux soldats français des vivres et de gagner de l'argent.

« Nos soldats qui auraient pu se livrer au pillage eurent une remarquable conduite. Pas un acte de vol ou d'extorsion ne fut commis. Ce dont ils avaient besoin était payé par eux avec de l'argent. Il n'est donc pas étonnant que la population malgache se soit trouvée tout de suite fort satisfaite de l'occupation. De plus, le maintien de la reine avait fait l'apaisement général. La satisfaction de savoir qu'ils allaient continuer à être gouvernés par eux-mêmes et de penser qu'ils étaient ainsi considérés par des Européens comme des égaux et comme un peuple civilisé fut suffisante pour faire disparaître alors toute vélléité de résistance. Le traité établissant le protectorat et non l'annexion fut le plus sûr garant de l'ordre, l'agent le plus actif de la pacification. Je n'ose pas songer à ce qui aurait pu arriver, si la reine et son gouvernement avaient fui dans le Sud, si la guerre de partisans avait commencé, si le général Duchesne s'était trouvé en présence de Tananarive en feu et avait dû hiverner dans un lieu devenu désert ne contenant plus les vivres sur lesquels on comptait, si toute la population de l'île prêchée par sa souveraine avait continué la lutte à outrance. Le corps expéditionnaire a été admirable par son endurance, sa patience, son courage, son entrain. Toutes ces qualités eussent pu être compromises si un heureux traité n'était pas venu mettre fin à la campagne en apportant la paix et la conciliation.

« La surveillance, bien que peu nécessaire, fut constante. Les officiers étaient très occupés. Leurs bureaux étaient journellement assiégés par les indigènes qui venaient demander conseil sur la façon dont ils devaient exécuter les ordres donnés, chacun d'eux craignant de commettre une erreur et de subir une punition. Tous se prêtaient, d'ailleurs, avec la meilleure grâce aux services que l'on attendait d'eux. Peu à peu, les rapatriements commencèrent. Il reste aujourd'hui environ trois mille hommes qui, sous le commandement du général Voyron, vont former la garnison de l'île. Je suis revenu par la même route qu'avait suivie la colonne. Chaque étape rappelait un souvenir de la marche en avant. Le soir, nous couchions dans les campements faits à l'aller, généralement conservés. La route est devenue déserte. Sur trois cents kilomètres, pas un village, pas une âme, pas un être vi-

vant. Pas un soldat ne veille sur toute cette partie du pays, mais la sûreté est grande, la guerre a balayé tous les rôdeurs et les pillards. Les ingénieurs qui viendront auront à construire la route définitive qui, avec celle de Tananarive à Tamatave, sera la grande voie de pénétration vers la capitale.

S'il est une question qui fut longuement débattue, c'est bien celle du rapatriement des malades. Le général Metzinger est catégorique. Tous aspiraient au retour dans la patrie, avaient des lueurs d'espérance à l'idée de revoir la France. Cet espoir seul les soutenait et l'annonce de leur envoi à la Réunion ou ailleurs était le coup le plus terrible qu'on pût leur porter.

« L'œuvre que les fonctionnaires civils auront à faire est belle. Ils ont à pétrir un pays, à façonner une population, à lui donner une vie nouvelle. Le général Metzinger, écrit l'interwiever déjà cité, croit à l'avenir de cette terre conquise, a foi dans les richesses de son sol, ne doute pas des compensations qu'elle donnera aux sacrifices qui ont été faits. Les soldats français, dans la première partie de l'œuvre qui est la conquête, ont été dignes de tout éloge, car ils ont eu à combattre et à vaincre des ennemis contre lesquels les armes humaines sont impuissantes. La pacification, d'après le général, est sûre. Il n'y a pas à tenir compte des soi-disant révoltes des gens du Sud et de leurs attaques contre les missions. Ce sont des pillards et des brigands qui en veulent autant aux Malgaches qu'aux étrangers et qui attaquent aussi bien les villages indigènes que nos avant-postes. La grande île de Madagascar est bien désormais une des plus belles possessions françaises. »

Ces déclarations du général Metzinger réagirent contre le pessimisme assez justifié, mais exagéré de quelques-uns.

Au Caire, le commandant de la 1re brigade fut reçu avec une vive sympathie par la colonie française, fière d'accueillir, vis-à-vis des Anglais qui se proclament les maîtres de l'Egypte, un vaillant soldat, un des vainqueurs de Madagascar, peut-être un des chefs des futures guerres.

Le cercle français offrit une fête brillante à laquelle assistait le représentant de la République, M. Cogordan, au général Metzinger.

« L'aspect robuste du général frappe aussitôt, écrivait un de ceux qui assistaient à cette fête. Le visage est bronzé, les traits sont énergiques, la physionomie est rendue martiale par une forte moustache doublée d'une longue impériale, mais est adoucie par des yeux très bleus et très vifs. Le général est de taille moyenne. Il est simple, aimable, n'a rien du militaire sévère et rébarbatif, et il donne l'impression d'un chef qui a dû être aimé de ses soldats, parce qu'il a dû partager toutes leurs peines et toutes leurs joies. »

Le général visita le Caire et ses environs et fit une courte excursion

aux pyramides, en compagnie de ses officiers. Il s'embarqua quelques jours plus tard à Alexandrie et arriva à Marseille par le paquebot *Niger* des Messageries maritimes, le 29 janvier; il partit pour Paris quelques heures plus tard et se mit à la disposition de M. le ministre de la Guerre, auquel il présenta de vive voix de précieux renseignements, et auquel il communiqua ses impressions personnelles sur la campagne, sur le pays conquis, sur la force de résistance et sur le moral de nos soldats en campagne.

Le jour même où le commandant de la 1re brigade du corps expéditionnaire rentrait en France, le ministre recevait du commandant en chef la dépêche suivante :

Majunga, 29 janvier, 12 h. 45 soir

Général Duchesne arrive aujourd'hui à Majunga; continue pour France par le *Yang-Tsé* avec le général de Torcy, le colonel de Beylié, les commandants Delarue, Humbert et Lacroix, les capitaines Caré, Bossard, Duchatelet, l'archiviste Mongin et le maréchal des logis Voisin.

Le général Duchesne s'était embarqué à Tamatave où il visita les hôpitaux et casernements; il ne s'arrêta que peu de temps à Majunga où il donna ses dernières instructions. Les quelques heures passées dans ce port d'où il était parti à la conquête de Madagascar ne furent pas sans causer une émotion bien naturelle à ce vaillant officier. Il évoqua les souvenirs des premiers jours de la campagne, la concentration du beau et solide corps d'armée fort de 15,000 hommes amenés de France, enfin les angoisses, les incertitudes du début.

Le succès avait heureusement couronné tant de laborieux et vaillants efforts; mais beaucoup parmi ces 15,000 jeunes gens partis pleins de vigueur et l'espérance dans l'âme, dormaient leur dernier sommeil sur la terre conquise et jamais plus ne reverraient ni la patrie ni les parents !

Après une heureuse traversée, le général parvint à Ismaïlia le 13 février. La colonie française en Egypte salua de ses vivats le vainqueur de Tananarive. Une couronne à feuilles d'argent lui fut offerte au nom de nos nationaux. Mais le général était attendu à Marseille et à Paris. Il dut renoncer aux invitations, fêtes et ovations des Français d'Egypte. Le *Yang-Tsé*, arriva en vue de Marseille le 20 février.

Des ordres avaient été donnés aux autorités civiles et militaires pour la réception du commandant en chef du corps expéditionnaire de Madagascar.

En 1886, lors du retour des troupes du Tonkin, le général Boulanger, alors ministre de la guerre, avait fait rendre de grands honneurs à Paris même, aux représentants des troupes combattantes. L'arrivée

des batteries d'artillerie ayant pris part à la campagne d'Indo-Chine fut alors célébrée avec un enthousiasme patriotique admirable. La population du vieux faubourg Saint-Antoine, massée aux environs de la gare de Lyon acclama les soldats de Brière de l'Isle et de Négrier. Peu après, au 14 juillet, des détachements d'infanterie de ligne, de tirailleurs algériens, de marins, etc., défilèrent à Longchamps ayant à leur tête l'héroïque colonel Dominé, le défenseur de Tuyen Tuan.

Il était impossible, en février, de rendre les mêmes honneurs aux survivants de l'armée de Madagascar. Celle-ci en effet, avait subi des pertes effroyables. Les corps qui la composaient, rentrés dans la mère patrie, étaient réduits à quelques hommes; on dut les dissoudre. Quant aux régiments ayant encore un effectif respectable, ils tenaient toujours garnison à Tananarive. Le gouvernement résolut donc de rendre un solennel hommage à Marseille, au corps expéditionnaire, en la personne de son général en chef, lequel du reste, dont la modestie et l'horreur du bruit étaient bien connues, ne fut pas consulté à ce sujet.

Le général Zurlinden, commandant le 15e corps, ancien ministre de la guerre, le préfet, le maire et un délégué de M. Cavaignac, M. le lieutenant-colonel Meunier, attendaient le général Duchesne pour lui souhaiter la bienvenue et le remercier au nom de la France des grands services qu'il venait de rendre au pays.

Le 20 au matin, à huit heures, le *Yang-Tsé* est signalé à deux lieues environ au large. Certains esprits chagrins, comme il y en a toujours, redoutaient à Marseille quelque contre-manifestation d'antipatriotes ou d'Italiens (ces derniers très nombreux, on le sait, dans la vieille cité phocéenne); mais on ne prit garde et on eut raison à ces prophètes de malheur [1].

Dès le lever du jour, des ouvriers terminent les travaux de pavoiment sur la Joliette, sur les quais et sur la Cannebière.

Une nombreuse flottille vogue à la rencontre du *Yang-Tsé*.

Le phare Sainte-Marie à peine doublé, le transport apparaît, se détachant dans la brume du matin, à la hauteur de Maïre. Chaque vapeur s'empresse de rejoindre le courrier des Messageries qui s'avance lentement dans la rade. Bientôt les vivats éclatent, les mouchoirs s'agitent; le général Duchesne apparaît sur la passerelle, en compagnie du général de Torcy, chef d'état-major du corps expédi-

1. Marseille enfin respire, écrit le correspondant du *Figaro*. Hier, la grande cité phocéenne se demandait, non sans inquiétude, si la journée serait brillante. Elle se rappelait les ovations dont le général Dodds a été l'objet à son retour du Dahomey, puis, tout à coup, le sentiment douloureux qu'a éprouvé la ville entière quand, à plusieurs reprises, des convois de malades l'ont traversée. Elle ne pouvait se défendre de comparer les brillants faits d'armes du Dahomey à la savante mais lente promenade entre les fièvres de Madagascar. Alors, elle se disait que peut-être la réception du général Duchesne s'en ressentirait. On se racontait même que le préfet des Bouches-du-Rhône avait fait tout le possible pour que le *Yang-Tsé* descendît à Toulon.

Mais le ministre voulait que le pacificateur de Madagascar eût les mêmes honneurs que le vainqueur du Dahomey. Il les a eus.



Débarquement du général Duchesne à Marseille.

tionnaire ; visiblement touchés par cette manifestation, les généraux saluent [1].

Tous les navires du port ont arboré leurs pavillons.

Le *Yang-Tsé* s'avance escorté bientôt par des centaines d'embarcations ; il reçoit à bord le capitaine Montdésir, aide de camp du général Zurlinden, franchit la passe à neuf heures, salué par la foule massée sur la jetée, au Pharo et dans les jardins de l'école de médecine et entre dans le bassin.

Sur le quai se tiennent M. le général Zurlinden, ayant à sa droite

1. Mme Duchesne n'a pas voulu, dit le *Petit Provençal*, attendre l'arrivée du *Yang-Tsé* pour aller embrasser son mari.

Elle s'est rendue dans une embarcation particulière à bord du paquebot qu'elle a rejoint au Château d'If, et a été la première à féliciter le général.

M. le préfet des Bouches-du-Rhône, et, à sa gauche, M. Flaissières, maire de Marseille; M. Thourel, président du Conseil général, et M. Féraud, président de la Chambre de commerce. Derrière eux, le lieutenant-colonel Meunier, envoyé spécial du ministre de la guerre ; MM. Charles Roux et Chevillon, députés, etc., etc.

Le *Yang-Tsé* est, enfin, amarré.

MM. Dumonteil Lagrèze, directeur, et Bergasse, membre du Conseil d'administration de la Compagnie, montent à bord, pour saluer le général Duchesne et les officiers de sa suite.

La musique de la douane joue la *Marseillaise.*

Le général se tient à l'arrière du bateau, de nombreux officiers, ses compagnons de Madagascar, l'entourent.

Ce sont le lieutenant-colonel de Beylié, les chefs d'escadron Delarue et Lacroix, le chef de bataillon Humbert, les capitaines Duchatelet, Bourgeois, Bossard, Caré, enfin une quarantaine de sous-officiers et soldats de diverses armes et les médecins majors MM. Lafille, Trabeau et Seguin [1].

A neuf heures et demie, le commandant en chef descend du *Yang Tse* et reçoit les chaleureuses félicitations du général Zurlinden, enfin celles du colonel représentant le ministre de la guerre et celles du préfet, M. Deffès. Le maire de Marseille, M. Flaissières, lui adresse le discours suivant :

Monsieur le général,

La population de Marseille salua de ses chaudes acclamations les premières troupes qui partaient pour l'expédition de Madagascar. Écho fidèle de l'émotion du pays tout entier, elle adressait à nos soldats ses souhaits vibrants d'espérance, elle leur donnait ses encouragements les plus affectueux.

... De longs mois se sont écoulés, la campagne que vous avez dirigée s'est terminée par la victoire, monsieur le général, nous savons au prix de quelles difficultés, de quelles souffrances!

Anxieux, le pays suivait au loin les moindres détails de la cam-

1. La traversée du *Yang-Tsé* avait été marquée de Suez à Marseille par des témoignages d'ardente sympathie. A Suez, une délégation composée de cinq personnes a offert au général Duchesne une couronne d'or bronzé, au nom des habitants du Caire. Les Français de Suez lui ont donné un banquet au cercle ; tous les notables y assistaient.

Sur le lac d'Ismaïla, au moment du passage du *Yang-Tsé* de nombreuses chaloupes à vapeur, appartenant à l'administration du Canal et à des particuliers, ont salué le navire. Un groupe d'employés, auxquels s'étaient joints des négociants du pays, sont allés porter au général une corbeille de fleurs magnifiques. Elle a été déposée dans le grand salon des premières.

Le Cercle Français de Port-Saïd délégua notre consul et l'ingénieur en chef du Canal pour aller inviter le général Duchesne à un banquet auquel de nombreux souscripteurs avaient acquiescé. Le banquet fut suivi d'une réception très brillante.

Au moment du départ, vers dix heures du soir, le général fut accompagné à bord, par une partie de la population. La musique, précédée de nombreux flambeaux, jouait la *Marseillaise* et l'*Hymne Russe*.

La traversée du *Yang-Tsé* a été favorisée par un temps très beau. Une fête donnée à bord a produit la somme de 130 francs, déposée à la caisse des naufragés.

pagne; nous assistions, nous, aux mouvements des troupes exigés par les circonstances, et notre cœur se serrait devant le spectacle des épreuves subies. Avec quelle joie nous avons appris le succès final, avec quelle sincérité nous venons vous apporter nos félicitations!

Déjà, monsieur le général, les acclamations ont éclaté; elles vont, tout à l'heure, saluer votre passage; vos compagnons d'armes et vous, monsieur le général, vous aurez le droit de vous en montrer fiers! Elles sont raisonnées, ces acclamations... elles sont l'expression la plus pure d'un sentiment de reconnaissance et de respect. La population de Marseille, si éclairée, si généreuse, hostile au militarisme décevant et stérile, a le sentiment des exigences de la défense nationale, elle a le culte de l'Honneur, de la Patrie...

Elle a appris quels ont été les obstacles de l'entreprise, elle sait quel a été le véritable caractère de l'expédition. Les qualités brillantes, la fougue, la vaillance du corps-à-corps, nos soldats les avaient, vous leur en donniez l'exemple; les Metzinger, les Voiron, les de Torcy vous secondaient dans cette tâche. Toute cette bravoure admirable eût été insuffisante ou inutile et vous tous, officiers et soldats de l'expédition de Madagascar, vous avez montré au monde que l'armée française sait vaincre par le courage froid, par la volonté inébranlable, par la foi ardente du patriotisme.

Ils ont aussi montré qu'ils savaient mourir, ceux-là qui ne reverront plus la Patrie et qui dorment là-bas leur glorieux sommeil!

Et quand les peuples, dans un avenir prochain de réforme sociale, auront repoussé avec horreur les luttes homicides, il restera plus vif et plus respecté dans le cœur des hommes, le souvenir de ces nobles soldats du devoir, de ces héros qui, épargnés ou frappés, avaient fait à leur pays le sacrifice de leur vie!

Monsieur le général, vos compagnons du corps expéditionnaire et vous, vous êtes parmi ces héros.

Au nom de la population de Marseille, au nom du Conseil municipal, honneur à vous!

Vive la France!

Vive la République!

Les paroles du maire sont accueillies par de longs applaudissements. Le président du Conseil général des Bouches-du-Rhône exprime d'autres congratulations au général. Celui-ci remercie; très impressionné, il monte en landau avec le commandant du 15[e] corps et avec M. Flaissières et est conduit au milieu d'une foule compacte par la place de la Joliette, la rue de la République, la Cannebière et la rue Saint-Ferréol jusqu'à la préfecture.

Les journaux de Marseille signalent bien des incidents touchants de cette chaleureuse réception :

« Partout, dit l'un d'eux, ce ne sont que tentures tricolores, faisceaux de drapeaux français et russes, guirlandes de fleurs et de feuillages, inscriptions patriotiques de : « Vive l'armée ! Vive la République ! »

« La rue apparaît noire de monde. Ici, c'est la ligne qui est chargée de faire la haie. Mais elle n'est pas plus heureuse que la Douane et se laisse bientôt déborder par la foule empressée, qui ne laisse plus au cortège qu'un maigre espace. Aussi les voitures n'avancent-elles qu'au pas.

« De cette foule massée dans la rue, des groupes qui encadrent les fenêtres ou qui s'avancent sur les balcons, des acclamations et des vivats ne cessent de partir. D'ailleurs, il va en être ainsi jusqu'à la préfecture, une salve d'applaudissements enthousiaste et ininterrompue à l'adresse de nos braves Malgaches, très profondément émus de ces spontanées manifestations de sympathie.

« Les dames ne sont pas les moins chaleureuses et prodiguent aux rapatriés des fleurs, des confetti parisiens et des serpentins de toutes couleurs qui, s'enchevêtrant à travers les décorations de la rue, donnent à la voie suivie par le cortège l'aspect le plus pittoresque et le plus joyeux.

« Vers la place Centrale, la foule est si dense que les voitures sont obligées de s'arrêter à plusieurs reprises. Lorsque la tête du cortège arrive sous l'arc de triomphe, un arrêt de quelques minutes se produit.

« Là, en effet, au nom des membres du Comité des habitants de la rue de la République, M. Michel, président du Comité, offre au commandant du corps expéditionnnaire un magnifique bronze d'art. Le général Duchesne remercie en quelques mots émus et le cortège reprend sa route, salué par l'Institut de Sauvetage de la Méditerranée .»

Sur la place Centrale était dressé un grand arc de triomphe orné de verdure, de drapeaux, de sabres et de fusils avec des canons aux quatre angles, et portant les inscriptions :

Au général Duchesne.
Au corps expéditionnaire.
Vive la République!
Vive l'armée !

La vue de chaque rapatrié provoque chez la foule peut-être plus de délire patriotique. C'est par des vivats enthousiastes et répétés qu'on les accueille au passage. Eux aussi sont fleuris comme leur chef. Et c'est plaisir de voir leur figure souffrante et amaigri illuminer furtivement d'un rayon de bonheur...

Au punch d'honneur qui fut offert au général Duchesne dans

l'après-midi par les officiers de la garnison, le commandant du XVe corps prit la parole :

« Général Duchesne, le président de la République a bien voulu me télégraphier de vous faire toutes ses félicitations. Le ministre de la guerre a envoyé ici un officier supérieur de son cabinet pour vous saluer. Toutes les autorités du département, les membres du Parlement se sont portés ce matin au devant de vous.

« Après ces hauts témoignages d'estime, après les acclamations de Marseille, après cette belle réception où la grande et noble ville a mis tout son cœur, si chaud, si généreux, si patriotique, je viens à mon tour, au nom de la garnison de Marseille, au nom du XVe corps, — et l'armée tout entière est de cœur avec nous — vous dire toute notre reconnaissance pour les services éminents que vous avez rendus au pays.

« Le hasard des vacances a bien fait les choses, puisqu'il a confié la belle mission de vous adresser les premières félicitations de l'armée à l'ancien ministre qui a eu l'honneur de suivre de près vos opérations depuis les dernières semaines de vos préparatifs jusqu'à votre entrée à Tananarive.

« Ai-je besoin de dire qu'il en a conçu pour vous non seulement de l'estime, mais encore une admiration qui ne s'effacera jamais?

« Oui, puissamment aidé par notre vaillante marine, bien secondé par l'activité intelligente, énergique de vos collaborateurs et par le dévoûment sans bornes de vos soldats, vous avez su montrer, dans des circonstances souvent très difficiles, très pénibles, une fermeté, une énergie et, laissez-moi vous le dire, une grandeur d'âme au-dessus de tout éloge.

« Ces hautes qualités se reflétaient dans vos rapports, et elles ont permis au gouvernement de la République de vous maintenir jusqu'au bout, sans défaillance, son entière confiance et de vous laisser agir dans votre pleine initiative de commandant en chef.

« Votre marche d'approche jusqu'à Andriba est une action de guerre remarquable. Les travailleurs indigènes vous ont fait défaut : à votre signal vos vaillants soldats se sont mis courageusement à la tâche, la pioche d'une main, le fusil de l'autre, faisant des efforts surhumains, sous un ciel meurtrier, dans des parages que la civilisation n'a pas encore assainis, accomplissant des travaux qui rappellent les plus héroïques des légions romaines.

« Puis après ces longs, pénibles mais glorieux cheminements, tout à coup, de ces troupes qui à distance paraissaient devoir être écrasées par les fatigues, anémiées par le climat, nous avons vu sortir sur vos ordres, une colonne légère bien aguerrie, bien approvisionnée, partant avec entrain, se jetant vaillamment à travers les régions ennemies les plus peuplées, renversant avec un élan irrésistible toutes les

résistances et entrant à Tananarive au jour fixé, pour y imposer une paix définitive, et couronner ainsi, gaîment, lestement, en quelques jours, les efforts séculaires de la France contre Madagascar.

« C'est là une fin d'expédition toute française et bien glorieuse pour vous, pour vos troupes et pour notre nation. Aussi, quand la nouvelle de votre entrée à Tananarive est arrivée, ce n'est pas le gouvernement seul, c'est la France tout entière qui vous a crié, à vous et à vos troupes : « Vous avez bien mérité de la Patrie. » Nous sommes heureux d'être les premiers à vous fêter à votre retour et à vous dire toute notre reconnaissance. »

Le général, profondément ému, répondit quelques mots :

— Messieurs, je suis confus de l'honneur que vous me faites, confus des paroles que je viens d'entendre. Nous avons accompli notre devoir, simplement. Mais nous n'espérions pas être récompensés de la sorte.

A ce moment, ses yeux se mouillent de larmes et l'émotion l'empêche de continuer. L'assistance entière, debout, applaudit frénétiquement.

— Je bois au XVe corps, reprend-il d'une voix à peine intelligible, à son commandant, à la garnison de Marseille.

Le général, au milieu des salves d'applaudissements, donne l'accolade au commandant du XVe corps.

Le président de la chambre de commerce, M. Féraud, remercia lui aussi le conquérant de Madagascar au nom de tous ceux qui s'intéressent à notre expansion coloniale. Le soir à cinq heures, réception à l'Hôtel de ville, enfin, à sept heures et demie, dîner, suivi de bal à la Préfecture.

Des nombreuses harangues adressées au général Duchesne, nous ne citerons plus que celle du préfet, porte-parole du gouvernement.

« Les acclamations, dit-il, ne vous iraient pas au cœur, si elles ne s'adressaient qu'au chef des braves qui ont si courageusement tenu le drapeau. Ce sont vos troupes, général, que nous devons, que nous voulons glorifier ; ce sont les obscurs héros tombés à vos côtés dont je veux honorer la mémoire par l'expression mâle et émue de la reconnaissance nationale. Ils ont simplement, stoïquement enduré toutes les privations, supporté toutes les fatigues, souffert toutes les douleurs, uniquement soutenus par ce sentiment élevé et pur : l'amour de la Patrie !

« Vous avez, vous-même, donné l'exemple nécessaire de la force morale, de la sûreté et de la ténacité dans les desseins, de la vigilance toujours en éveil, de l'énergie sans défaillance. Ainsi, avez-vous permis à l'opinion, un instant nerveuse, de se ressaisir et d'attendre, sans une trop vive anxiété, l'heureuse issue de l'expédition. Vos belles troupes confiantes en leur chef, disciplinées et fières, ont tracé de leur sang une page glorieuse qui a fait tressaillir notre orgueil en donnant au monde

la démonstration nouvelle et éclatante de la force, de la solidité, de la valeur de notre armée.

« Glorifions, sans jactance, le succès de nos armes et dans un sentiment d'unanime gratitude, donnons le fortifiant témoignage de l'union intime de tous les citoyens fraternellement groupés sous les plis glorieux du drapeau, emblème sacré de la Patrie ! »

Les habitants de Marseille, sans aucune distinction de partis, monarchistes, républicains modérés, radicaux ou socialistes avaient pris part à ces belles fêtes en l'honneur de l'armée, affirmant l'amour du pays, l'esprit de sacrifice et le sentiment du devoir.

Les plus humbles rapatriés, les soldats revenus à bord du *Yang-Tse* avec le commandant en chef n'étaient pas oubliés, au milieu de l'allégresse générale. Ils furent reçus par la Société des anciens militaires qui leur offrit un banquet [1].

Dans la ville, on vend le portrait du général Duchesne, une pipe portant le nom du général Duchesne, enfin un chromo où l'on voit M. Félix Faure planer au-dessus du général de Boisdeffre, de l'amiral Gervais, des généraux Duchesne, Metzinger et Dodds.

Les fêtes de Marseille produisirent en France et à l'étranger l'impression la meilleure, la plus favorable à l'influence de notre pays qui venait de prouver une fois de plus avec quelle passion il reste fidèle aux vieilles traditions de gloire militaire et, si l'on veut, de ce bon chauvinisme, auquel il doit beaucoup de sa force.

Le 21 au matin, le général Duchesne arriva à Paris, où il fut acclamé sur le quai de la gare de Lyon par un grand nombre d'officiers et d'amis. Le général de Torcy et ses officiers d'ordonnance l'accompagnaient. La réception fut intime. Cependant, l'un des vice-présidents du Conseil, municipal de Paris, M. Bompard, vint saluer le commandant du corps expéditionnaire de Madagascar au nom de la capitale.

Le Président de la République s'était fait représenter par l'un de ses officiers d'ordonnance, le capitaine de frégate Simon, récemment rapatrié de Madagascar, d'où il avait apporté en France le premier

1. « Tandis qu'on punchait au Cercle des Officiers, une fête, dit le *Petit Provençal*, avait lieu au siège de la Société des anciens militaires, sur la Cannebière.

« Là on a songé aux humbles ; on a voulu faire une part aux simples soldats rapatriés; aux sous-officiers un peu négligés au milieu de ces réjouissances publiques.

« Un banquet a eu lieu à midi. Une quarantaine de rapatriés étaient invités, ainsi que les conseillers généraux et les représentants des corps élus, parmi lesquels notre ami Pierre Roux, qui représente le Conseil général et prononce une allocution vibrante, applaudie avec enthousiasme.

« MM. Champion, au nom du Conseil d'arrondissement ; Couloub, secrétaire des Vétérans de l'Armée (14 ans de service) ; le sergent Desgenettes ; M. Richard, au nom des anciens zouaves, etc., portent des toasts très applaudis.

« Soulignons, d'une façon particulière, l'allocution d'un simple soldat, d'origine italienne, engagé dans la légion étrangère : « Je suis vivement touché des manifestations de sympathie qu'on nous a prodiguées. Fils d'adoption de la France, la France nous a traités de pair à égal avec ses véritables enfants. La légion étrangère a l'orgueil de croire qu'elle a payé de son mieux la dette de reconnaissance contractée envers votre patrie. »

« Ce discours a été souligné d'une triple salve d'applaudissements. A la sortie, la foule a fait une ovations à ce braves qui ont contribué pour une si large part à la victoire. »

traité signé par la reine Ranavalo, après l'occupation de Tananarive. Le général de Boisdeffre, chef d'état-major général, représentait l'armée[1].

Le général Duchesne, le général de Torcy, le commandant Humbert, et ses officiers d'ordonnance furent reçus le lendemain à l'Élysée par le Président de la République. Le président du Conseil des ministres, M. Bourgeois, exprima au général toute la reconnaissance du pays pour les braves soldats de Madagascar et pour leur chef. Ce dernier était porteur d'une lettre autographe de la reine Ranavalo, lettre qu'il remit à M. Félix Faure.

L'hommage rendu à nos vaillants officiers leur était bien dû. Le principal mérite du général, au cours de l'expédition dont il ne fut pas l'organisateur, a été de rester parfaitement maître de lui-même, au milieu du désarroi des premières semaines de la campagne, alors que les plans conçus et rédigés à Paris furent reconnus impraticables, alors que le matériel promis faisait défaut, qu'aucune des prévisions formulées ne se réalisait, que l'incurie administrative causait partout le désordre, enfin, que l'esprit de découragement et de démoralisation commençait à gagner certains corps particulièrement éprouvés.

Le général, en ces circonstances difficiles, a fait preuve des qualités sans lesquelles il n'est pas de bons chefs. Au risque de se rendre impopulaire dans l'armée et ailleurs, il a refusé d'écouter les donneurs de conseils, les agités, les débrouillards de l'ancienne école ; il n'a pas voulu compter sur l'emballement, la fougue de soldats qui ne demandaient qu'à marcher en avant ; il a réparé de son mieux les fautes

[1] Compte-rendu de l'arrivée publiée par le *Temps :*

« Le quai est envahi par la foule. Il règne un profond silence, quand le train s'avance lentement. Le général, son chef d'état-major et les officiers d'ordonnance sont dans le premier wagon qui suit le tender. — « Le voilà! mon père ! » s'écrie Mlle de Torcy, en apercevant dans l'encadrement de la portière, la tête souriante du général. Et les larmes lui montent aux yeux. Les parents, les amis partagent cette émotion. Le train s'arrête et le général de Torcy saute à terre et se jette dans les bras de ses enfants. Le général Duchesne descend à son tour de wagon. Le général de Boisdeffre l'embrasse avec effusion; les autres généraux lui donnent également l'accolade. Le général Duchesne se porte à merveille.

« — Mais, lui dit quelqu'un, vous revenez d'une promenade au bois de Boulogne, général, et non de Madagascar!

« Le général sourit et répond : « Les Marseillais m'ont plus fatigué que les Malgaches! Ah ! ces Marseillais ! comme ils sont ardents! »

« Le général se montre très touché des témoignages d'affection qu'on lui prodigue. Il prie le commandant Simon d'offrir ses respectueux hommages au Président de la République et le général Jeannerod de transmettre ses remerciements au ministre de la guerre.

« La foule salue les arrivants. Si elle admire l'air de santé du commandant de l'expédition, elle est émue par la pâleur des autres officiers. Le général de Torcy a eu des accès de fièvre et il avoue qu'il a dû absorber beaucoup de quinine. Un officier d'ordonnance est coiffé du bonnet de police ; il a le teint terreux. La joie du retour lui a fait monter le rouge aux pommettes.

« Ils avouent tous qu'ils ont besoin d'un grand repos.

« Au moment où le général Duchesne allait rejoindre sa sœur qui l'attendait dans le bureau des commissaires de surveillance, M. Bompard, conseiller municipal, la boutonnière ornée des insignes de la ville de Paris, s'est avancé vers lui et l'a salué au nom du Conseil.

« Un officier de paix ouvre un passage dans la foule pour permettre au général de quitter le quai. Le chef d'état-major offre le bras à Mme Duchesne qui tient une brassée de fleurs qu'elle a reçue au départ de Marseille. La générale est radieuse. Elle dit au général de Boisdeffre ses craintes, lorsqu'e le se rendit sur le bateau qui amenait son mari, de trouver celui-ci fatigué, anémié, puis sa joie de le voir en si belle santé.

« A neuf heures un quart, le général Duchesne, le général de Torcy et leurs officiers d'ordonnance montent en voiture. Les quatre ou cinq cents personnes qui stationnaient dans la cour d'arrivée leur ont fait une ovation. »



Embarquement à Majunga des débris du 200e.

commises, et, dans les délais indiqués, à quelques jours près, il a conduit ses troupes méthodiquement jusqu'à Andriba.

On lui reprochait alors — et peut-être n'avait-on pas tout à fait tort — de manquer d'entrain. Combien de lettres d'officiers et de soldats nous furent communiquées, prétendant que le général se montrait trop sévère, qu'il ne visitait jamais ou presque jamais les bivouacs, qu'il vivait en quelque sorte isolé au milieu de son état-major, et qu'il ne savait pas réchauffer par de bonnes ou ardentes paroles le cœur du soldat! Il est certain, nous l'avons déjà dit, que ses ordres du jour ne rappellent que de très loin ceux de Bonaparte à l'armée d'Italie. Le général ne crut pas devoir se livrer à une débauche de rhétorique militaire. Il dicta ses ordres, administrativement, comme le colonel dicte son

rapport chaque matin à la caserne ; mais, sans aucun de ces grands effets, — dont nous ne contestons pas du reste l'heureuse influence à la guerre, — le général n'en a pas moins mené, grâce à une rare énergie et à beaucoup d'esprit de suite, en chef digne du commandement, une expédition insuffisamment préparée dans un pays mal connu, dépourvu de ressources, malsain et presque inaccessible. Les Hovas redoutaient, on le sait, les faiseurs de routes. Jamais ils n'avaient consenti à laisser les ingénieurs en tracer et en construire dans l'île, mieux défendue contre les étrangers par ses marais, ses cours d'eau innombrables, ses rochers et ses montagnes que par des fortifications savantes. Le général Duchesne commença donc par ordonner la construction de cette route de pénétration, n'avançant que lentement jusqu'à Andriba. Lorsque des instructions lui enjoignirent enfin de former une colonne légère et de s'emparer coûte que coûte, en quelques jours, de Tananarive, il entraîna la poignée d'hommes disponibles capables de le suivre et n'hésita pas, puisque telle était la consigne, à se lancer dans l'inconnu. Ses hommes n'emportaient des vivres et des munitions que pour deux semaines au plus. Ils s'engageaient dans une région facile à défendre, contre un ennemi vingt fois supérieur en nombre, bien armé et bien approvisionné. En cas d'échec, la colonne, complètement isolée, n'avait pas de ligne de retraite assurée; le général Duchesne sut alors inspirer à ses troupes une confiance absolue. Pendant la seconde période de la campagne, il fut le général actif et prompt à l'attaque, de même qu'il s'était montré, pendant la première, prudent et temporisateur. Ceux qui l'avaient tout d'abord un peu dénigré et qui l'ont vu à l'œuvre sont aujourd'hui les premiers à lui rendre justice.

L'exemple du général Duchesne et les honneurs qui lui sont décernés prouvent que le gouvernement de la République sait récompenser dignement ceux qui ont bien servi la patrie et montrent quelle affection sincère et profonde il a pour l'armée nationale. Il n'est peut-être pas superflu de faire remarquer en terminant que jamais cette armée et ses chefs n'avaient été plus respectés que depuis l'entrée au ministère de la guerre d'un simple pékin comme M. Cavaignac, bon patriote et bon organisateur, énergique et autorisé. Aucun chef militaire ne se trouvait alors mêlé à la politique et à ses querelles. A cela il y avait tout avantage et pour l'armée et pour le pays [1].

1. Un des aides de camp du général Duchesne interwiewé par un rédacteur du *Grand Journal* répondait ainsi aux questions qui lui étaient posées sur la situation à Madagascar :

— On a parlé de révolte. Est-ce exact ?

— Il y a eu des tentatives de rébellion mais bien insignifiantes, et les instigateurs de ces mouvements insurrectionnels sont des Fahavalos, c'est-à-dire des pillards, des bandes de voleurs, des tribus jalouses ou rivales.

On pourrait les comparer aux pirates du Tonkin, et vous savez qu'il ne se passe pas de mois sans que de pareilles révoltes soient signalées dans notre colonie. Mais il a toujours suffi d'une légère colonne pour réduire ces ennemis peu dangereux.

— Alors la pacification est complète ?

— Mais, oui, et le résident général, M. Laroche, qui est arrivé dans l'île, n'aura qu'à prendre les

Le général Duchesne fut l'objet de sympathiques manifestations à Dunkerque, où il avait longtemps commandé un régiment d'infanterie, à Sens sa ville natale, enfin à Orléans où il prit possession du 5e corps d'armée au commandement duquel il était appelé [1].

Les habitants de Sens offrirent à leur compatriote une plaque de grand officier de la légion d'honneur ornée de pierreries.

A Orléans, un arc de triomphe s'élevait près de la gare sur le chemin suivi par le général; il portait ces deux inscriptions :

Au général Duchesne.
Au héros de Madagascar.

La bienvenue fut souhaitée au général par le maire et les autorités de la ville. On lui présenta une jeune fille, descendante d'un des premiers Français ayant visité et gouverné une partie de l'île de Madagascar, d'Etienne de Flacourt, dont nous avons déjà cité plusieurs fois le nom, et rappelé les actes et les écrits [2].

mesures de police nécessaires afin de maintenir l'ordre. Au point de vue militaire, le général Voyron est resté à Tananarive avec sa brigade. Ses forces sont sufisantes pour affirmer notre autorité.

— Une autre question, continuai-je. Croyez-vous à l'avenir colonial de notre nouvelle conquête ?

— Assurément. Le climat est, en général, favorable au développement de l'agriculture et de l'élevage des bestiaux. Quant aux richesses mêmes du sol, elles sont innombrables. Vous les connaissez : je n'y reviendrai pas.

Et, en terminant j'ajoutai :

— Parlez-moi un peu de la reine et de ses ministres.

— Oh ! la reine, répond en souriant mon interlocuteur, la reine Ranavalo, nos soldats en parlaient en ces termes : « C'est un pot à tabac. » Je dois dire cependant qu'elle ne manque pas d'une certaine intelligence, faite surtout de subtilite.

1. A Sens, les rues principales étaient pavoisées et décorées comme aux grands jours de fête. Le général était descendu chez son ami intime M. Perrot. C'est de là qu'il s'est rendu à la mairie en landau.

A l'entrée de la ville, rue de la République, un arc de triomphe a été construit. On y lit ces mots : « Honneur au général Duchesne, Formose, Tonkin, Madagascar, Italie, Algérie ».

Un autre arc de triomphe a été élevé à l'entrée de la ville, en face de la demeure du général.

A deux heures précises, le général fait son entrée à la mairie. La compagnie de pompiers rend les honneurs et les sociétés musicales exécutent un pas redoublé.

La remise de la plaque de grand-officier au général Duchesne se fait ensuite dans le grand salon de l'hôtel de ville où ont pris place les notabilités civiles et militaires, les corps constitués, les fonctionnaires de l'Etat et de la ville.

Le maire prononce un discours fréquemment applaudi, auquel le général répond tout ému. C'est ensuite Mme la présidente des Femmes de France qui offre un superbe bouquet au général, lequel, à son tour, lui adresse ses remerciements. Puis le colonel Mathieu, dans une éloquente improvisation, complimente le vainqueur de Tananarive et lui remet l'écrin contenant la plaque de grand officier, sujet principal de cette cordiale cérémonie.

Le général remercie et dit que ce don, dû à une souscription populaire, est la plus belle de toutes les récompenses qu'on ait pu lui donner.

M. Chantereau, au nom de l'Association amicale des anciens élèves du collège et du lycée de Sens, complimente le général.

La cérémonie se termine par l'exécution de la *Marseillaise* et le général reçoit ensuite tous les invités. Pour chacun d'eux, il a un mot aimable.

En sortant de la mairie, il est acclamé par toute la population, accourue sur son passage pour le saluer.

Cette fête s'est terminée par un punch offert par souscription au général dans la vaste salle du palais synedal.

Le soir, les maisons particulières et les édifices publics ont été illuminés.

2. D'Orléans, 3 mars, 1896 :

Le général Duchesne a fait ce matin, à dix heures, son entrée solennelle dans la place d'Orléans. A la gare, près de laquelle était dressé un arc de triomphe avec ces inscriptions : *Au général Duchesne, aux héros de Madagascar*, le maire et le conseil municipal ont souhaité la bienvenue et salué au nom

Le général de Torcy, avec mission de rédiger au ministère de la guerre, la relation historique de la campagne de Madagascar, fut nommé membre du comité technique d'état-major.

Le médecin inspecteur du service de santé du corps expéditionnaire, M. Emery Desbrousse était rentré depuis le mois de décembre. La plupart des autres médecins de l'armée de terre furent rapatriés.

Le colonel Bailloud, le chef du service des étapes, rentra lui aussi peu après en France avec son adjoint le capitaine Coligny.

L'*Annamite*, parti de Majunga le 30 janvier, ramena à Toulon un grand nombre d'officiers et de soldats. Il rencontra, au retour, dans le canal de Suez, cinq steamers italiens transportant chacun un millier de soldats à destination du corps d'armée du général Baratieri en Abyssinie. Les Français et leurs anciens alliés de 1859 passèrent les uns près des autres sans se saluer.

Des deux côtés, un silence absolu, une froideur voulue; mais en revanche, en passant, devant les autres navires étrangers garés, près de l'*Annamite*, les Italiens ont poussé en leur honneur des vivats répétés. C'est significatif. Dans le même canal se produisit du reste une sorte de contremanifestation.

Un bâtiment russe arrive soudain, chargé de soldats, de marins et d'émigrés, au milieu des affrétés. Aussitôt des hurrahs chaleureux, des acclamations frénétiques sont échangés entre nos amis et nous. Tous ces cœurs battaient d'émotion comme dans une même pulsation, et cela au nez et à la barbe des ennemis de Ménélik.

— Il est impossible de décrire, disait un témoin oculaire, un tel enthousiasme, une pareille émotion, toute de sincérité et de sympathie. Les acclamations et les saluts ont duré pendant une demi-heure.

Le navire russe et l'*Annamite* étaient déjà séparés de plus de 500 mètres que les vivats continuaient de part et d'autre [1].

de la cité de Jeanne d'Arc le vainqueur de Tananarive. Le maire a dit qu'en acclamant le général la ville sentira battre en elle le cœur de la France.

Très ému, M. le général Duchesne répond, en remerciant du fond du cœur, dit-il, M. le maire des paroles patriotiques et trop élogieuses qu'il vient de lui adresser.

Il a fait son devoir simplement, modestement, avec toute l'énergie dont il était capable; malheureusement le climat a fait de nombreuses victimes et son plus grand regret est d'avoir laissé là-bas tant de soldats de la France.

On comptait, dit le général Duchesne, sur une mortalité de 50 0/0; cette prévision a été malheureusement dépassée. Cela prouve la nécessité qu'il y a d'organiser une armée coloniale. Pour une expédition du genre de celle de Madagascar, il faut des troupes aguerries, comme celles d'Afrique, car nos jeunes soldats de France ne sont pas assez vigoureusement trempés pour résister à un clima aussi meurtrier.

Le général Duchesne dit combien il est heureux de venir à Orléans. Il avait été question, un moment, de lui donner un antre commandement; il a tenu à venir commander le 5e corps et c'est avec plaisir qu'il constate que satisfaction lui a été accordée.

« Je sais enfin, dit le général Duchesne en terminant, quel est le patriotisme de la population orléanaise, et je vous prie, monsieur le maire, de l'assurer de mes meilleurs sentiments. »

La population massée en foule sur le passage du général lui a fait une ovation enthousiaste. Les rues et les maisons étaient pavoisées de drapeaux tricolores et aux couleurs de la ville.

1. Parlons maintenant des malades. Sur 450, on a eu à enregistrer seulement trois décès. C'est là un résultat remarquable, unique depuis le début de la campagne. Il est à l'honneur de M. le médecin principal Bourat, qui n'a épargné ni sa peine, ni ménagé sa santé pour soigner nos pauvres troupiers Il se tenait jour et nuit près d'eux, se faisant aimer, les encourageant et relevant leur moral abattu. C'est rendre hommage à un pareil dévouement que de le signaler.

Le colonel Oudri, commandant le régiment d'Algérie, était resté à Tananarive avec les deux bataillons de tirailleurs; il fut nommé général en avril, mais ne rentra en France que longtemps après. Il avait encore à jouer un rôle important que nous raconterons plus loin.

Le chef de bataillon Humbert de l'infanterie de marine, qui avait rendu, au cours de l'expédition, de précieux services à l'état-major, fut attaché comme officier d'ordonnance, à son retour, à la personne du président de la République [1].

Les 40e bataillon de chasseurs et 200e de ligne étaient dissous. Les officiers qui les composaient furent provisoirement mis à la suite de leur corps d'origine. Un certain nombre d'entre eux avaient été promus. Parmi eux, citons le capitaine d'Hennezel, qui commandait au départ de Paris en mars 1895 la compagnie fournie par le 3e corps d'armée et qui fut l'objet, on ne l'a pas oublié, des ovations les plus enthousiastes de la caserne de la Pépinière à la gare de Lyon. Le capitaine d'Hennezel, a été nommé chef de bataillon.

Les corps dissous déposèrent leurs journaux de marche au ministère de la guerre, où ils sont conservés aux archives. Quant au drapeau du 200e, il fut remis, à la suite d'une cérémonie que nous relaterons plus loin, en faisant l'historique du corps, au musée d'artillerie aux Invalides.

Non seulement les détachements de troupes, les généraux et les principaux officiers du corps de Madagascar étaient accueillis par de patriotiques manifestations, mais aussi les plus humbles combattants, les sous-officiers et soldats rentrant, après une longue et pénible campagne, au village natal [2].

L'amiral Bienaimé, commandant la division de l'océan Indien et les forces navales à Madagascar, s'était embarqué à Tamatave sur l'*Iraouaddy* à destination de la France. Il débarqua à Marseille le 11 mars, peu de temps après le général Duchesne dont il s'était montré, malgré quelques dissidences, l'auxiliaire dévoué. Le nom de l'amiral

1. M. Humbert avait été officier d'ordonnance de M. Félix Faure, ministre de la marine en 1894.

2. Nous pourrions citer à ce sujet de nombreux cas. Nous en rappellerons un seulement, faute de place; il est particulièrement typique. Les journaux de la Marne le relataient ainsi en mars 1896 :

Dimanche dernier le village de la Celle présentait une animation inaccoutumée. La population se pressait en foule dans les rues pour assister à la rentrée triomphale du sergent Mattret, engagé volontaire au 1er régiment de tirailleurs algériens et rapatrié de Madagascar. Les pompiers, en grande tenue, les jeunes gens, les élèves de l'école communale et bon nombre d'habitants munis pour la circonstance de drapeaux décorés de lauriers marquaient joyeusement le pas derrière les tambours et clairons qui jouaient les marches les plus entrainantes de leur répertoire.

Sur la place, M. P. Amour, lieutenant des pompiers fit former le cercle et adressa au sergent Mattret le petit discours suivant :

Sergent Mattret,

Nous sommes heureux de saluer en vous un des survivants de cette expédition que l'histoire rangera parmi les plus glorieuses. La conquête de Madagascar à laquelle vous avez contribué, a reculé les bornes de la France d'outre-mer et inscrit de nouvelles victoires dans les plis du drapeau national que vous et vos compagnons d'armes avez su faire flotter haut et fier : nous savons au prix de quelles souffrances et de quels périls vaillamment affrontés, les journaux nous en ont apporté l'écho.

Quand nous comparons ce que vous avez fait à ce qui se passe ailleurs, nous sentons grandir notre

Bienaimé restera attaché à l'expédition de 1894-95 à Madagascar. Cet officier distingué a tiré les premiers coups de canon et les derniers de la campagne. Il a planté, le premier, le drapeau français sur la côte malgache.

Il commandait les troupes de débarquement à Tamatave et à Majunga. D'accord avec le général Metzinger, il organisait les expéditions du début de la guerre dans la baie de Bombetoke ; il n'a pu suivre la campagne à l'intérieur au delà de Marovoay ; mais la flottille fluviale poussa beaucoup plus loin et rendit, on le sait, de très importants services au corps du général Duchesne.

L'amiral, enfin, pendant la deuxième partie de la campagne, avait, de son mieux, maintenu le blocus sur les côtes, protégé la faible garnison de Tamatave et assuré le maintien de l'ordre, de cette ville à Vatomandry. Le gouverneur de Farafate lui avait rendu la place, après la capitulation.

L'amiral Bienaimé fut reçu à Toulon par le prétet maritime l'amiral Brouwn de Colstoun. Quelques jours plus tard, à Paris, le ministre de la marine, M. Lockroy offrit un diner, en l'honneur du commandant de l'escadre française à Madagascar, et porta à l'amiral et à tous les marins de l'expédition le toast suivant :

« Amiral, je lève mon verre en votre honneur, en l'honneur de tous les marins, de tous les officiers et matelots, que vous avez si énergiquement et si brillamment commandés pendant cette rude expédition de Madagascar.

« Vous avez été les héroïques auxiliaires de nos glorieux soldats !

« Tous vos actes ont affirmé la solidarité étroite, l'inviolable fraternité d'armes qui doit exister entre l'armée de mer et l'armée de terre.

« Je vous en remercie. Mais, sachez-le bien, pendant cette longue guerre, pas un seul instant nous ne vous avons perdu de vue.

« La patrie vous a suivi de la pensée et du cœur ! Vous avez bien mérité d'elle.

« Par votre constance, par votre courage, par votre abnégation,

fierté et notre sécurité au jour de la grande alarme, avec des défenseurs tels que vous, la frontière serait inviolée.

En vous adressant nos félicitations, nous envoyons à ceux, trop nombreux, hélas, qui ont scellé de leur sang les revendications de la patrie, l'hommage de nos regrets et de notre patriotique admiration.

Unissons nos voix pour crier : Vive la France ! vivent les vainqueurs de Madagascar !

Puis un élève de l'école, le jeune Georges Petithomme, prononça au nom de ses camarades les quelques mots que voici :

Sergent,

Les soldats de l'avenir veulent aussi vous offrir leur modeste tribut d'admiration. Ils connaissent les actes de haute vaillance qu'a accomplis le corps expéditionnaire de Madagascar. Quand viendra leur tour de ceindre l'epée, les nobles exemples de leurs ainés les inspireront : Comme vous, ils voudront aller où on cognera et ils cogneront fort.

Vive la France ! Vive l'armée !

Le sergent remercia chaleureusement les assistants de l'ovation qui lui était faibe, les engageant à reporter surtout leur pensée sur ceux qui, suivant l'expression du poète, « dorment leur dernier sommeil » sur la terre malgache. Une cavalcade organisée par la jeunesse compléta la fête qui se termina par des rafraichissements et un banquet.

par votre esprit de discipline et de sacrifice, par votre modestie même, vous avez su conquérir la reconnaissance du Parlement, l'admiration du pays entier.

« Je salue en vous, en même temps qu'un vieil ami, un des serviteurs les plus dévoués de la France, un des plus vaillants représentants de la marine.

« A votre santé, amiral ! »

L'amiral Bienaimé répondit :

« Je ne sais, monsieur le ministre, si j'ai le droit de vous répondre. Mais je ne puis m'empêcher de vous remercier pour les paroles excellentes que vous venez de prononcer : elles s'adressent à toute la marine.

« En assurant le succès de nos armes, je n'ai fait que suivre les traditions de nos devanciers et l'exemple qu'il n'ont cessé de nous donner.

« En unissant mes efforts à ceux de l'armée, pour consacrer le prestige de notre pays, je n'ai fait que suivre les inspirations et les élans de mon cœur.

« Je sais que c'est avec l'armée que j'ai fait mes premières armes.

« Je sais que c'est avec elle que j'ai livré les premiers combats, avec elle que j'ai commencé ma carrière.

« Je sais que c'est de notre union indispensable que dépend le succès définitif de notre France maritime et continentale.

« Merci encore, monsieur le ministre, des paroles trop élogieuses que vous m'avez adressées.

« Je lève mon verre à la France, à sa gloire, à l'union de l'armée et de la marine. »

Les principaux chefs vainqueurs étaient rentrés en France. Un chef vaincu les suivit de près Rainilaiarivony, l'ex-premier ministre de la reine Ranavalo.

Le départ de celui-ci, on le sait, avait été décidé par M. Laroche.

Jusqu'au dernier instant, l'ancien dictateur de Madagascar espérait n'être que provisoirement éloigné de Tananarive et ne pas quitter son pays. Il sollicita, il supplia ; mais en vain, ses requêtes ne furent pas écoutées [1].

Rainilaiarivony n'aurait pas demandé mieux que de finir ses jours dans les délicieux jardins de Tsarasotra ; les officiers commis à sa garde reconnaissent que son attitude a toujours été des plus correctes.

1. Le correspondant de la *Liberté* à Madagascar, raconte le départ du prince Rainilaiarivony. A citer cette scène curieuse :

« Lorsque le resident général est allé lui annoncer son prochain départ pour Alger, l'on a vu Rainilaiarivony, le fier premier ministre d'il y a quelques mois, celui qui refusait des audiences aux Europeens, qui traitait d'egal à égal avec M. Le Myre de Vilers, l'on a vu Son Excellence se trainer aux genoux et baiser les pieds du résident général et de M. Reybaud, interprète de la résidence générale, qui traduisait ses paroles. Et les larmes coulaient sur les joues de ce vieux qui, pendant trente ans, a tenu l'ile sous sa main tyrannique. »

Il aimait, disent-ils, à s'entretenir avec eux des difficultés de la campagne, des défaillances de ses meilleurs amis, de la trahison des aventuriers qui avaient surpris sa confiance, toutefois on ne l'entendit jamais se plaindre de sa destinée, et, comme tous ceux de sa race, il s'inclinait devant la force.

Mais la présence sur le sol malgache de l'autocrate qui, pendant plus de trente ans, exerça le pouvoir absolu à Tananarive, servait trop bien les desseins ténébreux des adversaires de la France. Son éloignement avait donc été irrévocablement résolu.

Rainilaiarivony s'embarqua le 19 février à Tamatave, à bord du vaisseau qui ramenait en France l'amiral Bienaimé et M. Ranchot, l'ancien résident à Tananarive.

Un officier, le commandant Lamole demeurait attaché à la personne de Rainilaiarivony.

« La famille du vieil autocrate, écrivait-on, n'a manifesté aucune émotion de son départ. C'est même le sourire aux lèvres et avec force marques d'approbation qu'elle a appris cette nouvelle. Psychologie malgache ! L'un des fils de l'illustre exilé se console de sa déchéance en inscrivant sur sa carte de visite : « *Ex-fils* du premier ministre ».

« L'ex-épouse, je veux dire la reine, a montré plus de dignité. Quand M. Laroche lui eut fait part de ses intentions, elle pria le résident général de vouloir bien remettre à Rainilaiarivony deux objets en souvenir d'elle : une bible en langue malgache, imprimée à Londres, assez richement reliée, et la croix de commandeur de la Légion d'honneur, oubliée au Palais d'Argent par l'ancien ministre et prince consort.

« Celui-ci s'est montré sensible à l'attention de la reine. Il a prié le messager qui lui apportait ces deux objets de remercier très vivement Ranavalo Manjaka, et il lui a donné pour être remise à Sa Majesté, une piastre.

« Cette piastre symbolique est le signe de soumission que tout sujet hova est admis à offrir à sa souveraine. Dans ce gage d'humilité de la part de celui qui a détenu tout le pouvoir et partagé la couche royale, il y a quelque chose, sinon de grand (un tel mot ne saurait être employé quand il s'agit de l'humanité malgache), du moins de simple et d'assez touchant [1]. »

Le premier ministre déchu était accompagné, à bord de l'*Iraouaddy* par son petit-fils Ratelifera, son neveu Razanamaheri, un médecin et cinq domestiques.

A Marseille, Rainilaiarivony, reçu par M. Lallies du Coudray, chef du service colonial, fut conduit à l'hôpital militaire où le général Zurlinden, lui avait fait préparer un appartement.

Des ordres très sévères étaient donnés pour que personne ne

1. Correspondance du 13 fevrier 1896, adressée au *Matin*



Embarquement de Rainilaiarivony.

communiquât avec le prisonnier. Seul un ancien colon, correspondant du *Temps*, avait pu monter à bord avant que la libre pratique fût accordée et remettre à l'ex-premier ministre une lettre de M. Le Myre de Vilers, lui disant qu'il regrettait d'être retenu à Paris par la politique ; qu'autrement il aurait été le recevoir au débarcadère.

M. Henri Mager, délégué de Diégo-Suarez, présent au débarquement, a fait de Rainilaiarivony captif le portrait suivant :

« Rainilaiarivony est toujours mis avec cette élégance qui me frappa lorsque je le vis autrefois dans l'Imerina. Il porte un pantalon de soie blanche broché de jaune et il a des souliers vernis ainsi qu'un élégant veston de laine blanche à larges raies. Pour se réchauffer il s'était enveloppé dans un lamba de laine rouge à carreaux.

» Son œil est toujours vif, sa tête tremblote un peu; ses moustaches, qui sont blanches aujourd'hui parce qu'il manque de teinture, seront noires demain. Il sourit en causant. Il n'a pas l'aspect d'un sauvage ou d'un sanguinaire; son abord est doux et sympathique.

» Rateli Fera, son petit-fils, seizième honneur, est mis avec élégance, mais habillé à l'européenne, d'un veston noir, d'un pantalon gris perle de bonne coupe, de bottines vernies, un foulard de soie au cou. Il vient de son plein gré : « J'ai, dit-il, demandé à venir pour voir la France! » Ce personnage, au visage franc et souriant, compte être à Paris dans quelques semaines. Quant à Gabriel Razanamahéry, qui sert d'interprète actuellement, il a des allures plus modestes, mais sa tenue est également impeccable : pantalon noir, veston noir, chapeau mou noir, avec naturellement des bottines vernies. »

A l'hôpital militaire, le médecin chef et les sœurs firent au prisonnier le meilleur accueil :

« Nous voulons vous faire plaisir », lui a dit l'une des sœurs qui le sert. Les infirmiers militaires sont aussi aux petits soins.

A cinq heures, son dîner lui fut servi dans sa chambre. L'infirmier lui a mis la serviette au cou et lui a versé une soupe aux légumes très appétissante, puis lui a donné les œufs qu'il avait demandés un peu cuits, avec du riz, du bœuf en beefsteak et des pigeons.

Il apporte avec lui la fortune qu'il possédait, dans le palais de Tananarive, 200,000 francs en pièces d'argent. Il a pris un chèque de 100.000 francs sur l'Algérie. Il a donné 50,000 francs à son petit-fils et a laissé 50,000 francs dans l'île. Il a, en outre, à recevoir certains revenus importants, tels que le prix de location du terrain occupé à Tananarive par la résidence générale, et les maisons voisines.

A peine débarqué en France, Rainilaiarivony dut subir l'inévitable interwiew[1]. Il s'expliqua du reste de bonne grâce sur les événements qui venaient de mettre fin à sa toute-puissance et fit à ce sujet d'intéressantes déclarations qui valent d'être notées. Rainilaiarivony avait reçu en s'arrêtant sur la terre de France une lettre de M. Le Myre de Vilers, très affectueuse et par laquelle celui-ci se mettait à l'entière disposition de l'ancien ministre de Ranavalo pour adoucir et peut-être pour abréger sa captivité.

D'après Rainilaiarivony, voici quelles furent les causes déterminantes de la guerre, c'est-à-dire de la fin de non-recevoir opposée à l'ultimatum de l'envoyé extraordinaire du Gouvernement français.

— Je ne me suis fait aucune illusion, dit-il, quand ce gouvernement a chargé M. Le Myre de Vilers d'une mission; il me prévint lui-même

1. Par un rédacteur du *Temps*.

dans une dernière entrevue que je n'oublierai jamais qu'il ne me restait d'autre alternative que la soumission ou la guerre. Mais je n'étais pas libre de choisir. Chef du pouvoir exécutif des souverains qui ont régné dans l'île de Madagascar depuis Radama j'avais réussi jusqu'alors à conserver intact l'héritage d'Andrianampoinimerina; cette longue possession de pouvoir m'avait créé des rivaux, même dans ma propre famille; si j'eusse cédé, on aurait dit que c'était par faiblesse; j'aurais ainsi perdu l'autorité sans empêcher la guerre.

Mais, lui objecte-t-on, n'avez-vous pas compris que vous résisteriez en vain, lorsque le général Duchesne et ses troupes débarquèrent à Majunga?

— Les paroles de M. Le Myre de Vilers étaient plus faites pour me convaincre que le débarquement des troupes. La situation d'ailleurs restait la même. Les expéditions antérieures et surtout celle de 1885 permettaient de croire que l'armée française ne chercherait pas à franchir les frontières de l'Imerina.

Cette croyance se fortifia quand on vit que le général Duchesne se maintenait aux environs de Mevatanana; on disait, à Tananarive, que le but des Français était de s'emparer des mines d'or de cette contrée et qu'ils ne chercheraient pas à pénétrer plus loin.

— Quand on apprit que les troupes françaises, riposta l'interwiewer, avaient franchi les Ambohimena et qu'elles étaient près d'atteindre Tananarive, toute la population prit la fuite; n'avez-vous pas eu la pensée de fuir vous-même avec la reine dans le Sud?

— Jamais. Nos soldats n'avaient plus de chefs et j'aurais été coupable si j'avais prolongé une lutte que je savais inutile. Les malheurs eussent été plus grands encore.

Dès que les Français sont arrivés devant Tananarive, j'ai moi-même fait hisser le drapeau de la paix et donné à la reine le conseil d'accepter le traité qu'apportait le général Duchesne.

— Votre successeur fit pendant longtemps partie du gouvernement, que pensez-vous de lui?

— Je ne puis pas parler de mon successeur. C'est moi qui l'ai désigné parce qu'il est honnête et impartial. Il s'est tenu également éloigné des coteries et des intrigues. Il n'avait pris parti ni pour les uns, ni pour les autres, n'ayant d'affection et de dévouement que pour la reine.

Rainilaiarivony n'avait pas en réalité, désigné son successeur. Le général Duchesne et M. Ranchot négligèrent, en effet, de consulter l'ex-premier ministre à ce sujet, puisque, d'ores et déjà, on était décidé à l'écarter. Le commandant en chef refusa même toujours très nettement d'entrer en communication avec l'époux de la reine et de le recevoir. Il n'eut pas avec lui la moindre entrevue.

Questionné sur les causes des derniers troubles à Madagascar, Rainilaiarivony répondit franchement :

— Il n'y a pas longtemps que les Malgaches ont renoncé extérieurement au culte de leurs ancêtres. Les jeunes hommes se sont, je crois, attachés au christianisme, mais les vieux ne le comprennen pas. Ceci n'a aucune importance: On va indifféremment à l'église catholique ou au temple protestant, mais le Malgache, dans sa case, observe encore les pratiques du passé. La cause des désordres est une recrudescence du fahavalisme. Les Sakalaves ont profité du désordre pour pénétrer dans l'Imérina où les Hovas désarmés étaient une proie facile et ils ont eu l'habileté d'entraîner avec eux la population du Sud.

Quant aux désordres de Mahanoro et de Vatomandry, les violences et les injustices de certains gouverneurs en ont été le prétexte. Les Fahavolos leur ont dit que l'heure de la vengeance était venue et les ont poussés à la révolte. Mais les peuples betsimisarakas sont soumis et bons; des blancs vivent depuis longtemps au milieu d'eux, ils comprendront bien vite qu'ils ne sont que les instruments des voleurs.

— Vous me dites que les gouverneurs hovas ont commis des violences et des injustices, pensez-vous que le Gouvernement français devrait choisir ses administrateurs parmi les hommes influents des tribus, au lieu de les prendre dans l'Imérina?

— Je pense que la guerre a détruit le prestige qui faisait autrefois la force des Hovas, mais il ne me paraît pas possible de donner pour chefs aux tribus des hommes de même origine. L'unité malgache, commencée par Andriamasinavalo, continuée par Andrianampoinimerina et Radama Ier, est loin d'être réalisée. Si le Gouvernement français ne confie pas à des officiers de l'armée l'administration du pays, ce qui me paraît en ce moment le plus sage, afin que les Malgaches comprennent bien que vous êtes aujourd'hui les maîtres, il y aura de grands désordres ; des luttes de tribu à tribu, de village à village recommenceront. C'est un recul absolument dangereux. Il ne faut pas détruire l'œuvre de nos rois, il faut la poursuivre; eux seuls furent sages quand ils obligèrent les *andriamasinavalo* (hommes de la 2e caste) à se fixer dans les contrées soumises. Ceux-ci ont aujourd'hui des descendants dans les pays où ils s'étaient fixés, qui en connaissent les besoins et les mœurs, que le peuple respecte. Pourquoi ne pas chercher dans ces familles les hommes qui sont dignes de gouverner? Mais je persiste à croire qu'il eût été préférable de confier cette mission aux officiers de votre armée, cela mettrait tout le monde à la raison.

L'ex-premier ministre donne même son avis sur la grosse question de l'esclavage :

— La question de l'esclavage est celle qui m'a le plus vivement préoccupé pendant que j'étais à la tête du gouvernement malgache. Cette institution barbare, que j'aurais voulu supprimer, n'a pas, dans le pays, de profondes racines; les premiers esclaves furent des rebelles contre l'État, ou des criminels contre les particuliers; plus tard, les débiteurs insolvables et les prisonniers de guerre étaient frappés de la même peine. J'ai aboli ces coutumes barbares; mais, depuis cette époque, de grands crimes ont été commis. A l'Est, des étrangers venaient acheter aux chefs des tribus de la côte des hommes, des femmes et des enfants volés dans l'intérieur qu'ils chargeaient sur leurs navires, et, à l'Ouest, les Arabes apportaient, pour les vendre, des hommes, des femmes et des enfants qu'ils avaient volés sur la côte du Mozambique. A ceux-ci et à leurs descendants, j'ai rendu la liberté en 1877, sans qu'il s'élevât aucune protestation.

« Décréter l'affranchissement de tous les esclaves serait donc chose possible et je dois dire que le pays s'y attend ; les généraux français l'ont promis. Cependant je prévois de grandes et même d'insurmontables difficultés. S'il n'y avait que des adultes, on pourrait tenter cette réforme, mais les femmes, les enfants et les vieillards, qui donc se chargera d'eux?

« L'esclave n'a pas d'autre père et mère que son maître. La femme esclave qui met un enfant au monde l'allaite, mais dès qu'il est sevré il fait partie de la famille de son maître. Pour créer un lien entre l'enfant et sa mère, j'ai interdit la vente des enfants de moins de cinq ans sans leur mère ; malgré cela, l'enfant esclave ignore son véritable père et n'a de sa mère qu'un souvenir confus. Que ferez-vous de lui jusqu'au jour où il sera suffisamment fort pour gagner sa vie ? Et les vieillards ? Ils achèvent aujourd'hui paisiblement leur existence dans quelque terre de leur maître où ils rendent quelques petits services agricoles. Qui va pourvoir à leurs besoins?

« C'est une véritable révolution sociale qu'il s'agit de faire, et les maîtres, pas plus que les esclaves, n'y sont préparés. Vous ne pourrez pas imposer sans injustice, aux maîtres l'obligation d'élever, de nourrir les enfants et les vieillards. Il faudra donc que le gouvernement français assume cette lourde charge.

« M. Le Myre de Vilers m'a souvent entretenu de cette question, quand il représentait le gouvernement français auprès de la reine Ranavalo. Il était partisan, si je me souviens bien, de l'affranchissement progressif, les enfants naîtraient libres; mais, je le répète, qui aurait pris soin d'eux si la mère restait esclave et, par conséquent, soumise aux caprices de son maître?

« Et cependant, je sentais qu'il y avait quelque chose à faire. Quoi ? Je l'ignore. Peut-être d'autres plus éclairés que moi trouveront la solution de ce grave problème. »

Comme son interlocuteur lui demandait enfin, s'il avait encore quelque désir à exprimer, Rainilaiarivony répondit mélancoliquement :

— Je veux qu'on sache que, si je fus l'adversaire des Français, mon cœur n'a jamais connu la haine. Jeune, j'aurais aimé à servir cette grande nation, mon petit-fils la servira pour moi et en mémoire de moi.

« Il me reste peu de jours à vivre, mes yeux ne verront plus la terre de mes ancêtres, mais je voudrais que ma dépouille reposât auprès d'eux et de mes enfants que j'ai tant aimés. Je n'ai pas d'autre désir et j'espère que la France chevaleresque écoutera la prière d'un vieillard[1]. »

Marseille, ses rues animées, ses magasins brillants, ses maisons monumentales, le va-et-vient de ses voitures et de ses tramways firent pousser des cris d'admiration au vieux ministre qui n'avait jamais quitté Madagascar.

Pendant les quelques jours passés au chef-lieu des Bouches-du-Rhône, Rainilaiarivony ne sortit pas de l'hôpital où il était logé et où, du reste, il ne devait demeurer que peu de temps. Il fut dirigé sur l'Algérie pour y être interné.

Son petit-fils et son neveu le quittèrent à Alger et revinrent en France. Ils étaient libres et se rendirent à Paris[2].

Quant à Rainilaiarivony, il fut installé provisoirement à l'hôpital

1. L'ex-premier ministre ne parle pas français; il comprend quelques phrases et prononce quelques mots. Il a toujours eu un goût très vif pour la toilette. D'une très grande élégance il avait attaché à sa personne, en qualité de tailleur, un général de division, ancien gouverneur d'une province.

Sa garde-robe, très bien montée, dit M. Pierre Neblis dans le *Soir*, se composait surtout d'une collection de vestons de toutes nuances et de toutes formes. Il s'habillait tantôt à l'européenne, tantôt en indigène; il arborait aussi volontiers son uniforme de général en chef.

Une immense robe de chambre rouge, d'un rouge violent, écarlate, jouait un grand rôle dans sa vie politique.

Tous les matins, les hauts dignitaires de la cour se réunissaient chez lui pour le rapport.

Quand le premier ministre avait des reproches à adresser à quelqu'un, ce qu'il ne faisait jamais sans entrer dans une vive colère, il revêtait la robe de chambre rouge, dont la seule apparition était pour les dignitaires l'indice certain que Rainilaiarivony allait crier et tempêter.

Et, ces jours-là, la réunion était toujours orageuse.

2. Les deux jeunes gens interviewés dès leur arrivée à Paris, communiquèrent à la presse un récit assez curieux des derniers jours de la résistance du gouvernement hova, du bombardement du 30 septembre et de la capitulation de Tananarive :

« Le 30 septembre, on apprit au palais que les troupes du général Duchesne s'étaient mises en marche dès l'aube et on les vit, en effet, poindre sur la hauteur d'Ankatso vers dix heures du matin. Toutes les troupes qui restaient encore à Tananarive s'étaient réunies sous les ordres de Ramabatra dans les environs du Rova ; le prince était allé se placer auprès de la pièce Armstrong, située au nord du tombeau de Rhadama Ier, d'où il dominait toute la campagne, et la reine, entourée de tous les membres de la famile de Rainilaiarivony, s'était réfugiée dans l'intérieur de la chapelle.

« Le premier obus lancé par l'artillerie française en batterie auprès de l'Observatoire, vint tomber sur la petite plate-forme du nord de la maison d'habitation de la reine, blessant environ dix-sept personnes. Le désordre se mit aussitôt dans la cohue des soldats qui l'occupait; un deuxième mit le feu à l'une des maisons de la reine et le troisième à l'ouest près de la porte d'entrée du Rova où un grand nombre de soldats et d'officiers s'étaient groupés.

« La débandade fut complète, sans chefs pour la retenir; les Hovas se précipitèrent par la falaise du sud pour aller chercher un refuge dans les rizières de Betsimitatra.

« La reine était à ce moment-là dans l'intérieur de Manjakamiadana, et, quand elle apprit la déroute de ses soldats, elle se jeta au cou de Marc Rabibisoa, secrétaire du premier ministre, en s'écriant : « Sauve-moi, Marc, sauve-moi! »

« Marc Rabibisoa sortit de la salle où se trouvaient réunis le premier ministre, sa famille et les secrétaires; il gravit l'escalier de la tour du nord-est, amena le pavillon de la reine dont il déchira la partie écarlate et le hissa de nouveau pour demander la paix.

« Quelques instants après, Marc franchissait la porte de l'enceinte du Rova accompagné d'un esclave et se dirigeait vers la montagne d'Ankatso où l'attendaient déjà les parlementaires français. »

Borelli plus tard à la Villa des Fleurs[1], tandis que les deux Hovas, ses proches parents et compagnons de traversée s'initiaient, comme on dit, aux plaisirs de la capitale.

Ratelifera, interrogé sur ses premières impressions, répondit :

— La France est un grand pays !

Ratelifera est un jeune homme de vingt-cinq ans. De taille moyenne, plutôt petit. Le type hova — naturellement. Teint café au lait. Noir de cheveux. Rond de figure. Les yeux saillants, très noirs, très brillants, mais dont la flamme, semble-t-il, se voile, éteinte par la volonté. Une petite moustache noire. Les lèvres grosses. Poupin, s'il n'y avait ces yeux inquiétants. Vêtu d'un complet gris clair très correct, il avait l'air d'un gentleman des Indes comme on en rencontre à Bombay ou à Calcutta.

Son compagnon Razanamahery, qui parle français, élevé par les Pères, a aussi le type hova — naturellement — mais pas en rond, en long. Il a également les yeux noirs très brillants, de ces yeux dans lesquels le plus avisé des diplomates ne verra jamais que ce que leur possesseur voudra lui laisser voir. Il a également le teint café au lait et les lèvres grosses. Mais il est déjà d'allure plus française que le petit-fils de son ex-premier ministre. Sanglé dans sa redingote et parlant d'abondance, rappelle le type du mulâtre exubérant ; si Madagascar nous envoie d'ici quelques années des représentants au Palais-Bourbon, certainement il en sera.

Rainilaiarivony a fait de Ratelifera, déjà 16e honneur à la cour de la Reine, l'héritier de ses biens et de son influence, le chef de sa famille. Ce jeune homme à la physionomie douce, pacifique, pourrait donc, un jour ou l'autre, si nous ne nous en faisions un ami, devenir très dangereux pour nous à Madagascar. Mais par bonheur il s'est rallié, dit-on et assure-t-il, franchement, complètement[2].

1. Comme l'ancienne Rome à ses consuls, faisait-on remarquer, la France pourrait offrir à son président un cortège de rois vaincus.

Les prisonniers de marque exotiques que nous possédons étaient déjà au nombre de deux rois, un prince royal et un premier ministre.

Un des rois dont nous avons fait nos hôtes est Nam-Ghi, qui a sa résidence en Algérie. Nam-Ghi, devenu empereur d'Annam, avait pour régents deux redoutables ennemis de la France. On dut briser cette puissance qui nous était hostile. L'un des régents se tua : l'autre fut emprisonné. Quant à Nam-Ghi, autour de qui se groupait le parti ennemi de notre influence, il fut remplacé sur le trône d'Annam, embarqué à destination de la France et interné en Algérie.

Depuis lors, nous avons vu un autre roi subir le même sort. C'est Béhanzin, notre cruel adversaire au Dahomey. Il a actuellement pour résidence le fort Tartenson, à deux kilomètres de Fort-de-France dans notre colonie de la Martinique.

Nous possédons aussi un prince royal, le jeune Abdoulaye, fils du roi de Ségou, que le colonel Archinard amena en France.

On sait que le prince Abdoulaye fut mis en pension à l'École coloniale. Ce n'est point d'ailleurs sans peine qu'on parvint à le discipliner ; une fois même, à moitié vêtu, sans souliers, il prit la fuite à travers Paris. Le colonel Archinard, pour qui Abdoulaye avait une sorte d'adoration, dut intervenir alors et adjurer le jeune rebelle de réintégrer l'école. Abdoulaye finit par se soumettre. Depuis il s'est montré écolier studieux, et il est probable qu'à cette heure il est devenu un fort en thème,

Rainilaiarivony est venu compléter cette collection.

Depuis le commencement du siècle, les plus illustres hôtes exotiques que nous ayons eus en France ont été Abd-el-Kader et ses fils, qui firent de longues années de prison aux châteaux de Pau et d'Amboise avant d'être autorisés à se fixer dans le Liban.

2. Extrait d'un *Au Jour le Jour* de M. Jean Hess dans *le Figaro*.

Les deux jeunes gens ne dissimulaient pas leur admiration pour les moyens de transport perfectionnés en usage en Europe et reconnaissaient la supériorité sur le filanzane du sleeping-car ou du simple coupé-lit, voire d'un modeste fauteuil de seconde. Ils assuraient donc, ne pas professer la même horreur que Rainilaiarivony pour les routes et pour les chemins de fer. Ils exprimaient l'espoir qu'avant peu Madagascar fût dotée d'une ligne reliant Tananarive à la côte et ils offraient leurs services au gouvernement français, afin de le seconder « dans l'œuvre de la civilisation et du développement économique de leur pays ».

Ces Hovas de distinction n'étaient pas les premiers hôtes malgaches de la France. Un prince malgache, petit-fils du roi, amené à Marseille, puis à Aix, dans des conditions encore ignorées, a été inhumé dans cette dernière ville, à l'intérieur de l'église prieuriale de Saint-Jean, le 21 août 1769.

Consigné sur le registre de cette église, alors dépendante de l'ordre de Malte, ce curieux événement restera, sans doute, une énigme.

A ce propos, voici l'authentique et singulière odyssée d'un prince royal de Madagascar qui, vers 1503, arrive en France, s'installe en Normandie, s'y marie, y vit, y meurt, y laisse des petits Malgaches dont les rejetons, ignorants à coup sûr de leur princière origine, vendent peut-être aujourd'hui du cidre dans le Calvados.

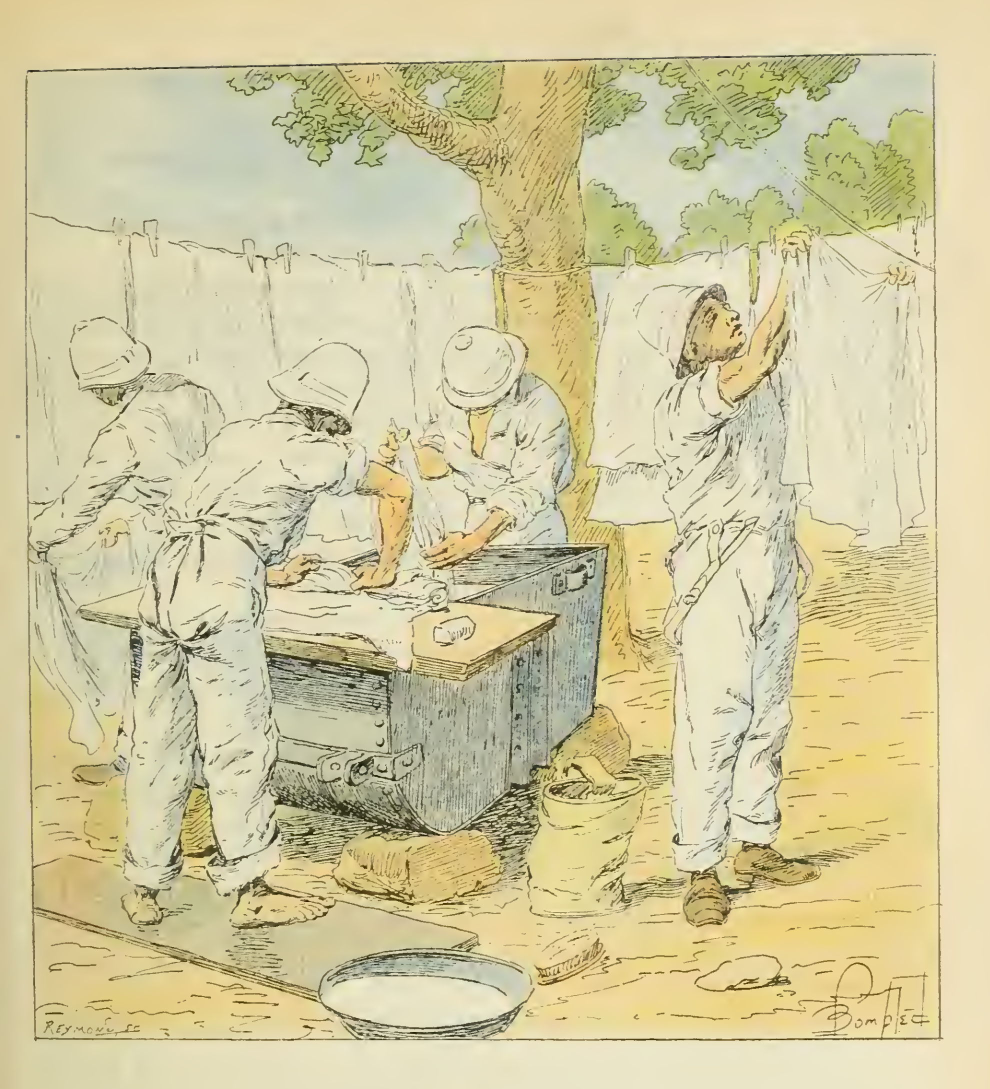
« La véridique histoire de ce dauphin malgache, romanesquement acquis à la civilisation, se trouve consignée d'abord dans les mémoires de Flacourt, notre gouverneur de Madagascar sous Louis XIII ; recueillie plus tard par Malte-Brun, elle a été rappelée dans l'intéressant ouvrage de M. Brunet, le sympathique député de la Réunion.

« Il convient de dire, tout d'abord, que Flacourt, le premier révélateur de cette étonnante histoire, n'était pas un gouverneur de passage. Séduit par la beauté de la nature et par la bonté des Madécasses, devenus ses amis, cet intelligent et dévoué représentant de la France reste sept ans à Madagascar qu'il se sent aimer comme une seconde patrie, crée des postes à Antongil, à Sainte-Luce, à Sainte-Marie, travaille sans cesse à la conquête de la grande île africaine qu'il appelle patriotiquement « la France orientale[1] ».

« Voici donc qu'en 1503, Binot-Paulmier, capitaine de Gonneville, quitte Honfleur, son pays natal, avec quelques autres « adventuriers » dans le dessein « de voguer aux Indes orientales ». Surpris par une tempête effroyable vers les hauteurs du cap de Bonne-Espérance, nos navigateurs sont jetés sur la côte de Madagascar.

« Pendant un an, le capitaine de Gonneville séjourne dans la grande île dont il a raconté les merveilles et se plaît infiniment avec

1. Résumé de l'aventure publié dans le *Petit Marseillais*, par M. Fulbert-Dumonteil.



Voiture Lefebvre servant pour la lessive.

les indigènes, « simples, hospitaliers et doux, qui reçoivent les Français avec curiosité, admiration, respect et amour ».

« Le capitaine normand inspire à ses hôtes tant de confiance et de sympathie qu'au bout d'un an on s'efforce de le retenir encore.

« Mais Binot de Gonneville ne peut résister au désir de revoir ses pommiers d'Honfleur; il va partir, il part et le roi des tribus madécasses lui confie son jeune fils Essoméric, héritier présomptif du trône, pour « être conduit en France, soigneusement instruit des inventions de notre artillerie et de cent autres choses que les Malgaches admirent en nous et qu'ils souhaitent passionnément.

« On part, on arrive en France et l'on s'installe en Normandie Essoméric est baptisé et reçoit le nom de son parrain, le capitaine.

« On l'élève, on l'instruit, il grandit, on dirait déjà un Normand... un peu brun.

« Binot-Paulmier de Gonneville avait promis au roi de Madagascar de lui ramener son fils dans les « vingt lunes ».

« Mais le jeune Essoméric, dont le cœur était aussi ardent que le soleil du pays natal, s'est éperdument énamouré d'une parente du capitaine, jeune Normande d'une rare et plantureuse beauté. Le prince royal, du reste, se plaît extrêmement en Normandie, où les pommiers en fleurs semblent lui faire oublier les cocotiers du royaume.

« De Gonneville n'a pas d'enfants et il aime Essoméric comme son fils. Voici qu'un beau jour il adopte le jeune prince, dont la vive intelligence et la grande douceur charment sa vieillesse.

« Enfin, il lui lègue, en mourant, ses biens, ses titres, son nom et sa jolie parente comme épouse.

« L'histoire se tait sur le compte de Mme Essoméric qui dut être une excellente ménagère reprisant avec art le linge de son royal époux et lui préparant des tripes odorantes avec accompagnement de galette normande.

« Quant à son mari, le prince malgache, Flacourt raconte qu'après avoir coulé la douce existence d'un bon gentilhomme normand, il mourut presque centenaire sans regretter un seul instant la couronne qui l'attendait par de là l'océan Indien.

« Aimé de tout le pays dont il avait adopté les coutumes, les mœurs, le langage et la vie, il laissa de nombreux et beaux enfants dont la blancheur maternelle se marbrait, par ci, par là, d'une teinte un peu jaunette.

« Seul, le plus jeune de ses enfants eut une nombreuse postérité.

« L'un de ses descendants fut *Président des trésoriers de France en Provence*, un autre chanoine « en l'église cathédrale de Lisieux ».

« Flacourt ne dit pas ce qu'il advint de la couronne à laquelle le jeune Essoméric avait préféré les beaux yeux de sa chère Normande — une couronne, en fin de compte, trouve toujours des amateurs, même à Madagascar...

« N'était-il pas curieux de rappeler la merveilleuse odyssée de ce prince malgache qui vient en France pour y étudier l'artillerie et qui s'y marie, colonise un coin de la Normandie, fait souche de trésorier et de chanoine? »

Les Hovas venus avec Rainilaiarivony ne songèrent pas à rester en France et à y faire souche. Tous deux rentrèrent bientôt dans leur pays; quant à l'ex-premier ministre il ne devait pas vivre longtemps en exil. Pendant quelques semaines, on le vit, en son costume étrange de brocart jaune se promener dans les rues d'Alger, visiter monuments et magasins. Il assistait régulièrement aux réceptions du gouvernement général M. Cambon; il prit place au 14 juillet près de l'an-

cien roi d'Annam sur la tribune d'honneur, parmi les grands personnages, à la revue de la garnison. Il sollicita enfin l'honneur d'être reçu à Paris par le président de la République, afin de lui soumettre ses opinions sur le meilleur régime à imposer à Madagascar.

Rainilaiarivony attendait encore une réponse à cette requête, lorsque le 17 juillet, il fut pris d'un malaise subit et mourut le même jour. L'ancien premier ministre laissait, en guise de testament politique, une lettre à l'adresse de M. Cambon et une proclamation au peuple malgache :

Mustapha-Supérieur, villa des Fleurs,
le 2 juillet 1896.

A monsieur Jules Cambon, gouverneur général de l'Algérie, au Palais d'été de Mustapha.

Monsieur le Gouverneur général,

Les nombreuses et incessantes marques de haute bienveillance et d'estime que vous m'avez prodiguées depuis mon arrivée en Algérie m'encouragent à vous adresser la présente dans le double but de vous remercier bien sincèrement de vos délicates attentions à mon égard et de solliciter de votre inépuisable bonté la faveur d'être autorisé à me rendre à Paris, où je serais heureux d'aller déposer aux pieds du chef de la grande et glorieuse nation française et de ses ministres l'hommage de mon profond et respectueux dévouement.

J'ai de plus l'honneur, monsieur le gouverneur général, de soumettre à votre haute approbation l'appel à la concorde et à la soumission entière aux ordres de la généreuse France, ma nouvelle patrie, que je serais également très heureux d'adresser à mes compatriotes de l'île de Madagascar et des différentes îles qui en dépendent, afin de les amener à renoncer à tout esprit de révolte qui ne pourrait que nuire à leurs intérêts; les engager surtout à ne point écouter les perfides conseils qui pourraient leur être donnés par des personnes dont l'influence leur a déjà été si néfaste et, sans aucun doute, intéressées à la prolongation du désordre dans l'île ; enfin, à se liguer contre les hordes de brigands soudoyés qui déshonorent par le vol et l'assassinat une partie nouvelle de ladite nation française que je me fais un scrupuleux devoir d'aimer de toutes mes forces et de toute mon âme, depuis que j'ai eu le bonheur de la connaître.

Avec tous mes remerciements, je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de ma haute et parfaite considération.

RAINILAIARIVONY.
Ex-premier ministre de l'île de Madagascar.

PROCLAMATION AU PEUPLE MALGACHE

Villa des Fleurs, Mustapha-Supérieur,
le 2 juillet 1896.

Chers compatriotes,

Dans cette belle colonie française, l'Algérie, que les événements politiques m'ont fait choisir comme résidence, et où je suis entouré de bontés et de respect, j'ai été péniblement impressionné en apprenant que des troubles graves avaient de nouveau mis le gouvernement français dans la pénible nécessité de sévir contre les fauteurs de ces désordres.

C'est de ma propre volonté et avec la plus entière liberté que je fais appel à tous, pour vous inviter à la concorde, vous priant d'accorder à la France qui me donne une si douce et si brillante hospitalité, toute votre amitié, tous vos cœurs et surtout toute votre confiance.

Que tous, depuis les plus hauts dignitaires jusqu'au dernier de mes anciens sujets, abandonnent tout esprit de révolte qui ne pourrait que nuire à leurs intérêts et facilitent de toutes leurs forces la glorieuse mission que s'est imposée la France, en prenant possession de l'île de Madagascar et de celles qui en dépendent!

Facilitez à ce noble pays, par votre soumission à ses ordres, par le respect dû à ses représentants, c'est-à-dire l'armée et les fonctionnaires civils, la tâche que, pour votre bonheur, il mènera à bonne fin, en faisant de vous des hommes intelligents pouvant arriver par la conduite, l'ordre et le travail aux plus hauts emplois.

Pour arriver à cet heureux résultat, prenez l'engagement formel de considérer comme voulant retarder votre émancipation matérielle et morale toute personne vous donnant des conseils contraires aux miens. Les fallacieuses promesses de ces pêcheurs en eau trouble ne sont que pour vous tromper. Elles agissent souterrainement, ce qui indique clairement que leurs intentions sont mauvaises.

Liguez-vous enfin contre les hordes de brigands soudoyés auxquels le travail fait horreur et qui déshonorent par le vol et l'assassinat cette nouvelle partie de la brave nation française, que je me fais un plaisir et un devoir d'aimer de toute mon âme, depuis que j'ai eu l'honneur et le bonheur de la connaître, et d'apprécier non pas seulement ses nombreuses et solides qualités physiques, mais encore ses hautes vertus morales.

Ainsi dit l'ancien premier ministre de Madagascar.

RAINILAIARIVONY.

Celui qui avait été le maître absolu de Madagascar engageait donc ses anciens sujets à accepter le nouveau régime et à se soumettre. La

proclamation de Rainilaiarivony fut répandue par les soins du gouvernement français dans toute l'Imerne et envoyée aux fonctionnaires des provinces.

Quelques jours avant la mort de l'ancien époux de Ranavalo, le favori de celle-ci, Paul Ratsimihaba, était venu à Paris même, où le Président de la République lui accorda une audience. Il protesta, lui aussi, de son dévouement à la France, « sa nouvelle patrie ».

Ajoutons que Paul Ratsimihaba n'avait eu garde de faire escale à Alger et d'y visiter l'infortuné Rainilaiarivony, bien oublié déjà.

Le *Djemnah*, avait rapatrié sur ces entrefaites à Marseille un certain nombre d'officiers ayant pris part à la campagne, dont l'intendant Thoumazou, auquel le corps expéditionnaire tout entier rendait justice et qui, dans un pays inconnu, sans routes, avec des moyens de transport insuffisants, avait réussi, grâce à un zèle, à une intelligence remarquables, et à de rares qualités d'organisateur à assurer le ravitaillement de l'armée. Le général Duchesne appréciait tout particulièrement les immenses services rendus par l'intendance.

Étaient rentrés en France à bord du *Djemnah* avec l'intendant Thoumazou, le chef d'escadron de gendarmerie Gaudelette, prévôt du corps expéditionnaire, administrateur de Tananarive pendant les premières semaines de l'occupation, officier de valeur et très énergique, les médecins militaires Chabrut, Martel, Frézault et Ripoteau, plusieurs capitaines, lieutenants et fonctionnaires de l'intendance, enfin M. Delhorbe, directeur du Comptoir d'escompte à Tamatave[1].

Le *Djemnah* ramenait enfin un condamné militaire, le soldat Rey, de l'infanterie de marine.

Pendant la campagne, les conseils de guerre n'eurent à juger qu'un assez petit nombre de soldats français, même aux jours où la fièvre sévissant et les fatigues imposées étant excessives, le moral avait faibli. On sait que la légion étrangère compte dans ses rangs des soldats de toutes nationalités, braves, mais nullement pénétrés du sentiment du devoir, ne servant pas une patrie mais un drapeau. Parmi eux, tous les Alsaciens-Lorrains, troupiers d'élite et Français de cœur, et même beaucoup d'autres qui finissent par s'attacher à leur pays d'adoption, au régiment où ils servent, animés de l'esprit de corps et fidèles aux lois de l'honneur militaire, considéraient comme un crime et comme une lâcheté la désertion; mais quelques-uns, gens de sac et de corde, simples aventuriers, n'hésitent pas à abandonner leur corps à la première punition sévère qui leur est infligée, et si l'occa-

1. Voici les noms que nous croyons devoir relever dans la liste qui a été communiquée par le commissaire du *Djemnah*: MM. Legrand et Casse, chefs de bataillon; Gaudelette, chef d'escadron de gendarmerie; Thoumazou, intendant militaire Bois et Hérillon, capitaines; Chabrut, Martel, Frézaut, Ripoteau, médecins militaires. Delhorbe, directeur du Comptoir d'Escompte à Tamatave, Vergne et Latapie, officiers d'administration; Dupuis et Geffroy, lieutenant d'infanterie de marine; Bosc, sous-commissaire colonial etc., etc.

sion s'offre à eux de tenter fortune sur le sol où les hasards de la guerre les ont conduits. On pouvait donc craindre des désertions à Madagascar. Elles furent peu nombreuses.

Le soldat Rey, rapatrié par le *Djemnah*, était un de ces déserteurs. Il avait abandonné les lignes de Tamatave avec armes et bagages pendant le blocus. Arrêté par les Hovas et conduit au fort de Farafate, il s'y trouvait encore lorsque la paix fut signée. Le gouverneur malgache livra le misérable à l'autorité française.

Rey comparut devant un conseil de guerre et fut condamné à mort. Il fut dégradé à Tamatave devant le front des troupes. Une commutation de peine lui sauva la vie.

L'administration pénitentiaire prit possession du soldat Rey, dès son débarquement [1].

Plusieurs officiers, en rentrant en France, apprirent qu'ils avaient été promus, décorés ou portés au tableau d'avancement pendant l'heureux voyage de retour.

Le général Duchesne, installé à Paris provisoirement, proposait pour le grade de commandant : les capitaines Lamy, du régiment d'Algérie; Brundsaux, du 2e étranger; Cré, de l'état-major du génie à Tananarive; Lavail et Vittu de Kerraoul, du 38e d'artillerie.

Le commandant en chef demandait la croix de chevalier pour le chef de bataillon Chanzy, fils aîné de l'ancien gouverneur de l'Algérie; pour les capitaines Noguette, Seguin, Dauvé, Regnault, Vigarosy, Ducrot, Péria, Reibell, Courtois et Deville; pour les médecins-majors Alvernhe. Delahousse et Soulla.

Enfin 21 médailles militaires allaient être accordées à des sous-officiers particulièrement bien notés au cours de la campagne. Plus tard enfin seraient distribuées à tous les soldats y ayant pris part la médaille commémorative de l'expédition.

Le ministre de la guerre décidait que les actions de guerre dont la nomenclature suit, accomplies au cours de l'expédition de Madagascar, en 1895, seraient inscrites sur les états de service et sur les livrets matricules des officiers et fonctionnaires assimilés qui ont pris une part effective à ces faits de guerre, savoir :

27 mars, prise du fort de Mahabo ;

30 mars-4 avril, combats au nord de Marovoay ;

1. Le *Djemnah* a rapatrié également 135 militaires de diverses armes, dont 97 ayant fait partie du corps expéditionnaire. Ce sont les presque derniers de ceux qui sont restés dans les hôpitaux après la campagne. Dix d'entre eux seulement étaient alités; leur état assez grave, les a empêchés de se rendre à l'hôpital militaire et on a dû les faire transporter dans les voitures d'ambulance qui attendaient depuis le point du jour, dans la traverse de la Joliette. Quant aux autres, presque tous convalescents, ils ont été envoyés à la caserne Saint-Charles et mis en subsistance au 141e régiment de ligne. Ils y attendirent, comme d'habitude, les congés que l'on donne à tous les militaires rentrant de campagne et qui manifestent le désir d'aller passer quelque temps au sein de leur famille.

La traversée du *Djemnah* a été calme. Aucun décès de militaire n'est à signaler, en cours de route. Mais un passager de première classe, un vieux colon hollandais de l'île Maurice, est mort deux jours après le départ de Tamatave. Le corps de M. Witchy — tel était son nom — fut immergé.

14 avril, prise d'Ambohimarina ;
2 mai, prise de Marovoay ;
15 mai combat d'Ambodimonte ;
9 juin, prise de Mevatanana ;
29-30 juin, combats de Tsarasaotra et de Beritzoka ;
21-22 août, prise d'Andriba ;
15-16 septembre, combats des monts Ambohimena ;
26, 27, 28, 29, 30 septembre, prise de Tananarive.

Des secours étaient accordés aux soldats et aux familles nécessiteuses des soldats en convalescence, rapatriés de Madagascar.

Enfin, un député M. Bozérian présentait à la Chambre une proposition, qui, malheureusement, restera enfouie à jamais sans doute dans les cartons parlementaires.

« La Chambre, disait M. Bozerian, s'est associée par ses applaudissements unanimes, aux éloquentes paroles de notre honorable président saluant ces fils héroïques de la patrie qui viennent de porter sur une terre lointaine le drapeau de la France.

« Se faisant l'interprète des mêmes sentiments, le président du Sénat déclarait, de son côté, que la première pensée de cette haute Assemblée devait être pour ces vaillants soldats qui ont défendu si courageusement, au milieu de tant d'obstacles, l'honneur et les intérêts de la patrie.

« Ces pensées généreuses ne sauraient manquer de toucher proondément ceux qui en sont l'objet, mais il est permis de se demander si le Parlement doit borner sa reconnaissance à de simples manifestations de sympathie. Nous ne le pensons pas.

« On ne saurait oublier, en effet, que les rapatriés de Madagascar et ceux qui vont revenir de ces contrées pernicieuses ont presque tous contracté des maladies dont bien peu se guériront d'une façon complète. A tous, sans exception, on accordera bien une médaille commémorative de l'expédition, et beaucoup obtiendront un congé de réforme n° 1 qui leur donnera droit à une modeste pension ; mais combien sont nombreux ceux qui, ne pouvant plus se livrer à aucun travail un peu pénible, vont se trouver réduits désormais à traîner misérablement une chétive existence !

« Il nous a semblé que l'Etat manquerait à tous ses devoirs en abandonnant ainsi à eux-mêmes, sans ressources et sans appui, ces modestes héros qui, pour me servir d'une de ces expressions couvertes de vos applaudissements, « se sont montrés à la hauteur de tous les « sacrifices, de toutes les espérances ».

« C'est pourquoi nous venons vous demander de vouloir bien décider que, sans porter atteinte aux droits conférés aux sous-officiers rengagés par la loi du 18 mars 1889, et pendant une période de deux ans par exemple, les titulaires de la médaille de Madagascar, officiers,

sous-officiers, caporaux et soldats, justifiant de leur aptitude aux emplois désignés dans le tableau annexé à ladite loi, y seront appelés de préférence à ceux pour lesquels la faveur constitue souvent un titre supérieur au véritable mérite.

« Des renseignements que nous avons recueillis et que nous publions en annexe à notre proposition, il semble résulter que le Gouvernement pourrait attribuer, dans ces conditions, parmi les emplois les plus recherchés, environ 150 perceptions de 4e et de 5e classe, 500 recettes buralistes de 1re classe, 200 emplois de receveurs des postes dans les départements, 150 places d'expéditionnaires dans nos grandes administrations de Paris, et autant dans les préfectures ou sous-préfectures, 200 emplois de commis ambulants dans les octrois ou entrepôts de la Seine, ainsi qu'un grand nombre d'autres fonctions dont nous ne saurions donner la nomenclature dans un simple exposé des motifs. »

La proposition est de celles qui devraient être votées sans discussion. Les soldats de Madagascar méritaient bien ce témoignage de reconnaissance nationale.

En attendant que de modestes places fussent accordées aux survivants, la municipalité de Port-Vendres s'honorait en faisant élever un monument aux nombreux soldats morts à l'hôpital de la ville, quelques heures ou quelques jours après leur débarquement, épuisés par la campagne et par une longue traversée, et un comité se formait à Paris, sous la présidence de M. Grandidier et sous le patronage du président du Conseil, des ministres de la Guerre, de la Marine et des Colonies, des généraux Duchesne, de Torcy, Metzinger, Voyron et de l'amiral Bienaimé, ainsi que du résident général à Madagascar et du gouverneur de la Réunion pour rendre un pieux hommage aux trop nombreuses victimes de la campagne de 1895. Un monument érigé à Madagascar rappellerait leur dévouement héroïque, les souffrances vaillamment supportées et les hauts faits accomplis.

Les sociétés de missionnaires protestants établies dans l'île depuis de longues années et dont nous avons raconté déjà le rôle et l'influence presque toujours hostiles à la France, crurent devoir cependant envoyer à Paris une délégation à notre gouvernement.

Le ministre des Colonies, M. Guyeisse reçut ces délégués, qui lui exprimèrent leur reconnaissance pour les égards témoignés aux missions par l'autorité militaire française.

Ils assurèrent que leur plus ardent et sincère désir était de travailler à la pacification en complète harmonie avec le nouvel état de choses, et d'apporter, sans réserve, leur appui à l'action civilisatrice du gouvernement français.



Patrouille saississant des armes sur un Hova

CHAPITRE XVII

Intrigues et complots malgaches. — Première organisation de la conquête.

Les fonctionnaires français installés. — Instructions données par M. Laroche. — Casernements. — Un ordre royal. — La cour malgache et le résident général. — Le palais de la Résidence. — Inquiétudes. — Conciliabules à Tananarive. — Dispositions prises en cas d'émeute. — Anarchie. — Causes de troubles. — Haines de races. — Excitation contre les Hovas. — Les missionnaires. — Les chercheurs d'or. — L'administration coloniale. — Encore les transports.

Les fonctionnaires arrivés de France avec M. Laroche, ou quelques jours après lui, prirent possession des postes qui leur furent assignés.

Leur mission n'était pas sans péril, puisqu'il s'agissait de s'installer dans l'intérieur du pays sakalave, betsimarake ou de l'Imerne, presque sans escorte, bien que la région ne fût pas sérieusement pacifiée. Les nouveaux résidents risquaient de faire en chemin de mauvaises rencontres. Arrivés à destination, ils allaient se trouver à peu près sans ressources, sans habitation construite à l'européenne, isolés, n'ayant à compter que sur le gouverneur hova soit pour les protéger, soit pour communiquer avec les indigènes, situation particulièrement délicate et d'autant plus difficile que la plupart des fonctionnaires envoyés par le gouvernement français ne connaissaient pas la langue malgache. Un des premiers postes occupés fut celui d'Ambatondrazaka, très malsain, situé au nord-ouest de Tamatave, au bord du lac Aloatra. Une route doit être tracée dans cette direction. M. Laroche, assez bien renseigné sur l'état des esprits dans le pays, sur les désordres qui éclataient un peu partout, sur l'anarchie croissante, sur l'attitude arrogante de certains chefs hovas et sur l'irritation de leurs administrés, jugea avec raison que l'autorité française devait s'affirmer sans retard et que les fonctionnaires nommés à Paris rendraient plus de services dans les postes de l'intérieur qu'à Tananarive, à Tamatave ou à Majunga.

Il ne redoutait pas que leur existence fût sérieusement menacée. Sans doute, les troubles n'étaient pas apaisés sur tous les points; mais les mécontents hésiteraient avant d'attaquer ou de malmener un représentant de la France. Les gouverneurs hovas seraient les premiers à aviser les populations que toute agression de ce genre attirerait sur le pays les plus sévères représailles. Ces gouverneurs inspiraient même quelque confiance au Résident général, lequel leur avait assuré que désormais la solde serait payée régulièrement. Le Gouvernement français s'en portait garant. Les anciens fonctionnaires de Rainilaiarivony et de Ranavalo ne pouvaient que se féliciter d'une aussi bonne promesse.

En rejoignant leurs postes, les résidents reçurent de M. Laroche des instructions écrites, très précises.

Nous y relevons les passages suivants :

« Vous donnerez une attention particulière à ce qu'aucun abus ne soit commis dans l'emploi des corvées. Dans aucun cas, et sous aucun prétexte, les prestataires ne doivent être détournés au profit d'un particulier; ils doivent être employés exclusivement aux travaux publics, conformément aux lois. Vous veillerez à ce que le rôle des impôts que les gouverneurs pourront être chargés de recouvrer soient établis régulièrement ; à ce que les recouvrements soient effectués sans retard, et le versement des recettes opéré au Trésor dans les délais fixés.

« Vous ne vous désintéresserez pas de l'enseignement donné dans les écoles. Vous avez le droit de pénétrer dans les classes, et vous vous

ferez remettre tous les trimestres la statistique des élèves qui les fréquentent. Vons encouragerez les maîtres et les enfants ; vous ferez comprendre aux familles l'intérêt de l'instruction. Vous pousserez en particulier à l'étude de la langue française dont il faut généraliser la connaissance et l'usage. Mais vous ne laisserez pas ignorer que le gouvernement, neutre entre les diverses croyances religieuses, entend protéger avec impartialité tous les gens de bonne volonté, et ne favoriser aucun enseignement confessionnel au détriment d'un autre.

« Vous ne pourrez bien remplir vos multiples fonctions qu'à la condition d'entretenir sans cesse votre connaissance du pays et de vous tenir en contact permanent avec la population. Dans ce but vous devez faire de fréquentes tournées dans votre circonscription. Vous regarderez comme absolue l'obligation d'en visiter toutes les parties au moins deux fois par an. Vous vous appliquerez immédiatement à apprendre la langue du pays, de façon à être dans quelques mois en état de converser, de traiter toutes les affaires sans interprète, par écrit et de vive voix. Des examens seront institués pour juger, à ce point de vue, vos progrès et ceux de vos collègues ; les fonctionnaires qui ne se seraient pas très bien assimilé le malgache seraient très mal notés : j'insiste sur ce point que l'obligation de connaître cette langue est essentielle et doit faire l'objet de votre constante préoccupation.

« Vous occuperez la première place dans votre circonscription. Tous les fonctionnaires civils et militaires, placés au-dessous de vous dans l'assimilation hiérarchique, vous devront la première visite lorsque vous prendrez possession de votre poste, et plus tard, au jour de l'an chaque année. Je vous recommande de ne jamais oublier que, en raison même de cette haute situation, vous devez être au milieu des populations que la France se propose de civiliser, le représentant des qualités de notre nation et donner le bon exemple à tous. Il sera tenu dans vos notes, le compte le plus sérieux de la bonne harmonie dans laquelle vous vivrez avec les agents des divers services, de votre capacité à vous faire aimer, respecter et obéir, et de la dignité de votre vie.

« Vous vous efforcerez d'entretenir des relations courtoises avec les étrangers, de leur assurer justice, protection et sécurité comme à nos nationaux. Vous éviterez ainsi la naissance de difficultés toujours fâcheuses, et susceptibles parfois de soulever des incidents diplomatiques plus fâcheux encore. La bonne harmonie entre les éléments civilisés de la population est d'ailleurs une condition de progrès.

« Vis-à-vis des indigènes, vous n'oublierez jamais que la terreur ne doit pas être votre moyen d'action, que la fermeté n'est pas exclusive de la modération et de la sympathie, et que nous devons, par notre équité, par notre bienveillance, par notre serviabilité, nous faire

respecter et aimer. Ce rôle exige beaucoup de patience, beaucoup de persévérance ; j'espère que vous les trouverez dans votre dévouement à la patrie qui vous a choisi comme son pionnier à l'autre bout de la terre.

« Enfin, en un mot, monsieur, considérez que nous sommes en France. Observez les principes fondamentaux sur lesquels la société française repose : ordre public, justice impartiale, honnêteté administrative et privée, liberté de conscience, liberté des cultes. Continuez à maintenir, dans ce monde nouveau, le bon renom et la haute situation morale que nous occupons dans l'ancien ; et, mettant en pratique les préceptes que vous ferez entendre aux populations de l'île, acheminez-les, par l'exemple, vers l'état supérieur de notre civilisation. »

M. Laroche et son secrétaire général donnaient l'exemple, en s'intéressant à Tananarive à toutes les questions de colonisation et à la vie de la population indigène, en affirmant par des décrets et par diverses mesures, que le gouvernement français entendait établir de plus en plus fermement sa domination à Madagascar.

Déjà, avant l'arrivée du Résident général, M. Ranchot s'était fait un devoir de préparer une première organisation administrative comprenant les divers services de la finance, de la justice, des écoles, des travaux publics, etc. Il n'est pas jusqu'aux archives du royaume (jusqu'alors entassées pêle-mêle dans des paniers) pour lesquelles il n'ait institué un ordre et un classement qui permettront enfin de les consulter.

C'était merveille de voir comment, sous l'impulsion et la constante surveillance de cet habile organisateur, les employés hovas prenaient à cœur, à coquetterie même, leur besogne.

— Tout marche à souhait, écrivait-on, dans ce petit monde qui ne peut pas être encore salarié et qui s'initie avec un réel plaisir aux secrets d'une administration régulière. Chaque bureau possède au moins un employé ayant fait son éducation en France et, par conséquent, parlant notre langue.

Le très intelligent Rasangy, tout à fait conquis, remplit les fonctions de secrétaire général.

Chaque jour, après vérification des comptes, les caisses particulières viennent effectuer leurs reversements dans la caisse centrale.

Cette création, qui, à elle seule, représente un travail énorme, a été l'œuvre d'un mois et demi.

M. Ranchot ne s'en est pas tenu là. Il avait quitté Madagascar en laissant au nouveau résident général des études et des rapports extrêmement remarquables sur la plupart des grosses questions qu'il allait falloir résoudre : impôt foncier, douanes, régies, tribunaux, etc.

M. Paul Bourde, secrétaire général, M. Guimberteau, directeur intérimaire de l'agriculture, secondent intelligemment le résident gé-

néral. A peine installés, ils visitent les plantations de l'Imérina; ils se rendent compte de l'état de la culture autour de Tananarive et particulièrement de l'élevage, source de produits importants pour les indigènes.

« Une légende qu'il faut démolir, écrit-on de Tananarive, c'est celle de la paresse malgache. Ici, les indigènes ne demandent qu'à être stylés. La note dominante de leur caractère, c'est l'amour-propre. Il est, partout, facile de leur communiquer notre activité par la seule force de l'exemple.

« Voici, dans cet ordre d'idées, un fait significatif. Le directeur des travaux publics, ayant réquisitionné une certaine équipe de corvée pour construire une piste de 43 kilomètres, avait évalué à quatorze jours le temps du labeur nécessaire. La piste a été effectuée en six jours.

« On fera quelque chose des Hovas.

« La résidence générale fait procéder à un recensement de la population de l'île. Par parenthèse, cette mesure étonne beaucoup les Malgaches et ne laisse pas de les inquiéter. Ils disent que « ça sent l'impôt ». Quoi qu'il en soit, l'opération dont il s'agit était nécessaire. »

Divers fonctionnaires et juges de paix français sont nommés dans la capitale. L'un de ces fonctionnaires, un ancien sous-officier, remplira les fonctions de commissaire priseur.

Un service de pigeons voyageurs, destiné à rendre de grands services, tant que les routes ne seront pas construites, est créé pour faciliter les communications entre Tamatave et Tananarive.

Le 1er mars a été inauguré, dans cette ville, un temple protestant français, situé en plein quartier européen, au lieu dit Ambatonakanga et desservi par deux pasteurs, MM. Lagat et Kruger.

D'accord avec le général Voyron, le résident général arrête enfin un certain nombre de mesures militaires, afin de maintenir l'ordre, de le rétablir promptement là où il serait troublé, et de mettre à la disposition de nos résidents, en cas de révolte, des moyens rapides de répression.

Déjà, quelques troupes de relève sont arrivées : deux compagnies de tirailleurs algériens et une compagnie de 250 Sénégalais. Ces derniers sont accompagnés de leurs femmes ; ils restent provisoirement à Tamatave. Les tirailleurs algériens sont dirigés sur Tananarive. On renonce, du reste, à faire voyager en bloc le détachement. Quatre groupes de cent hommes chacun environ sont formés et suivent l'affreux sentier à un jour de distance.

Le 15 avril, le service administratif de l'armée et le service hospitalier sont placés sous la direction du ministère des colonies. Les derniers détachements de la 30e section de commis d'administration, de la 30e section d'infirmiers et du 30e escadron du train des équipages

reçoivent l'ordre de rentrer en France. Des infirmiers et conducteurs de la marine, etc., les remplacent.

D'après les instructions du ministre de la guerre, le corps d'occupation ne doit pas être éparpillé. On juge encore préférable de le concentrer sur certains points: Tananarive, Majunga, Tamatave, Diégo-Suarez, avec quelques postes détachés.

A Tananarive, 2 bataillons d'infanterie de marine, 6 compagnies de tirailleurs algériens, 1 bataillon et 2 compagnies malgaches, plus l'artillerie et les services divers, soit près de 4,000 hommes.

A Diego-Suarez, une compagnie d'infanterie de marine, un bataillon malgache et les compagnies de disciplinaires.

A Tamatave, une compagnie d'infanterie de marine, une compagnie de tirailleurs haoussas, une compagnie malgache.

A Majunga, une compagnie d'infanterie de marine, une compagnie malgache, une compagnie de tirailleurs haoussas [1].

Les premiers travaux d'une ligne télégraphique de Majunga à Tananarive sont commencés.

Les casernements vont être construits activement, les soldats habitant des cases insuffisamment saines.

Les travaux de routes sont réservés, car ils constitueront des dépenses purement civiles.

Enfin le Ministre da la guerre a indiqué que la relève serait faite par les Messageries maritimes, avec lesquelles il a passé un contrat. Cette Compagnie ramènera en mai et juin les troupes relevées à l'aide de ses paquebots aux dates de leurs voyages ordinaires, ce qui entraînera une économie sérieuse. La dépense s'élèvera à 2 millions 600.000 francs.

A Tamatave sont déjà réunies un certain nombre de recrues indigènes, manœuvrant sous les ordres de sous-officiers français.

Les fonctionnaires malgaches de tout rang font du zèle et affirment en toute circonstance leur dévouement un peu suspect à la France et à son représentant.

Cependant, M. Laroche se tient sur la réserve; il sait que plusieurs gouverneurs sont mêlés à des intrigues hostiles.

Au palais de la Reine, la soumission est absolue, au moins en apparence.

« Les relations entre la Cour et la Résidence, écrit-on, sont redevenues des plus affables. La reine brigue nos bonnes grâces et songe à employer un moyen de séduction qui réussit toujours.

« Il y avait bien, à Madagascar, quelque chose comme un ordre

1. Nous lisons dans le *Courrier de Madagascar :*

Le 5 mars, le *Vercingétorix* a débarqué à Tamatave environ 250 tirailleurs sénégalais accompagnés d'une centaine de femmes.

Le lendemain, parées de leurs plus beaux atours, ces noires amazones sont allées en dansant et en chantant, rendre hommage au colonel qui commande la place. Elles ont fait l'ebahissement de toutes les femmes du pays généralement moins gaies et moins bruyantes.

de chevalerie fondé par le grand Radama, mais il était tombé en désuétude. Le général Duchesne a dû emporter le dernier brevet et la dernière croix. En remplacement de cet ordre, dont les titulaires survivants sont très clairsemés, Ranavalo s'occupe de fonder un ordre nouveau, qui s'appellera l'*Ordre royal de Madagascar*. Le règlement sera calqué sur celui de la Légion d'honneur Il y aura cinq degrés correspondants à chevalier, officier, commandeur, grand-officier, grand-croix ; les deux derniers seront dénommés l'*étoile* et l'*écharpe*.

« L'insigne, ovale, à ornements rayonnants, représentera sept faisceaux de sagaies ; le médaillon central portera les initiales R. M. sur champ d'émail blanc avec un coin rouge. La couronne royale aux sept aigrettes, surmontant la croix, sera attachée à un ruban de moire blanche cantonné de rouge. Exacte reproduction du drapeau hova, tel qu'on le voit flotter au sommet de la tour gauche du Palais d'Argent. (Prochainement, sur l'autre tour, le pavillon français lui fera vis-à-vis.)

« La reine se propose de ne pas se montrer avare du nouvel Ordre pour les officiers du corps expéditionnaire, et pour les fonctionnaires, et j'entends dire que cette générosité sera la très bien accueillie.

« On verra aussi d'un bon œil le drapeau français hissé sur le Palais d'Argent, c'est-à-dire sur le point le plus culminant de Tananarive et même de l'Emyrne, à plusieurs lieux à la ronde. »

La campagne de Madagascar aura du moins produit ce résultat d'ajouter à des ordres déjà nombreux une décoration nouvelle [1].

La Reine continue à envoyer deux fois par semaine sa musique jouer la « Marseillaise » au palais du Résident; mais elle-même évite de s'y rendre. Le palais, du reste peu endommagé pendant la guerre, est remis en parfait état. Après le départ de M. Le Myre de Vilers, des Hovas étaient entrés dans la Résidence ; ils y firent main basse sur le linge et sur les objets mobiliers de transport facile. Ils ont respecté tous les meubles en bois précieux, tous les ornements décoratifs et notamment la grande tapisserie des Gobelins (la famille de Darius implorant la clémence d'Alexandre) qui se trouve dans la salle à manger. On attribue avec assez de vraisemblance cette réserve à l'espoir qu'avaient les rebelles d'occuper un jour en paix et définitivement la demeure assez somptueusement bâtie par M. Bompard.

L'attitude de la reine inspire encore de la défiance aux colons français qui refusent de la considérer comme sérieusement ralliée et qui l'accusent de jouer la comédie, et d'attendre patiemment l'heure de la revanche. On rappelle les actes d'hostilité auxquels elle s'est associée.

1. Chacune de nos dernières conquêtes coloniales a servi de prétexte à la création d'une décoration : au Tonkin, le Dragon de l'Annam ; au Cambodge, la croix portant le nom de ce pays ; au Dahomey, l'Etoile du Bénin, etc..., sans oublier le Nicham du bey de Tunis. Ces divers ordres ont été beaucoup trop prodigués depuis quelques années, pour conserver une valeur quelconque.

Un trait entre vingt, cité par M. Louis Brunet, député de la Réunion :

Trois des nôtres, trois soldats avaient été surpris, pendant la guerre, on ne sait comment, par une centaine de Hovas. Ceux-ci les firent griller à petit feu, les mutilèrent affreusement, et ensuite, leur firent trancher la tête qu'ils portèrent à Ranavalo.

La Reine leur prodigua félicitations et récompenses. Si elle avait pu les nommer tous premiers ministres, elle l'eût fait; mais bien que chef de la religion, Ranavalo n'a pas encore le pouvoir d'accomplir des miracles.

Et voilà la femme que l'on nous représente, disaient les adversaires de l'influence hova, comme employant son temps à pêcher à la ligne, sous les frais ombrages, au milieu d'une élite de courtisans, affinés presque autant que ceux de la reine de Navarre.

La conclusion est qu'il faut considérer le Hova non comme un égal, non comme un allié, mais comme un sujet, comme un vaincu soumis à une incessante surveillance.

« Il est une chose essentielle, déclare-t-on, que le gouvernement ne doit jamais perdre de vue ; il doit se dire : J'ai affaire à un habitant qui est traître et qui est lâche, avec lequel je dois être extrêmement juste, mais d'une sévérité impitoyable; avec lequel je ne veux avoir ni marchandage, ni dispute, ni discussion; je lui dicte mes ordres, et ma volonté doit avoir force de loi pour lui.

« Il n'y a que cette façon de venir à bout du Malgache; et l'homme qui est appelé par les habitudes de sa vie, par ses qualités personnelles à faire remonter au Malgache la voie faussée par certaines institutions étrangères, soi-disant civilisatrices, ce ne peut être que le militaire ; tout au moins, durant les premières années de l'occupation.

« Une question fort importante aussi, c'est la question des fonctionnaires hovas, question intimement liée à la question « écoles et missions ». Une seule loi à ce sujet réaliserait chez ce peuple essentiellement âpre au gain, un changement merveilleux.

« Voici quelles devraient être ces prescriptions :

« Tout indigène qui, à partir de telle époque, veut entrer au service d'une administration quelconque du pays, doit avoir subi avec succès un examen rigoureux dans la langue française [1]. »

On compare toujours Tananarive à Tunis, Il y a une autre comparaison qu'il faudrait faire. Il faudrait comparer Tananarive à Tananarive. Nous avons déjà exercé le protectorat dans l'île de Madagascar. « Nous n'avions oublié qu'une chose dans les arrangements que nous avions pris, et c'était d'être les plus forts. Dès que les Hovas eurent bien constaté que le Résident n'avait auprès de lui qu'une escouade

1. Avis exposé dans le *Temps*, par le docteur Wolf, à son retour de Madagascar



Marché à Tananarive.

ridiculement insignifiante, et que pour faire venir un corps d'armée, la France aurait à dépenser de grosses sommes et à courir de grands risques, ils ne regardèrent plus le Résident que comme une sorte de prisonnier dont ils se firent un jouet. Il faut que notre Résident soit fort : tout est là. Il faut, sans doute aussi, qu'il soit habile, mais avant tout il faut qu'il soit fort. Si les Hovas ont peur de lui, tout est sauvé. Le meilleur gouvernement des Hovas, c'est le gouvernement dont ils auront peur. Quand une fois ils seront bien soumis, bien acclimatés sous nos ordres, nous nous relâcherons de nos précautions; mais au lendemain de la conquête, le seul gouvernement possible, dans leur intérêt même, c'est un gouvernement fort.

« Et qu'est-ce qu'un gouvernement fort à Madagascar ? C'est un Ré-

sident général disposant d'une armée invincible et même inattaquable. Il n'y a pas lieu pour le moment de discuter ce qu'on appelle ailleurs des questions de principe. Là-bas, la force est la force armée. Si vous n'avez qu'une armée insuffisante, attendez-vous à des querelles sans fin, et à une occupation qui sera une longue bataille. Ne parlez pas de liberté à ces sauvages. Ils n'en veulent pas. Ils n'en useraient que contre vous.

« La liberté est une excellente liqueur qui vivifie les forts et qui tue les faibles. L'estomac des Malgaches ne peut pas la supporter. Versez la liberté avec la lumière; mais ne la versez pas avant la lumière. Le protecteur des Hovas sera leur ami, s'il se peut: mais avant tout, qu'il soit leur maître [1]. »

Les divers incidents qui se produisaient dans les provinces Malgaches occupées par nos troupes, ne justifiaient que trop cette manière de voir.

A Tananarive même, des conciliabules hostiles sont à signaler ; un complot est dénoncé. Le but des conjurés était de surprendre un poste de Haoussas très isolé et de donner le signal de la révolte et du massacre.

Mais grande était la naïveté des conspirateurs Malgaches si, béné névolement, ils s'imaginaient que nos troupes se laisseraient surprendre. Dans les casernements, les détachements de piquet étaient toujours prêts à sauter sur les armes et à marcher jour et nuit.

Quant aux officiers, ils logeaient dans la ville, hors des cantonnements, mais à proximité de leurs soldats, et ils étaient tous voisins les uns des autres. Que l'un d'eux fut menacé et l'éveil serait donné en quelques instants. Et d'ailleurs, colonels, chefs de bataillons capitaines, lieutenants et sous lieutenants avaient des armes pour se défendre, eux et leurs ordonnances en attendant que l'on vînt à leur secours.

Chaque officier comptait dans son arsenal un ou plusieurs revolvers et au moins un fusil à tir rapide, avec assez de munitions pour soutenir le premier choc.

Les uns disposaient de la carabine Colt, calibre 44, dite carabine éclair ; les autres d'un Remington. Aussi, ne redoutaient-ils aucune agression, malgré les bruits de complots répandus dans la ville. Les Hovas de Tananarive savaient ce qu'il leur en couterait de se se frotter aux gaillards dont ils connaissaient la résolution ; ils n'oseraient pas organiser de « Vêpres Malgaches ». Le danger, si danger il y avait, n'était pas dans la capitale, ni parmi les habitants de sa population ; en revanche, il pourrait un jour surgir du dehors, si les bandes avides de pillage, qui se formaient étaient dispersées et se reformaient un peu partout, s'aguerrissaient assez pour tenter un coup audacieux.

1. Opinion de M. Jules Simon, publiée par le *Petit Marseillais*.

Cependant la ville même de Tananarive est calme. Le marché du vendredi, le fameux « Zoma », n'a jamais connu pareille prospérité; les prix des nattes, des étoffes, des meubles de fabrication indigène augmentent chaque semaine, en vertu de l'abondance des demandes et, disons-le, aussi de la naïveté de nos officiers et soldats, qui ignorent le marchandage, en somme, la population est à la fois soumise et rassurée.

Le mécontentement n'en est pas moins vif surtout parmi les Européens. La capitale malgache, disent-ils, est menacée d'une disette de farine et de vin. Ni le riz, ni la viande ne manquent; mais l'Européen ne vit pas seulement de riz, de viande et d'eau.

« Une route muletière se construit dans la direction de Tamatave. Elle est achevée jusqu'à Ankeramadinika, sa longueur est exactement de 42 kilomètres 500 mètres; mais elle s'arrête encore aux confins de l'Emyrne et ne sert jusqu'ici qu'au transit qui s'opère à l'intérieur de cette région. Au delà du gros village d'Ankernmadinika, il faut traverser une bande de forêt au cours de laquelle on tombe brusquement de l'altitude de 1.426 mètres à celle de 889 mètres.

« Les transports à dos d'homme ne sont pas seulement de plus en plus coûteux; l'irrégularité en est navrante. Dès que le porteur ou borizano (bourjane, si vous voulez), a gagné la faible somme de 25 francs qui lui permet de vivre trois mois, il disparaît. Et cela est tout à fait naturel; car en général, il est esclave; et bien sot l'esclave qui rentre chez ses maîtres ayant une somme d'argent dans sa ceinture. Mieux vaut manger tout seul son salaire en quelque retraite ignorée.

« Les borizano affranchis ou libres de naissance (il y en a), étant en mesure de fonder une famille, auraient de sérieuses raisons de multiplier leurs efforts en vue d'accroître leur patrimoine, s'ils étaient certains de conserver le fruit de leur travail sans crainte d'être injustement dépouillés. Mais ils ne sont pas encore délivrés de cette crainte - ces gens frustes, malgré notre victoire ont encore des doutes sur la nature du nouveau régime. Et comment en serait-il autrement? Alors que les Malgaches qui comptent parmi les plus instruits et les plus intelligents de leur nation, ceux qui sont en correspondance régulière avec nous, nous manifestent leur inquiétude.

« On dit ici, écrit le fils d'un notable commerçant indigène, qu'on « va laisser les juges malgaches « marcher tout seuls », exercer leurs « fonctions sans être dirigés par les Français; j'ai peur que l'ancien « système se renouvelle, ce serait inévitable. »

« Nous l'avons dit plusieurs fois, nous le répétons, puisque cela est nécessaire Abandonner aux magistrats hovas les procès entre Malgaches, c'est restaurer le régime des spoliations des marchandages et des concussions; condamner l'île à la ruine.

« Non seulement, nous devons, pour faciliter le recrutement de la

main-d'œuvre, garantir aux indigènes la justice; mais nous risquons, en laissant le peuple de la Grande-Ile en proie à ses tyrans, de compromettre toute amélioration du régime des terres, tout l'avenir de la colonisation.

« Rappelons-nous l'intéressant récit que faisait récemment le courageux explorateur Courmes à la Société de géographie commerciale :

« Un moyen employé par le Hova pour dépouiller les Betsiléos « consistait à se faire vendre par un indigène quelconque la propriété « qu'il ambitionnait. Avec la complicité du gouverneur hova, la vente « était inscrite au *gouvernement*, et le malheureux propriétaire n'avait « plus *aucun recours* contre le voleur. Désireux d'acquérir un terrain « à Fianarantsoa, je demandai le nom du propriétaire. C'était un « dixième honneur, attaché à la personne du gouverneur, un de ces « nombreux agents que l'administration de la reine envoyait dans les « provinces. J'entrai en pourparlers avec ce fonctionnaire, et nous « tombâmes d'accord sur le prix. Mais au moment de signer l'acte de « cession, un Betsiléo se présenta et, *chose nouvelle dans le pays*, « *protesta*, en disant que le terrain lui appartenait, qu'il avait tou- « jours appartenu à sa famille. J'eus la conviction qu'il était le véri- « table propriétaire. Cependant il existait aux registres du gouverne- « ment un acte de vente, disant que le Hova avait acquis cette terre « d'un autre individu s'en disant possesseur. *Pour conclure mon* « *marché, je n'eus rien de mieux à faire que de payer le Hova et le* « *Betsiléo* [1]... »

Les magistrats français auront toujours fort à faire avec des gens aussi malins, retors, ingénieux, dissimulés et menteurs que les Hovas de toute catégorie.

Les administrateurs n'auront pas moins de peine à mettre fin à l'anarchie. En mars 1896, des désordres graves troublent le Nord et l'Est, sur certains points.

Les Hovas, que les fahavalos avaient si furieusement molestés, se sont soulevés à leur tour, ils pillent et brûlent des villages.

L'hostilité est de plus en plus vive entre les peuples des provinces et ceux de l'Imerne entre la race conquise et les premiers conquérants.

C'est ainsi que les chefs betsimisarakas disaient à un de nos compatriotes qui les engageait à venir exposer leurs plaintes au résident de Tamatave : « Nous avons pour but d'exterminer le Hova partout où nous le rencontrerons; le sang de nos pères, de nos frères, de nos femmes et de nos enfants mutilés et massacrés crie vengeance. Nous voulons accomplir un acte de justice dont la France nous a donné le signal. Les Français sont nos amis comme tous ceux qui ne

1. Voir *la Politique coloniale*, n° du 12 avril 1896.

sont pas suspects de sympathie pour nos séculaires oppresseurs et nous ne craignons pas d'aller à Tamatave, car les Français y sont et nous protègent. Ils nous ont délivrés. »

Or les Hovas ripostaient :

Au contraire ! nous sommes plus que jamais les maîtres ! Les soldats français protègent notre reine à Tananarive. Sur son ordre, ils partiront en expédition contre ceux qui feraient mine de nous résister; ils sont prêts à appuyer partout les gouverneurs qui obéissaient précédemment à Rainilaiarivony et qui obéissent aujourd'hui à son successeur.

On assurait que Rainandriamanpandry, second premier ministre avait adressé aux gens de l'Imérina une proclamation ainsi conçue :

« Pourquoi baisseriez-vous la tête? Au contraire, redressez-vous et allez le front haut; nous n'avons pas été vaincus et seuls les vaincus s'inclinent. Quelles couleurs avez-vous vu monter à la flèche du palais de la reine? Quel drapeau y flotte encore maintenant? Vous avez vu le pavillon blanc comme en 1885 et aujourd'hui, comme autrefois, vous y trouvez celui de notre reine. Si nous avons été battus, un drapeau noir seul l'eût attesté. »

Rainandriamanpandry, la prudence même se serait bien gardé de lancer une telle proclamation, au risque de compromettre sa place et peut-être sa liberté; mais ses agents n'en invoquaient pas moins comme sien le langage qu'on lui prêtait.

Les simples particuliers hovas qui *colonisaient* en terre betsimisarak s'y considéraient eux-mêmes comme d'une race supérieure, s'arrogeaient des droits, s'attribuaient des privilèges. Dans certains villages, ils prétendaient, par exemple, avoir seuls le droit de vendre à manger aux porteurs de passage. Mais il y avait aussi à la rancune contre le Hova une origine plus profonde : c'était de l'impôt même, perçu par l'administration de cette race habile, souple et dominatrice que les Betsimisarakes voulaient se débarrasser, et ils pensèrent confusément que les Français étaient venus non seulement pour réformer ce qu'il y avait de pourri dans l'ancienne administration, mais pour supprimer l'impôt et l'administration même : ainsi, jadis, les paysans de France s'imaginèrent, après la chûte de l'Empire en 1814, que sous le gouvernement des Bourbons il n'y aurait plus de droits réunis.

Cependant ces indigènes ont le caractère passif et l'esprit résigné. « Ils n'auraient pas bougé, écrivait-on au *Journal des Débats,* si des Mauriciens, des Bourbonnais et des Comoriens, citoyens de l'Angleterre ou de la France, n'avaient pris l'initiative du soulèvement. C'était pour la plupart des métis, négociants installés sur la côte et qui virent dans cette insurrection facile à fomenter un moyen de s'enrichir en achetant à bon marché les fruits du pillage. Ce n'est pas là une accusation lancée à la légère : plusieurs dont la culpabilité active était

démontrée ont été fusillés. Le dernier de ceux-ci, instigateur des troubles de Foulpointe, est un Comorien. Deux blancs, lisez sans doute : métis, étaient à la tête des insurgés de Mananzary. Plusieurs négociants sont actuellement sous les verrous. Leur rôle était bien simple : les Betsimisarakes, lancés par eux, brûlaient les villages hovas, emmenaient les bœufs, les leur vendaient.

« Ces meneurs, que leur race et leur origine rendent doublement coupables, ont été et seront punis très sévèrement. Les Betsimisarakes sont maintenant absolument calmes et les Hovas reconstruisent leurs villages incendiés. Mais ils ne paraissent pas toujours comprendre, — une telle idée entre difficilement dans la tête des indigènes, — que les Français sont venus apporter la paix à tout le monde. Dans la région de Mananzary, — dès qu'ils ont vu leurs ennemis battus et affaiblis, ils se sont mis, à leur tour, à brûler leurs villages et à voler leurs bœufs. Ce soulèvement, en sens inserve, est resté purement local, et n'a pas eu d'ailleurs une grande importance. »

Il y a un enseignement à tirer de ces faits : les Malgaches sont étrangement faciles à impressionner. Leur mobilité d'esprit et de sentiments est excessive : à peine l'a-t-on calmée sur un point qu'un bruit se propage sur un autre point, gagne du terrain et renouvelle l'agitation. Il en résulte, dans les cas exceptionnels, un soulèvement local, et beaucoup plus souvent une panique qui fait déserter les villages et abandonner les cultures. Quand cette agitation a pour cause des menées aussi criminelles que celles des métis et des blancs dont je viens de parler, il faut en châtier avant tous les auteurs. Mais il est utile également, il sera indispensable de fortifier ou de créer des corps de police indigène qui maintiendront l'ordre sous notre surveillance, empêcheront des vengeances de race à race et de personne à personne et rassureront la population [1].

On accusait l'administration de se montrer trop sévère à l'égard des Malgaches hostiles aux Hovas et de satisfaire les rancunes les vengeances de ces derniers.

... « J'ai assisté, écrit un voyageur, le jour de mon entrée à Tamatave à l'exécution de deux Fahavalos, chefs de bandes. Ces malheureux qui tuaient les Hovas, croyant nous être agréables, et n'avaient

1. « Le rétablissement de l'ordre à Madagascar dépend uniquement disait le *Temps*, des administrateurs indigènes que le résident général choisira pour le représenter auprès des populations malgaches. On a prétendu que ce personnel ne pouvait se recruter que parmi les gens de l'Imérina auxquels, jusqu'à ce jour, toutes les fonctions publiques ont été réservées ; cet argument n'a pas de valeur ; l'administration n'est soumise à aucune règle et les gouvernements des districts furent toujours attribués à ceux qui payaient à Rainilaiarivony et à ses parents la plus forte somme. Que disait M. Le Myre de Vilers, dans son remarquable article de la *Revue de Paris*?

« Nous avons réclamé le concours des Antankaras, des Sakalaves, des Macoas qui ont participé dans une proportion appréciable au succès de nos armes. Pour récompenser leurs services, allons-nous les replacer, ainsi que les indigènes du Sud, sous la tyrannie des Hovas ? Ceux-ci, par leur lâcheté à défendre le sol natal, la terre des ancêtres, ayant perdu tout prestige, ce sont nos troupes qui devront remettre leurs tributaires sous le joug !

« La tâche serait lourde. Nous aurions à traverser une longue période de troubles et de brigandages. »

jamais attaqué un Français, ont été arrêtés et livrés à la justice hova, laquelle les a condamnés à mort.

« Mais voici où commence le curieux de l'histoire.

« Après leur condamnation par le tribunal hova, ils ont été remis à la gendarmerie française et ont été fusillés par l'infanterie de marine! Comme effet c'est déplorable; car les gouverneurs hovas, *qui disent partout que nous sommes aux ordres de la reine*, ont profité de cette circonstance pour adresser des proclamations relatant le fait ci-dessus. En résumé c'est comme avant la conquête. Il faut espérer que cela changera!

« Un dernier détail sur cette exécution. Les deux condamnés ont été employés pendant leur journée dernière à débarquer les colis de M. le secrétaire général et quand le travail a été fini, c'est à cinq heures et demie du soir, les gendarmes les ont ramenés du bord sans rien leur faire savoir et, cinq minutes après, l'infanterie de marine leur f... dix balles dans le ventre... »

Le nombre des mécontents s'accroît. On écoute plus volontiers ceux qui prêchent le pillage, la révolte contre les Hovas et contre leurs alliés, les Vasahas, les étrangers, dont la religion a attiré sur l'île les pires malheurs. Il est temps de revenir au culte des ancêtres, d'écouter les devins et de respecter les antiques fétiches.

La région entre Mananjary et Fianarantsoa est toujours agitée. On s'étonne de plus en plus que les gouverneurs hovas continuent à diriger les affaires du pays. Les résidents, vice-résidents et fonctionnaires français, bien que nommés en grand nombre n'ont pas encore gagné leurs postes [1].

Le district de Mahanoro dit le *Courrier de Madagascar*, où la paix avait été faite, et où le commerce commençait à reprendre, est aujourd'hui le refuge de tous les fuyards des habitants du haut Mahéla et du district de Nosi-Bé. Le nommé Rainisoaray 11e honneur, gouverneur de Mahéla n'a pas trouvé rien de mieux à faire que de venir attaquer les habitants du district de Mahanoro, à Befotaka, Vohitraomby etc., pour prouver au peuple que le pays n'était pas français et que, ce que leur avaient dit M. Besson et le capitaine Lacarière, n'était que faux.

1. Si l'Emyrne et la côte ouest paraissent absolument tranquilles, écrit-on en mars au *Matin*, il n'en est pas de même de la côte orientale et en particulier, de la région qui s'etend entre Manjenary et Fianarantsoa. Il se produit là des brigandages auxquels on pouvait s'attendre par cela même qu'ils constituent des représailles. Vous savez que les Fahavalos, respectueux de la personne et des biens des Vazahas, ainsi que des Betsimisarakas, ne s'en prenaient qu'aux Hovas. Maintenant que nous avons réduit les Fahavalos, c'est le tour des Hovas de se venger des pillards qui leur ont brûlé leurs villages et qui leur ont infligé les traitements les plus barbares.

« Ce mouvement était prévu. Pour l'empêcher de naître et de se propager, le résident général avait ordonné que tous les fonctionnaires nommés aux résidences de la région Est fussent aussitôt après leur débarquement à Tamatave, dirigés sur leur destinations respectives. Pourquoi, malgre des ordres réitérés, les fonctionnaires sont-ils restés à Tamatavo durant un grand mois, inutiles et coutant cher? C'est par l'incurie ou la mauvaise volonté de la marine, qui a invoqué tous les prétextes imaginables our retarder le transport.

C'est un vrai défi à la France.

« Les fuyards arrivent de tous côtés, viennent des endroits où l'on disait que tout était tranquille où le hova cemmandait encore seul, mais ils ont voulu prouver aux indigènes qu'ils étaient encore leurs maîtres.

« Il serait très nécessaire et même urgent, écrit l'un d'eux, que le capitaine Lacarrière aille faire faire cesser ces troubles le plus tôt possible; à une demande officielle que je lui ai faite, il m'a répondu qu'il ne pouvait plus le faire ayant reçu des instructions écrites qui lui défendent de sortir dans les conditions actuelles. »

Mais l'autorité française ne veut entreprendre aucune expédition avant la fin de la saison des pluies, sauf en cas de force majeure.

Il est malheureusement probable que ce cas ne tardera pas à se produire [1].

Pour préciser davantage la physionomie des Fahavalos, ces brigands malgaches, fameux de tout temps, ajoutons qu'ils appartiennent à la tribu non moins célèbre, à l'importante tribu des Sakalaves, tribu qui fut constamment en lutte avec les Hovas et sur laquelle, ainsi qu'on le sait, nous nous sommes appuyés lors de l'expédition de 1885. Un Sakalave a-t-il des dispositions plus particulières pour le pillage que ses congénères, et ils en ont tous beaucoup; a-t-il une plus invincible répulsion que les autres pour toute espèce de travail, ou bien les griffes du pouvoir central des Hovas, ou celles de son chef de tribu se sont-elles appesanties cruellement sur sa peau, il devient un Sakalave « déclassé » lui aussi; il se jette dans la brousse, se fait Fahavalo et c'est ainsi que tous les jours l'effectif de la bande s'accroît, à ce point qu'à l'heure qu'il est elle devient un des dangers de Madagascar.

« De tout temps ces gens ont été terribles. A chaque instant, et avant l'arrivée de la France, les Hovas étaient souvent obligés de partir en guerre contre eux. Par leurs dévastations et leurs massacres, ils ont rendu inhabitables de vastes étendues de terrain, saines, fertiles, pourvues de verdure et d'eau et cachant peut-être des trésors de végétation et de belles richesses souterraines.

« M. Le Myre de Vilers qui peut se flatter de connaître Madagascar mieux peut-être que qui que ce soit, au moins en ce qui concerne l'ethnologie et la vie sociale et politique de la grande île, nous a fort bien expliqué comment un Sakalave est souvent poussé par de cruelles injustices à se faire bandit. La cour de Tananarive que nous avons respectée jusqu'à présent, en ce qui concerne la plupart de ses prérogatives inté-

1. La famine se fait cruellement sentir dans toute l'île. Les indigènes, tous révoltés, ne se livrent plus aux travaux des champs, de telle sorte que le pays ne produit plus rien.

En mars 1896, le riz vaut, à Tananarive, 70 francs les cent livres!

Les Chinois inondent le pays de plus en plus et exploitent la situation.

Toute la côte est démunie de riz, et il est temps de prendre des mesures pour assurer le ravitaillement. Les Fahavalos reparaissent, sont signalés de tous côtés.



Convoi de Malgaches réquisitionnés.

rieures, la cour exerce sa souveraineté par la corvée royale, appelée aussi le service de la reine. Des villages entiers de Sakalaves, hommes, femmes, enfants, vieillards sont employés aux transports, à la culture des terres, à l'exploitation des mines d'or. Ne recevant ni solde, ni vivres, quand leur misère devient trop grande, qu'ils sont sur le point de mourir de faim, ne pouvant rentrer chez eux où ils seraient pris, ils s'enfuient dans la brousse et deviennent « Fahavalos. »

Hélas! c'est un peu comme partout, chez les nègres aussi bien que chez les blancs, l'histoire de la profonde détresse humaine et des crimes qu'elle engendre! Et puisque là-bas nous allons faire du « protectorat serré », qu'il soit au moins assez étroit pour que nous ne permettions plus à la reine d'engendrer des légions de bandits qu'il nous serait encore plus difficile d'exterminer qu'au Tonkin. »

Il n'y a pas que les Fahavalos qui inspirent des inquiétudes à certains colons et explorateurs de Madagascar. Il y a la *London missionary Society*, dont l'influence est toujours considérable.

« On sait en effet que si les missionnaires catholiques ont à peu près échoué près des Hovas, il n'en est pas de même des Anglicans. Presque tous les fonctionnaires hovas sont protestants, ou plutôt sont devenus anglais de cœur, car au fond la religion chrétienne, catholique ou réformiste, les embarrasse fort peu.

« Et ces fonctionnaires, dit-on, que nous avons presque tous conservés, tout en les plaçant sous l'autorité du résident et du général français, ces fonctionnaires s'entendraient secrètement avec leurs anciens amis les missionnaires anglais, pour nous créer toutes sortes de mauvaises affaires, que personne, n'est-ce pas? n'en serait surpris [1] ».

Le résident général est-il bien à même d'avoir sondé le cœur des Hovas qui évoluent sous ses ordres?

Les nouvelles du Nord et du Sud sont moins optimistes que les dépêches officielles et officieuses.

Des groupes de Sakalaves se réunissent dans le Nord sous le commandement de prêtres fétichistes [2].

Aux environs de Diego-Suarez, l'agitation se manifeste. La région avait été cependant pacifiée, dès le début de la guerre, par l'occupation du fort hova d'Ambohimarina, à la suite d'un brillant fait d'armes, auquel prirent part les volontaires de la Réunion. La campagne terminée, le gouverneur qui représentait autrefois la reine Ranavalo et qui n'avait cessé d'intriguer contre nous, se réinstalle. Il commande, il réquisitionne des indigènes et les emploie à différents travaux; il fait construire une sorte de forteresse au fond de la baie de Laky, place des postes de façon à rester le maître de la route de Diego-Suarez à Vohemar. Ces agissements causent une surprise générale parmi les indigènes.

Ils ne s'expliquent pas que la France les tolère, d'autant plus que

1. *Progrès de Lyon*, 15 avril 1896.

2. « Le mouvement qui nous est signalé, disait à ce sujet M. Brunet, député de la Réunion, à un rédacteur de l'*Eclair*, n'est pas plus provoqué, croyez-le bien, par les Fahavalos que par les autres peuplades. Toutes s'insurgeront contre la suprématie des Hovas et je suis bien certain que les Fahavalos en veulent beaucoup plus aux Hovas qu'à nous-mêmes.

« On a dit quelquefois : « Mais pourquoi avoir des ménagements vis-à-vis des Sakalaves, par « exemple; on nous les avait representés comme nos amis et ils ne nous sont jamais venus en aide ? ».

« Cela est inexact et, sans rappeler à nouveau l'appui qu'ils nous ont prêté, lors des campagnes antérieures, je puis affirmer qu'au début de la dernière expédition, les Barres — une des tribus sakalaves — nous ont offert deux mille porteurs que l'on n'a pas acceptés: je n'ai d'ailleurs jamais su pourquoi.

« Oui, tous les habitants de Madagascar ont éprouvé une déception profonde, lorsqu'ils se sont rendu compte de la situation prépondérante que nous faisions aux Hovas. Ceux-ci, maintenant, sont presque partout les maitres, car notre surveillance ne pourra pas, de longtemps, s'exercer d'une manière suffisamment effective.

« Ce sont les tribunaux hovas qui jugent tous les Malgaches et ces tribunaux se montrent d'une rigueur absolument excessive. Ils ne connaissent guère qu'une condamnation : la mort.

« Ils jugent avec la haine qu'il se sentent vis-à-vis de ces gens qui, eux aussi, les haïssent et qu'ils voient toujours prêts à se révolter et à secouer un joug trop pesant. »

le gouverneur hova Ratavelo est responsable de pillages, déprédations et meurtres commis dans la région pendant la campagne.

Partout, l'attitude des Hovas provoque le même étonnement et bientôt la même colère. Ils ne reviennent pas en vaincus, ayant compris la leçon de la défaite; ils sont toujours arrogants, menaçants, cruels. Ils parlent à leurs anciens administrés comme si l'influence, l'autorité du gouvernement royal de Tananarive n'étaient en aucune façon diminuées, comme si le résident général français n'était que l'agent de Ranavalo, comme si nos soldats n'occupaient l'île que pour obéir à ses tyrans.

A la même époque, c'est-à-dire en mars 1896, vers la fin de la saison des pluies, des Européens, impatients de parcourir le pays, les uns missionnaires désireux de reprendre l'œuvre de propagande interrompue par la guerre, les autres en quête d'exploitations agricoles, commerciales à découvrir, refusent d'attendre plus longtemps des jours meilleurs à Tananarive ou à Tamatave.

Ils se répandent dans le pays avant que la pacification soit complète, que des routes soient construites, qu'un réseau de postes et de garnisons bien placés assure la sécurité des provinces. Les gouverneurs hovas seuls ont promis de protéger ces voyageurs imprudents; mais de quels moyens disposent-ils pour les faire respecter?

En revanche, les fanatiques, les mécontents se remuent de plus en plus activement et excitent les populations contre les étrangers, causes de toutes les souffrances de Madagascar. Les esprits sont de plus en plus mal disposés au Nord comme au Sud, à l'Ouest comme à l'Est.

Un colon français de Nosi-Vey écrit le 21 février 1896 à *La France d'Outre-Mer* :

« Quoique ne m'occupant que fort peu de politique, il est de mon devoir, il est du devoir de tous ceux qui ont un cœur français, de porter à la connaissance des représentants de la France, les faits qui se déroulent journellement en ce coin presque inconnu de Madagascar, Nosi-Vey.

« Vous ne pouvez vous faire une idée de ce que nous endurons sur cette île française où le premier drapeau qui ait flotté, est notre pavillon national.

« La correction infligée aux Hovas les a rendus plus arrogants, plus insolents que jamais. C'est à n'y pas croire. A Nosi-Vey, Tuléar, Sarondrano, Saint-Augustin, ils ont relevé la tête et leur chef, le nommé Razafisalama nous brave, se livre sur nos amis les Sakalaves, à toutes sortes d'exactions.

« Nous avons été bien heureux pendant la guerre de trouver ces Sakalaves ils nous ont prêté aide et assistance

« C'est leur roi qui offrit à notre résident, M. Besson, 2.000 por-

teurs; chez eux, nous avons trouvé nous autres, pour la deuxième fois, un refuge dans notre exil. Malgré les menaces réitérées des Hovas, ces Sakalaves se sont montrés jusqu'au bout de fidèles pour nous. Le roi Tompomana, de Manombo, déclara dans son *kabary*, devant les Français réfugiés chez lui, que jamais il ne nous livrerait à nos ennemis. Les Hovas, dit-il, marcheront sur mon corps avant de vous atteindre ; je vous défendrai contre toute attaque de vos ennemis qui sont aussi les miens et ceux de mes ancêtres.

« Eh bien ! le croiriez-vous, on a rétabli la garnison hova chez toutes ces peuplades; on leur a imposé à nouveau l'hégémonie hova!

« Le 16 décembre —jour combien triste pour Nosi-Vey—est arrivé sur la *Mpanjaka* l'ancienne garnison hova de Nosi Vey, qui, prisonnière pendant la guerre, avait été dirigée sur Nossi-Bé.

« Dès que les « soldats de la reine » eurent mis pied à terre, le pavillon français qui avait reflotté sur Nosi-Vey, depuis la reprise de cette île, l'année dernière, par le vaillant commandant Joubert, du *Météore*, notre pavillon, dis-je, fut amené et remplacé par ce que l'amiral Pierre qualifiait de « haillon hova ». Et c'est navrant de voir que le même mât qui a servi à porter nos couleurs, serve aussi à porter les leurs.

« Quant à nos amis les Sakalaves, ils ne peuvent pas comprendre que nous, maîtres et victorieux, nous ayons descendu notre drapeau pour le remplacer par celui de nos ennemis vaincus.

« Je vous avoue que, moi non plus, je ne comprends pas.

« Le nommé Razafisalama, lui, a su tirer parti de la situation malheureuse qui nous était faite. Il est venu à Nosi-Vey. A peine y était-il, qu'il a reçu la visite du commandant du *Sphynx*, qui était sur notre rade. Vous voyez d'ici la fierté du hova, recevant le premier la visite d'un commandant français! Et quelle humiliation pour un brave marin d'aller s'incliner devant ce vieux bonze!

« Patience, ce n'est pas tout.

« Monsieur le Gouverneur a passé la revue de ses troupes, Il a déclaré qu'il ne trouvait rien de changé à Nosi-Vey, puisque son pavillon y flottait encore et il a terminé ainsi son insolent discours :

« — Soldats et Officiers, je suis très satisfait de vous. Je vous retrouve tous ici, pour vous dire : Soyez fermes et, comme moi, inflexibles. Ayez confiance en moi et en notre reine, toujours maîtresse de Madagascar ! »

« Pendant trois jours ce ne fut que fêtes, festins et réjouissances. Ils ont même déclaré qu'ils fêtaient la victoire de leur reine sur les Sakalaves, ceux-ci en sont si persuadés qu'ils tremblent aujourd'hui de peur — ce dont les Hovas profitent pour les pressurer et les piller.

« Le sieur Razafisalama a d'ailleurs continué sa petite opération. Il

a profité de la circonstance pour passer partout où il avait déguerpi pendant les hostilités.

« Quand donc tout cela finira-t-il? Quand donc le gouvernement comprendra-t-il la nécessité de renvoyer dans leur Imérina Messieurs les Hovas? Il y va de notre sécurité et, qui plus est, de notre honneur. »

Et en effet, la sécurité des Français n'était pas mieux assurée qu'en 1894, pendant les semaines qui précédèrent la rupture des relations diplomatiques entre la France et Madagascar.

La pacification que nous donnaient comme assurée, au lendemain de la capitulation de Tananarive, le ministre responsable de cette campagne et tous les fanatiques d'expansion coloniale, c'est-à-dire les hommes qui, depuis 1871, ont fait le plus de mal à la France, ne serait achevée que lorsque le pays aurait été complètement débarrassé des brigands qui l'infestent. On l'a dit et on ne saurait trop le répéter: le brigandage est endémique à Madagascar. Le caractère de certaines peuplades pillardes et ayant horreur d'un travail régulier, la nature de l'île, d'un accès difficile, montagneuse, coupée par de nombreux cours d'eau à l'abri desquels les « Fahavalos » peuvent se retirer, après une opération fructueuse, et se disperser en attendant l'occasion de recommencer, favorisent le développement et l'action des bandes de voleurs à main armée. La dernière guerre enfin a doublé leurs forces. Ces bandes ont reçu de nombreuses recrues : indigènes, dont les villages ont été détruits et les cultures ravagées; mécontents de toute espèce ; aventuriers comoriens et mauriciens ; soldats hovas déserteurs, enfin fanatiques obéissant à l'appel de leurs *sikydis* ou devins et se levant pour chasser les Européens et rétablir les anciens usages religieux, les traditions fétichistes d'autrefois.

Ces divers éléments de troubles devant nécessairement fusionner, il était facile de prévoir que des désordres éclateraient. En effet, notre autorité à Madagascar était, au commencement de 1896, beaucoup plus nominale que réelle. Nous ne sommes pas les maîtres au delà du pays que nous occupons et nous n'occupons que Tananarive, Majunga, Tamatave, Diégo-Suarez et quelques postes entre la capitale et les côtes ouest et est. Les garnisons de ces villes ou de ces postes sont tout justes suffisantes pour y faire le service des places; elles comprennent des troupes dont quelques-unes sont à Madagascar depuis plus d'un an et attendent impatiemment l'arrivée des camarades appelés à les remplacer.

En novembre et décembre, les environs de Tananarive, au sud-ouest de la capitale, avaient été parcourus par plusieurs milliers de rebelles. Le commandant Ganeval les dispersa, on le sait, non sans peine à la tête de ses tirailleurs malgaches. Il fallut, d'autre part, expéditionner autour de Tamatave et de Vatomandry et sur le chemin qui conduit de la

côte est à Tananarive. Les Fahavalos, mis en déroute, se retirèrent, les uns vers le sud, les autres vers le nord.

Quelques chefs comparurent devant les tribunaux hovas, furent condamnés à mort et exécutés.

Les Fahavalos et les fanatiques se reformèrent dans une région où nos troupes n'avaient pas pénétré. L'arrivée des vice-résidents français venant prendre possession de leurs postes à l'intérieur servit de prétexte à de nouvelles agressions.

Au sud, Manarinsoa, à 40 kilomètres de Tananarive, sur la route de Tsinjoarivo, est attaqué. Au nord, Ambatondrajaka est sérieusement menacé. Ce poste d'Ambatondrajaka est situé à 180 kilomètres environ de la capitale, près du lac Alaotra, à hauteur de Foulpointe. I a toujours été considéré comme important par les Hovas qui ont fait construire un ouvrage fortifié et qui y tenaient garnison. M. Laroche décida d'y envoyer un résident français, et il désigna, pour s'y rendre, M. Julien Penel. Celui-ci dut rejoindre Ambatondrajaka, mais sans escorte, et l'occuper, mais sans garnison française.

Cette situation troublée eut pour conséquence première et fatale de retarder encore l'œuvre de colonisation entreprise par le gouvernement français et par son représentant M. Laroche. Il était facile de prévoir que d'autres difficultés surgiraient et que les frais de guerre, puisque en réalité la guerre continuait, s'accumuleraient, imposant des charges toujours plus écrasantes au budget de la France.

Déjà Madagascar coûtait au Trésor plus de 92 millions. L'île en coûterait 200 au moins certainement un an plus tard.

En effet, dans ces 92 millions ne sont comprises que les dépenses militaires. Les dépenses civiles et économiques pour l'administration et la mise en valeur du pays seraient encore plus élevées.

L'amorce de ce second compte spécial, c'est la conversion de l'emprunt de Madagascar. Le gouvernement malgache n'avait point de recettes; par contre, il avait une Dette. Cette Dette monte à 13 millions. Naturellement, comme conséquence et bénéfice de notre victoire, nous prenons charge des 13 millions. Autant d'ajouté à notre grand-livre métropolitain. Mais nous faisons mieux encore. Cette dette, nous l'augmentons. Nous la portons à 27 millions. Notre générosité est aussi ruineuse qu'inépuisable.

« Avec ces 27 millions, nous exécuterons ce qu'on appelle des travaux de mise en valeur, d'ailleurs indispensables. Les uns tiennent pour une belle route carrossable ouvrant l'île de part en part, de Tamatave à Tananarive et de Tananarive à Majunga. Les autres réclament un chemin de fer. Route ou chemin de fer, ces 700 kilomètres de travaux coûteront bon. Les ingénieurs ne manquent pas; mais où trouvera-t-on la main-d'œuvre? Le gouvernement fait venir de Chine des coolies; il a déjà dépensé de ce chef 500.000 francs. Pourquoi?

Parce que, comme l'a indiqué M. Cavaignac « la main-d'œuvre malgache est peu active et très fantasque ». Ainsi, dans notre belle conquête, nos nationaux ne peuvent pas travailler, sous peine d'être tués par le climat, et les indigènes ne veulent rien faire. Quelle riche acquisition!

« Joignez les frais d'installation pour la douane, car le gouvernement a eu soin de déposer un projet qui applique à Madagascar notre glorieux tarif général du 11 janvier 1892. Ce tarif aura double conséquence: 1° entraîner de grosses dépenses pour l'installation des postes de douaniers, sur mer et sur terre, pour l'établissement d'une flottille destinée à pourchasser la contrebande; 2° empêcher par des tarifs de combat l'entrée des marchandises étrangères, c'est-à-dire annuler l'unique source de revenus dont dispose actuellement le Trésor malgache. Encore une avantageuse combinaison ! Jugez si les 27 millions feront long feu.

« D'autant plus qu'on aura beau clore le « compte spécial » de guerre, il faudra toujours entretenir des garnisons dans les principales positions de l'île, Tananarive, Suberbieville, Majunga, Diégo-Suarez, Tamatave, Fianarantsoa, etc. Le corps permanent d'occupation comprend, sur les rôles de la guerre, 7.906 hommes, dont 337 officiers, 2.999 hommes de troupe européens, 3.834 Arabes, Sénégalais, etc. 736 auxiliaires malgaches. Il est urgent de construire pour ces contingents des casernes et des hôpitaux salubres. Là-dessus, il n'y a pas à liarder. En plus, il y a les dépenses ordinaires. Les spécialistes estiment à 3.000 francs l'entretien annuel d'un soldat européen aux colonies, y compris la relève. De là une dizaine de millions seulement pour le contingent européen. Ne comptez que le tiers, 1.000 francs par soldat indigène. Encore près de 5 millions. C'est 15 millions bon an mal an.

« Donc, on n'ira pas loin avec les 27 millions de l'emprunt. Force sera bientôt de préparer au budget, dans les chapitres du département des colonies, un troisième « compte spécial » de Madagascar[1] .»

Les anciens errements continuent. La colonie nouvelle que les Français viennent de conquérir au prix de tant de souffrances et de tant de vies sacrifiées... est, fait-on remarquer, comme les autres, destinée aux fonctionnaires. Ce n'est que pour eux que nos petits soldats ont claqué la fièvre dans les marais putrides; c'est pour que les non-valeurs de la politique et les favorisés du népotisme envahissant puissent trouver des places grassement rétribuées, que six mille familles sont en deuil. Avait-on prévu ce résultat ? Savait-on que, dès la rentrée du dernier convoi des conquérants éclopés, voués

1. Jean Frontière : *Madagascar* dans la *Dépêche* de Toulouse.

désormais à une existence maladive, commencerait l'exode ? Il se poursuit.

« Chaque courrier qui part pour la grande Ile emporte une collection de fonctionnaires de tous ordres, de tout âge, de toutes compétences. Résidents, vice résidents, conservateurs, inspecteurs, chefs de postes, géomètres, atttachés à l'Enregistrement et au Timbre, défilent dans les bureaux de la Compagnie de navigation qui a doublé, depuis la conquête, le nombre des services des paquebots. Tous partent contents, car l'existence du fonctionnaire français aux colonies est digne d'envie et les postulants sont nombreux. Heureux les élus!...

« La vieille administration française, dont souffre tant la Métropole, est donc implantée à Madagascar, dans ce pays neuf où vivent des hommes qui n'ont pas nos mœurs et s'y adapteront difficilement, peut-être jamais. Les errements contre lesquels tant de générations de contribuables ont épuisé leurs forces de protestation, vont fleurir de plus belle dans notre nouvelle conquête. On va traiter les cultivateurs, les commerçants, les industriels malgaches comme ceux qui ont encore le courage de travailler en France. Et, dans quelques années, les rapports officiels nous déclareront que tout est pour le mieux.

« Je n'aurais pas relevé cet exode incessant de fonctionnaires, persuadé que les réclamations ne changent rien au résultat, si, dans leur nombre, il ne s'en trouvait qui sont vraiment trop inutiles, pour le moment. Je fais allusion aux cours et tribunaux. Voici, en effet, l'organisation judiciaire, telle qu'elle a été créée à Madagascar par décret du 28 décembre 1895 : Une cour d'appel, trois cours d'assises, trois tribunaux de première instance, cinq justices de paix. Total : vingt-sept magistrats qui d'ailleurs, ne seront compétents que pour les procès entre Européens ; les différends qui s'élèveront parmi les autochtones sont réservés à des tribunaux dont l'organisation est à l'étude,

« Si la France était réellement maîtresse de tout le pays et devait. par son organisation administrative, répondre aux besoins des trois ou quatre millions d'habitants qui le peuplent, l'idée ne viendrait à personne de critiquer l'installation de ces cours et tribunaux à divers degrés. Mais on sait bien qu'il n'en est malheureusement pas ainsi ; l'occupation est loin d'être terminée. Nous ne tenons guère que les provinces de Tamatave, de Tananarive et Fianarantsoa. Diégo-Suarez est le seul territoire qui, très réellement, nous soit tout à fait soumis. Et, dans ces provinces, quel est le nombre des Européens dont les contestations peuvent venir devant les tribunaux nouvellement créés?...

« Il est infime.

« Dans l'Imérina, il y a à peine 100 Européens; les 13 magistrats qui composent la Cour d'appel, le Tribunal de première instance et la justice de paix de Tananarive auront donc une centaine de justiciables. C'est peu, comme on voit ; et il est probable que ces honorables fonc-



Revue à Tananarive.

tionnaires auront du temps pour faire des études sur la flore et la faune du pays soumis à leur juridiction.

« A Tamatave, il en est de même.

« Majunga, maintenant solitaire, a un tribunal composé de cinq magistrats, tandis que Fianarantsoa, où le mouvement des affaires et la circulation des voyageurs sont assez intenses et le deviendront encore davantage, n'a pas de tribunal...

« O sainte logique de l'administration !...

« Et pour les cours d'assises?... On sait qu'un certain nombre de jurés sont indispensables à leur fonctionnement. Eh bien, il est à peu près probable que les Français non fonctionnaires, établis à Madagascar, ne suffiront pas à l'établissement du tribunal d'assises. Non

seulement les justiciables manqueront à nos tribunaux, mais même ces juges occasionnels que sont les jurés!...

« Tout ce qu'on a fait est donc à étudier de nouveau et à changer. En attendant qu'une organisation meilleure de la justice soit établie à Madagascar, contribuables, payez les frais de déplacements, d'installations, etc., etc. N'est-ce pas sur vous que retombent toutes les fautes et vous qui en êtes responsables?[1] »

Ces doléances de presse n'étaient souvent que trop justifiées. D'autre part, beaucoup de familles s'étonnaient à bon droit des lenteurs mises au rapatriement des troupes désignées pour être relevées après la saison des pluies.

A la veille du départ pour la France de ces corps laissés en garnison à Tananarive, après la prise de la ville, la grosse préoccupation des officiers et des colons est toujours celle des transports et voies de communication.

Le génie militaire est à l'œuvre et reçoit des renforts. Le génie civil, représenté par un ingénieur, ne demanderait qu'à entrer en scène, mais il ne dispose ni des fonds ni du personnel nécessaires. Enfin les propositions les plus diverses sont adressées à la Résidence.

« Reconnaissant le bien fondé des observations qui lui ont été faites, l'administration militaire, écrit-on de Tananarive, a décidé que la relève des troupes composant le corps d'occupation de Madagascar s'opérerait par la voie de Tamatave.

« Le génie s'est chargé de rendre la route praticable pour le 15 mai, *extrême délai*. Le général Voyron en a donné, par télégramme, l'assurance au ministre de la guerre. Quelle que soit l'importance d'un pareil travail à effectuer en quelques semaines, il y a lieu de croire que le génie ne s'est pas engagé à la légère.

« On peut être plus sceptique en ce qui concerne les deux autres grandes voies de communication, sur Fianarantsoa et sur Majunga, dont le génie se charge également et qu'il promet d'aplanir avant la fin de l'année; et comme le génie a de l'argent, tandis que le service civil n'en a pas, le service civil laisse faire, tournant ses efforts d'un autre côté.

« D'ailleurs, en matière de voies de communications, l'initiative privée nous réserve peut-être des surprises. Il vient d'arriver à Tamatave un entrepreneur qui se propose de relier cette ville à la capitale par un chemin de fer monorail. Il a, dit-il, 20 millions dans sa poche, et ne demande rien au gouvernement... que la permission d'effectuer son entreprise. Cet audacieux inconnu peut être certain qu'on lui accordera la permission sollicitée, si elle ne cache pas quelque piège.

« Madagascar, pays étrange, semble prédestiné aux plus étranges

1. Correspondance adressée au *Petit Provençal* par M. J. P. Malan.

tentatives. En tout cas, ce serait un cas de conscience que d'empêcher un homme de se ruiner s'il y tient absolument. »

Et d'ailleurs, quoique prétendent les chevaliers du rond de cuir, l'initiative privée n'est-elle pas le moteur le meilleur et le plus pratique de la colonisation.

CHAPITRE XVIII

La colonisation et les colons

Le Français est-il colonisateur? — Capitaux timorés. — Les richesses malgaches. — Avis du comité de Madagascar. — Loi sur la propriété foncière. — Loi sur les concessions de terre. — La propriété. — Concessions antérieures à la guerre. — M. Suberbie. — Son traité. — Suberbieville et son usine. — La concession Smith. — La fievre de l'or. — Colons assassinés. — Autres ressources. — Une consultation de M. Froger. — Le caféier, le coton, le tabac, etc. — L'élevage. — La vie du colon. — Acclimatement et hygiène. — Terres et concessions aux soldats. — Les Trappistes. — Les Missions. — Massacres. — Les voyageurs et hommes de science.

Avant que le gouvernement n'eût pris une décision définitive, relative au système de colonisation et aux décrets ou lois réglant la question, non seulement la presse, mais des associations parlementaires et autres se préoccupaient de l'exploitation la meilleure, la plus profitable à la mère patrie, la moins onéreuse et la plus équitable du pays conquis. A la suite des tripotages dénoncés et flétris auxquels furent mêlés des fonctionnaires, des députés, des membres du gouvernement, une opposition très vive, s'inspirant des plus nobles sentiments de probité, s'est manifestée en France contre la politique d'affaires, opposition d'une haute moralité, opposition nécessaire; mais elle ne doit pas être poussée jusqu'à l'absurde et avoir pour effet de tarir certaines sources de profit pour le pays. Alors même que l'expédition de Madagascar eût été entreprise en vue de favoriser certains intérêts particuliers, il n'en résultait pas que les terres dussent être là-bas laissées en friche, afin d'en écarter les spéculateurs. La campagne avait enlevé des millions à la France; au moins était-il sage de faire payer autant que possible par le pays occupé les frais d'occupation et d'assurer à la France le bénéfice des richesses minières et autres de Madagascar.

Il s'agissait donc d'y attirer, le plus tôt possible les colons et les capitaux. Or, on sait avec quelles craintes les capitaux français, si prompts à s'aventurer dans les plus folles entreprises de spéculations

bien lancées, telles que celles du Panama ou de certaines mines d'or du Transvaal ou d'ailleurs, se montrent timides et récalcitrants lorsqu'il s'agit de mettre en exploitation une découverte, une industrie ou une terre françaises. Cela est si vrai que, dans nos colonies récemment conquises, les principaux comptoirs sont entre les mains d'étrangers.

Il n'était que juste d'assurer aux Français certains avantages et ne pas imposer aux capitaux de charges trop lourdes. En se montrant trop défiant à leur égard, on risquait fort, sous prétexte de faire la guerre aux faiseurs, aux tripoteurs de grandes affaires, de condamner Madagascar à devenir une colonie de fonctionnaires, c'est-à-dire à demeurer inexploitée. Le contribuable français serait la première victime d'une telle faute commise peut-être au nom d'une moralité supérieure, mais souverainement maladroite et impardonnable, car les ressources de la patrie ne sont pas inépuisables.

« La nécessité de mettre en valeur le domaine de la France, disait à ce sujet la *Politique coloniale* (2 avril 1896); de créer des débouchés à notre industrie et à notre commerce dans ces terres nouvelles, conquises au prix de si lourds sacrifices, d'y amener les capitaux français en leur assurant une rémunération qu'ils trouvent difficilement ailleurs, est un des thèmes qui reviennent le plus souvent soit dans les discours des hommes politiques, soit sous la plume des écrivains qui traitent des questions coloniales. « Pas de colonies de soldats et de « fonctionnaires! Tout pour le commerce et l'industrie coloniale! » Tel est le cliché, toujours applaudi, qui forme le fond, depuis bien des années, des harangues prononcées par les sous-secrétaires d'Etat ou les ministres des colonies, qu'il s'agisse du Tonkin ou du Dahomey, du Soudan ou de Madagascar. Nous n'avons pas à rechercher si tous ont mis leur actes en harmonie avec leurs paroles, si d'aucuns n'ont pas pris, pour favoriser le développement des entreprises coloniales, les mesures les plus propres à les entraver; nous ne constaterons qu'un fait. Les expéditions coloniales se succèdent; nos soldats y font des prodiges de valeur et d'endurance et nombreux sont ceux qui n'en reviennent pas; les Chambres votent des millions pour le Soudan, pour le Dahomey, pour le Tonkin, pour Madagascar; le budget des colonies grossit chaque année; on augmente le nombre des fonctionnaires et les paquebots sillonnent les mers, encombrés de juges, de conseillers à la Cour, de procureurs et de substituts, chargés d'acclimater, sous de nouvelles latitudes, nos codes de France, notre procédure et notre législation au grand et au petit criminel. Mais les capitaux français ne vont pas aux colonies. Mais nos industriels et nos commerçants ne s'établissent pas et n'envoient pas leurs produits dans nos possessions nouvelles.

« Les bas de laine de notre beau pays de France se vident pour

acheter du Panama, du Turc, du Portugais ou du Transvaal. Il n'y a pas un centime à y trouver, quand il s'agit d'une entreprise coloniale française, à moins toutefois que l'Etat ne donne sa garantie, ce qui revient à dire qu'on trouve encore de l'argent en France pour acheter de la rente française.

« Cette défaveur est-elle justifiée? Notre pays a-t-il tiré un si mauvais lot dans le partage des terres vierges que se disputent toutes les nations civilisées, depuis que la vieille Europe sent qu'elle étouffe dans ses frontières trop étroites? N'y a-t-il, en Afrique, de richesses minières que celles qu'a su si habilement lancer M. Cecil Rhodes? Le Soudan, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, Madagascar, le Tonkin n'ont-ils pour notre pays d'autre utilité que d'augmenter de quelques millions d'hectares la superficie où flotte dans le monde le pavillon national? N'y a-t-il rien à faire pour que les millions dépensés à la conquête et à la garde de ces territoires deviennent, dans un avenir prochain, une mise de fonds productive.

« Telles sont les questions que chacun se pose et il faut bien reconnaître, qu'à ne juger que par les résultats obtenus, la réponse pourrait sembler décourageante. »

L'enquête est donc ouverte. Colons, voyageurs, missionnaires soldats, géographes, botanistes, hygiénistes, etc., apportent leur témoignage.

Quelles sont les richesses de Madagascar? agricoles, minières commerciales?

Comment en tirer le meilleur parti?

Quelles réformes doivent être accomplies dans ce but dans l'organisation de la propriété à Madagascar?

Quelles sont les cultures dont le succès paraît assuré?

Comment recruter le personnel travailleur?

Doit-on maintenir l'esclavage au moins provisoirement?

Et la corvée?

Toutes ces questions se posent et bien d'autres encore ; elles sont étudiées, discutées. Des solutions diverses sont proposées. Le mouvement d'opinion qui se dessine est d'un excellent augure. Il semble du reste qu'en vertu d'anciennes traditions, la France ait toujours eu une prédilection pour Madagascar et qu'elle s'intéresse tout particulièrement à cette île, dont nos aïeux avaient entrepris et commencé l'exploitation et qu'ils avaient nommée au XVIIe siècle la « France orientale ». Louis XIV avait autrefois comblé de faveur la grande société formée pour y faire le commerce. La République ne pouvait qu'encourager, après conquête faite, le mouvement colonial.

Des réunions, des conférences, des expositions devaient peu à peu faire connaître à la population française le pays occupé. Les revues, la presse, les livres, récits de tous genres, enfin les musées, même som-

mairement installés, témoignaient de l'intérêt que prenait le public aux entreprises relatives à Madagascar.

Le 13 mars, le comité de Madagascar à Paris, dont nous avons déjà parlé, composé d'hommes compétents, présidé par MM. Grandidier et Charles Roux, ce dernier député des Bouches-du Rhône, ayant pour vice-présidents MM. d'Estournelles et Clément Delhorbe, comprenant 450 membres, se réunit et crut devoir exprimer son opinion.

Nous apprenons de toutes parts, disaient les personnages influents de ce comité, que les capitalistes, qui, au lendemain de la prise de Tananarive, étaient disposés à créer des sociétés pour l'exploitation de l'île, gardent leurs capitaux; ils voudraient, au préalable, savoir quel sera le régime des douanes et celui des concessions. Les administrateurs ne sont pas sans inquiétude sur les conséquences probables de l'abolition immédiate de l'esclavage et la supression de la corvée, que demande le Parlement; enfin, ceux qui pensent qu'on ne peut faire de bonne politique sans de bonnes finances, se demandent avec effroi si l'on n'étendra pas aux principales localités de l'île le régime municipal qu'un décret vient d'établir à Antsirane, à Nossi-Bé et à Sainte-Marie.

Le *Comité de Madagascar* ne se reconnaît pas le droit de tracer leur devoir aux pouvoirs publics; le rôle de donneur de conseils ne convient pas à qui n'a point de responsabilité. Il a pensé toutefois qu'il se devait à lui-même et qu'il devait à ses membres de formuler une appréciation sur les trois ou quatre questions principales, qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour. Le conseil adopta donc les vœux suivants, au nom des premiers colons de Madagascar[1] :

1. Un musée colonial, a écrit fort justement M. Jean Hess dans le *Figaro*, doublé d'un service parfait de renseignements, qu'elle qu'en soit d'ailleurs l'économie, est nécessaire à Paris, qui le veut pratique et commercial.

« Londres en possède un. Berlin également. Les Hollandais en ont établi un superbe à Harlem. Les Autrichiens ont celui de Vienne.

« En France même, et sans qu'il ait coûté rien à l'Etat, Marseille possède un remarquable établissement de ce genre. Je veux parler de celui qu'y a fondé le docteur Heckel, dont les savants travaux sur la chimie de divers produits des colonies ont rendu tant de services à l'industrie française.

« Ceux qui seront chargés de réorganiser l'Exposition permanente des colonies, quand l'Exposition de 1900 la chassera des Champs-Elysées, pourraient étudier l'installation et le fonctionnement de l'Institut colonial de Marseille. Il est vrai que le fonctionnement en serait difficile à recommander partout. Ni le directeur, ni le conservateur, ni le bibliothécaire ne reçoivent en effet d'appointements. C'est par dévouement qu'ils exercent leurs fonctions. Il ne faudrait pas croire qu'elles sont simplement honoraires Il s'agit d'un musée pratique, rendant des services pratiques. Il est à peine fondé depuis trois ans que Marseille ne saurait plus s'en passer.

« Produits naturels et échantillons industriels y sont classés suivant une méthode de nature à satisfaire une ville comme Marseille, qui vit des colonies. Il n'y arrivera jamais (ce que j'ai vu ailleurs) qu'un industriel remarquant un produit naturel susceptible d'être utilisé dans son industrie, ne puisse obtenir aucun renseignement sur ce produit. Le laboratoire adjoint au musée fait toutes les études nécessaires pour que toutes les productions minières ou végétales exposées soient complètement connues par les intéressés. Les travaux de l'Institut sont publiés dans des annales qui concourent pour une grande part à la réalisation du programme que le savant fondateur de cette œuvre d'utilité nationale résumait ainsi : « Mise en valeur des produits de notre grand domaine colonial. »

« Les Marseillais ont raison d'être fiers de ce musée, de cet Institut.

« Ils l'ont signalé à l'attention bienveillante du Président de la République lors de son dernier voyage dans le Midi.

« M. Félix Faure fut un colonial. Peut-être voudrait-il user de son influence pour qu'au lieu d'être diminués, les services de l'Exposition permanente des colonies, à Paris, soient mis en mesure de jouer auprès de l'industrie et du commerce français le rôle que le musée de M. Heckel joue auprès du commerce et de l'industrie de Marseille.

1° En ce qui concerne l'esclavage

Attendu que le Parlement est saisi d'un projet de loi tendant à l'abolition immédiate de l'esclavage à Madagascar; considérant qu'il ne peut y avoir qu'une voix en France pour réclamer cette abolition; mais que la suppression de l'esclavage ne peut s'effectuer du jour au lendemain sans ménagements, d'autant plus que l'esclavage revêt dans l'île un caractère doux et familial; que la majeure partie des esclaves vit en dehors de toute surveillance et ne fournit au maître qu'une redevance peu onéreuse; que les esclaves atteints par l'âge sont à la charge de leurs maîtres qui ne les laissent pas dans le besoin;

Que la suppression immédiate aurait pour conséquences non moins immédiates :

1° De ruiner les propriétaires, auxquels on enlèverait sans compensation leur principale richesse;

2° De réduire à la misère les libérés eux-mêmes qui se trouveraient sans avoir et sans soutien;

3° De mettre à la charge de la colonie les vieillards et les infirmes que leurs maîtres ne nourriraient plus, et que leurs familles ne pourraient pas encore entretenir;

Que, si la suppression de l'esclavage doit être réalisée dans un esprit philantropique, il serait inhumain et barbare d'imposer brusquement un état nouveau; que cet état créerait une agitation politique et sociale dans l'île entière; que des désordres éclateraient; que nous serions obligés d'entretenir des forces trois ou quatre fois plus nombreuses que celles qui sont nécessaires à l'exercice normal de notre autorité, que les colons déjà établis émigreraient sans esprit de retour; qu'ainsi tous les sacrifices consentis par la métropole seraient anéantis;

Par ces motifs :

Le *Comité de Madagascar* émet le vœu que le gouvernement prenne des mesures préparatoires à l'abolition de l'esclavage, notamment en empêchant la traite, déjà supprimée en principe par le gouvernement hova, en 1877, et d'ailleurs fort restreinte et localisée sur quelques points de la côte occidentale, en interdisant la vente des esclaves dans l'intérieur de l'île, en accordant à chaque esclave la faculté de se libérer moyennant finances, en prenant enfin des dispositions telles que l'esclavage aura complètement disparu de Madagascar dans un délai aussi rapproché que possible.

2° En ce qui concerne la corvée

Attendu que le Parlement est saisi d'un projet de loi tendant à la suppression de la corvée à Madagascar.

Considérant que la corvée malgache ou *fanampouane* constitue en

principe une institution regrettable, mais ancienne, qu'il serait dans la pratique impossible de supprimer brusquement; qu'elle est en usage dans toutes les tribus de l'île pour l'exécution des services publics, et notamment des travaux reconnus nécessaires à la collectivité; qu'elle n'est due par les mêmes individus qu'à de lointains intervalles et dans des conditions déterminées; qu'elle ne se distingue en rien quant à ses origines et à ses principes de la prestation française;

Que si les Hovas ont eu le tort d'en dénaturer le caractère par un emploi arbitraire et pour la satisfaction d'intérêts privés, ces abus seuls doivent être supprimés.

Le *Comité de Madagascar* émet le vœu que, conformément aux principes qui sont encore appliqués en France, la corvée malgache soit maintenue, en lui restituant son caractère d'utilité publique, en la soumettant à des règles fixes et irréprochables, et en l'appliquant à des travaux dont l'indigène lui-même pourra profiter.

3° En ce qui concerne les douanes

Les commerçants et industriels français se plaignent de tous côtés de ne pas savoir à quels droits de douane ils vont être assujettis pour l'entrée de leurs marchandises à Madagascar. Continueront-ils, comme par le passé, à payer 10 pour 100 des droits? Leurs produits entreront-ils en franchise? Établira-t-on enfin des droits différents pour les produits français et les produits étrangers, et quelle sera l'échelle adoptée?

Autant de questions qui sont encore sans réponse.

Dans l'intérêt du commerce français et du budget de Madagascar, il conviendrait, tout en favorisant le plus possible l'entrée et l'emploi des produits français, de ne pas frapper de droits prohibitifs les produits étrangers. Dans l'état actuel du commerce de Madagascar et étant connues les habitudes des indigènes, des mesures douanières seraient insuffisantes à substituer brusquement nos cotonnades, qui sont le principal aliment du commerce, aux cotonnades d'Angleterre et d'Amérique. Les maisons de commerce françaises elles-mêmes insistent pour qu'on ne bouleverse pas brutalement les habitudes commerciales et qu'on ménage une transition pour permettre aux produits français d'être progressivement connus des indigènes et adoptés par eux.

En conséquence, le *Comité de Madagascar* émet le vœu qu'un tarif plus favorable que le tarif général des douanes soit appliqué à Madagascar.

4° En ce qui concerne l'organisation municipale

Attendu que, par décret en date du 18 janvier, M. le ministre des colonies a érigé en communes les établissements de Diego-Suarez,



Travaux de terrassement à Suberbieville.

Nossi-Bé et Sainte-Marie de Madagascar; mais que toutefois il a stipulé qu'un arrêté ultérieur déterminerait la composition des conseils municipaux de ces communes;

Considérant que ces trois établissements ne justifient pas d'une population française suffisamment nombreuse pour déterminer, dès à présent, leur érection en municipalité;

Que nos institutions ne sauraient convenir aux populations indigènes;

Qu'une première municipalité créée à Nossi-Bé, en 1887, donna lieu à tant d'abus et à un tel gaspillage financier, qu'elle fut supprimée l'année suivante sur la demande même des élus et des habitants;

Que ces abus se répéteront infailliblement si des pouvoirs analo-

gues à ceux de nos municipalités françaises sont accordées aux nouvelles communes de Madagascar;

Pour ces motifs,

Le *Comité de Madagascar*, sans vouloir contester aux colons et commerçants le droit d'exercer un contrôle sur les affaires municipales;

Appelle l'attention de M. le ministre des colonies sur l'arrêté qui doit déterminer la composition des conseils municipaux des communes dont il s'agit.

Emet le vœu que cette composition soit telle qu'elle assure la seule défense des intérêts généraux.

Une partie de ces vœux ne devaient pas tarder à être réalisés.

Peu de temps après son arrivée, M. Laroche faisait édicter :

LOI SUR LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Article 1er. Le sol de Madagascar appartient à l'Etat, sauf les réserves contenues dans les articles 2, 4 et 6 ci-après.

Art 2. Les habitants continuent à jouir des parcelles sur lesquelles ils ont bâti et de celles qu'ils ont eu l'habitude de cultiver jusqu'à ce jour.

Art. 3. Il est institué à Tananarive une conservation de la propriété foncière à Madagascar.

Le conservateur de la propriété foncière est chargé, dans des formes qui seront déterminées par une loi ultérieure :

1° De l'immatriculation des immeubles;

2° De la constitution des titres de propriété;

3° De la conservation des actes relatifs aux immeubles immatriculés;

4° De l'inscription des droits et charges sur ces immeubles.

Art 4. Il est institué à Tananarive un service topographique chargé de mesurer les terres et de dresser les plans qui doivent accompagner les titres de propriété.

Art 5. Les habitants qui voudraient acquérir des titres de propriété réguliers sur les parcelles qu'ils ont bâties ou qu'ils ont eu jusqu'à ce jour l'habitude de cultiver, pourront le faire sans autre dépense que les frais de constitution du plan par le service topographique et des titres par la conservation de la propriété foncière. Ils adresseront dans ce but une demande au directeur de la conservation foncière, en consignant à l'avance entre ses mains les frais présumés de l'opération. Le directeur de la conservation foncière fera procéder à l'immatriculation et, après que les droits des demandeurs auront été établis, il fera établir gratuitement un acte de propriété en leur faveur au nom de la reine.

Les parcelles dont la jouissance est garantie aux habitants par

l'article 2 ne pourront être désormais vendues qu'autant qu'elles auront été immatriculées, afin d'éviter toute contestation sur la propriété.

Art. 6. Toute propriété immatriculée est inviolable. Le propriétaire ne peut être dépossédé de la moindre portion que pour une cause d'utilité publique légalement constatée et moyennant une juste et préalable indemnité.

Cette loi sur la propriété foncière, ayant pour objet de mettre fin à un état à peu près anarchique, ne fut pas sans causer un vif émoi à Madagascar. Les indigènes du pays les plus éclairés, connaissant la législation et les coutumes d'Europe, la considéraient en effet comme le prélude d'une organisation fiscale. Ils en concluaient qu'avant peu, un système d'impôt serait organisé et que les plus puissants, quelle que fût leur influence à la cour, n'échapperaient pas à ce fisc, dont ils ne voulaient voir et prévoir que les exigences.

Une autre loi est relative aux concessions de terre. Nous la publions en entier, car elle est de première importance.

LOI SUR LES CONCESSIONS DE TERRES

Voici ce que je dis à mon peuple.

De grandes étendues de terre sont incultes dans l'île. C'est autant de perdu pour la richesse publique. Plus il y a de culture, plus le pays est prospère.

C'est pourquoi je désire que quiconque veut mettre en valeur des terres du domaine puisse le faire sans difficulté.

On pourra donc à l'avenir acquérir ces terres de trois manières :

Soit par concession gratuite. — Mais, afin que les terres ainsi données ne tombent pas entre les mains de gens qui continueraient à les laisser incultes, il faut que les demandeurs prouvent qu'ils ont les ressources nécessaires pour les mettre en valeur, et des précautions sont prises pour qu'elles fassent retour au domaine si elles ne sont pas exploitées.

Soit par location. — Chacun pourra, moyennant une rente payée à l'Etat, s'établir sur son lot et, si son entreprise est heureuse, acheter ce lot en toute propriété au bout de quinze ans à un prix déterminé d'avance.

Soit par achat immédiat. — Chacun pourra, au prix fixé par la loi, acquérir tout de suite en toute propriété le lot qu'il aura choisi. Il est à présumer que sur la côte est, où des cultures riches, comme le café, le cacao, la vanille, réussissent, et dans le haut pays où la population est nombreuse, la terre acquerra vite une grande valeur. C'est pourquoi, pour éviter qu'elle soit accaparée par des spéculateurs, l'étendue que la même personne peut acquérir est limitée à 2000 hectares.

Dans les bas pays du Nord et de l'Ouest, qui paraissent surtout

propres à l'élevage, pour lequel de plus grandes étendues sont nécessaires, une précaution semblable a paru inutile.

Afin qu'aucune contestation ne puisse jamais s'élever sur les terres provenant du domaine de l'Etat, aucune d'elles ne pourra être louée ou vendue avant d'avoir été immatriculée.

Que mon peuple travaille! Le gouvernement lui assurera la jouissance paisible du produit de ses travaux. C'est dans cette intention que je promulgue la loi suivante :

Article 1er. Les terres du domaine peuvent être aliénées par voie de concession gratuite, de location ou de vente. Le directeur de l'agriculture et du domaine a qualité pour opérer ces aliénations, qui devront être approuvées par le résident général en conseil de résidence.

Art. 2. Les concessions gratuites sont réservées aux personnes qui justifient par un dépôt dans une banque, soit en France, soit à Madagascar, d'un capital pour les mettre en valeur, qui ne saurait être inférieur à 5000 francs.

Elles ne peuvent dépasser une étendue de 50 hectares. La même personne ne peut en obtenir qu'une.

Art. 3. Toute personne qui désire une concession gratuite doit en adresser la demande à la direction de l'agriculture et du domaine, à Tananarive, en l'accompagnant de la justification de sa qualité de citoyen, sujet ou protégé français, d'un certificat constatant qu'elle a fait le dépôt exigé par l'article ci-dessus et d'une déclaration par laquelle elle s'engage à employer la somme déposée à la mise en valeur de la concession.

Le directeur de l'agriculture et du domaine attribue au demandeur le lot que celui-ci a choisi et lui délivre un titre de propriété provisoire qui sera transformé en titre de propriété définitif lorsque le demandeur se sera établi sur la concession, qu'il y aura dépensé la somme qu'il aura déposée en banque à y bâtir et à la mettre en culture.

Les concessions gratuites ne seront définitives qu'au bout de cinq ans. Si, dans les deux premières années qui suivront la concession provisoire, le demandeur ne s'est pas établi sur son lot et n'a point commencé à le mettre en valeur, la concession sera annulée. Si au cours des trois années suivantes le demandeur, après un commencement d'installation, abandonne son lot, ou cesse d'y travailler et d'y résider, la concession sera annulée également.

L'annulation ne pourra avoir lieu qu'après la visite d'une commission composée du résident ou de son délégué, d'un délégué de la direction de l'agriculture et du domaine et d'un représentant du concessionnaire, qui constatera l'état de la concession. Si le concessionnaire avait quitté l'île ou s'il ne veut pas se faire représenter à l'expertise, il sera passé outre.

Art 4. Des locations ou des ventes seront consenties aux personnes

qui ne désireront ou n'obtiendront pas de concession gratuite. Les personnes qui auront obtenu une concession gratuite pourront prendre en location ou acheter des terres domaniales au même titre que les autres.

Art. 5. L'étendue des locations est déterminée au gré des demandeurs dans les limites des terres domaniales disponibles. Elles sont faites par baux de quinze ans au maximum, au prix fixe de vingt-cinq centimes par hectare et par an, payables à l'avance, dans les régions de l'Ouest et du Nord, et de cinquante centimes par hectare et par an, payables à l'avance, sur la côte Est et dans le haut pays.

On entend par le haut pays les parties de l'île situées à plus de 500 mètres d'altitude et, par côte Est, les parties de l'île comprises entre le haut pays et la mer, de la rivière Onibé près du cap Angoutsi, à l'embouchure de la rivière Mandrary, au delà de Fort-Dauphin.

Un locataire aura toujours le droit d'acheter son lot ou toute propriété au cours du bail, aux conditions fixées par l'article 6.

Art. 6. Ces ventes sont faites au comptant et au prix fixe de 5 francs dans les régions de l'Ouest et du Nord, et de 10 francs sur la côte est et dans le haut pays.

Les terres vendues à la même personne sur la côte Est et dans le haut pays ne pourront pas dépasser une étendue de 2.000 hectares d'un seul tenant.

Pendant la durée de son bail, le locataire d'une terre aura le droit de préemption pour l'acquérir au prix indiqué ci-dessus. La vente aura lieu au comptant. Si l'étendue louée est située sur la côte Est ou dans le haut pays et dépasse 2,000 hectares, le locataire ne pourra acheter qu'un lot de 2.000 hectares d'un seul tenant qu'il déterminera à son choix dans l'étendue louée. Si le locataire n'use point de son droit d'achat, à l'expiration de son bail, le gouvernement reprendra possession de la terre pour en mettre la location ou la vente en adjudication.

Art. 7. Quand un locataire aura laissé écouler six mois sans payer le prix annuel, payable à l'avance, de son bail, le bail sera annulé de plein droit et le domaine reprendra possession de la terre.

Art. 8. Aucune terre domaniale ne sera louée ou vendue avant d'avoir été immatriculée. Les frais de l'immatriculation sont à la charge du locataire ou de l'acheteur.

Toute personne désirant acheter ou prendre en location des terres domaniales adresse au directeur de l'agriculture et du domaine une demande dans laquelle il spécifie soit l'étendue de terre qu'il désire, soit les limites du lot qu'il a choisi, et consigne entre ses mains le montant des frais présumés d'immatriculation.

Le directeur de l'agriculture et du domaine fait mesurer le lot et en fait lever, par le service topographique, le plan qui est joint au contrat de location. En cas de vente, il délivre à l'acquéreur un titre de propriété immatriculé.

Art. 9. Si, parce qu'ils sont situés dans un lieu habité ou pour toute autre raison, des terrains vacants ont une valeur exceptionnelle, le gouvernement se réserve le droit de ne point leur appliquer la présente loi et de les mettre en adjudication.

Si plusieurs compétiteurs se disputent un même lot et qu'il soit impossible d'établir quel est le premier demandeur, le gouvernement aura également recours à l'adjudication.

Avant que fût promulguée cette loi, dont nous avons cru devoir reproduire le texte, malgré son aridité, la propriété n'existait réellement pas à Madagascar. Nul n'était maître chez lui, en vertu de cet adage respecté :

« Toute terre appartient à la Reine. »

En 1891, en passant à Nossi-Bé, raconte à ce sujet le P. Piolet, je causais avec un Malgache fort intelligent et d'une certaine situation ; c'était un des descendants des anciens rois sakalaves, un ami de la France et un ennemi des Hovas.

Il me parlait de la maison et des champs qu'il avait sur la Grande-Terre, et, en lui répondant, j'employais le mot de *propriété*. « Oh ! ils ne m'appartiennent pas, » reprit-il, et comme je ne comprenais pas : « Ils appartiennent à la Reine, continua-t-il, car toute la terre de Madagascar appartient à la Reine ; je les cultive, je les ensemence, j'en récolte les fruits, mais ils ne m'appartiennent pas. » Voilà ce que vous répondront tous les Malgaches sans exception, car c'est là l'exacte vérité.

Jusqu'en 1896, la Reine peut donc « vous prendre votre terre, votre récolte, votre maison, sans compensation aucune, si elle en a besoin, ou simplement si elle en a envie; et non seulement la Reine, mais son premier ministre également, ses officiers, ses aides de camp, ses gouverneurs, tous ceux qui, de près ou de loin, participent à son autorité. Il suffit qu'une chose leur plaise pour qu'aussitôt ils vous le fassent dire et vous n'avez qu'à la leur offrir, heureux qu'on daigne vous la demander. Et c'est ainsi que tous s'enrichissent, tandis que le peuple est pressuré, pillé, volé sans merci. Mais cela ne constituerait qu'un simple système d'exaction.

« Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en essayant d'échapper à ces offres forcées, par exemple en recélant ce que l'on possède, en dissimulant sa fortune, en ne faisant aucune amélioration à sa maison ou à son champ pour ne tenter aucune convoitise, personne ne songe jamais à se plaindre, même s'il s'agit d'un simple gouverneur. Si c'est pour la Reine chacun se soumet avec un véritable empressement, tellement cette conduite paraît naturelle à tous et ce principe que « tout appartient à la souveraine », a pénétré dans les mœurs.

« Evidemment, sous cette réserve d'être toujours prêt à donner ce

que l'on vous demandera, on peut posséder, cultiver, récolter; mais la menace est perpétuelle. Prenez garde, en particulier, d'avoir une maison trop agréable ou entièrement finie, une récolte trop belle, quelque chose de nouveau ou qui attire l'attention, on vous rappellerait alors que vous n'êtes qu'une espèce d'usufruitier, et vous auriez travaillé pour « la Reine de Madagascar ».

Ce terrible aléa ne serait plus à craindre.

L'article 6 de la loi nouvelle sur la propriété foncière consacre en effet le droit du propriétaire.

De même les questions relatives aux baux jusqu'alors arbitrairement réglées étaient légalement résolues.

De même celles relatives aux concessions.

Avant la guerre de 1895, pendant la période de temps qui va de 1887 à cette dernière année, d'innombrables demandes de concessions avaient été adressées à Tananarive au gouvernement hova.

Celui-ci, moyennant pots de vin, ne se fit pas prier et donna réponse favorable aux étrangers les plus généreux et les mieux appuyés.

Tout Madagascar fut bientôt partagé entre une cinquantaine de concessionnaires Français, Américains et Anglais.

On se rappelle encore l'émotion qui s'empara de l'opinion en France, quand on apprit qu'Abraham Kingdon avait obtenu, dans le nord, une concession aussi grande que sept ou huit départements français, et avec quelle faveur on accueillit la déclaration officielle, provoquée par une intervention tout à fait opportune de M. de Mahy, que le « gouvernement français se réservait d'examiner ces concessions et ne se considérait nullement engagé par les conventions souscrites par le premier ministre ».

Le nègre américain Waller avait été aussi favorisé que M. Kingdon.

Enfin, un Français, M. Suberbie, dont nous avons déjà parlé et dont nous avons indiqué les grandes qualités, était concessionnaire d'une immense région entre Majunga et Andriba. Nous reproduisons à titre de spécimen le contrat en vertu duquel, notre compatriote obtint cette énorme concession :

« Entre S. E. Rainilaiarivony, premier ministre,

« Et commandant en chef de Madagascar agissant au nom de S. M. la Reine d'une part,

« Et M. L. Suberbie, chevalier de la Légion d'honneur d'autre part,

« Il a été convenu ce qui suit :

« Art. 1er S. E. Rainilaiarivony, voulant faire exploiter des gisements d'alluvion et de terrains aurifères pour compte du gouvernement malgache, M. L. Suberbie s'engage à fournir tout ce qui sera nécessaire

pour l'exploitation des dites mines, soit en machines généralement quelconques : chemin de fer Decauville pour le transport des terres, maisons, magasins, etc., en un mot toutes les installations nécessaires pour l'exploitation prompte et rapide des mines que lui désignera Son Excellence le premier ministre.

« Art. 2. — Tous les frais de constructions, machines, etc., seront à la charge de M. L. Suberbie. Les salaires des ingénieurs et surveillants seront également à ses frais.

M. L. Suberbie s'engage également à payer tous les travailleurs indigènes qu'il jugera nécessaires pour mener promptement les dites exploitations et qui lui seront fournis par Son Excellence.

« Art. 3. — M. L. Suberbie est autorisé à prendre à ses frais dans les forêts environnant les mines de terrains aurifères où sera faite l'exploitation tous les bois nécessaires exclusivement aux constructions des maisons, magasins, canaux etc. affectés aux dites exploitations. Ces coupes seront faites sagement, sans détruire les forêts où elles seront faites et les bois coupés ne pourront être détournés de leur destination pour les mines.

« Art. 4. — Comme les terrains aurifères et les usines où sera faite l'exploitation par M. L. Suberbie sont la propriété du gouvernement malgache et que l'exploitation est faite pour son compte, il est bien entendu que M. L. Suberbie n'aura aucun frais de location à payer pendant la durée de la présente convention.

« Art. 5. — S. E Rainilaiarivony conservera la haute surveillance des exploitations qui seront dirigées par M. L. Suberbie et ses ingénieurs.

« Art. 6. — M. L. Suberbie s'engage à commencer les travaux d'exploitation des usines qui seront indiquées par S. E. Rainilaiarivony, dans un délai de six mois à partir du 1er janvier 1887.

« Art. 7. — Le gouvernement malgache fournira les gardiens nécessaires pour la garde des exploitations pour que les travaux soient faits en toute sécurité et M. L. Suberbie s'engage à donner le logement, une somme convenable pour l'entretien de ces gardiens.

« Art. 8. — Il sera prélevé 10 °/₀ sur les produits bruts de l'exploitation pour le gouvernement malgache, et le restant sera partagé en deux parties égales, dont une reviendra à M. L. Suberbie.

« Art. 9. — Toutes les machines, etc., qui seront destinées aux dites exploitations ne payeront également aucun droit d'entrée à la douane.

« Art. 10. — La durée de la présente convention est faite pour cinq années à partir du jour où sera commencée l'exploitation générale c'est-à-dire à partir du 1er décembre 1887.

« Art. 11. — A l'expiration des cinq ans, tout le matériel, machines, etc., et quoi que ce soit affecté à la dite exploitation, deviendra de plein droit la propriété du gouvernement malgache.



Officier d'administration achetant des bœufs aux Sakalaves.

Art. 12. — La Commission d'études qui sera envoyée par M. L. Suberbie sur les mines indiquées par S. E. Rainilaiarivony sur le présent traité, après avoir étudié les alluvions, donnera son appréciation sur la valeur des gisements avant de commencer les travaux, dans le cas où les gisements seraient trop pauvres pour les frais à faire. Dans ce cas, Son Excellence ordonnerait d'étudier un autre terrain plus productif où seraient commencés les travaux.

Fait en double et de bonne foi à Antananarivo le huit Asounba 2 décembre) 1886.

(Signé) Rainilaiarivony

(Premier ministre, commandant en chef).

Nous avons déjà raconté sommairement les débuts de l'exploitation de M. Suberbie. Le droit de celui-ci était d'exploiter les alluvions aurifères avec engagement pris par le gouvernement malgache de fournir 10,000 travailleurs indigènes et des soldats pour le maintien de l'ordre.

De son coté, M. Suberbie devait :

1° Payer tous les ouvriers fournis par le gouvernement malgache à un taux fixé par homme et par mois.

2° Assurer un salaire suffisant pour vivre aux soldats chargés de garder la concession.

3° Donner au gouvernement malgache 55 °/₀ du produit brut de l'or extrait des gisements alluvionnaires.

Il ne devait employer aucun travailleur étranger à Madagascar et ne pouvait recruter au dehors que des ingénieurs, contremaîtres, et surveillants.

A Suberbieville, le traitement des alluvions eut lieu principalement à Ampasiry, à 50 kil. environ au S.-E. sur la route de Tananarive. L'installation hydraulique prend l'eau dans une vallée plus élevée de 68 mètres environ que le niveau des alluvions à traiter. L'eau précipitée dans une forte colonne de tuyaux, posée sur le flanc de la montagne, en ligne de plus grande pente, arrive avec une grande pression dans des appareils appelés *monitors* ou *géants*, forts becs de lance dont le jet puissant, dirigé sur la masse d'alluvions, la fait ébouler d'abord, la délaye et l'entraîne ensuite dans des *sluices*, longue suite de caisses de lavage, où l'or est recueilli. Un seul jet peut faire ébouler et diluer 2,000 mètres cubes d'alluvions par jour.

« Mais ce n'est pas cette installation qui exigea les plus grands efforts. Où il est particulièrement intéressant de suivre les travaux de M. Suberbie, c'est à Suberbieville même, où fut commencée l'exploitation des mines, où fut établie une usine et où s'éleva toute une petite cité industrielle.

« L'année 1888 ne fut qu'une année d'études, aux environs de Mevatanana. On avait trouvé là plusieurs filons de quartz aurifère: on voulut en reconnaître la direction et l'importance, et, en vue des premiers travaux, on installa le long des tranchées un chemin de fer à voie étroite.

« L'année d'après, M. Justin Suberbie, frère de M. Léon Suberbie, découvrit un nouveau filon, très important, dans le voisinage de Mevatanana, à la rivière du Nandrozia. Pendant que se faisaient les prospections, on prépara l'exploitation en commençant aux premiers filons les travaux de mine nécessaires.

« Il ne suffisait pas du reste d'avoir trouvé le quartz aurifère, il fallait une usine à concasser, broyer le minerai et amalgamer l'or. Il fallait relier les mines à l'usine, recruter un personnel euro-

péen très compétent. En un mot il fallait s'organiser de toutes pièces.

« Au commencement de 1889 on installa deux petits villages, à la mode indigène, pour loger les travailleurs, l'un à Ranomangasiéka, non loin des filons 1, 2 et 3, et l'autre à Nandrozia pour le filon voisin. On construisit aussi un bâtiment de forge et un magasin. En même temps M. Suberbie commandait en Amérique une usine de dix *boccards* avec concasseur, tables d'amalgamation, etc. Le tout devait être actionné par une machine à vapeur, dont la chaudière serait alimentée au bois. Les forêts de la rive gauche de l'Ikopa fourniraient le combustible en abondance.

« Une fois le matériel commandé, il fallait songer à l'amener à pied d'œuvre. Or il y a de Mevatanana à Majunga 250 kilomètres. Par terre, le transport était impossible. Restait la voie fluviale, en remontant le Betsiboka et son affluent l'Ikopa. Mais les pirogues n'étaient pas capables de porter les grosses machines, et d'autre part le fleuve manquait de profondeur. On dut faire construire en France une chaloupe à vapeur d'un type spécial, à tirant d'eau très faible. Elle fut expédiée à Nossi-Bé, où un ingénieur, M. Richardot, la fit monter, pour l'amener ensuite à Majunga.

« Ceci fait, une nouvelle difficulté surgit. On ne pouvait installer l'usine sur le bord de l'Ikopa. La rive était trop basse et les inondations la couvrent souvent à la saison des pluies. On choisit comme emplacement un coteau au pied duquel était un petit lac, et l'on résolut de relier le lac à la rivière par un canal. Entrepris le 7 juin 1889, ce canal, le 22 août de la même année, livrait déjà passage aux pirogues. On continua d'y travailler pour le rendre accessible à la chaloupe.

« L'arrivée d'un ingénieur américain, M. Loynichon, chargé de diriger le montage des machines commandées, permit de faire choix de l'emplacement définitif de l'usine. Le 23 août, commencèrent les déblais et les fouilles pour les fondations. La forêt voisine fut mise en exploitation pour se procurer les pièces de bois nécessaires à la charpente, au bâti isolateur, etc. Afin de préparer plus rapidement ces bois, on fit même venir d'Europe une scie circulaire, une scie à ruban et une locomobile.

« Cependant on avait pu élargir et creuser le canal de l'Ikopa au lac, et le 11 décembre de cette même année 1889, la chaloupe à vapeu apportait les premières pièces de l'usine à monter. Pour accélérer le service, un entrepôt avec un appontement fut établi, à peu près à mi-chemin, à Marovoay; de Majunga jusque-là, la navigation étant plus facile, les transports furent faits par deux goélettes. »

Les travaux entrepris sur les bords de l'Ikopa rendirent impossible le séjour des employés à Mevatanana, situé sur une montagne escarpée. C'est alors que fut fondée, le 19 septembre 1889, Suberbieville.

La première maison abrita M. Guilgot, le directeur. Puis on monta un magasin de vivres, la maison de M. Loynichon, on commença celle de M. Suberbie. On bâtit aussi un hôtel et un magasin. Enfin, dernier cri de la civilisation transplantée en terre vierge : un téléphone relia Mevatanana à Suberbieville.

D'autres bâtiments s'élevèrent peu à peu aux environs. Un chaland de tôle vint s'adjoindre à la chaloupe à vapeur, qui le remorqua.

Pendant ces divers travaux, tandis que l'exploitation des mines commençait, aussi active que le permettait le nombre beaucoup trop restreint des ouvriers, l'usine se montait. Moins d'un an après le premier coup de pioche, le 24 juin 1890, tout était en place et l'essai de marche générale était effectué.

« Cette même année, on résolut de relier directement à Suberbieville le filon de quartz de Nandrozia, dont l'exploitation semblait devoir être plus facile, au moins pour commencer, que celle des autres filons; ceux-ci, plus rapprochés mais moins considérables, ne suffisaient pas à alimenter l'usine, surtout par suite du manque de travailleurs indigènes. Pour aller à la mine de Nandrozia, on traça une voie ferrée de 4 kilomètres et demi, mais les travaux, faute de monde, marchèrent lentement, ce ne fut qu'en 1893 que cette ligne fut achevée : on avait si peu de mineurs pour les filons 1, 2 et 3 qu'il fallut renoncer à les exploiter, et attaquer celui de Nandrozia, à ciel ouvert.

« Cette nécessité pressante imposa l'établissement complet du chemin de fer.

« La difficulté qu'il y avait à se procurer du bois, par suite de la pénurie d'ouvriers, fit adopter en 1891 un projet nouveau pour actionner l'usine : on résolut de dériver une partie de l'Ikopa en amont, d'amener une partie des eaux à l'usine par un canal, et de faire actionner deux turbines, que M. Richardot vint commander en France.

« Le chenal creusé précédemment pour la chaloupe fut utilisée pour cette installation nouvelle, néanmoins celle-ci fut fort longue. Cependant le 16 mars 1893 les turbines fonctionnaient et remplaçaient la machine à vapeur [1]. »

En outre, mille choses que l'on a sous la main en Europe faisaient défaut. Il fallut les créer. On chercha et l'on trouva de la chaux hydraulique, l'on bâtit un four. On fit à la main, puis à la machine à décortiquer le riz, une pompe aspirante et foulante pour reconnaître sur place la valeur du minerai, etc.

Dans le principe, dit de son côté le P. Piolet, la navigation entre Suberbieville et Majunga se faisait au moyen de goëlettes de Majunga à Marovoay et de là par des pirogues, remontant le fleuve. « Mais, dès 1889, M. Suberbie fit construire une première chaloupe à vapeur, la

1. *Essai de grande exploitation à Madagascar.* Voir *le Tour du Monde* du 22 juin 1895.

Lorraine, qui fit le service jusqu'en 1893. Mise alors hors d'usage par un accident, elle fut remplacée par une autre, le *Boeni*, montée à Suberbieville même, dans les ateliers de l'exploitation. Le *Boeni* est curieux à étudier, car c'est lui qui a donné l'idée de canonnières destinées au transport du corps expéditionnaire. Il mesure 24 mètres de long sur 3m50 de large, et a une force de 80 chevaux, avec un tirant variant de 0m,45 à 0m,50.

« Malgré tout, les vingt derniers kilomètres avant d'arriver à Suberbieville lui devinrent difficiles par l'extrême sécheresse ; un canal latéral fut commencé sur un ancien lit de l'Ikopa. Enfin une jetée et un quai de débarquement furent établis à Majunga.

« Ces installations devaient rendre de grands services au corps expéditionnaire.

« Dès le mois d'août 1894, M. Suberbie, prévoyant l'évacuation probable des Français de Tananarive, avait donné des ordres pour que des approvisionnements fussent tenus à la disposition de la colonne. Le 11 septembre en effet, M. Larrouy prévenait M. Guilgot, directeur de l'exploitation, que l'attitude menaçante des Hovas allait sans doute le forcer à la retraite.

« Aussitôt M. Guilgot fit préparer des provisions à Andriba et à Ampasiry, poste commandé par un ancien officier, M. Bénévent. Il invita en même temps les chefs de poste à tenir jusqu'à la dernière extrémité; ceux-ci résistèrent au gouverneur Ramasonbazaha, qui menaçait de mettre tout à feu et à sang.

« M. Bénévent et ses porteurs, s'étant avancés au-devant de la colonne de M. Ranchot, la rencontrèrent le 6 novembre au soir à Andriba et la ravitaillèrent. Depuis trois jours elle manquait de vivres.

« Le 13, elle arrivait à Suberbieville, où elle trouvait un peu de repos et du confort. Le 15, on partit assez précipitamment en pirogues, par l'Ikopa. Le 20, on rencontra le *Boeni*, la chaloupe à vapeur de l'exploitation, qui venait au-devant de la colonne. Celle-ci atteignit Majunga le 22 [1]. »

Comme sur un navire en perdition, lorsqu'il avait fallu quitter l'usine, cette petite ville créée de toutes pièces, à force d'activité et d'industrie, le personnel de M. Suberbie s'était embarqué le dernier.

M. Suberbie est aujourd'hui créancier du gouvernement français en règlement de marchés ayant pour objet les constructions de Majunga et les transports par voie fluviale.

Enfin, grâce à l'expédition, la société importante qu'il rêvait de former depuis plusieurs années a été constituée. On assure même que les principaux bailleurs de fonds sont des étrangers, des Anglais par-

1. *Tour du Monde* déjà cité.

ticulièrement. M. de Mahy, dans une lettre qu'il adressait à la fin de 1895 au *Temps*, formulait ainsi le véritable caractère de notre politique coloniale actuelle : *Gesta aliena per francos* ! En d'autres termes, le député de la Réunion lui-même avoue que nous creusons chaque jour davantage le gouffre du déficit et que nous éparpillons aux quatre coins du monde nos meilleurs soldats, au grand profit d'étrangers qui tirent parti de nos conquêtes, sans sacrifier ni un écu ni un homme.

Nous ignorons si, réellement, la nouvelle société Suberbie a pour actionnaires principaux, ainsi qu'on le prétend, des étrangers ; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que, depuis longtemps d'importantes maisons anglaises et allemandes ont jeté leur dévolu sur Madagascar. Un de leurs représentants là-bas était ce docteur Wolf, portant le titre de correspondant du *Berliner Tagblatt*, mais en réalité très grassement subventionné et équipé par quelques-uns de ses compatriotes pour reconnaître et préparer le terrain. Est-ce donc pour développer le commerce d'exportation des Anglais et des Allemands que nous avons mobilisé 15,000 hommes dont plus de 4,000 sont morts misérablement sur la route de Majunga à Tananarive, et que nous avons dépensé cent millions, sans compter les suppléments d'addition ?

Reconnaissons toutefois que, si une concession méritait entre toutes la bienveillance du gouvernement français, c'était bien la concession Suberbie, ayant exigé une somme d'efforts considérable, d'origine française et dont les agents venaient de prêter, pendant la guerre, un concours précieux au commandant en chef, mais, en principe, il fut résolu sagement qu'aucune des concessions précédemment accordées ne serait maintenue qu'après enquête et nouvelle investiture.

Cette décision était nécessaire pour écarter les intrigants invoquant des prétendus droits acquis et les étrangers.

Ainsi, une autre concession de mines d'or avait été faite en 1893 à un sujet anglais, M. J. H. Smith. Les territoires qui lui étaient assignés s'étendent sur toute la province des Sihanakas, le district de Betafo, dans le pays Betsileo, Mandrindrano et Valalafotzy, dans l'ouest. Le premier ministre avait pris une part dans cette affaire; en d'autres termes, il s'appropriait la moitié du revenu appartenant légalement à la reine de Madagascar.

Cette concession était accordée pour une durée de quarante années. Les bénéfices devaient être répartis ainsi :

2 1/2 0/0 au gouvernement malgache;

1 0/0 aux officiers hovas chargés de la surveillance ;

2 0/0 à M. Smith, à titre d'indemnité pour la direction de l'exploitation des mines; et enfin 94 1/2 0/0 à répartir par parties égales entre le premier ministre et M. J. H. Smith et ses associés.

D'après le traité, le capital social était fixé à 1,200 livres. M. Smith

et ses associés versèrent 600 livres, et, Rainilaiarivony ne s'étant pas exécuté dans les délais requis, M. Porter opéra une retenue de pareille somme sur les sommes dues au gouvernement malgache par la *New Oriental Bank* (limited). Le capital se trouva ainsi complété [1].

Parmi les intéressés se trouvaient quelques-uns de nos pires ennemis, tel que le trop fameux colonel Shervington.

Il était donc nécessaire de faire table rase, d'annuler toutes les concessions sans exception consenties par le gouvernement malgache.

Tout citoyen français, disait-on, muni d'un permis de prospecter, ayant payé 25 francs, pourra rechercher l'or dans touts l'île de Madagascar. S'il croit avoir trouvé un point où se trouve le métal en quantité exploitable, il plante un piquet et prend un permis d'exploitation qui lui donnera le droit, moyennant une somme déterminée, à une parcelle de terre dite *claim*. Ceci est imité de la loi du Transvaal. Les différences consistent en ce que, à Madagascar, le permis de prospecter dans les gisements aurifères ne concède pas le droit de prospections pour un autre métal que l'or. Il y aura donc des licences spéciales donnant droit à la recherche des gisements non aurifères. De plus, l'étendue de terrain que l'extracteur d'or pourra exploiter autour de son claim originaire, en payant un certain droit, sera beaucoup plus considérable qu'au Transvaal.

Cette grosse question des concessions s'agite donc à Madagascar en France et à l'étranger. Des traités d'exploitation sont conclus avec le gouvernement malgache. Dans quelles conditions accordera-t-il le droit de cultiver ou de fouiller la terre? Quel sera le régime minier?

« La fièvre de l'or, écrit de Tananarive le correspondant du *Temps*, le 25 février, commence à sévir à Madagascar. Les auberges de Tananarive s'emplissent d'individus à gros sourcils, à figures boucanées, à mains pileuses. Sanglés dans des blouses de toile brune, des gaines de cuir autour des mollets, d'étranges ceintures aux reins, ils vont, viennent, discutent bruyamment et, à toute heure du jour, semblent sur le point de partir.

« Ces braves gens vivent dans l'angoisse de connaître quel est le régime minier qui va l'emporter entre les divers systèmes à l'étude. Les concessions seront-elles réservées aux seuls Français? En accordera-t-on aux sociétés étrangères? Une loi malgache, que Lycurgue eût contresignée, et du reste tombée en désuétude, défend aux indigènes la recherche de l'or pour leur propre compte : cette loi sera-t-elle maintenue ou abrogée? Dans le second cas, les chercheurs d'or venus des quatre coins du monde parlent de s'en retourner tout de suite en secouant sur la terre alluvionnée la poussière rouge de leur sandales.

1. Le *Temps*, 12 décembre 1895.

« Ils estiment que, si les Malgaches ne sont pas exclus du privilège, la main-d'œuvre qu'ils comptaient exploiter deviendra très chère, et voilà qui renverse tous leurs calculs.

« Avec ses travaux habituels, l'esclave gagne environ douze sous par jour, sur lesquels il revient à peine deux centimes à son maître. Dans l'esprit des chercheurs d'or européens, le même salaire de douze sous, de quinze au plus, était attribué aux esclaves qu'ils employaient. Or, comme on évalue à une moyenne de 4 fr. 50 le produit quotidien de chaque travailleur aux mines, il ne faudrait plus parler de douze ou quinze sous le jour où un Malgache pourrait posséder des claims au même titre qu'un homme de couleur blanche. Aucun propriétaire ne permettrait à ses esclaves de se louer à si vil prix pour enrichir les vazahas. C'est du moins ce qui se prophétise dans les auberges de la capitale. Reste à savoir si, d'une part, il est moralement possible, tant pour l'exploitation minière que pour l'agriculture, d'exproprier à jamais les Malgaches de leur propre sol, et si, d'autre part, les Malgaches sont gens à savoir profiter d'une concurrence qui leur serait permise. Mettons qu'ils en soient capables; il y aura encore, comme dans toutes les questions économiques, plus d'un facteur accidentel ou insoupçonné pour venir modifier les résultats prévus. »

En France, des sociétés se formaient en vue de l'exploitation des terrains aurifères.

M. Suberbie enfin défendait ainsi lui-même sa cause vis-à-vis de l'opinion dans une lettre adressée à un important journal de province. *La Dépêche* de Toulouse :

« Je rappellerai qu'en 1883, lorsque le bombardement de Majunga et de la côte ouest détermina l'expulsion des Français, je fus assez heureux pour ramener tout entière à Tamatave, au milieu de grandes difficultés, la colonie française de Tananarive menacée de mort par la population. Cet acte me valut une citation à l'ordre du jour de la part de l'amiral Pierre, ainsi que la croix de la Légion d'honneur.

« Quant au traité de 1885, loin d'avoir eu mission de le battre en brèche, au nom du gouvernement malgache, comme on l'affirme, il me suffira de dire que, en mars 1884, j'ai été envoyé à Madagascar par le gouvernement français, précisément dans le but de faire accepter cet accord par le premier ministre, et que je suis revenu en France, en 1885, avec les préliminaires du traité de paix.

« De même en septembre 1887, au moment où la rupture survenue entre M. Le Myre de Vilers et le gouvernement malgache avait obligé notre représentant à amener le pavillon français, et à renvoyer l'escorte à la côte, je fus instamment prié par le résident de France d'intervenir auprès du gouvernement malgache. Après trois jours de laborieux pourparlers, je fus assez heureux pour arriver à une entente;



Tirailleurs Malgaches et tirailleurs Haoussas.

l'arrangement fut signé sur les bases qui m'avaient été dictées par le représentant de la France et que j'avais réussi à faire accepter par le gouvernement hova.

« Mais je passe à un autre ordre d'idées...

« Il est parfaitement exact que plusieurs traités soient intervenus entre le gouvernement malgache et moi pour l'exploitation de concessions formellement accordées en 1886, et enregistrées à la résidence de France à Tananarive; mais si des transformations ont été apportées aux premiers accords, elles n'ont pour motif que le manque de parole du gouvernement de la reine.

« Mon premier traité était établi sur les bases suivantes : engagement du gouvernement hova de réunir la main-d'œuvre nécessaire,

évaluée à environ dix mille travailleurs (*main-d'œuvre payée et non point main-d'œuvre de corvée*), puis de me donner des soldats indispensables à assurer la sécurité du pays et la liberté du travail ; de mon côté, je m'engageais à fournir le matériel d'exploitation, le personnel de surveillants, contremaîtres, ingénieurs, ainsi que le salaire des ouvriers fournis par le gouvernement.

« J'ai toujours rempli mes engagements et le gouvernement malgache a sans cesse éludé les siens ; de là, les transformations successives de mes traités de concession.

« En présence du manque de travailleurs, de l'absence de soldats, des vols sans nombre et des attaques à main armée dont j'étais l'objet, après une suite de réclamations dont un échange de plus de trois cents lettres avec le premier ministre fait foi, une première modification intervint.

« Par ce nouvel engagement, je devais payer, en diverses échéances, une somme de 1,370,008 piastres, qui me libéraient vis-à-vis du gouvernement malgache ; la redevance, cette somme payée, se trouvait réduite à 5 0/0 des récoltes brutes jusqu'à la fin des trente premières années, à 7 1/2 0/0 pendant les trente autres années de prolongation de ma concession.

« Si j'avais pris l'engagement, après tous les sacrifices faits par moi, de régler des sommes aussi importantes, c'est que le gouvernement malgache promettait formellement de me donner la main-d'œuvre nécessaire. Il devait pourtant, comme par le passé, manquer à tous ses engagements ; non seulement les travailleurs n'atteignaient pas le dixième du chiffre fixé et accepté, mais les officiers et soldats envoyés pour assurer la sécurité, s'alliaient aux bandes de pillards pour dévaster mes établissements.

« Cette situation intolérable amena une nouvelle transformation de mon traité de concession : les 1,370,008 piastres, déduction faite des sommes déjà versées, devaient être réglées par un simple prélèvement de 10 0/0 sur les récoltes brutes.

« Pendant deux ans, du 22 novembre 1892 au mois de novembre 1894, époque à laquelle mes agents ont cessé le travail (mon personnel avait attendu la colonne d'évacuation venant de Tananarive, pour assurer son ravitaillement jusqu'à Suberbieville et son transport à Majunga), pendant deux ans le gouvernement malgache a mensuellement touché sa part de 10 0/0 sur les récoltes brutes de ma concession et les reçus du premier ministre, enregistrés à la résidence de France, témoignent de la régularité de ce dernier accord.

« Il a plu, il est vrai, au premier ministre, alors que des vols, des attaques, des déprédations sans nombre, des incendies, tout autant que l'inexécution d'un traité formel, m'avaient mis dans l'obligation de formuler des réclamations adressées par l'intermédiaire de

notre résident général, M. Larrouy, il a plu, dis-je, au premier ministre, de déclarer dans son Livre-Rouge, que j'avais manqué à mes engagements; il lui a plu aussi, avec une bonne foi toute malgache, de passer purement et simplement sous silence, pour arriver à ses fins, la transformation dernière de mon traité, remontant à 1892, — tout cela ne saurait changer quelque chose à mes droits et à la réalité des faits. »

Grâce à mon travail, ajoutait M. Suberbie, grâce à une exploitation entreprise sans élément étranger, plus de mille de nos nationaux ou créoles de la Réunion, ainsi qu'un grand nombre de protégés français sont venus à Madagascar; une contrée, jadis déserte, s'est peuplée; deux cents postes de travail, plusieurs kilomètres de voie ferrée ont été construits, etc.

Il eût été injuste de ne pas tenir compte de ces sacrifices et de ces efforts, et de traiter M. Suberbie à l'égal de certains concessionnaires étrangers n'ayant jamais commencé aucune exploitation.

Mais les plus intéressants peut-être des futurs colons étaient les agriculteurs. La loi promulguée que nous citons plus haut ne les satisfaisait pas complètement.

Le droit d'obtenir des concessions domaniales, à titre gratuit, est ouvert, il est vrai, à tous les Français « citoyens, sujets ou protégés ». Mais de combien de restrictions l'exercice de ce droit est entouré! Obligation de justifier d'un capital qui ne saurait être inférieur à cinq mille francs. Il n'est pas bien certain que cette précaution, si défendable soit-elle, agrée à ceux-là mêmes, à qui l'on s'efforce visiblement de donner satisfaction, à d'autres points de vue. Obligation, par engagement écrit, d'employer la somme de cinq mille francs à la mise en valeur de la concession. Obligation, sous peine de déchéance, de s'établir et de résider sur la concession. Impossibilité d'obtenir un titre de propriété régulier, définitif et cessible, avant que le concessionnaire ait dépensé la somme stipulée.

« Que d'entraves! Et en échange de ces obligations rigoureuses, que reçoit, que peut recevoir, au maximum, le colon que l'Etat gratifie d'une « concession gratuite »? Cinquante hectares au maximum. Or, que vaut la terre à Madagascar? Cinq ou dix francs l'hectare, d'après les évaluations mêmes faites dans la loi. C'est donc un cadeau de 500 francs que la reine de Madagascar offre généreusement aux colons français contre l'apport d'un capital de 5,000 francs.

« Dans ces conditions, il semble, à première vue, qu'il se trouvera moins de colons disposés à demander des concessions, si peu gratuites, qu'à louer des terres à raison de 0,25 ou 0,50 centimes par hectare, ou même et mieux à les acheter à cinq francs l'hectare, avec la liberté d'en faire ce que bon leur semblera, sans être astreints à la résidence continue et aux tracasseries possibles d'agents trop zélés.

« La vente des terres est soumise, par ailleurs, à des restrictions qu'aucun homme pratique ne saurait approuver. Pour éviter l'accaparement, le législateur de Madagascar a décidé « que les terres vendues à la même personne sur la côte Est et dans le haut pays ne pourraient pas dépasser une étendue de 2,000 hectares d'un seul tenant » . On redoute la spéculation ; ne discutons pas là-dessus, cela nous entraînerait trop loin; il y aurait pourtant bien à dire sur ce point.

« Il semble vraiment qu'on se soit appliqué à décourager les initiatives par une réglementation étroite et que ce que l'on redoute le plus, c'est de voir les colons français gagner de l'argent.[1] »

Le premier essai de législation soulevait donc de sérieuses critiques. Jamais, disait-on, non sans apparence de raison, les frais énormes imposés à la France par l'expédition de Madagascar ne seront remboursés, si l'action des colons est entravée et paralysée. Mais il n'est heureusement si mauvaise loi qui ne puisse être perfectionnée.

De l'avis de tous les hommes autorisés, l'île conquise offre des ressources précieuses de toute nature, ressources dont nous avons déjà énuméré quelques-unes. Au cours même de l'expédition, chacun avait pu se rendre compte que de Suberbieville aux frontières de l'Imerina, le pays se prête admirablement à l'élevage des bêtes à cornes et que l'on trouve dans les montagnes des pâturages assez vastes pour nourrir d'innombrables troupeaux de moutons. La France pourrait tirer de Madagascar une partie de sa provision de laine qui lui vient actuellement du Cap et de l'Australie. Le café, le cacao y poussent à foison.

« C'est un admirable et merveilleux pays, dit l'allemand Wolf, avec une zone froide, une zone tempérée et une zone chaude et tous les produits de la terre y poussent et prospèrent; il n'en est pas d'autre où, comme à Madagascar, à côté des bananiers et des manguiers croissent les pommiers et les fraisiers, où, comme au marché de Tananarive, on ait le choix entre les pommes de terre d'Europe et les patates douces des tropiques. »

Le gouverneur de Diego-Suarez, d'une compétence toute spéciale, a donné son avis — un avis très intéressant et dont on ne saurait trop tenir compte — sur la colonisation agricole à Madagascar.

Elle doit particulièrement nous préoccuper, en pays démocratique, puisque, bien dirigée, cette colonisation peut assurer la vie à un grand nombre de Français et attirer à Madagascar beaucoup de nos compatriotes luttant avec peine contre la concurrence étrangère sur le sol de notre vieille France.

« La France a fait prévaloir, dit M. Froger[2], ses droits sur Madagascar; la grande île africaine est déclarée possession française, et

1. *Le Régime des terres à Madagascar*, par M. H. de Geneste. *Politique coloniale*, avril 1896.
2. *Temps* du 7 avril 1896.

qu'on la fasse ou non administrer par des fonctionnaires hovas, elle est gouvernée par nous au même titre que les autres colonies. Mais cette possession serait bien précaire, en dépit des troupes qui monteront la garde à Tananarive, si nous ne nous hâtions de peupler l'île de Français et si nous ne nous y attachions au sol par l'agriculture. De grosses sociétés se formeront pour exploiter les mines ; mais, qu'on ne s'y trompe pas, les richesses minières n'ont jamais qu'indirectement fait la force d'un pays. »

Ce n'est point à Madagascar, ce n'est pas surtout au profit de Madagascar que se dépensera l'or qu'on tirera du sol malgache. Les créateurs et les administrateurs des sociétés minières ne peuvent voir dans le sol qui leur est concédé qu'un objet d'agiotage ; les mineurs, aventuriers de toute nationalité, ne songent généralement qu'à retourner jouir de leur or dans leur pays d'origine. Il en est de même des commerçants aventureux qui s'attachent à leurs pas. Nous ne devons compter que sur les éléments les plus lourds de cette population flottante pour peupler et civiliser le pays. Encore est-il douteux que les éléments français dominent parmi ces immigrants, et nous serons heureux si leur affluence ne suscite pas à la France des périls analogues à ceux que les uitlanders ont fait courir au Transvaal, périls dont la République des Boers n'a triomphé que grâce à l'énergie et au patriotisme jaloux de son peuple de cultivateurs et d'éleveurs. »

Mais décidera-t-on jamais le Français à quitter la France, à émigrer pour de longues années, ou, ce qui serait encore préférable, à émigrer sans esprit de retour, à faire souche aux pays lointains, à des milliers de lieues de la terre natale? M. Froger n'en doute pas et ses arguments sont les suivants :

« On dit à tort que le Français n'émigre pas. Il émigre quand l'émigration a pour lui un attrait, quand il peut raisonnablement espérer la richesse, l'aisance même, au lieu de la misère qui le talonne en France. On oublie trop que, si nos campagnes se dépeuplent, c'est qu'elles ne peuvent plus fournir à leur population de quoi satisfaire à des besoins que le progrès de la civilisation a multipliés et élargis. On oublie que la mise en valeur des pays neufs et l'extension du marché agricole, aussi bien que le perfectionnement des procédés de culture, tendent également à réduire le nombre des travailleurs qui pouvaient vivre d'un même champ.

« Quelles que soient les séductions des villes, il est certain que Madagascar attirera l'émigration agricole de la France dès que l'on aura fait connaître quelles ressources offre cette grande île comme colonie de peuplement. Je craindrais plutôt l'exode inconsidéré de bandes de pauvres gens espérant coloniser les hauts plateaux avant qu'on leur eût assuré les communications avec la côte et l'appui de colons plus aisés qui puissent les assister, soit en employant leur main-d'œu-

vre, soit en leur achetant les produits du sol qu'ils ne consommeront pas.

« L'avant-garde de nos colons doit être composée, sinon de capitalistes, du moins de personnes disposant d'un capital assez fort pour se suffire à elles-mêmes pendant deux ou trois années en payant la mise en valeur du domaine qu'elles auront choisi, ou des sociétés puissantes qui s'engagent à établir un certain nombre de cultivateurs français sur des territoires qu'elles auront obtenus. »

Quel doit être, dans l'œuvre colonisatrice, le rôle de l'État? Son intervention jusqu'à présent fut presque toujours fâcheuse. A l'État cependant appartient de préparer le terrain, c'est-à-dire d'ouvrir des routes, des canaux, de développer les moyens de pénétration et de transport dans un pays jusqu'alors à peu près fermé aux étrangers.

L'Etat enfin peut quelquefois accorder des subventions et favoriser le voyage des émigrants aux conditions les moins coûteuses.

Mais la vraie colonisation, celle qui ne grève pas les budgets, celle qui ne demande au gouvernement que la protection de nos nationaux et le maintien de l'ordre dans le pays à défricher et à exploiter, c'est la colonisation libre, entreprise d'initiative privée.

Cette colonisation, la presse, le livre lui prêtent leur concours, en faisant connaître quelles sont les ressources de Madagascar, les cultures rémunératrices qu'on y peut tenter, les procédés dont l'expérience a démontré l'excellence pour la mise en valeur des pays neufs.

« Dès aujourd'hui, s'ouvrent à la colonisation de vastes territoires suffisamment repérés par le voisinage immédiat d'accidents géographiques déjà notés sur les cartes de l'île, qui permettront ultérieurement d'en relier le cadastre à celui du reste du pays. Toute la pointe nord de Madagascar, depuis le douzième degré jusqu'au quatorzième, les environs de Fort-Dauphin jusqu'à la fameuse vallée d'Amboule, tant vantée par Flacourt, les environs de Tamatave et de Majunga sont dans ce cas. Nous ne parlerons que du nord de l'île, où la population, très clairsemée , amie des Français et attachée seulement à la propriété de ses troupeaux, ne peut offrir aucun obstacle à l'établissement des colons. Dans cette région, la largeur de l'île est assez faible pour que le planteur qui s'établira sur les hauteurs de la chaîne d'Ambre ou des monts d'Ankara puisse toujours gagner la côte en un ou deux jours de marche tout au plus. Les ports naturels déjà fréquentés par les bâtiments européens et les boutres de l'Inde abondent dans cette partie de l'île. A l'ouest, la baie de Passandava, le port de Nossi-Bé avec l'entrepôt d'Ambanoro, la baie du Courrier et d'Irono. A l'est, la rade de Diégo-Suarez, le port Louquez, le port de Vohémar, où viennent chaque mois chercher des bœufs les voiliers et les vapeurs qui approvisionnent les Mascareignes, sans parler des

grands paquebots des Messageries maritimes, dont le service est maintenant bimensuel.

« Dans tous ces territoires, les plus belles et les plus riches parties de la plaine restent incultes et ne servent que de terrain de parcours aux troupeaux. En voici la raison : l'éparpillement social et la civilisation insuffisante des indigènes ne leur permettent pas de lutter avec succès contre la force des eaux qui fécondent les terres basses. La rivière les effraye : ils se groupent au débouché des étroites vallées de la montagne, là où les ruisseaux peuvent être facilement canalisés, endigués ou coupés de barrages pour l'établissement de leurs rizières. C'est une des causes qui ont fait apprécier très au-dessous de la vérité la population réelle de Madagascar, la plupart des voyageurs n'ayant guère vu que la côte ou les régions basses. — Il serait donc facile, sans léser aucun droit antérieur de distribuer de larges et belles concessions dans les plaines. Nous citerons notamment la magnifique plaine du Sambirano en face du port d'Hellville (Nossi-Bé). A dire vrai, ces concessions se trouveraient situées dans les terres chaudes ; mais assez proches pourtant des hauteurs pour que les planteurs pussent chercher dans les montagnes sans abandonner la surveillance de leur exploitation, l'air frais et vif qui préserve l'Européen de l'anémie paludéenne. Du reste, le petit cultivateur, décidé à travailler la terre de ses mains, ne devra pas demeurer dans les régions basses. Il s'établira immédiatement à six ou sept cents mètres d'altitude, c'est-à-dire à une journée d'étape de la côte. Le planteur à qui ses ressources permettront de se borner à diriger et à surveiller la main-d'œuvre indigène, s'il mène une vie sobre et active, supportera sans peine le climat de la plaine ».

Mais peut-on compter sur la main-d'œuvre indigène? N'a-t-on pas à craindre que des populations peu habituées au travail, à l'exception de quelques-unes, ayant au contraire le goût du vol, du pillage, des expéditions à main armée refusent de prêter leur concours aux colons venus pour prendre possession du sol ? M. Froger est quand même convaincu que les indigènes seront de vigoureux et dévoués ouvriers de la terre.

« Il y a dans la grande île des tribus nombreuses et énergiques qui s'adonnent à l'agriculture, et dont les bandes, essaimant de temps immémorial, parcourent le pays du nord au sud et louent leurs services aux populations commerçantes ou pastorales pour mettre en culture les terres dont elles ont besoin. Les Antaimours partent chaque année, par bande de plusieurs centaines d'hommes du pays situé au sud de Mananjary et vont s'offrir pour les travaux des champs jusqu'à Diego-Suarez. Les Européens, en les employant, n'ont fait que suivre l'exemple des Hovas, des Antankares des Betsimisarakas qui louent rarement leurs services individuels,

mais traitent à forfait avec le chef élu d'une bande pour l'exécution d'un gros travail, défrichement, dérivation d'un torrent, etc. L'Antaimour reste toujours fidèle à son engagement. Il travaille la nuit, vêtu d'un sac, ne dépensant pas un sou, même pour acheter du rhum ; mais quand le travail est livré, quand il a reçu son salaire, le chef assisté des anciens, apprécie si la somme reçue est suffisante pour assurer une part convenable à chaque homme, et, dans ce cas, toute la bande retourne au pays où l'argent gagné enrichit les familles qu'on avait laissées à la garde des terres et des troupeaux.

« Voilà donc, pour les grosses besognes, une main-d'œuvre précieuse, commune à tout Madagascar. Le travail d'un Antaimour dans les campagnes se paye, selon la région, de 7 fr. 50 à 12 fr. 40 par mois plus la ration journalière de riz et de sel qui vaut quelques sous. — Pour le planteur de Madagascar, l'Antaimour jouera le même rôle que la bande de Belges et de Bretons qui viennent faire la moisson dans la Beauce. »

Dans le pays même, à Madagascar, les propriétaires recruteront des ouvriers permanents engagés au moins à l'année.

L'Antankare, sorte de pasteur à la manière biblique, répugne au travail de la terre, mais il a ses esclaves venus de la côte d'Afrique et dont les descendants forment encore autour de chaque famille noble comme une sorte de clientèle dont il serait bien intéressant mais trop long de définir le rôle. On peut encore engager à l'année des bourjanes, esclaves hovas plus intelligents, moins bons terrassiers, mais porteurs infatigables.

« Il serait certainement aussi facile qu'avantageux de former une société plus ou moins étroite pour l'exploitation des terrains agricoles avec les petits souverains sakalaves ou antankares sur le territoire desquels les concessions seront situées. Territoire n'est pas le mot propre, puisque nos traités avec la reine de Madagascar la reconnaissent pour seule souveraine de l'île entière; mais les anciens rois et chefs de tribus alliés de la France conserveront encore longtemps leur autorité morale, qui est considérable, sur les peuples qui payeront l'impôt aux Hovas, et, dans tous les cas, il n'est pas probable que les officiers de la reine Ranavalo, surveillés par nos résidents, puissent les dépouiller complètement de leurs biens propres. Par eux le colon disposerait d'immenses troupeaux de bœufs et de la main-d'œuvre esclave ou serve répandue dans les villages de leurs domaines; il serait aussi placé sous une sauvegarde beaucoup plus puissante que ne pourra être de longtemps celle des officiers hovas. Ajoutons que l'on rendrait un service considérable au commerce français et à l'influence civilisatrice que nous nous efforçons d'exercer à Madagascar, en entraînant ces petits souverains et leur famille dans notre sphère d'action et en leur donnant le goût de la vie européenne et les



Chasseur d'Afrique.

moyens de satisfaire ce goût. La plupart sont musulmans, même de fraîche date et point fanatiques. Il serait possible, par le contact journalier et la communauté d'intérêts, de les rapprocher de nos mœurs et de nos usages, bien qu'ils offrent une matière bien moins malléable que le Hova. »

Enfin, les cultivateurs créoles de la Réunion fourniront peu à peu un appoint nécessaire, celui du travailleur habitué à la culture coloniale. Jusqu'en 1895, la main-d'œuvre créole était peu appréciée à Madagascar, où ne s'établit, après la guerre de 1883-1886 que le rebut de la population de Saint-Denis de la Réunion. Beaucoup de ces immigrants avaient un fâcheux passé à cacher et ne travaillaient guère à le racheter. « En revanche, plusieurs cultivateurs des hauteurs de l'île,

sobres, énergiques, très résistants à la fatigue ont donné à Tamatave ou à Diégo-Suarez l'exemple du travail honnête et ont réussi à se créer une situation assez enviable.

« Le cultivateur créole comme le cultivateur européen ne sera guère attiré que par l'appât de la propriété. Il ne servira comme métayer que d'une façon transitoire; mais les gros propriétaires et surtout les compagnies agricoles pourraient appliquer à la mise en valeur de leurs domaines le système du domaine congéable qui permet au cultivateur de racheter la terre qu'il a défrichée et lui assure, en même temps, le remboursement de toutes les constructions et de toutes les améliorations qu'il aura faites au cas où on lui reprendrait la terre qu'on lui avait confiée. C'est là un système bien ancien, mais qui a contribué plus que tout autre au défrichement de nos provinces les plus ingrates, notamment de la Bretagne. Aucun ne s'est montré plus propre à répartir également les charges des années difficiles entre le propriétaire terrien qui a fait les grands travaux préparatoires et le tenancier qui les complète et qui fait sortir du sol la richesse. Les organismes primitifs en économie politique comme en zoologie sont ceux qui offrent le plus de résistance et le plus d'aptitude à s'accommoder à tous les milieux. Il est sans doute intéressant de noter que l'Angleterre, nation pratique, n'a rien trouvé de mieux pour lutter contre la crise agraire que d'emprunter à la législation du domaine congéable ses dispositions essentielles.

« Un autre système plus moderne, a été souvent employé en Amérique par les grandes compagnies qui ouvrent sur les terres nouvelles des routes et des railways, et veulent à la fois attirer les colons et se rembourser largement de leurs avances. C'est celui du damier que la Société française de colonisation a déjà préconisé en France. Le terrain exploitable est divisé en lots entremêlés comme les cases d'un damier; les cases d'une couleur sont gratuitement concédées aux immigrants; les cases de l'autre couleur sont réservées pour être vendues quand la mise en culture des premières parcelles a donné de la valeur à l'ensemble du territoire.

« On pourrait user de cette méthode pour pénétrer immédiatement au centre du pays et y établir des colons européens, qu'il faudrait demander surtout à nos provinces les plus pauvres, à celles, du moins, où un excès de prospérité n'a pas énervé les qualités d'endurance et de sobriété qui firent de nos paysans d'autrefois de si remarquables colonisateurs. Que faire d'un colon qui ne peut se passer de ses deux litres de vin par jour et refuse le pain du soldat qu'il trouve trop noir, quand il devrait s'estimer heureux d'avoir du thé, du riz et de la viande...? Je voudrais que l'on fît appel aux émigrants des régions où l'on mange encore du blé noir, des pommes de terre, du maïs et des châtaignes. On en trouverait, et en grand nombre, métayers ruinés ou

fermiers hors d'état de faire rendre désormais au sol de quoi payer leurs fermages. C'est parmi eux que nous trouverons des colons dans les hauts plateaux pour enraciner la race française à Madagascar.

« On objectera peut-être que le Français de France transplanté, sans éducation préalable, sous les tropiques sera incapable d'aucune culture utile. Il faut remarquer que les cultures vivrières, céréales, arachides, riz, patates douces et pommes de terre doivent toujours précéder et ensuite accompagner les plantations de café, de cacao, de vanille, de girofliers, etc., etc. Elles nourrissent la colonie et lui permettent d'attendre que les cultures riches et à longue échéance entrent en rapport.

« Or, le paysan français sera vite au courant des légères modifications à opérer dans son système de culture vivrière et les colons créoles lui apprendront vite ce qu'il ignorera. Il compensera les tâtonnements du début par l'habitude d'un travail plus assidu et d'une plus stricte économie. »

Ces conseils, donnés par un homme autorisé, d'une expérience incontestable et incontestée, devaient produire un excellent effet. Ils s'imposent aujourd'hui encore à l'attention de tous colons et futurs colons et aussi aux méditations de nos législateurs, puisqu'il s'agit de tirer le meilleur parti possible d'un empire colonial péniblement conquis, onéreux et démesurément développé.

Le caféier doit être pour Madagascar une source importante de revenus. Rappelons rapidement les origines de cette plante. On la rencontre tout d'abord dans la haute Ethiopie, puis, en Perse et en Turquie.

L'usage du café en Angleterre et en France ne remonte qu'au XVII[e] siècle. De Marseille où il pénétra tout d'abord, cet usage se répandit sur tout notre territoire.

Quand l'usage du café fut établi au point de devenir un besoin réel, des Européens s'aperçurent que les Arabes monopolisaient à leur profit la production et le commerce de cette denrée.

Ils résolurent de se procurer des plants ou des semences et de tenter ainsi l'exploitation dans leurs colonies.

Les Arabes de leur côté, étaient jaloux de leur monopole et, non seulement, dit-on, défendaient avec sévérité l'exportation des plantes, mais encore préparaient les graines de façon à les rendre impropres à la germination.

Cette assertion est fort douteuse; les Arabes ne voulaient pas perdre leur monopole, mais quant aux grains qu'ils vendaient secs, ils étaient, du seul fait de la parfaite dessiccation, impropres à la semence, sans autre combinaison de leur part. Un Français réussit le premier à se procurer des graines; mais, comme il les mit en terre en France, il ne réussit pas.

Plus tard, un Hollandais en transporta à Batavia. Cette importa-

tion eut de très bons résultats et de là partirent les plants ou les semences pour les diverses colonies.

Chacun connaît le dévouement dont fit preuve un officier de vaisseau qui fut chargé, en 1723, d'introduire le premier plant aux Antilles et dont le vaisseau fut surpris en cours de voyage par la tempête et le manque d'eau. Cet officier, dont le nom mérite de passer à la postérité, n'hésita pas, au prix d'atroces souffrances, à partager avec son précieux arbrisseau, la maigre ration d'eau qu'il recevait par jour. Il se nommait Des Clienx et mourut pauvre et ignoré en 1775.

Le caféier fut débarqué à la Martinique en assez piteux état; mais à force de soins, il fut sauvé et fournit les graines qui devaient plus tard enrichir la colonie. La culture se propagea rapidement à la Guadeloupe et aux îles avoisinantes.

On s'y livrait déjà avec succès dans la Guyane hollandaise et aussi aux environs de Cayenne, où la semence avait été introduite par un ancien forçat évadé, qui avait sollicité sa grâce et l'autorisation de rentrer en territoire français, en échange de cette précieuse importation. Il fut gracié.

Du caféier. — Cet arbre, qui peut atteindre en Arabie jusqu'à 12 mètres d'élévation sur un tronc maximum de quinze centimètres de diamètre, ne dépasse que rarement sept à huit mètres dans nos colonies. Il appartient à la famille des Rubiacées, à feuilles simples et opposées et portant les fleurs aux aisselles des feuilles.

La racine est pivotante, fibreuse, et s'enfonce perpendiculairement en terre.

Les branches sont opposées par deux et placées de façon qu'une paire croise l'autre. Le bois est ployant et pas dur.

Les branches et le tronc sont couverts d'une écorce fine et grisâtre. L'épiderme est blanc, l'enveloppe cellulaire vert clair. Le caféier vit de vingt à trente ans, quelquefois quarante : les plus vieux donnent les meilleurs fruits.

L'arbre est toujours couvert de feuilles d'un beau vert qui se rapprochent beaucoup du laurier d'Espagne.

C'est à l'aisselle de ces feuilles que sortent des fleurs qui ne subsistent que deux ou trois jours. Elles sont de couleur blanche et répandent une odeur suave.

« La maturation s'effectue difficilement et capricieusement parce que les fruits sont très serrés; aussi trouve-t-on dans l'ensemble d'un groupe de fruits tous les degrés de formation du vert au rouge foncé qui indique que le fruit est bon à récolter. Il est alors de la grosseur d'une cerise ordinaire et se compose de deux fèves convexes d'un côté et plates de l'autre. Dans le fruit, elles sont naturellement l'une contre l'autre, sur le côté plat séparées par une enveloppe légère...

« Il convient d'essayer de déraciner un préjugé établi chez la plu-

part des nouveaux colons et bien souvent chez les anciens, qui s'obstinent à vouloir trouver aux colonies ce qu'ils appellent « de la bonne terre ». Ils désignent sous ce nom la terre noire qui leur rappelle le plus celle des potagers ou des jardins de France, sans bien se rendre compte que cette terre est artificielle et aussi qu'elle ne saurait convenir à toutes les plantes.

« Toutes les terres sont bonnes, le talent du cultivateur est de les employer aux seules cultures qui y peuvent prospérer.

« Nous avons un exemple frappant de cette obstination à Madagascar. Les colons ayant remarqué que les girofliers prospéraient et donnaient un produit de choix dans l'île Sainte-Marie, dont le sol est composé d'argile sablonneuse, de sable argileux, ou de sable, ou d'argile, ont tenté de planter des girofliers sur la Grande Ile et *en bonne terre;* ils ont eu des arbres magnifiques en végétation et pas un fruit. De là au découragement, il n'y avait qu'un pas, qui a été rapidement franchi.

« Le caféier est une plante rustique à laquelle *tous les terrains conviennent*, surtout les terrains pauvres, pierreux, pourvu que ses racines puissent s'étendre dans le sol. Il est ami de l'eau, se plaît sur les pentes arrosées par des pluies fréquentes ou par des irrigations, mais ne saurait croître dans un marais, ni en plaine trop humide. Une *bonne terre* poussera à la végétation, mais le fruit sera de qualité très inférieure. Cela tient à ce que le café s'imprègne facilement de toutes les odeurs et principalement de celles que dégage le sol.

« Les plantations devront être établies sur des pentes en bonne exposition, les caféiers plantés en quinconces, à une distance minimum de quatre mètres les uns des autres en tous sens.

« Trop de soleil nuit à la bonne maturation, parce que la grande chaleur dessèche la pulpe du fruit plutôt qu'elle ne le mûrit. On obtient alors ce que les paysans nomment en France des *échaudés*.

« Pour remédier à cet inconvénient, il est sage d'abriter les caféiers, au moins pendant leur jeune âge, par des arbres à l'ombrage léger. Celui qui donne le meilleur résultat est sans contredit le « bois noir », appelé par les Anglais « jamais mort ». Les feuilles, semblables à celles de l'acacia, donnent un excellent abri que le planteur doit régler à son gré. Cet arbre se prête à toutes les mutilations et semble y puiser des forces.

« Les feuilles tombent au meilleur moment, alors que les fruits, ayant acquis leur développement, ne craignent plus l'atrophie et peuvent supporter le soleil; elles font un excellent engrais et le bois lui-même est bon au chauffage et très propre à la fabrication du charbon.

« En entourant sa plantation d'un double rang de bois noir, qui pousse avec une très grande rapidité, en en répandant suffisamment

pour abriter les jeunes caféiers de la trop grande chaleur, le colon aura réalisé un triple but :

« 1° Il aura mis sa plantation à l'abri des coups de vent (*pas des cyclones auxquels rien ne résiste*) et des ardeurs du soleil;

« 2° Il se sera procuré un bon combustible qui lui sera très utile plus tard.

« Par les feuilles, il renouvellera constamment la couche d'humus nécessaire[1]. »

Toutes les cultures sont possibles à Madagascar, le coton, le tabac, les fruits, le raisin, le blé même.

L'élevage des vers à soie est certainement l'objet de l'attention particulière de nos résidents, le murier étant tout acclimaté à Madagascar. Quelques colons des Cévennes, si experts en ce genre d'élevage pourraient y créer la belle industrie qui fait la richesse de la population cévenole.

Les régions forestières de Madagascar ont depuis longtemps déjà attiré l'attention. Leur exploitation, étant donné la qualité des bois et la variété des essences, sera d'un grand produit. On y trouve, en effet, des bois propres à tous les usages, ébénisterie, charronnage, menuiserie, charpente, etc.

« Depuis un certain temps, des essais d'exploitation ont été tentés du côté de la baie d'Antongil, entre autres, mais de grandes difficultés s'opposent à ce genre de commerce, spécialement l'absence de routes pour l'enlèvement des bois coupés. Il y aura des mesures conservatrices à édicter pour éviter les grands déboisements qui seront la conséquence de l'extension des régions forestières, afin d'éviter ce qui s'est produit en maint pays, à la Réunion, par exemple, où les déboisements exagérés ont été si nuisibles. »[2]

On observe à Madagascar des régions où le sol argileux et susceptible de culture fait absolument défaut. Dans certaines régions, le sable, les roches ont tout envahi, tel le vaste désert de l'Horombe dans le Sud.

Dans les plaines Sakalaves de l'Ouest, la terre est peu féconde et ne produit que certaines graminées.

Malgré les différences d'altitude observées dans les diverses parties de l'île, les plantes des régions tropicales peuvent être cultivées avec profit sur les côtes et dans l'intérieur.

Mais l'élevage est et doit être, en attendant mieux, la principale industrie du pays. Depuis 1886, une usine de conserves de viande est installée à Diégo-Suarez à Antangobata.[3]

1. Etude sur la culture du café. *Bulletin du Comité de Madagascar* de mars 1896.
2. M. Delisle : *La colonisation à Madagascar.*
3. « Aujourd'hui, disait l'Allemand Wolf à un journaliste français à son retour de Madagascar, vous achetez la plupart des laines dont vous avez besoin au Cap, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou à la Plata. Pour vos cotons, vous êtes tributaires de l'Egypte, des Indes anglaises et de l'Amérique du

La viande coûte trois fois moins cher à Madagascar qu'à la Plata et en Australie, cinq fois moins cher qu'à Chicago, sept fois moins cher qu'en Nouvelle-Calédonie. Les grosses maisons d'importation de viandes de Londres et d'Anvers se préoccupèrent, au lendemain même de la guerre, des moyens d'exploiter les troupeaux de bœufs du pays conquis.

Dans l'île, enfin, les espèces de volailles sont très variées, elles abondent[1].

Toutes ces ressources, toutes ces richesses ne pouvaient manquer d'attirer bien des Européens à Madagascar : mais, là-bas, quelle est la vie du colon? Un médecin principal de la marine, M. le Dr Boissade, qui fut, pendant plusieurs années, l'administrateur du dispensaire et de la pharmacie gratuite français installés par les soins de M. Le Myre de Vilers à Tananarive, estime que le seul ennemi vraiment dangereux pour le colon, c'est le paludisme, très bénin cependant en Imerne et dans le pays Betsiléo.

« Le climat de la capitale est charmant. Bien des missionnaires français, anglais ou norvégiens habitent, dit le docteur Boissade, Ta-

Nord; pour votre cacao, du Mexique, de la Trinidad ou de Guayaquil, etc. Vous achetez vos cafés aux Indes anglaises, au Brésil et vos colonies ne vous fournissent qu'une part bien minime du café que vous consommez.

« Pour moi, il n'y a pas l'ombre d'un doute, le sol de Madagascar contient dans *beaucoup, beaucoup* de régions tout ce qu'il faut pour faire avec avantage toutes ces cultures.

« La même remarque s'applique à la soie, au tabac, à l'indigo et pour le centre du pays, au blé, dont j'ai mangé le pain à Tananarive, comme j'ai mangé la pomme de terre européenne, les fruits et le raisin européens.

« Pour ma part, tout le secret de la réussite de votre colonisation consiste à retarder le plus longtemps possible les spéculations effrénées sur les mines, qui ne manqueront pas de se produire si vous les mettez à la merci de l'agiotage des Bourses européennes, et dont les effets seront de retarder les entreprises agricoles.

« Cependant, si le gouvernement veut absolument tirer profit des mines, dès maintenant, il ne doit pas hésiter à les « soigner » tellement que sa part sur le rendement de ces mines couvre non seulement tous ses frais d'administration, mais encore ses débours passés et, même, lui laisse tous les ans un excédent de profits.

« Ce n'est pas assez, selon moi, et je n'hésite pas à affirmer que ce sont les concessionnaires de mines qui doivent construire et chemins de fer et routes carrossables. C'est la France qui doit profiter de l'or de Madagascar, et non les spéculateurs d'une Bourse quelconque de l'Europe. »

1. « Un éleveur-amateur, disait le *Gaulois*, M. le baron Enguerrand de Fossey, membre de la Société nationale d'acclimatation de France, vient d'emporter une nouvelle race de poules : *Le Combattant dénudé de Madagascar*.

« M. Le Myre de Vilers à la suite de sa mission en 1884, en avait apporté quelques rares spécimens destinés au Jardin d'acclimatation de Marseille. On avait craint que ces oiseaux ne pussent supporter le climat de Paris et de ses environs, mais M. le baron Enguerrand de Fossey reprit cet élevage en 1894, et réussit au delà de toute espérance.

« Ces volatiles se rencontrent non seulement à Madagascar, mais encore à l'île de la Réunion, où on les utilise en grand nombre pour le sport avec le chatighan. Mais ce dernier n'est qu'un métis d'Indien ou de Malais, auquel on arrache les plumes pour donner moins de prise à son adversaire, tandis que le *Combattant dénudé de Madagascar* est naturel; la crête a toujours été et doit être en pomme de terre, elle ne présente aucune végétation. Cette race est parfaitement rustique et n'est pas sujette aux maladies. Elle a très bien supporté, la température de 16° au-dessous de zéro.

« Il a d'ailleurs été décerné, en Belgique, au *Combattant dénudé* le deuxième prix de races diverses lors du concours de la Société gantoise, à Gand, le 2 décembre 1895.

« La poule pond abondamment jusqu'à 7 œufs en 8 jours. Après 25 ou 30 œufs elle demande à couver, mais si on l'en empêche, elle recommence à pondre au bout de 12 ou 15 jours. Elle est, d'ailleurs, très bonne couveuse et éleveuse. Les poussins viennent sans duvet, mais croissent avec la plus grande facilité, il est bon qu'ils ne soient pas exposés à la pluie dans les premiers temps de la naissance.

« La ponte ne cesse que pendant la mue, et l'oiseau n'a besoin d'aucune nourriture spéciale. La chair est blanche et aussi fine que celle du faisan. Nous avons vu, dernièrement, un coq de cette race qui pesait 5 kilos sans engraissement.

« Le Jardin d'acclimatation de Paris se propose de faire l'acquisition de quelques-uns de ces sujets. Les Parisiens les y verront prochainement. »

nanarive depuis plus de quarante ans et se portent à merveille : les centenaires n'y sont pas rares et si les porteurs, obligés par métier de se rendre à la côte, contractent la fièvre, les Malgaches sédentaires qui ne sortent pas de l'Imérina ne l'ont jamais. »

Il en est de même à Fianarantsoa, capital des Betsiléos dont le climat est peut-être préférable à celui de Tananarive. La mission catholique y possède un cimetière depuis plus de vingt ans et l'unique sépulture qui s'y trouve est celle d'une vieille créole de la Réunion morte en 1894 à la suite d'une chute.

Il faut, du reste, reproduire presque entièrement, on ne saurait trop la répandre et la vulgariser, la consultation du docteur Boissade :

« Les futurs colons décidés à se fixer à Madagascar ne devront pas perdre de vue ce fait que si le climat de l'Imérina, du pays betsiléo et des provinces de l'extrême Sud, leur permet le travail manuel, ils devront, à la côte, se borner au négoce ou à un simple travail de surveillance. Même, dans ces conditions, ils devront compter avec le paludisme et le combattre, dès le début, par les moyens préventifs. Mais il est bien évident qu'ils ne pourraient, sans danger, se soumettre pendant des années à un tel régime, et les précautions les plus minutieuses, la plus sage prudence ne les préserveraient ni de l'anémie ni de la cachexie palustre, s'ils devaient habiter constamment les villages de la côte.

« Il est heureusement facile de conjurer ce danger par des moyens que la conquête nouvelle a mis à notre disposition. La côte orientale qui est la plus riche et la plus fertile est celle qui, à toutes les époques, attira le plus grand nombre de colons. En parlant de son insalubrité, nous avons dit qu'en raison de la proximité des premiers contreforts du haut plateau central, la zone dangereuse est peu étendue et que le pays devient très salubre dès qu'on atteint les premières altitudes. Il est évident que le séjour de Tamatave, d'Andovoranto, de Vatomandry, de Mahanoro, de Mananjary, etc., deviendrait bien moins dangereux pour les Européens s'ils cessaient d'être prisonniers dans ces villes, comme ils l'ont été jusqu'à ce jour ; une route praticable aux voitures ou un chemin de fer permettrait de se transporter en quelques heures sur les premières hauteurs où des habitations confortables pourraient être construites à peu de frais, puisque les matériaux de toutes sortes y abondent. Ce sera là, pour les habitants de la côte, le seul moyen de résister aux fièvres de Madagascar.

« La côte sera toujours ce qu'elle est, c'est-à-dire très malsaine ; tenter de la modifier ne serait qu'une utopie. Sans doute, des mesures d'hygiène pourront être prises dans les villes, la voirie pourra y être heureusement améliorée, mais on ne saurait changer le climat, faire baisser le thermomètre, absorber l'humidité, supprimer les pluies. Il



Chercheur d'or à Madagascar.

faudra s'accommoder du climat tel qu'il est, en imitant les colons de Maurice qui, de grand matin, descendent à la ville pour leurs travaux et leurs affaires et en repartent à la fin de la journée. La nuit passée dans un lieu frais et dans une habitation confortable dissipe les fatigues de la journée et permet un plus long séjour.

« Nous nous plaisons à espérer qu'il n'y a pas de colon si mal partagé, même parmi ceux que les exigences de leur commerce condamneraient à un séjour non interrompu dans les villes, qui ne puisse disposer de quelques jours de congé pour aller respirer l'air pur et frais des montagnes. »

Rien n'est plus dangereux que l'abus de l'alcool à Madagascar. L'alcoolisme fait dans l'île de grands ravages parmi les indigènes.

On ne compte plus le nombre de ses victimes parmi les créoles venus de la Réunion et de Maurice.

« La sobriété, dit le Dr Delisle, est la règle absolue dans les pays chauds, et l'usage des boissons alcooliques doit être très limité sous peine de complications désastreuses. Dans nos pays tempérés, l'abus de l'alcool et des liqueurs fortes, des soi-disant apéritifs, entraîne des désordres graves dans l'organisme humain; plus dangereux ils deviennent dans les pays chauds. Je vous ai dit aussi qu'il fallait aussi se défier de l'eau. Au lieu de la boire pure et crue, il faudra imiter les indigènes, qui la font bouillir avec le rampang, le riz collé aux parois de la marmite.

« Enfin, pour ne pas trop nous attarder sur le chapitre de la pathologie et de l'hygiène coloniale, le colon devra se persuader qu'il n'est pas là pour se livrer aux travaux si pénibles de la culture; il se contentera de les diriger. Tout au plus pourra-t-il se livrer au travail de culture dans les régions centrales au moment de la saison froide. Il évitera l'influence des soirées et de la nuit. Son vêtement devra être approprié aux régions qu'il habite. Cette règle est des plus importantes; l'apparition de la fièvre se produit bien souvent à la suite d'un simple petit refroidissement presque inaperçu »

Une hygiène sévère et bien comprise s'impose donc au colon.

Bien qu'il soit toujours utile à qui veut s'expatrier de connaître une ou plusieurs langues étrangères, de façon générale, la connaissance de l'anglais n'est nullement indispensable à Madagascar. A part un certain nombre de gouverneurs hovas qui connaissent cette langue et la parlent assez mal, les indigènes qui possèdent une langue étrangère, parlent plus volontiers et plus facilement le français. Dans les principales villes, nos nationaux n'ont aucun embarras pour se faire comprendre et servir, et s'ils veulent entreprendre quelque voyage, ils trouvent facilement un interprète pour communiquer avec les Malgaches.

Dans les transactions commerciales entre Européens, la langue française est seule nécessaire. Cela tient à ce que la majeure partie des sujets anglais établis dans l'île sont originaires de l'île Maurice, où on parle le français. Les colons allemands, les Américains sont peu nombreux encore à Madagascar, bien qu'ils aient des établissements en certaines localités ; ils connaissent tous notre langue.

Outre les colons déjà installés, la France en fournirait-elle d'autres?

Dès le mois de janvier, on signale l'arrivée à Tananarive d'Européens venant on ne sait d'où.

« Chaque semaine, chaque jour, écrit le correspondant du *Figaro*, quelque figure nouvelle se montre ici, avide et impatiente! Chercheurs d'or, hôteliers, planteurs, employés, tous les métiers sont représentés dans la colonie et tous se désolent déjà des lenteurs que

la prise de possession d'abord et l'organisation ensuite apportent et apporteront à la réalisation de leur rêve. »

Avec leurs familles, munis d'une sacoche fortement vidée déjà par les frais lourds du voyage, ils sont arrivés à Tananarive pleins de confiance dans les promesses que leur avait faite cette seule nouvelle : prise de Tananarive. Péniblement, et en allégeant chaque jour davantage leurs économies, les mieux pourvus sont montés jusqu'à la capitale, et là, dans ce grand village incohérent où pas un hôtel encore n'ouvre ses portes au voyageur, la première nuit passée dans la case malgache aux murs de terre leur a certainement laissé une pénible impression. Puis, dès le lendemain, les déceptions ont commencé : il fallait attendre l'arrivée du résident général : lui seul aurait qualité pour décider les questions de concessions et d'établissements.

Hélas! le résident général ne pouvait guère améliorer le sort de ces malheureux partis au petit bonheur, en quête de fortune.

La nouvelle colonie est inhospitalière aux pauvres, et le sera tant que les capitaux n'auront pas fourni les premières armes nécessaires à une exploitation fructueuse dirigée par des spécialistes.

Certes, les ressources de l'île sont nombreuses et il y a place pour tous. Le sous-sol et le sol recèlent, nous en sommes convaincus, de quoi constituer pour beaucoup l'aisance et la fortune, mais pourquoi ne pas laisser ceux qui possèdent des capitaux sérieux tenter les premières expériences? Près de leurs essais, ou dans leurs exploitations même, il y aura de la place pour les travailleurs, et la période pénible des tâtonnements sera ainsi épargnée à ceux pour lesquels elle ne serait qu'une période de misère. Mais non, les fortunes acquises en deux ans tentent le pauvre diable et le lancent dans une pérégrination où le besoin le talonnera d'un perpétuel : Marche!

Notre conviction profonde est que la culture et l'élevage peuvent seuls assurer l'avenir à Madagascar, et que, par ces deux moyens, plus sûrement que par l'or, le budget de la colonie prospérera [1].

Enfin, on le sait déjà, fut émise l'idée d'assurer tout d'abord au soldat, au combattant au moins une part des bénéfices de la victoire.

« Madagascar, disait Henri Rochefort, doit dans un avenir prochain, grâce à une culture intelligente, nourrir sur l'immensité de son sol les colons qui auront su l'ensemencer, et en ce cas, comment ne pas penser immédiatement, et avant tout, à en distribuer de fortes parcelles aux braves qui ont eu la chance ou la robustesse d'arriver à Tananarive, et aux familles des infortunés dont les corps servent actuellement à fumer ces terres lointaines ?

« Les soldats qui ont si insoucieusement risqué leur vie pour

1. Albert Céran : Correspondance adressée au *Figaro*.

nous conquérir des propriétés. deviendraient à leur tour propriétaires. Y aurait-il rien de plus juste et de plus moral ? Car toutes les récompenses et les fêtes données en leur honneur n'empêcheront pas cette réflexion de sortir de la bouche du public.

« Ce sont eux qui reçoivent les coups de soleil ou de fusil — et ce « sont les autres qui reçoivent les hectares de terre. »

« Et si dans un de ces terrains concédés se trouvait, par hasard, une de ces mines d'or dont on parle toujours dans les prospectus et dont nous sommes encore à attendre la première pépite, où serait le mal de voir arriver à la fortune un de ceux qui ont été au danger et à la peine ?

« Est-ce que nous n'avons pas un exemple saisissant des bienfaits et du bien-être que produisaient autrefois ces distributions faites aux vainqueurs? Les Romains laissaient aux légionnaires les pays qu'ils avaient conquis par leurs armes, et ils ont possédé pendant des siècles les plus belles colonies du monde.

« Nous ne sommes guère; j'en conviens, que des Romains de la plus basse décadence; mais il n'en est que plus urgent de nous réhabiliter devant l'histoire, en prouvant que nous envoyons mourir nos soldats pour autre chose que faire coter des actions à la Bourse.

« Le seul moyen de faire tout oublier, et les voitures Lefebvre, et les wharfs trop courts, et la quinine oubliée, etc..., serait, dès que la question malgache aura été définitivement réglée, de publier à l'*Officiel* la déclaration suivante :

« *Un million d'hectares est concédé dans l'île de Madagascar aux soldats ayant pris part à l'expédition ou à leurs familles.* » [1]

Certes, l'idée était vraiment généreuse et patriotique; mais rares se montraient parmi les anciens combattants de Madagascar rentrés en France, les colons de bonne volonté. Une autre proposition d'apparence très séduisante a été formulée, tendant à ce qu'une part de propriété équivalente à 33 0/0 du capital engagé fut attribuée aux survivants ou aux familles des soldats décédés qui ont fait partie du corps expéditionnaire sur toutes les exploitations agricoles, financières, minières, commerciales concédées à Madagascar.

Enfin le résident général, bien que de religion protestante, fit

1. Henri Rochefort ajoutait :

Mais pas de bêtises! Les loups-cerviers sont là, tendant déjà leurs griffes et ouvrant leurs gueules — de bien sales gueules — pour saisir et dévorer leur proie. Et les misérables la veulent tout entière, sans en abandonner à qui que ce soit un lambeau.

Ils n'ont rien fait, rien sacrifié, rien déboursé, et quand ces intrépides ont battu le rappel, c'était le rappel des capitaux. Et ces écumeurs viendraient enlever à nos malheureux et valeureux soldats jusqu'au coin de terre creusé pour abriter leurs os !

Ce ne serait pas là seulement le retour à la féodalité et à l'esclavage : ce serait l'anéantissement de tout droit humain, la fin de tout principe de justice, qui veut que le peintre touche le prix de son tableau, l'écrivain le prix de son livre et l'éleveur le prix de ses moutons.

Si le soldat doit toujours travailler — et quel travail ! — au profit des autres — et quels autres ! — mieux vaudrait franchement rétablir la dîme et la corvée comme avant la Révolution. Il saurait qu'il est une bête de somme destinée à l'abattoir, et il ne nourrirait plus la folle prétention d'appartenir à l'espèce humaine.

appel aux trappistes de Staouëli, qu'il avait vus à l'œuvre autrefois, alors qu'il était préfet d'Alger.

« J'ai vu de mes yeux, écrivait M. Laroche, dès son installation à la résidence, au supérieur de la Trappe, les exemples qu'il donnent, le travail, le magnifique domaine qu'ils ont créé, les sympathies que, par leur hospitalité, par leurs bienfaits, ils savent s'attirer de la part de tous les gens qui ont été en contact avec eux.

« Chargé de la grande mission de fonder à Madagascar la colonisation française, je souhaite des alliés d'élite comme les Trappistes pour conduire à bonne fin cette mission.

« Seriez-vous disposé à envoyer quelques-uns de vos pères dans notre île lointaine?

« Je suis prêt, quant à moi, à leur attribuer telle concession de terres qu'ils voudront, — à leur chercher ce qu'il y a de mieux, et à le leur offrir. »

Mais la proposition souleva d'assez vives protestations de la part de ceux qui craignaient, non sans cause, de la part des trappistes comme de la part de tous les missionnaires une propagande trop zélée et peut-être dangereuse.

Le mouvement fétichiste qui s'était produit sur différents points avait déjà eu pour effet du reste de surexciter les indigènes contre les prêtres et les pasteurs. En mai succomba une nouvelle victime, le P. Berthieu, missionnaire catholique français qui habitait Madagascar depuis plus de vingt ans. Il fut surpris par les fahavalos non loin de Tananarive[1] et massacré.

On faisait observer que les Malgaches résisteraient aux tentatives de conversion et qu'il fallait éviter de tourner contre nous les partisans des anciens cultes du pays et des vieilles traditions.

D'autre part, les passions de parti de la métropole provoquèrent, à cette occasion, de nouvelles discussions regrettables entre cléricaux et anticléricaux. On remit surtout à l'ordre du jour une question particulièrement irritante, à propos de propagande religieuse, celle du rôle des missions protestantes à Madagascar.

1. La procure des missions de jésuites à Madagascar a été avisée officiellement par le ministre des colonies de l'assassinat du P. Berthieu, curé d'Ambotamisity, qui avait été enlevé par les fahavalos.

Les détails relatifs à cet assassinat n'étaient pas encore parvenus quelques mois plus tard à Paris.

La lettre de M. Lebon nous informe seulement, disait le P. Martin, de la maison de Paris, que le père Berthieu a été tué malgré la présence des tirailleurs, ce qui est pour nous inspirer de vives inquiétudes sur le sort des autres missionnaires isolés que ne protège aucune force militaire.

Le P. Berthieu était à Madagascar depuis une vingtaine d'années; d'abord curé de Sainte-Marie-de-Madagascar, il occupa ensuite divers postes chez les Betsileos, fut aumônier à Vohemar pendant la guerre de 1883-1885 et passa à Ambositra et enfin dans le district d'Andrainarivo, qu'il avait quitté, pendant la dernière campagne, pour se réfugier à la Réunion.

Il n'y a pas longtemps, notre malheureux confrère eut un grave accident; son cheval, effrayé, paraît-il, par la détonation d'une pièce d'artillerie de la colonne du colonel Combes qui opère contre les fahavalos, fit un brusque écart et s'emballa; il fut désarçonné, traîné pendant cinquante mètres; il eut une jambe brisée.

Il se fit soigner à Tananarive, et, à peine guéri, il reprit le chemin d'Andrainarivo où les fahavalos le capturèrent.

Nous avons déjà expliqué quelle est leur importance, quel est leur zèle, quelle est leur action. Nous devons revenir encore sur cette question, cause de conflits dans le passé, dans le présent et certainement aussi dans l'avenir. De l'aveu de la plupart des voyageurs, on le sait, les Malgaches n'ont pas de croyances religieuses bien profondes ; ils ne sont, en réalité, attachés qu'à des superstitions plus ou moins grossières. Pour eux les deux grandes religions en présence symbolisent surtout les deux principales nationalités concurrentes. Le protestantisme, est l'Angleterre; le catholicisme, la France. Dans ces conditions, il semblait que le Gouvernement français n'eût plus qu'à favoriser pour combattre l'influence de son rival, la propagande catholique; mais, à notre époque, il est toujours difficile sinon impossible de réagir contre la tolérance, la grande vertu de l'esprit moderne, et d'autre part, notre nation n'est pas exclusivement catholique.

Les protestants français revendiquaient le droit d'évangéliser Madagascar au même titre que les Jésuites ou les autres pères. Ils prenaient du reste l'engagement de se montrer aussi chaleureux défenseurs que ces derniers de la cause nationale.

Mais les protestants n'en étaient pas moins tenus en suspicion [1]. Ils se défendirent du reste avec beaucoup de tact contre les accusations dont ils étaient l'objet surtout de la part du bouillant député de la Réunion, M. de Mahy.

La Société des Missions publia une lettre adressée par elle à tous ses membres.

« Le patriotisme des directeurs, disait cette lettre est au-dessus de tout soupçon. Fondée en 1822 par les hommes les plus notables du protestantisme parisien d'alors; présidée successivement par l'amiral Ver Huell, le comte Jules Delaborde, le baron Léon de Bussière; ayant possédé dans son conseil d'administration des membres tels que l'amiral Jauréguiberry et le sénateur Edmond de Pressensé; dirigée à l'heure actuelle par des hommes en possession de la confiance des Eglises protestantes françaises, elle a conscience d'avoir, comme veut le faire tout chrétien, servi le pays tout en servant l'Evangile, indirectement, par les sympathies qu'elle a su conquérir pour le nom français, quand les circonstances l'appelaient à travailler en dehors

1. Questionné par un rédacteur du *Petit Marseillais*, le général Metzinger lui a dit, entre autres choses, répondant à cette question :

« — Pensez-vous, mon général, qu'il soit habile d'avoir envoyé à Madagascar des pasteurs protestants français pour contrebalancer l'influence des méthodistes anglais ?

« — Je n'hésite pas à répondre que c'était parfaitement inutile, à mon avis. Les Hovas s'en soucient peu et ils se seraient faits aussi bien catholiques. Bien mieux, il y a un réel danger dans le procédé, car les Hovas se classent en amis des Anglais et en amis des Français, selon qu'ils sont protestants ou catholiques. Les Anglais ne manqueront pas d'exploiter la confusion à leur profit et ils diront :

« Vous voyez, les Français ont pour nous une déférence très grande; ils veulent nous la prouver en favorisant nos missions. »

« Avant la guerre, ils racontaient aux Hovas que si nous étions victorieux « tous seraient mis à mort, les femmes et les enfants conduits en esclavage. » Après la conquête, les Anglais leur ont affirmé que c'est grâce à leur intervention qu'ils ont été épargnés. »

de nos frontières coloniales; directement, par les œuvres qu'elle a pu entreprendre dans ses colonies elles-mêmes : à Taïti, au Sénégal, aux îles de la Loyauté, en Kabylie et au Congo français où elle s'est rendue en partie pour répondre à un vœu exprimé par M. de Brazza.

« En ce qui touche Madagascar et les ingérences inavouables qui auraient paralysé l'action du gouvernement, la Société nie peremptoirement avoir participé à quoi que ce soit de ce genre. Elle n'est entrée que deux fois en rapport avec l'administration au sujet de Madagascar : une première fois, en 1884, pendant l'expédition, pour déclarer que l'installation de pasteurs français dans les églises malgaches, églises régulièrement constituées, ne lui paraîtrait possible qu'en vertu d'un accord avec ces églises; une seconde fois, en 1886, après la conclusion du traité, pour faciliter l'action du résident général dans ses rapports avec la Société des Missions de Londres et pour mettre à la disposition du gouvernement un pasteur distingué, prêt à faire une enquête sur la situation de Madagascar au point de vue protestant. Le gouvernement, tout en remerciant de l'offre, la déclina, en déclarant que l'enquête en question n'entrait pas à ce moment dans ses vues [1].

« Depuis lors, la Société des Missions ne s'est pas désintéressée de Madagascar. Elle a participé à des démarches faites pour introduire l'enseignement du français dans les écoles protestantes de l'île. Elle n'a pas abandonné la pensée de confier à un homme bien qualifié le soin d'étudier sur place les mesures que comporte la situation. »

Personne ne pouvait mettre en doute ces déclarations. Nous avons placé sous les yeux du lecteur les arguments donnés de part et d'autre. Nous n'insisterons donc pas sur la question. Le plus important, d'ailleurs, à notre avis, est d'écarter de Madagascar, autant que possible, les sociétés religieuses étrangères.

Rappelons à ce sujet l'importance de celles-ci à Madagascar :

[1]. En 1893, M. de Mahy, parlait à la Chambre des députés de la propagande incessante des sectes protestantes, « ces congrégations étrangères », disait-il, qui « font une propagande qui s'étend dans les colonies et qui est en train d'empoisonner l'Algérie elle-même. »

— Parfaitement! approuva M. Etienne.

Et M. de Mahy de poursuivre :

M. de Mahy. — « Afin qu'on ne doute pas de l'existence de ces Sociétés, je demande à M. le ministre de l'intérieur, président du Conseil, la permission de mettre sous ses yeux une carte de France divisée en provinces de la Société biblique britannique et étrangère : *Map of France shewing the districts of the british and foreing bible society*... Huissier, veuillez remettre cette carte à M. le résident du Conseil. (*On rit.*)

« Je voudrais que le Gouvernement, que le ministre des affaires étrangères exerçât une surveillance sur les agents de son département.

« Je ne sais si vous trouverez bon, mais moi je trouve détestable qu'un agent français en Angleterre, notre consul à Edimbourg, qui a été résident à Madagascar, qui a obtenu de l'avancement, puisqu'il est aujourd'hui dans un poste considérable en Europe, fasse ouvertement de la propagande pour engager les Anglais et les Ecossais à aller s'établir en grand nombre à Madagascar.

« Vous avez pu quelquefois entendre dire que certains de nos agents faisaient de Madagascar des peintures déplorables. Je ne sais si celui dont je parle est tombé dans cette contradiction d'avoir voulu dégoûter la France de Madagascar lorsqu'il y était résident, et d'en vanter aujourd'hui le charme aux Anglais. Mais, ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui, à Edimbourg, il fait tout son possible pour que Madagascar soit envahi par les Anglais. (*Mouvement.*)

« Et, dans son ordre d'idées, il est logique. Il appartient au christianisme anglais, il cherche à le propager; cela est tout naturel pour un sectaire, pour un religieux, mais cela n'est pas convenable

1° La mission anglaise — la plus ancienne dans l'île — est très puissamment organisée avec 68 missionnaires en chef, 6,000 auxiliaires indigènes, 1,176 écoles et 92,000 élèves, 1,300 temples et 310,000 fidèles. Elle dispose d'un budget d'un million. Mentionnons en plus trois imprimeries, deux hôpitaux, une léproserie.

Les *quakers*, les *anglicans*, les *indépendants*, ceux que nous appelons à tort en France les *méthodistes*, se partagent la direction de la mission anglaise, mais ce sont ces derniers qui ont la plus grande influence, car la reine est maintenant le chef du parti indépendant, notoirement hostile à la France.

2° Les Norvégiens — qui sont luthériens — au nombre de 44 missionnaires avec 1,200 pasteurs indigènes, 37,000 élèves et 50,000 adhérents.

3° La mission catholique française, établie depuis 1830 environ, est représentée par des jésuites. Elle compte 114 Français, 640 instituteurs indigènes, 17,000 élèves dans 600 écoles et 13,000 adhérents. Le budget est de 200,000 francs dont 20,000 francs fournis par le gouvernement français. Mentionnons leur collège ferme-école et leur observatoire à Ambohipo, près de Tananarive.

L'influence anglaise est donc très considérable, puisqu'elle a, à son service, une véritable armée avec ses six mille maîtres indigènes [1].

La plupart des colons français, nous devons le reconnaître, se montraient hostiles aux missions protestantes.

Ceux de nos compatriotes arrivés aussitôt après la conquête eurent à subir de rudes épreuves dans un pays nullement pacifié [2].

pour un agent politique, pour un fonctionnaire au service de la France. (*Non! Non! — Très bien!*)

« Messieurs, je ne demande la tête de personne. Après vingt-deux ans d'existence politique parmi vous, précédée d'un certain nombre d'années de lutte dans mon pays, je crois pouvoir dire que je n'ai jamais demandé la destitution de personne. (*Très bien! très bien! et applaudissements.*)

« Je ne vous demande donc pas, monsieur le ministre des affaires étrangères, une répression contre ce fonctionnaire. Je reconnais qu'il parle « selon son cœur et sa conviction », mais je vous demande de le placer dans un pays où sa parole pourra être moins nuisible à la France. Je le demande itérativement. (*Très bien! très bien!*) »

1. Le *Temps*, 7 novembre 1895.

2. Actuellement, beaucoup de Français possédant un petit pécule sont toujours disposés à s'embarquer pour Madagascar. Or, il est utile de leur indiquer quels sont les premiers frais inévitables. Ces frais, on les evalue ainsi, tout en les détaillant :

« Le voyage en troisième classe coûte 450 francs. Nous pouvons bien évaluer les frais divers et le voyage en chemin de fer à 100 francs. Cela fait 550 francs. Mais à ce prix-là on n'est encore qu'à la côte, à Tamatave, et ce n'est pas là qu'on peut conseiller à l'émigré de se fixer. Il y trouverait la concurrence créole déjà habituée au pays, vivant de peu, se contentant d'un salaire bien moindre que celui nécessaire à l'Européen ; il faut donc ajouter aux premières dépenses les frais du voyage de Tamatave à Tananarive.

« Le nouvel arrivant ne peut songer à se rendre à pied à Tananarive ; ce serait compromettre irrémédiablement sa santé. Il lui faut donc des porteurs. Avec six porteurs de filanzane, il pourrait monter en sept ou huit jours ; mais, avec la clientèle qui augmente sans cesse, il est douteux que les porteurs veuillent accepter de faire un voyage où ils ne seraient pas au moins huit. Admettons cependant le chiffre de six. Six porteurs à 25 francs chacun, cela fait 150 francs, en admettant aussi que ce prix de 25 francs n'augmente pas. Il faudra bien aussi au moins quatre porteurs pour ses objets personnels et ses provisions de route.

Ajoutons les frais de pirogues, les dépenses de toutes sortes, c'est 300 francs qu'il faudra ajouter aux 550 francs déjà déboursés, et ce sera 850 francs que l'émigrant aura sortis de sa poche en arrivant à Tananarive.

Un homme prudent doit songer à se réserver une somme suffisante pour son rapatriement s'il ne réussit pas. C'est donc une somme de 1,700 francs de dépenses avant de pouvoir être assuré d'un moyen quelconque d'existence.



Esclave et Zélen.

Plusieurs qui s'aventurent dans les provinces sont assassinés, parmi les victimes, citons MM. Savanyan, Régal et Colin-Mery, surpris et frappés dans la forêt d'Andrangolaoka, aux environs de Mantasoa, où ils étudiaient le prolongement vers Mahanaro d'une route ébauchée par Laborde.

D'autres succombent, colons ou fonctionnaires civils, pionniers de la première heure que tue l'impitoyable fièvre. L'un d'eux, le jeune ingénieur Barrat, sorti le premier de l'École polytechnique et de l'école des mines est mort peu après son débarquement à Tamatave.

Pour tous l'existence est des plus pénibles. Ils se plaignent de ne pas être suffisamment protégés par l'administration française. Ils demandent que la métropole fasse un grand effort pour mettre notre

nouvelle colonie en valeur, qu'elle décrète la construction d'un port à Tamatave, celle d'un chemin de fer, — œuvre colossale et qui exigera de longues études et des sommes énormes, — afin de relier la capitale de l'Imérina à la côte; ils lui demandent aussi l'envoi de cultivateurs, comme si le gouvernement avait pour tâche de mettre lui-même en rapport les terres disponibles de Madagascar; ils se plaignent de la cherté des vivres, des difficultés de l'existence, s'en prennent de leurs mécomptes à la reine, au résident général, aux agents du pouvoir à tous les degrés.

Le résident général ayant accordé à quelques Malgaches des concessions, nos colons lui adressent une sorte de protestation. Ils font observer que les indigènes ont, au point de vue de la prospection des mines des avantages trop nombreux : la plupart des gisements d'or leur sont depuis longtemps connus; ils peuvent donc très rapidement et sans frais, accaparer les meilleurs points. Il leur est loisible de circuler dans l'île, en toute sécurité, même dans cette période de troubles.

Pour des raisons identiques, les pétitionnaires demandent qu'aucune concession de travaux publics ne puisse être accordée aux indigènes, « car il est bien évident que le colon européen sera toujours sur un pied d'infériorité marquée vis à-vis du Malgache, possesseur légal d'esclaves, lesquels constituent la grande majorité de la main-d'œuvre. »

Ils terminent en insistant pour qu'on attende quelques années avant d'ouvrir à l'élément indigène les districts pauvres ou abandonnés, ainsi que cela se pratique à l'égard des Chinois en Australie.

On accusait donc M. Laroche de favoriser les Hovas au détriment des Français. Il édicta un nouveau décret relatif au régime des mines, décret qui a été publié au *Journal officiel* du 28 juillet 1896.

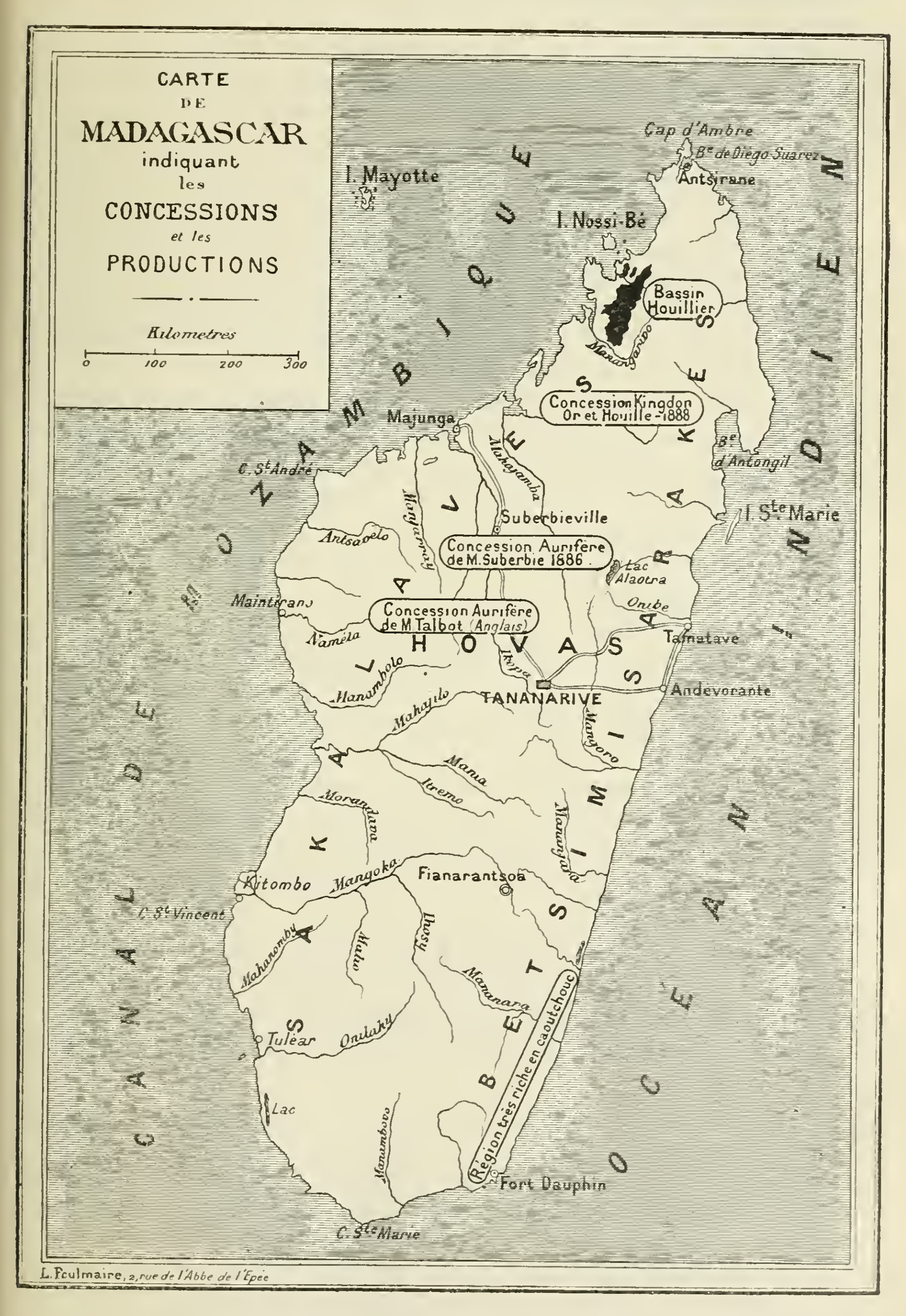
Bientôt, les soulèvements qui éclatèrent sur divers points et mirent partout en péril la vie des colons provoquèrent de nouvelles et vives doléances.

Ces doléances ne pouvaient manquer d'être entendues par les représentants du gouvernement français; mais le règlement des questions d'indemnité est toujours d'une désespérante lenteur.

Peu à peu cependant, les colons réfugiés à Tamatave ou à Diégo-Suarez reprirent le chemin de leurs terres et se remirent au travail, loin des centres de garnison et d'administration, dans la vie d'isolement de la campagne malgache. L'unique distraction de cette existence est la chasse, et encore! On rencontre dans l'île beaucoup de gibier, surtout dans les marais; mais cette chasse est dangereuse, car elle expose le chasseur à des fièvres souvent mortelles.

Mais les savants se faisaient forts d'assainir au moins une partie du territoire de Madagascar, et afin de donner l'exemple, ils propo-

saient de nouveau l'envoi de missions scientifiques dans l'île [1]. Ils ont



1. En Algérie, lorsque, pour ne pas être jetées à la mer, les troupes françaises durent prolonger vers l'intérieur les racines de l'occupation, le problème de la colonisation se posa, car il s'agissait

formé des comités, publié des documents, d'intéressants et précieux articles de vulgarisation.

Ce serait, du reste, une grave ingratitude que d'oublier les services rendus par les hommes qui nous ont fait connaître le pays malgache et ses habitants.

« Le premier en date qui ait compendieusement écrit, il y a deux siècles, sur Madagascar, est Etienne de Flacourt. Depuis, la liste est devenue tellement longue que la dire entière serait monotone. C'est surtout depuis les quarante dernières années qu'elle s'est accrue, et je citerai beaucoup de noms français, le commandant Dupré, Albran, Frappaz, Jehenne, le commandant Guillain, Grandidier Vinson, Charnay, etc., jusqu'à Catat, les Français y occupent la plus belle place.

« Madagascar a aussi son martyrologe scientifique. Les uns, comme Douliot, mon collègue au Muséum, dit le Dr Delisle, chargé de mission scientifique, succombe à la maladie; parmi les autres, Muller est assassiné par des Fahavalos avec la connivence des autorités hova; Grévé, correspondant du Muséum, est fusillé par les Hovas, au début de la dernière guerre. De pareils crimes ne sont pas pour faire admettre que les Hovas sont des civilisés. Honneur à ces chercheurs qui ont si tristement succombé !

« Mais à côté des hommes de science, des voyageurs, il y a d'autres noms à évoquer, noms de Français qui, à des points de vue divers, ont beaucoup fait pour Madagascar, qui ont tenté d'être d'utiles éducateurs: les Mérina, les Lambert, les de Lastelle et plus que tous, Laborde.

« Je ne puis dire en détail l'histoire de ce dernier, elle est bien curieuse. Il avait su prendre une place exceptionnelle dans ce pays, où les blancs, les Vahaza, étaient suspects. Aimé de tous, il avait même, chose bien rare, conquis la confiance de la reine Ranavalo I, et il fit tous ses efforts pour donner pacifiquement Madagascar à la France. Il faillit y réussir.

« Enfant du peuple, il possédait un véritable génie pour la colonisation, et ses essais de culture et d'industrie ont été remarquables. Il montrait réunies en lui toutes les facultés de notre race [1] ».

Après avoir rappelé ces nobles exemples, nos savants contemporains ajoutaient :

d'exploiter cette terre arrosée du sang de tant de braves, cet ancien grenier d'abondance de Rome que l'infécond Islamisme avait stérilisée.

« Deux hommes surtout, a écrit M. Cornely, s'attaquèrent à ce problème : c'était Bugeaud et c'était Lamoricière. On appela des colons. On leur donna des maisons, des outils, du bétail, des semences, du terrain, des vivres, en attendant les récoltes.

« Il vint des déclassés. Il vint aussi des révoltés. Après les journées de Juin, on débarrassa Paris de tout un excédent de population qu'on avait essayé vainement de nourrir en la faisant travailler dans les ateliers nationaux.

« On entassa cette population, hommes, femmes, enfants, sur des bateaux plats qui remontèrent la Marne, passèrent par le canal de la Marne à la Saône, descendirent la Saône et le Rhône, et jetèrent leur cargaison dans les flancs de navires qui la transportèrent sur les bords algériens.

« Les émigrants furent reçus et installés dans des villages préparés d'avance par des chefs militaires qui leur promirent leur protection en échange d'une bonne conduite. »

1. *La colonisation à Madagascar* par le Dr Fernand Delisle. *Revue Rose*, 11 avril 1896.

« Eh bien oui, il faut coloniser vite et pratiquement Madagascar ! »

Que n'a-t-on pas dit de l'Algérie au début de la période de conquête?

Un membre de la Société des études coloniales et maritimes, M. Courmes qui, au début de l'occupation, fit le voyage de Madagascar et séjourna quelque temps dans l'île pour se rendre compte sur place des ressources du pays fit connaître son opinion à cette société, relativement à l'émigration et à la colonisation, dans une conférence très remarquée et qui peut se résumer ainsi :

« Le Gouvernement doit-il diriger vers Madagascar tous les Français désireux de s'expatrier? Suivant M. Courmes, l'émigrant pauvre qui dans d'autres colonies, aurait peut-être quelque chance de succès, est absolument incapable de mettre en valeur les richesses de notre nouvelle colonie. M. Courmes considère comme de son devoir de dire toute la vérité pour éviter de cruelles déceptions si dures aux pauvres gens. Pour les émigrants pauvres eux-mêmes, et pour la tranquilité et le développement de la colonie, le Gouvernement français doit, non pas entraver cette émigration, mais éviter qu'elle se trouve absolument livrée à elle-même. Dans quelles mesures peut-il l'aider? M. Courmes estime que c'est surtout en favorisant l'établissement des émigrants plus fortunés qui attendent tout d'eux-mêmes et ne demandent rien à personne. Il veut parler de ces Français qui, ayant certaines ressources personnelles, une instruction et de l'expérience, veulent chercher hors de France un pays où leurs facultés se sentiraient plus à l'aise et pourraient être plus utilement exploitées pour eux et pour la Mère Patrie. Il veut parler aussi de tous ceux que travaille l'esprit d'aventure et que n'effraie pas le titre d'aventurier que les ignorants et les retardataires persistent à donner indistinctement à tous ceux qui s'éloignent du clocher natal. Ces aventuriers, dignes de tous les éloges et de tous les respects sont aussi nombreux aujourd'hui qu'ils l'étaient du temps des de La Salle, des Champlain, des Dupleix et des Labourdonnais. Ce sont ceux-là surtout que le Gouvernement français doit favoriser et protéger de toutes ses forces, non par des faveurs, qui sont toujours critiquées et provoquent de pénibles rivalités, mais par la simple reconnaissance des droits que ces pionniers de la première heure se sont créés par leur travail, leur initiative et les sacrifices qu'ils auront faits. De combien se trouvera simplifiée l'œuvre de la colonisation ! Combien sera plus facile la tâche de nos administrateurs et de nos ministres, lorsque pouvant se dérober aux intrigues, ils n'auront plus à accorder de faveurs mais à reconnaître des droits. »

En appuyant ces conclusions, la *Politique coloniale* disait :

« Nous possédons aujourd'hui une colonie nouvelle. Il dépend de nous d'en faire un pays riche et prospère, ouvert à l'activité de nos nationaux et profitable au budget national. Pour arriver à ce résultat, le seul but et la seule excuse d'une campagne coloniale, il est

indispensable de laisser s'exercer librement l'initiative particulière et de l'encourager, de la protéger par tous les moyens possibles, au lieu de l'entraver et de l'amoindrir chaque jour en l'emprisonnant dans des règlementations trop étroites. A cette seule condition nous aurons fait œuvre utile. »

CHAPITRE XIX

L'Esclavage et la corvée.

La main-d'œuvre à Madagascar. — Travailleurs indigènes. — L'esclavage. — Le décret de 1848. — Les esclaves dans nos colonies et à Madagascar. — Esclaves de la couronne. — Vie de famille. — Location d'esclaves. — Mariages. — Convention anglo-malgache. — La traite. — Razzias humaines dans les provinces. — Suppression de l'esclavage. — Proposition de M. Denys Cochin. — Ordres donnés par M. Laroche. — La corvée. — Son importance, son utilité et ses abus.

Si nombreux que soient les colons établis à Madagascar, ils ne le seront jamais assez que pour en diriger l'exploitation. Une des premières questions s'imposant à ceux qui étudient les moyens de fonder une colonie prospère est la question de la main-d'œuvre, importante entre toutes et particulièrement à Madagascar.

Peut-on compter sur les indigènes?

L'état arriéré même de leur pays, à l'époque de la conquête, prouve qu'en immense majorité ils ne sont pas bons travailleurs. N'ayant que des besoins limités, il fut toujours difficile de les retenir dans les exploitations, même par l'appât du gain.

Il n'y a donc pas à attendre de leur part un sérieux concours, tel que celui qui sera nécessaire aux Français pour transformer l'île, pour la mettre en valeur, pour y construire des ports, des postes fortifiés, des bâtiments d'habitation, des routes, des voies ferrées, des lignes télégraphiques, pour y fouiller la terre et en extraire les trésors minéraux qu'elle recèle, pour la cultiver et pour y développer l'élevage.

« Une seule population semble plus apte que les autres, dit M. Delisle, à se livrer à un travail rémunéré suivi, ce sont les Antaimoros, et encore, dans certains cas, ils vous quittent du jour au lendemain.

« Heureusement que le colon européen trouvera à Madagascar un utile serviteur dans le zébu, qu'il sera possible de dresser, de dompter comme nos bœufs d'Europe, comme l'est ce même zébu dans l'Inde, à Ceylan et ailleurs. »

Mais le zébu ne suffit pas. Par qui sera fournie la somme indispensable du travail humain? Depuis un temps immémorial, ce travail est accompli à Madagascar par les corvéables et par les esclaves.

On sait qu'au début de l'expédition, les agents de la France avaient essayé vainement de recruter sur place, parmi les indigènes, le personnel nécessaire aux transports. Chefs et roitelets sakalaves refusèrent de laisser pratiquer chez eux une sorte de réquisition. Ils sont cependant habitués au système de la corvée imposée à tous même aux hommes libres; mais s'ils le subissent, ils l'ont pris en horreur, à la suite des abus que le gouvernement hova en a fait. Nous avons déjà indiqué sommairement quelques-uns de ces abus.

Le résident général français maintiendrait-il cette odieuse corvée? Pourrait-il l'abroger brusquement sans aucune mesure de précaution? Comment la remplacer, étant donné l'usage séculaire?

D'autre part, quelle décision prendrait-on relativement à l'esclavage?

La France s'est honorée et a donné un grand exemple de fraternité au monde en abolissant l'esclavage. Le 16 pluviôse an II (4 février 1794), la Convention, sur la proposition des députés Vadier, Levasseur et Lacroix, avait voté l'affranchissement des esclaves de nos colonies mais cette mesure ne produisit pas immédiatement les heureux effets qu'on en attendait. Nous ne rappellerons pas les révoltes des noirs, encouragées par nos rivaux d'Angleterre et les masacres qui suivirent. La guerre générale, les terribles secousses d'un gigantesque soulèvement social ne permirent pas à la Convention d'achever son œuvre, après avoir posé le principe. La réaction se fit, et, en 1802, Bonaparte rétablit l'esclavage. Cette honteuse institution fut maintenue dans les possessions françaises jusqu'en 1848. Le 4 mars de cette année enfin, quelques jours après la proclamation de la République, le gouvernement provisoire rendit le décret suivant que nous ne saurions trop rappeler à la gloire de ceux qui le signèrent :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Au nom du peuple français le gouvernement provisoire de la République, considérant que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves, décrète : une commission est instituée auprès du ministère provisoire de la marine et des colonies, pour préparer, dans le plus bref délai, l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la République. Le ministre de la marine pourvoira à l'exécution du présent décret.

Paris, le 4 mars 1848.

LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Signé : Dupont de l'Eure, Arago, Lamartine, Louis Blanc, Ad. Crémieux, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Marrast, Flocon, Albert.

L'abolition de l'esclavage fut ensuite solennellement consacrée et proclamée par la loi et inscrite dans l'article 6 de la Constitution de 1848[1].

A cette époque donc disparut l'esclavage dans nos colonies malgaches de Nossi-Bé et de Sainte-Marie de Madagascar.

En 1895, si l'annexion pure et simple de l'Ile à la France avait été prononcée immédiatement, la question de l'esclavage ne se serait même pas posée. En effet les esclaves de Madagascar, sans aucune exception ni réserve, auraient été immédiatement affranchis par le fait seul de cette annexion. Mais nos hommes d'État avaient hésité.

Les instructions données par M. Hanotaux au général Duchesne et à M. Ranchot lui recommandaient de « s'attacher à rassurer les populations indigènes sur nos intentions, et d'éviter autant que possible tout ce qui pourrait porter atteinte à leurs coutumes et à leurs traditions. Les modifications qu'il y aura lieu d'introduire, disait M. Hanotaux, dans l'organisation administrative ou sociale du pays devront, par la suite, faire l'objet d'une étude attentive. »

Nous avons déjà indiqué quelle est la situation des esclaves à Madagascar. Ce sont eux qui accomplissent presque tous les travaux de la terre et corvées. La question de la suppression de l'esclavage qui s'est posée impérieusement, dès le lendemain de la prise de possession de l'Ile par la France, est donc une des plus graves pour l'avenir de la colonie.

L'origine de cet esclavage est à Madagascar, de même que presque partout ailleurs, la guerre.

Quand une tribu sentait le besoin d'esclaves pour travailler ses terres ou de troupeaux de bœufs pour sa subsistance, elle attaquait la tribu voisine, tuait ses guerriers et emmenait les femmes et les enfants en esclavage, en même temps qu'elle chassait les bestiaux devant elle, heureuse si, à son tour, elle n'était pas razziée par une autre tribu la semaine suivante.

Tel fut, pendant longtemps, l'état ordinaire de l'Ile tout entière et c'est là ce qui se voit encore aujourd'hui, aux confins du pays des Bara, au Sud-Ouest, et des Sakalaves dans toute la région de l'Ouest.

La traite des nègres alimenta longtemps l'esclavage à Madagascar.

1. L'indemnité aux possesseurs d'esclaves fut ainsi fixée

	Nombre d'esclaves.	Indemnités.
Martinique	74.447	1.507.885.80
Guadeloupe	87.087	1.947.164.85
Guyane	12.525	374.571.88
Réunion	60.651	2.055.200.25
Sénégal	10.350	1 3.503.41
Nossi-Bé-Sainte-Marie	3.500	11.673.81
	248.560	6.000.000.00



Esclave enchaîné.

Pendant la guerre de 1883-1885, un grand nombre d'esclaves durent suivre l'armée hova; plusieurs milliers périrent alors.

Les esclaves se divisent en deux grandes classes : ceux de la couronne ou de la reine et ceux des particuliers.

Les premiers se subdivisent en diverses catégories de serviteurs. On les nomme généralement les *tsimandoa.*

C'est parmi les esclaves de la couronne que l'on choisit les fermiers royaux, qui cultivent les propriétés et gardent les troupeaux du souverain, enfin les incomparables courriers aux jarrets d'acier, portant pour insigne une écharpe bleue aux initiales R. M. surmontées d'une couronne.

« A Tananarive, les esclaves de la Couronne n'ont pas une situa-

tion moins prépondérante que lorsqu'ils sont ainsi envoyés en mission dans les provinces[1].

« Un grand nombre d'entre eux sont employés à l'intérieur du palais, où ils ont la main à tout. Ils peuvent arriver et, de fait, ils arrivent à tous les emplois et ils obtiennent tous les grades. Ainsi l'un d'eux, Rainingony, a commandé en second toutes les troupes hova et a été, pendant vingt deux ans, de 1854 à 1876, le second dans l'État, venant immédiatement après le premier ministre. Il était seizième honneur.

« Ils peuvent aussi acquérir, et, en réalité, grâce à leur influence toujours recherchée et si redoutée, ils acquièrent d'habitude une fortune, en argent quelquefois, en troupeaux et en esclaves surtout, car ils ont le droit de posséder eux-mêmes des esclaves, et certains en ont des centaines. »

Leur situation est donc très importante, et elle aurait pu devenir prépondérante à un moment donné, vu leur immixtion dans toutes les affaires, leur connaissance de tous les ressorts du gouvernement, leur influence auprès de tous les hauts personnages. Une seule chose leur manque : ils ne peuvent jamais être affranchis.

« En réalité, il n'en est pas besoin. Car, à tout prendre, ils constituent plutôt une véritable caste, la *caste noire — olo-mainty*, — qui jouit de presque tous les privilèges des hommes libres. Il n'y a rien, en effet, qui rappelle l'esclavage dans la manière dont ils sont traités. Ils sont astreints au service militaire, ils peuvent arriver à toutes les dignités; dans les grands *kabary*, un de leurs représentants fait le *hasina*, — hommage au souverain, — comme les chefs des autres castes. Aussi l'Angleterre ne protesta pas quand les Mozambiques libérés sur ses instances furent placés dans cette caste. Leur esclavage est donc plutôt un souvenir des anciens temps et comme une sorte de fiction juridique.

« Et cependant, si j'en crois le P. Abinal, les esclaves proprement dits dédaignent leur alliance, précisément parce qu'ils ne peuvent pas se libérer : remarque curieuse et d'une grande importance, car elle montre bien à quel point les Hovas tiennent à leur liberté. »

Les esclaves des particuliers sont de beaucoup les plus nombreux.

« Le docteur Catat, dans son voyage à Madagascar, prétend que l'esclavage n'existerait pas chez quelques tribus insoumises du Sud : les Antandroy, les Antanosy, les Antaisaka. Chez quelques autres à moitié indépendantes, comme les Sakalaves à l'ouest, les Betsimiraka à l'est, les Antakarada au nord, les Antanala et les Bezanozano au centre, il ne serait qu'une exception. Chez les Saka-

1. *De l'Esclavage à Madagascar*, par le P. Piolet, *Correspondant* du 10 février 189?.

laves, en particulier, les esclaves ne seraient possédés que par des Arabes ou *Silama*, comme disent les Malgaches; par des *Karany* ou Indiens qui sont sujets britanniques; par quelques très rares indigènes qui, depuis longtemps, se sont faits musulmans, et par les gouverneurs Hova [1].

Tout cela me semble beaucoup exagéré, comme, du reste, plusieurs autres assertions, sur le même sujet, du savant voyageur [2].

« La vérité est que les esclaves sont en nombre beaucoup plus restreint chez ces diverses peuplades que chez les Betsileo et surtout chez les Hova. Mais il y en a partout, aussi bien en fait qu'en droit. C'est là l'opinion courante que j'ai recueillie moi-même à Madagascar, dit M. Martineau, et c'est là également l'avis des hommes les plus compétents en la matière que j'ai interrogés ici, à Paris. Comment, sans cela, expliquer les nombreux vols de femmes et d'enfants, perpétrés en particulier par les Sakalaves et les Bara? Et pourquoi les Sakalaves de l'Ouest achèteraient-ils des femmes sur la frontière de l'Imerina, comme j'en ai été le témoin, sinon pour en faire leurs esclaves?

« Donc, il y a des esclaves partout. Mais, nulle part ailleurs ils ne sont aussi nombreux que chez les Betsileo et surtout en Imerina, où leur nombre dépasse vraisemblablement celui de la population libre, peut-être en atteint-il les deux tiers. Toutefois, même en Imerina, les esclaves sont évidemment très inégalement répartis : nombreux à Tananarive et dans les autres centres plus importants, beaucoup plus rares dans les campagnes reculées et les petits villages.

« Avant le commencement de ce siècle, les grands propriétaires n'avaient tout au plus qu'une quarantaine d'esclaves. Aujourd'hui, s'il se trouve beaucoup de Hovas qui n'en possèdent qu'un petit nombre, deux, trois ou quatre, il y en a, par contre, qui en ont dix, vingt, cinquante, cent, mille.

« Le tout-puissant Rainilaiarivony était, à lui seul, propriétaire de quatre mille esclaves. »

Les riches Hovas, comme, du reste, tous les riches Malgaches, tiennent à avoir beaucoup d'esclaves, de même qu'à avoir une nombreuse famille, par amour-propre. Les esclaves, du reste, font, en quelque sorte, partie de cette famille. Ils sont rarement malmenés et, leur nombre étant considérable, peu surmenés.

« Mais la plupart des esclaves vivent à part dans leur case, avec leurs femmes et les enfants, chargés de pourvoir eux-mêmes à leur propre subsistance et d'élever leur famille. L'habitation leur appartient d'ordinaire, et ils possèdent en plus, presque toujours, un

1. Docteur Catat p. 148, 149.

. Seulement un exemple : le docteur Catat dit que « les jeunes filles bien formées se vendent souvent 1.000 piastres sur le marché de *Zoma* ». Or, jamais elles ne se vendent plus de 100 piastres.

champ de manioc, une petite rizière, une vache, un porc, de la volaille, voire même d'autres esclaves. (Voir plus haut). Tout leur service consistera dans quelques corvées qu'ils partageront avec les autres esclaves du même maître. Préparer le riz, puiser l'eau à la fontaine, balayer la maison, enlever les cendres, aller chercher le bois sec, laver les assiettes, porter le fumier dans les champs, arracher les mauvaises herbes, porter les matériaux pour les constructions, etc., voilà pour les femmes. Porter leur maître et ses paquets, lui faire escorte dans ses expéditions ou ailleurs, couper l'herbe pour les bœufs, cultiver les rizières, entretenir sa propriété, le pousser lui-même dans les montées un peu rudes pour lui en alléger la fatigue, etc., voilà pour les hommes. Cela prend à chacun, en moyenne, le douzième de son temps, l'équivalent d'un mois par année; il consacrera le reste à ses propres affaires.

« D'ailleurs, si cette corvée lui déplaît, il pourra ou s'en exempter, ou se faire remplacer par un camarade, en donnant un bout d'argent. C'est ainsi qu'une des meilleures maîtresses de l'école catholique d'Ambohibeloma était une esclave, ne faisant jamais son service, mais préférant payer sa maîtresse et se consacrer à ses devoirs d'enseignement.

« Plus le maître est riche, moins d'ordinaire ses esclaves ont à travailler.

« On cite un neveu de l'ancien premier ministre dont la plupart des esclaves devaient, pour tout service, lui apporter un fagot de bois au moment de la fête du Bain, et recevoir en échange un morceau de viande. Il est vrai que ce maître disposait à son gré de la corvée des gens libres[1]. Cela va si loin, que certains ne peuvent plus rien obtenir de leurs esclaves. Ainsi le prince Raomanina, à Ambohibeloma, parvenait à grand'peine, parmi ses nombreux esclaves, à recruter quelques porteurs, lorsqu'il en avait besoin. Un jour, il voulut faire creuser un petit réservoir, et à cet effet convoqua tout son monde. Son fils y était; lui-même y allait à chaque instant. Or chaque homme, pendant une journée entière, ne faisait pas le travail d'un bon ouvrier pendant une demi-heure.

« La culture des rizières, travail national, dont chacun comprend l'importance a seul don de secouer cette apathie. »

Beaucoup d'esclaves, ceux qui, au lieu d'être chargés des soins domestiques, sont plus particulièrement employés aux travaux de culture, vivent dans les champs, au milieu des propriétés et des troupeaux dont ils ont la garde et qu'ils font valoir.

Enfin, les esclaves porteurs forment une corporation particulière, dont tous les membres sont âpres au gain et, dit le P. Piolet, insa-

1. Martineau, *Madagascar en* 1894. p. 399-400.

tiables de plaisir. Ils mènent une vie de fatigue et de débauche. Aussi, comme on dit, ne font-ils pas de vieux os.

Dans les instructions données à M. Ranchot avant la campagne, M. Hanotaux, alors ministre des affaires étrangères disait :

— « On s'accorde à reconnaître que les Hovas sont doux et humains envers leurs esclaves et que la condition de ces derniers n'est point matériellement malheureuse.

« On ne les maltraite, en effet, généralement pas. Le maître peut les punir, les frapper du fouet, les mettre aux fers. Mais il lui est interdit de se servir pour les châtier d'un objet en fer, et il ne doit pas faire couler leur sang, à plus forte raison les mettre à mort, sous peine d'encourir la même peine, la reine seule ayant le droit de vie et de mort sur ses sujets.

« Ce qui ne veut pas dire qu'on ne les tue jamais.

« On citait couramment à Tananarive le nom d'un des neveux du premier ministre qui, chaque année, faisait ouvrir le ventre d'un de ses esclaves afin d'y lire l'avenir. D'autres fois, il faisait enterrer vivant un esclave récalcitrant, et sa réputation de cruauté était tellement établie, qu'elle était devenue proverbiale, et que, pour faire plier un esclave rebelle, on n'avait qu'à le menacer de le vendre à cet individu.

« D'autres fois, comme il est impossible pratiquement de faire condamner un esclave en jugement, on les exécute soi-même secrètement, par le poison ou autrement. Ainsi, d'après le P. Laboucarie, ce fait venait d'arriver dans l'Ouest, aux environs d'Ambohibeloma, un peu avant la guerre, et les parents de l'esclave, menaçant son maître d'un procès, celui-ci avait dû s'exécuter et acheter leur silence par de l'argent. »

Cependant les maitres ne sont pas d'ordinaire cruels envers leurs esclaves. Ainsi, le même P. Laboucarie écrivait au P. Piolet que, « en vingt-quatre ans, il n'avait vu que quatre maîtres maltraiter leurs esclaves ».

A cela, il y a deux causes principales :

1° La douceur très réelle des mœurs dans les familles et l'opinion publique.

2° L'intérêt, surtout quand il s'agit des hommes. Car rien ne leur est plus facile que de quitter le maître dont ils ont à se plaindre, et de s'enfuir au loin, où la police malgache n'ira certainement pas les reprendre. Là, ils auront vite fait de se créer une autre famille ; ou bien, plus souvent, ils se joindront aux bandes de *fahavalo* qui désolent le pays. Ces esclaves fugitifs sont en réalité assez nombreux, surtout en certaines contrées, où ils se réfugient de préférence, et dont ils deviennent véritablement les maitres. Tel de ces refuges, par exemple celui de Soamady est fort respecté, d'après le P. Abinal, de l'Etat lui-

même, parce qu'il lui serait facile d'armer plusieurs milliers d'hommes décidés et capables de se défendre.

L'esclavage, surtout des jeunes femmes, n'est pas dans l'ensemble la cause de démoralisation et d'exploitation que l'on pourrait craindre. Les femmes esclaves ne sont ni meilleures ni pires que les autres, plutôt meilleures que celles des hautes classes. Évidemment, elles se trouvent à la discrétion de leur maitre. Mais cela, dans un pays où le relâchement excessif des mœurs est si grand, n'ajoute pas beaucoup au mal existant. Si elles ont de nombreux enfants, comme ces enfants appartiendront à leur maître, celui-ci en sera d'autant plus heureux et plus riche. De là, à une ignoble exploitation que l'on pourrait craindre, il n'y a qu'un pas.

L'esclave hova n'a pas de personnalité civile. Comme l'esclave antique, c'est une chose et non une personne, — *res, non persona*, — et il est remarquable que le même axiome se retrouve littéralement dans une expression malgache, que l'on ne prononce aujourd'hui que dans un accès de colère et comme terme de mépris, mais qui n'en est pas moins significative : *Tsy olona, fa zavatra hiany ny andevo* (*Non persona, sed res sanctum servus*). La loi s'occupe d'eux, leur reconnait certains droits et défend en particulier de trop les maltraiter. Ils pourront donc en appeler parfois au juge. Ils pourront même, dans certains cas, se présenter devant le souverain, et lui demander l'autorisation de faire le *mîfaly*, sorte de salut réservé aux seules personnes libres, et par le fait, cesser d'appartenir à leur maitre pour devenir serfs de la Couronne. En pratique, le maître gagnera toujours son procès, parce qu'il est plus riche et plus puissant De plus, « il commencerait tout naturellement par s'emparer de la fortune du plaignant, d'après l'adage : Tu es à moi, donc ce que tu as m'appartient[1] ».

Mais, en revanche, ils sont exempts de tout impôt, et ce n'est que par un véritable abus que le dernier premier ministre les avait soumis à l'impôt de la piastre ; ils ne sont pas astreints au service militaire, mais, vienne la guerre, on les réquisitionne ; ils ne doivent pas, non plus, la corvée d'Etat, souvent plus dure que celle des maîtres, sauf que parfois, ils remplacent ces derniers pour certaines corvées manuelles.

Les esclaves peuvent louer leurs services à des étrangers ; mais, en vertu de l'ancienne loi malgache, le maître avait toujours le droit de les rappeler, dès qu'il jugeait nécessaire de les employer.

Certains étrangers ont cependant trouvé moyen d'être véritablement propriétaires exclusifs de leurs esclaves, en prenant à leur service ou pour femme, ou simplement pour concubine, une malgache, sous le nom de laquelle ils achètent du bétail humain, destiné à rester attaché à leur maison.

1. P. Labocarie.

Les esclaves se marient entre eux à leur guise. Ils peuvent toujours acheter leur liberté, en payant au maître la rançon nécessaire ; mais ces rachats sont rares. Les malheureux, en effet, gagnent trop peu pour faire des économies.

« Jusqu'en 1865, la vente et la traite des esclaves furent complètement libres à Madagascar. On les vendait sans restriction aucune, partout, à l'intérieur de l'île. On les importait, également sans restriction de la côte d'Afrique dans tous les ports de la grande île, ou bien on les exportait dans les îles voisines.

La première mesure contre ce honteux trafic fut l'article 17 du traité conclu, le 27 juin de cette année 1865, avec l'Angleterre, et dont voici le texte :

« Sa Majesté Britannique et Sa Majesté la reine de Madagascar étant animées du vif désir d'abolir complètement le commerce des esclaves, Sa Majesté la reine de Madagascar s'engage à user de tout son pouvoir pour empêcher ses sujets de se livrer à ce trafic et à interdire à toute personne résidant dans ses possessions et à ses sujets d'avoir une part ou un intérêt dans un commerce de cette nature. Aucun individu d'outre-mer ne pourra être vendu ni acheté comme esclave dans quelque partie de Madagascar que ce soit. Sa Majesté la reine de Madagascar reconnaît aux croiseurs britanniques le droit de visiter tout navire malgache ou arabe suspect de faire le commerce des esclaves, qu'il soit en marche ou à l'ancre dans les eaux de Madagascar. Sa Majesté la reine de Madagascar consent, en outre, à ce que, s'il est démontré que ces navires font le commerce des esclaves, ils soient traités comme si leurs équipages s'étaient rendus coupables du crime de piraterie. »

L'article 2 du traité conclu, trois ans plus tard, avec la France, comprend, à peu de chose près, la même défense.

Mais ce ne fut guère là qu'une interdiction platonique demeurée à l'état de lettre morte. Non seulement le commerce à l'intérieur continua avec la même liberté, mais la traite elle-même, la hideuse traite des noirs se poursuivit avec la complicité publique.

« En vain, dit le P. Piolet, sous la pression de l'Angleterre et des missions anglaises devenues toutes-puissantes à Madagascar, surtout depuis le déclin de l'influence française et la reconnaissance en 1869 du protestantisme comme religion d'Etat, le gouvernement voulut-il réagir contre ce trafic, et publia-t-il, le 2 octobre 1874, un édit qui, visant l'article 17 du traité de 1865, délivrait tous les Mozambiques venus dans le royaume depuis cette époque et punissait de dix ans de fer ceux qui voudraient les cacher, ou simplement négligeraient de les affranchir pour en faire des hommes libres ; la même pratique et les mêmes abus se continuèrent.

« Cela, nous le savons par le décret même du 21 juin 1877, qui

délivra d'une manière absolue tous les Mozambiques introduits depuis le règne de Radama Ier, c'est-à-dire depuis soixante-dix ans.

« Relativement à cette question, disait en effet ce décret, peuple, j'ai appris, car vous êtes mes yeux et mes oreilles, que des Mozambiques sont introduits furtivement dans le pays, qu'on leur enseigne le malgache, et que, quand ils connaissent notre langue, on les envoie sur les côtes pour les vendre. Ainsi les acheteurs cherchent à réaliser un bénéfice, et les vendeurs, désireux de les vendre à un plus haut prix, les font monter à l'intérieur, persuadés qu'on ne les reconnaîtra pas... »

Et plus loin :

« Cependant, peuple, vous savez parfaitement qu'il y en a qui possèdent des Mozambiques nouvellement introduits, et vous ne me l'avez pas dit... Maintenant, peuple, je sais en toute vérité qu'il en est encore qui font la contrebande et introduisent des Mozambiques sur les côtes, pensant qu'on ne les reconnaîtra pas; ils les font passer pour anciens et ils en achètent..., il y en a encore qui s'efforcent de cacher les acheteurs ainsi que les vendeurs, et ceux qui désirent en posséder[1]. »

Cette fois, du moins, les Mozambiques furent réellement libérés et passèrent au service de la Couronne, excepté cependant un certain nombre qui « ne voulurent pas quitter leurs maîtres, ne voyant devant eux aucun moyen de subsistance[2]. »

Mais on se tromperait si l'on croyait que la traite cessa. Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, elle a continué, plus ou moins active, suivant les circonstances, mais persistante et acharnée.

Là il ne peut pas y avoir de doute, le fait est affirmé à peu près par tout le monde, en particulier par le P. Colin[3], par le docteur Catat[4], et surtout par M. Martineau[5], exactement renseigné, — il l'était par la Résidence française, — et qui donne les plus curieux détails sur ce fructueux commerce.

Bien plus, la même affirmation est implicitement reconnue par un décret de la reine actuelle, du 8 mars 1889, qui, après avoir rappelé le décret du 20 juin 1877, par lequel tous les Mozambiques venus dans le royaume de Madagascar étaient affranchis, ajoutait :

« Je ne change rien à cela, et je donne même une plus grande portée à ces dispositions. *Si des Mozambiques venant d'au delà des mers sont introduits à Madagascar, en n'importe quel point pour être esclaves,* ils ne sont pas esclaves, mais sujets libres. »

Donc on en introduisait.

1. Cité par le P. de La Vaissière, *Hist. de Madagascar*, t. II, p. 291-292.
2. P. Laboucarie.
3 *Madagascar et la mission catholique*, p. 204.
4. *Voyage à Madagascar*, p. 151.
5. *Madagascar en* 1894, p. 407-408.



Un petit poste de Sakalaves attaqué par 500 rebelles.

Ce sont surtout les Arabes et les Indiens qui s'occupent de ce commerce d'êtres humains. Certains blancs y participent également.

L'importation des esclaves à Madagascar se fait par boutres. Nos croiseurs leur donnent la chasse, mais n'en saisissent qu'un petit nombre.

A l'intérieur de l'île, le commerce des esclaves était réglementé par une loi de 1881, dont voici les principales dispositions d'après une traduction manuscrite de M. Campan, ancien chancelier de la Résidence française à Tananarive :

« Art. 40. — Les serviteurs, dans l'Imerina, ne peuvent être vendus ni devenir objets de commerce en dehors du pays. En cas de contravention, l'esclave vendu sera pris, un tiers du prix appartiendra au dénonciateur et les deux tiers à l'Etat.

« Art. 41. — Si quelqu'un envoie un chargé d'affaires vendre des esclaves ou en faire trafic en dehors du pays (l'Imerina), il sera passible d'une amende de 100 piastres. Et celui qui consent à aller faire cette commission, s'il ne dénonce celui qui l'a envoyé, subira une amende de 10 bœufs et de 10 piastres.

« Art. 42. — Les esclaves, en dehors de l'Imerina, s'ils leur appartiennent réellement, peuvent être vendus par les maîtres dans leurs pays respectifs, mais à la condition d'être inscrits par le gouverneur, sans quoi, c'est un vol de personnes.

« Art. 43. — Quiconque recèle un esclave d'autrui, une semaine ou plus, payera un quart de piastre par jour pour chaque esclave caché. Le cinquième de l'amende appartiendra à l'État, les quatre cinquièmes à son maître.

« Art. 44. — Quiconque emmènera les esclaves d'autrui en dehors de la province ou les enverra au dehors, sans la permission du maître, payera 2 piastres 4 sikajy par mois pour chaque esclave emmené ou envoyé, dont le cinquième pour l'État.

« Et si l'esclave vient à mourir à l'étranger, il est tenu de payer 30 piastres pour chaque esclave mort.

« Art. 45. — Le trafic des esclaves ne peut plus avoir lieu. S'il y a un esclave à vendre, le maître respectif peut seul le vendre. Quiconque fera le trafic payera l'amende de 10 piastres et 10 bœufs par tête d'esclave.

« Art. 46. — Nul ne peut acheter d'esclaves que ceux qu'il doit nourrir. Quiconque en achètera pour en faire le trafic sera condamné à payer 10 bœufs et 10 piastres ; car c'est un trafic qui vous expose à perdre vos esclaves.

« Art. 47. — Quiconque achète des esclaves doit faire inscrire sur les registres de l'Etat et son nom et celui de l'esclave. Sans cette condition, il n'est pas dûment acheté, et l'acquéreur et le vendeur payeront chacun 1 kirobo (quart de piastre) à l'État. »

En réalité, le trafic des esclaves se faisait encore à Madagascar sur le marché même, au Zoma, à Tananarive, à l'époque où nos troupes s'emparèrent de la ville.

Je sais bien, dit à ce sujet le P. Piolet, qu'il est mal porté de vendre ses esclaves, ainsi que la rizière des ancêtres. On ne s'y résoudra d'habitude qu'à la dernière extrémité. C'est là un heureux préjugé qui rend le mal moins intense, surtout en Imerina et dans les familles riches. Mais que peut un préjugé, même le plus honorable, contre la cupidité ou la nécessité? « On a vu des gens riches jadis vendre des vingtaines d'esclaves en huit jours, après une perte de jeu », dit M. Martineau. Et, dans un héritage, ne faut-il pas que les esclaves soient partagés entre les héritiers parfois très éloignés les uns des autres, l'un prenant la femme, l'autre le mari, un troisième

les enfants? Puis, si l'on a emprunté de l'argent et que l'on ne puisse pas le rembourser, — ce qui arrive quotidiennement avec l'intérêt exorbitant de 100 à 150 0/0 que l'on paye, — il faudra à tout prix trouver de quoi s'exonérer et, à cette fin, vendre presque la seule chose que l'on possède, ses esclaves. De même, si l'on a fait de mauvaises affaires, si l'on s'est porté caution pour un ami malheureux, si l'on a un procès à soutenir ou une place à solliciter, ou les funérailles d'un parent à célébrer, etc.

« Cela arrive très souvent partout; mais, en particulier, cela arrive quotidiennement au pays betsileo, où les Tompomenakely, — seigneurs féodaux, — et les autres propriétaires ruinés et exploités par les marchands et les gouverneurs hovas, sont obligés de vendre leurs esclaves et surtout les enfants, pour satisfaire leurs impitoyables créanciers. « Moi qui vous parle, racontait un jour un porteur de cette nation à un missionnaire, j'ai eu cinq enfants; tous ont été vendus après leur sevrage. Le sixième est encore à la mamelle ; il me semble, chaque jour, entendre les acheteurs venant l'arracher à sa mère. » Et le pauvre homme sanglotait en disant cela. »

Des bandes, opérant dans diverses provinces, pratiquent l'enlèvement des hommes ou femmes libres, les emportent au loin et ne se font pas scrupule de les mettre en vente, malgré leurs protestations.

« Ces enlèvements, ajoute le P. Piolet, sont très nombreux et se pratiquent partout, tantôt isolément, tantôt, et plus souvent, par groupes nombreux. J'ai entendu citer plusieurs exemples qui venaient de se passer non loin de moi, alors que j'étais à Ambohibeloma, à une journée à l'ouest de Tananarive. Et c'est là, encore aujourd'hui, la cause des incessantes invasions des Bara chez les Betsileo, ou des Sakalaves sur les confins de l'Imerina vers l'Ouest ou le Nord, par exemple jusqu'à Imerimandroso. Il existe même des compagnies fort anonymes, cela va sans dire, d'enleveurs, qui opèrent jusque dans la capitale. Un jour je passais dans un petit sentier, derrière le palais de la reine. Mon guide me raconta qu'un enfant d'une dizaine d'années venait d'être volé dans ce sentier, en pleine ville de Tananarive. Quelquefois les rabatteurs d'esclaves se gênent encore moins. Ils se jettent sur un gardien de bœufs et le garrottent, sur une femme allant puiser de l'eau à la fontaine, sur des enfants se rendant à l'école ou s'éloignant un peu trop de leur village. Ces victimes, une fois prises, sont emmenées au loin, là où personne ne pourra les reconnaître, et vendues comme esclaves, ou bien, si l'on ne parvient pas à s'en défaire dans le pays, emmenées vers la côte.

M. d'Anthouard, rentrant un jour du pays bara, fut assez intrigué de se voir suivre de loin par une femme qui ne le perdait pas de vue. Elle n'osait se joindre à ses gens, marchant à côté à une certaine distance, dans la brousse. Mais dès qu'elle eut touché le sol de l'Imerina

elle s'approcha et se fit connaître. C'était une femme hova, volée jadis et vendue chez les Bara, qui avait mis cette occasion à profit pour recouvrer sa liberté et rentrer dans sa patrie. »

D'aussi abominables violences, d'aussi odieux trafics ne devaient pas continuer à l'abri du drapeau français.

Le 9 avril 1895, plusieurs mois avant l'occupation de Tananarive, M. Hanotaux écrivait à M. Ranchot :

« Rien ne s'oppose à ce que nous mettions dès maintenant à l'étude l'adoption de certaines mesures propres à amener la suppression graduelle de l'esclavage, telles que l'interdiction de la vente des esclaves, la faculté pour les esclaves de se racheter, la proclamation de la liberté en faveur des enfants qui naîtront à l'avenir des femmes esclaves, etc. »

D'autre part certains Français autorisés compétents disaient :

M. Martineau :

« Supprimer brutalement l'esclavage serait une mauvaise opération qui jetterait, sans profit pour personne, le trouble le plus complet dans l'état économique et social de l'île, et créerait dans la même population tout à la fois la misère et l'inimitié des races... »

Le P. Laboucarie :

« Proclamer brutalement l'affranchissement serait perdre le peu que l'on a fait à Madagascar ; ce serait introduire la révolution et le désordre avec la famine, les maîtres ayant des terres, mais n'ayant pas de bras ; et, d'un autre côté, les esclaves ayant des bras, mais n'ayant pas de terres. »

L'esclavage est tellement entré dans les mœurs de la population qu'en 1882, à la veille des difficultés qui devaient aboutir à un conflit avec la France, Rainilaiarivony nous dénonçait à son peuple, comme voulant «prendre la moitié de Madagascar et supprimer l'esclavage. »

Mais en France, le mouvement d'opinion, sans distinction de parti, cédant au courant d'idées généreuses chères à la nation, ne s'en prononçait pas moins contre cette barbare institution.

« Les esclaves à Madagascar, écrivait le P. Piolet, sont mûrs pour la liberté, en ce sens qu'ils sont habitués à pourvoir à leur propre subsistance, à s'occuper de leur propre famille, à mener une vie en somme indépendante et libre, sauf qu'elle est sujette à certaines corvées. Ne craignez donc pas, en leur donnant la liberté, de les jeter dans la misère et de faire leur propre malheur. Cet argument, si souvent invoqué, et qui a pu avoir sa valeur ailleurs, ne s'applique pas à Madagascar.

« On ne ruinera pas non plus les maîtres.

« Evidemment, on leur causera un sérieux préjudice. Car il ne peut s'agir un instant de les indemniser. D'abord, cela est impossible. Il y a peut-être plus de 1 million d'esclaves à Madagascar. Supposez

leur prix moyen à 100 francs, quoiqu'il soit notablement plus élevé. Ce serait une somme de 100 millions de francs qu'il faudrait dépenser. Où la prendre?

« Mais il y a plus : les propriétaires d'esclaves, au moins le plus grand nombre d'entre eux, et surtout ceux qui en possèdent beaucoup, ne méritent aucune indemnité. Ne nous ont-ils pas, en effet, contraints à faire la guerre, à perdre 5000 hommes et à dépenser 80 millions? Dès lors, n'est-ce pas justice qu'ils supportent à leur tour quelque perte et paient ainsi les lourds sacrifices qu'ils nous ont imposés?

« J'ajoute enfin que cette perte ne sera pas aussi énorme qu'on pourrait le craindre à première vue « Les maîtres ont la terre et n'ont pas de bras; d'un autre côté, les esclaves ont des bras, mais n'ont pas de terres », comme dit le P. Laboucarie. C'est vrai. Mais s'ensuit-il que les terres ne seront plus cultivées et que les esclaves mourront de faim en même temps que les maîtres?

« D'abord, Madagascar est si grand, qu'en leur en facilitant la prise de possession, les esclaves pourraient trouver bien des terres à cultiver. Quant aux rizières des maîtres, car c'est surtout des rizières qu'il peut s'agir, ne croyez pas qu'elles restent en friche. Il existe déjà à Madagascar un usage très heureux, très fécond, très moralisateur, qui donnera là-bas les meilleurs résultats, comme il en donne partout où il est pratiqué; le *metayage*.

« Sachant que bientôt il ne pourra plus compter sur la corvée de ses esclaves pour le travail de ses rizières, le maître s'arrangera avec eux, et probablement de la manière suivante: il leur donnera sa rizière à cultiver, à condition de partager avec lui la récolte, d'après une proportion déterminée d'avance, du tiers ou de la moitié.

« Il ne faudra pour cela ni argent ni ouvriers payés, il ne faudra que ce qui existe déjà: des rizières d'un côté, des bras de l'autre. »

Sans attendre la décision définitive du gouvernement, un député de Paris, M. Denys Cochin, déposa une proposition portant abolition de l'esclavage à Madagascar, signée par un grand nombre de membres du Parlement [1].

1. L'exposé des motifs à l'appui de cette proposition, dont la Chambre a voulu entendre la lecture rappelle les termes du décret du 3 mars 1848 proclamant l'affranchissement de l'esclave qui touche le sol de la France, principe étendu aux colonies et possessions de la République.

Bien que le traité définitif qui déclare l'île de Madagascar possession française n'eût pas été encore soumis à l'approbation des Chambres, M. Cochin dit que le droit de légiférer à Madagascar et d'imposer par la loi l'abolition de l'esclavage serait acquis à la France alors même que la grande île fût restée soumise au régime du protectorat. L'article 5 du traité du 1er octobre disait en effet que la reine de Madagascar avait pris l'engagement de procéder aux reformes que le gouvernement français jugerait utiles à l'exercice de son protectorat, ainsi qu'au développement économique de l'île et au progrès de la civilisation. Si donc la Chambre juge utile à ce développement économique de l'île, au progrès de la civilisation, l'interdiction de vendre des hommes comme des bœufs et des moutons, séparant les époux, arrachant les enfants aux parents, la reine de Madagascar doit faire cette réforme.

M. Cochin cite la lettre que M. Hanotaux adressait à M. Ranchot, le 9 avril 1895.

Ces nobles pensées, ajoute M. Cochin, étaient partagées par M. le Myre de Vilers et le gouvernement hova lui-même, en vertu d'un traité signé avec le gouvernement anglais, avait interdit la traite, l'importation des esclaves venant de la côte africaine ; un décret de la reine Ranavalo II, solennelle-

Avant même qu'une décision définitive eût été prise, le résident général, M. Laroche, donna tout d'abord l'ordre formel d'arrêter toute personne qui se livrerait publiquement au trafic des esclaves sur le grand marché du Vendredi (Zoma). Non seulement, les hovas ne tentèrent pas de résister à ces ordres; mais ils furent surpris que les représentants de la France n'eussent pas opposé leur veto au commerce de chair humaine, dès le lendemain de l'occupation de Tananarive[1].

L'esclavage, du reste, allait disparaître prochainement sinon en fait, du moins en droit, de par l'annexion même de Madagascar à la France que le Gouvernement, ainsi que nous le verrons à la fin de ce volume, devait être amené à prononcer.

Quant à la corvée, nous ne croyons pas exagérer, en disant qu'elle paraît aux Malgaches bien autrement insupportable et injuste que l'esclavage, pour la raison essentiellement égoïste qu'ils bénéficient de cette dernière institution, tandis qu'ils sont victimes de la première.

Le docteur Delisle a dit avec raison au sujet de la corvée :

« Imposée aux populations soumises, elle a amené des résultats tout particuliers.

« Les indigènes, pour se soustraire à cette servitude, ont aban-

ment promulgué le 24 juin 1877, sur la place d'Andohalo, déclara libres tous les Mozambiques introduits à Madagascar depuis le règne de Radama Ier.

Les auteurs de la proposition demandent que le bénéfice de ce décret soit immédiatement acquis à tous les esclaves ; à ceux que préoccupe un aussi brusque changement dans l'état social des Malgaches et qui voudraient, comme M. Le Myre de Vilers, arriver au même résultat en déclarant libres tous les enfants d'esclaves nés ou à naître à partir du 1er octobre 1895, par l'interdiction de la vente, en en fixant à 100 francs le prix de la libération des esclaves ils répondent que les demi-mesures seront sans efficacité et qu'on ne fait cesser les droits abusifs qu'en les abrogeant.

Sur la demande de M. Doumer, ministre des finances, la proposition de loi de M. Cochin fut renvoyée à la commission des colonies.

1. Un des hommes qui connaissent le mieux notre histoire coloniale, M. d'Epinay, adressa au sujet de la question de l'esclavage l'intéressante lettre ci-dessous à M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois* :

« C'est en 1664 que Louis XIV décida la grande expédition des Indes orientales, dont le but était de coloniser Madagascar et d'en faire une France orientale. Cette colonie se trouvait placée à mi-chemin de la route des Indes, où le Roi avait résolu d'aller faire concurrence aux Portugais, aux Anglais et surtout aux Hollandais.

« M. d'Epinay, procureur général du conseil souverain des Indes, fut particulièrement chargé de faire respecter l'article 12 d'un décret qu'il devait rigoureusement appliquer dès son arrivée à Madagascar, lorsqu'il y débarquerait avec le vice-roi, M. le marquis de Mondevergue, directeur en chef de l'expédition.

« ... Il est expressément défendu, dit l'article en question, de vendre *aucuns habitants originaires* « *du pays comme esclaves, ni d'en faire trafic sous peine de la vie..* »

« Cet édit, daté du 26 octobre 1664, fut donc publié *cent vingt-neuf ans* avant le décret de la Convention...

« En ce qui touchait les esclaves affranchis et la future population dite de sang mêlé, voici l'article 59 de la Déclaration de 1685 qui « octroie aux affranchis, et *à plus forte raison à leurs descendants*, les « mêmes droits, privilèges et immunités dont jouissent les personnes nées libres; le Roi veut qu'ils mé« ritent une liberté acquise et qu'elle produise en eux, tant pour leurs personnes que pour leurs biens, « les mêmes effets que le bonheur de la liberté naturelle cause à tous les Français. »

« Je vous assure, mon cher ami, que je n'ai pas fait cet extrait des *Déclarations des Droits de l'homme*. Ce décret est de cent cinq ans antérieur à la protestation faite à l'hôtel Massiac, le 12 septembre 1789, des citoyens libres de sang mêlé devant l'assemblée des colons blancs, présidée par M. le marquis de Gallifet, protestation dont je possède le procès-verbal et dans laquelle les sang-mêlés ne réclamaient qu'un droit accordé par Louis XIV, *qui leur avait permis de jouir de tous les droits de citoyens*.

« Ces droits politiques furent accordés par l'Assemblée nationale le 15 mai 1791. Quant à l'Angleterre, elle fit un effroyable tapage, dont retentit l'Europe, lorsqu'elle les accorda libéralement... en 1829 !

donné leurs villages, et un grand nombre de Betsimisaraka, habitants de la côte est, ont émigré dans les régions montagneuses et boisées, hors de l'atteinte des Hovas. »

La terreur de la corvée existe partout, et elle est même telle dans l'Imérina, que M. Catat, au cours de son voyage, eut toutes les peines possibles à se faire ouvrir une case pour y passer la nuit, le propriétaire hova croyant que le Vazaha venait le réquisitionner pour le faire travailler aux mines.

L'abus de la réquisition a produit cet effet. Tant que les indigènes n'ont été envoyés loin de leur village et soumis à un dur travail, que pour le service de la reine, ils ont accepté la corvée; mais lorsque celle-ci leur a été imposée au profit des parents de la reine et des moindres gouverneurs, ils ont éprouvé un sentiment de révolte.

Beaucoup de Fahavolos sont des réfractaires de la corvée, celle-ci est considérée comme une lourde et arbitraire oppression pratiquée, selon le bon plaisir et le caprice de toute la gent fonctionnaire des honneurs de diverses catégories.

« C'est par corvée, pouvait écrire en toute vérité le P. Piolet, qu'on bâtit leurs maisons, celles de leurs parents, de leurs serviteurs, — par corvée qu'on leur apporte l'eau, le bois, le riz, la viande, — par corvée qu'on garde leurs troupeaux, qu'on cultive leurs rizières; qu'on défriche, garde et fait prospérer leurs plantations sur la côte ou ailleurs, et qu'on exploite les mines d'or, — par corvée qu'on les accompagne dans leurs voyages pour les porter eux-mêmes avec leurs bagages et leurs provisions, ou simplement pour leur faire honneur, — par corvée surtout qu'on apporte de Tamatave à Tananarive, en se relayant de village en village, tout ce qui leur plaît de commander « an-dafy », au delà des mers. C'est cette dernière corvée surtout qui est parfois terrible. Que j'en ai rencontré de ces malheureux, par ces horribles chemins de la forêt, pliant littéralement sous le faix, et succombant sous le poids de caisses pesant des centaines de kilos! Ils étaient de 10 à 15 conduits par un aide de camp, qui les piquait du fer de sa lance, comme il l'eût fait pour un troupeau de bœufs; montant, par exemple, un énorme corps de pompe pour *Rapparetty* sur les pentes de l'Angavo, mettant des heures entières à faire des centaines de mètres, épuisés, haletants, brisés, et cependant obligés toujours d'avancer. L'officier qui les conduisait en était lui-même indigné! Et pour tout cela, comme en général pour toute corvée, ils ne recevaient pas même la poignée de riz nécessaire à leur nourriture! Un bœuf parfois que l'on tue et que l'on distribue... et c'est tout. »

C'est une corvée aussi que les divers emplois de secrétaires, d'écrivains, d'aides de camp, etc. Et alors, c'est toute leur vie, tout leur travail qu'on leur prend, sans aucune compensation. Ils s'en tireront facilement, s'ils sont haut placés, en vendant leur influence. Mais s'ils

ne sont que des subalternes, ce sera la misère pour eux, leurs femmes et leurs enfants.

« C'est la même chose également pour tout bon ouvrier, un ciseleur remarquable, un maçon ou un menuisier habiles. Un aide de camp viendra les féliciter au nom de la Reine, et leur dira que, dorénavant, ils auront l'honneur de travailler pour elle. Auparavant, ils étaient à l'aise et gagnaient de l'argent; désormais, ils mourront de faim. »

Cet odieux abus, cette intolérable exploitation, cause de misère et de révolte, devaient disparaître avec les dernières traces d'un régime d'arbitraire et d'exaction; mais la corvée, règlementée dans l'intérêt de l'État, rendrait des services précieux et ne pourrait être supprimée d'un trait de plume sans inconvénient. Et d'ailleurs, en vertu de ce principe que tout travail mérite salaire, tout Malgache appelé à servir l'Etat serait désormais rétribué. La corvée enfin serait équitablement répartie; elle ne serait appliquée qu'à des travaux d'une utililé publique incontestable, enfin elle serait de courte durée et n'enlèveverait plus, presque sans espoir de retour, un malheureux à sa famille, à ses plantations ou à son métier. Dans aucun cas, elle n'aurait pour objet de livrer ce malheureux à la fantaisie d'un chef, dans le seul but d'éviter à celui-ci la peine de cultiver sa terre ou le pénible sacrifice de payer des travailleurs pour construire sa maison et la rendre plus confortable, pour planter ou pour embellir son jardin.

La corvée d'utilité publique a été pratiquée chez tous les peuples. Elle est trop souvent une cause de vexations. En France même, elle fut l'objet avant 1789 des malédictions des populations et des attaques passionnées des économistes.

— Six journées de corvée, disait-on, valent à peine la journée d'un bon ouvrier.

Cependant, en vertu d'un arrêté consulaire du 4 messidor an X, la corvée a survécu. Elle a été conservée pour l'entretien des voies de communication.

A Madagascar, elle a désormais presque exclusivement pour objet la création de ces voies, sans lesquelles il n'est pas de colonisation possible.



Vue de Fort-Dauphin.

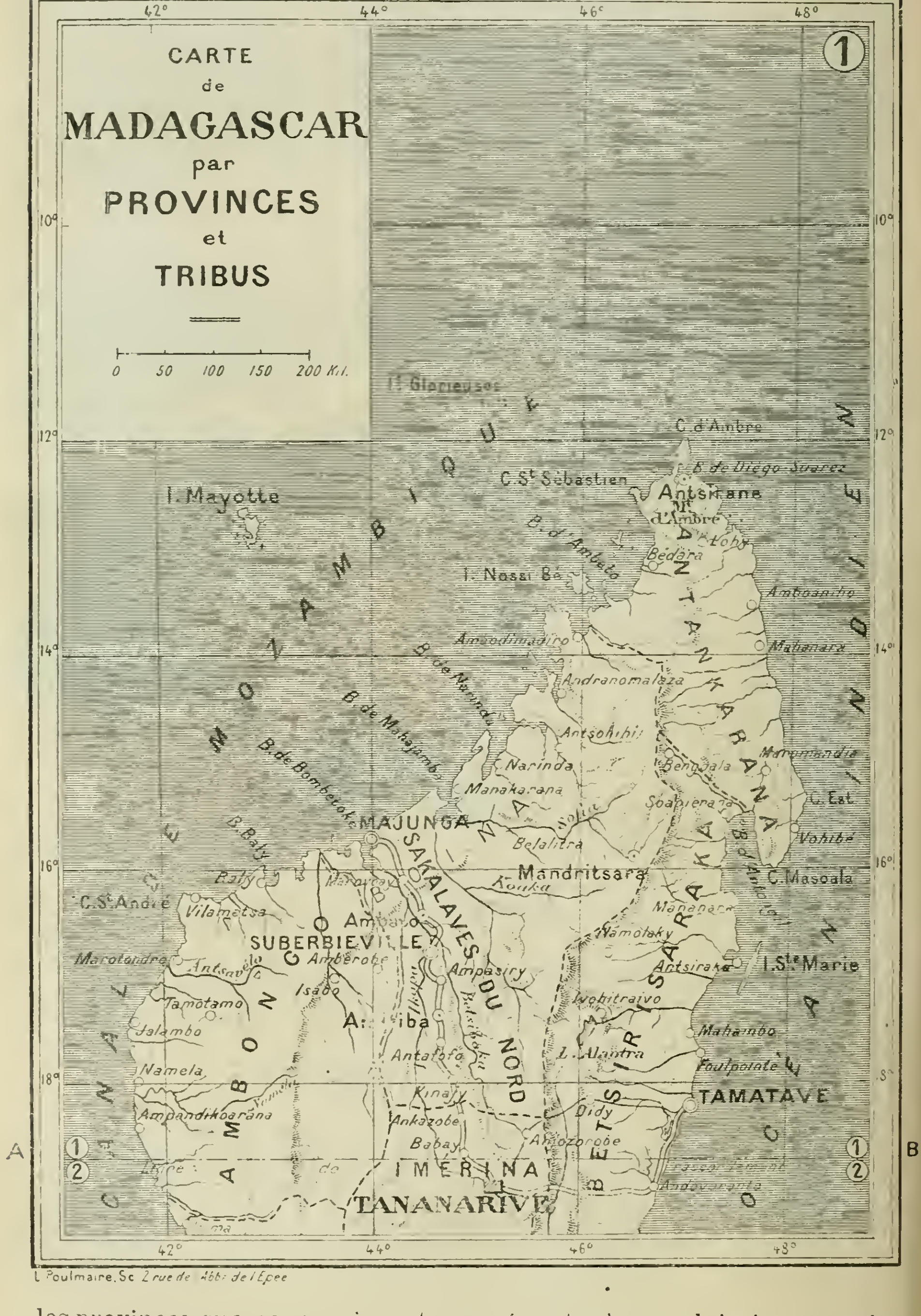
CHAPITRE XX

Les peuples de Madagascar

Diego-Suarez. — Les établissements français. — Saint-Augustin. — Pillages impunis. — Fort-Dauphin en 1768. — Une messe de minuit troublée. — Les Quimas. — Entrevue royale. — M. de Modave. — L'expédition de 1829 à Fort-Dauphin. — La prise du fort Larrée. — Récit d'un enseigne de vaisseau. — Foulepointe. — La flore du Sud. — L'Ile Sainte-Marie. — L'esprit des populations. — Les populations du Nord. — Haut plateau oriental. — Sakalaves de la côte Ouest. — Attaque de deux caravanes sur la route de Tananarive. — Massacres. — L'idée de la justice à Madagascar.

L'occupation de Tananarive par nos troupes avait mis fin à la campagne. Elle nous rendait officiellement les maîtres du gouverne-

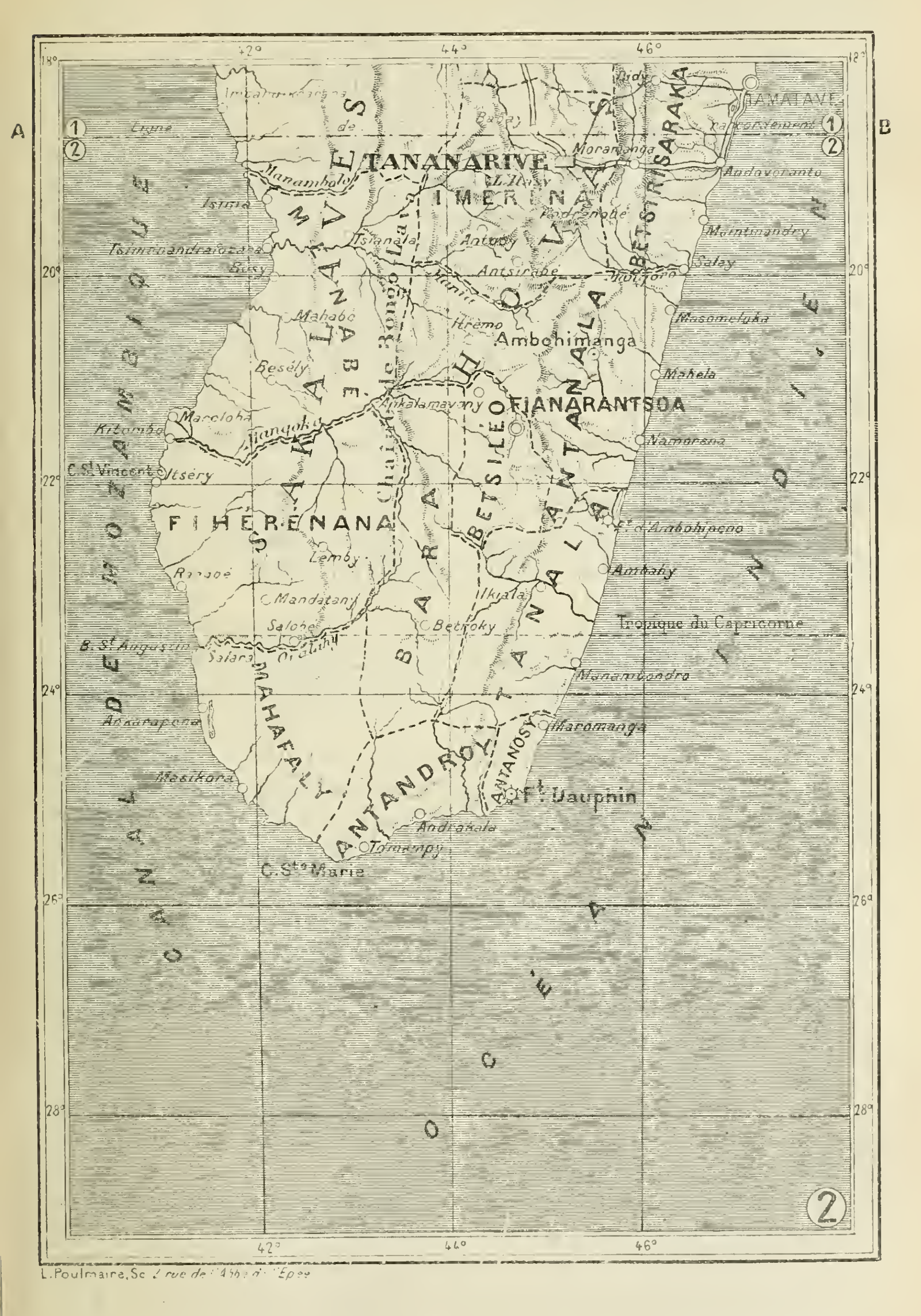
ment hova; elle assurait au moins en principe notre domination sur



L. Poulmaire. Sc 2 rue de l'Abbé de l'Epée

les provinces que nous avions traversées et où nous laissions garnison, c'est-à-dire sur le Bœni, au pays betsimaraka, en Imerne, dans

les régions voisines de Tananarive et à Diego-Suarez; mais le rési-



dent français ne disposait en réalité d'aucun moyen d'action sur le reste de l'île et particulièrement sur les peuples jusqu'alors incom-

plètement soumis aux Hovas et que nous avons déjà énumérés.

Dans les régions mêmes que les colonnes françaises ont parcourues, l'autorité nouvelle est loin de s'établir incontestée. Du côté de Majunga, en terre sakalave, la sécurité ne règne pas entre nos différents postes.

Autour de Diégo-Suarez, la tranquillité n'est pas parfaite. Cependant les colons reprennent courage et se remettent à l'œuvre. On s'efforce de réparer les pertes causées par la guerre.

La garnison est composée d'infanterie et d'artillerie de marine et de tirailleurs sakalaves; elle suffit à protéger le territoire français et fournit les escortes nécessaires pour le travail de rectification de frontière, entrepris pas nos officiers, de concert avec des commissaires hovas; enfin elle en impose aux indigènes pillards des régions voisines.

On sait que les cyclones, qui sévissent, à intervalles presque réguliers, sur les îles de l'Océan Indien, apportent partout sur leur passage la dévastation et la ruine.

Un document officiel sur les « industries à Diégo-Suarez » nous apprend comment sont utilisés dans cette colonie les plus terribles cataclysmes.

Je cite : « Quelques petits industriels ont obtenu de l'administration le privilège, moyennant une redevance, d'exploiter les bois morts renversés par le cyclone dans les forêts domaniales. Ils y préparent quelques bois de construction. »

On aurait mauvaise grâce, après un tel exemple, si l'on prétendait que l'administration ne s'ingénie pas à employer pour le mieux toutes les ressources de nos colonies.

Elle n'oublie rien dans ses objets de recette, même pas le cyclone[1].

Il y a heureusement d'autres sources de revenus beaucoup plus importantes en nos établissements de Diégo-Suarez, qui sont compris aujourd'hui parmi les dépendances du gouvernement de Madagascar.

Sans rappeler l'élève du bétail, ressource depuis longtemps connue, je citerai l'exploitation des salines.

En raison de la brise, qui souffle d'une façon continue pendant les huit mois que dure la saison sèche, on trouve, en effet, à Diégo-Suarez des conditions d'évaporation qui ne se rencontrent sur aucun autre point du globe, sans même en excepter Aden.

Voici, d'après le service des renseignements au ministère du commerce, quelle est la situation industrielle de Diégo-Suarez en 1896 :

1° La *Graineterie française*, usines à Antongobato, à 20 kilomètres du chef-lieu. Fabrication de conserves de viande, d'engrais et tannerie.

1. *Figaro*, Janvier 1896.

Cette industrie s'est installée en février 1890 et a cessé ses opérations en 1894. La société est en liquidation.

2° *Société des salines de Diègo-Suarez*, société anonyme française au capital de 672.000 francs.

L'entreprise de cette Société est située dans la baie de Diégo-Suarez, au nord de la plaine d'Anamakia, entre l'embouchure de la rivière de la Main et les hauteurs qui bornent à l'ouest la vallée de la rivière d'Antombouk ou des Maques, à 11 kilomètres du chef-lieu.

Les travaux d'aménagement et d'installation ont été commencés au début de l'année 1894 et sont terminés.

L'outillage comprend deux locomobiles à vapeur, une roue évalatoire, toute une série de vannes, de pelles de terrassement, des pelles pour le lavage du sel, un chemin de fer Decauville, des chalands, magasins, etc.

Le personnel employé se compose d'un ingénieur-directeur, d'un caissier-comptable, d'un saunier, d'un sous-saunier, de tâcherons et de travailleurs indigènes pour l'entretien et la récolte du sel.

Le haut personnel de cette société est européen et les tâcherons sont créoles. Les indigènes sont payés à raison de 1 fr. 25 et 1 fr. 50 par jour.

Pendant l'entretien de la saunaison, le personnel indigène peut être porté à 50 travailleurs ; et pendant la récolte, c'est-à-dire pendant le levage du sel, à 200 ou 250.

La durée de la récolte sera de trois mois environ par an, de juin à septembre.

Le représentant de cette société estime qu'il ne voit pas dans l'exploitation de cette saline de débouchés pour les travailleurs de la métropole (contremaîtres et ouvriers).

Les quantités d'hectares aménagés actuellement sont évalués à 60 environ, mais cette société continue à faire d'autres installations sur le reste des terrains concédés et reconnus propres aux salines.

L'entreprise dont il est question a dû commencer à produire vers la fin du mois de novembre 1895, et on estime à 10 ou 12.000 tonnes environ le chiffre de la production annuelle par 60 hectares.

3° *Compagnie française des salines de Diègo-Suarez*, société anonyme au capital de 400.000 francs.

Cette compagnie a commencé ses opérations d'aménagements en juillet 1895, sur une des concessions accordées à la rivière de la Main, à 8 kilomètres du chef-lieu. La dite société ne fait approprier, quant à présent, qu'une saline de 70 à 80 hectares. Lorsque le moment sera venu de mettre en valeur le reste de la concession, elle fera un nouvel appel de fonds pour exploiter les 500 hectares de terrains concédés.

Le matériel sera composé dans les mêmes conditions que celui de la première société, c'est à-dire d'un chemin de fer Decauville, de

chalands, remorqueurs, magasins, etc. ; elle n'emploiera cependant pas de locomobiles à vapeur.

Le personnel français actuellement employé sur la saline de la Main comprend un directeur, un ingénieur, un contremaître saunier et un comptable.

Le personnel indigène employé s'élève au chiffre de 60 à l'époque de la saunaison, et pendant la récolte du sel il pourra être de 3 à 400 hommes.

Le développement de l'industrie salicole de Diégo-Suarez aura surtout pour avantage de créer un débouché important pour notre marine marchande à vapeur ou à voiles, et de donner un revenu à la colonie, qui doit bénéficier de 1 franc par tonne de sel recueillie.

En raison de la brise qui souffle d'une façon continue pendant les huit mois que dure la saison sèche, on trouve à Diégo-Suarez des conditions d'évaporation qui ne se rencontrent sur aucun autre point du globe, sans même en excepter Aden.

Il y a lieu d'estimer en résumé que 100 hectares de salines produiront annuellement 15.000 tonnes de sel au minimum. Si les quantités d'hectares concédées et pouvant être utilisées aux salines sont exploitées, la colonie pourra offrir chaque année aux armateurs français un fret de 80.000 tonnes.

4° Une *fabrique de chaux* appartenant à un particulier. N'emploie que la main-d'œuvre indigène.

5° La direction d'artillerie fabrique également de la chaux, mais pour les besoins exclusifs de l'Etat ;

6° Exploitation de bois. En 1896 elle est encore peu importante et se réduit à la vente des arbres renversés par les cyclones dans les forêts domaniales ;

7° Élevage du bétail. Industrie très florissante. On peut estimer à 75.000 environ la quantité de bœufs qui se trouvent dans toute l'étendue de la colonie de Diego-Suarez. Le prix d'un bœuf varie de 25 à 40 francs.

Nous avons dit plus haut en quel état se trouvaient Tamatave et Majunga à la fin de l'expédition.

En d'autres régions de Madagascar où nos troupes ne se montrèrent pas pendant la campagne de 1895, le nom français était depuis longtemps connu, et notre influence réelle : à Fort-Dauphin au sud-est et sur les rives de la baie de Saint-Augustin au sud-ouest. De ce côté, à Tulear, cependant, est toujours en fonctions un gouverneur hova nommé Razaisalama, grand ennemi de la France, tyran de la région, en compagnie d'un sujet anglais Mastar, qui pose pour le prince indien.

Les Indiens de Bombay font commerce avec Tulear. Le roi sakalave de Saint-Augustin voulut imposer à leurs marchandises un droit

d'entrée; mais ils refusèrent de payer, et comme le roi insistait, ils le menacèrent de porter plainte au consul britannique.

Notre allié ne se laissa pas intimider, disant qu'il ne connaissait que les Français maîtres de Madagascar. Les Indiens, craignant d'être expulsés, allèrent réclamer l'assistance d'un navire de guerre qui stationnait dans les eaux de Nosi-Vey. Le commandant, après avoir entendu les explications dn roi de Saint-Augustin, lui donna raison et lui remit un nouveau titre, l'autorisant à réclamer le droit qu'il revendiquait.

Sur les entrefaites arriva à Saint-Augustin le chef hova Razafisalama qui arrivait de Nosi-Vey où il venait, paraît-il, d'accomplir de « nobles exploits ».

Appuyé par ce Razafisalama, l'agent britannique Mastar se trouva fort. Et quand le roi sakalave vint réclamer les quelques mètres de toile auxquels il avait droit, il fut mis à la porte rudement.

« Je ne reconnais pas ton papier, eut l'imprudence de dire le nommé Mastar. Je ne reconnais pour maîtres du pays que les Hovas. Ils ont été battus, les Français. Regarde donc quel pavillon flotte à Nosi-Vey, à Tulear, et ici même. Va-t'en, je ne te dois rien; je ne te payerai rien. »

Aucun détachement, pas même une canonnière française ne se montrèrent sur la côte. L'effet de telles manœuvres, trop longtemps impunies, fut donc déplorable

— Nous retombons, disaient les Sakalaves, dans les mains de nos ennemis. Si nous avions su, nous aurions fait cause commune avec les Hovas ; nous aurions dû nous souvenir de la première guerre où nous avons donné asile aux Français et où, comme récompense, on nous a livrés à nos ennemis séculaires.

Le gouverneur hova prétendait faire payer aux colons français des droits de douane. Des protestations furent adressées à Tananarive, où chacun reconnaissait, dans l'entourage du résident, qu'il serait nécessaire de montrer dans ces parages, pour mettre à la raison les fonctionnaires de Rainilaiarivony et pour détromper les populations, le drapeau de la France.

A Fort-Dauphin, on sait qu'au début de la guerre la colonie européenne avait été troublée et que les Français qui y étaient établis durent prendre la fuite pour échapper au massacre. Nous nous arrêterons avec d'autant plus de complaisance sur ce point que là, en quelque sorte, fut le berceau de la colonisation française à Madagascar et où jamais le nom de la France ne fut oubliée.

Nous rappellerons à ce sujet — on nous pardonnera la digression — deux épisodes fort intéressants de l'histoire de cette colonisation au siècle dernier et au commencement du XIX[e] siècle.

En 1768, Fort-Dauphin était, pour les Français, le centre d'occupation de l'île. Le gouvernement de Louis XV envoya pour y

étendre l'influence française un officier ayant l'expérience des choses d'outre-mer, M. le comte de Modave, lequel débarqua avec le titre de lieutenant du roi. Un détachement français sous les ordres de M. de Valgny, occupait le fort.

M. de Modave entra en relation avec les chefs indigènes du pays. Un allié se présente Dian Ramansoulou :

Ce chef est fort riche, à ce qu'on dit, raconte M. de Modave, et je le crois assez. vu la somptuosité de son équipage. Deux noirs le portaient sur leurs épaules : il était assis au milieu d'une espèce d'échelle. dont deux échelons étaient joints par une sorte de châssis de cordes. Les noirs avaient la tête passée dans les échelons des deux bouts, et les côtés étaient appuyés sur leurs épaules.

Aussi solennel que somptueux, celui-ci propose à l'envoyé de Louis XV de se faire l'un et l'autre, avec un rasoir, une incision au bras, pour boire réciproquement de leur sang. M. de Modave élude ce rite plutôt embarrassant, en affirmant que les Français ne boivent jamais que le sang de leurs ennemis. Dian Ramansoulou est convaincu par cet argument.

« Maimbou, un troisième chef, un autre allié de la première heure, ne consent à faire sa visite au fort qu'après l'envoi d'une ambassade.

« Tous ces alliés sont d'une nature curieuse : naïfs et faux, mais par-dessus tout ivrognes. Il faut flatter leur vice pour obtenir d'eux l'exécution de leurs promesses; ils les oublient vite de nouveau, et ne reviennent à composition qu'en la présence séductrice d'une bouteille d'eau-de-vie.

« Il ne paraît pas que, malgré le temps écoulé depuis la fondation de Fort-Dauphin, l'autorité de M. de Modave ait, à son débarquement, un bien grand rayon d'action sur les terres environnantes.

« J'ai été me promener ce matin, dit-il, jusques à l'étang, que j'ai
« remonté, à partir du lieu où il se dégorge dans la mer, jusques au
« milieu de la plaine. Cette portion de terre me paraît très belle et très
« bonne, quoique sablonnense ; elle est couverte d'herbes et d'arbres,
« parmi lesquels j'ai vu quelques citronniers et un arbre qui ressemble
« à l'if, quoique un peu moins touffu.

« Ce sont en quelque sorte, les réflexions d'un propriétaire à l'étroit chez lui, et qui, sans vouloir paraître y prendre trop garde, jette des regards de convoitise sur le champ du voisin[1]. »

Un chef de Dian Mananzac proposa à M. de Modave d'établir un village près du fort; mais l'envoyé du roi de France se préoccupait surtout d'acquérir assez de terrain à cultiver pour que la garnison de la place de Fort-Dauphin y récoltât de quoi subvenir à ses besoins.

« Pour conclure ces arrangements, le gouverneur attend Dian

1. *Madagascar*, par Victor Tantet. *Revue Bleue*, 19 octobre 1895.



Un cours d'eau.

Mananzac et Dian Ramansoulou, mais la fête organisée pour les recevoir ne peut avoir lieu. Leurs Majestés se sont rencontrées dans une faiblesse commune, elles ont bu chacune une bouteille d'eau-de-vie...

« A quelques jours de là, grâce au choix d'un moment lucide, l'affaire peut se conclure, et Dian Mananzac conduit M. de Modave dans un vallon spacieux, riche, débouchant sur la mer, et le lui offre en signe d'amitié et d'alliance.

« Ensemble ils s'en vont au tombeau du père de Dian Mananzac, qui, sur ces cendres chères, jure de nous reconnaître pour ses amis et protecteurs. M. de Modave lui fait présent d'un habit à la française, il y ajoute deux pierriers de fer et une paire de pistolets. Transporté de

joie, le chef noir ne veut pas être en reste de gracieuseté : il n'a que deux femmes, il en offre une à son allié. M. de Modave décline la galanterie, mais le chef ne se tient pas pour battu, car à quelques jours de là, il renouvelle la politesse à son hôte et de façon fort pressante. C'était un bien grand danger pour la vertu de M. de Modave et d'autant plus difficile à conjurer que, dit-il, cette femme était une négresse vieille et laide, à qui le changement ne paraissait pas devoir déplaire.

« Ce Dian Mananzac apparaît un peu comme une sorte de souverain débonnaire, curieux et moins retors que ses confrères en souveraineté : nos coutumes lui plaisent, il n'a jamais vu de vaisseau, on le conduit sur la *Garonne*, où il prend un violent mal de cœur, et il assiste à l'occasion à la messe où il a une tenue très édifiante. On lui fait faire ce qu'on veut. »

M. de Modave se mit à l'œuvre, à l'œuvre sans relâche, étudiant le sol et ses produits, achetant des terrains et des troupeaux, faisant des essais de culture, traitant avec les indigènes, et recueillant les témoignages des plus intelligents d'entre eux relatifs à Flacourt et à ses compagnons.

« Il m'a été donné, écrit-il alors, une nouvelle occasion de m'instruire même sur les faits historiques. La catastrophe qui nous a chassés de ce fort n'est que très imparfaitement détaillée dans les journaux de nos voyageurs, et je n'ai rien trouvé qui m'ait satisfait à cet égard. Une faible tradition en a conservé le souvenir dans l'île Bourbon, où les Français échappés au malheur se réfugièrent.

« Cet événement arriva le 25 décembre 1672. Je fixe précisément le jour, parce que la scène se passa à la messe de minuit et l'année, parce que M. de la Haye quitta Madagascar pour s'en aller à la côte de l'Inde avec l'escadre qu'il commandait, au mois de mai 1671. Or, nos Français ne furent pas immédiatement assassinés après son départ, puisque des vaisseaux venant de France et qui joignirent M. de La Haye sur la côte de l'Inde, relâchèrent à Fort-Dauphin dans le courant de 1672.

L'escadre de M. de la Haye fut détruite par les Hollandais à Saint-Thomé ; il repassa en France sur leurs vaisseaux. Un navire français vint, en 1673, au Fort-Dauphin : il mit des gens à terre, et les noirs du pays leur dirent que les Hollandais, avec lesquels ils savaient que nous avions la guerre, étaient venus attaquer notre fort, et après s'en être emparés, avaient emmené tous les Français.

« La chose, comme on sait, ne s'était pas passée ainsi. Les gens du pays, justement irrités par trente ans de cruautés et de brigandages, voyant M. de la Haye parti, et n'ignorant pas qu'il avait emmené avec lui presque tout ce qui était en état de faire la guerre, cernèrent le fort, lui ôtèrent toute communication dans l'intérieur des terres, et, après plusieurs attaques et plusieurs ruses, ils trouvèrent moyen de

fondre sur nos gens dans le temps qu'ils étaient à la messe de minuit. Heureusement il y avait quelques petites barques dans la rade qui servaient au cabotage, où des femmes, des enfants, des vieillards et quelques hommes trouvèrent moyen de se réfugier et de gagner l'île de Bourbon. C'est de là que viennent la plupart des familles de cette île : on y voyait encore, il y a vingt ans, quelques vieillards échappés dans leur enfance ou dans leur jeunesse au massacre du Fort-Dauphin. »

D'après la tradition, Flacourt ne semble pas avoir fait preuve de beaucoup de tolérance :

« J'ai eu la patience, dit M. de Modave, de compter plus de deux cents exécutions dans les dix ans que dura son gouvernement et autant de nègres massacrés par ses ordres à Fort-Dauphin. Il est vrai qu'il les faisait baptiser avant de les envoyer à la mort. »

M. de Modave s'efforçait au contraire de rassurer, d'amadouer les indigènes ; il ne négligeait pas toutefois dans certains cas d'avoir recours à un argument suprême : l'alcool, lequel a joué, à Madagascar comme ailleurs, un rôle important et souvent décisif dans le développement politique et économique du peuple.

Tout en négociant, tout en abreuvant les diplomates indigènes d'une eau-de-vie à laquelle ils ne résistaient guère, M. de Modave poursuivait ses investigations ; il signale comme curiosité ethnographique l'existence d'une race de Lapons noirs nommés Quimos, dont il n'a plus été jamais question depuis.

Les « Quimos » sont une race de petits hommes qui n'ont pas plus de trois pieds et demi de haut ; ce sont les Lapons des nègres. Ils habitent une grande vallée entourée de montagnes à peu près au centre de l'île, à la hauteur de Mananzari ; ces hommes portent une grande barbe, ils sont gros et trapus. On prétend que leur caractère est doux et sociable, qu'ils ont beaucoup de courage et qu'ils cultivent bien la terre. Leur nation est assez nombreuse, puisque leur pays égale, dit-on, la vallée d'Amboule. Ils obéissent à un chef qui les gouverne avec douceur, et auquel le fils aîné succède toujours ; ils sont armés de fusils qu'ils traitent avec les noirs qui commercent avec nous ; ils forgent des sagayes beaucoup plus longues et plus fortes que celles dont les autres nègres se servent, et ils les lancent avec beaucoup de raideur et de dextérité. Ils ont beaucoup de mines de fer et ils savent très bien le travailler...

A signaler aussi le récit d'une entrevue avec un chef influent nommé Mainbou :

« Le chef le reçut dans son *donac* ou palais avec toute la magnificence dont il était capable. Mainbou était assis sur une table clouée contre une des fenêtres de sa case, il était couvert des épaules aux talons d'une pièce d'un gros drap rouge de Châteauroux, bordée autour d'un galon d'or. La pièce était assez ample pour envelopper son

corps tout entier. Sa tête était chargée d'un assez haut bonnet du même drap également galonné. Son front était ceint d'un diadème qui n'était autre chose que le ruban du bonnet de nuit de quelque officier de la Compagnie des Indes; on y voyait cousue une pièce carrée de satin noir sur laquelle étaient attachées les pierreries de la couronne, savoir : une croix de pierres bleues, façon du Temple ou d'Alençon et deux pendants d'oreilles, ces trois pièces pouvaient bien valoir trente francs. Il avait à son poignet droit une manille d'or assez mince, et à sa main gauche un gros cercle d'argent.

« Ajoutez à tous ces ornements une haute stature et une masse de chair couleur de cuivre, deux dents qui sortent des côtés de sa bouche. comme les défenses d'un sanglier, des cheveux gris hérissés et couverts d'huile, vous verrez que Mainbou avait, en effet, très bonne façon. »

Après ces entrevues et ces pourparlers, M. de Modave projette la fondation de trois établissements français à Manateaghe, à Ambouve et à Fort-Dauphin. Le dernier seul est debout; les autres sont à créer. Enfin, le colonisateur se passionne; il rêve alors la conquête et l'exploitation de l'île entière. Des postes militaires seraient installés sur divers points de façon à dominer, sans crainte d'insurrection, et grâce à des mesures militaires et administratives habiles, tout le pays.

« Chacun de ces établissements exigera cent soldats pour la sûreté des colons dont le nombre ne peut être fixé, mais ne saurait être trop considérable; les deux qui seront au bord de la mer communiqueront par cette voie au Fort-Dauphin, au moyen des embarcations que l'industrie se procurera. Celui d'Alfissach correspondra à l'établissement de la Rivière de Fanshère, dont il ne sera séparé que par la grande vallée que cette rivière parcourt et par une chaîne de montagnes qui paraissent hautes et escarpées, et qui, cependant, sont très praticables, puisqu'on amène des bœufs d'Alfissach dans le pays d'Anossi.

« Ces six postes, dit M. de Modave, suffisent pour réaliser ce que j'ai dit que nous embrasserions — l'île dans la totalité d'un établissement général. En effet, ils communiqueront facilement les uns avec les autres, et ils se procureront réciproquement de nouvelles branches de commerce, en telle sorte que nous serions en état de fournir plusieurs choses utiles aux manufactures de France, et d'envoyer aux Indes des marchandises de débit, qui nous rentreront en autres marchandises dont la défaite est sûre en cette île.

« On voit que ces six établissements à former n'emploient qu'environ cinq cents soldats : cela suffira au commencement, mais il ne faudra pas tarder à en augmenter le nombre, à mesure que les affaires deviendront plus multiples et plus importantes. C'est un objet que je ne puis entrevoir encore qu'imparfaitement; je présume cependant que cette augmentation de soldats ne sera point à charge au roi; que

nos établissements une fois formés, ils seront en état de fournir la solde, par une subvention juste et modérée, du corps de troupes que le roi jugera à propos d'établir dans cette île. Il est nécessaire que ces troupes soient de diverses sortes : il faut de l'infanterie et des dragons pour se porter avec plus de célérité d'un lieu à l'autre ; deux cents dragons bien montés seront pendant vingt ans l'objet de la terreur et de l'admiration de nos Madécasses.

« On sent parfaitement que les six divisions principales de notre établissement produiront, avec le temps, beaucoup d'autres subdivisions ; lorsqu'on connaîtra plus particulièrement l'intérieur des terres, il se formera tous les jours de petites sociétés qui demanderont la permission de se fixer de côté et d'autre. On veillera à ce que ces établissements particuliers tiennent à l'objet général, et on verra un temps où quatre blancs qui s'établiront dans un lieu y formeront une tête de colonie. »

Un hôpital, une école, seront construits, des ports creusés, des routes tracées, peu à peu l'exploitation raisonnée et intelligente de l'île y attirera les colons et les capitaux, c'est-à-dire la richesse.

« Ce qui me plaît le plus en tout cela, écrit de Modave, c'est qu'on n'a pas besoin d'un long espace de temps pour jouir du fruit de nos travaux, *on recueillera immédiatement après avoir semé*, ce que je ne sache pas qu'on puisse se promettre de quelque autre colonie que ce soit. Les progrès que nous devons attendre, non seulement ne sont pas éloignés, mais ils sont de plus très importants, la méthode que je me propose de suivre mettra, pour ainsi dire, entre nos mains, les deux tiers de l'île en trois ou quatre ans, car il est hors de doute que l'établissement du Fort-Dauphin et celui de Faushère, lesquels, à certains égards, n'en font qu'un, tiendront dans leur dépendance tous les chefs du voisinage, lesquels chefs donneront de nouvelles relations avec d'autres chefs plus éloignés, et ainsi de tout le reste, puisque chacun de nos établissements fera, en proportion de ses forces, ce que nous ferons au Fort-Dauphin. »

C'était donc un plan complet et pas trop chimérique de colonisation pacifique, assurant aux Français la domination à Madagascar moins par la force des armes que par une lente pénétration de commerçants et d'agriculteurs à l'intérieur de l'île sous la protection de postes bien placés. M. de Modave n'ajoutait pas foi aux témoignages relatifs à l'insalubrité de Madagascar. D'après lui, les Européens malades sont de simples imprudents coupables de divers excès.

« Il serait à souhaiter de pouvoir remédier aux désordres occasionnés par l'excessive fréquentation des blancs et des négresses, mais la chose me paraît difficile, et je présume que ce sera toujours la vie intrinsèque de l'établissement ;... les soldats s'abandonnent à tous leurs instincts... »

Nous aurons aussi, ajoute le représentant de la France, à combattre certaines superstitions, la victoire sera facile. Telle était la confiance de M. de Modave dans l'avenir de la colonie qu'il fit venir sa famille à Fort-Dauphin; mais les beaux plans qu'il avait formés ne devaient jamais se réaliser. M. de Modave fut rappelé. Il n'en est pas moins de ceux qui ont contribué à faire respecter le nom français à Madagascar dans la région du sud.

Et, de fait, les divers gouvernements de notre pays ont presque tous affirmé notre influence à Fort-Dauphin. Nous reviendrons à ce propos sur l'expédition de 1829, au sujet de laquelle de nouveaux détails ont été révélés par le « Journal » d'un officier qui y prit part, M. Wanier de Wailly, enseigne de vaisseau. Environ 400 hommes tirés de l'artillerie et des compagnies d'ouvriers de marine et du 16e d'infanterie légère avaient été mis à la disposition du capitaine de vaisseau Gourbeyre, commandant d'une division navale composée de la frégate *Terpsichore*, la gabare l'*Infatigable*, le transport *Madagascar*, les corvettes la *Nièvre* (où servait M. de Wailly), la *Chevrette* et l'aviso le *Colibri*.

Le capitaine Gourbeyre avait, on le sait, pour mission d'exiger, d'imposer la reconnaissance des droits de la France sur Fort-Dauphin.

Après avoir bombardé Tamatave, l'escadre attaqua Foulpointe; mais le petit corps de débarquement mal commandé par le capitaine Fenix du 16e léger, ancien officier d'habillement, fut repoussé.

M. de Wailly se montre sévère pour cet officier; en revanche, il fait un éloge très vif du capitaine d'artillerie Schœll, brave Alsacien, qui fut blessé dans la retraite et massacré. Il portait la croix de Saint-Louis; il l'arracha de sa poitrine avant de tomber entre les mains de l'ennemi et l'enfonça dans la vase. Les Malgaches ne s'emparèrent pas de ce trophée.

Voici en quels termes le jeune enseigne raconte la prise du fort de la pointe Larrée. La colonne d'attaque était composée de 28 hommes, soldats du 16e léger et artilleurs de marine, dont M. de Wailly commandait un peloton, marins et noirs yolofs qui servaient de tirailleurs. Après un bombardement exécuté par la frégate *Terpsichore* et les corvettes la *Chevrette* et la *Nièvre*, le débarquement eut lieu le 4 novembre 1829, jour de la fête du roi, à 9 h. 1/2 du matin.

« Nous marchâmes sur le fort en chassant devant nous une soixantaine de Ovas (*sic*), qui se hâtèrent d'y rentrer.

« Jusque-là, la frégate avait tiré, de temps à autre, quelques coups à mitraille pour éclairer les approches du fort; elle cessa de tirer dès que nous allâmes en avant.

« Un treillage assez fort pour empêcher les bœufs de sortir nous arrêta un instant; il fut bientôt renversé, et pendant que notre colonne,

arrivée sur le flanc ouest du fort, marquait le pas pour se renforcer, l'ennemi profitant de ce moment, nous tira plusieurs coups de canon à mitraille qui blessèrent quelques hommes. Nous ne lui donnâmes pas le temps d'en faire davantage. Nous croisâmes la baïonnette et courûmes dessus au pas de charge. Celui qui, le premier, se présente à la porte, reçut sept coups de sagaie assez légers ; néanmoins, nous y pénétrâmes. Un feu très vif s'engagea alors entre nous et l'ennemi qui ne semblait pas vouloir sortir.

« Pendant ce temps-là, Boudson, à la tête de la colonne de droite, est blessé grièvement à la porte du Sud qu'il veut forcer. Les Hovas se défendent vaillamment sur la brèche, où ils se font tuer. Repoussés aussi de ce côté, ils s'enfuient en jetant à terre leurs boucliers et leurs fusils, ne conservant que leurs sagaies qu'ils lancent sur nous d'assez loin. Ils quittent enfin le fort entièrement, mais nos troupes, animées par leur résistance, et pleines du désir de venger l'affront de Foulpointe, se jettent à leur poursuite le long de la côte du nord. L'ennemi veut faire quelque résistance, mais, au feu bien nourri qu'il reçoit, il est obligé de fuir une seconde fois...

« La réussite était complète; nous nous arrêtâmes haletants, et la *Chevrette* tira quelques coups de canon sur les fuyards.

« On avait déjà battu deux fois le rappel au fort sans que nous l'ayons entendu. Nous y retournâmes promptement (cette poursuite a été faite par la colonne de gauche presque seule). Là un spectacle effroyable se présenta à nos yeux. Près d'une pièce de canon et de la porte du Sud, des femmes et des enfants s'étaient rassemblés, espérant être à l'abri de nos boulets. Un obus, tombé au milieu, n'avait laissé subsister que deux femmes, qui étaient si grièvement blessées, qu'une d'elles mourut peu après. Les parapets et les alentours du fort étaient jonchés de cadavres, dont plusieurs mutilés de la manière la plus affreuse. Toutes les maisons étaient criblées de boulets et remplies de morts ; tous les canonniers avaient été tués sur leurs pièces ; enfin nous comptâmes 118 hommes qu'ils laissaient sur le champ de bataille. Près de chacune des pièces de canon, avec quelques gargousses, il y avait des paniers d'os concassés pour servir de mitraille. Quelques pièces n'avaient plus ni tourillons, ni boutons de culasse, mais dans la nécessité de s'en servir et l'impossibilité d'en avoir d'autres les servants avaient creusé des troncs d'arbres qu'ils avaient posés sur quatre roues, et, dans cette espèce d'engoujure, ils avaient placé le canon assujetti au moyen de morceaux de cercles de barriques.

« Nous retrouvâmes la volée d'une des pièces coupée entièrement par un boulet de la *Nièvre*. Un projectile du même bâtiment que nous supposâmes un boulet ramé, avait coupé un homme en deux, de manière que le tronc sans bras et la tête fracassée, étaient au haut du

parapet, et les jambes, réunies par un faible ligament, à dix pas plus loin, et en bas.

« La case du chef était pleine de morceaux carrés de minerai de fer qu'on lui avait envoyés de Tananarive pour couler la frégate. Nous trouvâmes sa femme, qui était jeune et fort jolie, à peu de distance au nord du fort, dont elle se sauvait sans doute ; elle avait été tuée d'un coup de biscaïen dans la tête.

« Nous trouvâmes que le fort avait plus souffert de notre artillerie qu'on ne pouvait le supposer du bord. Nous y ramassâmes, sans grandes recherches, appartenant à la *Nièvre*, et ce qui prouve la bonté de son feu, 58 boulets de 24, 4 de 8, un boulet ramé de 8, 108 plateaux de mitraille et un très grand nombre de biscaïens... »

Les Malgaches du Sud, en 1829, avaient donc montré plus de courage que n'en montrèrent les Hovas en 1895, ces derniers cependant armés de fusils et de canons perfectionnés. Depuis 1829 et l'échec de l'expédition française du commandant Gourbeyre, la Pointe-Larrée qui produisait beaucoup de riz est à peu près complètement abandonnée.

Foulepointe, dont le port est formé par des récifs qui protègent les vaisseaux contre les grosses lames de la mer est une petite ville assez commerçante.

Mais les environs de la ville, le premier coin de terre occupé par les Français sont peu cultivés et presque déserts.

Dans la région du Sud, du reste, les plantes comestibles sont rares. Les indigènes mangent le fruit du tamarinier et le tubercule du *Tacca pinnatifida*, Lin. Ils n'ont pas d'autre eau pour se désaltérer que celle fournie par ce tubercule et par les figues de Barbarie.

D'immenses étendues sont couvertes de plantes grasses, le plus souvent épineuses, et parfois si serrées qu'elles interdisent absolument le passage. Parmi les plus étranges, on peut citer les espèces du genre *Didierea*, dédié au savant qui a le plus contribué à la connaissance de Madagascar. Le *Didierea madagascariensis* H. Bn., découvert par M. Grandidier à Tuléar, a le port d'un *Cactus* géant ou d'une euphorbe cactiforme. Sa tige est simple ou peu ramifiée. A l'aisselle, d'énormes épines disposées en spirale se voient, soit un groupe de trois autres épines plus petites, soit un groupe de feuilles linéaires, soit un bouquet de fleurs pendantes au bout de pédicules grêles. Le *Didierea mirabilis* H. Bn. a été trouvé par M. Grevé à Moroundava. C'est un arbre de 4 mètres, à tronc long de 1 mètre et épais de 0 m. 50. Du haut de ce tronc partent des branches horizontales de 2-4 mètres de long, ramifiées. On dirait un lycopode gigantesque. L'analyse de leur fleur femelle a montré à M. Baillon que le genre *Didierera* appartient à la même famille que le marronnier d'Inde.

« Les botanistes feront certainement dans cette région bien d'autres



Vue de Fianarantroa.

découvertes. Déjà, on peut distinguer, sur les photographies de paysages prises par M. Catat, une troisième espèce de *Didierea* et des plantes grasses globuleuses encore inconnues.

« Quant on s'avance vers l'est en logeant ces déserts, on arrive dans les vallées d'une fertilité admirable; sur une épaisse couche d'humus croissent les forêts splendides, et tellement riches en bois de toutes sortes, qu'un colon de Maurice, qui s'est installé là, en exploite actuellement soixante-dix-neuf espèces. C'est le pays des Antanosi, celui où s'élevait le fort Dauphin, celui où le sieur de Flacourt, envoyé par Richelieu, dressait, il y a près de deux cent cinquante ans, une pierre avec une inscription, pour prendre possession de Madagascar au nom de la France. Cette contrée est maintenant rarement visitée. M. Catat,

qui l'a traversée en dernier lieu, a été frappé de voir quelles traces avait laissées dans l'esprit des indigènes le séjour de nos premiers colons, et quelle sympathie pour nous s'y était conservée. « Regarde, se disaient-ils l'un à l'autre, en voyant passer le voyageur et ses compagnons, regarde, voilà les anciens maîtres de cette terre », et ils les saluaient en français : « Bonjour, Monsieur ! » car il est resté quantité de mots français dans leur langue, et beaucoup de ces hommes, qui ont conservé l'habitude d'aller travailler à Maurice au moment des récoltes, parlent très purement le français. M. Catat raconte qu'un des rois du pays lui dit un jour : « Pourquoi ne nous avez-vous pas appelés lorsque vous avez attaqué Tamatave? Nous vous aurions envoyé des guerriers qui auraient combattu avec vous ; et enfin, il cite un trait bien caractéristique : c'est, dit-il, le seul point de l'île où j'ai vu des femmes embrasser leurs enfants. En effet, chez les peuplades sauvages, l'affection maternelle ne se traduit pas d'ordinaire par un baiser : ce sont des mœurs d'Europe, cela rappelle notre pays, et il semble qu'il y a dans ces poitrines brunes quelque chose du cœur des mères françaises [1]. »

La rade du Fort-Dauphin est d'un accès facile, d'après le témoignage des voyageurs et particulièrement d'après celui de M. Henry d'Escamps, elle serait mise, sans beaucoup de travaux ni grands sacrifices pécuniaires, à l'abri de tous les vents, au moyen d'une jetée. Sur ce point de la côte, ajoute M. d'Escamps, la mousson étant presque constamment du côté du Nord-Est, les communications avec la Réunion sont toujours favorisées par le vent le plus propice ; il n'en est pas de même sur le reste de la côte, en remontant jusqu'à Sainte-Marie.

Deux jours après la cessation des hostilités, le 3 octobre, une lettre-circulaire fut envoyée par la reine à tous les gouverneurs des provinces côtières, leur annonçant la conclusion d'un traité de paix ; et, en même temps, leur enjoignant de faire bon accueil au premier navire de guerre qui se présenterait chez eux, d'agir selon les ordres que donnerait son capitaine ; néanmoins, celui-ci, en aucun cas, n'aurait le pouvoir de les déplacer.

Lorsque la *Romanche* arriva devant Fort-Dauphin, quelques jours après la reddition de Farafate, elle demanda la communication. Une pirogue vint à bord. Le capitaine de frégate annonça la conclusion de la paix et adressa une lettre au commandant hova. Celui-ci déclara, pour toute réponse, quelques instants après, qu'il ne connaissait pas la langue française.

Lorsque la circulaire était arrivée à Fort-Dauphin, le commandant hova avait fait assembler ses officiers et leur avaient tenu ce langage :

1. M. Bureau, article paru dans la *Revue scientifique* du 22 février 1896.

« Vaincus par les bontés de la reine, qui est une vaillante chrétienne, les Français se sont soumis, ils ont reconnu leurs torts; repentants, ils ont imploré la miséricorde de la reine qui a consenti, par pure condescendance, à faire avec eux un nouveau traité. La guerre est donc terminée, mais rien n'est changé. La reine Ranavalona III reste toujours maîtresse de Madagascar, la seule maîtresse. Toutefois, comme nous voulons progresser dans les voies de la civilisation et du progrès, la reine a décidé de prendre les Vasaha à son service pour instruire son peuple ; elle a choisi les Français comme instructeurs, et par le traité, elle les oblige à ce Fanampoana ; de cette façon ils ne lui feront plus la guerre. »

Les colons sont unanimes à se plaindre.

« La femme du gouverneur hova de Fort-Dauphin, dit un journal de la Réunion qui se fait l'écho de leurs doléances, avec une suite de dix personnes, venant de la Capitale, s'est embarquée sur le « Zanzibar », à destination de Fort-Dauphin. Son passage et ceux de sa suite ont été payés par le gouvernement hova-français. Elle raconte que M. le résident général lui a assuré que son mari ne serait pas remplacé dans son gouvernement.

« Nous avions peine à le croire, car ce gouverneur est justement celui qui a chassé les Français de Fort-Dauphin, en 1895, et qui a prononcé alors un discours des plus insolents et injurieux pour l'armée française ».

« Si les Français, écrit un autre, sont encore abasourdis de la ruine de leurs plantations, de leurs industries, de leur commerce, si leurs compatriotes qui tiennent la queue de la poêle sont les premiers à les entraver par toutes sortes de liens, les étrangers, par contre, qui n'ont fait que de bonnes affaires pendant la guerre, continuent à les faire progresser.

« Madagascar a été si bien conquis pour les étrangers que déjà l'immigration commence. La dernière malle a amené à Madagascar 4 Américains, 5 ou 6 Anglais mineurs, 5 Grecs, 10 Italiens et pas un seul Français !

Une mission de Lazzaristes est allée s'établir à Fort-Dauphin.

L'île Sainte-Marie, séparée de la côte orientale par un canal large de cinq kilomètres à sa partie la plus étroite, vis-à-vis de La Pointe-à-Larrée, a été ainsi décrite par Flacourt :

« Elle a un port et une baie excellente pour y mettre à l'abri de grands navires, proche un islet. C'est là aussi qu'on rencontre les les plus beaux rochers de corail qui se puissent voir au monde et où se trouve aussi une infinité de beaux coquillages que les nègres vont chercher pour les vendre aux Français. »

Le vieil explorateur vante les cultures de cette île, dans laquelle huit Français, qui n'avaient pas lieu de s'en repentir étaient déjà établis.

« La France a, dans la possession de Sainte-Marie, écrit le Dr Vinson, le plus joli établissement que l'on puisse voir et la position militaire la plus heureuse, à l'égard de la côte orientale de Madagascar. C'est la forteresse naturelle qui commande toute cette plage. Un port se creuse au centre même de cette petite île dans sa partie occidentale. L'intérieur du bassin présente un riant paysage: des plans inclinés, chargés d'une végétation tropicale, descendent dans une mer bleue et calme, emprisonnée par des collines; deux petites îles, jetées çà et là sur ses bords, ressemblent à des pyramides de verdure. L'eau dort dans cette enceinte tranquille en réfléchissant les bois et les rochers d'alentour: on dirait un décor d'opéra. Ici, une jetée en corail blanc s'avance vers l'ilot Madame et permettrait, à l'aide d'un pont-levis ou ou tournant, de fermer totalement l'entrée du port. Sur le rivage de la baie qui précède le port se déploie le village allongé d'Amboudéfout, avec ses haies de natchoulis et une longue avenue de manguiers. Une aiguade alimentée par un ruisseau, y verse sans cesse une eau limpide et pure. »

Le sol de l'île, outre qu'il est favorable à toutes les cultures coloniales, renferme beaucoup de fer, de la pierre, de la chaux.

La végétation est très vigoureuse à Sainte-Marie. Diverses espèces d'arbres, propres aux constructions navales, y abondent.

On a introduit dans l'île la canne à sucre, le cacaotier, le giroflier, le caféier, etc. Le bétail y est aujourd'hui commun. La population, intelligente et vigoureuse, se montre dévouée à la France et aux Français.

« Tout le commerce que l'île Sainte-Marie, dit M. H. d'Escamps, fait avec Bourbon, Maurice et Madagascar, est entre les mains de cinq des principaux négociants qui y sont établis. Les autres traitants ne trafiquent qu'avec la population indigène.

« Les objets importés à Sainte-Marie, de Bourbon et de Maurice, sont des toiles de toute espèce d'origine française, des rhums, du sel, des marmites de fonte, de la faïence, de la verroterie, de la mercerie et ces objets de consommation et d'habillement pour les blancs. Une partie de ces articles se vend sur les lieux; le reste est porté à la Grande-Terre, pour y être échangé contre les productions du sol ou de l'industrie Malgache. La valeur de ces importations varie, chaque année, suivant le degré de facilité que présentent les relations commerciales avec la côte orientale de Madagascar. »

Il en est de même des exportations de Sainte-Marie pour ces deux colonies, lesquelles se composent de sucre, de riz et de bœufs provenant de la Grande-Terre, de volailles, de poisson, de peaux de bœuf, d'écailles de tortue, de pagnes, de rabanes, de nattes. de bois divers en petite quantité, d'huile de baleine, de girofle, de quelques objets d'histoire naturelle, surtout de coquilles très recherchées par les ma-

rins et de divers ustensiles, armes, etc., fabriqués par les Malgaches. Ces objets sont expédiés à Bourbon, et vendus aux capitaines des navires qui y viennent commercer.

Sauf le riz et les bœufs provenant de Madagascar et quelques articles achetés sur les lieux aux habitants et aux navires marchands, c'est Bourbon qui fournit les approvisionnements en vivres, liqueurs, habillements, etc., nécessaire à l'établissement de Sainte-Marie.

Les populations du sud de Madagascar ne sont pas hostiles à l'influence Française, qui y a laissé tant de traces.

Toutes les peuplades qui habitent les environs se souviennent de notre domination et l'accepteraient de nouveau facilement, tandis que jusqu'à l'heure présente ils détestent les Hovas, dont le pouvoir ne s'étend en somme que sur un territoire très restreint et n'est que nominatif sur les naturels; ce sont plutôt des alliés que des féaux. Les Hovas ne détiennent ce point que parce qu'il nous a appartenu.

Le pays est très riche, mais l'intérieur n'est pas ouvert, parce que les naturels craignent de voir les Hovas y pénétrer après nous. Les Antatsinos, les Antandray, habitants d'Androhomano, au cap Sainte-Marie, sont tout à fait indépendants; les Masikora, habitants de l'intérieur, le sont aussi. Au nord de Fort-Dauphin on rencontre encore cinq ou six peuplades indépendantes, ne laissant aux Hovas « en armes » qu'un droit de passage sur le rivage [1].

Plus au Nord, le pays des Bara n'était nullement pacifié et d'ailleurs ne l'avait jamais été sous la nomination des Hovas. A mesure qu'on se rapproche de l'intérieur, le pays est plus tempéré, et l'Européen peut s'y acclimater facilement. Le commerce se développerait donc entre la France et les populations

« Pour les attirer à nous, il serait nécessaire d'enlever aux Hovas, dans ces pays, toute puissance, tout pouvoir politique, et de ne les y admettre que comme de simples particuliers.

« Puis en nommant un chef indigène responsable de la caste du pays, qui aurait le pas sur les autres, d'après leurs « us » et « coutumes », et en groupant autour de lui d'autres chefs, tout aussi responsables, dans chaque tribu ayant la même organisation, nous arriverions en peu de temps à dominer ces peuplades, à les rendre accessibles à la civilisation et à les pénétrer complètement.

« Avec un corps de soldats noirs fortement organisé, c'est-à-dire avec cadres européens, et en procédant au désarmement au fur et à mesure des soumissions volontaires, l'ordre régnerait bien vite chez ces populations, guerrières plutôt par nécessité que par état. Craignant toujours l'invasion des Hovas, elles restaient sur le qui-vive et comme quiconque a des armes a toujours envie de s'en servir, on

1. Voir à ce sujet la proposition de résolution relative à la colonisation et au régime de l'administration intérieure dans l'île de Madagascar, présenté par M. Brunet, député de la Réunion.

s'explique les petites guerres intestines qui ont lieu dans ces parages.

« En résumé, il faut que le drapeau français flotte seul dans ces provinces, que les chefs soient désignés par les peuplades elles-mêmes et nommés par nous, que ces chefs demeurent près de nos résidents et qu'ils deviennent les intermédiaires obligés entre leurs compatriotes et nous.

« La peur des Hovas n'ayant plus de raison d'être, le pays s'ouvrira à nos commerçants, par conséquent à la civilisation. Agir autrement serait vouloir éterniser l'état de choses actuel, ou bien, s'il fallait en appeler aux armes, il en résulterait une guerre très coûteuse, très longue, ce qui n'est pas à désirer. Qu'on éloigne le Hova des provinces qui ne lui appartiennent pas et tout marchera à souhait ; c'est le point capital de la pacification et de l'utilisation de ces pays. »

Chez les Antaimoro, d'origine musulmane, les Hovas n'exercent qu'un pouvoir de surveillance et de contrôle. La peuplade s'administre elle-même. Le gouverneur nommé par la reine Ranavalo y représente simplement la souveraine comme une sorte de délégué.

M. Laroche aurait à y envoyer un résident.

Au Sud des Antaimoro, d'autres peuplades très indépendantes, aiment la terre et la cultivent avec une certaine intelligence. Nous pourrions pénétrer chez elles et y prendre pied, sans combat, à la condition de ne pas heurter leurs traditions.

La province de Betanimena, autrefois sous la domination directe de la France, a en horreur le Hova. Laisser à celui-ci la direction des affaires, c'est rendre inévitables des soulèvements.

De même, les tribus du Nord, alliées sous le nom de confédération des Betsimikaratra, ont été longtemps dévouées à la France. Elles secouèrent le joug hova en 1823, 1825, 1829 et furent décimées. Elles n'ont jamais oublié les cruautés d'antan. Les Hovas, d'autre part, tenant ces populations en suspicion, les ont constamment maltraitées. Le pays est dépeuplé, il produit le bois de construction, le riz, le caoutchouc, la gomme copal, la cire et le cristal de roche, etc. Ces territoires sont favorables à toutes les cultures des plantes textiles, ainsi qu'à toutes celles des pays intertropicaux, à diverses altitudes. Il serait de toute justice que l'on rendit à ces peuplades son autonomie, sous notre contrôle, puisqu'elle s'est sacrifiée jusqu'au sang pour nous. Les remettre sous le joug des Hovas, ce serait agir avec elles de la manière la plus indigne, ce serait vouloir fouler volontairement aux pieds les souvenirs les plus chers et les plus sacrés ; ce serait en même temps disperser ses membres épars sur la terre qui les a vus naître

Sur le haut plateau oriental, les *Tanala*, les Vorino, les Bezasnozana, les Tsianaka, les Tsimihety sont des peuplades qui habitent le haut plateau oriental ou vallées encaissées par la chaîne centrale qui les borne à l'ouest et l'autre chaîne qui court probable-

ment à l'est. Les Tanalo sont absolument indépendants, leur pays se trouve à l'ouest de la province des Antaimoro; jamais les Hovas n'ont pu pénétrer et dominer ces territoires assez vastes et ce n'est pas aujourd'hui qu'ils accepteront leur domination.

« Les *Saharala* dominent au-dessus de Mananjary et de Mohéla; ils obéissent à peine aux Hovas, qui les exploitent cependant de toutes les façons; aussi se sont-ils soulevés dernièrement, ont-ils massacré les Hovas qui se trouvaient chez eux; et ce n'est donc pas aujourd'hui qu'ils accepteront d'être gouvernés par eux.

« Les *Vorino* habitent au-dessus de Mahanaro et de Vatomandry; il n'y a pas d'exactions, pas de cruautés que les Hovas n'aient commises contre eux depuis ces quelques années; l'avant-dernier gouverneur hova de Belonona, a été exécuté pour avoir fait tuer 250 Vorino d'un seul coup; le dernier vient de se signaler par des atrocités semblables. Ces peuplades se sont révoltées et tiennent maintenant la campagne. Ce serait une cruauté que de vouloir leur imposer de rechef ces mêmes Hovas; en le faisant, nous nous aliénerions volontairement ces naturels.

« Les *Bezanozona* voient leur pays traversé par la route de Tamatave à Tananarive; aussi sont-ils contraints de faire tous les transports que le gouvernement hova réclame; ils sont devenus de véritables bêtes de somme qu'on traite de la plus indigne façon. Autrefois leur chef les menait combattre, aux moindres exactions des Hovas, jusqu'en Imerina, mais décimés depuis, ils ont courbé la tête en attendant des jours meilleurs; on nous apprend que la révolte est actuellement générale chez eux, excepté là où nous protégeons, par la présence de nos troupes, le pouvoir hova.

« Les *Tsianaka* se battaient autrefois contre les Hovas avec avantage : mais aujourd'hui ils sont complètement soumis à ces derniers; c'est chez eux que les Hovas révoltés contre notre domination ont trouvé asile; cette peuplade est cependant semi-indépendante, regardée par les Hovas, plutôt comme une alliée que comme une vassale; voisine de l'Imerina, bon nombre de Hovas l'habitent et y font pâturer leurs troupeaux de bœufs. Le pouvoir hova serait, assurément, accepté là presque sans discussion.

« Les *Tsimihety* habitent directement au-dessus de Manahara dans la baie d'Autongil, mais peu à peu des émigrations incessantes ont envahi toutes les hautes vallées dans la partie nord jusqu'à Antala; ce sont des peuplades tout à fait nomades et forestières comme les Tanala du sud; les Hovas n'ont aucune action sur elles et c'est à peine s'ils viennent vendre leurs produits dans les ports de la côte. Grands planteurs de riz, les *Tsimihety* font de grands dommages dans les forêts qu'ils brûlent pour planter leurs récoltes; comme à mesure que les Hovas approchent des endroits habités par eux, ils émigrent vers

d'autres régions, les Hovas ont fini par comprendre qu'il ne leur restait que la ressource de percevoir sur eux des droits d'octroi sur les produits qu'ils viennent vendre dans les ports des côtes. »

Toutes ces hautes vallées et ces hauts plateaux du versant oriental sont très fertiles et renferment des richesses incalculables en forêts et en minerais.

De vastes pâturages nourrissent de nombreux troupeaux; d'immenses champs de riz couvrent de grandes surfaces et ce sol, composé d'humus produirait de tout sans grande peine et en abondance. L'absence de toute route, de toute voie fluviale conduisant à la côte, en empêche le développement et, à cause de la cherté du transport, il ne s'exporte de ces parages que les produits les plus riches, cire et caoutchouc. De tels pays sont appelés à un grand avenir au jour où des voies de pénétration les ouvriront aux Européens; le climat y est excellent et le Français s'y acclimaterait facilement et pourrait y faire souche.

Toutes les peuplades, hormis peut-être celles d'Antsianaka, détestent les Hovas, et si nous leur imposons la domination de ceux-ci, elles se réfugieront dans les endroits inaccessibles sans profit pour personne; elles pourront au contraire devenir dangereuses pour le colon qui ira habiter près de leurs repaires; il serait donc préférable de respecter leur autonomie avec des chefs responsables dont le principal résiderait près de nos agents à chaque chef-lieu choisi; cette combinaison suffirait pour modérer tous les exaltés et pour pacifier ces immenses régions dont les habitants n'ont pour principal défaut qu'une timide sauvagerie. Guerroyer contre elles serait folie.

Dans la province de l'Antavaratra, la presqu'île du cap Masoaly au Cap-Est a pour habitants les Anbarivo, d'origine arabe, doux et tranquilles. Du cap Est à la rivière Laky vit, dans les forêts qu'elle exploite, une population clairsemée, nullement belliqueuse, ayant subi les exactions des gouverneurs hovas.

De la rivière Loky au nord jusqu'au cap Ambre et de là, jusqu'à la rivière de Sambirano au sud de Nossi-Bé, cette partie de l'île constituait autrefois le domaine intégral des Antankares. Attaqués par les Hovas, ils se sont peu à peu retirés et aujourd'hui c'est à partir de la rivière de Ampanobé, un peu avant d'arriver à Vohémar, qu'on commence à les rencontrer, tous le pays qu'ils ont abandonné est envahi par des immigrations d'Antanaratra fuyant les exactions du gouvernement hova.

Le pays des Antankares est remarquable par ses vastes pâturâges où paissent des centaines de milliers de tête de gros bétail; Ce qu'on peut reprocher à l'extrême nord du pays où est située notre colonie de Diégo-Suarez c'est la sécheresse absolue pendant sept mois de l'année, d'avril à novembre.

Les Antankares et les Sakalaves se livrent à des guerres conti-



Affaire du poste Mandraty.

nuelles, poussés par les Hovas qui les divisent; les deux peuplades de mœurs et d'habitudes semblables, en ces guerres où les razzias de troupeaux payent les frais, se ruinent; les troupeaux de bœufs se dispersent et si l'on n'y mettait pas ordre, la province perdrait toute sa richesse. Le meilleur parti à prendre serait de renvoyer tous les Hovas dans l'Imérina. Regardant ce pays comme taillable et corvéable à merci, ils ne font rien pour en améliorer la situation; au contraire, ils recèlent en achetant à vil prix, le butin du vainqueur qu'ils poussent vers les plaines de Tsianaka. Les Antankares ne pouvant en aucune manière sympathiser avec les Hovas, il faut leur rendre leur autonomie sous notre contrôle; de cette manière, on arriverait facilement à rétablir le calme et à pacifier toutes ces régions demeurées presque inconnues jusqu'à aujourd'hui.

Par ses immenses troupeaux de bœufs et avec l'aide de l'ancien roi Tsialana qui deviendrait responsable des déprédations de ses administrés, nous pourrions faire de ce pays, une des plus prospères contrées de l'île.

Une foule de familles européennes attendent que la sécurité règne dans ces parages, pour s'y établir et y créer des fermes modèles d'élevage.

De la rivière Sambirano au nord jusqu'au cap Sainte-Marie au sud, la côte ouest est habitée par les chefs sakalaves. Ces princes rois ou reine, reconnus et en quelque sorte investis par la France sont : Tsialana, roi des Antankares, Tsiaraso, roi des Bemarafy, Binao, reine des Betsimitra.

Les peuplades du pays sakalave avaient été les témoins de l'expédition française, elles ne se montraient pas nettement hostiles, mais défiantes, très fermées à l'influence étrangère. Il fallut entrer en pourparlers avec leurs chefs et rendre ces derniers responsables de tout acte commis contre nos soldats. Chez de tels peuples, l'envoi de cent hommes armés de fusils Lebel produit plus d'effet que les bonnes paroles et que les présents.

Cela ne veut pas dire que nous n'ayons pas à rémunérer tant soit peu les chefs qui feront acte de présence près des demeures de nos résidents. Les Banians de Bombay, ainsi que les habitants des Comores, ont seuls accès chez les peuplades sakalaves du centre et du sud, et comme les Banians de Bombay, sujets anglais, nous détestent assez, leur contact avec les Sakalaves nous a nui beaucoup pendant ces vingt dernières années dans l'esprit des indigènes.

Le capitaine de vaisseau Guillain, dont le livre : *Documents sur la partie occidentale de Madagascar*, remonte à 1845, décrit ainsi les Sakalaves : « Les Sakalaves sont turbulents, vaniteux, menteurs, insouciants de l'avenir, défiants par ignorance et souvent cruels par superstition. Mais ils ont beaucoup d'amour-propre, une imagination vive, une intelligence assez facile ; ils sont sobres, vigoureux, agiles, durs à la fatigue, capables d'enthousiasme et peu vindicatifs ; instruits et bien commandés, ils feraient de très bons soldats. Leurs chefs partagent ces défauts comme ces bonnes qualités : ils ne sont sous aucun rapport personnellement supérieurs à leurs sujets ; aussi leur influence sur ces derniers est-elle à peu près nulle. Il en est de même de leur autorité, toutefois, il faut remarquer que l'absence de celle-ci tient moins encore à la faiblesse de leur caractère qu'à l'impossibilité de se faire obéir... il n'y a que des groupes plus ou moins considérables de Sakalaves : groupes sans cohérence, sans hiérarchie, sans gouvernement, sans direction commune. »

Un ancien élève de l'école normale, M. Gautier, qui a pris pour sujet d'une thèse de doctorat : Madagascar, porte, de son côté, ce jugement d'ensemble sur les Sakalaves.

« Le Sakalave est resté réfractaire à toute civilisation étrangère, arabe ou chrétienne. Pas d'ordre, pas de gouvernement; partout l'anarchie a donné des habitudes invétérées de brigandage. Vous avez certainement entendu parler des Fahavalos, des brigands malgaches. Sur la petite carte que vous avez entre les mains, vous pouvez voir d'immenses déserts. Que cette étendue ne nous effraye pas outre mesure pour l'avenir agricole de notre colonie. Ce ne sont pas des déserts dans le sens habituel du mot, comme le Sahara ou les pâtis africains. Il y a de l'eau et de la verdure autant qu'ailleurs. Ce sont de simples marches frontières, rendues inhabitables par les incursions continuelles des Fahavalos. Eh bien, les Fahavalos sont des Sakalaves.

« C'est des pays sakalaves, bares, etc., qu'ils s'élancent en bandes de quelques centaines pour piller leurs voisins quels qu'ils soient et au besoin la caravane du blanc qui passe.

« Je crois pouvoir affirmer que chez les Sakalaves et chez la plupart des autres tribus indépendantes, on vole et on tue comme on respire; c'est une fonction naturelle; la liberté réciproque du pillage est la seule institution politique pratiquement établie. L'ouest et le sud de Madagascar sont un repaire de brigands. »

Dès la retraite de nos troupes se repliant vers Majunga, après la prise de Tananarive, l'attitude des tribus sakalaves fut au moins équivoque à l'égard des Français; au mois de mai 1896, à la nouvelle des troubles qui ont éclaté en Imerne et sur les différents points de l'île, cette attitude devient nettement hostile.

Une caravane se dirigeant sur Tananarive et composée de quatre Français : MM. Henri Garnier et Cavalier, de la maison A. Garnier, de Majunga, Bénévent, ex-lieutenant d'infanterie et ex-interprète du général Duchesne, et Oudinot, chargé d'un convoi d'une soixantaine de mulets, rejoint à mi-chemin deux négociants de Majunga, MM. Ducrot et Craves, accompagnés de trois Anglais et d'un créole.

Les deux groupes ne fusionnent pas. La caravane Garnier prend les devants. M. Henri Garnier la précède avec deux bourjanes; il arrive près de Borbay dans les premiers jours de juin. Un parti de Sakalaves le suit et le massacre à Ambohipiara, village natal de la reine Ranavalo, situé à environ 28 kilomètres au nord-ouest de Tananarive.

Les deux caravanes averties par des bourjanes fuyards, de cet attentat, battent en retraite, mais elles sont toutes deux attaquées; la première n'échappe que grâce à une fuite rapide. M. Bénévent est blessé.

La seconde caravane est anéantie. MM. Ducrot, Craves, le créole et les trois Anglais sont assassinés.

Le remorqueur *Campan* ramena le 19 juin, à Majunga, les survivants de la mission Garnier.

Quelques jours plus tard, parviennent au résident français dans

cette ville, M. Mizon, d'autres nouvelles de massacre, nouvelles apportées par la canonnière la *Vigilante*, venant de Marololo.

Deux des meilleurs chefs de poste de la compagnie Suberbie, MM. Haberer, chef de poste à Ampassiry, et Derome, chef de poste au Mandraty, ont été tués par les Sakalaves.

Le 15 juin, M. Haberer se rendait au poste du Mandraty en tournée d'inspection, lorsqu'il entendit, à mi-chemin d'Ampassiry au Mandraty, des coups de fusil dans la direction du poste; il força sa marche, pressentant une attaque contre son camarade Derome, et arriva au poste vers sept heures du soir. Il trouva Derome couché à terre, tenant encore sa carabine entre les mains, et grièvement blessé de deux coups de sagaie au-dessus du nombril. Haberer le ranima en lui faisant avaler quelques gouttes de cordial. Derome lui raconta alors, que le même soir, en rentrant du chantier, deux anciens ouvriers du poste aurifère d'Ampassiry, Rainizanabelo et Rainijoary (Hovas), firent partir tous les ouvriers en leur disant qu'il y avait beaucoup de fahavalos dans les environs. Ces ouvriers s'enfuirent alors au poste dans la brousse et les deux Hovas restèrent seuls avec Derome, se jetèrent sur lui et le sagayèrent. Il put tirer sur eux trois coups de fusil sans les atteindre.

Derome mourut le 15, à minuit, et Haberer l'inhuma le 16 au matin.

Les ouvriers fuyards n'étant pas revenus au poste, Haberer en fit l'inventaire et envoya un courrier à Ampassiry. Le même jour, un homme vint au Mandraty et lui donna des œufs, puis repartit le mercredi 17. Haberer, ne recevant pas de réponse à sa première lettre, en renvoya une seconde, mais à Andriba cette fois, et attendit encore. Le premier courrier avait été porté par un Sakalave, et le second par un bourjane. Cette journée du mercredi se passa sans incident.

« Le jeudi matin, 7 Sakalaves vinrent trouver Haberer en s'informant si les fuyards n'étaient pas rentrés au travail. Haberer leur répondit que non. Ils lui demandèrent alors du riz, qu'il leur donna, puis s'en allèrent. Le soir, après le repas, le rova (enclos) fut soudainement entouré par une bande estimée à 200 individus, qui l'attaquaient des quatre côtés à la fois, et sans poussser un cri : seul, l'appel de la corne sakalave troublait le silence

« Ils commencèrent par tirer sur Haberer sans l'atteindre; celui-ci riposta. Alors les assaillants abattirent le rova à coups de hache, et se précipitèrent sur Haberer; il put encore en tuer deux, mais il fut immédiatement entouré et succomba sous le nombre, percé de toutes parts par les sagaies, et la tête fendue d'un coup de hache [1]. »

Le 23 juin, le colonel Ganard, qui avait été envoyé de la côte Est à Majunga par mer quitta, à la tête de 500 Soudanais, Suberbieville qu'il

1. Renseignements donnés à Majunga par des bourjanes.

occupait et se dirigea à la tête de cette colonne vers Andriba et Tananarive. Les brigands s'étaient dispersés.

Les corps de Henri Garnier, de Ducrot, de Craves, du créole et des trois Anglais furent retrouvés. On découvrit enfin le cadavre d'un autre explorateur, celui de M. Morel, ingénieur. Le corps de Henri Garnier était coupé en morceaux et sa tête était plantée au bout d'une pique. Le malheureux avait été mutilé.

A peine le colonel Ganard s'est-il éloigné que les rebelles se montrent près d'Andriba; ils attaquent et pillent un convoi insuffisamment escorté.

Tels sont les hauts faits auxquels se livrent nos « bons amis » les Sakalaves.

Les tribus des hauts plateaux du versant occidental sont : les Betsileos au sud, les Vanankaratra, les Hovas et les Antandrona, dont la capitale est Mandritsara, le grand arsenal hova de l'extrême nord, nous ne nous étendrons pas sur cette région très connue, déjà décrite par ceux qui l'ont parcourue en tout sens.

Le programme, ou plus exactement le régime à appliquer peut se résumer ainsi :

Autonomie des tribus, administration de chacune d'elles chez soi, avec l'utilisation, dans toute la mesure possible, des éléments propres à chacune d'elles, sous le contrôle et sous la direction de la France.

Le droit de justice enfin ne doit être conservé nulle part aux Hovas.

Il faut n'avoir aucune idée des mœurs du pays pour croire à la justice hova, à l'intégrité des gouverneurs hovas, des fonctionnaires hovas.

Nous avons le tort de prendre les formules toutes faites et de les appliquer. Les Romains, nos maîtres en colonisation, laissaient l'autonomie administrative aux provinces soumises, mais ils rendaient la justice. C'est une force, c'est la vraie consécration du pouvoir des pays, soit annexés, soit protégés. Les Malgaches ont une autre confiance dans le vazaha, à qui ils s'adressent pour avoir justice ou faire juger une cause, que dans tous les grands juges hovas qui ne savent rien et dont la vénalité est proverbiale [1].

Les nouveaux juges nommés par le résident français ne pouvaient conquérir du jour au lendemain à Madagascar une autorité incontestée. Le Malgache, en effet, s'il tremble devant le magistrat qu'il sait être

1. Le décret portant organisation de la justice française à Madagascar est ainsi jugé par un jurisconsulte :

« Qu'est-ce que les lois locales visées pour exécution par le résident général et qui seront appliquées par les tribunaux français à Madagascar et ses dépendances? Nous verrons Ranavalo réglementer à Nossi-Bé, à Sainte-Marie, à Diégo-Suarez, c'est-à-dire chez nous. Il est permis de se demander ce que les tribunaux français ont à voir avec ces lois locales puisqu'ils n'ont pas, en principe, juridiction sur les indigènes. Entend-on que les lois locales visées pour exécution par le Résident général puissent être appliquées aux Français aussi ?

le maître de la fortune et de sa vie, ne le considère nullement comme un être supérieur inaccessible aux passions ni même aux petites tentations humaines. De par les plus vieilles traditions de son pays, le juge ainsi que tout fonctionnaire du reste, lui paraît un mortel heureux pour lequel les autres humains sont taillables et corvéables à merci, un privilégié dont la sentence est à vendre et qui se prononce en faveur du plus offrant. Nous avons recueilli à ce sujet le témoignage d'un Hova intelligent et ami de la France :

« Les indigènes de Madagascar, disait-il, n'arrivent pas aisément à se mettre dans la tête que la justice rendue sous la protection de la France doit être la justice qui ne s'achète pas comme autrefois. Je causais hier avec un juge malgache choisi par nous parmi les indigènes que nos écoles ont dégrossi et initiés à notre civilisation. Voici ce qu'il me disait : « Les Malgaches n'oublient pas l'ancien système; ils croient que du moment que je suis du tribunal, je peux tout et que pour avoir raison, il faut me payer. Ils viennent m'offrir de l'argent; si j'acceptais leurs offres, si je me laissais corrompre, j'aurais vite fait fortune. Ils ne savent pas que je suis payé pour rendre la justice : ils croient que rien n'est changé. Il en est même qui, au lieu de m'approcher avec l'argent dans la main, se font accompagner par leurs filles. Cela aussi est une coutume de jadis. Que chacun fasse comme moi, mes compatriotes seront bien obligés de voir clair. J'accepte le rendez-vous des jeunes filles pour ne pas les désobliger, cela n'engage à rien, mais après, je fais comme vous dites, vous autres Français, je leur monte un bateau... »

Les Malgaches qui ont vécu quelques années en France, parlent volontiers l'argot parisien. Les observations que nous venons de citer n'en sont pas moins fort exactes et donnent une haute idée de la justice, telle qu'on la comprend à Madagascar. Avant d'organiser et de pacifier les peuplades dites insoumises, le résident général ne pouvait pas ne pas tenir compte du système jusqu'alors suivi par les Hovas. Ces derniers ont séparé les tribus indépendantes les unes des autres par quatre lignes de postes qui vont du haut pays à la côte ouest. Ils ont établi parmi elles des fortins avec des garnisons plus ou moins importantes et des gouverneurs qui, tantôt par la ruse, tantôt par la force, faisaient reconnaître peu à peu l'autorité de la reine autour d'eux. Il y a deux de ces gouverneurs chez les Bares, un chez les Antanosy et trente-cinq chez les Sakalaves. Les Hovas faisaient là du protectorat à leur façon.

Ils ont, dit M. Catat, une politique particulière pour ces tribus du sud et de l'ouest turbulentes et difficiles à manier. « Il les comblent de prévenances; dans chaque poste important, à côté du gouverneur et des fonctionnaires antimerina (Antimerina est le nom que M. Catat donne aux Hovas) se trouvent des juges sakalaves et même des officiers sa-

kalaves qu'on traite sur le même pied que les officiers antimerina. Dans presque tous les villages, les anciens chefs sakalaves ont été maintenus et, dans des centres importants, c'est un Sakalave qui a été nommé gouverneur.

Nos nationaux demandaient que, peu peu, l'autorité française se substituât à celle de Ranavalo.

Les colons rassurés oseraient alors pénétrer et chercher fortune même dans les provinces les plus mal famées de l'île.

« Madagascar est une terre plus grande que la France, et il n'y a pas à s'étonner, par conséquent, de trouver entre les différentes régions de l'île des différences profondes. Certaines parties jouissent d'un climat presque semblable au nôtre; d'autres ont un climat tropical, soit d'une grande humidité, soit d'une extrême sécheresse. La côte est fiévreuse; mais il n'est pas dit qu'on ne puisse pas l'assainir, et les résultats obtenus dans les marais au Tonkin et en Algérie sont encourageants. Certains territoires sont d'une grande fertilité; d'autres demanderont au contraire un travail persévérant, une mise en culture raisonnée et à ce prix donneront de bons résultats. Tananarive est toujours pourvue de nos légumes d'Europe : c'est que ces légumes peuvent croître dans les environs, et que la culture maraichère peut s'y faire avec profit. Des plantations de cafés ont été tentée dans la province d'Emyrne et la réussite a été complète. Dans les parties chaudes de l'île, le riz, le caoutchouc, la gomme, le raphia peuvent donner lieu à une culture et à une récolte productive. L'exploitation des forêts bien comprise sera une des principales ressources. Elles sont déjà exploitées près de Fort-Dauphin, dans un coin si heureusement choisi où nos pères ont mis le pied il y a deux siècles et demi. Là, le climat est plus chaud et plus sain que sur les autres parties de la côte, la terre des vallées est remarquablement fertile et le voisinage de la Réunion et de Maurice assure des débouchés[1]. »

Bien inspirés, et patriotes sans doute, sont ceux qui essayent de reprendre, au milieu de population, ayant gardé notre souvenir, l'œuvre de colonisation ébauchée par nos ancêtres.

1. Ed. Bureau : *La Flore de Madagascar.*

CHAPITRE XXI

Révoltes et Massacres.

Un corps hova tient toujours la campagne. — Les fahavalos s'agitent. — Chercheurs d'or aventureux. — Assassinat de M. Mercier. — Français surpris par des rebelles. — Combat furieux. — 4 hommes contre 1500. — Massacre de Manarintsoa. — La colonne du général Oudri. — Funérailles des victimes. — Discours du résident général. — Une lettre de Ranavalo. — Le chef de bande Reinibetsimisaraka. — Inquiétude générale. — Tananarive menacé au nord. — La colonne du colonel Combes. — Escarmouches. — Marche sur Ambatondrazaka. — Occupation de ce poste. — Opérations du colonel Oudri. — Notes, impressions, correspondances. — La guerre de partisans. — Une tactique nouvelle. — Ranavalo adresse au Président de la République l'ordre de Radama.

La revue de la garnison de Tananarive passée le 21 mars par le général Voyron, en présence de la Reine et du Résident général, avait vivement intéressé et impressionné les indigènes.

Nul peuple ne se montre plus que les Malgaches amoureux de spectacles... surtout de spectacles gratuits. Avant cette revue, nos protégés n'avaient d'autres plaisirs publics que les enterrements, les kabary et les offices divins. Les mœurs sans doute se modifieront quant aux rites des sépultures.

Il y a lieu de l'espérer ; déjà dans les centres habités par les Européens, les décès ne donnent plus lieu qu'au sacrifice de quelques bœufs et à des beuveries sans grand tapage ; il faut s'éloigner de Tananarive pour retrouver les hécatombes d'antan et les extraordinaires orgies funèbres.

La sécurité de nos soldats dans la capitale est à peu près assurée. Toutefois, par mesure de précaution, les isolés ne doivent pas franchir certaines limites.

« C'est là une question importante, note un officier, car nos petits coloniaux, curieux et braves à la fois, ne demandent qu'à explorer, même seuls, le nouveau domaine dont ils viennent de doter la mère-patrie, et au cours de nos expéditions précédentes, beaucoup payèrent de leur vie leur curiosité imprudente.

« Le général a fait donner connaissance, par la voie de l'ordre, aux troupes assemblées, et par affiche dans les cantonnements, des zones dans lesquelles ils peuvent circuler librement,

« Jour et nuit, depuis notre entrée, toutes les parties de la ville sont sillonnées par des patrouilles dont l'effectif varie de cinq à douze hommes. L'itinéraire en est réglé chaque matin avec un soin minutieux et varié toutes les douze heures. En outre, des sentinelles sont réparties de tous côtés, les rondes se multiplient sous toutes formes,



Assassinat de M. Grand.

rondes de sous-officier, rondes d'officier, rondes du major et rondes du commandant d'armes, avec une activité qui tient sans cesse la troupe en haleine. »

Le service des correspondances postales est assuré entre Tananarive et Tamatave au moyen d'une série de postes de porteurs destinés à se relayer, afin que les courriers puissent franchir, sans temps d'arrêt appréciable, la distance qui sépare leur point de départ de leur point d'arrivée. Cette organisation s'étendra successivement entre les différents points de la colonie; on obtiendra ainsi dans l'exécution du service postal une rapidité double de celle dont on devait se contenter au début.

Mais la pacification n'a pas fait de progrès, au contraire! Plusieurs

des résidents français nommés par le gouvernement, n'ont pas encore rejoint leur poste à l'intérieur. Ceux déjà installés, restent sans aucune influence et ne disposent d'aucune force militaire pour se faire respecter. Les populations indigènes se montrent de plus en plus disposées à secouer le joug des gouverneurs hovas, ayant repris possession de leurs commandements et plus arrogants que jamais. De tous côtés on signale au résident général les incursions des bandes de Fahavolos.

Au nord même de la capitale, il n'en faut plus douter, des forces hovas, non dissoutes, opèrent encore, de même que si la guerre n'était pas terminée.

On se souvient que, le 30 septembre, le jour même de la prise de Tananarive, un corps ennemi attaqua notre arrière-garde à Sabotsy. Les soldats débandés de ce corps, dit-on, ne désarmèrent point, et, faisant retraite vers le Nord-Ouest, furent recueillis par les gouverneurs d'Antsatrona, sur l'une des routes qui mènent de Tananarive à Mevatanana, sur la route de Tananarive à Ambatondrazaka. Ces gouverneurs, d'autre part, recueillirent les armes jetées par des fuyards. Quoi qu'il en soit, ils possèdent une assez grande quantité de fusils Sniders et deux canons.

« Dès que Rabezonava et Rabebonzaka, les deux gouverneurs associés eurent été favorisés, écrivait-on de Tananarive au *Journal des Débats*, par cette bonne fortune, les bœufs des habitants de la province d'Ambatondrazaka commencèrent à disparaître comme par enchantement. On dénonça même à Tananarive les auteurs de ces vols, et une première enquête déclara coupables Rabezonava et Rabebonzaka; mais ils avaient des amis, sans doute, et une seconde enquête les trouva blancs comme neige.

« Cependant, les bœufs de leurs voisins continuaient à changer de propriétaire avec une étonnante rapidité; 1800 furent volés en une seule razzia; le gouverneur d'Ambatondrazaka, Rabéoni, qui a montré dans toute cette affaire beaucoup d'intelligence et d'énergie, dénonçait ouvertement ses collègues à Tananarive et leur livrait des batailles dans l'une desquelles 16 hommes furent tués de part et d'autre, ce qui. je vous assure, est un chiffre énorme en pays malgache. Les deux associés songèrent sans doute, alors que les maîtres de Tananarive finiraient par s'émouvoir et, pareils à certains négociants, un peu inquiets de l'avenir de leurs affaires, ils se décidèrent à les agrandir, et ne reculèrent pas devant quelque réclame. Puisque les Français finiraient, certes, par se fâcher, autant prendre les devants : ils écrivirent donc au prince Ramatra et à quelques autres notabilités pour leur proposer la couronne. Ramatra, excellent homme et sujet fidèle de la reine Ranavalo, s'empressa de communiquer la lettre aux autorités. Les autres notabilités firent généralement de même, ce qui prouve peu de confiance, soit dans les promesses, soit dans le succès des

deux hardis gouverneurs de Mandaja et d'Antsatrona. Ceux-ci pourtant avaient brûlé leurs vaisseaux; ils annoncèrent qu'ils marchaient sur Tananarive. En même temps, ils tentaient une réaction « vieille hova » et idolâtre contre les Européens et le christianisme, rétablissaient les idoles et détruisaient les églises. L'idolatrie, on le sait, rend quelque courage à ces pauvres Malgaches. Les missionnaires, en effet, par un scrupule louable, n'osent pas leur affirmer que le Seigneur les protègera contre les balles. Les sorciers, au contraire, n'hésitent pas à leur garantir une invulnérabilité rassurante. »

Parmi les autres gouverneurs, ceux qui semblent à peu près bien disposés à notre égard, agissent en réalité, comme si nous n'étions pas les maîtres de Tananarive. Ils rançonnent le pays et exploitent les terrains aurifères à leur profit, ainsi que par le passé et même plus cyniquement encore, puisqu'ils n'ont plus à craindre ni la surveillance ni la concurrence de Rainilaiarivony [1].

De tous côtés parviennent à M. Laroche et au général Voyron des plaintes, des rapports sur l'état troublé du pays, sur l'audace croissante des pillards.

Mais que peuvent les deux représentants de la France contre un ennemi presque insaisissable avec des troupes surmenées et trop peu nombreuses pour lui donner efficacement la chasse?

Et du reste, chaque année, au retour de la saison sèche, les bandits se mettent en campagne à Madagascar.

De temps immémorial, les brigands sakalaves et bares, c'est-à-dire les peuplades insoumises du sud et de l'ouest de l'Imerina se ruaient périodiquement, on le sait, sur les villages habités par les populations sédentaires des pays betsileos et du nord du Mahajamba, dès que les pluies équatoriales avaient cessé et que le niveau des eaux dans les rivières avait suffisamment baissé pour devenir guéable, mais ce n'est pas seulement contre ces sauvages, dit une note officieuse adressée par M. Laroche à Paris que nos soldats sont appelés à combattre; c'est parmi les Sianakas, les Tanalas, les Betsimisarakas, les Bezanozano que se sont recrutées les bandes qui terrorisent en ce moment le nord et l'est de l'Imerina.

Tananarive même est remplie d'espions qui signalent les moindres mouvements de nos troupes aux chefs de bande, ainsi que les voyages

1. On écrit de Tananarive, en mars 1896:

« Le gouverneur hova d'Ambohimandroso vient de se signaler par un exploit que nous recommandons à l'attention du Ministre des Colonies.

« Cet étrange fonctionnaire nommé Ramarola, agent des sociétés protestantes anglaises, et qui est toujours gouverneur dans une région où se porte le plus activement la colonisation française, est non seulement francophobe, mais de plus pillard et voleur, autant que peut l'être une créature de l'ex-premier ministre. Il n'a pas cessé d'être le complice de tous les contrebandiers du pays et récemment encore, il s'entendait avec un individu sans mandat pour faire exploiter, sans droit aucun, des terrains aurifères par un grand nombre d'ouvriers recrutés et surveillés par son frère et son beau-frère.

« Si le gouvernement français n'y met bon ordre, il ne restera pas grand chose aux Français qui auront porté leur activité et leurs capitaux à Madagascar. »

de fonctionnaires et les départs des explorateurs et des chercheurs d'or, impatients de découvrir les gisements les plus riches et qui, dans leur ardeur de les exploiter les premiers, ne tiennent aucun compte des avertissements et des conseils de prudence. Ils se mettent en route à leurs risques et périls, sans escorte militaire, armés de quelques fusils et convaincus que les Fahavolos ne les attaqueront pas.

Les colons reprochent au résident général de manquer d'énergie, de ne pas faire suffisamment sentir aux Hovas qu'il est le maître, de se montrer beaucoup trop courtois avec le gouvernement malgache et de temporiser à l'excès.

« Nous avons encore dans Tananarive, écrit un colon au *Figaro*, le prestige du vainqueur : si quelques réformes sont nécessaires, qu'on les mette de suite en vigueur, sans laisser à l'indigène le temps de se reprendre. Alors que, le 30 septembre au soir, nous sommes entrés dans la ville, les habitants attendaient la répression. Elle a été douce, il le fallait. Puis l'organisation a commencé, elle se continue, mais ne nous dissimulons pas que plus nous tarderons à introduire les réformes nécessaires, plus nous courrons risque de nous heurter à la mauvaise volonté, contre laquelle nous nous buterons malgré nos hommes, malgré nos fusils. Nous pourrons être les maîtres ; nous ne les serons effectivement qu'en étant secondés par une population à laquelle nous en aurons imposé d'abord et que nous convaincrons ensuite. Il est encore temps pour ceux qui tiennent en mains les destinées malgaches d'appliquer le conseil de La Bruyère :

« — Vous pouvez aujourd'hui ôter à cette ville ses franchises, ses droits, ses privilèges, mais demain ne songez même pas à réformer ses enseignes !

« Qu'on exige donc de la reine et de l'administration malgache tout ce qui est et tout ce qui sera nécessaire, mais qu'on se hâte : le noir plus encore que le blanc reprend vite ses esprits. En exigeant maintenant, nous sommes sûrs de ne pas froisser ses convictions ni ses préjugés : il est encore sous le coup de la peur. »

Au sud-est de Tananarive, dans les environs de Befato et de Voromahery, un brigand nommé Rainibetsimisaraka depuis longtemps redouté, géant d'une force herculéenne et d'une audace extrême, au renom légendaire, parcourait la campagne à la tête d'une bande. Rien ne lui résistait, les indigènes s'enfuyaient devant lui, terrorisés, et abandonnaient leurs biens et leurs troupeaux. Il allait bientôt massacrer plusieurs Européens.

Quelque temps après l'occupation de Tamatave, un voyageur, M. Mercier, d'origine belge, était arrivé à Madagascar.

Agé de 30 ans environ, d'un caractère aventureux, il avait quitté son pays, en compagnie de quelques associés pour chercher fortune

au pays de l'or. Il n'était pas, du reste, un inconnu à Tananarive, où, cinq ans plus tôt, il avait organisé, avec une troupe européenne, des représentations théâtrales. Il fut alors reçu à la Résidence française et au Palais-Royal.

Arrivé à Tamatave, comme représentant de plusieurs puissantes maisons de Bruxelles, M. Mercier, les hostilités étant terminées, se rendit à Mananzary; puis à Fianarantsoa, enfin à Tananarive, où il obtint du résident général l'autorisation de se mettre en campagne.

A peine arrivé, M. Mercier écrivait à l'un de ses correspondants le 17 janvier :

« ... Je suis arrivé à Tananarive après des péripéties nombreuses. D'abord, pas moyen d'avoir des porteurs ; ensuite, à ma sortie de Vatomandry, un de mes hommes a trouvé bon de me lâcher emportant ma batterie de cuisine et une valise en cuir contenant, outre tous mes papiers, environ 400 francs en argent.

« Je suis revenu sur mes pas, n'ayant plus ni fourchette, ni verre, ni assiette, mais j'ai eu la chance de retrouver mon voleur qui m'a bientôt avoué avoir caché le produit de son vol, à un jour de Vatomandry.

« Sur ces entrefaites, les Fahavolos, pillards et incendiaires, ont fait irruption dans le pays, nouveau retard de quinze jours. A ce sujet, vous aurez probablement lu le récit de l'assassinat de M. Engh par ces bandits.

« Vatomandry étant menacé, on avait demandé par dépêche à l'amiral, du renfort et le jour où le navire avait amené 2 officiers et 50 hommes, les Fahavolos se trouvant à 1 heure 1/2 de Vatomandry, il fut décidé d'aller à leur rencontre.

« Le capitaine et 20 hommes partirent accompagnés de 4 blancs. MM. Engh, Paoletti, Oclissier et moi. Arrivés à Mitimandry où l'on avait signalé les Fahavolos, M. Engh est monté précipitamment dans une pirogue avec 4 soldats malgaches. Nous sommes restés avec le capitaine et cinq hommes dans une autre pirogue et nous avons débarqué dans les hautes herbes à un quart de lieue de là.

« Nous y avons trouvé des indices du passage récent des Fahavolos, mais la nuit venant, et les herbes que nous traversions étant très hautes, le capitaine décida de rebrousser chemin avant l'obscurité, d'autant plus que la marche devenait fort pénible au milieu de cette végétation pour ainsi dire inextricable.

« Bien nous en prit d'avoir suivi les conseils prudents du capitaine, car nous apprîmes ensuite que les Fahavolos au nombre de 5 à 600 étaient cachés dans les hautes herbes où ils attendaient la tombée de la nuit pour nous massacrer à leur aise.

« Le malheureux Engh, resté en arrière malgré nos recommanda-

tions réitérées, tomba entre leurs mains et fut retrouvé 2 jours après affreusement mutilé et décapité.

« Quant aux Malgaches qui l'accompagnaient, les brigands les avaient découpés en petits morceaux.

« A la suite de ces événements, on ne dormait plus guère à Vatomandry. Enfin le calme se rétablit peu à peu et j'en profitai pour partir ; sur plus de la moitié du parcours je ne trouvai plus un seul village : tout avait été pillé, incendié, rasé. Les cadavres éparpillés sur la route, répandaient une odeur épouvantable.

« Je suis heureusement arrivé sans encombre à Tananarive avec mon voleur qui m'a fait retrouver mes papiers, mais dans quel état ! Naturellement, d'argent, nulle trace.

« Comme mon pillard m'avait signalé un complice, je suis allé cueillir ce dernier dans son village et je les ai remis tous les deux entre les mains de la gendarmerie, à Tananarive.

« Très peu de monde dans la capitale, à part les soldats que l'on rencontre dans tous les coins et beaucoup de mineurs et d'ingénieurs.

« Par suite de l'invasion des Fahavolos sur la route, aucun produit n'étant arrivé à destination, tout est horriblement cher : le vin 4 francs le litre (et quel vin !) l'absinthe, 10 francs la bouteille ; le vinaigre, l'huile, 5 francs...

« Je vais partir pour le Sud dans quelques jours ; j'espère en revenir *quoique je ne doive pas vous cacher que ma peau y sera assez sérieusement en danger*. J'y séjournerai probablement un mois, si Dieu me protège ! Aussitôt de retour, j'écrirai en Europe. »

Ses pressentiments pessimistes ne le trompaient pas. Il quitta cependant Tananarive, quelques jours plus tard, en compagnie d'un mineur et de quelques domestiques armés. Sans tenir compte des sages avis qui ne leur furent pas ménagés, ils se dirigèrent vers la région la plus menacée par les bandes de Rainibetsimisaraka. Parvenus au village de Mangalazo, au sud d'Amboutro, ils échappèrent tout d'abord aux Fahavolos et s'engagèrent plus au sud vers Anosy. Deux heures après leur départ, les audacieux chercheurs d'or, qui marchaient à 50 mètres en avant de leurs domestiques, en pleine forêt, tombèrent dans un guet-apens, furent entourés, jetés à terre et massacrés à coups de sagaie et de couteau, sans pouvoir même faire usage de leurs armes. Les porteurs qui les suivaient subirent le même sort, à l'exception d'un seul, gardé comme esclave.

La nouvelle de ce massacre fut portée au résident général par des indigènes, témoins oculaires. M. Mercier et son compagnon avaient été assassinés le 28 février. Quelques jours après, la nouvelle se répandit du nouvel exploit des Fahavolos, plusieurs chercheurs d'or que rien ne décourageait ni n'effrayait, quittèrent Tananarive et se

dirigèrent, eux aussi, vers le Sud. Nous empruntons au *Journal Officiel* de Tananarive le triste récit de leur aventure qui devait se terminer tragiquement.

M. Duret de Brie, de l'une des plus honorables familles de Cognac et jouissant d'une belle fortune, était venu à Madagascar par le paquebot qui a quitté la France le 10 janvier 1896. Il se proposait de créer là bas une importante exploitation agricole ou minière.

Parti, dans le courant de mars, de Tananarive pour aller reconnaître les gisements minéraux à trois journées au sud (région de Tsinjoarivo), il était accompagné de M. Grand, ingénieur civil, et de M. Théophile Michaud (du Mas-du-Puy, commune d'Hiesse, dans la Charente).

A partir du 10 mars, les populations sédentaires au milieu desquelles se poursuivaient leur reconnaissance du pays et dont ils eurent toujours à se louer, les prévinrent de la présence dans le voisinage des deux bandes de voleurs bien connues, ayant pour chefs Rainibetsimisaraka et Rainitsizehena.

Sur les conseils de leurs hôtes, ils décidèrent de remonter à Tananarive et se mirent en route dans cette direction.

Ils étaient, sans se presser, arrivés à Kely-Mafana et y avaient été l'objet de la plus sympathique réception. Entre quatre et cinq heures du soir, une bande de quatre-vingt à cent étrangers apparut près du village et, brusquement, les attaqua. C'étaient les Fahavolos du Sud, qui suivaient leurs traces depuis leur départ de Tsinjoarivo.

Les habitants de Kély-Mafana s'associèrent aux trois Français pour repousser les agresseurs. Ces derniers ne possédaient que deux fusils et des armes blanches. On échangea des balles jusqu'à six heures du soir, et le champ de bataille resta à nos compatriotes. Quelques-uns de leurs porteurs, effrayés, les avaient abandonnés pendant le combat, et, s'enfuyant vers le Nord, avaient répandu le bruit de la mort de leurs maîtres : ce bruit parvint jusqu'à Tananarive le lendemain soir et ne fut démenti que le surlendemain matin.

Cependant, les trois blancs se doutaient que les brigands dont ils avaient eu raison seraient bientôt rejoints par des compagnons plus nombreux. Ne voulant pas les attendre à Kely-Mafana, village ouvert, difficile à défendre, ils en sortirent le soir et allèrent, à quelques kilomètres, coucher dans les broussailles, en rase campagne.

Lundi 30 mars, à quatre heures du matin, ils repartaient. Presque aussitôt, trois ou quatre coups de fusil dirigés contre eux leur prouvèrent qu'ils étaient épiés et suivis. Ils se hâtèrent vers le nord. A dix heures et demie, ils arrivaient à Manarintsoa, épuisés de fatigue.

Le gouverneur et les habitants leur firent bon accueil, leur promirent de les protéger, le cas échéant. M. Duret de Brie écrivit alors au

crayon une lettre adressée au résident général pour lui raconter l'événement de la veille, son heureuse fuite avec ses compagnons, leur arrivée sains et saufs à Manarintsoa. Ils espéraient, annonçait-il, être le lendemain mardi à Tananarive. Le gouverneur fit porter cette lettre par un exprès.

Mais à midi, l'on vit s'approcher une nuée de Fahavolos, quatorze ou quinze cents, poussant des cris, sonnant de la corne, brandissant des sagaies, des couteaux et une centaine de fusils.

Une partie des habitants se trouvant à un marché de la région assez éloigné du village, il n'en restait qu'un assez petit nombre. Les femmes et les enfants épouvantés sanglotaient.

Cependant les hommes se répandirent autour de l'enceinte, couverte par un fossé profond. Les trois Français se placèrent près de la porte de l'Est ; leurs serviteurs près de la porte du Sud : ils avaient six fusils contre cent. L'échange de balles commença et dura jusqu'à deux heures.

A deux heures précises, M. Duret de Brie ajustait un groupe de bandits à quarante mètres environ, lorsque l'un de ces hommes, qu'il n'avait pas aperçu, rampant à travers les broussailles et qui était arrivé en face de lui, de l'autre côté du fossé, à une distance quatre fois moindre, lui envoya une balle qui traversa l'avant-bras droit et pénétra dans la poitrine entre la mamelle et la clavicule.

M. Duret de Brie était blessé mortellement.

Il put cependant, aidé par MM. Grand et Michaud, faire quelques pas vers l'intérieur du village, où un homme et une femme signèrent leur propre arrêt de mort, comme on le verra tout à l'heure, en leur donnant l'hospitalité.

Les habitants, démoralisés par la blessure du chef des blancs, abandonnent à cet instant la défense, et la masse des assassins franchit le fossé, pénètre dans le village par les quatre portes.

Plusieurs habitants gisaient déjà par terre. Les assaillants se pressent autour de la maison où se trouvent M. Duret de Brie, ses deux amis et l'interprète Clément. Ils essayent d'ébranler la porte et de démolir la muraille,

Une fusillade nourrie, dirigée sur eux des fenêtres du premier étage, fait de nombreuses victimes. Le chef Rainitsizehena est tué. Les assaillants mettent le feu à la toiture de chaume : les défenseurs, obligés d'abandonner l'étage dont la toiture embrasée s'abîme, ne peuvent davantage se maintenir au rez-de chaussée où la fumée les asphyxie. Ils ouvrent la porte et se précipitent dehors.

MM. Grand et Michaud, séparés, se jettent chacun dans une des habitations voisines. L'Interprète Clément ne réussit pas à échapper à la foule, il est massacré au milieu de la rue. On incendie les refuges de MM. Grand et Michaud : ils en sortent, leur arme à la main, et



Combat de trois Français contre quinze cents Fahavolos.

occupent encore d'autres maisons, d'où ils ne cessent de fusiller les assaillants jusqu'à ce que la flamme les chasse.

Cinq fois, devant la même manœuvre des brigands, M. Grand change d'abri. A la cinquième fois, il est tué dans la rue à coups de gourdin et de couteau.

M. Michaud peut aussi, à cinq reprises passer d'une maison en feu dans une maison intacte et continuer sa défense désespérée.

Successivement les Fahavolos brûlent ainsi onze habitations. Celle d'où M. Michaud est contraint de sortir en dernier lieu, se trouve à côté du fossé de l'enceinte : il y saute, poursuivi par deux fahavolos qu'il tue à bout portant au fond du fossé.

Escaladant la paroi extérieure, il en atteint la crête et se lance éperdûment dans la campagne.

Mais là, une douzaine de sauvages l'attendent et, dans cette lutte inégale, il est en quelques secondes percé de vingt coups de sagaie, de couteau ; il a la gorge ouverte et tombe mort.

Un immense hurlement célébra la victoire de Rainibetsimisaraka. Le redoutable chef de voleurs et d'assassins, sorti cette fois de sa province pour opérer au cœur de l'Imerina, à 40 kilomètres de Tananarive, a dirigé lui-même ses partisans. Malgré sa stature gigantesque, qui devrait le rendre plus vulnérable aux coups de feu, il a échappé aux balles des Français et de leurs serviteurs.

Sur-le-champ, ce bandit fait mettre à mort l'homme et la femme qui ont donné asile à M. Duret de Brie. Il pénètre dans la maison; on y entend un coup de feu. Mais M. Duret de Brie était déjà mort sans doute, soit de sa blessure, soit asphyxié par la fumée de l'incendie, et l'infortuné n'avait pas besoin qu'on l'achevât.

Cinquante cadavres fahavolos jonchent les rues de Manarintsoa.

Le nombre des blessés n'est pas moins considérable.

Les voleurs ont dépouillé de tout ce qu'ils portaient, les bourjanes et le cuisinier des blancs, puis ils les ont chassés tout nus à coups de bâton.

Ces hommes, redoutant d'éprouver un sort pire s'ils différaient leur retraite, se dirigèrent en hâte vers le nord, marchèrent toute la nuit, s'arrêtèrent dix minutes le mardi matin à Sabotzy pour manger quelques poignées de riz que leur ont donné des habitants charitables, et arrivèrent enfin dans l'après-midi à Tananarive.

Plusieurs sont blessés. L'un, de trois coups de sagaie profonds à la main, au bras et au poumon droit. Il se nomme Rainibozy. Il s'est présenté, couvert de sang, devant le résident général, et il a raconté tous les détails du drame dont il venait d'être témoin et acteur.

Le résident général l'a fait panser, puis transporter, dans son propre filanzana, à l'hôpital de Soavinandriana.

Le résident général, M. Laroche, à la nouvelle de ce massacre, n'hésita pas. Ancien officier, considérant comme un devoir de rendre un dernier hommage à des braves qui étaient tombés en soldats, après une défense héroïque, il résolut de se rendre lui-même à Manarintsoa, avec le capitaine Duprat, attaché à son état-major, pour arracher aux bandits les restes de leurs victimes.

Une compagnie de tirailleurs algériens, sous les ordres du capitaine Mahéas, est envoyée à Ilafy ; le 31 mars, elle est dirigée sur Andracioro et Soanerana, au sud de la capitale. Le 1er avril, elle gagne Tsiafay, à 17 kilomètres; le 2, Manarintsoa, à 20 kilomètres. Les habitants prennent la fuite à l'approche de nos troupes.

Les cadavres des malheureux Français assassinés sont décou-

verts. Des tirailleurs algériens prennent position sur une croupe et y bivouaquent.

Dans l'après-midi du 3, le camp est attaqué par une bande d'environ 400 hommes. Cet assaut est repoussé après deux heures de combat.

Le 4, arrive le résident général, qui préside lui-même à l'enlèvement des corps de nos compatriotes. Au retour, une escorte l'accompagne jusqu'à Tananarive. La précaution n'est pas inutile, puisque des rebelles tiraillent au passage du funèbre convoi.

Dans la nuit du 4 au 5, le colonel du régiment d'Algérie, M. Oudri qui vient d'être promu général, part avec les Haoussas, afin d'attaquer les rebelles par derrière; mais il ne les rencontre pas. L'ennemi s'est éclipsé.

Le 6, une reconnaissance est dirigée sur les crêtes par le capitaine Bordeaux, des tirailleurs algériens, à la tête de sa compagnie; elle ramène quelques prisonniers et beaucoup de bétail. Les prisonniers sont immédiatement interrogés et se défendent d'être les complices des bandits.

Le mercredi 8 avril, eurent lieu à Tananarive les obsèques solennelles des Français massacrés. Le rendez-vous était fixé à l'hôtel de la résidence générale, à sept heures et demie du matin. Dans le vestibule, transformé en chapelle ardente, sont les trois cercueils couverts de fleurs.

Le cortège s'est rendu à la cathédrale catholique. Le deuil était conduit par le résident général. A ses côtés, on remarquait les principaux membres du gouvernement malgache; deux officiers du palais représentant la reine; M. Paul Bourde, le secrétaire général; M. Dubreuil, procureur général; les officiers de la maison militaire, tous les chefs de service et le cabinet civil. Suivaient un grand nombre d'officiers de l'armée et la colonie française ou étrangère de Tananarive.

Le général Voyron attendait le cortège à l'église.

L'Evêque de la mission, a présidé la cérémonie, puis donné l'absoute.

Au cimetière, M. Laroche prononce un discours émouvant

— Les trois victimes, dit-il, étaient l'élite de nos colons.

Grand avait consacré déjà l'ardeur et les premières années de sa jeunesse à travailler au progrès de notre expansion coloniale.

Théophile Michaud, que je connus intimement dans la Charente où il était un de mes administrés, avait aussi l'âme haute, et ces instincts, ces sentiments de droiture absolue que d'autres appelleraient naïfs et que j'appelle chevaleresques.

Duret de Brie était riche; il était de ceux qui peuvent rester oisifs : il voulut être travailleur et travailleur d'avant-garde, et choisit le terrain le plus digne de son courage, le plus propre à occuper son acti-

vité. Il vint ici, non dans une pensée de lucre, mais résolu à faire œuvre nationale.

Ceux qui sont arrivés avec lui au commencement de février, gardent le vivant souvenir de ses entretiens de la traversée, des vues qu'il exposait à ses futurs compagnons d'épreuves, de ses projets de grande exploitation agricole et minière, et comment il en comprenait l'organisation, avec des écoles pour les enfants, des infirmeries pour les malades, des conférences pour les ouvriers, songeant sans cesse à les initier aux procédés, aux mœurs, à la science de l'Europe, à les acheminer vers le niveau social supérieur auquel tendent les peuples primitifs. Il aurait été réellement pour cette population indigène ce que, dans sa langue, elle exprime par une touchante image : un père et une mère.

Il avait une idée très haute des devoirs qui incombent aux hommes que leurs fonctions, leur situation sociale, leur fortune mettent mieux à même de contribuer à l'amélioration du sort des classes moins favorisées. Il se faisait le serviteur actif de la cause de ses semblables, de leurs besoins, de leurs souffrances, dont le soulagement était son idée fixe. Cette idée fixe — entre la vie et la mort, à l'heure d'entrer dans le long sommeil — cette idée fixe vint-elle traverser son esprit et lui jeter le regret de n'avoir pu contribuer plus longtemps à la réaliser?

Cependant, ce n'est ni lui, ni ses compagnons qu'il faut surtout plaindre.

Tous les trois sont morts dans l'exaltation, dans le vertige d'un combat, frappés de coups terribles qui ne leur ont pas laissé le temps de souffrir.

Grand laisse une sœur dont il était l'amour et l'orgueil; c'est elle qu'il faut plaindre!

Théophile Michaud laisse de vieux parents, que les lois ordinaires de la nature n'avaient pas préparés à survivre à leur fils; c'est eux qu'il faut plaindre!

Duret de Brie laisse une jeune femme et de petits enfants dont le cœur est à jamais brisé par la catastrophe; c'est eux qu'il faut plaindre, ce sont eux qui ont besoin d'être consolés et qui ne le voudront pas! Quant à lui, peut-être convient-il de graver sur sa tombe cette inscription trouvée sur un tombeau ancien : « Courage! puisque tu meurs avant d'avoir eu à pleurer aucun de tes enfants, et en laissant vivante l'épouse que tu aimais! »

Dans ce discours, M. Laroche, en excellentes relations avec la cour hova, s'efforça de dégager la responsabilité de celle-ci et de démontrer qu'elle n'était pour rien dans l'affreux attentat commis par les rebelles et les brigands. La Reine Ranavalo et ses ministres, effrayés

eux-mêmes par ces massacres, s'empressèrent d'en répudier les auteurs et de faire un appel aux Malgaches pour que les criminels ne restassent pas impunis.

Ranavalo adressa à Mlle Grand, sœur de l'une des victimes, la lettre suivante :

« Mademoiselle,

« C'est avec une grande douleur que j'ai appris le crime qui vient de se commettre dans une partie de mes Etats, et la mort tragique de M. Grand, votre frère, le 30 mars, dans le village de Manarintzoa, à deux jours de marche de la capitale.

« Je savais les intentions généreuses et le grand cœur de M. Grand, dont les travaux à Madagascar eussent été singulièrement profitables à la prospérité de mon peuple. Aussi suis-je deux fois plus affligée de la perte de votre frère, que j'aimais comme un homme du plus grand mérite.

« Je prie Dieu, mademoiselle, qu'il vous soutienne dans cette terrible épreuve et qu'il donne aux vôtres la consolation pour supporter le malheur irréparable.

« Je vous prie de vouloir agréer, mademoiselle, mes compliments de condoléance et mes salutations.

« Ranavalo,

« *Reine de Madagascar.* »

La tête du chef de bande qui avait dirigé l'entreprise contre les colons français, Rainibetsimisaraka, fut mise à prix. Ordre était donné de le pourchasser, de lui refuser asile, de s'emparer de sa personne et de le livrer aux autorités françaises.

« Rainibetsimisaraka, écrivait-on de Tananarive, est un voleur de profession vivant depuis dix ans de rapines dans le Vakinankaratra. Il a pu se soustraire jusqu'à présent aux poursuites que toutes les autorités indigènes avaient ordre d'exercer contre lui. On ne saurait sérieusement accorder un caractère politique ou national à l'attitude de ce brigand, des crimes duquel ses compatriotes ont été les premiers et longtemps les seuls à souffrir, et qui s'est en dernier lieu attaqué à des Européens, simplement parce qu'il les présumait porteurs d'une forte somme d'argent, de provisions, d'armes et d'objets de prix. »

Mais aucune force de police n'était encore organisée dans les provinces et les habitants ne se sentaient pas suffisamment protégés pour combattre les rebelles dont ils redoutaient les représailles.

D'autre part, les vieux colons, très pessimistes, écrit le 12 avril un Français établi à Tananarive, et toujours défiants envers les Hovas. sont convaincus que nous nous trouvons en présence d'un soulèvement national malgache dirigé contre toute influence européenne et

que ce soulèvement est favorisé en dessous main par la cour d'Imérina.

« Si on les écoutait, nous rendrions la reine responsable des désordres qui se passent dans ses Etats, et à chaque méfait des faha volos, nous choisirions des otages parmi les familiers du Palais d'Argent. C'est ainsi que le soleil intertropical exalte les imaginations.

« Les vieux colons semblent n'avoir rien compris à la situation nouvelle. Il est absurde d'accuser la reine d'entretenir une complicité quelconque avec des brigands qui seraient les premiers à méconnaître son autorité. Il est absolument absurde de prétendre que Ranavalo, protestante fervente et grande prêtresse de sa religion, soit solidaire des pillards qui brûlent les temples réformés et parlent de restaurer dans l'île le culte des *sampys* (idoles).

« Enfin, s'il était vrai que les fahavolos représentassent les rancunes du parti vieux-hova, ces rancunes n'épargneraient ni la reine, ni sa famille, ni son entourage, hautement réprouvés par ledit parti pour avoir, depuis Fadama II, pactisé avec l'Européen. Il y a donc une antinomie profonde dans la double assertion des vieux colons.

« Nous sommes devant des brigands, exerçant leur métier dans le pays du monde le plus favorable au brigandage : rien de moins et rien de plus. Le gouvernement hova est aussi intéressé que nous-mêmes à voir l'île se soumettre et se pacifier. Une longue expérience a démontré à la cour d'Imérina qu'elle ne pourra jamais réaliser son rêve de domination générale sur la grande-terre qu'avec l'appui et les moyens d'une puissance protectrice. Ceux qui, gratuitement, lui prêtent un autre programme, du moins à l'heure présente, manquent de psychologie politique et surtout de documentation. Ranavalo a tenu, l'autre jour, à son entourage, ce propos significatif, recueilli par un témoin dont elle ne se savait pas entendue :

« Il est possible que les Français me dictent leurs lois; néan-
« moins, je ne me suis jamais sentie aussi reine que maintenant. »

« Mais s'il est juste d'écarter toute idée de connivence entre la cour d'Imérina et le mouvement fahavoliste, la recrudescence du brigandage n'en devient pas moins quelque chose de très alarmant. Pour former les deux colonnes qui opèrent au Nord et au Sud, il a fallu réduire la garnison de Tananarive *à son plus strict minimum.* Si donc, un troisième centre de rébellion se déclarait à l'Ouest (comme il y a lieu de le craindre), nous serions impuissants, il faudrait *laisser faire*[1].

« La révolte est tellement dans les esprits, écrit un colon, cet état de choses est si bien entretenu par nos ennemis, que les bruits les plus divers ne cessent de circuler en ville semant l'inquiétude chez tous.

1. Correspondance adressée au directeur du *Petit Journal.*

Ainsi, l'autre jour, le bruit courait qu'une attaque générale des insurgés allait avoir lieu prochainement. Aussi a-t-on fait monter au palais de Manjakamiadana, pour les mieux garder, tous les fusils et munitions. Quelques jours après, c'était l'arsenal de Soanierana qui allait être attaqué, et les postes de cet arsenal avaient été doublés. »

Toute la garnison est mobilisée. L'infanterie de marine, comptant beaucoup d'indisponibles et de soldats fatigués, est affectée à la garde de Tananarive. Six cents hommes, deux compagnies de tirailleurs algériens, avec le commandant Debrou, trois de tirailleurs sakalaves, une de Haoussas et deux canons, forment une colonne destinée à se diriger vers le Nord et à pousser jusqu'au lac Aloatra, de façon à disperser les Hovas et à dégager le poste d'Ambatondrazaka occupé par un vice-résident français, M. Penel, et sérieusement menacé par les rebelles.

Le village d'Ambatondrazaka, d'environ 2,000 habitants, est situé à 120 kilomètres au nord-ouest de Tananarive; les Hovas y avaient construit un fort qui domine la partie sud-orientale du lac Alaotra.

La colonne est mise en route, fin mars, sous le commandement du lieutenant-colonel Borbal-Combret, auquel succède bientôt le nouveau chef du 13e d'infanterie de marine, le colonel Combes. Celui-ci rejoint les troupes à Ambatomainty. C'est un des plus brillants et des plus intelligents officiers de nos dernières campagnes au Soudan ; il est de ceux qui mènent les troupes tambour battant.

La colonne, devait agir très vigoureusement afin de rétablir l'ordre dans la région du Nord où les révoltés, maîtres du pays, s'avançaient jusqu'à quelques kilomètres à peine de Tananarive. Il était grand temps d'aviser.

On apprend de source sûre qu'un corps de soldats hovas et de révoltés, assez bien organisés, menace de descendre du Nord vers la capitale. Ce corps est composé d'environ 2,000 hommes, dont six cents bien armés de sniders et traînant trois canons. Il est sous les ordres de deux anciens gouverneurs de provinces, dont un 15e honneur, insoumis. Les troupes ennemies occupaient la vallée de Betsiboka.

Pendant la marche de la colonne légère sur Tananarive, ces mêmes troupes ont manœuvré sur le flanc gauche du corps du général Duchesne et l'ont fréquemment harcelé, sans jamais s'engager à fond. Le 30 septembre, elles se sont montrées du côté d'Ambohimanga. Notre arrière-garde les a tenues en respect. Enfin, Ranavalo ayant arboré le drapeau de la capitulation, elles se sont éloignées afin de ne pas être englobées dans le désastre. Autour d'elles, se sont ralliés des fuyards et aussi des voleurs, des bandits professionnels, des habitants des villages détruits, des fanatiques... La reine est mise en demeure par l'autorité française de les sommer de se disperser; mais on n'obéit plus à Ranavalo. La petite armée refuse donc de se soumettre et de

déposer les armes. Elle est renseignée sur les mouvements et la situation des troupes françaises; elle n'ignore pas que celles-ci ne sont pas en nombre suffisant pour lui donner la chasse. Les diverses bandes qui tiennent la campagne, celles du Nord et celles du Sud, communiquent entre elles et même entretiennent des intelligences avec les mécontents de Tananarive. Une attaque de la ville leur semble possible, en même temps qu'une révolte de la population hova de la capitale.

Cette armée est sous les ordres des chefs Hovas Ratavelo et Rakotonao. Elle se distingue des bandes de brigands et autres révoltés, en ce qu'elle prétend délivrer la Reine et la capitale.

La colonne Combes s'avance vers le Nord et refoule devant elle les contingents ennemis, mais elle doit livrer plusieurs combats.

Elle enlève, le 2 avril, la position d'Anzoyrabé, où elle ne rencontre que peu de résistance. Dans cette affaire, le capitaine Couzinet est blessé, trois tirailleurs sont légèrement atteints. L'un d'eux, marchant dans la brousse, voit tout à coup se dresser devant lui un grand diable malgache qui le frappe à la tête d'un coup de sabre; le tirailleur riposte par un furieux coup de baïonnette dans les reins.

Le chiffre des pertes subies par les rebelles n'est pas connu; ces derniers, en effet, à moins de déroute trop précipitée, emportent leurs morts et leurs blessés; l'ennemi recule, mais il n'est pas détruit : il tient toujours la campagne.

L'ennemi reconstitué se portait sur Ambatondrazaka.

Le colonel Combes marche en toute hâte vers ce poste. Son énergie bien connue et son initiative inspirent à tous, officiers et soldats, une confiance absolue.

Dans le corps d'occupation, on dit couramment qu'avec une poignée de tirailleurs, le colonel Combes ferait le tour de Madagascar.

Et en effet, la colonne, à travers mille difficultés et malgré des fatigues inouïes occupe Ambatondrazaka. Elle est donc parvenue au but. M. Laroche est avisé, dès le 15 avril, de cet heureux résultat.

Les territoires qu'occupe le colonel Combes appartiennent aux Sianakas qui se subdivisent en douze tribus de mœurs très différentes; au nord les Ankitsika, au nord-ouest les Sahamaloto, à l'ouest les Samilahy, au sud les Antserananjavavy et au sud-ouest les Vodialales Ilakana, les Manamontana, les Menaloha et les Andranobe et enfin à l'est les Isahavinaky, les Andranomena et les Sovoka.

Les populations du Nord et de l'Ouest habitent la forêt, celles de l'Est et du Sud possèdent sur les bords du lac Alaotra d'immenses troupeaux de bœufs, dont l'exportation se fait par les ports de Vohemar Fénérive et Tamatave.

Signalons, au cours des opérations de la colonne du Nord, les



Corps à corps entre un tirailleur algérien et un hova.

coups de main du lieutenant Moreau, du régiment d'Algérie, qui a ramené des prisonniers; du lieutenant Bourgeois qui, à la tête de quelques hommes, a détruit un poste de bandits, et d'un lieutenant de tirailleurs Haoussas qui a surpris et dispersé une bande en lui tuant sept hommes.

Mais les Fahavolos dispersés se reforment toujours. Bientôt le colonel Combes revient à Tananarive, afin d'y conférer avec le général Voyron. A son avis, la seule tactique à opposer à la guérilla fahavoliste, c'est la contre-guérilla. Ce système a réussi ailleurs; nulle part il ne serait justifié mieux qu'ici.

Vis-à-vis d'adversaires comme les fahavolos, il ne faut s'attendre ni à des batailles rangées, ni même à des coups de filet sérieux. On

n'en aura raison que par une guerre de gendarmerie, par une constante incursion de petits groupes de quinze à vingt hommes bien armés, disséminés partout, comme des patrouilles dans une ville en état de siège. Seulement Madagascar est une ville plus grande que la France et il y faut beaucoup de patrouilles.

En même temps que le colonel Combes, arrive, dans la capitale le commandant Gendron, qui amène de Majunga un convoi de mulets, a été attaqué en route près de Tananarive, mais sans que l'ennemi réussit à arrêter sa marche.

L'autre colonne, placée sous les ordres du général Oudri, agissait de son côté non moins vigoureusement. Elle était forte de 400 hommes et comprenait les compagnies de tirailleurs algériens des capitaines Lamy et Bordeaux, une compagnie de Haoussas, cent Hovas et un canon. Nous avons dit plus haut comment elle occupa Manarintsoa. Ce village où nos compatriotes avaient été massacrés fut brûlé. Le 8 avril, un convoi, sous les ordres du lieutenant-colonel Lentonnet, est envoyé au camp du général Oudri. Le convoi passe l'Ikopa en pirogue. Sur le bord du fleuve, nos soldats rencontrent une vieille prédicante anglaise en détresse, de l'aspect le plus ridicule. Elle demande à être transportée sur la rive gauche. Le commandant du détachement y consent et l'invite à prendre place sur une des pirogues chargée de tirailleurs; mais la prêtresse de l'armée du salut proteste avec indignation ; Shoking! Shoking! Voyager en compagnie de tous ces hommes, jamais ! jamais ! Elle court encore. L'incident provoqua quelque gaieté dans les rangs de la troupe.

Le convoi rejoint le général Oudri. Le 9 avril, la présence d'un fort rassemblement d'indigènes est signalée à 3500 mètres du camp environ. Deux obus à la mélinite sont envoyés dans cette direction. Les rebelles s'enfuient en toute hâte et se dispersent.

Plusieurs villages, dont les habitants ont pris part à la révolte, sont incendiés.

Le 12 avril, passage de l'Ankabokaboka à gué par la colonne. Le temps est froid et brumeux. Les troupes suivent les crêtes du terrain; on s'avance prudemment et lentement, d'après une direction générale, faute de carte de la région.

La colonne atteint Killy, Mafane où sont établies d'importantes plantations de tabac, ainsi que des exploitations aurifères assez rudimentaires. Ces exploitations sont du reste nombreuses dans la région et bien que sommairement installées, le gouvernement Hova en tirait de sérieux profit. Les Fahavolos ont mis en fuite les habitants, les villages sont déserts.

Le 21 et le 22 avril, les compagnies Lamy et Bordeaux et une pièce de canon exécutent des reconnaissances vers l'Ouest. Dans un village, un jeune Malgache blessé à la tête d'un coup de sagaie par les rebelles,

réclame les soins du médecin-major des tirailleurs, le Dr. Béchard.

Celui-ci panse l'indigène.Le lendemain, il reçoit, en remerciement, des pommes de terre et des oignons qu'il fait distribuer aux escouades et popotes.

La population paisible, rassurée, reparait et vient offrir des bœufs des porcs, des volailles. Le général Oudri les accepte, mais contre paiement, à la grande surprise des Malgaches que ni les Fahavolos ni les soldats hovas n'ont habitués à d'aussi bons procédés. Aussi les habitants expriment-ils au général toute leur joie et toute leur reconnaissance. Ils comptent sur la protection des Français.

D'autres peuplades viennent faire leur soumission, tremblantes, devant le commandant de la colonne, mais le général les rassure et distribue aux pauvres diables quelque menue monnaie. Cette prodigalité les charme et les stupéfie, car les gouverneurs hovas exigeaient toujours de l'argent et n'en donnaient jamais.

La compagnie Bordeaux est le 21, à 10 heures du soir, dirigée sur Mahanjarakely pour y surprendre une bande de sectaires pratiquant le culte des idoles et des sorciers.

Le gouverneur hova de Iharamaloïza guidait la colonne française. Celle-ci dut attendre le lever du jour avant de tenter de pénétrer dans le village bien gardé, et n'ayant qu'une issue au sud.

A cinq heures et demie, mouvement en avant, une section de tirailleurs force le passage et entre dans Mahanjara. Elle est accueillie à coups de fusils, tirés d'une grande maison en bois. Nos soldats se précipitent et un combat acharné s'engage. Un caporal indigène est tué à bout portant ; un sergent, qui s'efforce d'enfoncer la porte, a le bras percé de part en part ; un autre sergent, du cadre français reçoit un coup de sabre sur le nez et un coup de couteau à la joue. Un tirailleur frappé grièvement tombe ; un prêtre malgache se jette sur lui pour l'achever ; mais le lieutenant français de la compagnie arrive à temps et d'un coup de revolver abat le prêtre malgache qui, bien que blessé, se préparait à couper le cou au turco blessé.

La lutte continuait acharnée. Le grand-prêtre et deux de ses aides sont tués ; enfin tout le village est occupé et immédiatement brûlé. Neuf hommes, parmi les rebelles, ont été frappés à mort : deux sont faits prisonniers, ainsi que deux femmes.

La maison du grand-prêtre, située à un quart d'heure de là, fut incendiée le jour même. On découvrit dans les ruines des débris d'idoles et de fétiches sacrés. La population des environs vint faire sa soumission au général Oudri, qui rejoignit, avec les autres compagnies dont il disposait, la compagnie du capitaine Bordeaux.

Le 24, la colonne gagnait par des chemins de chèvres Massindray et Ambodihoa ; le 25, Anossi-Bé, précédemment détruit.

Le 27, retour à Manarintsoa. Le général Oudri visite, en compa-

gnie du lieutenant-colonel Lentonnet et d'un commissaire de la reine, les villages voisins et distribue des secours aux indigènes. Le 29, cantonnement à Taifahy, après une pénible étape à travers des rizières et des terrains vaseux. Le 30, passage de l'Ikopa en pirogue, les animaux à la nage, à Antanjambato tout proche de Tananarive; le soir même, réinstallation des tirailleurs à Soanerana.

Pendant la durée de cette expédition, le temps est brumeux, la rosée abondante, les tentes sont aussi mouillées que s'il avait plu toute la nuit, mais nos tirailleurs en costume de toile, sont admirables de résistance et de santé. Ils ne craignent pas de s'enrhumer. Quelques uns, depuis longtemps n'ont plus de souliers. En arrivant au camp, ils se rendent à l'arrière, à l'abattoir, prennent des peaux d'animaux et se fabriquent des chaussures.

Les Haoussas s'en passent fièrement, ils vont toujours pieds nus et ne traînent jamais la jambe, Ils portent leur charge sur la tête. Si rudes que soient les fatigues, ils sont gais, comme de grands enfants et leurs faces noires épanouies sont éclairées par deux rangées de superbes dents blanches qu'ils montrent, en riant à propos de tout. Lorsque le camp est approvisionné de poules, d'œufs et de riz, leur joie fait plaisir à voir.

— Yen a bon, disent-ils dans leur jargon. Excellents soldats, au demeurant, dévoués corps et âme à leurs officiers, disciplinés, très braves et infatigables.

A la fin du mois, la colonne du général Oudri rentre à Tananarive, sans avoir été sérieusement engagée. Les Fahavolos échappent à la poursuite ; ils se réfugient dans les montagnes et dans les forêts presque inaccessibles aux Européens et continuent leurs exploits.

A la suite des expéditions des colonnes Combes et Oudri, le général Voyron adresse aux troupes les ordres du jour suivants :

ORDRE GÉNÉRAL N° 138.

Le général commandant supérieur des troupes est heureux de féliciter par la voie de l'ordre :

1° M. le général Oudri, pour la fermeté, la modération et la sagesse avec lesquelles il a conduit les opérations contre le mouvement insurrectionnel du sud-est d'avril dernier qui, après avoir coûté la vie, à Manarintsoa, à trois de nos compatriotes, menaçait de prendre assez d'extension pour inquiéter nos communications et arrêter l'expansion coloniale. Par sa fermeté, M. le général Oudri a chassé les bandes armées et à fait rentrer dans le devoir les habitants égarés;

2° M. le colonel Combes qui, envoyé pour prendre le commandement de la colonne du nord-est, a, par une marche audacieuse de plus de 250 kilomètres à travers un pays insurgé et coupé d'obstacles et de

forêts, sauvé la ville d'Ambatondrazaka et la vie au résident de France et à plusieurs de nos compatriotes.

Le général félicite également les troupes qui ont pris part à ces opérations pour l'entrain, l'audace et l'endurance dont elles ont fait preuve, devant un ennemi dix fois plus nombreux, insuffisamment armé il est vrai, mais fanatisé au point de devenir dangereux pour un adversaire qui aurait montré quelque timidité.

ORDRE GÉNÉRAL N° 141.

Le général commandant supérieur des troupes est heureux d'adresser, par la voie de l'ordre, ses félicitations :

1° A M. le capitaine Bordeaux, commandant la 11e compagnie du régiment d'Algérie, pour avoir, dans la journée du 22 avril, après une rapide marche de nuit, fait preuve de vigueur et de coup d'œil à l'attaque du village de Mananjarakely, où tous les rebelles qui l'occupaient ont été tués ou pris ;

2° A M. le lieutenant Grillo, de la 7e compagnie du régiment d'Algérie, pour s'être porté, sans hésitation, avec 27 fusils, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, au village de Manjakandriana, (voir le chapitre suivant) où sept fonctionnaires hovas venaient d'être brûlés vifs, et où un mouvement rebelle se prononçait, et avoir montré dans le combat qui s'en suivit une décision prompte et une grande vigueur.

ORDRE GÉNÉRAL N° 142

Le général commandant supérieur, cite à l'ordre du jour des troupes du corps d'occupation de Madagascar :

M. le capitaine Legrand, du régiment colonial : à la tête de sa compagnie de tirailleurs haoussas, a parcouru en tous sens, du 26 mars au 12 mai 1896, la haute vallée du Mangoro, région inconnue, occupée par les Fahavolos; a montré pendant toute la durée de ces opérations une intelligente audace et une grande vigueur et a fait preuve d'autant de coup d'œil que de sang-froid dans les affaires de Mandanivatsy le 22 avril et de Marotsipoy, le 4 mai, où les rebelles ont éprouvé des pertes sérieuses.

M. le lieutenant Soulas, du 13e régiment d'infanterie de marine, a secondé son capitaine dans les opérations de la vallée de Mangoro (26 mars-12 mai 1896) avec un dévouement et une activité au-dessus de tout éloge, et a fait preuve à l'affaire de Marotsipoy, le 4 mai, d'une intelligente initiative et d'un remarquable entrain dans l'attaque des rebelles.

Le sergent indigène Dioly, de la 2e compagnie de tirailleurs haoussas : à la tête de cinq tirailleurs indigènes s'est porté à 100 mètres d'une bande de rebelles au nombre de 200 à 300 au combat de Marot-

sipoy (4 mai) et après un feu rapide, s'est élancé hardiment à une attaque à la baïonnette contre les rebelles.

Le tirailleur haoussas de 2e classe Amossou, n° me 2128 : a donné au combat de Mandanivatsy (22 avril) l'exemple d'un stoïque courage en continuant, malgré une blessure profonde au flanc droit, à charger à la baïonnette pendant plus de 100 mètres, jusqu'à ce que la perte de son sang lui fit perdre connaissance.

Le sergent Laborde, de la 11e compagnie du régiment d'Algérie : pendant l'attaque de nuit du 22 avril, du village de Manjarakely, a donné un bel exemple d'entrain et de grande bravoure en restant à la tête de ses hommes malgré deux blessures au visage.

Le sergent indigène Ahmed ben Bachir, n° mle 2237, de la 11e compagnie du régiment d'Algérie : a montré la plus grande bravoure à l'attaque de nuit du village de Manjarakely, où il a été blessé.

Le tirailleur Fourar-Addallah, n° mle 2202, de la 11e compagnie du régiment d'Algérie: malgré deux blessures à la main gauche, est resté le 22 avril, au combat de Manjarakely, sur les rangs, continuant par sa présence et son sang-froid à donner la plus grande preuve d'énergie et de courage.

Le caporal Bert, de la 3e compagnie du bataillon de tirailleurs haoussas : a, pendant la nuit du 30 avril, à Manjakadriana, à la tête de deux tirailleurs haoussas, soutenu avec la plus vigoureuse bravoure une lutte corps à corps à l'arme blanche, contre douze rebelles et en a blessé personnellement deux.

Le tirailleur Zanou, n° mle 2080, de la 3e compagnie de tirailleurs haoussas : blessé assez grièvement au combat de nuit du 30 avril de Manjakadriana, a soutenu une lutte corps à corps contre ses adversaires.

Le tirailleur Houmpati-Pévi, n° mle 2279, de la 3e compagnie de tirailleurs haoussas: a, pendant la nuit du 30 avril, au combat de Manjakadriana, défendu avec la plus grande bravoure la porte du village de Manjakadriana, par laquelle cherchaient à s'échapper une dizaine de rebelles, dont plusieurs ont été tués ou blessés.

Le général commandant supérieur des troupes,
VOYRON.

Sur la rive droite du Mangoro, plusieurs temples protestants indigènes sont brûlés par les fétichistes. A Ambatamainty, l'église catholique échappe au désastre, grâce à sa solidité et à l'arrivée d'un détachement français.

Les rebelles sont venus si près de Tananarive qu'au cours d'une partie de chasse, le lieutenant de dragons, Collet-Meygret, officier d'ordonnance de M. Laroche, rencontre des Fahavolos.

Ces malfaiteurs avaient attaché à des arbres plusieurs Hovas dont

ils attendaient une rançon. Le lieutenant Collet-Meygret, après avoir délivré les victimes, se mit à la recherche des coupables et put en capturer cinq, non sans avoir essuyé quelques coups de feu [1].

Dans l'Ouest, les Sakalaves se montrent de plus en plus hostiles aux Français. Ils ont reçu de nombreux émissaires des rebelles. On leur persuade que nos résidents ruineront le pays et réduiront les habitants à l'esclavage.

Les journaux de Madagascar affirment enfin que des étrangers (anglais), seraient dans les rangs de l'insurrection ; « nous savons de source certaine, disent-ils, que des boutres battant pavillon anglais ne cessent de porter des armes et des munitions de guerre par la côte N. Ouest, aux insurgés hovas. Notre gouvernement est si bien renseigné sur ce point, qu'il s'est vu forcé de distraire le *Pourvoyeur* de la station de l'Extrême-Orient, et de l'envoyer sur la côte précitée, afin de réprimer, ou plutôt d'essayer de mettre un frein quelconque à ce commerce illicite, qui ne discontinuera que le jour où nous aurons assez de raison, pour rejeter les Hovas loin des côtes, dans leur Imérina, où leur surveillance sera plus facile. »

« La situation à Tananarive, dit de son côté, le *Tamatavien*, est loin d'être satisfaisante. Les Hovas continuent à résister aux autorités françaises. Ils ne se mettent pas encore en rébellion ouverte, se contentant pour le moment de faire, aux troupes françaises, une guerre de guérillas, mais, pour qui connaît Tananarive et les Hovas, on ne peut douter que sous toutes les agitations qui sont constatées à la capitale ou dans les environs, ne se trouve la main des autorités hovas, de celles de la capitale surtout.

« La cour d'Emyrne ne doit pas être étrangère à ce qui se passe là-haut. Et dans notre opinion, c'est elle qui encourage Ratovelo et autres à venir narguer nos troupes à quelques heures ou à quelques jours de Tananarive. Il importe donc que le Résident Général n'ait pas en ses amis de quelques jours une confiance trop aveugle et les fasse surveiller de près. Le Hova est fourbe, il ne dit jamais ce qu'il pense,

1. « Ces événements accomplis en plein Imerina, ont jeté, écrivait-on au *Temps*, le 11 avril, la consternation dans la colonie. Cependant, il n'est pas un homme de sens qui n'ait prévu des malheurs analogues et qui n'en prévoie de nouveaux tant que nous n'aurons pas plus de moyens d'expansion et de répression, c'est-à-dire tant que nous resterons aussi dépourvus d'argent et d'hommes. La garde de Tananarive exige au minimum 1500 soldats : voyez ce qui nous reste pour entreprendre la pacification d'un pays sans routes, plus grand que la France et où le brigandage possède une organisation séculaire !

« A la première aventure de ce genre, personne n'osera plus so risquer dans les explorations minières, et vous comprenez sans peine que les demandes de permis pour *prospecter* se sont déjà notablement ralenties.

« Il y a maintenant deux centres de troubles : le nord et le sud-est de l'Imerina. Je crois que nous en viendrons facilement à bout. Mais si un troisième mouvement se détermine dans l'ouest, nous pourrons manquer des moyens nécessaires. Déjà de ce côté, les Fahavolos se remuent. On en rencontre, à l'état isolé ou par groupe de trois ou quatre, aux environs de chaque village. Ils ne laissent pas de commettre quelques exactions, avec ou sans la complicité de certains gouverneurs plus ou moins suspects. Il y a quinze jours, dans les parages du lac Itassy, au cours d'une partie de chasse, le lieutenant Collet-Meygret, fils du général Collet-Meygret et officier d'ordonnance de M. Laroche, a eu affaire à cinq fahavolos qu'il a été assez heureux pour désarmer et emmener prisonniers à Tananarive. »

agit dans l'ombre et ne subira pas de gaieté de cœur, avec son arrogance, la domination française. Alors qu'il vous fait des protestations d'amitié, il ne faut attribuer qu'une confiance relative dans la sympathie qu'il semble vous témoigner. Doué d'un tempérament excessivement hypocrite, il sait cacher ses pensées les plus secrètes et ce n'est qu'après avoir été sa victime que vous vous apercevrez du peu de confiance que vous auriez dû avoir en lui. »

D'autre part, les officiers et les soldats, maintenus à Madagascar depuis plus d'un an, tout en accomplissant leur devoir sans défaillance, s'impatientent de plus en plus [1]. Les tirailleurs algériens ne se montrent pas les moins désireux de revoir leur pays, car ils aiment bien, la bataille terminée, rentrer chez eux. L'arrivée des troupes de relève sera accueillie par tous avec joie. Madagascar, il faut bien le constater, n'a séduit personne dans les rangs de l'armée.

« Il est peu probable, écrit un officier en avril 1896, que jamais aucun de ceux qui ont conquis l'île à la France vienne s'y fixer comme colon. De l'aveu de tous, la conquête ne sera du reste définitive que lorsque le pays sera débroussaillé et lorsque des routes le sillonneront de Tananarive à la côte; avant de commencer les travaux, il sera nécessaire d'en finir avec les rebelles et les Fahavolos; mais comment les cerner et les détruire avec des troupes surmenées? Actuellement, le corps d'occupation, sous les ordres du général Voyron, compte à peine 5,000 hommes; il en faudra 10,000 pour rayonner utilement dans toutes les directions et pacifier les provinces. 2,500 hommes suffisent à la garde de Tananarive; les autres occuperaient un certain nombre de villes et de postes et formeraient de petites colonnes de 800 fusils ou plus avec chacune 2 pièces de canon. Les provinces seraient alors vite soumises ou, plus exactement, elles seraient vite débarrassées des aventuriers, des fanatiques et des brigands qui les troublent. Si, au contraire, on laisse le mouvement se développer, ces bandes s'aguerriront, elles seront bientôt grossies de recrues fournies par les villages ruinés et recevront des armes du dehors. Il est donc urgent d'aviser. »

Les expéditions du général Oudri et du colonel Combes, provoquées, rendues nécessaires par des maladresses administratives, soulevèrent les protestations de parti-pris de ceux qui tiennent toujours en suspicion l'élément militaire. On accusa le colonel Combes, nouvellement débarqué à Madagascar pour y prendre le commandement du 13e régiment d'infanterie de marine en remplacement du colonel Bouguié, d'avoir cherché une occasion de faire colonne. Le colonel Combes, jeune encore, à peine âgé de 47 ans, est un des plus éner-

1. Tout bien-être fait défaut. Le pain est encore considéré en avril 1896 à Tananarive comme un régal extraordinaire.



Soldats de la colonne Combes surprenant des rebelles.

giques officiers d'infanterie de marine. Sous-lieutenant en 1869, lieutenant en 1870 pendant la guerre contre l'Allemagne, capitaine en 1875, chef de bataillon en 1883, lieutenant-colonel en 1887, colonel en 1893, a pris part à toutes les dernières expéditions coloniales; il se distingua au Tonkin et au Soudan. Plusieurs fois son ardent esprit d'initiative avait porté ombrage aux gouverneurs civils. Ne cédait-il pas à Madagascar à cette même ardeur, à son caractère entreprenant et chercheur d'aventures?

Les brigands du monde entier, disaient les critiques, ont ce privilège bien reconnu d'être insaisissables; ils opèrent chez eux, en des contrées qu'eux seuls connaissent bien, en des repaires dont nul qu'eux ne connaît la route et d'où ils défient toutes les colonnes expé-

ditionnaires. Le colonel Combes poursuit néanmoins ses opérations sur le territoire révolté, et, comme il arrive toujours en ces circonstances, à coups de razzias et d'exécutions militaires.

Le colonel Combes exerce ces représailles sur des populations qui en veulent aux seuls Hovas et nullement aux Français, qu'ils ont salués d'abord comme des libérateurs. Dans leur jugement simple, ces populations doivent être même bien étonnées de se voir châtiées par les Français d'avoir voulu faire du tort aux ennemis des Français. Peut-être le colonel Combes sème-t-il, sans s'en douter, de redoutables ferments de discordes futures

Cette politique militaire est-elle bien celle qui convient? A coup sûr non. Est-elle rendue nécessaire par les circonstances? On peut se le demander. Nous serions curieux de savoir si elle a l'approbation de M. Laroche. L'autorité militaire de Madagascar ne relève, comme l'on sait, que du ministre de la guerre et des bureaux de la rue de Grenelle; M. Laroche n'a à se prononcer que sur l'opportunité de ces opérations; est-ce lui qui les a provoquées? ou bien les subit-il?

Quoi qu'il en soit, nous voyons revivre là, dans toute sa beauté, la politique pratiquée au Tonkin avant l'arrivée de M. de Lanessan, et au Soudan par le colonel Combes lui-même; la politique qui se manifeste par l'envoi de colonnes coûteuses, par des expéditions organisées sous le moindre prétexte, le plus souvent sans prétexte plausible, la politique du Soudan en un mot.

Le colonel Combes a montré en Afrique ce qu'on pouvait attendre de lui : de la bravoure et de l'audace à souhait, mais nulle autre préoccupation que celle de brillants faits d'armes. Aucune considération politique n'est capable d'arrêter son élan, aucun raisonnement ne prévaut chez lui sur l'espoir de quelque hardi coup de force. Nos colonies, que d'autres appellent des nids à fonctionnaires, sont pour certains officiers de simples écoles pratiques de guerre, des occasions de belles campagnes et de marches mémorables. Quant aux exigences des colons, quant aux devoirs des autorités civiles, bagatelle que tout cela : un homme de guerre n'en a cure.

« On sait aussi où cette politique des militaires, ajoutaient quelques coloniaux dont M. de Lanessan, nous a menés, au Tonkin. Comme en France l'expérience et le passé sont les deux choses dont on se préoccupe le moins, on renouvelle bravement cette politique à Madagascar. Le résident général doit se résoudre à voir les officiers organiser des campagnes. Tout au plus aura-t-il un jour la permission de corriger les effets désastreux de leur imprudence ou de leur témérité. Tant que les troupes d'occupation relèveront exclusivement du ministre de la guerre, le gouverneur civil ne pourra répondre de la pacification. Alors qu'il y travaille, une

autorité parallèle, sans contrôle, est intéressée à continuer les hostilités[1]. »

Reproches injustes, puisque le colonel Combes n'était que l'agent d'exécution du résident général, avec mission de châtier des pillards et des assassins.

« Le bilan des six mois que nous venons de passer depuis notre entrée dans l'Imerina, écrivait à ce sujet, le 11 avril, de Tananarive, un colon français, semble en somme assez décourageant pour qui ne connaît pas les causes, et nous avons entendu déjà maintes fois murmurer autour de nous : « On voyageait plus sûrement au temps passé ! » Et les mêmes personnes d'ajouter : « Ah ! si l'on faisait des exemples en haut lieu ! » Mon Dieu ! il est évident que l'épuration du personnel malgache est loin d'être complète et qu'il existe encore des dents rouillées dans l'engrenage.

« Mais toutes ces bandes, et en particulier celle contre laquelle se sont heurtés nos pauvres compatriotes sont commandées par des voleurs de profession dont nous connaissions l'existence autrefois déjà et qui n'opéraient jadis que sur des villages et des indigènes, peu de blancs fréquentant alors les grands sentiers de Madagascar. L'infortuné Müller est tombé lui aussi dans un parti de ce genre, à Mandritsara, en 1893.

« Le chef le plus connu, celui que les faits rendent responsable du triple assassinat, est un nommé Rainibetsimisaraka, célèbre dans toute la région du Sud, simple cambrioleur autrefois, mais devenu chef de bande par la force des événements. Persuadé, en effet, que nous étions trop absorbés par la surveillance de Tananarive pour nous occuper de ses faits et gestes, convaincu de plus que les gouverneurs hovas restaient sans armes et sans moyens de défense par suite du désarmement, il s'est mis en campagne, cherchant à étendre le champ de ses exploits et, surtout, opérant pour son propre compte.

« Or, il faut avouer que le moment était bien choisi : la Reine n'a plus de soldats, ou peu s'en faut ; nos troupes sont occupées dans Tananarive et les environs. D'autre part, plusieurs Européens parcourent la campagne et étudient le pays, quelques-uns ayant avec eux des sacoches bien garnies, qu'ils montrent peut-être trop souvent. La cupidité des indigènes, et nous affirmons que, dans le cas actuel, cette cupidité a été le seul mobile de l'assassinat, n'a pas besoin d'être excitée. C'est à la poursuite de l'argent que la bande s'est lancée, c'est pour avoir cet argent qu'elle a attaqué, c'est pour le prendre qu'elle a tué[2]. »

1. *Politique coloniale*, 21 avril 1896.
2. Correspondance adressée au *Figaro* par M. Albert Céran.

Le même colon caractérisait ainsi les nouveaux troubles qui terrorisaient une partie du territoire malgache :

« Il y a, nous ne saurions trop le répéter, une différence absolue entre les troubles des mois de novembre et de décembre, et la catastrophe de ces jours derniers. Dans les premiers un sentiment religieux ou national intervenait ; les rebelles allaient au-devant des balles et, ouvrant leurs lambas, s'offraient largement aux coups ; le fétichisme les aveuglait. Devant nos troupes, les voleurs du Sud n'ont pas tenu : ils ont fui si vite et si loin que, pour hâter la besogne, on a mis à prix la tête de leur chef.

« Nous excellons vraiment parfois à poser des dilemmes insolubles : celui de Madagascar commence à s'affirmer dans ce sens. Après avoir enlevé, ou à peu près, au gouvernement malgache les moyens de défendre ses droits, nous lui imposons des devoirs. Soyons logiques ! Ou bien il faut laisser au gouvernement de la Reine les moyens d'appuyer son autorité dans les différentes provinces où elle s'exerce, ou bien il ne faut lui rien demander du tout. »

Un officier du corps d'occupation expose ainsi les moyens les meilleurs à employer selon lui pour combattre les Fahavolos :

« Dans les divers soulèvements populaires qui ont lieu dans l'Imérina contre l'envahisseur, notre adversaire inaugure une tactique nouvelle à Madagascar inspirée par l'instinct.

« Cette nouvelle façon de combattre demande une modification dans notre tactique et une instruction sur le tir plus soigné de tous ceux qui ont des aptitudes pour cet exercice.

« Voici comment les Fahavolos se présentent sur le champ de bataille :

« Au lieu de prendre une formation en ligne sur une position avantageuse, ils constituent des « essaims » de 7 à 15 hommes ayant quelques fusils. Ces essaims enveloppent la colonne et profitent du terrain pour s'approcher d'elle jusqu'à 400 et parfois 300 mètres. Arrivés à cette distance, les hommes espacés jusqu'à 12 mètres, ils font feu et, suivant l'attitude de l'adversaire, restent en place ou se retirent.

« Cette formation est inspirée par la lutte commune aux gens peu civilisés ; elle enveloppe et cherche à troubler l'adversaire, qui se voit forcé de faire face partout.

« Avec notre supériorité d'armement, elle ne donne pas les résultats que l'ennemi en attend, mais elle protège des coups, amène l'énervement de l'enveloppé et assure l'utilisation d'un armement inférieur.

« Je développe un peu ces idées. Par la dispersion, ils évitent les feux de salve qui n'amèneraient qu'un gaspillage de munitions sans résultat appréciable. Réduite aux feux individuels, la colonne ne peut

refouler un adversaire qui, instinctivement, utilise le terrain, car ce n'est que par hasard que l'homme atteint le but qu'il vise.

« Une troupe harcelée, impuissante à riposter à l'ennemi, est bien vite atteinte dans son moral et s'énerve. Cet état est préjudiciable à une sage direction et donne une fatigue double et même triple à celle d'un effort semblable dans les conditions normales.

« Enfin, l'ennemi, qui n'a que des Sniders portant à 600 mètres, peut, grâce à l'approche de son adversaire, arriver à utiliser un armement que la formation en masse ne lui permettrait pas d'employer en face de canons et de fusils Lebel.

« Il y a donc une tactique nouvelle à laquelle il faut répondre par des groupes de tirailleurs marchant sur les flancs de la colonne pour la mettre non hors de danger, mais dans la zone calme qui existe en arrière de la ligne des combattants lorsque l'adversaire n'a que des fusils de qualité inférieure. »

Si nous voulons prendre possession de l'île afin de la coloniser et d'en exploiter les richesses, il sera nécessaire d'occuper fortement un certain nombre de points de la côte et de l'intérieur et de sillonner le pays de colonnes qui protégeront les travaux de route. Le meilleur moyen pour assurer la sécurité sur le plateau d'Emyrne, d'abord, et, ultérieurement, dans le reste de Madagascar, est de travailler activement à ce réseau de routes qui avait été entrepris par le génie militaire au lendemain de la conquête. On nous laisse espérer que bientôt l'Emyrne sera sillonné de voies de communication solidement établies et qu'une piste muletière remplacera le sentier indigène qui réunit Tananarive à Tamatave; en vérité, il n'y pas d'entreprise plus urgente. « La pacification du Tonkin rappelait, à ce sujet, le *Journal des Débats*, a été retardée de plusieurs années parce que nous n'avons pas construit, lors de notre prise de possession, le réseau de routes qui eût permis à nos colonnes de se déplacer facilement ; il ne faut pas que nous commettions la même faute à Madagascar. Le plateau central est actuellement d'un abord difficile, les frais de transport sont exorbitants malgré les bas prix de la main-d'œuvre et nous dépensons ainsi des sommes considérables pour le ravitaillement des troupes qui y tiennent garnison. Il serait d'une bonne politique, à tous les points de vue, de modifier au plus vite cette situation et de faire porter tout notre effort sur la construction de bonnes routes. »

A la suite des désordres provoqués dans les provinces et autour de Tananarive, la reine Ranavalo, afin de donner des preuves au moins apparentes de la sincérité de ses sentiments pacifiques, ne cessait d'affirmer à M. Laroche qu'elle n'encourageait, en aucune façon, les rebelles. Elle résolut d'envoyer au Président de la République la grand'croix de l'ordre de Radama. Le lieutenant Colet-Meygret et Ratsimihaba reçurent pour mission, le premier du résident général, le

second de sa souveraine, de se rendre à Paris pour en remettre les insignes à M. Félix Faure. Ranavalo exprima, à cette occasion, le désir de venir elle-même plus tard en France, à l'occasion de l'exposition de 1900 [1].

CHAPITRE XXII

Le fait d'armes d'Antsirabé. — Départ du général Voyron.

Désordre partout. — Décret royal. — Il est sans effet. — Officiers hovas attaqués et brûlés à Manjakandriana. — Le Kabary du 7 mai. — Discours de M. Laroche. — Complots. — Découverte de fusils et de canons. — Conspiration de Mananjary. — Rainizevelo fusillé. — Nouvel exploit de Betsimisaraka. — Autour de Betafo. — Les révoltés se portent sur Antsirabe. — Le village assiégé. — Assauts furieux. — Admirable conduite de l'interprète Gerbinis et de trois sergents français. — Le résident de Betafo, M. Alby dégage les assiégés. — Fuite des Malgaches. — Reconnaissance des missionnaires norvégiens. — Création de la milice. — Le général Voyron remplacé par le colonel Gallieni.

Tandis que les colonels Combes et Oudri poursuivent et terminent leurs opérations, contre les rebelles, les bruits les plus pessimistes circulent à Tananarive et ne tardent pas du reste à être confirmés. La vie des colons est partout en danger. De nouveau M. Laroche s'adresse à la Reine et, par ordre du résident, un décret royal est affiché dans toutes les provinces. Ce décret promet amnistie pleine et entière à tous les habitants des pays insurgés qui seront rentrés dans leurs villages avant le 15 mai. Passé ce délai, les maisons et les terres des rebelles seront mises sous séquestre et leurs esclaves seront déclarés libres. Les mêmes peines seront appliquées à tous les gouverneurs, *tempomenakely* (grands feudataires), *tomponarivo* (chefs de mille), *ambo-*

1. « La reine, écrivait un correspondant du *Temps*, qui a une forte envie d'aller voir l'exposition de 1900 est femme à réaliser ce projet.

« Je crois ce sentiment très vif chez la reine de Madagascar. Du moins saisit-elle toutes les occasions de nous le manifester. L'autre jour, le fils de Rajoélina a marié sa fille, Harimina, avec un jeune homme de famille noble. Le mariage a eu lieu au rova, dans la chapelle privée de la reine, en présence de Sa Majesté, fort élégante et d'un aspect hiératique sous le dais de sa tribune sculptée. Or Ranavalo a voulu que le service liturgique fût fait par un pasteur français et célébré en langue française. Malgré son importance relative, ce détail ne laisse pas d'être significatif. J'ajoute que notre compatriote, le pasteur Lauga, semble avoir conquis tout à fait l'oreille de la reine. Il est chaque jour au palais, et je ne serais pas étonné que dès le moment où il pratiquera la langue malgache, il ne devienne le directeur de conscience de Ranavalo.

« Au grand banquet qui a suivi ce mariage, le secrétaire général du gouvernement malgache, Rasanjy a prononcé un toast d'une réelle portée politique, où il a affirmé en excellents termes la nécessite d'un loyalisme absolu envers l'action civilisatrice du protectorat français.

« Il y avait environ cent convives. Les trois couleurs flottaient sur toutes les tables, mêlées à l'anagramme de la Reine. La pièce principale était un gâteau monstre représentant l'hôtel de la résidence générale. Un tiers au moins de la population de Tananarive formait galerie autour de la tente circulaire où était dressé le repas. Entre chaque service, une musique jouait la *Marseillaise* et l'hymne national malgache. Bref, cette journée de fête a été une bonne journée pour la France. »

ninjato (chefs de centaine) qui ne se présenteront pas à Tananarive avant le 12 mai pour y rendre compte de ce qui se passe dans leurs circonscriptions.

Le même décret rend responsables les grands feudataires de tout ce qui se passera dans leurs fiefs et déclare que ceux d'entre eux qui n'auront point fait tout ce qui est en leur pouvoir pour rétablir le calme seront déchus, et leurs fiefs feront retour au domaine public.

Les gouverneurs hovas sont convoqués à Tananarive par le premier ministre. Ils y reçoivent de lui l'ordre de rassurer les populations et surtout de démentir énergiquement les bruits mis en circulation par les ennemis de la cour. La reine proteste de la prétendue complicité dont on l'accuse. Elle se déclare, au contraire, la plus directement atteinte par les exactions du fahavolisme croissant et par les véritables révoltés qui propagent une façon de guerre sainte.

Mais ces belles protestations trop platoniques n'inspirent pas de confiance et ne produisent pas d'effet. L'entente d'ailleurs est loin d'être parfaite entre l'autorité militaire française et l'autorité civile. La première blâme la trop grande indulgence de M. Laroche à l'égard des Malgaches [1].

A peine nos troupes sont-elles retirées d'une localité que les bandes de fahavolos paraissent. Les bataillons de la garnison de Tananarive ne suffisent plus à leur donner la chasse. Le résident général, d'accord avec le commandant militaire, a donc décrété la formation de milices destinées à expéditionner autour de la capitale, et à occuper certains villages sous la conduite d'anciens officiers hovas.

Le 30 avril, en exécution des ordres du premier ministre, un 12e honneur, accompagné de sept officiers royaux, était allé à Antoatamalaza, près de Manjakandriana village situé à 12 kilomètres à l'ouest de Tananarive, pour arrêter un prêtre d'idoles signalé comme prêchant la rébellion. L'arrestation fut opérée mais une effervescence immédiate se manifesta dans la localité.

Trois ou quatre cents individus armés de couteaux, de haches et de bâtons, poursuivirent les officiers de la reine, délivrèrent le prisonnier et attaquèrent les officiers.

Ces malheureux se défendirent courageusement jusqu'au soir.

1. Un des hommes qui ont joué un rôle pendant les événements militaires de 1895 écrivait récemment : « Madagascar est une île plus grande que la France; au lieu d'adopter une méthode rationnelle d'occupation militaire, les *civils* envoyés là-bas ont cru qu'il ne s'agissait que de se faire nommer à des situations enviables. Ils avaient supposé qu'ils n'auraient qu'à se présenter pour obtenir l'obéissance. Ils déchantent. Certains correspondants vont jusqu'à demander qu'on place l'île en état de siège, qu'on établisse la loi martiale en conférant tous les pouvoirs à l'autorité militaire, quitte à remettre au second plan tous les fonctionnaires civils. Cela fait, il faudra envoyer à Madagascar la moitié du personnel des ateliers de travaux publics pour les faire travailler aux routes et à la construction des postes fortifiés sous les ordres du génie et non sous la direction de l'administration des ponts et chaussées. »

L'emploi de la main-d'œuvre militaire pénale est en effet le vrai moyen pour hâter l'établissement du réseau de communications, qui est indispensable à la pacification du pays. Le ministre de la guerre serait bien inspiré en proposant à ses collègues, non seulement des ateliers de travaux publics, mais une compagnie de discipline et un bataillon d'infanterie legère d'Afrique.

retranchés dans une maison; ils tenaient bon; mais quelques fahavolos réussirent à s'en appprocher et y mirent le feu. Les officiers hovas périrent au milieu des flammes.

On ne brûle pas sept personnes sans faire un certain bruit; et croyez d'ailleurs que les Hovas s'entendent à crier. Or, il y avait dans ce village un Français, vieux prospecteur d'or qui, après avoir ramassé une certaine fortune en Australie, en Californie, et au Cap, avait poussé jusqu'à Madagascar, et s'en retournait vers Tamatave, accompagné de sa femme. Cet homme, comme on va le voir, ne s'inquiétait pas facilement. Vers la tombée de la nuit, entendant des clameurs qui, en vérité, « ne paraissaient pas naturelles », il sortit de la case où il était campé et trouva deux ou trois cents indigènes en train de se chauffer devant une maison en feu. Il s'enquit de ce qu'ils faisaient là, avec quelque curiosité, je pense : il y avait de quoi.

« — Ce sont huit brigands que nous grillons, répondirent les astucieux habitants du village.

« — Vraiment, dit le Français. Toutes mes félicitations. Et il ajoute, dans la lettre où il rapporte ces événements : « Rassuré, je rentrai chez moi. »

« Cependant, tandis qu'il était dans cette quiétude de sage, l'officier du poste français le plus voisin arrivait en toute hâte avec ses hommes, et fusillait les habitants révoltés, qui prenaient la fuite, en laissant deux des leurs sur le carreau. Notre compatriote ne bougea pas. Il en avait sans doute, dans le cours de sa vie aventureuse, entendu bien d'autres ! Ce ne fut que vers dix heures du soir que l'officier, qui, selon les instructions données aux troupes en campagne, s'était retiré à 200 mètres du village pour ne pas être cerné, apprit la présence d'un Français dans le village abandonné. « Il est mort, je suppose? dit-il. — Non pas, lui répondit-on. Il se chauffe. »

« L'officier alla lui-même voir ce phénomène vivant, et lui exposa les dangers de sa situation, en l'invitant à se réfugier dans son campement : « En plein air? dit le vieux prospecteur. Merci, la nuit est fraîche, et ma femme est fatiguée. »

« Là-dessus il se roula dans sa couverture, dormit comme un juste, et repartit, sain et sauf, le lendemain matin [1]. »

Le capitaine Duprat, officier d'ordonnance du résident général, se rendit à Masindray où habitait la famille du 11e honneur massacré et lui promit que la mort de l'officier tombé au service de la France serait vengée. Mais le prêtre du culte des idoles délivré, n'en poursuivait pas moins ses prédications en faveur du rétablissement de l'ancienne religion des Sampy, des fétiches.

Le 7 mai, la reine tint un grand kabary à Tananarive, le résident

1. Correspondance adressée au *Journal des Débats*.



Découverte d'une mitrailleuse dans une maison Hova.

général, le premier ministre et les principaux personnages hovas y assistaient, ainsi que le général Voyron. Ranavalo prononça l'allocution suivante, en présence de 1,200 Malgaches :

« Je vous ai fait appeler — a dit en substance la reine — et vous avez été exacts au rendez-vous. Je reconnais en vous, Malgaches, un père et une mère. Je suis reine, et mes responsabilités sont lourdes ; mais je les partage avec vous, qui me représentez au loin parmi les habitants de la campagne. C'est avec beaucoup de peine que j'ai su qu'on se servait de mon nom pour faire courir de faux bruits et fomenter le désordre dans les populations. Si vous aviez suivi mes conseils, bien des difficultés, bien des désordres n'auraient pas eu lieu. Il est des gens malintentionnés qui exploitent la crédulité des gens

simples ou qui excitent ceux qui sont intelligents, en leur disant que la France est venue ici pour s'emparer de nos biens et se substituer à nous. Si vous avez confiance en votre reine, croyez-en mes paroles. Jamais il n'a été dans l'intention de la France de nous jeter dans la misère et de nous exploiter. La France est une grande nation qui nous tend la main pour nous guider, nous conseiller et assurer au peuple malgache la légitime jouissance de ce qu'il possède. Soyons donc confiants en l'avenir; la généreuse nation qui vient nous aider dans les voies de la civilisation et du progrès a pour devise celle de notre glorieux ancêtre Andrianampoinimerina. *Les grands et les petits ne peuvent pas être inquiétés dans leur propriété.* »

Le résident général prit la parole après la reine et, au grand étonnement de l'auditoire, fit un discours *en langue malgache.*

En voici les principaux passages, empruntés à la *Gazette malgache*, qui en publie le texte original et la traduction.

Nous sommes donc auprès de vous, non comme des conquérants qui prétendent s'enrichir des dépouilles et du travail servile exigé des vaincus, mais comme des frères ainés, guidant par la main leurs cadets et leur enseignant ce qu'ils savent.

Nous continuons, pour vous acheminer vers un état social supérieur, l'action commencée par cet homme de génie dont le nom glorieux, digne d'être invoqué chaque fois que les représentants des peuples de l'Imérina se trouvent comme aujourd'hui rassemblés, est fidèlement gardé dans toutes vos mémoires et dans tous vos cœurs : Andrianampoinimerina !

Sa Majesté la reine vous engageait tout à l'heure à démentir les faux bruits, à recommander de n'y pas croire.

Voici maintenant à quoi il faut croire; et ce que nous nous proposons de faire dans votre pays :

Nous y introduirons, autant que possible, les applications industrielles de la science grâce auxquelles, au lieu d'être obligés de vous priver de tout ce que l'industrie fabrique, ou de l'acheter fort cher à l'étranger, vous le fabriquerez à meilleur marché vous mêmes ;

Nous introduirons à Madagascar de meilleurs procédés de culture pour augmenter la production agricole, et par conséquent vos revenus ;

Nous créerons des voies de communication permettant de voyager vite, d'envoyer les récoltes aux lieux de vente, d'exporter les bois, d'assurer la sécurité si précaire aujourd'hui presque partout ;

Nous éclairerons la capitale, et plus tard, les principales villes avec cette lumière nouvelle, la lumière électrique, plus brillante que la lune en son plein, et sous les rayons de laquelle il n'y a pas de

nuit : les voleurs ne pourront plus accomplir leurs attentats dans l'ombre, et la circulation dans les rues, même aux plus mauvais pas, n'offrira pas d'autre danger qu'en plein jour.

Nous donnerons des émoluments fixes aux magistrats, pour qu'ils puissent juger en équité, sans attendre des cadeaux de justiciables ; nous donnerons des émoluments fixes aux fonctionnaires, pour qu'ils aient des moyens honorables d'existence et ne soient pas réduits à piller leurs administrés. Ce dernier genre d'administration, tous les pays l'ont autrefois éprouvé et en ont souffert ; aussi y ont-ils renoncé au fur et à mesure qu'ils s'élevaient à la civilisation.

Sans doute, il y aura toujours des impôts : il en faut, dans toute société organisée, pour contribuer aux charges communes ; mais nous nous efforcerons de les rendre équitables, proportionnels aux moyens de chacun ; et les produits de ces impôts, comme le travail de la corvée, seront toujours employés dans un intérêt public, jamais dans l'intérêt privé d'un fonctionnaire. La corvée elle-même ne sera plus qu'une prestation fournie pendant un nombre de jours précis qu'on ne pourra pas dépasser, et les vieillards en seront complètement exempts.

Nous rendrons la propriété inviolable. Celui qui aura, de son argent ou par héritage, acquis une maison, une terre ou tout autre bien, en jouira désormais sans avoir à craindre aucune spoliation et la transmettra librement à ses enfants ou au légataire de son choix. « Personne, disait Sa Majesté en rendant cette loi il y a deux mois, personne, pas même votre reine, ne pourrait désormais vous enlever ce qui vous appartient. »

Au nom de l'assistance, Rainitsimbazafy, premier ministre, remercia la reine et le résident général de leur présence et de leurs paroles. Il protesta du dévouement du peuple tout entier pour sa souveraine et de la joie que chacun avait éprouvée au souvenir, rappelé par les deux orateurs, d'Andrianampoinimerina, le glorieux ancêtre. Il termina en s'adressant directement au résident général qu'il salua comme « le représentant de la Protectrice donnée à Madagascar par la Providence même. »

Après d'autres discours exubérants de différents chefs de caste, le résident général offrit son bras à la reine, tandis qu'un orchestre exécutait la *Marseillaise* suivi de l'hymne malgache; M. Laroche et Ranavalo se retirèrent.

Le mépris des Hovas pour nos troupes, écrit un officier [1], ne connait plus de limites; nos officiers supérieurs eux-mêmes sont à peine respectés; les Hovas ne leur cèdent plus le pas. On cite des exemples édifiants de protégés de la résidence heurtant en filanzane des officiers

1 Correspondance adressée à *La Patrie*.

et sous-officiers français, et accueillant avec des haussements d'épaules les observations légitimes de ces derniers.

Il faudrait aviser immédiatement, procéder à des exemples, frapper haut dans l'entourage de la reine. Mais on n'ose pas. En attendant, l'envahissement de la capitale par des indigènes suspects s'opère peu à peu. On en est à craindre bientôt la jonction des différentes bandes de rebelles. On ne peut plus s'aventurer hors des faubourgs sans être exposé à recevoir des coups de fusil.

L'état de siège supprimé doit être rétabli en Imérina. L'audace des brigands et des rebelles devient extrême.

On a vu reparaître les voleurs d'enfants, précurseurs des *mangeurs de cœurs*, indice certain d'un soulèvement général. Une femme nommée Ratavia s'est plainte qu'un nommé Rainavely Rainikoto lui avait, à Soanerana, faubourg de Tananarive, dans un endroit appelé Lalambé, volé, le 28 avril, une toute petite fille, et le premier mai un petit garçon, pour aller les vendre.

Il n'en faut pas plus pour exciter la populace, qui ergote là-dessus à perte de vue et redit les anciennes légendes.

Le correspondant de *La Liberté* écrit à ce journal en mai :

« La révolte poursuit sa marche. Aujourd'hui nous ne pouvons nous éloigner à 5 kilomètres de la ville, et même dans certaines conditions à 2 kilomètres, sans que nos troupes soient attaquées et obligées quelquefois de tirailler pendant des heures.

« En ville, la nuit, il faut se tenir sur ses gardes, car l'on s'attend à une attaque des révoltés.

« A partir de six heures du soir, les incendies s'allument, les villages et les temples brûlent tout autour de la ville, et au sommet des montagnes, on aperçoit les signaux que se font les rebelles.

« Les districts de l'Avaradrano, du Tsimahafotsy, dont le chef-lieu est Ambphimanga, ville sainte des Hovas, sont en pleine révolte. Les habitants brûlent tous les villages et les temples, et la route de Tamatave est menacée à 12 kilomètres de Tananarive.

« Le district du Marovatana, chef-lieu Babay, est également révolté, et les habitants ont attaqué pendant deux heures un convoi de 800 mulets qui montait de Majunga, escorté par 250 tirailleurs. Les rebelles ont eu une cinquantaine de morts.

On est sans nouvelles certaines sur le sort d'un convoi de 200 mulets, appartenant à un négociant de Majunga (M. Garnier), qui était à trois jours de distance, escorté par six Européens. Ce convoi a déjà huit jours de retard.

« D'après des informations apportées par des indigènes, on a aperçu la mule d'un Européen de ce convoi, ainsi que des bagages; mais des blancs, aucune nouvelle.

« Le Vonizonga, province au nord de Tananarive, s'est également

révolté il y a deux jours, et le gouverneur Rakotovoalo, qui nous était dévoué, a été fait prisonnier par les rebelles ainsi que sa famille.

« L'ancien gouverneur de cette province, Rainibanona, 12e honneur, et son second, Rafaralahibona, 12e honneur, qui ont poussé à la révolte, ont été arrêtés. »

Les rebelles, écrit le correspondant du *Standard*, lorsqu'ils s'emparent d'une localité, commencent toujours par brûler l'église, par s'emparer du pasteur ou de l'instituteur indigène. « Ils le remettent en liberté s'il renonce au christianisme. Un grand nombre se sont refusés à le faire et ils ont été mis à mort. J'apprends que 200 églises au moins ont été réduites en cendres. »

La tête de Rainibetsimisaraka est mise à prix pour 1000 piastres; le brigand pousse l'audace jusqu'à faire annoncer à Tananarive qu'il donnera le triple de cette somme à qui lui livrera M. Laroche.

Les Fahavolos ont désormais pour auxiliaires tous les fanatiques et tous les mécontents, et, à n'en pas douter, ils entretiennent des intelligences à Tananarive où de notables hovas sont leurs complices et leur font passer des armes, de l'argent et des renseignements.

L'autorité française découvre presque chaque jour de nouveaux complots.

A Mananjary, à la fin d'avril, le résident M. Ponty est averti des fréquents conciliabules de personnages suspects. Il fait immédiatement arrêter le gouverneur hova et ses officiers. Il résulte de leurs aveux que, dans la nuit du 28 avril, à un signal donné par des sonneurs de trompe, les conjurés devaient envahir les cases occupées par les français, garrotter nos soldats et les jeter à la mer.

A la même époque, on arrêtait le gouverneur d'Ambahimandroso à son tour. On trouvait chez lui 40 kilos de poudre de guerre, 80 kilos de balles venues de la capitale sans passer par les ports. Les colis portaient une fausse signature de M. Laroche [1].

Le service des renseignements à Tananarive est avisé par un de ses agents que des armes et deux canons sont cachés dans un village des environs, et qu'ils vont être envoyés dans le nord. Un lieutenant, un sergent du service des renseignements, un lieutenant de tirailleurs et dix hommes et un maréchal des logis d'artillerie furent envoyés à neuf heures du soir, à l'endroit indiqué, au bas de la

1. Les prisonniers eux-mêmes se révoltent et se mêlent au mouvement. Beaucoup parmi eux sont condamnés à la détention pour faits de rébellion, et ont été pris les armes à la main. Au lieu d'être fusillés sommairement, ils ont été simplement écroués. Ils menacent de déserter et leurs gardiens ont toutes les peines du monde à les maintenir.

On cite le cas d'un garde-chiourme indigène qui, le 1er mai, fut obligé de vendre sa culotte au prix de cinquante centimes pour offrir a deux des plus fortes têtes de ses détenus, une lampée de rhum pour empêcher qu'ils ne prissent la poudre d'escampette dans la direction des rebelles, avec toute la bande qu'il était chargé de surveiller et de ramener au bercail.

Enfin, la route de Tamatave à Tananarive est continuellement occupée par des bandes d'insurgés qui la parcourent en tous sens. Des indigènes qui escortaient les sacs de la poste ont été enlevés et brûlés vifs.

colline d'Ambohijanary du côté ouest, à une demi-heure de la ville.

La maison fut cernée et deux gradés y pénétrèrent. Il y avait dans l'intérieur sept personnes dont deux Fahavolos venus du Nord pour acheter des fusils et des munitions, les autres étaient les vendeurs.

A la vue des deux Européens, ils jetèrent la bougie par terre. L'obscurité étant complète, les soldats durent sortir pour se procurer de la lumière, pendant ce temps les Fahavolos montèrent à l'étage supérieur de la maison et cherchèrent à se sauver.

Cependant, le maréchal des logis voulut rentrer de nouveau dans l'intérieur, mais il fut mis en joue par l'un des Fahavolos resté en bas. Ce voyant, il l'abattit d'un coup de revolver. Effrayés, les autres se rendirent immédiatement.

On ne trouva chez eux que 5 fusils, mais ils indiquèrent où se trouvait un canon, à Faravohitra, en plein Tananarive.

De plus, ils désignèrent un complice, qui fut arrêté également, un sorcier qui vendait des allumettes aux Fahavolos.

A l'endroit indiqué, chez un honneur très bien vu à la cour et ancien cadet, nommé Rainizaivolo, on découvrit à Tananarive même, une mitrailleuse.

Le cas était grave et il importait de faire un exemple. La Reine intervint encore une fois, et après la condamnation des coupables, publia une ordonnance qui fut affichée dans l'Imerina :

Moi, Ranavalo Manjaka III, ayant succédé au titre de mes ancêtres et, sous la puissance de la République française, reine de Madagascar et protectrice des lois de mon pays.

Voici ce que je dis à mon peuple : cinq individus ont été arrêtés à Ambohimangidy dans la nuit du 22 mai dernier et traduits devant le tribunal d'Abatovinaky. Par jugement en date du 27 mai, le nommé Rainizaivelo, ancien cadet, demeurant à Ambohimangidy, convaincu d'avoir caché chez lui une mitrailleuse Gardner et de l'avoir vendue aux rebelles du Nord, a été condamné à mort; les nommés Rainiketamanga demeurant à Taosy, Razafindrazaka, fils de Rainiketamanga, demeurant à Ambodimarina, Rainimbola demeurant à Masinoro, et Rainijaonarivo, fils de Rainimbola, demeurant à Masinoro, convaincus d'avoir acheter la mitrailleuse Gardner pour la remettre aux rebelles du Nord, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité !

Que ceci serve d'exemple.

Il y a encore des personnes qui n'ont pas obéi au gouvernement quand il leur a prescrit, après la guerre, de rendre leurs armes. Et je sais que beaucoup de ces personnes comprennent aujourd'hui la faute qu'elles ont commise, car, conservant chez elles des armes cachées, elles sont exposées à être prises pour des complices des rebelles et à encourir les peines les plus graves. Elles rendraient aujourd'hui leurs

armes sans retard si elles étaient sûres d'échapper à la punition qu'elles ont méritées.

C'est pourquoi j'ordonne ce qui suit :

Il est accordé aux habitants de l'Imérina qui ont des armes chez eux jusqu'au 12 juin prochain pour les déposer chez le gouverneur de leur district qui les fera parvenir au gouvernement.

Il sera pardonné à ceux qui livreront leurs armes avant ce délai et il ne leur sera rien fait.

Passé ce délai, les officiers feront une enquête sur les contingents qu'ils commandaient pendant la guerre et chaque soldat sera tenu de rendre compte de ce qu'il a fait de ses armes. Tous ceux chez qui il serait trouvé un canon, une mitrailleuse, un fusil ou des munitions quelconques seront considérés comme rebelles, traités comme des coupables et application rigoureuse leur sera faite de la loi n° 1 du royaume.

Rainizaivailo n'avait pas de grâce à espérer; il fut passé par les armes le 26 mai. Nous empruntons à une lettre d'un jeune soldat d'infanterie de marine le récit de l'exécution :

L'exécution était indiquée pour une heure de l'après-midi, sur la place du Grand-Marché de Tananarive. Toute la population de la capitale était accourue avec la férocité dont les foules sont coutumières. Les Malgaches, en général si bruyants, s'étaient tus et regardaient attentivement le poteau qui, contre un haut talus, se dressait lugubrement à l'extrémité de la grande place.

Leur tenue très digne ne rappelait en rien celle des habitués de nos exécutions. Enveloppés dans leurs longs lambas blancs, rouges ou bleus, qui font penser aux toges romaines, droits et imperturbables, ils avaient vraiment assez grand air.

« A 2 heures débouchait le peloton d'exécution, composé de douze miliciens, commandés par un caporal indigène, sous la direction d'un inspecteur de police. Tous les yeux se tournèrent aussitôt du côté de l'avenue par où devait arriver le condamné.

« Le groupe s'avançait lentement : deux gendarmes, l'aumônier et au centre un homme, les mains attachées derrière le dos, tête nue, revêtu du lamba national et marchant d'un pas ferme.

« L'attitude de cet homme était vraiment très bonne. A quelques pas du poteau, il fit halte, le regarda fixement sans défaillir, puis marcha droit à lui.

« S'agenouillant de lui-même, il se laissa bander les yeux sans la moindre résistance, puis baissa la tête et resta immobile.

« Que pouvait penser en ce moment cet être à demi sauvage? Il est des circonstances où les minutes paraissent des heures.

« Aussi fut-ce une sensation des plus pénibles que de voir le

caporal milicien indigène, brute inconsciente, remettre trois fois de suite ses hommes en joue, sous prétexte que le mouvement n'avait pas été exécuté régulièrement, devant le malheureux face à face avec la mort.

« Tirez donc! durent crier les spectateurs écœurés.

« Le condamné était tombé comme une masse, sans proférer un cri, et, à côté de lui, un prêtre s'était agenouillé. Le caporal s'approcha vivement, et, d'un coup de revolver, acheva l'œuvre. »

Puis une civière, un drap formé par un lamba, et, en route pour la tombe paternelle, où, suivant l'usage, devait être enterré le supplicié.

A peine le corps était-il enlevé que toute cette foule de noirs se précipita sur le poteau pour regarder stupidement la mare de sang qui l'entourait. Sans doute, croyaient-ils à une mystification et voulaient-ils s'assurer de la vérité du drame qui venait de se dérouler sous leurs yeux.

Ce même jour, 25 mai, un poste français était attaqué.

L'insaisissable Rainibetsimisaraka, pourchassé par les troupes du général Oudri et leur échappant toujours, tenait la campagne entre Tsinjaarivo et Autanamalaga, sur ligne de faîte, qui sépare la vallée de l'Ikopa et celle de l'Ouibé, dans une contrée où les cours d'eau sont riches en sables aurifères et que le chef malgache qui en tirait larges profits s'était décidé à défendre. Il s'était avancé vers le poste de Betafo situé près d'Antsirabé au Sud-Ouest de Tananarive, aux confins du pays hova et du pays betsileo. Betafo compte environ 150 cases ou mauvaises huttes de roseaux, quelques maisons et un rova. C'est l'agglomération la plus importante de la région. Le village est situé dans une vallée fertile. « Des rizières, dit M. Catat, s'étagent partout en gradins pressés sur les bords des cours d'eau qui jaillissent nombreux des roches noires; le terrain, propice aux cultures, est couvert partout de belles plantations ».

Près de là et à Antsirabé surgissent des sources d'eau chaude qui ont la réputation de guérir de nombreuses maladies.

Le résident de France à Betafo était M. Alby, assisté d'un gouverneur indigène et ayant sous ses ordres une troupe de miliciens malgaches.

M. Alby, accompagné de Rainijoanary, gouverneur général du Vakinankaratra, du commandant de la milice, M. de la Grange, de deux sergents et de quarante miliciens, en tournée dans sa circonscription, se trouvait, le 24 mai, à deux jours au sud de Betafo, où il se proposait de rentrer dans la soirée du 27. En raison de l'importance du village d'Antsirabé, où notamment les Norvégiens ont établi un hôpital, un sanatorium, une léproserie et possèdent plusieurs maisons, le résident avait placé dans cette localité un détachement de



Les sergents Delalbre et Argaud à Antsirabé.

milice pour concourir avec les soldats du sous-gouverneur Rabanoma à la défense, en cas d'attaque de la bande de fahavalos de Ramibetsimisaraka depuis longtemps signalée comme en mouvement dans l'Est. M. Gerbinis, interprète de la résidence, atteint de fièvre paludéenne à Betafo, était venu recevoir des soins au sanatorium d'Antsirabé ; Mme Gerbinis s'y trouvait avec lui. Enfin, les missionnaires norvégiens étaient absents, à cinq jours de marche. Il ne restait de leur colonie que les femmes, au nombre de dix-sept, dix enfants et deux vieillards [1].

1. Nous empruntons le récit détaillé de cet épisode l'un des plus glorieux de la campagne de Madagascar, au rapport qui fut publié par le *Journal Officiel* de Tananarive, confirmé par les témoignages des pasteurs norvégiens.

L'approche des Fahavolos étant signalée d'une façon certaine, un renfort arriva de Betafo dans la nuit du 24 au 25; les miliciens indigènes de la résidence se trouvèrent portés au nombre de 34, sous les ordres des trois sergents Moisson, Delalbre et Argaud; Rabanoma, sous-gouverneur d'Antsirabé, avait de son côté environ 150 hommes armés.

Le 25, à 9 heures du matin, les vigies placées dans le clocher signalent une troupe de 14 à 1.500 Fahavolos se dirigeant vers la ville; le sergent Delalbre va les reconnaître; le sergent Argaud et lui, avec 25 miliciens, les reçoivent à l'entrée du village et doivent, devant un millier d'adversaires avançant au pas de course, se replier vers la maison du missionnaire norvégien Rozaas, d'où le reste des miliciens, placés aux fenêtres et sur la véranda, commencent aussitôt le feu pour soutenir leur retraite. Une dizaine de soldats du sous-gouverneur s'établissent en même temps dans la maison Rozaas; les autres ayant été coupés, reculent dans la direction de l'ouest, pressés par un ennemi numériquement très supérieur, et, débandés et dispersés, ne prennent point part plus longtemps à la défense. Le gros de l'ennemi tente sur-le-champ d'enlever la maison Rozaas et en assaille les abords, tandis que ses tirailleurs, abrités derrière les arbres et les accidents de terrain la couvrent de feux. Les Fahavolos poussent des hurlements et font entendre leurs conques, jetant une émotion bien naturelle parmi les femmes et les enfants qu'ils menacent, mais sans pouvoir troubler le sang-froid de la garnison dont M. Gerbinis et le sergent Moisson ont pris la direction d'un commun accord.

Repoussés avec une grosse perte, il se répandent dans le village, mettent le feu à l'hôpital, au sanatorium, à la maison du Dr Ebbell et à quelques autres. aux quatre temples, à la léproserie tout entière dont les 300 lépreux restent sans asile. A midi, les sergents Delalbre et Argaud font une sortie à la tête de quinze miliciens ; un violent combat corps à corps s'engage; le sergent Delalbre est blessé d'un coup de coupe-coupe à la main gauche, mais tue son agresseur et s'empare du coupe-coupe ; le sergent Argaud, obligé, faute de baïonnette, de se servir de son fusil comme massue en brise la crosse. Tous les Fahavolos abandonnent alors le pillage pour essayer d'envelopper les deux sergents, qui s'ouvrent un passage jusqu'à la maison Rozaas. Contre celle-ci recommence une attaque générale.

L'ennemi occupe toutes les cases aientour et tire sans discontinuer sur les Européens qui se montrent aux fenêtres ou sur la véranda. Cette fusillade dure jusqu'à la nuit tombante. L'ennemi incendie alors la plupart des habitations d'Antsirabé et les temples des environs; de tous côtés, l'horizon est en feu; deux maisons brûlent à quelques mètres de celle où veillent les Européens.

Les Fahavolos n'ont pas eu moins de cent hommes hors de combat

dans cette journée. De notre côté, nous avons eu, en outre du sergent Delalbre, trois hommes atteints, et le sous-gouverneur d'Antsirabé a reçu deux blessures mortelles.

Le mardi 26, quelques renforts arrivent et réparent les pertes de l'ennemi. Les défenseurs de la maison Rozaas font le compte de leurs munitions, dont plus de la moitié ont été consommées la veille ; il est décidé que M. Gerbinis et les sergents continueront seuls à tirer ; cependant chaque milicien reçoit quatre cartouches dont il ne doit faire usage qu'à bout portant. A dix heures et demie, les Fahavolos reprennent furieusement l'attaque ; ils réussissent à forcer les portes extérieures et à pénétrer dans l'enclos, envahissent et détruisent les constructions légères constituant les dépendances et tentent même l'assaut des ouvertures du rez-de-chaussée de la maison; mais les défenseurs les fusillent verticalement par les trous en forme de mâchicoulis que M. Gerbinis a fait percer dans le plancher de la véranda.

L'ennemi recule, et continue jusqu'à la nuit de tirer; son tir est très mauvais, il ne touche personne, tandis que les coups des Français portent tous. Malgré l'obligation de ménager les munitions, ils frappent ce jour-là presque autant de Fahavolos que la veille.

Un peu de calme renaît dans la nuit du 26 au 27. Les fenêtres et portes du rez-de-chaussée sont barricadées au moyen de tous les meubles, malles et obstacles que l'on peut accumuler derrière elles. Quelques adversaires cherchant à s'avancer à la faveur des ténèbres, sont aperçus et abattus. Un pasteur indigène offre de faire la tentative de sortir pour aller chercher du secours, et part avec une lettre de M. Gerbinis pour Radafy, gouverneur de Nanatonana. Au point du jour, des sons de conque venant de toutes directions appellent les Fahavolos à un kabary : ils délibèrent et résolvent une nouvelle attaque générale pour l'après-midi du 27.

Dès le matin, ils la commencent. Les défenseurs n'ayant plus que quelques cartouches, se sentent dans la situation la plus critique. Quatre miliciens sortent, se jettent dans une maison qui servait d'abri à l'ennemi pour tirer à couvert, et réussissent à y mettre le feu; ils rapportent aux assiégés une cruche d'eau à boire. Vers dix heures le combat est interrompu. Les Fahavolos disposent des escouades pourvues de bêches pour s'avancer jusqu'au rez-de-chaussée de la maison de Rozaas et faire tomber les murailles en sapant les bases. Afin de protéger ce travail en empêchant les défenseurs de venir sur la véranda tirer verticalement par leurs mâchicoulis, ils percent des meurtrières dans les pans de murailles restés debout derrière lesquels ils se dissimulent. M. Gerbinis et les sergents s'attendent à l'ouverture immédiate du feu et jettent un dernier regard sur la campagne à l'ouest, par où aurait pu venir le secours sur lequel ils n'osent plus compter. A cet instant, ils aperçoivent, se dirigeant à grands pas vers Antsirabé, un

petit corps de troupes indigènes formé en trois colonnes et suivi d'un peloton de miliciens de Betafo.

Ces trois colonnes, à la tête desquelles on reconnaît, à cheval, le gouverneur général Rainijoanary, prennent le pas de course pour opérer un mouvement tournant, et une vive fusillade éclate de leur côté, tandis que les miliciens se dirigent droit vers la maison Rozaas. De celle-ci, à l'intérieur de laquelle M. Gerbinis et les sergents annoncent ce qu'ils voient, c'est aussitôt une explosion de clameurs, une joie, des trépignements frénétiques succédant à l'abattement et au plus morne désespoir. Les femmes accourent sur la véranda; de leur côté, M. Gerbinis, les 3 sergents et les miliciens, exécutant une dernière sortie au devant de leurs sauveurs, se précipitent sur les Fahavolos et les attaquent dans leurs positions.

M. Alby, résident de France, et Rainijoanary, poursuivaient leur tournée et étaient près de la terminer. Arrivé le 26 dans l'après-midi à Ranomainty (S. de Betafo) où ils comptaient passer la nuit, ayant déjà fourni une étape de neuf heures, ils y reçurent un avis de Betafo faisant connaître l'attaque d'Antsirabé et le siège de la maison norvégienne où les Européens étaient réfugiés. Ils n'hésitèrent pas, malgré la fatigue du convoi, en route depuis le point du jour, à se remettre en marche sur-le-champ pour aller au secours des assiégés. Ils arrivèrent à quatre heures du matin à Betafo, où Rainijaonary, sans perdre une minute, s'occupa de réunir 300 soldats ou volontaires. Aussitôt terminés les préparatifs indispensables, on repartit pour Antsirabé, où l'on devait être rendu vers midi. Le résident, le gouverneur général, M. de la Grange commandant de la milice, les sergents Probst et Muller, les 40 miliciens, n'avaient pris ni sommeil, ni repos depuis vingt-huit heures; mais leur ardeur ne faiblissait pas et ils s'avançaient rapidement.

En approchant d'Antsirabé, le gouverneur arrête d'habiles dispositions pour attaquer les Fahavolos et en couper une partie. Il s'avance en trois colonnes, celle de gauche (au nord), commandée par son frère Radafy, celle de droite (au sud), commandée par Rainimanana. Vigoureusement abordés, les Fahavolos sont culbutés; leur aile droite, séparée de leur centre, est poursuivie par le gouverneur général, qui lui tue cent hommes.

Pendant ce temps, le résident, M. de la Grange et les miliciens s'ouvrent un passage jusqu'à la maison Rozaas, puis, laissant sa garde au sergent Probst, donnent la chasse aux fuyards au delà de 1.500 mètres.

M. de la Grange et le sergent Muller occupent ensuite le rova et enfoncent quelques groupes d'ennemis encore en position dans un jardin. Enfin, le sergent Moisson, d'un côté, les sergents Argaud et Delalbre, de l'autre, qui étaient sortis de la maison Rozaas à l'approche des troupes de secours, enlèvent les maisons où résistent encore les

Fahavolos et, rompant leurs dernières formations, leur infligent des pertes sensibles et les chassent du village.

A deux heures et demie, l'affaire est terminée, l'ennemi disparu au loin ; il laisse sur le terrain 145 cadavres.

Les trois journées de combat d'Antsirabé ont coûté cher à la bande Rainibetsimisaraka, dont le nombre de tués ou de blessés dépasse assurément 300 et atteint peut-être 400, suivant l'évaluation de témoins oculaires que leur sang-froid n'a pas un instant abandonnés.

De notre côté, nous n'avons eu, comme on l'a vu plus haut, que cinq blessés : le sergent Delalbre et quatre miliciens; le sous-gouverneur d'Antsirabé, Rabanoma, atteint de deux coups de feu, a succombé le 29 mai.

Les journées des 25, 26, 27 mai font le plus grand honneur aux vertus militaires montrées par la milice, pupille de l'armée française qui lui prête ses cadres.

Elles faisaient honneur surtout aux trois sous-officiers qui méritèrent l'admiration des Norvégiens sauvés grâce au merveilleux courage de l'héroïque petite troupe. MM. J. Engh et L. Vigh adressèrent à ce sujet au chef de la mission luthérienne à Tananarive la lettre suivante qui a sa place au livre d'or de l'expédition :

Antsirabé, 27 et 29 mai 1896.

Que Dieu soit béni pour sa grâce ineffable !

Personne ne saurait comprendre les épreuves que nous venons de traverser. Depuis dimanche matin, nous avons été assiégés dans la maison de Rozaas. Aujourd'hui, nous avons eu un combat qui a duré sept heures avec une bande de brigands évaluée par M. Gerbinis à 1,500 hommes. Ils nous ont attaqués de l'extérieur de l'enclos; M. Gerbinis, 3 sergents français, environ 40 miliciens et quelques indigènes ont répondu de l'intérieur de la maison.

Hier, le combat a été des plus violents et ce matin également.

Nous avions épuisé presque toutes nos munitions quand le résident de Betafo et Rainijaonary sont arrivés et notre allégresse n'avait pas de bornes.

Les trois sergents français ont été braves au delà de toute expression. Des brigands en grand nombre ont été tués et M. Gerbinis, pour sa part, en a tué six. Ces Français nous ont sauvé la vie, humainement parlant.

Un des sergents, un charmant garçon fut blessé dans le premier combat. C'est le héros du jour, bien qu'il ne soit pas juste de faire des distinctions, car la conduite de tous a été héroïque. Ce jeune homme a fait des sorties au moment où le combat était le plus violent. Les miliciens malgaches disent que, si ce *lehy kely* (ce petit homme) vou-

lait se mettre à leur tête, ils le suivraient au milieu des plus grands dangers. Le troisième jour, au moment où le combat était le plus violent, il hissa le drapeau français. C'était la lutte pour l'existence.

Quand le résident et Rainijaonary arrivèrent, envoyés par le Seigneur, ce jeune sergent courut au devant d'eux en chassant les rebelles à coups de fusil, et lorsque ses jambes ne purent le porter, il s'empara d'un cheval. Ce fut un terrifiant spectacle de le voir courant après les ennemis blottis dans la brousse.

Nous étions 32 Européens dans la maison de Rozaas, 17 dames, 6 hommes et 9 enfants.

La mission remercia en ces termes M. Gerbinis et les trois sergents Moisson, Delalbre et Argaud :

« Messieurs,

« C'est un agréable devoir pour les étrangers soussignés (non sujets français) résidant à Tananarive, de vous féliciter pour la brillante et valeureuse défense que vous avez faite d'Antsirabé pendant les journées des 25, 26 et 27 mai 1896.

« Les détails qui nous ont été donnés dans les lettres des révérends J. Engh et L. Vigh racontent l'histoire de votre indomptable courage et de votre sang-froid en présence des plus féroces ennemis venus en nombre considérable.

« Sans votre bravoure, votre habileté, votre énergie et votre vigilance seize dames et dix enfants norvégiens, Mme Gerbinis, deux missionnaires norvégiens et un grand nombre de Malgaches auraient été cruellement massacrés par le sanguinaire Betsimisaraka et ses partisans.

« Nous croyons que la cruelle défaite infligée à l'ennemi par vous, par Rainijoanary et les miliciens qui, s'inspirant de votre noble exemple, vous ont aidés aura paralysé et prévenu une terrible rébellion.

« Les expressions nous manquent pour vous dire notre reconnaissance et notre admiration pour les nobles et généreuses qualités que vous avez montrées au milieu des plus grandes difficultés et de circonstances émouvantes : ce que nous savons par l'histoire des défenses héroïques n'est pas dépassé par les glorieux faits d'Antsirabé.

« La plupart des personnes dont la vie était en péril sont apparentées avec la mission norvégienne ; les membres de cette mission sont spécialement vos obligés. En présence de tels faits, les différences de races disparaissent et notre commune fraternité devient une réalité.

« Nous vous félicitons cordialement de votre salut et prions Dieu qu'il vous accorde sa bénédiction et la prospérité [1]. »

Le récit du combat d'Antsirabé ne serait pas complet, si nous ne citions cette simple et modeste lettre d'un des héros de la journée, le sous-officier Delalbre [2] :

Antsirabé, le 3 juin 1896.

Cher oncle,

Tu apprendras avec plaisir ma nomination de sergent dans la milice indigène. Je suis nommé depuis le 1er avril, mais je n'ai pu t'écrire plus tôt, parce que j'ai été envoyé en colonne.

Deux de mes collègues, MM. Moisson et Argaud ainsi que M. Germinis, employé de la résidence, et moi, avons été attaqués, en rase campagne, par environ 1,500 Fahavolos. Nous avions avec nous une quarantaine d'hommes. Après nous être vaillamment défendus, nous avons été obligés de nous replier dans la maison de la mission norvégienne, qui, heureusement, était solidement construite et recouverte en tuiles. Les Fahavolos, après avoir brûlé et pillé toutes les missions environnantes, ont livré l'assaut à celle-ci. Commencé le matin, le combat a duré jusqu'au soir. Finalement, l'ennemi a été repoussé, après avoir subi de grandes pertes.

Dans une sortie que j'ai effectuée avec 10 miliciens, j'ai reçu une légère blessure au pouce.

Au moment où je pénétrais dans une case, j'ai reçu aussi un coup de sabre qui ne m'a atteint que légèrement. J'ai immédiatement déchargé mon fusil sur le Fahavolo pour l'empêcher de recommencer. Lorsque mon fusil a été déchargé, j'en ai tué trois autres à coups de crosse.

Nous avons soutenu le siège pendant trois jours et les munitions commençaient à nous manquer, lorsque nous avons été secourus. La situation que nous occupions dans la maison de la mission norvégienne n'était pas des plus gaies.

1. Nous avons reproduit, d'après le *Journal officiel de Madagascar*, le récit de la défense d'Antsirabé. On nous communique, d'autre part, le contenu d'une lettre de M. Borchgreving, président de la mission norvégienne à Madagascar, qui donne sur les trois journées de combat des details très complets et où il raconte divers épisodes de la lutte qui méritent d'être connus.

« Les brigands, dit M. Bozchgreving, mirent alors le feu à la maison du docteur Ebbell, à peine achevée; trois maisons en feu nous entouraient; vous voyez l'horreur du spectacle !

« En outre, l'ennemi se massait autour de nous, avide de sang, se démenant pis que des fauves. Au delà une foule énorme emportant le butin que l'on venait de faire à l'hôpital, où tant de malades malgaches avaient retrouvé la vie, où tant d'autres avaient été soignés par des mains charitables. Mais ces forcenés n'avaient de considération pour rien.

Vers le soir, nous aperçûmes l'incendie d'Ambohipiantrana. De tout ce que nous avions vu d'horrible, ce spectacle nous émut le plus. Fallait-il que même nos pauvres lépreux, rejetes par la société malgache, recueillis ici et auxquels la sœur M. F., se sacrifiait en leur prodiguant les soins les plus dévoues, fussent livrés à une misère, une detresse sans nom! Que seraient devenus ces malheureux si nous avions été massacrés?

Dans la nuit du dimanche au lundi, les rebelles avaient déjà brûlé toutes les églises qui se trouvaient sur leur passage. En même temps que l'incendie de la léproserie, nous voyions de grands panaches de flammes et de fumée vers l'horizon sud et ouest et vers l'est de Masinandriana. C'étaient des églises qui brûlaient ! »

2. Lettre adressée à M. Delalbre, serrurier à Périgueux.

Il y avait là une quinzaine de dames et de demoiselles norvégiennes qui ne cessaient de pleurer; il y en avait même qui s'évanouissaient.

Pour les rassurer, je ne cessais pas de chanter. Quand le danger a été complètement disparu, tu penses si nous avons reçu de vifs remerciements.

A l'arrivée des renforts, tu ne peux te figurer le carnage que l'on a fait; c'est quelque chose d'incroyable. Notre fureur était telle que nous ne faisions pas de prisonniers; mais sois persuadé aussi que si nous étions tombés aux mains de nos ennemis nous eussions subi un bien triste sort.

A Tananarive, on dit que nous sommes des héros [1].

Les trois sergents d'Antsirabé avaient bien mérité la Légion d'honneur. Aucune récompense cependant, ne leur fut immédiatement accordée.

1. Voici le texte du décret relatif à la formation de la garde indigène :

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre des colonies,

Décrète :

Article premier. — La garde indigène de Madagascar est une force de police placée sous l'autorité directe des administrateurs et chargée du maintien de la tranquillité de ce pays.

Art. 2. — Le personnel de la garde indigène de Madagascar se compose d'agents désignés par les dénominations suivantes, d'après lesquelles la subordination sera réglée entre eux, savoir :

Inspecteur de 1re classe, inspecteur de 2e classe, inspecteur de 3e classe; garde principal de 1re classe, garde principal de 2e classe, garde principal de 3e classe, garde principal de 4e classe, garde européen.

Art. 3. — Les gardes européens sont recrutés parmi les caporaux ou brigadiers comptant au moins trois années de service actif dans les armées de terre ou de mer.

Art. 4. — Les gardes principaux de 4e classe sont recrutés :

1° Parmi les gardes européens ayant au moins deux années de service dans ce grade;

2° Parmi les sous-officiers appartenant à la réserve ou libérés définitivement. La moitié des emplois de garde principal de 4e classe est réservée aux sous-officiers rengagés, classés pour l'obtention d'un emploi civil.

Les gardes principaux de 3e, 2e et 1re classe sont choisis parmi les gardes principaux de la classe qui leur est immédiatement inferieure, comptant au moins dix-huit mois de service dans cette dernière.

Art. 5. — Les candidats aux emplois de gardes principaux et de gardes européens doivent remplir les conditions suivantes :

1° Etre âgés de vingt et un ans au moins et de quarante ans au plus et réunir, suivant l'âge, le temps de service nécessaire pour obtenir à cinquante-six ans une pension de retraite;

2° Posséder une instruction élémentaire suffisante pour pouvoir rédiger un rapport de police;

3° Justifier par des attestations légales d'une bonne conduite soutenue.

Art. 6. — Les sous-officiers en activité de service, appartenant à la réserve, libérés ou non classés pour l'obtention d'un emploi civil, ne peuvent débuter dans la garde indigène que par l'emploi de garde principal de 4e classe.

Art. 7. — Les inspecteurs de 3e classe sont choisis parmi les gardes principaux de 1re classe ayant au moins deux années de service dans cette classe. Toutefois, les anciens officiers des armées actives de terre et de mer peuvent être admis dans la garde indigène et nommés à un emploi d'inspecteur de 3e classe.

Nul ne peut être avancé en classe s'il ne réunit dix-huit mois de services dans la classe inférieure.

L'avancement en grade et en classe peut être conféré, sans condition de temps, aux inspecteurs, aux gardes principaux et aux gardes européens qui se sont fait remarquer par des actions d'éclat en service commandé.

Art 8. — Les peines disciplinaires applicables au personnel européen de la garde indigène sont les suivantes :

La réprimande;

La suspension de fonctions ;

La rétrogradation en classe ou d'emploi;

La révocation.

Ces peines sont prononcées par le résident général.

La suspension entraîne la perte de la moitié de la solde, pour une durée qui ne pourra excéder deux mois.

La rétrogradation et la révocation ne peuvent être prononcées qu'après avis d'une commission



Miliciens et Fahavolos.

Un détachement de tirailleurs fut envoyé à Antsirabé et y parvint deux jours après le combat.

Un rapport officiel de la Résidence générale expose ainsi brièvement la situation fin juin 1896 :

« Au sud, la saignée d'Antsirabé a pour longtemps réduit à l'im-

d'enquête devant laquelle l'agent, s'il le demande, peut être entendu dans ses moyens de défense; il peut les présenter soit personnellement, soit par écrit.

L'arrêté du résident général est motivé et vise l'avis de la commission d'enquête.

Un arrêté du résident général détermine la composition de la commission d'enquête, conformément au tableau n° 1 annexé au présent décret.

L'arrêté de révocation n'est définitif qu'après approbation du ministre des colonies.

Art. 9. — La solde et les accessoires de solde du personnel européen de la garde indigène sont fixés conformément au tableau n° 2, annexé au present décret.

L'assimilation, en ce qui concerne la pension de retraite, sera ultérieurement déterminée.

Art. 10. — Les décrets des 12 décembre 1889 et 23 janvier 1890, portant réglement sur les indem-

puissance les bandes de Rainibetsimisaraka maintenant dispersées. Rainijaonary et ses soldats ont poussé leurs reconnaissances vers le sud-est, atteint et bousculé une arrière-garde, repris aux brigands 273 bœufs, ainsi que des troupeaux nombreux de moutons et de porcs.

« A l'est, sur la route de Tamatave, les fahavolos en mouvement au nord de la route s'en sont approchés plusieurs fois, ont tiraillé contre les voyageurs et même pillé plusieurs convois dans les environs de Manjakandriana. Ils n'ont commis d'ailleurs que des dégâts matériels, éventré quelques bagages et des caisses de marchandises. Dans les fusillades échangées, ils ont perdu plusieurs de leurs hommes, sans réussir à toucher aucun des nôtres.

« Au nord, le marché d'Alatsinainy, près d'Imérimandroso, a été subitement envahi, le lundi 22.

« Les troupes françaises accourues d'Imérimandroso ont mis les fahavolos en fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde.

« A l'ouest, Ambopihoanana, chef-lieu du Voninzongo, a été pris, le 10 juin, par cent fahavolos. Les soldats du gouverneur général Rakotovoalavo, qui étaient en force plus que suffisante pour résister, ne le voulurent pas et passèrent à l'ennemi. Le gouverneur général, pris et emmené hors de la ville, fut tué à coups de fusil et de sagaie devant sa femme et ses enfants. Les officiers subirent le même sort.

« La femme et les enfants de Rakotovoalavo ont pu, après soixante-six heures de captivité, s'échapper pendant la nuit et gagner Tananarive. Jeudi matin, ont été ramenés également les corps des malheureuses victimes [1]. »

L'île ayant été proclamée colonie française, nous devons considérer les opérations de guerre d'ensemble comme terminées. Certes,

nités de route et de séjour, sur la solde et les accessoires de solde, sont applicables au personnel, européen de la garde indigène.

Art. 11. — Il est alloué aux inspecteurs, gardes principaux et gardes européens, à titre de première mise d'équipement, une somme de 200 francs. Cette indemnité est acquise mensuellement par vingtième.

Art. 12. — Toutes autres dispositions, notamment en ce qui concerne les miliciens indigènes, sont réglées par un arrêté du résident général.

Art. 13. — Le ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 11 juillet 1896,

FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :

Le ministre des Colonies,

ANDRÉ LEBON.

Au décret est annexé un tableau fixant les soldes et accessoires du personnel européen :

Inspecteurs : 2,250 à 3,000 suivant la classe, *solde d'Europe*.

Inspecteurs : 4,500 à 6,000 suivant la classe, *solde coloniale*.

Inspecteurs : 900 à 1,290 suivant la classe, *frais de service*.

Gardes principaux : 1,200 à 2,000 suivant la classe, *solde d'Europe*.

Gardes principaux : 2,400 à 4,000 suivant la classe, *solde coloniale*.

Les uns et les autres reçoivent une premiere mise d'équipement fixée uniformément à 200 francs.

1. Le 13 juin, le lieutenant Bloch, parti d'Ambohidratimo avec 80 fusils, a réoccupé Ambohipihoanana, sans que les bandits opposassent à son mouvement autre chose qu'un semblant de résistance; il a pu tuer un certain nombre d'ennemis, à droite et à gauche du chemin, et n'a eu lui-même aucun homme touché. Sa présence a complètement nettoyé la direction de Majunga.

En résumé, l'action de nos troupes s'étend surtout au nord-ouest et la rébellion semble morte de ce côté; l'inquiétude se manifeste partout chez les rebelles, informés que la relève de nos troupes apporte sesvos se ici de nouveaux contingents, contre lesquels la lutte devient de jour en jour plus impossible

la conquête de Madagascar va continuer lente et pénible, elle fera couler encore bien du sang; mais nos troupes n'ont plus en face d'elles que des irréguliers. Afin de les combattre, nous devons installer un grand nombre de postes, assez rapprochés les uns des autres pour se venir en aide au besoin. La guerre devient une guerre d'embuscade, de patrouilles et de petites colonnes mobiles.

La milice avait bien combattu à Antsirabé, le résident général décida de l'organiser officiellement et de la renforcer.

Par décret du 11 juillet, cette milice est formée sous l'autorité des administrateurs civils. Les postes militaires établis sont les suivants :

Dépendant de Majunga : Marovoay, Mahabo, Beseva, Trabonjy, Ankoala, Ambahanahamba, Amparihibe, Mevatanana, Amberobe, Malatsy, Andriba, Soavinandriana, Ambodiamontana, Tsarafahatra et Vohilena.

Dépendant de Tananarive : Ampotaka, Ambatorakitra, Kinajy, Maharidaza, Fiadanana, Manora, Ambohimanjaka, Tandrokomby et Manontanitsiloha.

Dépendant de Marinarivo (Imérina) : Andranonandrina, Ankavandra, Manandaza, Antziroamandidy et Antanaranana.

Dépendant de Tamatave : Ramohira, Ihosy, Andakabe, Malainbandy, Ambohinomy, Mandongy et Itremo.

Dépendant de Fort-Dauphin : Imatio et Maromanga.

Le général Voyron, à Madagascar depuis plus de quinze mois, allait rentrer en France ayant lui aussi largement payé sa dette à la patrie et bien mérité la reconnaissance du pays et celle des colons. Il fut remplacé, à la tête du corps d'occupation par le colonel Gallieni, avec, pour chef d'état-major, le commandant Gérard, de l'infanterie de marine, pour officier d'ordonnance, le lieutenant Martin.

Le colonel Gallieni est né en 1849. Entré au service en 1868, il était sous-lieutenant en 1870, lieutenant en 1873, capitaine en 1878, chef de bataillon en 1882, lieutenant-colonel en 1886. Il est colonel du 11 mars 1891. Il a pris part aux principales guerres coloniales de ces vingt dernières années, où il s'est distingué et comme soldat et comme administrateur et comme savant. Au mois d'août, avant de s'embarquer, M. Gallieni fut nommé général.

M. Brun, lieutenant-colonel, est désigné pour prendre à Madagascar le commandement de l'artillerie. Cet officier était précédemment commandant supérieur des troupes à Diego-Suarez [1].

1. Lieutenant-colonel Brun, né en 1842, entré au service en 1863, sous-lieutenant en 1870, lieutenant en 1872, capitaine en 1878, chef d'escadron en 1887, lieutenant-colonel en 1893.

CHAPITRE XXIII

Le quartier général et la cavalerie.

Les historiques et journaux de marche. — L'état-major. — De Majunga à Andriba, — L'installattion à Mangahnavina. — Les campements. — A Tananarive. — Dislocation de l'état-major. — L'escadron de chasseurs d'Afrique. — La cavalerie aux colonies. — Notes de marche d'un sous-officier à Tsarasaotra. — L'escadron décimé par la fièvre. — Charges. — Reconnaissances. — Promotions. — Pertes. La Gendarmerie pendant la campagne. — La cavalerie à la revue du 21 mars 1896 à Tananarive.

Maintenant que nous avons fait le récit de l'expédition de Madagascar, il nous semble à la fois patriotique et nécessaire de compléter notre œuvre, en étudiant le rôle particulier de chaque unité du corps expéditionnaire pendant la campagne. Les régiments qui y ont pris part sont de formation récente. Certains ont disparu, immédiatement après la victoire. Tous ont dû supporter des souffrances, traverser des épreuves exceptionnelles. Les pertes de chacune de ces unités du corps expéditionnaire de Madagascar furent des plus considérables que jamais aient subies bataillons, escadrons ou batteries, même dans les guerres les plus longues et les plus meurtrières. L'histoire des régiments de Madagascar doit être conservée ailleurs que dans les archives du ministère de la guerre.

Un historique de chaque corps ayant pris part à la campagne 200ᵉ de ligne, 40ᵉ bataillon de chasseurs, régiment d'Algérie, régiment d'infanterie de marine, artillerie, génie, 30ᵉ escadron du train des équipages, 30ᵉ section d'infirmiers, escadron de chasseurs d'Afrique a, du reste, été rédigé au jour le jour.

Chacun de ces historiques fut remis au général Duchesne et déposé par lui, dès son retour en France, au ministère. Ils sont aujourd'hui classés dans de vénérables cartons fermés aux profanes. Ils ne contiennent ni description, ni longs récits de guerre; ils sont formés de la liste des étapes parcourues, des campements et des marches accomplies. Ils indiquent les pertes de chaque unité et les différents combats dans lesquels le régiment ou le bataillon ont été engagés, enfin les actes de bravoure et de dévouement, les actions d'éclat accomplies par des officiers. Quant à nous, nous croyons rendre un légitime hommage aux morts de Madagascar et aux survivants en reconstituant, d'après des notes prises, pendant la campagne même, par des témoins oculaires, par des combattants de toutes les armes, ces historiques enfouis pour longtemps sans doute, suivant les conditions bureaucratiques dans les antiques dossiers du ministère de la rue Saint-Dominique.

Le premier chapitre de ces études spéciales doit être le chapitre relatif au quartier général, auquel nous associons la cavalerie. Celle-ci en effet, au cours de la campagne de Madagascar, nécessairement peu nombreuse puisque l'île est sans route et de l'accès le plus difficile, n'a pas joué un rôle comparable à celui qu'elle jouerait dans une campagne européenne ou à celui qu'elle a joué dans la conquête de l'Algérie. Elle a surtout fait un service d'escorte et de correspondance et ne s'est que rarement éloignée du quartier général.

L'expédition de 1883-85 avait été dirigée par la marine. Les commandants en chef furent l'amiral Pierre, l'amiral Galibert, l'amiral Miot. L'expédition de 1895, beaucoup plus importante, ayant entraîné la formation d'un corps d'armée, un quartier général fut constitué suivant les règles observées en cas de campagne en Europe. Nous avons déjà donné la composition de ce grand quartier général accompagnant le général Duchesne, dont le chef d'état-major était le général de Torcy.

Le commandant en chef débarqua à Majunga le 6 mai; il fut retenu longtemps dans cette ville par les lenteurs du débarquement. Le général Duchesne dut remédier aux fautes et aux erreurs graves commises dans l'organisation de l'expédition. Le quartier général ne quitta Majunga qu'un mois après la prise de Marovoay, le 4 juin et alors que les troupes étaient en marche vers le confluent du Betsiboka et de l'Ikopa, où l'on croyait se heurter à des corps hovas, en nombre considérable, bien retranchés et décidés à empêcher ou du moins à nous faire payer cher le passage du fleuve. On sait qu'il n'en fut rien et qu'après une courte résistance, l'ennemi prit la fuite et se retira sur Mevatane.

Ce dernier poste enlevé le 9 juin, le quartier général s'installa à Suberbieville, seconde étape où il devait séjourner longtemps, plus longtemps encore qu'à Majunga, afin de préparer une base d'opération solide et bien approvisionnée au corps expéditionnaire.

Le général Duchesne occupait la confortable maison d'habitation du directeur des établissements Suberbie. Nous avons déjà relaté, très en détail, ce que fut ce séjour prolongé à Suberbieville, pendant lequel se développèrent les fièvres et les maladies. On a reproché au commandant en chef de n'avoir pas toujours établi ses troupes dans les meilleures conditions d'hygiène. Nous citerons, à ce sujet, une critique, sans vouloir prendre personnellement parti, critique formulée par le Dr Jean Lemure dans sa brochure très documentée sur l'*Expédition de Madagascar au point de vue médical* :

« Le commandant, dit-il, ne pouvait ignorer le danger couru par les armées qui sont obligées de camper à la surface d'un sol insalubre. Quelques-uns de nos généraux savaient bien que, pendant l'occupation de Rome, les soldats changeant de garnison ne couchaient point en

général sous la tente à leur arrivée au gîte d'étapes, mais qu'ils étaient installés pour la nuit dans des granges, des fermes, des hangars, dans tous les locaux disponibles préférables hygiéniquement à un campement quelconque. Quand une armée traverse un pays à fièvres, elle doit, s'il y existe des centres de population, s'imposer aux habitants, s'établir autant que possible dans des maisons, afin d'éviter de passer la nuit soit au bivouac, soit sous la tente qui n'offre qu'un abri insuffisant contre le sol et les brouillards. S'il n'existe pas de centres d'habitations, il faut créer des abris pour donner asile aux soldats pour la nuit.

« A Madagascar on semble avoir oublié ces règles d'hygiène. Il eût été facile, au moins sur certains points, à Majunga, à Marovoay, à Suberbieville, d'édifier rapidement de grandes baraques en bois, élevées de 1 mètre au-dessus du sol. Les soldats ont presque toujours couché sous la tente. »

On a répondu qu'il était impossible de cantonner les troupes dans les cases malgaches plus malsaines encore que les tentes et que les matériaux faisaient défaut pour la construction de baraques. Ne reprochait-on pas déjà au général Duchesne de s'attarder à des travaux de route et de transformer ses soldats en terrassiers; quelles protestations n'aurait-il pas soulevées en leur faisant élever une ville de planches et en transformant les troupiers en charpentiers!

Lorsque les approvisionnements jugés nécessaires furent réunis à Suberbieville, le général qui avait longuement étudié le plan des opérations contre Tananarive, qui s'était entouré de témoignages et de renseignements de toute sorte, recueillis par ceux de ses officiers connaissant particulièrement Madagascar, le lieutenant-colonel de Beylié, le capitaine Carré, le capitaine Martinie, le capitaine Humbert, le lieutenant Aubé, se décida à marcher en avant.

Le 25 juillet, le quartier général quitte Suberbieville; il suit peu après la 2me brigade, celle du général Voyron, qui a rejoint la 1re et qui prend la tête du mouvement offensif. Le 7 août, le commandant en chef est parvenu près de Soavinandriana. Le 21 août, toutes les troupes étant concentrées, les Hovas sont délogés, après un combat d'artillerie livré en présence du général Duchesne, des positions qu'ils occupaient à Andriba.

Cette position enlevée et l'ennemi refoulé jusqu'à Antafofo, les baïonnettes des Haoussas dans les reins, le général en chef vint s'établir sur les bords de l'Ikamolandy avec les deux brigades à quelques kilomètres au sud-ouest d'Andriba.

Le général Metzinger, avec le régiment d'Algérie et l'artillerie de sa brigade, franchit seul ce cours d'eau et vint s'établir fortement à l'ouverture du défilé par lequel allait s'engager bientôt la colonne légère et d'où l'on pouvait craindre un retour offensif de l'armée hova.

Derrière le régiment d'Algérie, mais séparé par la rivière, se trouvait le campement des Haoussas remarquable comme toujours par la régularité avec laquelle avaient été construites les cases presque confortables qui servaient à abriter officiers et soldats.

A la droite des Haoussas, se dressait le campement du bataillon malgache moins parfait peut-être que le précédent mais flanqué d'un campement accessoire qui devait rendre le séjour du camp singulièrement agréable à ses habitants, je veux parler de cette sorte de « smala » qu'on eut la bonne idée de tolérer à la suite du bataillon indigène. A vrai dire, la plupart des femmes qui composaient cette annexe du camp malgache n'étaient pas les épouses légitimes de nos braves auxiliaires qui, bien à regret, avaient dû laisser leur famille à Diégo-Suarez où ils avaient été instruits et où ils tenaient garnison. Il s'agissait de femmes rencontrées dans les villlages ennemis abandonnées par leur seigneur et maître et tout étonnées de trouver dans leur vainqueur un protecteur souvent plus galant (l'uniforme ne confère-t-il cette qualité?) que celui qui, tout occupé à fuir devant les Français, s'était peu préoccupé de ce qu'il laissait derrière lui. Quo qu'il en fût, cette tolérance ne donna jamais lieu au moindre abus. Je ne me porterais garant de la fidélité d'aucune d'entre elles, mais je n'ai jamais ouï dire qu'une Hélène noire ait été la cause d'une rixe bruyante, et chacun a pu constater plus d'une fois avec quel dévoûment les femmes malgaches soignèrent leur homme blessé ou malade.

Mais que cette digression ne nous fasse pas perdre de vue notre objet.

On sait que le régiment d'Algérie et les bataillons noirs occupaient la moitié gauche du vaste rectangle figuré par le camp de Mangahnavina. Là se trouvaient encore les débris du 200ᵉ.

A droite sur un vaste mamelon autrefois défendu par un rova se trouve le quartier général avec les deux bataillons d'infanterie de marine qui sont montés jusque-là et tout ce qu'il reste de l'artillerie et du génie. Les services administratifs, avec les énormes approvisionnements qui vont ravitailler la colonne volante, occupent le versant sud de ce mamelon.

L'ambulance, elle, s'est établie en arrière du quartier général, dans le village à demi consumé de Mangahnavina qui couronne un mamelon d'abord assez difficile, mais que rend praticable une magnifique route carrossable que tracèrent en quelques heures les bataillons noirs et qui aboutit à l'entrée du village.

Mangahnavina n'est en effet pas ouvert à tous les vents et une double ceinture la protégeait l'une extérieure, de cactus impénétrables, l'autre constituée par une muraille d'autant plus épaisse que l'endroit où elle a été élevée a paru plus accessible à l'ennemi. L'inté-

rieur du village de forme elliptique est nettement divisé en deux parties. l'une d'elles qui occupe environ un quart de la superficie totale est réservée au bétail, l'autre est couverte de confortables lattes disposées avec une apparence de symétrie autour d'une case centrale entourée d'une palissade et qui sert de demeure au gouverneur de la place. Une seule ouverture existe à l'est. Un tiers environ des cases ont été brûlées par leurs habitants au moment de s'enfuir, ce qu'il en reste est néanmoins précieux et une centaine de malades y trouvent un abri sérieux dès leur arrivée. Malheureusement bientôt les malades afflueront en si grande quantité que les abris étant devenus insuffisants il faudra les entasser sous ces funestes tentes coniques plus meurtrières que la maladie.

De nombreux silos, encore pleins de riz non décortiqué, sont creusés à l'intérieur des cases. Le train, formé en plusieurs échelons, a pris place par ci par là le plus près possible de la rivière où vont s'abreuver les animaux, pas trop loin non plus de la manutention où il doit opérer son chargement.

L'aspect général du camp de Mangahnavina est des plus intéressants. Cette agglomération de troupes (la plus considérable, je crois, depuis le débarquement à Majunga), l'agitation indispensable aux préparatifs d'organisation de la colonne volante, le côtoiement d'éléments si divers dans un cadre qui en vérité n'était pas banal font regretter qu'un maître, un Detaille ne se soit pas trouvé là. Certes il y eût trouvé les plus beaux motifs de croquis qu'un artiste pût souhaiter dans un pays généralement si ingrat.

Le soir, principalement, avant la sonnerie de « l'extinction des feux », les nombreux foyers qui avaient servi à faire la cuisine et qui servaient encore à préparer le café, donnaient l'impression d'une ville immense avec ses innombrables lumières. Ville immense, il est vrai, mais muette, car l'oreille ne perçoit guère, dès que vient la nuit, que le son strident et bref du clairon ou le bruit que fait en marchant la sentinelle qui veille.

Durant la période qui s'écoula entre l'installation des troupes à Mangahnavina et le départ de la colonne volante, une fiévreuse activité agita constamment les divers éléments campés sur les bords de l'Ikamolandy. Le général en chef avait jugé, non sans raison, qu'il faudrait près de trois semaines au service des ravitaillements pour amener à Mangahnavina la quantité de vivres nécessaires à la subsistance des hommes et des animaux qui composeraient la colonne légère, il fallait en outre de quoi faire vivre les quelques centaines d'hommes qui allaient tenir garnison dans la vallée d'Andriba.

Le ravitaillement, admirablement organisé et bien dirigé par le colonel Palle, permit effectivement d'être prêt le 14 septembre. Chaque



Officier d'ordonnance à Madagascar.

jour arrivaient au camp 50 à 80 voitures Lefèvre chargées de pain de guerre, de lard, de conserves, etc., et qui venaient compléter les approvisionnements précédemment apportés. Vers le 10 septembre, parvenait aussi un troupeau de mille bœufs environ qui allaient servir à assurer les distributions de viande fraîche.

La principale difficulté qui surgit devant les organisateurs de la colonne volante résulta de la nécessité d'assurer le service des ravitaillements et du transport du matériel. On avait calculé qu'il faudrait environ 16 à 17 jours pour parcourir le chemin qui séparait Andriba de Tananarive et l'expérience avait démontré qu'il ne fallait pas compter sur les ressources du pays.

On commença à réduire au strict minimum la quantité des bagages

attribués à chaque officier. — Un officier subalterne n'aurait plus droit qu'à une demi-cantine règlementaire — il devait en outre choisir entre sa couchette et sa tente, les moyens de transport mis à sa disposition ayant été réduits de moitié.

On doit dire d'ailleurs, à la louange du plus grand nombre, que presque tous n'emportèrent ni tente ni lit et se contentèrent durant tout le trajet de la voûte étoilée pour abri et d'une brassée d'herbes sèches pour couchette. Il est vrai qu'à cette époque et pour cause d'insuffisance du service des transports depuis le début de l'expédition, les lits de camp étaient pour la plupart brisés. Quant aux tentes, elles ressemblaient déjà à ces épouvantails que l'on érige au milieu des jardins potagers pour en éloigner les oiseaux ; elles constituaient un abri moral dont il était facile de se priver.

Les soldats également laissèrent tout ce qui n'était pas indispensable aux dépôts de chaque unité.

Malgré ces précautions, il fallait encore environ 3.000 mulets pour assurer le transport du matériel et des vivres. Le train fut divisé en quatre groupes, dirigés chacun par un capitaine et composés chacun de quatre échelons dont le commandement était confié à un lieutenant ou à un sous-lieutenant. Chaque échelon portait la quantité de vivres nécessaires au ravitaillement d'une seule journée; une fois débarrassé de son chargement, il devait faire demi-tour et revenir en arrière. De cette manière les subsistances étaient assurées jusqu'au jour probable de l'entrée à Tananarive et les deux jours de vivres que portait chaque soldat et chaque officier suffisaient pour parer aux éventualités.

Pendant la première quinzaine de septembre, on vit, quotidiennement, chacun des échelons aller prendre son chargement à la manutention et le rapporter à son campement, en attendant l'ordre tant attendu du départ de la colonne.

Pendant ce temps, s'organisaient les effectifs qui allaient composer la colonne légère, et certes ce ne fut pas une petite affaire. Prévoyant comme toujours, le chef d'état-major eut à lutter contre les tendances qu'avaient les chefs de corps à ne pas pratiquer avec sévérité l'élimination de tous les sujets suspects de ne pouvoir faire le chemin.

Le camp de Mangahnavina devait être le dernier séjour un peu prolongé du quartier général, avant la prise de possession de Tananarive. La ville occupée, l'état-major resta constitué jusqu'en janvier et ne fut disloqué qu'au départ du général Duchesne, bien que déjà un certain nombre d'officiers de cet état-major eussent été rapatriés. Le général Voyron, ayant pris alors le commandement en chef avec quartier général à Tananarive, un nouvel état-major moins nombreux que le premier fut constitué. La plupart des officiers de l'armée de terre

rentrèrent en France avec le général Duchesne, le lieutenant-colonel Geil de l'infanterie de marine fut nommé chef d'état-major. Enfin, le colonel Gallieni succéda au général Voyron.

Ainsi que nous l'avons dit, la cavalerie avait fait surtout un service d'escorte pendant la campagne. Elle se composait, au départ, d'un escadron de chasseurs d'Afrique recruté avec beaucoup de soin, escadron du 1er régiment de l'arme, mais composé de sous-officiers et de soldats la plupart volontaires et venus de tous les corps de France et d'Algérie.

Lorsque l'expédition de Madagascar avait été décidée, les demandes affluèrent au ministère de la guerre, adressées par centaines des régiments de cavalerie légère et même de grosse cavalerie. Leurs signataires sollicitaient ardemment l'honneur de faire partie du corps qui allait être envoyé à Madagascar; mais la cavalerie ne devait y tenir qu'une place restreinte; aussi les élus ne pouvaient-ils être que peu nombreux. Beaucoup, assure-t-on, furent choisis, grâce à de puissantes protections; les uns fils de généraux ou d'hommes politiques, les autres rejetons de vieilles familles. Certes, nous ne contestons pas que la faveur, particulièrement dans l'armée, ne soit chose fâcheuse et contraire à la justice ; mais l'empressement même mis par tous ces jeunes gens qui auraient pu préférer l s loisirs, les distractions des garnisons et la vie facile aux fatigues, aux peines de la guerre, n'en est pas moins une preuve de la vitalité de notre race, il est enfin tout à l'honneur de ceux qui réclamèrent leur place au poste de combat et se montrèrent dignes de leur nom et de la situation sociale qu'ils ne devaient qu'à leur naissance.

Le commandant de l'escadron de chasseurs d'Afrique formant toute la cavalerie du corps expéditionnaire était le capitaine Aubier. Ce jeune officier n'avait encore pris part à aucune campagne de guerre; mais de remarquables travaux sur le rôle de la cavalerie en campagne, d'importantes études historiques sur des cavaliers célèbres appelait sur lui l'attention. Il était tout indiqué, en sa qualité de chef intelligent, instruit, observateur et homme de cheval, pour diriger le service de la cavalerie et des reconnaissances dans un pays presque inexploré, et où, disait-on, il était fort difficile d'acclimater le cheval. Il avait pour second le capitaine Walk et sous ses ordres sept lieutenants : MM. Corhumel, Carrez, de Vege, Jouillé, Girardin, Cavillon et Philpin de Piepape. Le cadre des sous-officiers de l'escadron était composé de jeunes et hardis compagnons, tous particulièrement bien notés et énergiques, de santé robuste.

Quelques officiers de cavalerie furent, en outre, attachés à l'état major, aux remontes et aux services auxiliaires. Citons le capitaine Martinie, le capitaine de Place, le lieutenant de Cointet, le capitaine Caillaut. L'escadron comprenait 164 hommes.

La cavalerie, avant l'expédition de Madagascar, avait déjà joué un rôle secondaire mais important dans nos principales guerres coloniales. Les chasseurs d'Afrique sont célèbres dans toute l'Algérie, leurs exploits sont trop connus pour que nous les rappelions. Ils furent les héros de combats glorieux au Mexique et au Tonkin, ils ont fourni des officiers et des sous-officiers au corps des spahis sénégalais.

Le 1er chasseurs d'Afrique, auquel se rattachait l'escadron de Madagascar, est formé depuis 1831, il porte sur son drapeau les inscriptions suivantes : Isly, 1844; Balaklava, 1854; Solferino, 1859; San-Pablo del Monte, 1863.

Le petit corps de cavalerie du capitaine Aubier fut débarqué non sans peine à Majunga, et s'installa au bivouac, tandis qu'une partie des troupes de la brigade Metzinger étaient dirigées sur Marovoay. On ne se pressait pas de l'employer. Un officier cependant, écrivain militaire autorisé et connaissant particulièrement les questions coloniales, le colonel Ortus avait, lorsque la guerre fut décidé proposé l'envoi à Madagascar de trois escadrons :

« Ces trois escadrons, disait-il, — dont deux embrigadés et un à la disposition du général, — ne seront pas de trop.

« Sur le haut plateau de l'Emyrne, les trois escadrons de cavalerie joueront un rôle considérable pour l'investissement de Tananarive, si on leur fait occuper la ligne de retraite des Hovas avec les deux batteries montées et trois ou quatre bataillons de troupes noires et arabes. »

Mais on n'avait pas tenu compte de cette proposition. Il semblait même que la cavalerie à Madagascar fut un peu considérée comme une arme de luxe. En attendant le combat, les cavaliers furent employés comme les autres soldats à des corvées. Le général Duchesne ne jugeait pas que le détachement dût jamais être appelé à charger en masse. Il résolut de le scinder en plusieurs groupes, dont le plus important restant à la disposition du quartier général et le suivant avec le capitaine Aubier.

Comme les autres corps de troupes, l'escadron de chasseurs d'Afrique, dès les premières semaines de la campagne, eut un nombre élevé d'indisponibles. Lorsque la marche en avant vers Mevatane fut décidée, les chasseurs étaient ainsi répartis :

Un peloton à l'avant-garde, faisant le service d'éclaireurs sous les ordres d'un lieutenant;

Un peloton au quartier général;

Escortes du général Metzinger et du général Voyron.

Les chevaux résistaient bien à la fatigue et s'acclimataient parfaitement, contrairement aux avertissements aussi erronés que pessimistes de certains voyageurs mal renseignés.

Le 8 juin au soir, la brigade Metzinger était couverte par un

peloton de chasseurs d'Afrique, commandé par le lieutenant Jouliet; ce peloton reçut au col de Beratsimana une décharge des Hovas qui, heureusement, n'atteignit personne. Le général Metzinger fit immédiatement former le bivouac et envoya une compagnie en reconnaissance pour occuper le col.

A Suberbieville, lorsque les troupes du corps expéditionnaire furent installées, l'escadron de chasseurs d'Afrique se vit astreint à un service des plus pénibles. Une partie des hommes étaient chaque jour envoyés comme plantons ou courriers aux postes de l'arrière ou de l'avant; ils portaient les ordres du général Duchesne. Des patrouilles de jour et de nuit circulaient autour des camps; enfin un détachement commandé par le lieutenant Corhumel fut placé sous les ordres du commandant Lentonnet à l'extrême avant-garde.

Ce détachement ne pouvait que difficilement éclairer l'armée, dans une région tourmentée et aux chemins impraticables. Le 29 juin au matin, dès que l'ennemi fut signalé à Tsarasaotra, le lieutenant Corhumel, après avoir reçu les ordres du commandant, prit sa place de bataille avec ses hommes. Le camp était vigoureusement attaqué, de très près; la cavalerie n'avait aucun rôle à jouer, en tant que cavalerie; mais elle se transforma en infanterie. Les chasseurs se distinguèrent dans le combat à pied, comme ils se seraient distingués dans une charge; tandis que pleuvaient les balles, les chevaux restés en arrière au camp bondissaient comme impatients de se jeter dans la mêlée. Leurs gardiens eurent grand'peine à les tenir. Les chasseurs furent, en cette chaude journée, les dignes émules des tirailleurs. Après l'action, le lieutenant Corhumel, bientôt promu capitaine, le maréchal des logis Millet, le brigadier Clavère sont cités à l'ordre du jour pour leur belle conduite. Le maréchal des logis Titren est proposé pour la médaille militaire. Ce jeune sous-officier, cœur généreux, sous-officier modèle, qui devait mourir peu après d'un accès de fièvre, fait le récit suivant dans une lettre adressée à un de ses parents, du combat de Tsarasaotra :

« Le matin, écrit-il, nous étions en train de prendre notre café, quand tout à coup les Hovas commencent le feu en nous envoyant une grêle de balles qui, heureusement, sifflent au-dessus de nos têtes. Nous nous sommes immédiatement précipités sur nos carabines et, précédés de notre officier, nous sommes allés prendre place sur une des faces du camp.

« Le camp se trouve sur une hauteur et le pays environnant ne se compose que de mamelons rocailleux. Les Hovas étaient couchés derrière la crête d'un de ces mamelons faisant face au camp, et nous canardaient à qui mieux mieux. A entendre leurs hurlements, ils devaient être en nombre considérable. Le commandant Lentonnet, qui se trouvait avec nous, avait envoyé immédiatement prévenir à

Behanana, village à 10 kilomètres en arrière où se trouvaient 3 compagnies. Il se demandait avec anxiété s'il pourrait tenir jusqu'à leur arrivée. Nous n'avions que deux pièces de canon, et encore étaient-elles placées trop près, à 300 mètres environ des Hovas.

« Pendant ce temps, nous étions assis, carabine au poing, tirant quand nous apercevions quelque chose, les balles n'arrêtaient pas de siffler au-dessus de nos têtes, plusieurs même sont venues s'enfoncer en terre à mes pieds.

« C'était la première fois que je voyais le feu, je t'avoue en toute sincérité qu'au début je me sentais vivement ému, étant donné surtout que nous étions si peu d'hommes et ayant devant nous peut-être plusieurs milliers de Hovas. Leurs balles mal dirigées ne portaient pas; pourtant, pendant que j'étais à l'aile de mon peloton à côté d'une section de tirailleurs commandée par un sergent, j'ai vu tomber à un mètre de moi un pauvre caporal atteint dans la région du cœur.

« Notre commandant, voyant cette situation s'éterniser, fit sonner la charge à la baïonnette, et alors une section commandée par un officier indigène s'est précipité dans l'espèce de vallon où ils se cachaient et les a mis en fuite. Comme, pour se sauver, les Hovas étaient obligés de courir à découvert, les feux de salve, les coups de canon allaient bon train. A chaque feu de salve, on voyait les fuyards dégringoler ; les obus tombaient au milieu d'eux en faisant des vides effrayants. C'est alors que tu aurais dû les entendre crier. Nous avons tiré jusqu'à la dernière portée, c'est-à-dire à 1.500 mètres. On les voyait distinctement avec leurs petits pantalons blancs et leurs burnous. Nous avions un tué, huit blessés dont un officier, le lieutenant Augey; il a reçu une balle dans les reins, il est mort à midi.

« Après le combat, une section s'est portée en avant pour s'assurer si les Hovas n'étaient pas restés dans les roseaux; on en a découvert plusieurs cachés dans un pli de terrain assez profond; il y avait là une grande quantité de cadavres. Nous avons trouvé des sagaies, des couteaux, des fusils anglais surtout, dont plusieurs étaient remplis de sang [1]. »

Mais l'escadron était de plus en plus décimé par la fièvre. Si les fatigues de la marche étaient épargnées aux cavaliers, ils avaient à accomplir en revanche des corvées pénibles, étant obligés de faire le service de planton, en plein soleil, aux avant-postes; à un moment, il n'y avait plus assez de soldats pour panser les chevaux. Il ne restait que vingt chasseurs valides en état de continuer la campagne, lors-

1. Le courageux sous-officier de chasseurs d'Afrique, que les balles ennemies avaient épargné, a fini par être terrassé par la maladie. La fièvre l'avait tellement épuisé qu'il ne put aller jusqu'à Tananarive; à Andriba, il tombait de cheval; on le porta à l'hôpital, et on le ramena peu après à Alger où, malgré les soins qui lui furent prodigués, son état empira au point de ne plus laisser d'espoir. Il avait espéré avant de mourir une suprême consolation, qu'il n'a pas eu la joie de voir réalisée : la promesse formelle de cette décoration qu'il désirait comme preuve de sa bravoure.

que le corps expéditionnaire s'éloigna de Suberbieville pour attaquer Andriba.

On adjoignit alors au capitaine Aubier, afin de renforcer la cavalerie du corps expéditionnaire, les gendarmes disponibles.

La gendarmerie avait déjà, du reste, été utilisée comme cavalerie de guerre à Madagascar, lors de l'expédition de 1883-85. Les gendarmes firent alors le service de reconnaissance et chargèrent plusieurs fois. Ils ne se montrèrent ni moins courageux, ni moins dévoués en 1895. Ils avaient pour chefs le commandant Gaudelette, le capitaine Herqué et le lieutenant Courtot.

Après l'occupation d'Andriba, les cavaliers, chasseurs ou gendarmes poussent de fréquentes reconnaissances. Le général Duchesne, qui apprécie leur zèle et leur intelligence et qui tient en estime toute particulière le capitaine Aubier, appela les débris de l'escadron des chasseurs d'Afrique à éclairer la colonne légère. Pendant toute la durée de la marche sur Tananarive, ces vaillants soldats se distinguèrent parmi les meilleurs. Au passage des monts Ambohimena, lorsque les Hovas, mis en déroute par l'artillerie, battirent en retraite, le capitaine Aubier saisit enfin l'occasion si attendue et espérée de charger; il se lança à la tête des 20 hommes dont il disposait sur les centaines de fuyards ennemis et les sabra. Les Hovas couraient affolés devant nos cavaliers. M. Wolf, dans ses notes publiées par le *Berliner Tagblatt*, a relaté ainsi cet épisode dont il fut spectateur :

« .... J'ai marché, dit M. Wolf, avec les différents éléments de la colonne, depuis les batteries d'artillerie jusqu'aux Haoussas, aux tirailleurs algériens et à la légion, sans oublier la cavalerie. Ce pauvre escadron des chasseurs d'Afrique, dont il ne restait que vingt hommes, a chargé, après le passage des monts Ambohimena, le capitaine Aubier en tête, *trois mille* Hovas et les a mis en fuite. Chaque homme a chargé pour son propre compte une centaine d'ennemis, et je vous assure qu'ils s'en sont payé, ce jour-là, de la *furia francese !* »

Inutile de rien ajouter, n'est-ce pas? à cet hommage d'un témoin oculaire — et particulièrement désintéressé!

Les chasseurs d'Afrique et les gendarmes escortèrent le général Duchesne à son entrée à Tananarive ; mais la plupart de ces braves étaient à bout de force. Le rapatriement s'imposait.

L'escadron du corps expéditionnaire, réduit à quelques hommes, fut définitivent dissous. Le capitaine Aubier et les derniers soldats qui restaient autour de lui revinrent en Algérie, à bord du *Chandernagor* et rentrèrent au dépôt du 1er chasseurs d'Afrique, à Blidah. Le détachement rapatrié comptait 4 sous-officiers, 4 brigadiers, 1 trompette et 8 cavaliers, 1 vétérinaire.

Parmi les citations à l'ordre de l'armée — d'ailleurs assez rares — qui ont clos les opérations de la colonne légère (ordre général du

15 octobre), il en est une *d'ordre tactique*, pour ainsi dire, et qui s'adresse autant à la cavalerie en général qu'à la personnalité qui en est l'objet. Nous voulons parler de celle où le capitaine commandant l'escadron expéditionnaire est cité en ces termes : « *a toujours su*, avec un faible détachement, *éclairer efficacement* la colonne légère, et a énergiquement conduit *d'utiles poursuites.* »

Il est équitable de réserver la part qui doit revenir, dans cet éloge, à la brillante personnalité du chef; mais il n'en demeure pas moins désormais acquis que, dans un pays tropical, à travers des contrées tellement difficiles qu'on les croyait inabordables pour des cavaliers, et avec des moyens extrêmement réduits, la cavalerie du corps expéditionnaire a su remplir complètement sa mission, et rendre tous les services qu'on pouvait en attendre. *Éclairer efficacement* et *poursuivre utilement*, n'est-ce pas là tout le rôle de la cavalerie, quand elle n'est pas numériquement assez forte pour intervenir dans la bataille?

Or, l'officier général qui a prononcé cet éloge est de ceux qu'un caractère froid, un jugement calme et l'horreur raisonnée de toute exagération de langage mettent à l'abri de tout entraînement. Son verdict a une autorité et une portée indiscutables. Si donc il a reconnu que la cavalerie sous ses ordres avait toujours fait son devoir et rendu d'utiles services, c'est qu'il l'a sérieusement constaté et qu'il a tenu à l'affirmer hautement.

Trop souvent, *en fin de manœuvres*, la cavalerie a été l'objet de critiques sévères, pour qu'elle ne soit pas tout particulièrement heureuse et flattée de recueillir, *en fin de campagne*, un pareil éloge.

Et si on veut bien se rappeler qu'à Tsarasaotra, dans une circonstance critique où il ne s'agissait que de faire preuve de sang froid et de valeur, un peloton de cavalerie s'était tellement brillament conduit qu'il avait obtenu *trois citations à l'ordre de l'armée*, on conviendra que l'escadron expéditionnaire de Madagascar a bien mérité de l'arme.

Ajouterons-nous que l'espèce de « brevet de capacité » que la cavalerie se voit ainsi décerner, vient à un moment d'autant plus opportun que, en ce qui concerne son rôle dans les guerres coloniales, les opinions n'étaient rien moins que fixées? N'est-ce pas par pure condescendance — au dire de certains, du moins! — qu'on lui avait accordé une mince représentation dans le corps expéditionnaire?

Et voilà que l'arme revient de cette épreuve, grandie, honorée par le général en chef d'un *certificat d'utilité tactique*, — en somme, ayant gagné sa cause devant l'opinion des chefs compétents.

Voilà pourquoi le témoignage du général Duchesne, si précieux pour le commandant de l'escadron expéditionnaire, acquiert une portée plus grande encore et va au cœur de toute la cavalerie[1].

1. *Revue de la cavalerie.*



Soldats du train ramassant sur la route les soldats épuisés du 40e bataillon de chasseurs.

Le capitaine Aubier avait été promu chef d'escadron. Le lieutenant de Cointet était proposé pour le grade de capitaine. Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur à la suite de la campagne, les lieutenants de Vege et Cavillion.

Parmi les officiers de cavalerie cités à l'ordre du jour nous ne devons pas oublier le lieutenant de réserve Waddington du 4e chasseurs à cheval, qui, on le sait, fut envoyé en mission extraordinaire près du général Duchesne à la fin de septembre, et qui, avec une faible escorte, traversa, après le passage du corps expéditionnaire, la dangereuse zone entre Andriba et Tananarive et parvint à destination. Le maréchal des logis Collas et les brigadiers Joliveau (13 ans de service, 13 campagnes) et Ribot (10 ans de service, 7 campagnes) reçurent la médaille militaire.

Enfin, furent proposés pour le grade de sous-lieutenant et envoyés à l'école de Saumur, les sous-officiers Bernard, Millet, Ratazzi, Solar, de Colonjon, de Penfentenyo de Kervéréguin, Murat, de Pierre de Bernis, Gauthier, de Rigny, Bonnefous et Lazarches d'Azay.

Le maréchal des logis Solar était le porte-fanion du général commandant en chef le corps expéditionnaire.

Un certain nombre de sous-officiers, ayant déjà quitté l'armée depuis quelque temps, avaient repris du service au 200e, au 40e chasseurs ou à l'escadron de cavalerie pour suivre la campagne de Madagascar. Au rapatriement, presque tous furent renvoyés dans leurs foyers sans aucun avancement, certains même comme soldats ou cavaliers de 2e classe.

On peut considérer comme regrettable pour l'exemple, que d'anciens sous-officiers, sans tares, rengagés, et rapatriés seulement en *décembre* ou *janvier*, c'est-à-dire ayant fait preuve de la plus extrême endurance, puissent dire : que s'ils s'étaient rengagés dans un régiment de France, ils auraient facilement reconquis leur galon en dix mois, et que pour s'être imposé de cruelles souffrances, ils se sont infligé l'humiliation de revenir dans leur famille simples soldats ou cavaliers, après avoir été autrefois sous-officiers à 19 ans, après une année seulement de service.

On est en droit de penser qu'il eût été juste et d'un salutaire exemple *en les libérant*, de leur rendre un galon bien gagné pour passer dans la réserve, que cette récompense s'imposait en faveur de ceux qui, malgré la maladie et les rechutes de la fièvre, ne se sont pas laissé abattre par le spectacle de la mort frappant incessamment au milieu d'eux, et n'ont accepté le rapatriement que lorsque la dislocation prononcée par le ministre de l'unité à laquelle ils appartenaient ne leur permit plus de rester même en contractant un nouveau rengagement sur place, que l'intendance refusait péremptoirement, considérant la campagne comme terminée[1].

1. Les récompenses que l'on prodigue aux politiciens furent comptées jusqu'à la fin aux soldats de Madagascar.

Pour le 200e de ligne, disait un journal, il y a eu cinq médailles et pour le 40e bataillon trois seulement.

Comme ces huit élus, tous sous-officiers, ont en moyenne treize années de service, sans compter les campagnes, il est certain que tous auraient pu être médaillés un peu plus tard sans avoir à faire d'avance le sacrifice de leur vie.

Pas un seul de ces milliers de jeunes soldats qui ont répondu à l'appel, pas un sur quatre mille volontaires n'a été jugé digne d'être distingué.

Pas un, je le répète, en revenant dans ses foyers, n'aura sur sa poitrine cet éclatant témoignage de leur abnégation et de leur courage civique, la preuve visible de l'honneur et de leur héroïsme.

Partis au nombre de quatre mille, ils sont revenus quelques centaines.

Ils sont tombés un à un sur cette longue route de Majunga à Suberbieville et Andriba, jalonnée de leurs cadavres, sans avoir eu jamais pour ainsi dire l'occasion de tirer un coup de fusil.

Ils avaient à résister à un ennemi bien plus terrible que les Hovas, et chaque jour, c'était la lutte contre la mort que quelques-uns demandaient comme la délivrance de douleurs infinies.

Les plus robustes et ceux qui étaient les mieux trempés qui montraient à tous un admirable exemple au milieu de tant de souffrances, qui, par leur attitude crâne, relevaient le courage de leurs pauvres camarades, ceux-là sont revenus.

Ce courage, disons-le, en vaut bien un autre, et parmi ceux qui ont eu la joie de revoir la France, il en est qui ont montré pendant ces épreuves de tous les jours et pendant des mois, une bien rare valeur.

L'escadron de chasseurs d'Afrique avait perdu au cours de la campagne 39 hommes et le lieutenant Corhumel, le brave soldat de Tsarasaotra[1].

L'expédition de Madagascar coûta la vie à un autre officier de cavalerie, le capitaine de Place du 2e cuirassiers en mission hors cadre. Il était âgé de 48 ans[2].

Les officiers du quartier général, promus dans la Légion d'honneur après la campagne, sont le général de Torcy, nommé commandeur, les capitaines Caré, Wirbel, Thomas de Colligny, Bossart, Duchâtelet, Lorillard, chevaliers.

Le chef d'escadron de gendarmerie Gaudelette, prévôt du corps expéditionnaire, est nommé officier de la Légion d'honneur et bientôt lieutenant-colonel de la garde républicaine à Paris. Parmi les morts du détachement de gendarmerie, citons le lieutenant Courtot.

Reçoivent la médaille militaire les gendarmes Le Henaff, Levenot, les maréchaux des logis Artigue, Jullia, le brigadier Filsjean, les gendarmes Rigouste, Delon, Fabri, Chaton, Gaston, Jamais, Rouveiroly, Canton, Thiébaux, la plupart comptant déjà plus de dix ans de bons services.

L'escadron de chasseurs avait été dissous ; cependant un détachement de 21 cavaliers fut laissé à Tananarive, après le départ du général Duchesne, avec les capitaines Walch, Carrez, Girardin et le lieutenant Philpin de Piépape, mis à la disposition du général Voyron.

Le lieutenant Collet-Meygret du 28e dragons était nommé officier d'ordonnance du résident M. Laroche. Il prit part, en cette qualité, à l'expédition dirigée dans le Sud contre les rebelles par le général Oudri.

Le 21 mars 1896, dans une revue qui fit courir tout Tananarive, le général Voyron remit aux officiers et soldats les croix et médailles à eux décernées par le gouvernement de la République. La reine

1. Parmi les morts de l'escadron, citons encore le maréchal des logis de La Fourcade et le volontaire Joseph Babillotte, dont le frère, volontaire également au 13e d'infanterie de marine, mourut lui aussi, pendant la campagne.

2. Le capitaine, officier très brillant et très entreprenant, dont l'activité était toujours en éveil était l'auteur d'une série d'inventions originales, entre autres, d'une bêche d'essieu destinée à supprimer le recul des pièces d'artillerie.

La mort de ce vaillant officier mérite plus et mieux que la simple mention.

Il fut de ceux sur qui pesa le plus l'impossibilité d'employer utilement les facultés remarquables et multiples dont il était doué. Il est peu de connaissances humaines qu'il n'ait abordées et bien peu qu'il n'ait approfondies. Dans ce journal, nous avons eu à nous occuper, plusieurs fois, de ses ingénieuses inventions, dénotant toutes, un esprit à la fois original et pratique. Quelques unes d'entre elles s'appliquent à l'industrie privée, la plupart à l'armée, car le capitaine de Place, soldat dans l'âme, fut sans cesse préoccupé du souci d'attacher son nom à quelque grand progrès militaire.

En même temps, excellent officier de corps, son escadron fut toujours un modèle de bonne tenue, d'instruction et d'activité.

Né à une autre époque, M. de Place aurait donné sa mesure plus vite qu'il ne l'a fait et aurait conquis rapidement les étoiles de général que son oncle a obtenues et que l'avenir lui réservait, sans doute.

Il meurt, victime des marais pestilentiels de Madagascar et aussi victime de son courage, car il fut un des premiers à solliciter le périlleux honneur de faire partie de l'expédition. Il meurt, du moins, plus heureux que bien d'autres, avec la consolation d'avoir pu regagner ses foyers à temps pour recevoir les suprêmes adieux de sa veuve, de son jeune fils, de sa mère.

assistait à cette parade solennelle. Ranavalo prit grand intérêt à la cérémonie; mais le grand succès de la journée fut pour le détachement de cavalerie, chasseurs et gendarmes.

Après la revue et le défilé, ils chargèrent comme à Longchamps, ils s'arrêtèrent à deux mètres de la tribune devant la cour et la population à la fois émerveillées et salutairement impressionnées. Le cheval d'un jeune chasseur d'Afrique a roulé en s'arrêtant, le cavalier s'est aussitôt relevé et a prestement remonté en selle. La reine et ses dames, ainsi que toute la cour, acclamèrent le brave petit soldat avec admiration.

« Vous ne sauriez vous figurer l'étonnement des Malgaches, écrivait un colon français, devant la charge de cavalerie. Ils en étaient béants. Le Malgache a une peur affreuse du cheval. Cette manœuvre a donné aux indigènes de Tananarive une plus haute idée de notre puissance que toutes nos victoires diplomatiques. Il faut vous dire qu'avant la guerre certains conseillers de la reine avaient réussi à persuader à la crédule Ranavalo que la France n'existait plus au point de vue militaire. Les Allemands ne nous avaient pas laissé d'armée. Nous possédions à peine quelques milliers de soldats qu'on faisait tourner plusieurs fois en cercle devant le président de la République, pour lui donner l'illusion de phalanges sans fin. Aujourd'hui, l'on sait à quoi s'en tenir au Palais d'Argent sur ces appréciations téméraires. »

La cavalerie venait de prouver une fois de plus son utilité aux colonies et particulièrement à Madagascar.

Le capitaine Sempé, de la garde républicaine, fut appelé, par décret du 8 juin 1896, à prendre le commandement de la prévôté à Madagascar.

Avec lui s'embarqua son second, le lieutenant Comte, également détaché de la garde républicaine[1].

1. A la date du 8 avril le ministre de la guerre a arrêté les mesures ci-après pour l'organisation du service de la gendarmerie à Madagascar :

Il est fait appel aux volontaires (officiers et hommes de troupe) de la gendarmerie et de la garde républicaine, quelle que soit l'arme à laquelle ils appartiennent.

Les candidats seront choisis, en principe, exclusivement, parmi les célibataires ou veufs sans enfants car les réductions apportées aux crédits concernant les transports aux colonies ne permettent plus de faire face que dans une mesure très restreinte aux frais de traversée des familles. S'il semblait y avoir lieu de faire, pour des raisons sérieuses, exception à cette règle, il devrait en être référé au ministre.

Les militaires qui solliciteraient leur envoi dans l'île seront, à leur compagnie, l'objet d'une visite médicale sérieuse, afin de ne désigner, pour cette colonie, que des gendarmes susceptibles d'y faire un bon service.

Le chiffre des demandes ne sera pas limité et de plus, au moins jusqu'à nouvel ordre, chaque légion ne sera pas obligée de présenter un nombre déterminé de candidats. Par suite, il n'y aura pas lieu, pour le moment, de procéder à des désignations d'office dans le cas où il ne se présenterait pas d'hommes de bonne volonté.

Enfin, les intéressés sont prévenus qu'ils seront remplacés dans leur emploi aussitôt leur mise en route qui reste subordonnée comme précédemment aux nécessités du service. Ils sont également informés que leur demande sera valable pour une seule année.

CHAPITRE XXIV

Le 40e Bataillon de chasseurs.

Les chasseurs à pied aux colonies. — Formation du 40e. — Débarquement à Majunga. Premières étapes. — Le 40e à Mevatane. — Le camp de Suberbieville. — La marche forcée sur Beritzoka. — Journée glorieuse. — Le bataillon anéanti. — Les débris laissés à Andriba. — Séjour dans ce poste pendant la marche de la colonne légère. — Triste période. — Anxiété et impatience. — On apprend l'entrée à Tananarive. — Les pertes du 40e. — Rapatriement. Retour à Grenoble. — Réception enthousiaste. — Promotions.

L'historique des bataillons de chasseurs de l'armée française est intimement lié à l'histoire de notre pays depuis cinquante ans. Le premier de ces bataillons date de 1839; il était sous le commandement de M. Ladmirault, depuis général de division, gouverneur de Paris ; dès sa formation, ce bataillon fut expédié en Algérie à titre d'expérience. Un an après, ladite expérience semble concluante à ce point que neuf autres bataillons sont créés par décret.

Les chasseurs qui portaient alors le nom de chasseurs d'Orléans, n'étaient pas les premiers corps dénommés de chasseurs dans notre armée. Sous Louis XIV, elle comptait des compagnies de chasseurs suisses, spécialement destinés à servir dans les montagnes comme aujourd'hui nos Alpins. Ces compagnies furent précisément employées dans les Alpes sous les ordres de Berwick.

Pendant la guerre de Sept ans, Fischer se signala à la tête des compagnies de chasseurs. Elles portaient alors un uniforme vert à passepoils jaunes et comme signe distinctif, les armes de leur chef.

En 1791, ces compagnies réunies formaient 14 bataillons. On les supprima en 1794. L'infanterie légère fut créée. Enfin Napoléon adjoignit à sa garde, un régiment de chasseurs en 1805, régiment célèbre entre tous, l'un des plus solides au feu et qui eut l'honneur de brûler à Waterloo, le soir du 18 juin dans la vaste plaine que parcourait au galop la cavalerie ennemie, les dernières cartouches contre les escadrons anglais.

Les compagnies d'élite de ce régiment portaient le bonnet à poil aussi incommode que majestueux; les compagnies du centre, le shako évasé par le haut et surmonté d'un plumet de 40 centimètres de hauteur.

Les chasseurs ne figurèrent pas dans l'armée de la Restauration. Après 1840, les bataillons de l'arme ont pris part à toutes nos campagnes. Ils ont largement contribué à la conquête de l'Algérie.

« Leurs marches, leurs fatigues, leurs combats, dit un historio-

graphe des bataillons de chasseurs [1], leurs succès seraient trop longs à énumérer; il suffira de dire que, mis à l'ordre du jour dans toutes les colonnes dont ils font partie, ils sont cités partout comme des modèles d'énergie, d'abnégation et de dévouement. Ils inscrivent sur leurs drapeaux les noms glorieux d'Isly, de Sidi-Brahim et, moins de cinq ans après leur création, ils se sont déjà fait une histoire qu'on leur envie. »

A la veille de la guerre de Crimée, leur nombre fut porté à vingt, puis à vingt-deux.

Ils combattent à l'Alma et à Sébastopol de 1854 à 1856; en Algérie, pendant l'insurrection de 1857; en Italie en 1859, où le bataillon des chasseurs à pied de la garde enlève un drapeau aux Autrichiens; en Algérie en 1864, enfin en France en 1870-71.

Les chasseurs, enfin, même avant la campagne de Madagascar, furent au premier rang parmi les héros de nos plus lointaines expéditions.

En 1860, le 2e bataillon est désigné pour faire partie du corps expéditionnaire de Chine sous les ordres du général Cousin-Montauban. Il se distingue à toutes les affaires jusqu'à l'entrée dans Pékin et la fameuse occupation du Palais d'été; mais, cette brillante campagne terminée, sa tâche n'est pas achevée, il est embarqué pour la Cochinchine où il fait colonne pendant de longs mois encore dans une des régions les plus malsaines de la terre.

Plusieurs bataillons de chasseurs étaient attachés au corps expéditionnaire du Mexique où ils se firent remarquer par leur vaillance e par leur endurance.

Après la guerre de 1871, le chiffre de ces bataillons fut porté à 30.

La plupart des derniers créés ont déjà fait campagne soit en Algérie, répression des insurrections de 1871 à 1882; soit en Tunisie, expédition de 1881, soit enfin au Tonkin.

Après l'échec de Lang-Son, un bataillon, le 11e fut mis à la disposition du géneral de Courcy nommé commandant en chef en Annam en 1885. Une partie de ce bataillon combattit vigoureusement à Hué avec les zouaves et l'infanterie de marine; ses diverses compagnies longtemps disséminées furent ensuite engagées, un peu sur tous les points jusqu'à la fin de 1886, dans la guerre contre les pirates [2].

Les bataillons de chasseurs, rappelant leur beau passé militaire,

1. Historique du 12e bataillon. Lavauzelle, éditeur.

2. Le 11e bataillon s'était embarqué à Toulon sur l'*Amazone* en avril 1885. Il débarqua au Tonkin à la fin de mai avec le général de Courcy, auquel il servit d'escorte. Il participa à la reprise de Hué et se fit remarquer dans plusieurs combats. Puis il servit d'escorte de protection à la Commission de délimitation des frontières du Tonkin et de Chine, présidée par M. Dillon. Ce bataillon dont l'effectif a été complété à diverses reprises, a laissé sur la terre étrangère un certain nombre d'officiers, et près de 200 sous-officiers et soldats, morts en combattant ou des suites de blessures ou d'épidémies.

Le 11e bataillon rentra à Toulon le 31 mars 1887, à bord de l'Amérique. Il était alors ainsi composé : commandant Parisot, capitaines Pigeat et Maillot, lieutenants de Mac-Mahon, Guinard, Lamirand, Monphous et Hyest, ce dernier, de réserve ; sous-lieutenants Tahon, Bonnelet Danrigal; 30 sous-officiers et 535 hommes, tous en parfaite santé.

revendiquaient donc à bon droit l'honneur d'être désignés pour suivre le général Duchesne à Madagascar. Ce droit ne devait pas, ne pouvait pas leur être contesté. Le général Mercier, alors ministre de la guerre, décida qu'un bataillon de l'arme serait compris dans le corps expéditionnaire.

Quel serait ce bataillon?

Tous les chefs de corps demandaient à être désignés et invoquaient également de bonnes raisons. Jamais, en effet, nos chasseurs n'ont été mieux entraînés qu'aujourd'hui. Ils forment dans les Vosges, sur la frontière de l'Est et du Nord-Est et dans les Alpes, des troupes d'avant-garde et d'élite, qui seraient les premières engagées, en cas de guerre contre la Triplice. Leurs officiers, ardents, ayant tous sollicité un poste dans ces corps destinés à être engagés le premier jour, sont impatients d'action.

La garde sur les Vosges et sur les Alpes se prolongeant, ils désiraient vivement aller guerroyer et porter les couleurs françaises à Madagascar.

Le ministre de la guerre ne pouvait donner satisfaction à toutes les demandes; d'autre part, il était resolu à ne pas encourir, ainsi que nous l'avons dejà dit, le reproche fait à quelques uns de ses prédécesseurs et à laisser absolument intacte l'armée de France, de façon à ne troubler en aucune façon sa mobilisation.

Un bataillon spécial de chasseurs, le 40ᵉ, fut donc créé et formé de quatre compagnies tirées du 11ᵉ bataillon, du 12ᵉ, du 14ᵉ et du 22ᵉ complétées à l'effectif de guerre par des volontaires de tous les bataillons.

Le chef du 14ᵉ bataillon, M. Massiet du Biest en prit le commandement. On sait déjà qu'il réunit à Nîmes le nouveau corps et qu'il le présenta dans cette ville au général Duchesne, fort de 917 sous-officiers et soldats, soit environ 230 hommes par compagnie.

Le 40ᵉ bataillon, superbe d'entrain et de vigueur, fut embarqué à Marseille le 12 avril.

Débarqué à Majunga, il fut cantonné quelque temps à Marohogo, en plein pays de fièvres. Le corps se faisait remarquer par sa bonne tenue, après une longue traversée et de premières fatigues magnifiquement supportées. Le commandant Massiet du Biest, promu lieutenant-colonel, veillait sur ses hommes avec une sollicitude digne d'un chef soucieux de la réputation du corps; mais les jours passaient et l'on n'avançait guère. Le débarquement du matériel ne s'opérait que lentement et la construction de la route, sur laquelle devaient plus tard être traînées les voitures Lefebvre, était commencée.

Le 40ᵉ bataillon de chasseurs, de même que les autres corps, fournit des corvées. Les hommes, qui espéraient combattre sitôt débarqués, sont transformés en terrassiers; bientôt la fièvre, l'anémie

mettent hors de service un certain nombre d'entre eux. Cependant le gros du bataillon tient bon et ne compte encore que peu de malades sérieusement atteints.

Le 40e est dirigé sur Marovoay où il n'arrive qu'après la prise de la ville. Les Hovas sont dispersés et se sont enfuis vers Mevatane. On commence à désespérer de jamais les atteindre.

Les travaux de la route continuent jusqu'au confluent de l'Ikopa et du Betsiboka. Le 40e s'avance vers Androtra, gravit le plateau d'Angodroha, celui d'Ankarafansika et parvient par Tiabounji à Ambato puis à Betangoo, à Besarandoha, à Ankassaka, au camp des Hauteurs; franchit le Betsiboka et prend place à l'avant-garde. La 1re brigade, celle du général Metzinger, est alors tête de colonne. Elle a pour mission de s'emparer de Mevatane et de Suberbieville occupés par un corps hova. Le 40e n'avait pas encore été engagé; mais sa belle tenue inspirait toute confiance; il est donc désigné pour l'attaque, de concert avec les tirailleurs Algériens et la légion étrangère.

Les 7 et 8 juin, marches et escarmouches. Le 9 juin, le bataillon est devant Mevatane. Les Hovas n'ont pas abandonné la position. Enfin, les chasseurs vont combattre. Sur l'ordre du général Metzinger, le lieutenant-colonel Massiet du Biest déploie ses compagnies en bataille dans un terrain accidenté, découvert, raviné et d'un accès difficile.

L'artillerie en batterie commence le feu et bombarde les retranchements de l'ennemi. Celui-ci ne riposte bientôt que faiblement et sans du reste nous causer aucune perte. Deux hommes seulement sont légèrement blessés. Le lieutenant-colonel Massiet du Biest attend l'ordre d'assaut. Son bataillon, en très bon ordre, avance toujours vers le Nord et dirige des feux de salve bien commandés et bien exécutés vers les positions hovas. Toute la région retentit du bruit des détonations et de la fusillade. Un vaste mouvement s'opère pour envelopper l'ennemi dans Mevatane et lui couper la retraite; mais le général malgache a déjà donné le signal de la fuite.

Le 40e bataillon presse son attaque de front et s'élance, officiers en tête, clairons sonnant la charge vers Mevatane. Les chasseurs entrèrent dans la place, presqu'en même temps qu'un détachement de la légion étrangère qui planta son fanion tricolore sur le Rova.

Le bataillon du lieutenant-colonel Massiet du Biest, composé de soldats qui en majorité n'avaient jamais fait campagne, venait de recevoir le baptême du feu. De l'aveu de tous, sa contenance fut superbe. L'occasion seule lui avait manqué de prouver toute sa valeur; elle devait lui être fournie quelques jours plus tard.

Après la prise de Mevatane et l'occupation de Suberbieville, où s'installa le quartier général, la brigade Metzinger fut entièrement concentrée autour de ce poste. Le général Duchesne avait résolu d'attendre la brigade Voyron et de ne s'avancer qu'après avoir réuni



Débris du 40e chasseurs évacuant Andriba.

dans les maisons, magasins et hangars de Suberbieville les vivres, munitions, approvisionnements nécessaires. Pendant ce temps, les troupes seraient employées aux corvées de toute sorte et aux travaux de route dans la direction d'Andriba, dernière étape de ravitaillement à franchir, avant d'arriver à Tananarive.

Déjà, les bataillons avaient éprouvé des pertes cruelles. Le long séjour dans un pays de marécages pestilentiels était et devait étr meurtrier. Déjà, le cimetière de Suberbieville recevait ses premier hôtes, tandis que les hôpitaux étaient encombrés.

Cependant, de tous les corps formés de jeunes soldats n'ayant pas fait campagne, le 40e bataillon de chasseurs, bien qu'il fût sérieusement éprouvé était encore un de ceux qui résistaient le mieux. Le

général Duchesne et particulièrement le général Metzinger qui visitait son cantonnement assez fréquemment avaient pu s'en convaincre.

Lorsqu'il s'agit de placer en extrême avant-garde un détachement destiné à couvrir et à éclairer l'armée, le commandant en chef, à la suite de reconnaissances scrupuleusement exécutées, décida de faire occuper le village de Tsarasaotra sur la route d'Andriba, à environ vingt kilomètres du quartier général.

Un bataillon de tirailleurs algériens désigné pour cette mission prit position à Béhanana et à Tsarasaotra, sous les ordres du commandant Lentonnet. Le 29 juin, de grand matin, ce dernier détachement était attaqué par des forces hovas très supérieures et repoussait non sans peine, ni sans pertes sérieuses, des assauts réitérés. Nous avons déjà fait le récit de cette journée.

L'ennemi avait subi un échec; il s'était retiré au nord-est sur les hauteurs du Beriza, où il reçut des renforts et d'où il menaçait le détachement très éprouvé et fatigué de Tsarasaotra. Le chef du détachement, le commandant Lentonnet, dès les premiers coups de feu, s'était empressé, conformément à son devoir et à ses instructions, d'avertir de l'attaque le commandant des compagnies de tirailleurs, laissées à mi-chemin de Suberbieville, au village de Behanana.

La nouvelle fut immédiatement transmise au quartier général: On se bat aux avant-postes!

Le commandant en chef tenait prêts à marcher un bataillon de tirailleurs algériens, un bataillon de Malgaches, un bataillon de la légion, le 200ᵉ de ligne, enfin, le 40ᵉ bataillon de chasseurs; il donne l'ordre au général Metzinger de faire prendre immédiatemenl les armes à ce dernier corps et de se diriger à marche forcée, sans prendre de repos jusqu'au champ de bataille.

Le 29 juin, au soir, le 40ᵉ bataillon comptait encore plus de 700 soldats fatigués, mais presque tous valides; retenons bien ce chiffre. Nous verrons en effet ce qu'il en devait rester quelques jours plus tard.

Le bataillon est rassemblé; il n'emporte que le strict minimum de bagages; en revanche, il est bien approvisionné de cartouches. Tous les soldats sont joyeux; ils comptent avoir plus de chance qu'a Mavatane et être sérieusement engagés. Il s'agit de marcher au pas de chasseurs, au secours des camarades, de les dégager et d'infliger aux Hovas une serieuse leçon.

En route! et quelle route!

Mais le bataillon ne connaît pas d'obstacles. Les haltes sont courtes. A peine prend-on le temps de souffler.

En avant! en avant!

Quelques hommes épuisés s'arrêtent; ils ne peuvent plus avancer; mais en voyant filer leurs camarades dans la direction de l'ennemi, à

la pensée qu'on se battra le lendemain, une suprême énergie les galvanise et ils suivent, ils suivent toujours.

La route de Suberbieville à Tsarasaotra monte presque constamment; elle est barrée d'obstacles et traverse plusieurs cours d'eau. Le bataillon de chasseurs n'est arrêté par rien; il donne même à l'occasion un coup de main à la batterie d'artillerie qui l'accompagne et le soir même, il parvient au camp du chef de bataillon Lentonnet.

Le bivouac est établi aussitôt. On n'attaquera que le lendemain,

Le général Metzinger est à bon droit fier des hommes qu'il amène et qui viennent de réaliser un véritable tour de force, en se livrant à une course qui devait être, hélas! pour la majorité de ces braves, la course à la mort.

Les soldats s'endorment lourdement, harassés; ils auront à prendre à peine quelques heures de repos. Le lendemain matin, à la première heure, on sera debout, on n'attendra pas l'ennemi et on ne lui laissera pas le temps de fuir; on l'attaquera, on donnera l'assaut aux fortes positions qu'il occupe et on le culbutera.

Nous avons déjà raconté le combat de Beritzoka livré le 30 juin et l'un des plus beaux faits d'armes de la campagne. Tout l'honneur en revient au 40e bataillon de chasseurs à pied qui enleva avec une maestria superbe, un élan admirable, les hauteurs défendues par les Hovas bien armés et garnies d'artillerie.

Les chasseurs avaient oublié les fatigues de la veille. Les muscles fatigués s'étaient détendus et le 40e bataillon s'élança à l'assaut avec autant de vigueur et d'entrain qu'en aurait pu montrer une troupe bien reposée, suffisamment nourrie et ne comptant pas de malades.

Rien ne saurait mieux prouver qu'un tel exemple, qui n'a pas encore été assez vanté à notre avis, ce que peut la force morale à la guerre. Un bon chef peut tout obtenir de soldats disciplinés, lorsqu'il leur demande de courir au canon.

Par cette marche rapide de 20 kilomètres, le 40e bataillon de chasseurs avait porté aux Hovas le coup le plus rude et découragé les derniers efforts de l'armée qui couvrait Andriba et Tananarive. Jusqu'alors le gouvernement de Ranavalo ne désespérait pas de nous arrêter. Il n'ignorait rien des difficultés que nous rencontrions, ni des pertes que nous subissions. Il avait réuni des forces considérables armées de fusils à tir rapide et il avait compté surprendre et détruire notre avant-garde. Or, non seulement ce beau plan venait d'échouer; mais l'armée hova était mise en complète déroute.

Tous, officiers et chasseurs, firent plus que leur devoir dans les journées du 29 et 30 juin. Le général Metzinger les félicita chaleureusement.

Un des capitaines du bataillon, M. Delanney, s'était particulièrement distingué pour le courage et le sang-froid dont il fit preuve en

dirigeant ses tirailleurs jusqu'à deux cents mètres à peine de l'ennemi sans tirer un coup de feu. A bonne distance, il commanda plusieurs feux de salve et lança sa troupe à la baïonnette.

Ce brillant officier fut porté à l'ordre du jour de l'armée et nommé chevalier de la Légion d'honneur (20 ans de service 1 campagne).

Furent également promus chevaliers de la Légion d'honneur le capitaine de Bouvier et le lieutenant Audierne, tous deux blessés le 30 juin. Le 40e comptait deux officiers, un adjudant, un sergent et cinq chasseurs atteints et plus ou moins grièvement blessés par le feu de l'ennemi.

Ces pertes étaient de peu d'importance; mais le glorieux et malheureux bataillon n'en allait pas moins payer cruellement cher le magnifique effort des 29 et 30 juin. Le soir même du combat, après l'action, la première effervescence étant calmée, un grand nombre d'hommes que la volonté, l'ardeur de la lutte, l'odeur de la poudre avaient seuls soutenus, tombaient brisés, en butte à de terribles accès de fièvres.

En quelques jours, le bataillon, à l'exception d'une poignée d'hommes était, en quelque sorte, anéanti. La plupart de ses soldats, incapables de faire une étape, hâves, anémiés, sans forces, demeuraient étendus au cantonnement et devaient être dirigés sur les ambulances de Suberbieville. Les médecins du corps ne suffisaient plus à les soigner.

Bientôt, beaucoup de fiévreux succombèrent, le 40e bataillon n'existait plus. Après avoir ouvert la route d'Andriba au corps expéditionnaire, il ne devait prendre aucune part à l'enlèvement de la place et ne guère compter désormais que sur le papier.

Rien de plus navrant pour le chef du bataillon, M. le lieutenant-colonel Massiet du Biest et pour ses officiers que le spectacle douloureux de l'agonie d'un corps parti de France, superbe d'entrain, de patriotisme et de force, composé d'hommes choisis, vigoureux, entraînés, habitués aux rudes marches dans la montagne et aux privations.

Après trois mois de campagne, plus des neuf dixièmes de ce bataillon, tant admiré au départ et sur lequel comptait tout particulièrement le général Duchesne, étaient détruits.

Tandis que les tirailleurs algériens, les Haoussas, l'infanterie de marine qui avait rejoint et les débris du 200e formant un faible bataillon, grâce à l'envoi de quelques renforts, marchaient en avant péniblement et poussaient toujours plus loin les travaux de la route, le 40e bataillon de chasseurs fut reconnu indisponible. Cependant, après la prise d'Andriba, lorsque le général constitua la colonne légère dans laquelle devaient être représentés tous les corps, les officiers restés à la tête de la centaine d'hommes qui représentaient encore les chasseurs à Madagascar, prièrent le commandant en chef de ne pas les

laisser en arrière et de faire figurer le 40e à la prise de Tananarive; mais la maladie impitoyable continuait à sévir dans les rangs de ce malheureux corps. Le général, quel que fût son regret de ne pas céder aux instances de braves officiers, dut renoncer à comprendre parmi les troupes de la colonne légère le bataillon de chasseurs; mais il appela les quelques hommes qui restaient encore debout à un poste de confiance. Il leur donna à eux et aux détachements des différents corps exclusivement composés de malingres et de blessés incapables de suivre, la garde d'Andriba et de ses magasins d'approvisionnement.

Lorsque la colonne légère se fut éloignée, la garnison d'Andriba, ou de Mangahnavina se trouva presque complètement isolée, ca-les communications étaient difficiles entre ce poste et Suberbie ville. Sur la route et autour de la place rôdaient des bandes de Faha volos et de déserteurs hovas. Il fallait donc toujours se tenir sur ses gardes.

Les troupes réunies en avant d'Andriba devaient assurer de leur mieux la sécurité de l'arrière, protéger contre une attaque possible, c'est-à-dire contre un massacre, les malades chaque jour plus nombreux qui encombraient les ambulances, enfin tenir bon, de façon à conserver un point d'appui et de ralliement, un centre de ravitaillement à la colonne légère, en cas d'échec devant Tananarive et de retraite.

La garnison laissée se composait d'un millier d'hommes environr qui pour la plupart avaient été jugés incapables de suivre la colonne volante et qui étaient destinés soit à défendre la place, soit à être évacués sur l'arrière.

A vrai dire, au moment du départ de la colonne, il n'y avait pas plus de 200 hommes à Mangahnavina capables de le défendre — une centaine à peine eussent éte capables d'attaquer l'ennemi. Les tirailleurs algériens et les légionnaires offraient le contingent de valides de beaucoup le plus important, les trois ou quatre cents hommes provenant du bataillon d'infanterie de marine durent tous passer par l'ambulance, il en fut de même des artilleurs, des sapeurs, du génie et du 200e. A l'ambulance il n'y avait pas quatre infirmiers capables de faire leur service, et le service de la manutention dut être assuré par des auxiliaires provenant de différents corps. Le 40e bataillon de chasseurs qui ne figurait pas dans la colonne volante avait près de 200 hommes, dont une cinquantaine à peine de valides. Encore ceux-ci ne tardèrent-ils pas à être terrassés quand le colonel Palle les employa aux convois de l'arrière.

L'ambulance composée des éléments des deux ambulances qui n'avaient pas servi à la composition de la colonne volante fut bientôt encombrée. Ne possédant presque aucun moyen de couchage

et un matériel des plus restreints, elle dut abriter, pendant près de deux mois, plus de 200 malades. Le commandement commit une faute en ne faisant pas monter à Andriba l'hôpital de campagne n° 4, ainsi que le lui demandait le directeur du service de santé. On eût peut-être, grâce à cela, épargné bien des existences, et dans tous les cas diminué singulièrement les souffrances des malheureux que la maladie obligea de quitter leur corps.

D'une manière générale d'ailleurs, la vie ne fut gaie pour personne à Andriba. Quand on eut évacué sur l'arrière les hommes valides capables de rendre encore quelques services, le camp d'Andriba ne fut plus qu'un vaste dépôt de malades manquant non seulement des soins les plus élémentaires, mais réduits même à la portion congrue pour les subsistances. On ne pouvait voir sans une profonde émotion ces longues théories d'hommes blêmes, se traînant difficilement au centre de leur campement où se trouvait le service médical, non seulement parce que l'anémie profonde qui les minait leur enlevait la force de se mouvoir, mais aussi parce que leurs membres inférieurs horriblement œdématés leur faisaient endurer mille souffrances. Ceux que le poison palustre n'avait pas encore intoxiqués ne tardaient pas à tomber épuisés par le surmenage qui leur imposait la nécessité de faire en petit nombre le service que devait fournir la totalité. Les entrées à l'hôpital marchaient bon train et quoiqu'on dût les restreindre, il n'y en eut jamais moins de 20 par jour, du 15 septembre au milieu d'octobre. Rien de plus attristant que le spectacle de tant de malheureux qui, désignés pour entrer à l'ambulance avaient à gravir une côte de 300 mètres y donnant accès et qui demeuraient des heures entières pour faire ce trajet. On ne pouvait guère les aider tant les plus valides avaient de peine à se tenir debout eux-mêmes. Dès que cela fut possible, le colonel Pognard organisa avec des mulets un service de transport du camp à l'ambulance, mais en raison de l'état dans lequel se trouvaient les conducteurs et les animaux, ce service fonctionna d'une manière déplorable.

L'état misérable des soldats français n'était cependant rien en comparaison de celui dans lequel se trouvèrent nos malheureux auxiliaires kabyles ou somalis. Dans l'impossibilité matérielle de donner des soins aux premiers on ne devait guère songer à hospitaliser ceux-ci, aussi fut-il prescrit de restreindre autant que possible les entrées des coolies et des convoyeurs à l'ambulance ; et bientôt les environs du camp furent jonchés de leurs cadavres.

C'était presque toujours à l'abri d'une case abandonnée, sous un arbre ou auprès d'une source que l'on rencontrait les restes de ces malheureux, et quand on approchait, l'on était averti de leur présence par la fuite d'une nuée d'oiseaux de proie ou de chiens à demi sau-

vages qui opéraient rapidement les uns et les autres leur œuvre d'assainissement.

Les cadavres d'animaux constituaient bien plus que les cadavres humains des foyers de putréfaction à cause de l'impossibilité dans laquelle se trouvaient les vautours ou les chiens d'attaquer l'enveloppe d'un mulet ou d'un cheval.

Singulièrement lugubres ces bandes de chiens errants autour des villages incendiés de la vallée d'Andriba! Se tenant pendant le jour loin des campements des hommes, mais les avertissant dès que la nuit arrivait et troublant par leurs aboiements le repos dont tous malades et valides avaient tant besoin. Quoiqu'on ait écrit souvent que ce retour du chien à l'état sauvage lui communique des instincts féroces, nul ne vit jamais à Madagascar aucun de ces animaux s'attaquer à l'homme et leurs bandes fuyaient et se dispersaient dès qu'on en approchait. Pour empêcher que leurs cadavres vinssent encore augmenter l'état d'infection dans lequel se trouvait le camp, le commandant d'armes défendit fort sagement l'abatage des chiens.

C'est assurément à l'infection de l'air et du sol produite par les détritus animaux qu'il faut imputer la situation sanitaire particulièrement misérable qu'on observa à Andriba. La difficulté de trouver des hommes valides pour creuser des fosses obligea, très souvent, l'ambulance à garder 48 heures des cadavres dont l'état de décomposition étant cependant des plus actifs. On dut faire des fosses communes jusqu'à l'arrivée de quelques coolies de Zanzibar qui nous rendirent comme fossoyeurs les plus grands services.

Outre les 6 à 700 hommes évacués d'Andriba et dont hélas! beaucoup ne franchirent pas de nombreuses étapes, on eut à enregistrer la mort du sous-lieutenant Becker, de l'infanterie de marine, sorti de Saint-Cyr l'année d'avant et succombant tristement à une anémie pernicieuse, ainsi que celle de l'interprète Lapeyre attaché à la personne de M. Ranchot. Quoique ces deux officiers soient les seuls qui reposent aujourd'hui au cimetière d'Andriba, il y eut bien d'autres victimes de l'infection. C'est à Andriba que le commandant d'Affry de la Monnoie contracta la maladie dont il mourut en arrivant à Majunga; attaché au colonel Palle en qualité d'adjoint au commandement de l'artillerie, cet officier supérieur avait parfaitement résisté au climat de Madagascar jusqu'aux premiers jours d'octobre. Transporté sur un brancard d'Andriba à Marololo, il succomba aux fatigues de la route. Le P. Danjou, aumônier de l'ambulance n° 1, évacué également par filanzane au commencement d'octobre, ne put dépasser Marololo. Arrivé là, il mourut subitement au moment où un aide-major de l'hôpital n° 2, essayait de lui faire avaler un peu de bouillon.

Le lieutenant de la prévôté Courtot, plein d'entrain, de vigueur

et d'énergie, est subitement terrassé par une fièvre typho-palustre aux allures malignes dès le début, et ne peut dépasser Suberbieville où il meurt après quarante-huit heures d'hôpital. Le capitaine Gouniaud du 200e, le médecin-major Castelli, le capitaine du génie Gency, les lieutenants Savy, Joullié, de Saligny, de Rostan, etc., sont également évacués pour maladie.

Quoique le moral, chez le soldat comme chez l'officier, ne se soit jamais montré aussi atteint qu'on aurait pu s'y attendre dans des circonstances aussi difficiles, on observa, vers les premiers jours d'octobre, un malaise indéfinissable provenant de l'absence totale de nouvelles de la colonne volante. Les premiers jours, arrivèrent bien les échelons du train dont on avait consommé le chargement, mais bientôt plus rien. Le général Duchesne n'avait organisé derrière lui aucun service de renseignement et cette absence de nouvelles causa bientôt une inquiétude chaque jour croissante. La plupart des convois qui rentraient nous apprenaient qu'ils avaient été attaqués par des Fahavolos, que la route était jonchée de cadavres d'hommes ou d'animaux. De plus, à l'appel des malades que faisait un médecin à l'arrivée de chaque convoi, on constatait l'absence d'un grand nombre de ces malheureux morts pendant l'évacuation. Le capitaine du génie Gency, installé avec un appareil optique sur le pic d'Andriba, avait essayé jour et nuit de se mettre en relation télégraphique avec la colonne sans pouvoir y réussir. Tout cela provoqua des alarmes Le ravitaillement, faute de convoyeurs, se faisait presque au jour le jour, et si les bourjanes que le général en chef avait promis d'envoyer de Tananarive tardaient à arriver, on pouvait prévoir le moment où l'on manquerait de vivres. Le vin manqua d'ailleurs constamment et les quelques tonnelets qu'on en put monter furent consommés par les malades les plus gravement atteints.

En l'absence de bourjanes venant de l'Emyrne, le colonel Palle engagea le lieutenant du service des renseignements Benévent à chercher à s'en procurer dans le pays. Cet officier, ancien agent de la maison Suberbie, ayant de la région et de ses habitants une connaissance profonde, se mit en devoir de créer des relations entre le camp français et les habitants des anciens villages de la vallée d'Andriba. La chose n'était pas facile ; terrorisés par notre approche, les indigènes s'étaient retirés à une vingtaine de kilomètres et se tenaient prêts à fuir plus loin encore, si nous faisions mine de nous rapprocher d'eux. L'expérience en avait été faite à plusieurs reprises et chaque fois nos patrouilles en reconnaissance avaient vu fuir devant eux les troupes de lambas blancs. Pour arriver à ses fins, le lieutenant Benévent usa du stratagème suivant : parti un matin d'Andriba avec quelques officiers et une escorte, la petite troupe ne tarda pas à être en vue d'une agglomération assez considérable de Malgaches ; mais l'éveil avait été



Le 40e bataillon de chasseurs marche en escouade sur Tsarasaotra.

déjà donné et on aperçut les indigènes lever le camp et fuir devant tout en observant. Ce que voyant, M. Bénévent ayant fait arrêter ses compagnons, s'avança seul à plusieurs centaines de mètres et se plaçant sur un tertre signifia par gestes aux noirs qu'il désirait leur parler. Ceux-ci parurent un peu rassurés, s'arrêtèrent; toutefois, non seulement ils ne s'approchèrent pas, mais ils recommencèrent à battre en retraite dès qu'ils virent l'officier français avancer vers eux.

— Alors, M. Bénévent, sortant ostensiblement de ses poches une feuille de papier, y traça quelques lignes par lesquelles il s'efforçait de rassurer ces malheureux, leur affirmant qu'ils n'avaient rien à redouter des Vazahas, que ceux-ci ne demandaient qu'à les employer contre un bon salaire, qu'en somme ils avaient tout à gagner à entrer

en relation avec nous, etc. Une fois sa lettre rédigée, il la fixa au bout d'une perche fichée en terre et se retira, espérant bien trouver le lendemain une réponse. Et tout se passa effectivement comme il l'avait prévu.

Le lendemain, la même petite troupe revint et plus d'un ne fut pas que modérément surpris en constatant qu'à l'endroit ou M. Bénévent avait placé sa lettre se trouvait la réponse dn chef du village malgache.

Dans cette lettre, le chef noir affirmait au lieutenant Bénévent qu'il était tout disposé à croire aux bonnes intentions des Français et par suite à se rendre parmi eux, mais qu'il ne pouvait le faire sans consulter préalablement d'autres chefs de village, et qu'il faudrait attendre quelques jours le résultat de cette consultation, etc. En réalité, ces gens, terrorisés depuis des siècles par les Hovas, ne voulaient faire cause commune avec nous que le jour où ils seraient certains que, vainqueurs de leurs anciens maîtres, nous pourrions les protéger contre eux.

L'événement donna d'ailleurs raison à ces prévisions et l'on ne put attirer aucun de ces indigènes au camp avant la nouvelle confirmée de notre entrée à Tananarive. Presque chaque jour, M. Bénévent allait « faire kabar » avec eux, et rien n'était plus curieux que la rencontre des nègres avec l'officier français. Elle avait toujours lieu au même endroit. Dès qu'ils voyaient arriver l'officier, ils avançaient à sa rencontre, on se serrait la main et immédiatement on s'asseyait à terre dans la position accroupie; les talons touchant le bassin et les genoux près du menton, c'est la position qu'ils affectionnent et qu'ils prennent dès qu'ils vous ont abordé, si leur intention est de lier conversation. Très bavards naturellement, ils passent volontiers de longues heures ainsi, la conversation ne languit jamais, et de nombreux éclats de rire viennent souvent l'émailler. M. Bénévent reçut quelquefois d'eux à titre de présent, quelques citrons, un peu de manioc, des patates douces, et leur donna en échange sa ration de tafia qui parut leur causer un sensible plaisir.

Chaque jour, néanmoins, ils trouvaient un prétexte pour ne pas accompagner au camp d'Andriba les officiers qui venaient faire kabar avec eux, ne voulant pas s'engager avant de connaître le résultat de la guerre.

D'autre part, l'anxiété devenait à chaque instant plus vive parmi les troupes qui restaient là. Le 10 octobre, on n'avait encore aucune nouvelle de la colonne volante qui, partie le 14, n'avait que dix-sept jours de vivres ; nul n'ignorait que si les prévisions de l'état-major ne se réalisaient pas, c'était un désastre inévitable et prochain pour les troupes de l'arrière. Enfin, le 10 arriva un « tsimandour » ou courrier de la reine, portant en sautoir une écharpe avec l'inscription sur

laquelle se dessinait en grosses lettres l'inscription écrite en hova : « Courrier de la Reine ». Ce fut plus un sentiment de soulagement qu'une manifestation de joie que procura la nouvelle de la capitulation de Tananarive. Sans toutefois l'avouer hautement, chacun pensait à un échec possible et aucun ne se faisait illusion sur la débâcle, qu'entraînerait un échec de nos troupes en Emyrne. De leur côté, les indigènes du voisinage, informés de l'issue de notre attaque, se décidèrent à se déclarer en notre faveur, et le lendemain du jour où nous apprîmes la victoire, M. Bénévent put ramener au colonel Palle quelques chefs de village décidés enfin à se mettre à notre service. Dès ce moment, et pour la première fois, nous vîmes les Malgaches se mêler à nous et se mettre moyennant payement à notre disposition. On les utilisa immédiatement soit comme hommes de peine, soit comme porteurs, et ils nous rendirent de grands services.

Vers le 15 octobre, arrivèrent, à deux jours d'intervalle, deux convois commandés l'un par le capitaine Lamy des tirailleurs algériens, l'autre par le capitaine Iraçabal, du train des équipages. Ils donnèrent les premiers certains détails sur la marche de la colonne volante et sur les combats qu'elle eut à livrer, ils eurent aussi la généreuse idée d'apporter quelques volailles à qui on fit le plus chaleureux accueil. Dès ce moment, la route d'Andriba à Tananarive fut constamment sillonnée par les troupes et les porteurs indigènes allant dans les deux sens et, quoique la situation matérielle des troupes d'Andriba ne fût pas meilleure, du moins chacun éprouva-t-il un certain plaisir à voir se renouer des relations avec le gros du corps expéditionnaire dont on était demeuré si longtemps sans nouvelles.

Le premier convoi qui partit d'Andriba fut celui du lieutenant-colonel Geil, de l'infanterie de marine, amenant avec lui près d'un million en pièces de 5 francs qu'un employé du Trésor venait de monter à Andriba. Quelques jours après, arrivait le lieutenant-colonel Pognard, du régiment d'Algérie, avec le P. Bardou, supérieur de la mission des Jésuites à Madagascar et qui était venu à l'ambulance n° 1, le P. Danjou évacué et mort depuis.

En même temps, les évacuations sur l'arrière commençaient. Si bien que, lorsque le général Metzinger arriva de Tananarive avec le bataillon de la Légion et les débris du 200e, il n'eut à replier à Andriba qu'une centaine d'hommes et quelques quintaux de matériel.

Le 40e, témoin et victime de toutes les misères que nous venons de décrire, fit son devoir à Andriba comme il l'avait fait depuis le début de la campagne.

Au mois d'octobre, l'effectif du bataillon, qui avait reçu quelques hommes à peu près rétablis, sortis des ambulances, était de 130 soldats environ. A la nouvelle de la prise de Tananarive, Andriba fut en

fête; mais combien regrettaient de ne pas être à l'honneur et de n'avoir pas vu la terre promise les braves qui avaient été à la peine et rien qu'à la peine! car les récompenses ne furent pas prodiguées, nous ne saurions trop le répéter, à ceux qui s'étaient montrés prêts à tous les sacrifices pour la patrie. Le capitaine Ducrot, de la 3e compagnie, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cinq sous-officiers du bataillon reçurent la médaille militaire : l'adjudant Bousquet, 12 ans de service, 1 campagne; les adjudants Josserand et Costantini; le chef armurier Mantaudoin, 14 ans de service, 1 campagne, et le sergent-major Berthousier, 10 ans de service, 1 campagne. C'était peu.

Conformément aux instructions du général Duchesne, le 40e bataillon devait être un des premiers rapatriés avec les troupes que le général Metzinger ramenait de Tananarive. Il suivit donc le mouvement de celui-ci vers Majunga, avec le 200e de ligne et le bataillon de la légion étrangère. En route se joignirent à cette colonne d'évacuation les convois et les diverses troupes d'étape; parmi ces dernières, quelques officiers de chasseurs attachés au service de l'arrière; citons le capitaine de Mac-Mahon, ayant déjà fait plusieurs campagnes coloniales, qui avait commandé à Marovoay et qui fut bientôt nommé chef de bataillon; le lieutenant Burckhard du 16e bataillon, promu capitaine.

Le 40e s'était grossi en route des soldats du bataillon laissés à l'aller dans les ambulances et plus ou moins convalescents, mais tous ardemment désireux d'être rapatriés. Il comptait à Majunga environ 320 hommes, dont la moitié à peu près valides, et fut embarqué à la fin de novembre sur l'*Amérique*.

Lorsque le navire s'éloigna de la côte, si vive que fût la joie de ceux qui allaient revoir la patrie, le cœur de plus d'un se serra, à la pensée de tant de camarades restés dans les cimetières d'Andriba, de Suberbieville, d'Ankaboka.

Le bataillon laissait plus de 300 de ses soldats sur la terre malgache.

Dans le discours qu'il prononça en réponse à une interpellation de M. Vigné d'Octon, au Palais-Bourbon, M. Cavaignac, ministre de la guerre, dit au sujet du 40e chasseurs :

« Le corps le plus éprouvé a été le 40e bataillon de chasseurs. Il a dû ses pertes, non pas au feu de l'ennemi, mais à un véritable fait de guerre. Le 29 juin, vous vous souvenez qu'une compagnie de tirailleurs algériens fut attaquée par surprise au matin. Le général Duchesne dut envoyer d'urgence au devant d'elle le 40e chasseurs, et cela — ce sont les cruelles nécessités de la guerre — en pleine journée, en plein midi, sous ce soleil tropical qui ne pardonne pas. C'est à la suite de cette marche aussi glorieuse, plus meurtrière peut-être qu'une marche accomplie sous le feu de l'ennemi, que le 40e chasseurs a perdu 40 0/0 de son effectif. »

Ce chiffre était plutôt au-dessous de la vérité.

Le 24 décembre, 210 chasseurs débarquent à Port-Vendres[1], et cent vingt-cinq convalescents ou malades sont dirigés sur l'hôpital militaire de Perpignan. La Société des Dames de France prodigue ses soins aux fiévreux.

Les hommes valides sont embarqués pour Nîmes dans la soirée. C'est là que le bataillon doit rejoindre son dépôt. Le 40ᵉ arriva à destination dans la soirée, les généraux Caze, Marcilhan et un grand nombre d'officiers le reçurent.

Depuis longtemps, la fanfare du bataillon est dissoute; la musique du 163ᵉ de ligne prend la tête du détachement et le conduit à la caserne du 38ᵉ d'artillerie où il passe la nuit. La Société des Dames de France remet une somme de 400 francs au lieutenant-colonel Massiet du Biest pour être distribuée aux soldats.

Mais la vraie fête du retour était préparée à Grenoble où tiennent garnison une partie des dépôts des chasseurs alpins et où les officiers des bataillons qui avaient formé le 40ᵉ attendaient les « Malgaches ». Après une longue journée passée en chemin de fer, par un temps froid, les chasseurs qui viennent de quitter un pays tropical débarquent à Grenoble à 6 heures 10. Il fait nuit; mais la gare et la ville sont illuminées.

En gare se tiennent le général Zédé, commandant le 14ᵉ corps d'armée, les officiers, trois compagnies d'honneur en grande tenue des 12ᵉ, 14ᵉ et 30ᵉ bataillons de chasseurs, avec la fanfare du 14ᵉ, le préfet de l'Isère, le maire et les autorités de la ville, enfin des délégations de sociétés patriotiques.

Au dehors, sur les avenues d'Alsace Lorraine et de la gare, c'est une véritable mer humaine; on se pousse, on se bouscule, on veut voir, on est impatient de saluer les héros du 40ᵉ bataillon de chasseurs.

Toutes les fenêtres sont garnies d'amis et les illuminations éclairent la foule bigarrée qui s'agite dans un beau désordre.

Le train spécial approche, il s'arrête; l'émotion est profonde.

Toutes les têtes se découvrent, la fanfare du 14ᵉ bataillon de chasseurs joue la *Sidi Brahim* et un formidable cri de : Vive le 40ᵉ! retentit.

Nos *Malgaches* sont aux portières; de tous côtés on se précipite pour leur serrer les mains. Ils sont hâves, fatigués, mais les yeux brillent, le regard est fier. Tous contemplent, avec une expression de curiosité, de fierté et de joie, la foule qui les acclame.

1. Un incident, disait une correspondance de Port-Vendres, a quelque peu surexcité l'émotion publique. Un vapeur anglais, chargé de charbon, occupait l'emplacement indiqué pour le débarquement de nos troupes. Le lieutenant de port avait demandé au capitaine de bien vouloir attendre ou d'opérer le déchargement sur un quai autre que celui de la marine. Celui-ci s'y refusa et ne voulut céder la place que sur réquisition de l'administration de la guerre. Ce matin, le lieutenant de port a reçu de l'armateur de Newcastle, prévenu par dépêche, une assignation à l'effet de se voir condamner par les tribunaux à 500 francs de dommages-intérêts par jour de retard. En outre, le navire anglais a cru de bon goût de protester en ne pavoisant point, alors que divers bâtiments, un trois-mâts grec, un vapeur russe, un brick italien, avaient amené tous leurs pavois.

M. le général Zédé, accompagné de MM. les généraux Gastine et Moreau et de son officier d'ordonnance, se porte à la rencontre du distingué et valeureux commandant du 40e bataillon de chasseurs, M. Massiet du Biest.

Le commandant descend de wagon et, suivi par tous ses officiers, est conduit par le général Zédé dans un salon d'attente où se trouvent déjà réunies les autorités civiles et militaires parmi lesquelles les chefs de corps de la garnison.

M. le général Zédé, en pénétrant dans le salon de réception, dit militairement : Messieurs, j'ai le grand honneur de vous présenter les officiers du 40e chasseurs.

Toutes les personnes présentes à cette réception se découvrent et encore une fois retentissent les cris qui doivent les accompagner jusqu'au fort Rabot de : Vive le 40e! vive l'armée! vive la France!

« Le chef du 40e, particulièrement apprécié, dit un rédacteur du *Petit Dauphinois* présent à la réception, par les Grenoblois qui le connaissent, se présente avec la même vigueur que nous lui avons vue au départ et, sous les regards sympathiques de l'assistance, il a l'aisance, la modestie sans prétention, du véritable officier.

« On sent chez lui le chef qui a du caractère et qui sait communiquer à ses subordonnés — ce grand facteur de la victoire — la confiance. »

M. Morel, 1er adjoint au maire de la ville de Grenoble, s'avance vers le groupe des officiers et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

La ville de Grenoble, qui vous compte au nombre de ses enfants d'adoption, est heureuse de votre retour. Elle applaudit à votre courage et donne une attention émue au récit des souffrances que vous avez endurées.

Nous comptons avec tristesse les vides que la mort a faits parmi vous! Que ceux, pour qui le drapeau s'est changé en linceul, reçoivent ici l'hommage de notre respectueuse douleur et de la reconnaissance de la patrie!

Leur sacrifice ne sera point stérile, et la terre qu'ils ont fécondée de leur sang sera un jour, une colonie prospère, où l'activité de notre race saura s'exercer pour le bien de tous.

Quant à vous, Messieurs, vous avez montré que le courage et la bravoure sont toujours l'apanage des fils de France. Votre retour après tant d'épreuves, est une consolation et une espérance.

Les vainqueurs d'aujourd'hui seront les vainqueurs de demain, et notre patrie reverra l'aurore d'Iéna et d'Auerstaedt. L'ardeur guerrière de ses enfants rendra à nos armes leur éclat, un instant obscurci, et guidera, de nouveau, le drapeau tricolore sur le chemin de la victoire.

C'est sous un véritable tonnerre d'applaudissements que le représentant de la municipalité achève sa patriotique allocution.

Pendant ce temps, les compartiments sont assiégés par les nombreux officiers présents qui échangent avec une cordialité touchante des accolades et des serrements de mains susceptibles d'émouvoir les plus sceptiques.

La foule a envahi les quais et se presse autour des chasseurs :

— Eh bien! êtes-vous contents ?

— Oui, répond un sous-officier, contents de la campagne et pourquoi vous le cacher, monsieur. surtout contents d'en revenir.

« Nous avisons, dit un reporter du *Petit Dauphinois*, ensuite un jeune soldat placé dans un compartiment en tête du train?

« Il a vingt ans à peine, sur son visage se lisent facilement les ravages de la fièvre, il regarde lentement la belle manifestation qui se déroule devant lui, et nous lui demandons quelques-unes de ses impressions sur la campagne.

« Campagne dure, nous répond-il avec une voix traînante, mais bien plus dure pour ceux qui n'en reviendront jamais; nous sommes bien payés aujourd'hui de nos fatigues...

« Nous apprenons de quelques-uns des rapatriés que le 40ᵉ bataillon a été désarmé à Majunga et que la traversée a été particulièrement pénible.

« Tous les hommes affirment hautement la sollicitude qu'ont eue pour eux les officiers de tous grades soit pendant la marche de Majunga sur Tananarive, soit pendant la traversée.

« Et en effet nous avons pu constater par de bien petits côtés que les officiers étaient absolument aux petits soins pour leurs hommes, pour ceux surtout ravagés par la fièvre ou l'anémie. »

A 6 heures 50, le bataillon, formé en bon ordre, quitte la gare et il entre en ville, après avoir défilé devant le commandant du 14ᵉ corps.

A ce moment, il est impossible de décrire l'enthousiasme des Grenoblois.

Plus de cinq mille personnes sont là entassées, émues et saluant de leurs vivats les *Malgaches*.

Sur tout le parcours de l'avenue d'Alsace-Lorraine à la place Victor-Hugo, c'est une véritable débauche de pyrotechnie.

Les drapeaux et les chapeaux s'agitent, à côté des lampions les flammes de bengale aux mille couleurs donnent à cette marche véritablement triomphale un aspect fantastique.

Malgré un service d'ordre très bien fait, le cortège est coupé par la foule. C'est à grand'peine que les plus ardents chauvins peuvent suivre la manifestation.

Place Victor-Hugo, la circulation devient impossible et de toutes parts s'allument encore des feux de Bengale.

Les *Malgaches* sont entourés, enlevés : On en mangerait, dit une jolie femme qui pleure d'émotion.

Pendant le trajet un pauvre soldat grelottant de la fièvre est soutenu par son officier, nous allions dire par son camarade.

Place Grenette, féerie nouvelle, tout est pavoisé et illuminé.

Enfin le cortège arrive quai Perrière, tourne à gauche et fait l'ascension du Rabot où un dîner *spécial*, commandé par l'autorité militaire, attend les *revenants* de Madagascar.

Les vingt mille personnes qui ont assisté à cette belle fête se retirent lentement très impressionnées par la grandiose manifestation.

Le lendemain eut lieu à la caserne Bayard un grand banquet offert aux sous-officiers et soldats. En voici le menu :

Potage de *Hovas*.
Friture du *Premier Ministre*.
Rôti de la *Reine*.
Fromage de *Tananarive*.
Café *Malgache*.

Après avoir bien fraternisé, les chasseurs des différents bataillons de la garnison de Grenoble entendirent leurs chefs rappeler les principaux incidents de la campagne du 40e à Madagascar et célébrer le grand sentiment du devoir dont ce corps modèle était animé.

Les officiers se réunirent au Cercle militaire où avaient été conviés les principaux fonctionnaires et la municipalité. De nombreux toasts furent prononcés.

Le général Zédé, parlant au nom du 14e corps d'armée, déclara que celui-ci était fier du 40e bataillon :

« Depuis plusieurs années, dit-il à son auditoire militaire, nous nous connaissons, et je sais que je peux compter sur vous.

« Dans ma nouvelle position, je continuerai à être votre chef ; je ne négligerai rien pour continuer à mériter votre confiance et appuyé sur vous, j'en ai l'intime conviction, il me sera possible de faire un jour de la bonne besogne. »

S'adressant ensuite aux officiers du 40e, il parle de leur endurance, de leur héroïsme et se félicite en terminant du décret qui licencie le 40e, « car ce faisant vous retournez dans vos corps respectifs pour y servir de modèles à ceux qui vous suivent et auxquels la Patrie demandera peut-être un jour de la servir avec l'abnégation que vous avez montrée dans la grande île africaine. »

Un décret avait, en effet, prononcé le licenciement du 40e batail-



Le colonel Bizot inspecte le 3e bataillon du 200e.

lon[1]. Tous les hommes rapatriés furent envoyés en congé de trois mois, à partir du 1er janvier 1893[2].

Le livret des chasseurs porte les inscriptions suivantes au feuillet : Campagnes :

1. Passaient :

M. le lieut.-col. brev. Massiet du Biest, au 14e bat.

Les capitaines :

MM. de Bouvier, au 4e bat.; Dumoit, au 26e bat.; Juge, au 11e bat.; Decrot, au 14e bat.; Delanney, au 22e bat.

Les lieutenants :

MM. Audierne, au 17e bat.; Burckhard, au 11e bat.; Collet, au 11e bat.; Escallon, au 11e bat.; Barbé, au 12e bat.; Calvet, au 12e bat.; Vidon, au 12e bat.; Jullien, au 14e bat. Duc,; au 14e bat.; Rosset, au 14e bat.; Bidault, au 22e bat.; Genet, au 22e bat.; Quillet, au 22e bat.; Dubrocat, au 30e bat.; Rousse, au 30e bat.

2. A leur retour au village natal, beaucoup de soldats furent l'objet de manifestations touchantes. A noter ce récit, que nous empruntons à l'*Union Républicaine de la Marne :*

« Le soldat Louis Boudé, de Vincelles, qui a fait la campagne de Madagascar dans le 40e batail-

Campagne de Madagascar :
9 juin, prise de Mevatane;
30 juin, combat de Beritzoka.

Quelques mois plus tard devaient être distribuées les médailles commémoratives de l'expédition.

Enfin furent désignés pour entrer à l'École militaire de Saint-Maixent et être promus sous-lieutenants : le sergent-major Bayan, les sergents Vivost, Grifeuille, Catinot, Coudurier-Curveur.

L'existence du 40e bataillon de chasseurs a été courte; elle a ajouté quelques belles pages à l'histoire du corps des chasseurs à pied, qui se montrèrent à Madagascar, comme partout, dignes de leur vieille réputation et véritables soldats d'élite.

L'historique de chacune des compagnies du 40e sera précieusement conservé par les 11e, 12e, 14e et 22e bataillons, dont elles avaient été tirées.

lon de chasseurs, dont nous avons annoncé le retour il y a quelques jours, est arrivé lundi après-midi, après avoir séjourné quelque temps à l'hôpital de Blidah (Algérie), pour réparer ses forces épuisées.

« Ce retour du jeune soldat dans son pays a donné lieu à une manifestation grandiose organisée par les habitants de Vincelles pour fêter l'arrivée de leur brave compatriote que l'on avait cru mort.

« Cette belle réception fait honneur à la population vincellaise et mérite les honneurs de la publicité.

« Un cortége de près de deux cents personnes, composé de la musique des sapeurs-pompiers, de la Société de secours mutuels de Vincelles et d'une grande partie des habitants, ayant à sa tête M. Léon Leguay, le sympathique maire du pays, M. Piot-Husson, adjoint, et les conseillers municipaux, est venu attendre à la gare le brave chasseur; en traversant Dormans, la musique jouait des pas redoublés accompagnés par les tambours et les clairons des pompiers.

« Un grand nombre de Dormantistes s'étaient joints au cortège et, à la gare, plus de quatre cents personnes attendaient l'arrivée du train.

« Le comité de l' « Union des Femmes de France », qui prend toujours l'initiative lorsqu'il s'agit d'une œuvre de bienfaisance ou patriotique, avait tenu à venir saluer le jeune soldat.

« A Chassains, les habitants ont voulu aussi participer à la fête et il a fallu quand même s'arrêter quelques instants pour goûter au vin blanc du pays, à la santé du revenant.

« Enfin, on se remet en route pour Vincelles, où un vin d'honneur était servi à la mairie.

« A sa sortie de la gare, après avoir été embrassé par tous ses parents, Boudé fut reçu par les Dames de France, et Mme la Présidente, après lui avoir souhaité la bienvenue, lui offrit un bouquet qui lui fut remis par une petite fille et aussi une pièce de 20 francs enveloppée provenant d'une collecte faite quelque temps avant parmi les membres de la Société des Décorés et Médaillés du canton. »

CHAPITRE XXV

Le 200e de ligne

L'infanterie de ligne aux colonies. — La formation du 200e. — Premières victimes. — Le lieutenant-colonel Bizot et le colonel Gillon. — Lettre d'un officier du régiment. — Dans le Bœni. — Le 200e n'est pas engagé. — Son état en juillet. — Le 1er et le 2e bataillon décimés. — La 1re compagnie. — Le 3e bataillon moins éprouvé. — Vêtements des soldats. — Le sac. — Premiers renforts. — Le 3e bataillon fait partie de la colonne légère. — Son rôle le 30 septembre et à Tananarive. — Rapatriement décidé. — En route pour Majunga. — Retour en France. — Récompenses accordées. — Pertes du régiment. — La légende du 200e. — Manifestations à Port-Vendres, Narbonne, Perpignan, Montpellier. - Dissolution du régiment. — Le drapeau du 200e solennellement remis aux Invalides.

Le 200e de ligne est assurément celui de tous les régiments du corps expéditionnaire dont il a été le plus parlé, celui en effet dont le sort intéressait le plus grand nombre de familles françaises ; de familles de toutes les régions, de la patrie puisqu'il avait été formé au moyen de contingents tirés de tous les corps d'armée, c'est-à-dire des diverses provinces de notre pays.

L'infanterie de ligne française a pris part à chacune de nos conquêtes ou expéditions coloniales depuis le commencement du siècle. Nous ne rappellerons pas les hauts faits des deux brigades qui furent décimées, anéanties à Saint-Domingue. Peu à peu, les régiments furent rappelés des colonies par Napoléon, qui n'avait jamais assez de bataillons disponibles sur le continent. Le dernier de ces régiments maintenus loin hors de France, le 66e de ligne, tint garnison à la Guadeloupe jusqu'en 1812.

En 1814, le service des colonies fut assuré par un bataillon de chacun des 71e et 5e de ligne et par trois bataillons des 26e et 62e. En 1816, création des légions remplaçant les régiments. Deux légions portant les nos 88 et 89, organisées en France, sont destinées à l'occupation et à la défense des colonies. Le 5e d'infanterie légère fournit un bataillon de l'île Bourbon. En 1829, un détachement de cette infanterie prit part à l'expédition dirigée contre Madagascar par le commandant Gourbeyre. En 1830, le corps d'armée qui s'empara d'Alger était surtout composé d'infanterie de ligne; celle-ci fut de toutes les campagnes, de toutes les colonnes qui sillonnèrent et soumirent les trois grandes provinces d'Algérie.

En 1860, lorsqu'est formé le corps destiné à être envoyé en Chine, deux régiments nouveaux sont créés pour y constituer une brigade ; le 101e et le 102e Tous deux se composent de volontaires ; ils suivent la campagne depuis les premières actions de guerre et entrent victo-

rieux dans Pékin. Ces deux beaux régiments, qui semblaient devoir être conservés, après l'expédition, furent licenciés dès leur retour en France; ils n'ont reparu à l'annuaire que dix ans plus tard, à la reconstitution de l'armée, au lendemain de la guerre.

L'infanterie de ligne a contribué, depuis, pour sa bonne part, à l'occupation de la Tunisie, enfin à la conquête du Tonkin. Elle était représentée en extrême-Orient par trois bataillons tirés des 23e, 111e et 143e de ligne groupés en régiment de marche. Le corps ainsi formé fut engagé à Bac-Ninh, à Lang-Son, etc., et perdit beaucoup d'hommes soit par la maladie et les fatigues, soit par le feu de l'ennemi.

Lorsque fut constitué un régiment pour être attaché au corps expéditionnaire de Madagascar, ce régiment composé, ainsi que nous l'avons dit plus haut[1], devait donc continuer les traditions glorieuses de l'infanterie française. Bien que provisoire, il ne reçut pas le nom de régiment de marche ; il devint le 200e de ligne, et le Président de la République lui remit, on le sait, un drapeau au camp de Sathonay.

Rappelons qu'il comptait trois bataillons chacun de quatre compagnies :

1er bataillon : Compagnies tirées des 74e, 124e, 31e et 29e de ligne;

2e bataillon : Compagnies tirées des 125e, 48e, 65e et 138e;

3e bataillon . Compagnies des 139e, 143e, 9e et 34e.

Nous avons indiqué déjà quels étaient le colonel et les autres officiers du régiment.

Le 200e, après avoir été l'objet de manifestations enthousiastes à Lyon et à Marseille, s'embarqua dans cette dernière ville les 16, 17 et 18 avril et débarqua à Majunga. Un mois plus tard, le 1er bataillon occupa Marovoay, le 2e et le 3e ne s'étaient pas éloignés de la côte. On les employait aux plus rudes corvées, particulièrement à celles du débarquement. Dès cette époque, le nombre des indisponibles était assez élevé. Beaucoup de fiévreux entraient aux ambulances. Le régiment se composait presque exclusivement de jeunes soldats, les plus âgés ayant deux ans de service et n'ayant jamais fait campagne. La plupart des officiers, venus des régiments les plus divers, ne connaissaient pas leurs hommes ; de même les sous-officiers. Plusieurs de ces derniers, étaient des rengagés. Quelques-uns avaient guerroyé déjà au Tonkin.

Lorsque la formation du régiment fut décidée, beaucoup d'anciens soldats, ayant quitté l'armée depuis quelques années, demandèrent à y rentrer pour être incorporés dans le 200e, parmi eux, beaucoup d'hommes faits, vigoureux, résolus, combattants de Tunisie, d'Algérie ou du Tonkin. Ils appartenaient encore à la réserve ou à l'armée territoriale. Leurs requêtes furent assez mal accueillies. Le 200e ne

1. Voir le premier volume de *la Guerre à Madagascar*.

réunit donc autour de son drapeau tout battant neuf, à quelques exceptions près, que des hommes de la classe 1892 et, plus tard, un certain nombre de la classe 1893, presque des conscrits, bons soldats, disciplinés, manœuvrant bien, mais incapables, à cause de leur âge même, d'opposer une longue résistance au terrible climat de Madagascar.

Le surmenage des semaines qui suivirent le débarquement, les premiers travaux de terrassements dans une région infectée par les fièvres ne tardèrent pas à être funestes au jeune régiment.

Cependant, celui-ci et son chef, le colonel Gillon, brûlaient du désir de se distinguer et de marcher au feu. Le général Metzinger concentrait sa brigade à Marovoay; il devait aller avec elle en avant-garde et, sans doute, rencontrer bientôt les Hovas; le 200e marcha rapidement pour le rejoindre; les hommes étaient lourdement chargés, beaucoup s'arrêtèrent en chemin, brusquement abattus par l'insolation ou secoués par la fièvre, brisés, sans force. On dut les recueillir aux ambulances. Le martyrologe du 200e commençait. Une des premières victimes fut le colonel Gillon, dont nous avons raconté la mort sur le *Shamrock*, en rade de Majunga, où il avait été transporté dans la nuit du 12 au 13 juin.

Cette fin d'un brave officier, ayant de beau services de guerre, très attaché à ses hommes et très aimé d'eux, causa dans les rangs du régiment une impression douloureuse. Déjà, à beaucoup de volontaires partis pour Madagascar, l'esprit plein de rêves d'aventures et d'exploits, l'expédition n'apparaissait plus que comme une campagne de fatigues et de privations sans gloire, de luttes contre l'ennui et la nostalgie qui démoralisent et contre la fièvre qui détruit la force.

Le lieutenant-colonel Bizot prit le commandement. Il appartient, on le sait, à une vieille famille militaire. Son grand-père et un de ses grands-oncles paternels étaient généraux de brigade du génie; un autre grand-oncle paternel, colonel du génie, a été tué à Wilna en 1812; enfin, son père est un homme dont l'armée nationale a le plus le droit de s'enorgueillir : après une carrière particulièrement brillante, il est parvenu au grade de général de division et a terminé glorieusement, sa longue et belle existence sur le champ de bataille, face à l'ennemi.

Le nom de Michel Bizot est connu à Paris; il a été donné à l'une des plus longues rues de la capitale, dans le douzième arrondissement. Mais si le nom est connu, combien savent ce qu'a fait ce bon soldat? Nos lecteurs nous en voudront-ils de le rappeler en quelques mots?

C'est à Bitche, — la vaillante petite forteresse lorraine qui, en 1870-71, fournit une défense si vaillante et tint deux mois après la fin virtuelle de la guerre, — c'est à Bitche que Bizot naquit, il y a eu un

siècle tout récemment, le 3 octobre 1795; à seize ans, il entrait à l'Ecole polytechnique; en 1814, étant à l'Ecole d'application, il prit part à la défense de Metz contre les alliés qui commençaient à se répandre en Lorraine.

L'année suivante, Bizot est à Besançon où il combat sous les ordres de Jourdan, En 1823, il fait la campagne d'Espagne au cours de laquelle il est cité deux fois à l'ordre du jour et décoré. Plus tard, il fait deux longs séjours en Afrique où il conquiert de haute main le plupart de ses grades et de ses décorations, et où il exerce en dernier lieu, comme général de brigade, les fonctions de directeur supérieur du génie.

En 1852, nous le retrouvons à Paris, commandant l'Ecole polytechnique. Enfin, au début de la guerre de Crimée, il est mis à la tête du génie du corps expéditionnaire.

On sait quelles difficultés l'armée d'Orient rencontra sous les murs de Sébastopol, où il fallut procéder à un long siège qui nécessita des travaux gigantesques. Ces travaux, ce fut Bizot qui en fit le plan et qui en dirigea la construction, au milieu de difficultés presque insurmontables, par un hiver terrible, sous le feu d'un adversaire brave, audacieux et toujours en éveil.

C'est au cours de ce grave et pénible labeur que Bizot trouva la mort, — la mort glorieuse du soldat : le 11 avril 1855, il inspectait les parallèles anglaises lorsqu'une balle le cloua sur le sol, mortellement blessé ; le 15 avril, au moment même où on lui annonçait sa nomination au grade de général de division, le brave soldat expirait.

Le lieutenant-colonel Bizot était digne de ces vaillants ancêtres, et il prouva, pendant la campagne de Madagascar qu'il avait comme eux, dans les circonstances les plus difficiles, les qualités d'un chef. Mener des troupes au feu, leur inspirer confiance par un courage, un sang-froid à toute épreuve, tel est le devoir le plus commun qui s'impose à l'officier, devoir d'une haute importance, mais certainement plus facile à remplir que celui d'un chef de corps tenu loin du champ de bataille et ne commandant plus qu'à des compagnies de malades appelant de tous leurs vœux ou l'action ou le rapatriement et dépérissant empoisonnées par les émanations des marécages. Tel fut le sort du malheureux 200e, tel fut le rôle du colonel Bizot, rôle qu'il remplit avec un dévouement, une force de caractère inaltérables, en soldat et en homme de cœur.

Tandis que les tirailleurs algériens, les Malgaches, la légion étrangère et même les chasseurs à pied, arrivent à temps devant Mevatane pour livrer combat, le 200e reste en arrière ; il est toujours employé aux travaux de la route et à la garde des convois. A peine une ou deux de ses compagnies ont-elles l'occasion de tirer quelques coups de feu sur des Fahavolos.

Le trop long séjour à Marovoay et dans le Bœni est meurtrier. Chaque matin, à la visite du médecin, augmente le nombre des indisponibles.

Mais laissons la parole à un rapatrié du 200e :

« Nous arrivâmes à Marovoay vers le 15 mai, après une marche quasi forcée de six jours, sans arrêt de séjour, chaque étape franchie de nuit, avec des sacs surchargés de vivres, ainsi qu'il était nécessaire pour une route de cette durée, puisque, à ce moment, il n'existait aucun service de ravitaillement.

« Cette opération, très dure, très fatigante, ne nous fit cependant laisser derrière nous que fort peu d'hommes. Ils rejoignirent presque tous quelque temps après. On peut dire que nous étions au complet lorsque, le surlendemain de notre arrivée à Marovoay, où se trouvait, dès lors, concentrée toute la brigade Metzinger, le signal fut donné de reprendre la marche en avant.

« La marche en avant, dans ces jours de mai; c'était, si vous vous rappelez, la marche sur les talons de l'ennemi, le maintien du contact, la course à la bataille. Nous ne rêvions tous que combats: personne n'était malade, personne n'aurait consenti à être malade.

« Une partie du régiment d'Algérie, qui était à Madagascar depuis un mois, s'y était battue constamment, supportant de grosses fatigues; dans la brigade, c'était donc, comme le disait notre brave et regretté colonel Gillon, « notre tour de combat » — ce tour est d'ailleurs prévu par les règlements.

« C'était notre tour de fatigue; il était juste, il était loyal que nous prissions la tête.

« Étions-nous donc déjà sur le flanc? A celui qui répondrait affirmativement, vous pouvez dire qu'il en a menti.

« Et pourtant ce fut encore le régiment d'Algérie qui passa devant; pour nous, nous fûmes maintenus à Marovoay et dans les postes circonvoisins.

« Un fait de ce genre a de l'importance : je ne veux pas parler du quasi-passe-droit qu'on y peut relever, mais il n'est douteux pour personne que, dans un pays malsain, des troupes qui stationnent sont plus facilement intoxiquées que des troupes qui changent d'air et qui ont l'encouragement, la surexcitation d'une glorieuse besogne à accomplir.

« La fièvre qui vint commencer ses atteintes sur les nôtres, après cette déconvenue de Marovoay, les eût vraisemblablement épargnés à ce moment-là, s'ils se fussent trouvés à l'avant-garde.

« Nous eûmes donc alors nos premiers accès.

« Les compagnies les plus éprouvées perdirent du coup cinquante hommes. N'entendez pas qu'ils moururent, mais ils furent exténués, ruinés complètement par le mal et furent, sans doute, du nombre des

premiers rapatriés. Ce n'était d'ailleurs pas là un cas spécial au 200 , déjà deux admirables corps avaient grandement souffert de leur stationnement dans le Boëni : les chasseurs d'Afrique et le génie.

« Mais les pertes que nous subissions laissaient encore nos compagnies à cent cinquante hommes environ et je vous assure que, deux mois ou trois mois plus tard, des unités de cent cinquante hommes — ou proportionnellement, suivant l'arme — n'étaient point de celles qu'on dédaignât dans les corps de l'armée formés d'Européens (infanterie de marine, infanterie, chasseurs à pied, artilleurs, etc.)

« Eh bien ! à cette époque-là, malgré que nos effectifs fussent peu diminués et que le 2e bataillon, — lequel, précisément, était versé aux étapes — arrêtât ses situations de compagnies à 120, 140, voire 150 rationnaires, nous entendions répéter, presque avec des éclats de rire : « Eh bien, vous savez, le 200e, ce fameux régiment: il n'en subsiste plus rien ; on a tout versé aux étapes. »

« Comment! mais deux bataillons au moins existaient ; même et surtout le 2e, relégué aux étapes très longtemps avant, sans qu'il eût jamais su pourquoi. Quant au 3e bataillon, il présentait des effectifs de 180 par compagnie.

« Il y eut, ainsi que vous vous le rappelez, un long stationnement à Suberbieville ; durant ce stationnement, le premier bataillon fut garnisonné à Marololo, dans la presqu'île formée par le confluent du Betziboka et de l'Ikopa.

« Cette presqu'île n'est qu'un marécage; les noirs eux-mêmes, je le crois, n'ont jamais voulu y habiter; la misère des cases qu'on y rencontre semble l'indiquer.

« Le point de Marololo était fixé par des nécessités de navigation mais vous devinez assez ce qu'allaient devenir là de jeunes Français commis à la garde de ces marais.

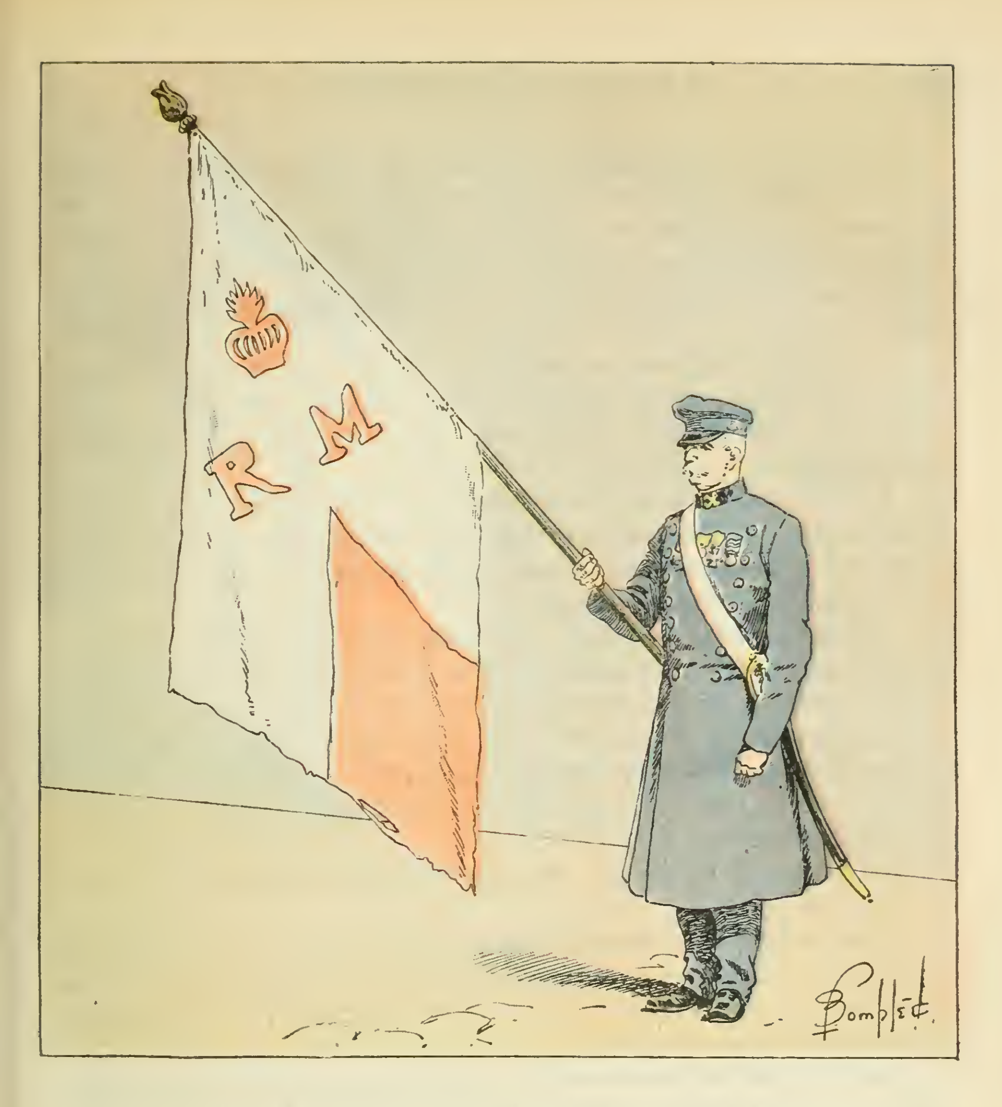
« Les vieux brisquarts de l'infanterie de marine n'y eussent pas résisté ; tout au plus des noirs, Haoussas et Sakalaves.

« Ajoutez que pour se rendre en ce poste, le premier bataillon fit l'inutile prouesse de passer le Betsiboka à pied, pour ne pas attendre l'achèvement du pont. Cette traversée de la rivière — en certains endroits on avait de l'eau par-dessus les épaules — le séchage au grand soleil, sur la berge, puis le stationnement dans les marécages pestilentiels, voilà comment est mort le premier bataillon.

« Au moins, espérions-nous, ce séjour sur le bas fleuve ne serait pas illimité !

« Il y avait derrière, dans la brigade Voyron, tout un régiment d'hommes noirs. Et alors, non sans une profonde tristesse, nous vîmes la brigade Voyron nous « faire la barbe » et passer devant nous, y compris son régiment de nègres.

« La marche en avant étant reprise, la brigade Voyron se mettait



Le drapeau royal malgache remis à l'hôtel des Invalides, à Paris.

à la tête de la colonne, à son tour, il est vrai ; mais alors pourquoi n'avions-nous pas eu le nôtre? [1] »

Nous avons cru devoir reproduire sans en rien retrancher ces éloquentes et navrantes, peut-être même injustes, doléances d'un soldat. Elles indiquent bien quel fut, au cours de la campagne, l'état d'esprit du malheureux 200ᵉ qui se considérait comme sacrifié. Le général Duchesne, disait-on, avait été hostile à la formation du régiment. En réalité, pressé d'avancer et d'en finir, il comptait surtout pour des marches rapides en pays montagneux sur des troupes habituées à faire campagne et composées de vieux soldats, particulièrement sur les tirailleurs et la légion.

1. La *Mort du 200ᵉ* (*Figaro*).

En juillet, les trois bataillons du 200e, le troisième excepté, étaient réduits chacun à quelques hommes valides. Cependant des renforts parvinrent au régiment, du dépôt formé à Montpellier et comblèrent en partie les vides causés par la maladie. Les nouveaux venus ne tardèrent pas du reste eux aussi à payer leur tribut à la fièvre et à peupler les hôpitaux.

Le 1er bataillon, commandant Rapine du Nozet de Sainte-Marie, capitaines d'Hennezel, Immelin, Lecat et Castille gardait les magasins et l'hôpital d'Ankaboka? il ne pouvait plus mettre en ligne que quelques hommes.

La 1re compagnie, celle tirée du 74e de ligne, et que plus de dix mille parisiens avaient escortée, que plus de cent mille avaient saluée de leurs acclamations, de la caserne de la Pépinière à la gare de Lyon, était réduite à quelques hommes.

« Si les Parisiens, écrivait un soldat, voyaient rentrer ceux qui restent de la compagnie du 200e, formée à la caserne de la Pépinière, ils seraient bien surpris. Voici combien nous sommes encore : quatre soldats, Lescure, Hélié, du 74e; Briard, du 39e; Vincent, du 36. Deux caporaux : Mercanti et Franceschi; un sergent : Legouic; le sergent-major Chaillet, l'adjudant Lemercier, le lieutenant Gaulier et le capitaine d'Hennezel.

« Il en est de même pour toutes les autres compagnies de notre 1er bataillon. »

Dans ces tristes circonstances, le commandant de Sainte-Marie, le capitaine d'Hennezel et les autres commandants de compagnie ne se laissèrent jamais gagner par le découragement; ils soutinrent de leur mieux le moral du soldat.

Au 1er bataillon, il ne restait, à la fin de juillet 1895 que 48 soldats valides et 12 seulement à la fin de septembre.

Le 2e bataillon, commandant Coutaud, capitaines Mortier, Legay, Blandin et Deniau, posté à Marololo, fut bientôt à peu près dans le même état que le premier.

Le 3e bataillon résista plus longtemps, il comprenait encore environ 400 hommes à Suberbieville. Il était sous les ordres du chef de bataillon Pasquier de Franclieu; capitaine adjudant-major, Gomot; capitaine Feria, Tardieu, Tedeschi et Bohler.

Au milieu de ces misères, les distractions étaient rares, cependant nos soldats avaient trouvé le temps d'éduquer des animaux du pays. Chaque compagnie avait son chien. Disons, à ce sujet, qu'il existe « dans l'île de Madagascar des troupeaux de chiens qui circulent dans une agréable liberté. Ces chiens ont été des amis pour nos soldats, ce qui prouve en leur faveur; ils sont évidemment très intelligents, comme on va le voir. Le caïman est l'ennemi du chien qui est pour eux un inestimable régal. Or, les chiens, dans leurs excursions vaga-

bondes, ont constamment à franchir les rivières de l'île marécageuse. Là les attendent les caïmans. Mais les chiens qui ne sont pas bêtes, ont trouvé le moyen de dépister les « cocandrilles », nom donné par nos soldats à ces affreux reptiles. Un certain nombre de chiens se groupent, forment une petite meute et vont se poster au bord de la rivière en donnant de la voix ; ils aboient tant qu'ils peuvent[1].

« Aussitôt les caïmans accourent de tous côtés, se poussant les uns les autres, et l'on voit leurs horribles gueules s'élever à fleur d'eau. Quel bon dîner en perspective! Lorsque tous les caïmans du voisinage ont été appelés ainsi à son de trompe sur le même point, les chiens détalent tous ensemble au galop, remontant la rive, ils se jettent à l'eau à 300 mètres en amont, et traversent la rivière. Les caïmans arrivent toujours trop tard, comme les carabiniers d'Offenbach.

« La manœuvre est curieuse, paraît-il, d'après ce qu'en disent des témoins oculaires. Les chiens importés d'Europe ne connaissent pas ce stratagème; aussi sont-ils infailliblement dévorés par les caïmans. Comment les chiens indigènes ont-ils imaginé le moyen de se débarrasser des caïmans? Presque tous les chiens de Madagascar connaissent le procédé. En tout cas, il faut bien voir dans ce fait une nouvelle et remarquable preuve de l'intelligence des animaux. »

Au bivouac, les chiens voraces se jetaient sur les débris de viande et contribuaient à l'assainissement du camp.

Les hommes sont vêtus en molleton et en toile cachou, les premiers pour le soir et les seconds pour le jour.

« Il est, en effet, indispensable de remplacer le soir la toile par une étoffe plus chaude, surtout pour les vêtements destinés à protéger le ventre, la sensibilité des organes abdominaux étant extrême. Les officiers pas plus que les hommes ne sauraient se soustraire à cette règle hygiénique; pour eux, la tenue comprenait une vareuse en flanelle anglaise (bleu de roi), à col droit mais très bas; une veste en toile cachou, un pantalon en flanelle bleue avec bande en passepoil selon les armes; un pantalon en toile cachou.

« L'adoption du vêtement en toile cachou a été rationnelle; il est excellent pour les heures chaudes de la journée; très léger, il est moins visible que le blanc et n'est pas trop salissant. Les vêtements en toile cachou délivrés actuellement aux troupes françaises sont plus légers que ceux des Anglais, mais la teinture ne résiste pas à deux ou trois lavages. La supériorité de la teinture anglaise tient à l'emploi de la noix d'arec ou du brou de noix avec un sel de fer, ce qui lui permet de résister à l'action décolorante du soleil et à l'influence de l'eau, de l'alcool, des acides faibles, des alcalis et des hypochlorites étendus.

1. Anecdote racontée par M. Henri de Parville dans son feuilleton du *Journal des Débats*.

En France, on teint les toiles avec du brun d'aniline, du curcuma, du rocou, du bois de Campêche, etc., d'où le peu de résistance de ces couleurs de petit teint et leur infériorité incontestable.

« Un reproche à faire à la veste en cachou : beaucoup trop échancrée, elle laisse le cou à découvert. S'il importe de ne pas comprimer la région du cou, il est nécessaire de la protéger contre les rayons solaires; on pourrait, par suite, adopter un col pouvant se relever ou se rabattre à volonté. Comme vêtement de dessous, chaque homme avait deux chemises de flanelle de coton, moins irritantes que les gilets de flanelle; deux caleçons, une ceinture de laine analogue à celle des zouaves et une ceinture de flanelle; en plus deux mouchoirs et une cravate.

« Les vêtements chauds devaient être très utiles pour arriver sur les plateaux et pour rentrer en France; ils ont souvent manqué. La couverture imperméable pouvait être utilisée comme protection contre la pluie; il suffisait de la dérouler sur la tête et sur les armes, en tournant le caoutchouc à l'extérieur.

« La coiffure la meilleure est celle qui joint à la stabilité la protection de la nuque et des yeux. La seule coiffure admise pour le jour était le casque colonial, dont la disposition permettait à l'air de circuler librement autour de la tête et de s'échapper par les ouvertures; la visière était doublée à l'intérieur de cuir ou d'étoffe de couleur verte pour adoucir l'effet de la réverbération.

« Autrefois on a fait au casque quelques reproches de détail; il était trop lourd : il l'est beaucoup moins, et il ne serait pas impossible de l'alléger encore. Il était trop étroit des bords, et ce qu'il gagnait en élégance, il le perdait en ne protégeant pas suffisamment les parties latérales de la tête; on a pu l'élargir sans nuire pour cela à la facilité du tir. On les a couverts d'une coiffe à bouts flottants, qui augmente la protection des tempes, de la nuque et du cou ; le meilleur tissu est encore la toile cachou. En même temps qu'à l'action directe des rayons solaires, il faut s'opposer à la réverbération qui est la cause de nombreux accès fébriles, car la fièvre se prend souvent par les yeux? Dans le but de protéger plus efficacement l'organe de la vision, on devrait autoriser le port de lunettes en verre fumé, soit pendant des factions. Les Anglais en Egypte s'en sont servis. Dans le même but, les chalands destinés au transport du personnel auraient dû être pourvus de doubles tentes avec des rideaux en étamine bleue.

« Tout homme qui était rencontré du lever au coucher du soleil sans son casque colonial était considéré comme désobéissant à un ordre militaire et sévèrement puni. De même toutes les prescriptions concernant l'usage de la tente-abri, des toiles imperméables, des couvertures destinées au couchage sur le sol, des ceintures de flanelle, devaient être l'objet d'une rigoureuse surveillance. Il était de toute

nécessité d'empêcher les soldats de s'exposer aux rayons solaires aussi bien qu'au refroidissement nocturne.

« Un des préceptes les plus importants de l'hygiène des troupes à pied est celui relatif à la chaussure : elle doit être bien surveillée pour éviter autant que possible les convois d'éclopés et de retardataires. La chaussure doit soutenir le pied, le préserver des excoriations, le défendre contre l'aspérité du sol et l'attaque d'innombrables ennemis tels que les scorpions et les sangsues.

« Il faut qu'elle soit à la fois solide et souple, qu'elle puisse être entretenue, malgré la chaleur et l'humidité des pays chauds, dans un état qui la rende facile à mettre et à enlever.

« Les officiers étaient pourvus de bottes ou de brodequins avec jambières; les hommes avaient des brodequins napolitains pour la marche et une paire d'espadrilles pour le repos. Excellente innovation. Il eût été à désirer que la semelle des espadrilles fût en cuir épais et très débordant et non en sparterie. On aurait pu compléter la réforme en donnant des guêtres légères en basane plus commodes à entretenir que des jambières en toile[1] ».

Une des principales causes de maladie dans les expéditions coloniales est l'excessive fatigue. Le soldat qui fait colonne sous les tropiques, ne saurait, sans de grands inconvénients, supporter un poids moyen de 25 kilog. Le poids supporté par les hommes du 200e était de beaucoup supérieur avec équipement, armes, sacs, vivres, cartouches; aussi beaucoup de soldats qui auraient peut-être résisté au climat, succombèrent ils sous le faix.

Les malheureux se plaignirent souvent du sac.

Lorsque les renforts envoyés du dépôt du 200e arrivèrent à Madagascar, ils furent dirigés en avant par étapes et répartis entre les différents bataillons.

Mais le moment était proche où serait porté aux Hovas le coup suprême. Après les combats victorieux de Tsarasaotra et de Berizoka, le général Duchesne préparait la marche sur Andriba ; il dut se résoudre à laisser définitivement en arrière le 1er et le 2e bataillon du régiment, incapables de suivre et hors de service. Ils furent mis sous les ordres des commandants d'étape.

Le 3e bataillon, au contraire, reconstitué aussi solidement que possible à l'aide des recrues venues de France, ne cessa pas de faire partie des troupes actives. Avec ce bataillon demeurait à la disposition du quartier-général l'état major du régiment, colonel en tête. Celui-ci comptait bien que le drapeau du 200e entrerait à Tananarive.

Le bataillon ne fut pas plus engagé à Andriba qu'il ne l'avait été à Marovoay ni à Mevatane; mais lorsque le commandant en

1. *L'Expédition au point de vue hygiénique* par Jean Lémure.

chef forma la colonne légère, il décida que les derniers survivants ou du moins les derniers représentants du 200e en feraient partie. Le 3e bataillon resta donc attaché jusqu'au dernier jour à la brigade Metzinger et à la colonne active.

Cette colonne est divisée en trois échelons, le 200e est du troisième échelon, avec un bataillon de tirailleurs sakalaves, deux sections d'artillerie et un convoi, le tout sous les ordres du lieutenant-colonel Bizot.

Le 17, départ, étape pénible par des chemins muletiers d'un accès très difficile, région des plus sauvages. Le 18, bivouac près de villages brûlés, le 19 près d'Ambohimera, le bataillon traverse plusieurs rivières. Il a écouté le canon des échelons qui le précédent mais il n'est pas engagé et ne tire pas un coup de feu. Cependant, on entend pendant la marche plusieurs détonations. Quelques hommes en effet, harassés, incapables d'avancer et de supporter plus de misère, se suicident; d'autres s'étendent dans la brousse et attendent la mort.

Le colonel Bizot et ses officiers se prodiguent pour sauver ces malheureux et leur rendre courage — un soldat, disent-ils, ne doit jamais se laisser abattre. Encore quelques jours de patience et le 200e touchera au but, il se reposera à Tananarive!

Mais, hélas! certains ne veulent plus rien entendre. Toute source d'énergie est tarie en eux; ils se laisseraient massacrer sans se défendre.

Le 20, passage à Kinajy; tous les villages bordant le sentier sont détruits, les Hovas les ont brûlés.

Le 21, le 22, passage des monts Ambohinena, dont les retranchements ont été enlevés deux jours plus tôt par l'avant-garde.

Les jours suivants, la route est moins pénible. Les cases ne sont pas toutes abandonnées. La colonne trouve encore quelques vivres, des porcs, des moutons, des volailles; mais plus on avance, plus les traînards sont nombreux. Les muletiers du convoi les recueillent presque tous; on attache ces pauvres diables défaillants sur les mulets le bataillon continue sa marche.

Le 26, on entend le canon, chacun presse le pas; mais, peu à peu, le silence se rétablit. Les Hovas ont fui devant les tirailleurs et l'infanterie de marine du général Voyron. Le 27, en vue de Tananarive, s'opère la concentration des troupes de la colonne légère. Le 200e n'est plus maintenu en arrière; il espère prendre part à l'action du lendemain; mais il ne devait être engagé que dans la journée du 30.

Ce jour-là, le 3e bataillon du 200e suit le mouvement de la brigade Metzinger vers le nord-est et l'est de Tananarive. Tandis que les tirailleurs algériens et les Sakalaves s'emparent de l'Observatoire et du village d'Andraisora, le bataillon reçoit quelques obus. Un homme est tué; mais personne ne bronche. Le colonel Bizot et le commandant

Pasquier de Franclieu sont près de leurs soldats et ordonnent des feux de salve sur les Hovas qui battent en retraite.

Déjà commence le bombardement de Tananarive, auquel le 200e assiste en spectateur; mais les feux de l'ennemi sont éteints. Le colonel Bizot est avisé d'avoir à former avec ses troupes une colonne d'assaut.

— Baïonnette au canon !

Nos obus ont fait brèche. Un détachement du génie doit frayer le chemin au bataillon. Le moment solennel est donc venu. Personne n'ignore qu'il s'agit de vaincre ou d'être anéanti. La retraite est impossible.

Le bataillon, qui ne comprend plus guère que trois cents hommes, a pris les dispositions de combat pour l'attaque, le drapeau déployé, porté par le lieutenant Blavier, clairons et tambours, prêts à sonner et à battre la charge.

L'émotion était extrême, lorsque le drapeau blanc fut arboré. Tananarive ayant capitulé, le bataillon du 200e entra le soir même dans la ville et y fut cantonné. Ce bataillon, qui eut l'honneur de suivre la colonne légère et d'occuper la capitale, comprenait la compagnie du 139e de ligne formée par le 13e corps d'armée, la compagnie du 143e, du 16e corps; la compagnie du 9e, du 17e corps; la compagnie du 34e, du 18e corps, c'est-à-dire des enfants d'Auvergne, du Languedoc, de Guyenne, de Gascogne et du Béarn.

Le 200e ayant été désigné un des premiers pour le rapatriement, le 3e bataillon quitta Tananarive le 22 octobre, avec le général Metzinger; après un séjour de trois semaines dans la place; il fut dirigé sur Andriba où il parvint sans encombre et dont il s'éloigna dans les premiers jours de novembre.

Les deux autres bataillons, restés au service des étapes, tenaient toujours garnison dans les marais de Boëni de plus en plus décimés par la fièvre et par l'anémie et découragés par l'inaction. Ces deux bataillons martyrs n'ont pas moins mérité que le 3e l'hommage affectueux de la patrie. Tout en restant disciplinés et soldats du devoir, les officiers et les hommes laissés dans les postes obscurs, sans aucune espérance de combat ni de gloire, se plaignaient de la malechance dont ils étaient victimes.

Laissons parler quelques uns d'entre eux afin que notre rapide historique du 200e soit absolument vrai.

« On dit, on laissa dire, écrit un officier du régiment, que les soldats du 200e n'étaient pas assez forts pour lutter contre les climats africains. On répéta : « Les hommes du 200e manquaient d'énergie morale comme de vigueur physique; c'est pourquoi ils sont tombés. »

« Ceux qui tenaient ce langage risquaient, sans le vouloir peut-être, de déprécier tout un vaillant corps de troupe, car la mésestime en

laquelle certains voulaient faire tomber notre pauvre 200e régiment, engloberait fatalement toute notre infanterie, cette modeste et consciencieuse infanterie de ligne qui compte pour les deux tiers de notre armée nationale.

« Tout le territoire français était représenté dans notre vaillant 200e : Vendéens, Berrichons, Bordelais, Parisiens, Pyrénéens, Flamands, Bretons, etc., tous nos hommes, avec des tempéraments divers, apportant des aptitudes différentes, réduites et unifiées par l'éducation et la discipline, tous auraient vaillamment concouru à l'œuvre commune et auraient mérité le même éloge.

« Mais voilà ! ils sont morts de maladie ! ils ont été abattus par les fièvres ou par la dysenterie ! Donc, ils n'étaient bons à rien !

« Sachez donc — et nous voulons croire qu'on s'expliquera là-dessus — sachez donc que si ce beau régiment est resté en arrière, ce n'est pas parce qu'il manquait de ces qualités de résistance, d'endurance que d'autres, paraît-il, possédaient à revendre.

« Non ! non ! s'il est demeuré en arrière, c'est parce qu'on l'a maintenu à l'arrière.

« Dès l'origine, il fut désigné, en partie, comme troupe d'étapes : ce n'est pas encore qu'il était déjà « claqué », c'est parce qu'on ne voulut pas le faire servir à autre chose. Dans la suite il fut claqué, le pauvre régiment, et bien claqué, mais alors il faut dire que s'il a « dégringolé », c'est à cause qu'on l'avait tenu constamment dans les régions pernicieuses du Boëni. »

Certains soldats ne se montraient pas moins mécontents ; leurs récits[1], quelquefois suspects, ont été publiés dans les journaux d'alors ; mais la grande majorité des hommes du régiment furent de bons

1. A titre de document, nous citons ce récit d'un soldat du 200e.

— Comment vouliez-vous, déclare-t-il, que le 200e eut la même endurance que les troupes d'Afrique ou de l'infanterie de marine, qui sont habituées aux colonies et aguerries contre la fièvre et contre les maux variés qui terrassent les Européens dans les pays chauds ?

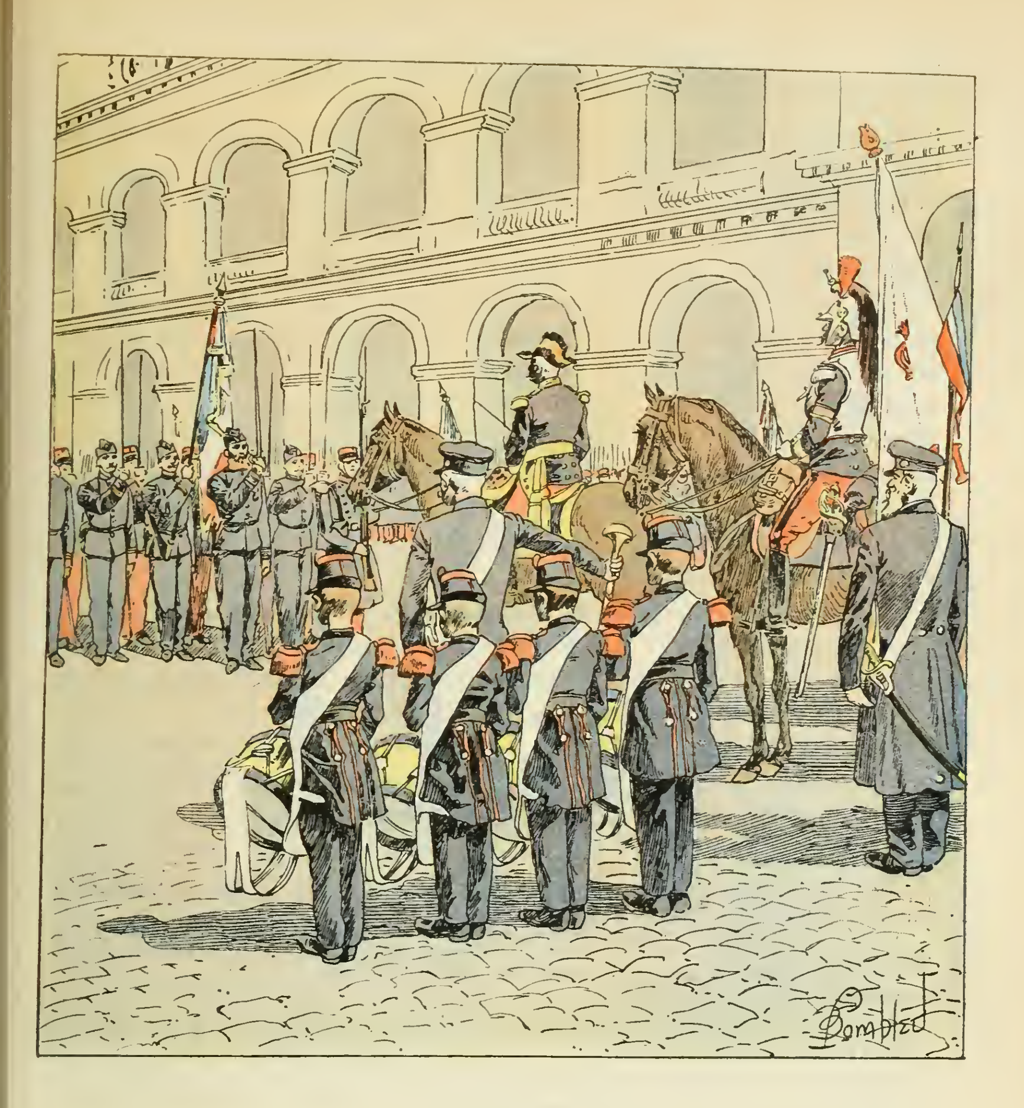
Avec des hommes faits déjà, la chose eut été difficile, et l'on a pris des gamins. Pensez donc, il y avait parmi nous des garçons de vingt et un ans, et moi, qui en ai vingt-trois, j'étais au nombre des plus âgés. Et c'est à peine si, dans des conditions normales, des hommes de vingt-cinq ans, n'ayant jamais quitté la France, auraient pu résister.

— Dans des conditions normales ?

— Certes, vous avez entendu. Car les conditions de notre marche en avant furent aussi peu normales que possible. D'abord ce fut la construction de cette route qu'on aurait dû faire ouvrir devant nous par des indigènes ou par des coloniaux, qui mit une bonne part de nos effectifs hors de service. Et bientôt le nombre des malades et surtout la gravité des maladies s'augmentèrent par les agissements des médecins militaires. Effrayés de voir diminuer si rapidement le nombre des hommes valides, pour éviter la panique, ils ne reconnaissaient malades que ceux-là qui tombaient vraiment. Le principe était peut-être louable ; pour ce qui est de la mise en pratique, on doit avouer qu'elle donna les plus déplorables résultats.

Des hommes qui auraient pu, pris à temps, se guérir et se remettre sur pied, furent, de ce fait, définitivement écartés de la masse utilisable et mis à mal de telle manière qu'on dut les rapatrier au plus tôt.

Plus tard, quand, la route achevée et nos camarades demeurés en arrière, aux environs de la Betsiboka, nous nous portâmes vers la région des plateaux, ce fut bien pis encore. Sans doute nous avions du mouvement qui nous excitait, sans doute nous étions soutenus par une constante ardeur, mais cela ne suffisait pas. A des gens fatigués par les fièvres et rongés d'anémie, il aurait fallu une nourriture réparatrice. Or, les services administratifs étaient si mal établis que *nous sommes restés jusqu'à trente-six heures sans boire ni manger*. Vous comprenez que, dans ces conditions-là, il était bien difficile au bataillon du 200e de résister davantage que ses camarades demeurés dans les régions



Le drapeau du 200ᵉ.

troupiers, toujours disciplinés même aux moments les plus critiques, même au milieu des souffrances et des privations de toute sorte.

Les trois bataillons du 200ᵉ, bataillons squelettes, furent réunis à Majunga de même qu'au début de la campagne et embarqués, le 2ᵉ bataillon sur le transport *Carolina*, le 26 novembre, le 1ᵉʳ et le 3ᵉ

marécageuses. Nous en étions réduits, le plus souvent, à tromper notre faim et notre soif avec des bananes, cela me soulève le cœur. On me paierait cher pour en manger une.

— La faute ne revient-elle pas aux voitures Lefevre ?

— Je ne sais pas, il paraît qu'elles ont rendu des services au Dahomey. Ce qui est certain, c'est qu'à Madagascar elle n'en ont rendu aucun, bien au contraire. Une fois avancés dans l'intérieur, ce fut inouï.

Les voitures Lefèvre pouvaient, tout au plus, porter la charge d'un mulet et il fallait deux de ces animaux pour traîner l'un de ces véhicules.

— Est-ce vrai ?

— Absolument. Tous mes camarades pourraient vous le dire comme moi. Et les mulets nous auraient rendu infiniment plus de services que ces maudites voitures. Ce n'est pas elles que j'accuse,

bataillon sur le *Liban* le 29 du même mois avec le colonel, l'état-major et le drapeau. A cette date, le 200e laissait à Madagascar, tués par les fièvres, la dysenterie et l'anémie environ le tiers de son effectif. Bien d'autres soldats embarqués pour rentrer dans la mère-patrie, devaient périr à bord des transports ou dans les hôpitaux de France[1].

Le lieutenant-colonel Bizot avait été nommé colonel, le chef de bataillon Pasquier de Franclieu, lieutenant-colonel, justes récompenses des services rendus. Le capitaine d'Hennezel est promu chef de bataillon, il avait jusqu'au bout donné l'exemple à ses soldats. Parmi les autres officiers proposés ou promus à la suite de la campagne, signalons le capitaine Bernard, les lieutenants Desvaux, Antoine, Baruzy, Garnier de la Villebrest, Favatier, Doreau, Arnaud.

Un certain nombre de sous-officiers du 200e furent désignés pour entrer à Saint-Maixent :

L'adjudant Villermet, le sergent-major Lombard, les sergents Tremant, Guillon, de France, Vanner, Seguin, Stumpff, Claverie, Henry, Dô, Calmette, Pardi, Unvoix, Baude, Brunet, de Billy, Weber, Pascarel, Moréac, Demares, Granier, Anirépoque, Gallé, Lefebvre.

Le chef de bataillon Rapine de Noset de Sainte-Marie fut promu officier de la Légion d'honneur; les capitaines Tardieu, Tedeschi, Legay, Mortier, Blandin, Pollachi, le lieutenant Aubert, nommés che-

pardieu, pourquoi aussi ne pas leur demander de servir de nacelles à des ballons ? c'est ceux qui les ont employées dans une contrée où elles étaient totalement inutilisables.

C'est extraordinaire de faire partir, dans de pareilles conditions, de malheureux bougres. Autant les envoyer à l'échafaud, ce serait plus expéditif et moins coûteux.

— Bref, au travers de tout ce que vous me citez, il n'apparait point que ce soient les coups de feu qui vous aient fait le plus de mal.

— Les coups de feu. Connais pas. De temps en temps, nous avons bien eu un blessé ou un mort, aux extrêmes pointes d'avant-garde, ou bien parmi les éclaireurs, mais jamais nous n'avons eu d'engagements sérieux.

Tous les trois ou quatre jours, on apercevait une masse noire qui grouillait dans le lointain. Il en partait quelques coups de canon sans danger, tirés au hasard, nous répondions par deux ou trois obus de mélinite qui écrabouillaient quelques nègres, et tout cela s'enfuyait comme un vol de corbeaux.

Jamais je n'ai vu les Hovas autrement.

Non, ce ne sont pas les Hovas qui nous ont fait du mal. Leurs coups de feu, ça n'a pas compté.

1. M. Cavaignac, ministre de la guerre, s'exprima ainsi au sujet du 200e, à la Chambre des députés en réponse à l'interpellation de M. Vigné d'Octon :

« Le 200e régiment a perdu 26 p. 100 de son effectif. (Erreur, plus du tiers!) C'est un chiffre plus élevé que celui des autres corps. Je signale ce point, parce que vous vous le rappelez, messieurs, la constitution du 200e a été l'objet d'un débat devant la Chambre et j'estime qu'il y a peut-être pour l'avenir quelques conclusions à en tirer.

« Mais avant de formuler ces conclusions, je voudrais indiquer une réserve ; je voudrais rappeler que les régiments d'infanterie de marine, encore à l'heure actuelle, sont composés pour partie d'éléments qui ne sont pas très sensiblement différents de ceux qui constituent nos régiments européens.

« Et même les régiments d'infanterie de marine qui ont été envoyés à Madagascar, contenaient encore, pour une certaine part, des hommes de la classe 1892 se trouvant, par conséquent, exactement dans la situation des hommes du 200e régiment.

« La conclusion qui s'en dégage avec la netteté de l'évidence, c'est qu'il faut, dans la constitution de l'armée coloniale, prendre des mesures décisives pour n'envoyer sous ces climats meurtriers que des hommes faits et des rengagés. (*Très bien! très bien! à l'extrême gauche.*)

« M. LE BARON REILLE. Nous l'avons assez dit !

« M. LE COMTE DE LANJUINAIS. Il y a quinze ans que nous le demandons.

« M. LE LIEUTENANT-COLONEL GUÉRIN. Je l'ai dit l'année dernière, et on ne m'a pas écouté.

« M. LE MINISTRE. Mon cher collègue, je me suis trouvé d'accord avec vous lorsque vous l'avez dit, et je crois que nous aurons quelque chose de mieux à faire que de constater notre accord. Nous aurons le devoir — et ce sera la tâche que le Gouvernement s'imposera — d'apporter sur ce point des solutions aussi rapides que possible.

« M. LEYDET. On a envoyé à Madagascar des jeunes gens de dix-huit ans. »

valiers; les adjudants Lunel, Perarnaud, Laguillon, les sergents-majors Pech et Brivot, les sergents Claveric et Mayer décorés de la médaille militaire, les adjudants Casenave, Lhote et Gamblin, proposés.

Un certain nombre d'officiers d'infanterie de ligne, n'appartenant pas au 200e, mais classés au service des étapes furent également promus: parmi eux le capitaine Chanzy, portant un nom glorieux, nommé chef de bataillon et proposé pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, les capitaines Wirbel, officier d'ordonnance du général Metzinger, Thomas de Colligny, Bossard, Duchatelet, Lorillard, Peyronel, Doyen, nommés chevaliers[1].

Le *Liban*, rapatriant le colonel, le drapeau et les 1er et 3e bataillons du 200e, le *Carolina*, rapatriant le 2e bataillon, arrivèrent sur les côtes de France à Port-Vendres les 21 et 22 décembre.

Étaient présents :

Au 1er bataillon, qui comptait 900 hommes au départ, 175 hommes.

Au 2e bataillon, qni en comptait également 900 en quittant Sathonay, 255.

Au 3e bataillon, 215.

Encore, beaucoup parmi ces hommes étaient-ils souffreteux et durent-ils entrer dans les ambulances quelques jours après le débarquement. Le retour du 200e attendu par tant de familles, qui, plusieurs mois durant, avaient éprouvé bien des angoisses, fut l'objet des plus patriotiques et affectueuses manifestations.

Citons encore, à titre documentaire et anecdotique, quelques couplets spécialement consacrés au 200e, au régiment dont les journaux ont le plus parlé et dont on a suivi en France, avec le plus de sollicitude, les douloureuses étapes :

Le 200e.

Voilà le 200e!
Prépare, France, tes vivats :
C'est dans ton sang que tu lavas
L'outrage qu'un jour les Hovas
Infligèrent à ton emblème.
Il a sauvé tes trois couleurs ;
Dresse des arcs; jette des fleurs;
Taris pour un instant tes pleurs
Voilà le 200e!

A la gloire d'un aigrefin,
Le climat, la soif et la fin,

1. Le sultan d'Anjuan (îles Comores) a nommé officier de l'ordre de l'Étoile le capitaine Deniau, du 63e d'infanterie, qui commandant la 8e compagnie du 200e de ligne à Madagascar, eut l'occasion de secourir là-bas le frère de ce souverain gravement malade.

La fièvre et l'intendance enfin,
Ont résolu le dur problème
De nous réduire à quatre cents.
Les chers trois mille adolescents.
Qui partirent éblouissants.

Voilà le 200e!

Et ces pauvres petits troupiers
Vannés, fichus, estropiés
S'étonnent d'avoir sous leurs pieds
Ce sol de France (aimé, quand même!)
Dans leur tâche ils ont réussi
Le pays leur dira : « merci »
Et Monsieur Suberbie aussi.

Voilà le 200e!

Pour célébrer le dévouement
De ce généreux régiment
Qui n'est plus, hélas! qu'un fragment,
Ecris, Déroulède, un poème.
Qu'on oublie en le parcourant
La maman qui cherche, pleurant,
Son fieu qui n'est plus dans le rang

Voilà le 200e! [1]

Un autre chansonnier célèbre sur un ton différent, sans aucune note amère, les « braves » du 200e :

Ils sont entrés vainqueurs à Tamatave,
Chassant partout devant eux les Hovas ;
Pierre toujours se conduit comme un brave :
C'est le héros d'un des derniers combats.
Près de fléchir, son courage héroïque
Se retrempe aux souvenirs de son cœur :
Il pense à Blanche et à la République.
Et il retrouve une vaillante ardeur,
Il reviendra le brave deux-centième
Et mon ami aura gagné mon cœur;
S'il t'a vengée, ô ma France que j'aime.
Mon fiancé sera deux fois vainqueur...!

On plaignait le 200e en vers médiocres et en complaintes banales, mais surtout on l'acclamait, et lorsque le drapeau du régiment, revenant de Tananarive, flotta sur les côtes de France, on oublia les misères de la campagne, pour fêter les vainqueurs.

Le colonel Bizot, à sa descente du *Liban*, reçut de la présidente du comité perpignannais des Femmes de France, Mme de Lanier, une

1. Le 200e, par Bledort.

superbe palme de 2 mètres de haut, avec cette inscription sur un large ruban aux couleurs nationales:

LES FEMMES DE FRANCE
A L'HÉROIQUE 200e DE LIGNE.

Les soldats furent accueillis aux cris mille fois répétés de : « Vive le 200e! ». De Port-Vendres à Montpellier où tenait garnison le dépôt du régiment, le voyage des rapatriés de Madagascar ne fut le 22 décembre qu'une longue et ardente ovation.

A Perpignan, M. Bardou, maire de la ville, les officiers et sous-officiers de la garnison étaient venus pour assister au passage du détachement. Le général Prudhomme a prononcé une vibrante allocution, il est heureux de saluer à leur entrée en France les vaillants officiers et soldats qui viennent d'exposer leur vie pour défendre le drapeau confié à leur garde. Le colonel Bizot, du 200e, remercie le général de ses patriotiques paroles et déclare que l'accueil enthousiaste fait à ses hommes depuis leur arrivée en France le dédommage amplement des fatigues et des souffrances vaillamment endurées au service de la patrie.

Le train s'est ébranlé aux accents de la Marseillaise et la foule qui s'entassait sur le quai a salué respectueusement les rapatriés de cette touchante manifestation.

A Narbonne, même foule énorme autour de la gare. « Les rapatriés, dit un journal local, saluaient de la portière avec leurs bérets un peu fanés. Leurs têtes étaient un peu fatiguées. Ils étaient néanmoins très joyeux de revoir la mère-patrie.

« Quand ils sont descendus de wagon, des scènes touchantes se sont produites. Les parents de quelques-uns d'entre eux étaient venus à la rencontre de leurs enfants. Tous s'embrassaient avec tant d'effusion et pleuraient avec tant d'entrain que l'émotion gagnait les voisins. On voyait des groupes tout entiers verser des larmes.

« Peu après l'arrivée du train, les sous-officiers et les soldats ont été conduits dans les salles d'attente, où un repas copieux leur a été servi sur des tables dressées par les soins du 100e. Quant aux officiers, leurs camarades de Narbonne leur ont offert un lunch au buffet. Pendant le repas, les dames des sociétés de secours aux blessés ont procédé à leur distribution et la musique du 100e a fait entendre quelques morceaux choisis de son répertoire.

« Après de nombreux serrements de mains, officiers et soldats ont regagné leurs compartiment respectifs, et à quatre heures, le train s'est ébranlé salué par les cris de : « Vive l'armée! Vive le 200e! » qui sont sortis spontanément de toutes les bouches, et, comme l'arrivée, le départ a été salué par le chant national. »

Le 200e arriva à Montpellier à 7 heures du soir. Au moment où les

portières s'entr'ouvrent, une immense clameur retentit : « Vive la France ! » Les musiques exécutent aussitôt *la Marseillaise* au milieu des applaudissements.

L'effectif se compose de 400 hommes. Le lieutenant-colonel Pasquier de Franclieu commande les troupes en l'absence de M. le colonel Bizot, resté à Port-Vendres.

Les hommes paraissent tous bien portants. En quelques minutes nos vaillants troupiers sont sur les rangs et se mettent en marche.

Au moment où ils arrivent sur la place de l'Embarcadère, de nombreux cris s'échappent de toutes les poitrines : « Vive la France ! Vive l'armée ! Vive le 200e ! »

Quant on voit apparaître le drapeau de ce régiment décimé, drapeau qui a flotté à Tananarive, les applaudissements éclatent de toutes parts ; la foule fait une chaleureuse et immense ovation aux Malgaches, qui répondent en agitant leurs bérets. L'enthousiasme est indescriptible.

C'est au milieu des acclamations de la foule en délire et à la lueur des flammes de Bengale que nos braves troupiers parcourent l'itinéraire suivant : rue de la République, boulevard de l'Observatoire, faubourg de la Saunerie et cours des Casernes. Sur tout le parcours on lance des bouquets.

A sept heures et demie, les revenants de Tananarive débouchent sur le cours des Casernes, brillamment décoré et illuminé de lanternes vénitiennes. Dix minutes après, ils font leur entrée à la caserne des Minimes, où un excellent repas leur est servi.

Mais la mort, hélas ! escortait toujours le 200e, même au milieu de ces belles fêtes patriotiques. Plusieurs soldats succombèrent, à peine débarqués, d'autres en chemin de fer ou dans les hôpitaux.

Le régiment fut caserné à la citadelle. La municipalité de Montpellier organisa, en l'honneur du 200e, une représentation de gala au grand théâtre. Programme : la *Fille du Régiment* et la *Marseillaise*.

Au moment où le rideau se lève, un spectacle vraiment impressionnant est frénétiquement applaudi par tous les assistants. Tous les lustres et appliques de la salle sont allumés et, sur la scène qu'illuminent également les rayons de la lumière électrique, les deux musiques de la garnison, celle du 2e génie et du 142e d'infanterie, sont rangées côte à côte. Cette masse de soldats, en uniformes et symétriquement rangés, produit un effet imposant. La musique du génie attaque la marche du régiment, puis soudain les notes vibrantes de notre chant national, la *Marseillaise*, retentissent. Tous les assistants se lèvent.

Le colonel Bizot est le premier debout ; le public se tourne vers lui et ses officiers, et toutes les mains applaudissent.

C'est, pendant quelques minutes, dans la salle, un crépitement continu d'applaudissements; puis à la *Marseillaise* succède l'*Hymne Russe*, et l'ovation patriotique est de plus en plus belle, plus chaude, plus imposante. On écoute encore, et, cette fois, ce sont les notes de l'hymne national français et de l'hymne russe qui se mêlent, et, symbolisant l'alliance des deux peuples amis, produisent un chant vibrant qui résonne harmonieusement.

La musique du 142e joue la marche du 200e et, au nom de la municipalité de Montpellier, une splendide couronne d'or est offerte au régiment. Le colonel Bizot et ses officiers se lèvent et saluent militairement.

Jusqu'à la fin de la représentation, le 200e fut applaudi et fêté.

Mais les jours du régiment étaient comptés. Un décret du ministre de la guerre prononça son licenciement dans les premiers jours de janvier; tous les sous-officiers et soldats devaient être envoyés en congé. Cependant le 200e ne pouvait disparaître, sans qu'un suprême hommage lui fût rendu, suivant les traditions militaires. Le colonel Bizot reçut donc ordre de se rendre à Paris avec plusieurs officiers et sous-officiers du corps et le porte-drapeau, M. Blavier, qui venait d'être promu capitaine. M. Blavier est le neveu du général Zurlinden, ex-ministre de la guerre.

Le drapeau devait être solennellement présenté et déposé aux Invalides. En quittant Montpellier, le colonel Bizot exprima ses remerciements au maire de la ville.

« Dans toutes les circonstances, dit-il, où nous nous sommes trouvés en contact avec la population, nous avons été toujours fêtés on ne peut mieux. Il m'est arrivé souvent à moi-même de recevoir individuellement, en passant dans vos rues, des marques de sympathie de la part des habitants. Avec tous mes officiers, je garderai longtemps le souvenir de l'accueil que nous a fait la population montpelliéraine. »

Le samedi 4 janvier, les derniers représentants du 200e, colonel en tête, firent leur dernière étape, à Paris, du ministère de la guerre à l'hôtel des Invalides.

Depuis le commencement du siècle, sont déposés au musée d'artillerie: 1° les drapeaux français remplacés au corps par suite d'usure; 2° ceux dont le modèle est changé; 3° ceux enfin ayant appartenu à un corps qui est supprimé.

Les drapeaux français ont dû être répartis entre plusieurs salles, car on ne compte certainement pas moins de trois cents bannières, enseignes et trophées de toutes sortes, — authentiques ou reproduits pour compléter la collection historique, laquelle commence à Charlemagne pour finir à nos jours.

Il convient aussi de signaler que, en dehors des trois cas de dépôt

réglementaires, le musée des Invalides reçoit quelquefois à titre de dons, des souvenirs d'un caractère particulièrement glorieux. Tels le drapeau du 47e de ligne, qui a été le premier arboré sur la brèche de Constantine et qui dut à ce haut fait de n'être point brûlé en 1848; celui du « 54e régiment d'infanterie de marche en 1870 », brodé par les femmes de Bitche aux armes de la ville avec cette légende : *La ville de Bitche à ses défenseurs, 6 août* 1870-12 *mai* 1871, déposé au musée d'après la demande de M. le colonel Teyssier, qui commandait cette place. Tel encore, tout récemment, l'étendard du 20e d'artillerie qui, conservé en captivité, après le siège de Strasbourg, par le colonel Petitpas, fut remis à M. Félix Faure, le lendemain de son élection à la présidence, par la veuve du colonel, et déposé aux Invalides au mois d'août 1895.

Quant aux drapeaux étrangers, — nous parlons de ceux qui sont exposés au seul musée d'artillerie, — une trentaine d'étendards de toutes nationalités ne figurent qu'à titre de reproduction. Mais le catalogue de M. le colonel Robert enregistre sous la mention : *Pris à l'ennemi; guerres lointaines* vingt et un trophées rapportés de Chine, de Cochinchine et du Mexique.

A la vérité, il est plus exact de dire que les drapeaux « pris à l'ennemi » sont plutôt et surtout ceux qui appartiennent aux Invalides proprement dits et qui, datant presque tous de l'épopée napoléonienne, tapissent la chapelle et même la salle du tombeau de l'empereur.

Avec le drapeau du 200e de ligne, devait être remis entre les mains du général Arnoux, gouverneur de l'hôtel, un souvenir de la dernière conquête : un pavillon hova [1].

Dès dix heures et demie du matin, par un temps froid et brumeux, sont réunis dans la cour carrée des détachements de tous les régiments de la garnison de Paris avec colonel, drapeau et musique. En face d'eux, ont pris position les invalides, lance en mains.

A onze heures moins un quart, les petits tambours de cette phalange de vieux soldats, la clique des anciens, quatre enfants d'une douzaine d'années portant l'uniforme des tambours de la garde nationale et commandés par un vieux caporal, la poitrine couverte de médailles, battent un énergique roulement. Ils saluent le général Arnoux qui fait son entrée dans la cour d'honneur.

Les troupes portent les armes. Les invalides lèvent leurs lances. Le général marche péniblement; il a reçu dix-sept blessures, dont plusieurs à la bataille de Gravelotte; il passe rapidement en revue ses invalides, puis, se plaçant, face aux vieux braves, il donne l'ordre à l'un d'eux de sortir des rangs.

C'est un caporal à jambe de bois, déjà décoré de la médaille mili-

1. André Jakson : *Les Drapeaux des Invalides* dans l'*Echo de Paris*, 5 janvier 1896.



Sol lats du régiment d'Algérie.

taire et de plusieurs médailles commémoratives, auquel va être remise la croix de la Légion d'honneur.

Il est tout ému lorsque le général lui adresse la formule traditionnelle et l'arme chevalier, tandis que les tambours ouvrent et ferment le ban.

« ... Onze heures sonnent avec une lenteur triste, longuement vibrante d'horloge d'église. Et voici qu'éclatent, par-delà les jardins et les inutiles canons endormis, d'enthousiastes acclamations qui saluent les victorieux, qui couvrent les fières et joyeuses musiques.

« Je les reconnais, ces voix éperdues de la foule, je les ai entendues en un autre jour où les cœurs étaient serrés d'angoisse, où l'on se parlait tout bas, comme avant une exécution sinistre. Ce jour-là,

elles hurlaient à la mort, elles maudissaient le Judas qui avait tenté de trahir, qui avait trafiqué honteusement des secrets de la patrie comme un mercanti de ghetto affamé d'argent, apte à toutes les prostitutions, elles éclataient comme un coup de tonnerre sur la tête provocante du condamné qui osait encore se redresser et mentir.

« Le soleil maintenant se joue dans les plis des soies tricolores, illumine les baïonnettes des fantassins, les casques des dragons.

« Et, précédé par le général de Saint-Germain, s'avançant d'un pas rythmique, le porte-drapeau, le colonel et les officiers de ce pauvre 200e qui endura tant de misères dans le chemin de croix que fut la campagne de Madagascar et qui, décimé, réduit à l'inaction, trop souvent, tint bon tant qu'il fallut tenir.

« Le drapeau paraît encore tout neuf, a des luisances de défi en face du fanion hova rouge et blanc qui s'éploie prisonnier aux mains d'un invalide, qui bientôt rejoindra les trophées pris à l'ennemi, — les lambeaux de velours et de soie qui racontent l'histoire de notre chère France [1]. »

Les tambours battent aux champs, les soldats présentent les armes, les têtes se découvrent, et d'un accent claironneur, face à face avec le brave colonel Bizot qui, avec sa barbe grise, sa mâle figure lasse et pâlie, impose le rappel des épreuves subies, des courages que rien ne saurait briser, de la devise qu'il hérita d'un héroïque ami : « *Passavant le meillor* », le général de Saint-Germain prononce ces mots :

« Drapeau du 200e régiment !

« Au nom de la France et de l'armée, nous te recevons avec fierté et reconnaissance dans cet asile de nos gloires militaires.

« Ton histoire n'aura pas été longue, mais elle a été brillante. Ceux qui ont eu l'honneur de te suivre pendant ta marche victorieuse ont su montrer au monde entier ce dont est capable le soldat français, guidé par l'amour de la patrie.

« Grâce à leurs brillantes qualités militaires, grâce à leur esprit d'abnégation et de sacrifice, malgré les difficultés de toute nature, malgré les intempéries d'un climat meurtrier, tu as flotté, triomphant, sur les murs de la capitale d'une île immense, soumise à nos armes par une poignée de héros ! »

Cette allocution concise et d'une éloquence toute militaire, prononcée d'une voix vibrante, produisit un effet vraiment émouvant.

La foule, qui se presse dans les galeries autour de la cour et dans

1. Récit publié par M. René Maizeroy.

la cour même, foule d'invités, d'officiers avec leurs familles, de journalistes, etc., applaudit chaleureusement ces nobles paroles.

Le moment est venu de remettre le drapeau de l'ancien 200e au musée d'artillerie, où il restera déposé.

Le capitaine Blavier le confie à un sous-officier invalide. Le colonel Bizot salue, et le drapeau va rejoindre tant d'autres souvenirs glorieux de notre histoire militaire.

Les invalides, après l'avoir déposé au musée d'artillerie, viennent se replacer dans la cour d'honneur pour assister au défilé qui doit terminer la cérémonie. La batterie et la musique du 74e d'infanterie se massent au fond de la cour d'honneur.

Au commandement « pour défiler », prononcé d'une voix forte par le général de Saint-Germain, qui se tient face aux vieux grognards du général Arnoux, le tambour-major jette sa canne en l'air, et la musique aussitôt fait entendre un pas redoublé entraînant.

C'est d'abord la compagnie qui servit de garde au drapeau du 200e dans Paris, qui passe la première, puis successivement tous les drapeaux de la garnison de la capitale, à intervalles de trente pas environ. Le porte-drapeau de chacun des régiments représentés n'est escorté que des quatre hommes réglementaires. Les trois couleurs s'inclinent pour saluer le commandant de la place de Paris aux côtés duquel se tiennent, dans une belle allure, le colonel Bizot et ses officiers.

Tout autour de la cour d'honneur, les spectateurs, profondément impressionnés par le grandiose et simple spectacle qu'ils ont sous les yeux, sont découverts et demeurent tête nue jusqu'à la fin du défilé.

Aussitôt après, le général de Saint-Germain s'avance vers le colonel Bizot auquel il presse les mains avec effusion; il demande au chef du régiment de lui présenter les officiers de la délégation, rangés sur deux rangs et immobiles, le sabre à hauteur du visage.

C'est d'abord au premier plan les capitaines Baruzi, Deville et Blavier; ce dernier fut le porte-drapeau du 200e. Puis l'adjudant Lafond « le plus vieil adjudant du régiment, » ajoute le colonel Bizot. Au second rang se tiennent le docteur Sondrat, les lieutenants Lagarde et Derot, le commandant d'Hennezel, puis quatre sous-officiers du 200e en permission à Paris, qui ont tenu à honneur d'accompagner leur drapeau jusqu'à sa dernière étape.

Le général de Saint-Germain, très affable, a des paroles gracieuses pour tous; il connaît une anecdote sur le compte de chacun et la place avec une bienveillante bonhomie. Après une dernière poignée de main, le général se retire et la dislocation des délégations s'opère avec méthode.

Chaque drapeau vient retrouver sa musique et le détachement qui l'accompagne, et de toutes parts les sonneries se font entendre.

Sur l'esplanade des Invalides, dix mille personnes attendent la

sortie des troupes, que de nombreux badauds suivent jusqu'à leurs casernes respectives.

C'est un superbe coup d'œil que celui de ces drapeaux flottant au vent, et une martiale ardeur s'empare des spectateurs au bruit des musiques militaires.

Il est midi, et les invités quittent les Invalides en compagnie des officiers du 200e qui sont fêtés de tous.

L'impression laissée par la cérémonie est réconfortante; on sentait parmi la foule un sentiment fait de patriotisme et de reconnaissance pour les braves gens qui, comme l'a dit le général de Saint-Germain, ont doté la France d'un immense territoire, au prix de tant de fatigues, de souffrances et de sacrifices !

Le 200e avait vécu!

Du noble régiment, il ne reste plus qu'un souvenir précieusement conservé : le Drapeau!

Il demeurera désormais parmi tant d'autres symboles et souvenirs de notre armée et de ses hauts faits ; il rappellera l'histoire courte, mais glorieuse, d'un des corps les plus cruellement éprouvés.

Quelques jours avant de s'embarquer à Marseille, le colonel Gillon disait:

« Je pars avec trois bataillons, mais ils sont sur pied de guerre, c'est-à-dire que je vais avoir trois mille hommes sous mes ordres. Ne suis-je pas plus heureux que n'importe quel général de brigade? »

De la guerre contre la maladie, il avait été la première victime, e des 3.000 hommes réunis à Sathonay, combien peu étaient encore valides [1] ! »

Les officiers rapatriés du 200e furent, peu après la cérémonie des Invalides, répartis entre un certain nombre de régiments de ligne, la plupart affectés, sur leur demande, à leur corps d'origine [2].

1. « Oui, mon colonel, écrivait M. Leser dans le *Figaro*, vous étiez très fier de conduire à l'ennemi trois mille beaux jeunes soldats, et, bien que la modestie fût chez vous inséparable de la bravoure, vous laissiez déborder votre joie. Mais vous comptiez sur de brillants faits d'armes, et c'est la fièvre que vous avez rencontrée. De cet inégal combat, vous avez été la première victime, et la destinée, peut-être clémente, à vous surtout qui cachiez le cœur le plus sensible sous des apparences voulues de brusquerie, vous devait épargner la douleur de voir mourir les volontaires du 200e régiment. Vos hommes, là-bas, avaient des cartouches et des vivres ; c'est la quinine qui leur a manqué. Comme vous étiez leur chef, vous leur avez donné ce grand exemple, de mourir sans que l'atroce et lente agonie pût obtenir de vous l'ombre d'une défaillance. Dans ce duel sinistre contre l'insaisissable ennemi, vous avez été beaucoup plus magnifique que les capitaines blessés sur le champ de bataille. Vous saviez que vous ne guéririez pas ailleurs qu'à Majunga, et vous n'y avez voulu revenir que mourant.

« En ce jour de fête, je vous salue et je salue aussi, et très bas, les deux mille soldats, pauvres petits pioupous, qui vous ont obéi jusque dans la mort. Ils ont marché, sans murmurer, même quand montaient vers eux, les enveloppant comme d'un premier suaire, les brouillards pestilentiels des marais de Madagascar ; ils ont, sans se lasser, construit cette interminable route qui, toute marquée de croix, semble un ossuaire qui se prolonge à l'infini ; ils sont morts en serrant entre leurs doigts déjà raidis et contre leurs lèvres fiévreuses les souvenirs qu'ils avaient emportés de France. »

2. M. le col. brev. Bizot, au 72e d'inf.

M. le lieut.-col. Pasquier de Franclieu, au 88e d'inf.

Les chefs de bataillon :

MM. Coutaud, au 162e rég.; Rapine du Nozet de Sainte-Marie, au 75e rég.

Les capitaines :

MM. Mano, au 51e rég.; D'Hennezel, au 74e rég.; Bernard, au 30e rég.; Deville (brev.), au 130e rég.; Immelin, au 124e rég.; Lecat, au 34e rég.; Gomiot, au 91e rég.; Costille, au 29e rég.; Derrive, au 134e rég.;

Tous les soldats du 200e ont reçu la médaille de Madagascar. L'inscription suivante est portée au livret de ceux qui ont fait partie de la colonne légère :

« 29-30 septembre, opérations autour de Tananarive et prise de Tananarive. »

Le 200e régiment, pendant sa brève existence, a été beaucoup discuté.

Les unités sans homogénéité, les régiments, composés d'éléments divers, au moment d'une entrée en campagne ont d'ailleurs presque toujours été critiqués par les écrivains militaires. On leur reproche de ne pas être favorables au développement de l'esprit de corps.

Cette critique est juste.

Le troupier d'aujourd'hui, moins imbu peut-être que celui d'autrefois de ce qu'on appelle l'esprit militaire, n'en est pas moins un excellent soldat. Nous emprunterons encore à ce sujet quelques observations très justes au général russe Dragomirof, déjà cité,un de nos premiers écrivains spécialistes, sur le fantassin français. Le général compare celui de jadis et celui de notre armée nouvelle.

Après avoir parlé du soldat de la Révolution, endurci aux souffrances et aux fatigues, avec lequel on pouvait tout entreprendre et tout oser, il trace le portrait suivant du « vieux grognard » de l'empire :

« Il ne manquait plus qu'un homme capable de manier d'aussi redoutables instruments. Cet homme parut : ce fut... nous savons *qui*. Lancé par sa main puissante, le soldat français traversa toute l'Europe jusqu'à Moscou. Peu à peu, de soldat français il devint soldat napoléonien, mais sans rien perdre de son courage, sans cesser de savoir souffrir et mourir. Il murmurait bien de temps en temps, mais demeurait toujours fidèle à son idole.

« Et comme Napoléon savait bien que ces murmures ne venaient

Mortier, au 125e rég.; Lessoré de Sainte-Foy, au 125e rég.; Blavier, au 77e rég.; Legay, au 48e rég.; Blandin, au 65e rég.; Deniau, au 133e rég.; Titeux, au 78e rég.; Piria, au 139e rég.; Tardieu, au 143e rég.; Tedeschi, au 9e rég.; Bohler, au 34e rég.

Les lieutenants :

MM. Scalabre, au 45e rég.; Gaulier, au 28e rég.; Zuber, au 74e rég.; Pollacchi, au 74e rég.; Morel, au 103e rég.; Carlu, au 117e rég.; De Gayffier, au 124e rég.; De Châteaubriand, au 124e rég.; Lagarde, au 31e rég.; Doreau, au 31e rég.; Broyelle, au 131 rég.; Desveaux, au 29e rég.; Segond, au 29e rég.; Gaudichau, au 134e rég.; Petitjean, au 32e rég.; D'Ollone, au 90e rég.; Courbarien, au 125e rég.; De Saint-Exupéry, au 135e rég.; Brisset, au 2e rég.; Beaunier, au 41e rég.; Garnier de la Villesbret, au 48e rég.

MM. Nicollau, au 48e rég.; de Vauzelles, au 65e rég.; Legros, au 65e rég.; Latreille, au 93e rég.; Aubert, au 78e rég.; Paris, au 138e rég.; Rouchon, au 138e rég.; Brau, au 139e rég ; Antoine, au 139e rég.; Civatte, au 12e rég.; Arnaud, au 143e rég.; Bruguière, au 143e rég.; Gallé, au 9e rég.; Regourd, au 9e rég.; Favatier, au 126e rég.; Dumas, au 126e rég.; Ranon de la Vergne, au 6e rég.; Litschfousse, au 34e rég.; Lablache Combier, au 34e rég.: Pinelli, au 144e rég.; Martin, au 2e zouaves.

Les sous-lieutenants :

MM. Genty, au 105e rég.; Perrin, au 86e rég.

Le premier février, la promotion de Saint-Cyr, 1867-1869, dite de Mentana, fêta le colonel Bizot.

La réception fut des plus cordiales, et au dessert, le colonel reçut de ses camarades une magnifique gerbe de fleurs, retenues par des flots de rubans aux couleurs nationales, ainsi qu'un très joli écrin renfermant une aigrette de colonel et portant l'inscription suivante :

AU COLONEL BIZOT

COMMANDANT LE « 200e »

La « Promotion de Mentana », — Le premier février 1896.

pas du cœur et qu'il ne fallait pas y prendre garde ! Comme il comprenait que l'homme fatigué est toujours de mauvaise humeur et comment, la fatigue passée, il a conscience de sa faute et se retrouve tout prêt à faire un triple effort pour peu qu'on la lui ait pardonnée !

« Eh parbleu ! on ne peut faire fonds que sur ce qui résiste. Un gros bâton noueux est rude à la main, mais on peut s'appuyer dessus, tandis que sur une badine flexible et d'un contact plus agréable c'est impossible... »

Le général étudie ensuite le soldat de la Restauration, qu'on essayait de dresser à la prussienne et qu'on voulait mener à confesse toutes les semaines, puis ceux de la monarchie de Juillet et du second empire, et ajoute :

« En résumé, pendant toute cette période de 1815 à 1870, le soldat français continua de se montrer ce qu'il était auparavant : avec dévouement et enthousiasme, il sacrifiait sa vie pour atteindre les résultats à lui indiqués par ceux qui représentaient la patrie. Il fut vainqueur en Espagne, conquit l'Algérie, triompha chez nous en Crimée, puis en Italie, au Mexique, et partout se montra digne de ses glorieux ancêtres.

« Et même de cette année terrible qu'on ne peut comparer, comme désastre, qu'à l'année 1806, le soldat français n'a pas à rougir. Partout où on a su le conduire comme il le fallait, il s'est conduit comme il le devait. Et le soldat français de 1870 n'est pas plus responsable des événements de cette époque que celui de 1812, 1813 et 1815 de ceux qui se sont passés en ces années-là : on a battu le régime qu'il servait et non pas lui. »

Le général Dragomirof en arrive enfin au troupier français de 1895 :

« C'est maintenant un solide jeune homme de vingt-deux à vingt-quatre ans, de bon caractère et de joyeuse humeur, extrêmement endurant et zélé. Il avale même la règle non seulement en long, mais encore en travers et ne dédaigne pas la plaisanterie. On le traite doucement, on l'instruit avec soin et on l'entretient admirablement.

« Je l'ai vu aux dernières manœuvres trimer quatorze heures durant, et conserver jusqu'à la fin la même bonne humeur qu'au début. L'amour-propre est resté, comme jadis, un puissant levier sur lequel il suffit d'agir pour obtenir de lui ce qu'on lui veut. »

Peut-on faire un plus bel éloge de ces soldats que le général Dragomirof a tant admirés pendant nos manœuvres d'armée de 1895 [1].

1. Le soldat français sait supporter les plus grandes misères quand il en saisit la portée. Il ne devient intraitable que lorsqu'on ne peut lui faire comprendre le pourquoi des privations qu'on lui fait subir. Comme le disait Richelieu : « C'est un instrument des plus délicats que l'armée française. C'est « la première ou la dernière des armées, suivant qu'elle est bien ou mal commandée ». C'est par suite un instrument très délicat à manier et qui peut même devenir dangereux entre des mains inhabiles.

CHAPITRE XXVI.

Le Régiment d'Algérie.

Légion étrangère et tirailleurs algériens. — Le 1er bataillon formé par la légion. — Soldats de profession. — Caractères aventureux. — Les deux bataillons de tirailleurs. — Le commandant Debrou à Majunga. — Opérations près de Marovoay et prise de la ville. — Mevatane. — Le bataillon du commandant Lentonnet. — Journal de marche d'Andriba à Tananarive. — Départ du général Metzinger. — Le 1er bataillon rentre en Algérie. — Ordre au régiment. — La garnison de Tananarive. — Alertes. — La musique des turcos. — Promotions et décorations. — La relève — Terrible accident d'Adelia. — Le commandant Lagarde et ses officiers. — Mort du lieutenant-colonel Lentonnet. — Soldats d'Afrique.

De tous les régiments du corps expéditionnaire de Madagascar, le régiment d'Algérie est celui qui fut le plus souvent engagé. Il prit part en effet, à tous les combats de la campagne depuis le mois de février jusqu'à la fin de septembre et plus tard aux actions de guerre contre les rebelles.

Ce régiment se composait d'un bataillon de la légion étrangère et de deux bataillons de tirailleurs algériens. Il avait tout d'abord été question d'y incorporer un bataillon de zouaves; mais aujourd'hui les régiments de zouaves comme les régiments de ligne sont formés à peu près exclusivement de jeunes soldats. Le général Duchesne, qui n'avait pas été très favorable à la création du 200e et à sa participation à l'expédition, insista très vivement pour qu'un régiment de soldats de profession, solides, habitués à la guerre et aussi aux climats tropicaux fût mis à sa disposition. Le général avait vu à l'œuvre en Algérie et au Tonkin la légion étrangère et les tirailleurs. Il obtint les trois bataillons tirés de ces corps qu'il réclamait instamment.

Le bataillon de la légion était sous les ordres du commandant Barre, du 1er étranger, capitaine adjudant-major Devaux et des capitaines Perrot, Courtois, Bulot, et Pardi, ce dernier servant au titre étranger.

L'histoire de la légion étrangère est connue; nous n'avons nullement l'intention de l'écrire ici; mais quelques indications sommaires nous semblent indispensables, afin de bien faire comprendre l'organisation et le caractère de ce corps dont le rôle est aujourd'hui si important dans notre armée coloniale.

« La légion, dit un ancien officier du corps M. de Villebois-Mareuil, se présente avec ce double caractère : on s'y engage jusqu'à quarante ans; elle est composée de soldats de métier, pour qui la carrière des armes est un refuge, le pain est assuré, souvent un titre de naturali-

sation, parfois une réhabilitation, c'est-à-dire, pour un temps au moins, une véritable profession. Dans cet hybride milieu, où l'homme entre masqué, sans papiers d'identité, de nationalité, sans extrait de casier judiciaire, sans rien qui le recommande, rien qui parle de son passé, il y a d'étranges mélanges de bons et de mauvais, d'héroïsmes latents et d'âmes à tout jamais dégradées; mais l'on peut dire que, de cet ensemble indéfinissable, se dégage une énergie de fer, l'instinctive passion des aventures, une étonnante fécondité d'initiatives, un suprême dédain de la mort, toutes les originalités sublimes des vertus guerrières. Et cette impression de l'ensemble se reflète chez le légionnaire isolé, qu'il passe libre dans la rue, la taille bien prise en sa ceinture serrée aux reins, ou qu'il rende les honneurs, figé dans son immobilité de factionnaire : c'est toujours cet air décidé, cette allure dégagée, qui révèle l'homme, dans la mâle acception d'action, de virilité et de supériorité. Aucun soldat n'a cette tenue irréprochable, ce fier salut, cette discipline d'extérieur impeccable. L'autorité du chef digne de lui commander revêt à ses yeux quelque chose de mystérieux et de grandiose; il attend tout de cet être supérieur; il en subit docilement l'influence à l'heure même des pires entraînements ; il lui garde un culte et une tendresse qui se manifestent par une ingéniosité d'attention touchante. Vivant, il le suivrait au bout du monde; mort, il n'y a pas d'exemple qu'il l'ait abandonné. Il procure à celui qui l'a conquis la puissance exaltée du commandement. Que le chef se présente à la manœuvre, les armes résonnent, le rang se grandit, l'allure s'affermit la troupe se fait imposante; mais qu'il vienne à disparaître, on n'en donne plus aux gradés ordinaires que pour leurs galons; et ce n'est pas beaucoup. Car il n'a rien d'un automate, le légionnaire; si les émulations, les circonstances développent en lui un admirable élan, il répond à la monotonie de la vie de garnison par une indifférence dédaigneuse de perfectionnements d'instruction, une volonté bien arrêtée de ne pas se fatiguer inutilement, et le sentiment non dissimulé qu'il n'est pas fait pour les besognes accoutumées du temps de paix. »

Paul de Molènes a fait, lui aussi, du légionnaire un curieux portrait. Le soldat poète et artiste s'était épris d'une belle passion pour ce corps d'aventuriers, singulier mélange d'hommes de races diverses, de vaincus de la vie ou de batailleurs professionnels formant un tout compact, dévoué, vigoureux, groupé autour du drapeau, symbole d'honneur et de force.

» D'où viennent-ils, les légionnaires? L'on peut répondre hardiment : De partout, de toutes les classes, de tous les pays, des plus hauts comme des plus bas échelons, savants ou illettrés, rompus à la vie en y essayant leur première adolescence, amoureux des armes ou simplement épaves de nos civilisations vieillissantes. Beaucoup en rup-



Attaque par une section de tirailleurs d'une maison hova.

ture de familles, échappés du toit paternel pour de futiles motifs, à d'invraisemblables jeunesses, à peine quinze ans d'âge parfois; en fuite des charges d'un ménage trop lourd ou mal assorti, les enfants à la rue, la femme abandonnée à d'autres ou à la faim. Il faut croire que ce lien de famille est le plus fort, car, de l'avoir brisé, certains en meurent par désespérance : c'est l'habituelle cause des suicides à la Légion, et l'on peut dire qu'elle frappe surtout sur des êtres de première jeunesse et de conduite irréprochable. Beaucoup aussi en rupture de nationalité; la désertion après la faute, et chez les Allemands, principalement par lassitude des mauvais traitements; ou, pour les natures aventureuses, l'attirance de la grande nation, à qui ne manquent pas les occasions d'utiliser ses soldats, par drainage des petits peuples qui n'ont pas l'emploi des leurs.

Nombreux aussi dans la légion sont les anciens officiers français démissionnaires à la suite d'un coup de tête, héros oubliés d'affaires de jeu, ayant quitté l'armée pour cause de dette ou pour indiscipline, et qui, irrésistiblement attirés par le métier des armes, signent un engagement et recommencent leur carrière sac au dos.

« Nombreux surtout les anciens sous-officiers, qui, au sortir du régiment et à l'assaut d'une existence civile, ont trouvé le mur trop haut, sans brèche pour y passer, et se sont découragés d'attendre : quelques-uns aussi, et non les moins bons, qui sortis de l'honneur par un coup de passion, sont venus conquérir, avec la paix de leur conscience, le droit d'échapper à l'anonymat sinistre qui s'abat sur le déserteur. »

Et des armées étrangères, il en vient aussi de ces officiers, de ces sous-officiers, brisés en cours de route. Les uns avouent leur passé, les autres le cachent; tous gardent, au coin le plus reculé d'eux-mêmes, leur indéfectible rêve en la destinée guerrière, ou simplement la suprême ambition de bien mourir.

« A qui se sent perdu, il arrive aussi que cette légion, connue du monde entier, apparaît comme le dernier recours en grâce de la vie. Voici un commissaire de police qui s'échappe d'une sous-préfecture de province, il vient d'abandonner sa femme, quatre enfants, il a pris le train pour aller se tuer; le dégoût lancinant des missions de bassesse et de mensonge, au service de la politique, l'ont amené là. La Légion le sauve pour un temps. Ou bien encore, un nihiliste s'y est jeté, lui demandant d'envelopper de mystère, une vie menacée par de sectaires vengeances. Mais celles-ci l'y découvrent, la délation le signale à ses chefs comme anarchiste dangereux; ses papiers sont saisis et révèlent simplement la vérité, dans une curieuse correspondance avec une jeune fille, affiliée, puis réfractaire comme lui, maintenant étroitement unie à son sort, dans un commun accord de préservation capitale. On l'envoie au Tonkin, le poignard n'atteint pas si loin. Qui expliquera pourquoi ce lettré arabe, professeur de littérature orientale, a échangé sa chaire d'Egypte contre cette rude vie de légionnaire, sa belle science poétique de là-bas pour l'inconnu de ce milieu aux races mélangées d'Europe? Il a l'air d'un sage pourtant; est-ce le mystère de cette humanité étrange qui l'a tenté? Mais qui ne comprendrait, au contraire, que cet inventeur y soit? Il est fils d'un officier d'artillerie, et il présente un fusil qui tire sans interruption six cents coups, à l'aide d'un chargeur; question d'atavisme probablement. Toute la valeur de l'invention tient dans un explosif dont il a expérimenté les foudroyants effets au Tonkin, en présence d'un certain nombre de camarades; malheureusement tous les témoins qu'il cite affirment n'avoir aucune souvenance de ces expériences. Peu importe, il aura été inventeur, comme il avait été explorateur avec Soleillet, spahi sénégalais, roi nègre, déserteur condamné, disciplinaire, comme

il finira légionnaire. Légionnaire! c'est-à-dire propre à tout, embarrassé de rien, constructeur au Tonkin, pour se reposer d'une expédition, agriculteur en Afrique, entre deux colonnes, légionnaire, enfin, d'après la physionomie de son ancêtre le soldat romain [1]. »

Enfin la légion étrangère permet aux fils d'Alsace et de Lorraine de servir leur vraie patrie et de se rallier au drapeau tricolore. Il faut, dit M. de Villebois-Mareuil, les avoir vus venir, les avoir interrogés, ces petits, très jeunes, pauvrement vêtus, incapables souvent de bégayer à peine quelques simples paroles françaises, et les avoir entendus vous répondre de leur voix enfantine, leurs yeux clairs pleins d'assurance : « Je suis ici parce que je ne voulais pas servir l'Allemagne. » Et devant l'humble défilé de ces déshérités de la Patrie, revenant en étrangers au drapeau diminué, qui jadis portait leurs droits, et ne flotte plus jusqu'à eux, il y a trop à se souvenir et l'âme se serre sur la vision douloureuse.

La légion a pris part aux campagnes de Crimée, d'Italie, du Mexique, d'Algérie et de France. Depuis 1881, elle est surtout une vraie troupe de guerre. Ses effectifs sont considérablement augmentés; elle fournit des contingents précieux et sans cesse renouvelés à nos garnisons coloniales. Elle est constituée en deux régiments depuis le 1er janvier 1885. L'engagement au titre étranger est de cinq ans : sont admis tous les volontaires valides de 18 à 40 ans sans distinction de nationalité.

En 1881-1882, elle pacifie le Sud oranais et livre de nombreux et glorieux combats. En 1883, elle bataille au Tonkin et en Annam. C'est un détachement de la légion qui, sous les ordres du commandant Dominé, soutient avec un détachement du génie le siège à jamais mémorable dans nos fastes militaires de Tuyen-Quan. C'est encore la légion qui, sous les ordres du général Dodds, concourt à la conquête du Dahomey, la légion enfin qui fait respecter au Siam l'autorité et l'influence du nom français.

« Si on ne compte plus, dit avec raison M. Villebois-Mareuil, les services qu'elle nous a rendus, on ne peut pas davantage, sans elle, envisager l'avenir. Dans ce mouvement d'expansion lointaine qu'on ne limite plus à sa guise, dès qu'on en a été saisi, et où nous sommes entraînés, elle reste l'assise fondamentale de nos forces coloniales. Déjà le contingent volontaire de l'infanterie de marine baisse d'inquiétante façon. Avec son organisation tout d'une pièce, l'écrasante proportion de ses appelés d'un an, notre armée de terre a perdu l'aptitude aux expéditions outre-mer. Dans notre état militaire qui peut mettre la nation en mouvement, il n'y a plus de soldats pour marcher. Sachons donc garder intacte la rare force combattante, que nous ayons

1. La *Légion étrangère*, par M. de Villebois-Mareuil, *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1896.

à jeter immédiatement dans tous les hasards, accordons-lui la sollicitude dont elle est digne, les institutions rationnelles qui lui sont nécessaires. Son rôle ne peut que grandir. Est-il impossible de trouver la suffisante prévoyance, pour mettre son organisation en rapport avec ce rôle, sauvegarder sa valeur menacée, l'outiller pour porter toujours plus haut la lourde gloire de son passé, lui rendre enfin ce qu'on lui doit, dans son intérêt et surtout dans le nôtre? »

La légion étrangère, bien que détachant déjà de nombreuses compagnies au Tonkin et au Siam, était donc indiquée pour prendre part à la campagne contre les Hovas.

Le bataillon mobilisé sous les ordres du commandant Barre comptait 950 hommes. Il est embarqué en avril 1895 sur *le Liban*. A Port-Saïd, 16 hommes, presque tous Allemands, désertent en se jetant à la mer. Ils se réfugient sur la côte égyptienne.

Le contingent de la légion formant le 1er bataillon du régiment d'Algérie débarque à Majunga avec le colonel Oudri qui commande ce régiment et qui appartient lui-même à la légion. Il est dirigé peu après sur Marovoay et détache une compagnie à Maevarana. Elle y séjourna quelque temps et bientôt marche à l'extrême avant-garde de la brigade Metzinger vers Mevatane et Suberbieville.

Le chef de bataillon Barre, très aimé de ses hommes, auxquels il a toujours donné l'exemple du courage et du dévouement, les encourage, pendant ces rudes étapes, d'autant plus rudes que les légionnaires, comme les autres soldats, sont employés aux travaux de la route.

Le bataillon subit, dès cette époque, des pertes sensibles. Les hommes murmurent; ils sont venus à Madagascar non pour faire une besogne de terrassiers, mais pour combattre. Ils ont baptisé la pelle et la pioche de corvée, à l'aide desquels ils doivent conquérir Madagascar :

— Fusil malgache, modèle 1895.

Qu'importe! Ils marchent. Le 6 juin, ils parviennent les premiers avec une section d'artillerie au confluent de l'Ikopa et du Betsiboka. Ordre leur est donné de passer le fleuve de vive force, sous la protection des canonnières *la Brave* et *l'Infernale*. Ils sont bientôt sur l'autre rive et chassent les Hovas de leurs positions. Désormais la route est ouverte. Le génie n'a plus qu'à établir un pont.

Trois jours plus tard, c'est la première section de la 3e compagnie du bataillon de la légion, capitaine Bulot, qui pénètre la première dans Mevatane et qui plante le drapeau français sur le rova.

Le commandant Barre fut promu lieutenant-colonel. Ce très brillant officier, malade peu après, ne put suivre plus longtemps le corps expéditionnaire. Il mourut le 18 août à Majunga.

Le bataillon de la légion étrangère, 1er du régiment d'Algérie,

resta longtemps immobilisé dans les cantonnements de Suberbieville beaucoup d'hommes succombèrent ou entrèrent aux ambulances. Plusieurs se suicidèrent. On sait, du reste, que les fatigues, les fièvres, l'ennui causèrent, au moins pendant quelques semaines, un certain découragement. Au mois d'août, les suicides furent plus nombreux surtout dans la légion. Le suicide n'est, du reste, pas rare dans les corps formés de soldats de profession[1].

Le général Archinard, qui connaît bien les troupes de la légion, a dit à leur sujet : Ils ont le mépris absolu de la mort. Un peu de fièvre, le soulier qui fait mal, une punition à subir, ils se tuent, sans pose, parce que ça les ennuie de souffrir et qu'il est plus simple de mourir.

Le général raconte que, dans un combat, au Tonkin, ses troupes faiblissent. Il met pied à terre pour les enlever et leur faire gravir une colline, un de ses soldats, magnifique et jeune garçon, servant au titre étranger, s'arrête, regarde ce qui reste à escalader, lève son front ruisselant vers le soleil d'aplomb. Le général l'entend murmurer :

— Encore tout ça à grimper par cette chaleur! Ah! non!

Il prend un revolver, le colle à sa tempe et tire.

Et cet autre souvenir de Langson : au camp, pendant vingt-cinq jours, vingt-cinq sentinelles se suicident au même poste. Autosuggestion, fascination, ennui surtout d'une faction qui ne leur convient pas. Le général de Négrier s'émeut, emploie, sans y réussir, tous les moyens pour arrêter cette contagion, enfin publie un ordre du jour flétrissant le suicide et déclarant que tout soldat qui se tuerait serait dépouillé de son uniforme, mis nu et jeté en cet état hors du camp avec les détritus et les ordures. L'épidémie cesse aussitôt. Ces hommes, qui ne reculaient pas devant l'idée de la mort, furent dominés par le respect de leur dépouille.

Le campement prolongé des troupes fut presque toujours défectueux. L'auteur de l'étude que nous avons déjà citée sur l'expédition de Madagascar au point de vue hygiénique et médical a fait, à ce sujet, d'utiles observations :

« Sous la tente conique dite *marabout*, employée pour les camps d'instruction ou les ambulances, on peut loger 16 hommes. La carcasse comprend un grand mât au milieu; au-dessus du grand mât un disque en bois; une soupape en cuir surmonte le tout; un autre disque en bois est emmanché dans le montant du demi-mât et porte des boucles en corde permettant d'assujettir les armes disposées en faisceaux autour du mât.

« Dans le Sud-Oranais, le général de Négrier avait fait perfectionner ce genre de campement en créant un petit mur circulaire de

1. Le capitaine Coignet, dans ses fameux cahiers, raconte qu'en 1807, pendant la campagne de Pologne, les suicides se multiplièrent dans la garde impériale. Las de souffrir et ne redoutant pas la mort, beaucoup de grenadiers se firent sauter la cervelle.

50 centimètres de hauteur, dans lequel étaient maçonnés des pieux ou des tiges de fer auxquels s'attachaient les cordeaux de tente. Quatre ventouses étaient pratiquées dans ces petits murs pour l'aération et pouvaient être obstruées au moyen de pierres en cas de mauvais temps. Ces murs avaient l'avantage d'abriter la tête, les pieds se trouvant tournés du côté du centre : les hommes couchaient sur des paillasses remplies soit d'alfa, soit de paille fréquemment renouvelée ; il leur était recommandé de conserver pour la nuit le pantalon de drap et la ceinture, et ils étaient pourvus de calottes de coton qui devaient recouvrir la tête et les yeux. Le sol où s'établissait le campement devait être simplement décapé pour chasser les animaux ou enlever les buissons, mais jamais on ne devait attaquer le sol ni remuer la terre ; les ordures ménagères devaient être balayées et brûlées. Toutes les fois que le campement se prolongeait, tous les effets, les objets de couchage, les armes étaient sortis pour être aérés ; en outre, on défaisait les cordeaux des tentes pour produire une aération tout à fait complète. Enfin, les feuillées disposées sur les flancs et sous les vents régnants devaient être munies d'un signe apparent ; de manière à guider les hommes la nuit par un temps sombre. »

Peut-être à Madagascar a-t-on trop oublié ces règles d'hygiène. Il eût été facile cependant sur certains points à Majunga, à Marovoay, à Suberbieville d'édifier de grandes baraques en bois, élevées d'un mètre au-dessus du sol. Or les soldats, le régiment d'Algérie particulièrement, ont presque toujours campé.

Lorsque la brigade Metzinger se mit en marche sur Andriba, le bataillon de la légion ne resta pas en arrière et participa aux opérations de guerre et aux travaux de terrassement. A la fin d'août, il comptait encore 500 hommes, certaines compagnies étaient réduites à 90 soldats valides.

Il fut engagé au passage des monts Ambohimena, au combat du 26 décembre, à celui du 29, enfin le 30 devant Tananarive où il appuya l'attaque des tirailleurs algériens. Le bataillon forma, après le bombardement, une des colonnes d'assaut et pénétra vers le soir dans la ville.

Les deux autres bataillons du régiment étaient tirés, 4 compagnies du 3e tirailleurs, 2 du 2e, enfin 2 du 1er. Un des bataillons, le 2e était sous les ordres du commandant Lentonnet, capitaines Pradal, Castel, Pillat, Girault ; l'autre, le 3e, sous les ordres du commandant Debrou, capitaines Gatel, Rabaud, Delbousquet et Vernadet.

L'état-major du régiment, outre le colonel Oudri du 2me étranger comprenait un lieutenant-colonel, M. Pognard, venant du 2me tirailleurs, un capitaine adjoint au chef de corps, M. Boe du 2me étranger, enfin un porte-drapeau, le lieutenant Vigarosy du 1er régiment de tirailleurs.

Le bataillon du commandant Debrou, embarqué dans les premiers

jours de février en Algérie sur le *Shamrock* avec le général Metzinger, arriva à Majunga, le 28, en pleine saison des pluies, c'est-à-dire à l'époque la plus malsaine.

« Le débarquement s'effectuait assez rapidement au moyen de chalands amenés de Diégo par l'amiral Bienaimé, et des canots à vapeur des navires de la division navale. Il faisait une chaleur étouffante, et les soldats sac au dos étaient chargés d'effets de campement, de vivres, de munitions. Sitôt débarqués, ils se mettaient en marche pour aller camper à deux kilomètres de la plage. Avant d'arriver au camp, il fallait marcher dans le sable pendant environ 800 mètres et gravir une montée rapide. Beaucoup d'hommes sont tombés en route, accablés de fatigue et surpris par le climat.

« L'appontement naturel était une pointe de sable en forme d'éperon, divisant la baie de Majunga en deux parties. Le warf qui a fait tant de bruit en France n'avait qu'une importance secondaire. Il était prévu principalement pour le montage des canonnières et n'était nullement indispensable pour le déchargement du matériel et du personnel. Au lieu d'atteindre une longueur de 160 mètres comme il avait été décidé, il fut arrêté à 80 mètres, ce qui permettait aux bateaux qui montaient en rivière de venir prendre directement leur chargement. En aucun cas il n'aurait servi aux grands navires qui n'auraient jamais pu accoster. »

Ce bataillon, le premier débarqué du corps expéditionnaire, fut littéralement surmené. Il coopéra aux travaux de débarquement, à ceux de terrassement, enfin aux reconnaissances préliminaires de la campagne sur les rives de la baie de Bombetoke.

Les tirailleurs algériens, à leur débarquement, devaient trouver des cases malgaches assez bien installées pour les loger ; le général Metzinger n'avait que faire des baraquements : « Les soldats algériens étaient habitués à vivre sous la tente, et, à Madagascar, ils feraient de même. » Nous étions en pleine saison d'hivernage ; toutes les nuits, il y avait des orages et des pluies torrentielles, de telle sorte que dès la première nuit les tentes installées sous les manguiers furent enlevées par le vent, et les turcos complètement mouillés. Le résultat ne se fit pas attendre, et moins de quinze jours après la moitié du bataillon était indisponible [1].

1. Notes d'un officier du bataillon :

1er mars. — Etat sanitaire du corps d'avant-garde bon. Le général Metzinger refuse de prendre possession des baraquements construits par l'infanterie de marine. « Nous n'avons pas besoin de ces cabanes, dit-il; n'avons-nous pas nos tentes ? » Toute la nuit, pluie diluvienne. Les tentes sont inondées. Les troupes couchent dans un lac.

3 mars. — Le général envoie deux compagnies cantonner en ville. Par suite de la pluie persistante, la situation sous les tentes est intenable.

4 mars. — Cinq jours après le débarquement, premier décès d'un tirailleur : fièvre typhoïde

5 mars. — Nouveau cas typhique. Tout le bataillon du 3e tirailleurs algériens est logé dans les cases construites par l'infanterie de marine et précédemment refusées comme inutiles.

9 mars. — Départ d'une compagnie du 3e tirailleurs. Ordre de se porter à Marobogo, en extrême pointe d'avant-garde. Le docteur fait demander au commandant l'autorisation de porter en avant son

« Les soldats, dit M. Lemure, se levaient à 2 heures du matin, se mettaient en mouvement à 5 heures, et marchaient jusqu'à 11 heures, n'ayant pris que du café. Ils repartaient à 2 heures de l'après-midi et ne faisaient halte qu'à 5 heures. Les hommes envoyés en reconnaissance rentraient tard, et ne trouvaient pas leurs aliments préparés ; à 8 heures du soir, on commençait la soupe, et à 9 heures les feux étaient éteints.

« Donnons des faits :

« Le 9 mars, la compagnie du 3e tirailleurs partait de Majunga avec ordre de se porter à Marohogo, en extrême pointe d'avant-garde ; on n'emportait ni brancards, ni cantines, parce que le commandement refusait encore de croire à la fièvre. Il n'y avait, disait-on, que des maladies individuelles ; le climat était innocent, et ceux qui devenaient malades étaient coupables de négligence.

« Le 10 mars, les hommes de la petite colonne marchant sac au dos, en plein soleil et dans la vase, commencent à tomber en masse ; à 11 heures, 10 sont frappés de coup de chaleur ; à 4 heures, un tirailleur en proie à un accès pernicieux meurt sans avoir pu recevoir le moindre remède. Les jours suivants, les artilleurs — qui accompagnaient nos turcos — étaient tous atteints de la fièvre, quelques-uns d'accès pernicieux. Et on n'avait toujours pas de coolies pour relever les malades ; les rares porteurs étaient chargés des pioches destinées à faire la route. Tous les dix pas, on rencontrait des soldats abandonnés sans soins. Le général Metzinger commença à s'épouvanter du nombre des malades, et il prescrivit au médecin de l'avant-garde de se montrer plus sévère pour les évacuations.

« Une cause principale de la fatigue du soldat en marche, était l'obligation de porter son sac, ainsi que les objets d'équipement et de campement. »

Les tirailleurs prirent une part des plus actives et des plus honorables à l'attaque de Marovoay que nous avons déjà racontée. Le premier soldat tué à Madagascar fut frappé dans leurs rangs, il se nommait Ouguida-Ben-Hadj.

A la date du 16 mai, un bataillon de tirailleurs est encore à Maro-

matériel et ses brancards, en raison des difficultés du transport des malades. On le traite de pessimiste ». « Des malades, il n'y en aura pas ! La fièvre, c'est une blague ! » Ordre est donné au major de partir sans brancards ni cantines.

10 mars. — A neuf heures du matin, les hommes de la colonne, qui portent le sac, commencent à tomber comme des mouches, frappés de coups de chaleur. A onze heures, dix hommes sont déjà tombés. A quatre heures, un tirailleur s'abat, en proie à une attaque convulsive. Désespéré, le docteur ne peut lui appliquer que des flagellations et lui faire respirer de l'éther, puisqu'il avait dû partir sans médicaments. Il est obligé de rester auprès de ce malheureux, sans avoir rien pour le soulager, sinon pour le sauver. Deux hommes le portent dans leurs bras. 3 kilomètres avant d'arriver au camp, le tirailleur Sicard meurt sans avoir reçu le moindre remède...

25 mars. — Le commandant X... s'étonne auprès des médecins qu'on ne puisse prévoir la veille le nombre des hommes qui seront fiévreux le lendemain. Le lieutenant Y... demande à son capitaine ce qu'il faudrait faire en cas de chute des hommes portant les malades. Réponse : « Il ne doit pas en tomber ! »



Combat du 26 septembre. Le caporal Gémaux tué par un obus

voay, sauf une compagnie à Amparilava. L'autre bataillon occupe Ankaboka.

Le régiment d'Algérie tout entier fait le coup de feu à Mevatane et prend position à Suberbieville, d'où, quelques jours après l'occupation, le bataillon du commandant Lentonnet est, on le sait, détaché aux avant-postes. Il se couvrit de gloire à Tsarasaotra et à Beriza [1]. Nous ne reviendrons pas sur les incidents des deux journées que nous avons déjà relatées d'une façon très détaillée.

Bien que, ou peut-être parce que toujours à l'avant-garde et en

1. Les balles pleuvaient comme grêle à Tsarasaotra. L'ordonnance du commandant Lentonnet, le tirailleur Nuc, en allant chercher le café de son chef, eut le bidon qu'il tenait percé par un projectile.

Belle conduite du caporal Leclerc et des soldats Delmas et Pauchet

contact fréquent avec l'ennemi, les bataillons de tirailleurs, d'abord très éprouvés au début de la campagne, sont, au mois d'août, les plus résistants à la maladie. L'effectif de chacun est encore d'environ six cents hommes, solides, ardents au combat, vigoureusement entraînés et acclimatés. Ils se trouvent donc tout indiqués pour marcher en avant. A cette date, un certain nombre d'hommes, fiévreux quelques jours après le débarquement, ont vaincu le mal et pris le dessus. Ils quittent les ambulances et rejoignent leurs corps.

Nous retrouvons les tirailleurs à l'attaque d'Andriba racontée plus haut, d'après le récit même d'un officier du 2me bataillon du régiment d'Algérie [1]. Enfin, quand le général Duchesne prépare la formation de la colonne légère, les trois bataillons de ce beau régiment sont nécessairement désignés sans objection possible pour entrer dans sa composition. Le commandant en chef et le commandant de la brigade, témoignent à leur égard d'une confiance absolue.

Disons de suite que, dans la plupart des rencontres avec l'ennemi, les tirailleurs se sont battus selon la vieille méthode française, la méthode d'offensive toujours et quand même. Quelques officiers, bureaucrates plutôt que soldats, leur ont reproché quelquefois d'avoir commis des imprudences ; mais on a gagné bien des batailles grâce à ces imprudences.

« L'homme n'a pas besoin, dit avec beaucoup de sens l'auteur d'une brochure qui fit du bruit dans l'armée [2], de professeur, pour savoir que derrière un arbre ou un mur ou au fond d'un fossé, on est plus abrité que devant le mur ou en plein champ. Ce n'est pas à Saint-Cyr, ni à l'école de guerre qu'on a découvert cela.

« Pitou a appris cela à 5 ans quand il jouait avec ses camarades à la balle et à la fronde.

« Comme le dit excellemment le général de Saint-Mars, c'est l'instinct de la bête d'utiliser le terrain. Donc, première partie de ma thèse : pas n'est besoin d'apprendre aux recrues à utiliser le terrain, car elles savent le faire aussi bien que nous.

« ... Il est même utile de leur faire entrer dans la tête, que, dans bien des cas, contrairement à l'instinct de la bête, il faut ne pas s'abriter et marcher devant les arbres, les murs et les fossés.

« Nous ne ferons pas demain la guerre des Vendéens ni la guerre du tigre contre le léopard, où ces animaux s'abritent pour se surprendre.

« Si cent mille tigres livraient bataille à cent mille léopards, ils ne se cacheraient pas dans tous les sillons ; faute de sillons pour les abriter tous et adoptant une nouvelle tactique, ils bondiraient à travers la plaine, chargeant leurs adversaires.

1. Voir le 1er volume de *La Guerre à Madagascar*.
2. Brochure parue sous ce titre : *Ma Compagnie*. Le général Poilloue de Saint-Mars, commandant le 12e corps, la fit distribuer à tous les régiments sous ses ordres.

« Nous passons notre temps à dire à nos jeunes gens : « Mes « amis, abritez-vous : voici un fossé, toute la section dans ce fossé ! « Oh ! le beau talus !... Toute la compagnie derrière ce talus ! »

« Qu'on leur apprenne un peu cet art de défilement, soit ; mais qu'on ne leur apprenne pas trop, et ce trop est vite atteint.

« Prenons garde que la discipline ne soit pas assez forte pour obtenir que notre section sorte de son fossé et que notre compagnie enjambe ce talus qui la préserve des balles. »

Voici en quels termes un jeune sous-officier français de tirailleurs algériens fait le récit des étapes de son bataillon du 19 au 30 septembre et du séjour à Tananarive jusqu'au 16 octobre :

19-20 septembre. Après le combat d'hier (celui des monts Ambohimena), nous avons campé dans la montagne, très haut. Du sommet où nous étions installés, nous voyons flamber 4 villages. Des reconnaissances sont envoyées vers le plus proche pour le fouiller et peut-être en rapporter quelques provisions ; mais on n'y découvre rien. Nous apercevons 4 bœufs errants. On leur donne la chasse sans résultat.

Nos officiers disent que nous allons entrer dans l'Imerne, pays riche et bien cultivé.

Le 20, séjour. La nuit a été bonne. Chacun après de rudes fatigues dormait d'un sommeil de plomb. A sept heures seulement, réveil. Aussitôt après le café, nous cuisinons un rata de riz que nous avons trouvé dans une case abandonnée. Cette trouvaille est une fameuse aubaine, car les convois de ravitaillement ne sont pas parvenus aujourd'hui.

21 septembre. Nous faisons encore séjour, pour laisser passer devant nous la 2e brigade, celle du général Voyron, formée par les troupes de marine.

22 septembre. Réveil à quatre heures. Départ à quatre heures et demie. Le chemin que nous suivons est relativement moins pénible que celui parcouru depuis notre départ d'Andriba.

Nous traversons des terrains cultivés et de nombreux villages, la plupart brûlés. Plus un être humain ne nous apparaît au milieu de ces ruines, parmi lesquelles hurlent des chiens abandonnés.

Nous franchissons des ravins, des tranchées creusées par les Hovas, et plusieurs ruisseaux. Au bord de l'un d'eux est étendu un soldat ennemi mort d'un coup de feu.

Après une étape de vingt kilomètres environ, nous nous arrêtons vers midi pour camper. Nous sommes en Imerne.

23 septembre. Réveil de grand matin ; mais notre compagnie étant d'extrême arrière-garde, ne part qu'à dix heures. Sur la route, les maisons, dont quelques-unes d'assez bel aspect, ayant même un ou deux étages, sont presque toutes brûlées.

A quatre heures nous campons. C'est à grand'peine que nous trouvons du bois pour faire cuire la soupe au riz et à l'eau. Il est dix heures, lorsque nous la mangeons de bon appétit, bien qu'elle soit affreusement fade. Ce premier repas dans l'Imerne, dont on nous vantait la richesse, paraît maigre.

Nuit froide et humide.

24 septembre. Réveil à quatre heures. Départ à cinq. Le chemin n'est pas trop mauvais. Nous avançons assez vite. Quelques côtes abruptes retardent cependant notre marche. Vers neuf heures, sur notre gauche, partent plusieurs coups de fusil. On aperçoit distinctement trois Hovas postés à un kilomètre et tiraillant sur nous. Une patrouille leur donne la chasse, mais ne les atteint pas.

Au loin, sur une hauteur, apparaît la colonne formée par la 2e brigade en avant-garde.

A midi, halte. L'ennemi, dit-on, est retranché à quatre kilomètres. On se battra demain, assurent nos officiers. Nous campons.

Le soir, trois compagnies d'infanterie de marine partent en reconnaissance et rencontrent l'ennemi, qui s'enfuit aux premiers coups de fusil. Ces compagnies ramènent bœufs, moutons, chèvres. Aussi, avant la nuit, quelle bombance. Le troupeau est abattu, dépecé, mis en morceaux, cuit et dévoré.

25 septembre. Départ à cinq heures. Le brouillard est intense. On n'y voit guère à deux pas; nous sommes mouillés jusqu'aux os. Nous marchons aujourd'hui encore derrière la 2e brigade.

Les villages bordant la route sont presque aussi rapprochés les uns des autres que ceux de la banlieue de Paris. La plupart des habitants ont filé vers Tananarive. Nous traversons cependant un de ces villages que les indigènes n'ont pas quitté. Des Hovas, les uns devant la porte de la maison, les autres grimpés sur les toits, nous regardent passer. Au milieu du village, un temple protestant. Au delà, un camp hova abandonné la veille par l'ennemi. Nous arrivons à l'étape à midi près d'un groupe de maisons désertes.

Les habitants sans doute se sont réfugiés à un kilomètre de là. Du haut d'un mamelon, ils nous regardent aller et venir dans leurs jardins. On fait signe à ces Hovas d'approcher; mais ils détalent au plus vite. Nous découvrons quelques œufs et des gousses d'ail. Aussi, fameux régal dans la soirée, grâce à un menu varié.

26 septembre. — Réveil à 5 heures, départ à 6. Le 1er bataillon du régiment d'Algérie prend la tête. A peine à un kilomètre, il reçoit des coups de fusil. Les Hovas sont embusqués et viennent de commencer le feu.

Aussitôt, nous voyons notre artillerie prendre position et canonner l'ennemi à longue distance.

Par ordre, notre bataillon, le 2e, occupe un mamelon, du haut du

quel nous découvrons une vaste plaine. Déjà les Hovas battent en retraite. Notre infanterie s'est avancée; les feux de salve se succèdent, précipitant la déroute de l'ennemi. Quelques obus bien dirigés lui infligent des pertes sérieuses.

En avant! nous voici dans la plaine promptement franchie; devant nous se dressent des retranchements hovas situés sur une hauteur. L'artillerie française les bombarde; mais une batterie ennemie, pointée sur le bataillon, nous envoie trois obus, le 1er éclate un peu en avant, le 2e dans nos rangs et tue le caporal Gémaux, un brave soldat, le 3e en arrière. Le bruit, l'odeur de la poudre nous surexcitent, les compagnies prennent le pas gymnastique; mais les officiers les font abriter derrière un mur assez épais, tandis que l'artillerie de la 1er brigade, en quelques coups bien dirigés, culbute les pièces malgaches.

Encore en avant! Nous gravissons la hauteur, en courant à l'assaut et nous parvenons bien vite au sommet. L'ennemi s'est du reste empressé de tourner le dos et d'emporter ses canons. Ils étaient en position près d'un village, qui vient à peine d'être abandonné par ses habitants; aussi razzia des plus fructueuses. Bientôt, chaque escouade donne la chasse aux poules et aux cochons. Nous découvrons dans les cases de superbes haricots rouges.

Mais tout à coup, des cris s'élèvent:

— Tananarive! Tananarive!

Et en effet, d'un point culminant, on aperçoit la capitale de Madagascar entourée de marais. Le palais de la Reine domine toute la campagne.

Des milliers de Hovas courent affolés vers la ville. Ordre est enfin donné de ne pas pousser plus loin et de camper; nous nous installons avec nos prises.

Cochons, poulets sont bien vite égorgés et partagés. Un petit cochon échoit à mon escouade, nous en faisons avec douze petits poussins et beaucoup de haricots un succulent ragoût.

Le repas terminé, les hommes regagnent leur tente, repus et harassés, et quelques instants plus tard, le camp est silencieux, officiers et soldats dorment d'un sommeil lourd. Seules les grand'gardes veillent.

27 septembre. — Avant de marcher sur Tananarive, l'état-major doit reconnaître le terrain. Le général en chef ordonne une journée de repos. C'est une journée de ripaille. Des moutons ont été amenés au camp; ils sont abattus et rôtis. Nous mangeons jusqu'au soir.

Dans l'après-midi, est enterré le pauvre caporal du cadre français tué hier.

28 septembre. — Réveil à 4 heures. Nous ne nous mettons en marche qu'à six heures. Les Sakalaves sont en avant et les premiers

engagés, une heure après le départ. Mais bientôt, la fusillade s'éteint. On n'entend plus que de rares coups de feu isolés. Nous passons devant des maisons d'assez bonne apparence, devant une église. A midi, halte et ordre de camper sur place.

29 septembre. — Réveil à 4 heures. Départ à 5. Nous sommes en avant-garde. Chacun ouvre l'œil. Le terrain devant nous est en effet peu découvert. Tout indique les approches d'une ville importante. Nous sommes dans un faubourg de Tananarive. Les maisons paraissent désertes. Tout à coup, au débouché d'une rue, près d'un marché, nous sommes accueillis par une vive fusillade

La compagnie se déploie sous le feu; une balle traverse ma musette; près de moi, un projectile emporte le casque d'un camarade. Nous ripostons, sans précipitation. Chaque homme brûle 5 cartouches. Déjà, l'ennemi se sauve à droite et à gauche. Son artillerie nous lance alors quelques obus, mais si mal dirigés qu'ils éclatent à cent mètres de notre ligne.

Ces escarmouches retardent la marche, nous ne parvenons au point indiqué pour y camper qu'à 2 heures.

Nous sommes tout près de Tananarive et nous commençons à vivre dans l'abondance. Les Hovas ont abandonné, en se sauvant, toutes leurs provisions. Quel massacre dans les basses-cours! Nous faisons main basse sur les œufs, sur les légumes, oignons, haricots rouges, etc...

Dans la nuit, peu de repos, alertes fréquentes.

Plusieurs fois, les grand'gardes sont attaquées. On entend de nombreux coups de feu.

30 septembre. Réveil à 4 heures. Départ à 5 heures. Le bataillon reçoit l'ordre de marcher sur un mamelon fortifié. On dit que tout sera terminé aujourd'hui. Mais comment? Nous avons confiance en notre général, en nos chefs et en nous-mêmes.

En route donc. Nous faisons un long détour, abrités de façon à échapper aux regards de l'ennemi.

Cependant l'artillerie hova nous aperçoit et lance quelques projectiles à notre adresse. Elle suit attentivement notre marche, car tandis que nous nous formons en bataille dans un ravin profond, elle lance vers nous des obus. L'un d'eux éclate en avant de la 6e compagnie (2e bataillon d'Algérie), mais ne cause aucun mal. Nous marchons en avant et commençons à gravir la montagne.

Déjà, le 3e bataillon, celui du commandant Debrou, est sérieusement engagé. Des balles sifflent. Nous entrons dans la zone dangereuse.

Un combat d'artillerie des plus vifs réjouit nos camarades canonniers. Enfin, c'est une action sérieuse, quelque chose comme une vraie bataille. Le vacarme redouble.

Nous voici bientôt dans la danse. A 2000 mètres d'abord, puis à 1500, nous ouvrons le feu sur les tranchées ennemies. Les Hovas sont des plus agités, mal disciplinés évidemment; ils vont, viennent et nous leur tuons beaucoup de monde. Enfin! ils se sauvent comme à Marovoay, comme à Mevatane, comme à Andriba, comme partout; la charge sonne. Nos compagnies se précipitent en avant. Une colonne française prend possession de la colline de l'observatoire qui domine Tananarive.

L'artillerie s'y installe, les pièces sont pointées vers le palais de la reine, récemment fortifié, autour duquel s'élèvent des batteries bien armées, bien approvisionnées qui tirent sans relâche.

Ces batteries ne réussissent pas à démonter les nôtres, mais leurs projectiles tombent en arrière, à peu de distance des réserves françaises. Au bruit des obus qui grondent au-dessus de nous, beaucoup de soldats baissent la tête, comme si la faux de la mort passait sur nos rangs.

Le général en chef ordonne à l'artillerie de lancer sur Tananarive des projectiles à la mélinite.

Nous en connaissons déjà les effets foudroyants. L'ennemi ne résistera pas à un avertissement aussi sérieux.

Cependant, ils sont là-bas des milliers qui, par leur nombre seul, peuvent nous écraser, s'ils sont résolus aux sacrifices nécessaires.

L'instant décisif est proche.

On forme les colonnes d'assaut, les 3 bataillons du régiment d'Algérie et le bataillon encore debout du 200e de ligne.

De la position que nous occupons, nous voyons presque toute la ville, amas de cases, de maisons européennes, d'églises et de monuments. Des Hovas courent dans les tranchées. Autour du palais de la reine, grande agitation de lambas. L'artillerie tire dans le tas et doit produire un terrible effet.

Nous sommes prêts à nous élancer. Les plus faibles, les plus fatigués veulent suivre le mouvement, mais tout à coup éclate la sonnerie « cessez le feu! »

Le drapeau parlementaire est arboré.

Un officier de la Reine, suivi de notabilités, s'avance hors des lignes hovas et se rend au quartier général. Nous voyons passer le cortège, composé d' « honneurs » comme on dit là-bas. Ils sont escortés par des officiers français.

La ville se rend. C'est la fin.

Nous attendons des ordres. Ils sont bientôt apportés par un officier d'ordonnance. En avant. Nous marchons vers Tananarive. Nous voici parvenus aux premières maisons, clairons et drapeau en tête, comme si nous allions à la parade. Nous pénétrons dans une mauvaise rue qui grimpe presque à pic. Une barricade, à moitié détruite nous

arrête; derrière elle, deux mitrailleuses Gardner. Cet obstacle est vite franchi. Nous ascensionnons toujours jusqu'au palais de la Reine, qui semble désert. Dans les rues cependant et sur la place, des curieux nous saluent. Il y a parmi eux des Européens. Nous descendons ensuite jusqu'au marché, où le bataillon reçoit l'ordre de camper.

On fait l'appel. Nous avons perdu 5 morts et 23 blessés.

1er octobre. — J'ai dormi sur un matelas que m'a prêté une femme malgache.

De très bonne heure le marché s'anime. Des indigènes, rassurés par la bonne tenue de nos troupes, viennent nous offrir leurs marchandises : riz, sel, savon, oignons, persil, cresson, œufs, volailles, huile, vinaigre, cannes à sucre, ananas, etc.

Enfin, nous allons nous refaire l'estomac.

Repos toute la matinée.

Dans l'après-midi, le bataillon prend les armes. Ordre de nous porter dans le bas de la ville et d'y camper. Nous nous y installons assez tard.

2 octobre. — Ma compagnie est de grand'garde. Nous prenons position non loin d'un village, près d'un poste d'artillerie de 4 canons, tournés vers la ville, dans la direction du palais de la reine et prêts à faire feu, en cas de révolte.

Je suis envoyé aux provisions; j'achète pour la compagnie dans le village, à très bon marché, un mouton et huit oies.

Un vent terrible s'élève. La saison des orages et des pluies diluviennes est proche.

3 octobre. — Nous rentrons à Tananarive. Des bandes de mercantis assiègent notre camp offrant toutes choses en abondance : limonade, cidre, eaux minérales, volailles rôties. La bombance continue; mais il faut songer à l'ordinaire du lendemain. Je me mets en campagne afin d'acheter un bœuf. Promenade à travers la ville et démarches sans résultat.

4 octobre. — Réveil à six heures. Nous sommes de vrais sybarites. Des indigènes nous offrent de laver notre linge, moyennant rétribution de 0,20 centimes. Après tant de misères, il nous semble maintenant que nous vivons dans le luxe et dans l'opulence. La ville elle-même nous paraît riche et belle comme une grande capitale. Il est vrai que certains quartiers ont bon aspect.

Nous les parcourons dans la journée. Le palais de la reine et celui du premier ministre sont des maisons bien construites, hautes de trois étages, flanquées de tourelles. La cathédrale est imposante. Quant à la résidence française, elle a tout l'air d'une confortable préfecture de province.

Certaines des autres maisons européennes sont coquettes et très habitables.



Turcos blessés transportés à l'ambulance.

Le reste de la ville n'est qu'un amas de cases groupées au hasard. Il n'y a pas trace de rues. Un Alphand, ou un Haussmann auraient fort à faire à Tananarive, dans la capitale malgache telle que la reine vient de nous la livrer.

8 Octobre. Toujours repos. La ville est absolument calme. Le premier ministre a été arrêté. Le désarmement continue sans incident.

9 Octobre. Même situation. Les légumes sont abondants sur le marché. En ma qualité de caporal d'ordinaire, j'achète une forte provision de pommes de terre, pas trop cher, pour la compagnie.

10 Octobre. C'est aujourd'hui grand jour de marché. Il y a foule. Mouvement très curieux.

La population semble n'avoir plus contre nous aucune hostilité.

Dans l'après-midi le temps se couvre. Pluie torrentielle et continue qui se prolonge dans la soirée et dans la nuit.

11 Octobre. C'est la mauvaise saison. Il pleut à flots. Le camp devient inhabitable. Nos officiers nous assurent que demain nous serons mieux abrités et cantonnés.

12 Octobre. Nous pénétrons au cœur de la ville et on nous assigne comme caserne un vaste bâtiment de très bon aspect. C'est une école plus belle que beaucoup de nos écoles de France.

Le mobilier, tables, tableaux, bancs, est encore en place. Nous nous installons aussi confortablement que possible. De la position dominante occupée par cette école, nous découvrons la campagne, c'est-à-dire notre champ de bataille d'il y a quelques jours; la route de montagne que nous avons suivie, les batteries ennemies et les retranchements encore debout.

Je me suis casé sous un escalier avec les vivres de la compagnie. Dans un coin, je découvre des livres anglais. L'école était tenue, paraît-il, par un pasteur protestant.

13 Octobre. La nuit a été excellente. J'ai dormi sur des couvertures étendues sur le sol. Depuis longtemps, je ne m'étais aussi bien reposé.

Dans la journée, je vais au marché comme les jours précédents. Déjà les marchands me connaissent, ils savent que je ne me laisse pas rouler.

Le soir, alors que tous les hommes sont rentrés, une estafette extraordinaire parvient à la caserne. Alerte. Nous prenons aussitôt les armes.

On dit qu'une partie de l'armée hova, qui a réussi à fuir de Tananarive, est revenue sur les bords de l'Ikopa et menace la ville. Elle sera bien reçue, si elle risque l'attaque.

Un peloton de la 7e compagnie est envoyé en grand'garde. Nous restons sur le qui-vive, équipés, prêts à marcher, toute la nuit.

14 Octobre. Fichue nuit! plusieurs appels, plusieurs alertes! Aujourd'hui repos; mais ce soir, un peloton de la compagnie prendra la garde vers l'Ikopa.

15 Octobre. Mon peloton marche à son tour. Destination inconnue. Nous allons longtemps, plus de 6 kilomètres, par des chemins atroces et détrempés, à travers des rizières. Les habitants travaillent, occupés à leurs plantations aussi tranquillement qu'en pleine paix. Nous traversons l'Ikopa très gros; nous suivons une digue qui contient ses eaux et après trois heures de promenade, nous parvenons à un temple protestant, qui doit nous servir de logis et au besoin de forteresse.

On place des sentinelles, des petits postes.

Le temps est affreux. Plusieurs hommes sont secoués par de terribles accès de fièvre. Maudit pays!

16 octobre. — A 9 heures et demie du matin, un détachement vient nous relever. Nous rentrons à Tananarive par le même chemin que la veille, accablés par une lourde chaleur. En arrivant, distribution de lettres d'Algérie et de France. Bien tristes ceux qui n'ont rien reçu et qui doivent attendre le prochain courrier.

On nous annonce que le premier ministre, époux de la Reine, est définitivement destitué et qu'il a été remplacé par un « autre honneur ».

Cette crise ministérielle et conjugale ne nous émeut pas.

Les tirailleurs avaient perdu plusieurs hommes par le feu pendant les dernières journées de septembre; ils comptaient peu de malades. Les hommes les moins valides en effet avaient été laissés à Andriba, où ils tinrent garnison avec le 40e chasseurs, pendant que la colonne légère s'avançait sur Tananarive. Le lieutenant-colonel Pognard, du régiment d'Algérie, lui-même très souffrant, resta avec ce dépôt improvisé et ne rejoignit le régiment que quelques semaines plus tard dans la capitale.

Les tirailleurs, que les journaux anglais avaient dénoncés comme de terribles chapardeurs capables de tous les excès, de toutes les violences, se montrèrent au contraire, après le combat, soldats parfaitement disciplinés. Et cependant, ils auraient été en droit d'user de représailles. Plusieurs des leurs en effet, blessés et prisonniers, avaient été massacrés par les Hovas. Un Anglais, M. Knight, qui se trouvait au milieu des troupes de Ranavalo, pendant la campagne de 1895, a comparé la conduite de nos soldats à celle de l'ennemi. Le 30 septembre, il fut témoin d'un hideux spectacle.

« Comme des chiens autour d'un gibier aux abois, les hommes et les femmes environnaient un cadavre que je pris d'abord pour celui d'un de leurs chefs, mais je ne tardai pas à comprendre, à leurs vociférations, que c'était celui d'un soldat algérien qu'ils avaient capturé et tué à coups de sagaie. Ces bons (zeutle) Hovas l'avaient abominablement mutilé; sa tête, ses mains avaient été coupées, et triomphants, ils portèrent ces hideux débris au palais de leur reine. »

Le correspondant du *Times* fait, au contraire, les plus grands éloges de l'attitude de nos troupiers; il vante leur tact, leur courtoisie, leur scrupuleuse probité. Dans cette ville de cent mille habitants, ajoute-t-il, la troupe de l'Algérie, les sauvages du Dahomey « furent aussi disciplinés que les soldats européens », malgré les privations et les cruelles épreuves d'une longue marche à travers un pays dévasté.

« Le lendemain du jour de l'entrée des troupes, dit M. Knight, je me promenai dans la ville et je vis que les Français étaient déjà au mieux avec les naturels et leur payaient à des prix exorbitants tout ce qu'ils achetaient. Au marché, un poulet valant ordinairement huit

sous leur était vendu 2 fr. 50 qu'ils payaient sans marchander. Je ne crois pas que jamais des troupes aient eu une meilleure attitude dans un pays conquis. Il n'est pas douteux, quoi qu'on ait pu dire, que les Français ont conduit cette campagne de la façon la plus humaine.

« Les excès commis au début des opérations, par quelques soldats sakalaves ne se sont jamais renouvelés. Le général Duchesne a tenu les troupes sous la discipline la plus stricte et ceux qui ont commis des actes de brutalité ont été sévèrement punis.

« La conduite des soldats dans la capitale a été admirable et a surpris tout le monde. Aucune plainte n'a pu être formulée contre eux et ce qu'il y a de plus remarquable, aucun Hova n'a été maltraité. Les troupes d'Algérie, les enrôlés dahoméens eux-mêmes se sont admirablement tenus; ils ont payé tout ce qu'ils ont acheté et comme aucun tarif n'avait été édicté, on les a outrageusement volés.

« En arrivant à Tananarive, ils avaient tous six mois de solde en poche et quelques jours ont suffi pour que non seulement leurs ennemis de la veille, mais aussi les négociants mauriciens qui ne vendaient qu'avec un bénéfice de 600 0/0, les aient complètement dépouillés de leur argent. »

Nos bons turcos n'étaient pas de force à lutter contre tous ces mercantis.

Tandis que le bataillon de la légion étrangère était désigné pour être rapatrié, les deux bataillons de tirailleurs devaient tenir garnison à Tananarive.

Au 15 octobre, ils ne comptent que 4 hommes à l'hôpital, et 5 à l'infirmerie du corps. Sur ce chiffre, un blessé et deux bronchiteux.

Le bataillon Debrou est cantonné dans la ville, le bataillon Lentonnet, — car le commandant Lentonnet, bien que promu chef de bataillon, est maintenu à la tête de ses tirailleurs — à Soanerana au sud de Tananarive.

Le 22 octobre, le général Metzinger prend le commandement de la colonne dirigée sur Majunga pour y être rapatriée. Avant de quitter la ville, le commandant de la 1re brigade adresse aux troupes du régiment d'Algérie maintenues au corps d'occupation l'ordre du jour suivant :

ORDRE DE LA BRIGADE

ADIEUX DU GÉNÉRAL METZINGER AUX 2e ET 3e BATAILLONS

En adressant mes adieux aux 2e et 3e bataillons du régiment d'Algérie, je tiens à les remercier du précieux concours qu'ils m'ont constamment donné et à leur exprimer ma satisfaction de les avoir eus sous mes ordres.

Arrivés les premiers, les tirailleurs algériens partent les derniers; c'est à leur bravoure, à leur endurance, à leur excellent esprit qu'est due, en très grande partie, l'heureuse issue de l'expédition.

Ils peuvent, à juste titre, être fiers de la brillante page qu'ils viennent d'ajouter à leur histoire, déjà si glorieuse. Je ne manquerai pas de le dire et de le redire en France et en Algérie.

A Tananarive, le 21 octobre 1895.

Le général commandant la 1re brigade,
Signé : METZINGER.

Les tirailleurs avaient bien mérité les félicitations de leur vaillant chef. Pour eux, du reste, la campagne n'était pas terminée.

En cette période de calme, voici quelle est à peu près la journée d'un officier :

A cinq heures, lever, exercice jusqu'à 7 heures.

De 7 heures à 10 heures et demie du matin, sieste, lecture, promenade, chasse ou pêche.

Les amateurs de ce dernier sport sont nombreux, et du reste le pratiquent avec succès dans l'Ikopa, où le poisson n'est pas rare.

A 10 heures et demie, déjeuner. Le menu est presque invariablement ainsi composé :

1° Œufs sur le plat;
2° Poulet froid ;
3° Pommes de terre ;
4° Viande de bœuf ;
5° Riz au sucre.

Dessert : bananes, pêches, ananas, mangues, raisin, etc.

Café et cognac malgache pas potable.

Les officiers restent réunis jusqu'à midi. Ceux qui ne sont pas de service rentrent ensuite dans leur logement ou vont se promener à cheval.

Vers six heures et demie, s'il ne pleut pas, ils se donnent rendez-vous sur la place de Soanerana ou sur celle d'Andokabo, et font les cent pas avant le dîner qui est servi à sept heures et composé de :

Soupe au bœuf.
Omelette.
Pommes de terre.
Poulet.
Riz.
Dessert et café comme au déjeuner.

A huit heures et demie, chacun rentre chez soi.

Un jour par semaine, marche militaire de cinq heures et demie à neuf heures du matin.

La garnison de Tananarive trouva terriblement longs les mois de la saison des pluies, et toujours, semblait s'éloigner la date du rapatriement.

Il faut continuer, comme les héros de la chanson, à souffrir sans se plaindre ni murmurer. Cependant quelques officiers et sous-officiers ne dissimulent pas leur impatience et l'étonnement que leur cause l'oubli dans lequel on semble les laisser.

« A peine recevons-nous nos lettres, écrit un officier supérieur, les courriers sont de plus en plus rares. Les journaux, les colis de toute nature ne parviennent pas, faute de porteurs et de moyens de transport. Il doit y avoir à Tamatave des montagnes de caisses de chocolat et de provisions de toute nature qui seront bien vite avariées. Quant à nous, il faut nous résigner à renoncer à ces douceurs. »

Les journaux publient certaines doléances bien naturelles. Les familles s'inquiètent; mais la relève n'est pas encore préparée, les soldats de Madagascar attendront[1].

En recevant le 1er janvier les officiers de tirailleurs algériens, le général Duchesne déclara qu'il n'oublierait jamais quels services ils avaient rendus pendant la campagne. Aucun régiment en effet ne fut plus engagé que celui d'Algérie, toujours à l'honneur et à la peine, depuis le mois de février jusqu'à la fin de l'expédition, laissé enfin à Madagascar après l'entrée à Tananarive.

Sans le régiment d'Algérie, dit le général en chef, il m'eût été impossible de former la colonne légère, grâce à laquelle la guerre fut promptement terminée.

Le général Metzinger avait déjà exprimé cette opinion, cet éloge, dont les chefs de bataillons de tirailleurs pouvaient être tout particulièrement fiers, puisqu'ils avaient amené à Tananarive des compagnies fortes encore de plus de cent hommes valides.

Le 2 janvier, après les réceptions et salutations officielles, la vie continua assez monotone. Le pain et le vin manquaient toujours au menu. On n'avait pu distribuer, à l'occasion du nouvel an, que 30 centilitres par homme.

1. « Que l'existence journalière du soldat, disait, à ce sujet, le *Progrès militaire*, soit rendue au si agreable que possible; qu'on en écarte les souffrances et les privations injustifiees, rien de mieux! Le régime de la caserne a été, de tout temps, copié sur celui de la population prise en masse, de la population agricole surtout, qui, autrefois, fournissait les neuf dixièmes de nos effectifs.

« A l'antique sobriété des paysans ont succede des habitudes de bien-être dont on ne peut que se féliciter; d'autre part, les regiments reçoivent de nombreux ouvriers habitués à une bonne et solide nourriture, sans compter les jeunes gens plus delicatement élevés dans leurs familles ou au collège. Aussi quelle différence entre l' « ordinaire » de 1850, servi « par terre » dans les gamelles à sept, où chacun devait plonger la cuiller à son tour, et les plats variés devant lesquels nos soldats d'aujourd'hui s'attablent dans des réfectoires qui, pour beaucoup, rappellent les petits restaurants qu'ils fréquentaient comme ouvriers ou comme employés!

« Tout cela est parfait à l'intérieur. Il ne s'ensuit pas que les mêmes agréments d'existence soient exigibles raisonnablement dans les colonies, surtout dans celles conquises d'hier et où le confort européen n'a guère pu pénétrer pour personne.

« Nous trouvons donc exagérées, pour ne pas dire plus, les doléances des soldats qui, à Madagascar, par exemple, ne trouvent pas toutes leurs aises et qui écrivent soit aux journaux, soit aux députés ou senateurs, toujours heureux de pouvoir questionner le gouvernement sur un sujet « patriotique ».

L'eau des fontaines, troublée par des pluies abondantes, devenait saumâtre et peu potable, saturée de matières malsaines. Les officiers burent du thé aux repas, à la mode anglaise. Grâce aux précautions prises, les cas de dysenterie furent heureusement très rares; mais ceux de fièvre l'étaient moins, avec rechutes fréquentes.

Le 5 janvier, le gâteau des rois fut servi à la popote des officiers des tirailleurs algériens. Suivant un bel usage de bonne camaraderie militaire, les adjudants, sergents-majors et les plus anciens sergents de chaque compagnie étaient invités, le roi fut le lieutenant-colonel du régiment et la reine, de par le sort, le sergent Martinadji, un rude gaillard barbu, bronzé, qui représentait de façon imposante le sexe faible. Le gâteau des rois fut arrosé de deux bouteilles de champagne.

Le 15, adieux du général Duchesne à la garnison de Tananarive. Le commandant en chef devait passer une revue; mais les effectifs étaient alors réduits à ce point qu'il parut plus prudent de renoncer à la cérémonie, afin de ne pas renseigner les Hovas sur la faiblesse numérique du corps d'occupation.

Le lendemain, à l'occasion de l'entrée solennelle du nouveau résident, M Laroche, ne prirent les armes, pour rendre les honneurs, que les détachements du régiment d'Algérie cantonnés sur le passage de ce haut fonctionnaire.

La 5e compagnie de tirailleurs fut de service avec un peloton du génie et une compagnie d'infanterie de marine au palais de la Résidence. Les troupes étaient placées sous le commandement du colonel Oudri, avec drapeau et nouba du 2e bataillon du régiment d'Algérie. Le drapeau glorieux de ce régiment est le seul qui ait été percé par les projectiles de l'ennemi, pendant la campagne de Madagascar, le premier de tous les étendards français qui ait reçu le vrai baptême du feu, depuis la campagne de 1870.

Quant aux fanfares et musiques du corps expéditionnaire, on sait qu'elles n'existaient plus. Elles n'avaient pas dépassé Tamatave. Les tambours et clairons en bon état, devenus rares, furent à peu près réparés à Tananarive, enfin les tirailleurs réorganisèrent leur nouba, elle-même fort éprouvée par la campagne.

Les clarinettes étaient brisées, un ferblantier de la capitale pansa leurs blessures. Des caisses de tambours malgaches furent transformées en tebels au moyen de peaux de mouton; on fabriqua des nouaras avec de petites gamelles, et bientôt la nouba complétée marcha en tête des tirailleurs par les sentiers et places de Tananarive, jouant ses airs peu variés et précédée d'une bruyante escorte de gamins.

La « musique » des turcos, lorsqu'elle passait près du palais de la reine, jetait l'émoi parmi les nombreux serviteurs du palais, qui se précipitaient aux premiers accents vers les portes et fenêtres, afin de

voir défiler les braves soldats, entourés par des centaines de négrillons gesticulant, gambadant et criant.

Mais le régiment ne devait pas tarder à rentrer en campagne et à « faire colonne », sous les ordres de son chef le colonel Oudri. Le lieutenant-colonel Pognard, épuisé par les fièvres, avait dû être rapatrié. Les deux bataillons de tirailleurs furent employés, on le sait, à la répression des troubles graves qui éclatèrent au sud et à l'est de Tananarive.

Le colonel Oudri apprit, pendant cette expédition, qu'il venait enfin d'être promu au grade de général de brigade.

Le 15 avril 1896, le poste d'Anjozobe, sur la ligne de communication de la colonne opérant dans le nord-est de Madagascar, poste défendu par une compagnie du régiment d'Algérie, celle du capitaine Pillot, et une compagnie du régiment colonial, celle du capitaine Staup, et placé sous les ordres supérieurs du commandant Debrou, est attaqué par des forces considérables. Nos soldats repoussent l'ennemi avec vigueur.

Le chef de bataillon Debrou cite comme s'étant particulièrement distingués dans cette affaire, le capitaine Pillot et le sergent Leclerc.

Le premier « a organisé la défense du poste avec intelligence et a montré le plus grand sang-froid au feu ».

Le second, jeune sous-officier d'avenir, de la 7e compagnie du régiment d'Algérie, « a défendu avec une grande énergie la porte nord-est et est, et est resté pendant deux heures sous le feu des assaillants ».

Nous avons cité plus haut d'autres faits d'armes non moins brillants et qui valurent aux tirailleurs de nouvelles citations à l'ordre du jour.

Les trois chefs de bataillon du régiment d'Algérie obtinrent de l'avancement au cours de la campagne : le commandant Barre, nommé lieutenant-colonel du 200e de ligne ; le commandant Lentonnet, nommé lieutenant-colonel et maintenu provisoirement au corps ; le commandant Debrou, nommé officier de la Légion d'honneur (31 ans de service 9 campagnes, chevalier, du 7 juillet 1884).

Sont nommés chefs de bataillon, le capitaine Rabaud des tirailleurs qui avait dirigé l'une des premières reconnaissances opérées dans la direction de Marovoay, en pleine saison des pluies (Ce vaillant soldat fut peu après promu officier de la Légion d'honneur), les capitaines Boë et Brundsaur de la légion, le capitaine Delbousquet, des tirailleurs. Est proposé le capitaine Lamy.

Sont nommés capitaines : les lieutenants Prudhomme, Moreau, Venot, Gerst, Bourgeois ; proposés : les lieutenants Ayné, Gueilhers, Bobin, Blondel, Mangin, le lieutenant Jolivet servant à la légion au titre étranger est promu au même grade au titre français.

Nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Pradal, capi-



Les Caïmans.

taine : 21 ans de services, 2 campagnes. Les capitaines Vigarozy et Reibell.

Zaigue, lieutenant; 4 ans de services, 3 campagnes, 1 blessure.

Bonvalot, lieutenant ; 13 ans de services, 7 campagnes.

Grass, lieutenant, 11 ans de services, 11 campagnes.

Abdallah ben Boud Jemah, lieutenant; 29 ans de services, 29 campagnes.

Djellal Kaddour Benni Loud, lieutenant; 31 ans de services, 29 campagnes.

Amar ben Saïd, lieutenant ; 25 ans de services, 25 campagnes.

Mohamed ben Ali, sous-lieutenant ; 26 ans de services, 26 campagnes.

Mohammed ould Amar, sous-lieutenant; 25 ans de services, 25 campagnes.

Proposés : les capitaines Perrot et Courtois, et le sous-lieutenant Darbi-ben-Amar.

Un certain nombre de sous-officiers et de soldats, tous très brillamment notés, reçoivent la médaille militaire.

Front, adjudant, 12 ans de services, 3 campagnes; Tailhardat, adjudant, 10 ans de services, 3 campagnes; Travers, sergent-major, 11 ans de services, 11 campagnes; Bregier, sergent-major, 8 ans de services, 8 campagnes; Mohamed ould Abdallah ben Cadour, sergent, 25 ans de services, 25 campagnes; Dechiche, sergent, 21 ans de services, 21 campagnes, 1 blessure; Amar Ben M'ahmed, sergent, 19 ans de services, 19 campagnes; Abdelkader ould Salah, sergent, 18 ans de services, 18 campagnes; Saïdani, sergent, 17 ans de services, 17 campagnes; Saïdi Ahmed Benslimane, sergent, 17 ans de services, 17 campagnes; Brochet, sergent, 13 ans de services, 13 campagnes, 1 citation; Crausaz, sergent, 12 ans de services, 12 campagnes; Grandjean, sergent, 12 ans de services, 12 campagnes; Martin, sergent, 11 ans de services, 11 campagnes; Isnard, sergent, 11 ans de services, 11 campagnes, 1 citation; Allègre, sergent, 10 ans de services, 7 campagnes; Seddick ben el hadj Ahmed, caporal, 19 ans de services, 19 campagnes, 1 blessure; Cammisar, caporal, 4 ans de services, 4 campagnes, 1 blessure, 1 citation; Bouzid ben Charef, caporal, 17 ans de services, 17 campagnes; Sterki, caporal, 11 ans de services, 11 campagnes; Kirmser (Eugène-Jean-Baptiste), caporal, 3 ans de services, 3 campagnes; Wirlen (Maurice), caporal, 2 ans de services, 2 campagnes; Hibold (Charles), soldat, 2 ans de services, 2 campagnes; Wœhrel (Charles), soldat, 5 ans de services, 5 campagnes; Wœrlé (Joseph-Emile), soldat, 7 ans de services, 7 campagnes; Noui ben Mohamed, soldat, 11 ans de services, 11 campagnes; Mohamed ben Sreir, soldat, 6 ans de services, 6 campagnes; El Hafnaoui ben Mohamed, soldat, 3 ans de services, 3 campagnes; Youssef ben Mohamed, soldat, 3 ans de services, 3 campagnes; Ahmed ben Saïd, soldat, 8 ans de services, 8 campagnes; Salah ben Amar, clairon, 25 ans de services, 25 campagnes; Rechrache, soldat, 7 ans de services, 6 campagnes, une blessure; Chérif ben Mohamed, soldat, 25 ans de services, 25 campagnes; Ali ben M'ahmed, soldat, 24 ans de services 24 campagnes; Abdallah, ben Amar, soldat, 23 ans de services, 23 campagnes; Mohamed Bouchakour, soldat, 22 ans de services, 22 campagnes; Meili, soldat 16 ans de services, 16 campagnes; Biet, soldat, 14 ans de services, 13 campagnes; Renard, soldat, 14 ans de services, 14 campagnes; Ahmed ben M'Barck, soldat, 4 ans de services, 4 campagnes, 1 blessure, 1 citation; Cot, soldat, 3 ans de services, 3 campagnes, 1 blessure, 1 citation; les soldats Quelo, 8 ans de services, 8 campa-

gnes; Mohamed-ben-Tahar, Saïd-ben-Kan-Hamou, Ahmed-ben el Hassan, Brahim-ben el-Aich, Noni-ben-Afessi.

Sont proposés : les sergents Duchauffour, Allègre, Chéreau, le sergent-major Guyon.

Le caporal Wenker, du bataillon étranger, et le tirailleur Stirnemann reçoivent des médailles d'honneur, en récompense des soins donnés par eux aux malades, à bord des transports, comme infirmiers volontaires.

Enfin furent désignés pour entrer d'office et sans examen à l'école de Saint-Maixent, en récompense de leur belle conduite pendant la campagne, les sergents-major Cazalas, Renard, Tribert, les sergents Lafaille, Joanne Juving et Giron.

Des trois bataillons du régiment du colonel Oudri, le 1er bataillon, celui tiré de la Légion étrangère, rentra en Algérie à Oran, le 27 décembre 1895, à bord de l'*Hindoustan* Il comptait encore 400 hommes et fut reçu avec enthousiasme par la population.

Le général Boitard, commandant la division, vint saluer et féliciter officiers et soldats. Une distribution de fleurs, de vin, de tabac fut faite aux hommes par les Dames de France. Quelques jours plus tard, ordre parvint au dépôt de la Légion de procéder au licenciement du bataillon[1].

Le régiment d'Algérie, maintenu à Madagascar avec état-major et drapeau, se trouva, après le départ du contingent de la région étrangère, réduit à deux bataillons.

Au mois de mai 1896, le rapatriement des hommes et des officiers ayant pris part à la campagne étant décidé, le lieutenant-colonel Hurstel du 1er régiment de tirailleurs, fut appelé à prendre le commandement du corps réorganisé. Le nouveau chef du régiment, breveté d'état-major, né en 1846, sous-lieutenant en 1866, lieutenant en 1869, capitaine en 1871, est officier supérieur depuis 1884.

Le 1er bataillon devait être placé sous les ordres du commandant Lagarde, du 2e tirailleurs; capitaine adjudant-major Guibal; le 2e bataillon sous les ordres du commandant Reynes, du 3e tirailleurs, capitaine adjudant-major Rathelot.

Le lieutenant Vigarosy, qui porta le drapeau du régiment pendant l'expédition, fut remplacé par le lieutenant Domerc du 3e tirailleurs.

1. Les capitaines furent ainsi répartis :

MM. Devaux, au 1er etrang. ; Perrot, au 1er étrang. ; Courtois, au 1er étrang. ; Mure, au 1er étranger; Bulot, au 2e étrang. ; Sardi (titre étranger), au 2e étrang. ; Brudsaux, au 2e étrang. ; Farail au 2e étrang.

Les lieutenants :

MM. Ecochard, au 1er étr. ; Beynet (titre étrang.); Ayné, au 1er étrang. ; Rodanet (titre étranger), au 1er étrang.; Gueilhers, au 1er étr. ; Grégory, au 1er étrang. ; Dufoulon, au 1er étrang. Burchard, au 2e etrang. ; Simon, au 2e étrang. ; Motte, au 2e étrang. ; Jolivet (titre etranger), au 2e étrang. ; Martin, au 2e etrang.

Il sera tenu compte, dans la mesure du possible, des demandes de changement de corps que ces officiers feraient parvenir avant leur affectation définitive à leur corps d'origine.

Les lenteurs de l'administration ajournant sans cesse la relève, soulevaient alors bien des protestations souvent justifiées.

Mais une épreuve particulièrement cruelle était encore réservée au régiment d'Algérie. Deux des compagnies de relève, tirées du 2e tirailleurs algériens, étaient dirigées le 11 mai par chemin de fer sur Alger où elles devaient s'embarquer pour Madagascar; avec cadre ainsi composé :

Chef de bataillon Lagarde ; officier-comptable, lieutenant Pietri ; officier d'habillement pour le régiment d'Algérie, lieutenant Laurent.

3e compagnie (9e du 2e tirailleurs) : capitaine Lamaignière, lieutenant Godart, sous-lieutenant Coutant; lieutenant indigène Zemmalach, sous-lieutenant indigène Abbas.

4e compagnie (10e du 2e tirailleurs) : capitaine Delebecque; lieutenant Claude, sous-lieutenant Castella ; lieutenant indigène Daoud, sous-lieutenant indigène Abdesselam.

L'effectif des compagnies était porté à 170 hommes.

Le train spécial qui emportait le détachement avait été formé à la gare de bifurcation de Relizane. Il se composait de quatorze voitures à marchandises, aménagées pour le transport des troupes. Au milieu, se trouvait une voiture comprenant un compartiment de 1re classe et deux compartiments de 2e classe.

Dans le compartiment de 1re étaient le commandant Lagarde, le capitaine Delebecque, le capitaine Lamaignière.

Dans les compartiments de 2e étaient les lieutenants Godart, Pietri, Laurent, Daoud, Claude et Amehd Ould Zemmalach; les sous-lieutenants Coutant, Castella et Abbas; les adjudants Sérise et André Bitche.

Le train arriva à la gare d'Adélia à l'heure réglementaire. C'est là que devait avoir lieu le croisement régulier avec le train n° 7 provenant d'Alger; malheureusement ce train était légèrement en retard et le signal du départ fut donné, le chef de gare estimant sans doute que le point de croisement devait être reporté à Vesoul-Benian, qui est la gare suivante.

Le train militaire venait d'arriver au kilomètre 103 d'Alger et sortait du viaduc Ouedzbondu, marchant à grande vitesse en raison de la pente de la voie, lorsque le mécanicien aperçut le train 7. En vain, il renversa la vapeur, un choc formidable se produisit. Il était 10 heures 1/2 et la nuit était profonde.

A raison de la difficulté de la montée, le train 7 était renforcé d'une machine de queue qui poussait le convoi. La pente est en cet endroit de 20 millimètres. Ainsi étayé par ses deux machines, il opposa une résistance qui l'empêcha d'être broyé. Quand au train militaire, il subit le contre-coup de ce choc auquel il opposait une force moindre. La locomotive s'arrêta brusquement, les wagons qui

étaient derrière s'aplatirent les uns contre les autres, formant soufflet.

La voiture qui contenait les officiers fut complètement broyée entre deux des wagons renfermant les soldats. Le plafond était passé par dessus les autres voitures et au milieu des débris gisaient broyés les malheureux voyageurs; six tués, cinq grièvement blessés.

Les adjudants qui dormaient allongés sur les banquettes, alors que les officiers étaient debout ou assis, doivent à cette circonstance d'en avoir été quittes pour des blessures légères. L'un des adjudants fut lancé dans la voiture suivante dont l'avant était entièrement défoncé.

Le commandant Lagarde, dont le crâne était fracturé et la tête presque complètement détachée du tronc, est mort sur le coup.

Le capitaine Delebecque qui eut la poitrine enfoncée et les jambe broyées, vécut encore environ une heure.

Le lieutenant Godart eut une jambe coupée et l'abdomen déchiré. Il survécut un quart d'heure.

Le lieutenant Pietri eut la poitrine enfoncée et les deux jambes coupées. Il succomba au bout d'une demi-heure.

Le lieutenant Laurent eut les deux jambes brisées. Il survécut un quart d'heure.

Le sous-lieutenant Coutant eut une fracture du crâne et de la mâchoire. Il est mort presque sur le coup.

Les blessés sont : le lieutenant Daoud, fracture de la jambe gauche et graves contusions internes; son état est considéré comme désespéré. Le capitaine Lamaignière, les deux jambes brisées a dû subir l'amputation. Il mourut quarante-huit heures plus tard.

Le lieutenant Claude, entorse et blessure aux yeux. Le lieutenant Amed-Ould-Zemmalach, blessure à la main. Le sous-lieutenant Castella, fracture de la jambe droite.

En outre, quatre sous-officiers, dont les sergents-majors Monat et Duncamp, et une quarantaine d'hommes furent blessés, quelques-uns grièvement.

Tous les officiers étaient donc tués ou blessés. Les tirailleurs valides furent ralliés par les adjudants André Serise et Bitche, simplement contusionnés, qui en prirent le commandement et procédèrent au sauvetage avec un superbe sang-froid.

Le chef de bataillon Lagarde était un officier des mieux doués, appelé à un brillant avenir.

Né le 12 septembre 1848, affecté au 50e de ligne à sa sortie de Saint-Cyr le 1er octobre 1868, lieutenant en 1870, capitaine le 6 février 1874 au 139e, puis à l'état-major de la place de Paris, M. Lagarde (Gérard-Henri), avait été promu chef de bataillon le 21 octobre 1887.

Chevalier de la Légion d'honneur, breveté d'état-major, il était proposé pour le grade de lieutenant-colonel [1].

M. Lagarde a fait une grande partie de sa carrière en Algérie, qu'il quitta un moment pour être attaché à la place de Paris. On lui doit de très intéressants itinéraires sur la région de Laghouat; il fut longtemps attaché aux levés de la carte du Sahara, pendant qu'il était lieutenant.

Le capitaine Delebecque, chevalier de la Légion d'honneur, était âgé de 45 ans. Entré au service le 20 août 1869, sous-lieutenant le 21 mai 1874 au 51ᵉ, lieutenant en 1880, il avait reçu le 3ᵉ galon, le 12 février 1886.

Le capitaine Lamaignière, né en 1856, était entré au service en 1874, sous-lieutenant en 1876, lieutenant en 1882, capitaine en 1887; il supporta héroïquement, en fumant une cigarette, l'amputation qui, du reste, ne devait pas le sauver.

Le lieutenant Godart, déjà ancien militaire, âgé de 41 ans, chevalier de la Légion d'honneur comptait vingt-deux ans de services et de nombreuses campagnes. Il était sorti de Saint-Maixent le 17 mars 1887, comme sous-lieutenant au 35ᵉ de ligne.

Le lieutenant Pietri né le 20 octobre 1866, incorporé le 2 novembre 1886, était sorti de Saint-Maixent le 1ᵉʳ avril 1891 directement au 2ᵉ tirailleurs; lieutenant deux ans après.

Le lieutenant Laurent (Adolphe-Charles), du même âge que M. Pietri, appelé avec la classe de 1886, était sorti de Saint-Maixent le 1ᵉʳ avril 1893 et avait été placé au 2ᵉ tirailleurs. Lieutenant du 1ᵉʳ avril 1895.

Le sous-lieutenant Coutant (Antonin-Ernest) né le 17 juillet 1869, engagé le 27 octobre 1887, sorti de Saint-Maixent le 1ᵉʳ avril 1895.

Les blessés furent dirigés sur l'hôpital de Milianah [2].

Aux obsèques solennelles des victimes à Blidah, en présence d'une foule énorme et attristée et de nombreuses délégations militaires et

1. L'officier supérieur qui a été, avec ses officiers, victime de l'horrible catastrophe d'Adelia était originaire d'Angoulême. Son père était entrepreneur de travaux publics; il fut longtemps adjoint au maire d'Angoulême, qui était alors M. Marot, député. Le capitaine Lagarde avait épousé une fille de M. Marot.

Tout enfant, le futur chef de bataillon avait la vocation des armes. Au moment de la guerre d'Italie, son père habitait Bologne, où il avait l'entreprise des lignes qui constituent aujourd'hui le réseau de l'Adriatique. Les exploits de Garibaldi, grossis par la légende, hantaient tous les cerveaux. Le jeune Lagarde, à la tête de ses camarades italiens, assaillait à coups de pierres les soldats autrichiens et pontificaux. Après Villafranca, le célèbre aventurier vint prendre le commandement de l'armée des Romagnes; Lagarde s'échappa de la maison paternelle et alla s'enrôler — à onze ans! — dans l'armée garibaldienne. Le général à qui l'on annonça cette juvénile recrue fit venir l'enfant, le câlina, l'admonesta et, finalement, le renvoya chez ses parents sous la conduite d'un officier.

En vain M. Lagarde père voulut-il diriger son fils vers son industrie, il n'y put réussir et dut laisser le jeune homme se préparer pour Saint-Cyr, où celui-ci entrait en 1866.

2. Le chef de gare d'Adelia expliqua ainsi, au cours de l'instruction ouverte pour établir les responsabilités, comment s'était produite l'affreuse catastrophe :

« Je m'étais endormi, a-t-il dit, quand je fus brusquement éveillé par un homme d'équipe qui vint me prévenir que le train militaire était arrivé. Je me précipitai sur le quai. La nuit était noire, sans lune. La gare se trouve dans une gorge étroite et ne possède que deux voies, une principale et une de garage. En face de moi se trouvait le train militaire, très long. J'étais si convaincu que le train 7

civiles, le gouverneur de l'Algérie, M. Cambon, prononça le discours suivant :

« La ville de Mostaganem, où tient garnison le 2e tirailleurs, revendique l'honneur de donner le dernier asile aux malheureux officiers de ce régiment.

« C'est pourquoi nous venons ici, mus par le sentiment d'une profonde tristesse, accomplir le devoir patriotique de saluer les infortunées victimes de l'effroyable catastrophe.

« J'ai pu, dans la douloureuse circonstance, entendre des soldats exprimer le chagrin et l'affliction profonde que leur causait la perte soudaine de leurs chefs. J'ai vu sur les lits de l'hôpital des sous-officiers et des soldats, qui ont échappé, qui regrettaient que l'accident les aient empêchés de n'être plus utiles à la patrie.

« L'émotion ressentie dans la colonie et dans la métropole est considérable, car la nation a été frappée dans son affection la plus chère : son armée.

« Au nom de la France, au nom du gouvernement de la République, je salue les malheureuses victimes ravies à l'affection de leurs, familles.

« M'inclinant devant ces cercueils, je rends également hommage à l'armée d'Afrique, à l'armée française. »

A la première nouvelle de la catastrophe, le ministre de la guerre, M. le général Billot, avait envoyé au gouverneur de l'Algérie et au général Larchey, commandant le 19e corps, la dépêche suivante :

« Profondément ému par la douloureuse catastrophe d'Adelia, je vous prie de me renseigner sur l'état des blessés et de prendre, chacun en ce qui vous concerne, les dispositions nécessaires pour les soulager.

« Faites-moi connaître d'urgence s'il n'y a pas de situations intéressantes et auxquelles je puisse venir en aide.

« Je charge le général Larchey de me représenter aux obsèques des victimes.

« BILLOT. »

était de l'autre côté, sur la voie de garage que je ne me donnai pas la peine de m'assurer de sa présence et, pour éviter un retard, je donnai le signal du départ.

« La corne du conducteur et le sifflet de la machine me répondirent et le train s'ébranla. En quelques tours de roue, il disparaissait sous le tunnel.

« Je ressentis alors un terrible effroi en apercevant le vide sur la voie de garage, là où aurait dû se trouver le train 7. J'interpellai les hommes d'équipe, qui me répondirent :

« — Il n'est pas arrivé.

« Je me précipitai au télégraphe et télégraphiai à Vesoul-Benian : « Empêchez train partir. »

« — Train a quitté gare depuis deux minutes, me répondit mon collègue.

« — Tout est perdu! m'écriai-je. Je jugeais la catastrophe inévitable et, toutefois, je comptais encore sur un hasard providentiel. J'espérais que les mécaniciens auraient le temps d'arrêter leurs amchines. Ce suprême espoir ne s'est pas réalisé. »

Le tsar enfin prit part au deuil du régiment d'Algérie et de toute notre armée, en adressant ce télégramme au Président de la République :

« Veuillez agréer l'expression de mes vifs et sympathiques regrets pour la catastrophe d'Adelia et mes sincères condoléances pour les braves frères d'armes, officiers et soldats, tombés victimes de leur devoir. — Nicolas. »

Le président de la République répondit en ces termes :

« Je prie Votre Majesté d'agréer mes vifs remerciements pour le témoignage affectueux de sympathies qu'elle a bien voulu donner à l'armée française dans la douloureuse circonstance de l'accident d'Adelia. — Félix Faure. »

Les braves officiers, victimes du devoir, avaient bien mérité ces suprêmes hommages. Leurs corps furent transportés à Mostaganem qu'ils avaient quitté trois jours plus tôt acclamé chaleureusement par la colonie française :

Sur leur tombe, le général Larchey, commandant le 19e corps, prononça le dernier adieu :

« Messieurs,

« Le Président de la République et le ministre de la guerre m'ont fait l'honneur de me déléguer pour les représenter aux obsèques des officiers du 2e régiment de tirailleurs qui ont péri dans l'effroyable accident d'Adelia et c'est avec la plus douloureuse émotion que je viens adresser en leur nom, en même temps qu'au nom du 19e corps d'armée, un dernier adieu à ces nobles victimes du devoir professionnel.

« La cérémonie qui nous rassemble, messieurs, emprunte à la situation et aux qualités mêmes des victimes de la catastrophe du 10 mai, un caractère tout particulièrement douloureux et poignant. Le commandant Lagarde, le capitaine Delebecque, les lieutenants Laurent, Godard et Pietri et le sous-lieutenant Coutant étaient de vigoureux officiers et des serviteurs dévoués. Tous avaient brigué l'honneur d'aller à Madagascar, et ils étaient partis de Mostaganem pleins de bonne volonté et d'espoir, enviés par leurs camarades moins heureux que le sort clouait en Algérie. C'étaient des soldats d'élite et plusieurs d'entre eux avaient donné sur les champs de bataille la mesure de leur valeur. Tous étaient prêts pour la lutte et avaient fait le sacrifice de leur vie, et si leur mort, hélas ! a été sans profit pour notre cause, ils ont cependant péri dans l'accomplissement du devoir, et ils ont droit à notre sympathie respectueuse et à la reconnaissance de



Soldats du 13e d'infanterie de marine.

tous les Français. Par ce qu'ont fait ceux qui ont survécu, l'on peut juger des sentiments qui animaient tous ces valeureux officiers.

« Le capitaine Lamaignère, décédé hier matin à l'hôpital de Milianah, retiré dimanche soir des débris sous lesquels il était engagé, une jambe blessée et l'autre presque arrachée, invitait ceux qui l'entouraient à reporter leurs soins sur ceux de ses compagnons qui étaient moins grièvement blessés. Et, avec une tranquillité d'âme parfaite, il donnait ses instructions au sous-officier qui prenait le commandement de sa compagnie.

« Le plus ancien adjudant, l'adjudant André, était appelé par le fait de la mise hors de combat de tous les officiers, à prendre le commandement des deux compagnies de relève. Il le prenait, en effet, quoique

atteint lui-même et dans un lieu éloigné de tout secours, par une nuit des plus sombres et sous une pluie persistante. Il dégageait et pansait les blessés, les abritant sous des tentes dressées à la hâte et rendait compte à ses chefs, par télégraphe, du terrible accident auquel le plus grand nombre des hommes de troupe venaient seulement d'échapper.

« A la voix de l'adjudant André, ces soldats se sont reformés avec calme et dans un ordre parfait, et, le lendemain, sous sa conduite, ils arrivaient à Tesida, où ils ont fait l'objet de la sympathie et de l'admiration de la population.

« Avec de tels chefs, avec de pareils soldats, la France peut attendre avec confiance l'avenir.

« Avant-hier, une première cérémonie a été célébrée à Blidah pour les nobles victimes dont nous déplorons la perte, sous la présidence du gouverneur général de l'Algérie et au milieu du profond recueillement de la population de la ville de Blidah et des environs.

« Dans le trajet de Blidah à Mostaganem, les cercueils contenant les restes des officiers du 2e tirailleurs ont été salués avec les marques de la plus profonde, de la plus sincère sympathie. Votre ville, messieurs, que la plus grande solidarité a toujours unie à son valeureux et magnifique régiment de tirailleurs, a tenu à ce que la cérémonie funèbre la plus solennelle fût célébrée ici, et ses habitants témoignent, par leur présence, par leur émotion, des délicates affections qui existent entre eux et la garnison.

« Le président de la République a décidé que des fleurs mariées avec nos couleurs nationales fussent déposées en son nom sur le cercueil des victimes du 10 mai. Au nom du 19e corps, j'exprime au chef de l'État notre profonde reconnaissance.

« Le gouverneur général a prononcé avant-hier à Blidah un discours éloquent au moment où les bières venaient d'être placées dans les wagons qui devaient les transporter auprès de vous. Il s'embarque aujourd'hui pour la France et s'est fait représenter ici par M. le préfet d'Oran et par M. Mallet, conseiller du gouvernement.

« Le général Colonieu, avec le colonel du 2e tirailleurs, est venu rendre un dernier hommage à ses jeunes camarades. Je l'en remercie et j'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui sont venues prendre part à notre deuil.

« Puissent ces témoignages unanimes de sympathie et de regrets apporter un léger adoucissement à la douleur des familles qui viennent d'être si cruellement éprouvées et à celle des camarades de régiment des victimes! »

Enfin, un conseiller général, M. Priou, s'adressa en arabe aux indigènes :

« Et vous, ô musulmans, leur dit-il, nos enfants et nos frères, qui vous êtes unis de plein gré, sous l'égide bienfaisante de la France et plus particulièrement vous, Mostaganemois militaires du 2e tirailleurs, qui avez suivi le drapeau français sur tous nos champs de bataille, avez mêlé votre sang à celui de nos soldats, avez partagé leurs joies après la victoire, les larmes qui coulent de vos yeux comme elles coulent des nôtres prouvent que vous partagez aussi notre douleur.

« Les liens qui vous unissent à nous sont désormais indissolubles. Rien ne saurait les rompre. Dieu ne laisse pas décevoir les espérances de ceux qui ont fait le bien. Ces braves, qui ont succombé si fatalement, vos anciens officiers dont vous connaissiez les mérites et la valeur, sont récompensés sur cette terre par les souvenirs que nous garderons tous de leurs belles actions. Les témoignages rendus sur ces tombes sont une consolation pour leurs familles et leurs amis. Les vôtres ont été épargnés. Rendons-en grâce à Dieu! Vos blessés sont entourés des plus grands soins et nous reviendront bientôt. Leurs camarades demandent à l'envi à aller les remplacer. Saluons tous ensemble ces tombes, et disons-leur un dernier adieu. »

Mais le ministre de la guerre, afin de ne pas retarder la relève, dut se préoccuper de reformer immédiatement le détachement décimé à Adelia [1].

Le commandant Bonnet, du 2e tirailleurs remplaça l'infortuné commandant Lagarde.

L'adjudant André fut nommé peu après, en récompense de sa belle conduite à Adelia, chevalier de la Légion d'honneur.

Deux nouveaux deuils bien cruels devaient encore éprouver avant sa reconstitution, le régiment d'Algérie.

(1) Un télégramme de Mostaganem, 14 mai, fait le récit suivant des obsèques dans cette ville :

« Les obsèques des victimes de la catastrophe d'Adelia ont eu lieu ce matin, à huit heures, au milieu du recueillement général et de l'émotion indescriptible de tous les assistants. La population tout entière, les officiers et les représentants du gouvernement ont suivi à pied le convoi funèbre jusqu'au cimetière à environ deux kilomètres de la ville, et malgré un soleil ardent.

« Tout le régiment de tirailleurs, drapeau et musique en tête, a rendu les honneurs aux infortunées victimes.

« A tous les officiers du régiment s'étaient joints leurs camarades des régiments de la province d'Oran.

« Les cercueils avaient été transportés dès le matin à l'église. Ils étaient recouverts de drapeaux tricolores crêpés de deuil.

« Pendant la nuit, un cercueil vide avait été ajouté aux six premiers : il représentait celui du capitaine Lamaignère dont le corps n'a pu encore être transporté à Mostaganem.

« La vue de ces sept cercueils produisait la plus empoignante émotion.

« La messe a été célébrée par le curé de Mostaganem. Au premier rang, se trouvaient les familles et notamment, le beau-père et le beau-frère du capitaine Delebecque, et le lieutenant Jacquemant gendre du commandant Lagarde. Le colonel Gousset, chef du 2e tirailleurs, conduisait le deuil.

« Derrière la famille, venaient les généraux Larchey, Colonieu, Boitard, le préfet d'Oran, etc.

« Pendant la cérémonie, la musique civile et la musique militaire ont fait entendre des airs funèbres.

« Après l'absoute, le convoi s'est mis en marche.

« Après le clergé, venaient les cercueils portés sur des prolonges d'artillerie; les cordons du poêle étaient tenus par les principales autorités civiles et militaires. Quatre voitures étaient chargées de couronnes. D'autres couronnes, plus nombreuses encore, étaient portées à la main par des tirailleurs. Après la famille, assistée du colonel Gousset, les généraux Larchey, Boitard, Colonieu et le préfet, venaient les représentants du gouverneur général, le sous-préfet les conseillers généraux, le maire de Mostaganem, les autorités civiles et tous les officiers de la garnison ou délégués, sous la conduite du colonel Pognard. On remarquait également les représentants de la Compagnie Paris-Lyon Méditerranée et des autres compagnies de chemins de fer. »

Le lieutenant-colonel Lentonnet, dont nous avons dit les beaux états de service sur tous les champs de bataille où notre armée fut engagée de 1859 à 1895, mourut sans avoir revu la France, ni sa famille[1], à bord du *Djemnah*, en juin, quelques jours après le départ de Djibouti. Le brave officier, malgré sa vigoureuse constitution, avait fini par être atteint de fièvre paludéenne chronique.

En route, son cas s'aggrava d'une bronchite capillaire qui provoqua de nouveaux accès de fièvre suivis de complications. Il succomba.

La cérémonie funèbre a été des plus émouvantes. Les prières des morts furent dites par l'abbé Rey, missionnaire, assisté de deux religieuses, en présence d'un détachement de tirailleurs algériens, de marins et de soldats d'infanterie de marine en armes.

Quand la cérémonie fut terminée, le navire stoppa, les pavillons furent mis en berne, et le lieutenant de vaisseau Gaudès dit un dernier adieu au vaillant colonel dans une allocution qui produisit sur l'assistance la plus vive impression.

Au signal du maître d'équipage, le cercueil disparut dans les flots.

A la même époque, mourut à Tamatave un des officiers du bataillon de relève, le capitaine adjudant-major Guibal ayant lui aussi, quoique jeune encore de beaux états de service au Tonkin et en Algérie. Peu après succomba le capitaine Moreau.

On ne rendra jamais assez hommage aux grandes qualités de dévouement et d'intelligence, à l'esprit de patriotisme et de sacrifice des hommes de devoir que sont nos officiers d'Afrique et des colonies. Un écrivain de talent qui les vit à l'œuvre exprime[2], en ces termes l'admiration que lui ont inspirée les vertus militaires — dans la plus haute acception du mot — de ces soldats courageux et si modestes qui, sous un climat rude et sur un sol parfois ingrat, loin de la réclame et de l'intrigue, loin des salons, des coteries et des antichambres, travaillent silencieusement, efficacement pour la France :

« Et puis les vaillants hommes que j'ai vus, dit-il, sont d'une discrétion presque timide et facilement effarouchée. Ils ne sont pas atteints (ah! Dieu non!) par cette fureur de publicité, par cette folie de démonstrations foraines, par cette rage de boniments, de prospectus et de grosses caisses, qui, si l'on n'y prend pas garde, transformeront peu à peu notre démocratie en une république d'exhibeurs et d'exhibés... Ils demandent qu'on parle d'eux le moins possible. Ils sont certains que leurs actes porteront témoignage en leur faveur. Cela suffit à leur conscience fière et simple.

« . ... On est tout surpris de goûter ainsi, en pleine barbarie, ce parfum de bonne compagnie et d'élégante éducation. Les propos de ces officiers répondent à leurs manières. Presque tous sont fort ins-

1. Le lieutenant-colonel Lentonnet laisse une veuve, femme au cœur excellent et vraiment digne d'être la compagne d'un tel soldat.
2. M. Gaston Deschamps.

truits. Ils se recrutent d'ordinaire parmi les meilleurs sujets de nos Ecoles spéciales.

« ..... Le contact direct de la réalité vivante, le heurt, presque quotidien, d'une difficulté à vaincre ou d'un problème à résoudre, l'exercice de l'autorité et les exigences de la responsabilité valent mieux, pour la formation du caractère, que les meilleurs maîtres de morale. Nos officiers d'Afrique sont à bonne école. Ils ont compris qu'ils devaient s'imposer aux indigènes par la dignité de la vie, par la supériorité de l'esprit, par le culte de la justice, par l'habitude d'appliquer à tout ce qu'on entreprend un souci d'ordre, de discipline exacte, qui, associé à l'élan héréditaire de la race française, peut aboutir à des merveilles... Ils acquièrent ainsi des vertus qui trouveront à s'employer ailleurs que dans la brousse. Nous pouvons compter sur eux [1]. »

Les soldats du régiment d'Algérie sont ceux, parmi les combattants de Madagascar, desquels le livret porte le plus grand nombre d'inscriptions de faits de guerre. Au livret des hommes du 1er bataillon, légion étrangère : 9 juin, prise de Mevatane; 21-22 août, prise d'Andriba ; 15 septembre, combat de Tsinainandry ; 26-30 septembre, opérations autour de Tananarive et prise de Tananarive.

Au livret des hommes du 2e bataillon, les mêmes inscriptions avec, en outre, les suivantes : 29-30 juin, combats de Tsarasaotra et de Berizoka. Au livret des hommes du 3e bataillon : 27 mars, prise du fort de Mahabo; 30 mars, 4 avril, combats au nord de Marovoay; 2 mai prise de Marovoay; enfin Mevatane, Andriba, Tsinainandry et Tananarive. Le régiment d'Algérie reconstitué à Madagascar en août 1896, a reçu en outre des deux bataillons de tirailleurs, un détachement de la Légion étrangère.

1. Ordre du jour adressé par le général Larchey au 19e corps, à la suite de la catastrophe d'Adelia :

Un grand deuil a frappé l'armée d'Afrique. Dans la nuit du 10 mai, une collision a eu lieu, près d'Adelia, entre un train venant d'Alger et le train qui amenait à Blidah les deux compagnies du 2e régiment de tirailleurs partant pour Madagascar. Tous les officiers présents ont été atteints. Sept ont été tués sur le coup ou sont morts de leurs blessures. Trente-cinq hommes de troupe ont été blessés plus ou moins gravement.

Nous avons à déplorer la perte du commandant Lagarde, des capitaines Delebecque et Lamaignière, des lieutenants Laurent, Godard et Piétri, du sous-lieutenant Coutant.

Le pays tout entier s'est senti atteint dans ses affections les plus chères. Le gouvernement a exprimé aussitôt sa sympathie pour les victimes et sa sollicitude pour leurs familles. Le Président de la République et le ministre de la guerre m'ont spécialement délégué pour les représenter aux obsèques solennelles des victimes, qui viennent d'avoir lieu à Mostaganem près du drapeau et au milieu des citoyens qui ont demandé à leur offrir leur dernière demeure.

L'amiral commandant l'escadre d'évolutions de la Méditerranée et les officiers sous ses ordres ont adressé aussitôt l'expression de leur fraternelle sympathie; mais à la douleur doit faire place une pensée réconfortante. Toutes les personnes qui, après l'accident, ont vu les blessés et le détachement du 2e tirailleurs, M. le gouverneur-général de l'Algérie le premier, ont témoigné leur profonde admiration pour le courage et le stoïcisme des blessés, l'affection, le dévouement et la confiance sans bornes des soldats pour leurs officiers.

Comme général commandant le 19e corps d'armée, j'ai été tout particulièrement heureux de recueillir des témoignages aussi précieux. Ils m'inspirent la confiance la plus complète dans les troupes que j'ai l'honneur de commander.

Signé : Larchey.

CHAPITRE XXVII

L'infanterie de marine.

Le rôle de l'infanterie de marine à Madagascar. — 1883-1886. — Le détachement de Tananarive. — La garnison de Diégo-Suarez. — Combats en avant de Majunga. — Le commandant Bélin. — Formation du 13e régiment. — Il rejoint le général Duchesne en juillet. — A l'avant-garde. — Combat d'Andriba. — Deux bataillons du 13e de marine à la colonne légère. — Notes d'un soldat. — Le 13e reste à Madagascar. — Promotions. — Le détachement de Tamatave. — Départ du colonel Buguié.

L'infanterie de marine, titre oblige, était, avant la création des tirailleurs algériens de la légion étrangère et des corps indigènes notre seule troupe coloniale de fantassins. Elle fut de toutes les expéditions françaises à Madagascar. Rappelons rapidement l'origine de ce corps dont les états de service sont glorieux. Dès 1622, Richelieu avait formé cent compagnies, destinées à tenir garnison à bord des navires de l'État et dites « compagnies ordinaires de la mer ».

En 1635 est constitué le Royal-Vaisseaux; licencié peu après, ce régiment reparaît sous le nom de Vaisseaux-Mazarin, puis de Vaisseaux-Province, enfin, en 1669, de Royal-Marine. Il est dédoublé, et un second régiment est créé : Royal-Amiral.

Ces régiments faisaient à peu près exclusivement le service de guerre et de combat à bord des vaisseaux; mais ils ne tenaient pas garnison dans les colonies.

Il est donc nécessaire d'expliquer comment était organisée la défense de nos colonies à l'origine de notre empire colonial.

Les colonies furent tout d'abord sous la dépendance absolue des Compagnies à chartes, qui recrutaient elles-mêmes les troupes d'occupation; les officiers, bien que choisis par lesdites Compagnies, recevaient leur commission du roi.

Assurant de leurs deniers la solde de ces troupes, les Compagnies, par mesure d'économie, n'entretenaient que l'effectif strictement nécessaire pour assurer leur propre sécurité. C'est là qu'il faut voir la cause principale de la perte des Indes et du Canada. Si les colonies des Antilles et de l'Océan Indien restèrent possessions françaises, c'est qu'elles furent de bonne heure administrées par la couronne, leurs gouverneurs étaient toujours des officiers généraux exerçant des pouvoirs civils et militaires très étendus.

L'unité tactique était la compagnie, dont l'effectif variait de 50 à 100 hommes. Les compagnies étaient placées sous les ordres directs du commandant des troupes, assisté d'un nombreux état-major.

En résumé, pas d'organisation militaire réglementaire aux colonies : les unes étant administrées par la couronne, les autres par les grandes Compagnies ; ce funeste état de choses nous fit perdre, au traité de Paris (1763), la majeure partie de notre domaine d'outre-mer.

La dure leçon porta ses fruits, et l'on comprit, un peu tard, qu'on ne pourrait avoir des colonies si l'on n'avait pas de troupes régulières pour les garder. Les effectifs furent donc renforcés, et on forma en 1766 des légions comprenant les trois armes. Le ministre de la guerre, chargé du commandement et de l'administration, établit des dépôts coloniaux à l'île de Ré et à Lorient ; la marine était chargée des transports.

Les conflits ne tardèrent pas à éclater entre les deux départements, et pour y remédier, on donna à la marine la défense des colonies : l'ordonnance du 18 février 1772 créa les régiments coloniaux, qui recrutèrent par engagements et rengagements, et furent renforcés par des détachements de l'infanterie de marine débarqués des vaisseaux. Un peu plus tard, on créa le corps de l'artillerie de la marine et des colonies, et la défense se trouva organisée d'une façon uniforme. Les milices locales, composées de tous les hommes de race blanche stationnés dans chaque colonie et commandées par d'anciens officiers y ayant fixé leur résidence, constituaient un second élément de renfort des troupes régulières.

A la nouvelle des événements qui se passèrent en France au moment de la Révolution, les troupes se soulevèrent contre leurs officiers, et la Convention, en licenciant les régiments coloniaux par décret du 11 juillet 1791, décida qu'ils seraient remplacés par des régiments d'infanterie métropolitaine prenant rang après le 105e ; l'artillerie des colonies fusionna purement et simplement avec l'armée de terre, et la défense coloniale repassa au ministère de la guerre.

Les troupes de marine, sous la dénomination générale de corps d'artillerie de la marine, comprenaient des bataillons d'infanterie et d'artillerie qui se distinguèrent sur terre et sur mer. Quant aux régiments métropolitains faisant le service aux colonies, leur rôle fut assez effacé sous l'Empire ; les pensées de l'empereur allaient ailleurs et nos colonies devinrent la proie des Anglais.

Lorsqu'elles nous furent rendues, l'ordonnance du mois d'août 1823 désigna trois régiments d'infanterie, qui restèrent plus spécialement chargés de la défense et qui assuraient la relève de leurs bataillons coloniaux par fractions constituées. Parallèlement, l'ordonnance du 13 novembre 1822 reconstituait les troupes de la marine en trois régiments, dont un d'artillerie et deux d'infanterie.

En 1827, sur les plaintes des officiers de la flotte, les deux régiments d'infanterie furent supprimés et l'année 1831 seulement vit enfin l'organisation définitive de l'infanterie de marine, dont le rôle grandit

chaque jour et que les décrets ou ordonnances de 1838, 1854, 1890 portèrent successivement à 3, 4 et enfin 8 régiments métropolitains chargés d'assurer la relève des portions détachées aux diverses colonies.

A l'heure actuelle, l'infanterie de marine compte en France 8 régiments groupés par brigade à Cherbourg, Brest, Rochefort et Toulon, et 3 régiments aux colonies; elle encadre de plus 7 régiments et un certain nombre de détachements de tirailleurs indigènes et fournit des officiers chargés de l'administration des affaires indigènes en Afrique et en Indo-Chine. Enfin, elle dispose d'une compagnie de discipline de la marine et de deux compagnies de disciplinaires des colonies[1].

Les soldats d'infanterie de marine se baptisent eux-mêmes « Marsouins ».

« Marsouin », dit le plus répandu de nos dictionnaires : « Cétacé du genre des dauphins. » Vite courons au mot dauphin : « Gros poisson du genre des cétacés. » Nous voilà fort perplexe. Que le docte immortel qui trouva pour l'écrevisse cette exquise définition « petit poisson rouge qui marche à reculons », ne se trouble pas pour si peu : le dictionnaire de l'Académie n'est pas en cause.

« Heureusement, le bon public n'a que faire, en l'espèce, de ces excellents lexiques, toujours incomplets. Volontiers, il laisse aux philologues, fidèles disciples de Darwin, le soin d'expliquer scientifiquement la théorie de l'évolution des langues. Il ne s'embarrasse pas de savoir pourquoi le mot « marsouin » est si étrangement dévié de son sens originel qu'il tend à devenir fossile dans son acception primitive. Son marsouin à lui, le vrai, l'unique, l'authentique, l'incomparable marsouin, ce n'est ni le dauphin, ami et sauveur de l'homme, ni un cétacé quelconque. Le marsouin, c'est le petit fantassin aux épaulettes jonquille; c'est l'immortelle division bleue de Bazeilles, c'est la Chine, le Mexique, le brûlant Sénégal, le Soudan aux mystérieuses profondeurs, la meurtrière Guyane; c'est Son-Tay et Tombouctou, Saïgon et Abomey, Madagascar et Formose; c'est les cinq parties du monde, c'est l'immensité des mers infinies. Il a le don d'ubiquité, notre marsouin. Il est partout, et avec lui la France, sur terre et sur mer, partout où souffle la tempête, partout où il y a place au soleil pour les trois couleurs, partout où il y a à souffrir, à combattre pour la patrie lointaine et à mourir. Vraiment, il est encombrant d'héroïsme, ce soldat aux exodes multiples qui semble avoir pris à tâche de résoudre le problème du mouvement perpétuel.

« Il ne se contente pas d'être un vaillant. Il est mieux encore qu'un sublime guerrier pétri d'abnégation. Il incarne les aptitudes les plus diverses; il est tout ce que l'on veut et où l'on veut, pourvu qu'il puisse

1. *L'armée coloniale.* Voir *Gil Blas*, Supplément militaire n° 3.



Enterrement des victimes de la catastrophe d'Adelia.

être utile, qu'il y ait un danger à affronter, des coups à donner et à recevoir. Il est le rayonnement de la France dans le monde entier.

« Ses officiers sont topographes, géographes, diplomates, linguistes, explorateurs, administrateurs, ingénieurs, etc..., que sais-je encore? Beaucoup sont de réels savants, de fins artistes et de remarquables et féconds écrivains. Les Binger, les Péroz, etc..., sont des lauréats de l'Académie française. Leur auréole de littérateurs et d'érudits resplendirait d'un bien plus vif éclat si les lauriers du soldat ne l'éclipsaient fatalement; car, à tout prendre, ces hommes d'action aiment mieux encore, quand ils ont le choix, faire l'histoire que la raconter. Ils étudient, ils préparent et ils exécutent : après quoi, s'il

leur reste des loisirs, ils prennent la plume ou le crayon, et s'inspirent de Montluc : « J'étais là, telle chose m'advint [1]. »

A la différence des soldats de l'armée de terre, les caporaux et soldats d'infanterie de marine peuvent rengager dès qu'ils ont six mois de service pour deux, trois ou cinq ans. Pour ces rengagements, les primes suivantes sont allouées sitôt après la signature de l'acte : 200 francs rengagement de deux ans, 300 francs de trois ans et 600 francs de cinq ans.

Les primes ne sont payées que pour le premier rengagement. Les engagements ultérieurs ne donnent droit qu'à des gratifications annuelles. Dans les colonies, les hautes payes sont doublées [2].

Les rengagés doivent en principe accomplir 4 ans à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion, à la Nouvelle-Calédonie, à Taïti, trois ans en Indo-Chine, à la Guyane, à Diégo-Suarez; un an dans le Haut-Sénégal et dans les établissements du golfe de Bénin.

C'est au Sénégal que l'infanterie de marine actuelle a livré ses premiers combats, dans le Cayor et le Oualo en 1843. Depuis cette époque, le nombre de ses campagnes dépasse celui des années écoulées. Les marsouins sont engagés au Maroc, à Taïti et aux îles Marquises, en Crimée, dans la Baltique, en Chine, en Cochinchine, au Mexique, en France en 1870-71, au Tonkin, au Cambodge, en Annam, en Nouvelle-Calédonie, à Madagascar, à Cayenne, au Dahomey, etc. Les faits d'armes de l'infanterie de marine sont nombreux et célèbres. La belle défense de Bazeilles suffirait à illustrer à jamais un corps dans les fastes militaires d'un pays.

L'infanterie de marine a joué un rôle prépondérant et à peu près exclusif dans les diverses expéditions dirigées contre Madagascar, avant 1895. En 1840, le capitaine d'infanterie de marine Passot, aide de camp de l'amiral Hell, gouverneur de Bourbon, négocie la cession à la France de Nossi-Bé et de Nossi-Cumba.

En 1845, les 30e et 36e compagnies du 3e régiment livrent à Tamatave un combat brillant que nous avons raconté plus haut. Le sous-lieutenant Ducimetière-Monad est tué d'un coup de sagaye.

Sont cités à l'ordre du jour le sergent-major Calvet, le sergent Sauveton, blessés, et le sergent Tournier. Le premier de ces sous-officiers est promu sous-lieutenant; les deux autres sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

En juin 1849, une compagnie du 3e régiment, sous les ordres du capitaine Marchaisse, met à la raison, après un brillant combat, les

1. Marsouins et coloniaux. *France militaire.*

2. Les hautes payes en France sont ainsi fixées :

De 3 à 6	ans de service	0, 24	pour les caporaux	0, 18	pour les soldats.
De 6 à 9	—	0, 30	—	0, 23	—
De 9 à 12	—	0, 36	—	0, 27	—
De 12 à 15	—	0, 38	—	0, 30	—

Sakalaves qui avaient tenté de s'emparer de Nossi-Bé par surprise.

Enfin, en 1883, commence la première campagne sérieuse entreprise par la France pour prendre possession de Madagascar. Le 31 mai, Tamatave est occupé. Un mois plus tard, le 25 juin, les Hovas attaquent un des postes de la ville, placé sous les ordres du sous-lieutenant Castanié, à la tête de 25 hommes. L'ennemi est repoussé. Cette belle défense valut à M. Castanié la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Dans les escarmouches autour de Tamatave, se font remarquer le capitaine Pennequin, le lieutenant Publicani, les sergents Girardet et Rossignon, les adjudants Grimaldi et Toraille, le sergent-major Francin.

Le 20 novembre 1884, la 21ᵉ compagnie du 4ᵉ régiment, commandée par le capitaine Bergeolle, s'empare du fort d'Ampasibadzin, au nord de Vohemar, et, peu après, d'Amboanio et d'Andraparany. Le capitaine est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le sergent Cherpitel reçoit la médaille militaire. Le sergent-major Le Moan est promu sous-lieutenant.

Le capitaine Pennequin, bientôt chef de bataillon, fait aux Hovas une rude guerre, et se distingue brillamment par une série de coups de main aussi hardis qu'heureux. Il est nommé officier de la Légion d'honneur, le lieutenant Valette, chevalier. Reçoivent la médaille militaire: le sergent Wagmann, les soldats Combes, Chambet, Michard, Pelletier et Sénegas. Sont promus au grade supérieur le lieutenant Marmet et l'adjudant Dufour-Loriolle.

Le 7 septembre 1885, combat malheureux de Sahamafy, devant Tamatave. Sont engagées: la 21ᵉ compagnie du 4ᵉ, capitaine Bergeolle et le bataillon du 2ᵉ, sous les ordres du commandant Toureng; 40ᵉ compagnie, capitaine Retrouvey ; 41ᵉ, capitaine Ganeval ; 42ᵉ, capitaine Lefébure ; 43ᵉ, capitaine Rajout.

« Pendant le combat, le chef armurier Le Venec s'aperçoit qu'une pièce de canon vient d'être mise hors de service par le tir; tranquillement, il part avec sa sacoche, retire ses outils sous une véritable grêle de projectiles, et, avec un calme imperturbable, remet la pièce en état. »

Sur la chaîne des tirailleurs, les balles tombent dru et font des victimes. « Le sous-lieutenant Haye, de la 40ᵉ, reçoit dans la cuisse une balle qui lui brise le fémur. Il peut à peine se soutenir, il conserve néanmoins le commandement de sa section. Son capitaine, M. Retrouvey, le voyant blessé, veut le faire emmener, mais, auparavant, il sort sa pharmacie de sa poche pour qu'il soit pansé de suite ; il n'a pas le temps de l'ouvrir, car, au même moment, un projectile lui fracasse le tibia. Ses hommes veulent l'emporter ; mais il les renvoie sur la chaîne continuer le feu et ne cesse de les encourager aux cris de : Vive la France! Vive l'infanterie de marine! »

« Les soldats ne sont pas moins enthousiastes, malgré les blessés qui tombent autour d'eux. Le soldat Ciccaldi, surtout, est étonnant par sa froide bravoure : une balle traverse son casque ; mais, sans s'en émouvoir, le moins du monde, il continue à tirer [1]. »

Citons encore l'adjudant Riou-Kerangal pour le courage dont il fit preuve en maintenant constamment sa troupe sous le feu.

L'affaire de Sahamafy valut :

La croix d'officier de la Légion d'honneur au capitaine Retrouvey;

Celle de chevalier au sous-lieutenant Haye;

La médaille militaire au sergent Colombani, aux soldats Beaume, Cotteret, Decotte, Drocourt, Lepescheux, Marie et Sonchay.

Le lieutenant Cadars fut nommé capitaine; le sous-lieutenant Staup, sous-lieutenant.

Plus tard, les capitaines Catala et Rebourt reçurent la croix de chevalier, à la suite de petits combats sur la côte ; l'adjudant Belland, le sergent-major Castaignet, les soldats Filipi et Récolin, la médaille militaire.

L'adjudant Joly est promu sous-lieutenant.

A la même époque, à Majunga, ont été débarquées plusieurs compagnies du 4e régiment. Dans la nuit du 13 au 14 octobre 1885, le poste du fort, composé de 40 hommes, sous les ordres du lieutenant Vincentelli, est attaqué par les Hovas ; ces derniers sont vigoureusement repoussés.

L'anecdote suivante prouvera à quel point nos jeunes « marsouins », comme ils se baptisent eux-mêmes, étaient familiarisés avec le danger, bien que très jeunes soldats, à quelques exceptions près.

« Le 13 novembre, l'ennemi vint en masses nombreuses pour nous surprendre ; comme les coups des Hovas portaient généralement trop haut, les projectiles coupaient en passant les branches d'un petit bois de manguiers qui nous séparait d'eux. Au plus fort de l'action, alors que les balles allaient labourer la terre derrière notre infanterie, un des troupiers s'écrie : — C'est demain qu'il fera bon aller dans le bois ramasser des mangues ; les Hovas nous en aurons rudement abattus. » Telle est bien l'insouciance du soldat français devant le danger.

La paix est signée en 1886. A cette date, l'infanterie de marine à Madagascar comprenait deux bataillons du 1er régiment et deux du 4e.

Bataillons du 2e sous les ordres du lieutenant-colonel Juville. Blanchard et Toureng, chefs de bataillon ; Retrouvey, capitaine-major ; Parniseux et Rauzier, capitaines adjudants-majors ; Bertrand, lieutenant, officier-payeur.

1. Le *Livre d'or de l'infanterie de marine*, par le capitaine Victor Nicolas.

21e compagnie. Capitaine Perier, lieutenant Lamey ; Armentier et Cazeaux, sous-lieutenants.

22e compagnie. Capitaine Cuthbert ; lieutenant Desercy ; Rousseau et Hugo, sous-lieutenants.

23e compagnie. Capitaine Gaudallier de Cugny ; lieutenant Aubert; sous-lieutenants Tandart, Poittevin, Lafrégonnière.

24e compagnie. Capitaine de Gineste ; lieutenants Legros et du Saussois du Jonc ; sous-lieutenant Boussac.

40e compagnie. Capitaine Ricoli ; lieutenants Cadars et Staup ; sous-lieutenant Haye.

41e compagnie. Capitaine Ganeval, lieutenant Delimoges ; sous-lieutenants Florentin et Morel.

42e compagnie. Capitaine Lefébure ; lieutenant Comte ; sous-lieutenants Molard et Jesson.

43e compagnie. Capitaine Rajaut ; Raumet, lieutenant ; Tralbout et Manet, sous-lieutenants.

Bataillons du 4e régiment, commandés par le lieutenant-colonel Romouil : chefs de batailon, MM. Martin et Pennequin ; capitaine-major, Marot ; capitaines adjudants-majors, Caudrelier et Rochetin; lieutenant officier-payeur, Nicolas.

23e compagnie : capitaine Ricour, lieutenant Titeux ; sous-lieutenants Durosoy et Jeanain.

24e compagnie : capitaine Maréchal, lieutenants Granjean et Roche, sous-lieutenant Joly.

38e compagnie : capitaine Drude, lieutenants Quiquaudan et Adamo sous-lieutenant Martin.

39e compagnie : capitaine Cabannes, lieutenants Bruny et Hussan-Raison ; sous-lieutenant Ceyrolle.

40e compagnie : capitaine Mittre, lieutenants Augier et Février, sous-lieutenant Colonna d'Istria.

41e compagnie : capitaine Gaudé, lieutenants Néel et Raymond sous-lieutenant Clerc.

42e compagnie : capitaine Lavoisot, lieutenants Pintel et Vincentelli ; sous-lieutenant Marchaisse.

43e compagnie : capitaine Montignault, lieutenants Rouvel et Dessort, sous-lieutenant Blaise.

Un grand nombre d'hommes de ces deux régiments succombèrent pendant la campagne, tués par l'anémie ou par la fièvre.

En vertu du traité ratifié par les Chambres en 1886, la France entrait en possession du territoire de Diego-Suarez, où l'infanterie de marine tint garnison représentée par un bataillon, tiré des 4e et 8e régiments. En outre les deux mêmes corps devaient fournir

un détachement destiné à former l'escorte du résident à Tananarive.

Lorsque la rupture fut définitive entre la France et le gouvernement malgache en novembre 1894, le commandant Legardeur était à la tête du bataillon de Diego-Suarez; le capitaine Lamolle commandait le détachement de Tananarive.

« Dès que cet officier eut reçu l'ordre de se retirer sur Majunga, il prit immédiatement les dispositions que commandaient les circonstances.

« La petite colonne qui, en dehors des 86 soldats et sous-officiers de l'infanterie de marine, comprenait encore quelques personnes étrangères, dont MM. Ranchot et d'Anthouard appartenant au personnel des affaires étrangères, le capitaine de hussards Martinie et le docteur de Monard, quitta Tananarive le 27 novembre.

« Elle était commandée par le capitaine Lamolle, assisté du lieutenant Philippe, deux vaillants soldats qui avaient déjà fait leurs preuves sur un autre théâtre.

« Le surlendemain de son départ, la majorité des porteurs déserta, ce qui obligea nos soldats à porter eux-mêmes leurs sacs avec chargement de campagne, et c'est ainsi lestés qu'ils alignèrent gaiement les kilomètres en songeant qu'ils feraient sans tarder le voyage de retour, dans d'autres conditions.

« Le 3 novembre au soir, la colonne arriva à Kinadjy, que l'on trouva barricadée, de sorte que nos soldats durent bivouaquer sur place, n'ayant plus à ce moment ni viande, ni pain.

« Ces privations n'influèrent nullement sur leur moral et ils firent, le lendemain dimanche 4, une étape des plus pénibles sous un soleil de feu, et la route se continua ainsi au milieu des plus grandes difficultés.

« Le capitaine Lamolle et le lieutenant Philippe donnaient à tous l'exemple du plus grand dévouement et, le soir, ils mettaient au net les itinéraires relevés durant la journée.

« Le 7 novembre, nos braves marsouins, fatigués, mais toujours pleins d'énergie, arrivèrent à Andriba où ils trouvèrent des vivres envoyés par M. Suberbie.

« Ils repartirent le 8 pour arriver, le 10 à midi, à Ampassiry, poste occupé par un agent de la concession Suberbie, M. Benévent, qui leur fit le meilleur accueil et où ils purent dormir tranquilles pour la première fois depuis leur départ.

« Le 13 au matin, le capitaine Lamolle entrait dans Suberbieville à la tête de la petite colonne qu'il conduisait, et il l'embarqua alors sur des pirogues qui, à la suite de péripéties diverses, déposèrent tout le monde à Majunga après 26 jours d'une marche très mouvementée qui fait le plus grand honneur à tous ceux qui y prirent part, parmi les-

quels il serait injuste d'omettre MM. Rauchot et d'Anthouard dont le concours fut très utile au capitaine Lamolle.

« De Majunga, le détachement du capitaine Lamolle fut transporté à la Réunion, et, assurés désormais que les Hovas n'avaient plus d'otage entre leurs mains, nous commençâmes les hostilités. »

Avant le débarquement du corps expéditionnaire, notre colonie de Diego-Suarez, en état de siège, fut inquiétée par les Hovas, l'infanterie de marine prit part aux diverses expéditions autour de la place, mais elle ne tarda pas à être presque entièrement envoyée à Majunga sous les ordres du commandant Belin. Le bataillon de Majunga fut mis provisoirement à la disposition du général Metzinger, en attendant l'arrivée des troupes qui se réunissaient en France. Il concourut donc à toutes les opérations, escarmouches et reconnaissances préliminaires de la campagne. Se distinguèrent le commandant Belin, le capitaine Aubé, le lieutenant Nicolle, le lieutenant Benévent.

« Le 24 mars, les troupes s'ébranlèrent; le général Metzinger remontait la rivière avec la colonne principale embarquée sur la flottille, pendant que l'infanterie de marine prenait la voie de terre sous le commandement du chef de bataillon Belin.

« Le 23, le fort de Mahabo, attaqué de front et à revers, tombait entre nos mains; le 3 avril, ce fut le tour de Miadana.

« Les difficultés du terrain ne permirent pas au général Metzinger de continuer son offensive avant le commencement de mai, et il prit alors pour objectif la ville de Marovoay.

« Trois colonnes furent formées :

« La première longeait la rive droite avec le général Metzinger, la seconde remontait la rivière sous le commandement du commandant Bienaimé; la troisième, sous les ordres du lieutenant-colonel Pardes longeait la rive gauche pour prendre Marovoay à revers.

« Ce mouvement fut couronné par un plein succès et l'ennemi dut évacuer Marovoay après une série d'opérations qui durèrent du 29 avril au 2 mai, au cours desquelles l'infanterie de marine se montra digne de sa vieille réputation. Reçurent des félicitations du ministre de la marine, le lieutenant-colonel Pardes, les capitaines Dupuy et Aubé, le lieutenant Salvat, l'adjudant Maronnier, le sergent-major Crétin et le sergent Ossany[1]. »

D'autre part, Tamatave avait été occupé le 12 décembre 1894 par un bataillon d'infanterie de marine embarqué à la Réunion sous les ordres du lieutenant colonel Colona de Giovellina.

« Le fort qui protégeait la ville fut enlevé d'assaut par le bataillon Cluzel, et les troupes s'attendaient à marcher contre les lignes de Farafate lorsqu'on apprit que des ordres venus de Paris s'y opposaient.

1. *Almanach-Annuaire du Marsouin* 1896. Lavauzelle, éditeur.

« Le commandant Bienaimé proclama l'état de siège, et remit la place entre les mains du colonel de Giovellina, qui dut y rester immobile, se bornant à diriger quelques petites reconnaissances vers Farafate.

« Cet état de choses influa malheureusement sur la santé de la troupe, qui souffrit cruellement d'une attente énervante, alors surtout qu'elle était placée dans les plus mauvaises conditions climatériques et hygiéniques. »

Mais la formation d'un 13me régiment d'infanterie de marine devant être spécialement attaché au corps expéditionnaire commandé par le général Duchesne, avait été décidée. Ce régiment comprenait trois bataillons : le premier formé à Cherbourg sous les ordres du commandant Borbal-Combret ; le second à Rochefort, commandant Lalubin ; le troisième formé à Toulon, commandant Destelle. Le colonel Bouguié du 3me régiment fut mis à la tête de ce régiment. Une délégation, composée du colonel, des lieutenants Crepin, Hipard, Parfety, de Ranglande, Ranel, Peltier, Vernot, Quinet, vint recevoir le drapeau du 13me à Sathonay en avril 1895. Le nouveau régiment faisait partie de la brigade du général Voyron, il était donc sous le commandement supérieur d'un ancien officier d'infanterie de marine, d'un ancien combattant de Bazeilles.

Le 13me ne fut embarqué qu'après les différents bataillons de la brigade Metzinger et débarqua à Majunga un des derniers. On sait du reste que la brigade Voyron fut laissée en arrière jusqu'au mois d'août. Il ne prit donc aucune part aux actions de guerre de Mevatane, Tsarasaotra, Beriza.

Le 20 juin, le régiment, au grand désespoir des officiers et des soldats, est toujours entre Majunga et Marovoay, dans les marais de cette région malsaine ; il compte un grand nombre de malades. Enfin, l'ordre parvient de marcher en avant ; mais un bataillon restera attaché au service des étapes.

Le lundi de la Pentecôte, le général Voyron passe le régiment en revue ; il annonce aux officiers que la 2me brigade rejoindra bientôt la première et que le général Duchesne n'entrera pas à Tananarive sans les troupes de marine ou coloniales.

Le 25 juillet, le 13me passe le Betziboka, il poursuit jusqu'à Suberbieville les jours suivants, et bientôt le général Duchesne réunit autour de son quartier général ses deux brigades. Le 31 juillet, celle du général Voyron passe en tête et marche à l'avant-garde vers Andriba.

Deux compagnies du 2me bataillon sont laissées en garnison à Suberbieville. Bientôt les fièvres les réduisent à une soixantaine d'hommes. Ce bataillon est du reste très éprouvé et subit des pertes cruelles.



Le colonel Bouguié reçoit la croix de commandeur.

Les deux autres bataillons mettent encore en ligne environ douze cents soldats valides.

Le 21 août, la brigade du général Voyron est arrivée devant Andriba. Le 13e régiment, engagé pour la première fois depuis le début de la campagne, reçoit crânement, drapeau déployé, le baptême du feu. Les Hovas, repoussés, écrasés par l'artillerie, et bien que très supérieurs en nombre, évacuèrent les positions qu'ils occupaient.

Le régiment du colonel Bouguié fut désigné dans les premiers jours de septembre pour faire partie de la colonne volante.

Un « Marsouin » du régiment raconte ainsi qu'il suit les étapes du 13e d'Andriba à Tananarive :

Nous quittons Andriba le 14 septembre : nous sommes à 214 kilomètres de Tananarive.

Le 15, nous grimpons le plateau de Tafouf où nous ne trouvons rien d'intéressant, si ce n'est un grand nombre de retranchements évacués par les Hovas.

Le 16, nous rencontrons les Hovas en position dans un endroit resserré de la vallée que nous suivons. Ils sont rapidement tournés par nos tirailleurs malgaches qui gagnent les hauteurs et ils fuient devant nous.

Nous avions une dizaine de tués et blessés dans cette affaire.

Le 17, continuation de notre marche sans incident.

Le 18, nous atteignons le village de Kinadji incendié par les Hovas qui se sont retirés aux Grands Ambohimena dont ils gardent les passages. Les Grands Ambohimena constituent une chaîne de montagnes très élevée et perpendiculaire à notre direction de marche. Ils constituent pour ainsi dire la porte de l'Emyrne du côté de l'ouest.

Les Hovas, qui y ont établi de très grands retranchements défendus par de l'artillerie, rendent cette position formidable.

Le 19, nous attaquons ces retranchements ; la brigade simule une attaque de front, pendant que notre brigade de marine exécute un mouvement tournant sur la gauche ennemie.

Les Hovas tournés se retirent en désordre avant même que la brigade de la guerre n'ait commencé son mouvement en avant. A 9 h. 1[2, nous plantions le drapeau du 13e sur le point culminant et nous assistions de loin à la retraite des Hovas fuyant dans la plaine, nous abandonnant 3 pièces de canon. Un repos était nécessaire : aussi nous restions un jour à Maharidza (journée du 20.)

Le 21, nous reprenons notre marche et refoulons devant nous quelques traînards laissés par l'ennemi pour garder notre contact.

Le 22, nous arrivons sans incident à Antoby. Nous sommes maintenant en plein pays hova, et les habitations ne sont pas brûlées à notre approche.

Le 23, nous avons un léger combat d'avant-garde sans perte de notre côté.

Le 24, repos. Une reconnaissance va explorer la route pour le lendemain ; elle rencontre l'ennemi qui fuit devant elle croyant à un mouvement en avant ; elle rentre sans incident, si ce n'est un blessé.

Le 25, reprise de la marche toujours sans incident.

Le 26, nous avons à peine levé le bivouac que notre avant-garde se heurte à un fort parti ennemi appuyé par de l'artillerie qui a pris position en arrière sur une ligne de hauteurs. Les projectiles sifflent dans nos rangs ; heureusement les obus n'éclatent pas.

Nous continuons notre marche jusqu'à 9 heures, moment où nous recevons de nouveau une salve d'obus qui tombent juste dans une compagnie de tirailleurs algériens et lui tuent un homme.

Le général en chef se décide à bivouaquer sur le plateau d'Alakamisy et envoie en avant quelques fractions pour dégager le terrain. Nous avançons, nous apercevons maintenant Tananarive dont nous ne sommes plus qu'à 16 ou 17 kilomètres en ligne droite. Malheureusement, nous en sommes séparés par de nombreuses rizières qui ont été inondées avant notre arrivée ; il va falloir contourner la ville par les hauteurs de l'Est.

Le 27, repos, nous attendons la réserve (2 bataillons) qui se trouve à une journée de marche en arrière. Elle arrive à midi. J'oubliais de dire que nous avons eu une dizaine de tués et blessés la veille.

Le 28, reprise de la marche présentant le flanc droit à Tananarive.

Mon bataillon est d'avant-garde et nous n'avons aucun engagement; un bataillon envoyé sur notre droite pour protéger la colonne tiraille dans la plaine et nous rejoint rapidement. Nous arrivons au bivouac à midi et demi.

Notre long convoi de mulets est attaqué peu après. Une compagnie de la légion qui l'escorte brûle toutes ses munitions. Heureusement, un bataillon, laissé en route avec mission de parer aux évènements qui pourraient se produire, envoie 2 compagnies. Celles-ci dégagent rapidement le convoi.

Le convoi arrive sans incident au bivouac.

Le 29, nous devons gagner les hauteurs de l'Est et prendre une position à courte distance de Tananarive que nous attaquerons le lendemain. Nouveau combat d'avant-garde où un sous-lieutenant et 4 tirailleurs sont blessés.

Nous ne sommes plus qu'à 4 ou 5 kilomètres des faubourgs de la ville, dont les abords sont tout blancs de formes humaines. Un groupe important se trouve à peu de distance sur notre route droite, mais nous ignorons si ce sont des habitants ou des soldats hovas. Mon commandant reçoit l'ordre d'aller reconnaître ce village avec deux compagnies d'infanterie de marine, deux compagnies malgaches et une batterie d'artillerie. Ordre de ne tirer que si on est attaqué. Nous avions à peine fait un kilomètre que nous étions accueillis par une grêle de balles parties de derrière une allée de manguiers située en avant du village.

Il n'y avait plus de doute cette fois; aussi deux compagnies se déployaient rapidement pendant qu'une autre compagnie exécutait quelques feux de salve. L'artillerie se mettait en batterie et réglait son tir; quelques obus à mitraille décidaient les Hovas à évacuer le village que nous occupions un quart d'heure après. Le général envoyait l'ordre au commandant de rentrer au bivouac où nous passions la nuit en grand'garde. Au retour nous faisons prisonniers deux Hovas qui prétendent ne pas être soldats mais qui ne nous tiraient pas moins des

coups de fusils. Remis au général en chef, ils étaient fusillés le soir même.

Nous n'avons qu'un seul blessé dans cet engagement.

Le 30, attaque de Tananarive par l'est, avec 5 bataillons. Je fais partie de la réserve, le 3e bataillon est à la garde du convoi. La brigade Metzinger, qui a un mouvement tournant à faire, part à 5 h. 1/2. La réserve se met en marche à 6 heures pour occuper les positions en avant où notre grand'garde a passé la nuit, et nous attendons que le mouvement tournant se dessine, nous trouvant au pivot.

L'ennemi nous croit faibles sur ce point et s'avance résolument dans une rivière qui se trouve en avant; les meilleurs tireurs l'arrêtent en lui descendant quelques hommes. Les autres se retirent. Pendant ce temps, notre convoi est attaqué sur l'arrière par un parti hova avec 2 pièces de canon. Le bataillon, après avoir échoué une fois, relance 2 compagnies à l'assaut qui, plus heureuses cette fois, enlèvent les 2 pièces à 11 h. du matin.

Nous sommes toujours en position d'attente au même point où une lutte d'artillerie s'est engagée sans résultat entre notre artillerie et l'artillerie hova qui disparaît et reparaît dès que nos pièces ont cessé le feu.

A ce moment, les tirailleurs algériens entrent les premiers en ligne et enlèvent les hauteurs occupées par les Hovas; mais notre artillerie suit difficilement et ils commettent la faute de ne pas l'attendre avant de pousser plus avant. Ils sont obligés de descendre dans une rizière pour attaquer l'ennemi qui s'est reformé et se reporte en avant contre les tirailleurs reculant à leur tour, laissant 1 sergent-major et 4 tirailleurs blessés sur le terrain. Les tirailleurs remis se reforment derrière un village et arrêtent de nouveau les Hovas qui sont maintenus dans la rizière où ils éprouvent de grandes pertes.

Le général en chef qui a suivi ce mouvement rétrograde, envoie notre bataillon menacer le flanc des Hovas un instant victorieux, de façon à appuyer une nouvelle attaque des tirailleurs sur ce point.

Nous grimpons sur les positions se trouvant devant nous sous une grêle intense, mais heureusement ils tirent mal et nous sommes appuyés par notre artillerie qui tire au-dessus de nous pendant que nous sommes dans la vallée. Au moment où nous arrivons sur le sommet, les Hovas, qui défendent la crête attaquée par les Algériens, lâchent pied et ces derniers occupent la position. Nous sommes maintenant maîtres de toutes les hauteurs qui dominent la ville et notre artillerie va se faire entendre et semer ses projectiles sur Tananarive.

A deux heures, le pavillon hova du palais de la reine est amené et remplacé par le pavillon blanc.

Un parlementaire se présente aussitôt devant nos lignes et est amené au général en chef. Comme il ne paraît pas disposé à laisser

rentrer les troupes en ville, le général en chef lui donne 45 minutes pour aller prendre les ordres de son gouvernement, au bout desquelles le bombardement recommencera s'il n'est pas fait de réponse.

Il revient rapidement, et l'ordre de rentrer est donné aussitôt. Nous rentrons donc dans cette ville que nous avons évacuée près d'un an auparavant. Mais au prix de quelles fatigues et de souffrances pour nos pauvres hommes, cela est impossible à décrire! Où est ce beau bataillon de 818 hommes parti de Cherbourg le 17 avril? Sur ce nombre, 320 ont vu Tananarive et sont actuellement bien fatigués! Les autres se sont échoués dans les ambulances où ils meurent journellement sous les étreintes de la fièvre ou de la dysenterie! Il y a déjà actuellement à mon bataillon 82 décès connus, sans compter ceux que j'apprends tous les jours... Le climat aura fait plus de victimes que les balles des Hovas. La campagne aura coûté pour tout le corps expéditionnaire une centaine de tués et blessés en tout[1] en y comprenant les tirailleurs noirs. Mais que de vies humaines sillonneront cette route de Majunga à Tananarive et principalement à Mangashavina, d'où la colonne mobile est partie! Personne ne le saura exactement, si ce ne sont les nombreuses familles qui auront perdu un des leurs sur cette terre inhospitalière.

L'auteur de ces notes adressées à un ami continuait ainsi :

« Je reçois une lettre d'un de mes camarades resté à Mangasoavina : il m'annonce 15 décès par jour sur 1300 hommes, pour la plupart malades; tu peux te faire une idée de ce tableau lamentable [2]. »

Nous croyons particulièrement intéressant de citer ainsi des témoignages, lorsqu'il s'agit de faire un rapide historique de chaque corps. Les anciens officiers et soldats de ces régiments, éprouveront en relisant les journaux de marche et correspondances écrits en camgne quelques-unes des impressions d'alors. Quant au public, à la grande majorité des lecteurs, ils ont toujours consulté et ils consultent surtout à notre époque avec une curiosité bien naturelle, les récits des acteurs de nos guerres. Si l'exactitude de ces récits n'est pas toujours parfaite, les erreurs en sont facilement rectifiées par le lecteur lui-même qui, déjà renseigné sur les faits, sur les dates, sur les chiffres, tient à connaître l'âme et le cœur du soldat et à pénétrer dans sa vie.

Après l'occupation de Tananarive, les deux bataillons du 13e régiment d'infanterie de marine furent désignés pour y demeurer en garnison jusqu'à nouvel ordre. Le 13e, conservant son état-major et son drapeau, restait donc constitué. Il reçut en novembre un premier détachement de renfort destiné à combler les vides de ses compagnies, en

1. Nous publions plus loin le chiffre donné par les documents officiels.
2. Voir plus haut les détails relatifs à Mangashavina dans le chapitre sur le 40e bataillon de chasseurs. La lettre que nous citons parut dans l'*Avenir de la Vienne*.

attendant que les combattants de la première heure fussent relevés par leurs camarades des régiments de France.

Le 13e de marine avait perdu au cours de la campagne 577 hommes, dont 509 décédés à Madagascar, 35 morts en mer, 25 ayant succombé dans les hôpitaux de France et 8 disparus, tombés d'épuisement dans la brousse, égarés et massacrés [1].

Les promotions dans l'infanterie de marine du corps expéditionnaire et des détachements de Tamatave, de Diego-Suarez et de Majunga furent rares.

Le colonel Bouguié du 13e régiment est nommé commandeur de la Légion d'honneur. Le lieutenant-colonel de Beylié, du service des renseignements, est promu colonel.

Si un officier méritait de l'avancement, c'est bien celui qui, au péril de sa vie, partait de France deux ans avant l'expédition pour aller reconnaître le double itinéraire de Tamatave à Tananarive, en redescendant de la capitale des Hovas à Majunga.

Après avoir relevé la topographie sur plus de 700 kilomètres, le lieutenant-colonel breveté de Beylié était revenu préparer, à Paris, les mesures préliminaires de la campagne. L'attribution des préparatifs au ministère de la guerre le mit en dehors de l'organisation qui a laissé à désirer à bien des points de vue.

Cependant, au moment de partir, le général Duchesne réclama la présence du lieutenant-colonel de Beylié, en lui réservant le rôle modeste de chef de bureau des affaires indigènes au quartier général. Il était bien juste que l'officier connaissant le mieux les Hovas fût à même d'éclairer le général en chef sur la situation du pays traversé par le corps expéditionnaire.

Le colonel de Beylié, maintenu à Tananarive, fut mis à la disposition du résident général. Le colonel Bouguié ne tarda pas à rentrer en France.

Des trois chefs de bataillon du 13e d'infanterie de marine, celui du 1er, M. Borbal-Combret, passa lieutenant-colonel au régiment; les deux autres, MM. Lalubin et Destelle furent proposés pour le grade supérieur.

Sont nommés chefs de bataillon : le capitaine Humbert de l'état-major, appelé peu après à l'Elysée comme officier d'ordonnance du Président de la République; le capitaine Lamolle auquel fut donnée la mission de confiance de conduire en Algérie le premier ministre captif, Rainilaiarivony; le capitaine Lavoisot, du détachement de Tamatave.

1. Le nombre des volontaires était considérable au 13e régiment. Parmi ceux qui succombèrent citons un ancien sous-officier de zouaves le sergent-major Babillotte, rengagé pour faire la campagne, dans l'infanterie de marine. Le frère de ce malheureux sous-officier, engagé à l'escadron de chasseurs-d'Afrique mourut également.

Citons aussi un jeune Lyonnais parti plein d'entrain et tué par la fièvre avant d'arriver à Tanarive M. Pierre de Fructus.

Sont nommés officiers de la Légion d'honneur les lieutenants-colonels Geil, Pardes et Gonard.

Proposés : le capitaine Lemoine du 13e, le chef de bataillon Latour d'Affaure et le capitaine Robard.

Proposés pour la croix de chevalier : le capitaine Laborie, le capitaine Mortreuil, du détachement de Diego-Suarez, le lieutenant Boisseau du 13e, le capitaine Rouvier, le chef de bataillon Ditte.

Citons parmi les officiers portés à l'ordre du jour les capitaines Bouvat et Dupuy, le lieutenant Didrel, le soldat de 1re classe Sabadie, de la garnison de Diego-Suarez.

Reçurent la médaille militaire :

MM. Berth (Jules), soldat de 2e classe au 13e régiment d'infanterie de marine. — Laget (Léon), adjudant au 13e régiment d'infanterie de marine. — Vachier (Henri), adjudant au bataillon de tirailleurs malgaches. — Cayrol (Bernard), adjudant au bataillon de tirailleurs malgaches. — Scholtès (Pierre), adjudant au 13e régiment d'infanterie de marine. — Hugot (Léon), sergent-major au bataillon de tirailleurs haoussas. — Napoly (Henri), adjudant au 13e régiment d'infanterie de marine. — Huet (Adrien), adjudant au 13e régiment d'infanterie de marine.

Les adjudants Gaffori et Bourlanges, ce dernier du détachement de Diego-Suarez, le sergent Lebroch, l'adjudant Boriachon, le sergent Knoër, le soldat Dall' Orzo, du détachement de Tamatave ; les adjudants Kahn et Aubert du 13e sont proposés après le combat devant Andriba.

Proposés également l'adjudant Garret, le sergent Marteau, le sergent-fourrier Delmotte.

Les soldats d'infanterie de marine Dreyfus et Peltier reçoivent des médailles d'honneur, en récompense de leur dévouement près des malades rapatriés à bord du *Canton* et du *Yang-Tse*.

Un seul sous-officier du 13e régiment, le sergent Revol avait été tout d'abord désigné pour l'École de Saint-Maixent. Cette unique proposition causa au régiment d'infanterie de marine une pénible surprise.

« Toutes les fois que nous avons eu, disait, à ce sujet, non sans raison, le *Progrès militaire*, une expédition lointaine et périlleuse pouvant bien mettre en relief les aptitudes militaires de ceux qui y ont pris part — au Dahomey, au Tonkin, par exemple — les sous-officiers employés dans ces expéditions et reconnus susceptibles d'être nommés officiers ont été admis dans les écoles d'élèves officiers sans se voir astreints aux mêmes épreuves que leurs camarades de France et d'Algérie, épreuves qu'ils n'auraient généralement pu subir, n'ayant pas eu les moyens de s'y préparer.

« Ainsi vient il encore d'en être ordonné par le Ministre de la guerre pour les sous-officiers d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie

qui ont fait la campagne de Madagascar et qui sont proposés pour sous-lieutenants.

« Les troupes de la marine n'ont guère, dans les cadres subalternes, des fils de généraux comme ceux qui, au retour de Madagascar, passent les petites épreuves de pure forme qui vont leur ouvrir les portes de Saint-Maixent, de Saumur et de Versailles. »

Un autre sous-officier d'infanterie de marine, le sergent Chas, fut quelques semaines plus tard proposé pour cette même école de Saint-Maixent.

Les troupes de la marine se considéraient comme sacrifiées[1]. Tandis que deux bataillons du 13e entraient à Tananarive, le bataillon de Tamatave, après une série de combats et d'engagements que nous avons déjà racontés, prenait possession du fort de Farafate. Le lieutenant-colonel Belin, on le sait, avait remplacé à la tète de la garnison le lieutenant-colonel Colonna de Giovellina. Cette garnison de Tamatave eut à former divers détachements pour la répression du brigandage et pour assurer la sécurité de la route et des communications avec Tananarive jusqu'à Andévourante. Dans la capitale malgache, le 13e régiment est caserné et fait le service de place. Les hommes, débarqués depuis les premiers jours de la campagne à Madagascar attendent avec une impatience bien naturelle leur rapatriement toujours retardé.

« Nous sommes plus mal encore, écrit l'un d'eux[2], qu'au début, ici, à Tananarive. Pendant un certain temps on nous donnait par jour et par homme une ration de 250 grammes de pain frais ; depuis un mois, plus rien ; ni pain, ni vin, ni eau-de-vie.

« On nous donne des indemnités en remplacement, indemnités qui devraient être remises aux hommes. Mais chez nous, on verse tout à l'ordinaire. Mieux que ça, dans mon régiment, on force les commandants de compagnie à faire confectionner par des Malgaches, dans l'intérieur des casernements, des galettes de riz qu'il est presque impossible de manger. Ainsi est dépensée l'indemnité journalière de 20 centimes qui nous est allouée en remplacement de pain.

« D'où provient cette pénurie de vivres? Du manque de porteurs, nous dit-on ; mais alors, ce sera toujours la même chose : ils ne poussent pas du jour au lendemain, les *bourjanes* (porteurs).

« Les courriers également arrivent assez mal, faute de porteurs.

1. En réponse à ces très vives doléances parut la note officieuse suivante : « Certains journaux, à propos des récompenses accordées aux troupes de la guerre qui ont fait partie du corps expéditionnaire de Madagascar, ont dit qu'il n'avait pas été tenu suffisamment compte des services rendus par l'infanterie de marine au cours de l'expedition et que ce corps avait été moins favorisé dans l'attribution des recompenses.

« Voici, à titre de renseignement, les nominations faites dans la Légion d'honneur pour l'infanterie de marine au titre de Madagascar : 1 croix de grand-officier, 2 croix de commandeurs, 10 d'officiers, 37 de chevaliers et 57 médailles militaires. »

2. Lettre adressée à M. le sénateur Pauliat.



Guerriers malgaches (Baras).

Ainsi, il y a trois jours que le dernier a commencé à arriver et ce n'est pas encore fini.

« Bref, nous ignorons toujours à quelle date nous serons rapatriés. On parle du mois de juillet ou août. Quoique je me porte bien, il me tarde de rentrer, car les privations sont trop grandes, et elles le deviennent de plus en plus. »

Vers le 15 janvier, le bruit court à Tananarive, parmi les officiers de la garnison, qu'un complot hova a été découvert, qu'une révolte doit éclater, le jour du marché ou zoma, qui attire dans la capitale un grand nombre de cultivateurs, d'esclaves et commerçants des environs. Les Français sont répartis dans les différents quartiers de la ville. On les attaquerait isolément, on ne leur laisserait pas le temps

de se réunir et on les égorgerait. On serait donc à la veille de « vêpres malgaches ». Ce beau plan ne fut heureusement pas exécuté ; mais nos officiers, avertis, se tinrent sur leurs gardes. Toutes les dispositions étaient prises et bien prises en cas d'attaque.

Par mesure de précaution, des postes furent installés sur les digues conduisant à Tananarive les jours de marché, afin de surveiller les arrivants et de les désarmer s'ils se présentaient avec des fusils ou des sabres. On saisit quelques vieilles armes, à peu près hors d'usage.

En mars, le colonel Combes, appelé à remplacer le colonel Bouguié à la tête des troupes d'infanterie de marine, vient prendre possession de son commandement. C'est un officier, depuis longtemps noté parmi les meilleurs et les plus intelligents de notre armée coloniale, ayant fait ses preuves au Tonkin et surtout au Soudan contre Samory. Né en 1849, le colonel Combes, entré au service avant la guerrre franco-allemande, à laquelle il prit part, est sous-lieutenant en 1869, lieutenant en 1870, capitaine en 1875, chef de bataillon en 1883, lieutenant-colonel en 1887, colonel en 1893.

A peine débarqué, le colonel dut prendre le commandement d'une colonne destinée à opérer au Nord de Tananarive contre des bandes de rebelles armées de fusils Snider et de canons, menaçant Ambatondrazoka. Elles furent mises en déroute[1].

A Tamatave, à Diego-Suarez, dans tous nos postes, en présence de l'agitation croissante, les garnisons se tiennent sur le qui-vive.

Un soldat du détachement de Tamatave, écrit à sa famille en mars 1896 :

« Voulez-vous que je vous parle de Tamatave ? Je ne me rappelle pas, en effet, vous en avoir fait la description. Dans cette lettre, ce sera une partie de mes impressions, tant présentes que passées. Autant que je le puis, je vous dépeindrai la ville, et si ma description n'est pas aussi habilement faite que dans un livre ou que dans un journal, ne faites tomber la faute que sur ce que je ne suis ni auteur, ni journa-

1. [U]ne partie des hommes, tous les malades du 13e régiment avaient été rapatriés. On n'oubliait pas en France ceux qui restaient là-bas au poste de péril. Citons à ce sujet un touchant incident, tel que le raconte un journal de Châlons-sur-Marne, l'*Union Républicaine* (mars 1896) :

Châlons-Tananarive. — La revision des conscrits qui a eu lieu vendredi, rend de toute actualité un acte de fraternité de la part des conscrits de la classe 1895.

Ces derniers, au bal du tirage au sort, avaient fait une collecte au profit des Châlonnais soldats à Madagascar. La petite somme a été adressée à M. de Bigault de Granrut, lieutenant aux tirailleurs algériens, actuellement en résidence à cinq kilomètres de Tananarive.

M. de Granrut, informé par ce fait de la présence de compatriotes à Tananarive, s'est rendu au 13e régiment de marine avec une bienveillance de grand frère et il s'est fait connaître à deux de nos compatriotes : MM. Duthil, caporal, et Batis, soldat au même régiment.

Vous jugez, d'ici, de la joie confuse de nos marsouins en recevant des mains de leur supérieur l'obole des conscrits châlonnais.

Le plaisir de retrouver des compatriotes a été très sensible à M. de Granrut, d'autant plus qu'en parcourant l'*Union Républicaine*, où se trouvaient les discours du tirage au sort, il a pu voir qu'on n'oublie pas nos jeunes héros de la grande île africaine.

Nos jeunes troupiers de Madagascar sont très sensibles de la bonne et patriotique pensée des conscrits et les remercient mille fois de leur acte de solidarité toute fraternelle.

M. de Granrut, lui même, se propose d'écrire un mot de remerciement aux conscrits à ce sujet.

liste ; je ne suis qu'un simple soldat qui vous décrit ce qu'il voit et de la couleur qu'il le voit.

« Du navire qui vient de ralentir sa marche et s'apprête à jeter l'ancre, voici ce que je vois : une presqu'île verdoyante, des arbres aux cimes élancées s'avançant de près d'un kilomètre dans la mer. Qu'ai-je dit, une presqu'île? Non, cela ressemble à une presqu'île, mais à terre on constate que ce n'est qu'une pointe de terre, de forme triangulaire dont deux côtés sont baignés par la mer bleue et le troisième par une mer verte (vaste plaine sablonneuse que recouvre seulement une légère couche d'herbe qui suffit à lui donner au lieu du jaune doré du sable la teinte claire de la prairie au printemps).

« A droite et à gauche de ce côté, s'étend à plus de 100 kilomètres la vaste plaine qui n'est limitée que par le contrefort de la chaîne de montagnes qui traverse l'île de Madagascar du nord au sud (ligne sombre qui sépare cette belle teinte verte de l'azur du ciel). C'est à peine si du massif des arbres qui indique l'emplacement de la ville on distingue les habitations ; seuls les drapeaux des puissances civilisées, en déployant au vent leurs couleurs qui tranchent sur le vert sombre des arbres, nous affirment que sous leurs plis est une ville.

« De ce que le navire est obligé de mouiller à près de 3 kilomètres de la côte, il résulte qu'un voyage en canot s'impose à ceux qui, pour un motif ou pour un autre, ont à aller à Tamatave.

« Je ne vous ferai pas part de la sensation qu'on éprouve à canoter pour la première fois, sur une mer houleuse, je ne m'arrêterai que sur l'aspect qu'offre la ville à mesure qu'on s'en approche. De cet amas de verdure, qui de loin avait l'apparence d'une forêt vierge, on commence à distinguer les essences ; puis, les couleurs qui nous apparaissaient douteuses, s'étalent distinctement à nos regards ; les maisons de la plage et quelques habitations particulières appellent notre désir de bien connaître cette ville. Une surprise semble nous attendre à notre arrivée sur la plage; on n'ose en croire nos yeux. Les journaux et les géographies ne détaillent que très imparfaitement, puis la description serait-elle fidèlement observée, que la vue et les sensations qu'on éprouve valent beaucoup mieux.

« En vous disant que vous marcherez de surprises en surprises, que vous croirez faire un voyage des « Mille et une Nuits », vous ne me croirez pas, ma parole n'a pas assez d'autorité. Soit, nous voilà arrivés sur la plage; les quelques maisons que nous avons devant nous n'ont rien de désagréable; elles nous surprennent, parce que pour être construites à l'européenne, elles ne sont pas en chaux et pierres; aucune fondation : c'est le bois et le fer qui leur donnent la vie. Ce n'est rien; suivons cette voie Decauville qui parcourt toute l'avenue n° 1 (c'est le nom donné à la plus belle rue), la surprise est tellement grande que vous croyez rêver à la vue de ces légères et élégantes

demeures. Oui, c'est dans une de ces habitations que vous avez voulu vivre, quand, bâtissant des châteaux en Espagne, vous vous disiez : Avec cela il ne me faudrait que 10,000 fr. de rentes.

« Ces châteaux et chalets, pour n'être point bâtis en Espagne, n'en sont pas moins construits sur le sable, et quoique cela, ils donnent le désir de les posséder ou tout au moins un semblable. Oh! si vous voulez habiter ici, vous pourrez devenir acquéreur de ces propriétés; vous n'avez que la difficulté du choix. Est-ce cet hôtel situé au fond de ce jardin et où vous voyez les vérandahs servir de salles à manger? Est-ce ce chalet à un étage avec perron et vérandahs au rez-de-chaussée et au premier étage? Non, vous êtes bien difficile! Voulez-vous ce château qui sert de tribunal de commerce? Votre vue s'étendra très loin. De la terrasse où vous êtes à la hauteur d'un quatrième étage, tout en n'étant qu'au troisième, remarquez cette hauteur de plafond : près de cinq mètres et avec du bois seulement, c'est merveilleux. Quoique si élevée, cette demeure ne vaut pas sa voisine qui, toute en maçonnerie, a une valeur plus grande. C'est la maison des Messageries Maritimes, c'est de là que je vais vous montrer la ville; pour cela nous allons monter à l'Observatoire qui surplombe la ville de près de vingt mètres. Là nous pourrons nous servir du télescope et sonder les profondeurs de la montagne, si tel est votre désir.

« Voyez en bas, l'avenue que nous suivions : tout est animé, et les habitations qui la bordent ne le cèdent en rien à celles que nous avons visitées en détail. La règle est presque générale, vérandahs à toutes les maisons et toutes dans un jardin planté à l'anglaise. Les exceptions sont pour les commerçants qui ont le jardin par derrière, mais toutes dans l'avenue n° 2, ou de toutes autres rues, offrent le même aspect que les autres.

« Cette avenue est, comme je vous l'ai dit, la partie la plus belle de la ville; c'est là que se tient le vrai commerce européen, hôtels, pharmacies, épiceries, quincailleries, etc. En général, vous n'apercevez que des visages blancs et jaunes, dans quelques boutiques que vous alliez. Toutefois, le *bourjane* (commissionnaire hova ou sakalave), est le seul homme employé aux transactions commerciales; il est la bête de somme, le cheval qui vous transportera sur son dos d'un bout à l'autre de la ville, voire même jusqu'à Tananarive. J'ai dit *dos*, j'aurais dû dire *épaules*, attendu que c'est sur cette partie du corps que repose tout le poids du voyageur.

« Sans vous expliquer comment se fait le métier du bourjane, je ne vous laisserai pas dans le doute sur la manière dont vous pouvez être transporté. Plutôt, voyez cette dame qui passe, assise sur un brancard ou filanzane; elle est portée par quatre hommes, comme une vierge en plâtre aux processions. Ce transport est très usité, et je dois le dire, le seul commode.

« Continuons notre exploration : voyez à droite de l'avenue, cette église au clocher en terrasse, c'est l'église romaine. Les deux autres que vous apercevez de ce côté, sont situées dans le quartier malabre et chinois, non indien, c'est le temple anglican, et l'autre plus loin à gauche du Rouve (fort), c'est le temple anglican hova; en avant de sa façade est le village indigène, distinct du village créole ou français qui, lui, est à gauche de l'avenue n° 1. Puisque nos regards sont de ce côté, voyez les nombreuses villas qui sont sur la limite de la ville, et, un peu par ici, le champ des morts. Beaucoup de nos soldats y sont enterrés à côté de leurs devanciers de 1884. N'entrons pas dans le cimetière et remettons à plus tard cette visite ! En nous rapprochant des messageries, on rencontre le marché ou bazar. Il est situé entre les avenues n°s 2 et 3, lesquelles sont moins importantes que la n° 1 qui est à leur droite. Nous sommes en plein quartier français; c'est, en effet, le créole qui, se mêlant à l'indigène, fera que, dans quelque vingt ans, ce pays nouvellement conquis sera entièrement à nous, parlera couramment notre langue et suivra nos traces dans le progrès de la civilisation.

« En terminant, une petite remarque :

« Je ne sais si les religieux ou les religieuses ont ouvert une école libre, à leurs frais ; si oui, leur dévouement et leur patriotisme n'en sont que plus méritoires; si non, ils ont fait ce qu'on leur demandait et ont été de bons Français. Je ne souhaite qu'une chose, c'est que l'instruction soit répandue dans toute l'île, comme elle est ici. Oui, c'est un vrai plaisir de se savoir compris par ces petits noirs de l'école; les vieux sont des imbéciles, des brutes près de ces enfants.

« Voici ce que, chers parents, j'avais à vous dire, ma prochaine lettre sera peut-être remplie de cris et de gémissements, soyez persuadés qu'ils ne me seront pas propres, ils seront ceux du soldat jamais content. »

Et en bon troupier français bien de race, le jeune soldat ajoute en post-scriptum :

« Je ferai en sorte d'être rapatrié le plus tard possible. Continuez de m'écrire et surtout entretenez-moi de tout ce qui peut m'intéresser: n'oubliez rien... voire même une femme pour mon retour [1]. »

Tous, malheureusement, ne faisaient pas preuve de la même bonne humeur et n'acceptaient pas avec le même entrain la vie de garnison à Tamatave; mais la majorité des soldats étaient vigoureux et résolus. Ils donnaient le bon exemple aux nouveaux venus, tirailleurs sénégalais, Haoussas et aux recrues malgaches. Les sous-officiers d'infanterie de marine étaient chargés d'inculquer l'esprit militaire aux sujets de Ranavalo, beaucoup ayant déjà servi le gouverne-

1. Lettre publiée par le *Patriote de l'Ouest* du 12 avril 1896.

ment hova pendant la dernière guerre, très peu étant exercés et moins encore ayant la notion du devoir et de la discipline.

Enfin, en avril et mai, sont embarqués à Marseille les détachements d'infanterie de marine destinés à remplacer les hommes déjà rapatriés et à relever ceux qui sont à la veille de l'être. Un millier d'hommes environ sont mis en route. Bientôt, le 13e régiment d'infanterie de marine ne compte plus qu'un petit nombre d'officiers et de soldats ayant pris part à la campagne menée par le général Duchesne; mais, ce beau régiment a une histoire, un passé, des traditions; il reste constitué autour du drapeau de Sathonay, glorieusement porté jusqu'à Tananarive[1].

CHAPITRE XXVIII

Le régiment colonial.

Les corps auxiliaires aux colonies. — Tirailleurs malgaches. — Tirailleurs haoussas. — Volontaires de la Réunion en 1883. — Formation d'un nouveau bataillon en 1894. — Les volontaires à Diego-Suarez. — Le régiment colonial à la 2e brigade. — Physionomie du régiment. — Combat auxquels prennent part Haoussas et Sakalaves, de Majunga à Tananarive. — Belle tenue du régiment. — Récompenses. — La révolte des fétichistes. — Brillante expédition dirigée contre eux, par le commandant Ganeval. — Journal de marche. — Deux bataillons du régiment maintenus à Madagascar.

A défaut d'armée coloniale organisée, le Gouvernement avait résolu de faire une large place — pas encore assez large cependant — dans le corps expéditionnaire aux troupes indigènes les plus aptes à supporter le climat de Madagascar. Le régiment colonial fut créé dans ce but, régiment composé de trois bataillons formés d'éléments divers :

1er bataillon, tirailleurs sakalaves ou malgaches, commandant Ganeval, capitaine adjudant-major Fitz-James, capitaines Lorho, Roger, Jacquemin et Staup, ce dernier ayant déjà fait la guerre à Madagascar en 1884-85.

2e bataillon, tirailleurs haoussas, commandant Vandenbrock, capitaine adjudant-major Bois, capitaines Dufresne, Freystatter, Daval et Tirlot.

1. Les troupes de la marine à Madagascar sont ainsi réparties :
1 régiment d'infanterie de marine à 3 bataillons.
1 régiment colonial à 3 bataillons, dont 1 malgache, 1 tirailleurs sénégalais, 1 haoussas.
1 bataillon d'infanterie de marine à Diégo-Suarez.
1 bataillon de tirailleurs malgaches à Diégo-Suarez; des compagnies de tirailleurs en formation à Tamatave, Majunga.
3 batteries d'artillerie de marine.

3e bataillon, volontaires de la Réunion, commandant Martin, capitaine adjudant-major Latour d'Affaure, capitaines Hervé, Berger, Jesson et Dudouis.

Ce régiment, avec des cadres français réunissait, à l'exception du troisième bataillon, les contingents de peuples africains soumis à la France.

« Depuis la plus haute antiquité, le vainqueur a cherché à utiliser les services du vaincu.

« Alexandre le Grand, victorieux des Perses, forma avec les jeunes soldats de cette nation, un corps de volontaires dont il s'occupa avec tant de sollicitude que les vétérans de la phalange macédonienne en prirent ombrage, ainsi que nous le raconte Quinte-Curce.

« Si la loi militaire chez les Romains voulait que tout légionnaire fût citoyen romain, Rome n'en employa pas moins, dans toutes ses guerres hors de l'Italie, des troupes spéciales de volontaires recrutés chez les peuples soumis qui contribuèrent beaucoup au succès de ses armes.

« En Afrique, tout particulièrement, MM. Cagnat et Boissier ont démontré, dans des ouvrages d'une rare érudition, tout le parti que les Romains surent tirer des soldats de Masinissa et de ses successeurs.

« Quelques siècles plus tard, les croisés devenus maîtres de la la Terre-Sainte ne craignirent point, quelque profond que fût alors le sentiment religieux, d'employer des infidèles dans leurs armées, et ils eurent bien raison.

« Dans les temps contemporains, dès que Henri le Navigateur et ses disciples de l'école de Sagres eurent ouvert à la vieille Europe de nouveaux débouchés dans les autres parties du globe, les conquistadores du nouveau monde tirèrent un très grand parti des indigènes qui furent pour eux de précieux auxiliaires.

« Mais, comme à cette époque on avait de toutes autres idées que de nos jours relativement à l'esclavage, les indigènes furent pour les conquérants beaucoup plus des valets de soldat que des troupes régulières.

« Ce fut un Français, le grand Dupleix qui, le premier, utilisa les troupes indigènes dans ses armés, il s'en trouva bien.

« Depuis cette époque, les corps indigènes furent employés partout et par tous; mais le cadre de cette étude ne nous permet pas de nous appesantir sur des souvenirs historiques rétrospectifs, qui ont trouvé leur place ailleurs.

« Disons seulement que le premier bataillon de soldats noirs fut créé au Sénégal en 1857. Il est l'origine des deux beaux régiments actuels de tirailleurs sénégalais et soudanais. En Indo-Chine, au lendemain de la conquête de la Cochinchine, nous formâmes un régiment

de tirailleurs annamites qui servit par la suite de modèle-type pour la création des régiments de tirailleurs tonkinois[1]. »

Les tirailleurs haoussas ont été formés par décret du 28 juin 1891, avec mission spéciale d'assurer la défense et la sécurité intérieure des établissements français du golfe du Bénin.

Le corps des tirailleurs sakalaves date de la première campagne de Madagascar. En 1885, alors que la France étant engagée au Tonkin, les dépôts d'infanterie de marine ne contenaient plus qu'un petit nombre d'hommes disponibles, on se préoccupa à Majunga, pour renforcer la garnison, d'armer et d'exercer un certain nombre d'indigènes. Une centaine de Sakalaves furent tout d'abord réunis sous le nom de Makoï. Un officier, quelques sous-officiers et caporaux français étaient chargés d'en faire des soldats.

Leur rôle consistait à faire la police de la ville et à éclairer nos colonnes dans les reconnaissances contre les Hovas.

« Souvent, dit le capitaine Nicolas, nous nous rappelons les avoir vus partir la nuit, par petits groupes, armés simplement de la sagaie et aller opérer des razzias importantes chez nos adversaires. »

Ces Makoïs furent dissous en 1886, à l'évacuation de Majunga.

A Amboudimadirou, le capitaine Pennequin, aujourd'hui colonel, célèbre encore maintenant dans la région et dont nous avons raconté les exploits, réunit, de son côté, une compagnie auxiliaire qui rendit les plus grands services et qui se conduisit fort bravement au combat d'Andampy.

A la suite de cette brillante affaire, l'organisation de la compagnie fut régularisée. On donna pour chefs à nos premiers auxiliaires sakalaves le capitaine Marmet et le lieutenant Valette.

« Les importunités des représentants de l'île de Réunion, dit M de Mahy, avaient obtenu du ministère qu'on fît au moins cet essai. Naturellement, c'était une folie, et les amis des Hovas en riaient beaucoup. On faisait des gorges chaudes de l'échec piteux qui attendait le malheureux officier chargé de cette besogne ridicule, et, charitablement, on le plaignait. Lui, prend la chose au sérieux. Il lève les cent hommes, en fait une troupe excellente. Un corps de quatre ou cinq mille Hovas s'avance contre lui, après avoir brûlé des village à une quarantaine de kilomètres de son campement. La consigne générale était bien de se tenir sur la défensive, de ne se battre qu'en cas d'attaque. Mais on marche sur lui ; il se croit attaqué, et avec soixante-quinze Sakalaves et cinquante soldats d'infanterie de marine, il court au-devant des Hovas conduits par un officier anglais, et les met en complète déroute, à pluisieurs reprises, coup sur coup.

« De même, à Vohémar, le capitaine de frégate Escande. Il reçoit

1. *Revue du Cercle militaire*, 28 mars 1896.



Volontaires de la Réunion au fort de Ambohimarina.

l'ordre de débarquer à Vohémar. Il se figure que cela veut dire non seulement de bombarder la ville, mais de s'y établir, et d'en éloigner les Hovas de façon à n'en plus entendre parler. »

Avec une poignée d'hommes, il les bat, les bouscule, les poursuit; aidé du capitaine d'artillerie Brun, il délivre entièrement la province et nous voilà maîtres d'un pays grand comme notre Bretagne et notre Normandie, fertile comme elles, couvert de prairies où paissent d'innombrables troupeaux. Le commandant Escande est remplacé par le commandant Poudra, celui-ci par le commandant Prouteau, trois patriotes de même trempe...

« Ce que ses officiers et lui obtenaient de leurs hommes est surprenant, deux heures de manœuvre et quatre heures de travail

effectif le matin; quatre heures de travail effectif et deux heures de manœuvre l'après-midi. Avec ce régime, ils les maintenaient en santé et gaieté, et avec cette petite troupe ils assuraient la tranquillité du pays à quinze lieues à la ronde. »

Lorsque la paix fut conclue en 1885, les Sakalaves qui avaient guerroyé sous les ordres de nos officiers contre les Hovas, ne pouvaient songer à rester dans le pays que nous abandonnions, sans s'exposer à d'affreuses représailles. Le capitaine de vaisseau Dorlodot des Essarts, alors commandant en chef, les décida donc à s'embarquer avec les troupes d'infanterie de marine à destination de Diégo-Suarez; mais cet exode fut douloureux à nos alliés. Le Sakalave conserve en effet pour le pays natal une affection profonde, il ne le quitte qu'à regret et toujours avec esprit de retour. Or, la France renonçait à ses droits sur les points de la côte occupés de 1883 aux premiers jours de 1886; les combattants sakalaves s'étaient compromis pour elle et ils n'avaient guère à espérer que jamais la guerre fût entreprise pour les réintégrer sur la terre des ancêtres; ils s'éloignèrent donc, cruellement blessés au plus profond d'eux-mêmes, incapables de réagir et de s'attacher à une nouvelle patrie. Beaucoup moururent, ceux qui survivaient ne montraient plus ni ardeur, ni zèle au service de la France. Des sorciers leur persuadèrent que les plus affreux malheurs les menaçaient. Ils désertèrent en grand nombre, avec armes et bagages [1].

« Un officier cependant, le capitaine Rejan, de l'infanterie de marine [2], ne désespéra pas d'arriver à reconstituer le corps. A cet effet, il se rendit à Nossi-Bé, et à force de patience et d'énergie, parvint à empêcher l'institution de s'effondrer. »

Il fit construire à ses soldats des cases avec jardin autour, leur donna une discipline en rapport avec leurs mœurs et les dota d'un uniforme qui consista en :

Une vareuse en drap bleu, avec collet et passepoil rouge et bouton semblable à celui de l'infanterie de marine;

Pantalon blanc;

1. Toutes les nations européennes ont à leur service des troupes indigènes.

Au début de leurs entreprises coloniales, les Allemands ne voulaient pas envoyer combattre outre-mer le plus petit détachement de leur armée, mais ils durent subir la loi commune.

Aujourd'hui ils ont dans l'Afrique orientale un corps indigène, encadré par des officiers et sous-officiers en disponibilité. — Ces cadres comportent : 1 commandant supérieur (colonel), 1 commandant en second (major), 12 commandants de compagnies, 29 officiers de compagnie et 14 médecins; — les sous-officiers sont au nombre de 76, dont 14 feldwebels.

Ce corps comporte 12 compagnies, qui jouissent d'une autonomie à peu près absolue. — Deux seulement sont stationnées à Dar-es-Salam et les autres sont réparties dans l'intérieur des terres, selon les besoins du service. — Ces compagnies disposent de quelques bouches à feu.

Dans l'armée russe les troupes indigènes du Caucase comprennent des bataillons à 4 compagnies *(droujines)* ayant pour cadres 1 colonel 1 lieutenant-colonel, 4 capitaines-commandants, 11 lieutenants.

Il n'est pas rare de voir des indigènes, lorsqu'ils ont appartenu aux premières familles du pays, obtenir des grades élevés dans la hiérarchie militaire.

Indépendamment de ces bataillons de chasseurs, il existe encore des régiments de réserve à deux bataillons de 4 compagnies.

2. Voir le *Livre d'Or de l'Infanterie de marine.*

Culotte turque en drap rouge.

En 1894, lorsque la guerre fut décidée, les tirailleurs formaient un bataillon de 4 compagnies, entièrement réuni à Diégo-Suarez.

Le 3e bataillon du régiment colonial devait être exclusivement composé de volontaires de la Réunion. Déjà, en 1883, 2 compagnies mobiles de milice avaient été formées à la Réunion pour être dirigées sur Madagascar et y renforcer les troupes d'infanterie de marine. Peu après, on recruta deux autres compagnies, et un bataillon complet se trouva réuni sous le commandement du chef de bataillon Héral, de l'infanterie de marine. La tenue des volontaires était semblable à celle de ce dernier corps, à l'exception du bouton, en métal blanc.

« Toutes les dispositions relatives à la justice militaire, à la police et à la discipline, ainsi qu'aux règles d'administration en vigueur dans l'infanterie de marine, étaient applicables aux volontaires de la Réunion. A l'issue de la campagne, en 1885, le bataillon fut licencié.

Le 26 juin, M. Richaud, alors gouverneur de la Réunion, adressait aux volontaires revenus de Madagascar et réunis au chef-lieu de l'île pour recevoir la médaille commémorative de la campagne, l'allocution suivante, retraçant un rapide historique des hauts faits des soldats fournis par cette colonie à la France :

— Volontaires, vous avez voulu vous montrer les dignes descendants des vaillants créoles qui secondèrent Mahé de Labourdonnais dans ses vastes entreprises sur ces mers.

« Ce sont les premiers Français établis à Madagascar qui ont colonisé Bourbon et l'Ile de France. Vous ne l'avez pas oublié et, au premier appel de la patrie, vous êtes venus vous ranger à côté de nos marins et de nos soldats pour défendre les droits de la France et l'honneur de son drapeau.

« Labourdonnais, ne recevant que des secours insuffisants de la métropole pour exécuter les vastes projets qu'il nourrissait pour la grandeur de la patrie dans ces mers et dans l'Inde, deux fois en 1746 et 1747, fit appel à vos ancêtres pour le seconder et son appel fut toujours entendu. Il put même, en 1746, construire, armer et équiper sept vaisseaux ; vos forêts, hélas ! en partie disparues, lui fournirent les bois; vos terres si fertiles lui donnèrent les vivres pour approvisionner ses navires nouvellement construits et ravitailler ceux envoyés par la métropole ; 2.000 de vos compatriotes vinrent se mêler aux 1.300 marins recrutés par la compagnie. Ils firent tous vaillamment leur devoir. Leur bonne humeur et leur habileté à manier le mousquet étaient légendaires, et, quand l'heure du combat sonnait, on entendait ce commandement : Volontaires bourbonnais, dans les hunes ! Tous répondaient à cet appel et faisaient bravement leur devoir.

« L'histoire des volontaires de la Réunion est intimement liée à celle de la conquête de l'Inde. Ils étaient au siège de Madras, à la

prise de Gingy, devant Trinquemale et Gondelour. Une compagnie de Bourbonnais accompagnait Bussy dans sa campagne héroïque à travers l'Inde.

« Rappellerai-je le nom légendaire de Montvert, ce brave qui, sur la gabare la *Bourbonnaise*, dans un combat où tout semblait désespéré parce que l'ennemi était supérieur en nombre, menaçait de brûler la cervelle à celui qui toucherait à la drisse du pavillon?

« Il sut donner une énergie surhumaine à ses compagnons, et la modeste gabare la *Bourbonnaise* mit en fuite un vaisseau.

« Et lorsqu'au commencement de ce siècle, la métropole, occupée à combattre la coalition européenne formée contre elle, était impuissante à défendre ses colonies, vos pères voulurent rester français et surent longtemps tenir l'ennemi en échec.

« Bouvet, un créole, s'immortalisa sur mer. Sur terre, les vôtres repoussèrent plusieurs fois, et notamment à Sainte-Rose, l'ennemi tentant de débarquer.

« A la Rivière Saint-Pierre, une poignée de braves se jeta dans les lames et força les canots chargés de combattants à virer de bord.

« Et lorsque tout parut désespéré, lorsque l'ennemi, au nombre de 12,000, vint souiller cette terre française, une poignée de braves, sur cette plaine de la Redoute, combattirent en désespérés. Ce jour-là, on put dire que tout était perdu fors l'honneur.

« Ceux qui avaient combattu ne voulurent pas prêter le serment d'allégeance à leur maître d'un jour, ils se rendirent en France pour s'engager dans les rangs de notre armée et combattre l'ennemi qui cette fois envahissait la patrie.

« A la Porte Clichy — à Paris en 1814 — sous les ordres de l'immortel Moncey, il y avait un groupe de créoles qui se battirent en désespérés.

« Les annales de votre pays ont conservé pieusement les mœurs de Nicole, de La Serve, d'Aubert, de Laupy, de Sully-Brunet.

« Vous aussi, vous avez eu vos jours de combat. Vous étiez à Majunga, autour de Tamatave, à Farafate et à Sahamafy, et vous avez prouvé que les traditions de courage que vous avaient léguées vos ancêtres n'étaient pas perdues. »

En 1894, dès les premiers bruits de rupture entre la France et Madagascar, la colonie de la Réunion revendiqua, de même que dix ans plus tôt, l'honneur de prendre part à l'expédition qui se préparait [1].

1. Dans aucune autre armée coloniale n'ont existé de corps volontaires de ce genre. Une des mieux constituées de ces armées est celle de la Hollande dans laquelle Européens et indigènes sont mélangés, pour former des unités mixtes.

« L'unité tactique de l'infanterie, dit la *Revue du cercle militaire*, est le bataillon à quatre compagnies, qui porte, selon le cas, les noms de bataillon de campagne, de dépôt ou de garnison.

« Les premiers, toujours en campagne comme l'indique leur nom, sont constitués de façon à pou-

Le 18 décembre 1894, la Chambre des députés vota, sur le rapport de M. le baron Reille, le projet de loi autorisant exceptionnellement les jeunes gens de la Réunion à contracter engagement pour la durée de l'expédition de Madagascar.

« Ce projet, disait M. Reille, renvoyé à l'examen de votre commission de l'armée, a été soutenu devant elle par M. le ministre de la marine, et nous devons le remercier d'avoir donné ainsi une satisfaction pratique et immédiate au sentiment qui s'est clairement manifesté dans cette Chambre lors de la discussion des crédits nécessaires pour l'expédition.

« Il y a le plus réel avantage pour le pays à appeler, aussi promptement et en aussi grand nombre que possible, à faire partie du corps expéditionnaire ces Français de l'Afrique orientale, dont le patriotisme supporte impatiemment l'exclusion du service militaire et que leur endurance des climats coloniaux rend plus particulièrement aptes à la campagne projetée. »

La loi votée était ainsi conçue :

« *Article unique.* — Les jeunes gens originaires de l'île de la Réunion et qui sont domiciliés dans les possessions françaises de l'Afrique orientale peuvent être autorisés à contracter des engagements volontaires pour la durée de l'expédition de Madagascar, en vue de leur incorporation dans les troupes coloniales affectées à cette expédition.

« Les conditions de l'engagement et la situation des hommes qui seront admis à le contracter seront déterminées par décrets. »

Les engagements furent ouverts immédiatement à la Réunion. Le gouverneur de la colonie et ses députés adressèrent à leurs compatriotes d'ardentes proclamations.

On rappela aux habitants le dévouement des volontaires de 1887. L'île prouverait encore son affection pour la mère-patrie et ses sentiments vraiment français en donnant au corps expéditionnaire des soldats acclimatés et appelés par cela même à rendre de précieux services[1].

voir se suffire avec leurs propres moyens, méthode qui n'est pas sans analogie avec ce qui se passait dans la légion romaine. — Ils sont à quatre compagnies, dont deux européennes et deux indigènes. On considère d'ailleurs, comme équivalentes aux compagnies européennes, les compagnies recrutées parmi les indigènes chrétiens, et depuis longtemps civilisés.

« Ces bataillons possèdent un petit matériel du génie et même quelques pièces de campagne; les compagnies indigènes sont chargées de la partie fatigante du service, alors que les compagnies européennes forment la réserve.

« Chaque bataillon comprend: 1 lieutenant-colonel ou major commandant le bataillon, 1 lieutenant adjoint, 4 capitaines, 12 lieutenants ; l'effectif de la compagnie est de 125 hommes, européens, amboinais ou indigènes.

« Les bataillons de dépôt et de garnison ont un nombre de compagnies variant de 4 à 6, et l'élément européen entre dans une proportion plus ou moins forte par rapport aux indigènes, selon la situation politique du pays.

« Le nom de ces bataillons indique suffisamment qu'ils sont régionaux et forment une réserve générale. »

1. Les députés de la Réunion demandaient, depuis longtemps déjà, que la loi sur le service militaire

Les Français des colonies, disaient ces proclamations, entendaient faire comme ceux de la métropole leur service militaire. Voici, d'après le *Bulletin du Comité de Madagascar*, les noms des volontaires de la Réunion en 1895, qui affirmèrent leur patriotisme en s'enrôlant sous notre drapeau :

Francières, sergent ; Valentin, sergent ; Dubourg, caporal-fourrier ; Barau, caporal-fourrier ; Gabiau, caporal ; Marrau, caporal ; Philippe Albert, caporal ; Durand, caporal ; Adeline, caporal ; Hoareau, caporal ; Élizar, clairon ; Rivière, 1re classe ; Gourdé, 1re classe ; Alain, Hibon, Eudel, Athanase, Cloppou, Amgelas, Camaret, Thioga, Hoareau, Vigne, Gence, d'Achéry, Mathurin, Cadet, Valery, Badyen, Judus, Poudroux, Fantony, Samson, Prusse, Robert, Bosvieil, Elfordy, Périer, Foucault, Teurat, Quinto, Almanzy, Rochetaing, Pallot, Torrit, Albufy, Henry François-Victor, Jeanson, Fontaine, Martin, Tescher, Fantasque, Champêtre, Pherencia, Chedorge, Tescher, Montauban, Castillon, Botot, Bruneau, Buzenod, Rivoli, Savary, Cassantroy, Numa, Cazal, Motet, Boyer, Fasy, Dhoste, Legros, Camille, Lierné, Euphrasie, Damour, Mitone, Florian, Françoise, Dofer, Infante, Lefranc, Velment, Alifancty, Perraud, Bénard, Maillot, Savigny, Brocus, Liestal, Léoville, Tulby, Necco, Guichard, Valy, Payet, Manigny, Cazanove, Boyer, Michel, Damour, Amillard, Sorres, Sadala, Missemba, Tabou, Fibacque, Cadet, Gaëtan, Olcence, Mozin, Pin, Jarry, Lenepveu, Mazin, Binous, Figuelia, Perciat, Rivière, Aboukir, Mocou, Boucher, Sautron, Ethène, Edmonville, Aipor, Taristas, Geneviève, Vitry, Opifer, Licurgue, Fradelin, Xavier, Aristole, Ouvry, Gasp, Fatime, Loupy, Rivière, Fontaine, Cazanove, Sery, Vatel, Lemarie, Crescence, Haillard, Beurard, Lapierre, Coisfranc, Boyer, Alexandre Auguste, Rivière Hilaire, Gardenat, Saint-Pierre, Cazanove, Viadère, Gerveau, Latchimy, Foliguet, Lacoudray, Désiré, Garcin, Zacharie, Champêtre, Boyer, Grondin, Jakson, Liébel, Muret, Mottet, Portugais, Gaudelin,

fût applicable aux colonies. La Chambre ayant voté une loi spéciale, relative à ce service des jeunes gens originaires de la Réunion, le conseil général de l'île fut saisi de la proposition suivante :

« Considérant que le recrutement militaire a été rendu applicable à la colonie par une loi récemment votée par les Chambres, contrairement aux intérêts du pays ;

« Considérant qu'aux termes de la loi, les créoles sont appelés à servir sur place, ou dans les colonies circonvoisines ;

« Qu'une telle loi qui traite d'une manière toute différente le contingent de la colonie, et celui de la métropole, loin d'amener pour nous des avantages, n'entraînera, au contraire, que des inconvénients graves et nombreux ;

« Que si la colonie, qui, jusqu'ici, n'était point soumise au service militaire, est prête à en accepter toutes les exigences, elle demande, au moins, que la loi qui régit la métropole, nous soit appliquée dans toutes ses dispositions ;

« Qu'il est, en effet, de toute justice, que les créoles appelés à servir soient versés dans le contingent métropolitain dans les mêmes conditions que les autres recrues ;

« Que c'est d'ailleurs toujours ce qu'a demandé le Conseil général, chaque fois qu'il a été question de l'application de la loi militaire à la colonie ;

« En conséquence, le Conseil général émet le vœu que la loi présentement votée ne soit pas appliquée, et qu'il soit sursis à son exécution, en attendant qu'intervienne une loi plus équitable et plus conforme aux intérêts du pays.

« Et par suite, il fait appel aux principes de justice qui inspirent les pouvoirs publics, autant qu'à leur sollicitude. »

« Saint-Denis, 10 octobre 1895. »

d'Esménard, Natty, Joldin, Damour, Huet, Termat, Néat, Malet, Payet Hoareau, Bernard, Huilly, Domy, Beaudet, Maze, Aupin, Planchain, Adavilmard, Pisse, Alliot, Vuelmat, Pitou, Deguigné, Tiniada, Plante, Casimir, Judith, Catherine, Timon, Cuvilier, Savordin, Grouchy, Massé, Plaint, Trulin, Philio, Fontaine, Rivière, Maunier, Hoareau, Luce, Tarby, Rochetaing, Damour, Deguigné, Boyer, David, Noll, Cazale, Bardoinont, Noël, Técher, Nicor, Judus, Busto, Grondin, Sahope, Rica, Legros, Emilorac, Agathe, Barré, Lucilly, Delaître, Gastrein, Fontaine, Florian, Fontâine, Grenoin, Boyer, Hébut, Garçon, Vomaire, Mouta, Némorin, Turpin, Rivière, Robière, Trémolu, Duhalde, Malacca, Savignon, Pallot, Serveau, Grimaud, Goldin, Mussard, Belmas, Wikers, Billem, Plumety, Revel, Moutau, Smyrne, Rasy, Pruteau, Sysis, Mathias, Notaise, Cardia, Cazale, Léoville, Boyer, Boyer, Hoareau, Robert, Morin, Zoël, Deprairie, Party, Paulin, Théogène, Rodeur, Catheri, Palma, Cothin, Boyer, Amyclac, Nadal, Yricise, Boyer, Moreau, Louis, Honorine, Richemin, Gron-Zavaire, Chelbou, Boyer, Tourné, Glapard, Hoareau, Mantac, Noël, Mamoza, Léandre, Boursault.

Le nombre des volontaires ne fut pas aussi élevé qu'on pouvait l'espérer, surtout après les ardents discours des deux députés de la Réunion, MM. Brunet et de Mahy, qui avaient promis un concours plus empressé, en faisant croisade, en quelque sorte, pour une expédition immédiate à Madagascar.

Trois cents jeunes gens environ de la Réunion ont seuls pris part à la campagne comme volontaires de la colonne. Le chiffre de trois cents n'était pas suffisant, puisque le corps des volontaires devait constituer un des bataillons du régiment colonial, à l'effectif de 800 hommes. Il fallut donc compléter le bataillon en incorporant cinq cents hommes environ de l'infanterie de marine. Les cadres, à peu d'exceptions près, furent empruntés à la même arme, qui fournit la plupart des sous-officiers et tous les officiers. On ne comptait au bataillon dit des volontaires que quatre sous-officiers originaires de la Réunion et six caporaux.

Ce bataillon improvisé, encore assez mal discipliné, après avoir été exercé dans la colonie, fut embarqué en mars à destination de Diégo-Suarez, où il devait s'aguerrir aux avant-postes et faire en quelque sorte un stage, avant de rejoindre le corps expéditionnaire.

A peine débarqué et placé en première ligne, il reçoit le baptême du feu. L'état de siège avait été proclamé à Diégo-Suarez le 21 décembre 1894. Depuis cette époque, toutes communications étaient interrompues avec l'intérieur de l'île. Nos troupes faisaient bonne garde pour défendre le territoire de notre possession contre les incursions de l'ennemi, dont le quartier général, centre de résistance, était non loin de là, au fort d'Ambohimarina. Une expédition contre ce fort fut

résolue et la mission de la diriger confiée au commandant Martin, des volontaires de la Réunion.

« Du 4 au 10 avril, le commandant Martin envoya de fortes reconnaissances, afin de se rendre compte des positions occupées par les Hovas.

« Le 11, la colonne, concentrée à Antongobato, en partit à deux heures du matin pour venir camper, à onze heures, au cirque de Maherianine.

« Les troupes étaient à peine installées lorsque l'ennemi fut signalé; le commandant Martin ordonne donc la reprise de la marche en avant et, à sept heures du soir, nous nous heurtâmes à d'importants ouvrages défensifs qui furent enlevés à la baïonnette par les sections Bérard et Didrel.

« La colonne, continuant sa route, arrivait à cinq heures du matin devant une redoute, formant position avancée devant Ambohimarina, qui fut enlevée d'assaut et que nous organisâmes défensivement.

« Le commandant Martin en fit sa base d'opérations, attendant l'artillerie, qui vint occuper des positions dont le lieutenant Didrel avait signalé l'importance.

« Les Hovas n'attendirent pas le choc et leur chef s'enfuit, nous abandonnant la place qu'il était chargé de défendre.

« Ces opérations, savamment menées, ne nous coûtèrent qu'une dizaine d'hommes hors de combat et montrèrent ce que l'on pouvait demander à des troupes énergiquement conduites.

« Elles valurent au chef de bataillon Martin la croix de chevalier de la Légion d'honneur et des témoignages officiels de satisfaction du ministre de la marine au capitaine Bouvot, aux lieutenants Didrel et Gassouin, aux adjudants Pougat, Costenadal et Lauriac et aux caporaux, clairons et soldats Lelièvre, Bittel, Lannes, Trubault et Sabadie. »

Le capitaine Bouvat, inscrit au tableau d'avancement, mourut avant d'avoir pu recevoir la récompense due à ses excellents services.

Le général Duchesne, dans son rapport, s'exprime ainsi au sujet dn bataillon du commandant Martin :

Dans cette opération, le bataillon de volontaires de la Réunion, qui avait remplacé à Diégo-Suarez les compagnies d'infanterie de marine et de tirailleurs malgaches dirigés sur Majunga, fit preuve d'une résistance et d'un sang-froid très appréciables chez une aussi jeune troupe.

Le bataillon de la Réunion s'embarqua peu après pour Majunga et fut attaché au service des étapes. Il se conduisit du reste de façon très honorable et résista mieux que les Européens à la fièvre et aux maladies qui décimaient nos troupes.

Sans les volontaires de la Réunion, on n'aurait pu construire à Marololo ni routes, ni ambulances. Ce sont eux qui ont débarqué les farines pendant un mois, sous un soleil de feu, tandis que les Kabyles



Les auxiliaires sakalaves au combat d'Ambohimarina.

et les Somalis chargés de ces différents travaux se reposaient du matin au soir, exténués avant d'avoir rien fait.

Le bataillon ne dépassa pas le Bœni et ne fut pas attaché à la colonne expéditionnaire. Concentré à Majunga, après la campagne, il fut embarqué le 8 décembre sur le *Djemnah* à destination de la Réunion ; il avait perdu 23 hommes morts à Madagascar, 20 furent réformés, 8 désertèrent, 200 environ entrèrent aux ambulances.

Les deux autres bataillons du régiment colonial devaient jouer un rôle plus actif. Le bataillon haoussa, très éprouvé tout d'abord pendant la traversée des côtes du Bénin à Madagascar par une violente épidémie, avait perdu un certain nombre d'hommes, il dut se reposer

à Majunga et suivit plus tard le mouvement en avant de la colonne Voyron.

Les Haoussas ont importé à Madagascar un parasite qu'on appelle le ver de Guinée, animal fort désagréable, qui se pique dans la chair, s'y nourrit et que l'on en déloge difficilement. Son logement est presque toujours au-dessus du mollet, il est d'abord sommairement installé, puis, peu à peu, l'animal se développe, prend de la place et finit par devenir très gênant. Sa présence et son travail sous-cutané causent une fatigue générale. Impossible de faire un pas sans ressentir une vive douleur. L'homme affligé de cet hôte désagréable, connu sous le nom de ver de Guinée, tombe malade et devient indisponible.

Les Haoussas, en grand nombre, étaient arrivés à Madagascar, hébergeant l'affreux parasite qui se multiplia et fit de nombreuses victimes.

Les médecins, pour extirper le ver, pratiquent une incision à l'endroit où il gîte, endroit indiqué par une bosse de chair ; ils saisissent la queue de l'animal et doucement la tirent et l'enroulent autour d'un petit morceau de bois. Neuf fois sur dix la queue reste dans les doigts de l'opérateur ; alors, tout est à recommencer. En effet, le malade n'est débarrassé définitivement de l'animal que lorsque la tête a été extirpée.

Grâce à de patientes opérations de ce genre, les Haoussas furent guéris ; mais on ne réussit pas à détruire tous les parasites importés et leurs descendants, qui, du reste, se reproduisaient et se développaient vite à Madagascar, dont le climat, sans doute, leur convient particulièrement.

Le bataillon haoussa, par son courage, sa discipline et son endurance, fut bientôt considéré comme une des meilleures et des plus sûres troupes du corps expéditionnaire.

Un Français suivant l'armée a tracé un tableau pittoresque du régiment colonial :

« Quelle étrange chose, écrit-il, que le régiment colonial ! Il comprend deux bataillons de tirailleurs malgaches, un bataillon de Haoussas et un bataillon de créoles de la Réunion. Que pensez-vous de cette macédoine? Mais ce n'est pas tout. Les bataillons malgaches eux-mêmes ne sont pas composés uniformément ; ils ont été recrutés à Zanzibar, aux Comores et à Diego-Suarez ; ceux-ci servent la France avec quelque conviction, parce qu'ils combattent leur ennemi naturel, le Hova ; les Comoriens sont des mercenaires et ils font la guerre en mercenaires, c'est-à-dire qu'ils désertent quand le métier ne leur convient plus.

« Il faut observer cependant, à l'honneur des Comoriens, que le fils du sultan d'Anjouan est venu demander au général Duchesne l'honneur de servir parmi nous ; il paraît intelligent et bien différent de certains autres « princes », par exemple de cette brute sakalave qui se fait appeler le roi Salima, (dont nous avons raconté la surpre-

nante aventure aux débuts de l'expédition); il s'exprime en très bon français et contracta un engagement au même titre que les sujets de son père, comme simple soldat, sollicitant uniquement « la faveur de n'être pas payé ».

« Le bataillon haoussa, lui aussi, a été racolé — c'est le mot qui convient — de façon assez bizarre. A quelques-uns on a fait croire qu'ils allaient retrouver Behanzin et marcher sous ses ordres; d'autres ont été fournis par des chefs de territoires auxquels on avait imposé un tribut; ils l'ont prélevé sur leurs sujets ou sur des voisins qu'ils sont allés razzier, si bien qu'ils nous ont envoyé une bande de nègres qui débarquèrent à Majunga convaincus qu'ils étaient destinés à des sacrifices offerts aux dieux pour obtenir le succès de nos armes. Ils sont aujourd'hui de rudes soldats qu'aucune besogne ne lasse et inconscients au feu.

« Ce qu'il y a de plus curieux dans les corps indigènes, c'est bien certainement le bataillon des créoles; la gamme des couleurs va du blanc au noir en passant par l'acajou et le bronze doré, en un mot par toutes les nuances; et quelle variété dans les types! Il en est d'absolument blancs avec les cheveux crépus et la tête en vadrouille du négre; d'autres, dont la peau est noire avec le type européen. Ils parlent un patois créole aussi peu intelligible que le malgache. Blancs ou noirs, ils portaient au début le sac sur la tête comme les Sakalaves et marchaient nu-pieds; depuis qu'ils ont vu les troupes de France, ils s'efforcent d'assujettir le sac aux épaules et veulent des chaussures. Ils sont en général rachitiques, fils dégénérés d'hommes de couleur ou de créoles de la Réunion. On ne les a pas beaucoup utilisés ici; on dit cependant qu'ils ne se sont pas mal conduits à Ambohimarina. Ils résistent bien sur la côte, et à l'heure actuelle, ils ont les plus beaux effectifs du corps expéditionnaire.

« Vous devinez sans peine la confusion des langues, l'étrange *sabir* que produit ce mélange de races. Le *isara-be* malgache, le *macache-bono* à moitié arabe, le *y en a bon* ou *y en a pas bon*, qui sont créoles, s'emploient indifféremment pour exprimer la satisfaction et le mécontentement. »

Les Haoussas, écrit, d'autre part, un officier, qui sont loin d'être les brutes que quelques correspondants mal informés se sont plu à dire, continuent à être des modèles de discipline. Depuis la prise de Tananarive, ils sont cantonnés au milieu d'une population dont les femmes et la propriété pourraient les tenter, et, jusqu'ici, ils n'ont pas commis la moindre infraction à la consigne de respecter le vaincu. Ils sont bien un peu surpris de la générosité du Français, qui paie largement ce que les indigènes lui apportent; mais cette générosité qui les étonne ne les attache que plus sérieusement à leurs chefs, devenus eurs dieux.

— C'est un spectacle magnifique, disait un de leurs officiers, de voir sur ces bonnes faces de nègres un large sourire s'épanouir dès qu'un de leurs chefs leur apparaît. « Ockou, ockou (signifie bonjour) », s'échangent bien vite de supérieur à inférieur, puis des demandes sur la santé, la nourriture, le travail, le coucher, etc.

Invariablement, le tirailleur répond que tout va très bien. Mais si les choses vont aussi bien, ce n'est que grâce à une sollicitude paternelle des officiers, qui s'occupent de leurs braves tirailleurs comme s'ils étaient leurs enfants.

Ils furent engagés à Andriba et dans toutes les affaires de la colonne légère du 15 au 30 septembre et dans la répression des insurrections. Le 17 janvier 1896, le capitaine Freystätter, qui commandait le poste de Maromby, dispersa une bande de rebelles et lui tua 40 ou 50 hommes.

Le bataillon de tirailleurs malgaches, qui avait déjà vu le feu autour de Diego-Suarez, débarqua l'un des premiers à Majunga. Aussi, bien que régulièrement attaché au régiment colonial et à la brigade Voyron, fit-il une partie de la campagne sous les ordres du général Metzinger, sur les rives de la baie de Bombetoke, à Maravoay, et jusqu'à Mevatane.

Le 4 mai, quelques jours après la prise de Maravoay, le bataillon malgache ou sakalave livra à Ambodimonto un des combats les plus glorieux de l'expédition. Des tirailleurs attaquèrent les Hovas à l'arme blanche; ceux-ci avaient écrit à Ramasombazaha qu'ils avaient pris des cordes pour attacher les Sakalaves.

Mal leur en prit, car soixante-deux des leurs furent tués à la baïonnette par nos auxiliaires. Dans ce combat a été blessé le premier officier atteint de l'expédition, le lieutenant Forestou qui, heureusement pour lui, préféra aborder l'ennemi avec son sabre qu'avec son revolver. Une balle brisa la crosse de son arme et lui fit une blessure en séton dont il guérit quelques jours après; il fut fait chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre du jour. Le bataillon dit Sakalave a suivi la colonne légère jusqu'à Tananarive et s'est distingué dans toutes les rencontres, particulièrement le 30 septembre.

Le colonel de Lorme, chef du régiment colonial, fut nommé, à la suite de la campagne, officier de la Légion d'honneur. Etaient proposés: le commandant Ganeval, le commandant Vandenbrocke, le capitaine Freystatter du même corps; pour le grade de chevalier: le capitaine Thierry de Maugras, le capitaine Couzineaux, le capitaine Brémaud, le lieutenant Colas, le sous-lieutenant Dominé.

Sont promus chefs de bataillon: le capitaine Drujon, le capitaine Staup. Proposé, le capitaine Daval.

Sont promus capitaines: les lieutenants Veret, Gassouin, Bocher.

Enfin, sont proposés pour recevoir la médaille militaire: l'adjudant

Marailleau, l'adjudant Morpain, les sergents Vergoz, Baqué, Francière, Louis et le caporal-clairon Pasquet, l'adjudant Aubert, les sergents Musquin et Naert, Levitte, le sergent-major Cretin, les tirailleurs Houndio et Ahollau.

Quelques jours après la prise de Tananarive, le corps expéditionnaire avait été disloqué. Le régiment colonial, réduit à deux bataillons, celui des tirailleurs malgaches et celui des Haoussas, demeura constitué à Madagascar avec son état-major et son drapeau. Le colonel de Lorme rentra en France ; le lieutenant-colonel Geil fut nommé chef d'état-major du général Voyron. Le lieutenant-colonel Borbal-Combret prit alors le commandement du corps.

Ce beau régiment ne devait pas tarder à se distinguer de nouveau, lorsqu'éclatèrent au sud-ouest de Tananarive des troubles graves au mois de novembre 1895. Voici, d'après un ordre du jour, le récit de l'expédition que dirigea le commandant Ganeval, à la tête des tirailleurs malgaches :

Le 23 novembre, le commandant Ganeval recevait l'ordre de partir immédiatement avec trois de ses compagnies pour aller châtier et dissoudre une bande de quelques milliers de rebelles qui, après avoir détruit la mission anglaise d'Arevonimamo, avait massacré le pasteur Jonhson, sa femme et sa fille, ne projetait rien moins que de venir chasser les Français de Tananarive.

Départ d'Ilafy à 3 heures du soir. Cantonnement à Ambaniala à 7 h. 30.

24 novembre. — Départ à 6 h. 15 du matin, arrivée à Antsahavola à midi. Les trois compagnies prennent leurs dispositions pour cantonner dans le village.

A 4 h. 30, un poste d'une demi-section, placé à 7 ou 800 mètres du village, est attaqué par environ 500 rebelles; il se replie en défendant le terrain pas à pas. La compagnie, déployée par section hors du cantonnement, arrête l'ennemi par quelques feux de salves. Le petit poste revient, ayant laissé sur le terrain les cadavres du sergent européen commandant le poste et ceux de deux tirailleurs. La compagnie reçoit l'ordre d'aller les rechercher.

A 6 h. 15, la compagnie rentre à Antsahavola avec les trois cadavres complètement mis à nu et horriblement mutilés.

Les 2e et 4e compagnies s'installent dans le village et organisent les postes de combat. Quelques travaux de fortification passagère sont improvisés; les femmes vont faire une provision d'eau.

Un missionnaire anglais, qui suivait la colonne pour venir rendre les derniers devoirs à son collègue Jonhson et à sa famille, se met à la disposition du commandant qui lui confie les porteurs, les femmes et les enfants pour leur faire piler du riz trouvé dans des silos. On

est en effet bloqué dans ce village et le lendemain les vivres manqueront.

La 3e compagnie va bivouaquer sur le mont Ambohitrombobe qui domine le village à l'est.

A la tombée de la nuit, 7 h. 15, retour offensif de l'ennemi qui, à la faveur de l'obscurité et de la pluie, cherche à entrer de vive force.

Reçu à bout portant par une fusillade bien nourrie, il est forcé de reculer, mais renouvelle plusieurs fois la nuit ses attaques sur toutes les faces du village. Après une dernière tentative sur le convoi placé au pied de la montagne, derrière le village, il se replie sur les rives du Katsaoka.

Pendant toute cette nuit, les officiers et les hommes restèrent debout, sous une pluie torrentielle, pour faire face à ces fréquentes attaques.

25 novembre. — Dès la pointe du jour, on constate que le village est complètement entouré par plusieurs milliers de rebelles qui, à 1,500 ou 2,000, semblent se concerter sur le mode d'attaque. A 6 heures du matin, le commandant relève la 3e compagnie par la 4e sur le mont Ambohitrombobe. Le mouvement se fait par fractions. La 1re section venait de relever un peloton de la 3e compagnie, lorsque l'ennemi se porte en plusieurs colonnes, dont le total peut être évalué à 2,000 hommes, à l'attaque du village et de notre position d'Ambohitrombobe.

Les 2e et 3e sections, sous les ordres de M. le lieutenant Poisson, en route pour rejoindre la 1re section, s'arrêtent à 200 mètres du village pour tenir tête à une colonne de 2 ou 300 hommes qui essaye de prendre le village à revers.

L'ennemi, voyant ce peloton isolé et peu nombreux, quitte son premier objectif et se dirige sur lui.

Les hommes sont à genou et observent le plus grand silence.

L'ennemi, arrivé à 80 mètres, est reçu par un feu rapide, suivi aussitôt après d'une charge à la baïonnette qui le force à prendre rapidement la fuite, en laissant sur le terrain 17 cadavres.

En même temps, une colonne d'hommes, qui essayait de tourner le peloton Poisson, est arrêtée par les feux que le capitaine Staup fait diriger du sommet du mont Ambohitrombobe.

Le peloton Poisson rallie la 1re section, au moment où la position d'Ambohitrombobe est attaquée à la fois au nord et au sud. Pendant que la 1re section (sergent Chemin) maintient par ses feux l'attaque du sud, le peloton Poisson se lance à la baïonnette sur la tête de la colonne du nord. Le capitaine la fait appuyer par une section de la 3e compagnie (lieutenant Boussard). L'ennemi est refoulé en désordre après un corps-à-corps de quelques instants et abandonne 7 morts sur le terrain.

Le capitaine laisse une section au nord et va faire face à l'attaque du sud, toujours avec ce même peloton. L'ennemi, qui s'est avancé à une centaine de mètres de la 1re section, est repoussé par des feux de salve et une charge à la baïonnette. De ce côté, l'ennemi laisse 6 cadavres sur le terrain.

Dès 9 heures, les rebelles laissent quelques centaines d'hommes pour surveiller notre position, se concentrent au nord et à l'ouest en trois groupes, dont chacun peut être évalué à 2,000 hommes environ.

De grands kabary se tiennent jusqu'à 2 heures. Au signal d'une trompe et d'un feu allumé par le groupe du nord, l'ennemi se porte de nouveau en avant et l'attaque paraît dirigée principalement sur le mamelon.

De fortes colonnes l'attaquent par le nord et par le sud.

Le commandant, voyant le danger que court la 4e compagnie, lui envoie en renfort, un peloton de la 2e compagnie (lieutenant Salvat). Le capitaine suit la même tactique que le matin. Il maintient l'attaque du sud avec deux sections et repousse avec le reste de ses forces les rebelles qui, au nord, commencent à déboucher sur le plateau: puis, faisant face au sud, il met en déroute l'ennemi qui se retire définitivement dans la direction d'Ambohibolona où deux grands kabary se tiennent de nouveau jusqu'à la nuit.

A 7 heures, le peloton Salvat rejoint son cantonnement et la compagnie prend ses dispositions pour la nuit. Les 4 sections sont formées en carré avec des sentinelles doubles sur chaque face et deux petits postes, l'un au nord et l'autre au sud.

26 novembre. — Le lendemain 26, n'ayant plus de riz (car le convoi ne portait que du rhum, du sucre et du café, plus un convoi de bœufs, la colonne devait acheter le riz sur place au fur et à mesure des besoins), les troupes quittaient Antsahavola pendant la nuit pour venir se réapprovisionner près de Nosi-Zato, et de là, faire connaître leur situation à Tananarive. Plusieurs émissaires avaient été envoyés, un avait été massacré, les autres n'avaient pu franchir la ligne ennemie et la colonne n'avait pas de nouvelles des trois derniers partis.

La colonne fut poursuivie toute la matinée par le feu des rebelles; enfin, le soir, elle se rencontra avec deux compagnies de tirailleurs haoussas et une section d'artillerie qui venait à son secours.

Le lendemain, la colonne reprit la marche en avant et battit la campagne pendant un mois et demi, ayant eu deux rencontres insignifiantes avec les rebelles.

Le chiffre des rebelles tués à Antsahavola, qui n'a été connu exactement que quelques jours après, était, dans la journée du 25, de 152 tués. On ignore encore le nombre des blessés et des morts des suites de leurs blessures et on ne le saura jamais.

Telles sont, dans leur détail, les journées dont il est fait mention dans l'ordre général n° 116.

On voit que la citation du lieutenant Poisson et de tous les braves qui ont pris part à la répression signalée dans le récit qu'on vient de lire, a été largement méritée.

A la suite de cette brillante affaire, le sergent Vanbatten fut proposé pour la médaille militaire. Le lieutenant Poisson était cité à l'ordre du jour.

Le commandant Ganeval venait une fois de plus de se montrer chef résolu, vigoureux et intelligent et soldat intrépide[1].

Le régiment colonial reçut d'importants renforts haoussas et sénégalais.

Actuellement, à côté du bataillon malgache, dans lequel les Malgaches sont très peu nombreux, sont formées des compagnies hovas. Il est en outre question d'organiser des corps de créoles. Ces derniers sont accoutumés à la nourriture peu coûteuse du pays malgache, le riz et les racines, sobres, n'ayant pas besoin de vin, acclimatés aux pays chauds, bronzés par le soleil, souples et endurants.

« Dans les bureaux de certains ministères, dit un député de la Réunion, existe un préjugé coupable contre nos vaillants créoles, si ardemment patriotes, qui tout de suite crient : « Présent », quand la Patrie a besoin d'eux. Les fils de ceux qui construisirent la flotte de Labourdonnais, furent ses matelots à bord, ses soldats à terre et firent avec lui la conquête de l'Inde, sont des hommes aussi et des citoyens. Ils ont gardé l'esprit chevaleresque et d'aventure : c'est vertu française.

« Aux créoles des Antilles, de la Guyane, du Sénégal, de la Réunion, de Mayotte, de Sainte-Marie, de Nossi-Bé, se seraient associés ceux de l'ancienne île de France, qui, restés Français, peuvent le redevenir officiellement, par un simple acte de leur volonté, en vertu des traités et en renonçant complètement à la nationalité anglaise.

« Parmi ces hommes des colonies, on pourrait recruter non seulement « d'excellents ouvriers qui se déplacent facilement, considé-« rant Madagascar comme une seconde patrie », mais encore un contingent de « soldats laboureurs », tels que ces Romains qui colonisèrent le monde.

« Miliciens libres, si l'on peut s'exprimer ainsi, vivant au milieu de leur champ, parmi la famille qu'ils ne tardaient pas à se faire, non

1. Citons ses officiers : le capitaine Staup, né en 1862, entré au service en 1882, sous-lieutenant en 1881, lieutenant en 1885, capitaine en 1892, chevalier de la Légion d'honneur.

Le capitaine Salvat, né en 1862, entré au service en 1882, sous-lieutenant en 1887, lieutenant en 1890, capitaine en 1895, chevalier de la Légion d'honneur.

Le lieutenant Poisson, né en 1861, entré au service en 1882, sous-lieutenant en 1888, lieutenant en 1891.

Le lieutenant Boussard, né en 1866, entré au service en 1885, sous-lieutenant en 1894, lieutenant en 1896.



Artillerie à Madagascar.

embarrassés des soucis et des entraves de la caserne, prêts à marcher au premier appel, chargés du maintien de l'ordre dans un rayon déterminé : pionniers, soldats et agriculteurs, quels services ils rendraient à la colonisation ! Combien promptement ils deviendraient Madagascariens, eux déjà rompus aux marches sous le soleil et dans les pays de montagne, et si vite se pliant aux soucis et aux fatigues les plus divers.

« A un pays comme Madagascar, absolument neuf, où tout est à créer, il faut des institutions et, si je puis m'exprimer ainsi, des hommes neufs.

« Le gouvernement, loin de fermer les portes de notre colonie, doit les laisser ouvertes grandes et permettre l'accès du pays à tous

les Français, de partout, qui veulent y chercher fortune et essayer d'être utiles. »

Ainsi pourrait être reconstitué un 3e bataillon du régiment colonial.

Les livrets matricules des officiers et soldats de ce régiment ayant pris part à la campagne portent les inscriptions suivantes :

Bataillon haoussa : Prise d'Andriba, combat de Tsaininandry, opérations autour de Tananarive et prise de Tananarive.

Bataillon malgache : Les mêmes inscriptions que ci-dessus et en outre combats au nord de Marovoay, prise de Marovoay et combat d'Ambodimonte.

Volontaires de la Réunion : Prise d'Ambohimarina.

Le régiment colonial est appelé à concourir plus que tout autre à la pacification de Madagascar.

CHAPITRE XXIX

L'artillerie et le génie

L'artillerie dans les guerres coloniales. — Celle du corps expéditionnaire. — Artillerie de terre, artillerie de marine. — Le commandement. — La 15e batterie, capitaine Lavail, au début de la guerre. — Artillerie de montagne, artillerie montée. — Celle-ci reste en arrière. — La 16e batterie à Mevatane. — L'artillerie montée, dissoute. — Les pièces de montagne à Andriba. — Les obus français terrifient les Hovas. — Batteries de la colonne légère. — Combat d'artillerie du 30 septembre et bombardement. — Section de munitions. — Pertes au cours de la campagne. — Le chef d'escadron d'Affry de la Monnoie. — Nominations : avancement, décorations.

Le génie du corps expéditionnaire. — Son chef, le colonel Marmier. — Importance de cette arme à Madagascar. — La route et les ponts. — Passage du Betsiboka. — Dévouement admirable de tous. — Compagnies anéanties par la fièvre. — Télégraphie électrique et télégraphie optique. — Le génie à la colonne légère. — Promotions. — Hommages rendus au génie. — Rôle futur à Madagascar. — La relève.

Dans les guerres modernes, y compris les guerres coloniales, l'artillerie a joué un rôle décisif et ce rôle fut particulièrement important à Madagascar, d'autant plus important que l'expérience y a été faite de projectiles nouveaux employés jusqu'alors seulement au champ de manœuvre. Nous rappellerons brièvement les services rendus par le rôle de l'artillerie française dans les campagnes lointaines. D'une part, l'artillerie de marine fut de toutes les expéditions hors d'Europe; de l'autre, l'artillerie de l'armée de terre fut représentée en Chine, en Amérique, au Tonkin, en Afrique au moins par quelques batteries.

Le 10e et le 14e régiment portent à leur drapeau l'inscription : Palikao 1860. Le 1er, le 2e, le 11e, le 23e étaient au Mexique, de 1862

à 1866. Dans le Sud Oranais, en Tunisie, enfin au Tonkin, l'artillerie des régiments de France a figuré à l'ordre de bataille.

Les organisateurs de l'expédition de Madagascar firent une large part dans le corps placé sous les ordres du général Duchesne à cette même artillerie. De sérieuses objections s'élevaient cependant contre l'emploi des batteries de campagne. L'île de Madagascar est montagneuse, coupée par de nombreux cours d'eau et dépourvue de routes praticables; on faisait donc remarquer que les batteries se trouveraient en quelque sorte immobilisées dès leur débarquement et qu'elles ne pourraient rendre aucun service. Seules, disait-on, les batteries de montagne, chargées et portées à dos de mulet, seront utilisables. Malgré ces avis, le ministère de la guerre constitua l'artillerie du corps en y comprenant plusieurs batteries de campagne, avec un état-major très complet.

Le commandant en chef était le colonel Palle, ayant pour second le lieutenant-colonel Laval.

Deux batteries de montagne, les 15e et 16e, deux batteries de campagne, les 17e et 18e, chaque groupe avec une section de munitions, étaient formées et rattachées administrativement au 38e régiment d'artillerie. A ces batteries était adjoint un parc, sous les ordres du chef d'escadron Silvestre.

L'artillerie de marine était représentée à l'état-major du colonel Palle par le capitaine Vitu de Kerraoul et par le capitaine Lancret. Enfin, le commandant Sarrebourse de la Guillonnière était chef du service des étapes de l'arme.

Les batteries de campagne ne furent pas débarquées sans difficulté à Majunga. Déjà, les batteries de montagne étaient depuis longtemps engagées, lorsque les autres se mirent en route pour rejoindre le corps expéditionnaire, sous les ordres du colonel Laval. Le général Duchesne se rendit bien vite compte que les premières ne seraient utilisées qu'à grand'peine. Les batteries de montagne ont donc seules, en réalité, suivi l'armée dans sa marche sur Tananarive et coopéré activement aux opérations de guerre.

La 15e batterie provenant du département de Constantine, commandée par le capitaine Lavail, était arrivée à Majunga le 7 mars. Batterie d'avant-garde, elle accompagnait depuis cette époque la brigade du général Metzinger. Le général Metzinger se souvint que, malgré toutes les décisions ministérielles, les artilleurs étaient aussi des pontonniers. Il fit appeler le capitaine Lavail et lui donna l'ordre de faire remonter par ses propres moyens, à une distance de 7 kilomètres, un des rares chalands et de l'amarrer au confluent de l'Ikopa, après avoir établi un va-et-vient.

Le capitaine Lavail obéit, et le lendemain, officiers et canonniers, dans l'eau pendant dix heures, au mépris de tous les dangers, balles

des Hovas et dents de caïmans, remorquèrent le chaland à l'endroit indiqué.

A huit heures du soir, le capitaine Lavail vint rendre compte que l'ordre était exécuté, qu'un petit poste était établi pour protéger le va-et-vient ; mais il demanda, comme faveur, au général, d'accorder un quart de vin à ses hommes. A son grand regret et obligé d'exécuter les ordres du commandement, le général Metzinger se vit contraint de restreindre à vingt centilitres la ration demandée; ce que voyant, les officiers de la batterie donnèrent à leurs hommes les quelques bouteilles que leur popote pouvait posséder.

Un mois après cet effort surhumain, la 15e batterie comptait le capitaine, trois lieutenants, dont un mort depuis, le brigadier-maréchal, un maréchal-des-logis et six hommes ; un de ces derniers, épuisé de fatigue, s'était suicidé.

Le corps expéditionnaire apprit la disparition de cette héroïque troupe par ces seuls mots, inscrits au rapport journalier de la division : « La 15e batterie versera ses pièces au parc de Mévatanana ; les officiers et les hommes disponibles seront employés à la conduite des échelons de ravitaillement [1]. »

La 16e batterie, commandée par le capitaine Chamblay, n'entra en ligne qu'à Mevatane et prit part à tous les combats jusqu'à Andriba. Elle contribua, pour une large part, à repousser l'ennemi à Tsarasaotra et à Beriza.

Le général Metzinger, en effet, sut, dès le début de la campagne, se servir très efficacement de l'artillerie. Il avait en face de lui des soldats peu aguerris, mal commandés ; il prit toujours soin, avant d'ordonner l'attaque, de faire écraser par des projectiles les positions ennemies. Les obus à la mélinite terrifièrent les Hovas et déterminèrent leur déroute à Marovoay, à Mévatane. Nous avons déjà raconté en détail ces différents combats, sur lesquels nous ne reviendrons pas.

Tandis que les batteries de montagne, commandant Delestrac, marchaient à l'avant-garde, les batteries de campagne, 17e et 18e se traînaient péniblement par des chemins atroces vers Marovoay et Suberbieville. La 17e parvint, après d'incroyables efforts et ayant laissé en route la plus grande partie de son effectif, jusqu'à Marololo en juillet. La 18e la rejoignit peu après. Le 28 juillet, le groupe, y compris la section de munitions, était concentré; mais quel que fût le désir des officiers et des soldats de pousser plus avant et de marcher avec le corps expéditionnaire, il fallut alors renoncer à l'espoir d'assister à la prise de Tananarive et de combattre; les batteries ne pouvaient plus avancer. On se décida à les disloquer. Seule la 1re section de la 17e batterie resta constituée et le lieutenant-colonel Laval la conduisit

1. Conférence de M. Pagès, correspondant de plusieurs journaux à Madagascar.

jusqu'en vue d'Andriba, grâce à des prodiges de dévouement et de force et d'adresse le jour même du combat; elle ne fut du reste pas engagée.

La 2e et la 3e section de cette batterie et toute la 18e batterie versèrent leurs hommes, réduits à un petit nombre de soldats valides, au service des convois. Des échelons de ravitaillement avaient été créés entre Marololo et Suberbieville et de ce dernier point jusqu'à Andriba. Officiers et soldats de l'artillerie licenciés se transformèrent en tringlots; ils eurent alors à rendre à l'armée d'immenses services que nous raconterons plus loin.

La section de munitions de l'artillerie de campagne avait été scindée. Un tiers de cette section, comprenant 28 voitures, suivit jusqu'à Andriba; les deux autres tiers furent affectés aux échelons des convois.

L'artillerie de marine, batterie de montagne, sous les ordres du commandant Henry, était attachée à la brigade Voyron, elle bombarda les retranchements d'Andriba.

Après l'occupation de cette position, le général Duchesne réunit au camp de Mangashanavina, près Andriba, trois batteries, la 16e de l'armée de terre, les 8e et 9e de marine. Ces batteries, réduites chacune à 4 pièces, formèrent toute l'artillerie de la colonne légère.

Déjà, le colonel Palle était attaché au service des étapes. Il commanda Andriba, où il se montra vraiment digne de la mission de confiance que lui avait donnée le général Duchesne. Le lieutenant-colonel Laval était toujours le chef des batteries; très bon et savant officier, il n'eut pas l'occasion, au cours de la campagne, de se distinguer personnellement sur le champ de bataille; l'artillerie, en effet, était réduite à douze pièces, les seules qui entrèrent à Tananarive; mais il fit preuve de qualités solides d'organisateur, d'une rare ténacité, et aussi de vraie et sérieuse autorité, pendant les rudes étapes de la côte ouest à Andriba[1].

1. M. le colonel Laval, (Alfred-Marie-Albin), commandant les batteries du corps expéditionnaire de Madagascar, est un enfant de Lyon; il est né dans cette ville le 13 septembre 1846.

Elève de l'École polytechnique en 1863, sous-lieutenant élève à l'École d'application de l'artillerie et du génie le 1er octobre 1865, il est nommé lieutenant en second à la 1re batterie du 2e régiment d'artillerie le 1er octobre 1867; au mois d'août 1868 il passe à la 3e batterie du 3e régiment et s'embarque pour l'Algérie le 18 septembre suivant.

En 1870, au moment de la déclaration de guerre à la Prusse, M. Laval est affecté, comme lieutenant en 1er, à la 11e compagnie du 16e pontonniers. Le 9 septembre, il rentre en France, mais ne rejoint pas le 16e pontonniers et entre dans la composition de la 13e batterie du 3e regiment d'artilllerie (décision du 1er octobre).

Cette batterie était alors jointe à un important corps de troupe chargé de garder le passage du ballon d'Alsace.

Le 13 octobre, M. Laval rentre à Belfort avec sa batterie; il y reste jusqu'au 21 et part pour Besançon, où il arrive le 23.

Là, sous les ordres du capitaine Paris, la 13e batterie aida à former l'artillerie de la 1re division de la petite armée du général Cambriels.

Le 24 novembré, le lieutenant Laval combat à Ladon; le 28, à Beaune-la-Rolande; et les 15, 16, et 17 janvier 1871, à Héricourt.

Le 24 janvier, sa batterie est attachée à la place de Besançon et il reçoit enfin, comme prix de ses fatigues et de son courage devant l'ennemi, les épaulettes de capitaine, par décret du 12 février 1871;

Le 23 mars suivant, le capitaine Laval commence à suivre les opérations de l'armée de Versailles.

Nous empruntons aux souvenirs très intéressants publiés par le correspondant du *Temps* le récit suivant très détaillé et vivant d'un des principaux combats d'artillerie de la campagne de Madagascar, le combat d'Andriba :

« Le 21 août, de grand matin, le général en chef quitta le bivouac des « Cascades », situé à quelque distance au delà d'Antsiafabositra, pour se porter vers Andriba. Il était précédé de la brigade Voyron, composée de quatre bataillons (deux bataillons d'infanterie de marine, le bataillon haoussa et le bataillon malgache), des 8e et 9e batteries de montagne de la marine, de la 13e compagnie du génie, d'un peloton de l'escadron de chasseurs d'Afrique renforcé d'une brigade à cheval de gendarmerie et un officier de cette arme, et d'une section d'ambulance.

« En réserve, on avait laissé le bataillon de la légion étrangère et une section de 80 de campagne.

« Certes, il n'était pas difficile d'apercevoir l'ennemi, il était partout.

« Mais la plaine mamelonnée, coupée par le Kamolandy et des ravins, présentait d'incessantes difficultés et rendait la marche de nos troupes lente et pénible.

« L'objectif de la brigade Voyron me parut être Ambontona, juste dans l'axe du col qui a une largeur d'au moins 3.500 mètres. En effet, deux bataillons traversèrent le Kamolandy et se tinrent sur sa rive gauche, marchant parallèlement avec une colonne de même importance suivant la rive droite appuyée d'une batterie d'artillerie. La réserve venait à distance, et la marche était fermée par le convoi. Les cavaliers servaient d'éclaireurs.

« Vers onze heures un quart, ils arrivèrent droit sur une longue tranchée où s'étaient embusqués des Hovas et furent accueillis par une fusillade nourrie qui ne leur fit pas le moindre mal ; alors survint le bataillon sakalave qui se jeta sur Ambiamontana et s'en empara, ainsi que d'un camp voisin ; le village et le camp étaient en flammes.

mais, dans les premiers jours du mois d'avril, il cesse de faire partie de cette armée afin de faire ses préparatifs pour retourner en Algérie, vers laquelle il fait voile le 27 mai 1871.

C'est en Afrique que cet officier obtint la 1re classe de son grade le 7 novembre 1874 et reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 7 août 1877.

Le 27 juin 1879, M. Laval revint dans la Métropole. On l'affecte alors à l'état-major particulier de l'arme pour être adjoint au premier bureau de la 3e direction (artillerie et train des équipages militaires) au ministère de la guerre. Il fut maintenu dans cette position, avec le grade supérieur, par décret du 9 juillet 1883.

Après être resté plus de sept ans au ministère de la guerre, où il était apprécié, M. Laval fut désigné pour prendre le commandement d'un groupe de batteries du 25e régiment d'artillerie (décision du 20 novembre 1885); mais, le 31 janvier, on l'affecta a la direction d'artillerie de Lyon, poste dans lequel il fut fait officier de la Légion d'honneur le 5 juillet 1888.

Peu de temps après, cet officier supérieur se vit placer à la tête de l'artillerie de l'arrondissement de Palaiseau. En 1891 (décret du 13 juillet), il devint lieutenant-colonel et sous-directeur à Vincennes.

Trois ans après, nous le trouvons au 31e régiment de l'arme, au Mans.

Les brillantes qualités de M. Laval lui valurent l'honneur d'être choisi pour commander les batteries du corps expéditionnaire de Madagascar et c'est dans la grande île, en pleines opérations contre les Hovas, que ce brave lieutenant-colonel a su qu'il était promu au grade supérieur, par décret du 11 juillet 1895.

« On gagna ensuite Ambontona et on s'y arrêta, les deux colonnes séparées par un long intervalle, mais se tenant à la même hauteur pour se prêter, le cas échéant, un mutuel secours.

« Les troupes avaient marché toute la matinée au milieu d'obstacles sans nombre; puisque l'ennemi n'avait pas encore jugé opportun d'opposer une sérieuse résistance, il était bon de leur faire reprendre haleine par un repos de quelques heures.

« Mais voici que, vers 2 heures, la compagnie de Sakalaves envoyée en grand'garde en avant d'Ambontona, précédée de quelques cavaliers, reçoit une décharge d'artillerie qui lui tue un homme et lui en blesse un autre. En prévision de ce qui devait se passer, le tir ennemi avait certainement été repéré, car les artilleurs hovas ne nous ont pas habitués à une pareille justesse; les obus arrivaient de trois côtés à la fois : il en venait du col, il en venait d'un ouvrage situé sur notre flanc gauche; mais leur tir n'eut plus d'effet: les obus lancés de trop loin allaient éclater dans les ravins, en deçà, bien en deçà de nos lignes.

« A ce moment, si l'on avait voulu hâter la marche en avant, brusquer l'attaque, il est certain que les canons ennemis auraient été fort compromis et qu'ils seraient probablement à cette heure entre nos mains. Mais on jugea sans doute l'heure trop avancée, et nos hommes trop fatigués. On se contenta, dès lors, d'envoyer deux compagnies de renfort appuyées par la 9e batterie. Les Hovas précipitèrent leur feu : pendant que notre artillerie s'établit en bonne position, un canonnier est blessé, deux autres contusionnés. La voici en action; méthodiquement, elle règle son tir; sans s'inquiéter des canons ennemis qui tirent hors de portée, elle s'adresse à ceux qui sont à 1,800 mètres d'elle. De ceux-ci, elle a bien vite éteint le feu assez bien ajusté, autant par des obus allongés que par un obus à la mélinite qui comme toujours produit un effet d'épouvante et détermine la retraite. Puis elle se tourne contre les retranchements ennemis et les réduit au silence. Pendant près de deux heures, ce minuscule combat d'artillerie se continua par demandes et réponses et nous eûmes le dernier mot. Combien ont-ils tiré d'obus? Cent cinquante peut-être. De notre côté, nous nous sommes contentés de répliquer par cinquante projectiles. Un prisonnier fait après le combat raconte qu'ils ont produit de grands dégâts et tué beaucoup de monde. C'est très possible, car nous avons tout lieu de croire qu'ils n'ont pas éclaté — pardonnez-moi le mot — pour des prunes. »

Voici, d'autre part, la relation inédite, à nous communiquée, d'un officier de l'artillerie de marine :

Les Hovas occupaient, au nombre de 5000 environ, des positions très fortes, leur gauche appuyée au rocher d'Andriba (880 mètres d'altitude) avec un premier camp au village d'Ambontana, leur droite sur

un plateau à 900 mètres d'altitude environ, à l'est d'Andriba. Leurs forces étaient réparties en plusieurs camps et deux fortes redoutes avec trois batteries de canons, système Hotchkiss.

L'ordre de mouvement de nos troupes (de la marine) était le suivant :

« La deuxième brigade (Voyron), composée de 4 bataillons, d'un peloton de cavalerie, d'une compagnie du génie, de la 9me batterie de marine, capitaine Bergeret, se dirigera à six heures du matin sur Ambotana et attaquera l'ennemi partout où elle le rencontrera. Le général en chef partira à six heures du matin avec une réserve comprenant le 1er bataillon du régiment d'Algérie, la 8me batterie de marine, capitaine Boucher et une section de munitions. Cette réserve restera constamment à sa disposition. »

Conformément à cet ordre, la brigade Voyron s'est mise en marche à six heures du matin. A onze heures, elle était en contact avec les Hovas du camp d'Ambontona. Immédiatement, ceux-ci brûlèrent le village et leur camp ; ils lâchèrent quelques feux de salve et s'enfuirent dans les retranchements. A une heure de l'après-midi, la brigade Voyron était concentrée à Ambontona et en face des autres camps ennemis. Nos troupes exténuées établissaient leur bivouac, l'attaque était remise au lendemain. A trois heures de l'après-midi, les batteries hovas ouvrirent le feu sur nos bivouacs ; leurs projectiles éclataient, mais sans porter.

Le général Voyron fait avancer la batterie Bergeret sur le plateau d'Ambontana ; elle engage la lutte et réduit au silence la principale batterie hova. Quand un projectile à mélinite éclate dans un retranchement, l'ennemi l'évacue en toute hâte.

A cinq heures, la 9me batterie cesse le feu ; les Hovas envoient encore quelques projectiles, et pendant la nuit, ils battent en retraite.

Nous avons eu un artilleur blessé, le canonnier Clin, mort depuis, — le général Duchesne lui avait décerné la médaille militaire, — un tirailleur malgache tué et 4 blessés. Les Hovas ont abandonné deux canons de 78 millimètres Hotchkiss, identiques à ceux qui ont été pris dans les précédentes affaires.

Le général Metzinger et le général Duchesne félicitèrent nos artilleurs et leurs officiers.

Dans les différents engagements du 15 au 30 septembre, les trois batteries sous les ordres du commandant Henry infligèrent des pertes graves aux Hovas; enfin elles rendirent inévitable la capitulation de Tananarive par un bombardement lent, méthodique et très sûrement dirigé.

Les munitions en effet s'épuisaient, après quinze jours de combats; la colonne légère devant opérer très rapidement n'avait emporté que le strict nécessaire. Aussi dut-on se garder soigneusement de faire une dépense exagérée de projectiles. Le nombre des coups était



Avenue n° 1 à Tamatave.

compté. Pas un ne fut perdu dans la journée du 30 septembre. On sait comment un projectile éclatant sur une des terrasses du Palais de la reine, mit fin à la résistance des Hovas et les réduisit à capituler.

Quelques jours après l'installation du général Duchesne à Tananarive, certains de nos officiers apprirent d'officiers hovas quels ravages notre artillerie avait faits dans les rangs ennemis. Si les Malgaches ne tinrent nulle part, malgré leur supériorité numérique, ce fut beaucoup, on ne saurait trop le répéter, grâce à nos artilleurs.

Les chefs hovas étaient persuadés. au début de la guerre, que les pièces de canon des Français ne sortiraient pas des marécages du Bœni où elles s'enliseraient et que si quelques-unes passaient le Betsiboka, elles s'arrêteraient au pied des montagnes qu précèdent An-

driba. Or, ces terribles pièces avaient franchi les marais et le fleuve et leurs servants les avaient hissées sur les rochers abrupts, sur les montagnes réputées inaccessibles; partout elles poursuivaient de leurs obus les bandes malgaches, et lorsque l'écho des détonations de l'infernale artillerie française réveilla Tananarive, les partisans les plus résolus de la guerre se sentirent perdus.

Ainsi que nous l'avons dit, prirent part au bombardement de la capitale: une batterie de l'armée de terre, la 16e, et deux batteries d'artillerie de marine. Les effectifs étaient des plus faibles et de beaucoup inférieurs au chiffre réglementaire.

Une petite section de munitions accompagnait ces batteries, formée par un contingent de conducteurs sénégalais et placée sous le commandement du lieutenant de Roux.

En même temps que le rapatriement d'une partie du corps expéditionnaire était décidé, les 15e, 17e et 18e batteries, les 1re et 2e sections de munitions, les 3e et 4e sections du parc du 38e d'artillerie furent définitivement dissoutes. Elles n'existaient déjà plus en réalité. La 16e batterie continua à occuper Tananarive.

L'artillerie fut placée alors sous les ordres du chef d'escadron Silvestre.

Les troupes d'artillerie avaient perdu 351 hommes du 38e, morts au cours de la campagne, 26 ouvriers et 5 artificiers, 148 hommes d'artillerie de marine.

Le chef d'escadron d'Affry de la Monnoie, chef d'état-major du colonel Palle, mourut à bord du *Vinh-Long*, en rade de Majunga.

M. d'Affry de la Monnoie était âgé de quarante et un ans; sorti de l'Ecole polytechnique en 1875, il était capitaine en 1882, et sa nomination au grade de chef d'escadron date du 13 avril 1895. Le commandant de la Monnoie a été pendant plusieurs années officier d'ordonnance du général Mercier, et il occupait encore cette fonction à l'époque où ce dernier était ministre de la guerre.

A Suberbieville, meurt le capitaine Guillemot d'une fièvre pernicieuse[1], à Soanandriana, le lieutenant Salzard.

Beaucoup d'autres victimes succombèrent [2].

1. Le capitaine Guillemot, né à Paris, était âgé de vingt-neuf ans; entré à l'Ecole polytechnique en 1885, il fut nommé lieutenant le 1er octobre 1889 et attaché au 32e d'artillerie. Peu de temps avant l'expédition de Madagascar, il fut envoyé en Algérie sur sa demande et attaché à une batterie de montagne en garnison à Constantine. Cette batterie fut désignée pour faire la campagne. Parti comme lieutenant, M. Guillemot avait été récemment promu capitaine.

Il avait épousé, un an plus tôt, Mlle Robert de Massy, fille de l'ancien sénateur du Loiret.

2. Citons le maréchal des logis au 38e d'artillerie, Félix Bourget, frère de M. Paul Bourget de l'Académie française.

Le jeune sous-officier, qui avait demandé comme une faveur de partir pour Madagascar, s'était distingué au cours de la campagne, et l'épaulette allait être la juste récompense de ses fatigues et de sa vaillance quand il a succombé.

Citons le brigadier d'artillerie de marine Frédéric Ponscarme, fils du très distingué professeur de gravures en médailles.

La plupart des familles furent averties sans ménagement du décès de leurs enfants. Les journaux, pendant plusieurs semaines, furent remplis de légitimes doléances de ces familles si cruelle-

Le commandant de l'artillerie du corps expéditionnaire, colonel Palle, 35 ans de services, 11 campagnes, 1 blessure de guerre, officier de la Légion d'honneur du 7 juillet 1885, fut nommé commandeur; son second, le lieutenant-colonel Laval promu colonel.

Étaient proposés pour le grade supérieur les chefs d'escadron Sarrebourse de la Guillonnière, chef du service de l'artillerie des étapes, Silvestre, commandant le parc d'artillerie, Ruffey (brev.), commandant le groupe de batteries montées du 38ᵉ.

Promu chef d'escadron, le capitaine d'artillerie de marine Bergeret. Proposés pour le même grade : les capitaines Lavail, Vittu de Kerraoul, Bourgeois, Baquet, du 38ᵉ; Herr, Caré, de l'état-major; pour le grade de capitaine, les lieutenants Dessens, Bunoust, O'Reill, Lelièvre, Marmian, Warnier, Brunet, Thévenin, Georges, du 38ᵉ; le lieutenant d'artillerie de marine Muro; enfin présentés pour entrer à l'école de Versailles les sous-officiers Chanas, Decamp, Rodalec, de Chaunac, Voisin, de Longeaux, Petitjean, de Gaybert, Weissestach, Moreau, Mercier.

Nommé au grade de garde principal d'artillerie de 2ᵉ classe, M. Pierson, attaché au service des étapes; au grade de garde de 1ʳᵉ classe, M. Gérard, attaché au parc, et Charlois. Proposés pour le grade de gardes : MM. Burgard, Lambert, Puyau, maréchaux des logis à la 2ᵉ compagnie d'ouvriers d'artillerie et l'adjudant Chanas, du 38ᵉ.

Sont nommés officiers de la Légion d'honneur : le chef d'escadron Delestrac, du 38ᵉ, commandant le groupe de batteries de montagne; le chef d'escadron Henry, de l'artillerie de marine.

Nommés chevaliers : les capitaines Chatou, Rovet, de Carmejane de Pierredon, le chef d'escadron Lacroix, du service des étapes, les capitaines Boucher, Jordan, Barrera, Hanché, Julien, Seguin, Dauvé, Regnault, le lieutenant Garbit, de l'artillerie de marine, le capitaine Peyronel et le lieutenant Rose, du 38ᵉ, le contrôleur d'armes de 3ᵉ classe

ment éprouvées, averties trop tard de la mort de leurs enfants : « Nos confrères, disait à ce sujet l'*Écho de Paris*, sont forcés d'accorder créance à des soldats ne prenant la parole que pour louer la sollicitude de leurs officiers en l'opposant à l'incurie administrative qui laissait les malades sans médicaments et sans moyens de transports sur des postes et des ambulances pourvus de médecins et d'infirmiers en trop petit nombre.

« Le ministre de la guerre a donné à entendre qu'il cherchait les responsabilités, et qu'il n'en trouvait pas de bien déterminées.

« Il semble que la vie de nos soldats mérite bien un peu de fermeté! »

En revanche, voici une autre erreur relevée par la *République française :*

« Un des derniers rapatriés de Madagascar, le maréchal des logis d'artillerie X..., se présentait, aussitôt arrivé, à la visite du médecin-major de son corps, à Nimes.

« Stupéfaction du médecin en consultant le registre matricule :

« — Mais vous êtes mort, mon garçon!

« — Je ne crois pas, monsieur le major.

« — Vous avez été mangé par les requins avec trois de vos camarades dont voici les noms. Le registre est formel!

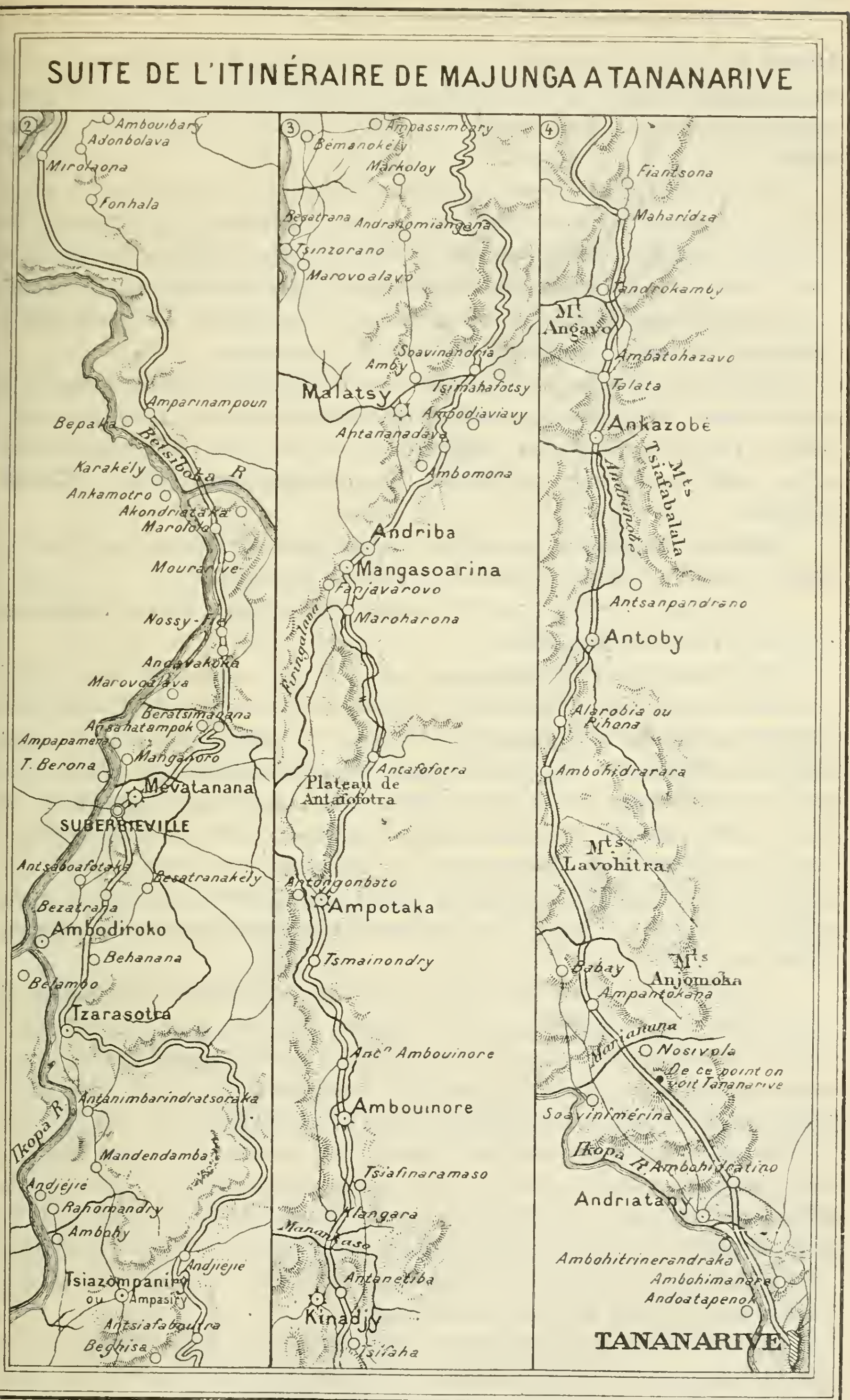
« — Il doit y avoir erreur. Nous sommes précisément revenus tous les quatre ensemble.

« Et le sous-officier dut faire avertir avec ménagement ses parents, qui habitent Orléans, afin qu'ils apprissent, sans trop de saisissement, la résurrection de leur fils. — Car, ceux-là, on les avait prévenus.

« Telle est l'histoire que nous apporte une lettre de Nimes, datée du 24 décembre. Pour être plus gaie que les autres, elle n'indique pas beaucoup plus d'ordre dans le service des renseignements. »



ITINÉRAIRE
suivi par le
CORPS EXPÉDITIONNAIRE
de
MAJUNGA
à
TANANARIVE
0 5 10 15 Kil.
①
Anorombato
Ambondro
Andrey
MAJUNGA
Baie de
Katsépé
Majunga
Amparagindro
Marohogo
Pte Ampirimpirina
Baie de
Bombetoke
Ambohitrombykély
Ambodinabatokély
Mévarahana
Ambatebé
Andranoula
Antanalamanaco
Mahatsinzo
Vontrary
Maroway
Angoribary
Mahabo
Marolambo
Bevomanga
Androtro
Plateau de
Angodroha
Ambalatongo
Antanampasy
Plateau de
Ankarafansika
Betsiboka
Mangabé
ou Amboudimanga
Mahatomboka
Ambato
Ambalalaty
Andrakaraka
Itinéraire
L Poulmaire Sc 2 rue de l'Abbé de l'Epée



L. Poulmaire Sc 2 rue de l'Abbé de l'Epée.

Martin et l'ouvrier d'État de 1re classe Creuset. Proposés pour le grade de chevalier : MM. Lancret, Barraud, Julien, Steiner, capitaines d'artillerie de marine ; Michon, garde d'artillerie de 1re classe ; Gillium, adjudant.

La médaille militaire est accordée à l'adjudant Maisse, du 38e d'artillerie ; proposés : les maréchaux des logis Olivieri et Lallemand, le sous-chef artificier Passe, du 38e d'artillerie, les maréchaux des logis chefs Biarnais, Castévan, les maréchaux des logis Debourgneuf et Bougeard, Ridard, Passe, le chef artificier Lebouteillier, Petit, du même régiment, Gorgeron, adjudant d'artillerie de marine.

On sait qu'un certain nombre d'hommes du 38e d'artillerie, après le licenciement des batteries, avaient été classés dans les services auxiliaires. Trois reçurent des médailles d'honneur, en récompense des soins qu'ils donnèrent aux blessés : les conducteurs Cahuzac, Cau et Dedieu.

Après la campagne, les officiers d'artillerie de terre rapatriés furent peu à peu réintégrés dans leurs corps d'origine.

La dernière batterie du 38e, maintenue à Tananarive, rentra en France au mois d'août 1896.

Au cours des réceptions qui lui ont été faites, M. le général Duchesne a toujours tenu à reporter modestement le principal mérite de ses succès sur ses vaillantes troupes, et parmi celles-ci il n'est que juste de placer en première ligne le détachement du génie. « Le génie, disent tous les officiers qui ont fait la dernière campagne de Madagascar, mérite les plus grands éloges, car les sapeurs ont accompli une œuvre de géants avec les moyens les plus primitifs. Véritables héros obscurs, menant à bien leur tâche silencieuse, mais utile, ils restent parfois à la peine, mais n'ont jamais fait entendre un murmure. »

Le génie s'est distingué dans toutes nos expéditions coloniales ; il est l'agent de la conquête par excellence, puisque, non content d'accomplir les travaux de retranchements offensifs ou défensifs, il est employé, après la victoire, à installer nos postes, à assainir le pays, à tracer les routes, à commencer l'œuvre de civilisation. Tel fut son rôle en Algérie, au Sénégal, au Soudan, en Cochinchine, au Tonkin, au Dahomey, enfin à Madagascar. On avait si bien compris que ce rôle serait de tout premier ordre, que le génie appelé à entrer dans la composition du corps expéditionnaire fut constitué comme celui d'un corps d'armée en bataillon, à 4 compagnies. Encore cet effectif ne devait-il pas tarder à sembler insuffisant.

La tâche qui lui incombait était rude entre toutes : préparer le chemin au corps expéditionnaire, construire, la hache et la pioche en main, une route praticable, jeter les ponts sur des cours d'eau. Les pontonniers aujourd'hui se rattachent au génie. Ils devaient à Mada-

gascar ajouter à l'historique du corps de nouveaux titres de gloire.

Rappelons brièvement quelques-uns de leurs états de service aux colonies. En Chine, en 1860, la 12e compagnie du 6e d'artillerie, pontonniers, sous les ordres du capitaine Schneegans, depuis commandant de corps d'armée, suivit ou précéda le corps du général Cousin de Montauban jusqu'à Pékin.

Au Mexique, la 1re compagnie du même régiment, capitaine d'Huard, prit part au siège de Puebla et à celui d'Oajaca.

Au Tonkin, un détachement, commandé par le lieutenant Rémuzat, débarqua à Hanoï le 6 mars 1884, sans aucun matériel de pontage. Il fut de toutes les expéditions. Placés avec l'avant-garde, les pontonniers étaient chargés de lancer ou de réparer les ponts de bambous jetés sur les rizières, remblayant les digues étroites, établissant des routes avec le génie, etc., etc. [1].

Le génie du corps expéditionnaire comprenait, ainsi que nous l'avons dit, un détachement de 4 compagnies, constituées à Montpellier près du 2e régiment et placées sous les ordres des capitaines Cauboue, Zobel, Ferrand et Krug.

Portant les numéros 11, 12, 13 et 14, ces compagnies avaient chacune cinq officiers : un capitaine en premier, un capitaine en second et trois lieutenants. A l'état-major se trouvait le lieutenant-colonel Marmier, assisté de trois capitaines, et, au service des étapes, figurait un major, auquel étaient attachés deux capitaines et plusieurs adjoints.

Le lieutenant-colonel Marmier est né le 20 août 1846, à Sarlat (Dordogne). Son père était avocat à la Cour de cassation.

1. Pendant l'expédition sur Bac-Ninh, dit l'historique du corps des pontonniers publié chez Lavauzelle, ils construisirent un pont de bateaux de 92 mètres de longueur sur le canal des Rapides et prirent part à l'attaque de la position de Trong-Son, faisant le coup de feu avec la colonne d'assaut.

Ils prirent part à l'assaut qui fut donné à la citadelle de Yen-Thé (16 mars 1884), lors de l'expédidition de Tai-Nguyen, et ramenèrent à Hanoï sur des radeaux de bambous, en naviguant sur le Sang-Cau, un convoi de canons, de munitions et une grande quantité de monnaies ennemies trouvées dans cette place.

L'expédition sur Hong-Hoa, le 6 avril 1884, nécessita la construction d'un pont de radeaux de bambous de 200 mètres de longueur sur la rivière Noire, à La-Ho. Ce pont fut maintenu au moyen d'un câble métallique, d'ancres en bois, de charrues et de vieux canons en fonte. Il servit au passage des troupes et des bouches à feu dans les journées des 16, 17, 18 et 19 avril.

Ils firent aussi partie de l'expédition sur Lang-Son, le 10 juin suivant, emmenant avec un petit parc composé d'outils, de cordages et de caisses de dynamite qui leur furent de toute nécessité pour la construction de nombreux ponts de bambous et de chevalets sur des arroyos avant d'atteindre Bac-Lé retardés et empêchés qu'ils étaient à chaque instant par des pluies torrentielles qui faisaient déborder les rivières et les arroyos.

Le passage de Song-Thuong fut aussi un obstacle à vaincre ; on le passa à gué, pendant que les pontonniers établissaient une rampe d'accès sous le feu des Chinois qui se montraient sur l'autre rive. De l'autre côté du fleuve, les pontonniers, marchant avec l'avant-garde, furent, vers 4 heures du soir (23 juin), attaqués avec une grande vigueur. Ils reçurent l'ordre de se maintenir sur la route et d'en défendre le passage, ce qu'ils firent avec une grande résolution, ripostant à un ennemi bien dissimulé et qu'on ne pouvait que très difficilement atteindre, 3 furent tués et 7 autres blessés. Ils repassèrent le Song-Thuong le lendemain, après avoir supporté toute la nuit le feu de l'ennemi, repassant par le même chemin que précédemment. Ils étaient de retour à Hanoï le 5 juillet suivant :

A la suite de cette expédition, le lieutenant et le sous-chef Lacroix furent cités très favorablement dans le rapport du colonel Dugenne, ayant montré, dit-il, au combat du 23, où ils étaient engagés en première ligne, le plus brillant courage.

En novembre 1884, les pontonniers firent encore partie de l'expédition qui eut lieu dans la ville de Sang-Cao, et, le 10 janvier 1885, de la nouvelle expédition sur Lang-Son.

Ils ne rentrèrent définitivement à Hanoï que le 15 mars 1886, époque à laquelle les grandes opérations étaient terminées.

Après avoir suivi les cours de l'Ecole polytechnique, il entra, en 1869, comme sous-lieutenant élève, à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz

Les événements de 1870 lui firent brusquement quitter cette dernière école. Le 1er régiment du génie était alors à Metz ; de nouvelles compagnies furent créées dans ce régiment et le jeune sous-lieutenant Marmier fut incorporé dans l'une d'elles.

Fait prisonnier avec l'armée du Rhin, il a été promu lieutenant pendant sa captivité, par décret du 6 janvier 1871.

Le 18 janvier 1873, M. Marmier devint lieutenant de 1re classe; il servit au 3e régiment du génie à Arras; il reçut les épaulettes de capitaine le 12 février 1874 et passa ensuite au dépôt des fortifications, où il resta jusqu'en 1877.

Du dépôt des fortifications, le capitaine Marmier alla à Verdun, puis à la deuxième compagnie d'ouvriers militaires de chemins de fer, à Versailles.

Devenu capitaine de 1re classe, par décision ministérielle du 9 octobre 1879, cet officier vint alors au ministère de la guerre, où on l'employa à l'état-major général du ministre; d'abord au 4e bureau (service des chemins de fer et des étapes, etc.), ensuite au deuxième bureau (organisation et tactique des armées étrangères, etc.); où il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur, janvier 1885.

Promu chef de bataillon le 15 août 1887 et maintenu au deuxième bureau de l'état-major général du ministre de la guerre, M. Marmier fut affecté, l'année suivante, à l'école des chemins de fer.

En 1890, il servit au 5e régiment de l'arme, dit « régiment de sapeurs de chemins de fer »; en 1891, on le plaça hors cadre pour aller en mission dans le haut Sénégal.

Le 26 décembre 1893, cet officier supérieur devint lieutenant-colonel et chef du génie à Montpellier. Il appartenait de nouveau au 5e régiment du génie, depuis quelque temps, quand il eut l'honneur d'être désigné pour commander le génie du corps expéditionnaire de Madagascar, position dans laquelle il a été maintenu, après la prise de Tananarive, avec le grade de colonel, par décret du 30 décembre 1895 [1].

« Pendant le cours de la campagne, dit le colonel Denis, le génie a été chargé de quatre missions principales : le tracé des routes, — le service de la télégraphie électrique, — celui des signaux optiques, — et la construction des ponts, sans parler de l'établissement de grands baraquements, à Majunga surtout.

« En ce qui concerne les *routes*, la direction était jalonnée par les soins des officiers du génie, qui surveillaient le travail exécuté par l'infanterie et les sapeurs. De Majunga à Suberbieville, il a fallu ouvrir

1. *France Militaire*. Janvier 1896.



Pièce embourbée.

les chemins par tronçons, qui se rejoignaient, et vaincre les « plus grandes difficultés », comme le disait le général Duchesne, dans sa dépêche du 22 juillet; puis, dans la zone montagneuse, on dut établir fréquemment des lacets considérables, et il en résulta beaucoup de fatigue pour les soldats. » Il n'en est pas moins vrai que cette route, d'une largeur moyenne de quatre mètres, rendit les plus sérieux services, pour la circulation des trop fameuses voitures Lefebvre, et ne saurait être qualifiée de travail absurde, ainsi qu'on le déclara très légèrement à la Chambre des députés. On en jugera, d'après les cartes officielles que nous publions et dressées par des officiers du corps expéditionnaire. Ces cartes indiquent, de façon très nette et très détaillée, le tracé de la route construite sous la direction du génie et

suivie par le corps expéditionnaire de Majunga à Andriba. La mission du génie fut d'autant plus importante, dès le début de l'expédition et même nous pouvons dire surtout au début de l'expédition, que les moyens de transport par voie fluviale sur lesquels on avait compté, n'existaient pas. Le génie se mit à l'œuvre dans les marais.

La route partant de Majunga et parallèle au rivage nord de la baie de Bombetoke, s'avançait par Amparagindro jusqu'à Marohago, Ambohitrebikely, Ambodinakely, Maevarano, Ambatebé et Miadana [1].

Cette route fut tout d'abord poussée jusqu'à Marovoay, aussitôt après l'occupation de la ville par les troupes du général Metzinger. Déjà, un grand nombre d'hommes anémiés par la fièvre durent entrer dans les ambulances et être évacués sur Majunga.

« La construction des *ponts* a constitué le travail le plus important du génie. Sans parler de nombreux ponceaux, il en fit d'abord un de 30 mètres environ, sur l'Andranolave, puis s'occupa de celui de Marovoay, après avoir installé une traille rejoignant les deux rives. Le pont, d'une longueur de 60 mètres, fut établi au moyen de chevalets à griffes aux extrémités, et, au centre, de pilotis que l'on eut beaucoup de peine à enfoncer dans le fond vaseux de la rivière [2]. »

Ce pont a 67m50 de long et présentait d'autant plus de difficultés que la marée monte de 4 mètres sur la rivière de Marovoay. Pour enfoncer les pieux — le « mouton » ayant été jeté à l'eau antérieurement dans quelque échouage de chaland par ceux qui le conduisaient — on employa un moyen original. Les pieux étaient plantés légèrement, une plaque de fer en recouvrait horizontalement la tête, hors de l'eau, et l'on faisait détoner sur cette plaque de la mélinite dont le choc enfonçait les pieux.

« A Ambato, village que la brigade Metzinger occupa le 23 mai, un pont de 150 mètres fut jeté sur le Kamoro, à 100 mètres de son confluent avec le Betsiboka, et, là encore, le travail fut rendu très difficile et fort pénible, à cause des sables mouvants du lit de ce cours d'eau.

1. Peu de temps auparavant, le génie avait déjà mérité la reconnaissance de l'armée par des travaux surhumains pendant l'expédition de Kong, dont un récit a été publié par la *Revue du Génie*. Nous y relevons cette description pittoresque d'une marche en forêt :

« M. le capitaine Germain marchait en tête avec un mulet portant la charge réglementaire et quelques tirailleurs armés de coupe-coupes. Il faisait passer le mulet soit en abattant les branches les plus gênantes, soit en débâtant l'animal lorsque cela devenait nécessaire. Il marquait par des entailles tous les arbustes et arbres à abattre.

« Une partie de la section de haoussas, ayant seulement des coupe-coupes et portant leurs ballots, suivait sous le commandement de leur officier, abattait les petits arbres et débroussaillait. Venait enfin le détachement du génie avec son chef, 8 à 10 tirailleurs haoussas, sans ballots, portant des haches, des scies et quelques outils divers. Ce dernier détachement achevait la mise en état. Son rôle était principalement d'abattre les plus gros arbres. Mais les Haoussas se servaient fort mal des haches et des scies et les sapeurs durent beaucoup travailler.

« Le dernier détachement avait à abattre tous les jours de 300 à 400 arbres, dont beaucoup d'essences fort dures. Il n'arrivait à l'étape qu'à 3 et 4 heures du soir. Le 27, il fallut séjourner en forêt au village de Soukoukrou pour faire reposer les hommes fatigués, tandis qu'un détachement de 4 sapeurs et 20 tirailleurs retournait arranger la route sur les 6 kilomètres restant de l'étape précédente, qui n'avaient pu être achevés la veille. »

« Nous citerons plus loin un autre passage relatif à la construction du télégraphe de campagne.

2. *Le génie à Madagascar*, par le colonel Denis. *Revue française*.

« Enfin, le chef-d'œuvre du génie fut la construction, entre le Camp des hauteurs dénudées et Marololo, du pont sur le Betsiboka, passé de vive force le 6 juin. Comme il fallait résister au courant qui était considérable, et à l'affouillement énorme des sables, on employa conjointement les pilotis et les chevalets à griffes. Ce pont, dont le centre était appuyé à un îlot d'une vingtaine de mètres de largeur, et qui fut terminé le 13 juillet, eut d'abord 385 mètres de long, mais il atteignit plus de 420 mètres, car on dut le prolonger plusieurs fois, par suite de l'élargissement progressif du lit de la rivière.

« Là encore le génie fit preuve d'un admirable dévouement. On vit des officiers aider leurs soldats fatigués à porter le matériel ; les sapeurs travaillaient sans cesse, restant dans l'eau sans se plaindre, et forcés de se garantir contre les caïmans, qui sont en très grand nombre dans les cours d'eau de l'île ; aussi dirons-nous, avec le correspondant de la *Petite Gironde* ; « Honneur à ces modestes, mais si utiles soldats ! » Malheureusement ils payèrent cher leur infatigable zèle, et les décès dépassèrent le chiffre de 280, alors que celui des malades était trois fois plus considérable. Un détachement de renfort de 400 hommes, envoyé pendant le cours de la campagne, fut, en peu de jours, réduit à quelques soldats valides. »

Le pont du Betziboka fut construit par les 11ᵉ et 13ᵉ compagnies qui, en quelques jours, perdirent plus des quatre cinquièmes de leur effectif. La 11ᵉ n'avait plus, le 25 mai, que 7 hommes valides sur 150 ; la 13ᵉ n'en comptait bientôt plus que 25 [1].

Les difficultés surmontées étaient inouïes. « Nous posions un chevalet, raconte un des survivants de l'entreprise, nous allions manger la soupe, et quand nous revenions, plus de chevalet, le sable avait tout avalé. » Et cependant le pont fut terminé, et bientôt les convois dirigés sur Suberbieville passèrent le Betziboka.

Les autres compagnies continuaient les travaux de la route, sans parler des nombreux ponceaux construits en chemin. De Marovoay cette route se dirigeait sur Androtra, le plateau d'Ankarafantsika, Mangabe, Trabonjy, Ambato, Betangoa, Besarandaha, Ankasaka Imparinanpoum, enfin le Besitboka. Notre carte indique le point exact où fut établi le pont.

Au delà du Betziboka, la route militaire continue jusqu'à Marololo, passe près de Nossy-Piel, près d'Amahatampakà et parvient à Mevatane [2] et à Suberbieville, où l'armée fit un long séjour. Ce fut,

1. La 11ᵉ compagnie du génie, affectée à la surveillance des travaux d'un pont à quatre kilomètres de Majunga, sur la fameuse route de Tananarive, fut bien vite terrassée : elle n'avait plus le 25 mai que 7 hommes valides sur 150. La 13ᵉ compagnie, venue un peu plus tard, fut également très éprouvée. (Rapport officiel.)

2. M. d'Anthonard, ancien vice-résident à Madagascar, décrit ainsi le sentier de Marovoay à Tananarive :

« Par terre les porteurs de filanzana vont à Mevatanana en quatre ou cinq jours.

« En sortant de Marovoay le sentier s'engage dans la plaine d'Ambohibary, passage difficile et

on le sait, pendant ce séjour que le génie du corps expéditionnaire subit ses pertes les plus cruelles, ainsi que le reste de l'armée.

Alors en effet fut donné le plus rude effort pour la construction du chemin. Le génie, depuis longtemps, ne suffisait pas à la tâche; des corvées de tous les régiments travaillaient sous les ordres du colonel Marmier et de ses officiers. Enfin, la route fut poussée jusqu'à Andriba[1]. Tout en coopérant à ces travaux et en les dirigeant, le génie du corps expéditionnaire établissait le télégraphe de campagne et la télégraphie optique.

Le premier fonctionna bientôt jusqu'à Suberbieville; mais les dégradations étaient incessantes et obligeaient le génie à des courses presque quotidiennes le long de la ligne, pour remplacer les bambous arrachés par les animaux et les fils brisés par de petits aigles, très

dangereux pendant la saison des pluies, car on doit faire plusieurs kilomètres avec de la boue jusqu'au ventre.

« Au delà une jolie forêt, au milieu de laquelle est enfoui le hameau d'Androta, lieu de sépulture des anciens chefs sakalaves du pays, couvre le versant septentrional des collines de Karafansy. Un chemin sous bois, le long d'un clair ruisseau coulant sur un sable couleur d'ocre rouge, conduit sur des plateaux envahis par des graminées gigantesques. La descente du versant méridional, plus abrupt, s'opère au milieu de bosquets de lataniers du plus gracieux effet.

« Dans la plaine qui s'étend maintenant à perte de vue vers le sud, Trabonjy et Mahatombo, deux gros villages de plusieurs centaines de cases, se dressent sur des collines isolées.

« A Trabonjy une bifurcation du sentier se dirige vers le sud se rapprochant du fleuve, passe le Kamoro à Ambato et le Betsiboka à Amparihibe ou bien encore au confluent de l'Ikopa, tandis que l'autre chemin, le plus suivi, appuie vers l'est, franchit le Kamoro en avant d'Ankoala, gagne Ambalazanakomby et Amparihibe où il rejoint le précédent. Tous ces villages sont des forts hovas et servent de gites d'étapes. En dehors de leurs environs le pays est désert. La deuxième route est un peu plus longue, mais elle offre l'avantage d'être sur un terrain élevé et, par conséquent, à l'abri des inondations.

« Que l'on suive l'un ou l'autre de ces sentiers, l'aspect du pays est toujours le même.....

« Parfois le sentier traverse une rivière ombragée, roulant ses eaux sur un lit de sable, contourne un lac couvert de roseaux et de nénuphars au milieu desquels barbotent des centaines d'oiseaux aquatiques, ou bien encore s'engage dans des bosquets de palmiers.

« Des troupeaux de bœufs pâturent sous la garde de quelques gamins, sans s'éloigner des villages de peur des *fahavalos*.

« Mevatanana, où le sentier rejoint Ikopa, est une ville de plusieurs centaines de cases bâtie sur une colline isolée qui domine tous les alentours.

1. « Le sentier qui conduit, dit M. d'Anthouard, à Tananarive évite les gorges de l'Ikopa et les grands accidents de la ligne de faite du bassin en utilisant les vallées des affluents de la rive droite: successivement il passe de l'une à l'autre; aussi les montées et les descentes se rencontrent-elles à chaque instant.

« Les rivières, heureusement, ne sont jamais profondes : les unes bondissent sur des rochers, les autres coulent paisiblement sur le sable. Leur traversée ne présente aucune difficulté, sauf cependant après un grand orage. Alors des crues subites de 2 à 3 mètres se produisent, mais disparaissent aussi vite. Chose précieuse, leurs eaux sont excellentes à boire.

« Les passages difficiles sont les côtes d'Ampasiriby, de Marokolohy et de Tafofo, les cols d'Ambohimenakely et d'Ambohimena.

« Sauf quelques broussailles entre Tsarasaotra et Malatsy, quelques arbres sur les bords des cours d'eau jusqu'aux monts Ambohimena, le pays est entièrement déboisé. Une herbe assez fournie recouvre le sol jusqu'à la fin de la saison sèche. A cette époque, les indigènes la brûlent pour permettre aux bestiaux de manger facilement les nouvelles pousses.

« Jusqu'aux confins de l'Imerina, marqués par Maharidaza, le pays est très peu habité. Sauf autour d'Andriba, dans la vallée du Kamolandy, et dans la plaine de Mangasoavina, où il existe un groupe important de population sakalave mélangée de Hovas, partout ailleurs c'est le désert. Pour assurer la libre circulation le gouvernement malgache a créé de distance en distance de gros villages dont les habitants envoyés de l'Imerina depuis de longues années sont chargés de la défense du sol : ce sont de véritables colonies militaires. Les plus importants sont ceux d'Ampasiriby, Malatsy, Mangasoavina, Ampotaka, Ambohinorina, Kiangara et Kinajy.

« A Malatsy, à 700 mètres d'altitude et à 60 kilomètres de Mevatanana, le climat se modifie, la température torride de la côte cesse, l'air devient plus facilement respirable, les nuits sont fraîches et pendant la journée une brise du sud-est adoucit l'ardeur du soleil. Cette impression s'accentue à mesure que l'on s'avance. Mais c'est seulement à 70 kilomètres plus loin, après avoir fait l'ascension des monts Ambohimena (1,460 mètres), que, surtout en hiver, on éprouve la sensation du froid. Ici finit les talus : on est sur le plateau, à la frontière de l'Imerina. »

nombreux, que les soldats avaient baptisés sous le nom de «charognards», ou jetés à terre par les rafales du vent. Un officier du 200e vit un jour un capitaine du génie grimpé sur un arbre et occupé à placer lui-même des fils, tout son personnel, bien que suffisamment nombreux au début de l'expédition, était malade et indisponible.

« Quant aux *signaux optiques*, qui exigeaient, raconte, d'après des témoignages sûrs et autorisés, le colonel Denis, un service fort pénible, de jour et de nuit, ils fonctionnèrent jusqu'à Andriba, les appareils ayant été établis sur des points saillants aux environs de Majunga, à Maevarana, Marovoay, Ambato et sur le mont Beritza.

Le rapport du général Duchesne expose ainsi quel a été le rôle de la télégraphie pendant la campagne :

Malgré le luxe de matériel télégraphique dont était pourvu le corps expéditionnaire, ce service n'a donné, pendant et après l'expédition, que d'assez médiocres résultats. Cette observation s'applique surtout à l'emploi de la ligne de télégraphie électrique, qui fut difficile et longue à établir et dont le rendement, entre Majunga et le mont Beritzoka, où la construction fut arrêtée, demeura à peu près nul. L'explication de cet échec, qui ne saurait être imputé au service du génie que dans la mesure où il avait pu dépendre de ce service de doter le corps expéditionnaire d'un personnel suffisant de télégraphistes exercés, a eu surtout des causes matérielles.

Le matériel de campagne de télégraphie électrique, notamment les perches en bambou et les isolateurs en ébonite, adoptés à cause de leur légèreté et de la facilité de leur transport, ne convenait guère pour Madagascar. Les isolateurs, notamment, se dégradèrent très vite sous l'action d'un soleil intense; quant aux perches, trop légères pour résister aux chocs, elles étaient, à tous moments, renversées sur le passage des animaux de bât, des voitures et surtout des troupeaux de bœufs.

Ajoutons que la ligne télégraphique électrique eut encore d'autres ennemis : les conducteurs auxiliaires, qui se faisaient rarement scrupule de s'emparer d'un bambou renversé pour remplacer un brancard de voiture Lefebvre cassé, et les indigènes, qui faisaient volontiers des razzias de fil métallique, — sans parler des fréquents incendies de brousse, qui détruisirent, à plusieurs reprises, des kilomètres entiers de ligne.

La ligne de télégraphie optique a, heureusement, donné des résultats meilleurs, sans qu'ils fussent, cependant, très satisfaisants et c'est grâce à elle, en somme, que le général commandant en chef a pu, jusqu'après la prise de Tananarive, demeurer en communications semi-rapides avec la métropole.

En ce qui la concerne, les difficultés provinrent, d'une part, de la topographie du pays où de fréquentes lignes de relief, transversales à la direction de marche, obligèrent à créer beaucoup plus de postes

qu'on n'avait pu le prévoir et à l'état sanitaire des télégraphistes. Ces hommes, trop jeunes, demeurant isolés, par groupe de trois à quatre, succombèrent très vite à la fièvre et, plus encore, à la nostalgie et il n'était pas rare de trouver dans certains postes un homme à peine qui fût physiquement capable de fournir ce service, d'autant plus pénible qu'il ne peut guère être utilement assuré que la nuit.

On doit faire remarquer encore que, contrairement aux prévisions, Madagascar est un pays de brumes nocturnes très intenses.

Deux compagnies, en tout 164 hommes du génie venus un peu de toutes les compagnies, suivirent la colonne légère jusqu'à Tananarive. Le 30 septembre, le général Duchesne les répartit entre les colonnes d'assaut prêtes à s'élancer sur la ville. Les sapeurs avaient pour mission de renverser les obstacles que rencontreraient ces colonnes. Comme leurs camarades du régiment d'Algérie, du 200e et du régiment colonial, ils se réjouissaient de porter à l'ennemi le dernier coup dans un combat homérique, un contre vingt. La capitulation de Tananarive mit fin à la bataille engagée depuis le matin; les soldats du génie entrèrent aussitôt dans la place et jetèrent bas les barricades qui en défendaient les abords.

Peu après le bataillon de sapeurs fut dissous. Les 11e et 13e compagnies, reconstituées grâce à des renforts envoyés de France, demeurèrent seules à Tananarive pour y travailler à la construction des casernements. Des débris des autres compagnies rentrèrent à Montpellier, au dépôt du 2e régiment. On les destinait à former ultérieurement le noyau d'un bataillon du génie colonial.

Le lieutenant-colonel Marmier fut promu colonel, le chef de bataillon Delarue lieutenant-colonel; chef de bataillon, le capitaine Cré; capitaines, les lieutenants Thomas, Fatou et Balas.

Proposés pour le grade de lieutenant-colonel : le chef de bataillon Magué ; pour le grade de chef de bataillon, les capitaines Goudard, Pons et Cauboue; pour le grade de capitaine, les lieutenants Serra, Bastien, Refroigney. Les adjoints Bouchelot, de 2e classe, Vanstéenne et de Pastorel de Bastugnes, M. Pradal, adjoints de 3e, sont proposés pour la classe supérieure.

Trois sous-officiers, le sergent Beringuier, le sergent Cressonnier et le sergent-fourrier Imbert, proposés pour le grade de sous-lieutenant et envoyés à l'école de Versailles; proposés pour le grade d'adjoint de 3e classe, le sergent-major Lafitte et le sergent Bâtissier.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : les capitaines Ferrand, Zobel, Digue, Adrian, Noguette, les adjoints Lubin, Durel. Proposé, le capitaine Gency.

Décorés de la médaille militaire : le sergent-major Chapon, les sergents Gilquin, Demantin, Turpin, Rigaud, le sapeur Coquereau. Proposé : le sergent Bernard.

Le génie n'avait donc pas été très favorisé dans la distribution des récompenses; de justes plaintes s'élevèrent à ce sujet. Napoléon, qui cependant ne prodiguait pas la croix, savait dans certaines circonstances faire la part plus large et ne marchandait pas le ruban rouge aux corps particulièrement éprouvés et ayant rendu des services exceptionnels [1].

Le gouvernement, comprenant combien étaient justes certaines réclamations relatives au corps du génie et aux croix à lui attribuer après la campagne de Madagascar, promit de réparer le plus tôt possible quelques oublis regrettables [2].

Le génie perdit, pendant la campagne de Madagascar 387 hommes,

1. Rappelons l'épisode suivant de la campagne de 1809.

A la veille de son entrée a Vienne, Napoléon, préoccupé du rassemblement de troupes autrichiennes qui s'effectuait sur la rive gauche du Danube, voulut savoir si ces troupes appartenaient au corps de l'archiduc Charles ou à celui du général Hiller, qu'il présumait devoir opérer sur la rive droite à l'effet de couvrir la capitale.

Pour obtenir ce précieux renseignement, il n'y avait qu'un moyen.

Ce moyen était presque impratica le, en l'état de crue exceptionnelle du fleuve, mais c'était le seul.

Il fallait que quelques hommes, résolus à tout braver, prissent, à la tombée de la nuit, une barque assez petite pour n'être pas aperçue, et que, traversant d'une rive à l'autre le Danube au loin débordé, ils s'en allassent en plein camp ennemi enlever un prisonnier, lequel par le numéro de son régiment et par les autres indications qu'une fois pris on lui ferait bien donner, éclairerait l'hypothèse stratégique du lendemain.

Marbot, alors capitaine, fut chargé de cette mission. Il prit avec lui quatre grenadiers de bonne volonté. Mais il lui fut impossible de trouver, parmi les riverains, des mariniers pour conduire sa barque.

Ni pour or ni pour argent, et on leur offrit jusqu'à six mille francs par homme, aucun ne voulut risquer la traversée du Danube, sur une telle largeur et la nuit, avec un courant démonté qui roulait sur tout son parcours des arbres entiers déracinés et les poutrelles des maisons effondrées sur les rives.

Marbot fut obligé d'emmener des mariniers de force et de les mettre à la rame sous la menace de pistolet.

Cependant, au prix de mille péripéties, qu'il raconte dans ses mémoires, Marbot ramena dans sa barque au camp français, non pas un prisonnier, mais trois, qui, aussitôt interrogés, fournirent les renseignements demandes.

Et l'Empereur, dès que fut assurée cette partie la plus pressante de sa besogne de chef, voulut s'acquitter non moins vite de l'autre.

Sur-le-champ il décora de sa main les soldats de bonne volonté qui avaient participé à l'expédition et les fit inscrire chacun pour une dotation de 1,200 francs de rente.

On avait offert aux mariniers 6,000 francs par homme : il leur en fit compter, séance tenante, 12,000 en or.

De plus, il ordonna de remettre aux prisonniers autrichiens à chacun vingt louis et de les reconduire, libres, aux avant-postes.

Quant à Marbot, qui était capitaine et déjà décoré, il lui dit : « Chef d'escadron » Marbot, je suis très content de vous; venez dejeuner avec moi.

2. Un projet de loi, tendant à accorder un certain nombre de décorations supplémentaires, avait été présenté le 10 décembre 1895, par M. Cavaignac, ministre de la guerre.

Messieurs, disait l'exposé des motifs, le projet de loi que nous vous soumettons vous paraîtra certainement justifié par les conditions particulièrement pénibles dans lesquelles s'est accomplie l'expédition de Madagascar.

L'article 4 de la loi du 17 décembre 1892 prévoit un contingent spécial de décorations à accorder pour faits de guerre et à la suite d'expéditions lointaines; mais ce contingent, qui est prélevé sur le nombre de decorations revenant normalement aux armées de terre et de mer n'a pas été prévu pour des expéditions comportant des effectifs aussi élevés et il serait insuffisant pour permettre au gouvernement de récompenser, comme ils méritent de l'être, les militaires et marins qui se sont distingués dans la campagne de Madagascar.

Pour satisfaire aux propositions auxquelles il a paru nécessaire de donner suite immédiatement, nous avons dû user provisoirement des disponibilites que présentait ce contingent spécial; il serait équitable, pour ne pas porter préjudice aux militaires et marins qui n'ont pas participé aux opérations de Madagascar, de lui restituer les décorations qui y ont été puisées pour le corps expéditionnaire.

Nous avons, en conséquence, l'honneur de soumettre à vos délibérations le projet de loi suivant:

PROJET DE LOI

Article premier. — Pour permettre de récompenser les services rendus pendant l'expédition de Madagascar, en 1895, par les militaires et marins du corps expéditionnaire, il pourra être fait en leur faveur, en sus de la proportion déterminée par les articles 1, 2 et 3 de la loi du 17 décembre 1893 les

dont 309 morts dans l'île, 50 à bord des transports, 25 rapatriés et 3 disparus.

On a dit que les soldats du colonel Marmier avaient accompli une œuvre de géants. L'expression n'est pas trop forte.

Ils ont été partout, ont construit des ponts, fait sauter des roches, déblayé la brousse, comblé les marais, élargi les pistes, remué des montagnes de terre et de détritus végétaux en fermentation.

Pleine justice fut rendue aux braves sapeurs par tous les officiers du corps expéditionnaire, qui les virent travailler sans relâche, pelle ou pioche en main, sans un instant de défaillance.

« Après les manœuvres de l'Est, ainsi que le rappelle, dans une étude que nous avons déjà citée, le colonel Denis, en 1891, le général Saussier mettait à l'ordre que « le génie venait de s'affirmer comme quatrième arme sur le champ de bataille ». Sa conduite à Madagascar n'a fait que corroborer cette élogieuse appréciation.

« On a dit qu'en temps de paix, il n'était pas habituellement bien vu par les autres armes, qui accolaient à son nom une épithète assez malsonnante. Cela a été un peu vrai lorsqu'il était chargé de l'entretien du casernement, et que les exigences budgétaires l'empêchaient de satisfaire aux désirs, parfois même aux besoins des corps; mais, en campagne, alors que chacun cherche à faire de son mieux pour porter haut le drapeau de la France, toutes ces mesquines rivalités disparaissent, et l'on voit les choses à un tout autre point de vue.

« Dans tous les cas, on peut affirmer qu'aujourd'hui, après la conduite des sapeurs à Madagascar, il ne faudrait pas, devant les vaillants soldats de toutes les armes qui ont suivi le général Duchesne, venir parler encore du « génie *malfaisant* ».

A l'assemblée générale de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, le 26 janvier 1896, M. Alfred Picard, adressant un salut aux camarades du corps du génie de Madagascar, signala avec une légitime fierté les sentiments d'admiration provoqués

promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur et des concessions de médailles militaires dont le nombre suit:

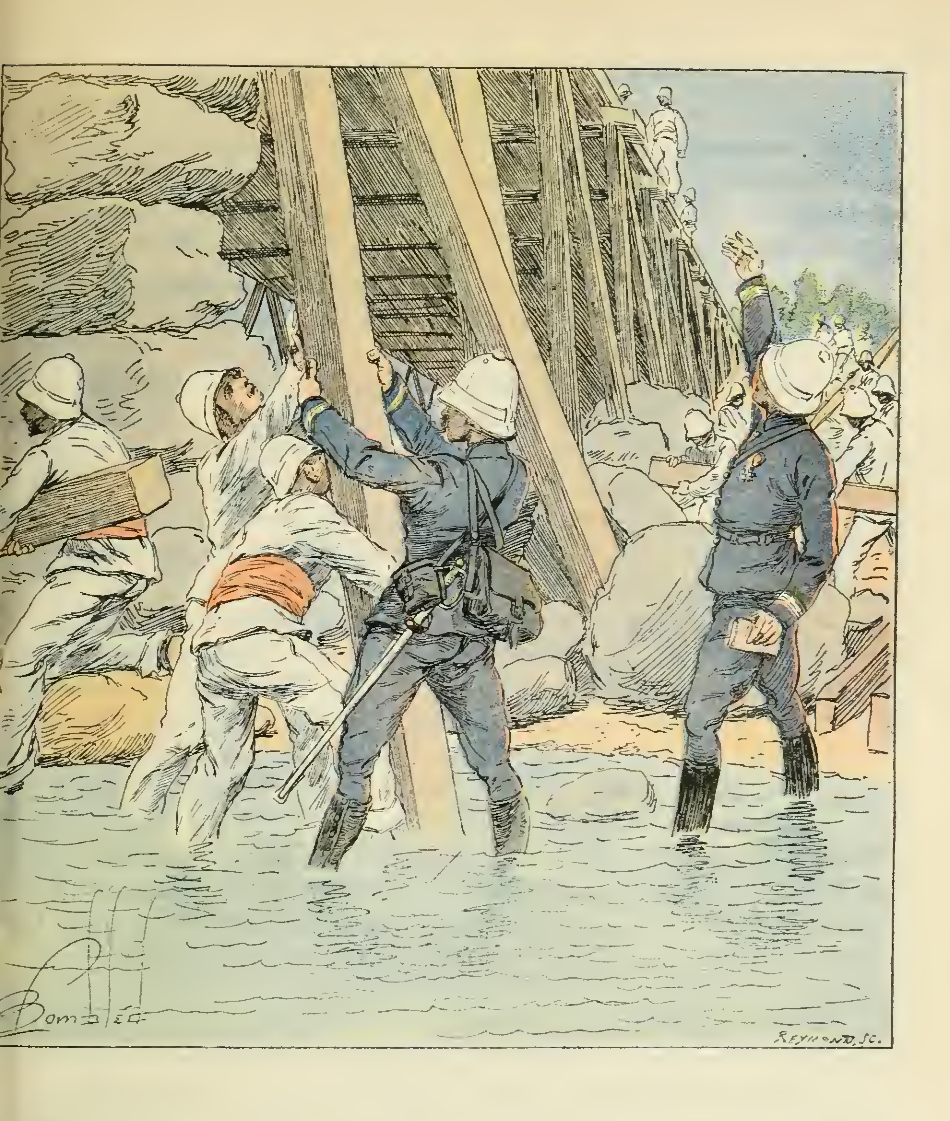
Au titre du département de la guerre: grand-officier 1, commandeurs 3, officiers 12, chevaliers 45, médailles militaires 60.

Au titre du département de la marine: commandeurs 2, officiers 10, chevaliers 35, médailles militaires 45.

Art. 2. — Les décorations indiquées dans le tableau ci-dessous :

Décorations	Guerre	Marine	Total
—	—	—	—
Grand-officier	1	-	1
Commandeurs	»	-	»
Officiers	2	1	3
Chevaliers	13	5	18
Médailles militaires	24	»	24

concédées par décrets en date des 24 mars, 12 avril, 28 juin, 9 juillet, 24 août, 6 et 18 septembre et 12 octobre 1895 pour le département de la guerre, et par décrets en date des 3 juillet et 25 août 1895 pour le département de la marine, à des militaires et marins au titre de l'expédition de Madagascar de 1895, seront prélevées sur le contingent spécial alloué par l'article 1er de la présente loi et restitués au contingent sur lequel elles ont été prises.



Construction d'un pont sur le Betsiboka.

dans l'armée et dans le pays par la conduite des officiers et sapeurs du vaillant et savant corps[1].

« La traversée des cours d'eau à l'aide d'engins primitifs et de moyens improvisés, déclara au milieu des applaudissements l'honorable ingénieur, président de section au conseil d'Etat, nécessita de sa part, des prodiges de dévouement, de persévérance et d'ingéniosité. Trois ponts surtout lui coûtèrent des peines indicibles : l'un de 60 mètres sur le Marovoay, un autre de 120 mètres sur le Kamaro, près d'Am-

1. Parmi les officiers du génie morts à Madagascar, citons le capitaine Krug, qui avait largement concouru aux durs travaux de la route ouverte entre Majunga et Suberbieville.

Né le 16 novembre 1857, sorti de l'École polytechnique le 1er octobre 1877, M. Krug était capitaine du 13 octobre 1882 et chevalier de la Légion d'honneur depuis le 26 décembre 1894. Il comptait, avant son départ, au 2e régiment à Montpellier.

bato, et le dernier, dépassant 400 mètres, sur le Betsiboka, près de son confluent avec l'Ikopa, dans un sillon de sable fluant, qui, selon la pittoresque expression d'un témoin oculaire, avalait littéralement les chevalets et les pilotis.

« Officiers et soldats travaillaient nuit et jour, passaient dans l'eau des heures entières, résistant avec une bravoure opiniâtre aux fatigues et aux atteintes de la fièvre. A cette tâche s'ajoutait l'organisation de la télégraphie optique et de la télégraphie électrique. L'effectif, au départ était de 31 officiers, 1.300 hommes de troupe et 11 adjoints; 80 sapeurs seulement arrivèrent à Tananarive. Mais le commandement avait réalisé ses desseins; le devoir du génie était accompli. »

Mais sa tâche n'était pas terminée. A peine rentré en France, le général Duchesne, questionné au sujet des voies de communication à Madagascar, s'exprimait ainsi :

« — Ce sont les chemins, encore une fois, qu'on ne peut pas s'imaginer. La route que nous avons construite sur près de 300 kilomètres, entre Majunga et Andriba, c'était presque l'enfance de l'art, comparativement à la région que nous avons eue ensuite à traverser, au pas de course.

« Les officiers du génie que j'avais emmenés avec moi pour étudier les voies et moyens d'un chemin de fer expéditionnaire y avaient aussitôt perdu leur latin.

« — C'est que vous suiviez, à ce qu'il semble, lui objectait son interlocuteur, la ligne de faîte où courait la piste hova, entre les deux vallées de l'Ikopa et du Betsiboka. Est-ce qu'en suivant, par exemple, la première de ces deux vallées, vous n'auriez pas trouvé des facilités plus grandes ?

« — Ces vallées mêmes ne sont pas comme d'autres. Brusquement, une arête de terrain les coupe, une montagne les obstrue.

« Partout, c'est l'inextricable. Et encore le tracé que nous suivions du côté Ouest est relativement accessible, comparé à celui de la partie Est, de Tananarive à Tamatave.

« Ce côté défie toute analyse, toute pénétration régulière. C'est par cette voie que je suis revenu pour m'embarquer à Tamatave et rentrer en France.

Porté en filanzane par les convoyeurs indigènes, je ne m'explique pas qu'on ait pu et qu'on puisse passer, et comment ces natifs savent s'en tirer, ne pas vous laisser choir, à travers les fondrières et les falaises à pic, à travers les forêts.

S'attrapant aux branches comme des singes, se cramponnant aux rochers, s'arcboutant contre les parois des roches, eux seuls sont capables d'un tel tour de force

Les chaînes de montagnes successives de ce coin de l'Est, c'est comme notre muraille des Vosges, mais des Vosges plus hérissées, plus abruptes, plus violentes, plus impénétrables. »

Dans ces montagnes, il s'agit d'ouvrir des routes et de faire brèche à la muraille.

Au printemps de 1896, à l'exception de l'infanterie de marine, le corps d'occupation de Madagascar est actuellement composé de tirailleurs algériens et haoussas. Ce dont souffrent le plus les officiers et les sous-officiers français à Tananarive, c'est de la privation de pain et de vin.

Les vivres, viandes, légumes, fruits abondent; mais le pain fait défaut. Des dépôts de farine ont bien été constitués à Tamatave et à Majunga, ainsi qu'à Diego-Suarez; mais le transport en est impossible, surtout pendant la mauvaise saison; de même celui du vin. La route de Tananarive à Majunga est, en effet, impraticable aux convois.

Les pluies ont emporté, détruit une partie des travaux si péniblement accomplis parmi les troupes du génie pendant la première période de l'expédition.

Tous les postes entre la capitale et la côte ouest sont évacués à l'exception de celui de Mevatane qui sert, en quelque sorte, de grande halte aux courriers pédestres envoyés de Tananarive à Majunga. Les Fahavalos — la plaie de cette région — ne laisseraient, du reste, certainement pas passer sans l'attaquer et le piller un convoi sans escorte; or le petit nombre d'hommes dont dispose le commandant en chef ne lui permet pas de détacher la moindre compagnie, le moindre peloton, surtout à l'époque de la saison la plus malsaine.

Il ne faut donc songer à recevoir ni pain ni vin par Majunga avant de longs mois, tant que la route n'aura pas été solidement établie et tant qu'elle ne sera pas solidement gardée par des postes assez rapprochés les uns des autres et ayant des garnisons suffisantes pour rayonner au besoin dans la région.

Il n'est pas nécessaire que ces garnisons soient considérables. On sait, en effet, que les Hovas réussissaient à peu près à faire respecter leur autorité avec un certain nombre de détachements échelonnés de la côte à la frontière d'Emyrne, et occupant de faibles retranchements, détachements, du reste, assez peu aguerris. Cependant, pour en finir avec les Fahavalos et en purger le pays, il sera nécessaire de former des colonnes rapides et de bien faire comprendre, par de sérieux exemples, que la France ne tolérera pas le brigandage, qui empêche toute exploitation sérieuse du pays.

La capitale malgache, ne recevant aucun approvisionnement de Majunga, ne communique guère plus facilement avec la côte est.

La description du sentier de Tamatave à Tananarive a déjà été faite. Nos officiers la connaissaient et savaient qu'ils rencontreraient presque à chaque pas des obstacles et des difficultés; or les descriptions les plus pessimistes leur paraissent encore au-dessous de la vérité. De l'aveu de tous ceux qui ont été transportés en filanzane de la

capitale au port d'embarquement, pendant les premiers mois qui suivirent l'entrée à Tananarive, seuls les *bourjanes* du pays sont capables de franchir les sentiers de chèvres, les précipices, les torrents, les rochers, les pentes abruptes qui séparent l'Emyrne de la côte est. Il ne fallait donc pas songer à organiser des convois réguliers de farine et de vin, bien que les magasins de Tamatave fussent richement approvisionnés. Le plus urgent était de construire une route ou tout au moins un sentier; le commandant en chef donna l'ordre au colonel Marmier, dès le mois de décembre, de commencer les études préliminaires [1].

Le colonel se mit immédiatement en campagne, sans même attendre le retour de la belle saison et l'arrivée de renforts promis et d'auxiliaires destinés à exécuter une partie des travaux de terrassement. Un certain nombre de Betsileos sont réquisitionnés. En avril 1896, une chaussée de 4 mètres de large, partant du palais de Soanierana traversant la plaine de Mahamasina et aboutissant au centre de la ville, est très avancée. L'artère principale, allant du marché, près de la résidence générale, au palais d'Argent, sera achevée au printemps, malgré les difficultés rencontrées pour la transformer en rue accessible aux voitures.

Extérieurement à la capitale, la route entre Tananarive et Tamatave est piquetée par des détachements qui occupent les points suivants, alors sous les ordres du colonel Gonard : Ankeramadinika, Moramanga, Analamazaotra, Beforono, Ampasimbé, Ranomafana, Maromby et Andévoronto.

Le colonel Marmier et M. Vial, ingénieur, ont découvert au nord de la route ordinaire conduisant à Tamatave, un passage relativement peu accidenté et par lequel la construction rapide d'un sentier muletier nécessiterait peu de frais. Le commandant du génie a relevé des traces de route cimentée construite bien certainement avant l'occu-

1. Une autre route était projetée, celle de Tananarive à Diego-Suarez.

« Faut-il espérer que, cette fois, disait, à ce sujet l'*Écho de Paris*, la main-d'œuvre indigène sera seule employée aux travaux de terrassement? Si le général Mercier s'était un peu rappelé les enseignements de la campagne du Mexique, où il commandait une batterie, il eût donné au général Duchesne les coolies nécessaires à la route de Majunga à Suberbieville.

« Le docteur Emery-Desbrousses, qui est un des rares medecins militaires ayant survécu aux épidémies du Mexique, déclarait, avant de partir pour Madagascar, que si les troupes devaient manier la pioche, nous ferions de grosses pertes. Cinq fois, au Mexique, des colonnes furent moissonnées pour avoir remué de la terre, afin de coopérer à la réfection des chemins et des ponts détruits par les juaristes.

« Pendant les premières années de la conquête de l'Algérie, des bataillons entiers durent être remplacés pour avoir été employés à creuser des tranchées et à faire des remblais.

« Les fautes que le général Mercier a commises au début de l'expédition de Madagascar ont engagé assez lourdement sa responsabilité pour que l'artillerie de marine ne renouvelle pas les erreurs du commandement.

« Lorsqu'elle fera la route de Tamatave à Tananarive et reliera notre arsenal de Diego-Suarez à la capitale, le nouveau commandant supérieur devra disposer de crédits suffisants pour employer exclusivement la main-d'œuvre d'indigène.

« A moins d'un décret spécial, une fois la campagne finie, le service des communications à Madagascar sera dirigé et assuré par l'artillerie de marine, le génie ne prenant plus part qu'aux opérations actives sur les territoires relevant du ministère des colonies. »

pation des Hovas. Ce chemin est l'ancienne route dite de Rhadama, par laquelle le souverain malgache conduisit, assure-t-on, ses troupes en 1820 dans le pays des Betsimaraka. Elle traverse la forêt et aboutit à l'Ivondrona. L'explorateur Catat et ses compagnons la suivirent en 1889. Ils s'y étaient engagés sur la foi de témoignages et de légendes indigènes et avaient éprouvé quelques déceptions. La route n'est plus qu'un mauvais sentier. Depuis longtemps, sur la plus grande partie du parcours, les buissons et les grandes herbes ont poussé; cette intempestive végétation et les pluies torrentielles ont effacé beaucoup des vestiges du chemin de Rhadama.

Le colonel Marmier, heureusement, n'est pas de ceux qui se découragent. Il a déjà tracé les plans de trois routes principales à construire à bref délai à Madagascar. La première, assez facile, relie Mananjary à Fianarantsoa. La main-d'œuvre betsileo suffit pour la mener à bien. La seconde partirait de Tamatave, remontant l'Ivondrona, puis le Fanandrano, et se dirigeant obliquement vers Tananarive, en contournant à mi-hauteur le mont Ambohitrakolahy.

La troisième est celle de Majunga à Tananarive, refaite en la consolidant et en l'élargissant aussi.

Pour ces deux dernières, on a recours à la main-d'œuvre chinoise.

D'autre part, des projets de voie ferrée étaient exposés.

« On a eu tort, disait (dans le *Figaro*) l'auteur d'un de ces projets, de se servir des voitures Lefebvre, ce moyen de transport est presque aussi primitif que les deux précédents : chaque véhicule, pour rouler sans trop de peine, ne peut pas être chargé à plus de 150 kilos, surtout maintenant où les trois quarts des coolies étant malades, il n'y a plus qu'un conducteur pour deux ou trois voitures, et il faut faire pour tout cela une route qui a coûté la vie à un nombre important de nos soldats européens.

« La nécessité s'imposait de recourir à un mode de transport plus perfectionné et plus puissant, je veux parler des voies ferrées et, parmi elles, de la voie étroite de 60 centimètres parce que c'est la moins coûteuse et la plus facile à établir, tout en étant capable de transports importants et d'une vitesse suffisante. Et cette voie n'eût pas du tout obligé 15.000 soldats d'assister l'arme au pied à sa construction. Ceci me conduit à vous dire comment l'expédition aurait dû être organisée.

« Pendant les dernières années, il aurait fallu reconnaître le meilleur tracé de la ligne et, pour cela, explorer au sud de Suberbieville la vallée du Betsiboka et celle de l'Ikopa, qui descend de Tananarive. L'une de ces deux voies eût été sûrement moins accidentée que la route située entre ces deux vallées, et que le corps expéditionnaire suit en ce moment aveuglément parce qu'elle est la seule connue. Cette route monte et descend constamment pour franchir les affluents

de l'Ikopa et les chaînes de montagnes qui les séparent, sans compter les Grands Ambohimena; elle a été tracée par les Hovas au mépris de l'art et dans l'intention plus que probable de rendre difficile l'accès du plateau de Tananarive. Pour moi, qui ai fait l'expédition du Tonkin en 1885 et qui vois un pays tropical pour la deuxième fois, je crois qu'il eût fallu placer la ligne dans la vallée de l'Ikopa, sur la limite de séparation des premières pentes et des rizières ou marécages bordant la rivière; là, le terrain est solide, jamais inondé, à peu près plat, et on y trouve tous les villages qui, l'expédition terminée, auraient assuré au chemin de fer un trafic rémunérateur.

« Le tracé de la ligne reconnu, il fallait songer à débarquer son matériel, c'est-à-dire sonder très sérieusement la baie de Majunga et celle de Bombetok. On eût par exemple découvert, à la pointe d'Antanandara qui les sépare, un bon mouillage pour les grands navires qui peuvent à cet endroit décharger directement leur cargaison sur les bateaux de rivière; on aurait évité ainsi l'obligation de tout débarquer à Majunga, de charger ensuite les bateaux affrétés à Zanzibar, *Kilna*, *Barawa*, etc., lesquels à Ankaboka seulement trouvent les bateaux de rivière. Si on avait étudié soigneusement le Betsiboka, on aurait été fixé sur le point exact où les canonnières peuvent remonter : c'est Marololo, où on aurait construit un petit wharf; on aurait enfin adopté un modèle de canonnière différent de celui qui existe actuellement.

« Ces diverses reconnaissances terminées, la déclaration de guerre et la demande de crédits à la Chambre devenaient raisonnables. On pouvait, après, construire tranquillement trois ou quatre canonnières, une centaine de kilomètres de voie ferrée, des ponts de différentes longueurs, un câble, et on faisait recruter des indigènes ou des noirs.

« Dès le mois d'avril, qui inaugure la saison sèche, la période des opérations actives commençait, mais non pas en jetant une masse énorme de 15.000 soldats, 8.000 coolies, et surtout de milliers de tonnes de matériel à Majunga où on ne pouvait rien débarquer — à Marseille même, avec tous ses bassins et ses voies ferrées, la besogne eût été difficile — on se contentait de faire arriver à Madagascar les quatre canonnières, le câble, puis quinze jours après, deux ou trois navires seulement, portant un colonel du génie assisté d'officiers et de gradés européens, commandant aux travailleurs indigènes recrutés d'avance, un certain nombre de kilomètres de voie ferrée; un ou deux bataillons mixtes composés de tirailleurs indigènes et de légion étrangère, ainsi que deux batteries d'artillerie de montagne, destinés à protéger les travaux; de grandes tentes-hangars doubles abritant à peu près des heures chaudes de la journée et qu'on peut

monter très vite pour toutes ces troupes, enfin un service d'intendance et de santé.

« Tout cela était transporté avec facilité à Marololo, où la construction de la voie commençait. Celle-ci progressait ensuite à raison de deux kilomètres par jour et, chaque fois qu'il le voulait, le colonel télégraphiait pour demander soit du matériel, soit un renfort d'une ou plusieurs compagnies pour assurer constamment la protection des travaux. On envoyait un général au besoin pour prendre la direction de ceux-ci, et tout marchait à souhait parce que nos soldats, profitant des tentes-hangars, se portaient à merveille et que les transports de toute espèce étaient aussi rapides qu'abondants, grâce au chemin de fer et à ses locomotives, sans compter que l'opinion publique ne pouvait pas s'alarmer au sujet d'une expédition aussi sûre et aussi peu bruyante.

« Le 1er octobre, c'est-à-dire 160 jours après, on avait fait 320 kilomètres, c'est-à-dire que, mathématiquement, on était arrivé à Tananarive. Admettons un instant qu'on n'ait pas pu faire ces 320 kilomètres, puisqu'une expérience de ce genre n'a pas encore été tentée : eh bien! on restait tout simplement où on se trouvait; on renvoyait, si on voulait, une partie des troupes visiter la Réunion, parce que, pendant la mauvaise saison, les Hovas ont la fièvre dans le bas pays et ne sont pas à craindre, et, sur les indications du colonel ou du général, on préparait la fin de l'expédition pour la bonne saison suivante.......

« Ce plan ne ressemble évidemment pas à celui d'une guerre européenne, où l'ennemi se compose d'armées suffisamment mobiles, grâce aux routes et aux chemins de fer ; mais puisqu'ici les ennemis sont le soleil et l'absence de communications, et qu'on le savait, il fallait agir en conséquence. Aussi bien la guerre ainsi faite nous coûtait infiniment moins en hommes; quant à sa dépense en argent, elle était également moins considérable, car 300 kilomètres de voie, à 25.000 francs le kilomètre au maximum, font 7.500.000 francs; qu'on y ajoute 92,500.000 francs, si on veut (somme énorme pour un effectif d'une brigade au maximum), pour les autres dépenses, le total n'aurait pas dépensé cent millions, et la guerre terminée, le commerce avait gratuitement à sa disposition un admirable moyen de transport et l'agent le plus puissant du développement économique du pays. »

Mais ces projets, faute de main-d'œuvre, faute de capitaux, faute de résolution, ne devaient pas être de sitôt réalisés. Toutefois, en prévision du rôle considérable que le génie serait encore appelé à jouer à Madagascar, on se préoccupait de la création d'un corps spécial du génie destiné à opérer aux colonies.

Du récit de la campagne, en effet, se dégage un enseignement, dont nous souhaitons que le haut commandement fasse son profit. C'est qu'en Extrême-Orient, comme en Afrique et à Madagascar, on

ne peut impunément employer les Européens aux travaux de terrassement.

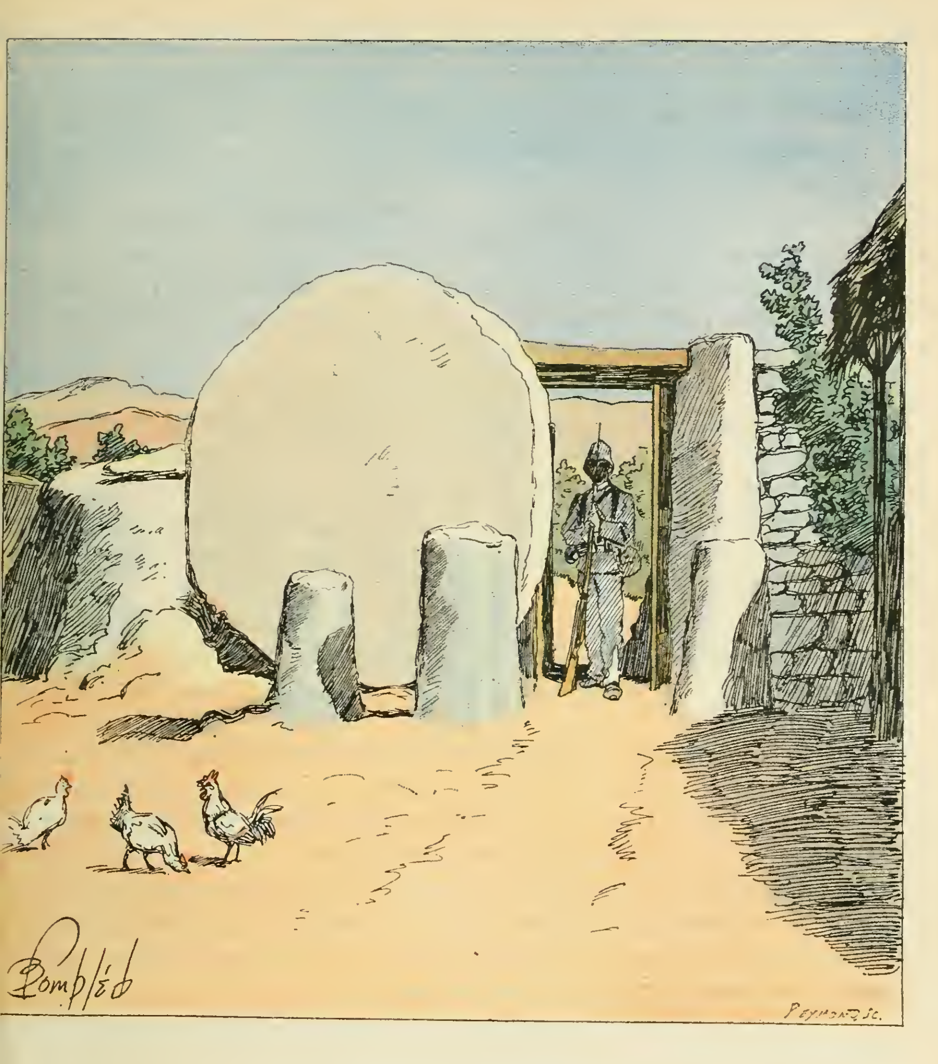
« L'état-major général, a dit très justement à ce sujet le *Progrès militaire*, doit porter ses principales préoccupations sur le service des porteurs, dont chaque corps de troupe n'est pas encore doté. Des relèves partent pour Madagascar. Il est à craindre que la montée à Tananarive ne donne lieu à bien des mécomptes. Même dans le bataillon des tirailleurs algériens, il y a des gradés français qui ne devraient pas porter le sac. On doit se rendre à l'évidence et annexer en permanence à chaque corps de troupe une relève de porteurs, partant de France ou d'Algérie; car la première précaution à prendre est d'économiser les vies humaines. Au Dahomey, le général Dodds a maintenu ses effectifs en ne faisant porter le sac, les vivres et les munitions ni aux légionnaires, ni aux zéphyrs, et encore moins à l'infanterie de marine. C'est en termes qui méritent d'être rapportés que le général expliqua un jour cette précaution à un officier fraîchement débarqué : — Je suis créole du Sénégal; j'ai tété avec le lait de ma mère le sentiment qu'en Afrique, le blanc ne doit ni porter de fardeau, ni travailler la terre, s'il veut conserver ses forces, son intelligence et sa santé. »

Ces recommandations prévoyantes méritent d'être méditées de tous ceux qui ont à employer nos soldats à l'œuvre de l'expansion coloniale de la France.

Dans l'expédition de Kong, nos sapeurs furent gravement atteints par la fièvre et par la dysenterie; les plus jeunes étaient naturellement frappés les premiers. Aussi regrettons-nous que, pour la campagne de Madagascar, on n'ait pas organisé rapidement aux Antilles deux compagnies d'ouvriers auxiliaires noirs, semblables aux compagnies qui avaient rendu tant de services au siège de Puebla pendant l'expédition du Mexique.

Un officier distingué de l'arme, M. le capitaine Devrez, déclare qu'il est de toute nécessité d'organiser, dans nos nouvelles colonies d'Afrique, des compagnies de sapeurs indigènes, dont les hommes seraient encadrés par quelques sous-officiers européens *âgés au moins de 30 ans*. Outre que les noirs sont excellents défricheurs, débitent fort bien le bois et les lianes, ces hommes, *placés sous le commandement des chefs de l'unité à laquelle ils appartiendraient*, rendraient de plus grands services que les tirailleurs employés comme auxiliaires; ceux-ci, en effet, obéissent difficilement aux officiers et sous-officiers du génie qui ne sont pas leurs chefs, et refusent toute déférence aux ordres que leur donnent les sapeurs non gradés [1].

1. Les Anglais et les Hollandais ont supérieurement organisé les troupes du génie qui servent dans leurs vastes possessions des Indes. Tout le monde sait quel a été le rôle des sapeurs au Soudan, au Congo, à la colonne de Kong, au Dahomey, à Madagascar, partout où il y a eu à expéditionner,



Porte d'un village malgache.

Lorsque fut présenté par M. Cavaignac, alors ministre de la guerre, un projet relatif à l'armée coloniale, on s'étonna que le génie n'y fût pas mentionné. « Nous ne pensons pas cependant, disait, à ce sujet, la *France Militaire*, que le génie ait fait mauvaise figure dans les expéditions coloniales qui ont eu lieu dans ces dernières années, et où il a toujours été représenté.

« Certes, cette assertion ne sera démentie par aucun de ceux qui ont participé aux campagnes du Tonkin, du Dahomey et de Madagascar. Mais il ne faudrait pas croire que, en remontant plus haut dans

et à établir des communications. Ne pas prévoir les inéluctables obligations de la guerre comme les besoins journaliers du temps de paix, c'est se ménager des mécomptes ; le législateur aura-t-il la sagesse de nous les éviter ?

l'histoire, on ne retrouverait pas toujours aux colonies la trace profonde de cette arme que l'on semble aujourd'hui vouloir exclure de parti pris.

« Si l'on se reporte, par exemple, aux opérations qui furent exécutées, au commencement du second empire, dans l'Afrique occidentale, on ne peut s'empêcher d'admirer à tout instant l'œuvre considérable de cette vaillante phalange d'officiers du génie dont le souvenir est resté impérissable au Sénégal.

« C'est d'abord le plus illustre d'entre eux, Faidherbe, qui, successivement constructeur, combattant, gouverneur, se signale partout, mais surtout dans l'administration de la colonie, par un discernement, une science et une honnêteté dont beaucoup de gouverneurs civils eussent bien dû s'inspirer; puis c'est Maritz qui construit les postes de Médine et de Matam et se fait remarquer dans de nombreux combats par son intrépidité.

« C'est encore Pinet-Laprade, qui, vainqueur des révoltés de Saloun, exerce le gouvernement du Sénégal, puis, par la brillante victoire de Loro, venge le désastre que nous avions éprouvé à N'golgol.

« C'est enfin Brunon, c'est Guichard, c'est Protet et bien d'autres encore, qui, tour à tour, soldats et ingénieurs, contribuent largement à la pacification du pays et le dotent ensuite de travaux d'art admirablement conçus et remarquablement exécutés.

« L'artillerie de marine ayant pris la place du génie en ce qui concerne les constructions coloniales, les officiers de l'arme ne furent plus appelés à servir au Sénégal-Soudan. Et pourtant le génie a exécuté en Afrique des travaux impérissables.

« Regardez les routes établies en Algérie au lendemain de la conquête. Voyez la fameuse route Lamoricière, par exemple, qui va d'une extrémité à l'autre de la colonie.

« Est-ce à dire que, en Algérie, nous ayons été hantés avant tout par le souvenir des grands travaux des Romains? Oui sans doute. Mais nous avions surtout là d'excellents ingénieurs militaires, c'est-à-dire des officiers du génie.

« Quand il s'agit de l'avenir de nos possessions d'outre-mer, les intérêts particuliers doivent s'effacer devant l'intérêt général, et celui-ci commande impérieusement l'étude des voies de communication dans nos colonies françaises, étude dont, seuls, les officiers du génie peuvent être chargés. »

Cette conclusion est peut-être bien exclusive. N'empêche que les sapeurs de notre génie militaire ont leur place marquée au premier rang des pionniers, ouvrant au commerce et à l'industrie de la France les régions conquises par nos soldats.

Ajoutons, en terminant cette trop brève étude consacrée au génie

à Madagascar, qu'en avril 120 hommes de renfort du 2ᵉ régiment furent embarqués à Marseille à destination de Tamatave, sous la conduite de 7 officiers.

CHAPITRE XXX

Train des équipages et convois.

La question des transports. — Le train des équipages. — Formation du 30ᵉ escadron. — Recrutement d'auxiliaires. — Les chevaux et les mulets à Madagascar. — Filanzanes, voitures. — Porteurs en nombre insuffisant. — Singulier assemblage. — Encore les voitures Lefebvre. — Difficultés de toutes sortes. — Organisation des convois. — Journal d'un convoyeur de la colonne légère. — Les traînards. — Les désespérés. — En maraude. — Bon repas. — Attaque du convoi par les Hovas. — Le capitaine Gendron les repousse à la tête des convoyeurs sénégalais. — La route d'Ambohimanga. — Bivouac du 30 septembre. — Les convoyeurs autour de Tananarive. — Les marchands Hovas au camp des Sénégalais. — Mariages. — L'évacuation. — Souffrances des Kabyles. — Les horreurs de la guerre. — Les correspondants de journaux. — Mort de M. Fabert. — Dissolution de l'escadron du train. — Ses pertes. — Promotions.

La question d'organisation du service des transports est capitale, lorsqu'il s'agit de faire parcourir à un corps d'armée d'une quinzaine de mille hommes plusieurs centaines de kilomètres, et surtout que ces hommes auront à opérer dans une région dépourvue non seulement de véhicules, mais de routes, très mal connue, sillonnée par de nombreuses rivières, hérissée d'obstacles de toute nature et sans ressources aucunes. Tel était le cas de Madagascar.

Nous avons déjà raconté, dans notre premier volume, comment la dite question, sur l'importance de laquelle nous n'insisterons plus, avait été examinée et étudiée au ministère de la marine et au ministère de la guerre.

On consulta les officiers ayant par ordre reconnu le terrain à Madagascar, c'est-à-dire les régions à traverser entre Tananarive et la côte, les diplomates ayant séjourné là-bas, les voyageurs ayant parcouru le pays, enfin les missionnaires.

Plusieurs de ces derniers furent appelés sinon à collaborer au plan de campagne, du moins à lui fournir des documents précieux. Parmi eux, nous citerons tout particulièrement le P. Roblet, géographe des plus distingués.

Il importait en effet tout d'abord d'assurer à l'état-major la topographie exacte du pays à conquérir.

Le ministère de la guerre disposait des cartes éditées depuis 1873, par les soins et sous le nom de M. Grandidier, membre de l'Institut; mais

le véritable auteur de ces cartes, auxquelles l'honorable M. Grandidier, de son loyal et public aveu, n'avait fait que collaborer, était un religieux français du nom de Roblet, arrivé à Madagascar en 1862 et qui, pendant vingt-deux ans, avait travaillé à la triangulation de la grande île.

« Malgré l'insuffisance risible de ses appareils, notre vaillant compatriote avait mené à un tel point de perfection ses levers géodésiques, notamment pour l'Emyrne, l'Imérina et le pays des Betsileos, qu'on peut dire que la carte de ces régions, ainsi dressée par lui, était définitive.

« M. le Myre de Vilers, lorsqu'il porta à Tananarive l'ultimatum décisif à la suite duquel l'expédition fut résolue, pensa avec raison qu'il serait indispensable d'assurer au gouvernement un aussi précieux concours. Il fit demander en conséquence à M. Roblet s'il voudrait bien venir en France, par le premier paquebot, pour y être mis à la disposition du gouvernement.

« L'arrivée du père Roblet à Tamatave, pour l'embarquement, après sa réponse affirmative, fut des plus originales.

« On vit déboucher sur le quai un homme jovial et robuste encore, de soixante-huit à soixante-dix ans, dont la soutane jadis noire avait laissé de sa couleur et de ses morceaux à toutes les brousses de Madagascar, qui portait ses souliers d'une main, de peur de les user, et de l'autre, sur l'épaule, les liasses pesantes de ses levers topographiques dont il n'avait voulu confier à personne le précieux fardeau.

« Et quelques semaines après, le Père Roblet était installé au ministère de la guerre à Paris, arrivant le matin, aussitôt les portes ouvertes, au petit bureau qui lui avait été laissé à la section topographique, travaillant d'arrache-pied jusqu'au soir[1] ».

Il y passa ses journées pendant trois mois.

Mais les cartes ne suffisaient pas. On étudia par quels moyens les plus sûrs et les plus rapides, les transports nécessaires seraient effectués.

Tout d'abord, on avait compté sur les indigènes, sur ces bons Sakalaves, dont on nous garantissait les excellents sentiments, l'activité et le dévouement à la France. Ils devaient accourir en foule, dès que nous paraîtrions comme des sauveurs, sur la côte ouest de Madagascar et nous offrir leurs services au meilleur compte.

A cet égard, les illusions furent vite dissipées. Non seulement les Sakalaves ne témoignèrent aucun empressement à nous venir en aide, mais ils firent le vide autour de nous. Leurs princes, que les autorités militaires françaises eurent le tort de prendre au sérieux, refusèrent de mettre leurs sujets à notre disposition, même moyen-

1. Voir *Le Gaulois* du 4 février 1896. *Récompensé!* par M. Georges Thiébaut..

nant salaire très convenable. Bien plus, ils organisèrent quelques expéditions de bandits contre nos parcs d'approvisionnement et contre nos magasins. Ils se transformèrent en chefs de détrousseurs. Il avait donc été nécessaire d'aviser au plus tôt et d'organiser, sans tenir compte de l'élément indigène, un corps de convoyeurs.

Un escadron du train des équipages, le 30e, avait été spécialement formé pour prendre part à l'expédition de Madagascar, sous les ordres du commandant Deyme et d'officiers et sous-officiers de choix.

Le train des équipages s'est acquis, dans nos guerres, de glorieuses traditions Son histoire est assez remplie pour qu'un soldat de l'arme, le capitaine Thouvenin ait pu, dans son *Historique du train des équipages*, consacrer plus de cent pages aux actions d'éclat des braves tringlots [1].

On est surpris, en parcourant ce livre, de la somme énorme d'abnégation, de courage et parfois d'éclatante bravoure dépensée par ces modestes serviteurs. « Leurs combats, dit M. Ardouin-Dumazet, sont restés ignorés, et cependant ces braves gens n'avaient pas seulement à défendre leur vie, ils devaient encore sauver leurs équipages renfermant le pain et les munitions de l'armée, et, chose plus précieuse, les blessés. Dans les luttes en pays sauvages surtout : Algérie,

1. Au sujet de ce surnom de tringlots, le brillant chroniqueur militaire, M. Ardouin-Dumazet, raconte l'anecdote suivante :

« Un beau matin, dans un journal de province, le garçon de bureau, tout effaré, vint prévenir le secrétaire de la rédaction que plusieurs officiers en uniforme voulaient le voir de suite — tout de suite.

« Les officiers furent introduits; ils appartenaient au train des équipages; le plus élevé en grade, le plus ancien dans ce grade avait, toute grande ouverte, la feuille locale; il la mit sous les yeux du journaliste en lui disant :

« — Nous venons demander une rectification.

« Le journaliste lut et relut, stupéfait; c'était un compte rendu de la revue du 14 juillet. Toutes les armes, infanterie et administration, cavalerie et canonniers, les sapeurs-pompiers et le train des équipages étaient félicités de leur défilé. Le train, ayant présenté des fourgons alignés avec une correction parfaite, avait une part très grande dans ces éloges, et l'on signalait comme mot de la fin ce cri d'un assistant :

« — Bravo, les tringlots!

« Le rédacteur relut une fois encore et regarda ses visiteurs avec surprise :

« — Est-ce que ce n'est pas assez louangeur? Nous ne pouvions faire plus.

« Sèchement, le porte-parole répondit :

« — Vous ne voyez donc pas qu'on nous a appelés tringlots!

« Le journaliste faillit tomber de haut. Il s'evertua à montrer qu'il n'y avait là aucune intention malveillante, bien au contraire : le train avait eu des éloges plus parcimonieusement donnés aux autres armes. Il fallut assurer qu'on n'y avait pas mis de malice; la rectification fut offerte, mais comment la présenter? Le public avait admis l'épithète de tringlot, il ne s'en etait pas étonné; la rectification, au contraire, le frapperait, surtout s'il en apprenait la cause.

« L'observation porta, les officiers allèrent en référer à leurs camarades; une heure après, on reconnaissait l'inutilité d'une telle rectification, journalistes et tringlots se serraient cordialement la main.

« Il y a tantôt dix ans de cela; à ce moment, le train des équipages était échappé depuis peu des mains de l'intendance; son corps d'officiers, justement soucieux de la dignité de l'arme, conscient des services immenses rendus par elle, s'efforçait d'éteindre un sobriquet jugé dédaigneux. En réalité, le train n'est pas plus atteint par le mot, très pittoresque d'ailleurs, de « tringlot », que les cuirassiers par celui de « coquillards » ou l'infanterie par celui de « pousse-caillou ». L'infanterie de marine a illustré le nom de marsouin. Ce mot de tringlot s'imposait d'ailleurs; comment appeler le soldat des équipages? On dit un dragon, un hussard, un artilleur, un sapeur pour le génie, on ne peut cependant dire un trainard!

« Depuis on a fait du chemin; nul, dans le train, ne s'offusque plus de l'épithète. On l'a bien vu ces temps derniers, à l'occasion de la mort du jeune Lebaudy. Le « petit tringlot » a ete appelé ainsi dans les feuilles les plus sévères et les plus littéraires; personne n'a songé à protester. »

Chine, Tonkin, où les convois étaient l'objet de la convoitise des pillards, il fallait une forte dose d'énergie et un moral bien trempé pour lutter au milieu des fourgons et des caissons, en maîtrisant les animaux de bât effarés. Ce genre de courage vaut bien celui des troupes n'ayant qu'à répondre aux coups de l'ennemi, grisées par la poudre, par l'entourage, par la vue du but à atteindre.

« Le train a ses héros : ainsi ce commandant Lauziers, mis dix fois à l'ordre du jour sous le premier empire pour son zèle à remplir un service pénible ou pour ses prouesses; en Espagne, attaqué avec 18 tringlots par 40 guerilleros, il en tua 5, en prit 7, enleva 12 chevaux; à lui seul il fit trois prisonniers. Une autre fois, allant reconnaître une bande avec un seul trompette, il fait prisonniers deux officiers espagnols. Le capitaine Gaubert et sa compagnie refusèrent de se rendre quand Figuières fut enlevée; quatorze heures durant, ils résistèrent, retranchés dans les écuries. Pendant toutes les guerres de l'empire, le train se distingua ainsi.

« L'Algérie aurait dû rendre le train populaire. Il eut la charge de ravitailler, à travers des pays hostiles, nos postes isolés. Souvent surpris, les tringlots firent toujours payer cher l'audace des agresseurs. En 1830, près de Médéah, 52 hommes de la 7e compagnie, aux ordres du lieutenant Depétasse, enveloppés par l'ennemi, se firent tuer jusqu'au dernier. On trouva autour de leurs cadavres un véritable rempart de cavaliers et de chevaux tués par eux.

« L'histoire du train des équipages en Algérie, c'est l'histoire de la conquête. Dans cette armée, marchant avec tous ses convois, le rôle des convoyeurs fut un combat incessant. Plus tard, à l'heure des revers, quand l'Algérie, dégarnie de troupes, fut en proie à l'insurrection, les tringlots, se transformant en artilleurs et en sapeurs du génie, défendirent Fort-National et Tizi-Ouzou. A Fort-National, le premier tué fut un capitaine de l'arme, M. Rasigade; pendant les 63 jours de siège, la 7e compagnie eut 8 morts et 26 blessés.

« De nos jours, on n'a pas oublié la conduite des tringlots au Tonkin; à Bac-Lé, ils se firent héroïquement tuer.

« Pendant la guerre de 1870-1871, les détachements du train enfermés dans les places fortes, rivalisèrent avec les autres troupes. A Toul un petit détachement s'improvisa artilleurs; de même à Bitche.

« Le train des équipages a donc le droit d'être fier de son passé; ce corps où tous les officiers sortent des rangs n'a rien à envier aux armes plus brillantes et dont les actions d'éclat ont un écho plus retentissant.

« En dépit des transformations profondes de l'armée, le rôle des tringlots n'en sera pas moins important. Peut-être même exigera-t-il chez les officiers une science nouvelle; les conditions modernes de la

stratégie et de la tactique nécessitant une instruction plus étendue chez ces auxiliaires du commandement[1]. »

Le train des équipages ne pouvait toutefois fournir à l'expédition que des contingents insuffisants. On recruta donc en Algérie, aux Comores, au Sénégal, des porteurs et des conducteurs de mulets. La plupart de ces animaux furent achetés en Abyssinie, où les mules abondent à peu près autant que les chiens en Turquie ou en Chine.

Autour de chaque case, quatre ou cinq circulent en liberté. Elles ne sont ni sauvages, ni méchantes; elles suivent les enfants et les femmes comme nos toutous.

Dès qu'un Abyssin ou sa femme doit faire une course, il en siffle une et l'enfourche sans la moindre difficulté.

Ces bonnes bêtes cherchent et trouvent leur vie toutes seules, sans que leur maître ait à s'en inquiéter. Il n'a même pas besoin de les faire ferrer : leur sabot suffit au service. Quand les hommes partent à l'armée, les femmes suivent avec les mules, et, en arrière du front, rabattent les vivres et assurent les convois.

Faut-il exécuter un mouvement soudain et rapide? Les mules

1. Chose qui surprendra sans doute, le train ne fabrique pas son matériel. Pour toutes ses voitures et pour ses harnais, il est tributaire de l'artillerie. S'il y a eu des avatars dans l'organisme même de l'arme, ils ne furent guère moins nombreux dans celui des ateliers de construction. Successivement, ceux-ci ont dépendu du train, du génie et de l'artillerie; cependant, les parcs sont bien l'œuvre du train; le premier créé, à Sampigny, sur la Meuse, a été édifié entièrement par l'arme.

« A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon, frappé de la position desavantageuse de Sampigny, sur une route d'invasion, ordonna de chercher un nouvel emplacement. On songea à Vernon, à cause des forêts voisines où l'on pouvait trouver les bois nécessaires ; l'empereur ne put entreprendre les travaux, car Waterloo survint, mais Louis XVIII adopta l'idée de faire de Vernon le parc principal des équipages. Le lieutenant-colonel Clicquot, ancien directeur de Sampigny, posa la première pierre le 3 juin 1816; on conserve au musée du train, à Vernon, les outils employés à la cérémonie. Il n'y avait de constructions que les infimes débris d'une abbaye de capucins. Sous la direction du colonel Clicquot, on vit sortir de terre des bâtiments de belle ordonnance. En même temps, on créait un atelier secondaire à Châteauroux.

« Aujourd'hui Vernon subsiste seul. Mais les équipages sont construits par l'artillerie au moyen d'une de ses compagnies d'ouvriers. La caserne est restée occupée par le train, l'escadron du 3e corps y a son dépôt chargé de fournir les hommes et les attelages pour les expéditions courantes de matériel, ou pour la mobilisation. L'établissement est assez loin de la petite ville de Vernon, au delà du chemin de fer de Gisors. Du haut de cette voie ferrée, les constructions ont vraiment grand caractère; elles couvrent un vaste espace, cinq cents mètres en longueur, quatre cents en profondeur. En ce moment, l'activité ne répond pas à cette ampleur. Le grand travail de réfection de notre matériel militaire est achevé; il suffit de remplacer au fur et à mesure les véhicules hors d'usage. Cent vingt ouvriers civils aidés par la compagnie d'ouvriers d'artillerie suffisent à tous les besoins du temps de paix et au delà. Les machines ont d'ailleurs bien restreint le rôle des charrons militaires implantés à Vernon par le colonel Clicquot. Raies, jantes, moyeux se font mécaniquement dans de vastes ateliers éclairés à l'électricité et entretenus avec un soin méticuleux.

» Les hangars pour le matériel de réserve sont remplis d'équipages prêts à être embarqués sur un quai militaire. Nous sommes loin de la trop méthodique organisation de 1870. Alors on avait engerbé avec soin, ici les timons, là des coffres, ailleurs les caisses, d'un autre côté les roues. Cela tenait fort peu de place. Mais lorsqu'on voulut mettre sur pied fourgons et prolonges on s'y perdit, on ne trouvait ni le brancard, ni la roue nécessaires; ce fut bientôt un indescriptible fouillis. Vernon regorgeait de matériel et on ne pouvait le mettre sur pied et l'expédier.

« Ces temps sont heureusement loin; de cette organisation, il ne reste qu'un matériel de machinerie un peu vieillot, — les crédits ne permettant pas de se tenir à la hauteur des progrès industriels, — et un fort curieux musée de véhicules militaires. Les anciens constructeurs ne faisaient pas un equipage sans l'avoir exécuté en petit, comme un charpentier en navire fait d'abord préparer son modèle. On a donc fait des amours de fourgons, de prolonges, de voitures d'ambulance en bois verni, aux ferrures brillantes, des modèles de bâts, de haquets et de brancards. Les ingénieux auteurs de ces joujoux avaient même des visées plus hautes : l'un d'eux a exécuté une machine automobile mue par un ressort faisant agir quatre jambes de fer, copiées sur celles des chevaux ; les pieds de fer prennent appui sur le sol et l'équipage roule au moyen d'une roue centrale ainsi lancée. Croirait-on à voir l'aspect plutôt lourd des équipages militaires, que la première voiture automobile a été conçue pour transporter les cartouches et le biscuit? »

apparaissent et emportent les hommes, avec une charge de 100 kilos, dont 20 en moyenne de munitions.

Les cavaliers gallas, eux-mêmes, emploient leurs mules. Elles les transportent au lieu du combat, et ils ne montent à cheval qu'au moment de la bataille [1].

Le capitaine russe Leontief, qui a parcouru l'Abyssinie à l'époque de l'expédition de Madagascar, raconte qu'il fit un voyage de 1600 kilomètres sur une de ces mules, sans s'être jamais occupé de la soigner ni de lui présenter sa nourriture.

Quelques mois plus tard, au commencement de 1896, les mules abyssines devaient servir aux soldats de Menelick pour surprendre les Italiens et contribuer à la défaite de ces derniers, lesquels ne pouvaient opposer que des mules européennes, très vigoureuses, très endurantes sans doute, mais supportant mal le climat chaud, n'ayant pas l'habitude de la vie sauvage et incapables de trouver elles-mêmes leur nourriture.

On se demandait si les mulets vivraient à Madagascar, et les opinions étaient partagées. Le ministère devait savoir, par les rapports des généraux-inspecteurs, qu'il existait encore à Diégo-Suarez des mulets survivants de la campagne de 1885. On disait que ces animaux étaient susceptibles de succomber à la piqure charbonneuse de la mouche tsetsé, de mourir empoisonnés par le mapou ou de périr victimes du climat. Ils ont bien tenu ; il est vrai qu'ils ont été admirablement soignés, nourris, au paddy. Le fourrage n'a pas manqué comme la quinine ; et M. l'intendant Thoumazou, qui avait organisé d'une manière remarquable le service des approvisionnements, déclarait qu'il avait fait une erreur en commandant une si grande quantité de foin.

L'idée véritablement malheureuse est d'avoir voulu employer les mulets à traîner une voiture, ce qui nécessitait la construction d'une route, sous le prétexte qu'un mulet porte 100 kilogrammes et qu'il absorbe pour sa nourriture et celle de son conducteur 10 kilogrammes, tandis que le même mulet attelé à une voiture transporte 200 kilogr. Il n'est pas douteux aujourd'hui que la préférence devait être donnée aux mulets de bât, mais les bâts manquaient. Le mortel stationnement des troupes à Suberbieville est dû en grande partie à l'attente des bâts que l'on avait demandés en France pour se porter en avant.

On avait songé à utiliser les zébus ou bœufs à bosse indigènes. Ces animaux sont, en effet, très nombreux dans l'île; mais il faut les dresser pour leur apprendre à porter le fardeau ; le dressage exige plusieurs mois de patience. A Majunga, quelques-uns étaient dressés à traîner des voitures et l'opération était périlleuse. Quoi qu'il en soit, les bêtes de somme ne peuvent être affectées qu'au transport des vi

1. Correspondance d'Abyssinie adressée au *Temps*. Mars 1896.



Soldats du train et voiture Lefèbvre.

vres et du matériel; pour les malades, il faut trouver d'autres moyens.

Au Dahomey, c'est grâce aux brancards et aux hamacs que les blessés ont pu être évacués des postes intérieurs jusqu'à la rivière. Le hamac à deux porteurs, le vrai moyen de transport du Dahomey, se composait d'un bambou assez long, 2m 50 environ, et d'une étoffe en forme d'un hamac de bord. Les indigènes plaçaient sur leur tête l'extrémité des hampes et pouvaient ainsi fournir une course de 6 kilomètres à l'heure. Le hamac à quatre porteurs, plus commode pour les malades, était une sorte de cadre en bambou garni d'une étoffe en coton. Malgré toutes les précautions, on fut dans l'obligation de confectionner à la hâte des brancards avec des branches d'arbre et des toiles de tente. Cette leçon n'aurait pas dû être perdue.

« A Madagascar, le mode de transport communément employé est le *filanzana* ou *fitacon*. C'est une sorte de palanquin porté par quatre hommes. L'appareil est léger, d'un maniement commode. Il est formé par deux hampes en bois de $3^m,30$ de longueur chacune, maintenues écartées l'une de l'autre à 34 centimètres seulement par deux traverses de fer. Un cadre en fer, présentant une partie horizontale pour le siège et une partie courbe pour le dos, est fixé sur les montants en bois. Le fond du cadre est constitué par une toile; une planchette mobile et suspendue par deux cordes permet d'appuyer les pieds.

« Le filanzana est un appareil très pratique et que l'on pouvait facilement se procurer. Il a été utilisé pour monter les malades au sanatorium de Nossi-Comba. Les *bourjanes* ou porteurs malgaches ont une grande habitude de ce système; ils placent les extrémités des barres de bois sur leurs épaules, ils vont presque toujours à un trot allongé; ils se relèvent sans s'arrêter, changeant d'épaules sans secousse, et font 4 kilomètres à l'heure en pays de montagne. Le modèle à l'usage des Malgaches pouvait convenir tel quel, pour porter un convalescent. Pour les malades graves et les grands-blessés, il aurait suffi de lui faire subir quelques modifications très simples: écartement des hampes, adjonction d'une capote afin de protéger du soleil ou de la pluie, pose d'un cintre en bambou pour soutenir les jarrets et permettre au blessé de se tenir couché, les membres inférieurs bien soutenus sur ce plan incliné [1]. »

Le brancard réglementaire de la guerre a été également employé à Nossi-Comba, mais les hampes étaient trop courtes et les porteurs, avant de s'en servir, devaient ajouter deux hampes en bambou pour avoir un bras de levier plus large. Dans un pays sans route, dont le trajet en voiture ou à dos de mulet est des plus pénible, pour traverser les montagnes nues et arides d'Andriba à Suberbieville, par exemple, le seul moyen à employer était le transport à dos d'homme; pour cela il fallait beaucoup de porteurs et on n'en eut jamais un nombre suffisant.

Les meilleurs porteurs auraient d'ailleurs été ceux qu'il fut impossible d'embrigader, c'est-à-dire les porteurs indigènes.

Dans l'île, ainsi que nous l'avons déjà relaté, les marchandises de toute nature sont portées à dos d'homme et pour éviter les fatigues de ces chemins abominables, les riches et les gens de qualité, ainsi que les Européens, se servent du *filanzana* ou *fitacon*, le palanquin malgache. Une classe spéciale du peuple a monopolisé ce travail: ce sont les *borizana* (corruption du mot français bourgeois), dont nous venons de parler; exempts de corvée, ils sont contents de leur sort, et accomplissent avec beaucoup d'entrain leur pénible métier. Les *borizana*,

1. *Madagascar*, par Jean Lémure.

qui se recrutent en majeure partie dans la caste des esclaves et dans l'Imerina, viennent de différentes provinces, et ce sont leurs occupations, bien plus que leur origine qui en ont fait une corporation ayant ses usages et ses coutumes. Le porteur gai et enjoué, exubérant même, a perdu cette sorte de réserve et de timidité qu'inspire souvent aux autres Malgaches la présence du blanc; il discute les prix, ne se retire jamais satisfait de son salaire et, fidèle à la tradition, empêche d'oublier à Madagascar les récriminations de nos automédons d'Occident. Malgré ses criailleries et son bavardage incessant, le *borizana* met un certain amour-propre à remplir la tâche qui lui est confiée. Les porteurs de marchandises abandonnent rarement leur charge, en ont soin et, sauf le cas de force majeure, la rendent en bon état. Ceux qui portent le filanzana ou filanzane sont pleins d'attentions pour le voyageur, à quelques exceptions près.

Lorsque les marchandises à transporter sont encombrantes et ne peuvent se diviser en petits paquets, les porteurs se réunissent et deux, trois, quatre hommes, souvent davantage, sont nécessaires pour porter ces volumineux colis fixés au milieu d'un long bambou dont ils supportent les extrémités. « En ce cas, dit le Dr. Catat, dans le récit de son voyage à Madagascar, les difficultés que les porteurs rencontrent dans le chemin sont si grandes qu'ils mettent plusieurs semaines pour aller de Tamatave à Tananarive (390 kilomètres). On m'a raconté que le transport d'un piano de la côte à la capitale avait duré deux mois et demi et nécessité 40 porteurs, encore le malheureux piano avait-il séjourné onze jours au fond d'une rivière. Lorsqu'un commerçant a besoin de faire transporter des marchandises, il organise un convoi qu'il place sous la direction d'un autre *borizana* connu avantageusement et responsable des porteurs et de leurs charges. Ces commandeurs s'acquittent assez bien de leur mission. Les porteurs de marchandises exercent longtemps leur rude métier; appuyés sur leurs sagaies, pliant sous leur lourde charge, ils cheminent incessamment entre Tananarive et Tamatave; la pression répétée du *bao*, malgré le poli qu'ils lui donnent et la graisse dont ils le frottent, développe sur leurs épaules des callosités énormes et souvent des plaies repoussantes. Ce sont des *borizana* agiles et encore jeunes qui s'emploient au *filanzana* : ce travail nécessite un certain entraînement et une éducation spéciale. L'appareil est formé de deux brancards de bois résistant, longs de 3 mètres environ et reliés au tiers de leur longueur par deux traverses en fer; dans la partie médiane, une armature métallique soutient une forte toile figurant une chaise avec dossier; deux courroies fixées aux traverses soutiennent un morceau de bois sur lequel le voyageur peut reposer les pieds. La manœuvre de l'appareil est simple, les hommes ont chacun un brancard sur la même épaule et marchent d'un pas cadencé. Le porteur qui a la tête engagée dans l'in-

térieur des brancards tient fortement le poignet de son compagnon en lui passant le bras sous le coude. En terrain peu accidenté, ces hommes marchent à une vitesse moyenne de 5 kilomètres à l'heure, mais cette vitesse augmente souvent dans de notables proportions dans les petits trajets surtout, où les *borizana* courent dès qu'ils en trouvent l'occasion, et quelquefois avec une vitesse telle que le voyageur éprouve de justes appréhensions en songeant aux conséquences d'une chute possible. A de fréquents intervalles et à un signal convenu, les porteurs, pour changer d'épaule, font passer les brancards au-dessus de leur tête. Le mouvement est exécuté sans s'arrêter. Dans les grands trajets, les hommes inoccupés trottinent devant le *filanzana* et viennent relayer leurs camarades, ils saisissent au vol les brancards qui leur sont lancés avec violence par ceux qu'ils viennent remplacer. Cette manœuvre, qui se fait ainsi sans diminuer la vitesse et sans changer l'allure, fait éprouver au voyageur quelques secousses, quand les porteurs sont au trot, ou qu'un maladroit ne saisit pas avec assez d'adresse le brancard que lui lance son compagnon. On est assez confortablement assis sur le *filanzana* et ce mode de locomotion semble dans le principe commode, sinon agréable; avec l'habitude on arrive très vite à se faire à cette façon de voyager. Je me hâte d'ajouter que pour ce qui me concerne, ayant fait, la première année de mon séjour à Madagascar, un véritable abus de cette chaise à porteurs, j'arrivais vite à la prendre en horreur et sans y renoncer complètement, à n'y avoir recours dans la suite que quand je ne pouvais m'en dispenser.

« Les femmes antimerina se font porter dans un *filacon* spécial; c'est une sorte de panier rectangulaire peu profond et fixé à deux branches de *raphia*. Un *filanzana* coûte ordinairement 3 piastres. Pour franchir de petites distances quatre hommes suffisent, mais pour de longues étapes, il faut un plus grand nombre de porteurs, six, huit, douze, etc., qui se relayent à de courts intervalles et sans interrompre leur marche. Ce système de transport des voyageurs et des marchandises à Madagascar semble tout naturel à l'indigène qui dispose de nombreux esclaves et d'une grande autorité sur le personnel qu'il emploie, mais il n'en est pas de même pour l'Européen, qui paie fort cher ses porteurs et est toujours exploité par eux. Pour aller de Tamatave à Tananarive, un *borizana* demande trois piastres, et pour aller de la capitale à la côte deux piastres et demie, sans compter les cadeaux qu'il faut faire en chemin; ces prix sont variables suivant la plus ou moins grande quantité des porteurs disponibles, ce tarif monte souvent à trois, quatre et cinq piastres; dans certaines circonstances, à l'instar des peuples civilisés, les *borizana* se mettent en grève et refusent de partir si l'on n'augmente pas leur salaire, ils sont souvent encouragés et soutenus par leurs maîtres ou les chefs indigènes. Les tarifs des transports vont sans cesse en augmentant:

aujourd'hui (1889) le transport d'une tonne de marchandises de Tamatave à Tananarive revient à 375 francs, presque un franc le kilomètre. »

Un des correspondants de journaux qui suivirent le corps expéditionnaire nous a fourni au sujet des convoyeurs les notes suivantes :

Un officier français, mêlé de très près à l'organisation de l'expédition, fut mis en relations avec un correspondant du *Pall Mall Gazette*, M. Dècle, à même, assurait-on, de procurer les coolies nécessaires.

« M. Dècle obtint du ministère de la guerre une mission, avec un crédit de 250,000 francs, pour aller recruter aux Indes et sur la côte orientale d'Afrique ces coolies.

« On lui adjoignit M. Waddington, lieutenant de réserve de cavalerie fils de l'honorable sénateur, et la mission fut complétée par un secrétaire, le maréchal des logis Chanzy. Ainsi formée, la mission partit pour l'Inde; mais, sitôt arrivée, elle se trouva en butte à des empêchements imprévus. Le gouvernement, sous prétexte de la neutralité à laquelle l'obligeait son traité avec la reine de Madagascar, refusa de laisser embaucher le moindre coolie sur son territoire. Après ce premier échec, M. Dècle et ses compagnons se rabattirent, d'après des conseils qu'on leur donna à ce moment, sur la côte Somalis, où ils espéraient pouvoir recruter des coolies parmi les populations indigènes.

« Mais ils ne purent engager que trois cents sujets malingres, trop jeunes et incapables de rendre les services qu'on en attendait. Arrivés à Zanzibar, on leur conseilla d'aller, pour compléter leur effectif, sur la côte de Mozambique.

« Pour se rendre sur la côte de Mozambique, la mission n'ayant aucun paquebot se trouva dans la nécessité de fréter un bateau, le *Kylwa* Le *Kylwa* était monté par des indigènes ne connaissant comme navigation que les côtes de Zanzibar; aussi, pour aller de Mozambique à Majunga, ce fut le lieutenant de cavalerie Waddington qui dut prendre la direction du bâtiment.

« Après ce nouvel échec, M. Dècle se berçait du doux espoir que sa qualité de correspondant du *Pall Mall Gazette* lui permettrait de suivre les opérations de la colonne, mais le gouvernement se montra inflexible et force lui fut de quitter Majunga. M. Waddington resta à bord du *Kylwa*, qu'il employa dans la suite à ravitailler la colonne. A Majunga, on se trouvait donc seulement avec 400 à 500 coolies, produits, pour la plupart, de la *chaîne* de la côte orientale.

« Pour accompagner les 6,000 voitures de transport, il fallait penser aux convoyeurs, car il était impossible d'amener de France 8,000 conducteurs du train. On pensa aux Kabyles, et le capitaine Lamy et le lieutenant Hamelin furent envoyés en Algérie. Ces officiers, parlant

au nom du gouvernement français, promirent aux Kabyles un fusil, des habits neufs, 1 fr. par jour (1 fr. 25 pour les brigadiers) et la ration des tirailleurs.... »

A Majunga, les Kabyles commencèrent leur service. Ils reçurent plus tard le fusil promis.

Les Sénégalais, grands enfants, fournirent un contingent précieux, surtout aux dernières semaines de la campagne, lorsque presque tous les hommes du 30e escadron du train des équipages et la plupart des Kabyles furent incapables de continuer leur service.

Un journaliste français décrit ainsi l'extraordinaire assemblage de Kabyles conducteurs de mulets, de Comoriens aux feutres rouges ou verts qui manipulent sur les grèves les sacs et les caisses; des gens de Zanguebar employés aux manœuvres de force sur les bateaux; des Sakalaves, mais ceux-ci en très petit nombre, bien qu'ils soient grands, vigoureux, solidement râblés et très aptes au travail, mais paresseux comme des loirs et indifférents au gain :

« De cette catégorie d'auxiliaires les plus intéressants sont les Somalis, race étrange, issue, dit-on, d'une antique colonie grecque qui s'était fixée, aux temps préhistoriques, autour du golfe d'Aden. Complètement noirs, ils ont cependant conservé les formes pures des blancs Hellènes qui servirent de modèles aux statuaires de l'antiquité. En les contemplant, je me demande pourquoi les entrepreneurs d'exhibitions, au lieu de nous donner, au Jardin d'acclimatation, le spectacle d'affreux nègres cinghalais, yolfs, terre-fuégiens ou autres, ne font pas connaître ces hommes aux traits réguliers et délicats, aux nobles attitudes, aux lignes harmonieuses, fils de hautes et vieilles races, que rien, malgré les temps écoulés, n'a pu abâtardir, gracieux et affinés comme des bêtes de sang.

« Dans la hâte qu'on avait de les rassembler et pour obtenir le nombre fixé, on les a pris tous trop jeunes ; de taille élevée, hauts sur jambes, les mollets maigres, un peu « ficelle », ils sont adroits, intelligents, peu robustes ; mais comme ils étaient beaux à voir dans une de ces besognes peu fatigantes pour lesquelles il fallait bien qu'on les réservât de peur de les « claquer »! Par exemple, quand ils allaient puiser l'eau du fleuve, se ployant, pour remplir leur seau de toile, dans une attitude élégante et souple qui rappelle le Discobole, ou bien, lorsqu'ils se promènent, le plus souvent deux à deux, nonchalamment appuyés sur de longs bâtons, noblement drapés dans des couvertures grises ou rouges qu'aucun Européen ne saurait disposer comme ils le font, semblables ainsi aux pasteurs nomades des anciens âges ou évoquant même l'image des jeunes Athéniens dont ils ont la noblesse du regard,

« Ils ne peuvent pas souffrir leurs voisins comoriens qu'ils considèrent comme des esclaves achetés sur une terre africaine, rossables

et corvéables à merci. Quant à eux, ils avaient contracté un engagement avec la France, ils n'avaient pas été achetés, disaient-ils, ils ne servaient pas l'Angleterre ! Mais cette affirmation, la veste rouge du soldat anglais que beaucoup d'entre eux portaient en arrivant à Majunga est là pour les démentir et cette défroque, cette livrée prouve combien cette grande race déchue, est à la libre disposition des autres peuples de la terre, du premier hardi racoleur qui pénètre chez elle avec un bâton. »

Les ouvriers d'artillerie montèrent les fameuses voitures Lefebvre, sur le compte desquelles nous nous sommes expliqués déjà et auxquelles on dut renoncer, au milieu des malédictions de tout le corps d'armée.

Les voitures Lefebvre n'avaient ni la solidité, ni la viabilité nécessaires ; elles ont été le boulet du corps expéditionnaire, il y en avait 6,000 ; je puis affirmer, sans crainte d'être démenti, que chaque voiture Lefebvre nous coûte l'existence d'un homme.

Elles ont semé de leurs débris, de Majunga à Andriba, la route militaire, à tel point, raconte M. Pagès, que les hommes, voyant ces bornes kilométriques d'un nouveau genre, avaient surnommé la route « l'avenue Lefebvre ».

Tout le service de l'arrière et des transports était sous les ordres du commandant du service des étapes, le colonel Bailloud, qui se montra infatigable du premier au dernier jour de la campagne[1].

Jusqu'à la prise d'Andriba, le service des transports et convois fut à peu près régulièrement assuré, mais au prix de pertes énormes. On

1 Un des services les plus mal organisés à Madagascar, écrivait-on à l'*Écho de Paris*, est celui des porteurs. Nos soldats ont vu leur santé ruinée par le métier de portefaix et de terrassier qu'on a fait faire à des milliers d'entre eux.

« Puisque les indigènes du pays et les Zanzibaristes ne pouvaient être engagés en nombre suffisant, il fallait prendre dix fois plus de Kabyles convoyeurs qu'on en a commandé d'Algérie. Il était également possible de recruter des compagnies d'ouvriers auxiliaires au Sénégal, au Dahomey, à la Guyane et à la Martinique ou à la Guadeloupe, d'où notamment on en fit venir d'excellents pendant la campagne du Mexique.

« Les nombreux tunnels du chemin de fer de l'île de la Réunion ont été percés par des terrassiers cophtes et italiens recrutés en Égypte. D'Athènes sont venues des demandes d'engagements pour plusieurs centaines d'hommes robustes, habitués aux travaux les plus pénibles au soleil. On n'a pas voulu de cette main-d'œuvre qui eût été si utile à Majunga et pour l'établissement de la route. L'administration de la guerre a paru ignorer qu'à Panama, les équipes d'ouvriers résistant le mieux au service des dragues étaient en parties composées de Grecs.

« Le télégramme envoyé le 20 septembre par le directeur des étapes à Majunga est accablant pour l'administration centrale de la guerre. Au lieu de laisser au général commandant et à ses chefs de service le soin et la responsabilité de l'organisation des convois, c'est de Paris qu'on veut tout diriger.

« On offre au général Duchesne de lui envoyer des coolies chinois. Bien vite, le colonel Bailloud de télégraphier que ce genre de main-d'œuvre « présenterait le danger d'introduire le choléra, encore inconnu dans l'île. D'après l'avis du médecin inspecteur, il est prudent de différer cet envoi ».

« Ce serait risible, si ce n'était pas si triste, de voir un colonel donner une pareille leçon au ministre de la guerre.

« A Paris, on ignore donc que les principaux ports de Chine sont infestés par le choléra ? La terrible maladie serait sûrement apportée à Madagascar par le ramassis de soldats licenciés qu'un consul trop zélé a offert de recruter pour Madagascar, autant que pour en débarrasser le corps d'occupation japonais.

« Ce ne sont pas seulement des hôpitaux et des magasins qui auraient dû être organisés à la Réunion. Il eût fallu y accumuler des réserves de matériel, en procédant comme le font les planteurs qui font venir des milliers de mulets de Buenos-Ayres. »

sait que les vivres et munitions parvenaient par eau jusqu'à Marololo, d'où ils étaient dirigés vers les campements de l'armée.

Au delà de Marololo, le train des équipages et les convois reçurent un renfort important, tiré de l'artillerie. La 17e batterie montée du 38e régiment et la 2me section de munitions furent en effet dissoutes à la fin de juillet à Marololo, la 18e batterie et la 3me section le furent également à Andriba, lorsque le général Duchesne, formant la colonne légère destinée à opérer contre Tananarive, se préoccupa d'organiser les échelons de ravitaillement de cette colonne.

Les deux tiers des hommes et officiers de ces unités furent versés au train et aux convois. Les effectifs étaient du reste des plus faibles. On en jugera d'après ce fait : La section des munitions du capitaine Chaton ne put fournir que 2 hommes sur 54 qu'elle comptait au départ.

Le convoi de ravitaillement fut alors divisé en quatre échelons placés sous les ordres du commandant Delestrac de l'artillerie :

1er échelon, dirigé par le capitaine Néran, du train des équipages, comprenant des soldats du 30me escadron et des Kabyles avec environ 500 mulets ;

2me échelon, dirigé par le capitaine Jordan, de l'artillerie de marine, composé de Kabyles et d'artilleurs, avec 500 mulets;

3me échelon, commandé par le capitaine Gendron, formé par environ 500 sénégalais, tous soldats robustes, répartis entre 6 compagnies, commandées chacune par un officier d'artillerie ou même de cavalerie.

Cet échelon était le plus fort et le mieux organisé; il comptait certainement les meilleurs de nos convoyeurs. On n'eut en effet qu'à se louer du zèle, de l'énergie et même de la discipline des conducteurs sénégalais, encadrés par des sous-officiers français. Ces conducteurs se montrèrent énergiques pendant la marche, courageux au combat et fort attentifs à soigner les animaux qui leur étaient confiés, 600 mulets.

4e échelon, commandé par le capitaine Iraçabal, du train des équipages, comprenant des soldats du train et des Kabyles ou autres auxiliaires, avec environ 500 mulets.

Dans les premiers jours de septembre, les différents éléments de ces échelons étaient réunis, opération des plus importantes, puisqu'elle assurait le ravitaillement de la colonne légère, pendant sa marche rapide sur Tananarive.

Les bagages avaient été réduits par ordre à leur plus simple expression, et cependant le convoi se traînant le long des sentiers qui traversent les montagnes et conduisent au plateau de l'Imerne allait s'étendre démesurément. Pour le garder, le général Duchesne ne pouvait distraire de la colonne légère qu'un nombre d'hommes très ser-



Traînard moribond du 200e découvert par les Hovas.

treint. On espérait du reste que les Hovas ou les indigènes de la région n'oseraient pas tenter une attaque cependant facile. Les convoyeurs étaient armés, ils résisteraient d'autant mieux qu'ils sauraient défendre leur vie. Des officiers énergiques les commandaient, tous désireux d'action, et qui à défaut d'un emploi dans la colonne légère, parmi les corps combattants, avaient sollicité l'honneur de suivre le général Duchesne jusqu'à Tananarive à un titre quelconque.

Leur responsabilité à tous était lourde, puisqu'ils étaient les gardiens des vivres et munitions de l'armée et puisqu'ils avaient pour mission d'assurer son ravitaillement jusqu'à Tananarive. Il faut que le convoi suive coûte que coûte. Mais il n'y a pas de chemins praticables dans la région à traverser. Qu'importe! ce convoi doit avancer

quand même. Les officiers sont secondés par d'excellents sous-officiers et par quelques gendarmes à la fois énergiques et soucieux de leur devoir, comprenant quel effort on attend d'eux.

Les maudites voitures Lefebvre sont définitivement condamnées. Le convoi est formé de porteurs et de mulets de bât. Ces derniers en très bon état, malgré de longues semaines de campagne. Le mulet passe partout, comme le fantassin.

« On renferme les munitions d'infanterie par 150 paquets à la fois (1.200 cartouches) dans des caisses à munitions, du poids total de 40 kilogrammes, comme celles que l'on emploie en Algérie; les munitions d'artillerie de montagne sont contenues dans des caisses dites 80 de montagne, renfermant chacune quatre obus à mitraille, deux obus à mélinite, deux boîtes à mitraille et pesant 58 kilogrammes. Deux coolies suffisent pour les porter avec un bambou en travers pour les porteurs à deux. Avec les nègres, il faudrait faire des petites caisses de 600 cartouches (20 kilogrammes) pour chaque porteur.

« Somme toute, le transport par le coolie des munitions d'artillerie et d'infanterie donne la quasi-certitude de les avoir sous la main; car, partout où l'artilleur et le fantassin passeront, le coolie passera, et quatre coolies portent le poids qu'on peut affecter à un mulet robuste (100 à 120 kilogrammes)[1].

Le manque de voies de communication, s'il nous causait de sérieux embarras, n'en causait pas de moindres aux Hovas. Il ne leur permettait heureusement pas de manœuvrer rapidement sur nos flancs. Pour cause d'impénétrabilité du pays, la défense du front était seule possible et du reste facile ; mais les impédimenta de la colonne française se trouvaient ainsi à peu près protégés contre toute attaque sérieuse.

« Tout autour de Tananarive, écrivait le colonel Ortus quelques mois avant la campagne, on trouve un pays complètement déboisé,

1. *Madagascar* par le colonel Ortus.

« Il y a avantage, dit cet officier, à employer les coolies pour les colonnes qui doivent exécuter des marches rapides, quand on a à suivre d'étroits sentiers de forêts, à traverser des ruisseaux encaissés, où les berges sont à pic et où il est très difficile de faire passer les voitures et les attelages.

« En cas d'attaque, et surtout lorsqu'ils sont loin de leur village, les coolies, retenus par la crainte de tomber, s'ils se sauvent, aux mains de l'ennemi, obéissent très docilement, restent d'eux-mêmes à la tête de la colonne et *se couchent* à côte de leur charge dans le combat, rendant ainsi plus facile la tâche de la portion de la colonne chargée de la garde du convoi.

« Les coolies asiatiques (et aussi les porteurs nègres) marchent bien et longtemps, sont très sobres et supportent la fatigue sans se plaindre ; mais il faut, quand on traverse un pays entièrement soulevé, où les habitants ont déserté les villages en enlevant toutes les provisions, que les coolies emportent leurs vivres, ce qui augmente encore le convoi. De plus, comme ils sont pillards au delà de toute expression, ils profitent des stations faites dans ces villages pour déposer leur charge et aller piller, faisant ainsi perdre à la colonne un temps précieux pour les rallier. Il faut les surveiller de très près pour s'opposer à ces causes de désordres. Enfin, le poids relativement faible que peuvent porter deux hommes oblige à subdiviser les charges, à multiplier les coolies, par suite à augmenter l'encombrement. Nous ne parlons pas des coolies *haut le pied* parce que, sur le nombre de ceux employés au transport des vivres, chaque jour de marche nous donnera de nouveaux disponibles que l'on emploiera comme relais et au transport des blessés en cas de combat.

« Si dans les pays plats et peu accidentés on a avantage à employer le portage à deux coolies, dans les régions montagneuses, on a recours au portage à un. »

jusqu'à la forêt d'Ankeramadine, à 30 kilomètres à l'extrémité orientale du plateau de l'Emyrne.

« Les habitants ont, en effet, détruit complètement les bois pour ne pas être surpris par les bandes ennemies qui les attaquaient autrefois. En même temps, ce déboisement permet la pâture de leurs grands troupeaux de bœufs.

« Il en résulte que notre corps expéditionnaire, une fois sur le plateau, après avoir vaincu la première résistance à la crête, doit être lui aussi à l'abri des surprises, si dangereuses, dans les pays boisés tropicaux, pour les colonnes européennes. La précaution prise par les Hovas se retournera contre eux. »

Et en effet, le convoi ne fut jamais gravement inquiété, bien qu'il formât un immense et mince ruban, dont la protection n'était que très imparfaitement assurée.

Voici, d'après les notes et documents d'un des officiers d'artillerie, chef de tringlots improvisés, le journal de marche de ce convoi de la colonne légère :

Dimanche 15 septembre. — Le train se met en route (3me échelon) par des chemins muletiers, dont l'excursionniste le plus intrépide, ayant franchi les mauvais passages des Alpes, pourrait à peine se faire une idée. La marche est donc d'une lenteur désespérante. A chaque pas des obstacles et de longues pauses. Cependant, on avance, les mulets très bien conduits par les Sénégalais résistent à toutes les fatigues.

Les conducteurs kabyles sont moins sûrs et plus mous que les Sénégalais. Beaucoup de ces malheureux venus d'Algérie perdent force et courage ; ils refusent de marcher plus loin et se laissent tomber à terre. Ordres, menaces, bonnes raisons, rien ne les émeut. Ils succombent à la fatigue et à la faim. On ne peut guère songer à les emporter de force, à ajouter aux bagages tenant déjà beaucoup trop de place un tel surcroit d'impedimenta. Ils restent donc étendus à terre, se traînent en dehors du sentier, derrière un rocher, derrière un abri quelconque et y attendent la mort.

Plusieurs mulets des deux premiers échelons ont roulé dans les précipices.

La région traversée est des plus sauvages. Le convoi suit les berges du Mamokomita pendant quelque temps et gravit les hauteurs de Tafouf, où il bivouaque. Aucun abri, aucune maison, la végétation même est chétive et misérable. L'impression que produit le pays est lugubre. Il semble qu'on approche de l'empire des morts.

16 septembre. — Les convoyeurs, épuisés de fatigue, ont dormi jusqu'au matin. Réveil avant le jour. Les animaux sont sellés ou chargés de leur bât. L'échelon se remet en route à 6 heures et marche

jusqu'au soir. La contrée est désolée. Les Hovas ont brûlé les quelques cases des villages que traverse la colonne. Seules des ruines encore fumantes indiquent l'emplacement de ces hameaux. La population a pris la fuite au loin. Le terrain est pelé, l'herbe maigre et rare.

17 septembre. — La colonne ne s'avance qu'avec peine. Le convoi, retenu au bivouac, ne se met en route que très tard, vers onze heures du matin, et s'engage dans les défilés par un sentier que coupent de nombreux ruisseaux, des rivières larges mais peu profondes. Tous les obstacles sont franchis ; malheureusement ils retardent la marche ; le convoi ne peut donc s'installer au bivouac d'Ambohinara qu'à la nuit.

Convoyeurs et mulets s'établissent sur des pentes assez raides. Les officiers veillent à cette installation et à la distribution des vivres.

Enfin les feux s'allument et les hommes de corvée préparent le repas du soir.

Les officiers ne se mettent à table qu'à neuf heures. Dîner des plus frugals. Les vivres de conserve figurent seuls au menu. Pas d'autre boisson que l'eau des fontaines, très abondante et très pure, parfaitement saine.

A dix heures, le camp entier est endormi. Les officiers reposent sous la tente. Nuit fraîche.

18 septembre. — En route vers Kinadjy. Le convoi piétine sur un sol calciné, sous un soleil de plomb pendant de longues heures. Pas un arbre, pas un buisson à l'horizon. Le sentier abrupt, à pic, est hérissé de roches, Les Hovas ont tout brûlé, tout détruit dans la campagne. Au loin, des nuages de fumée s'élèvent lentement vers le ciel, dans la direction de Kinajy. Ce poste fortifié a été incendié.

Les troupes se concentrent pour donner l'attaque aux retranchements des Hovas sur les monts Ambohimena. Quelques coups de feu ont été tirés ; mais la bataille est pour demain.

19 septembre. — Séjour. Les convoyeurs kabyles et sénégalais, malgré des ordres sévères, se répandent dans la campagne et fouillent les ruines des cases incendiées. On découvre quelques vivres, trouvailles précieuses, car les provisions commencent à s'épuiser et il faudra bien vivre sur le pays.

La fusillade, le canon résonnent dans la vallée; la bataille s'engage. Chacun se poste de façon à en suivre les grandes lignes et les épisodes. L'action est du reste courte. On voit les Hovas prendre la fuite et nos troupiers s'avancer. Les positions de l'ennemi étaient cependant formidables et il a encore perdu une fameuse occasion de faire bonne contenance et de nous arrêter.

Quelques Hovas blessés et prisonniers sont portés à l'arrière. Bientôt on se presse curieusement autour d'eux. Ce sont de pauvres

diables n'ayant pas l'allure martiale, de triste mine et mal vêtus. Le capitaine Martinié, qui a habité plusieurs années Tananarive, les interroge. Ces prisonniers sont des Betsileos, incorporés de force dans l'armée ennemie, traînés sur les champs de bataille et qui ont été frappés dès le début de l'action.

La chaleur, le 19 septembre, est torride, accablante.

Dans la soirée, sont transmis les ordres de marche pour le lendemain. Le convoi franchira les monts Ambohimena.

20 septembre. — La colonne a pris les devants; elle n'a du reste rencontré aucune résistance. Tous les retranchements étaient évacués devant elle. Sa journée est donc une journée de rude ascension.

Tout en gravissant les flancs de la montagne et en surveillant porteurs et muletiers, les officiers du convoi, dont la plupart sont des officiers d'artillerie, examinent curieusement les forts, batteries, tranchées, abandonnés par les Hovas. Ces fortifications de campagne sont bien construites. On ne s'explique pas que l'ennemi ne les ait pas mieux défendues.

Le convoi grimpe jusqu'au soir avec beaucoup de peine. Une dizaine de mulets roulent dans les précipices. Les Sénégalais n'hésitent pas à descendre et réussissent à les ramener presque tous. Les Kabyles montrent moins d'ardeur.

Bivouac dans la soirée. La nuit est froide.

21 septembre — Après d'aussi dures fatigues, le général en chef accorde une journée de repos. Officiers et vétérinaires visitent en détail les mulets et opèrent un triage scrupuleux. Les animaux malades ou blessés — il y en a fort peu, heureusement — seront laissés en arrière. L'ordre du général en chef est en effet d'alléger la colonne le plus possible.

L'intendance distribue aux convoyeurs de la viande fraîche. Un troupeau de bœufs que conduit un mercanti nommé Salomon rejoint le convoi.

Les autre trafiquants, plus ou moins catholiques, n'ont pas dépassé Andriba.

Des quantités considérables de riz sont découvertes à Kinajy et chaque popote reçoit sa part de cette trouvaille inespérée.

22 septembre. — Marche toujours lente dans la direction d'Ankazobe. Nous sommes en Emyrne ou Imerne et le pays est moins sauvage. Quelques-unes des cases qui bordent le sentier sont restées debout intactes. Au loin apparaissent des villages nombreux que les Hovas ont respectés.

Sur le chemin, des débris d'armes. Deux pièces d'artillerie ont été abandonnées par l'ennemi. Le convoi traverse les rochers de l'Angave.

23 septembre — La route devient de plus en plus intéressante,

maintenant que la colonne légère approche de Tananarive. Officiers et soldats voient avec plaisir que les Hovas, opérant dans leur pays même, se gardent bien de procéder, comme ils le faisaient dans les autres provinces, à une destruction générale. Ils comprennent sans doute que leur défaite est certaine et ils refusent de se ruiner eux-mêmes, sous prétexte d'une défense impossible.

La colonne et le convoi traversent donc des villages très rapprochés les uns des autres et aussi des champs bien cultivés. On commence à ne plus craindre de mourir de faim.

Les habitations forment des groupes de sept ou huit constructions, maisons rouges en terre argileuse. Chaque village est entouré d'un fossé garni de cactus.

Le convoi s'arrête à deux heures de l'après-midi et s'établit au bivouac près du gué de l'Andranobe.

La plupart des Sénégalais sont maintenant campés et abrités comme les autres soldats. Ils ont transformé en toile de tente des vieux sacs à distribution. Beaucoup sont vêtus de vêtements abandonnés par les Hovas.

24 septembre. — La présence de l'ennemi est signalée dans le voisinage. Une compagnie de la légion étrangère, 1er bataillon du régiment d'Algérie, escorte le 3me échelon du convoi. Les hommes de cette compagnie qui marchent en tête, s'engagent dans un sentier conduisant vers le Nord et tout le convoi les suit. Le capitaine s'aperçoit bientôt que la tête de colonne a fait fausse route. On rebrousse chemin. Il en résulte un certain désordre et un retard assez long, avec surcroît de fatigue.

Le convoi arrive donc assez tard à l'étape, après avoir côtoyé plusieurs villages. Les maisons, bien que d'aspect assez engageant, sont à l'intérieur d'une saleté ignoble ; aussi se garde-t-on bien d'y gîter. En compensation, l'ordinaire reçoit un supplément de poules et cochons, auxquels les moins gourmands font le meilleur accueil. Toutes les popotes sont joyeuses.

25 septembre. — Journée des plus pénibles par les monts Lavohity. La chaleur accable les hommes de la colonne légère, particulièrement les Européens. Pour la première fois, depuis Andriba, des traînard restent loin en arrière, ils appartiennent au 200me de ligne, à la légion, à l'infanterie de marine.

Quelques-uns, à bout de force, se sont étendus à l'ombre d'un rocher. Ils espèrent n'être pas découverts. Vainement des officiers et des sous-officiers de leurs corps ont essayé de rendre courage à ces malheureux.

La colonne a dû poursuivre son chemin et les abandonner, faute de pouvoir les recueillir tous sur des cacolets. On compte évidemment qu'ils seront ramassés à l'arrière par les porteurs.

Les officiers du convoi en effet s'adressent à tous ceux qu'ils découvrent ou qui leur sont signalés. L'homme est étendu à terre, la face exsangue, respirant péniblement, l'œil éteint :

— Allons, levez-vous.

Aucune réponse, l'officier insiste, le soldat murmure ou fait signe qu'il ne peut pas aller plus loin, que, désormais, tout lui est indifférent.

— Mais, après notre passage, vous resterez isolés dans cette campagne, en pays ennemi.

Même geste désespéré.

— Vous mourrez de faim, ou les Hovas qui rôdent dans les environs vous massacreront, dès que nous serons éloignés,

Qu'importe cette menace de mort aux malheureux qui attendent la mort comme une délivrance!

Cependant, les officiers ne se résignent pas à les abandonner. Ils les font enlever par les Sénégalais et on les attache à dos de mulet, dans l'espoir de les arracher à une mort certaine. Quelques-uns furent en effet sauvés, les autres expirèrent en route ou le soir au bivouac, quant à ceux qui s'étaient écartés et dérobés aux regards, ils périrent presque tous égorgés et mutilés par les Hovas.

A cinq heures, le convoi s'arrête au pied du mamelon de Babay et s'établit au milieu des rizières et des champs de manioc. Le pays est presque riant. Les provisions ne manquent pas. Bien vite se dissipent les impressions de la journée.

Le soir, au repas, conversation pleine d'intérêt sur les ressources du pays. On se promet de réparer en de pantagruéliques festins les forces perdues. Le carême de la colonne légère a pris fin.

26 septembre — Dès six heures du matin, une vive canonnade réveille ceux qui font la grasse matinée. L'engagement doit être des plus sérieux. Bientôt on entend la fusillade crépiter comme aux grandes manœuvres. Est-ce enfin l'action décisive ? Le convoi est rassemblé, prêt à se mettre en route. On attend des ordres. Les officiers doivent veiller à ce que les porteurs et muletiers ne s'eloignent pas, et faire bonne garde. Aucun ennemi ne se montre du reste à proximité, tandis que la bataille continue ; la brigade Metzinger, moins le 200e de ligne et la brigade Voyron sont au feu. Le 200e est encore en arrière-garde, il protège le convoi.

Ordre d'avancer. Hommes et mulets traversent des rizières et encore des rizières et suivent de petites digues jusqu'au dernier col des montagnes qui enveloppent l'Imerne à l'ouest

Passé ce col, Tananarive apparaît. Les Sénégalais poussent des cris de joie. Là-bas, c'est le terme du voyage, c'est le repos, c'est la ville promise. Nos bons convoyeurs admirent la cité qui leur paraît immense et imposante par ses monuments. Sans doute espèrent-ils y

entrer bientôt et même piller un peu, car ils ne comprennent pas la guerre sans pillage.

En attendant le jour du triomphe, le convoi prend position au pied des hauteurs. La nuit est tombée et bientôt le calme le plus profond règne au camp.

27 septembre. — Journée de repos. Avant d'attaquer Tananarive, le général Duchesne veut concentrer toutes ses troupes et les avoir dans la main pour livrer un dernier combat à l'armée réunie autour de la capitale. Le 200e de ligne rejoint dans la journée.

Beaucoup de convoyeurs profitent du repos pour battre la campagne aux environs et pour partir en maraude. Les découvertes faites dans les villages de la route, depuis deux jours, ont mis en appétit tous ces gaillards, depuis longtemps soumis à un régime presque monacal.

Les vivres de réserve sont maigres ; on compte améliorer l'ordinaire, au moyen de chapardages qui ne peuvent manquer d'être fructueux. La volaille, certains légumes abondent dans la contrée, et il est bien difficile de faire entendre raison à de grands diables affamés et du reste peu scrupuleux.

Les officiers, tout en les avertissant que les maraudeurs courent le risque de tomber dans quelque embuscade et d'y perdre la vie, n'ont pas le courage de se montrer trop sévères. Ils ne demanderaient pas mieux que de fermer les yeux. On sait, depuis plusieurs jours, que les Hovas ont massacré des traînards, qu'ils nous espionnent et qu'ils conservent leurs armes pour faire le coup de feu contre nos troupes en cas d'échec devant Tananarive et de retraite précipitée. A quoi bon donc ménager ces ennemis qui, eux certes, ne nous ménageraient pas.

Mais le commandant en chef ne se départit pas un instant de sa rigueur ; il adresse aux officiers du convoi des ordres impitoyables, défendant absolument la maraude. Les officiers seront responsables de la conduite de leurs hommes.

Des patrouilles envoyées dans toutes les directions font rentrer à leur corps les soldats isolés ou les convoyeurs ; les officiers qui n'ont pas sérieusement surveillé leurs hommes sont mis aux arrêts.

Cette sévérité semble excessive à presque tous ; mais le général entend être obéi.

Cependant, des Hovas se sont enhardis, ils viennent au camp et proposent de vendre des moutons, des volailles, des œufs, des légumes, etc. ; ils placent facilement et à bon prix leur marchandise.

Dans la soirée, festin dans tous les camps. Voici quel est le menu de la popote des officiers du 3e échelon du convoi :

Soupe au bœuf.
Filet et poulet froid



Un obus tombant sans éclater dans le convoi.

Omelette.
Côte de bœuf grillée.
Patates sautées.
Gigot rôti.
Haricots.
Confitures de mûrier.
Biscuit et eau fraîche à discrétion.

A la fin du repas, quelques Hovas, sordides, ignobles se présentent; ils veulent adresser une réclamation aux officiers. Les ordres du général Duchesne ayant produit leur effet, on écoute ces plaignants qui accusent des convoyeurs sénégalais de les avoir dévalisés.

Enquête est faite par les sous-officiers et on restitue aux Malgaches quelques objets, entre autres une montre, qui leur ont été dérobés par des auxiliaires du train peu délicats. Ces derniers, si on les avait écoutés, auraient reconduit les Hovas à grands coups de bâton; mais on ne plaisante pas avec une consigne donnée par le général, qui n'a du reste aucun goût pour la plaisanterie quelle qu'elle soit.

28 septembre. — Le convoi suit le mouvement des deux brigades de la colonne légère; au lieu de suivre le sentier plus ou moins frayé qui mène droit à Tananarive, il se dirige vers l'Est. L'armée tourne la capitale malgache.

Les incidents de la journée sont nombreux.

La présence de l'ennemi est signalée non seulement en avant de la colonne, mais sur les flancs du convoi.

Des coups de fusil partent de tous les villages et blessent plusieurs auxiliaires.

Une compagnie de la légion étrangère escorte le 3e échelon.

Elle est brusquement assaillie par des forces considérables; en quelques instants, elle perd cinq hommes.

Les Hovas menacent de couper le convoi et de le piller.

Le capitaine Gendron, qui commande cet échelon, est assez loin en avant, en compagnie du lieutenant Bunoust.

Aux premiers bruits de la fusillade, il s'arrête et fait arrêter ses porteurs armés de fusils et de carabines Gras. Un gendarme accourt et avise le capitaine de l'attaque ennemie. Ce vaillant officier n'hésite pas une seconde : il réunit une quarantaine de ses convoyeurs, se met à leur tête, leur fait prendre le pas gymnastique et se précipite avec eux sur la droite de l'ennemi qui, surpris par cette diversion inattendue, recule en désordre.

Les Sénégalais lancés en avant et poussant leurs cris de guerre, brandissant leurs fusils, veulent poursuivre la troupe hova. On a grand'peine à les rallier.

Le capitaine Gendron fut porté à l'ordre du jour à la suite de cette affaire.

Le soir, campement dans les champs de manioc. Personne ne s'éloigne. L'ennemi est en effet partout autour de la colonne. Pas de distribution de vivres. On doit se contenter des restes de la veille, de pain de guerre et de café.

Les blessés de la journée ont été recueillis par les ambulances, ainsi qu'un certain nombre de malades.

Personne n'est laissé en arrière. Aucune alerte dans la nuit.

29 septembre. — Le mouvement du convoi continue. Nous marchons vers Ambohimanga. Chevaux et mulets sont toujours en bon état. Qui donc prétendait que ces animaux ne pouvaient pas vivre à Madagascar, qu'ils ne supporteraient ni la nourriture, ni le climat, ni

les moustiques? Au contraire, des mulets et des chevaux arrivés dans le plus piteux état sont devenus fringants après quelques semaines de campagne.

Autre légende qu'il importe de détruire, c'est la légende de la route d'Ambohimanga.

Beaucoup de voyageurs, de guides de Madagascar assurent que cette route, — l'unique, du reste, de ce pays, — est carrossable. Elle a été tracée pour permettre à la reine de se rendre de la capitale à la ville sainte sans trop de cahots. Enfin! disent les malheureux officiers de convoyeurs, nous allons donc revoir une route, une vraie route. On se contenterait, du reste, d'un chemin vicinal même mal entretenu; mais on ne découvre qu'un affreux sentier aussi encombré d'obstacles que les sentiers de Majunga à Tananarive. La déception est profonde, et chacun de maudire ce pays où n'a jamais passé le moindre cantonnier.

Cependant, les maisons bien tenues, les villas à l'européenne même sont assez nombreuses entre la capitale et Ambohimanga. Quelques-unes sont coquettes et paraissent confortablement aménagées.

Les officiers du convoi ont, du reste, tout le loisir de les examiner ces castels malgaches, dont le général Duchesne interdit sévèrement l'accès. La marche est d'une lenteur désespérante. La colonne légère manœuvre et le convoi qui la suit fait des haltes fréquentes. On entend le canon et la fusillade. Les tirailleurs algériens ont laissé aux ambulances en arrière plusieurs blessés parmi lesquels un officier, qui a été atteint en traversant un village.

On témoigne beaucoup trop de confiance à messieurs les Hovas restés dans leurs demeures et n'attendant que l'occasion de tirer sur les Français.

Cependant, le général Duchesne lui-même semble comprendre, quel que soit son désir de ne pas tourmenter les habitants, qu'un exemple devient nécessaire, afin de protéger la vie de nos soldats. Des Hovas n'appartenant pas à l'armée et accusés d'avoir fait le coup de feu contre nous ont été arrêtés. Deux sont fusillés.

A cinq heures, le convoi reçoit l'ordre de bivouaquer dans un site agréable et sous de superbes manguiers. Un grand nombre d'indigènes, porteurs et marchands, viennent offrir leurs denrées et réalisent de jolis bénéfices. Les Sénégalais, qui ne professent pas d'ailleurs le culte de la vertu, n'ont, en aucune façon, celle de l'économie. A peine sommes-nous dans les faubourgs de Tananarive, et ces grands enfants se laissent exploiter par des Hovas, excellents mercantis.

30 septembre. — C'est aujourd'hui que la colonne légère doit pénétrer dans Tananarive. L'arrière-garde, sous la protection de laquelle se trouve le convoi, est formée par le bataillon haoussa. Le colonel de Lorme la commande.

Le combat s'engage très vif, si près de nous, que plusieurs obus tombent en plein convoi, heureusement sans éclater; un homme est blessé. Les Sénégalais et les Kabyles font bonne contenance sous le feu, aucune panique ne se produit. Les convoyeurs armés ne demandaient qu'à combattre; mais leur intervention est inutile. Les haoussas maintiennent énergiquement l'ennemi. Les feux de salve succèdent aux feux de salve

Le convoi s'ébranle et marche pendant une demi-heure environ ; il va stationner et s'abriter dans un ravin, au pied d'une hauteur occupée par une batterie de 80 de montagne. Les officiers du train auxiliaire vont rejoindre leurs camarades de l'artillerie et assistent au combat. De notre côté, les pointeurs font merveille; les artilleurs hovas, qui ripostent à la batterie française, sont assez bien exercés; ils connaissent, du reste, le pays dans lequel ils opèrent et très exactement les distances; mais les projectiles qu'ils emploient sont de mauvaise qualité. Aucun n'éclate.

Au loin, vers la gauche, on aperçoit les tirailleurs attaquant l'observatoire, et l'infanterie de marine en bataille. Cette position de l'observatoire, dominant Tananarive, est bientôt occupée.

Le convoi se remet en marche et suit les pentes des collines qui environnent Tananarive au nord. Nouvelle halte interminable, tandis que la bataille continue. Le succès de la journée ne semble plus douteux aux spectateurs. De tous côtés les Hovas reculent. Déjà, l'observatoire lance des obus sur le palais de la Reine. Une batterie hova, sans doute établie là, afin de battre la position que les Français ne pouvaient manquer de prendre, tire sans relâche; mais les pièces sont bientôt démontées.

Groupés au sommet des pentes, les officiers du convoi suivent le bombardement de Tananarive. La ville serait détruite en peu de temps par nos projectiles à la mélinite; mais le général Duchesne a donné l'ordre de ne pas gaspiller les munitions et de ménager autant que possible les monuments et les propriétés malgaches.

Enfin, le drapeau blanc est hissé, des parlementaires sont reçus par le commandant en chef et la ville capitule. Pendant ces pourparlers, les troupes et le convoi piétinent d'impatience; mais un grand mouvement se fait. Trois bataillons s'avancent vers Tananarive, où ils seront cantonnés le soir même. Le convoi ne sera pas à la fête; il doit s'installer à quelque distance de la ville, dans un vallon où il attendra des ordres.

1er octobre. — Ces ordres sont toujours de rester dans la banlieue. Le convoi, en effet, ne pourrait être établi dans Tananarive; il reste en pleine campagne. Le général Duchesne, qui tient à la réputation de son armée, et qui veut éviter tout désordre, préfère que les auxiliaires kabyles, sénégalais et autres, ne pénètrent pas dans la capitale, où

peut-être, après si longue abstinence, ils se laisseraient aller à commettre quelques excès. La discipline est donc plus sévère que jamais, au lendemain de la victoire.

Les troupes se ravitaillent à Tananarive même, où ne manquent ni les vivres, ni la poudre.

2 octobre. — Des corvées de convoyeurs se rendent dans la ville sous les ordres de leurs officiers. Mulets et porteurs gravissent aussi péniblement les rues de la capitale que les sentiers abrupts de la montagne. Dans certains quartiers, les pentes sont de 30°. Presque à chaque pas, des roches barrent le chemin, il faut pousser, tirer les mulets. Au milieu des rues coule un ruisseau profond d'un mètre et qui se transforme en torrent par les mauvais temps. Les habitants regardent défiler nos soldats et nos auxiliaires; ils saluent respectueusement les officiers jusqu'à terre.

3 au 21 octobre.—Les convois sont toujours campés dans la banlieue de Tananarive. Les marchands d'objets les plus divers assiègent le bivouac; ils ont compris avec un flair tout particulier qu'ils exploiteraient plus facilement nos auxiliaires nègres que les Européens. Ils viennent donc leur offrir la plus affreuse pacotille, et les Sénégalais, qui ont touché leur solde, disposant à peu près chacun d'une centaine de francs, achètent sans compter les marchandises les plus invraisemblables.

Grâce à eux, les Hovas écoulent leurs vieux fonds de magasin. Les vêtements font prime. Des Sénégalais font provision de bas et de chaussettes aux couleurs voyantes; ils achètent des ombrelles rouges ou jaunes, des pantalons collants, voire des faux-cols et ils s'affublent de complets invraisemblables et grotesques.

C'est une véritable mascarade. Les Sénégalais n'ont jamais été plus fiers; ils sont enchantés de leurs achats et promènent leurs costumes étranges; les marchands hovas ont fait, comme on dit, une bonne journée.

Enhardis par le succès, ils ne tardent pas à venir proposer autre chose aux convoyeurs nègres. Des habitants de Tananarive, correctement vêtus, portant le chapeau haut de forme, installent un marché nouveau près du camp. Chacun d'eux traîne à sa suite cinq ou six femmes. Elles sont à vendre à des fiancés de bonne volonté.

Les Sénégalais se montrent encore plus empressés autour de ce marché qu'autour des étalages de vieilles frusques ou des vêtements excentriques; mais l'ordre était formel : aucune femme ne doit être admise au camp.

Les convoyeurs se réunirent et résolurent d'envoyer à leur chef une délégation, avec mission de demander qu'il leur fût permis de contracter mariage.

Le capitaine qui les reçut les écouta sans rire.

— Si nous mariés, nous bien sages, déclaraient les orateurs de la bande.

Il eût été vraiment cruel et peut-être imprudent de condamner les ardents Sénégalais à un célibat plus prolongé. Cependant le capitaine leur fit quelques observations.

— Le général ne permettrait au camp aucun désordre. Les femmes seraient admises à la nuit tombante et devraient déguerpir avant la sonnerie du réveil.

Ces conditions passées, le mariage fut autorisé. Cependant les médecins firent, en outre, quelques observations toutes particulières. On objecta prudemment aux Sénégalais que les femmes malgaches, ces épouses tant convoitées, n'étaient rien moins que saines et que les unions projetées n'étaient pas sans péril. Tel qui avait résisté à la fièvre résisterait peut-être moins à d'autres maladies cruelles.

Mais allez donc faire entendre raison à des amoureux et surtout à des Sénégalais au cœur de feu.

Il se contentèrent de répondre à toutes les observations et à tous les conseils avec une foi profonde :

— Maladies, pas pour Sénégalais.

Un grand nombre d'unions furent donc célébrées le soir même et les... marchands hovas continuèrent leur commerce. Ils avaient heureusement affaire à des clients peu difficiles à contenter, car la marchandise offerte et prise n'était pas fort appétissante.

Une partie de la colonne légère allait être rapatriée; un convoi d'évacuation fut donc formé; l'ancien service du train, des porteurs et des muletiers devait nécessairement être disloqué; il n'était, du reste, organisé que provisoirement et on pouvait espérer plus tard créer de nouvelles compagnies de convoyeurs recrutées dans la population indigène.

Les soldats du train des équipages français, encore valides, rentreraient en France presque tous; les Kabyles, les Somalis, très éprouvés seraient rapatriés; les Sénégalais resteraient à Madagascar jusqu'à nouvel ordre.

22 octobre. — Le principal convoi d'évacuation quitte Tananarive. Il est placé sous les ordres du général Metzinger et comprend le bataillon du 200ᵉ de ligne et le bataillon de la légion étrangère, des Kabyles et la compagnie sénégalaise.

Ce convoi reste formé jusqu'à Andriba, où il parvient sans encombre. Les détrousseurs de courriers, capables d'attaquer des traînards ou une patrouille n'ont garde de se montrer; mais la saison est avancée et les pluies contrarient la marche des troupes.

A Andriba, réorganisation de ce convoi. Les Sénégalais restent à la disposition de l'officier qui commande la place. Ils remonteront à

Tananarive avec les troupes de relève, dont l'arrivée est annoncée.

Le 3 novembre, un certain nombre de Kabyles, de malades de tous les corps et d'officiers sans troupe sont dirigés sur Mangashanavina.

Le 5 novembre, départ du 200e et de son convoi.

Le 6, départ de la légion étrangère; le lieutenant Bunoust, détaché du 38e d'artillerie, commande les bagages de cette colonne.

Le 8 novembre, départ du colonel Palle et du train des équipages,

Le 19 novembre, ces détachements avaient atteint Marololo, où ils s'embarquèrent sur les canonnières pour descendre le cours du fleuve jusqu'à Majunga.

Les convois du corps de Madagascar étaient dissous.

Le train des équipages et les auxiliaires avaient rendu de grands services. Le premier se montra digne à Madagascar des anciens qui prirent une si glorieuse part à la conquête de l'Algérie. Il perdit comme le 200e, comme le 40e bataillon de chasseurs un nombre considérable d'hommes. On sait qu'un escadron spécial du train des équipages le 30e avait été spécialement constitué pour aller à Madagascar. Les 3e, 4e, 5e et 6e compagnies furent rapatriées; les 1re et 2e restèrent à la disposition du général Voyron, qui prit le commandement à Tananarive — on le sait — après le départ du général Duchesne. Les compagnies rapatriées furent licenciées à leur retour en France.

Les Kabyles avaient beaucoup souffert pendant la campagne; plusieurs milliers des convoyeurs partis d'Algérie périrent à Madagascar. Un de leurs chefs, Si Hackim, rentré au pays natal, interrogé par un publiciste français[1], résumait ainsi le rôle de ces auxiliaires pendant la campagne:

« Que dire sur le voyage d'aller qui n'ait été publié. Vous avez su que les convoyeurs n'eurent pas à se louer des Compagnies chargées de les transporter: l'encombrement des navires, le manque de nourriture produisaient parmi les passagers un mécontement qui se traduisit par de nombreuses réclamations.

« A l'arrivée à Majunga commencèrent bien d'autres souffrances; les promesses faites au moment de l'enrôlement n'étaient tenues qu'à moitié.

« Mal vêtus, pieds nus, n'ayant pour nourriture que de la farine ou du riz, les convoyeurs entrèrent cependant en colonne avec courage, espérant que leurs souffrances seraient moins cruelles; mais dans leurs rangs, comme dans ceux de nos soldats, la maladie faisait de terribles ravages et trouvait d'ailleurs un terrain tout préparé; un grand nombre des engagés étant dans un état de santé déjà ébranlé au moment de l'enrôlement.

« Les convoyeurs, dont un grand nombre avaient pris du service

1. M. Robert d'Arlon.

dans l'espoir de se battre, protestaient contre le métier de conducteurs de mulets ou de terrassiers qu'on leur imposait et, plus d'une fois, il ne fallut pas moins que l'énergie des chefs indigènes qu'on leur avait donnés pour maintenir l'ordre.

« Cet esprit d'indiscipline avait d'ailleurs quelquefois ses causes dans l'organisation même des services divers de la colonne.

« Le manque de régularité dans les distributions de vivres, les retards apportés parfois au paiement des Kabyles, etc., tout était prétexte à récriminations, que d'aucuns, de parti-pris, ne voulaient pas écouter.

« Des désertions s'étaient enfin produites et ceux qui avaient fui nos rangs suivaient quand même la colonne, à quelque distance, s'emparant des chargements de vivres que des accidents fortuits obligeaient à abandonner le long de la route.

« Cependant, peu à peu, le mauvais esprit disparut et la plupart de ceux qui, pendant quelques jours, avaient tenu la broussaille, revinrent à nos campements.

« Mais la majeure partie des convoyeurs supportaient les fatigues, encouragés par des hommes de cœur, tels que M. le commandant de la Guillonnière, qui distribuait des secours en argent à ceux qu'il voyait les plus nécessiteux, et le service finissait par être assuré.

« Mais combien était terrible cette marche en avant.

« Hôpitaux, ambulances, regorgeaient de malades, et le long du chemin, soldats français ou convoyeurs, tombaient pour ne plus se relever, restant même sans sépulture.

« — Et la marche d'Andriba à Tananarive ?

« — Oh ! pour cela, lorsque l'on sut que le quartier général donnait ordre de former une colonne volante, tous ceux qui avaient la force d'en faire partie, voulurent aller de l'avant.

« A ce moment, les échelons de ravitaillement fonctionnaient mieux que par le passé et l'on ne constatait plus de ces mouvements d'indiscipline en présence desquels on s'était trouvé entre Majunga et Andriba.

« Tananarive occupé par les troupes françaises, c'était la fin de la campagne et bientôt commença le mouvement de retour sur Majunga, qui s'effectua dans de bien meilleures conditions.

« Nous demandons à Si Hakim s'il est vrai que certains convoyeurs sont revenus avec de fortes sommes d'argent.

« De fortes sommes... relativement à ce que ces gens-là possèdent d'ordinaire; mais elles ne peuvent pas être considérables, puisqu'elles ne proviennent que de jeu, car les convoyeurs avaient pris l'habitude de jouer leur solde. »

L'impression causée par le retour des Kabyles en Algérie fut douloureuse, et le récit documentaire que nous publions ne serait pas



Sur la route de Tananarive.

complet sans cette lamentable description de l'arrivée du paquebot la *Ville-de-Metz* à Alger :

« Quand la *Ville-de-Metz* ramena le premier convoi de blessés kabyles et qu'au lazaret prévenus au dernier moment, les médecins et infirmiers montèrent à bord pour les débarquer, voici l'horrible spectacle qu'ils virent : des débris humains de toutes sortes, des doigts, des orteils, des pieds, des mains, des membres détachés du corps, *pourris de gangrène*, gisaient à travers le pont et dans tous les coins du bateau. Une odeur épouvantable de pourriture humaine saisit à la gorge et fit reculer tout le monde.

« On avait entassé au départ plus de 600 blessés ; il n'en restait pas 260 ; près de 400 étaient morts pendant cette traversée de 15 jours.

« Ceux qui restaient n'avaient point été pansés, l'unique médecin étant lui-même à demi mort de fièvre. Leurs plaies gangrenées étaient rongées par les vers.

« Tous ces malheureux mouraient de faim et se sont jetés sur les aliments, le pain, n'importe quoi, qu'on leur présentait, en rampant comme des culs-de-jatte, car aucun ne pouvait tenir debout. Plusieurs sont morts au débarquement.

« Le médecin principal, décoré, à moustache grise, qui n'a point l'air femmelette, nous disait : « J'ai vu bien des champs de bataille et des ambulances; je n'ai jamais rien vu de si hideux. »

« Voilà le charnier vivant qu'on a expédié de Madagascar en Algérie, en y arborant le drapeau de la France !

« Au lazaret, où on ne les attendait pas, aucune provision autre que quelques boîtes de lait concentré. Pas de préparatifs; leurs loques empoisonnées de gangrène ont dû être brûlées, et point de vêtement à leur donner qu'une chemise à chacun. Point de lits dans les salles; et ils sont restés quatre jours dehors.

« Presque tous ces soldats sont des enfants; la plupart n'ont que dix-huit ans.

« Il en reste treize du premier envoi ; ce sont des squelettes ! »

Nous devons à un rédacteur du *Figaro*, M. Marcel Lami, un autre récit très pittoresque et intéressant du retour en Algérie, d'Alger à Oran, d'un détachement de convoyeurs rapatriés :

« Par-dessus les turbans et les cordes de tête en poil de chameau, tout au fond du wagon, j'aperçois un soldat médaillé, très jeune, très blond, en veste et pantalon gros bleu, en béret bleu, et son uniforme m'intrigue. C'est un légionnaire, retour de Madagascar, et qui a fait aussi la campagne du Dahomey. Il parle un français presque incompréhensible, et me dit avec une gravité soudaine, comme s'il craignait un arrêt brusque de sympathie : « Che suis du Hanofre. »

« Si jeune, semblant tout frais encore des baisers des mères et fait à coup sûr pour les baisers des femmes, j'ai peine à me le figurer parmi les pestilences des marécages et les bondissements des noirs, et je ne puis m'empêcher de rêver aux méprises des destinées.

« Pendant que je me débats en vain avec mon pauvre petit hanovrien, j'entends justement parler derrière moi de Madagascar, ou plutôt, pour être exact, de « Madame Lascar », et je tombe en arrêt sur un groupe d'indigènes qui me frappent par la singularité de leur costume :

« L'un est mi-partie zouave, mi-partie tirailleur, avec un manteau de chasseur sur les épaules; l'autre fait traîner une capote de lignard sur un *séroual* arabe; le troisième recouvre une veste du train d'un burnous noir; une pèlerine de zouave fraternise avec une veste turque verte, et le *cambouch* blanc tombe d'un bonnet de police de *chass' d'Af'*.

Bref, un vrai carnaval militaire, un tohu-bohu hétéroclite et presque comique d'uniformes de toutes les catégories, panachés de vêtements indigènes.

« Comique! vous allez voir :

« Ces indigènes, si bizarrement affublés, sont des convoyeurs de Madagascar, arrivés par le *Cachar*, et récemment sortis de l'hôpital. C'est à Majunga qu'on leur a donné des effets pour les rapatrier. Ceux qu'ils avaient emportés étaient depuis longtemps en loques. On avait dû les remplacer pendant la campagne. Et il n'en manquait pas des effets — les effets des morts!

« La plupart de ces vêtements sont usés, défraîchis. Pourtant, je remarque qu'un des convoyeurs se pavane dans un uniforme du génie, complet et presque présentable. — Ah! c'est pas à Majunga qu'on le lui a donné. L'a pris à un mort. Un jour, paf! un homme mort. Bien mort. Lui, dégourdi, prit ses effets!

« Ainsi, dans ces vestes, il y a eu des agonies! Dans un seul des costumes disparates des convoyeurs, il y a eu deux, trois, quatre morts, peut-être! Je demeurais rêveur. Je regardai ces débris d'uniformes comme des ruines humaines. J'y sentais encore les derniers souffles. Tous les corps qui ont été décimés là-bas sont représentés devant moi par quelque lambeau de costume. Et, dans ce wagon, roulant à des milliers de kilomètres de la grande île africaine, c'est une chose étrange et pitoyable de voir, sur ces têtes riantes du retour, un peu de la défroque de ceux qui ne doivent jamais revenir.

« Parmi ces rapatriés, il y a vraiment des revenants. L'un d'eux, Bédouin à peine adolescent, lève avec peine une face aux yeux presque clos, une face jaunie, verdie, et qui semble d'une chair déjà décomposée.

« Un autre est étendu sur la banquette, la tête enveloppée dans son capuchon. Les autres jasent. Le beau parleur de la troupe est un nègre hilare.

« — Beaucoup restés! Dur! Fini! Plus y penser, dit-il, avec sa philosophie simpliste. Et il rit puérilement, en vrai fils de cette race qui a vu passer je ne sais combien d'invasions, de guerres et de catastrophes devant son éternel rire aux dents blanches.

« Le nègre continue :

« — Pas trop mauvais, madame Lascar, pourvu que couche pas par terre. Tiens, pays, comme ça! Et il me montre, par la portière, la campagne algérienne, des croupes brunes ensemencées.

— « Etes-vous contents de l'expédition? Rapportez-vous des douros?

« — Non, payés un franc par jour « macach besef » (pas beaucoup)!

« — Et le fourbi?

« — Macach fourbi! Et là-bas, tout cher: paquet de tabac de deux sous, un douro; papier à cigarette, deux francs; pain, un douro!

« — Et le camarade, comment a-t-il fait pour acheter ce superbe costume arabe, s'il n'a pas rapporté d'argent?

« — Manarf (je ne sais pas)!

« Les journaux de la colonie affirment que certains de ces convoyeurs, payés un franc par jour, ont débarqué avec dix mille francs. Eux se plaignent. Il n'y a pas eu pour eux occasion à belles pilleries comme au Dahomey.

« Pourtant, et pendant que le train continuait à rouler, le nègre même qui m'avait fait ses doléances tire d'un paquet un très beau burnous de drap loutre orné en arête, à l'endroit où les deux pans se séparent, d'un étincelant triangle d'or brodé. Il regarde avec une joie enfantine, avec un émerveillement de sauvage, le brillant de l'or, et sa face s'illumine et les luisants de son rire noir resplendissent. C'est pour cela, c'est pour s'en revenir avec cette petite broderie, pour pouvoir parader avec ce petit triangle d'or sur la poitrine, qu'il s'en est allé là-bas, si loin, au risque d'y laisser ses os!

« A un arrêt, un convoyeur descend. Sur le quai, un pauvre petit quai au delà duquel apparaissent de longues plaines fauves, toute une smalah l'attend. En un instant, il est envahi, palpé, embrassé, cahoté, submergé par les burnous des hommes et les draperies des femmes. C'est un remue-ménage, une confusion inexprimable de voiles, de laines, de faces tatouées, de mains brunes, de paroles et de baisers.

« Les autres convoyeurs, même le plus malade, à face déjà cadavéreuse, sont ragaillardis par ce spectacle. Eux aussi, ce soir, ils vont retrouver leurs gourbis, leurs tentes, leurs femmes, leurs chiens, leurs chevaux. Et qui sait avec quelles transformations inattendues ils vont conter l'expédition ce soir, aux étoiles, devant les yeux émerveillés des vieillards?

« Les convoyeurs rêvent dans un subit silence... Tout d'un coup, un brouhaha! Le wagon s'emplit de rires, de voix, sur lesquelles une d'elles, très claire, domine.

« — Ah! c'est toi, vieux gredin, vieux camarade! C'est toi, tu ne me reconnais pas, tu ne te souviens pas? C'est toi qui m'as vendu au Dahomey un quart de rhum 15 francs. Ah! coquin! C'est toi qui m'as acheté, après le pillage des magasins de Behanzin, 25 francs une soierie qui en valait 100, une soierie que j'avais portée autour de mes jambes, comme ça, trois étapes! Ah! vieux brigand, tu te souviens, tu te souviens? Ah! qui m'aurait dit que je te retrouverais là? C'est un vieux compagnon, une vieille branche de canaille! La dernière fois que je l'ai vu, c'est au passage de l'arroyo. Cré nom! ça me fait plaisir de te revoir, mon lapin cuit! Et tu reviens de Madagascar? Tu

croyais que tu ferais des affaires comme avec nous, hein ? Mais, bernique, pas plan là-bas, eh ?

« Ce torrentueux interrupteur est un jeune légionnaire médaillé, aux moustaches cirées, les yeux vifs, l'air d'un fêtard et d'un héros. Et c'est le convoyeur noir retour de Madagascar qu'il retrouve dans ce wagon, après l'avoir quitté au bout du monde sur les bords d'une rivière dahoméenne ! Et le discours continue en cascade, en cataracte parmi les curiosités, les exclamations et les rires, évoquant toutes sortes de pays lointains, de scènes violentes et d'aventures : des légionnaires rampant dans la jungle, la nuit, dépassant un double cordon d'infanterie de marine, traversant une rivière boueuse, sautant dans les magasins du roi barbare, éventrant les caisses, entassant les pièces d'or, les hamacs de soie, les idoles; se gorgeant, à la fin, de bière par hasard trouvée là; ivres de la double et violente joie de la ripaille et du sac... »

Cette description, à la Callot, des « horreurs de la guerre » est injuste pour les « revenants » de Madagascar, parmi lesquels M. Lami ne voit pas assez le soldat discipliné, supportant souffrances et fatigues, risquant sa vie chaque jour.

Les convoyeurs du corps expéditionnaire avaient subi d'atroces misères; pour en atténuer un peu l'effet et aussi dans un esprit de justice que l'on ne saurait trop approuver, le gouverneur général de l'Algérie, M. Cambon s'empressa de faire publier que les convoyeurs kabyles recevraient, au même titre que les soldats du corps expéditionnaire, la médaille commémorative de la campagne de Madagascar.

Le gouverneur les félicita dans une proclamation de « l'abnégation ainsi que de l'endurance dont ils avaient fait preuve »; il les remercia très chaleureusement au nom du gouvernement et de la France.

« En leur accordant, ajoutait-il, une faveur particulière, la France a voulu donner aux indigènes une nouvelle preuve de sa constante sollicitude et de son affection et leur montrer qu'elle sait apprécier et récompenser les services de ceux qui font leur devoir et la servent avec dévouement.

« Puissent les convoyeurs rapatriés de Madagascar porter la médaille commémorative avec joie et bonheur : elle consacrera en eux le souvenir inoubliable de la glorieuse campagne dans laquelle ils ont suivi notre armée et ainsi contribué à la conquête de la grande île.

« En leur rappelant les faits d'armes qu'ils ont vu accomplir par nos vaillants soldats, leur ardeur dans la bataille et leur modération après la paix, elle les pénétrera de plus en plus du sentiment de la force et de la générosité de la nation française. »

Pendant la première partie de la campagne, les correspondants

des journaux avaient presque toujours suivi les convois. A Andriba, lorsque fut formée la colonne légère, le commandant en chef, résolu à réduire le plus possible les impedimenta, avait décidé que les correspondants ne seraient admis à marcher avec le quartier général jusqu'à Tananarive qu'à la condition de s'équiper et de s'approvisionner eux-mêmes.

— Nous en sommes, dit-il, à une caisse de biscuits, à un mulet près, l'intendance ne peut plus se charger d'assurer aux journalistes des vivres ni des moyens de transport. On sait que cette décision peu conciliante, fut vivement critiquée. La présence de sept ou huit correspondants, en effet, n'aurait pas sérieusement contrarié, ni compromis la marche de nos troupes en Imerne ; mais le général fut intraitable.

Deux journalistes seuls, suffisamment munis pour aller jusqu'au bout, MM. Delhorbe et Wolf accompagnèrent la colonne légère. Le premier était le correspondant du *Temps*, le second celui du *Berliner Tageblatt*, dont nous avons déjà raconté le rôle parfois singulier [1].

Un troisième journaliste, M. Faber, représentant de l'*Agence Havas*, rejoignit devant Tananarive [2].

Ce dernier, explorateur distingué, avait déjà fait plusieurs voyages en Afrique. Il s'était rendu, au début de la campagne, à Tamatave. Très vigoureux, il avait résisté pendant l'expédition à de violents accès de fièvre; mais il succomba à Marseille, quelques heures après son débarquement.

Un des amis de M. Faber, M. de Haenen, correspondant de l'*Illustration*, rendit hommage en ces termes au confrère mort victime du devoir :

1. M. Wolf, dans une lettre adressée au *Temps* ayant nié qu'il eût été l'objet d'aucune faveur de la part de l'état-major français à Madagascar, le correspondant de l'*Illustration*, M. Haenen adressa au directeur du premier journal la rectification suivante :

« Le *Temps* a inséré, dans son numéro du 23 décembre, une lettre de M. Eugène Wolf, explorateur allemand, correspondant du *Berliner Tageblatt* à Madagascar. Cette lettre visant particulièrement le récit publié à mon retour dans l'*Illustration*, je vous demande l'hospitalité de vos colonnes pour répondre à M. Wolf sur un seul point.

« Le collaborateur du *Berliner Tageblatt*, qui nie avoir bénéficié d'un traitement de faveur, oppose nombre de ses porteurs et le luxe de ses précautions à l'inexpérience, l'imprévoyance, le dénuement, laisse-t-il entendre, des correspondants français. Or, lorsque je suis arrivé à Majunga, le 30 avril, équipé moins élégamment que M. Wolf, mais au moins aussi pratiquement, j'y ai trouvé à ma disposition une baleinière avec son équipage, 4 porteurs sakalaves, et 31 porteurs hovas engagés trois mois auparavant à Tananarive, par les soins de M. Jully, architecte de la résidence de France, que l'*Illustration* avait envoyé spécialement. à ses frais, pour me précéder, et avait chargé de tout préparer pour me faciliter ma tâche de dessinateur.

« Pourtant. il m'a été aussitôt déclaré que quatre journalistes seulement étaient autorisés à suivre la campagne , et que je devais attendre qu'on eût référé à Paris: « Jusque-là, me dit-on, n'écrivez pas, *ne dessinez pas, ne vous montrez pas.* » Pendant que j'étais ainsi condamné à ne travailler que clandestinement, M. Wolf, qui n'était pas non plus des quatre accrédités officiels, circulait et se renseignait, librement.

« Lorsque je reçus une autorisation provisoire, ce fut sous forme d'incorporation. Tandis que le service des renseignements immobilisait loin de l'itinéraire de l'expédition M. Jully, mon collaborateur également incorporé,je recevais de mon côté l'ordre de me mettre à la disposition du capitaine Bourgeois chef du service géographique. Aucune mesure de ce genre, supprimant ou restreignant la liberté d'agir ou d'écrire de correspondant d'un journal français, n'était appliquée à celui du journal de Berlin.

« Ce n'est donc pas à tort que je suis étonné, avec bien d'autres, de voir un journaliste allemand trouver tant de facilités où les envoyés spéciaux de journaux français se heurtaient à tant de difficultés. »

2. Etaient rentrés précédemment en France, rapatriés par le *Djemnah:* MM. Tinayre, du *Monde Illustré*, Pagès, de l'*Autorité*, et Boudouresque, du *Petit Marseillais*.

« Il est, disait-il, le seul correspondant français qui ait suivi du commencement à la fin l'expédition de Madagascar. Redescendu d'Andriba à Majunga au mois de septembre, au lieu de rentrer en France avec ses confrères, il préféra, malgré la mauvaise saison, remonter à marches forcées cette longue route de douleur, si lentement parcourue une première fois, pour ne pas laisser à un journaliste allemand l'honneur d'être arrivé seul jusqu'au bout. De Tananarive il gagna Tamatave, où il s'embarqua enfin pour la France. Il avait trop abusé de ses forces au cours de cette pénible campagne dont il a écrit, étape par étape, l'authentique histoire. Dix jours après son arrivée à Marseille, qu'il n'a pu dépasser, il a succombé aux suites des fièvres paludéennes, dans un lit d'hôpital.

« L'expédition de Madagascar a fait d'innombrables victimes. Aucune n'est plus intéressante ni plus noble que Faber qui a représenté si vaillamment la presse française. Partout où le drapeau français était arboré, il était là. Son cordial entrain, son inaltérable bonne humeur, sa résistance aux fatigues, sa résignation sereine à ces mille incommodités qui deviennent à la longue autant de souffrances, étaient admirés de tous, et un exemple pour tous. »

Quant à M. Wolf, rentré en Allemagne, il fut reçu par l'empereur et par M. de Bismark, auxquels il remit des présents et souvenirs malgaches ; il publia des notes, récits de la campagne et de nombreuses consultations sur l'avenir de Madagascar et sur notre armée.

Le rôle de cet explorateur rappelle un peu celui d'un autre Allemand de distinction, le général bavarois Von der Tann, mort il y a quelques années. Von der Tann, qui suivit nos armées en Algérie et au Mexique, se donnait, lui aussi, comme tout dévoué à la France. Il prit part à de nombreuses expéditions coloniales en qualité d'officier de la légion étrangère. Von der Tann inspirait toute confiance aux généraux, au gouvernement ; il se renseignait donc avec une facilité toute particulière sur l'armée, sur ses chefs.

Lorsqu'il eut fait ample moisson de documents, il rentra en Allemagne, y conquit rapidement les grades supérieurs, et ceux de nos officiers qui l'avaient si bien accueilli, qui ne gardaient pas de secrets pour lui, le retrouvèrent en face d'eux pendant l'année terrible, à la tête d'un corps allemand, à Wissembourg, à Frœschwiller, à Sedan et à Bazeilles, enfin sur la Loire.

Défions-nous des amis trop empressés qui nous viennent de l'autre côté du Rhin.

La mission du docteur Wolf n'était peut-être pas aussi exclusivement militaire que celle de Von der Tann ; elle n'en était pas moins dangereuse. Nous n'avons pas conquis Madagascar au prix des énormes sacrifices que l'on sait, pour livrer le marché de l'île au commerce et aux armateurs allemands.

L'escadron du train des équipages fut dissous et partiellement rapatrié, dès le mois de décembre 1895. Son chef, le commandant Deyme, avait été promu lieutenant-colonel, le capitaine Iraçabal fut nommé chef d'escadron ; nous avons dit avec quelle énergie il conduisit son détachement d'Andriba à Tananarive[1].

Le commandant Iraçabal qui, sorti des rangs, a fait toute sa carrière militaire aux colonies, Tonkin, Soudan, Madagascar, n'a que quarante-trois ans et compte vingt campagnes accomplies en douze années.

C'est presque le record du courage et de l'honneur militaire !

Furent proposés pour le grade de capitaine les lieutenants Félix Peltier et Aigoin de Montredon; pour le grade de sous-lieutenant et envoyés à l'École de Versailles : MM. Baudon, maréchal des logis; Addé, maréchal des logis-chef; Buffard, adjudant, et MM. les maréchaux des logis Galtier, Artopens, Gleizes, Grandguillot, Lambret, Boulerand, Mazaudet, de Loye, Cottel, Cayrol, Brunaud, Bresson, Julia.

Furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur : les capitaines Neyrand, Fritel, Violland, le lieutenant Allessandri; décorés de la médaille militaire : l'adjudant Avril, le maréchal des logis-chef Bert, les maréchaux des logis Buisson, Fleury, Rabillaud, Baudon, Calesse.

Les pertes de l'escadron du train des équipages avaient été considérables; elles s'élevaient à 250 hommes, dont deux disparus.

Le lieutenant-colonel Deyme, officier très estimé qui avait servi de second, avec beaucoup de dévouement et d'intelligence, au colonel Bailloud, devait être une des victimes de la campagne. Il mourut, emporté par les fièvres, à l'hôpital Saint-Martin, à Paris, quelques semaines après avoir été rapatrié.

Un autre officier de l'escadron, le lieutenant Dessirier, âgé de trente-deux ans, succomba en novembre 1895 à Marololo.

Le nombre, officiellement avoué, des convoyeurs décédés pendant la campagne, fut de 1094.

Après le licenciement de l'escadron du train des équipages et le départ des Kabyles, Comoriens, etc., le service des transports a été assuré à Madagascar par des Sénégalais et par des indigènes et par des coolies chinois[2].

1. Nommé sous-lieutenant pendant la guerre, lieutenant le 9 août 1871, capitaine le 13 janvier 1876 chef d'escadron, commandant le 10e escadron le 25 septembre 1890. M. Deymo a été promu lieutenant-colonel le 13 février 1895.

2. Un premier convoi de coolies chinois, destinés aux travaux des routes à Madagascar, a quitté Saïgon, sur le vapeur le *Chéribon*, le 15 avril 1896, à destination de la grande Ile.

Ces coolies, au nombre de 500, étaient escortés par un détachement comprenant 2 sergents, 3 caporaux et 20 soldats. Le détachement était commandé par M. le lieutenant Edighoffen, du 11e régiment d'infanterie de marine.



La canonnière « La Brave ».

CHAPITRE XXXI

La Marine.

La marine à Madagascar en 1829, en 1832, en 1845 et de 1883 à 1885. — L'escadre de l'Océan indien et son chef le commandant Bienaimé. — Tamatave. — Majunga. — La question du wharf, d'après le ministre de la guerre. — Reconnaissances dans la baie de Bombetoke. — Les canonnières. — La flotille fluviale. — La *Brave* et l'*Infernale* au passage du Betsiboka. — Les crocodiles. — Pirogues et bateliers. — Flottille auxiliaire. — Services rendus par un bateau anglais, le *Gertie*. — Le commandant Simon. — Moral excellent des équipages. — Leur hygiène. — Les matelots de la *Corrèze*. — Ceux des canonnières. — Débarquements, — Le *Shamrock* et le *Vinh-Long*. — Acte héroïque du quartier-maître Richard. — Les requins autour des batiments. — Navires de commerce, transports. — Récompenses méritées. — Rentrée en France de l'amiral Bienaimé. — Son successeur. — Surveillance de la côte.

La marine a nécessairement joué un rôle considérable sinon prépondérant dans la conquête de Madagascar, et particulièrement dans

les diverses expéditions qui ont affirmé les droits de la France et préparé cette conquête, à l'histoire de laquelle resteront attachés les noms d'un grand nombre de marins. Nous avons déjà relaté leurs principaux exploits. C'est le capitaine de vaisseau Gourbeyre qui dirige l'expédition de 1829. En 1832, le contre-amiral Cuvellier fait explorer par la *Nièvre* la baie de Diego-Suarez ; en 1840, l'amiral de Hell, gouverneur de Bourbon, obtient de la reine Tsiaumeka la cession de Nossi-Bé et de Nossi-Comba et celle des droits de suzeraineté sur la côte sakalave; en 1845, expédition du contre-amiral Romain-Desfossés; enfin, en 1882, une escadre composée du *Boursaint*, de la *Flore*, du *Parfait*, du *Beautemps-Beaupré* et du *Vaudreuil*, placée sous les ordres de l'amiral Pierre, bombarde les points principaux de la côte. L'année suivante, Majunga et Tamatave sont occupés par nos marins. L'escadre contribue, pendant toute la durée de la campagne, à protéger les postes français. Elle bombarde, à plusieurs reprises, le fort de Farafate et les positions hovas en arrière de Tamatave. A Majunga, lors de l'attaque du 15 novembre, il y eut branle-bas de combat à bord du *Parfait* et de la *Pique*, navires sur rade, au fort et au poste de l'*Agence française* occupés par des marins. Les Hovas tentèrent, à la faveur de la nuit, de pénétrer dans la ville pour la brûler et enlever Anna Renna, reine Sakalave de Majunga, dont les sujets travaillaient aux retranchements français, ou nous servaient d'éclaireurs dans les reconnaissances.

« L'ennemi fut signalé par deux coups de feu tirés par nos auxiliaires près de l'enceinte de la ville.

« Les marins de l'Agence ouvrent un feu terrible sur les assaillants, à 200 mètres ; ceux-ci reculent et sortent de la ville par la partie est, pour essayer d'y rentrer par le sud en tournant le poste.

« Ils se trouvaient, dans ce mouvement de conversion, abrités des feux de l'Agence; mais le fort et les navires sur rade les voient dans leur nouvelle position, et les prennent entre deux feux. Au bout de quelques minutes, les Hovas s'enfuient en déroute vers leur camp, emportant la plupart de leurs morts et de leurs blessés.

« Le combat avait duré de 20 à 25 minutes. Le lendemain matin on trouva, aux alentours de la ville et du fort, cinq cadavres qu'ils n'avaient pas dû voir dans le désarroi de leur retraite.

« De notre côté, nous n'avions qu'un tué et deux blessés [1]. »

L'amiral Galiber avait remplacé l'amiral Pierre; il fut lui-même peu après rappelé, on le sait, et eut pour successeur l'amiral Miot. Celui-ci reçut alors comme renfort un bataillon de fusilliers marins, envoyé du Tonkin, où il s'était distingué et placé sous les ordres du capitaine de vaisseau Laguerre.

1. *Guide de Madagascar*, par le lieutenant de vaisseau Colson.

Le 17 février 1885, la *Creuse* mouillait dans la baie de Diego-Suarez. Le capitaine de frégate Michel fit construire aux deux extrémités sud du village d'Antsirane deux fortins et des baraquements. Une reconnaissance fut poussée vers Ambohimarina, à laquelle prit part un détachement des compagnies de débarquement de la *Redoute* et de la *Pique*. « Malheureusement, quelques jours auparavant, une reconnaissance exécutée par M. Crova, enseigne de vaisseau, et 40 marins, avait été repoussée et était rentrée en désordre. L'officier ayant été blessé, le médecin qui marchait avec la colonne avait été réduit à prendre le commandement de la petite troupe pour sauver la situation. A l'annonce de cet insuccès, l'amiral avait ordonné à M. le commandant Michel de ne plus bouger. Celui-ci ne voulut cependant pas renvoyer les forces indigènes qui s'étaient rassemblées sans les avoir utilisées : il décida qu'on ne tenterait point d'attaque de la forte position ennemie, mais qu'on irait la reconnaître attentivement sans s'engager.

M. le lieutenant de vaisseau Gilly, second de la *Creuse*, fut envoyé à terre avec la compagnie de débarquement, pour se joindre à la colonne dont il prit le commandement comme plus ancien.

Le 12 avril au matin, l'on se mettait en route, et l'on arrivait le soir, vers les quatre heures, après une marche de 22 kilomètres, en vue du camp hova perché au sommet d'une montagne, s'élevant brusquement au milieu d'une plaine.

Les pentes de cette montagne, à pic du côté nord, n'étaient franchissables qu'avec des échelles des autres côtés; plusieurs sentiers escarpés conduisaient il est vrai au camp, mais la position, bien défendue, pouvait être considérée comme inexpugnable, aussi ne l'attaqua-t-on point. Le seul moyen pratique de la réduire aurait été d'occuper le mont Barré qui la domine et, de là, la canonner. Mais cela demandait de l'artillerie et ne rentrait plus dans le cadre fixé à la reconnaissance; celle-ci rentra le lendemain, non sans avoir razzié une centaine de bœufs.

A l'attaque de Farafate le 10 septembre de la même année, l'amiral Miot commandait en personne. Les fusiliers marins du commandant Laguerre combattirent vaillamment, en cette journée malheureuse qui nous coûta 3 tués et 30 blessés. En décembre la paix fut signée et négociée par l'amiral. Citons encore parmi les officiers de marine dont les services à Madagascar attirèrent l'attention du gouvernement avant la dernière campagne, le lieutenant de vaisseau Buchard, officier d'ordonnance de l'amiral commandant en chef et plénipotentiaire. Après avoir rempli avec succès différentes missions, M. Buchard fut nommé en janvier 1896, attaché naval à Berlin.

Les premiers coups de l'expédition de 1894-95 ont été frappés par l'escadre de l'Océan Indien, réunie sous les ordres du commandant Bienaimé et comprenant les croiseurs le *Primauguet*, le *Dupetit-*

Thouars: capitaine Campion; les avisos le *Papin:* capitaine Havard, et le *Dumont-d'Urville:* capitaine Noirot; les avisos-transports la *Rance*: capitaine Legrand, et la *Romanche*: capitaine Salaün-Penquer; les canonnières le *Lynx:* lieutenant de Gantes, le *Météore:* lieutenant Jaubert, et le *Gabes:* lieutenant Serpette, enfin le transport la *Corrèze:* lieutenant Chapelle; en tout 1,600 hommes d'équipage et 120 canons. Nous avons raconté déjà comment Tamatave et Majunga furent occupés et bombardés presque sans résistance. Le rôle de l'escadre se réduisit alors à surveiller les côtes et à empêcher la contrebande de guerre, à protéger nos deux ports de débarquement, enfin à contribuer aux travaux de siège contre Farafate; mais l'amiral Bienaimé, officier des plus actifs, et noblement ambitieux, prit part aux diverses opérations de guerre sur la côte ouest jusqu'à l'arrivée du général Duchesne; il détruisit les postes Hovas de la Baie de Bombetoke; il entra le premier à Marovoay à la tête de ses marins. Il eut enfin l'honneur de tirer plus tard les derniers coups de canon de la campagne autour de Tamatave et celui de planter le drapeau français sur le fort Hova de Farafate.

A Majunga, la marine avait eu à préparer le débarquement des troupes. On se souvient qu'elle fut à ce sujet l'objet des attaques les plus passionnées. On l'accusa d'avoir manqué à tous ses devoirs et de s'être montrée fort inférieure à sa mission. Citons à ce sujet les explications présentées par le ministre de la guerre M. Cavaignac, répondant à M. Pierre Alype, à la séance du 27 novembre 1895, à la Chambre des députés. Il s'agissait encore du fameux wharf :

« Dans quelles conditions, disait le ministre, le wharf a-t-il été construit? Dans quelles conditions a-t-il été interrompu en deçà du point auquel on avait pensé d'abord le porter?

« M. Pierre Alype a fait allusion à la décision prise; il a commis une erreur sur ce point. La décision n'avait pas été prise au ministère de la marine. Il a critiqué les conditions dans lesquelles on avait décidé de prolonger le wharf jusqu'à 160 mètres; j'ai examiné très minutieusement cette question. J'ai constaté que les officiers qui avaient fait la reconnaissance qui a permis de déterminer la longueur du wharf avaient conclu très nettement à la construction d'un wharf ayant 80 mètres seulement et se terminant sur des fonds de 90 centimètres. Ils indiquaient, — assez légèrement, — qu'on pourrait peut-être, en prolongeant le wharf de 160 mètres, atteindre des fonds de 5 mètres, mais l'avis de tous ceux qui ont pu naviguer dans la baie de Bombetoke est que, même eût-on prolongé le wharf de 160 mètres, on n'eût pas trouvé les fonds de 5 mètres.

« Il faut rappeler d'ailleurs dans quelles conditions a été faite la reconnaissance dont je parle. Elle a été faite par trois officiers qui opéraient en pays ennemi et qui n'avaient à leur disposition que des moyens matériels extrêmement sommaires. Ils avaient conclu, comme

je vous l'ai dit, à la construction d'un wharf de 80 mètres. On a essayé de le prolonger, et on s'est heurté à une difficulté — il s'en rencontre quelquefois — absolument insurmontable, et qu'on ne peut reprocher à personne de n'avoir pas prévue. Les fonds sont extrêmement mobiles dans la baie; ils se modifient à chaque instant. J'ai eu sous les yeux les cartes marines de 1891 et de 1894, elles sont entièrement différentes Quand on a voulu prolonger le wharf, on a rencontré sous la couche de sable qui formait le fond de la mer une couche de corail, et cette couche de corail se trouvait à $1^{m}50$ au-dessous de la couche de sable; de telle sorte que les pieux ne pouvaient plus avoir la tenue suffisante.

« Je dis qu'il était impossible de prévoir ce fait.

« *M. Pierre Alype.* — On n'avait donc pas fait de sondages?

« *M. le Ministre.* — Mon cher collègue, vous vous faites une singulière idée des choses si vous pensez que trois officiers opérant en barque, dans un pays non occupé, disposent des moyens de forage nécessaires pour aller reconnaître sous des fonds de sable un banc de corail qui peut quelquefois se trouver à 5 ou 10 mètres Et ce qui me permet de dire que la difficulté n'était pas de celles qu'on pût prévoir, c'est que, lorsqu'on regarde, avec les sondages opérés en cours d'exécution, — et je l'ai regardé très minutieusement, — ce qu'était la surface de ce banc de corail, on s'aperçoit que quelquefois, par suite des inégalités du fond, on peut trouver ici 5 mètres de tenue et là $1^{m}50$. De sorte qu'il eût fallu des forages faits avec toute la précision d'un travail définitif pour que l'on pût préciser les difficultés que l'on a rencontrées.

« J'ajoute que le wharf, avec ses 80 mètres, a cependant rendu des services. Sans doute il n'a pas servi — et c'est certainement un fait très regrettable et qui a eu de graves conséquences — au débarquement des navires anglais qui transportaient la flotille fluviale. Mais il a rendu des services considérables depuis, puisqu'il a été utilisé pour l'accostement, le chargement et le déchargement des trois petits vapeurs calant, je crois, environ 3 mètres ou $3^{m}50$ d'eau, qui faisaient le service entre Majunga et la base fluviale d'Ankaboka.

« Voilà, messieurs, ce que j'avais à dire en ce qui concerne le wharf. Je me prononce très nettement sur ce point, comme je me prononcerai sur les autres. Je ne pense pas qu'il soit juste à aucun degré de mettre en jeu la responsabilité des officiers qui ont fait les sondages dont je parle. »

Le ministre mettait donc hors de cause ceux qui étaient si ardemment accusés. Selon lui, le retard dans le débarquement et le retard des opérations militaires résultèrent presque exclusivement de l'accident du *Brinkburn*, qui transportait, on le sait, une partie du matériel indispensable aux opérations préliminaires. Ce matériel était celui de la flottille fluviale, dont nous allons narrer le rôle.

Peu de temps avant la rupture entre la France et le gouvernement malgache, l'amiral Bienaimé avait fait reconnaître par l'aspirant de marine Compagnon, la baie de Bombetoke et le cours du Betziboka. M. Compagnon s'acquitta avec beaucoup d'intelligence de cette mission de confiance. Afin de la remplir utilement et de ne pas éveiller l'attention des autorités hovas, il s'était enrôlé comme chauffeur à bord des bateaux faisant le service des transports entre Majunga et Suberbieville. En six mois, il releva tous les points du parcours, rochers, passes dangereuses, courants, etc., et dressa un plan qui fut envoyé au ministère de la marine et transmis au ministère de la guerre.

M. Compagnon se prononçait pour l'emploi d'embarcations fluviales construites sur le modèle du *Bœni*, appartenant à M. Suberbie et naviguant depuis longtemps sur le Betziboka.

« Le ministère de la guerre a préféré innover en commandant douze canonnières, dont six petites, quarante chalands et plusieurs vedettes. Ces dernières étaient de simples youyous qui n'ont pu servir. Les chalands en fer étaient trop longs pour les courbes de la rivière; ils n'étaient pas suffisamment élevés sur l'eau et manquaient d'une toiture pour abriter les hommes.

« Les canonnières, surtout les petites, avaient à peine la force suffisante pour remonter le courant du fleuve pendant les basses eaux; elles avaient deux nœuds de vitesse de moins qu'il ne fallait : la machinerie était mal combinée; la puissance en chevaux-vapeur était trop faible, et les palettes de leur roue unique à l'arrière ne plongeaient pas complètement dans l'eau[1]. »

Dès le début de l'expédition, le *Gabès* et le *Boëni* explorèrent la rivière.

Le 12 mars, les hommes de troupes envoyés par terre pour occuper Marohogo s'embourbèrent; fort heureusement, l'aspirant Compagnon et ses marins vinrent au secours des camarades de l'armée de terre, en passant la nuit à tirer de l'eau des marécages hommes et matériel. « A cette occasion, le commandant et l'équipage du *Boëni* furent portés à l'ordre du jour par le général Metzinger. N'aurait-il pas mieux valu aller directement par la rivière, s'installer solidement et confortablement sur ce point, quitte à faire des reconnaissances dans les environs?

« De son côté le *Gabès* avait réussi le 9 mars à franchir la passe de Mévarana; il s'était montré devant Miadana d'où les Hovas s'enfuirent aux premiers coups de canon. Il s'avança ensuite tout près de Mahabo et bombarda le fort, pendant que les tirailleurs débarquaient pour s'en emparer.

« L'occupation de Maroway est aussi bien instructive. Le général Metzinger voulait aller par terre, tandis que le commandant Bienaimé

1. *Madagascar*, par le Dr Jean Lemure.

se faisait fort de s'en emparer par mer. Il fut convenu que l'opération aurait lieu simultanément par terre et par mer. On était à la fin de mars. La colonne s'avança péniblement par une chaleur étouffante au milieu des marais; les hommes fatigués par la marche, étaient dévorés la nuit par les moustiques. Les bagages et l'artillerie restaient embourbés; les soldats campaient dans la boue et le nombre des malades s'accrut dans des proportions inquiétantes. Pendant ce temps, la flottille avançait dans de bonnes conditions; le *Boëni* était parvenu assez près pour voir flotter le drapeau anglais sur la plupart des cases.

« Subitement l'ordre fut donné de rebrousser chemin et de revenir à Majunga. »

En mai 1895, époque à laquelle commencèrent les opérations combinées de la guerre et de la marine à Madagascar, cette dernière comptait sur la côte Ouest :

1° Les canonnières *Gabès* et *Lynx*, le croiseur *Primauguet* et l'aviso transport la *Romanche*, ayant pour mission de surveiller les côtes;

2° Le ponton la *Corrèze*, dont le personnel était spécialement chargé des opérations d'embarquement et de débarquement à Majunga;

3° Le transport de 1re classe *Shamrock*, transformé, on le sait, en bateau hôpital.

On leur adjoignit bientôt une flottille fluviale, sur l'importance de laquelle nous n'avons plus à insister. Personne n'ignore en effet que le plan primitif de l'expédition avait pour objet de transporter les troupes par voie fluviale le plus loin possible, de façon à abréger leur séjour dans les marécages fiévreux du pays sakalave. Nous avons exposé déjà quel était ce plan et quels étaient les moyens d'action réunis pour en assurer l'exécution.

Le 3 mai 1895, le transport *Brinkburn*, affrété par le Gouvernement, ayant un capitaine anglais et si longtemps attendu, fit son entrée en rade de Majunga. Il apportait, après avoir déjà cédé une partie de son chargement à un autre navire et après avoir subi un long retard, à la suite d'un accident survenu en cours de voyage, les pièces démontées destinées à servir à la construction de canonnières de rivière, ces dernières devant opérer sur le Betsiboka.

Ces pièces péniblement et lentement débarquées restèrent longtemps encore, beaucoup trop longtemps sur la plage [1].

Enfin, grâce au zèle admirable des ouvriers détachés des ports de France et des mécaniciens que l'on put voir travailler sans relâche,

1. Une première circonstance, également regrettable, mais aussi de force majeure, la gelée de la Seine et celle de la Saône, qui survinrent, en février 1895, juste au moment où les canonnières et les chalands construits aux usines de Saint-Denis et de Chalon allaient être expédiés, par eau, au port d'embarquement, avait déjà fait perdre environ trois semaines, sans qu'il fût possible d'y remédier par l'envoi en chemin de fer, les pièces de ces bâtiments étant de dimensions supérieures au gabarit des tunnels des lignes de l'Ouest et du Paris-Lyon-Méditerranée.

en plein soleil, aux heures les plus chaudes de la journée, ces canonnières furent peu à peu reconstruites et en état d'être lancées et de commencer leur service. Le lieutenant de vaisseau Prat reçut le commandement de la flottille fluviale.

La flottille comprenait 12 canonnières fort bien aménagées et armées : La *Brave*, la *Poursuivante*, l'*Invincible*, l'*Insolente*, la *Redoutable*, etc., etc. Elle fut spécialement chargée du transport par rivière. Les canonnières, trop tardivement prêtes, ne pouvaient plus guère concourir activement aux opérations militaires. Déjà le corps du général Duchesne était fort avancé dans l'intérieur du pays.

Les canonnières la *Brave* et l'*Infernale* protégèrent cependant le passage du Betsiboka par la légion étrangère et mirent en déroute les Hovas qui prétendaient s'y opposer.

L'une des canonnières, la *Poursuivante*, parvint à travers mille difficultés jusqu'à Suberbieville, et chacun des passagers de la vaillante embarcation put admirer l'entrain et l'habileté du second maître, toujours jovial, incapable de céder au découragement, ranimant ceux que le climat, la fatigue et l'ennui abattaient, réveillant à force d'énergie l'ardeur de l'équipage parfois un peu déprimé et surmené par un travail excessif.

On s'échouait souvent en rivière. Grâce au génie qui se montra secourable, toujours prêt à venir en aide aux camarades de la marine dans l'embarras, il fut possible de renflouer les canonnières sans trop de peine, de la façon suivante : un dépôt considérable de bambous ferrés avait été établi à Ambato par le service du génie, en vue de la construction d'une ligne télégraphique. La provision étant de beaucoup trop considérable, le génie céda aux marins les bambous devenus inutiles et dont on se servit comme de gaffes très résistantes, plus solides que les perches coupées en forêt.

L'histoire de la flottille ne serait pas complète, s'il n'y était question des caïmans si nombreux dans les cours d'eau de Madagascar et aussi dangereux que les requins de la baie de Bombetoke.

« Le crocodile de Madagascar (*crocodilus Madagarensis*) se distingue spécifiquement de ses congénères des régions africaines; et ceux-ci ne sont pas des caïmans, comme on le croit généralement : les alligators cantonnés en Amérique diffèrent des crocodiles par leur museau plus large, par leurs dents inégales en grandeur et en volume, ainsi que par leurs pieds à demi palmés et sans dentelures.

« Par leur voracité, les sauriens des eaux de la Grande-Terre méritent le nom de requins des fleuves ; ils atteignent des grosseurs prodigieuses. Redoutables dans leur élément, ces reptiles à terre n'attaquent jamais l'homme, mais ils poursuivent les femmes et les enfants ; ils sont l'objet, de la part des Malgaches, d'une sorte de vénération superstitieuse inspirée, sans nul doute, par la terreur. « Ils



Filanzane.

les redoutent, dit le Rév. Ellis, comme possédant un pouvoir surnaturel, et ils les invoquent dans leurs prières ou recherchent leur protection à force de déférence plutôt que de les attaquer. Brandir seulement une sagaie au-dessus de l'eau serait regardé comme une sacrilège insulte à ces souverains des ondes, une insulte qui mettrait en péril la vie du coupable, la première fois qu'il s'aventurerait dans l'eau. »

« Aussi les dents de ces monstres sont-elles portées comme *talismans*[1].

« Cependant, les peuplades de la côte orientale ne professent pas

1. *Voyage à Madagascar*, par Macquarie.

la même terreur superstitieuse pour les crocodiles, ne se font pas scrupule de détruire ses petits.

« Suivant une erreur accréditée par une singulière méprise des voyageurs, on a représenté le crocodile comme un animal qui fuit au moindre bruit ou par l'agitation violente de l'eau. Malgré le vacarme que font avec leurs cris et le battement de leurs pagaies les bateliers madécasses tout autour des bandes de bœufs qui descendent ou traversent les rivières à la nage, les crocodiles ne cessent de donner la chasse à ces animaux ; ils réussissent toujours, bien que les pirogues cernent et protègent le troupeau contre leurs attaques, à saisir et à entraîner quelques zébus qui sont aussitôt engloutis.

« Lorsque le bœuf arrive sur les bords du Mangour dont l'embouchure dans l'Océan est à vingt milles sud de Tamatave, il beugle instinctivement de terreur avant d'entrer dans l'eau. « Les bœufs pleurent quand ils arrivent sur les bords du Mangour, disent les Malgaches, parce qu'ils sentent le crocodile. »

Les rameurs ou bateliers sont exposés continuellement au péril, surtout la nuit. Souvent, au moment où le pagayeur plonge sa palette le long de la pirogue, il est saisi par le bras; le crocodile entraîne le malheureux dans le fleuve et le dévore. Pendant la campagne plusieurs auxiliaires indigènes et des marins périrent de cette mort affreuse. Il sera nécessaire de faire une chasse impitoyable aux crocodiles afin de dépeupler les eaux malgaches d'hôtes aussi peu avenants.

Une de leurs victimes fut le maître d'hôtel d'une canonnière. Le malheureux, sans doute convaincu que les récits relatifs aux caïmans étaient fort exagérés, voulut se baigner en rivière; il fut happé et disparut. On ne réussit pas à le sauver.

Ces victimes furent vengées. Comme les matelots n'avaient pas de cibles à leur disposition pour se livrer aux exercices de tir, les officiers des canonnières commandèrent le feu sur tous les caïmans rencontrés en route.

On en fit un véritable massacre. La rivière fut bientôt infectée de cadavres de ces animaux. Il fallut défendre un tir auquel nos marins s'étaient adonnés avec passion.

Les occupations ni même les émotions et les distractions ne manquaient pas à bord des canonnières. En effet, bien peu effectuaient le voyage sans incident. Aucune toutefois ne fut attaquée pendant le trajet de la baie de Bombetoke à Marololo, aucune ne se brisa sur les rochers nombreux et perfides du cours du Betziboka.

Bien que ces bâtiments, à l'exception d'un seul, n'aient pris part à aucune action de guerre, ils ont concouru au succès de l'expédition. Sans eux, le service des transports aurait été à peu près impossible ou tout au moins d'une désespérante lenteur.

Les pirogues servirent surtout au commerce des mercantis

Ces embarcations, dit M. d'Authouard [1], mettent huit à dix jours, quelquefois plus, pour remonter à Mevatanana, qui est à 200 kilomètres environ.

« Durant la journée, condamné à l'immobilité dans une embarcation incommode, brûlé par un soleil torride, aveuglé par la réverbération de l'eau, le malheureux voyageur souffre horriblement ; la nuit, campé sur un banc de sable, il a toutes les peines du monde, malgré sa moustiquaire, à se défendre contre des myriades de moustiques.

« En chaloupe à vapeur la fatigue est moindre, et le trajet est beaucoup plus court.

« Au delà du delta l'aspect du fleuve est pittoresque et varié. Les rives, tantôt basses et marécageuses, tantôt relevées en coteaux arrondis ou en falaises abruptes, sont couvertes d'une épaisse végétation. Le pays ne paraît pas habité ; de loin en loin, à peine aperçoit-on quelques cases sakalaves dissimulées sous la verdure ; les grands villages, toujours éloignés du fleuve sont invisibles ; seules quelques pirogues échouées sur la berge en indiquent le voisinage.

« Sur les plages, sur les bancs de sable, des troupeaux de crocodiles vautrés au soleil se chauffent paresseusement en compagnie de sarcelles noires, de hérons blancs, d'oies sauvages, etc.

« Jusqu'à Ambato le lit est relativement resserré, mais au delà, et surtout en amont du confluent du Betsiboka, les eaux s'étalent davantage, au détriment de la profondeur. Dans ce parcours, à la fin de la saison sèche, les pirogues s'échouent fréquemment et avancent difficilement. »

C'est par la rivière que s'est opéré, dit M. Lemure, déjà cité, le ravitaillement. De petits vapeurs anglais remorquant des goélettes et des boutres, faisaient une navigation courante entre Majunga et Ankaboka. Les canonnières traînaient des chalands depuis Ankaboka jusqu'à Ambato et Marololo.

Les vapeurs *Gertie*, 260 tonneaux, *Barawa*, 210 tonneaux ; *Kilwa*, 210 tonneaux , le *Sigurd*, le *Boëni*, l'*Ambohimanga* et des goélettes de 120 tonneaux prenaient à Majunga le matériel et allaient le déposer à Ankaboka à 70 kilomètres, vis-à vis Maroway.

La flottille fluviale ne suffisant pas au service des transports, vivres, munitions, renforts, évacuation des malades, on avait adjoint à la petite escadre du lieutenant Prat les bâtiments spéciaux que nous venons d'énumérer :

L'*Ambohimanga*, ancien et unique bateau de la marine militaire hova ;

La *Marie-Louise* et le *Bœni*, bateaux français ;

Le *Barawa* et le *Quilwa*, bateaux de Zanzibar ;

1. *Illustration*, 18 mai 1896.

Enfin un bateau anglais, dont l'équipage fut remarquable de vigueur et de dévouement, le *Gertie*.

Après la prise de Marovoay, l'escadre et ses compagnies de débarquement n'avaient plus aucun rôle à jouer de concert avec le corps expéditionnaire à l'intérieur de Madagascar. Les compagnies étaient rentrées à bord.

Quant à l'amiral Bienaimé, il devait, suivant les instructions reçues, protéger Majunga en cas d'attaque de ce port et de notre base de ravitaillement par des bandes hovas ou sakalaves, aider à l'installation des troupes et des ambulances, surveiller les côtes, inspirer au besoin par de suggestives manifestations, le respect de la France aux peuplades voisines, enfin se rendre de temps à autre à Diégo-Suarez et même sur la côte Est, où une partie de l'escadre de l'Océan Indien restait embossée devant Tamatave.

Le port de Marovoay est profond et sûr. Les bateaux peuvent accoster bord à quai. De Majunga à Ankaboka, le trajet est d'environ six heures. Les canonnières remontaient en deux jours et demi le courant rapide du Betsiboka jusqu'à Ambato et ne mettaient pas plus de dix heures pour le descendre.

« A partir d'Ambato, les courants deviennent si rapides, dit M. Lemure, le canal si étroit que les canonnières laissaient leur second chaland et ne se dirigeaient sur Marololo qu'avec un seul. Il leur fallait deux jours pour faire ce trajet. Marololo se trouve au-dessus du confluent de l'Ikopa et du Betsiboka. »

Au delà, les approvisionnements étaient transportés soit sur des pirogues, soit par voie de terre.

La flottille fluviale, si tardivement organisée, n'en rendit donc pas moins, de l'aveu de tous, des services extraordinaires.

« J'ai vécu, nous disait un officier, plusieurs jours avec les marins de la flottille et je peux déclarer qu'il n'est pas d'homme, dans le corps expéditionnaire, qui ait fait preuve de plus de dévouement et surmonté autant de fatigues que le moindre matelot de canonnière de rivière.

« Jamais de sieste, peu ou point de sommeil; tout le jour, travail presque ininterrompu sous un soleil dardant des rayons de plomb congestionnant effroyablement la tête: la nuit, en proie aux innombrables moustiques voletant à la surface de l'eau et jamais repus. Les matelots des canonnières étaient, en outre, insuffisamment nourris. »

On peut, d'après ces indications, se rendre compte des souffrances de toute nature endurées et des pertes subies par le personnel de la marine.

Les bateaux, n'appartenant pas à l'Etat, qui secondèrent la flottille fluviale pendant l'expédition : le *Bœni*, le *Barawa*, le *Quilwa* et le *Gertie*, furent surtout utilisés entre Majunga et Ankaboka. Seul, le

Bœni, bateau appartenant à M. Suberbie et spécialement construit pour naviguer sur le Betsiboka, transporta le charbon entre Ankabcka et Ambato. L'officier qui commandait ce bateau et les marins placés sous ses ordres, eurent à supporter de rudes souffrances. Le pont du *Bœni*, en effet, n'est pas abrité contre le soleil. La poussière de charbon pénétrait dans les poumons, dans les pores de la peau, dans tout l'organisme des hommes de l'équipage, leur infligeant un supplice cruellement énervant, qui s'ajoutait à celui du soleil et de l'atmosphère lourde et chargée des miasmes de la rivière surchauffée. La tâche des marins du *Bœni* fut sans éclat, mais pénible et monotone entre toutes.

Le *Barawa* et le *Quilwa* appartenaient au sultan de Zanzibar, auquel l'administration de la marine les avait loués à des conditions, du reste, très onéreuses. Ces bâtiments étaient commandés par des officiers indiens. L'un des deux officiers, le capitaine du *Quilwa* ne fit preuve ni de dévouement ni de bonne volonté et fut l'objet de plaintes nombreuses.

Le capitaine du *Basawa*, au contraire, servit avec un zèle parfait, en ami de la France et des Français. L'un et l'autre de ces Indiens étaient d'habiles marins, ayant l'expérience de la navigation fluviale. Leurs bateaux, construits en Allemagne, étaient assez bien aménagés, et ils rendirent de précieux services, lors du rapatriement des malades.

Le *Gertie*, bateau anglais, était remarquablement commandé et manœuvrait parfaitement. Tous nos officiers et marins furent les premiers à proclamer l'habileté de son chef et celle de l'équipage.

Pendant toute la durée de la campagne, le capitaine et les matelots du *Gertie* se montrèrent, du reste, d'une sollicitude sans égale pour les malades qu'ils furent chargés de transporter à Ankaboka et à Majunga.

On vit plusieurs fois le commandant de ce bâtiment porter lui-même à son bord de pauvres diables fiévreux et anémiés, incapables de se traîner.

« Ces Anglais, nous écrit un officier, se conduisirent comme de bons Français et nous donnèrent des preuves inoubliables d'humanité et de fraternité sincère pendant la campagne qu'ils eurent l'honneur de faire avec nous. Tous, nous nous souviendrons d'eux avec une réelle et vive sympathie. »

Des ports e pontons de rivière furent construits aux principales étapes, afin de faciliter les embarquements et débarquements. Ce service était placé sous les ordres du commandant Simon. Avec des ressources bien sommaires, cet officier réussit à accomplir de véritables merveilles d'installation rapide et pratique, à Ankaboka, à Maroway, à Ambato, à Marololo.

Le commandant Simon avait établi sa résidence à Ambato, où un poste de dix matelots et de vingt anjouanais fut constamment

à sa disposition. Ce personnel, dérisoire par le nombre, mais fort par le dévouement et l'énergie et admirablement commandé, exécuta des travaux de géant.

Outre les canonnières et autres embarcations déjà citées, des chalands affrétés par l'autorité militaire circulaient sur le Betsiboka, avec un équipage indigène. Sur ces chalands, aucun abri contre le soleil encore plus implacable entre les rives du fleuve. Aussi les cas d'insolation, presque tous mortels, furent-ils nombreux. Immobiles à la barre, les brigadiers indigènes cuisaient littéralement.

Combien d'actes de dévouement il nous faudrait citer pour rendre toute justice au personnel de la flottille, des canonnières, des chalands et des ports. Nous invoquerons le témoignage d'un officier de l'armée de terre qui les vit à l'œuvre et qui écrivait après l'expédition :

— Lorsque les rapatriements de malades commencèrent, ceux qui ont assisté au défilé presque ininterrompu des chalands sur le fleuve, remorqués péniblement par des canonnières, n'ayant qu'un personnel réduit, chargés de malades et de mourants, affreusement anémiés, les uns incapables de faire un mouvement, les autres secoués, affolés par la fièvre, ayant perdu la raison et dans leur accès prenant un élan pour se jeter à l'eau, certains couverts de plaies hideuses, rongés par d'effroyables ulcères, tombant littéralement en pourriture, tous les spectateurs de tant de scènes navrantes eurent comme une vision d'enfer; mais, pour en atténuer l'horreur, marins et patrons de chalands se prodiguaient, allant de l'un à l'autre, se transformant en infirmiers et soignant de leur mieux avec une véritable tendresse beaucoup de ces désespérés. Combien de vies humaines ont-ils alors sauvées! Avec quelle fraternité touchante, ils adressèrent les dernières paroles de consolations aux malheureux luttant contre la mort et à l'agonie tendant encore les bras pour ne pas mourir sans un regard ami si loin de la patrie bien aimée.

« Ces braves gens de la flottille méritent plus que de l'admiration. Ils furent de ceux qui, jusqu'au dernier jour, aux heures les plus désespérantes, donnèrent toujours l'exemple d'une discipline parfaite. Malgré un service incessant, des fatigues surhumaines, ils furent même les seuls qui, pendant la campagne, eurent souci de la tenue.

« Leur propreté, écrit l'officier que nous avons déjà cité, contrastait avec le laisser-aller de la plupart des soldats, dont les vêtements étaient en lambeaux et qui négligeaient absolument, à de trop rares exceptions près, de se livrer à de bienfaisantes ablutions.

« Il y avait un contraste frappant entre les marins de la flottille et les fantassins du 200e, dont le moral fut rudement éprouvé et dont la tenue trahissait quelquefois l'état d'esprit affaissé. »

En toute impartialité, nous avons cru devoir citer ce témoignage.

Pendant la campagne de Madagascar, les pertes des marins ne

furent pas du reste aussi cruelles que celles de l'armée de terre. Les hommes restés à bord des croiseurs, toujours sous la surveillance des officiers, soumis à un régime hygiénique intelligent, supportèrent bien les fatigues de la campagne. Ils étaient toujours convenablement nourris, ne buvaient pas d'eau malsaine, couchaient dans des hamacs et respiraient l'air salin; ils résistèrent à la fièvre et à l'anémie.

Seuls, les matelots de la *Corrèze*, surmenés par les opérations de débarquement et d'embarquement dans le port de Majunga, avaient été décimés.

Ceux qui payèrent le plus large tribut à la maladie et à la mort furent les marins des canonnières. Deux hommes cependant, ayant appris à les aimer en les voyant à l'œuvre, se dévouèrent corps et âme à ces braves gens et en sauvèrent quelques-uns. Aucun des survivants de la flottille fluviale de Madagascar n'oubliera jamais ni le commandant Simon, ni le docteur Sabatier. Ce dernier, médecin-major de l'armée de terre, détaché du 20e bataillon de chasseurs à pied, et qui était venu de la frontière des Vosges à Madagascar, prit en affection toute particulière les marins du commandant Simon. Ce dernier, qui lui aussi professe pour ses hommes une profonde sympathie et même de l'admiration, fit avec le docteur Sabatier un véritable pacte. Le commandant et le médecin, l'état sanitaire des marins devenant de plus en plus précaire, unirent leurs efforts pour l'améliorer.

Dans l'hôpital d'Ambato, où M. Sabatier était médecin en chef, les matelots reçurent les soins les meilleurs et les plus éclairés.

— Regardez mes braves petits marins, disait volontiers le major aux autres malades, voyez comme ils sont propres, toujours obéissants. Prenez exemple sur eux.

Bref, nos bons mathurins étaient traités en enfants gâtés. Tous les jours, le commandant Simon, donnant lui aussi l'exemple, venait les visiter à l'hôpital, leur parler, les encourager et aussi leur distribuer quelques friandises qu'il recevait de France. Aussi les marins adoraient-ils leur chef.

Le commandant Simon était-il retenu par un travail urgent, il ne manquait pas d'envoyer à l'hôpital un sous-officier de chasseurs d'Afrique du poste d'Ambato prendre des nouvelles des malades.

Hélas! malgré tant de sollicitude intelligente, beaucoup moururent. Le commandant Simon veilla lui-même à leur sépulture. Aujourd'hui encore, au cimetière d'Ambato, s'élève une croix en bois, sculptée par un quartier-maître charpentier du service du port, et sur laquelle est inscrit le nom du premier matelot ayant succombé à Ambato : « Le Forestier ». Plus tard, les morts furent trop nombreux et il devint impossible de rendre les mêmes honneurs à ceux que tua l'impitoyable fièvre.

A Majunga, la *Corrèze* fut stoïque. L'entrain et l'endurance des officiers de marine de ce ponton firent l'admiration de tous. Ces offi-

ciers ne disposaient cependant que de moyens bien insuffisants et d'un trop petit nombre de coolies pour le travail pénible des embarquements, débarquements et de l'installation du port et des magasins de la marine.

Les hommes de corvée mis à leur disposition étaient des Somalis, indisciplinés et peu actifs, et des Anjouanais robustes, ayant toutes les apparences superbes de la force, mais paresseux fieffés.

En vain, on leur donnait des ordres, on les menaçait. Il fut impossible jusqu'à la fin de la campagne de jamais compter sur ces lamentables auxiliaires. Toute la grosse besogne, nos marins, avec une ardeur, un dévouement qui ne se démentirent pas, l'accomplirent sans se plaindre, toujours prêts, comme on dit, à mettre la main à la pâte. Dans un pays où le travail manuel, où toute dépense excessive de force sont essentiellement nuisibles à la santé des Européens, on vit nos matelots de la *Corrèze*, infatigables, se livrer aux occupations les plus déprimantes, porter sans se plaindre, les plus lourds fardeaux et donner aux nègres qui leur étaient adjoints le plus bel exemple de vigueur morale et physique; mais ces nègres, auxquels l'amour-propre est inconnu et qui n'ont pas la moindre notion du devoir, ne prenaient garde à un si bel exemple et continuaient à se reposer le plus possible.

On sait que le wharf, mal conçu, mal construit, par suite d'erreurs et de fautes sur lesquelles nous ne reviendrons pas [1], ne rendit que peu de services. Nos marins et leurs officiers s'efforcèrent de réparer autant que possible ces fautes et de pourvoir par un surcroît d'activité et de travail à tous les besoins du corps expéditionnaire.

Les navires restaient en rade, chargés d'objets de première nécessité et il semblait que rien ne fût prévu pour le débarquement rapide de leur contenu.

La *Corrèze*, à peu près seule, dut suffire à tout. Les hommes qui la montaient, ne pouvaient malheureusement pas, si puissante que fût leur énergie morale, résister bien longtemps à un tel régime de surmenage. Peu à peu ils s'épuisèrent; la fièvre et l'anémie commencèrent leurs ravages. L'équipage fut décimé en quelques semaines. Il fallut bien alors ralentir le service du port. On vit sur la plage les caisses de biscuit, de provisions, de vêtements, les ballots, les fourrages s'amonceler, jetés pêle-mêle, au hasard du débarquement. Les matelots n'étaient plus assez nombreux pour mettre de l'ordre dans toutes ces choses; quant à la garnison de Majunga, elle était à peine assez nombreuse pour faire le service de place.

Des caisses, dont beaucoup envoyées par les Femmes de France, contenant du chocolat, des friandises diverses, des vins fins, des toniques, etc. restèrent échouées au bord de la mer, exposées à toutes les

1. Voir plus haut (tome I[er]) le chapitre Guerre et Marine.



Héroïsme d'un marin du Vinh-Long.

intempéries, à la merci d'une marée un peu forte. La plupart de ces provisions furent perdues. Parfois les caisses, emportées par la vague, flottaient, s'entrechoquaient en rade de Majunga, où les requins leur donnaient la chasse.

Des soldats, des marins, voyant tant de choses utiles abandonnées, se crurent autorisés à en dérober, afin, disaient-ils, de ne pas les laisser perdre. Les pauvres diables, dont les larcins ont été sévèrement jugés en France, sur la foi de témoignages souvent excessifs et injustes, étaient, il faut bien l'avouer, presqu'excusables. En revanche, les objets recueillis dans les magasins et à destination des ambulances furent toujours, à quelques exceptions près, respectés.

On a cependant prétendu que la marine avait exclusivement pro-

fité des envois des Femmes de France, en les arrêtant au passage à Majunga. C'est inexact; sans doute, quelques sous-officiers ou matelots chapardeurs ne se firent pas scrupule de s'emparer de quelques bouteilles de champagne; mais les officiers réprimèrent avec rigueur ces pillages. Il était, du reste, faute de surveillance incessante, difficile de les empêcher complètement.

Jusqu'à la fin de la campagne, on vit aller et venir au milieu des caisses et bagages de toute sorte, les pauvres marins de la *Corrèze*, de plus en plus épuisés, de plus en plus décharnés et hâves, grelotants de fièvre et ne soulevant qu'à grand' peine les lourds fardeaux qu'ils s'efforçaient de transporter et de mettre à l'abri dans les baraquements. Ce navire fut un des plus éprouvés de l'escadre et perdit beaucoup d'hommes.

Le *Shamrock* et, après son départ, le *Vinh-Long*, demeurèrent successivement en rade de Majunga, comme hôpitaux flottants. Ces deux magnifiques transports, immenses bâtiments, superbes, bien aménagés, merveilleusement aérés, avaient un équipage d'élite, un personnel de médecins et d'infirmiers desquels bien des malades garderont longtemps le reconnaissant souvenir. Deux aumôniers étaient à bord.

A la fin de la campagne, sur le *Vinh-Long* un seul médecin restait debout, prodiguant ses soins et les bonnes paroles aux malades. Un second maître et un quartier-maître infirmiers, dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, mais desquels les soldats soignés à bord parlent encore avec admiration, se distinguèrent jusqu'au retour par une douceur et un zèle à toute épreuve. Bien rares ceux qui ne firent pas leur devoir et même plus que leur devoir.

Un quartier-maître du *Vinh-Long* mérita d'être cité à l'ordre du jour pour un acte d'héroïsme, dont furent témoins beaucoup des hôtes du navire et des marins et des soldats de corvée en rade. Les requins pullulent dans la baie de Bombetoke. Ces animaux toujours affamés et féroces suivent les bâtiments dans l'espoir de happer quelque proie tombée du navire. Ils étaient donc toujours nombreux dans les parages du *Vinh-Long*, guettant les détritus variés jetés par dessus bord à toute heure du jour.

Déjà plusieurs accidents s'étaient produits en rade, et les requins de la baie avaient fait plus d'un repas de chair humaine.

Certain jour de chaleur accablante, un malheureux malade pris d'un accès de fièvre chaude, avant qu'on put l'arrêter, se précipita du haut des bastingages dans la mer. Aussitôt retentit sur le pont et dans tout le navire le cri sinistre:

— Un homme à la mer!

On se précipita vers l'embarcation de sauvetage; mais avant qu'elle ne parvint à lui, le pauvre diable qui se maintenait à peine à la

surface serait perdu. Les plus braves de l'équipage hésitaient. Sur une autre côte moins infestée de requins, ils auraient, sans perdre une seconde, sauté par-dessus bord pour sauver l'infortuné soldat : mais se jeter à la mer, avec presque certitude de ne pas échapper à la terrible mâchoire du squale, s'exposer à la plus atroce des morts !...

Cependant le quartier-maître Richard se dévoua. Tout habillé, il s'élança vers celui qui se noyait, le saisit et réussit à le ramener à bord. Quelques instants plus tard, un requin rôdant autour du *Vinh-long* se montra tout près de l'endroit où l'héroïque sauvetage avait été opéré.

« Cet acte entre mille, nous écrit un soldat de l'armée de terre qui en fut témoin et qui l'a relaté, dit combien les marins furent dévoués pour les malades. Les camarades de la guerre ne l'oublieront jamais ».

A bord des transports hôpitaux de l'État cessaient toutes les petites rivalités. L'armée ne formait plus qu'une grande famille. Les malades qui eurent la bonne fortune d'être rapatriés sur un de ces deux transports furent admirablement soignés pendant la traversée.

Les pertes de la marine à Madagascar ont été beaucoup moins considérables que celles des autres armes. Le chiffre des morts dans les équipages de la flotte n'a pas dépassé 47 hommes. Une hygiène, une discipline plus sévères et meilleures furent toujours observées à bord des différents bâtiments, les hommes étaient mieux abrités, mieux nourris et aussi plus promptement et plus efficacement soignés, en cas d'accès de fièvre, que ceux du corps expéditionnaire.

Les navires et transports de commerce que nous avons déjà cités plusieurs fois, doivent être comptés parmi les bâtiments qui servirent utilement et toujours avec un zèle et un dévouement dignes des plus grands éloges, la France à Madagascar. L'amiral Bienaimé rendit pleine justice à leurs efforts [1].

Les convois des rapatriés commencèrent en juillet par le *Notre-Dame-du-Salut* et s'achevèrent en janvier avec l'*Annamite*, ramenant les derniers malades.

Les navires les plus éprouvés sont ceux qui ont fait le voyage de septembre et d'octobre, non seulement parce que le passage de la mer Rouge était dangereux, mais parce que l'état sanitaire à Madagascar était déplorable; les évacuations avaient lieu dans les plus mauvaises conditions; on embarquait des mourants. La *Ville-de-Metz*, transportant des Somalis et des convoyeurs arabes, a eu 96 décès de Majunga à Alger; la plupart des hommes de ce convoi, on le sait,

1. Pendant sa station, l'*Ava* a assuré le service entre Mahé, Madagascar et Maurice pour le courrier de l'armée et la relève des troupes. Ce paquebot a été de la plus grande utilité au Département de la Guerre. Son commandant, M. Combe, a reçu, à ce sujet, les félicitations de l'amiral Bienaimé, chefs de la division navale de Madagascar. Ces éloges font le plus grand honneur à la Compagnie des Messageries maritimes qui a immobilisé, pendant une année, ce grand paquebot pour le service spécial de la campagne.

étaient couverts d'ulcères gangréneux. Le seul médecin embarqué tomba malade et ne put les panser. Les malheureux gisaient pêle-mêle dans tous les coins du bateau et une épouvantable odeur de pourriture humaine prenait à la gorge. Au lazaret de Matifou où l'on a dû les isoler, leurs loques empoisonnées ont été brûlées. Le *Canton* a eu 64 décès sur 600 passagers; le *Cachar*, 45; la *Concordia*, 43; sur les autres transports, le chiffre oscillait entre 30 et 40. En dernier lieu, les convois étaient meilleurs et les navires ne perdaient plus en cours de traversée que 15 ou 20 hommes; l'*Italia* et le *Massilia* n'ont eu que 4 décès chacun.

Au cours de la campagne, un certain nombre de récompenses avaient été accordées à la marine, dont le chef fut promu contre-amiral après la prise de Marovoay. Le lieutenant de vaisseau Simon qui porta[1] en France le traité signé par la reine Ranavalo le 2 octobre fut nommé capitaine de frégate et peu après attaché, comme officier d'ordonnance, à la personne du Président de la République. Les lieutenants de vaisseau Tracou et Pierre furent nommés officiers de la Légion d'honneur; chevaliers les lieutenants Tiercelin, Canale, Canuet, G. V. Martin, Z. Martin, Convers, Charbonnel, l'enseigne Bazire, le sous-commissaire Lesperon, le maître de manœuvre Wochbaur.

Furent proposés : pour le grade de capitaine de vaisseau, le capitaine de frégate Salaün-Penquer; pour le grade de capitaine de frégate, le lieutenant de vaisseau Jaubert; pour le grade de lieutenant, l'enseigne Perret.

La médaille militaire fut conférée au premier-maître fourrier Duval, aux seconds-maîtres de manœuvre Guillou, Lescan, au second-maître de mousqueterie, Dumont; au second-maître de canonnage Bedouré, au second-maître charpentier Richard, au second-maître de timonerie, Guillou.

Plusieurs marins furent décorés de médailles d'honneur. Le quartier-maître charpentier Richard, dont nous avons raconté plus haut l'acte de courage, reçut la médaille de 1re classe en argent, « en récompense, disait la décision officielle, du courage et du dévouement dont il a fait preuve, en rade de Majunga, le 23 septembre 1895 : s'est jeté à la mer, malgré les violents courants qui règnent dans cette rade et les requins qui y abondent, pour porter secours à un brigadier d'artillerie qui était en danger de se noyer ».

1. Le lieutenant de vaisseau Simon, télégraphiait-on au *Figaro*, a quitté Tamatave le 28 octobre, pour rentrer en France avec le capitaine Nonancourt, le capitaine Trafford et le lieutenant Waddington. Le lieutenant de vaisseau Simon est chargé de porter au gouvernement français le traité signé par la reine et de donner à ce sujet toutes les explications verbales.

Mais pour qu'aucun autre renseignement ne puisse être fourni aux députés, en dehors des renseignements que donnera cet envoyé, on a *interdit aux trois autres officiers* d'arriver à Paris en même temps que lui et on ne les a laissés s'embarquer sur le même paquebot que M. Simon qu'à la condition de s'arrêter en Égypte. Le lieutenant de vaisseau Simon arrivera donc seul à Paris.

Ce brave avait bien mérité la médaille militaire. On s'étonne qu'elle ne lui ait pas été décernée.

Les marins de l'escadre de l'amiral Bienaimé et ceux de la flottille de même que leurs camarades de l'armée de terre reçurent la médaille de Madagascar[1].

Au cours de la campagne, un câble sous-marin a été immergé entre Majunga et Mozambique sous la direction de M. l'ingénieur Desries qui disposait à cet effet du *François-Arago* et d'un nombreux personnel d'ingénieurs et électriciens.

M. Desries avait pour adjoint M. le sous-ingénieur Devaux.

La paix rétablie à Madagascar, le rôle de la marine n'était pas terminé. L'escadre avait, en effet, à montrer le drapeau français autour de l'île, à faire peu à peu réinstaller nos nationaux dans les établissements qu'ils avaient quittés ou dont ils avaient été chassés au début de la campagne, enfin à surveiller la côte et à s'opposer au débarquement des munitions et armes de guerre. Un navire de la division de l'*Indo-Chine*, le *Pourvoyeur* fut envoyé dans les eaux de Madagascar pour renforcer ce service de surveillance.

1. Au sujet de la distribution de la médaille de Madagascar, le Ministre de la Marine adressa aux vice-amiraux, commandants en chef et aux préfets maritimes la circulaire suivante :

Paris, le 18 avril 1896.

Messieurs, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai arrêté les dispositions suivantes concernant la délivrance de la médaille commémorative de l'expédition de Madagascar aux militaires des troupes de la marine.

Aux termes de la loi du 15 janvier 1896, cette médaille est acquise à tous les militaires qui ont pris part à l'expédition de Madagascar du 8 décembre 1894 au 31 décembre 1895, c'est-à-dire à tous les officiers et hommes de troupe qui étaient présents à Madagascar entre les dates précitées.

Elle sera délivrée, en outre, à tous les militaires qui faisaient partie du détachement d'escorte du résident général, du 26 octobre 1894 au 21 novembre suivant.

La délivrance de cette nouvelle médaille aura lieu dans les conditions fixées par la circulaire du 15 mars 1895 pour la médaille coloniale, sous réserve des modifications indiquées ci-après :

Les brevets et états de proposition (en triple expédition) seront établis :

1° Pour les militaires européens de tous grades, par le corps ou service métropolitain chargé de la tenue de la matricule au moment de l'examen des titres des ayants droit;

2° Pour les militaires indigènes de toute origine appartenant à l'infanterie (tirailleurs malgaches, haoussas, sénégalais) et pour les volontaires de la Réunion, par le Conseil d'administration du régiment de tirailleurs malgaches;

3° Pour les militaires de la gendarmerie coloniale faisant partie des brigades de Diégo-Suarez, par le commandant de la compagnie de la Réunion.

4° Quant aux militaires indigènes (maréchal des logis, brigadiers et soldats) provenant de la compagnie de conducteurs d'artillerie du Sénégal et qui ont été envoyés à Madagascar pour encadrer les indigènes sénégalais formant la compagnie de conducteurs auxiliaires du corps expéditionnaire, les livrets et états de proposition seront établis par le conseil d'administration de cette dernière compagnie.

On emploiera, pour l'établissement des états de propositions, les imprimés en usage pour la médaille coloniale (n° 3822 de la nomenclature) modifiés conformément aux prescriptions de la circulaire du 20 février 1896 (*B. O.*, p. 375).

Par analogie avec les dispositions pour la médaille coloniale, la médaille de Madagascar ne devra pas être délivrée aux militaires qui se trouveraient dans l'un des cas d'indignité visés par l'article 3 du décret du 6 mars 1894 et le paragraphe intitulé « Indigne » de la circulaire de même date.

Les corps et services chargés de délivrer cette nouvelle médaille devront m'adresser, le plus tôt possible, les demandes de brevets et de médailles accompagnées de leurs rubans et agrafes qui leur ont nécessaires.

A Madagascar, les insignes devront être délivrés, dès leur réception et sans attendre l'etablissement et la signature des brevets, aux militaires indigènes présents dans la colonie qui auraient acquis des droits à cette médaille commémorative.

Le régiment de tirailleurs malgaches fera parvenir aux destinataires les brevets et insignes des militaires indigènes rapatriés par l'intermédiaire du régiment de tirailleurs sénégalais (Sénégal) ou de la compagnie de tirailleurs haoussas (Dahomey).

Il était très important surtout d'occuper sérieusement le port de Vatomandry trop longtemps négligé.

De ce point, part la route la plus directe, allant du littoral à Tananarive; c'est à Vatomandry que le matériel de guerre et les munitions que les Hovas ont reçus depuis 4 à 5 ans ont été débarqués; et c'est par là encore qu'ils ne cessent d'en recevoir. C'est là que Shervington a débarqué et s'est embarqué.

L'amiral Bienaimé étant arrivé au terme de son commandement, rentra en France et eut pour successeur comme chef des forces navales à Madagascar le capitaine de vaisseau Le Do. Celui-ci prit possession de son commandement en février 1896. Le *La Pérouse* remplaça le *Primauguet* rentré et désarmé à Rochefort et porta le pavillon du commandant.

CHAPITRE XXXII

Services sanitaires. Administration.

Organisation du service médical. — Les maladies à Madagascar. — Comment les indigènes traitent la fièvre. — Ambulances, hôpitaux, matériel. — Prescriptions hygiéniques. — L'alimentation militaire aux colonies, en expédition. — L'hôpital de Suberbieville. — Notes d'un ambulancier. — Répartition des malades dans les hôpitaux à la fin de septembre. — Mortalité par jour. — L'enquête de M. Vigné d'Octon, député. — Déclaration de M. le ministre de la guerre. — Chiffres officiels des pertes par régiment, escadron ou batterie. — Pertes subies par les auxiliaires et par la marine. — 5592 morts. — Dévouement des médecins. — La 30e section d'infirmiers licenciée. — Les vétérinaires. — Les services administratifs. — L'intendant Thoumazou et ses officiers. — Leur zèle intelligent. — L'intendance après la prise de Tananarive. — Dissolution de la 30e section d'ouvriers. — La justice militaire. — Les sociétés de secours aux blessés. — Rapport officiel. — L'aumônerie.

Une expédition comme celle de Madagascar devait nécessairement exiger une organisation particulièrement soignée de deux des services de l'armée, toujours très importants, lorsqu'il s'agit de faire campagne dans un pays exceptionnellement malsain : 1° les services sanitaires, 2° les services administratifs. Il fut décidé, tout d'abord, que deux médecins seraient attachés à chaque bataillon et que seraient formés quatre hôpitaux de campagne et deux ambulances volantes avec un personnel médical nombreux, enfin à Nossi-Comba un sanatorium destiné à recevoir des convalescents. Une section d'infirmiers militaires, à effectif de guerre, fut organisée, la 30e, ayant son dépôt à Perpignan. L'ensemble des services sanitaires était placé sous la direction du Dr Eymery-Desbrousses, dont on connait déjà les états de service, ayant pour l'assister le médecin-major de 1re classe Hocquard. Le nombre des médecins de diverses classes employés à

Madagascar était de 80. Pour une telle campagne, les Anglais, si nous tenons compte de l'expérience de leurs guerres coloniales, en auraient envoyé 300.

Dès les premiers jours de la guerre, nos médecins se virent littéralement débordés, et si grands que fussent leur dévouement et leur activité, il ne purent donner aux malades, toujours plus nombreux, des soins efficaces. L'organisation des hôpitaux et ambulances, d'autre part, ne répondait pas aux besoins et aux exigences multiples et compliquées d'une guerre dans ce pays peu connu, dépourvu de moyens de transports et sans ressources

Le Docteur Eymery-Desbrousses débarqua à Majunga en même temps que le général Duchesne, alors qu'une partie des troupes campait et faisait colonne depuis plusieurs semaines et avait été très éprouvée par la maladie. Nous devons ici ajouter quelques renseignements à ceux que nous avons déjà donnés sur les maladies à Madagascar, celles auxquelles nos soldats se trouvèrent immédiatement exposés et auxquelles ils résistèrent mal.

D'après les observations faites au dispensaire fondé à Tananarive, depuis plusieurs années, par M. Le Myre de Vilers, dispensaire dirigé par un praticien de talent et d'expérience, le docteur Baissade, médecin principal de la marine, les maladies observées dans les différentes régions de la grande île africaine seraient à peu près les mêmes qu'en Europe.

Les affections pulmonaires sont, parait-il, très fréquentes chez les indigènes,en raison du peu de précautions prises contre les brusques variations de la température. Ils n'ont, en effet, que le même vètement pendant toute l'année, un *lamba* de coton, qu'ils portent aussi bien quand il pleut que lorsque le temps est sec.

Ces variations de température devaient faire beaucoup de victimes parmi nos jeunes soldats pendant la dernière campagne. Ils ne connaissaient pas suffisamment les dangers d'un climat à la fois très chaud et très humide.

« Que n'a-t-on remis à chacun, en quittant la France, une notice imprimée pour les précautions hygiéniques à prendre en arrivant à Madagascar, en prescrivant aux officiers de les faire exécuter avec toute la rigueur de la discipline?

« La fiévre paludéenne est encore plus fréquente que les affections pulmonaires; elle est aussi plus dangereuse et moins facile à éviter.

« Toutes les formes de l'intoxication palustre se montrent à Madagascar, types quotidiens, tierces, quarts. L'accès bilieux est moins grave sur les hauts plateaux que sur les côtes. Les nouveaux venus sont particulièrement atteints de fièvre subcontinue, continue, ou remittente, à rémissions irrégulières. Ce n'est que lorsqu'ils ont résisté à celle-ci qu'ils sont atteints de formes périodiques.

« Malheureusement, la quinine a peu d'effet sur le paludisme de Madagascar, pas même comme moyen prophylactique; par contre, on obtient, même dans les cas de fièvres invétérées, de très bons résultats par le traitement arsenical associé aux préparations du quinquina.

« Les indigènes sont sujets au paludisme comme les Européens. Ils paraissent, cependant, être immunisés par un premier accès, et refusent de prendre de la quinine qui, d'après eux, leur ferait perdre l'immunité acquise. Ils ont peut-être raison...

« La variole, qui a fait autrefois beaucoup de ravages chez les Malgaches, est devenue assez rare depuis que ceux-ci ont connu les effets préservatifs du vaccin.

« D'ailleurs, les habitants de Tananarive ont une telle peur de la contagion, que tout individu atteint de la variole, doit immédiatement quitter la ville et fuir au loin sans espoir de secours, abandonné de tout le monde et même des siens.

« La tuberculose, qu'on devrait supposer rare et presque inconnue dans le pays, y est au contraire, très répandue, principalement à Tananarive, malgré son altitude.

« Si ce fait ne peut s'expliquer facilement, il est encore plus difficile de se rendre compte de la goutte, chez les Malgaches, qui ne se nourrissent que de riz, et *qui ne boivent que de l'eau*. Que diraient, s'ils vivaient encore, nos anciens maîtres? Pas plus que nous, ils ne pourraient croire que le vieux chambertin et le château-yquem 1858, en compagnie des pâtés truffés du Périgord et des homards à l'américaine, ne prédisposent pas plus à la podagre que des pommes de terre arrosées de l'*aqua simplex* de nos réservoirs municipaux

« A Madagascar donc, presque tout le monde a la goutte, pauvres et riches, Rainilaiarivony : l'ancien premier ministre est goutteux ainsi que toute sa famille. Rainitsimbafay, le nouveau premier ministre, est également archi-goutteux. Et tous ne boivent que de l'eau ! On ne peut expliquer cela que par des habitudes de paresse torpide.

« Il y a beaucoup de lépreux à Madagascar, dans toutes les classes de la société.

« On les traite généralement avec humanité, et on les garde dans les familles, en les autorisant à aller mendier sur le bord des chemins. Cependant, quand la maladie les a rendus tout à fait repoussants, on les chasse ; et ils n'ont d'autre ressource que d'aller dans les léproseries fondées par les missions chrétiennes de Tananarive ou d'Antsirabé, où il n'y a pas de place pour tous malheureusement. Quant à la contagion de la maladie, le docteur Baissade n'en a constaté qu'un cas en six ans, sur une religieuse de Saint-Joseph de Cluny.

« Pour compléter la nosologie malgache, il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots de la syphilis. De même que la valeur chez les héros de Corneille, elle n'attend pas le nombre des années, A quinze



A l'hôpital d'Ankaboka.

ans, tout indigène a des raisons valables pour prétendre à l'immunité des colères de Vénus. La reine Rasoahérina ne faisait pas exception à la règle. Elle répondit un jour à son ministre, qui voulait s'opposer aux dangers qu'elle pouvait courir en allant voir la mer à Andovoranto : « J'ai eu la fièvre et la syphilis, quels dangers puis-je donc courir? » Cela se dit ainsi dans l'idiome hova : *Efa vitan' tety si vitan' tàzo, aho !*

« La syphilis qui doit exister à Madagascar depuis qu'il y a des habitants comme elle existe depuis les temps préhistoriques chez les peuples de l'ancien continent et principalement chez les Hébreux, — la syphilis, dis-je, se présente chez les Malgaches avec des formes atténuées. Et cela se comprend d'autant mieux qu'ils sont très sensibles

au traitement hydrargyrique. Aussi n'y a-t-il rien d'extraordinaire dans les affirmations du docteur Baissade sur le peu de gravité de cette maladie en passant de l'indigène à l'Européen (1) ».

On n'ignorait pas, surtout depuis la campagne si meurtrière de 1883-1885, les dangers d'une expédition à Madagascar ni l'insalubrité de la côte Malgache. Les médecins avaient signalé que pas un des soldats composant l'escorte du résident général à Tananarive, avant la guerre, n'échappa aux terribles fièvres du pays. Nos troupiers en avaient pris le germe, disaient les rapports, en traversant la zone dangereuse de la région Sakalave et du Boeni.

« L'insalubrité de la côte Malgache lui est commune avec celle de toutes les régions de terres basses situées entre les tropiques et elle a les mêmes causes. Des pluies diluviennes inondent chaque année ces contrées; les rivières débordent et couvrent le sol bas et plat; quand les fortes chaleurs de janvier et de février arrivent, les marécages, où des masses énormes de matières animales et végétales sont en décomposition, se dessèchent et empoisonnent l'atmosphère. Sur la côte orientale, le vent du large tendrait à chasser ces germes morbifiques dans l'intérieur de l'île, mais les premiers contreforts des montagnes, très rapprochées du rivage, les arrêtent. La zone dangereuse est donc très étroite sur la côte est, mais il n'en est pas de même sur le versant occidental où la première chaîne de montagnes se trouve très éloignée du canal de Mozambique.

« ... Les indigènes traitent la fièvre tantôt par les ablutions froides par l'immersion dans l'eau, tantôt par les sudations, tantôt par le mépris. Pour eux, une première atteinte, loin de prédisposer à des atteintes subséquentes, doit être considérée comme une vaccination. *Efa vitan' tazo'!* J'ai eu la fièvre ! L'absorption de la quinine, nous le répétons, leur semble détruire cette immunité. Un porteur, obligé par métier de se rendre à la côte, refuse de prendre de la quinine parce qu'elle couperait son premier accès et qu'il serait par conséquent toujours sujet à la contracter de nouveau. On voit de nombreux porteurs traverser, sans contracter la fièvre, les régions les plus malsaines. Ils ne manquent pas d'attribuer cette immunité à une atteinte antérieure. Chez ces individus, le paludisme ne se manifeste que par un énorme développement de la rate. »

La colonne du général Metzinger, opérant à la fin de la saison des pluies, avait beaucoup souffert pendant les reconnaissances préliminaires et les opérations contre Marovoay, Les malades affluaient à l'hôpital de Majunga, lorsque le médecin principal Eymery Desbrousses arriva, il se préoccupa immédiatement de faire débarquer

(1) Docteur Dupouy d'Auch.

le plus vite possible le matériel et le personnel des hôpitaux et des ambulances et les médicaments nécessaires.

Le matériel du premier échelon des formations sanitaires — service de bataillon — devait comprendre, dit l'historiographe médical de la campagne, M. le docteur Lemure, 2 voitures Lefebvre, 11 mulets de bât, 10 paniers d'approvisionnements, dont deux médicaux, 2 opératoires, 2 de pansements et de quinine; 10 sacs d'ambulance, 12 brancards à capote, 1 tente conique.

En outre, chaque troupe devrait être suivie dans ses marches par une ambulance comprenant : 6 médecins, 2 officiers d'administration, 28 hommes de troupes, 22 infirmiers, 12 voitures Lefebvre, 8 mulets de bât, 10 mulets de cacolet, 2 mulets de litière et un nombre approprié de coolies : on supposait l'existence d'une route; les voitures réglementaires d'ambulance avaient été remplacées on le sait, par des Lefebvre; les literies et les cacolets réservés pour la guerre de montagne avaient été prévus, et on comptait sur un grand nombre de porteurs; enfin les approvisionnements pour les blessés étaient calculés comme dans une guerre européenne, mais les médicaments, sauf la quinine, étaient loin de suffire aux besoins. Les quatre hôpitaux de campagne devaient recevoir chacun 72 voitures, des mulets, des approvisionnements de toute nature, des tentes et des baraques démontables. La théorie de l'hôpital de campagne est faite pour une guerre européenne. Il avance en même temps que les troupes à une distance déterminée de l'avant. On a la faculté de s'installer dans les villages, de réquisitionner les maisons; on trouve des logements et des lits, ainsi que les accessoires indispensables tels que cuisines et lessiveuses. Il ne reste, pour le fonctionnement, qu'à ouvrir les cantines et les paniers.

« Ces dispositions ne sont guère applicables aux colonies, où, le plus souvent, il n'y a rien de préparé. Les tentes sont faciles à installer, mais ne sont guère habitables : sous la grande tente de l'hôpital de Suberbieville, on relevait 38 degrés au chevet des malades et 42 degrés entre les deux toiles. Les baraques adoptées étaient du système Werhlin-Espitalier; les parois étaient constituées par un treillis en fil de fer et de la bourre de coco ; la toiture par de la tôle ondulée. On les dit *démontables* parce qu'elles peuvent être confectionnées en France et transportées au loin, mais une fois montées, elles ne peuvent guère être déplacées. A Madagascar, les constructions à la malgache, en raphia, très élevées au-dessus du sol, à double toiture et à double paroi, avec vérandah, réalisaient les conditions hygiéniques les plus satisfaisantes ; on aurait dû les préférer à toutes les autres.

« Le plus grand défaut des hôpitaux improvisés aux colonies provient de l'installation de tous les accessoires. L'hôpital n° 1 à Majunga a pu s'organiser à la longue Il se composait de baraques en planches, de

baraques Espitalier, de tentes de toutes sortes; les malades ont pu être logés passablement; mais la cuisine se faisait en plein air, l'eau manquait et les feuillées laissaient forcément à désirer. La désinfection était impossible.

« Trois mille lits avaient été expédiés, 250 pour chaque hôpital de campagne; 500 pour l'hôpital d'évacuation et 500 pour le sanatorium; il devait par conséquent en rester un millier de disponibles pour les infirmeries-ambulances. Ce chiffre de 3.000 était encore insuffisant, d'autant plus que les évacuations sur la France et même sur la Réunion n'entraient pas dans les projets primitifs. A peine installés, les hôpitaux de campagne regorgeaient; chacun d'eux était disposé pour recevoir 250 hommes; et ils ont dû bientôt en abriter 600 et plus. A Ankaboka, où s'était monté l'hôpital d'évacuation, il y a eu un encombrement inouï de malades; tous les brancards disponibles ont été utilisés, et il n'y en avait pas encore assez. Les coolies mélangés aux soldats européens s'y trouvaient entassés, littéralement empilés dans une malpropreté dont rien ne peut donner l'idée. Il était bien inutile de donner des lits aux indigènes dont ils n'usent pas; il suffisait pour eux d'avoir des baraques avec des sortes de lits de camp et des couvertures : là ils se trouvent plus à l'aise et l'infection est moins grande. »

Le docteur Eymery-Desbrousses put se convaincre bientôt de la défectuosité des services; mais il ne s'agissait pas de récriminer; il s'agissait de faire pour le mieux. Le médecin en chef du corps expéditionnaire prit, de suite, les mesures nécessaires. Avant son arrivée, le directeur du service de santé à Majunga était le docteur Quennec, du corps de santé colonial, qui installa, dans de bonnes conditions, la première infirmerie-ambulance à Majunga. Envoyé peu après à Diego-Suarez, il fut remplacé par le docteur Lacaze, aide-major de réserve, attaché avant la campagne aux établissements Suberbie.

Le docteur Eymery, d'accord avec le général Duchesne, rappela tout d'abord aux différents chefs de corps quelles précautions hygiéniques s'imposaient.

Les règlements et ordonnances, instructions de toute nature sont généralement remplis de sages prescriptions; mais ces prescriptions, on ne les suit pas toujours; il est même quelquefois impossible de les suivre en campagne.

Ainsi, l'article 358 du décret du 20 octobre 1892, dit :

« Art. 358. — Toutes les fois que l'eau n'est pas irréprochable, elle est filtrée ou soumise à l'ébullition.

« Lorsqu'il y a dans une caserne de l'eau de diverses provenances, l'eau de boisson et l'eau de lavage sont indiquées par des écriteaux explicites.

« Pendant la saison des chaleurs et quand on est obligé de faire

bouillir l'eau, il est avantageux de ne la laisser consommer que sous forme d'infusion de thé et de café, qui constitue une boisson rafraîchissante et tonique... »

En campagne, cette prescription doit être encore plus rigoureusement suivie.

« Il est recommandé de toujours faire bouillir l'eau, que l'on additionne ensuite, pour l'alléger, la rendre moins indigeste, de bicarbonate de soude ou d'acide citrique. Néanmoins aucune précaution ne semble prise en vue d'assurer l'exécution de cette dernière prescription. Dans l'armée allemande, au contraire, tous les officiers et, croyons-nous, certains corps, sont munis d'un flacon d'acide citrique. Nos troupes de l'expédition de Madagascar ont été mieux outillées ; on les a munies de filtres. Mais la filtration n'est, il faut se le rappeler, qu'une précaution préliminaire. Le filtre arrête les matériaux solides en suspension, boues, matières végétales, micro-organismes, mais non les substances dissoutes, et notamment les poisons organiques, diastases, toxines, que seule une ébullition prolongée peut détruire. Aussi a-t-on expressément commandé de ne consommer que l'eau bouillie et de préférence en infusion (café, thé, kola, verveine, etc.) et de boire aux repas seulement. Cette dernière recommandation est des plus judicieuses, car elle endigue du même coup, à la condition d'être appuyée de peines disciplinaires suffisantes, la consommation de l'alcool et surtout de l'absinthe, plus toxiques encore dans les pays chauds que chez nous. Il faut reconnaître cependant qu'à l'égard de la consommation des alcools, eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs divers, de grands progrès ont été réalisés. L'ivrognerie et l'alcoolisme sont relativement rares dans l'armée. »

« La ration normale de campagne est de 400 grammes de viande. La ration forte peut même aller jusqu'à 500 grammes. Comme cette ration est représentée par les vivres portés ou les réquisitions directes en nature, il faut espérer que les hommes en bénéficieront réellement. Au moment où l'on organisa l'expédition de Madagascar, il fut décidé que chaque homme toucherait par jour 500 grammes de viande fraîche, en dehors des conserves, légumes, etc., considérés comme accessoires, et de plus 1/2 litre de vin et 4 centilitres de rhum ou de tafia. C'était là une excellente décision. Malheureusement les renseignements qui nous sont parvenus paraissent prouver qu'il en a été à Madagascar comme au Dahomey. Quelles qu'en soient, du reste, les causes, les prescriptions sont restées théoriques et les troupes ont vécu comme elles ont pu, souvent fort mal. Ajoutons toutefois que le *pain de guerre*, qui remplace maintenant l'ancien biscuit, a donné des résultats assez satisfaisants. Ce pain de guerre, fait avec de la farine, du levain, du sel et de l'eau (l'ancien biscuit ne contenait ni levain ni sel) fournit, mélangé au bouillon,

une bonne soupe, car son goût est agréable; il se conserve sans doute moins longtemps que le biscuit, mais il ne présente, en revanche, ni les altérations, parfois toxiques, ni les parasites dont ce dernier était coutumier [1].

« Les troupes d'Afrique, livrées à elles-mêmes dans le sud-algérien, ont depuis longtemps paré à l'insuffisance et à l'irrégularité de leurs rations. Les zouaves en colonne particulièrement organisent, dans les compagnies, des sortes de *tribus*, dirigées par des *cheiks*, choisis parmi les hommes les plus débrouillards, quel que soit leur grade. Ces cheiks, toujours ponctuellement obéis, répartissent les rôles, surveillent les distributions et opèrent le partage de tout ce que les hommes ont pu rapporter à la tribu, vivres, boissons, tabac, etc. Cette industrieuse organisation leur permet de vivre en des régions totalement dénuées de ressources. C'est ainsi qu'en Crimée, ils arrivaient à varier agréablement leurs menus, alors qu'à côté d'eux les Anglais se passaient non-seulement de *roastbeef*, mais même de *patates*.

« Quelques moralistes « sur le papier » ont qualifié durement ce qu'ils appellent ce *chapardage*. Nous avouons ne pas comprendre ces pudeurs qui trouveraient vraisemblablement mieux à s'exercer dans un autre domaine. La première nécessité, à la guerre comme en paix, est de vivre. *Primum vivere, deinde philosophare*. Or, pour vivre, il faut manger, et si les rations administratives sont insuffisantes ou font défaut, l'homme a parfaitement le droit, le principe supérieur de la guerre étant admis, de pourvoir, d'une autre façon et dans les limites de ses besoins, à sa subsistance. Von der Goltz raconte ironiquement, dans sa *Nation armée*, que, pendant la campagne de 1806, les troupes prussiennes, privées de leurs convois, mouraient de faim à côté de ressources importantes parce qu'il était admis que l'armée ne devait vivre que sur ses approvisionnements. Les mœurs de l'armée prussienne ont bien changé depuis cette époque, mais cela prouve qu'elle a maintenant une notion plus nette des nécessités physiologiques qui incombent à des gens qui se battent, c'est-à-dire qui exécutent des travaux pénibles et dépensent beaucoup de force. »

A Madagascar, il était difficile de veiller rigoureusement à l'observation stricte des règlements relatifs à la nourriture et à l'hygiène des troupes en campagne; aussi les instructions du Dr Eymery-Desbrousses ne furent-elles pas toujours écoutées.

Le corps expéditionnaire avait occupé Mevatane et Suberbieville. Nous empruntons à un journal de marche un récit très vivant, exposant bien les dures épreuves du *corps médical* :

« 12 juin. — La brigade Metzinger se trouve à l'avant, sans vivres et sans médicaments. Ordre est donné par le commandant au lieute-

1. L « Alimentation militaire », par le Dr J. Laumonier. — Le *Correspondant*, 25 janvier 1896.

nant de vaisseau de remorquer les chalands chargés du parc aérostatique. Pour dégager sa responsabilité, l'officier de marine exige un ordre écrit, qui lui est donné.

« A l'infirmerie régimentaire d'Ambato, le docteur n'a à sa disposition que quelques pilules de quinine ou d'opium, quelques grammes de bismuth, une demi-douzaine de bandes — le tout au service des deux compagnies du 200e, ayant à cet endroit 23 malades alités.

« 18 juin. — Pour toute formation sanitaire, l'avant-garde n'a que l'ambulance n° 1, qui ne peut pourvoir à tous les besoins. 350 malades sont à Suberbieville, sous des tentes coniques, alors que les services d'état-major, y compris le porte-fanion, les ordonnances et l'entreposeur des tabacs sont logés dans les maisons. Malgré le dévouement des médecins, comment soulager les malades : pas de remèdes ! pas de lits ! pas de couvertures ! Les malades couchent sur le sol.

« Cette ambulance est restée ainsi dépourvue de tout du 9 juin au 20 juillet. Pendant ce temps-là, les hôpitaux nos 3 et 4 attendaient vainement les ordres du commandement pour déplier leurs tentes et ouvrir leurs caisses.

« En revanche, le 20 juin est arrivé à Suberbieville le matériel de siège et tout son attirail dont on n'avait nul besoin.

« 10 juillet. — Ordre est donné à l'hôpital n° 3 de s'établir à Suberbieville. On assigne comme emplacement un plateau dénudé où avait été auparavant installé le dépôt de la remonte mobile et où avaient séjourné, pendant un mois, 50 chevaux. Ce plateau se trouve en face du cimetière, c'est-à-dire très loin du siège de l'état-major général[1].

A Suberbieville, se produit un incident que nous avons déjà sommairement indiqué.

A la fin de juillet, le corps expéditionnaire avait l'hôpital n° 1 à Majunga, l'hôpital d'évacuation à Ankaboka, une section de l'hôpital n° 2 à Ambato, l'hôpital n° 2 à Marololo et, enfin, l'hôpital n° 3 à Suberbieville. Quant à l'hôpital n° 4, le commandement, malgré l'affluence des malades, n'avait pas jugé nécessaire de lui donner l'ordre de monter des tentes, et il est resté jusqu'à fin septembre tentes pliées, caisses clouées, sans rendre aucun service.

A Suberbieville, dit M. Fernand Pages, qui suivit la campagne en qualité de correspondant de plusieurs journaux parisiens, l'ambulance n° 1 servit d'hôpital, du 9 juin au 20 juillet, sans avoir une installation suffisante pour recevoir les trois cents malades auxquels elle dut donner des soins. Il est à remarquer qu'elle n'avait aucun matériel, qu'elle n'avait pas les remèdes nécessaires, mais on préférait faire monter le parc aérostatique, dont les ballons furent mangés par les cancrelats dans la brousse de Marololo, et les canons de siège de 120,

1. *Journal de Marche* publié par le *Matin*.

qui ne servirent à rien, plutôt que le matériel de l'hôpital. Il est à noter qu'au lieu d'établir l'ambulance dans les pavillons de l'exploitation de Suberbieville, le commandement l'avait reléguée sous la tente, où les malheureux soldats avaient 40° dans le jour et jusqu'à 14° pendant la nuit, alors qu'à côté d'eux, les services les plus infimes de l'état-major étaient parfaitement à l'abri, dans des maisons en briques confortablement couvertes.

« Cette situation dura jusqu'au 10 juillet, époque à laquelle l'hôpital n° 3 fut installé à Suberbieville. Dès le 10 juillet, il était arrivé de jeunes médecins et des infirmiers pour établir cet hôpital, mais le commandant d'armes ayant voulu les installer sur l'emplacement du dépôt de remonte mobile, avec vue sur le cimetière, le docteur Moine, médecin-chef de cet hôpital, protesta et demanda, assure-t-on, un ordre écrit au commandement. Devant cette ferme attitude, l'état-major le laissa libre de choisir lui-même son emplacement. Son choix fut vite fait, et il se porta sur le village indigène de Ragamansieck, abandonné depuis le commencement des hostilités. Le lendemain, le général Duchesne, qui, à l'occasion du 14 juillet, donnait un punch à tous les officiers et aux Français présents, s'adressant à ce docteur, lui demanda s'il avait trouvé l'emplacement désiré.

— Oui, mon général, lui répondit ce dernier, j'ai pris la moitié du village indigène.

— La moitié du village indigène? s'écria le général. Et mes Sakalaves, que deviendront-ils? Pas de village, pas de Sakalaves; pas de Sakalaves, pas de coolies; vous prendrez les cases brûlées.

L'ambulance n'en fut pas moins installée dans le village, et le général Duchesne ne fit pas d'autre opposition à la requête du médecin-major Moine.

Le corps médical se montra, du reste infatigable pendant le séjour prolongé de l'armée à Suberbieville, c'est-à-dire pendant la période particulièrement cruelle du 9 juin au 28 juillet.

« On ne saura jamais assez, dit M. Pages, l'abnégation, le dévouement, l'héroïsme du corps médical tout entier. Ces jeunes docteurs, je les ai vus, à défaut d'infirmiers, à défaut d'employés subalternes, faire les métiers les plus répugnants et pour lesquels l'Eglise a souvent canonisé des saints. Leurs infirmiers ont été les premiers malades. »

En effet, trois mois après l'entrée en campagne, il n'était pas rare de rencontrer une formation sanitaire n'ayant plus un infirmier disponible. En tout, à l'hôpital d'Ankaboka, affirme le Dr Lemure, il n'y avait plus que 4 infirmiers valides pour 1000 malades; à Suberbieville, il ne restait plus que 6 infirmiers debout pour 600 malades, dont une partie couchaient à terre sans matelas. Les médecins-majors et leurs aides faisaient le service d'infirmiers.

« Jamais, dit M. Pages, les mères de France ne sauront ce qu'elles



Malades évacués sur l'hôpital de Marololo.

doivent à ces dévouements obscurs, à ces actes d'héroïsme dont la seule récompense sera, fort problablement, la satisfaction du devoir accompli. »

Citons les dernières notes du journal de marche :

3 *août.* — L'hôpital n° 3 manquait toujours de quinine et ne disposait que de rares boîtes de lait pasteurisé. A ce propos, signalons que, sur un troupeau de 1,200 bêtes, on ne recueillait que 11 litres de lait, qui ne sont allés à l'hôpital qu'après le départ de l'état-major général.

5 *août.* — Un convoi vient d'arriver de l'avant. Sur un total de 120 hommes que comprend ce convoi, 4 sont morts dans la même journée.

Ces évacuations des malades constituent, d'ailleurs, un lamentable spectacle. Les malades sont chargés deux par deux dans des voitures Lefebvre, sans autres soins que les cahots de la route, car s'ils sont accompagnés de médecins, ceux-ci n'ont ni infirmiers ni matériel.

On descend les fiévreux à Marololo. On prenait si peu de précautions que les dysentériques se soulageaient dans les voitures.

10 *août.* — A Marololo, l'hôpital n° 2 est si encombré qu'il ne peut recevoir que les hommes les plus malades. Et cependant, à côté de cet hôpital insuffisant, caisses clouées et tentes pliées attendaient qu'on dressât l'hôpital n° 4, inutilisé jusqu'au milieu de septembre.

Bien entendu, il n'est ici question que des Européens. Quant aux Kabyles et aux Somalis, ils étaient parqués à Marololo dans des cases abandonnés à eux-mêmes, sans soins ni personne pour leur venir en aide. Il y en eut jusqu'à sept cents, ainsi rongés par la vermine et dévorés par la malaria.

1er *septembre.* — D'après une déclaration faite à la table du paquebot le *Djemnah* par le directeur du service de santé, qni se rendait au sanatorium de Nossi-Comba, il y avait, à cette date, 8,000 malades dans les divers hôpitaux, et M. Eymery-Desbrousses estimait à 45 le chiffre des décès, par jour, dans le corps expéditionnaire.

30 *septembre.* — Le chiffre de la mortalité doit s'approcher de 4,000, car, jusqu'ici, il a été reçu au service du Trésor et des postes, à Majunga, 3,555 déclarations de succession.

Une ambulance avait accompagné la colonne légère jusqu'à Tananarive; elle recueillit en chemin de nombreux malades et installa le premier hôpital militaire au lendemain de la capitulation.

Nous devons à M. Jean Lémure, qui suivit l'expédition de Madagascar, les renseignements suivants sur l'état sanitaire, la mortalité [1].

« En ce qui concerne la morbidité et la mortalité, les prévisions de tous ceux qui connaissaient les résultats des expéditions antérieures étaient formelles. En prenant les précautions voulues, la morbidité pouvait ne pas dépasser le chiffre minimum de 18 p. 100, comme dans l'expédition des Ashantis en 1873; dans le cas contraire, elle devait atteindre sûrement la moyenne du Dahomey, 56 p. 100 invoquée à la tribune du Palais-Bourbon par M. Isaac, à propos de Madagascar en 1884-1885; et même, pour certains corps, 90 et 95 p. 100.

« Au ministère de la Guerre, on avait escompté une moyenne de 12 p. 100 de malades. Ce chiffre était évidemment trop faible et aurait dû être porté au moins à 25 p. 100 pour le calcul des approvisionnements et l'organisation des hôpitaux. L'autorité militaire ne voulait

1. Ces notes ont paru dans les *Annales d'Hygiène publique.*

pas admettre que le quart de l'effectif serait indisponible en même temps; et pourtant cette opinion était encore trop optimiste.

Pendant le mois de février, les troupes de la marine furent employées à la mise en état de la place de Majunga et à la préparation des cantonnements pour l'avant-garde qui allait arriver. Il y a eu de nombreux accès de fièvre suivis d'une grande anémie, mais les cas de mort étaient rares. Les soldats d'infanterie de marine transportés à la Réunion par le *Shamrock* et le *Notre-Dame-de-Salut* ont tous supporté la traversée et se sont rétablis. Ce n'était encore que du paludisme pur.

« Au début des opérations, on a eu à enregistrer à Majunga 25 décès en un mois sur un effectif de 2,500 hommes, ce qui donne un décès p. 100. Il devenait déjà évident que, toutes proportions gardées, la mortalité serait au moins de 12 p. 100 dans l'année. Le pronostic était loin d'être favorable, étant donné que la mortalité annuelle pour l'armée en France, en temps ordinaire, est de 6 à 7 p. 1000 (7,53 p. 1000 en 1891; 6,24 p. 1000 en 1892). Nous allons voir malheureusement que cette énorme proportion de 120 p. 1000 qui pouvait être escomptée dès les premiers mois, est encore bien au-dessous de la réalité. »

A la fin de la campagne, les ambulances regorgeaient de malades et cependant plus de 3.000 étaient déjà rapatriés. Le 25 septembre le nombre des hospitalisés était :

Sanatorium de Nossi-Comba..............	450
Hôpital de Nossi-Be........................	100
Vinh-Lung..................................	350
Hôpital de campagne (n° 1) de Majunga.....	890
Dépôt des convalescents..................	400
Dépôt des isolés des 1re et 2e brigades......	480
Hôpital de Meaverana......................	200
Hôpital de campagne (n° 2) d'Ankaboka....	900
Hôpital d'Ambato..........................	250
Hôpital de Marololo.......................	500
Hôpital de Suberbieville..................	650
Hôpital d'Andriba.........................	500
Total..........	5670

Plus 1.500 Kabyles environ, disséminés sur tous les points de la ligne d'étapes.

« Du reste, dit M. Lemure, il y avait des malades partout et beaucoup passaient inaperçus. Ceux qui ne pouvaient entrer à l'hôpital, faute de places, étaient déposés sous les manguiers et dans des cases isolées où les décès se produisaient en grand nombre.

« Il arrivait parfois, au cours d'une promenade que l'attention

d'un officier était attirée par une odeur nauséabonde s'exhalant de quelque coin de la brousse : c'était un cadavre en décomposition, à moitié dévoré par les fourmis, les chiens sauvages et les oiseaux de proie! Que de morts resteront inconnus!

« Quand nous lisions les bulletins sanitaires envoyés en France, nous restions stupéfaits; la progression de la mortalité a été telle qu'il n'y avait aucune illusion à se faire. Voici la moyenne journalière de la mortalité :

Mortalité par jour :

Mars	1	homme
Avril	2	—
Mai	4	—
Juin	8	—
Juillet	12	—
Commencement d'août	24	—
Milieu d'août	30	—
Fin d'août	40	—
Septembre et octobre	45	—

Ces chiffres représentent des moyennes : ils n'en sont pas moins exacts, parce qu'ils résultent de données absolument authentiques. Ils sont plutôt au-dessous de la vérité; et la preuve, c'est que, d'après les chiffres officiels du service de santé, à la date du 3 août, la mortalité s'élevait à 36 décès par jour entre Suberbieville et Majunga, sans tenir compte des décès de l'avant.

Cet ensemble de faits, dirons-nous avec M. Lemure, équivaut à une preuve péremptoire et on peut être assuré que nous n'avons pas cherché à assombrir le tableau.

Mais nous devons ajouter à la funèbre liste celle des décès survenus en cours de route, sur les navires chargés des rapatriements. L'opinion publique a été émue par ces *convois funèbres* traversant l'océan Indien et la mer Rouge ; pour un peu on demandait à les arrêter. Le rapatriement était pourtant la seule chance de salut, et le gouvernement a bien fait d'adopter cette mesure salutaire, peut-être, hélas! prise trop tardivement.

« Si l'on s'est étonné du chiffre de la mortalité sur les bâtiments-transports, c'est qu'on ne savait pas la vérité. Malgré les inconvénients de la navigation et les dangers de la traversée, la mortalité sur les navires, même les plus éprouvés, a été inférieure de moitié, au moins, à celle qui avait lieu, dans le même temps et pour le même nombre de malades, dans les hôpitaux de Madagascar.

« Dans les dix premiers convois de rapatriés effectués par le *Notre-Dame de Salut*, la *Provence*, le *Shamrock*, la *Concordia*, la *Ville de-*

Metz, le *Canton*, le *Djemnah*, le *Cachar*, le *Notre-Dame-de-Salut* (2e voyage, le *Yant'Sé*, il y a eu 405 décès, dont 303 Européens et 102 Kabyles ou Somalis. Comme il s'agit ici de donner le taux mortuaire de l'expédition, nous devons dire que certains navires ont déposé dans les escales des hommes trop fatigués pour continuer la route.

« Ainsi la *Concordia* a laissé 6 malades à l'hôpital de Suez et 20 à Alger, incapables de suivre jusqu'à Marseille; le *Djemnah* en a laissé dans les mêmes conditions 7 à Zanzibar, 1 à Aden, 9 à Obock, 3 à Port-Saïd; le *Yant'Sé*, 4 à Zanzibar et 2 à Port-Saïd. En outre, des soldats sont décédés en débarquant en Algérie et en France : sur 7 militaires de la guerre laissés à l'hôpital de Saint-Mandrier, par le *Notre-Dame-de-Salut* qui n'avait pas jugé prudent de les conduire jusqu'à Marseille, 6 sont morts; le *Djemnah* a eu aussi 2 décès en arrivant à Marseille.

« On peut aisément estimer à 500 le chiffre des décès survenus sur les navires ou peu de temps après leur arrivée.

« Les transports qui sont revenus depuis ont donné un chiffre au moins égal au précédent. Il est donc à supposer que le mille est dépassé. »

La proportion des officiers qui ont succombé aux maladies est de beaucoup inférieure à celle des soldats. Ce fait a une grande importance; il prouve une fois de plus qu'il y a des conditions à remplir pour vivre dans les pays chauds. Les officiers sont plus âgés que les soldats, leur résistance est plus grande : ils sont aussi plus scrupuleux observateurs des lois de l'hygiène et ils savent mieux éviter les causes des maladies.

« Il y a eu 25 décès de Majunga à Tananarive (beaucoup d'autres sont morts depuis) parmi les officiers malades du corps expéditionnaire :

1 colonel.	2 enseignes de vaisseau.
1 lieutenant-colonel.	3 médecins.
1 chef d'escadron.	1 vétérinaire.
5 capitaines.	3 aumôniers.
4 lieutenants.	1 officier d'administration.
2 officiers de gendarmerie.	1 interprète.

« En résumé, dit M. Lémure, la campagne de 1895 à Madagascar aura été une des plus meurtrières de notre époque. Le Mexique, Saint-Domingue pourraient soutenir la comparaison, mais on était excusable à une époque où l'on connaissait mal les causes des maladies et on l'on n'avait pas une idée bien nette sur les moyens de les prévenir.

« *Tous malades et cinq mille décédés*, voilà le bilan ! en d'autres termes, tout le monde a été atteint à des degrés différents; les uns, simples fiévreux, ont pu dominer la maladie et forment la portion des

valides, environ 25 0[0, les autres, plus sérieusement frappés, constituent le groupe des rapatriés, 50 p. 100. Sur l'ensemble des soldats et des coolies, convoyeurs, porteurs, déchargeurs ou manœuvres, la mortalité aura été de 25 p. 100 autrement dit du quart de l'effectif. En somme, 75 p. 100 de morts ou de gravement malades. En ne considérant que les troupes européennes et les troupes d'Algérie évaluées à 12000, la proportion est encore la même et se traduit par 3000 morts et 6000 invalides.

« Le soldat sait mourir pour son pays; il est habitué à l'idée d'être frappé par une balle ennemie. Par contre, l'esprit de sacrifice n'est pas suffisamment développé pour lui permettre de supporter les souffrances qu'il juge inutiles. Il rapporte à ses chefs la cause de ses misères et la démoralisation en est la conséquence. Ces faits sont graves, parce que les revenants de Madagascar rapportent avec eux des impressions terribles, qui peuvent avoir des contre-coups funestes. Il y a eu de l'enthousiasme pour aller là-bas, mais il y en a eu bien davantage pour revenir; et, s'il fallait recommencer, les volontaires seraient rares Une campagne de guerre qui ne laisse pas au cœur du soldat une satisfaction morale est défectueuse, et on peut dire sans hésiter qu'elle a été mal organisée. »

Le nombre des hommes atteints par le feu ne fut pas considérable. Les Hovas étaient bien pourvus d'armes à tir rapide et à longue portée. mais ils s'en servaient mal et leurs munitions n'étaient pas en bon état.

Voici, d'après les documents officiels, le chiffre des hommes blessés ou tués au cours de la campagne :

A Maroway, nous avons eu 1 tirailleur malgache tué et 5 blessés; à Ambohimarina, près de Diégo-Suarez, position stratégique de premier ordre, 1 seul blessé. Dans la poursuite que le commandant Pardes a exécutée après la prise de Maroway, il y a eu, le 15 mai, à l'affaire d'Amboudimonte, 1 officier, 5 tirailleurs malgaches et 1 sergent blessés. A l'attaque de Mevatanava, 2 tirailleurs ont été légèrement blessés; à Tsarasotra, 2 tués, dont 1 officier, et 15 blessés; à Béritsoka, 2 tués et 5 blessés. A Andriba, 1 malgache, un artilleur et 2 légionnaires ont été grièvement blessés. Enfin la prise de Tananarive nous a coûté 2 tués, 1 soldat du 200e et 1 légionnaire; 56 blessés dont 4 officiers.

Au total sont tombés sur le champ de bataille, d'après ces renseiments, 95 blessés grièvement et 7 tués. 16 hommes moururent des suites de leurs blessures dans les ambulances, avant le 15 octobre 1894. D'autres, ont encore succombé plus tard.

Enfin, un certain nombre de traînards, la plupart malades incapables de suivre, furent massacrés par les soldats hovas ou par des

Fahavolos entre Maroway et Tananarive; mais le chiffre exact de ces victimes n'a pas été et ne sera jamais relevé.

Le nombre des hommes tués au cours de la campagne fut en réalité de 20, d'après le rapport du général Duchesne. Lorsque le commandant en chef quitta Tananarive, en février 1896, cinquante blessés des combats des 28, 29 et 30 septembre étaient encore en traitement dans les hôpitaux de la ville.

Ne sont pas compris dans ces statistiques les tués ou blessés des combats livrés, de novembre 1895 au mois de juillet 1896, par le corps d'occupation aux Fahavolos et insurgés malgaches.

Dans la séance du 27 novembre 1896, au Palais-Bourbon, un ancien médecin de la marine, orateur de talent, M. Vigné d'Octon a très vivement, très sévèrement critiqué les organisateurs de l'expédition de Madagascar au sujet du fonctionnement du service de santé. Son discours contient plusieurs lettres et documents qu'il nous semble intéressant de reproduire, car ils doivent être conservés au dossier de l'expédition :

« J'ai déclaré, disait M. Vigné d'Octon, qu'une imprévoyance criminelle avait présidé à l'organisation du plus important des services, celui de la santé.

« Pour confirmer cette accusation, dont je ne me dissimule pas la gravité, permettez-moi de donner la parole d'abord aux victimes elles-mêmes, et j'espère que leurs voix, en s'ajoutant au chœur lamentable dont la presse s'est fait l'écho, vous convaincront, vous émouvront et vous détermineront à rechercher les responsabilités.

« Voici d'abord quelques lignes d'une lettre écrite par un sous-officier :

« Nous sommes arrivés à Mévatanana depuis onze jours. Notre compagnie a enterré seize hommes en cinq jours, morts de la fièvre ou de la dysenterie. Aucun de ces malades, malgré les efforts des médecins, qui pourtant ont accompli des prodiges, n'a pu recevoir les soins qu'exigeait son état. Il y avait à ce moment-là trois flacons de quinine de 30 grammes chacun pour plus de cent malades que contenait l'ambulance. On a manqué même de sulfate de soude.

« Beaucoup de malades se faisaient soigner en cachette par des tirailleurs noirs qui leur faisaient prendre certaines herbes du pays que leurs marabouts recommandent contre la fièvre.

« J'en ai vu quelques-uns qui, à la suite de ce traitement, étaient, sinon guéris, du moins bien soulagés, et, pour ma part, j'aurais été tenté de faire comme eux si, grâce au caporal infirmier que je connaissais, je ne m'étais procuré une dose de sulfate de quinine pour couper ma fièvre qui, d'ailleurs, était légère. »

« Encore un extrait fort court, — je les fais aussi courts que possible, — mais très suggestif, d'une lettre analogue :

« Il y a en ce moment près de cinq cents malades à l'ambulance d'Ambato, et pour les soigner, trois médecins seulement qui sont littéralement sur les dents et qui, malgré leur dévouement, ne peuvent suffire à tout.

« Il y a une moyenne de huit décès par jour. C'est un va-et-vient de cadavres qu'on emporte. J'en suis sorti hier, non pas guéri, je souffre toujours de la maudite fièvre que j'ai attrapée aux premiers jours de mon débarquement, mais les accès étant plus rares j'ai dû céder ma place à un autre plus atteint que moi. Si l'on entrait à l'ambulance dès qu'on a la fièvre, il n'y aurait pas assez de lits pour tout le monde, car ils sont rares ceux qui, au bout de quelques jours en ce pays, n'en sont pas atteints ; on ne vous y envoie que lorsque les accès deviennent plus graves ou plus fréquents. Encore si l'on pouvait se procurer de la quinine, on pourrait résister plus longtemps ; mais nous sommes restés plus d'un mois sans que notre capitaine pût s'en procurer une once pour son détachement. Les médecins se plaignent, écrivent, réclament à grands cris ; on ne leur répond pas ou bien on leur dit : Ce sera pour le prochain envoi. »

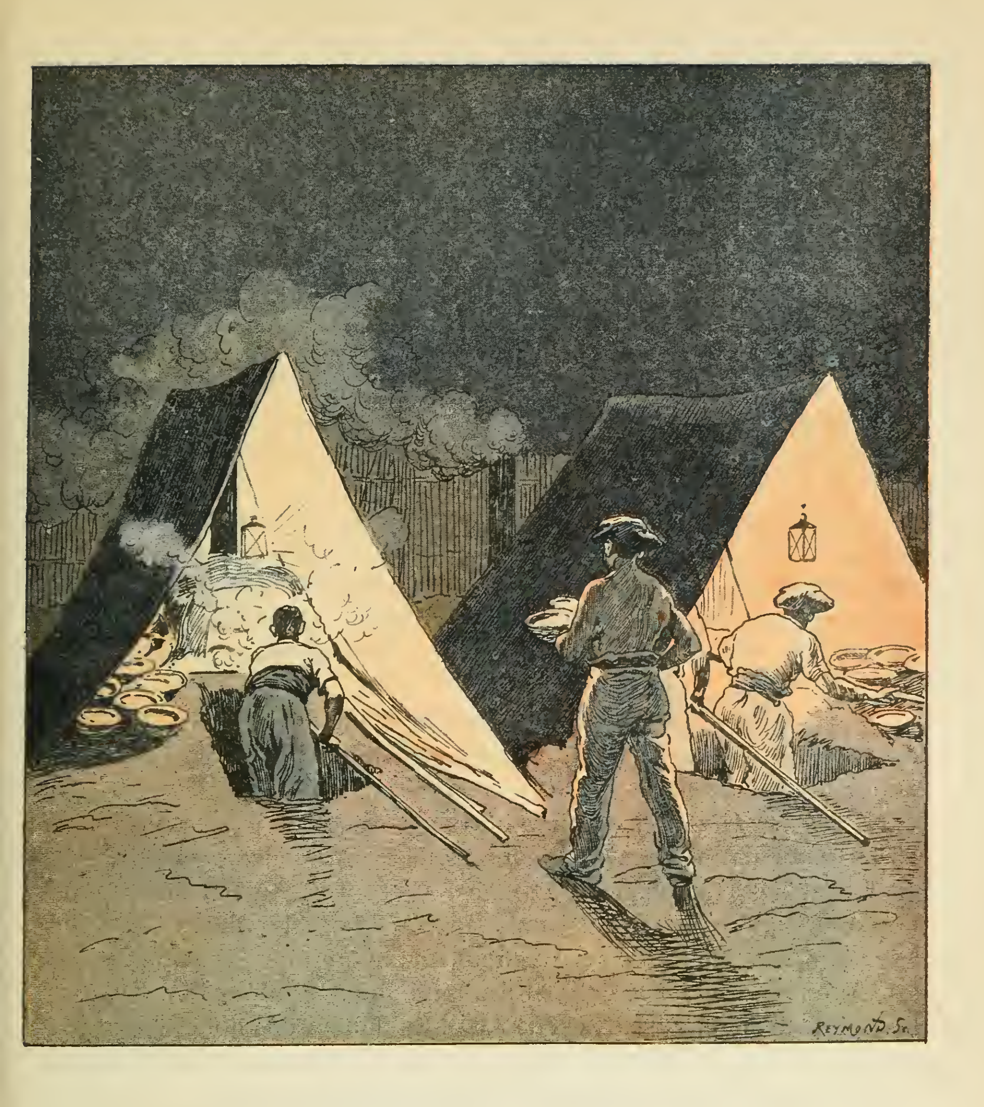
Même note et même plainte mélancolique et résignée dans celle-ci :

« Depuis mon arrivée à Andriba la fièvre ne m'a pas quitté, et depuis quelques jours j'ai de plus la dysenterie ; beaucoup d'hommes de ma compagnie sont dans mon cas ; depuis quinze jours nous n'avons pu boire que de la boue. Notre major fait son possible pour bien nous soigner, mais les remèdes manquent et il est impossible de se procurer du lait. En revanche, nous avons eu, dimanche dernier, une distribution des envois de la Société de secours aux blessés ou des Femmes françaises, je ne sais plus au juste. Il y avait surtout du tabac, des paquets de cigarettes et de cigares. Pour ma part, moi qui ne fume pas, j'ai eu cinq paquets de tabac et deux paquets de cigares. »

« Maintenant, voici ce qu'un officier écrivait de Majunga, à la date du 27 septembre, à M. le docteur Thèze, ancien médecin de la marine, aujourd'hui directeur des *Tablettes des Deux-Charentes :*

« — On forme enfin la colonne volante ! Il était temps, et tout le monde s'attendait à la voir constituer à Suberbieville. Si nous avions eu affaire aux vieilles bandes de pirates du Tonkin ou aux sofas de Samory, nous étions dans une vilaine situation. J'ai assisté à bien des colonnes, en Indo-Chine, au Sénégal et au Soudan, jamais je n'ai vu une telle imprévoyance. Le ministère de la guerre ne connaît rien aux choses coloniales, c'est évident ; les services qui en dépendent font des écoles, parce qu'ils ne sont pas initiés aux pratiques de la vie d'outre-mer.

« Le 200e est nettoyé, les chasseurs ne valent guère mieux ; seules,



Four de boulangerie de campagne.

l'infanterie de marine et la légion étrangère tiennent encore; les troupes de l'avant ne mangent que du biscuit depuis près d'un mois; le vin est supprimé, et, comme boisson, les hommes touchent 4 centilitres de tafia pour couper l'eau; à ce régime, on ne va pas loin. On n'a même pas de savon pour se laver, et il faut voir cette pouillerie!

« Les hôpitaux sont encombrés : à Ankaboka, il y avait 1.475 malades, et il en mourait 15 par jour en moyenne. Il est arrivé parfois que la soupe n'était pas distribuée à deux heures du soir. Quant aux médicaments et aux soins de propreté... Passons! On a dû faire brûler bien des objets de couchage qu'on ne pouvait ni laver ni désinfecter.

« On parle tout bas du typhus, du béribéri et de bien d'autres

choses encore. Les Arabes et les noirs, à la moindre écorchure, ont des plaies hideuses ; les chairs sont rongées et les os sont à nu : c'est l ulcère malgache, qui ne le cède en rien, par l'aspect dégoûtant et l'odeur nauséabonde, à l'ulcère annamite. J'entends dire autour de moi que ces maladies de misère sont dues à l'encombrement, à la malpropreté, à la nourriture insuffisante et mal préparée, au froid et à l'humidité. »

Le ministre de la guerre, M. Cavaignac, répondit :

« Quelle est la situation du corps expéditionnaire? On a demandé au Gouvernement de dire la vérité. Messieurs, il vous l'apporte tout entière, vous allez en juger.

« J'ai demandé au service des étapes à Majunga, seul service avec lequel je sois en communication immédiate et directe, quelle était la situation exacte à l'heure actuelle; non seulement le chiffre des pertes qu'a subies le corps expéditionnaire, mais la répartition exacte des 17,500 hommes de troupe qui ont été, renforts compris, envoyés à Madagascar.

« Voici les renseignements que j'ai à l'heure actuelle, et sur le degré de précision desquels je vais m'expliquer avec une franchise entière.

« Il a été envoyé à Majunga, avec les renforts, pour constituer le corps expéditionnaire, 17,500 hommes de troupe — je ne parle pas des coolies et des convoyeurs indigènes. A l'heure actuelle, 6,000 de ces hommes sont rapatriés. D'après la dépêche du colonel Bailloud, 3,000 hommes sont morts à Madagascar; le nombre des hommes restant à rapatrier, dont le colonel Bailloud donne la répartition sur tous les points de Madagascar, est de 3,900. En dehors des hommes à rapatrier, il reste, d'après lui, à Tananarive 3,500 hommes, et sur la ligne d'étapes qui s'étend d'Andriba à Majunga 1,100 hommes.

« Voilà la répartition exacte, telle qu'elle m'est donnée. Il peut y avoir, je ne le conteste pas, je vais vous dire pourquoi, quelque incertitude sur quelques-uns de ces chiffres : en effet, le colonel Bailloud, qui connaît très exactement les faits qui se passent sous ses yeux à Majunga, n'a que des communications lentes avec Tananarive et il n'a pas de moyens de se renseigner rapidement à un jour près sur la situation des points qui se trouvent à l'avant. J'estime notamment qu'il me donne un chiffre un peu trop élevé pour l'effectif de Tananarive. D'après les renseignements que j'ai d'autre part, je crois que la garnison de Tananarive est au plus de 3,200 hommes.

« Je donne ces détails très minutieux à la Chambre pour bien lui montrer que nous ne lui dissimulons rien, et je crois qu'il est possible qu'à quelques unités près, le chiffre de 3.000 morts soit un peu inférieur à la réalité. Je le crois cependant très sensiblement exact. Il faut y ajouter le chiffre des hommes qui sont morts durant les traversées, au

nombre de 300, et enfin de ceux qui sont morts dans les hôpitaux depuis le début de la campagne, soit 100 hommes. »

Ces chiffres n'étaient pas exacts. Plus tard, le ministre de la guerre, M. le général Billot, qui remplaça M. Cavaignac, mieux renseigné, publia le tableau ci-dessous.

Tous les décès, même ceux qui se sont produits en France parmi les soldats ayant pris part à l'expédition, y sont mentionnés.

DÉSIGNATION DES CORPS OU SERVICES	DÉCÉDÉS			DISPARUS	TOTAL.
	Madagascar.	En mer.	Rapatriés.		
TROUPES DE LA GUERRE.					
Officiers ou assimilés	29	4	2	»	35
200e régiment d'infanterie	789	118	82	29	1.018
40e bataillon de chasseurs	430	48	27	1	506
Régiment d'Algérie	492	35	26	38	591
Chasseurs d'Afrique	28	6	5	»	39
38e régiment d'artillerie	298	28	20	5	351
Ouvriers d'artillerie	14	4	8	»	26
Artificiers	5	»	8	»	5
Compagnie du génie	309	50	25	3	387
30e escadron du train des équipages militaires	203	31	14	2	250
Secrétaire d'état-major	2	1	»	»	3
30e section de commis et ouvriers militaires administration	67	18	6	1	92
30e section d'infanterie	92	6	5	1	104
Gendarmerie	9	1	»	»	10
Total	2.767	350	228	80	3.417
TROUPES DE LA MARINE.					
Européens.					
13e régiment d'infanterie de marine	509	35	25	8	577
2e régiment d'artillerie de marine	134	8	5	1	148
Equipages de la flotte	41	4	2	»	47
Total	684	47	32	9	772
Corps et troupes non européens.					
Régiment colonial	287	10	10	2	309
Convoyeurs kabyles et autres	805	147	85	»	1.038
Conducteurs indigènes	56	»	»	»	56
Total	1.149	157	95	2	1.403
Total général	4.600	554	348	91	5.592

Le chiffre des Européens morts pendant la campagne ou depuis la prise de possession de l'île, s'élève donc à 4,189 hommes. De plus, 1,403 hommes non européens, ou auxiliaires indigènes et kabyles, ayant pris part à l'expédition ont succombé en un an.

On remarquera que les corps les plus éprouvés sont les corps composés de jeunes soldats de France, le 200e de ligne et le 40e bataillon de chasseurs à pied.

La 30e section d'infirmiers avait fait des pertes considérables. La plupart des médecins, à quelques exceptions près, furent atteints par les fièvres. Plusieurs succombèrent. Le service des hôpitaux perdit

quatre médecins et deux officiers d'administration. Ajoutons aux victimes déjà citées, le médecin aide-major de 1e classe, Rossi. Nous avons indiqué plus haut quelques-unes des récompenses accordées au corps médical.

Proposé pour le grade supérieur : le médecin principal de 2e classe M. Lepage; promu à ce dernier grade : M. Pitot, médecin major de 1re classe. Proposés pour le grade de principal: MM. Moine, Mareschal Bourdon, Malinas.

Promu médecin major de 1re classe : M. Béchard, médecin attaché au 2e bataillon du régiment d'Algérie. Proposés pour le même grade : MM. Bischoff, Darré, Courtot, Prieur, Hurstel, Silice, Kauffmann, Salètes. Promus au grade de major de 2e classe: les aides-majors Cambours-Mouffiet, Viguier, Friant; proposés MM. Chabrut, Pichon, Vielle; Ferrand, Pony, Thooris, Benoit, Julia, Darricarrère, Sendral.

Sont nommés officiers de la Légion d'honneur : MM. Fabre, médecin-major de 1re classe, hors cadre, au corps expéditionnaire de Madagascar: 56 ans de services, 13 campagnes, chevalier du 28 décembre 1889 : Dantin, médecin-major de 1re classe, hors cadre, au corps expéditionnaire de Madagascar: 30 ans de services, 5 campagnes, chevalier du 4 mai 1889; Chambard, pharmacien-major de 1re classe, hors cadre, au corps expéditionnaire de Madagascar : 31 ans de services, 14 campagnes, chevalier du 28 décembre 1888; le médecin principal de la marine Burot.

Chevaliers : les médecins de la marine de Bonadona, Durbec, Rousseau, Casanova, Bonain, Avrilleaud, Le Marchadour, le pharmacien Pellen ; les médecins-majors de 2e classe, Alvernhe, Delahousse et Soula; l'aide-major Lacaze (titres exceptionnels; services importants rendus au corps expéditionnaire); le pharmacien-major de 2e classe Pauleau. Parmi les lauréats de l'Académie de Médecine, figure pour le prix Vernois, en 1896, le médecin-major de 2e classe, Francis Bernard, mort des fièvres paludéennes trois mois après son retour de Madagascar.

Décorés de la médaille militaire : les sergents Vicens, Padovani, Jauneau de la 30e section d'infirmiers.

Reçurent en outre, en récompense de leur zèle et de leur dévouement auprès des malades, dans les hôpitaux, ambulances et sur les transports, des médailles d'or : le caporal Beaufreton, les soldats Marimon y Llach et Miquelard; des médailles d'argent : l'adjudant Sardat, les sergents Bérard et Lordillon ; les caporaux Perraut, Lagrue, Chéneau, Maradènes, Bérone, Bey, Morel, Le Fiohic, Hochin, Giaccobi, Boulay, Buisson, Treuil, les sergents Bricourt et Padovani ; des médailles de bronze : le caporal Deviers, les soldats Toti, Delord, Lavoine, Gerbet, Sauzer, le caporal Beckaert. D'autres sous-officiers et infirmiers ont été médaillés, en récompense des soins donnés à

bord des transports et dans les hôpitaux aux rapatriés ; sergents Perrette et Pallières; caporaux Dupont, Lognon, Raquet, Laisné; soldats Maraget, Lenne, Guy et Lavayssière. Ont reçu en outre des médailles d'argent : MM. Raguedat, Gachon, Clair, Marty et Planty, médecins des paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes, qui ont rapatrié, de septembre à décembre 1895, de nombreux malades et convalescents du corps expéditionnaire de Madagascar et ont dû suffire presque seuls à cette difficile et périlleuse mission.

Le médecin en chef du corps expéditionnaire, M. le docteur Eymery-Desbrousses, inspecteur du service de santé, rentra en France à la fin de novembre 1895, à bord du *Polynésien*; il fut remplacé à la tête de ce service par le médecin principal de 2e classe Fluteau.

En avril 1896, le ministre de la guerre licencia la 30e section d'infirmiers. La marine prit alors la direction du service de santé, confiée au médecin principal Coutaud et remplaça partout par des médecins de la flotte ou des colonies ceux de l'armée de terre.

Les services administratifs comprenaient, outre un nombreux personnel d'officiers attachés aux hôpitaux et services auxiliaires, les secrétaires d'état-major et la 30e section d'ouvriers, le trésor, les postes et télégraphes, enfin la justice militaire. L'intendant en chef du corps expéditionnaire était M. Thoumazou qui mérita, par son zèle, par son intelligence, par son esprit d'initiative, les éloges réitérés du général Duchesne.

Au début de la campagne, un aventurier autrichien avait persuadé aux rares Sakalaves qui nous conduisaient des bestiaux, qu'en faisant le vide devant nous, nous serions obligés de payer les bœufs 40 francs par tête au lieu de 20 francs.

De ce chef, les troupes mangèrent pendant huit jours de l'endaubage et du lard salé, mais M. Thoumazou, devinant la manœuvre, fit annoncer qu'il attendait incessamment deux mille bœufs achetés à Diego-Suarez.

Le lendemain notre parc de réserve avait plus de mille deux cents bœufs et jamais plus nos braves soldats ne manquèrent de viande.

Les boulangers, partis au nombre de trois cents de France, ne purent résister à la fatigue, et, dès le mois d'août, il fallut les remplacer.

L'intendant Thoumazou et ses officiers opérèrent, pendant la campagne, de véritables miracles dans ce pays dépourvu de tout, en organisant aussi régulièrement que possible le service des vivres et en ravitaillant la colonne légère. Ce brillant officier fut nommé commandeur de la Légion d'honneur par décret du 15 avril 1896 ; 32 ans de services effectifs; 20 campagnes; 2 blessures.

Il n'est guère possible de présenter de meilleurs, de plus beaux titres.

La nomination de M. Thoumazou au grade d'intendant est du 11 janvier 1895; elle a donc eu lieu en pleine campagne active et a été la juste récompense de l'entente parfaite des choses de l'administration, du zèle éclairé, du dévouement dont ce haut fonctionnaire a fait preuve dès les débuts et au cours d'une expédition dont les difficultés sans cesse renaissantes et les dangers incessants sont bien connus de tout le monde et de nos lecteurs en particulier.

C'est toujours en temps de guerre que ce rude et infatigable administrateur de nos armées a conquis les récompenses honorifiques marquant les étapes d'une carrière des mieux remplies.

Deux blessures reçues en combattant comme officier de troupe lu valurent, le 24 septembre 1870, la croix de chevalier à l'âge de vingt-six ans.

Il était sous-intendant militaire de 2e classe et en campagne au Tonkin lorsqu'il fut nommé officier de la Légion d'honneur[1].

Sont proposés pour le grade supérieur : les officiers d'administration de 2e classe Garnier, Loiseau et Boulanger; les officiers d'administration adjoints de 1re classe Lacoste, Savoie, Labère, Levas-Gendroneau, Valéry, Guyon, Ruffié, Daudé, Desselle; promus à ce dernier grade : MM. Briole, Parodi, Thoret.

L'adjudant Jauffret est proposé pour le grade d'officier d'administration adjoint de 2e classe.

Sont inscrits d'office au tableau d'avancement : les archivistes principaux de 2e classe Parize et Jaubert.

Est nommé officier de la Légion d'honneur : le sous-intendant de 2e classe Godin. Sont nommés chevaliers : les sous intendants de 3e classe Meyer et Huguin; les officiers d'administration Perrot, Rupp, Guyonnet, Bailly, Provent, l'archiviste Mangin, l'archiviste Parize, le payeur-adjoint de 2e classe Lafont.

Reçoivent la médaille militaire : le sergent Thuet, secrétaire d'état-major, les sergents Guilhouret et Copitet et le caporal Sauron, ce dernier n'ayant que deux ans de service, de la section des ouvriers militaires d'administration; l'adjudant Clément est proposé.

M. Thoumazou fut rappelé en France avant même que le général Duchesne n'eût quitté Madagascar; il présida avec beaucoup d'ordre et de méthode à l'évacuation des magasins de la ligne d'étape d'Andriba à Majunga

Après son départ, cinq fonctionnaires de l'intendance furent maintenus à Madagascar; mais le ministre prononça par décret la dissolution de la 30e section d'ouvriers militaires. Pendant la période du rapatriement, la mission des officiers d'administration fut des plus lourdes et des plus pénibles.

1. M. Thoumazou, retour de Madagascar, fut appelé à la direction du service administratif du 13e corps

« Nous nous occupons ici, écrivait l'un d'eux de Majunga, non seulement des malades, mais aussi des morts. C'est nous qui avons la charge de dresser la liste de ceux-ci.

« Nous avons aujourd'hui, 11 novembre, enregistré notre 3.268e décès. Et combien sont morts le long des chemins, combien sont morts dans la brousse, dont nous n'avons jamais entendu parler.

« Combien vont mourir en mer!

« Combien ne reverront la France que pour mourir dans les hôpitaux ou dans leurs familles ».

La section d'ouvriers n'avait pas perdu moins de 92 hommes, dont 1 disparu pendant la campagne. Les officiers d'administration étaient chargés de tenir note des décès; mais le nombre des victimes prenait de telles proportions que souvent se produisirent de regrettables erreurs, des négligences[1].

Un certain nombre de vétérinaires militaires avaient été attachés au corps expéditionnaire. La plupart accompagnèrent constamment les convois et soignèrent fort intelligemment les chevaux et mulets.

Le directeur du service, le vétérinaire principal Lenteric fut promu officier de la Légion d'honneur. Sont nommés chevaliers : les vétérinaires en 1er Barascud, Mariaud, Coulon ; est nommé vétérinaire en 1er : M. Cattoir, vétérinaire en 2e. Sont proposés pour le grade supérieur : MM. Charon et Berton.

La justice militaire était représentée à Madagascar par un greffier M. Vergne qui fut promu, à la suite de la campagne, officier d'administration de 2e classe. Son commis greffier, M. Wikel a été inscrit au tableau d'avancement. Les conseils de guerre n'eurent pas à juger un grand nombre de cas. Signalons toutefois l'instruction ouverte contre un officier d'administration, accusé de malversations à l'hôpital de Suberbieville et du reste acquitté. Nous n'insisterons pas sur ce douloureux incident.

Nous devons, ajouter que, pendant l'expédition, les journaux

1. Le général Mahieu, gouverneur de Besançon n'apprend la mort de son fils décédé en octobre 1895 que quelques mois après.

Un journal assure que sa famille n'a été avisée de ce douloureux événement que par le retour d'un mandat postal portant au dos la mention : « Décédé depuis deux mois. »

Le 25 juin un jeune et infortuné marin, nommé Auguste-Emile Denis, originaire de Sézanne (Marne) décédait à l'hôpital de Majunga (Madagascar).

Aussitôt l'annonce du décès parvenue à Sézanne, la municipalité de cette ville fit célébrer en l'honneur de Denis un service funèbre très solennel.

Le 18 *janvier* 1896, un petit paquet à quadruple enveloppe parvenait à l'adresse de M. le maire de Sézanne qui le faisait remettre immédiatement aux parents de Denis, par l'intermédiaire du secrétaire adjoint de la mairie en presence de qui de droit.

Ce petit paquet, scellé, cachete et ficelé, contenait le porte-monnaie... vide de Denis, la seule relique parvenue à ses malheureux parents.

En effet, M. et Mme Denis s'etaient empressés de couper les fils rouges restés dans l'empreinte du cachet officiel apposé à Marseille, sous la signature illisible du commissaire de l'inscription maritime.

L'enveloppe interieure portait la suscription suivante :

Succession Denis, 13e regiment d'infanterie de marine.

Six francs trente centimes.

Un porte-monnaie.

Et le porte-monnaie était vide! C'était toute la succession.

exprimèrent souvent les doléances de soldats du corps du général Duchesne relatives aux dons et envois de la société de la Croix Rouge et de la société des Dames de France égarés ou détournés.

En ce qui concerne la première de ces deux sociétés, nous ne croyons pas inutile de publier, à titre de document de grand intérêt, la récapitulation des envois faits jusqu'au 1er mars 1896, soit par le conseil central, en son propre nom, soit par le conseil, au nom et pour le compte des comités de province, soit enfin par les comités de province directement.

Cette récapitulation comprend les dons en nature et les dons en argent provenant des générosités de la France entière.

Pour les envois en nature nous trouvons :

Quinine	125 kil. 560
Denrées médicinales diverses	3.932 — »
Vins médicamenteux	4.916 bouteilles.
Eaux minérales	2.588 —
Vins de table, vins de dessert	17.837 —
Lait concentré	18.208 boîtes.
Bouillon concentré	388 kil.
Chocolat	1.312 kil. 550
Confitures	490 — »
Biscuits	3.086 paquets
Fruits secs	185 kil.
Légumes conservés	7.132 boîtes.
Tabac	2.540 kil.
Cigares	24.800 —
Pipes et papier à cigarette	35 caisses.
Jeux	18 —
Livres	25 —
Papeterie	27 —
Mercerie	5 —
Chemises de flanelle	2.179
Gilets de flanelle	962
Tricots de laine	3.922
Ceintures de laine	5.832
Chaussettes de laine	5.637
Chemises de linge	421
Chaussons	912
Mouchoirs	3.254
Caleçons	606
Objets de vêtements divers	842
Moustiquaires et chasse-mouches	1.000
Filtres	500
Cartes postales	20.000
Objets divers : conserves variées, aliments légers, etc.	64 caisses.

Et enfin 300 caisses spéciales de médicaments et aliments légers à destination des infirmeries régimentaires.

Tel était au 1er mars 1896 le total des dons en nature expédiés par la Croix-Rouge aux blessés, aux malades et aux rapatriés du corps expéditionnaire de Madagascar.

Outre ces dons en nature, de nombreux envois d'argent avaient été faits, soit par le conseil central, en son propre nom — soit par le conseil, au nom et pour le compte de comités de province — soit enfin directement par les comités de province.



Un enterrement.

Au 20 novembre 1895, ces envois en argent s'élevaient à 38,290 fr. Depuis cette date, la presque totalité des envois a consisté en sommes d'argent adressées soit aux comités de province de la Croix-Rouge qui en ont fait la répartition aux soldats rapatriés, soit directement aux divers hôpitaux où se trouvaient en traitement les soldats rapatriés.

C'est ainsi que des fonds ont été adressés au comité de Bordeaux pour les rapatriés de la dix-huitième région militaire, aux comités de Port-Saïd, de Suez, de Toulon. D'autre part des envois ont été faits directement au gouverneur d'Obock, aux RR. PP. Vidal et Monnier, aumôniers commissionnés, pour les rapatriés revenant de Majunga, à l'adresse du vicaire apostolique de Madagascar, pour les malades restés à Madagascar, etc.

Puis enfin au dépôt de convalescents de Porquerolles, à l'hôpital

militaire du Dey à Alger, au comité d'Agen dont le régiment a fourni un large contingent pour la formation du 200e régiment.

Le total de ces sommes ainsi expédiées depuis le mois de novembre 1895 jusqu'au 1er mars 1896 monte à 27.545 francs — ce qui porte à 65.835 francs la somme totale expédiée par la Croix-Rouge française pour les soldats du corps expéditionnaire de Madagascar.

Le 3 juin 1896, la Société française de secours aux blessés militaires a tenu son assemblée annuelle.

Le duc d'Aumale, président de la Société, présidait à la réunion. A ses côtés avaient pris place: le représentant du Président de la République, le médecin inspecteur Dieu, directeur du service de santé au Ministère de la guerre, le lieutenant de vaisseau Punperneel, représentant du ministre de la marine. M. le colonel Robert, secrétaire général de la Société, a présenté le compte-rendu des opérations du dernier exercice qui reste entre ses mains. Le bien accompli par la Société de secours s'accuse, entre autres témoignages, dans ce passage extrait d'une lettre du colonel, directeur du service des étapes: «Je pense que la commission de répartition vous remercie souvent des généreux envois que votre Société veut bien nous faire avec tant de persévérance. Dans tous les cas, elle ne le remerciera jamais assez: vous ne soupçonnez pas tout le bien qu'elle nous a fait au point de vue physique et moral. »

De son côté le général Duchesne adresse la lettre suivante à Mme Foucher de Careil, présidente de la Société des Dames de France :

« Madame,

« Permettez-moi de vous dire combien j'ai été touché des félicitations que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

« Je ne veux d'ailleurs en accepter personnellement qu'une faible part; car le plus grand honneur en revient à mes vaillantes troupes dont le moral ne s'est jamais laissé abattre, ni par les fatigues, ni par les ravages du climat, et qui, fermement confiantes dans le succès de leurs efforts, ont ouvert à la France la route de Tananarive.

« Permettez-moi aussi de vous adresser, avec tous mes remerciements très sincères, l'expression de la reconnaissance du corps expéditionnaire tout entier pour les nombreux envois que la Société des Dames Françaises n'a cessé de faire à nos blessés et à nos malades pendant toute la durée de la campagne.

« Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect.

« Général DUCHESNE. »

Voici, d'autre part, les principaux passages du rapport de Mme Kœchlin-Schwartz, de l'Union des Femmes de France :

« Nous avons toutes été émues des informations que les journaux, presque en totalité, ont publiées sur l'envoi des dons faits aux troupes de Madagascar, par les trois Sociétés de secours volontaires à l'armée, qui forment la section française de la Croix-Rouge.

« Devant la triste affirmation que *rien* ou à peu près *rien* n'est parvenu aux destinataires, j'ai cru devoir procéder, au moins en ce qui nous concerne, à une minutieuse enquête sur le sort des envois considérables expédiés par les soins du secrétariat de l'Œuvre, avec une intelligence, un ordre, une ponctualité au-dessus de tout éloge, et j'ai eu ainsi l'occasion de m'assurer également de la destinée des envois directs de nos comités de province.

« C'est le résultat de cette enquête que je suis heureuse de vous transmettre, en vous demandant d'en répandre largement la connaissance, certaine que les membres de « l'Union » trouveront, dans la consolante assurance de l'utilité de leur dévouement, un encouragement pour le continuer « aux rapatriés » de l'expédition de Madagascar.

« Dès le début des préparatifs de cette expédition, et comptant sur l'organisation si parfaite de notre comité de la Réunion, nous avions décidé de faire de *Saint-Denis* le centre de nos approvisionnements; car sa proximité relative de Madagascar facilitait la prompte expédition des secours, dont les médecins militaires de Majunga nous signalaient la nécessité. Mais, certains dégrèvements accordés pour nos transports directs à Madagascar et notre déférence pour les instructions du service de santé de l'armée nous ont engagées à diriger sur Majunga une partie de nos dons.

« Ce n'est pas cette partie, il faut le dire, qui a été le plus complètement utilisée; les difficultés d'abordage de cette côte inhospitalière, l'encombrement fatal qui s'y est produit, au débarquement sur le sable d'une énorme quantité de colis de toute nature, l'absence d'un comité de « l'Union » pouvant s'entendre avec le commandant militaire, ont été autant d'obstacles à la réception et à la distribution de nos envois.

« Mais ils ne sont pas restés tous inutilisés ! ! En voici les témoignages irrécusables : A part de touchantes lettres émanant de soldats et que nous nous réservons de publier « en entier » dans notre « Bulletin mensuel », nous avons l'accusé de réception de M. le directeur du sanatorium de Nossi-Comba, qui remercie, non seulement pour l'envoi particulier du comité de Lunel, mais « pour tout ce qui a été reçu, par l'intermédiaire du « Magasin de Majunga », et que l'autorité administrative désignait comme *provenant des nombreux envois de « l'Union des Femmes de France »*.

« Cette pièce justificative, signée de M. le docteur Malinas, est datée du 25 septembre 1895; puis, le président de la Commission de répartition des dons nationaux établie à Majunga, M. le médecin-

major de 1re classe de Schuttelaere, nous adresse directement à Paris, avec l'expression de la vive gratitude de ses malades, les accusés de réception suivants :

« 16 septembre 1895 : *Deux cent un* colis, envoyés par les comités de Toulouse, Pont-Audemer, Montpellier, Cherbourg, Agen, Lons-le-Saulnier, Perpignan, Angers, Nantes, Oran.

« 20 septembre 1895 : *Quatre-vingt-neuf* colis, envoyés par Paris, Versailles, Montauban, Lyon, Marennes, Douai, Granville, La Garenne-Colombes, Saint-Pierre-sur-Dives, Die, Saint-Quentin, Chambéry, Nancy, Compiègne, Saint-Jean-d'Angély.

« 26 septembre 1865 : *Cent soixante-douze* colis envoyés par Perpignan, Saint-Etienne, Blois, Tours, Argentan, Besançon et plusieurs des comités déjà nommés, qui ont renouvelé plusieurs fois leurs généreux envois. M. le docteur Schuttlaere, s'excusant de ne point adresser de remerciements particuliers à chaque comité, trop nombreux, dit-il, prie la direction de l'Œuvre de se faire auprès de tous l'interprète de sa profonde reconnaissance. On voit donc qu'une partie, pas la plus grande, hélas ! des envois directs à Madagascar (tant de Paris que de la province) est au moins parvenue et a été distribuée.

« L'expédition de la totalité des dons de l'Union des Femmes de France, pendant cette campagne, a été assurée, sous la haute direction de notre délégué régional près du 15e corps d'armée, à Marseille, M. Le Moine, avec une exactitude et un dévouement, auxquels notre Œuvre et les braves soldats qu'elle a réconfortés doivent une profonde reconnaissance.

« Nous venons de voir le sort des envois directs à Majunga. Quant aux envois adressés à la Réunion, *tous*, absolument tous, non seulement sont arrivés, mais ils ont été distribués, par les soins de notre comité de Saint-Denis, soit aux malades de l'hôpital militaire de l'île, soit aux troupes expéditionnaires de Madagascar. A Majunga, en effet, le comité de la Réunion avait la bonne fortune d'avoir comme correspondante Mme Duflau, dont le concours précieux a assuré, de la manière la plus sûre et la plus bienfaisante, la distribution des dons que ce Comité lui faisait directement parvenir. Le dossier joint à cette lettre contient les preuves irrécusables de la multiplicité et de l'efficacité de cette distribution. Mme Duflau transmettait à la Réunion les demandes des chefs de corps et du directeur du service de santé et satisfaction était donnée quarante-huit heures après à ces demandes, ainsi que le constatent les lettres que nous avons sous les yeux, de M. le colonel Bailloud, remerciant de l'envoi que, dans sa clairvoyance, il avait sollicité pour ses troupes, de ce lait..... sauveur, qui lui manquait totalement, ainsi que de médicaments et d'aliments frais. »

La quinine, en grande quantité, de même que d'autres médica-

ments, ont été envoyés au médecin en chef de *Shamrock*, bâtiment-hôpital qui, en face de Majunga, recevait nos malheureux compatriotes, épuisés par la fièvre et la dysenterie.

Au départ de ce bâtiment, remplacé à Madagascar par un autre transport-hôpital, voici ce qu'écrit à la présidente du comité de la Réunion, M. le commandant du *Shamrock*, à la date du 14 août 1895 :

« Je ne veux pas quitter Madagascar, sans venir une dernière fois, « prier le comité des « Femmes de France » à la Réunion, de vouloir « bien agréer tous mes remerciements, pour la sollicitude qu'il a « constamment montrée envers les malades hospitalisés à mon bord, « et je suis particulièrement heureux de vous transmettre la recon- « naissance de ces trop nombreuses et malheureuses victimes d'un « climat implacable. Le docteur Barot a d'ailleurs dû vous dire avec « quel empressement ont été accueillis vos dons, et combien surtout « ils ont été appréciés ! Le *Shamrock* part demain, emportant en France, « un convoi de 600 malades, dans quel état, hélas ! et combien arrive- « ront à destination ? »

La sollicitude de Mme Duflau s'est étendue jusqu'aux postes avancés dans cette « brousse », où tant de nos pauvres soldats ont succombé, où tous ont tant souffert. Nous possédons une lettre, datée de Marololo, le 18 août, dans laquelle M. le docteur Mareschal remercie vivement notre précieuse correspondante du lait, des aliments réparateurs, des légumes *frais*, qui lui sont parvenus; nous avons aussi les reçus de différents chefs de postes avancés, témoignant des secours qui leur étaient parvenus.

« D'un autre côté, dit Madame Kœchlin; les lettres que nous ont adressées des soldats hospitalisés à la Réunion sont là aussi pour nous prouver avec quelle sollicitude, quelles délicates attentions, les membres du Comité ont fait la répartition des dons de l'œuvre.

« Nous pouvons donc hautement réfuter des assertions erronées et donner l'assurance à nos généreux donateurs que, non seulement nos envois sont en majorité parvenus, mais qu'ils ont soulagé nos soldats, qu'ils les ont moralement, aussi bien que matériellement réconfortés... »

Ce rapport répond à certaines insinuations et atteste avec quelle sollicitude toutes les mères françaises ont suivi les enfants de France à Madagascar, en même temps qu'il prouve l'utilité des sociétés de secours aux blessés et malades militaires, appelées à jouer un rôle important, en cas de grande guerre européenne.

D'autre part, la « Société de secours aux militaires coloniaux », présidée avec tant de dévouement par M. de Cuers, a pu distribuer, tant aux soldats rapatriés qu'aux familles des morts, une somme de 46.450 francs en argent, plus des dons en nature.

Tel était le montant des fonds mis à sa disposition par le « Comité des fêtes de Madagascar » qui avait attribué des ressources égales

aux trois autres Sociétés de secours : Croix-Rouge, Femmes de France et Dames Françaises.

La Société a pu secourir ainsi plus de 1.700 soldats rapatriés ou familles de soldats morts.

Parmi les récompenses accordées, en raison de l'expédition de Madagascar, en dehors de l'armée, nous devons citer celles accordées à M. Grandidier nommé officier de la Légion d'honneur et au P. Piolet qui reçut une médaille de la Société de géographie[1].

Deux agents des douanes, M. Thibault et M. Shappy ont reçu chacun une médaille d'argent. Le décret qui leur confère cette distinction est ainsi motivé :

« 6 octobre 1895 : ont fait preuve du plus grand courage en aidant, sous le feu des Hovas, au sauvetage d'une pirogue du génie abandonnée par ses conducteurs. »

N'oublions pas enfin les services rendus à l'état-major par M. Haberer, ex-agent voyer de la maison Suberbie, qui donna de précieux renseignements sur le pays au delà de Mevatane et qui prit part à plusieurs reconnaissances.

Plusieurs aumôniers, prêtres catholiques et pasteurs protestants, suivaient le corps expéditionnaire. Ils furent dans les hôpitaux et ambulances, les auxiliaires dévoués du corps médical.

On avait nommé officiellement huit aumôniers. Six restèrent dans les postes d'ambulance; deux suivirent la colonne. Ont succombé :

Le P. Berbizier, mort à Majunga le 9 mai 1895 d'un accès pernicieux ; le P. Denjoy, aumônier de l'ambulance n° 1 qui, après avoir suivi la colonne jusqu'à Andriba, est mort le 10 octobre à Marololo, tandis qu'à bout de forces, il essayait de regagner Majunga ; le P. Verdelet, mort en décembre, à Majunga, d'un accès pernicieux, en procédant au rapatriement des malades ; le P. Aigouy, aumônier de l'hôpital de Marololo, mort le 15 mars 1896 des suites de ses accès de fièvres.

Les PP. Dupuy et Brusley des Varannes et le pasteur Sabattier, tous trois ayant accompagné la colonne légère jusqu'à Tananarive, furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur, sur la proposition du général Duchesne[2].

1. MM. Grandidier, membre de l'Institut; J. Charles Roux, député des Bouches-du-Rhône; baron d'Estournelles, député de la Sarthe, ministre plénipotentiaire; Clément Delhorbe, ancien chargé de mission à Madagascar; Martineau, ancien député; Cabaret et Lucien Delacre, négociants, ont pensé que la France devait, par un monument commémoratif, perpétuer dans la capitale de la grande île, le souvenir des 7,000 soldats qui sont morts pour la conquête de cette possession.

Le général Duchesne et son chef d'état-major le général de Torcy, les généraux Metzinger et Voyron, l'amiral Bienaimé, M. Laroche, résident général à Madagascar, gouverneur de la Réunion, ont accordé leur patronage aux promoteurs du monument. Car c'est une œuvre patriotique à laquelle toutes les âmes généreuses voudront concourir.

L'exécution du monument commémoratif de Tananarive est confiée à un de nos plus éminents sculpteurs.

2. Nous devons communication de ces clichés photographiques intéressants, renseignements de grande valeur, à l'un des vaillants soldats du corps expéditionnaire, M. P. Paris, de Montpellier. Ces documents incontestables ont confirmé toutes les notes et correspondances par nous reçues.

CHAPITRE XXXIII

L'Annexion.

Insuffisance du premier traité. — Débat devant les Chambres. — Les responsabilités. — Nouvel arrangement. — Rentrée au ministère de M. Hanotaux. — L'annexion. — Organisation administrative et militaire. — L'annexion et les puissances. — Règlement de l'affaire Waller. — Conclusion.

L'insuffisance du premier traité conclu avec la reine Ranavalo, au lendemain de l'occupation de Tananarive, était d'autant moins incontestée, qu'après les énormes sacrifices imposés à la France, par la conquête, il était inadmissible que le gouvernement français traitât d'égal à égal avec le gouvernement de Madagascar. Celui-ci, du reste, ne pouvait inspirer qu'une médiocre confiance.

Quant à la reine et à ses partisans, dont le traité affirmait les droits et la souveraineté, ils ne manquaient pas de proclamer que la guerre, en réalité, se terminait à leur profit.

D'autre part, l'influence anglaise est prédominante chez les Hovas, il était donc impolitique et imprudent de leur donner plus d'importance qu'ils n'en eurent jamais avant l'expédition.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, auteur du traité, de concert avec M. Ribot président du Conseil, avait lui-même compris les inconvénients de cet arrangement, puisque, par courrier spécial, il avait tenté de faire parvenir au général Duchesne une dépêche et des instructions afin que d'autres conditions fussent imposées à la reine. Mais le courrier, M. le lieutenant Waddington, ne parvint à Tananarive que trop tard, lorsque le traité primitivement rédigé, en conseil des ministres à Paris, était déjà signé.

Peu après, le ministère Ribot, en minorité à la Chambre des députés, démissionna. M. Bourgeois devint Président du Conseil, M. Berthelot ministre des affaires étrangères.

Le cabinet comprenait plusieurs membres qui avaient pris la parole contre l'expédition, qui en avaient critiqué les motifs et l'organisation. Le ministre de la guerre, M. Cavaignac, et M. Lockroy, le ministre de la marine du cabinet qui venait de prendre la direction des affaires, étaient au nombre de ces premiers opposants.

L'un et l'autre, estimait-on, se feraient un devoir, sans attendre d'être mis en demeure d'agir, d'éclaircir les faits et de punir les coupables.

On évita donc à la Chambre de les questionner prématurément. D'autre part, les ministres organisateurs de l'expédition n'auraient pu que difficilement être mis en cause : l'un, M. le général Mercier,

commandait le 3e corps d'armée au Mans et n'appartenait pas à la Chambre des députés; l'autre, M. Félix Faure était devenu président de la République.

Or, comment ouvrir une enquête sérieuse sans les interroger et en les mettant complètement hors du débat?

Depuis, d'autres ministres avaient, eux aussi, une part de responsabilité dans l'expédition : M. l'amiral Besnard, M. le général Zurlinden, et ni le premier ni le second n'étaient membres du Parlement.

Les animosités de la première heure, tout d'abord très vives, se calmèrent donc peu à peu.

Enfin, le nouveau cabinet, formé à la fin de 1895, était composé de radicaux. L'appui de l'extrême gauche et des partis avancés lui fut assuré. Ceux qui avaient protesté le plus violemment et qui semblaient disposés à ne rien ménager, ne voulurent pas créer d'embarras à leurs amis. Tout en restant un sujet de polémiques dans la presse, Madagascar ne souleva pas à la Chambre une de ces discussions sensationnelles et implacables, telles que celles qui suivirent l'expédition du Tonkin.

Il suffit au gouvernement de faire porter à la tribune par M. Berthelot, le 27 novembre, une déclaration assez vague pour calmer les impatiences les plus rebelles.

Cependant des accusations furent prononcées, mais sans réussir à passionner le débat. Un orateur éloquent et indépendant, M. Vigné d'Octon, ancien médecin de la marine, les résuma et adjura la Chambre de ne pas proclamer une fois de plus l'irresponsabilité des coupables.

— Je parle, en ce moment, dit M. Vigné d'Octon, sans passion politique, mû seulement par un double sentiment d'indignation patriotique et d'humanité. C'est à la Chambre tout entière que je m'adresse, depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche, sûr que ce sentiment trouvera partout un écho, et je lui dis: Est-ce que devant la constatation d'aussi criminelles négligences, votre indignation comme celle du pays doit rester platonique? Est-ce qu'il suffit d'une révolte passagère de l'opinion, d'une révolte passagère de vos consciences? Est-ce qu'il suffit de récriminations stériles qui laisseront ces faits sans sanction et que le pays ne manquera pas de vous reprocher comme une complicité tacite? Non, messieurs, vous en conviendrez avec moi, il y a plus à faire : il faut rechercher les coupables, il faut établir les responsabilités.

Il faut empêcher que de pareils faits se reproduisent et sauvegarder ainsi l'avenir colonial de la France. Puisque vous voulez être une grande nation coloniale il faut que vous rendiez au pays, qui l'a perdue, la conscience que rien de ce qui touche à la guerre coloniale ne vous est étranger. Il faut, en un mot, que la lumière se fasse pleine et



Les remèdes manquaient.

entière, car le pays ne vous pardonnera qu'à ce prix la mort de ses enfants.

Monsieur le ministre de la guerre, vous êtes un honnête homme et un homme énergique; vous en avez donné des preuves. Vous devez à la France, vous devez à vous-même d'inaugurer votre gouvernement par cet acte de prévoyance et de haute justice.

Vous accepterez l'enquête que je vous propose, vous vous joindrez à nous pour rechercher les coupables, vous les ferez sortir, s'il le faut, de l'ombre des bureaux où ils se cachent et vous les livrerez sans crainte et sans remords au mépris populaire et à la colère des mères dont ils ont tué les enfants.

Messieurs, encore un mot et j'ai fini.

Aura-t-on jamais le courage de dire au pays, afin qu'il sache exactement ce que lui coûte notre politique coloniale, le chiffre précis, sincère, des soldats qui ont succombé sur la terre malgache? Aura-t-on le courage, après la liste des héros, de dénombrer avec sincérité le chiffre des millions engloutis dans cette entreprise?

Pour ma part, je le désire, sans pourtant oser l'espérer; et, à cette occasion, permettez-moi un petit souvenir personnel.

Il y a un an, à cette tribune, au moment de passer au vote des crédits, j'avais l'honneur de vous dire à peu près ces paroles : « Prenez garde! Avant de mettre votre bulletin dans l'urne, songez que par votre vote vous consacrerez deux résultats : l'un incertain, problématique, basé sur la prospérité douteuse d'une future colonie; l'autre certain, inéluctable et terrible : le gaspillage de 80 millions, la mort de 2,000 soldats, le désespoir de 2,000 familles. »

Vous avez haussé les épaules en écoutant ces chiffres, que vous trouviez exagérés. Vous m'avez traité de poète et de rêveur. Aujourd'hui, vous devez voir combien j'ai été au-dessous de la réalité.

Maintenant encore, au risque de passer pour un poète ou un rêveur, je viens vous dire : Prenez garde! l'ardente foi coloniale dont vous êtes, malgré tout, pénétrés, les nombreuses espérances que vous fondez sur l'avenir de notre expansion lointaine, le pays ne les partage pas comme vous le croyez.

Ne vous y méprenez pas : ce qu'il salue aujourd'hui avec enthousiasme, c'est moins la conquête de l'île malgache que la bravoure invincible et l'admirable endurance de nos soldats.

Certes, il est fier, ce peuple, de la gloire nouvelle ajoutée aux gloires nombreuses du passé; mais il est triste et soucieux. Oui, devant l'incohérence qui préside à l'organisation et à la mise en valeur de vos nombreuses et incessantes conquêtes, il se demande si à Madagascar, comme au Soudan, comme au Dahomey, les sacrifices, les efforts si généreusement consentis ne resteront pas stériles. Il se demande enfin, messieurs, si, après l'expédition de Madagascar, il y aura véritablement quelque chose de changé dans notre domaine colonial, ou bien s'il n'y aura pas seulement un marché de plus pour les Anglais et un immense cimetière de plus pour ses enfants.

Cette émouvante péroraison fut très applaudie; mais il apparut bientôt que l'indignation resterait platonique. Le ministre de la guerre, M. Cavaignac, auquel, du reste, n'incombait aucune responsabilité même la plus minime, puisqu'il n'avait pas voté l'expédition, répondit à M. Vigné d'Octon longuement et en termes mesurés. Il avoua que Madagascar coûtait déjà 3.000 morts au corps expéditionnaire, chiffre de beaucoup au-dessous de la triste vérité.

— On a jeté, déclara M. Cavaignac, le ministère de la guerre dans

une entreprise, du jour au lendemain, on lui a demandé de trouver aux quatre coins du monde le nombre de porteurs nécessaire; et, il faut bien le dire, c'est là qu'a été le nœud de toute l'expédition. C'est parce qu'on n'a pas eu la main d'œuvre indigène nécessaire qu'on a été obligé d'employer nos soldats au déchargement des chalands, dont ils ont souffert peut-être plus encore que de la construction de la route; c'est parce qu'on n'a pas eu de porteurs indigènes qu'on a été obligé de les employer à la construction de la route, qu'on a été amené à renoncer à faire suivre l'expédition de mulets de bât.

C'est là ce qu'on trouve au fond de toutes les difficultés qu'on a rencontrées, et alors je me demande si nous ne sentons pas là, d'une façon bien précise, ce qui est le nœud même de la question, c'est ce défaut d'organisation coloniale.

La vérité, c'est qu'avec un domaine colonial étendu, avec des expéditions coloniales constantes, nous n'avons pas en main l'outil qu'ont les Anglais, nous n'avons pas d'organisation coloniale.

Il me semble enfin, messieurs, qu'il y a quelque chose encore à répondre au discours qu'a prononcé l'honorable M. Vigné.

Messieurs, nous Français, nous avons quelquefois une grande facilité à nous engager dans les entreprises, nous nous y engageons même avec un entrain et une facilité qui ont leurs mérites, leurs avantages, mais qui nous laissent aussi quelquefois un peu désarmés, moins bien préparés, trop impressionnables, lorsque nous nous heurtons à l'obstacle, aux difficultés de la route.

La guerre a ses lois d'airain et il ne vous a pas échappé que, dans l'argumentation même de M. Vigné, il y avait bien au fond une certaine contradiction. L'honorable M. Vigné est un adversaire des entreprises coloniales et j'avoue que, quand il s'est agi de Madagascar, j'étais personnellement d'accord avec lui; je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faille les développer outre mesure. M. Vigné est un adversaire de ces entreprises par un sentiment d'humanité, qui le fait reculer devant les sacrifices douloureux et pénibles auxquels elles entraînent. Il en est l'adversaire, et il l'a dit ici avec beaucoup de talent, parce qu'il sent bien que ces sacrifices en sont la conséquence inéluctable. Oui, cela est pénible à dire, difficile à dire; mais ces sacrifices sont, dans une certaine mesure, la conséquence des lois fatales de la guerre.

C'est eux qui en font peut-être aussi la grandeur en développant l'esprit de sacrifice et de dévouement, mais c'est eux certainement qui en font le côté douloureux et amer; et je voudrais, reprenant les mêmes faits qu'il a cités, faire sentir quelle est la portée de l'observation que je présente ici.

M. Vigné a dit : « Les remèdes ont manqué. » Oui, il est certain que sur les points qu'il a cités, à l'avant, au delà de la base fluviale, du

côté d'Ampasiri, — c'est, je crois, le lieu d'où venait la lettre qu'il a lue, — il est certain que les remèdes qui avaient été approvisionnés en abondance à Majunga ont manqué à l'avant sur quelques points.

A l'extrême gauche. — Ils ont manqué aussi à Majunga !

M. le ministre. — Ils n'y ont manqué en tout cas que pendant les premiers jours, pendant les premières difficultés du débarquement.

M. Paul Vigné. — C'est à ce moment-là qu'on aurait dû les avoir.

M. le ministre. — La lettre que vous citiez, mon cher collègue, j'appelle votre attention sur ce point, vient en effet des points de l'avant, des points où les remèdes ont manqué. Pourquoi ont-ils manqué? Ils ont manqué parce qu'il y a parfois des heures, à la guerre, où l'on est obligé de tout sacrifier au résultat, et qu'il est venu un jour — c'est au 16 juillet, lorsqu'on a repris la marche en avant, après Suberbieville — où il a fallu prélever les mulets sur tous les services, même sur le service des ambulances, pour donner à la colonne, pour la marche en avant, les moyens de transport dont elle avait besoin.

Ce qu'il y a de plus douloureux dans l'histoire de l'expédition, au dire de tous les témoins oculaires qui en ont encore l'impression vivante, c'est le retour des malades d'Andriba jusqu'à l'origine de la navigation fluviale. C'est là qu'a été le spectacle vraiment attristant et vraiment douloureux pour tous ceux qui l'ont vu.

Mais alors même qu'on eût pu augmenter les moyens de transport, alors même qu'on n'eût pas adopté les voitures et que des mulets de bât les eussent remplacées, on n'eût pas évité ce spectacle douloureux. Lorsqu'on s'engage comme à Madagascar à 400 ou 500 kilomètres de la côte, sur ces grands espaces en des pays malsains où les maladies se développent avec une rapidité effrayante, c'est la fatalité des choses, on eût vu en tout état de cause d'autres spectacles qui n'eussent pas été moins douloureux. On sent là, on sent avec douleur, mais on sent cette loi d'airain dont je parlais tout à l'heure.

Messieurs, je me suis efforcé d'apporter des explications complètes. Ce n'eût peut-être pas été à moi de parler aussi longuement du passé. J'ai été amené à le faire. Je me suis efforcé de ne rien dissimuler ni des fautes commises, ni des difficultés rencontrées. Je me suis efforcé d'en parler avec une entière impartialité d'esprit, avec une entière sincérité.

On me dit : Où sont les responsabilités?

Messieurs, lorsque j'ai rencontré devant moi des responsabilités bien définies, bien établies, où derrière les erreurs commises, je trouvais l'intention mauvaise, je n'ai pas hésité à frapper les coupables. Si j'en rencontre de nouveaux, je les frapperai encore; mais, défiez-vous de ce sentiment qui, lorsque les difficultés rencontrées ont été plus graves que vous ne l'aviez prévu, lorsque les sacrifices ont dépassé votre attente, vous porterait à chercher de parti-pris, dans les

responsabilités accessoires, secondaires ou mal définies une victime expiatoire pour lui faire porter le poids de vos déceptions.

Il y aurait à cela un grave danger. Lorsqu'on a rencontré des fautes avérées et bien établies, il ne faut pas hésiter à les frapper; mais il ne faut pas croire que tout se ramène à cela, que quand on a fait cela, on a tout fait et qu'on est dispensé de corriger le mal dont la faute est l'indice.

Je ne pense pas que personne veuille chercher — en tout cas, ce ne sera pas le Gouvernement — dans l'expédition de Madagascar des motifs de récrimination; je ne pense pas que personne — ce serait plus dangereux et plus mauvais encore — veuille y chercher des motifs de découragement; nous devons y chercher des motifs de corriger des défectuosités dont on a livré la preuve.

En concluant, le représentant du Gouvernement promettait de faire mieux à l'avenir, lorsque serait organisée l'armée coloniale.

Un député, M. Jourde, ancien soldat de 1870 et médaillé militaire, comme M. Cavaignac, propose de nommer une commission d'enquête de trente-trois membres ; mais un ordre du jour fut voté, par 456 voix contre 54, approuvant les déclarations du Gouvernement.

M. Pascal Grousset, l'un des représentants de Paris, présenta alors une demande de mise en accusation des ministres ayant présidé à l'organisation et à l'exécution de l'expédition; mais cette proposition n'eut pas plus de succès que celle de M. Jourde. 417 voix contre 48 la repoussèrent.

Le nouveau cabinet n'acceptait que sous bénéfice d'inventaire la succession de son prédécesseur; tout fut remis en question, et après de longues hésitations, le traité fût déclaré nul et non avenu.

M. Laroche, nommé résident général à Madagascar, fit accepter par la Reine l'acte diplomatique, dont nous publions ci-dessous le texte, avec en regard celui du traité accepté par le gouvernement Hova le 2 octobre précédent :

DÉCLARATION DU 12 JANVIER 1896.	TRAITÉ DU 2 OCTOBRE 1895.
« S. M. la reine de Madagascar, « Après avoir pris connaissance de la déclaration de *prise de possession de l'île de Madagascar par le gouvernement de la République française*, déclare accepter les conditions ci-après : « Article premier. — Le gouvernement de la République française	« Article premier. — Le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar reconnait et accepte le protectorat de la France avec toutes ses conséquences. « Art. 2. — Le gouvernement de la République française sera représenté auprès de S. M. la reine de Madagascar par un résident général. « Art. 3. — Le gouvernement de la République française représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures.

DÉCLARATION DU 12 JANVIER 1896.

sera représenté auprès de S. M. la reine de Madagascar par un résident général.

« Art. 2. — Le gouvernement de la République française représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures.

« Le résident général sera chargé des rapports avec les agents des puissances étrangères; les questions intéressant les étrangers à Madagascar seront traitées par son entremise.

« Les agents diplomatiques et consulaires de la France en pays étranger seront chargés de la protection des sujets et des intérêts malgaches.

« Art. 3 — Le gouvernement de la République française se réserve de maintenir à Madagascar les forces militaires nécessaires à l'exercice de son autorité.

« Art. 4. — Le résident général contrôlera l'administration intérieure de l'île.

« S. M. la reine de Madagascar s'engage à procéder aux réformes que le gouvernement français jugera utiles au développement économique de l'île et au progrès de la civilisation.

« Art. 5. — Le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar s'interdit de contracter aucun engagement sans l'autorisation du gouvernement de la République française. »

TRAITÉ DU 2 OCTOBRE 1895.

« Le résident général sera chargé des rapports avec les agents des puissances étrangères; les questions intéressant les étrangers à Madagascar seront traitées par son entremise.

« Les agents diplomatiques et consulaires de la France en pays étranger seront chargés de la protection des sujets et des intérêts malgaches.

« Art. 4. — Le gouvernement de la République française se réserve de maintenir à Madagascar les forces militaires nécessaires à l'exercice de son protectorat.

« Il prend l'engagement de prêter un constant appui à S. M. la reine de Madagascar contre tout danger qui la menacerait ou qui compromettrait la tranquillité de ses Etats.

« Art. 5. — Le résident général contrôlera l'administration intérieure de l'île.

« S. M. la reine de Madagascar s'engage à procéder aux réformes que le gouvernement français jugera utiles à l'exercice de son protectorat, ainsi qu'au développement économique de l'île et au progrès de la civilisation.

« Art. 6 — L'ensemble des dépenses des services publics à Madagascar et le service de la dette seront assurés par les revenus de l'île.

« Le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar s'interdit de contracter aucun emprunt sans l'autorisation du gouvernement de la République française.

« Le gouvernement de la République française n'assume aucune responsabilité à raison des engagements, dettes ou concessions que le gouvernement de Madagascar a pu souscrire avant la signature du présent traité.

« Le gouvernement de la République française prêtera son concours au gouvernement de S. M. la reine de Madagascar pour lui faciliter la conversion de l'emprunt du 4 décembre 1886.

« Art. 7. — Il sera procédé dans le plus bref délai possible à la délimitation des territoires de Diégo-Suarez. La ligne de démarcation suivra, autant que le permettra la configuration du terrain, le 12° 45 de latitude sud. »

La déclaration de la Reine serait-elle soumise à l'approbation des Chambres?

Il n'y a pas traité conclu, disait le ministère, pas même conven-

tion, mais simple engagement pris par la souveraine du palais d'Argent. Dans ces conditions, le cabinet est parfaitement en droit de considérer que les Chambres n'ont pas à ratifier une déclaration de S. M. Ranavalo

On discuta à ce sujet sur les textes. A la séance du 19 mars, M. Francis Charmes rappela les précédents :

Le traité avec la Tunisie, dit M. Charmes, a été soumis, en 1881, à l'approbation du Parlement. Il en a été de même pour le second traité de Hué, conclu avec l'empereur d'Annam ; ce dernier traité a été soumis à l'approbation des Chambres par M. de Freycinet et par M. Brisson, toujours fidèle observateur de la Constitution.

Lorsque l'expédition de Madagascar a été décidée, le gouvernement d'alors prit, devant la Chambre, l'engagement de constituer le protectorat. Le gouvernement actuel a-t-il tenu cet engagement? Non.

M. le ministre des affaires étrangères Berthelot répondit, en termes assez embarrassés, qu'il n'y avait pas adjonction de territoire, puisque, tout en abandonnant à la France « la souveraineté extérieure », la reine Ranavalo conservait « une partie de la souveraineté intérieure ».

Ces explications parurent sans doute suffisantes, puisque la Chambre se borna, pour clore le débat, à voter un ordre du jour « approuvant la notification par le gouvernement aux puissances étrangères de la prise de possession de Madagascar[1]. »

Cette solution ne devait pas être encore définitive. Le ministère Bourgeois, en effet, n'avait plus que quelques jours à vivre.

1. Extrait du compte-rendu analytique de la séance :

M. de Mahy ne veut retenir de toute cette discussion que la notification de prise de possession faite par le gouvernement aux puissances étrangères. C'est là le point essentiel.

La discussion générale est close.

Le président donne lecture de l'ordre du jour de *MM. de Mahy, Brunet et Samary* :

La Chambre, approuvant la notification par le gouvernement aux puissances étrangères de la prise de possession de Madagascar, passe à l'ordre du jour.

M. Léon Bourgeois, président du conseil, déclare que le gouvernement accepte l'ordre du jour de M. de Mahy. Il demande à la Chambre de le voter.

Après le vote de cet ordre du jour, le gouvernement déposera un projet de loi tendant à la conversion de la dette de Madagascar et un projet relatif au régime douanier de Madagascar.

La Chambre pourra, lors de la discussion de ces projets, se préoccuper du régime intérieur de l'île après avoir sanctionné aujourd'hui la conduite du gouvernement vis-à-vis des puissances étrangères.

M. Francis Charmes s'étonne qu'il n'ait été rien répondu aux questions qu'il avait posées ; mais, dans un intérêt patriotique, il votera l'ordre du jour de M. de Mahy, puisque le gouvernement a besoin de ce point d'appui dans ses négociations avec les puissances étrangères. (Très bien !)

L'ordre du jour de MM. de Mahy, Brunet et Samary est adopté par 445 voix contre 8.

M. Guieyese, ministre des colonies, dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi relatif à l'établissement de notre tarif général de douanes à Madagascar et le projet de loi relatif à la conversion de la dette de Madagascar.

Il donne l'assurance à la Chambre que Madagascar ne sera pas une colonie de fonctionnaires.

M. Le Hérissé dépose un projet de résolution ainsi conçu :

La Chambre, au moment où vient de se terminer une nouvelle campagne glorieuse pour nos soldats, invite le gouvernement à prendre vis-à-vis des condamnés militaires les plus larges mesures de clémence.

M. Léon Bourgeois. — Le gouvernement accepte le projet de resolution.

Le projet de résolution de M. Le Hérissé est adopté par mains levées.

Démissionnaire à la rentrée de mai, M. Bourgeois remit la présidence du conseil à M. Méline, et M. Hanotaux rentra au ministère des affaires étrangères. Un revirement complet sans doute s'était opéré dans l'esprit du ministre pendant ses mois de retraite; lui, partisan déterminé du protectorat, adversaire acharné, intraitable de l'annexion, il n'hésita pas à la proposer à la Chambre, afin, disait-il, que la situation diplomatique de Madagascar fût bien nette vis-à-vis de toutes les puissances. Aucune d'elles ne pourrait ergoter ni invoquer des conventions précédemment conclues avec la reine. Madagascar étant colonie française, toute affaire la concernant ne serait plus désormais traitée qu'avec le gouvernement français.

Le 20 mai 1896 fut donc présenté aux Chambres le projet suivant :

« Messieurs,

« Depuis huit mois, les troupes françaises sont entrées à Tananarive et le régime diplomatique et politique de la grande île n'est pas encore défini. Il est inutile d'insister sur les inconvénients d'un tel retard, tant en ce qui concerne la pacification intérieure de notre nouvelle possession qu'en ce qui touche aux problèmes internationaux posés par la conquête.

« Dès le début de l'entreprise, deux systèmes se sont trouvés en présence; l'un consistait à placer Madagascar sous le protectorat de la France; l'autre, à faire de l'île une colonie française. La Chambre sait que le Cabinet présidé par M. Ribot s'était prononcé pour le régime du protectorat avec toutes ses conséquences. C'est ce régime qui était institué, soit par le projet de traité remis au général Duchesne, soit par l'acte unilatéral télégraphié le 18 septembre et qui devait être signé exclusivement par la reine.

« Le Cabinet auquel nous succédons n'a pas cru devoir adopter ce système. Le traité signé par le général Duchesne n'a pas été ratifié et la reine a dû signer un acte nouveau qui écartait la formule du protectorat avec ses conséquences. Dans le nouvel acte, la reine « prenait connaissance de la déclaration de prise de possession de l'île de Madagascar par le gouvernement français ».

« On établissait ainsi un état de fait qui « n'entraînait pas, à proprement parler, de cession ou d'adjonction de territoire ». Il s'opérait seulement un « démembrement de la souveraineté » qui laissait à la reine une partie de ses pouvoirs : ceux qui concernent l'administration intérieure de l'île.

« Telles étaient les déclarations portées devant la Chambre. La prise de possession de l'île avait, d'ailleurs, déjà été notifiée aux puissances par dépêche du 11 février 1896. Cette notification a donné lieu, avec les principaux Cabinets intéressés, à des échanges de vues qui ont motivé, de la part de certaines puissances, des demandes d'éclair-



Les incendiaires fahavolos.

cissements sur la portée d'une « prise de possession de fait » tant au point de vue diplomatique qu'au point de vue judiciaire et législatif.

« Celles des puissances qui sont liées avec Madagascar par des traités antérieurs ne nient pas que la disparition de la souveraineté indigène et la substitution pleine et entière de la France à celle du gouvernement hova, auraient pour effet de faire disparaître *ipso facto* les anciens traités, mais elles ne paraissent pas disposées à tirer les mêmes conséquences d'une simple déclaration de prise de possession.

Cependant, si, en raison des sacrifices faits par la France pour établir son autorité à Madagascar, nous voulons assurer à nos nationaux et à nos produits une situation privilégiée dans la grande île, il est

nécessaire que cette question des traités antérieurement existants soit tranchée dans le plus bref délai.

C'est dans ces conditions que le Cabinet actuel a dû reprendre l'étude de la question. Pouvait-il revenir en arrière et s'efforcer de restaurer le système du protectorat, détruit en quelque sorte, avant de naître, par l'acte unilatéral, signé par la reine le 18 janvier? Comme le disait M. Charmes dans la séance du 19 mars 1896, « la reine, ayant signé un second traité, pouvait-on lui en faire signer un troisième »?

Les événements ont marché, des déclarations sont faites et notifiées, des décisions inéluctables ont été arrêtées. En présence de faits acquis et consommés, le gouvernement, considérant les grands sacrifices faits par la France pour la conquête de l'île, tenant compte de la nécessité de mettre fin à une incertitude et à un état de troubles qui, en se prolongeant, menacent tous les intérêts engagés dans ce pays, vous propose de déclarer par une loi que l'île de Madagascar et les îlots qui en dépendent sont désormais une colonie française.

Dans l'état actuel des choses, cette solution nous a paru la plus claire, la plus simple, la plus logique, la seule propre à dissiper les obscurités qui enveloppent encore l'avenir de Madagascar.

Cette disposition de principe n'implique d'ailleurs dans notre pensée aucune modification en ce qui concerne la méthode à appliquer dans le gouvernement de l'administration intérieure de l'île. Prémuni contre les inconvénients et les périls de toute nature qui résulteraient d'une immixtion trop directe dans les affaires du pays et des excès du fonctionnarisme, le Gouvernement n'entend nullement porter atteinte au statut individuel des habitants de l'île, aux lois, aux usages, aux institutions locales.

Deux indications vous permettront, d'ailleurs, Messieurs, de limiter, en même temps, à ce point de vue, la portée de la décision que nous sollicitons de vous.

Selon le régime du droit commun en matière coloniale, les lois françaises s'étendront désormais à l'île de Madagascar; mais, modifiées ou non, elles n'y entreront en application qu'au fur et à mesure qu'elles y auront fait l'objet d'une promulgation spéciale.

Il est également conforme aux précédents appliqués par un certain nombre de puissances coloniales, et par la France elle-même, que, dans l'administration intérieure, l'autorité des pouvoirs indigènes puisse être utilisée. La reine Ranavalo conservera donc, avec ses titres, les avantages et les honneurs qu'ils lui confèrent, mais ils lui sont maintenus dans les conditions de l'acte unilatéral, signé par elle, *sous la souveraineté de la France*. Il en sera de même des chefs indigènes avec le concours desquels nous croirons devoir administrer les populations de l'île qui ne sont pas placées sous la domination hova.

Tel est, Messieurs, dans ses grandes lignes, le système que nous

vous prions d'adopter pour mettre fin promptement aux incertitudes qui ont duré trop longtemps sur la nature et le principe de notre établissement dans la grande île africaine.

Dès que les questions de l'ordre diplomatique auront été réglées en vertu de l'acte que nous sollicitons de vous, nous vous demandons de règler promptement le régime économique de Madagascar, et nous serons prêts à vous faire connaître, au besoin dans un débat spécial, les vues du gouvernement sur l'organisation générale de notre nouvelle colonie de l'Océan Indien.

En conséquence, le gouvernement soumet avec confiance à votre approbation le projet de loi dont la teneur suit:

ARTICLE UNIQUE

Est déclarée colonie française l'île de Madagascar avec les îles qui en dépendent.

L'annexion fut ratifiée le même jour par la Chambre. Elle entraînait, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, l'abolition de l'esclavage. MM. Gerville-Réache, de Mahy, etc., proposaient donc, et firent adopter, comme une sorte de complément du débat, un ordre du jour ainsi conçu :

« L'esclavage étant aboli à Madagascar par le fait de la déclaration de colonie française, le gouvernement prendra des mesures pour assurer l'émancipation immédiate des esclaves. »

Désormais, bien que la reine Ranavalo fût maintenue sur le trône au moins nominalement, le représentant du gouvernement français était le seul maître de l'île. L'organisation administrative en est ainsi fixée :

L'administrateur de Diego-Suarez a sous ses ordres le gouverneur d'Anorontsangana ;

Le résident de Vohemar, le gouverneur du chef-lieu et les sous-gouverneurs de Zoky, Saovinandriana et Antaloha;

Le résident de Mandritsara, le gouverneur du chef-lieu et les sous gouverneurs de Befandriana, Soavinarivo, Maroantsetra et Ivongo;

Le résident de Majunga, le gouverneur du chef-lieu et les postes militaires de Marovoay, Mahabo, Beseva, Trabonjy, Ankaola, Ambahanahamba, Ambarihide, Mevatanana, Amberobe, Malatsy, Andriba, Soavinandriana, Ambodiamontana ;

Le résident d'Ambatondrazaka, les postes militaires de Tsarafahatra et de Vohilena.

Le résident général de France à Tananarive a sous sa dépendance directe :

1° Le gouverneur des Vonizongo, résidant à Ankazobe et les postes militaires d'Ampotaka, Ambatorakitra, Kinajy, Maharidaza, Fiadanana, Manora, Ambohimanjaka, Tandrokomby et Manontanitsiloha;

2° Les gouverneurs de l'Imérina siégeant à Marinarivo, Arivonimamo, Ambohimanga et Alasora ainsi que les postes militaires d'Andranonandrina, Ankavandra, Manandaza, Antziroamandidy et Antanaranana.

Le résident de Tamatave aurait sous ses ordres le gouverneur du chef-lieu et les sous-gouverneurs de Fenerive et d'Andevoranto.

Le résident de Betafo, le gouverneur de la ville et les sous-gouverneurs de Fenoarivo, Inanantona, Anksitra, Tsinsoarivo, Antsirabe, Ambatofmandrahana et Ambositra.

Le résident de Fianarantsoa, le gouverneur du chef-lieu, les sous-gouverneurs d'Ambohinamboarina et d'Ambohimandroso et les postes militaires de Ramohira et Ihosy;

Le résident de Janjina, le gouverneur de Mahabo et les postes militaires d'Andakabe, Malainbandy, Ambohinomy, Mandongy et d'Itremo;

Le résident de Masindrano, les gouverneurs de Mananjary et de Mahamarina, les sous-gouverneurs d'Ambohimanga, Mahela, Ambohipeno, Ankarana et Vangaindrano;

Le résident de Fort-Dauphin, le gouverneur de la ville et les postes militaires d'Imatio et Maromanga.

Enfin, le résident de Tuléar, dans la baie de Saint-Augustin, est assisté d'un gouverneur indigène.

Tant que l'ordre ne serait pas rétabli, le général Gallieni, commandant en chef des troupes, réunit sous ses ordres l'ensemble des services civils et militaires. Le plus urgent en effet est d'assurer partout la sécurité des communications et d'en finir avec les bandes de fahavalos et de rebelles pillards et incendiaires. C'est là une besogne de police que les colonnes de troupes régulières et la milice accompliront. La milice indigène est en effet formée sous les ordres d'anciens officiers, sous-officiers et caporaux français.

L'armée est en outre chargée du service géographique. Un savant officier, le commandant d'infanterie Verrier, a pris, le premier, la direction de ce service[1].

Après la proclamation de l'annexion de Madagascar à la France, les puissances ne pouvaient que s'incliner devant le fait accompli.

On n'a pas oublié cependant qu'un conflit restait toujours pendant

1. Service ecclésiastique :

Sur la demande de l'évêque *in partibus* et vicaire apostolique de Madagascar, le territoire de la grande île a été partagé en deux missions. Les jésuites restent chargés de la partie septentrionale, jusqu'au pays betsiléo, les lazaristes s'établissent dans la partie méridionale.

M. Crouzet, lazariste, nommé vicaire apostolique de Madagascar, écrit de Fort-Dauphin aux missions étrangères, qu'il a pris possession de son siège le 7 avril; l'église catholique a été restaurée par ses soins, et une école a été ouverte.

entre les États-Unis et la France, au sujet du cas de l'espion américain Waller, arrêté à Tamatave, au début de l'expédition, convaincu d'avoir fourni des renseignements aux Hovas sur la situation de nos troupes, condamné par le conseil de guerre à vingt ans de travaux forcés, ramené et emprisonné en France dans la maison centrale de Clair veaux, puis transféré à Nîmes.

Les amis puissants de Waller, les sociétés au nom desquelles il avait obtenu d'importantes concessions du Gouvernement malgache, ses commanditaires se mirent en campagne pour que non seulement la libération de l'espion, mais une indemnité en sa faveur fussent réclamées.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris fit, en effet, plusieurs démarches près du ministre des affaires étrangères de la République française pour obtenir des éclaircissements sur le cas de Waller.

Notre gouvernement, avec une extrême courtoisie, consentit à présenter des explications, bien que régulièrement il n'en dût aucune, puisqu'il s'agissait de chose jugée.

Engagée sur ce ton, la querelle ne devait pas, ne pouvait pas s'envenimer.

Toutes les pièces du dossier Waller furent mises sous les yeux de l'ambassadeur américain M. Eustis.

Après examen, l'honorable diplomate fit connaître à son gouvernement le résultat de son enquête personnelle sur Waller et sur les documents qui avaient motivé et qui justifiaient sa condamnation.

« Ce ne sont pas, dit l'ambassadeur, des lettres imprudentes ou irréfléchies, mais la tentative délibérée de donner au gouvernement hova des renseignements de nature à porter préjudice aux opérations militaires de l'armée française ; cela est de toute évidence. Le contenu de cette correspondance révèle ses coupables intentions, et il n'est pas de tribunal qui eût hésité à prononcer la condamnation. »

La diplomatie des Etats-Unis ne crut donc pas devoir insister. Cependant, le gouvernement français, la guerre étant victorieusement terminée et voulant faire preuve de sentiments de conciliation que beaucoup trouvèrent excessifs, ordonna la mise en liberté de l'espion.

Waller, loin de se montrer reconnaissant de cette mesure gracieuse et bien peu justifiée, émit la prétention de réclamer comme jadis le pasteur Shaw une indemnité; mais sa tentative n'eut aucun succès, même dans son pays. La presse américaine, à peu d'exceptions près, engagea enfin le compromettant personnage à se tenir tranquille et à s'estimer heureux d'avoir recouvré la liberté.

Ce différend terminé, la France pouvait librement poursuivre son œuvre, sans craindre de sérieuses difficultés. Les puissances d'Europe etaient préoccupées à la fin de 1895 et aux premiers mois de 1896 par d'autres questions que celles de Madagascar.

L'Italie, dont les officieux de M. Crispi avaient plaisanté lourdement notre corps expéditionnaire, aux jours cruels de la marche vers Tananarive, venait de subir, coup sur coup, deux défaites, deux désastres infligés à son armée d'Afrique par le négus Ménélick. Elle avait vu tomber, massacrés sans gloire, les meilleurs de ses soldats. La France n'imita pas ceux des Italiens qui crurent devoir se réjouir de nos embarras à Madagascar; elle plaignit sincèrement les victimes de l'injuste guerre d'Abyssinie.

L'Allemagne s'efforçait d'envenimer les conflits entre la France et l'Angleterre, mais sans y réussir. Le gouvernement français refusait de se laisser entraîner dans des manifestations qui auraient surtout profité à nos pires ennemis.

L'attention du monde était d'ailleurs concentrée toute sur l'Afrique :

La France, engagée à Madagascar;

L'Italie en Erythrée;

L'Angleterre s'avançant vers le Soudan, et presque à la veille d'une guerre au Transvaal, au pays des mines d'or;

La Triplice, appuyant la politique anglaise en Egypte, mais l'Allemagne ou du moins son empereur se prononçant contre elle en faveur des Boers du Transvaal.

Guillaume II félicitait bruyamment le président de la République du pays boer de tenir tête à l'Angleterre, dans une lettre à effet.

Certes, ce langage n'est pas pour nous déplaire, puisqu'il blesse cruellement l'orgueil d'un gouvernement qui n'a négligé aucune occasion de nous trahir et qui fut des premiers à se réjouir de nos défaites en 1870; mais aussi la lettre brutale de Guillaume II n'indique-t-elle pas que le kaiser se pose plus que jamais en maître, dictant ses lois, prêt à intervenir dans toutes les querelles et à imposer sa volonté? Il apparaît aujourd'hui, nouveau Lohengrin, glaive en main, défendant contre la perfide Albion de fantastiques trésors; il ne s'attarde pas à inspirer ou à rédiger des notes diplomatiques : il jette son épée dans la balance.

Ce sont là des procédés nouveaux et d'autant moins rassurants que Guillaume II dispose d'une armée formidable.

Ses paroles ont soulevé en Allemagne, particulièrement dans les grands centres commerciaux, où se brassent les affaires, où depuis plus d'un siècle, trafiquent les plus puissants financiers de l'empire, un énorme enthousiasme.

Quelque satisfaction que nous éprouvions de l'humiliation infligée à l'Angleterre, nous estimons devoir faire cependant au moins quelques réserves.

L'Allemagne prenant parti contre l'Angleterre, en admettant que l'accord ne soit pas définitivement rétabli et peut-être cimenté entre

les deux puissances, c'est l'Allemagne travaillant à étendre, à consolider son empire colonial. Or, croit-on que l'ambition allemande soit moins démesurée, moins redoutable pour nous que celle de l'Angleterre? L'Allemagne fait des efforts inouïs pour développer son commerce et sa marine ; elle pénètre aujourd'hui sur tous les marchés du monde ; elle a un trop-plein de population presque menaçant ; elle tend de plus en plus à exporter non seulement ses marchandises, mais ses nationaux, très nombreux dans nos propres colonies; elle est entrée partout avec nous en concurrence. Sa force d'expansion ne cesse de se développer, sans que, pour cela, soit compromise ou diminuée sa force militaire en Europe.

L'Allemagne est notre voisine la plus proche; ses armées, toujours prêtes à entrer en campagne, se tiennent rassemblées sur pied de guerre à dix jours de marche de Paris. Le jour où les intérêts coloniaux allemands seraient en désaccord avec les nôtres, et ce désaccord ne tarderait guère, le conflit serait inévitable et le différend se réglerait non pas sur mer, non pas dans quelque coin éloigné du globe, mais en Europe, sur notre frontière de l'Est.

Croit-on qu'il soit prudent et avantageux pour la France d'aider l'Allemagne à développer son empire colonial, d'éveiller ses convoitises, qui sans doute ne nous épargneraient pas et contre lesquelles nous aurions fatalement à nous défendre ?

N'oublions pas que le sort des colonies riches, des colonies d'avenir, se décide surtout en Europe. Nous avons reçu à ce sujet de cruelles leçons au dix-huitième siècle et en 1815. Ne renouvelons pas les lourdes fautes qui nous ont coûté si cher.

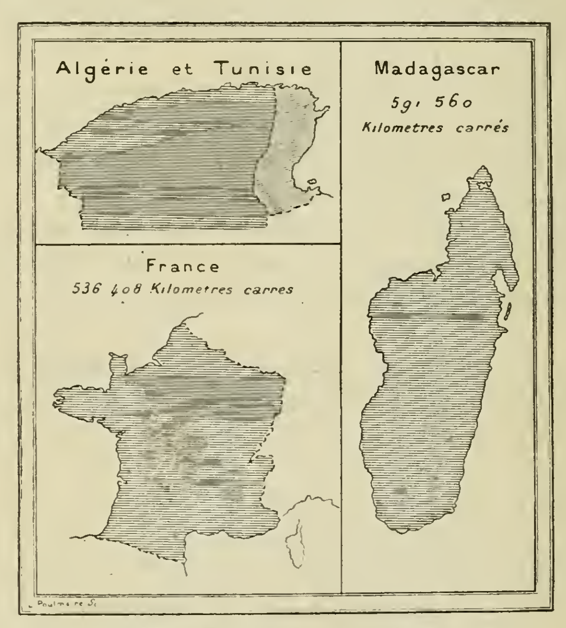
Souvenons-nous, d'autre part, que la diplomatie anglaise cède à propos et évolue sans scrupule et que l'entente, parfois un instant troublée, s'est toujours rétablie, entre l'Angleterre et l'Allemagne, à nos dépens.

Loin d'être pour nous une cause de découragement, la campagne de Madagascar nous a prouvé de quels sacrifices sont toujours capables nos soldats, même nullement entraînés pour d'aussi pénibles campagnes; elle nous a prouvé combien le sentiment patriotique, l'esprit militaire, l'esprit d'aventure qui est une des forces de notre race, sont encore puissants au vieux pays de France. Aujourd'hui, la patrie doit à ses soldats une colonie nouvelle et admirablement, située; elle associe dans un même sentiment de reconnaissance, le chef et les soldats qui ont porté le drapeau à Tananarive. Elle demande maintenant que nos forces se réservent pour d'autres luttes et que nous ne cherchions pas à étendre un empire colonial déjà trop vaste peut être pour que la défense en soit assurée et pour que l'exploitation en soit fructueuse.

Aujourd'hui que ce domaine de la France est immense, il faut tout

d'abord en préparer la défense, grâce à une puissante armée spéciale, il faut développer notre force et notre influence en Europe; il faut enfin renoncer à conquérir et songer à coloniser, pour cela encourager chez nous l'esprit d'initiative. La mise en valeur de Madagascar ne sera vraiment profitable qu'à la condition de n'être pas l'œuvre fatalement stérile de l'État et de ses fonctionnaires, mais l'œuvre de tous, facilitée par l'État. Il ne faut plus que l'on puisse dire : Les Français sont habitués à laisser tomber le fruit de leur bouche sans y avoir à peine mordu.

Si nous ne colonisons pas les régions immenses dont nous avons pris possession, la France, dans deux ou trois siècles, sera dans une situation désastreuse d'infériorité vis-à-vis de la Russie qui comptera au siècle prochain plus de 120 millions d'habitants prolifiques, vis-à-vis de 90 millions d'Allemands dominant l'Europe centrale et de 120 millions d'Anglo-Saxons, occupant les plus riches contrées du globe et pliant sous leur joug 300 millions d'êtres humains.



Grandeur comparée : Algérie, France, Madagascar.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES CARTES